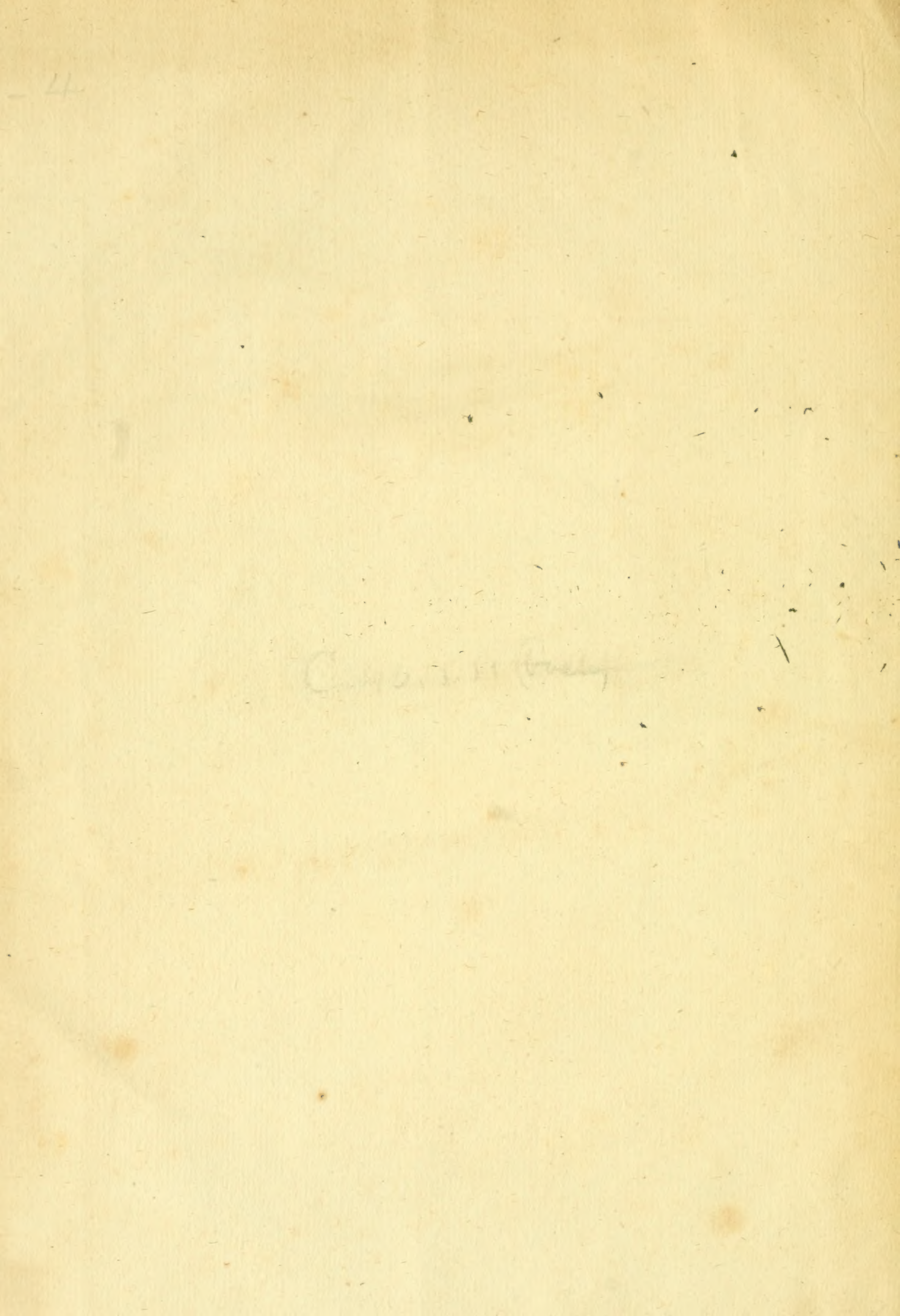




John Adams
Library,
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
ADAMS
90.1
v.11





HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE DE THOU.

TOME ONZIÈME.

HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE DE THOU.

TOME ONZIEME.

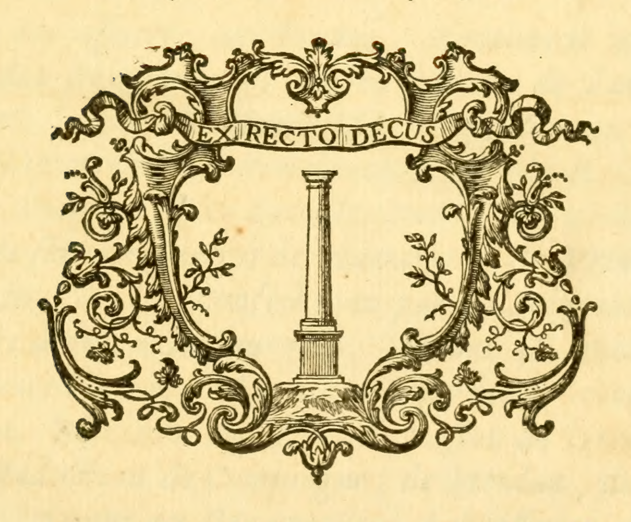
HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

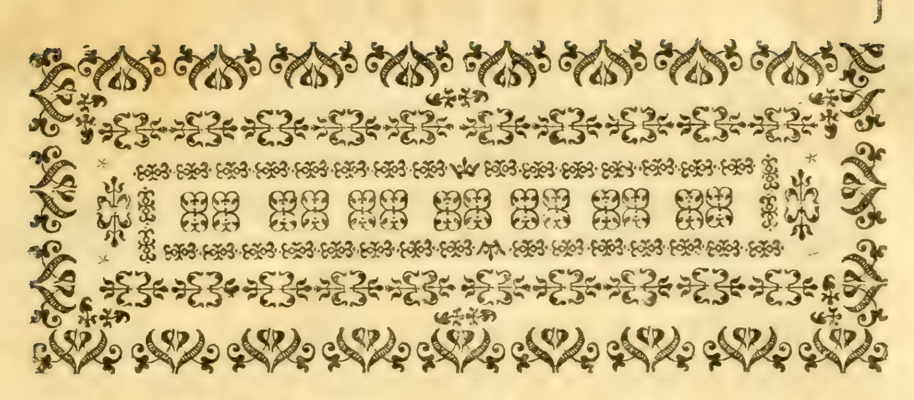
TOME ONZIEME.

1589. —— 1593.



A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.



SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS DANS CE ONZIÉME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE XCVII.

HENRI IV. 1589.

SUite des affaires de France. Sentimens différens des Seigneurs & autres Officiers de l'armée Royale après la mort de Henri III. Conseil tenu par le roi de Navarre à l'occasion de cette révolution. Sancy engage les Suisses à rester dans le camp. Ils viennent offrir leurs services au roi de Navarre. Ce Prince se rend à Saint Cloud. Conseil tenu par les Seigneurs au sujet de ses droits à la Couronne. Henri IV. reconnu Roi par toute l'armée. Le duc d'Espernon se retire à Angoulême. Discours du Roi à l'occasion de cette retraite. Réduction de Compiégne, de Meulan, de Gisors, de Clermont en Beauvoisis à l'obéissance de ce Prince. Il passe en Normandie. Le Pont-de-l'Arche, Dieppe, & Caën le reconnoissent. Prise de Neuf-Châtel par Guitry & du Halot. Lettre du duc de

HENRI IV. 1589.

Mayenne à l'occasion de la mort de Henri III. Il écrit au roi d'Espagne, pour lui demander du secours. Edit des Ligueurs en faveur du cardinal de Bourbon. Le Roi fait transporter ce Prince du château de Chinon à Fontenay en Poitou. Arrêt du Parlement de Bourdeaux pour la tranquillité de l'Etat. Arrêt du Parlement de Toulouse, qui ordonne des processions publiques, pour remercier Dieu de la mort de Henri III. & fait défenses de reconnoître le roi de Navarre. Entrevuë du duc de Mayenne & du prince de Parme. Camp d'Arques. Le duc de Mayenne y assiége le Roi. Bataille d'Arques. Retraite du Duc. Arrêt du Parlement de Rouen en faveur de la Ligue. Attaque des fauxbourgs de Paris. Le duc de Mayenne vient au secours de cette Capitale. Réduction d'Issoudun à l'obéïssance du Roi. Hostilités en Champagne. Nouvelle sédition à Toulouse. Sédition de Limoges. Conspiration de Tours découverte, & les complices punis. Placet des Ligueurs en faveur du cardinal de Bourbon. Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonne de reconnoître ce Prince sous le nom de Charle X. Arrivée du cardinal Gaëtano en France en qualité de Légat. Prise d'Estampes par Henri IV. Il donne audiance à Châteaudun aux ambassadeurs des Cantons Suisses. Ce Prince reconnu par les Vénitiens. Prise de Vendôme par l'armée du Roi. Il fait son entrée à Tours. Prise du Mans & de quelques-autres places. Lettre du duc de Savoye au Parlement de Grenoble au sujet de la mort de Henri III. Exploits de la Valette en Provence. Le duc de Savoye fait passer des troupes dans cette Province. Il continuë la guerre contre les Genevois. Réduction d'Alençon, d'Argentan, de Domfront, de Falaise, de Lisieux, & de plusieurs autres places de la Normandie à l'obéïssance du Roi.

SOMMAIRE DU LIVRE XCVIII.

PRise de Pontoise par le duc de Mayenne. Siége de Meulan. Action courageuse de deux soldats de la garnison. Le Roi vient au secours de la place. Levée du siége. Prise de Verneuil par le comte de Soissons. Succès de la négociation de Sancy en Allemagne. Défaite des troupes Allemandes par le duc de Lorraine. Tentative du maréchal d'Aumont sur Monbart. Arrivée du duc de Luxembourg à Rome. Arrivée du cardinal Gaëtano à Paris. Arrêt du Parlement de Tours contre le Légat, cassé par celui de Paris. Decret de la Sorbonne en faveur de la Ligue. Lettres du Légat à tous les Archevêques & Evêques du Royaume. Arrêt du Parlement de Paris en faveur du cardinal de Bourbon. Manifeste du roi d'Espagne à ce sujet. Punition du pére Edmond Bourgoin Jacobin. Siége de Dreux par l'armée du Roi. Levée du siége. Bataille d'Ivry. Ordre de bataille des deux armées. Harangue du Roi à ses troupes. Défaite de l'armée de la Ligue. Fuite du duc de Mayenne à Mante. Lettre de ce Duc au Pape & au roi d'Espagne au sujet de cette déroute. Sentimens différens sur la conduite de Sixte V. à l'egard de la Ligue. Défaite des troupes de la Ligue en Auvergne. Prise d'Issoire par le parti du Roi. Entrevuë du Légat & du maréchal de Biron à Noisy. Plaisanterie de Givry en cette occasion. Réduction de Corbeil & de Lagny à l'obéïssance du Roi. Défaite des Espagnols dans le païs Messin par les troupes de ce Prince. Défaite de Lansac dans le Maine. Saint Malo surpris par le duc de Merçœur Prise de Melun par l'armée du Roi. Réduction de Moret, de Crescy, de Provins, de Montereau,

HENRI IV. 1590.

de Pont sur Seine, de Bray, & de Nogent sur Seine. Entreprise du Roi sur la ville de Sens. Négociation de l'Evêque de Ceneda à la Cour, de la part du Légat. Prise de Verneuil par les troupes de la Ligue. Avantages remportés par le parti du Roi. Siége de Paris. Le Roi se saisit du pont de Charenton, & de Saint Maur. Réduction de la Ferté-Bernard. Mort du cardinal de Bourbon, & son caractére. Voyage du duc de Mayenne en Flandre, pour hâter le secours. Préparatifs des Parisiens pour soûtenir le siége. Cas de conscience proposé à la Sorbonne par les Seize. Procession de la Ligue.

SOMMAIRE DU LIVRE XCIX.

PRise de Meun & de Châteaudun par les Ligueurs. Continuation du Siége de Paris. Arrêt du Parlement de Paris, qui défend de proposer aucun accommodement avec le Roi. Prise de Saint Denys & de Dammartin par les troupes de ce Prince. Retour du chancelier de Cheverny à la Cour. Arrivée du duc de Nevers, & du vicomte de Turenne au camp du Roi. Entreprise des Ligueurs sur Senlis. Entre-vuë du Légat & du marquis de Pisany. Prise des fauxbourgs de Paris par l'armée du Roi. Extrémité des Parisiens. Députation des Parisiens au Roi. Réponse de ce Prince aux Députés. Il écrit au duc de Nemours. Entrée du prince de Parme en France. Le Roi fait fortifier le château de Nanteuil. Mort de l'abbé d'Elbene. Levée du siége de Paris. Le Roi présente la bataille au prince de Parme, & au duc de Mayenne. Prise de Lagny par les Espagnols. Lettre du Roi aux Gouverneurs des Provinces au sujet de la levée du siége de Paris. Ce Prince congédie ses troupes. Mort du président d'Espesses. Prise de Clermont en Beauvoisis

par les troupes du Roi. Progrès des Royalistes contre les Ligueurs. Tentative sur Troyes en Champagne. Prise de Corbeil par le prince de Parme. Givry reprend Corbeil & Lagny. Entreprise du duc de Lorraine sur Sainte Menehoud. Retour du prince de Parme en Flandre. Prise de Corbie par les troupes du Roi. Députation du Parlement de Bourdeaux à ce Prince. Prise de Villefranche en Champagne par le capitaine Saint-Paul. Exploits du prince de Dombes en Bretagne. Prise de Hennebond, & de quelques-autres places. Arrivée de l'armée Espagnole en Bretagne. Elle reprend Hennebond. Lettre du prince de Dombes aux Etats de la Province au sujet de l'arrivée des Espagnols. Prise de quelques places par les troupes du Roi. Réduction de la Guyenne à l'obéïssance de ce Prince. Révocation des Chambres établies en faveur des Protestans. Exploits de Lesdiguiéres en Provence & en Dauphiné. Prise de Briançon. Députation du Parlement d'Aix au duc de Savoye. Entrée de ce Prince dans cette ville. Réduction de Grenoble à l'obéïssance du Roi. Suite de la guere de Geneve. Défaite des Genevois par les Savoyards. Tentative de ceux de Geneve sur Esvian. Ils battent à leur tour les Savoyards. Morts illustres; de François Hotman; de Cujas; de du Bartas; de Robert Garnier; de Jean-Baptiste Beneditti; de Jason de Nerez; de Jule Alexandrin; de Flaminio Nobili; de Jérôme Zanchio; de Jacque Andrea; de Jacque Marquis de Bade; de Nicodeme Trischlin; de François de Salinas; d'Ambroise Moralez; de Marc Bragadino.

SOMMAIRE DU LIVRE C.

HENRI IV. 1590.

SUite des affaires de Flandre. Prise de Rhinberck par le comte Charle de Mansfeld. Mutinerie des troupes Espagnoles. Secours envoyés au Roi par les Etats & par la Reine d'Angleterre. Breda surpris par le prince d'Orange. Il forme le siége de Nimégue, & change le siége en blocus à l'arrivée du comte de Mansfeld. Guerre en Frise. Exploits du comte Maurice dans cette Province après le départ du duc de Parme pour entrer en France. Tentative des Espagnols sur Lochem. Assemblée des Cercles du Rhin & de Saxe à Cologne, & ensuite à Francfort. Réponse des Etats à leurs Députés. Sentiment de Champigny au sujet de l'expédition des Espagnols en France. Mort d'Emmanuel de Lalain marquis de Renty, & de Guillaume de Lalain comte d'Hooghstrate. Affaires du Nord. Les Plénipotentiaires de Suéde & de Moscovie traitent sans succès d'un accommodement. Les hostilités recommencent. Hostilités des Turcs contre la Pologne au sujet des courses des Cosaques. L'ambassadeur d'Angleterre accommode ce différent. Mort de Charle Archiduc d'Autriche. Mort du Pape Sixte V. Son caractére & son éloge. Eléction d'Urbain VII. Sa mort. Division dans le Conclave. Eléction du cardinal Sfondrate, qui prend le nom de Grégoire XIV. Son caractére. Lettre du duc de Luxembourg aux Cardinaux assemblés dans le Conclave, & au nom du Pape. Excès commis par les bandits pendant l'interrégne. Alfonse Picolomini se met à leur tête. Sa fin malheureuse. Famine dans Rome & dans les environs. Affaire du duché de Ferrare. Le duc Alfonse négocie à Rome sans succès. Jérôme Lippomani, Baile de Venise à la Porte,

est soupçonné d'intelligence avec les Turcs. Son rappel & sa mort. Decret du Sénat de Venise contre les Jésuites de Padouë. Renouvellement de la guerre entre le Grand Seigneur & la Perse. Disgrace de Sinan Grand Visir. Le Bacha Ferhat obtient sa place. Affaires de Pologne. Ambassade des Tartares au roi Sigismond. Réhabilitation de Christophle Sborowski. Projet d'accord entre la maison d'Autriche & la Pologne, au moyen du mariage du roi Sigismond avec l'Archiduchesse Anne sœur de l'Empereur. Sédition à Cracovie au sujet de la Religion. Mauvais succès des Suédois contre les Moscovites. Assemblée des villes Anseatiques à Lubeck. Suite des affaires de Flandre. Tournhout & VVesterloo surpris par les troupes des Etats. Prise de Zutphen & de Deventer par le comte Maurice. Il se rend maître de Hulst. Expédition des Anglois contre la flote d'Espagne revenant des Indes. Morts illustres; de Jean comte d'Oostfrise; de Christiern Electeur de Saxe; de Bernard de VValdeck évêque d'Osnabrug; de Jacque Amyot; d'Antoine Chandieu; de Hugue Doneau; d'Adolphe de Meetkercke; de Victor Ghislin; du cardinal Antoine Caraffe; de Henri Gravius; de Laurence Strozzi.

HENRI IV. 1590.

SOMMAIRE DU LIVRE CI.

1591.

Ambassade de la reine Elisabeth vers les Princes de l'Empire, pour les exhorter à donner du secours au Roi. Ce Prince leur députe le vicomte de Turenne pour le même sujet. Négociation de ce Seigneur en Angleterre, en Hollande, & en Allemagne. Les habitans de Strasbourg profitent de l'occasion de son voyage, pour obtenir la destruction d'un monastére de Chartreux voisin de leur ville. Revuë de l'armée auxiliaire à

HENRI IV. 1591.

Hocheim. On en donne le commandement au prince d'Anhalt, & ensuite au vicomte de Turenne. Entreprise des Parisiens sur Saint Denys. Mort du chevalier d'Aumale. Tentative du Roi sur Paris. La journée des farines. Lettres du Pape Gregoire XIV. au cardinal de Plaisance son Légat à Paris, & au Conseil de l'Union. Hercule Sfondrate duc de Montemarciano déclaré Général des troupes du Pape pour la Ligue. Le duc de Mayenne fait demander inutilement au Saint Pére la permission d'aliener le patrimoine Ecclésiastique. Instances de Philippe II. pour le même sujet sans succès. Revuë des troupes du Pape à Lodi. Siége de Chartres par l'armée du Roi. Origine du Tiers parti. Le jeune cardinal de Bourbon se met à sa tête. Prise de Chartres. Edit du Roi pour l'observation de la discipline militaire. Révocation de la chambre de l'Amirauté établie à la Rochelle. Réduction de Meaux à l'obéïssance du duc de Mayenne. Prise d'Auneau & de Dourdan par le maréchal de Biron. Assemblée des princes Lorrains & du duc de Savoye à Paris. Le Pape à l'instigation de Philippe presse l'élection d'un roi Catholique. Jalousie entre les prétendans. Députation des Ligueurs en Espagne. Lettre du duc de Luxembourg au nouveau Pape. Arrivée de Marsilio Landriano Légat en France. Réduction de Château-Gaillard & de Louviers à l'obéïssance du Roi. Le prince de Conti va commander en Poitou. Arrêt du Parlement de Châlons contre les pouvoirs du Légat du Pape. Révocation de l'Edit de Juillet donné par Henri III. Arrêt du Parlement de Tours conforme à celui de Châlons. Arrêts du Parlement de Paris contre ceux de ces deux Cours. Tentative des Ligueurs sur Mante. Translation du Grand Conseil à Chartres. Assemblée des Prélats Royalistes dans cette ville

ville. Decret de cette Assemblée contre le Légat. Ambassade des Catholiques Royalistes au Pape. Le Parlement s'y oppose. Ecrits publiés pour & contre l'Interdit. Prise de Noyon par le Roi. Evasion du duc de Guise du Château de Tours. Tentative de la Chastre sur Aubigny en Berri. Défaite des Royalistes à Saint Yrier-le-Perche en Limousin. Tentative des Ligueurs sur Belac en Poitou. Exploits du prince de Conti dans cette Province. Il se rend maître de Celles en Berri.

HENRI IV. 1591.

SOMMAIRE DU LIVRE CII.

SUite des affaires de France. Guerre en Bretagne. Défaite des Ligueurs dans cette Province. Progrès du prince de Dombes. Prise de Plimeu, de Pimpol, & de Guingam. Siége de Lamballe par les Royalistes. Mort de de la Nouë. Son éloge. Levée du siége de Lamballe. Prise de Chastillon. Violence du duc de Mercœur en cette occasion. Prise du Château de Blain par ce Duc. Mort de Tournemine de la Hunaudaye. Tentative des Ligueurs sur Malestroit. Ils sont défaits proche de Saint Brieuc. Guerre en Quercy. Défaite des Ligueurs proche de Roquemadour par Anne de Levis de Ventadour. Guerre contre le duc de Savoye. Exploits de l'Esdiguiéres en Dauphiné, en Provence, & en Savoye. Défaite des Savoyards. Tentative du Duc sur Marseille. Seconde défaite des Savoyards à Vinon. Guerre aux environs de Geneve. Prise de Buringe, de Versoy, & d'Esvian par les Genevois. Guerre dans la Bourgogne & Provinces voisines. Siége d'Autun par le maréchal d'Aumont. Entreprise de ce Général sur la citadelle de Châlons.

HENRI IV. 1591. *Levée du siége d'Autun. Mort de Gregoire XIV. Son caractére. Election d'Innocent IX. Sa mort, son caractére. Suite des affaires de France. Fureur des Ligueurs de Paris. Entreprises du cardinal de Plaisance légat du Pape. Portrait du Président Brisson. Il est pendu par la faction des Seize. Le président Larcher & Tardif ont le même sort. Lettre des Ligueurs au Roi d'Espagne. Quatre des Seize pendus par ordre du duc de Mayenne. Mariage de Charlotte de la Mark avec le vicomte de Turenne. Mort de Coligny fils de l'Amiral. Son éloge. Siége de Rouen par l'armée du Roi. Discours du duc d'Aiguillon gouverneur de cette ville pour la Ligue aux habitans. Lettre du Roi à la ville de Rouen. Réponse des habitans. Lettres du duc de Parme & d'Ibarra au roi d'Espagne interceptées. Arrêt du Parlement de Rouen contre les Royalistes. Arrivée du duc de Parme au secours des assiégés. Il se rend maître d'Aumale & de Neuf-Châtel. Exploits de Villars pendant le cours du siége. Mésintelligence entre les Officiers généraux de l'armée auxiliaire.*

SOMMAIRE DU LIVRE CIII.

1592. *SUite du siége de Rouen. Le duc de Parme marche au secours. Le Roi leve le siége. Le Duc est blessé près de Caudebec. Il se rend maître de cette place. Origine du Royaume d'Ivetot. Avantage remporté par le Roi sur l'armée du duc de Parme. Pitoyable état des Espagnols. Ils repassent la Seine. Belle retraite du duc de Parme. Mort du duc de Montpensier, & du maréchal de Biron. Eloge de ce dernier. Prise d'Espernay par l'armée*

du Roi. Instances des Evêques Royalistes pour engager le Roi à envoyer une ambassade au Pape. Projet pour faire un Patriarche en France. Remontrance de l'Evêque de Beauvais au sujet des Economes établis par le Grand Conseil. Le projet d'un Patriarche est rejetté. Révocation des Economes. Autres réglemens pour la discipline Ecclésiastique. Affaires du Conclave. Eléction de Clement VIII. Voyage du cardinal de Gondi à Rome. Sentimens du Pape à l'égard de ce Prélat. Il se justifie, & obtient la permission d'entrer à Rome. Bref du Pape au cardinal de Plaisance pour l'éléction d'un Roi. Enregistrement du Bref au Parlement de Paris. Arrêt du Parlement de Châlons contre le Légat. Surprise du Pont-de-l'Arche par les Ligueurs. Prise de la Guierche & de Château-d'Isle par les Royalistes. Autres expéditions. Siége de Craon par les troupes du Roi. Le duc de Mercœur marche au secours de la place. Levée du siége. Défaite des Royalistes. Siége de Rochefort par le maréchal d'Aumont. Levée du siége. Prise de Quintin par le duc de Mercœur. Défaite des Anglois par les Ligueurs. Conspiration contre le duc de Montpensier découverte. Combat de Beaumont entre les Royalistes & les Ligueurs. Victoire du duc de Bouillon. Entreprise sur Dun par ce Duc. Conspiration du Gouverneur de Fontarabie découverte. Expédition en Guyenne. Guerre dans le Quercy & le Languedoc. Le duc de Joyeuse est battu, & se noye. Le comte du Bouchage quitte l'habit de Capucin pour se mettre à la tête de l'armée des Ligueurs. Expédition en Provence. Mort de la Vallette. Les Ligueurs s'emparent de Vienne, & des Eschelles. Prise d'Antibes par le duc de Savoye. Exploits

HENRI IV. 1592.

de Lesdiguiéres en Provence & dans le Piémont. Division en Normandie dans le parti de la Ligue.

SOMMAIRE DU LIVRE CIV.

SUite des affaires des Païs-Bas. Extrémités des Espagnols de ce côté-là. Tentative de l'armée des Etats sur l'Ecluse & sur Mastricht. Réponse des Etats aux Ambassadeurs de l'Empereur. Prise de Steenvvick & d'Oetmarsen par le comte Maurice. Il se rend maître de Coëvorden. Mort du duc de Parme. Son éloge. Ses obséques. Le comte Pierre-Ernest de Mansfeld lui succéde jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc aux Païs-Bas. Prises faites par les Anglois sur les Espagnols. Disgrace d'Antoine Perez. Conduite de Philippe II. à son égard. Perez se retire à Pau en Bearn. Morts illustres ; de Guillaume duc de Cleves ; du Prince Jean Casimir fils de l'Electeur Palatin ; d'Elisabeth d'Autriche veuve de Charle IX. De Ghislin de Boesbecq ; de Vincent Lauro, grand medecin & cardinal ; de Michel de Montagne ; de Fréderic Furio Ceriolano ; de Guillaume Landgrave de Hesse ; de Jean roi de Suéde. Mariage de Sigismond roi de Pologne avec l'Archiduchesse Anne sœur de l'Empereur. Affaire de l'éléction d'un Evêque de Strasbourg. Eléction de Jean-George de Brandebourg. Eléction du cardinal Charle de Lorraine par la faction opposée. Menaces du Cardinal. Guerre à ce sujet. L'Empereur interpose son autorité. Troubles dans la Saxe au sujet de la Religion. Peste dans l'Isle de Candie. Délibération du Divan au sujet de la guerre. Raisons pour la continuer en Perse. Raisons pour la

déclarer au roi de Fez & de Maroc. Raisons pour attaquer Malthe. Raisons pour faire la guerre au roi d'Espagne, ou aux Vénitiens. Raisons pour attaquer l'Italie, ou la Pologne. On se détermine à la guerre de Hongrie. Assan Bacha de Bosnie entre dans ce Royaume à la tête d'une armée. Prise de VVihitz par les Turcs. Palma place importante bâtie par les Vénitiens sur la Frontiére du Frioul. Sédition des Spahis à Constantinople. Suite de la guerre de Hongrie. Siége de Sisseck par Assan. Défaite des Turcs, & levée du siége. Prise de Sisseck. Siége de Fileck par les Impériaux. Prise de la place. Défaite des Turcs. Quelques peuples Catholiques de Boheme demandent la communion sous les deux espéces. Faits extraordinaires. Dent d'or née à un enfant de Silésie. Mort de Latino Latini, & de Leunclavius.

HENRI IV. 1592.

SOMMAIRE DU LIVRE CV.

1593.

AFfaires d'Allemagne. Troubles à Leipsick & à Brunsvvick au sujet de la Religion. Suite de la guerre de Strasbourg. La contestation est mise en arbitrage. Les Espagnols chassés de Nuys. Mariage de l'Eléčteur Palatin avec la fille de Guillaume prince d'Orange. Mort du duc de VVirtemberg. Voyage du roi de Pologne en Suéde. Couronnement de Christierne IV. roi de Dannemarck. Mariage du Landgrave de Hesse avec la fille du comte de Solms. Suite des affaires de Flandres. Charle de Mansfeld entre en France à la tête des troupes Espagnoles. Prise de Noyon. Autres expéditions de Mansfeld. Edit cruel de Philippe II. au sujet des prisonniers de

HENRI IV. 1593.

guerre. Siége de Gertruydenberg par le comte Maurice. Le comte de Mansfeld tente inutilement d'y jetter du ſecours. Reddition de la place. Tentative des Eſpagnols ſur le Fort de Crevecœur. Ils ſe rendent maîtres d'Oëtmarſen, du château de VVedde, & de quelques-autres petites places en Friſe. Tentative du comte de Mansfeld ſur les iſles de Zirickzée & de Tergoës. Tentative du prince d'Orange ſur Bruges. Suite des affaires de France. Convocation des Etats de la Ligue pour l'éléction d'un roi Catholique. Déclaration du duc de Mayenne, & lettre du cardinal de Plaiſance à ce ſujet. Réponſe des Catholiques Royaliſtes à l'Ecrit du Duc. Edit du Roi à ce même ſujet. Cenſure du Légat & de la Sorbonne prononcée contre la réponſe des Catholiques du parti du Roi. Les Ligueurs mettent en délibération s'ils y répondront. L'avis paſſe pour l'affirmative. Ecrit des Ligueurs à ce ſujet. Le Roi ſe rend à Mante avec la princeſſe Catherine ſa ſœur. Aſſemblée des Etats de la Ligue à Paris. Ouverture des Etats. Harangue du cardinal de Pellevé. Le Catholicon, ou Satyre Ménippée. Diſcours du duc de Feria aux Etats au nom de Philippe II. Lettre de ce Prince à ce ſujet. Réponſe du cardinal de Pellevé à cette harangue. A la ſollicitation du Légat on commence dans les Etats par examiner la matiére du Concile de Trente. Commiſſaires nommés à cet effet. Leur rapport. Cette affaire eſt remiſe à un autre tems.

SOMMAIRE DU LIVRE CVI.

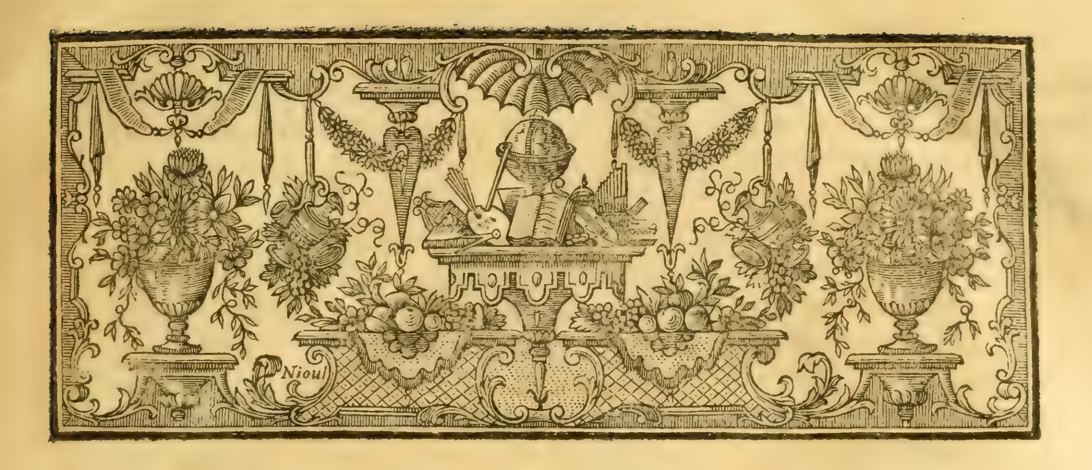
Ouverture des Conférences entre les Catholiques du parti du Roi & les députés de la Ligue. On s'assemble à Suresne. Difficultés survenuës au sujet de Rambouillet. Premiére séance. Discours de Renaud de Beaune archevêque de Bourges, où après avoir fait voir les avantages de la paix, il montre par l'Ecriture & par des éxemples, qu'on ne peut se flatter d'y parvenir, qu'en se soumettant au Roi. Réponse de Pierre d'Espinac archevêque de Lyon, qui prétend prouver qu'avant toutes choses on doit pourvoir à la sûreté de la Religion. Replique de l'archevêque de de Bourges, qui après avoir réfuté les raisons alléguées par l'archevêque de Lyon, fait voir que, ni dans l'ancienne Loi, ni dans la nouvelle, il n'a jamais été permis de se soulever contre son Prince sous prétexte de sa Religion. Seconde séance. Discours de l'archevêque de Lyon, où il tache de répondre aux exemples & aux raisons avancées par l'archevêque de Bourges. Voyage du comte de Schomberg à Paris, pour détourner le duc de Mayenne de faire un Roi. Troisiéme séance. Les Catholiques demandent du tems pour rendre compte au Roi de ce qui s'est passé. Députation de Schomberg & de Revol à ce Prince pour ce sujet, & pour l'exhorter à se faire instruire. Lettre de de Thou au duc de Bouillon, pour l'engager à ne se point opposer à la conversion du Roi. Assûrance par écrit donnée aux Protestans par les princes & seigneurs Catholiques du parti du Roi, qu'il ne se passera rien à leur préjudice dans les conférences de Suresne. Le Roi déclare qu'il est disposé à se faire instruire. Quatriéme séance.

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

L'Archevêque de Bourges fait part aux députés de la Ligue des dispositions du Roi. Ils demandent du tems pour en instruire ceux de leur parti. Division à ce sujet parmi les Ligueurs. Assemblée tenuë à ce sujet dans le logis du Légat. Le duc de Feria demande qu'on reconnoisse incessamment pour Reine l'Infante d'Espagne. Réponse de Rose évêque de Senlis à cette proposition des Espagnols. Discours d'Inigo de Mendoza aux Etats de la Ligue en faveur des droits de l'Infante. Cinquiéme séance des Conférences tenuës à la Roquette. Discours de l'archevêque de Lyon, qui renvoye au Pape la connoissance de la conversion du Roi. Réponse de l'archevêque de Bourges. Derniére séance tenuë à la Villette. Le Légat presse de nouveau l'élection d'un Roi. Les Espagnols proposent sans succès l'Archiduc Ernest au moyen de son mariage avec l'Infante. Tumulte de Paris au sujet de la rupture des Conférences. Les Espagnols demandent que les Etats s'obligent à reconnoître pour Roi celui qui sera nommé par Philippe. Les Députés s'y opposent. Arrêt du parlement de Paris pour la conservation de la Loi Salique. Différend du duc de Mayenne avec le Président le Maistre au sujet de cet Arrêt.

Fin des Sommaires du onziéme Volume.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT DIX-SEPTIÉME.[1]

Suite des affaires de France.



Près la mort du Roi Henri III. qu'un coup malheureux venoit d'enlever à la France au milieu du cours de ses victoires, les sentimens des principaux Seigneurs & Officiers de l'armée Royale se trouvérent assez partagés. La plus saine & la plus nombreuse partie jugeoit qu'il n'y avoit aucune espérance de conserver l'Etat, qu'en gardant l'ordre de la succession établi par les loix : Que si l'on s'en écartoit, on verroit s'élever en France autant de Rois, ou plûtôt de cruels tyrans, qu'on comptoit de provinces, de villes, & de gouvernemens dans ce florissant Royaume : Qu'en effet, en donnant l'exclusion à celui à qui

Sentimens différens des Seigneurs & Officiers de l'armée royale, après la mort de Henri III.

HENRI IV. 1589.

la Couronne appartenoit de droit, c'étoit en laisser la décision à la force seule, ou à la fortune : Que l'unique moyen d'éviter ce démembrement étoit donc de se soûmettre tous de concert au roi de Navarre, comme au légitime héritier : Qu'il y avoit beaucoup d'apparence que le feu Roi ne l'avoit fait venir des extrémités de la Guienne, & ne s'étoit réconcilié avec lui, que pour lui confier le maniement des affaires pendant son vivant, & pour lui assûrer le trône à sa mort, conformément aux loix du Royaume : Que la Religion ne devoit point être un obstacle à cette réünion des sujets avec leur légitime Souverain : Qu'elle seroit plus en danger par la division, suite inévitable de l'exclusion du roi de Navarre, que par l'avénement de ce prince à la Couronne ; & qu'ayant donné dans mille autres occasions tant de preuves de sa bonne foi & de son équité, il n'y avoit pas lieu de rien craindre de sa part dans celle-ci : Que la conservation du Royaume mettoit la Religion à couvert : Qu'au contraire la ruine de l'Etat l'exposoit à un péril inévitable ; parce que les hérétiques qui se trouvoient foibles par l'union de toute la nation, deviendroient redoutables si elle étoit une fois divisée : Que personne n'ignoroit en effet que la Religion n'étoit qu'un prétexte dont les factieux se servoient pour brouiller l'Etat, & pour fomenter l'esprit de révolte, en amusant le peuple imbécille de ce vain fantôme : Que le malheur tout récent du feu Roi, devenu la victime de la guerre qu'on avoit déclarée aux Protestans, en étoit une preuve convaincante : Qu'il n'y avoit pas lieu de croire que celle qu'on entreprendroit contre le roi de Navarre, fût fondée sur des vûës plus légitimes : Qu'en changeant d'objet, les factieux n'avoient point changé de but : Que leurs desseins étoient toûjours les mêmes : Qu'outre cela il seroit honteux pour la nation de ne pas tirer vengeance d'un parricide aussi exécrable ; & qu'ils ne pouvoient espérer que personne s'y portât avec plus d'ardeur qu'un Prince, qui par la disposition de la loi étoit appellé à succéder à la Couronne : Qu'ils devoient donc s'abandonner aux ordres de la Providence, qui sembloit conduire le roi de Navarre comme par la main ; & reconnoître ce Prince pour leur Souverain, après avoir exigé de lui qu'il s'engageât à

maintenir la Religion de leurs ancêtres : Que leur soûmission ne pouvoit êt e trop prompte & trop sincére : Que de là dépendoient le salut de l'Etat, & la conservation de la Religion.

D'autres soûtenoient au contraire : Qu'il falloit commencer par mettre la Religion à couvert ; & que les intérêts de Dieu toûjours infiniment jaloux de son culte, devoient marcher avant tout le reste : Que des Chrétiens véritablement zélés pour leur Religion, ne daignoient pas faire attention à des dangers tels que ceux qu'on venoit de représenter, persuadés qu'ils étoient qu'avant toutes choses il falloit chercher le Royaume de Dieu, & que c'étoit le moyen d'obtenir de sa bonté les secours nécessaires pour joüir d'une vie heureuse & tranquille : Que Dieu qui de toute éternité avoit choisi l'Eglise pour son épouse, & avoit promis de la protéger jusqu'à la fin des siécles, n'abandonnoit jamais ses véritables serviteurs ; & qu'on devoit ainsi se remettre de tout le reste aux soins infinis de sa Providence bienfaisante. Telles étoient les raisons spécieuses, dont se servoient ceux qui ne cherchoient qu'un prétexte honnête pour se retirer.

Enfin il y avoit encore un tiers parti composé de ceux qui n'en prenoient aucun dans les circonstances présentes ; & ce n'étoit pas le moins nombreux. Ceux-ci uniquement attentifs à leur sûreté particuliére, ne croyoient la trouver nulle part mieux que dans le camp, où s'étoit rassemblée toute la Noblesse Françoise, qui tant que la guerre dureroit l'emporteroit toûjours sur les autres Etats du Royaume. C'étoit même, à leur avis, le parti le plus honnête qu'on pût choisir. C'étoit là, selon eux, le poste le plus avantageux pour attendre que la fortune eût décidé ce grand différend ; après quoi le sort des armes s'étant déclaré, il leur seroit libre, disoient-ils, de se joindre au parti du vainqueur, parce qu'ils trouveroient toûjours un asyle assûré dans les villes, dont les portes ne seroient jamais fermées à quiconque voudroit s'y retirer.

Tandis que le camp étoit dans ces agitations, le nouveau Roi, qui ne sçavoit encore sur qui compter, tenoit Conseil à Meudon où il étoit logé, avec Jean la Fin sieur de Beauvais

HENRI IV. 1589.

Conseil tenu par le Roi de Navarre, à l'occasion de cette révolution.

la-Nocle, Jean de Chaumont ſieur de Guitry, Jacque de Segur, & quelques autres de ſes plus zélés ſerviteurs, ſur le parti qu'il avoit à prendre. La plûpart prétendoient, que dans ces commencemens ce Prince devoit d'abord penſer à ſa ſûreté ; qu'ainſi il falloit qu'il marchât vers la Loire à la tête des troupes qu'il pourroit retenir à ſon ſervice, & dont l'affection lui ſeroit connuë ; que par ſa préſence, & celle de ſon armée, il s'aſſûreroit de Tours, où le feu Roi avoit mis, comme en dépôt, tout ce qui a coûtume d'annoncer la préſence & la majeſté de nos Souverains, & qu'il s'aſſûreroit auſſi de toutes les villes voiſines : Qu'elles ſerviroient comme de rempart à la Guienne, que ce Prince laiſſeroit derriére lui ; Et que de-là il lui ſeroit aiſé dans la ſuite de porter la guerre dans les Provinces ſituées en deçà de cette riviére.

Le Roi paroiſſoit d'abord aſſez diſpoſé à prendre ce parti, qui en effet lui paroiſſoit le plus ſûr. Perſuadé que de vouloir conſerver en même tems le païs ſitué en deçà de la Loire, & celui qu'il poſſédoit au delà, c'étoit riſquer de perdre l'un & l'autre : pour s'aſſûrer des Provinces, dont il ſe voyoit déja le maître, il étoit prêt d'abandonner le reſte pour quelque tems, lorſque Guitry le fit changer d'avis. C'étoit un homme de poids, d'une éloquence mâle, & diſtingué également par ſa bravoure, & par ſa prudence. Il repréſenta que les ennemis ne manqueroient pas d'attribuer à la peur la retraite du Roi, & de la regarder comme une fuite : Que les premiers ſuccès d'une guerre dépendoient de la réputation qu'on ſe faiſoit d'abord ; & que pour s'attirer l'eſtime des peuples, ſi néceſſaire à l'affermiſſement d'un nouveau régne, on pouvoit ſans crainte riſquer quelque choſe : Que d'ailleurs le danger n'étoit pas auſſi grand, qu'il le paroiſſoit du premier coup d'œil : Que parmi la Nobleſſe d'en deçà de la Loire, on comptoit encore pluſieurs Seigneurs zélés pour le ſervice du Roi, qui, ſi ce Prince tenoit bon, ſe feroient un point d'honneur de ne pas le livrer à ſes ennemis ; & qu'au contraire s'ils s'appercevoient qu'il eût la moindre défiance de ſes forces, & qu'il ſongeât à abandonner les Provinces d'en deçà de la Loire, où ils avoient tous leurs biens, ils ne manqueroient pas de ſe

retirer sur le champ. Il ajouta qu'on devoit compter particulierement sur les troupes Suisses nouvellement arrivées : Que M. de Sancy avoit sur elles beaucoup de crédit & d'autorité ; & que par son entremise il ne seroit pas impossible de les retenir au service du Roi, si elles le voyoient dans la résolution de rester en deçà de la Loire : Qu'au contraire, si ce Prince s'éloignoit de la Seine, elles ne manqueroient pas de demander leur congé, sous prétexte que leurs ordres étoient expirés par la mort de son prédecesseur : Qu'ainsi il étoit d'avis qu'on tentât d'abord ce moyen, avant que de se déterminer à aucun parti.

Les Suisses viennent offrir leurs services au Roi.

Cet avis l'emporta ; & il fut résolu qu'avant toutes choses on commenceroit par négocier avec les Suisses. Il arriva heureusement que, sans être prévenu, Sancy avoit déja formé le dessein de rendre au Roi le service, que Guitry avoit assuré qu'on pouvoit attendre du zéle & de l'affection de ce Ministre. A peine fut-il instruit de la mort du Roi Henri III. qu'il assembla tous les Officiers généraux des troupes Suisses, & leur fit un discours plein de feu, dans lequel il leur représenta que de leur zéle, & de leur attachement dépendoit le salut du Roi & de l'Etat : Que la noblesse Françoise qui, malgré ses bonnes intentions pour le nouveau Roi, ne pouvoit cependant s'empêcher de trembler à la vûë de la révolte précipitée de tant de villes, n'attendoit que le moment qu'ils se déclarassent, pour suivre aussitôt leur éxemple : Que s'ils paroissoient balancer un instant à prendre leur parti, on alloit voir cette Noblesse se débander, & abandonner le salut dn Royaume, pour chercher dans la retraite les moyens de pourvoir à sa propre sûreté. Il les conjura donc par les nœuds sacrés de l'alliance qu'ils avoient contractée avec nos Souverains, de rester dans le camp, & de s'engager à servir le Roi, du moins encore pendant quelque tems ; ajoûtant que ce service seroit non-seulement avantageux à leur Nation, qui avoit toûjours regardé la France comme le plus sûr appui de leur République ; qu'il leur feroit même un honneur infini, & que la postérité la plus reculée leur seroit à jamais redevable d'avoir préservé d'une ruine prochaine un des plus puissans Etats de l'Europe, dont le salut intéressoit non-seulement

HENRI IV 1597.

la nation Françoiſe, mais même tout l'univers Chrétien : Que le Roi certainement ne prendroit ſon parti, que ſuivant la réſolution à laquelle ils ſe détermineroient ; & qu'il regarderoit leur déclaration, quelle qu'elle fût, comme un préſage infaillible du bon, ou du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes.

Il y avoit dans cette aſſemblée quelques Officiers, qui n'étoient pas trop bien intentionnés pour le Roi. Ils n'oſérent à la vérité s'oppoſer ouvertement au parti que M. de Sancy leur propoſoit ; mais pour ſe diſpenſer de l'accepter, ils repréſentoient qu'ils n'avoient point d'ordres ; que leurs pouvoirs étoient expirés par la mort du feu Roi ; & qu'il ne leur étoit pas permis de ſe déclarer, ſans avoir auparavant inſtruit les Cantons des propoſitions qu'on leur faiſoit. Sancy remontroit au contraire que c'étoit moins avec Henri III. que le corps Helvétique avoit fait alliance, qu'avec la couronne de France, qui ne meurt jamais ; & qu'étant légitimement dévoluë à Henri de Bourbon par droit de ſucceſſion, il devoit être regardé dès-lors comme Monarque ſouverain de l'Empire François : Que le Roi ne meurt point en France, où le mort ſaiſit le vif : Qu'ainſi l'alliance ſubſiſtoit toûjours : Que le Roi n'empêcheroit pourtant point qu'ils ne ſatisfiſſent à ce qu'ils croyoient que leur devoir exigeoit d'eux : Qu'ils pourroient députer quelques-uns de leur corps, pour informer les Cantons de ce changement ; mais qu'en attendant qu'ils en euſſent reçû réponſe, ce Prince leur demandoit une grace, qu'ils ne pouvoient lui refuſer, ſans donner atteinte aux traités ; que c'étoit de ne point ſe retirer, & de reſter encore quelques mois à ſon ſervice, ſans éxiger cependant le payement de leurs appointemens ; que dans les circonſtances fâcheuſes, où le Roi ſe trouvoit, il ne conviendroit pas de lui faire une pareille demande, qui pourroit d'ailleurs cauſer de nouveaux troubles.

Après que les Suiſſes eurent délibéré ſur ces propoſitions de Sancy, les ſentimens ſe trouvant encore partagés, ce Miniſtre, pour les intimider, fit agir ſous main quelques-uns des Officiers qui étoient dans ſes intérêts, & ſur leſquels il comptoit. Ceux-ci firent entendre aux autres que

s'ils prenoient le parti d'abandonner le nouveau Roi, ils ne pouvoient manquer d'être attaqués dans leur retour par les garnisons de tant de villes ennemies, qui se trouvoient sur leur passage ; & que peut-être ils seroient obligés de se soumettre à des conditions honteuses, qui déshonoreroient toute leur Nation. Ce dernier motif contribua, dit-on, plus qu'aucun autre, à les déterminer. Il fut résolu, que sur le champ ils iroient reconnoître le nouveau Roi ; qu'ils s'engageroient à rester encore deux mois à son service ; & que cependant ils députeroient aux Cantons, pour leur demander de nouveaux ordres. Il ne fut pas ensuite difficile de les faire consentir à ne point éxiger le payement de leurs appointemens. Ils conçurent aisément, que sans cela le Roi leur seroit fort peu obligé du service, qu'ils prétendoient lui rendre, en restant dans son camp. D'ailleurs ils sçavoient que ce Prince n'étoit pas alors en état de leur fournir de l'argent comptant.

Sancy, après cet accord, étoit sur le champ monté à cheval, suivi de quarante de leurs principaux Officiers, pour aller trouver le Roi, lorsqu'il rencontra Guitry, que ce Prince lui envoyoit ; celui-ci n'eut pas plûtôt appris de Sancy ce qu'il avoit négocié avec les Suisses, & que l'affaire qui l'amenoit, dont il avoit fait espérer au Roi un heureux succès, étoit déja concluë, qu'après avoir félicité ce Ministre, & lui avoir fait les complimens que méritoit un si important service, il retourna à toute bride en donner avis au Roi, tandis que Sancy accompagné des Suisses s'avançoit au petit pas.

Henri reçut une véritable joye, en apprenant cette nouvelle ; & il ne fut plus mention de l'avis, qui avoit paru d'abord balancer celui de Guitry. Dès-lors on ne parla plus de marcher vers la Loire ; & il fut résolu tout d'une voix de faire la guerre en deçà. Le Roi s'avança d'un air riant, pour aller recevoir cette députation. Sancy eut l'honneur d'être embrassé de ce Prince, qui donna ensuite le plus gratieusement du monde sa main à baiser à tous les Officiers Suisses, en leur faisant mille remercimens, & les assûrant qu'il n'oublieroit jamais que c'étoit à eux qu'il étoit redevable du salut de sa personne & de son Etat. De-là il prit

HENRI IV. 1589.

la route de ſaint Cloud, où il alla loger à la maiſon de du Tillet ſituée au bas du bourg, afin d'éviter le triſte appareil de celle de Gondy bâtie ſur la hauteur, où le feu Roi étoit mort le matin. Là il ſe fit un grand concours de Seigneurs, & de Gentilshommes qui vinrent du camp, pour ſaluer ce Prince. Cependant il prit le deüil tel que nos Rois ont coûtume de le porter, & fit tendre tous ſes appartemens des tapiſſeries, & autres ameublemens violets, qui ſervoient actuellement à ſon prédeceſſeur, lorſqu'il fut aſſaſſiné, parce qu'il étoit en deüil depuis la mort de la Reine mere. Ainſi la Cour ne changea point de face, en changeant de maître.

Néanmoins on murmuroit encore aſſez hautement dans le camp au ſujet de la religion du nouveau Roi. A la vérité tout le monde convenoit que dans les circonſtances préſentes, où les plus fermes appuis du Trône étoient ébranlés, il n'y avoit qu'un coup du Ciel qui, pour aſſûrer la ſucceſſion à la Couronne, eût pû donner à la France un Prince doüé de tant de vertus, & célebre par tant de ſuccès. Mais on ne trouvoit pas encore que cela ſuffît, pour mettre la Religion en ſûreté. Ainſi l'après-midi, ce qui ſe trouvoit dans le camp de Seigneurs & de Conſeillers d'Etat, preſque tous gens d'épée, s'aſſemblérent dans la maiſon de Gondy. Là on délibéra ſi on reconnoîtroit le Roi de Navarre; & les avis furent d'abord aſſez partagés. Il s'en trouva qui prétendoient qu'on devoit renvoyer cette affaire à la déciſion des Etats, qu'on convoqueroit pour ce ſujet; & que cependant il ne falloit faire aucune démarche qui pût préjudicier à la liberté de cette aſſemblée. Ceux-là, lorſqu'ils parloient du nouveau Roi, l'appelloient encore le Navarrois; & ajoûtoient que ce Prince étoit à un degré trop éloigné de la Couronne, pour qu'on dût ſe déclarer en ſa faveur, ſans y avoir auparavant penſé mûrement, ſur-tout s'il y avoit à craindre que cette démarche ne mît l'Etat en danger, & ne l'exposât à une ruine irréparable. D'autres, ſans s'éloigner de ce ſentiment, étoient bien d'avis de remettre la déciſion de cette affaire au jugement des Etats; mais pour ne pas paroître révoquer abſolument en doute les droits de Henri, ils croyoient qu'en attendant il falloit toûjours reconnoître

reconnoître ce Prince pour Généraliſſime de l'armée, & en cette qualité lui prêter obéïſſance. Le plus grand nombre ſoûtenoit au contraire, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il falloit inceſſamment le reconnoître pour Roi, ſans mettre aucunes bornes à l'obéïſſance qu'on étoit obligé de lui jurer; que le moindre retardement pouvoit être d'un préjudice infini; & qu'en laiſſant douteux le droit de ce Prince à la Couronne, on donneroit le tems aux différents partis qui s'étoient formés dans le Royaume, de ſe réünir; ce qui les rendroit beaucoup plus difficiles à détruire dans la ſuite.

Henri IV. reconnu par toute l'armée.

Ce ſentiment l'emporta enfin, & il fut réſolu qu'après avoir pris toutes ſes ſûretés, on prêteroit ſerment de fidélité à Henri de Bourbon, comme à l'héritier légitime de la Couronne. En conſéquence ce Prince, ſuivant la formule du ſerment ordinaire aux Têtes couronnées, s'engagea, foi & parole de Roi, à conſerver dans le Royaume la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans toute ſa pureté; à ne faire aucune innovation, ni changement dans ſes dogmes & ſa diſcipline; & à ne conférer les bénéfices, & autres dignités Eccléſiaſtiques, qu'à des ſujets capables, & faiſans profeſſion de la Religion Catholique, conformément à ce qui s'étoit toûjours pratiqué juſqu'alors. Enſuite il renouvella l'aſſûrance qu'il avoit donnée pluſieurs fois avant ſon avénement à la Couronne, de ſe ſoûmettre au ſujet de la Religion à la déciſion d'un Concile général ou National, qu'il auroit ſoin de faire aſſembler dans le terme de ſix mois, s'il étoit poſſible, promettant de ne ſouffrir cependant dans toute l'étenduë du Royaume, l'exercice public d'aucune autre Religion, que de la Catholique, Apoſtolique, & Romaine, excepté dans les places dont les Proteſtans étoient actuellement en poſſeſſion, conformément au traité paſſé au mois d'Avril dernier entre ce Prince & le feu Roi; ce qui auroit lieu juſqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné, ou par une pacification générale, ou par une aſſemblée des Etats qui ſe tiendroit dans ſix mois. Il s'engagea outre cela à ne confier le commandement des villes & places du Royaume dont il ſe rendroit maître dans le cours de cette guerre, qu'à des Catholiques,

HENRI IV. 1589.

excepté cependant de celles, dont il avoit été autrement ordonné par le traité passé avec le feu Roi ; comme aussi de ne nommer que des Catholiques aux charges, gouvernemens, & autres emplois publics, avec la restriction précédente en faveur des places qui étoient entre les mains des Protestans. Enfin il promit de maintenir les Princes, Ducs, & Pairs du Royaume, les grands Officiers de la Couronne, les Seigneurs, Gentilshommes, & autres ses fidéles sujets, dans la possession paisible de tous leurs biens, emplois, immunités, libertés, & priviléges ; de prendre un soin particulier des fidéles serviteurs du feu Roi ; & de tirer une vengeance rigoureuse & à jamais mémorable, du parricide affreux commis dans la personne de ce Monarque.

Après avoir fait jurer au nouveau Roi l'observation de ces articles, les Princes du sang, les Ducs & Pairs, les grands Officiers de la Couronne, les Seigneurs, & Gentilshommes qui se trouvoient alors au camp, reconnurent à leur tour Henri IV. roi de France & de Navarre, pour leur légitime Souverain, conformément aux loix du Royaume ; lui prêtérent serment de fidélité ; & lui firent offre de leurs biens, de leurs vies, & de leurs services, pour exterminer les rebelles qui aspiroient à se rendre les tyrans de la Nation ; le tout aux conditions que j'ai rapportées ; c'est-à-dire, de convoquer les Etats, & de satisfaire aux engagemens que ce Prince avoit pris au sujet de la Religion. En même tems ils demandérent qu'il leur fût permis de députer au Pape, pour l'informer de la démarche qu'ils venoient de faire, aussi bien que des raisons qui les y avoient engagés, & pour obtenir de S. S. ce qu'ils jugeroient le plus avantageux & le plus nécessaire pour le bien & la conservation de la Religion, du Roi, & de l'Etat. Enfin ils suppliérent ce Prince, en qualité de souverain protecteur des loix, & de pére commun de tous ses sujets, aux biens & aux maux desquels il devoit être également sensible, de punir, comme ils le méritoient, les auteurs du perfide attentat, de l'assassinat cruel, de l'abominable parricide, commis dans la personne du feu Roi leur Seigneur, & le meilleur de tous les Princes, & d'en faire un exemple dont le souvenir pût passer jusqu'à la postérité la plus reculée.

Cette reconnoiſſance ſe fit le 4. d'Août ; & on en dreſſa un acte qui fut ſigné d'un côté par le Roi ; de l'autre, par François de Bourbon prince de Conti, François de Bourbon duc de Monpenſier, Henri d'Orleans duc de Longueville, François de Luxembourg duc de Piney, Louis de Rohan duc de Monbazon, Armand de Biron, & Jean d'Aumont maréchaux de France, Joachim de Dinteville lieutenant de Roi de Champagne, les deux fréres Nicolas & Louis d'Angennes, Joachim de Châteauvieux, Charle de Balſac ſieur de Clermont, & Jean d'O ſieur de Manou, tous trois capitaines des Gardes du corps, François du Pleſſis ſieur de Richelieu grand Prévôt de l'Hôtel, Charle & François Martel, le baron de Renty, Gilbert de la Curée, & pluſieurs autres.

Retraite du duc d'Eſpernon.

Parmi les Seigneurs qui ſe trouvoient alors au camp, il y en eut pluſieurs qui, quoiqu'ils approuvaſſent fort cette démarche, quoique même ils euſſent été des premiers à preſſer l'exécution de ce qui venoit de ſe faire, refuſérent cependant de ſouſcrire cet acte, pour ne pas préjudicier à leur rang. De ce nombre fut Jean Louis de Nogaret duc d'Eſpernon. Comme ſa qualité de Duc & Pair le mettoit au-deſſus des maréchaux d'Aumont & de Biron, il refuſa de ſigner après eux. Ceux-ci ſoûtenoient au contraire qu'à l'armée leur charge ne leur permettoit point de reconnoître de ſupérieur, & que par conſéquent ils avoient droit de ſigner les premiers immédiatement après les Princes. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé ; & c'en fut aſſez pour mécontenter le Duc. Auſſitôt après, ſous prétexte de quelques affaires domeſtiques, à l'occaſion deſquelles il avoit déja obtenu, diſoit-il, un congé du feu Roi, il partit ſuivi de ſes troupes, & de pluſieurs autres qui ne cherchoient qu'une occaſion pour ſe retirer ; paſſa par la Touraine, d'où il arriva à Loches, une des places des plus conſidérables du Royaume, dont il avoit donné lui-même le gouvernement à Sallerm, traverſa le Poitou, & ſe rendit enfin à Angoulême.

Diſcours du Roi à cette occaſion.

Le Roi quoique très-ſenſible à cette retraite, qui pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites, diſſimula ſagement ſon reſſentiment. Cependant, comme à l'exemple du duc d'Eſpernon,

HENRI IV. 1589.

la plûpart des autres Seigneurs demandoient aussi leur congé, ce Prince les assembla, & leur parla en ces termes. » Vous » sçavez tous quels ordres le feu Roi mon prédécesseur d'heu- » reuse mémoire m'a donnés, & ce qu'il m'a recommandé en » mourant. C'est principalement de maintenir mes sujets, » soit Catholiques, ou Protestans, dans une liberté égale, » jusqu'à ce qu'un Concile canonique, Général, ou Natio- » nal ait décidé ce grand différend. Je lui ai promis & juré » d'exécuter fidélement ce qu'il m'ordonnoit; & je regarde » comme un de mes premiers devoirs d'être exact à ma pa- » role. Je vous parle de la sorte, parce que j'ai appris qu'il y » a certains particuliers dans mon armée, qui se font scru- » pule de rester à mon service, à moins que je n'embrasse » la Religion Catholique. Sans doute ils m'ont crû assez » foible, pour s'imaginer pouvoir me forcer par là à abjurer » ma Religion, & à manquer à ma parole. Mais je suis bien » aise de leur déclarer ici en présence de vous tous, que j'ai » exprès assemblés pour ce sujet, que j'aimerois mieux que » ce jour fût le dernier de ma vie, que de faire aucune dé- » marche qui pût donner lieu de me soupçonner d'avoir » chancellé dans ma foi, ou d'avoir songé à renoncer à la » Religion dont j'ai fait profession jusqu'ici, avant que d'a- » voir été mieux instruit par un Concile légitime, à l'auto- » rité duquel je me soûmets. Que quiconque a si mauvaise » opinion de moi se retire donc dès qu'il lui plaira, je compte » plus sur cent bons François, que sur deux cens qui au- » roient des sentimens si indignes. En effet Dieu protége » toûjours les gens de bien. A l'égard de ceux qui tiennent » ces sortes de discours, on voit bien qu'ils ont pris il y a » déja longtems, des engagemens avec les ennemis de » l'Etat, & qu'ils n'oseroient paroître dans des lieux où il » faut faire preuve d'une véritable vertu : Qu'ils demandent » donc leur congé dès qu'ils le jugeront à propos; ils me » trouveront plus dispolé à le leur accorder, qu'ils n'ont » d'envie de l'obtenir. Tout ce qui me fait de la peine, c'est » qu'ils déshonorent par là le nom François. Du reste quand » même vous m'abandonneriez tous, ce que je n'ose penser, » il me reste encore assez d'amis pour pouvoir sans vous, & à » votre honte, avec le seul secours de leurs bras, maintenir

» les droits de mon autorité. Mais dûs-je me voir privé mê-
» me de ce ſecours, le Dieu qui, comme vous en avez été
» témoins vous-mêmes, m'a conduit depuis mon enfance
» comme par la main, & m'a comblé de ſi grands bienfaits,
» qu'ils paſſent la portée de l'eſprit humain, ne m'abandon-
» nera jamais. Oüi, je ne crois pas que le Seigneur ſe ſoit
» déclaré pour David avec plus de bonté, & ait operé en
» ſa faveur tant de merveilles, que lorſque contre l'attente
» de tout le monde, il m'a conduit lui-même juſque ſur le
» Trône par tant de travaux & au travers de tant de dan-
» gers ; je ne doute nullement qu'après m'y avoir placé
» malgré tant d'obſtacles, il ne m'y conſerve, & ne me pro-
» tége contre les efforts de mes ennemis ; non pour l'amour
» de moi, mais pour le ſalut de tant d'ames, qui gémiſſant
» ſous le joug de la plus cruelle tyrannie, implorent ſans
» ceſſe ſon ſecours, & pour la liberté deſquelles il a daigné
» ſe ſervir de mon bras. Que ces boutefeux apprennent donc
» à ſe taire ; & qu'ils ſe mettent une fois bien dans l'eſprit,
» que je n'eſtime pas aſſez le royaume de France, ni l'em-
» pire même de l'Univers entier, pour, dans la vûë de le
» poſſéder, renoncer à une Religion que j'ai, pour ainſi
» dire, ſucée avec le lait, ou pour embraſſer jamais une au-
» tre doctrine, que celle qui me ſera propoſée par un Con-
» cile canonique, comme je m'en ſuis déja expliqué. Vous
» ſçavez que je ſuis François, que j'ai le cœur franc, ſincére,
» & ennemi de toute duplicité. Depuis plus de dix-ſept ans
» que je ſuis roi de Navarre, je ne penſe pas avoir jamais
» manqué à ma parole, quoique j'aye eu plus d'occaſions
» que perſonne, de me venger de la maniére indigne dont
» j'avois été traité par mes ennemis. Du reſte conſidérez,
» je vous prie, s'il ne doit pas être bien dur & bien fâcheux
» pour moi qui ſuis votre maître, tandis que je vous laiſſe
» une entiére liberté de conſcience, de voir parmi vous des
» gens des moins diſtingués, prétendre me forcer à me con-
» former à leurs opinions chimériques. Cette prétention
» eſt-elle raiſonnable ? Je m'en rapporte à votre jugement,
» & à celui de toute la Nation. En même tems je vous prie
» d'adreſſer pour moi vos vœux au Seigneur, afin qu'il m'é-
» claire dans mes vûës, qu'il dirige mes deſſeins, qu'il béniſſe

HENRI IV. 1589.

" mes efforts. Priez-le, au cas que je fasse quelque faute, " car je reconnois que je suis homme comme un autre, ou » que je manque à quelqu'un de mes devoirs, de me faire » la grace de m'en corriger, & de m'assister dans toutes mes » démarches des lumiéres de son Esprit-Saint, pour l'ac- » croissement du royaume de Jesus-Christ, la tranquillité » de la France, & le soulagement de mes sujets. «

Il n'y eut que Louis de l'Hôpital sieur de Vitry, & quelques autres Gentilshommes qui abandonnérent absolument le parti du Roi. C'étoit par principe de conscience, disoit Vitry, qu'il faisoit cette démarche. Quoi qu'il en soit, il montra en cette occasion qu'il n'étoit pas du moins si tendre sur la reconnoissance. Il y avoit peu de tems que le feu Roi lui avoit donné le gouvernement du château de Dourdan en Beausse; & au lieu de songer à tirer vengeance du détestable parricide commis dans la personne de son bienfaicteur, il abandonna cette place; pour faire voir, disoit-il, qu'il ne cherchoit pas à tirer avantage de sa retraite. Jacque Argenti Ferrarois, qui étoit au service du duc de Nemours, s'en mit sur le champ en possession. Cependant l'acte contenant les assûrances que le Roi avoit données à son avénement à la Couronne, & le serment qui en conséquence lui avoit été prêté par les Princes, Ducs, & Seigneurs de l'armée, fut lû & publié le 14. d'Août au Parlement séant à Tours, avec un applaudissement général. On en répandit ensuite des copies dans les provinces; & elles ne contribuérent pas peu à contenir plusieurs particuliers dans le devoir.

Réduction de plusieurs villes du Royaume à l'obéïssance de Henri IV.

Après avoir mis ordre à ses affaires, autant que les conjonctures pouvoient le permettre, & s'être assûré des Seigneurs, le nouveau Roi commença son régne par une action que sa piété lui inspira. La fureur des Ligueurs contre Henri III. n'avoit que trop éclaté du vivant de ce Prince, par l'horrible attentat commis sur sa personne. Henri IV. appréhenda, qu'après un coup si détestable, ils ne portassent des mains sacriléges jusque sur ses cendres; & pour prévenir cet accident, il résolut de mettre en lieu sûr le corps du feu Roi. Ainsi il partit pour Compiégne, suivi de toute son armée. Sur sa route il se rendit maître de Meulan, de Gisors, & de Clermont en Beauvoisis. Ensuite après avoir mis

à Compiégne le corps de Henri III. en dépôt dans l'église de S. Corneille, il tint Conseil avec les Seigneurs & chefs de son armée, sur le parti qu'il avoit à prendre. Là il y fut résolu, puisque l'ennemi ne paroissoit point en campagne, de partager l'armée. On donna une partie des troupes au duc de Longueville gouverneur de Picardie, qui avoit à sa dévotion presque toute la Noblesse de cette province. Le maréchal d'Aumont eut le commandement d'un autre corps, avec ordre de passer en Champagne, pour tenir en bride les villes de la Ligue, & maintenir les bonnes intentions de la Noblesse qu'on renvoyoit dans ses terres, & à qui il auroit été difficile de faire reprendre les armes, si elle n'eût vû dans sa province un Chef du parti du Roi, toûjours en état de se mettre à sa tête. Au reste ces deux corps devoient se rejoindre, au cas que l'ennemi attaquât l'une ou l'autre de ces provinces.

Henri se réserva le commandement du troisiéme corps, qui étoit le plus nombreux. A la suite de ce Prince étoient le prince de Conti; le duc de Monpensier; Charle bâtard d'Orleans Grand-Prieur de France, Colonel général de la cavalerie légére; le maréchal de Biron (1); Charle de Monmorenci sieur de Damville colonel des Suisses; François de la Tugie sieur de Rieux, maréchal de Camp; François de Coligny de Chatillon colonel de l'infanterie Françoise; Jacque Nompar de Caumont sieur de la Force; & grand nombre d'autres Gentilshommes. Cette armée étoit composée en tout de mille chevaux tous en bon ordre, de deux régimens Suisses, & de trois mille hommes d'infanterie Françoise. A la tête de ces troupes, le Roi abandonna le projet de s'approcher de la Loire, & de marcher vers Tours où il avoit convoqué les Etats pour la fin du mois d'Octobre; mais pour ne pas laisser trop loin derriére lui Pontoise, Senlis, Etampes, & Meulan, dont il n'étoit maître que depuis peu, & pour s'assûrer en même tems une retraite par terre & par mer, en cas d'accident; il prit la route de Normandie. Son dessein étoit de fortifier par sa présence le peuple & la

(1) Armand de Gontaut Seigneur de Biron, qu'Henri III. avoit fait Maréchal de France en 1577. pére de Charle duc de Biron, qui eut le bâton en 1594.

HENRI IV. 1589.

Nobleſſe de cette province, (une des plus conſidérables du Royaume, & d'où pendant tout le tems de la guerre il tira de très-grands ſecours,) dans les bonnes diſpoſitions où ils étoient déja à ſon égard. D'ailleurs il eſpéroit, en feignant de vouloir faire quelque entrepriſe ſur les villes qui tenoient de ce côté-là pour la Ligue, pouvoir empêcher les ennemis d'attaquer les places qu'il occupoit autour de Paris, & donner par là à ſon parti le tems de s'y fortifier.

Dans cette vûë, ce Prince côtoyant toûjours la Seine, arriva au village du Pont S. Pierre, où du Rolet gouverneur du Pont-de-l'Arche, petite ville ſituée à quatre lieuës au-deſſus de Roüen, & juſqu'où monte la marée, vint le ſalüer & l'aſſûrer de ſon obéïſſance. De là Henri ſe rendit à Darnetal, bourg voiſin de Roüen, fameux par ſes manufactures de draps, où il campa, & d'où il alla à la tête de quatre cens chevaux, faire une courſe juſqu'aux portes de Dieppe.

Cette ville ſituée ſur la mer, a un port très-avantageux, pour recevoir les ſecours qu'on peut tirer de l'Angleterre & de la Hollande. Aymar de Chaſtes commandeur de l'Ordre de Malthe, & proche parent du duc de Joyeuſe, en étoit alors gouverneur. C'étoit un homme d'une probité reconnuë, également diſtingué par ſa valeur & par une fidélité à l'épreuve, vertu bien rare dans ce tems-là. De Chaſtes n'eut pas plûtôt avis de la marche du Roi, qu'il lui envoya Philippe Canaye ſieur de Freſnes, qui depuis peu étoit arrivé d'Angleterre à Dieppe, avec ordre d'offrir de ſa part cette ville à ce Prince pour s'y retirer quand bon lui ſembleroit. Du reſte il n'exigeoit de lui aucunes ſûretés; ce qui étoit directement contraire à ce que pratiquoient alors la plûpart des gouverneurs, qui ne recevoient guéres dans leurs places de Seigneurs plus puiſſans qu'eux, ni le Prince même leur Souverain, ſans prendre auparavant beaucoup de meſures, ou ſans tirer d'eux des ſommes conſidérables.

Tout devoit être naturellement ſuſpect à Henri au commencement d'un nouveau régne. Ce Prince n'avoit d'ailleurs encore aucunes preuves de la fidélité du Commandeur. Mais d'un autre côté il étoit pour lui d'une conſéquence infinie d'avoir en Normandie une place qui lui ſervît dans le

beſoin,

besoin, comme d'une retraite assûrée, d'où il pût de loin laisser gronder l'orage, tandis qu'il prendroit tranquillement ses mesures. Cette réflexion le détermina; il résolut de tenter l'avanture, & de voir par lui-même, si l'effet répondroit aux promesses qu'on lui faisoit.

De Chastes de son côté étoit trop sensé & trop équitable, pour ne pas s'appercevoir de l'embarras où il mettoit le Roi par la proposition qu'il lui avoit fait faire. Ainsi pour donner à ce Prince une preuve signalée de son attachement, & lever en même tems tous ses ombrages, il alla le recevoir hors de sa place à la tête de toute sa garnison; & après lui avoir rendu ses devoirs, il lui dit : Qu'il ne restoit plus de troupes dans Dieppe : Que la ville & le château étoient ouverts à S. M. Qu'elle pouvoit en envoyer prendre possession par qui bon lui sembleroit : Que pour lui il n'y remettroit le pied que quand elle y auroit fait entrer garnison, & s'en seroit parfaitement assûrée. » Il est vrai, lui repartit le Roi » avec bonté, & j'aime mieux me voir obligé de me justi» fier, que de le nier. Oüi, j'ai paru douter de votre fidé» lité; & c'est ce qui vous engage à venir avec tant d'em» pressement & de générosité, vous soûmettre à des loix, » que d'autres auroient le front de vouloir m'imposer. Pre» nez-vous en aux tristes circonstances où je me trouve, qui » me forcent à ne me fier à personne. Aujourd'hui donc » qu'il ne m'est plus permis de douter de votre attachement, » après le témoignage éclatant que vous m'en donnez, c'est » à moi à répondre par une confiance entiére à un zéle si » sincére & si obligeant. Je ne pouvois certainement en faire » l'épreuve dans une conjoncture plus délicate, ni plus pres» sante. Aussi si j'avois à choisir dans mon armée quelqu'un à » qui je voulusse confier la ville & le château de Dieppe, je » n'y trouverois personne qui en fût plus digne que vous. » Rentrez donc dans la place vous & vos troupes; continuez » à y faire votre devoir; & contentez-vous du témoignage » autentique que je rends en ce jour à vous-même, & à » toute la nation, aussi-bien qu'à toute la posterité, que » c'est à votre zéle que je suis redevable de mon salut, & » de celui de tout mon Royaume.

Après ce compliment, le Roi embrassa de Chastes, à qui

HENRI IV. 1589.

il donna milles marques de sa reconnoissance. Ensuite il s'avança vers la ville, faisant toûjours marcher le Commandeur à ses côtés ; & il y fut reçu avec toutes les démonstrations de joye qu'il pouvoit souhaiter. Gaspard de Pellet sieur de la Verune gouverneur de la ville & du château de Caën, place très-forte, & parent du commandeur de Chastes, ne fut pas longtems sans suivre son exemple ; & il envoya aussitôt après assûrer le Roi de son obéïssance. Par là Henri se vit maître tant que la guerre dura, de toute la basse Normandie ; & il en tira des fonds considérables pour l'entretien de ses troupes.

Tandis que ce Prince étoit à Dieppe, cette ville lui porta ses plaintes contre la garnison de Neuf-Châtel, petite place du païs de Caux, éloignée d'environ deux lieuës & demie. Le sieur de Châtillon Gentilhomme de la province en étoit gouverneur, & les Dieppois se trouvoient insultés en passant dans ce voisinage. Ainsi sur leurs remontrances, de Guitry & du Halot ayant eu ordre de marcher de ce côté-là, se rendirent maîtres de la place, & taillérent en piéces sept cens païsans qui marchoient pour la secourir.

Délivrés de cette inquiétude les Dieppois formérent de plus grands desseins. Ils proposérent au Roi de faire le siége de Roüen, & offrirent pour cela leurs bourses & leurs services. Ce Prince comprit toute la difficulté de l'entreprise, & que dans les circonstances présentes il ne devoit pas s'y engager témérairement. Cependant comme il étoit persuadé d'ailleurs, que pour donner de la réputation à ses armes il étoit bon qu'on crût qu'il méditoit de grands projets, il ne rejetta point absolument les offres de ceux de Dieppe, & leur promit d'en conférer avec les Officiers généraux de son armée qu'il avoit laissés au camp. De Dieppe il se rendit à Darnetal ; & après avoir communiqué ce projet au duc de Monpensier & au maréchal de Biron, ils convinrent entr'eux de faire tous les mêmes préparatifs, que si le Roi eût eu réellement dessein de former le siége de Roüen, persuadés que ces apparences contribueroient du moins à rompre les vûës que les ennemis pourroient avoir sur les places que ce Prince possédoit autour de Paris. On commença donc par brûler & ruiner tous les moulins qui étoient aux environs de

Roüen, ce qui causa un dommage considérable à cette ville; & c'en fut assez pour faire reüssir le dessein du Roi. Aussitôt le duc d'Aumale & le comte de Brissac, qui étoient dans Roüen à la tête d'une cavalerie nombreuse, mandérent au duc de Mayenne de tout quitter pour marcher à leur secours. Ce Duc de son côté ne négligea, ni le péril qui les menaçoit, ni le danger auquel cette place étoit exposé. Sur le champ il se mit en marche à la tête d'une armée nombreuse; passa par Mantes; & se rendit à Vernon suivi de quatre mille chevaux, & de quinze mille hommes de pied.

Lettres du duc de Mayenne à l'occasion de la mort du roi Henri III.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du Roi, & du châtiment précipité du parricide, se fut répanduë dans Paris, ce Duc avoit commencé par relâcher tous ceux qu'on avoit arrêtés la veille dans cette Capitale; ce qui prouve manifestement que les Ligueurs ne s'en étoient assûrés que pour servir de caution de la vie de Jacque Clement. Ensuite il écrivit à toutes les villes & à tous les gouverneurs du parti: Que ce qui venoit d'arriver ne devoit point être regardé comme un effet d'aucun conseil humain; mais comme un coup de la Providence admirable du Tout-Puissant, qui par une faveur singuliére, & une grace inespérée, avoit pris lui-même en main la défense de sa propre cause, & avoit vengé la Religion de l'oppression, & de l'état déplorable où ses ennemis l'avoient réduite: Que c'étoit ce qui devoit engager tous ceux qui s'intéressoient à sa conservation & au salut de l'Etat, à faire de plus grands efforts que jamais, pour profiter d'un si grand bienfait, & pour ne pas laisser échaper une si belle occasion de procurer la gloire de Dieu & le salut des hommes: Que jusque là ils n'avoient eu à combattre que contre les ennemis secrets de la Religion: Qu'à présent c'étoit aux hérétiques eux-mêmes, ennemis déclarés de l'Eglise, qu'ils avoient affaire: Qu'ainsi il n'y avoit point lieu de douter que le roi d'Espagne, le plus puissant, comme l'unique défenseur qu'eût la Religion, après les avoir auparavant favorisés sous main, ne prît doresnavant ouvertement la défense d'une si juste cause: Que du vivant du roi Henri III. les égards que S. M. C. avoit pour ce Prince, l'avoient empêchée de se déclarer hautement, & de leur envoyer les secours nécessaires, afin de ne pas donner

HENRI IV. 1589.

occaſion de croire qu'elle agiſſoit plûtôt pour ſes propres intérêts que pour ceux de la Religion, & pour ne pas s'attirer par-là la haine des autres Puiſſances; mais qu'après la mort de ce Monarque, elle ne ſeroit plus arrêtée par aucun ſcrupule.

Le Duc avoit auſſi écrit au roi d'Eſpagne dans le même ſtile; & après lui avoir prodigué avec une baſſe flatterie, les titres glorieux de défenſeur & de vengeur de la Religion, il le prioit d'employer généreuſement cette puiſſance redoutable dont Dieu avoit bien voulu récompenſer ſes vertus, à délivrer un des plus floriſſans Royaumes de la Chrétienté de la tyrannie des hérétiques; ajoûtant que tous les Catholiques de France attendoient cette grace de ſon zéle pour la Religion; & que c'étoit uniquement par ſon ſecours qu'ils eſpéroient recouvrer leur premiére grandeur & leur ancienne liberté.

Edit en faveur du cardinal de Bourbon.

Après avoir pris d'abord ces meſures, le duc de Mayenne fit publier au Parlement le ſept d'Août, tant en ſon nom, & en qualité de Lieutenant général de l'Etat Royal, qu'au nom du conſeil de l'Union établi à Paris, en attendant qu'on pût aſſembler les Etats généraux, un Edit par lequel il avertiſſoit, exhortoit, & prioit tous les Princes, Seigneurs, & autres Gentilshommes ou Eccléſiaſtiques, puiſqu'un coup favorable de la Providence & de la juſtice divine les avoit délivrés de la domination du protecteur de l'héréſie dans le Royaume, de ſe réünir tous avec lui, pour rendre de concert à leur Roi catholique, qui ſeul étoit leur légitime & naturel Souverain, c'eſt-à-dire, au cardinal de Bourbon, l'obeïſſance qui lui étoit dûë; & de s'engager par un acte autentique paſſé pardevant les Gouverneurs de leurs provinces, à vivre & mourir dans la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine, à travailler à ſon aggrandiſſement, & à n'aider les hérétiques, ni de leurs forces, ni de leurs conſeils; promettant, au cas qu'ils ſe conformaſſent à ce réglement de les remettre en poſſeſſion de tous les biens & emplois dont ils avoient été dépoüillés. Deux jours après il écrivit de ſemblables lettres à tous les Gouverneurs des provinces.

Henri ayant été inſtruit de cet Edit, commença à craindre

pour le cardinal de Bourbon. Ce Prince étoit toûjours prisonnier au château de Chinon sur la Vienne, où le feu Roi l'avoit confié à la garde de François le Roi sieur de Chavigny. C'étoit un homme d'une fidélité à l'épreuve, mais déja vieux & qui avoit perdu la vûë. Ainsi Henri appréhendant qu'à cause de son incommodité le Cardinal ne fût pas assez sûrement entre ses mains, chargea Philippe du Plessis-Mornay de traiter avec lui, retira par ce moyen de Chinon le Prince prisonnier, & le fit transférer à Fontenay en Poitou sous la garde de Charle Eschalard sieur de la Boulaye, gouverneur de cette place, dont la valeur & la fidélité lui étoient connuës.

Arrêt du parlement de Bourdeaux à l'occasion de la mort de Henri III.

Jacque de Goyon de Matignon maréchal de France commandoit dans Bourdeaux, & quelque penchant que cette ville eût d'ailleurs à la révolte, il avoit sçu jusqu'alors la contenir dans le devoir, en l'intimidant par la crainte du château Trompette, qui n'étoit pourtant pas une place de grande défense. Cependant depuis la mort du feu Roi, il voyoit tout le Parlement, & même les Magistrats de la ville, à la tête desquels il étoit, fort opposés à Henri IV. à cause de sa Religion. Ainsi le Maréchal jugeant sagement que dans ces circonstances il n'étoit pas à propos d'en venir aux voïes de fait, négocia adroitement avec le Parlement; & persuadé que ce seroit toûjours rendre quelque service au Roi regnant, en qualité d'héritier légitime de la Couronne, que d'engager cette Compagnie à rendre justice à la mémoire de son prédécesseur, il alla au Palais où il fit rendre un arrêt qui portoit: Que la Cour ayant été instruite de la funeste & déplorable mort du Roi; oüi sur ce le Procureur Général, & de l'avis du maréchal de Matignon, exhortoit tous les Archevêques, Evêques, & Curés du ressort du Parlement, à prier Dieu pour le repos de l'ame du feu Roi, pour la tranquillité de l'Etat, & la conservation de la Religion; enjoinoit aux Gouverneurs Magistrats, & Consuls des villes du ressort, de veiller à ce qu'il ne se fît aucun changement dans la Religion, ni dans le gouvernement; & de faire observer exactement les Edits publiés pendant la tenuë des Etats de Blois aux mois de Juillet & d'Octobre de l'année précédente, aussi-bien que les déclarations des mois de Décembre

HENRI IV. 1589.

& d'Avril derniers enregistrées au Parlement ; & ordonnoit enfin à tous Gentilshommes, aux villes, & autres quels qu'ils fussent, Gouverneurs, ou Officiers qui avoient pris les armes contre le feu Roi, de les mettre bas, de se retirer tranquillement chez eux, & de se conformer aux Edits & Arrêts mentionnés ci-dessus, jusqu'à ce que Dieu par sa grace & sa miséricorde eût autrement ordonné du gouvernement & de la Religion.

Cet arrêt fut rendu le 19. d'Août les Chambres assemblées, sans qu'il fût fait aucune mention de Henri IV. comme le Maréchal l'auroit fort souhaité ; mais il ne put jamais obtenir ce point du Parlement. Ainsi il remit cette affaire à un tems plus favorable. Cependant il ne laissa pas de se servir de l'autorité de cet Arrêt pour contenir dans le devoir toute la Guienne, à l'exception de quelques villes en très-petit nombre, dont les Ligueurs s'étoient rendus maîtres.

Arrêt du parlement de Toulouse à la même occasion.

Trois jours après le Parlement de Toulouse rendit de même un Arrêt, les Chambres assemblées, bien différent de celui-là. Il portoit en termes exprès : Que la Cour ayant été informée de la surprenante & terrible mort du Roi Henri III. ordonnoit de nouveau à tous Princes, Prélats, Seigneurs & autres, de quelque qualité & condition qu'ils fussent, de réünir leurs conseils, leur crédit, & leurs forces, pour la défense de la Religion, Catholique, Apostolique, & Romaine, & pour la conservation des Princes, Seigneurs, & villes qui s'étoient unis pour la même cause, exhortant les Evêques & Curés de son ressort, à faire des priéres publiques pour la délivrance de Paris & des autres villes du Royaume ; ordonnant de plus que tous les ans, pour rendre graces à Dieu d'un si grand bienfait, on feroit le premier d'Août des processions publiques ; & défendant sous les plus griéves peines de reconnoître Henri de Bourbon, soi disant roi de Navarre, & de l'assister d'aucun secours. Enfin elle enjoignoit à tous Evêques & Curés du ressort, de publier de nouveau, & de faire observer exactement la Bulle d'excommunication lancée par le Pape Sixte V. contre ce Prince, en vertu de laquelle la Cour le déclaroit une seconde fois indigne & incapable de succéder à la Couronne, comme atteint & convaincu de plusieurs crimes notoires mentionnés dans cet Arrêt.

Cependant le duc de Mayenne passa en Flandre, & s'aboucha à Bins en Haynault avec le prince de Parme, qui revenoit alors des eaux de Spa. Le Duc dans cette entrevûë tira parole de lui d'envoyer inceſſamment du ſecours en France; après quoi il repartit ſur le champ, & vint ſe remettre à la tête de ſon armée. Ce fut au retour de ce voyage; qu'il ſe rendit à Vernon. Le Roi qui en feignant de vouloir faire le ſiége de Roüen, avoit du moins gagné d'empêcher l'ennemi d'attaquer les places qu'il avoit laiſſées derriére lui, n'eut pas plûtôt avis de ſa marche, qu'il décampa de Darnetal, & entra dans le comté d'Eu, qui fait une partie conſidérable du païs de Caux, & que poſſédoit alors Catherine de Cleves veuve du feu duc de Guiſe, en titre de Comté & Pairie. Le troiſiéme jour de ſa marche ce Prince arriva devant la ville ſituée ſur la riviére de Bethune, & fortifiée d'un château. De Launoy y commandoit avec quatre cens hommes de garniſon; mais il n'attendit pas qu'on ouvrît la tranchée devant la place, ni qu'on fît approcher le canon; & il ſe rendit d'abord. La garniſon eut permiſſion de ſe retirer; & la ville obtint qu'elle ne ſeroit point miſe au pillage. C'eſt pourquoi le Roi y fit entrer Châtillon, pour arrêter par ſa préſence l'avarice & la violence du ſoldat.

HENRI IV. 1589.

Le duc de Mayenne ſe rend à Vernon.

Ce Prince logea ce jour-là à Treport, bourg ſitué à un quart de lieuë au-deſſous de la ville d'Eu, & qui a un port très-commode. Ce fut là qu'il eut le premier avis des forces du duc de Mayenne. Celui-ci ayant paſſé la Seine étoit venu camper à Gournay, dont le duc de Longueville s'étoit rendu maître peu de tems auparavant; & menoit une armée beaucoup plus nombreuſe que Henri ne ſe l'étoit d'abord imaginé. En effet Chriſtophle de Baſſompierre lui avoit amené depuis peu trois cornettes de Reîtres; & Jean de Monluc ſieur de Balagny l'avoit joint à la tête des milices du Cambreſis. Outre cela Henri de Lorraine marquis de Pont-à-Mouſſon s'étoit rendu auprès de lui, ſuivi de mille chevaux, & de deux mille hommes de pied; & le prince de Parme lui avoit envoyé tout récemment un ſecours de cavalerie & d'infanterie.

Sur ces avis le Roi qui ne s'étoit pas attendu à ſe voir tant

HENRI IV. 1589.

de forces ſur les bras, envoya ſur le champ au duc de Longueville & au maréchal d'Aumont, pour les inſtruire de l'embarras où il ſe trouvoit, & les avertir de marcher inceſſamment à ſon ſecours avec le plus de troupes qu'il leur ſeroit poſſible. Cependant ce Prince, que les accidens les plus imprevûs n'étoient pas capables d'étonner, ne perdit encore rien en cette occaſion de ſa fermeté ordinaire. Il prit avec les Officiers généraux de ſon armée, toutes les meſures néceſſaires; & alla camper à Arques, bourg tout ouvert & ſans murailles, ſitué à une lieuë & demie de Dieppe, mais défendu d'ailleurs par un château.

En ſortant de Dieppe on rencontre deux collines ſéparées ſeulement par la riviére de Bethune qui paſſe par Eu, & où la marée remonte deux lieuës au-deſſus de ſon embouchûre. A droite eſt un marais avec quelques prairies preſque toûjours inondées, qui s'étendent de part & d'autre le long de la riviére jusqu'au pied des collines. Le bourg d'Arques ſe voit ſur la gauche; & du même côté ſur la colline s'éleve le château qui commande une plaine aſſez étenduë qu'on trouve ſur la hauteur.

Camp d'Arques.

A ſon premier voyage à Dieppe le Roi avoit remarqué cet endroit comme un poſte, où il ſeroit aiſé de ſe fortifier avantageuſement. Il y fit travailler en diligence par l'avis de Biron (1); & les troupes animées par l'exemple de leurs Officiers, ſe portérent avec tant d'ardeur à cet ouvrage, qu'en trois jours tout le camp ſe trouva environné d'un retranchement de huit pieds de hauteur pour le moins. Henri en confia la garde aux Suiſſes, juſqu'à ce qu'il l'eût fortifié par de nouveaux ouvrages. Cependant il fit paſſer dans le château du canon, qui par un feu continuel foudroyoit toutes les avenuës du camp, & en rendoit les approches extrêmement difficiles. Enfin, comme du côté que le château commande le bourg, les deux collines s'inclinant inſenſiblement forment entr'elles un vallon, ce Prince jetta une partie de ſa cavalerie dans ce poſte, où elle étoit à couvert de l'artillerie des ennemis, & d'où elle pouvoit aiſement fondre ſur leur infanterie, au cas qu'ils pénétraſſent juſqu'aux lignes.

(1) Quoique Biron le fils fût avec Henri, & le ſervît utilement à la journée d'Arques; c'eſt du pére que parle notre Hiſtorien.

lignes. Après s'être ainsi fortifié dans ce camp, le Roi avec des forces beaucoup inférieures soûtint bravement tous les efforts de l'armée nombreuse des ennemis.

Déja le duc de Mayenne avoit repris Gournay, où Antoine de Bourbon sieur de Rubenpré qui y commandoit, avoit été fait prisonnier avec quelques autres Officiers. Il venoit d'enlever de même Neuf-Châtel & Eu, places dont le Roi s'étoit rendu maître peu de tems auparavant; & ces premiers succès sembloient lui répondre qu'il emporteroit Arques avec la même rapidité. Mais ayant été informé par ses espions de l'art & de la diligence avec laquelle Henri s'étoit fortifié sur la colline qui se rencontroit sur sa route; il prit un grand détour, alla passer la Bethune au-dessus d'Arques, & vint camper sur la colline opposée.

Cette manœuvre fit changer de batterie au Roi. Il appréhenda que le dessein du Duc ne fût d'attaquer le bourg d'Arques, de couper par là toute communication entre Dieppe & l'armée royale, & d'aller ensuite s'emparer du faubourg du Pollet, qui étoit assez vaste pour loger commodément ses troupes, & qui outre cela commandoit le port. Pour le prévenir, ce Prince fit tirer de ce côté-là à la tête du bourg, un retranchement dont il confia la garde à un régiment Suisse. Ensuite il pointa sur ce poste quelques piéces de canon, & posa un corps de garde d'infanterie Françoise dans une Chapelle ou Maladrerie, située à mille pas du bourg. Il ferma ainsi le passage à l'ennemi, & l'empêcha de sortir du village de Martin-Glise, pour aller fondre sur Arques de l'autre côté de la riviére. En même tems comme le Pollet étoit tout ouvert, il y fit tirer une tranchée qui renfermoit un moulin bâti à la tête de ce faubourg, & un chemin creux; & enfin fermer toutes les avenuës par des palissades de pieux & de tonneaux. Les soldats & les habitans se portérent d'eux-mêmes avec tant d'ardeur à tous ces ouvrages, qu'en trois jours tout fut achevé; après quoi le Roi détacha Châtillon & Guitry avec quelque infanterie, pour aller à la garde de ce poste.

Ce fut le 13. de Septembre que le duc de Mayenne vint camper sur la colline opposée aux Royalistes. Il passa les trois jours suivans dans l'inaction, & ne sortit point de ses

HENRI IV. 1589.

retranchemens, quoique les Chevaux-légers de l'armée du Roi allassent l'insulter jusques dans son camp, en sorte qu'il paroissoit vouloir garder ses troupes pour une action générale. En effet le 16. il parut en bataille; & après avoir détaché dès le grand matin une partie de sa cavalerie & de son infanterie, pour marcher contre le Pollet, il commanda le reste de son infanterie avec la plus grande partie de ses Chevaux-légers, pour aller s'emparer de Martin-Glise. Le Roi de son coté ayant eu avis de son dessein, laissa Biron pour commander dans le camp d'Arques, se rendit en personne au Pollet, & commença par border son retranchement de quelques troupes d'élite. Là on escarmoucha pendant tout le jour; mais dans ces petits combats les ennemis eurent toûjours le dessous. Ainsi il ne fut pas difficile aux deux partis de tirer dès-lors de ces petits commencemens un présage assûré des suites que cette guerre devoit avoir, en voyant les troupes du Roi, quoique beaucoup inférieures en nombre, remporter toûjours l'avantage; tandis que les Ligueurs malgré la supériorité de leurs forces, ne se retiroient jamais qu'avec perte. Il sembloit que Dieu voulût punir ceux-ci de leur opiniâtreté à soûtenir un mauvais parti, en leur faisant tomber les armes des mains; & qu'il donnât au contraire du courage aux autres qui combattoient poûr le salut de leur Prince & de leur patrie. Sur le soir le duc de Mayenne voyant ses troupes fatiguées, fit sonner la retraite; & logea quatre régimens dans un village voisin, où ils furent fort mal à leur aise, parce que les Royalistes en avoient brûlé les maisons, à la vûë même des ennemis.

Le lendemain ils furent encore plus maltraités à Arques. Ils étoient sortis de Martin-Glise dans le dessein de passer la riviére, & de se rendre du côté du bourg. Mais les arquebusiers de l'armée du Roi qu'on avoit postés derriére quelques haïes, & ceux de la Maladrerie où étoit le maréchal de Biron firent sur eux un feu si continuel, qu'ils furent obligés de se retirer avec perte. Le Grand-Prieur qui étoit à la tête des Chevaux-légers, & le sieur de Damville firent des merveilles en cette occasion. Les ennemis y perdirent plus de cent cinquante hommes; outre cela Monestier cornette du duc de Nemours, & le jeune de Vieuxpont y furent faits prisonniers.

Après cet échec, les ennemis restérent pendant deux jours dans l'inaction. Cependant les troupes du Roi étant sorties du Pollet allérent attaquer le village voisin, & en chassérent les Ligueurs, après leur avoir tué plus de cent hommes. Le même jour les ennemis pointérent trois piéces d'artillerie contre la Maladrerie & le retranchement qu'on avoit tiré au-dessous, & canonnérent ce poste pendant quelque tems assez inutilement. Mais le Roi y ayant fait conduire deux piéces de canon, on dressa une contrebatterie qui incommoda si fort les troupes logées dans le village où elles étoient tout à découvert, qu'après avoir fait partir leur cavalerie & leur bagage, elles furent enfin obligées de l'abandonner. Depuis ce tems-là les Ligueurs ne pensérent plus au Pollet, & ils tournérent tous leurs efforts contre la Maladrerie qu'ils attaquérent trois jours de suite inutilement.

Combat d'Arques.

Enfin le 21. le Duc rangea toutes ses troupes en bataille avant le jour, & se mettant en marche sans tambour & sans trompette, alla en silence passer la riviére qui séparoit son camp de celui du Roi. Ce Prince de son côté se doutant de ce mouvement, se mit à la tête de cinq cens chevaux, & se rendit à la Maladrerie suivi de Biron. Là à deux mille pas du retranchement qu'on avoit élevé par son ordre à la tête du bourg d'Arques, il fit tirer une tranchée depuis le haut de la colline, jusque dans la prairie qui étoit dans le vallon, & la poussa au-delà de la Maladrerie; afin de s'approcher davantage de l'ennemi, & de l'éloigner du retranchement que ce Prince avoit résolu de défendre.

De la Maladrerie par où l'ennemi devoit faire son attaque, on découvre deux plaines; l'une du côté d'un petit bois qui s'éléve jusque sur le haut de la colline; & l'autre du côté de la prairie. Elles sont séparées par un chemin creux, plein de ravines & bordé de haïes fort hautes. Enfin derriére cette Maladrerie est une autre prairie qui s'étend depuis le pied de la colline jusqu'au retranchement qu'on avoit élevé pour couvrir le bourg.

L'aurore commençoit à paroître, lorsque le Roi découvrit les ennemis. Aussitôt il détacha huit cens arquebusiers, qu'il jetta dans la Maladrerie, & confia la garde de la

HENRI IV. 1589.

nouvelle tranchée qu'il avoit fait faire à la hâte, à deux compagnies de Lansquenets & autant de Suisses avanturiers, ausquels il joignit quelques compagnies d'infanterie Françoise. Ensuite il posta au-dessous de la Maladrerie trois compagnies de Chevaux-légers commandées par Jean d'Arambure, de Lorge de Mongommery, & le capitaine Fournier, ayant à leur tête le Grand-Prieur. Au cas qu'ils fussent forcés ils devoient être soutenus par trois cornettes de Gendarmerie que commandoit Jacque Nompar de Caumont sieur de la Force, Charle Martel de Bacqueville, & de Grimoville sieur de Larchant. Un peu plus bas étoient postés les Princes de Condé & de Conty de la maison de Bourbon, avec leurs cornettes de cavalerie; & un peu plus haut, Biron avec les compagnies de Châtillon & de Maligny, & un détachement de Gentilshommes.

Jean Babou comte de Sagonne qui commandoit les Chevaux-légers dans l'armée du Duc, commença l'attaque à la tête de quatre cens maîtres. Mais après une résistance assez opiniâtre, ils furent culbutés par les trois cornettes de Gendarmerie dont je viens de parler, sur un gros de cavalerie qui les suivoit. L'action fut très-vive en cet endroit; & le comte de Sagonne y fut tué de la main même du Grand-Prieur, qui sembloit tremper ses mains avec joye dans le sang des meurtriers du feu Roi son oncle. Ensuite les Royalistes se ralliérent, & firent une nouvelle charge dans laquelle ils percérent jusqu'à la Cornette-blanche. Cependant Damville colonel des Suisses s'étoit avancé à la tête du régiment que commandoit le colonel Galaty, au-delà du retranchement gardé par un autre régiment Suisse, pour favoriser la retraite des troupes du Roi, & il s'en acquitta avec beaucoup de bonheur & de bravoure. Lui seul soûtint tout l'effort des ennemis, tandis que les Royalistes se rallioient & prenoient haleine; & les Ligueurs de leur côté voyant la résolution des Suisses, & se trouvant d'ailleurs exposés au feu continuel des arquebusiers que Damville avoit postés le long des haies, & à celui de l'artillerie qui les foudroyoit du château & de l'autre bord de la riviére, cessérent de les poursuivre si vivement.

Dans une autre charge les Lansquenets du duc de

Mayenne, ſoit qu'ils euſſent pouſſé plus loin qu'ils n'auroient voulu; ſoit avec vûë, & par un deſſein prémédité d'exécuter ce qui arriva; ou parce qu'ils avoient réellement réſolu de paſſer dans le parti du Roi, s'approchérent du nouveau retranchement qu'on avoit élevé à la hâte, & firent ſigne qu'ils ſe rendoient. Ceux qui gardoient cette tranchée eurent d'abord l'imprudence de donner dans le panneau; mais le maréchal de Biron qui vint ſur ces entrefaites,& qui ignoroit ce qui s'étoit paſſé,voulut d'abord fondre ſur eux comme ſur des troupes ennemies. Il s'arrêta cependant ſur ce qu'ils demandérent quartier, & aſſûrérent qu'ils s'étoient rendus. Ils s'avancérent juſqu'au quartier du Roi qui étoit de même tenté de les charger, lorſqu'ils proteſtérent une troiſiéme fois qu'ils ſe rendoient, demandant ſeulement qu'on leur tînt compte des appointemens qui leur étoient dûs par le duc de Mayenne, & que S. M. s'engageât à les payer. Cette propoſition arrêta encore les efforts du Roi. Ce Prince les avoit renvoyés à Biron pour régler cette affaire avec lui, lorſque la cavalerie ennemie ayant fait une charge nouvelle, les Lanſquenets ſe joignirent à elle contre les troupes du Roi, & ſe ſaiſirent du petit bois, d'où ils firent tomber une grêle de coups d'arquebuſes ſur le corps que Biron commandoit. Ce Maréchal fut lui-même démonté, & les Royaliſtes ſe virent enfin obligés d'abandonner ce retranchement, & par conſéquent la Maladrerie. Les traîtres dépoüillérent tout ce qu'ils trouvérent dans la tranchée, & enlevérent deux enſeignes de Lanſquenets du parti du Roi, avec une autre de Suiſſes avanturiers.

Mais les ennemis n'eurent pas long tems le plaiſir de ſe glorifier d'une ſi inſigne perfidie. A peine étoient-ils les maîtres de ce poſte, qu'on vit arriver au ſecours des troupes du Roi le duc de Monpenſier à la tête des deux Cornettes de cavalerie, & Chatillon ſuivi d'une troupe fraîche de cinq cens arquebuſiers. A leur approche les Ligueurs abandonnérent la Maladrerie & le retranchement; après quoi le Roi y fit conduire ſur le champ quelques piéces de canon, qui firent un ravage terrible dans le régiment Suiſſe, & dans la cavalerie qui fermoit l'arriére-

HENRI IV. 1589.

garde des ennemis. Il en resta plus de quatre cens sur la place : de ce nombre furent, outre le comte de Sagonne, Jacque d'Agout baron de Saint André frére du feu comte de Sault, Claude du Châtelet sieur de Duilly gentilhomme Lorrain Enseigne de la compagnie du marquis de Pont à Mousson, & plusieurs autres Officiers. François de Faudoas, dit d'Averton, sieur de Belin & de Sérillac Maréchal de Camp, fut fait prisonnier avec Louis de Beauvau sieur de Tremblecour. Le Roi au contraire perdit fort peu de monde à cette action. Josias de la Rochefoucault comte de Roussy, jeune Seigneur, qui ne se distinguoit pas moins par sa valeur & par son esprit, que par l'éclat de sa naissance, y perdit la vie ; de l'Archant avec Charle Martel de Bacqueville y fut blessé dangereusement ; & ce dernier en mourut peu de tems après ; enfin Hercule de Rohan comte de Rochefort frére du duc de Monbazon qui combattoit à côté du Roi, & Jacque de Beauvau sieur de Rivau furent lâchement faits prisonniers par les Lansquenets dans le tems qu'on crut qu'ils s'étoient rendus.

Les Ligueurs s'attachant moins à la vérité des faits, qu'à ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, firent une relation toute différente de cet événement. Ils publiérent que dans une charge il étoit resté plus de cinq cens hommes des troupes du Roi sur la place, & que les Suisses aussi bien que les Allemands qui servoient dans l'armée du Roi, avoient été si consternés d'une si grande défaite, que six compagnies Suisses & deux Allemandes, entre autres celle de Strasbourg, avoient abandonné leurs enseignes aux vainqueurs ; que c'étoit dans le tems que les sieurs de Belin & de Tremblecour traitoient avec eux, que ces deux Officiers avoient été faits prisonniers par un gros de Royalistes qui les avoit chargés alors ; & que le maréchal de Biron qu'ils disoient faussement avoir été pris par les troupes de leur parti, avoit profité de cette occasion pour s'échaper de leurs mains. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Roi resta maître du champ de bataille ; que le duc de Mayenne, quoique beaucoup supérieur en forces, fut battu & mis en fuite dans toute les occasions ; & que n'osant plus faire tête à la fortune du Roi toûjours victorieuse, il se garda bien de

rifquer dans la fuite d'en venir aux mains avec lui.

Henri IV. 1589.

Après cette action, deux jours fe pafférent affez tranquillement ; enfin le vingt-quatre qui étoit un Dimanche, le duc de Mayenne décampant à petit bruit fit le tour du côteau ; & au bout de trois jours de marche alla camper fur le côté oppofé de la colline, entre Arques & la ville de Dieppe. Le Roi informé de ce mouvement, après avoir laiffé dans Arques la Garde l'un des Meftres de Camp, avec une partie de fon régiment, marcha vers Dieppe à la tête de toute fon armée. Il en logea une partie dans les villages voifins de cette ville. Pour lui, il alla camper dans les fauxbourgs avec le refte ; & fe faifit d'une éminence qui n'étoit pas éloignée de plus de quatre cens pas des ennemis ; en forte qu'il étoit difficile de décider qui étoient les affiégeans ou les affiégés. En effet les Ligueurs, quoique beaucoup fupérieurs en forces, fe tenoient en filence & dans l'inaction derriére leurs retranchemens ; tandis que les troupes du Roi qui, felon toutes les apparences, devoient être les affiégés alloient les infulter jufque dans leur camp par de fréquentes efcarmouches. Enfin les ennemis ayant fait une courfe du côté d'Arques, furent repouffés avec perte par la Garde qui leur tua plus de cent hommes. Ils élevérent enfuite une batterie de huit piéces, & tirérent quelques volées de canon contre les maifons qui étoient à l'entrée du faubourg. Mais comme elles fe trouvoient hors de portée, les boulets n'enlevérent que quelques tuiles. Le Roi de fon côté fit dreffer une contrebatterie, qui des premiers coups démonta une de leurs piéces ; ce qui les obligea à retirer leur canon, crainte de pire. Enfin ce Prince fit avancer à mille pas de diftance de fes retranchemens deux groffes piéces d'artillerie, qui firent un fi grand ravage dans un corps avancé de cavalerie qui étoit pofté de ce côté-là, que le duc de Mayenne fe réfolut enfin de faire retraite ; ce qu'il exécuta le cinq d'Octobre.

Retraite du duc de Mayenne.

Tandis que l'ennemi employoit la force ouverte contre le parti du Roi, le parlement de Roüen mettoit fon autorité en ufage pour le décréditer dans la Province. Il rendit le vingt-trois de Septembre un Arrêt qui fupprimoit les

Arrêt du Parlement de Rouen en faveur de la Ligue.

HENRI IV. 1589.

Charges des officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, & du Bureau des Trésoriers de France qui s'étoient retirés à Caën, au Pont de l'Arche, à Dieppe, & au Ponteau de mer; cassoit tous les Arrêts rendus contre la Noblesse qui étoit au service de la sainte Union; enjoignoit à tous les Peuples du ressort d'observer l'édit du duc de Mayenne du cinq Août; déclaroit les réfractaires coupables de leze-Majesté divine & humaine, ennemis de Dieu & de l'Etat, déchus, eux, & leurs descendans, de tous leurs droits, priviléges, noblesse & dignités, & confisquoit tous leurs biens; ordonnoit à tous ceux qui étoient en état de porter les armes, de joindre l'armée pour travailler à la défense de la religion Catholique, Apostolique & Romaine; & enjoignoit aux Vicomtes de dresser une liste de tous ceux qui resteroient chez eux, après la publication de cet Arrêt, afin d'agir contre eux suivant toute la rigueur des loix, comme contre des rebelles, & des déserteurs de la bonne cause.

Sur ces entrefaites arrivérent à Dieppe quatre mille Anglois envoyés par la reine Elisabeth, & commandés par Roger Williams. Ce secours avoit été précédé par Edoüard comte de Stafford qui s'étoit rendu au camp du Roi, où il avoit amené fort à propos des vivres & de l'argent. Cependant le duc de Mayenne après avoir évité la rencontre du comte de Soissons, du duc de Longueville, & du maréchal d'Aumont, qui s'étoient réünis pour marcher au secours du Roi, s'avança du côté de la Somme.

Attaque des fauxbourgs de Paris.

Le Roi ayant laissé dans Dieppe le maréchal de Biron, alla à la tête d'un détachement recevoir les secours qu'on lui amenoit; & avant que le Duc eût passé la Somme, il reprit sous ses yeux la ville d'Eu, & le château de Gamaches situé sur la riviére d'Epte. De-là après être retourné à Dieppe, où il resta quelques jours pour donner à ses troupes le tems de se rafraichir, il en partit le vingt-un d'Octobre. Ce Prince avoit eu avis que le duc de Mayenne ne marchoit du côté de la frontiére, que dans le dessein de livrer au prince de Parme en nantissement quelques villes de Picardie. Ainsi pour rompre sa marche, & le détourner d'un projet si pernicieux à la France, il s'avança du

du côté de Paris. Il passa donc la Seine à Meulan ; & étant arrivé à Bagneux sur la fin du mois, il logea ses troupes dans Mont-rouge, Gentilly, Issi, & Vaugirard, villages voisins de la Capitale. Ensuite il alla, suivi des Officiers généraux de son armée, reconnoître en personne le retranchement qu'on avoit tiré à la tête des fauxbourgs ; & résolut de les attaquer le lendemain premier de Novembre.

Voici l'ordre qu'il observa à cette attaque. Le maréchal de Biron fut chargé de donner du côté des fauxbourgs S. Victor & S. Marceau. Il avoit pour seconds Charle de Biron son fils & de Guitry ; & étoit suivi de quatre mille Anglois, de deux régimens d'infanterie Françoise, & d'un régiment Suisse. Le maréchal d'Aumont eut le commandement du second corps composé de quatre régimens d'infanterie Françoise, de deux régimens Suisses commandés par Damville, & de quatre compagnies d'Avanturiers. Le Roi lui avoit aussi donné pour seconds Roger de Sanlary de Bellegarde Grand Ecuyer, & François de la Tugie de Rieux Maréchal de Camp. Il y avoit aussi plusieurs Seigneurs dans ce Corps ; & il eut ordre de marcher contre les fauxbourgs S. Jacque & S. Michel. Enfin la Noüe & Chatillon furent commandés pour conduire l'attaque du faubourg S. Germain, du côté des portes de Nesle & de Bussy, à la tête de dix régimens d'infanterie Françoise, d'un régiment Allemand dont Théodoric Schomberg étoit Colonel, & d'un régiment Suisse. Chaque corps étoit suivi de deux piéces de canon, de deux coulevrines, & d'un détachement de Gentilshommes qui servoient comme un corps de réserve, & qui dans les accidens imprévus devoient combattre à pied avec les autres troupes. Le Roi partagea de même sa cavalerie en trois Corps ; garda pour lui le commandement du plus nombreux ; & mit à la tête des deux autres le comte de Soissons, & le duc de Longuevile.

L'attaque commença avant le jour, & dura jusqu'après le lever du soleil par un broüillard fort épais. La résistance ne fut pas grande ; & dans une heure de tems les Royalistes emportérent les fauxbourgs, sans avoir fait une grande perte. Du nombre des morts fut Gédeon de Vienne fils de Claude-Antoine de Clervant, dont j'ai souvent parlé. C'étoit

HENRI IV. 1589. un jeune homme qui promettoit beaucoup. Du côté des Parisiens au contraire il resta plus de huit cens hommes sur la place ; on fit grand nombre de prisonniers, & de ce nombre fut Edme Bourgoin prieur des Jacobins, convaincu d'avoir plusieurs fois depuis la mort du feu Roi fait l'apologie de ce parricide ; on le prit combattant armé d'une cuirasse.

Le carnage fut beaucoup plus grand au faubourg S. Germain où l'action fut très-vive. Au seul carrefour de la ruë de Tournon, on compta plus de trois cens morts entassés les uns sur les autres ; & la consternation des Parisiens fut si grande, que si on eût fait plûtôt avancer le canon pour rompre les portes de la ville, avant que les ennemis eussent eu le tems de les fortifier en dedans, le Roi auroit pu se rendre ce jour-là maître de Paris. Dans la chaleur du combat la Noüe ayant percé jusqu'à la porte de Nesle, descendit dans la Seine, suivi de ses gens, au pied de la tour bâtie dans cet endroit, où l'eau étoit basse, & après plusieurs ordres réitérés, le Roi eut beaucoup de peine à l'empêcher d'entrer dans la ville. Ceux des assiégés qui purent échapper à l'épée du vainqueur, se réfugiérent à l'Abbaye de S. Germain, comme dans un asile assûré, & après y avoir tenu tout le jour, ils se rendirent enfin sur le soir. Cependant on abandonna les fauxbourgs au pillage ; mais dans le désordre qui suit toûjours cette licence, le Roi eut soin qu'on ne touchât point aux Eglises, & que dans la solemnité du jour on ne troublât point le service divin, auquel plusieurs Seigneurs assistérent avec autant de tranquillité, que si on eût été dans la paix la plus profonde.

Cependant le duc de Mayenne qui marchoit vers la frontiére, afin de prendre avec les Espagnols des mesures pour la suite de cette guerre, n'eut pas plûtôt avis du dessein du Roi, qu'il jugea à propos de revenir sur ses pas au plus vîte, de peur que son absence ne causât quelque désordre dans Paris. Henri de son côté s'étoit bien douté qu'il prendroit ce parti. Aussi avant que de tenter l'attaque des fauxbourgs, il avoit envoyé ordre à Guillaume de Monmorency de Thoré qui étoit à Senlis, de jetter des troupes dans Pont S. Mexent, où le Duc à son retour devoit passer la

riviére d'Oise, & de l'y arrêter quelques jours. Mais comme Thoré étoit au lit malade, ceux qu'il chargea de cette commission furent si négligens à s'en acquitter, que le Duc passa sans rencontrer aucun obstacle ; & le lendemain de la prise des fauxbourgs entra dans Paris par le côté opposé.

Aussitôt que le Roi fut informé de cette nouvelle, il comprit qu'il n'y avoit plus moyen d'attaquer la Capitale, sans l'exposer à une ruine infaillible ; ce qu'il vouloit éviter. Il la tint en respect encore tout le jour, & le lendemain de l'arrivée du Duc il décampa. Cependant il resta encore quelque tems en bataille à la vûë de Paris, pour voir si les Parisiens seroient d'humeur à en venir aux mains. Enfin l'ennemi n'osant paroître, il se mit en marche sur le midi, & alla loger à Montlehery.

Le carnage avoit été grand à la prise des fauxbourgs ; & on y avoit fait grand nombre de prisonniers qui appréhendant pour leur vie avoient payé de grosses rançons, pour obtenir qu'on les relâchât. Paris retentissoit des cris que poussoient les femmes des uns & des autres. Ainsi pour donner quelque espéce de satisfaction à cette multitude éplorée, il parut le vingt de Novembre un édit du Conseil de l'Union, par lequel il étoit ordonné qu'on nommeroit des Commissaires ponr dresser un mémoire exact de tous ceux qui avoient été faits prisonniers à l'attaque des fauxbourgs, & des rançons qu'ils avoient payées, avec une liste de tous ceux qui avoient été tués en cette occasion ; leur permettant de faire la recherche de tous les biens des hérétiques, ou de leurs fauteurs qui n'avoient point été confisqués jusqu'alors, & de les vendre à l'encan, pour dédommager les complaignans de la perte qu'ils avoient soufferte. Mais l'illusion de ce réglement étoit manifeste : il n'y avoit dans les maisons des particuliers, ni coin, ni recoin, où les seize n'eussent foüillé ; en sorte que les malheureux intéressés eurent tout lieu de croire, que cette nouvelle ordonnance n'étoit imaginée que pour les amuser.

Au reste les Parisiens furent d'autant plus consternés de cet accident, que sur les nouvelles que Madame de Monpensier avoit eu soin de répandre, ils s'étoient flatés quelque

HENRI IV. 1589.

tems auparavant d'un ſuccès tout different. Il arrivoit à toute heure des couriers à Paris, qui annonçoient que le Roi étoit aſſiégé dans Dieppe ; qu'il étoit pris ; qu'on l'alloit inceſſamment voir arriver lié & garotté. Ce miſérable peuple trompé par les émiſſaires de la Ligue étoit aſſez extravagant pour s'imaginer que ce Prince ne pouvoit abſolument pas échaper au duc de Mayenne. Déja une multitude de femmes également oiſives & crédules, avoient eu ſoin de retenir des fenêtres qu'elles loüoient fort cher, & qu'elles avoient parées magnifiquement pour voir paſſer ce triomphe chimérique dont leur folle eſpérance leur avoit fait faire tous les préparatifs avant la victoire. Ce qui avoit encore ſervi à augmenter l'eſpoir des Pariſiens, c'eſt que le duc de Mayenne leur avoit envoyé les trois drapeaux qui, comme je l'ai rapporté, avoient été enlevés par les Lanſquenets. Pour donner plus de luſtre à la prétenduë victoire, Madame de Monpenſier n'avoit pas manqué d'en augmenter le nombre avec ſon impudence accoutumée, & elle y en avoit joint onze autres avec ſix étendarts qu'elle avoit tirés de ſon coffre à ſon ordinaire.

Dans le même tems on débitoit mille nouvelles des heureux ſuccès de la ſainte Union, les unes vraies, d'autres qui avoient quelque fondement, & pluſieurs auſſi abſolument fauſſes. On publioit que Henri Gouffier de Bonnivet, après avoir perſécuté le parti dans le Beauvoiſis, avoit été forcé par Florimond d'Hallewin, marquis de Pienne de ſe jetter dans Breteuil, bourg fameux par une ancienne Abbaye qui porte ce nom ; que s'étant réfugié dans un grenier, après s'y être défendu pendant quelque tems avec la derniére opiniâtreté, ſecondé de ceux qui l'avoient ſuivi, on avoit enfin mis le feu au foin ; ce qui l'avoit obligé de ſe rendre à demi mort ; que cependant les Ligueurs n'avoient pas laiſſé de le tuer, & que de Pienne lui-même avoit porté ſa tête à Beauvais au bout d'une pique, pour ſervir de ſpectacle au peuple de cette ville qui haïſſoit mortellement Bonnivet. En racontant ce fait, les prédicateurs ne manquoient pas de donner les éloges les plus magnifiques à cette action du Marquis, qu'ils regardoient comme la preuve la plus ſignalée d'un vrai zéle pour le parti ;

parce que de Pienne étant proche parent de Bonnivet, puisque leurs péres étoient fréres de mére, l'amour de la Religion l'avoit alors emporté, disoient-ils, sur les sentimens de la nature.

Il faut avoüer que la nouvelle étoit véritable; mais on ajoûtoit faussement que le comte de Soissons, le duc de Longueville & de la Noüe qui menoient du secours au Roi, avoient été défaits en chemin par le duc de Nemours: Que ce Duc avoit taillé en piéces deux régimens d'infanterie sur la fin de Septembre: Que le chevalier d'Aumale s'étoit rendu maître d'un grand vaisseau Anglois qui portoit des troupes à Dieppe, avec des vivres & de l'argent en abondance: Que le comte de Brissac avoit démonté & désarmé un corps de Reîtres à Conarré dans le Maine; enfin que d'Ampus avoit enlevé en Provence les secours que le duc de Monmorency gouverneur du Languedoc envoyoit à la Vallette. Aussi est-il vrai que dans ces commencemens les succès étoient assez partagés.

Hostilités en Berry & en Champagne.

François de la Grange sieur de Montigny qui commandoit en Berry au nom du Roi, avoit fait jusqu'alors la guerre assez heureusement. Sur la fin de Juillet le sieur de Gamache, secondé de quelques habitans d'Issoudun qui étoient dans le parti du Roi, avoit surpris cette ville, qu'on regarde comme la Capitale du haut Berry. De Matefelon qui y commandoit sous les ordres de la Châtre gouverneur de toute la Province, y avoit été dangereusement blessé & fait prisonnier. Pour profiter de ces avantages, Gamaches après avoir fait sur Vierzon une tentative qui ne lui réüssit pas, parce qu'il manquoit de canon, marcha contre l'Abbaye de la Prée, que le feu Roi lui avoit donnée autrefois.

Ce poste qui n'est qu'à deux lieuës d'Issoudun, est dans une situation avantageuse, & se trouvoit alors défendu par une garnison commandée par Vaverille. Gamaches s'y rendit à la tête de cent chevaux, & de deux cens arquebusiers, suivi de Florimond du Puy de Vatan le cadet, & de Louis Gaucour; & il se préparoit à l'attaquer, lorsque Jean de Neuvy le Barois qui commandoit dans la Province pendant l'absence de la Châtre, s'étant fait joindre par les gar-

HENRI IV. 1589.

nisons de Meun sur Yeure, & des autres places voisines, s'avança à S. Florent. De-là après avoir renforcé sa troupe de cinquante cavaliers Albanois commandés par le capitaine Louis, il marcha vers l'Abbaye; livra bataille à Gamaches qu'il tailla en piéces, & le fit lui-même prisonnier. Gancour fut blessé à mort dans cette action; & les ennemis firent outre cela grand nombre de prisonniers qui furent conduits à Bourges. Ce combat au reste fut très-sanglant: les ennemis y perdirent de Mesneuf qui y reçut une blessure mortelle, & quelques Albanois. Cette action se passa le trois d'Août.

Sur ces entrefaites Jean Louis de la Rochefoucauld comte de Randan gouverneur d'Auvergne, qui à la sollicitation de Fulvia Pic sa mére, & de François de la Rochefoucauld évêque de Clermont son frére, tenoit dans cette Province pour le parti de la Ligue, écrivit de Riom après la mort du feu Roi, des lettres dattées du cinq d'Août, & adressées à toutes les villes qui étoient restées fidéles au Roi. Il les exhortoit très-vivement à s'engager dans la sainte Union que toutes les autres villes du Royaume avoient embrassée pour le maintien de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine en France.

D'un autre côté il y eut quelques actions assez vives en Champagne, Antoine de Saint Paul à la tête de ses troupes, & de celles du duc de Lorraine étant allé camper entre Espernay & Châlons pour couvrir ceux de Reims qui faisoient leurs vendanges, en quoi consistent toutes leurs richesses; Robert de Joyeuse comte de Grandpré eut avis, que la garnison de Vitry-le-François commandée par Hedouville, & fortifiée de quelques petites piéces de campagne, étoit allée faire le siége de Vitry-le-Brûlé, où le maréchal d'Aumont n'avoit laissé qu'une garnison très-foible. Sur cette nouvelle, le Comte marcha au secours des assiégés, suivi de Claude Tourteron son frére, des sieurs d'Eté, d'Apremont de Vendy, de Vaubecourt, de Netencourt, de Louppe, de la Tour, & de quelques autres qu'il avoit fait venir de Sedan; attaqua l'ennemi au moment qu'il s'y attendoit le moins, & le mit en déroute.

Peu de tems après, Charle de Roussy baron de Termes

vint le joindre avec son régiment ; & le capitaine Saint-Paul résolu de venger la mort de ses gens s'etant présenté à la tête de quinze cens hommes de pied, & de quatre cens chevaux, le Comte dont le grand cœur ne refusoit jamais aucune occasion de se signaler, après avoir ruiné le château de Vitry-le-brûlé, alla à la rencontre de l'ennemi avec un nombre de troupes à peu près égal, & se mit en bataille dans la vaste plaine qui s'étend entre Vitry & saint Amand. Le combat dura depuis une heure après midi jusqu'au soir avec la derniére opiniâtreté, sans qu'aucun des deux partis pût s'attribuer l'avantage. Cependant les principaux Officiers du parti du Roi y furent, ou blessés dangereusement, ou faits prisonniers. Le comte de Grandpré percé de dix-huit coups fut porté à Châlons, où il mo[illegible] peu de jours après. Les sieurs de Tourteron, de Vouy, de Netencour, & de Bolandre, dont le frére périt dans cette action, furent pris. Cette bataille se donna le 8. d'Octobre. Le baron de Termes s'étoit réfugié dans un village voisin avec son régiment, qui n'étoit presque point endommagé résolu d'en revenir aux mains dès le lendemain. Mais Saint Paul qui appréhenda qu'on ne lui envoyât du secours de Châlons, ce qui arriva en effet, fit venir aussitôt du canon de saint Dizier, dans le dessein de forcer le Baron dans ce poste qui étoit très-foible, avant qu'il fût venu de nouvelles forces. Cependant quelque diligence qu'il fît il ne put empêcher que Joachim de Dinteville & Philippe Thomassin ne lui amenassent des troupes fraîches. Alors il leva le siége ; & le Baron rentra heureusement dans Châlons avec son artillerie. Ce succès affoiblit le parti du Roi dans cette province ; & les ennemis se remirent aussitôt après en possession de Vitry-le-brûlé.

Dans le même mois on surprit la Fére en Vermandois, où commandoit Antoine d'Estrée avec une garnison très-foible. Michel de Gouy d'Arsy avoit été dix ans auparavant gouverneur de cette place dans le tems qu'elle fut prise par le prince de Condé. Il en connoissoit toutes les avenuës, & avoit outre cela quelques intelligences secretes dans la ville. Il communiqua son dessein à un Ecclésiastique, & ils convinrent qu'il seroit reçu dans la place par un

HENRI IV. 1589.

endroit voisin du château où d'Arsy avoit remarqué qu'on ne faisoit pas la garde fort éxactement. Ensuite il donna avis de ce qui se passoit à Florimond d'Hallewin marquis de Meignelay, qui tout fier d'avoir trempé ses mains dans le sang de son cousin de Bonnivet faisoit le dégât avec son régiment dans toute la Picardie. Aussitôt le Marquis se mit en devoir de profiter de cette occasion : il partit suivi de Bouchavannes, de Mévilliers, de Brouilly, & de quelques gentilhommes en petit nombre qui avoient embrassé son parti. Le 16. d'Octobre les échelles furent appliquées à la muraille sur les cinq heures du matin, sans que la garnison ni les habitans eussent aucun avis de ce qui se passoit ; le Marquis entra ainsi dans la ville dont il se rendit maître sans obstacle, & presque sans tirer l'épée ; & fit prisonniers les sieurs d'Estrée & de Soyecourt, avec les enfans du comte de Schomberg qui n'étoient pas encore en état de porter les armes.

Les ennemis trouvérent dans cette place des tapisseries & des housses de prix en quantité ; beaucoup de vaisselle d'or & d'argent, & de pierreries que les Seigneurs de la province, qui sont les gentilshommes de France les plus riches en ameublemens, & plusieurs autres de différens endroits du Royaume, avoient retirées dans cette ville comme dans un lieu de sûreté. Le comte de Schomberg lui-même y avoit fait transporter au commencement des troubles tous les meubles de son château de Nanteuil, qui étoient fort riches & en grand nombre. Dans la suite son fils aîné trompa la vigilance de ses gardes, & s'échappa ; à l'égard du cadet qui avoit à peine dix ans, d'Arsy qui avoit d'ailleurs mille obligations au pére, eut la cruauté ou la lâcheté de le retenir prisonnier, jusqu'à ce que le duc de Mayenne s'étant rendu à la Fére le fit relâcher ; soit qu'il eût honte de voir un enfant prisonnier ; soit qu'il eût compassion de sa jeunesse,

Sédition à Toulouse.

Peu de tems auparavant il s'étoit élevé une sédition à Toulouse. L'auteur étoit celui-là même qui avoit été la cause des premiers troubles dont cette ville fut agitée, & de l'affreux carnage qui en fut la suite, je veux dire l'évêque de Comminges. Ce Prélat que ces premiers excès avoient

avoient rendu odieux à tous les gens de bien, commençoit à leur devenir ſuſpect plus que jamais, à cauſe d'une Confrérie du ſaint Sacrement qu'il avoit établie. A la faveur de cette nouvelle inſtitution il enrolloit dans le parti tout ce qu'il y avoit de ſcélerats de la lie du peuple, & entretenoit correſpondance avec les Eſpagnols. Ainſi pour prévenir ſes mauvais deſſeins on fit venir à Toulouſe le maréchal de Joyeuſe, qui quelque tems auparavant, c'eſt-à-dire ſur la fin du mois d'Août, avoit conclu une tréve avec le duc de Monmorenci gouverneur de la Province; & après une mûre délibération le Parlement & la ville le déclarérent gouverneur général, non ſeulement de la place, mais encore de tout le Languedoc; & révoqua les pouvoirs que tout autre auroit pû avoir obtenus auparavant. En même tems on proſcrivit tous ceux qui paſſoient pour avoir des intelligences avec l'Eſpagne.

L'évêque de Comminges qui ſentoit bien que tout cela le regardoit, diſſimula d'abord; enſuite il ſe diſpoſa à en venir à la force ouverte; il ſe retira dans l'iſle de Tunis avec un certain Moine qui étoit à la tête du parti dans Toulouſe. De-là il appella à ſon ſecours Becat, & Monderat ſon Lieutenant; & dès qu'ils furent arrivés il rentra dans la ville le premier d'Octobre; fit prêcher ſon Moine dans l'égliſe de la Dalbade, où ce furieux vomit mille imprécations contre le Roi, & contre tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la paix; après quoi le Prélat, toûjours précédé de ſon Moine qui tenoit le crucifix d'une main, & de l'autre faiſoit la rouë avec une épée, ſortit de l'Egliſe armé lui-même d'une cuiraſſe, & l'épée à la main. Ils étoient accompagnés de quatre autres Moines qui ſe mêloient auſſi de prêcher en faveur du parti; & ceux-ci étoient ſuivis d'environ cinquante malheureux de la lie du peuple. Dans cet équipage l'Evêque parcourut toute la ville, tandis que cependant le tocſin ſonnoit de toutes parts, comme il arrive dans les ſéditions. En même-tems ces furieux criérent aux armes, & répandirent le bruit qu'on en vouloit à la Religion & à la ſûreté publique, faiſant entendre que le maréchal de Joyeuſe étoit de concert avec les hérétiques, & qu'il avoit réſolu de les introduire dans la ville

HENRI IV. 1589.

pour abolir la Religion catholique, & exterminer tous les habitans. Ces calomnies étoient écrites sur un grand carton que l'Evêque portoit à la main haut élevé, afin que tout le peuple le pût voir. Ce cortége se rendit de la sorte à la Maison de Ville ; & en ayant trouvé les portes fermées, le Moine fut assez impie pour ordonner qu'on les lui ouvrît, en y frappant avec le crucifix.

Cependant le Maréchal s'étoit retiré à l'église de saint Etienne, suivi des principaux bourgeois ; & il avoit eu soin de poser un corps-de-garde aux avenuës pour arrêter le premier feu des séditieux. Le lendemain le Parlement se rendit auprès de lui, afin de prendre de concert des mesures pour appaiser le peuple. L'Evêque en fut averti. Aussitôt il assembla ses partisans, & marcha vers l'église de saint Etienne à la tête d'environ six cens hommes armés qu'il avoit ramassés au son du tocsin, menaçant si le Maréchal ne quittoit incessamment la ville, qu'il alloit piller & brûler les maisons de tous ceux qui étoient avec lui. Ces menaces épouvantérent ceux qui avoient suivi le Maréchal, & ils lui conseillérent de se retirer pour quelque tems, afin de calmer le peuple ; avec lui sortirent le président Bertrandi, & ce qu'il y avoit de plus considérable dans la ville & dans le Parlement.

Après cette retraite, que le moine regardoit comme une grande victoire qu'il avoit remportée, il ne resta pas en si beau chemin. De concert avec l'Evêque, il changea leur course tumultueuse en une procession guerriére. Il s'arma lui-même d'une cuirasse, & mit à la tête de la marche les quatre autres moines portants chacun une croix. A ceux-ci s'étoient joints tous ceux du Clergé qui étoient dans le parti, sur-tout les Jésuites, (1) avec environ deux cens hommes de la lie du peuple, armés d'une maniére grotesque d'épées & de pertuisanes toutes rouillées. A côté du moine marchoient sans ordre le président de Paule couvert d'une cuirasse, & en longue robe de damas, le conseiller Barret, & autres gens de cette espéce. Le Moine tenoit à la main le crucifix ; & se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, » Eh-bien, disoit-il, y-a-t'il quelqu'un qui refuse de s'en» rôler dans cette sainte milice ? S'il s'en trouve d'assez

(1) M. Dupuy veut qu'on efface ces mots.

HENRI IV. 1589.

» lâche pour ne pas se joindre à nous, je vous donne la permission de les tuer, sans craindre d'en être repris. « Après avoir fait un grand tour, la procession se sépara. Cependant quelques-uns de ces mutins ne s'étant pas encore assez vengés à leur gré, passérent à l'Archevêché, où logeoit le maréchal de Joyeuse, & le pillérent. Ils n'épargnérent pas non plus les maisons de ceux qui suivoient le parti du Maréchal. De là ils retournérent au logis de l'evêque de Comminges, où après avoir arrosé d'eau bénite tous ses appartemens, & donné mille malédictions au Roi, ils s'écriérent: Qu'ils rendoient graces à Dieu de ce qu'il venoit de sauver la ville de la fureur des hérétiques, & des mauvais desseins de Joyeuse.

D'un autre côté ce Maréchal outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, envoya ordre à tous les Seigneurs de la province de se rendre auprès de lui. En même-tems il transféra le Parlement dans la ville la plus prochaine. Enfin il se disposoit à en venir aux voies de fait, lorsque les factieux appréhendant que cette guerre ne fortifiât le parti du Roi en Languedoc, lui députérent au nom du Parlement, & parurent assez disposés à se soûmettre aux moyens qu'il proposeroit pour rétablir la concorde. Le Maréchal leur déclara de son côté, qu'ils n'avoient point d'accommodement à espérer, qu'ils ne commençassent par lui livrer l'évêque de Comminge, que dans sa colére il appelloit l'Ante-Christ avec tous ses émissaires. Il demandoit outre cela qu'ils le reçussent dans la ville avec bonne garnison, & qu'ils rétablissent dans tous leurs biens & dignités les membres du Parlement, & les bourgeois de son parti. Mais les esprits étoient encore trop animés pour que ces conditions passassent; & il n'y eut rien de conclu.

Sédition à Limoges.

Peu de tems après il s'éleva à Limoges une sedition qui eut un succès tout différent. Le gouvernement de la province étoit entre les mains d'un jeune Seigneur également distingué par sa noblesse & par ses grands biens; c'étoit Anne de Levi comte de la Voulte, que le feu Roi avoit fait passer en Limousin après la mort des Guises. Depuis ce tems-là il avoit pris par escalade le 13. d'Avril de cette année la ville de Brives, qui s'étoit révoltée à la sollicitation d'Edme de

HENRI IV. 1589.

Hautefort; toute la garniſon avoit été paſſée au fil de l'épée; & par cette exemple de ſévérité le nouveau Gouverneur s'étoit rendu ſi redoutable dans toute la province, que peu de tems après Tulles ſe ſoûmit au Roi, tandis qu'en même-tems les Ligueurs abandonnoient les Forts d'Emouſtiers & de Bellechaſſaigne dont ils s'étoient emparés.

Quelque tems auparavant, la Cour avoit fait paſſer en Limouſin Mery de Vic maître des Requêtes pour ſervir de Conſeil au jeune Gouverneur. C'étoit un homme d'eſprit, & d'une fidélité à l'épreuve. De Vic ſe rendit à Limoges capitale de la province; & ayant remarqué que la ville ne s'étant point encore déclarée à cauſe des différens partis qui la diviſoient, la préſence & l'autorité du Gouverneur pourroient aiſément la déterminer en faveur du parti du Roi; il pria Levi de paſſer à Limoges, & d'amener peu de ſuite avec lui, afin de ne pas donner à ce peuple farouche & défiant occaſion de ſe ſoulever. Le Comte s'y rendit auſſitôt; ce fut à peu près dans le tems qu'il reçut avis de la mort du Roi. D'abord il ne jugea pas à propos de publier cette nouvelle; il commença par ſonder les diſpoſitions des principaux bourgeois; & lorſqu'il crut s'en être aſſûré, il rendit public cet horrible parricide; en fit ſentir toute la noirceur; anima les habitans à en tirer vengeance; & obtint enfin qu'ils ſe ſoûmettroient à Henri IV. comme au ſeul & légitime héritier de la Couronne, qui avoit déja été reconnu par toute l'armée, ce qu'ils firent tous avec beaucoup d'ardeur & de zéle.

Depuis ce tems-là tout fut aſſez tranquile à Limoges, juſqu'à ce que le parti de la Ligue eût pris de nouvelles forces. Alors Henri de la Martonie Evêque de cette ville, après avoir communiqué ſon deſſein à ce qu'il y avoit de bourgeois attachés à ce parti, & enſuite à Louis de Pompadour, à George de Villequier de la Guierche, au baron de Gimeil, aux ſieurs de Raſtignac, de Selles, de la Chapelle-Biron, & autres Seigneurs de la province ſur leſquels il comptoit, leur donna rendez-vous pour le 15. d'Octobre; & on convint qu'ils ſe trouveroient tous avec leurs troupes dans les fauxbourgs. Ce jour-là, qui étoit un Dimanche, Levi s'étant rendu à la Maiſon de Ville, ſon

logis fut investi par environ sept cens hommes armés, criants tous *Liberté*, & *la potence*; & ces mutins ne l'ayant pas trouvé chez lui, dressérent des barricades; se saisirent de l'église de saint Michel; massacrérent un des Consuls, & blessérent l'autre dangéreusement.

Aussitôt que le Gouverneur fut informé de ce désordre, il songea à y remédier. Secondé des conseils de Vic, qui ne l'abandonna point en cette occasion, il commença par se saisir d'une des portes de la ville, la fit fermer, & empêcha ainsi de ce côté-là l'entrée aux troupes qu'on lui avoit dit être arrivées aux secours des factieux. De-là il retourna à la Maison de Ville, où à un signal qu'il donna il se vit joint par cinq cens des principaux bourgeois tous bien armés. A la tête de ce secours il marcha contre les mutins, les chargea, & après un combat assez opiniâtre, dissipa enfin toute cette canaille. Cette action de rigueur le rendit le maître dans la ville; & ayant appris que les troupes du parti s'étoient renduës dans les fauxbourgs, il alla les attaquer le lendemain de grand matin, se saisit des autres portes dont il n'étoit pas encore le maître, & força ainsi les rebelles de se retirer. En même-tems il fit arrêter les auteurs de la sédition, qui furent condamnés à mort par le Conseil de guerre, & exécutés publiquement devant le logis du Gouverneur. Ensuite l'Evêque s'étant retiré avec Pompadour, la cité qui est séparée du reste de la ville par la Vienne, & défenduë par le Palais Episcopal, ouvrit ses portes au vainqueur. On dressa après cela une liste de tous ceux qu'on soupçonna d'être malintentionnés pour le gouvernement; & leurs noms ayant été envoyés au Roi, à la sollicitation du parti contraire, ce Prince qui avoit alors grand besoin d'argent les condamna à une grosse amende, qui lui aida ensuite à fournir aux frais de la guerre.

Au milieu de tous ces troubles le Parlement séant à Paris n'oublioit rien pour maintenir son autorité. Dans cette vuë voulant mettre un frein à la licence qui régnoit dans le parti, il donna un Arrêt le onze de Septembre, toutes les Chambres assemblées, & sur le réquisitoire du Procureur général, par lequel après avoir proscrit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique,

HENRI IV. 1589.

Apoſtolique & Romaine, la Cour faiſoit défenſes de donner aux hérétiques ou à leurs fauteurs, aucun ſecours d'hommes d'argent, ou de conſeils, de quelque maniére, & ſous quelque prétexte que ce pût être; déclarant les contrevenans criminels de Leze-majeſté divine & humaine; défendoit de plus de faire aucune violence à perſonne; d'arrêter dans Paris qui que ce fût, ou de ſe ſaiſir de ſes biens ſans un ordre exprès du Magiſtrat; de tenir aucune aſſemblée ſans ſa permiſſion; & de lever aucun ſubſide ſans une ordonnance du Conſeil de l'Union; enfin d'expoſer en vente aucun libelle diffamatoire; recommandant particuliérement à tout le monde de reſpecter la Juſtice, & tous ceux qui ſont chargés de l'éxercer.

Conſpiration de Tours.

Peu de tems auparavant, c'eſt-à-dire, vers le commencement du mois de Septembre, on avoit découvert à Tours une grande conſpiration, à la tête de laquelle étoient le P. Robert Cheſſé Cordelier, & Gille du Vergier ancien Lieutenant général de cette ville. (C'étoit le même qui au commencement du mois de Mai précédent avoit engagé le duc de Mayenne à attaquer les fauxbourgs de Tours.) Cette entrepriſe n'ayant pas réüſſi, du Vergier s'étoit retiré à Vendôme, où il entra d'abord en liaiſon avec Cheſſé. Ce Moine étoit un homme vain, toûjours prêt à courir après une ombre de gloire; du reſte peu brouillon. Il avoit même été d'abord fort affectionné au feu Roi; mais ayant changé, il s'étoit enſuite abſolument déclaré contre Henri IV. Ainſi il ne fut pas difficile à du Vergier de le faire entrer dans ſes idées. Cheſſé ne ceſſoit d'aigrir l'eſprit du peuple par ſes prédications violentes, tandis que quelques autres Moines de ſon Ordre, qui étoient en grand nombre à Tours & à Blois, travailloient par leurs intrigues à exciter quelque ſoulévement. Du Vergier qui avoit longtems exercé ſa charge avec dignité, & qui s'étoit acquis une certaine réputation de droiture & d'impartialité, avoit lui-même pluſieurs partiſans dans Tours; & il eſpéroit bien qu'ils ne lui manqueroient pas au beſoin. Il ne reſtoit plus que de trouver quelqu'un capable de mettre cette machine en mouvement; du Vergier s'adreſſa pour cela à René Marrier, qu'il fit venir de Blois. C'étoit un jeune

débauché qui pouvoit librement aller à Tours. Ainsi il ne fut pas difficile de lui persuader d'exécuter le généreux dessein de delivrer cette ville de la tyrannie des hérétiques ; c'est ainsi que les rebelles traitoient les Magistrats fidéles au Roi.

Ce jeune homme sans expérience ne fit attention, ni à l'énormité du crime qu'on lui proposoit, ni au danger qu'il pouvoit courir. Il passa à Tours ; s'aboucha avec quelques particuliers de la lie du peuple que du Vergier lui avoit indiqués, sur-tout avec un certain huissier nommé Corbeau ; & ils convinrent, suivant la grande maxime & la pratique ordinaire du parti, qu'il falloit commencer par répandre le bruit que les hérétiques étoient venus pour piller la ville ; qu'à ce signal les Conjurés prendroient les armes, & feroient main-basse sur les cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt, & les autres Seigneurs du Conseil ; sur le président Jacque de Faye sieur d'Espesses ; sur l'Avocat général Servin, qu'ils regardoient comme leur ennemi mortel ; enfin sur Gille de Souvré gouverneur de Touraine ; & en général sur tous les Magistrats qui étoient dans Tours ; qu'ensuite ils y feroient entrer de la Châtre, & le vicomte de la Guierche, qui devoient leur amener des troupes à un certain jour qu'on leur avoit marqué ; qu'avec ce secours ils se rendroient maîtres de la ville, & la réduiroient à l'obéïssance de la sainte Union.

Florent Guyot sieur de Lessart étoit alors à Tours, où il commandoit une des trois compagnies que le Roi y avoit mises en garnison. On lui avoit ôté le gouvernement de Saumur, lorsque cette ville fut remise au roi de Navarre ; & comme depuis la mort du feu Roi, de qui, disoit-il, il attendoit de grandes récompenses, il feignoit beaucoup de mécontentement de ce qu'on lui avoit ainsi enlevé sa place, les conjurés crurent ne pouvoir mieux faire que de le mettre de leur partie. Ce fut lui qui révéla tout le projet de leur entreprise au cardinal de Vendôme & à Souvré. Après cette découverte, quoiqu'on n'eût d'abord aucune preuve convainquante, cependant la fuite de l'huissier Corbeau, dont j'ai parlé, & qui s'évada sur ces entrefaites, ayant confirmé les soupçons qu'on avoit déja, Marrier fut arrêté en

HENRI IV. 1589.

habit déguisé. Il fut d'abord convaincu par des lettres qu'on intercepta, & par des témoins qui déposérent contre lui: on l'appliqua ensuite à la question; & ayant tout avoüé, il fut condamné à la mort. Son corps fut mis en quatre quartiers, & exposé ensuite sur autant de gibets aux portes de la ville. On arrêta en même-tems ceux de ses complices qu'il avoit déclarés. De ce nombre fut un Chanoine de Saint Martin nommé N. le Tourneur. Il voulut d'abord protester contre l'incompétence de ses juges; mais on jugea que l'énormité de son crime le rendoit indigne de joüir des immunités accordées à son état; & il fut condamné à la mort avec quatre autres. Cependant par respect pour le Sacerdoce dont il étoit revêtu, & à la priére du cardinal de Vendôme, on se contenta de le tenir en prison; il y resta longtems, & fut enfin relâché.

Les Ligueurs prirent cette occasion pour se déchaîner contre les Royalistes, qu'ils accusoient de rendre les Prêtres & les Religieux la victime de la haine aveugle qu'ils avoient pour la Religion, sans aucun égard pour leur caractére, & sans respect pour les loix les plus inviolables. En conséquence le parlement de Paris donna le onze de Septembre un Arrêt, par lequel pour faire cesser, disoit-on, les murmures des séditieux qui se plaignoient des supplices cruels que les juges de Tours faisoient souffrir aux bons Catholiques en haine de la Religion; oüi sur ce le Procureur général, se portant pour appellant de toutes les sentences de ces juges, comme étant incompétens; la Cour cassoit & annulloit lesdites sentences; défendant sous les peines les plus griéves à tous juges, quels qu'ils fussent, de prononcer aucun jugement contre les Catholiques pour cause de leur Religion & de leur attachement à la sainte Union; & permettant aux parties d'appeller des sentences de ces sortes de juges, & de les ajourner au Parlement pour venir rendre compte de leur conduite au Procureur général.

Cette démarche enhardit le Conseil de l'Union. Il donna le même jour un Edit qui fut remis à un trompette pour être signifié au parlement de Tours, par lequel les Ligueurs au nom du Conseil de la sainte Union, du Prévôt des Marchands,

Marchands, & des Echevins de la ville de Paris, faisoient sçavoir aux juges de Tours, que si à l'avenir ils ne s'abstenoient des cruautés qu'ils avoient exercées jusqu'alors contre les Catholiques, & sur-tout contre les Ecclésiastiques, ils les regarderoient comme des déserteurs de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & comme des traîtres à la patrie dans la guerre qu'elle avoit entreprise contre les hérétiques; & qu'ils les traiteroient comme des ennemis déclarés, les proscrivant eux, leurs femmes, leurs enfans, & leurs parens, confisquant leurs biens, & leur faisant subir la peine du talion, c'est-à-dire, tenant envers eux le même procédé qu'ils tenoient à l'égard des autres.

Le trompette partit pour Tours, & ayant été pris par Papillon Capitaine d'une compagnie de la bourgeoisie, le Parlement chargea un huissier de s'informer des ordres dont il étoit porteur. Aussitôt que la Cour en fut instruite, le Procureur général de la Guesle intervint, & s'étendit fort au long sur l'audace & l'opiniâtreté de ces rebelles, qui non contens d'avoir soulevé toute la France sous le spécieux prétexte de la Religion, & d'avoir aposté des assassins pour tuer le feu Roi, avoient encore le front de renouveller les erreurs de Wiclef, de Jean Hus, & des Bohemiens, proscrites par le Concile de Constance, & de prétendre qu'il fût permis à des sujets de renoncer selon leur caprice à l'obéïssance du Souverain. Il dit : Qu'à tant d'excès ils ajoûtoient encore les calomnies, les invéctives, & plusieurs faits éloignés de la vérité, comme lorsqu'ils publioient sans fondement que la Cour des Pairs que le feu Roi avoit été obligé de transférer, selon le droit qu'il en avoit, de Paris à Tours à cause de leur révolte, persécutoit les Catholiques en toute occasion : Qu'on ne pouvoit pas dire en effet que ce fut sans raison qu'elle se fût portée depuis peu à châtier certains Religieux & quelques Ecclésiastiques, puisqu'elle s'étoit vuë obligée d'user de cette sévérité pour prévenir les funestes effets d'une conjuration cruelle prête à éclater : Que de tous les Conjurés on n'en avoit puni que six, après les avoir convaincus auparavant par des lettres, par la déposition des témoins, par leur propre aveu, qu'à la sollicitation de Chessé qui exerçoit

HENRI IV. 1589.

actuellement le ministére de la prédication à Vendôme, & de du Vergier banni de la ville de Tours, qui avoient fait entrer dans leurs vuës criminelles René Marrier Cordelier de Blois, jeune homme abîmé dans la débauche, ils avoient pratiqué des assassins pour exciter une sédition dans Tours, & massacrer des Princes du Sang, des Cardinaux, le Gouverneur de la ville, les principaux membres du Parlement, & les autres Magistrats : Que le même Marrier avoit été arrêté travesti dans un habit qui ne convenoit nullement à son état; & que par-là s'étant rendu indigne de jouir du privilége qui y est attaché, ce qui autrement lui auroit été accordé, il avoit porté la peine duë à son crime : Qu'au contraire le chanoine de saint Martin, quoique condamné à mort avoit été seulement resserré en prison par respect pour son caractére, jusqu'à ce que S. M. toûjours équitable en eût autrement ordonné : Qu'on ne pouvoit accuser la Cour d'avoir usé de trop de sévérité, & donné atteinte aux loix pour avoir puni de mort des vagabonds, des espions, des traîtres, des assassins : Que ceux qui conseilloient, approuvoient ou donnoient les mains à de tels attentats, faisoient bien voir qu'ils ne suivoient pas les maximes de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, comme ils avoient le front de s'en vanter; mais qu'ils avoient puisé leur doctrine empoisonnée dans les sources impures du Mahométisme : Qu'on devoit donc les regarder comme les descendans de cette race perfide, qui du tems de saint Louis ne pouvant se défaire ouvertement des Princes Chrétiens, se dévoüoit à la mort pour les assassiner : Qu'actuellement encore cette engeance n'étoit pas rassasiée de sang humain, puisqu'on la voyoit continuer ses attentats contre les Princes de la famille Royale qui tiroient leur origine de ce saint Roi : Que cela n'empêchoit cependant pas que dans le Royaume plusieurs personnes prévenuës par les calomnies & les faux bruits que ces rebelles répandoient dans le public, n'eussent mauvaise idée de l'équité de S. M. de celle des Princes de son sang, & des Seigneurs qui suivoient son parti, & par conséquent de la justice de la Cour : Qu'il requéroit donc que la Cour ordonnât que la déclaration du Roi du 4. Août enregistrée

au Parlement dix jours après, par laquelle S. M. s'engageoit à maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dans le Royaume, ensemble les réglemens concernans les devoirs des Prédicateurs, Théologiens, Ordres mendians, & autres Religieux, aussi-bien que l'obéïssance dûë au Roi, seroient publiés à Paris par un Huissier que la Cour y députeroit à ce sujet.

Après ce réquisitoire du Procureur général, le Parlement rendit un Arrêt qui ordonnoit que la déclaration, ensemble les réglemens mentionnés ci-dessus, seroient publiés à Paris par un Trompette; défendoit aux Juges & Magistrats de cette Capitale de prendre le titre de Parlement, Chambre des Comptes, Prevôt des Marchands, ou Echevins; ni de donner aucuns Arrêts, Edits, ou Déclarations; ensemble aux Parisiens, & autres du ressort, de leur obéïr, ou de leur fournir de l'argent pour les frais de la guerre, ou pour quelqu'autre sujet que ce fût; & enjoignoit à tous les sujets du Roi de s'opposer à l'exécution de ces sortes de commandemens, même à main armée, & en soûlevant les païsans au son du tocsin contre ceux qui en seroient chargés, les déclarant pour le présent & pour l'avenir indignes de posséder aucune charge, comme criminels de léze-Majesté, & confisquant tous leurs biens, dont un tiers seroit appliqué au profit de ceux qui les prendroient & représenteroient en Justice morts ou vifs; ordonnant enfin que si la révolte des Parisiens empêchoit le Trompette de faire cette publication dans Paris même, dûëment, & avec les formalités requises, elle seroit faite dans les lieux les plus voisins où il y auroit sûreté pour lui; & seroit censée aussi valable, que si elle étoit faite dans la Capitale même; que cependant le Trompette envoyé par les Parisiens resteroit en prison jusqu'à ce que S. M. en eût ordonné.

Cet arrêt fut rendu le 29. de Septembre; & le même jour la Cour en donna un autre par lequel, sur le réquisitoire du Procureur général, elle ordonnoit que les insinuations des testamens, donations, & autres actes semblables, qui avoient coûtume de se faire dans la jurisdiction des lieux où les biens des parties contractantes étoient situés, ou dans lesquels elles avoient leur domicile, se feroient au greffe de la Cour,

HENRI IV. 1589.

au cas que la révolte empêchât les parties de pouvoir s'adresser sûrement aux jurisdictions ordinaires, & qu'elles auroient la même force que si elles eussent été passées dans les lieux prescrits par l'ordonnance.

Placet des Ligueurs en faveur du cardinal de Bourbon.

Déja près de quatre mois s'étoient écoulés depuis la mort du feu Roi, sans que cependant il fût mention parmi les factieux de songer à qui devoit lui succédér. La fureur de la Ligue portant ses excès dans tous les recoins du Royaume, avoit foulé aux pieds l'autorité royale. Ceux-là même qui du vivant de Henri III. avoient paru d'abord porter avec tant d'ardeur, au préjudice des loix du Royaume, les droits du cardinal de Bourbon à la couronne contre ceux du roi de Navarre, sembloient l'avoir mis entiérement en oubli depuis sa prison, comme s'il n'eût plus été au monde ; & il ne paroissoit plus d'arrêts, d'édits, ni de déclarations que sous le nom du Parlement, du Conseil de l'Union, & du duc de Mayenne. Il se trouva cependant encore quelques personnes zélées, qui pour rappeller le souvenir de ce Prince infortuné, qui avoit jusqu'alors servi de joüet aux Ligueurs, parlérent de lui assigner une pension sur l'Etat. Antoine Hotman présenta même au conseil de l'Union une requête qui portoit, que le cardinal de Bourbon leur Roi supplioit qu'on lui accordât cette grace. Hemar Hennequin evêque de Rennes faisoit alors les fonctions de Président dans cette assemblée. Il s'avisa par une sévérité mal placée de reprimender Hotman sur ce que sa réquête étoit conçûë en des termes qui convenoient peu à la Majesté royale, ajoûtant qu'un Roi ne devoit point user de supplications envers ses sujets. Sur quoi Hotman ayant avoué qu'il avoit fait une faute ; & pressant néanmoins l'assemblée de satisfaire à sa demande sur ce qu'il importoit peu, disoit il, que sa requête fût conçûë de vive voix ou par écrit, pourvû qu'il obtînt ce qu'il souhaitoit, après une longue délibération que tinrent les Ligueurs, comme s'ils eussent joüé la comédie, le Conseil lui fit cette réponse ridicule : Qu'ayant une si grande guerre à soûtenir, leurs fonds ne leur permettoient pas d'accorder au Roi cardinal une pension sur l'Etat : Que cependant l'Union auroit soin de le remettre incessamment en possession des bénéfices considérables, dont ses serviteurs

ſe plaignoient que les ennemis de Dieu & de la Nation s'étoient emparés ; & que ces revenus conſidérables ſeroient ſuffiſans pour ſon entretien & celui de ſa maiſon, juſqu'à la fin de la guerre.

Comme il n'y avoit perſonne qui ne vît que c'étoit là ſe joüer de la Majeſté royale, & ſur-tout des Princes du ſang, bien des gens furent indignés de ce procédé. On n'entendoit de toutes parts que des murmures confus ; on ſe plaignoit que ſous prétexte de travailler à maintenir la Religion, ce qui demandoit beaucoup d'ordre & de ſageſſe, on introduisît un dérangement univerſel dans le gouvernement, en laiſſant le trône vacant, & en établiſſant un interrégne qu'on auroit dû éviter ſur toutes choſes, à la faveur duquel il étoit permis de tout oſer, tandis que la Religion dont le ſalut dépendoit de la conſervation de l'Etat, couroit riſque de ſe voir détruite elle-même par ſon démembrement : Que c'étoit là ce que leurs ennemis leur avoient prédit, & ce qu'ils avoient eu tant de peine à croire. » Et que ne vont-ils » pas dire, ajoûtoit-on, qu'eſt-ce que le peuple ne ſera pas » en droit de penſer, lorſqu'ils verront qu'on ne fait aucun » cas des Princes du ſang, & qu'on ne veut dans le parti, ni » Roi, ni loi ? S'il eſt vrai que le Navarrois ſoit exclus de la » ſucceſſion à la Couronne par le droit de ſon oncle, comme » on le ſoûtenoit du vivant du feu Roi ; ſi ce Prince s'eſt » rendu d'ailleurs indigne de regner par ſon attachement à » l'héréſie ; pourquoi ne fait-on aujourd'hui aucun cas du » Cardinal ? Pourquoi lui fait-on l'affront de ne pas ſonger » à lui, comme ſi lui-même étoit indigne de la couronne ? » Ce procedé ne fait-il pas voir clairement, que ce n'eſt point » des intérêts de la Religion qu'il s'agit dans cette guerre, » comme nos ennemis nous l'ont ſi ſouvent reproché ; que » c'eſt au Royaume même que l'on en veut, pour la con» ſervation duquel ils ſe vantent de leur côté d'avoir pris les » armes ; & qu'on ne cherche qu'à le détruire en le démem» brant, ſuivant le caprice des Eſpagnols, ou à le faire paſſer » à une famille étrangére, ce que les François ont toûjours » ſi fort appréhendé.

Le duc de Mayenne étoit inſtruit de tous ces murmures. L'interrégne étoit fort de ſon goût ; il ſçavoit d'ailleurs que

HENRI IV. 1589.

l'intention du Pape étoit de tenir les esprits en suspens sur le choix du Prince, qu'il vouloit de son autorité placer sur le trône, comme s'il eût été vacant, & de laisser cette affaire indécise jusqu'à l'arrivée du Légat, qu'il songeoit à envoyer en France. Cependant comme il ne vouloit pas aussi s'exposer à la haine publique ; & qu'il souhaitoit d'un autre côté d'affoiblir la faction d'Espagne qui profitoit de l'anarchie pour se fortifier de jour en jour dans le Royaume, il fit donner un Arrêt qui fut rendu au Parlement le 21. de Novembre, à la réquisition du Procureur général, toutes les Chambres assemblées, par lequel il étoit ordonné à tous les sujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fussent, de reconnoître pour leur Roi Charle X. héritier légitime de la couronne, de lui être fidéles & soûmis, & d'employer leurs biens & leurs vies, pour le tirer de sa prison & le remettre en liberté ; ajoûtant que cependant, le titre & l'autorité de Lieutenant général de l'Etat resteroient au duc de Mayenne, jusqu'à ce que le Roi joüît d'une pleine & entiere liberté ; qu'en attendant tous les arrêts, & autres actes publics, seroient rendus sous son nom, & que les monnoies seroient frappées à son nom, & porteroient son image.

Le cardinal de Bourbon déclaré Roi sous le nom de Charle X.

Huit jours après, le Parlement rendit un autre arrêt, par lequel il étoit ordonné aux Princes, Ducs & Pairs, Maréchaux de France, aux grands Officiers de la Couronne, & aux Gouverneurs des provinces, de se rendre aux Etats que le duc de Mayenne avoit convoqués à Melun pour le mois de Février suivant, afin de délibérer en commun des moyens de mettre le Roi en liberté, de maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dans le Royaume ; & de prendre de concert les mesures qui seroient jugées convenables au bien public.

Arrivée du cardinal Gaëtano en France en qualité de Légat.

Il est constant que le Duc ne se hâta de convoquer les Etats, que pour presser l'arrivée du cardinal Henri Gaëtano, dont les Ligueurs appréhendoient que le départ ne fût retardé par les lettres de François de Luxembourg duc de Piney. Ce Seigneur avoit écrit au Pape, pour le prier au nom de tous les Princes & Seigneurs du Royaume qui suivoient le parti du Roi, de ne point faire partir son Légat pour la France, avant qu'il fût arrivé lui-même à Rome,

Sixte ayant reçû ces lettres, avoit d'abord fait espérer au Duc de lui donner cette satisfaction, témoignant qu'il seroit bien aise d'être instruit par lui-même de l'état des affaires de France; mais Lazare Coqueley étant venu à la traverse; & ayant remontré au Pape que ce délai que l'on demandoit, n'étoit qu'un prétexte dont on se servoit pour broüiller de plus en plus les affaires, & qu'il y auroit du danger à l'accorder, le Légat eut ordre de partir; & se mit en chemin sur la fin d'Octobre chargé des instructions de S. S. Il se rendit d'abord à Lyon, où il fit quelque séjour, & de-là il passa à Dijon, où il resta encore quelque tems attendant une escorte, avant que d'entrer plus avant dans le Royaume.

Par ses instructions datées de Rome du 7. du même mois, le Pape après avoir fait l'éloge de la France, & des grands services que nos Rois avoient rendus au S. Siége dont, disoit-il, la mémoire seroit éternelle; après avoir rappellé le souvenir des graces & des bienfaits du S. Siége envers nos Souverains, qui avoient toûjours été regardés comme les fils très-chers de la sainte Eglise Romaine, & des témoignages éclatans que les Souverains Pontifes leur avoient donnés de leur tendresse paternelle, & de leur affection réciproque; enfin après avoir déploré le triste état où ce florissant Royaume se trouvoit alors réduit, disoit: Qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, pour apporter un reméde convenable à tant de maux, de l'avis du sacré Collége, il avoit nommé le cardinal Gaëtano pour son Légat en France; afin qu'aidé de la grace de Dieu, il y arrachât, détruisît, dissipât, bâtît & plantât, selon qu'il le jugeroit nécessaire dans le Seigneur, pour la plus grande gloire de Dieu & le salut des ames; que suivant les sages conseils qu'on lui avoit donnés, il prît les moyens les plus propres pour maintenir la Religion Catholique dans toutes les parties du Royaume, & ramener les hérétiques à l'union, & au sein de l'Eglise notre sainte mére; & qu'enfin après avoir rétabli par-tout l'exercice de la Religion Catholique, la paix & la tranquillité de l'Etat, il fît en sorte que toute la nation réünie sous un Roi débonnaire, pieux, & véritablement très-Chrétien, pût trouver son bonheur dans sa soûmission à ce Prince, &

HENRI IV. 1589.

en rendre à Dieu d'immortelles actions de graces. Enfin il exhortoit, prioit, conjuroit par les entrailles de la miséricorde, tous les Princes, Seigneurs, & en général tous les Etats du Royaume, d'imiter enfin le zéle vraiment catholique de leurs ancêtres, en mettant tout en œuvre pour se préserver du poison mortel de l'hérésie dont ils avoient guéri tant de fois auparavant les autres nations ; de couper & d'écraser les têtes de cette hydre cruelle, tant de fois renaissantes, & toûjours prêtes à dévorer les ames rachetées au prix du sang précieux de Jesus-Christ ; d'arracher jusqu'aux moindres racines de la division & de la discorde qui regnoient entr'eux ; d'en oublier jusqu'au souvenir, afin qu'après les fureurs de la guerre, le regne de la paix se trouvant par-tout rétabli, & le troupeau du Seigneur réüni dans une même bergerie, tous de concert rendissent à un même Roi Catholique & légitime, l'obéïssance qui lui étoit dûë ; sur-tout de recevoir son Légat avec le respect & l'honneur qui lui étoient dûs ; de suivre ses conseils salutaires ; & d'obéïr à ses ordres, afin de mériter de la bonté du Seigneur, source des véritables biens, toute sorte de bonheur dans cette vie, & une recompense éternelle dans le ciel.

Ceux des Ligueurs qui étoient les plus équitables, voyant que dans ces instructions on ne faisoit aucune mention du malheureux Cardinal prisonnier, & qu'on y parloit seulement d'une maniére vague & équivoque du choix d'un Roi légitime, jugeoient que par toute cette manœuvre on n'avoit d'autre dessein que d'exclure absolument de la Couronne, toute la famille Royale. » En effet, disoient-ils, » pourquoi laisser cette décision incertaine ? Pourquoi ne » faire aucune mention du Cardinal, que nous devons re- » garder comme notre Roi légitime, s'il est vrai que le Roi » de Navarre se soit rendu indigne du trône pour les raisons » qu'on nous a si souvent alléguées ? « Ce procédé contribua donc encore à augmenter le mécontentement, sans que la publication toute récente des arrêts du Parlement fût capable d'étouffer les plaintes & les murmures. Ceux du parti qui pensoient de la sorte regardoient ces réglemens, plûtôt comme un appas dont on se servoit pour appaiser les gens de bien, que comme une suite des intentions du Pape, & de

ceux

ceux qui ne se gouvernoient en France que par ses ordres. Ainsi cette idée en engagea plusieurs à se détacher de la Ligue.

HENRI IV. 1589.

Cependant le duc de Luxembourg après avoir reçû les instructions des Princes & Seigneurs du parti du Roi, suivant la permission que ce Prince leur en avoit donnée lorsqu'ils lui avoient prêté serment de fidélité, datées du camp de Neuilly du 16. d'Août, & signées par Louis de Revol Sécrétaire d'Etat, s'étoit mis en chemin pour se rendre à Rome. Mais comme il avoit pris sa route par la Suisse & par le païs des Grisons, il n'arriva qu'assez tard en Italie. Il passa d'abord par Ferrare, par Mantouë, par Florence & par Venise; afin de saluer cet illustre Sénat, & les Souverains de ces autres Etats; leur rendre les lettres que le nouveau Roi leur écrivoit; obtenir d'eux des recommandations auprès du Pape & des Cardinaux; & les engager à lui être favorables dans une occasion où il s'agissoit du salut de la France, auquel ils devoient s'intéresser, aussi-bien que toute l'Italie.

Prise d'Etampes par le Roi.

D'un autre côté, le Roi qui après la prise des fauxbourgs de Paris s'étoit avancé jusqu'à Montlehery, ayant eu avis qu'Alexandre de Castelnau comte de Clermont dans le Diocèse de Lodéve en Languedoc, jeune Seigneur distingué par sa naissance, mais fort étourdi, avoit embrassé le parti de la Ligue; & que soit à dessein, soit par hasard, il s'étoit enfermé dans Etampes avec environ cinquante Gentilshommes, marcha droit de ce côté-là, & arriva devant cette ville le 5. de Novembre sur le soir. On disoit que le comte de Clermont s'attendoit à être secouru par le duc de Mayenne. On en fut même assûré par des lettres qu'on intercepta; & c'est ce qui fit espérer au Roi que ce pourroit être une occasion pour lui d'en venir aux mains avec le Duc. Les fauxbourgs furent d'abord emportés, & peu de tems après la ville même fut abandonnée par la garnison qui se retira dans le château avec toute la Noblesse qui avoit suivi le Comte. Enfin comme le secours ne paroissoit point, la place se rendit huit jours après, à condition que huit des principaux Officiers resteroient prisonniers, & ne seroient relâchés que lorsqu'ils auroient obtenu la liberté d'autant de Royalistes qu'on leur nomma, & qui avoient été pris par les Ligueurs. Le Roi

HENRI IV. 1589.

permit cependant au comte de Clermont & à deux Colonels de se retirer sur leur parole. Au reste ce Prince ayant compassion de cette ville, qui en très-peu de tems avoit été trois fois prise & pillée, en confia la garde aux habitans après avoir fait raser le château, afin qu'elle ne fût plus exposée à être insultée par les troupes.

Tandis que le Roi étoit à Etampes, il reçut une lettre de la reine Louise veuve de Henri III. avec une requête par laquelle cette Princesse prioit S. M. & tous les Seigneurs de son parti, de tirer vengeance du parricide exécrable commis dans la personne du feu Roi son prédécesseur; les suppliant de lui en faire avoir la satisfaction par les voies de la Justice. Dès le 6. de Septembre le Roi avoit déja reçu une lettre semblable de cette Princesse. Lorsque cette requête fut lûë au Conseil, il n'y eut aucun des Seigneurs qui n'en fût touché. Tous fondirent d'abord en larmes, qui furent suivies d'une indignation générale, & d'une forte résolution qu'ils prirent de venger le meurtre du Roi. Henri envoya cette requête au Parlement avec ordre de travailler aux informations, afin qu'il pût les examiner lui-même, & assister en personne au jugement qui seroit prononcé en conséquence. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il faisoit d'abord un grand éloge de la piété & de la modération de la Reine sa sœur, qui remettoit aux loix la vengeance de ceux qui n'avoient pas craint de violer toutes les loix divines & humaines; protestant que pour lui, il se réservoit à la venger d'une autre façon par la voye des armes.

Cependant comme l'ennemi ne faisoit aucun mouvement, le Roi partagea ses troupes. Il en donna une partie au duc de Longueville & à la Nouë, avec ordre de passer en Picardie pour contenir cette province dans le devoir. Il renvoya aussi dans la Brie Anne d'Anglure de Givry, qui lui avoit amené des troupes quelque tems avant la prise des fauxbourgs de Paris. Pour lui il marcha vers la Loire, afin de mettre ordre aux affaires des provinces situées de ce côté-là; & ayant traversé la Beausse, après avoir repris Janville, il se rendit par Blois à Châteaudun.

Ce fut là qu'il donna audience aux colonels des Suisses, qui après la mort du feu Roi avoient été députés vers leurs

Cantons, pour prendre d'eux de nouveaux ordres, & rendre ensuite compte au Roi des dispositions où ils étoient dans ces conjonctures. Ils assûrérent donc ce Prince à leur retour, que les Cantons avoient résolu de le servir avec le même zéle, qu'ils avoient servi son prédécesseur; qu'ils ordonnoient aux troupes Suisses qui étoient dans son armée, de rester à son service; & qu'ils ne souhaitoient rien tant, que de renouveller avec lui l'ancienne alliance qu'ils avoient faite avec les autres rois de France ses prédécesseurs d'heureuse mémoire. Avec eux étoit arrivé Jacque Auguste de Thou. Après avoir quitté à Verone, Schomberg qui avoit pris la route de Trente, ce Magistrat avoit traversé le païs des Grisons, les Cantons de Zurick & de Bâle, la Franche-Comté, & le païs de Langres, dans la compagnie des Officiers Suisses, exposé sans cesse à mille dangers. Enfin de retour auprès du Roi il lui rendit compte de ce qui s'étoit passé en Italie après la mort de son prédécesseur: voici ce qui étoit arrivé.

Henri IV. reconnu roi de France par les Veniticns.

De Thou étoit à Venise, lorsqu'on y reçut la premiére nouvelle de la mort du roi Henri III. D'abord on n'y ajoûta aucune foi. Jean Mocenigo ambassadeur de la République à la cour de France étoit resté à Tours avec le Parlement & le Conseil, lorsque ce Prince alla joindre son armée; il avoit écrit sur le premier bruit qui s'étoit répandu; il étoit éloigné du lieu où le Roi étoit mort; c'en fut assez pour que les plus sages jugeassent qu'il falloit attendre la confirmation de cette nouvelle. Cependant suivant la coutume des Italiens, il se fit beaucoup de gageures à Venise sur cet événement. En même tems cette nouvelle ayant été mandée de Milan, de Ferrare, & de Florence, où elle passoit pour constante, les gageures redoublérent, & on vit un deüil & une consternation générale dans toute la ville, comme si la République elle-même eût été sur le panchant de sa ruine. Les plaintes se tournérent ensuite en indignation, & l'animosité devint si grande contre les Jacobins, que quelques jeunes Nobles ayant rencontré sur la brune deux Religieux de cet Ordre hors de leur couvent, en maltraitérent un très-fort, & jettérent l'autre dans le grand canal, où il courut risque de la vie. On eut beau se plaindre le lendemain

HENRI IV. 1589.

de cette insulte ; les Sénateurs avec leur prudence ordinaire éludérent toutes les poursuites, en répondant qu'il ne convenoit point à des Religieux de sortir de leur maison pour courir pendant la nuit ; & que dans les circonstances où l'on se trouvoit, il n'étoit pas possible d'empêcher absolument certains désordres dans une ville libre où il y avoit un concours général de toutes sortes de nations.

Telle fut la situation de Venise depuis le 14. d'Août, qu'on y apprit la premiére nouvelle de la mort du Roi, jusqu'au 21. Ce jour-là on reçut une seconde lettre de Mocenigo qui confirmoit la premiére, & ajoûtoit de plus que le roi de Navarre avoit éte reconnu unanimement par tous les Princes, Seigneurs, & Officiers de l'armée, comme héritier légitime de la Couronne, & que toutes les troupes lui avoient prêté serment de fidélité. Cette derniére nouvelle non seulement calma la douleur dont on étoit pénétré de la mort de son prédécesseur ; elle fit même concevoir au Senat que cet évenement inquiétoit, une espérance certaine de voir relever ce Royaume si florissant, le plus puissant de toute la Chrétienté ; qui tient, pour ainsi dire, la balance égale entre les autres Potentats, & met leurs intérêts dans un juste équilibre pour empêcher que le plus foible ne soit opprimé par le plus fort. Ce Corps si sage ne douta plus que ce Royaume, que les politiques croyoient devoir être abattu du dernier coup qu'il venoit de recevoir, ne reprît de nouvelles forces avec son ancienne vigueur, par la valeur du roi de Navarre dont ce Prince avoit donné tant de preuves dans le tems de sa mauvaise fortune. En effet les Vénitiens étoient persuadés que dans ces conjonctures il n'y avoit point d'autre moyen de sauver la France, que de suivre l'ordre de la succession établi par les loix ; qu'ainsi le roi de Navarre ayant un droit légitime à la Couronne, les Princes & les Seigneurs ne pouvoient agir plus sagement pour le bien de l'Etat & pour leurs propres intérêts, que de se déclarer en faveur de ce Prince ; que les François & les étrangers même avoient une si grande idée de son mérite & de sa valeur, que ce qu'il ne pourroit exécuter pour le bien de l'Etat, il étoit inutile de l'attendre & de l'espérer de tout autre ; enfin que le consentement unanime des Princes, des Seigneurs, & de toute la Noblesse

Françoise, étoit une raison légitime d'espérer qu'il rétabliroit ce Royaume qui s'étoit vû à deux doigts de sa ruine. En effet, s'il ne se fut trouvé aucun héritier légitime du trône, ç'auroit été à eux à se choisir un Roi; & ainsi s'étant tous reünis pour reconnoître le roi de Navarre, à qui la Couronne appartenoit de droit, & qui d'ailleurs s'en étoit rendu si digne par ses vertus, il n'y avoit aucun lieu de douter que son avénement à la Couronne ne fût suivi du succès le plus heureux. Par conséquent tous ceux qui s'intéressoient au salut de la France devoient bien augurer de son régne, & aider de leurs conseils, de leurs forces, & de leur crédit un Prince que sa naissance, son mérite, & le consentement général de toute la Noblesse, venoient de placer sur le trône comme de concert.

Deux jours se passérent à faire & à peser ces réfléxions; & pendant ce tems-là le Sénat ayant permis, selon l'usage de la République, d'opposer à ces raisons tout ce qu'on croiroit capable de les affoiblir, il n'y eut personne qui ne fût d'avis de reconnoître le roi de Navarre pour roi de France. Il se trouva seulement quelques Sénateurs qui crurent qu'il seroit à propos d'attendre quelque tems à se déclarer, à cause de l'obstacle qui se rencontroit dans la Religion de ce Prince, & pour ne pas faire de peine au Pape qui étoit leur voisin de trop près. L'Ambassadeur de Savoie demandoit ce délai avec beaucoup d'instance. D'un autre côté le roi d'Espagne qui depuis dix-sept ans n'avoit point eu d'Ambassadeur à Venise, y en avoit envoyé un sur l'avis qui lui avoit été donné, à ce qu'on croit, de l'excommunication que le Pape devoit lancer contre le Roi; & ce Ministre de concert avec l'Ambassadeur de l'Empereur pressoit vivement le Sénat de ne point reconnoître le roi de Navarre, que S. S. avoit déclaré depuis peu indigne de succéder à la Couronne.

Cependant le Nonce du Pape ne s'endormoit pas. Animé par l'ambassadeur d'Espagne, il mettoit tout en œuvre pour détourner le Sénat d'une si sage résolution, jusqu'à le menacer s'il reconnoissoit le roi de Navarre, qu'il sortiroit de Venise; & que pour lui apprendre à faire si peu de cas de ses censures, le Pape l'excommunieroit lui-même. Mais

HENRI IV. 1589. le Sénat lui fit réponse : Qu'il ne méprisoit point les foudres de S. S. Qu'au reste il étoit de l'intérêt de la République qu'il y eût en France un Roi reconnu pour tel, avec qui elle pût entretenir correspondance : Qu'ayant donc appris que la Nation s'étoit déclarée pour le roi de Navarre, ils ne pouvoient se dispenser de lui rendre les mêmes devoirs que les Rois ses prédécesseurs avoient reçus de la République, sur-tout étant bien informés qu'il avoit été reconnu, même par des Cardinaux qui composent le Conseil de S. S. & qu'ils s'étoient soûmis à lui comme à l'héritier légitime de la Couronne : Qu'à l'égard de sa Religion c'étoit une affaire qui ne les regardoit point, & dont ils laissoient le soin au S. Pére : Qu'ils souhaitoient & prioient même instamment S. S. de travailler avec zéle à l'instruction de ce Prince : Que pour eux ils ne se mêloient que de ce qui les touchoit ; & que leurs intérêts ne leur permettoient pas de différer plus longtems à prendre une résolution fixe : Qu'ils supplioient donc S. S. de ne point prendre de si bonnes raisons en mauvaise part, & de ne point se porter pour cela contr'eux à aucune extrémité : Qu'autrement si elle prenoit mal-à-propos contr'eux quelque résolution injuste & violente, elle les obligeroit réellement de se moquer de ses censures dont on les accusoit à tort de faire peu de cas (1).

En conséquence le Sénat fit un décret par lequel il reconnoissoit dès-lors le roi de Navarre pour roi de France. Le lendemain à la réquisition de Monsignor Marc-Antoine Barbaro un des Procurateurs de saint Marc, il fut arrêté tout d'une voix qu'on écriroit incessamment à ce Prince ; que dans les lettres on lui donneroit le titre de Roi Très-Chrétien ; qu'en même-tems on enverroit ordre à l'Ambassadeur de les présenter au Roi à la premiére occasion de la part du Sénat ; & qu'on lui expédieroit de nouveaux pouvoirs pour continuer ses fonctions auprès de S. M. jusqu'à ce que la République en eût nommé un autre pour le

(1) Leti ajoûte que le Nonce, après cette réponse du Sénat partit de Venise avec autant de précipitation que s'il eût pris la fuite, & se rendit en poste à Rome ; qu'à son arrivée le Pape ne voulut pas seulement le voir ; & qu'il lui fit dire de retourner à Venise aussi vîte qu'il en étoit venu.

remplacer. Le Sénat fit part de cette délibération à André Hurault sieur de Meisse, ambassadeur de France auprès de la République, qui n'avoit point encore reçu de nouvelles ni de pouvoirs du nouveau Roi ; le priant de continuer néanmoins de résider à Venise ; & l'assûrant qu'on lui conserveroit les mêmes priviléges dont il jouissoit du vivant du roi Henri III.

Tout cela se passa avec une joie qui paroissoit peinte jusques sur les visages. Il sembloit que ce Royaume, dont on regardoit la perte comme certaine, au grand préjudice de la République fût miraculeusement ressuscité. Bientôt après, cette joie éclata par des transports qui furent portés jusqu'à l'excès. Quelqu'un aïant rencontré sur ces entrefaites dans la boutique d'un Peintre un vieux portrait tout poudreux, dont les traits presqu'entiérement effacés représentoient, disoit-on, Henri IV. non-seulement on l'exposa en public ; mais en très-peu de tems on en tira à la hâte une infinité de copies qui furent aussitôt mises en vente. Quelques peintres même en exposérent jusques sur les dégrés du palais de saint Marc ; enhardis par quelques-uns des Nobles qui vouloient, disoient-ils, faire de la peine à l'ambassadeur d'Espagne, & aux autres Ministres étrangers ennemis de la France qui étoient obligés de passer par-là pour aller au Sénat. Enfin pendant quelques jours il y eut un si grand concours de monde à voir & à acheter ces tableaux, que les Peintres n'y pouvoient suffire, & que la ville se trouva tout d'un coup remplie de ces portaits du Roi, la plûpart fort mal tirés.

De Thou passa à Verone sur les avis de Schomberg ; & ce Seigneur l'ayant ensuite mandé à Mantouë, où il étoit déja arrivé, il se rendit aussitôt dans cette ville. De-là, après avoir eu ensemble quelques conférences, ils retournérent de compagnie à Verone ; & de Meisse étant arrivé sur ces entrefaites ils reprirent encore le chemin de Mantouë où ils conférérent avec le duc Vincent, qui pendant leur absence avoit reçu des Lettres du Grand Duc oncle de la Duchesse son épouse.

Le résultat de leurs conférences fut : Que puisque ces deux Princes ne pouvoient pas se declarer ouvertement pour le Roi, & ne le devoient pas même dans les circonstances

HENRI IV. 1589.

présentes, ils agiroient sous main de concert avec les Vénitiens qui venoient de le reconnoître hautement, pour appuyer de tout leur pouvoir les intérêts de ce Prince en Italie, & principalement à Rome; sur-tout pour rompre l'alliance que le roi d'Espagne ménageoit avec les Suisses, & à laquelle travailloient avec ardeur le Nonce que le Pape avoit envoyé aux cinq petits Cantons, & Leon de Lescot conseiller au parlement de Paris, que les Ligueurs avoient député auparavant à Lucerne, tous deux secondés par le colonel Louis Phiffer, dont j'ay déja parlé: Que pour cela ils feroient passer quelque argent en Suisse, afin de calmer un peu la Nation pour le présent, & d'appaiser ses mécontentemens en lui faisant espérer qu'elle toucheroit incessamment le reste de ce qui lui étoit dû, & que dans la suite ses troupes seroient mieux payées. En même-tems comme le Grand Duc avoit retenu l'argent qui étoit promis au feu Roi, & qu'on avoit déja fait passer en Allemagne pour être employé à y lever des troupes, ayant pour cela arrêté le voyage du chevalier Guicciardin qui avoit ordre de l'y conduire; ce Prince pour donner au nouveau Roi une preuve de son affection & de son attachement, chargea de Thou à son retour en France de négocier le mariage de la Princesse Marie sa niéce avec quelqu'un des Princes du Sang, lui désignant particuliérement Henri prince de Dombes, afin que cette alliance fût comme le gage de l'amitié secréte que le Grand Duc vouloit entretenir avec le Roi. Ce Ministre avoit ordre de faire entendre à ce Prince qu'il tireroit de ce mariage les mêmes avantages qu'on avoit fait espérer à son prédécesseur; que Ferdinand donneroit à sa niéce trois cens mille écus pour sa dot, & que le Roi pourroit en disposer, en assignant en échange à la Princesse quelques-unes des villes dont il étoit maître en Gascogne, où il possédoit une grande étenduë de païs.

Le duc de Mantoüe ajoûta: Qu'il recommandoit particuliérement au Roi le duc de Nevers son oncle, qui aussi bien que lui étoit proche parent de S. M. puisque Françoise & Anne d'Alençon ayeules, l'une de Henri, & l'autre du Duc étoient sœurs: Qu'il le prioit de lui pardonner

s'il

s'il lui avoit été peu favorable auparavant : Que ce n'avoit été que par une tendresse de conscience que la différence de Religion lui inspiroit : Que c'étoit ce qui le faisoit hésiter encore à se déclarer en sa faveur : Qu'au reste il chargeroit son Résident à la Cour de France, à qui il avoit déja envoyé ordre de rester auprès de S. M. de parler à son oncle, de le guérir de ses scrupules, & de le raccommoder avec le Roi.

Ainsi se termina cette négociation, après laquelle les Ministres du Roi retournérent à Verone. Là ils se séparérent ; le sieur de Meisse reprit le chemin de Venise ; Schomberg passa en Allemagne, attendants l'un & l'autre les ordres du nouveau Roi. A l'égard de Thou, ayant reçu de nouveaux ordres au sujet des affaires d'Allemagne, il reprit en diligence le chemin de France ; il passa par Soleure pour voir Nicolas Brulart de Sillery, à qui il rendit compte de ce qui s'étoit passé en Italie ; de-là il continua sa route, & arriva enfin à Châteaudun, où il eut un long entretien avec le Roi.

Prise de Vendôme par l'armée du Roi.

Ce Prince partit de cette ville le 14. de Novembre, & alla coucher le lendemain à Mellay, après avoir fait quelques détachemens pour aller investir Vendôme. Cette place dont la situation est très-avantageuse, & qui étoit encore fortifiée d'un bon château, avoit pour gouverneur Jacque de Maillé Benehart, que Henri IV. lui-même y avoit mis avant son avénement à la Couronne, & qui à l'insigne trahison qu'il avoit faite au feu Roi avoit joint l'artifice le plus indigne contre le comte de Soissons.

La ville de Vendôme est située sur la Loire, environnée d'un fossé, & revêtuë de bonnes murailles. Le château est bâti sur un rocher qui la domine, fort escarpé du côté de de la ville, & fortifié du côté de la campagne de murs, de tours, & d'un fossé profond. Ce fut de ce côté-là que le Roi jugea à propos de faire ses attaques. Benehart demanda d'abord à traiter avec François du Plessis de Richelieu Grand Prevôt de l'Hôtel. Ils eurent ensemble plusieurs entrevuës ; mais lorsqu'il fallut convenir des articles le Roi voyant que Benehart ne cherchoit qu'à l'amuser, fit avancer le canon le lendemain, & dressa une batterie

HENRI IV. 1589.

contre deux des tours du château, dans le dessein, après y avoir fait breche, de battre le mur de communication qui les joignoit. Mais il ne fut pas nécessaire d'en venir-là : le canon n'eut pas plûtôt fait dans l'une de ces tours une ouverture par où deux ou trois soldats pouvoient à peine passer de front, que les troupes du Roi l'attaquérent l'épée à la main, montérent jusques sur le haut de la tour, & s'emparérent du retranchement intérieur que les assiégés abandonnérent sur le champ pour se retirer en confusion dans la ville par la porte du château. Les Royalistes les poursuivirent ; & entrants pêle-mêle, en trois heures de tems ils se virent maîtres de la ville & du château, sans avoir presque trouvé la moindre resistance. Aussitôt Charle de Biron Maréchal de camp, & Châtillon qui commandoit l'infanterie, entrérent dans la place pour arrêter le premier feu du soldat, qui commençoit déja à courir au pillage, & pour mettre les Eglises & les femmes à couvert de leurs insultes. Benehart & Robert Chessé Cordelier dont j'ay parlé un peu plus haut, furent faits prisonniers. Chessé fut d'abord livré à l'exécuteur pour être pendu, à la sollicitation des habitans mêmes, qui l'accusoient d'être l'auteur de leur révolte ; & il alla au supplice avec une constance & une tranquillite admirables. A l'egard de Benehart il montra autant de foiblesse, que le moine avoit fait paroître de fermeté ; il se jetta aux pieds de Biron pour lui demander grace. Mais ce Seigneur lui tourna le dos, en lui disant qu'il étoit indigne de vivre, puisqu'il n'avoit, ni assez de courage pour se défendre, ni assez de prudence pour capituler. Ces paroles furent un coup de foudre pour ce misérable, en qui la peur fit alors un de ses effets ordinaires. Il s'abandonna aux larmes & aux gémissemens comme un enfant ; & on eut beaucoup de peine à le conduire jusqu'à la place publique, où il eut la tête tranchée auprès du corps de Chessé. Cet exemple de sévérité exercée à propos contre un petit nombre de rebelles fut salutaire aux garnisons de Laverdin & de Montoire, petites places du duché de Vendôme, aussi-bien qu'à celle de Château-du-Loir dans le Maine, qui se rendirent à la premiére sommation.

Entrée du Roi à Tours.

Comme le Roi ne se trouvoit éloigné de Tours que de douze lieuës il s'y rendit en poste ; & n'y étant arrivé que bien avant dans la nuit, il fit son entrée dans cette ville aux flambeaux ; toutes les fenêtres étant illuminées, & le peuple étant attroupé dans les ruës sur son passage pour jouir d'un spectacle si agréable. Après avoir embrassé d'abord le cardinal de Vendôme son parent, & le cardinal de Lénoncourt, ce Prince passa le reste de la nuit au milieu des acclamations & des cris de joie. Le lendemain il donna audience aux Députés du Parlement ; & ce fut le premier Président de Harlay qui porta la parole. Henry fit beaucoup d'accueil à ce Magistrat, qui depuis la mort du feu Roi étoit enfin sorti de prison où il avoit beaucoup souffert, en payant dix mille écus de rançon. Jean Mocenigo ambassadeur de Venise eut ensuite audience du Roi. Il présenta à ce Prince la lettre du Sénat, priant S. M. d'excuser si la République ne lui avoit point encore envoyé d'Ambassadeurs pour la complimenter, suivant la coûtume, sur son avénement à la Couronne ; & l'assûrant que les mauvais chemins, & la rigueur de la saison étoient la seule cause qui l'eussent empêchée de s'acquitter de ce devoir aussitôt qu'elle l'auroit souhaité ; que cependant elle n'avoit pas voulu différer plus longtems à renoüer avec elle la bonne intelligence qui avoit regné de tout tems entre nos Rois & le Sénat ; qu'ainsi en lui envoyant de nouveaux ordres pour rester auprès de S. M. elle l'avoit chargé en même-tems de faire agréer à S. M. qu'il s'acquitât de cet emploi. Le Roi parut très-satisfait de ces excuses ; & comme il sçavoit ce qui s'étoit passé en Italie & à Venise, il fit mille remercimens à l'Ambassadeur du zéle que le Sénat faisoit paroître pour sa personne & pour son Etat.

Prise du Mans.

Au bruit de l'arrivée du Roi, de Marolles qui commandoit dans Montrichard sur le Cher en Touraine, rendit aussitôt cette place. Cependant ce Prince ayant réglé les affaires qui se trouvérent à Tours marcha contre le Mans, & se fit précéder par Philippe d'Augennes sieur du Fargis, qui avoit été chassé honteusement de cette ville, & qui venoit de sortir de la prison, où les Ligueurs l'avoient enfermé à Paris avec le premier Président de Harlay. C'étoit

HENRI IV. 1589.

un des plus braves Officiers de l'armée du Roi. Il emporta d'abord les fauxbourgs qui sont très-grands, & que les Ligueurs avoient fortifiés de quantité d'ouvrages. Avant que de les abandonner Urbain de Laval sieur de Bois-Dauphin qui commandoit dans la place y fit mettre le feu; & à l'exception de l'Hôpital, & de l'abbaye de la Couture, que les flammes épargnerent, toutes les maisons des particuliers furent réduites en cendres. Les habitans mirent aussi le feu au faubourg de saint Jean, qui est au-delà de la riviére de Sarte, quoiqu'ils eussent moins à craindre de ce côté-là. Cependant après avoir éteint du mieux qu'il fut possible, l'incendie qui avoit déja fait de grands ravages en deux jours de tems, Charle de Biron & Châtillon se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Enfin le Roi se rendit au siége. Ce Prince à son départ de Tours étoit allé coucher le 27. de Novembre à Yvray-l'Evêque, d'où il arriva à l'abaye de la Couture, où il prit son logement, persuadé que ce siége seroit long, & que les assieges, après avoir ruiné tant de maisons, ce qui ne leur faisoit pas d'honneur, ne manqueroient pas de faire une vigoureuse résistance. Mais son attente fut trompée; & ayant fait battre quelques tours de la ville, cinq jours après son arrivée les assiéges demandérent à capituler.

Il y avoit dans la ville environ cent Gentilshommes, & vingt compagnies de gens de pied Outre cela le comte de Brissac s'étoit avancé jusqu'à la Ferté-Bernard à la tête de deux régimens d'infanterie, dans le dessein de secourir les assiégés. Mais ayant appris qu'ils avoient capitulé, il retourna sur ses pas; & étant tombé sur un quartier de Reîtres, il en démonta quelques-uns; après quoi il se retira sans avoir fait aucun autre exploit dans son voyage. Enfin la capitulation fut signée; & le Roi qui manquoit d'ailleurs de poudre & de boulets, accorda des conditions fort honorables. Cependant les habitans murmuroient, & se plaignoient amerement de ce qu'on avoit ruiné tant de maisons pour se précipiter si fort à se rendre. D'un autre coté la Noblesse & les troupes qui étoient dans la ville s'imputoient réciproquement les uns aux autres la faute de cette précipitation. Les Gentilshommes accusoient les troupes d'avoir refusé de se

battre; l'infanterie reprochoit à la Noblesse, qu'elle avoit capitulé malgré ses oppositions. Tandis qu'ils s'amusoient ainsi à contester entr'eux, la ville se rendit le 2. de Décembre; & le maréchal de Biron eut ordre d'y entrer avec des troupes pour empêcher qu'elle ne fût mise au pillage. Un soldat ayant été surpris volant un calice, ce Maréchal le fit pendre sur le champ pour servir d'éxemple aux autres. Avant toutes choses le Roi remit du Fargis en possession de son gouvernement, dont il avoit été dépouillé; & rendit à Claude du Fargis son frére l'Evêché de cette ville qu'il possédoit auparavant. Peu de tems après, le château de Beaumont, celui de Tuvoi qui appartenoit à l'Evêque, & où commandoit Gui de Saint-Gelais sieur de Lansac, Sablé, Laval, Château-Gonthier, & quelques-autres petites places des environs se soumirent au Roi.

Sur ces entrefaites ce Prince, qui s'étoit engagé à son avénement à la Couronne à convoquer incessamment une assemblée nombreuse de Seigneurs, pour régler de concert avec les Etats généraux du Royaume, les affaires de la Religion & de l'Etat, représenta que la désobéïssance opiniâtre des Ligueurs lui suscitant tous les jours de nouvelles guerres qui l'obligeoient à rester à la tête de ses armées, il ne lui étoit pas possible de vaquer aux autres affaires du gouvernement. Ainsi il remit au 15. de Mars suivant l'assemblée qu'il avoit déja convoquée; auquel tems, disoit-il, il y avoit lieu d'espérer qu'avec l'aide du Seigneur il auroit levé tous ces obstacles, & ceux qui pourroient encore naître dans la suite. Ces paroles furent regardées depuis comme une espéce de prophetie; car ce fut en effet ce jour-là même que se donna la bataille d'Yvry qui décida enfin du sort de ce Prince; & affermit dans l'obeïssance ceux de ses sujets qui jusqu'alors avoient balancé à le reconnoître.

Cependant il y avoit une grande disette d'argent dans le camp; & à mesure que le Roi prenoit quelque ville, ou quelqu'autre place, il ne manquoit point de la condamner à une amende qui étoit destinée à entretenir les troupes étrangéres. A l'égard des troupes Françoises elles n'avoient que le pain qu'on leur fournissoit tous les jours; du reste on les retenoit par l'espérance du butin. Déja les

HENRI IV. 1589.

Suisses étoient fort diminués, & il n'étoit pas possible de leur payer en entier leurs appointements à chaque montre qui se faisoit tous les mois; ce qui n'étoit pas moins à charge au Roi qu'à eux mêmes. On pensa donc à congédier le régiment du colonel Galaty; mais il falloit pour cela de l'argent comptant, ou des assûrances pour en toucher, & le Roi n'en avoit point. Dans cet embarras il se souvint des offres que le duc de Mantouë lui avoit fait faire depuis peu par Ferdinand Ghisone son Résident à la Cour de France, qui lui avoit recommandé le duc de Nevers de la part de son maître. Il sçavoit que ce Duc avoit mis en dépôt chez un Banquier de Francfort sur le Meyn une somme de trente-trois mille écus d'or, qui lui revenoit pour le restant de sa légitime. Ainsi il résolut de profiter de cette occasion. Il lui envoya de Thou, qui depuis peu étoit de retour d'Italie, avec ordre d'emprunter de lui cette somme, & de travailler à mettre dans ses intérêts un Seigneur de cette considération, qui n'avoit différé jusqu'alors à se déclarer en sa faveur, qu'à cause de quelques scrupules qu'il avoit au sujet de le Religion du Roi; en lui faisant espérer que ce Prince lui confieroit la conduite de la guerre qu'il avoit dessein de faire au duc de Savoie, pour tirer raison des outrages que la France avoit reçus de ce Prince.

De Thou partit donc du Mans; & ayant traversé la Touraine & le Berry, où les ennemis faisoient des courses continuelles, il arriva à Nevers, où par respect pour le caractére dont le Roi l'avoit revêtu, le Duc le reçut avec beaucoup d'honneurs, & lui fit bien des amitiés, en considération de celle qu'il avoit euë pour le pere de ce Magistrat. Le cardinal Gaëtano étoit alors à Lyon. Le duc de Nevers lui avoit écrit pour le prier de passer à Nevers, parce que comme il faisoit profession de n'embrasser aucun parti, & qu'il ne souhaitoit que le bien de la Religion & de l'Etat, il étoit plus capable que personne de le mettre au fait des affaires du Royaume; ajoutant: Que comme il y venoit revêtu de l'autorité du S. Siege pour être l'arbitre des différens qui divisoient la France, il étoit de sa prudence de ne pas paroître pencher plûtôt pour un parti que

pour l'autre ; afin de ne pas donner lieu aux ſoupçons qu'on pourroit concevoir au préjudice de l'idée qu'on s'étoit formée de ſon équité ; & qu'il devoit au contraire travailler à bien établir s'il vouloit réuſſir à pacifier le Royaume : Qu'en établiſſant ſon ſejour dans ſa capitale, il pourroit ſans rien perdre de cette réputation d'impartialité qu'il s'étoit acquiſe, s'inſtruire à fonds & ſans prévention de toute cette affaire, & en décider enſuite en vertu de l'autorité qu'il avoit en main : Qu'autrement s'il s'adreſſoit à quelqu'un de l'un ou de l'autre parti, il y en auroit un certainement qui le regarderoit comme ſon ennemi ; ce qui le rendroit inutile à tous les deux. Mais ceux qui obſédoient le Légat lui firent entendre que l'ambition ſeule portoit le Duc à lui écrire de la ſorte, & que ſon deſſein étoit de ſe rendre l'arbitre des affaires au préjudice de l'autorité qui lui avoit été confiée. Ainſi il mépriſa ces avis ; quitta la route de Lyon qui l'auroit conduit à Nevers ; & côtoyant la Saone ſe rendit enfin à Dijon.

D'un autre côté le duc de Nevers qui ignoroit encore la réſolution du Cardinal, ayant une fois fait profeſſion d'être neutre, voulut continuer à le paroître. Ainſi il ſe défendit modeſtement de recevoir la lettre du Roi, & la rendit à de Thou toute cachetée ; de peur, dit-il, qu'on ne crût que ce fût par fierté qu'il n'y répondoit pas. Du reſte il offrit fort obligemment une quittance, & ſa procuration, pour toucher la ſomme que le Roi demandoit, après que de Thou lui eut donné au nom de ce Prince des aſſûrances convenables. Il accepta de même avec plaiſir la propoſition que le Roi lui faiſoit, de ſe charger du commandement de l'armée deſtinée à recouvrer le Marquiſat de Saluces, & il écrivit de ſa propre main un mémoire où il expliquoit toutes les meſures qu'il falloit prendre pour l'exécution de cette entrepriſe. Au reſte comme on étoit dans un tems où les Prédicateurs ſe donnoient la liberté de dire tout ce qui leur plaiſoit, Arnaud Sorbin à qui le feu Roi avoit donné l'Evêché de Nevers, oſa un jour dans un ſermon où le Duc aſſiſtoit, le cenſurer en ſa propre préſence, en diſant qu'il écoutoit trop facilement les courtiers des hérétiques ; car c'eſt le nom qu'il donnoit aux

HENRI IV. 1589.

Magiſtrats du parti du Roi. Mais le Duc l'obligea de ſe rétracter dans un autre ſermon où de Thou ſe trouva, & de réparer ainſi publiquement l'outrage qu'il avoit fait à la perſonne du Roi & à la ſienne.

Lettre du duc de Savoie au Parlement de Grenoble au ſujet de la mort de Henri III.

Cependant le duc de Savoie ne reſtoit pas tranquille. Auſſitôt qu'il eut reçu la nouvelle de la mort du Roi, ce Prince qui voyoit toute la France en combuſtion, commença à eſpérer qu'il pourroit profiter de la décadence d'un Royaume ſi voiſin de ſes Etats. Dans cette vuë il députa le baron de Jacob général de l'artillerie, & Duvizio Conſeiller au Sénat de Chambery, à Grenoble dont les habitans ſollicités par Charle de Simiane d'Albigny, commençoient à pencher vers le parti de la Ligue, avec une lettre de créance pour le Parlement. Ces Députés ayant donc été introduits on lut la lettre du Duc, dans laquelle après avoir témoigné à cette Compagnie combien il avoit été ſenſible à la mort du Roi, & l'avoir aſſûrée de ſa bienveillance dans les termes les plus honorables qu'elle pouvoit ſouhaiter, il la prioit très-inſtamment de faire attention au droit qu'il avoit à la Couronne, comme étant par ſa mére couſin germain du feu Roi. Il repréſentoit : Que les plus proches parens de ce Roi, ou avoient perdu le droit qu'ils avoient de lui ſuccéder par leur obſtination à demeurer dans l'héréſie, ou s'étoient rendus indignes du trône, en favoriſant les hérétiques, & adhérant à leur parti : Qu'il avoit du courage & des forces de reſte pour défendre les droits que ſa naiſſance lui donnoit ; & que ſi les ſiennes ne ſuffiſoient pas, il pourroit diſpoſer dans le beſoin de celles du Roi ſon beau-pére : Que d'ailleurs le voiſinage lui donnoit une grande facilité pour s'emparer d'un ſi grand Royaume : Qu'ainſi comme il étoit perſuadé qu'ils n'avoient rien plus à cœur que le bien de la Religion, & la tranquillité publique qui ſeroient expoſées s'ils reconnoiſſoient d'autre Roi que lui, il paroiſſoit à propos qu'ils délibéraſſent inceſſamment entr'eux, & qu'ils acceptaſſent les propoſitions qu'il leur faiſoit, afin que leur exemple ſervît à engager les autres villes du Royaume à contribuer de même à la tranquillité publique.

Lorſqu'on

Lorsqu'on eut fait la lecture de cette lettre, le Parlement aprés avoir remercié le Duc d'une marque si sincére de la bienveillance répondit : Que ce que demandoit S. A. étoit de nature à ne pouvoir être décidé par la Compagnie : Qu'il n'y avoit que les Etats généraux du Royaume qui pussent connoître d'une affaire de cette importance ; & que comme ils devoient s'assembler incessamment, il étoit à propos de la leur renvoyer : Qu'en effet on ne doutoit point que cette assemblée ne nommât pour héritier légitime du feu Roi un Prince capable de protéger la Religion, & de maintenir la tranquillité de l'Etat : Que cependant la Compagnie prioit instamment S. A. de ne point faire entrer de troupes dans le Dauphiné, pour ne pas donner occasion au colonel d'Ornano & à Lesdiguiéres de rompre la tréve qu'ils avoient faite, & de troubler le repos qu'elle procuroit à cette province, après tant de maux ausquels elle avoit été exposée pendant la guerre. Les Députés furent congédiés avec cette réponse ; & comme elle n'étoit pas telle que le Duc l'avoit espérée, il changea de batterie par le conseil d'Albigny. Il remit à un tems plus favorable ses projets sur le Dauphiné, & alla porter la guerre en Provence, pour y faire montre de ses forces, & obliger ainsi les provinces voisines à se soûmettre sans résistance.

Exploits de la Valette en Provence.

Bernard de Nogaret de la Valette, qui commandoit pour le Roi dans cette province, avoit mis le siége vers le milieu du mois d'Août devant Lambesc, bourg appartenant à la maison de Guise, & s'en étant rendu maître, il avoit fait pointer le canon contre le château, où commandoit le capitaine Balaty avec une garnison de deux cens hommes. Après quelques volées de canon les assiégés avoient demandé à parlementer, & Onufre d'Espagne de Ramefort avoit été commandé pour dresser avec eux les articles de la capitulation, lorsque voulant aller au rendez-vous, il fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse qu'on lui tira du château. Cet accident rompit la négociation ; & la Valette outré de la mort d'un Officier qu'il aimoit, & qui avoit été tué contre le droit des gens, fit donner l'assaut au château & l'emporta. Toute la garnison fut passée au fil de l'épée, & la place abandonnée au pillage, après quoi on y mit le feu.

HENRI IV. 1589.

Après cet exploit la Valette envoya d'Estampes demander du secours à du Perauld gouverneur de Beaucaire en Languedoc, & un des principaux Officiers du duc de Monmorency gouverneur de la Province, dont il avoit épousé la fille. Le Duc accorda ce qu'on souhaitoit, & cent chevaux eurent ordre de passer le Rhône. D'Estampes qui marchoit à leur tête voulant entrer dans Tarascon, les habitans lui en fermérent les portes. De Pontevez comte de Carses qui étoit dans le voisinage profita de cette occasion ; il attaqua ces troupes mal disciplinées, & qui ne s'attendoient à rien moins ; en tailla en piéces une grande partie ; & fit grand nombre de prisonniers du nombre desquels fut d'Estampes lui-même. Plusieurs s'étant jettés dans le Rhône dans l'espérance de le passer à la nage, furent emportés par la rapidité des flots & y périrent.

Il y avoit dans Tarascon grand nombre de Gentilshommes attachés au parti du Roi, qui furent très-fâchés de cet accident. Ce fut pour eux une occasion de songer à se rendre maîtres de cette ville. Ils firent part de leur dessein à du Perauld, qui tenoit garnison dans Beaucaire de l'autre côté du Rhône, afin qu'il leur amenât du secours dans le tems qu'ils lui marquerent ; après quoi, voici comme ils procédérent à l'exécution de leur projet. Il y avoit à quelque distance de Tarascon un petit bois qui avoit servi à couvrir la marche du comte de Carses, lorsqu'il s'étoit avancé jusqu'au pied de la place & avoit taillé en piéces les secours qui venoient du Languedoc. Ces Gentilshommes firent entendre aux habitans que ce bois incommodoit la ville considérablement, & que si on ne le coupoit au plûtôt, il y avoit à craindre que la Valette irrité de la défaite de ses gens ne se servît de la même retraite, pour surprendre la ville. Ceux-ci qui avoient encore devant les yeux l'exemple tout récent de ce qui venoit d'arriver, donnérent aisément dans le panneau. Après une délibération fort précipitée, telle qu'on peut en attendre d'un peuple effrayé, ils sortirent en foule la coignée à la main pour aller abattre le bois. Alors les Gentilshommes se voyant les maîtres de la ville où il n'y avoit plus d'habitans, en fermérent les portes. En même tems les troupes de du Perauld parurent à l'heure qui leur avoit été marquée ;

en ſorte que les bourgeois voulant rentrer dans la ville après avoir coupé le bois, s'en virent exclus, & n'y furent reçus qu'après avoir été déſarmés, & avoir prêté ſerment de fidélité à la Valette.

Ce coup frappa Jean de Garde de Vins, qui s'étoit mis à la tête du parti de la Ligue dans la Provence. Il demanda du ſecours au duc de Savoie; & comme ce Prince n'étoit pas content de la réponſe que le Parlement de Grenoble lui avoit faite, il fit paſſer dans cette province les troupes qu'il deſtinoit pour le Dauphiné. Elles étoient commandées par Alexandre Vitelli, & conſiſtoient en trois cornettes de chevaux-Légers, & en trois compagnies d'arquebuſiers à cheval. Le Duc attendoit d'Eſpagne un nouveau renfort. Outre cela une partie de ſes troupes étoit occupée à la guerre contre les Genevois, qui depuis le départ de Sancy s'étoit rallumée plus vivement que jamais, à l'occaſion de la mort du Roi.

Suite de la guerre du duc de Savoye contre Geneve.

Les hoſtilités commencérent par la ville de Bonne. Comme le duc de Savoye avoit réſolu de reprendre cette place qu'il avoit perduë, il alla y mettre le ſiege. Bonne eſt une petite ville ſituée à trois lieuës de Genéve à l'Orient d'hyver. Elle eſt diviſée en haute & baſſe ville. La haute ville eſt environnée de murailles à l'antique, qui peuvent bien la mettre à couvert des eſcalades, mais qui ne ſont pas à l'épreuve du canon, ni des nouvelles machines de guerre qui ont été inventées de nos jours. La baſſe étoit un faubourg alors tout ouvert, & qui peu de tems auparavant avoit été déſolé par le feu. A peine le Duc avoit fait tirer deux cens coups de canon contre la haute ville, que Jean Aubert qui y commandoit pour les Genevois une garniſon de trois cens hommes, demanda à parlementer, & offrit à ceux que le Duc nomma pour traiter avec lui, de ſe rendre, à condition que dans ce jour là-même la garniſon ſortiroit ſur le ſoir ſans armes, & ſeroit conduite en lieu de ſûreté. La propoſition fut acceptée, & la ville ſe rendit le 22. d'Août. En conſéquence Aubert deſcendoit de la haute ville ſituée ſur un coteau, pour ſe rendre dans la baſſe; il étoit ſuivi de ſes trois cens hommes à la tête deſquels étoient les Officiers qui les commandoient, & du Miniſtre Guillaume de Mogne de

HENRI IV. 1589.

Marsi, lorsqu'on entendit les cris de quelques soldats, qui se plaignoient qu'avant que de se retirer, les assiégés avoient mis le feu à un baril de poudre, dont les éclats avoient tués ou blessés plusieurs soldats Italiens & Espagnols qui s'en étoient approchés. Sur ces plaintes les ennemis fondirent aussitôt sur Aubert & ses gens qui étoient sans défense, & qu'ils massacrérent tous, à l'exception de quelques-uns en petit nombre qui se sauvérent à la faveur des ténébres.

De là le Duc marcha vers le pas de la Cluse pour entrer dans le Baillage de Gex; & dans tous ces lieux ses troupes laissérent des marques funestes de leur avarice, de leur cruauté, & de leurs excès. Plus de quatre-vingt villages furent pillés & réduits en cendres; & dans cette rencontre, ni l'âge, ni le sexe ne furent respectés. Ces désordres durérent jusqu'à la fin de Septembre; enfin la contagion commençant à se mettre parmi les troupes du Duc, avant que de les congédier il entreprit de fortifier Versoy situé sur le lac Leman, ou de Geneve.

Cette place qui est fort étenduë, étoit autrefois une ville libre fort peuplée. Elle est à deux lieuës de Genève, ayant cette ville au Midi d'Eté, le bailliage de Thonon & le lac Leman à l'Orient, le mont Jura à l'Occident, & au Nord le païs de Vaux. Elle est arrosée par la Versoy, riviére qui lui donne son nom, & qui prenant sa source dans les montagnes voisines se divise ensuite en deux bras, dont l'un passe au travers du bourg, l'autre coule au pied de ses murailles, & de là continuë son cours vers Genève. Son château étoit autrefois très-fort & environné de murailles très-hautes; mais elles étoient tombées en ruine. Le duc de Savoye résolut de les relever & de les fortifier d'un rempart, afin de tenir les Genevois en bride; & il y employa tant de monde, que l'ouvrage fut achevé en très-peu de tems. Il éleva du coté du lac une plate-forme, & y plaça deux petites piéces de canon, pour tirer sur les barques & sur les bateaux qui passoient par là pour aller à Genève. Outre cela il confia au baron de la Serra la garde de S. Mauris, poste très-fort, & qui étoit fourni de toutes sortes de provisions. Il y fit entrer six cens hommes de garnison, avec quatre canons, & toutes les munitions nécessaires; après quoi, tandis que les pionniers

achevoient de mettre en état ce qui manquoit à ses nouvelles fortifications, il traversa la Savoye & passa les monts sur la fin d'Octobre. HENRI IV. 1589.

A peine le Duc s'étoit retiré, que les Genevois qui regardoient cette nouvelle forteresse comme une barriére que leur ennemi leur opposoit pour les tenir en bride, résolurent de s'en rendre maîtres & de la raser, avant qu'elle fût absolument en état de défense. Dans cette vûë ils donnérent rendez-vous à toutes leurs troupes pour le 7. de Novembre; & ce jour étant venu ils partirent sur le soir après avoir fait la priére, suivis de cinq cens arquebusiers, de deux cens avanturiers, de deux compagnies d'arquebusiers à cheval, & de deux autres de gendarmes. De Lurbigny qui commandoit pour le Roi les troupes réglées de Genève, étoit à à leur tête; & ils portoient avec eux des petards, des échelles, & des madriers, pour construire un pont sur la Versoy.

Le lendemain au point du jour ils passérent cette riviére en grand silence proche d'un moulin, & arrivérent enfin à la vûë de Versoy. Là après que le Ministre eut fait la priére, ils partagérent leurs troupes en quatre corps. L'infanterie eut ordre de marcher vers la porte de Vaux, où l'on devoit attacher le petard; la plus grande partie de la cavalerie fut commandée pour se saisir de toutes les avenuës; un autre corps fut chargé d'escalader un autre endroit de la ville; & un païsan qui connoissoit le terrain, conduisit un quatriéme corps entre le bourg & le lac, dans un endroit où le mur n'étoit pas si difficile à escalader. Le païsan y monta le premier. Cependant la garnison fatiguée de la veille de la nuit précédente étoit ensevelie dans un profond sommeil. Car il avoit paru dans le ciel quantité de feux dont ils avoient été épouvantés, qu'ils avoient pris pour de mauvais augures, & qui les avoient empêchés de dormir. Lorsqu'ils prenoient un peu de repos & qu'ils se croyoient hors de danger, les Genevois tombérent tout-à-coup sur eux. D'abord les Savoyards encouragés par leurs Officiers voulurent se mettre en défense; mais les Genevois en ayant fait un grand carnage, le reste fut obligé de plier & de se retirer dans le château avec le baron de la Serra. En effet le petard ayant en même tems fait sauter la porte de Copet, l'infanterie qui étoit

HENRI IV. 1589.

entrée dans la place paſſoit au fil de l'épée tout ce qu'elle rencontroit, tandis que d'un autre coté ceux qui avoient eſcaladé la muraille, faiſoient main baſſe ſur tout ce qui ſe préſentoit ſur leur paſſage. Trois cens hommes des aſſiéges reſtérent ſur la place. Il y avoit dans le château quatre canons avec toutes les munitions de guerre néceſſaires; mais on y manquoit de proviſions de bouche, parce que les magaſins étoient dans le bourg. Ainſi les aſſiégés furent bientot réduits à la derniére extrémité. Malgre cela cependant le baron de la Serra ayant envoyé demander du ſecours à toutes les garniſons voiſines, faiſoit un feu continuel ſur les Genevois ſans les incommoder beaucoup, parce qu'ils s'étoient avancés juſques dans le foſſé, & que leurs logemens étoient à couvert de toute inſulte. Enfin le baron après avoir tenu pendant deux jours avec la derniére opiniâtreté, voyant que le ſecours ne paroiſſoit point, & qu'on lui avoit coupé l'eau dont il avoit un beſoin extrême, demanda à capituler. Il fut donc arrêté que la garniſon ſortiroit en armes, méches éteintes, portant ſes tambours ſur l'épaule, avec deux drapeaux plies, & tout ſon bagage, & qu'on l'eſcorteroit juſqu'à Gex. Après la reddition de la place on fit paſſer à Geneve quatre piéces de gros canons & deux moindres qui s'y trouvérent, deux drappeaux, avec pluſieurs Turcs & quelques autres forçats, dont le duc de Savoye s'étoit ſervi pour travailler à ſes fortifications. Les Genevois les employérent de même aux travaux publics; mais ils rendirent enſuite la liberté aux Turcs, afin d'inviter le Grand-Seigneur par ce rare exemple de généroſité, à traiter les Chrétiens avec plus d'humanité & de douceur. Cependant ils raſérent toutes les fortifications de Verſoy, & réduiſirent même en cendres les maiſons du bourg, afin qu'elles ne puſſent être d'aucun uſage aux ennemis. Ce fut ainſi qu'ils rétablirent la liberté de la navigation ſur le lac. Le reſte de l'année ſe paſſa en eſcarmouches & en courſes dans le païs ennemi. On s'étoit imaginé que les Savoyards feroient le ſiége du fort d'Arve; mais ils abandonnérent ce projet. Cependant on arrêta à Geneve quelques particuliers, qui ayant été convaincus d'entretenir des intelligences ſecrétes avec l'ennemi, furent condamnés à mort. D'autres que l'on ſoupçonnoit d'être

du complot, furent bannis de toutes les terres de la République.

Le château de Toulon surpris par la Valette.

Cependant tandis que le duc de Savoye tournoit ses armes contre la Provence, la Valette qui étoit alors à Toulon songeoit à se rendre maître du château; & il en vint à bout, en profitant de la dissimulation même du Gouverneur pour le tromper. C'étoit de Berre qui commandoit dans la place avec deux cens hommes de garnison entretenus aux dépens du duc de Savoye. Du reste cette intelligence étoit secrete; même pour ne donner aucun soupçon le Gouverneur avoit grand soin de cultiver l'amitié de la Valette. Il lui rendoit des visites assez fréquentes, mangeoit souvent chez lui, & l'avoit à son tour plusieurs fois invité à aller voir les fortifications de sa place, dont il ne manquoit pas de redoubler la garde lorsque cela arrivoit. Voici donc l'artifice dont se servit la Valette pour exécuter son projet. Il fit venir d'une garnison voisine un nommé de Montault, dont il connoissoit le courage & l'habileté; & un jour qu'ils étoient à table avec de Berre, ayant fait tomber la conversation sur les fortifications du château, dont il parla comme d'un ouvrage admirable, il ajoûta qu'il étoit fâché que de Montault ne se fût pas trouvé avec lui lorsqu'il étoit allé les visiter; sur quoi de Berre invita de Montault à les venir voir. Celui-ci le prit au mot, il se rendit au château suivi de vingt hommes tous bien armés sous leurs habits, & pour ne donner aucun soupçon, il les laissa à la porte. Il en prit seulement un ou deux avec lui pour l'accompagner, & lorsqu'il se vit proche de la premiére garde, il feignit de se sentir attaqué d'une maladie subite, & tomba par terre comme mort. Aussitôt toute la garde accourut à lui; on le releva & on le porta comme un homme prêt d'expirer dans une chambre voisine. Cependant tandis que les soldats de la garde étonnés d'un accident aussi imprévû s'empressoient tumultuairement de donner du secours au prétendu malade, & couroient chacun de leur côté, ne pensant à rien moins qu'au piége qu'on leur tendoit, ceux qui étoient restés à la porte du château profitérent de ce désordre, & quelques soldats qui étoient encore au corps de garde n'ayant pas eu l'esprit de les arrêter, ils entrérent tous à la file. Alors de Montault voyant

HENRI IV. 1589.

tout son monde arrivé, sortit tout d'un coup de sa létargie, & commença par se saisir des premiéres armes qu'il trouva sous sa main. A ce signal ceux de sa suite tirérent en même tems les arquebuses qu'ils tenoient cachées sous leurs habits, mirent l'épée à la main, & chargérent la garde, qui se trouvant en desordre fut taillée en piéces, ou obligée de se réfugier dans le château. Ensuite ils se saisirent de la porte, firent entrer la Valette qui étoit dans le voisinage, & se rendirent ainsi maîtres de la place.

Réduction de plusieurs places de Normandie à l'obéïssance du Roi.

D'un autre côté, le Roi s'étoit rendu à Laval dans le Maine, une des villes des plus riches du païs, & qui donne son nom à une des plus illustres maisons du Royaume. Là Henri de Bourbon prince de Dombes vint de Bretagne, dont il étoit Gouverneur, à la tête d'un corps de Noblesse pour salüer S. M. qui lui fit beaucoup d'accüeil. Ce Prince s'étoit rendu maître de Châteaubriand. Henri resta quelques jours à Laval d'où il se rendit à Mayenne, après avoir renvoyé le prince de Dombes dans son gouvernement, & le maréchal d'Aumont en Champagne, pour recevoir les secours qui lui venoient d'Allemagne.

D'Alençon.

Le Roi avoit fait marcher son armée du côté d'Alençon Capitale du Perche, sous la conduite du maréchal de Biron; & René de Saint-Denis de Hertré eut ordre d'en faire le siége. Le capitaine Lago commandoit la garnison de cette place. D'abord on le somma de se rendre, & sur son refus on disposa tout pour le siége. Mais l'artillerie qui étoit restée longtems derriére à cause que les chemins étoient entiérement rompus, fut à peine arrivée, que les bourgeois se rendirent; & Lago se retira dans le château avec environ trois cens hommes. Cependant le Roi se rendit au camp sept jours après le maréchal de Biron, c'est-à-dire, le 15. de Décembre. Ainsi Lago appréhendant pire, & ne voyant d'ailleurs aucune esperance de secours, rendit la place le lendemain, à condition qu'il en sortiroit, lui & ses gens, vies & bagues sauves. Le Roi traita les habitans avec beaucoup de douceur, quoiqu'on les soupçonnât d'ailleurs de favoriser le parti de la Ligue. On leur confia la garde de leur ville, & on donna le gouvernement du château à de Hertré.

DA'lençon l'armée marcha versFalaise,& reprit en chemin Argentan,

Argentan, où le comte de Briſſac avoit fait entrer trois compagnies d'infanterie. Tandis que le Roi étoit dans cette ville, il reçut avis de la révolution arrivée depuis peu à Domfront, autre ville de Normandie qui n'eſt pas éloignée d'Argentan. Les habitans étant partagés au ſujet du gouvernement, le baron de Vic gouverneur du château qui vouloit les mettre d'accord, étoit deſcendu à la ville dans le deſſein d'appuyer le parti de la Ligue; mais il fut prévenu par ceux qui tenoient pour le Roi, qui ſe ſaiſirent de lui, & par ce moyen ſe rendirent maîtres du château. Auſſitôt ils en informérent le Roi par quelques-uns de ceux qui étoient dans les mêmes intérêts; & ce Prince leur ayant envoyé à propos les ſecours dont ils avoient beſoin, réduiſit par là ſous ſon obéïſſance cette ville avec ſes habitans, à qui il accorda une amniſtie générale pour tout le paſſé, ſans exiger d'eux aucune amende.

D'Argentan & de Domfront.

De Falaiſe.

Falaiſe eſt une ville forte par ſa ſituation, bâtie ſur le panchant d'un côteau, dont le pied eſt environné d'un étang qui ne tarit jamais. Son château eſt après celui de Caën le plus fort de la province. Le comte de Briſſac étoit gouverneur de cette place. C'étoit là qu'il avoit mis en dépôt la plus grande partie du débris des effets précieux qu'il avoit pû ſauver du pillage du château d'Angers; & c'étoit auſſi ce qui l'animoit plus que tout le reſte à faire une vigoureuſe réſiſtance. D'ailleurs il comptoit beaucoup ſur le régiment du chevalier Picard, avec lequel il devoit, diſoit-il, non ſeulement défendre les places que le Roi aſſiégeroit, mais encore reprendre celles que ceux de ſon parti avoient perduës par leur lâcheté. Charle de Biron fut commandé à la tête d'un détachement de cavalerie & d'infanterie, pour aller inveſtir cette ville. Il arriva devant pendant la nuit, & ce fut fort à propos pour conſerver le bourg de la Guibray, qui eſt comme un des fauxbourgs de la place, & l'endroit de la province le plus renommé pour la Foire qui s'y tient tous les ans. Les habitans de Falaiſe étoient ſortis dans le deſſein de le réduire en cendres, afin que le Roi n'en pût tirer aucun avantage; mais Biron les repouſſa, & ils ne pûrent mettre le feu qu'à quelques maiſons détachées, qui étoient les plus voiſines de la ville.

HENRI IV. 1589.

Le Roi après avoir reconnu le place, jugea à propos de commencer par attaquer le château, persuadé que s'il le prenoit une fois, il seroit infailliblement aussitôt après maître de la ville; au lieu que s'il commençoit par la ville, il prévoyoit qu'il seroit ensuite beaucoup plus difficile de faire le siége du château. Cette place est commandée par un rocher tout hérissé de pointes, qui n'en est séparé que par un précipice affreux, escarpé de tous côtés. Ce Prince y fit placer deux coulevrines, qui par leur feu continuel incommodoient fort les assiégés, lorsqu'ils vouloient passer par la place du château pour aller au logement intérieur, où le comte de Brissac s'étoit enfermé. Un peu au-dessous on avoit dressé deux autres batteries qui foudroyoient les tours du château de ce côté-là, afin qu'après les avoir ruinées, on pût ensuite battre le mur plus facilement. Cependant le Comte ayant été sommé de se rendre, répondit qu'il ne le pouvoit en conscience, parce qu'il avoit promis à son parti sur le S. Sacrement, de ne jamais consentir à aucune capitulation. Il ajoûta que dans six mois il donneroit une plus ample réponse. Sur quoi le Roi repartit en colére qu'il auroit soin de réduire ces six mois à six jours, dans l'espace desquels il sçauroit bien dégager Brissac de son serment; mais qu'il lui en payeroit les frais.

L'effet suivit de près la menace. Après quatre cens coups de canon, tout le haut de l'une des tours qui couvroit le mur qu'on avoit dessein de battre, tomba, & il se trouva à l'autre une ouverture assez grande pour passer un homme. Aussitôt le Roi crut devoir profiter de cet avantage; sans attendre qu'on eût fait bréche au mur, il donna ordre à quelques soldats d'entrer dans cette tour, & de voir s'ils ne pourroient pas s'y loger pour quelque tems, afin de soûtenir de ce poste qui étoit élevé, le reste des troupes lorsqu'elles monteroient à l'assaut, après qu'on auroit fait bréche au corps de là place. Ces ordres furent ponctuellement exécutés; ces soldats s'introduisirent dans la tour, & la trouvant sans défense, ils firent signe à d'autres de les suivre. Ainsi se tirant les uns les autres avec de longues perches & des hallebardes, ils gagnérent l'étage d'en haut. De là ils passérent dans le château, &

ſe gliſſants un à un par un petit ſentier qui étoit en dedans le long du mur, ils ſe détournérent du logement intérieur qu'ils laiſſérent à main gauche, & arrivérent ainſi à la porte du château qui conduit à la ville, l'enfoncérent, & ſe rendirent maîtres de la ville, qu'ils mirent au pillage. Il faut remarquer que pendant ce tems-là, la garniſon qui s'étoit retirée dans le logement intérieur n'avoit oſé faire aucun mouvement, à cauſe des boulets que ces deux coulevrines dont j'ai parlé, faiſoient continuellement voler ſur toute l'eſpace qui s'étendoit entre ce logement & les murs du château. On ſe diſpoſa enſuite à forcer la garniſon. D'abord elle propoſa à capituler; mais le Roi fit réponſe qu'il n'y avoit point d'autre capitulation à attendre, que de ſe rendre à diſcrétion. Cependant il accorda enſuite au comte de Briſſac la permiſſion de le venir trouver ſur ſa parole; & il obtint enfin avec la même facilité de ce Prince plein de clémence que de toute la garniſon il y en auroit quinze avec lui à qui on feroit grace de la vie, & qui reſteroient ſeulement priſonniers. Briſſac abandonna le reſte à la diſcrétion du Roi qui en fit mourir très-peu, encore l'avoient-ils bien mérité pour d'autres crimes. Car tout ce qu'il y avoit de ſcélérats, de gens qui avoient lieu de craindre la rigueur de la juſtice, ſe jettoit dans le parti de la Ligue, dans l'eſpérance de l'impunité que les Prédicateurs leur promettoient libéralement dans leurs Sermons. Au reſte le Roi donna au baron de Biron pour ſa part du butin, tous les riches effets que le comte de Briſſac avoit fait tranſporter dans le château.

De Liſieux, du Ponteaudemer, du Pont-l'Evêque, & de Bayeux.

Après la priſe de cette place, le Roi marcha à Liſieux, ville conſidérable par ſon Evêché. Lonchamp qui y commandoit ſe rendit à la ſeule approche du canon. Le Ponteaudemer, le Pont-l'Evêque, & Bayeux, ſe ſoûmirent auſſi dans le même tems.

De Honfleur.

Il ne reſtoit plus au Roi pour ſe voir maître de tout le païs maritime qui eſt en deçà de la Seine, que de ſe mettre en poſſeſſion de Honfleur. C'eſt un château ſitué à l'embouchure de cette riviére, & environné de collines de toutes parts. Thomas Breton chevalier de Grillon frére de

HENRI IV. 1589.

Louis Breton, commandoit dans cette place avec une bonne garnison, qui étoit continuellement fortifiée par de nouvelles troupes, des convois de vivres & de munitions de guerre, qu'André de Brancas de Villars lui envoyoit du Havre & du païs de Caux, qui est de l'autre côté de la Seine.

Ce siége arrêta le Roi pendant quelque tems. On avoit déja poussé la tranchée jusque sur le bord du fossé; & on n'en étoit pas plus avancé. Enfin on fit couler à fond un vaisseau à l'entrée du port, qui en boucha l'avenuë, & coupa ainsi toute communication entre Grillon & Villars. Alors les assiégés demandérent à capituler, & on convint d'une tréve. Dans cet intervalle Belfontaine Gentilhomme de la province, distingué par sa valeur, & qui avoit été Maréchal de camp en Flandre dans l'armée du duc d'Anjou, s'étant allé promener sur la foi publique au-delà d'un voile qu'on avoit suspendu dans un faubourg voisin, pour empêcher les assiégés de viser à nos gens lorsqu'ils passoient par là, & de les tirer à coup sûr, fut tué lâchement d'un coup d'arquebuse par un soldat qui s'étoit mis en embuscade, & qui l'avoit pris pour le Roi à qui il ressembloit effectivement assez par la taille & par l'habillement. Aussi dès qu'on le vit tomber, on entendit assez proche de là un grand cri de joye, comme si le Roi eût été tué. Il n'y avoit presque personne dans l'armée qui ne jugeât qu'on devoit punir un tel attentat avec la derniére rigueur. Mais soit que le Roi eût une extrême envie de se rendre au plûtôt maître de la place; soit qu'il ne fît que suivre son inclination naturelle qui le portoit à la clémence, il dissimula cet outrage, & accorda aux assiégés une capitulation honorable.

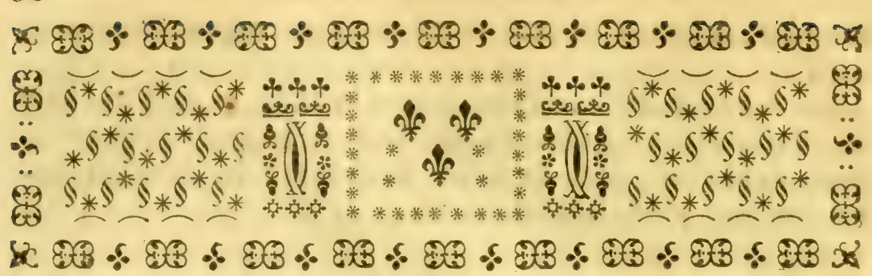
Ce siége fut fécond en accidens. Jean de Durfort de Born qui commandoit l'artillerie, avoit été dangereusement blessé d'un coup d'arquebuse. Tandis que sa blessure le retenoit au lit, & que de Renty commandoit l'artillerie en sa place, un canonnier eut l'imprudence de mettre le feu à une piéce de canon, pendant que de Ferriéres frére d'Ambleville s'entretenoit par ordre du Roi avec un de ses amis, qui étoit sorti de la place pour conférer

avec lui, & le tua. Cette mort causa un regret sensible au Roi. HENRI IV. 1589.

Ce fut aussi dans ce tems-là que le château de Toucques se soûmit à des conditions que le Roi accorda sans beaucoup délibérer, afin de voler au secours de Meulan que les ennemis pressoient vivement. De Toucques.

Fin du Livre quatre-vingt dix-septiéme.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VIGNT DIX-HUITIÈME.

HENRI IV.

1590.

Affaires de France.

Le duc de Mayenne prend Pontoise.

TANDIS que le Roi étoit occupé en Normandie, le duc de Mayenne chagrin de n'avoir pû réüssir à son expedition de Dieppe, & d'y avoir perdu beaucoup de sa réputation, alla faire une tentative sur Pontoise. Le feu Roi avoit donné le commandement de cette place à Pierre de Mornay de Buy. Le Duc prit le moment que ce Gouverneur étoit sorti de Pontoise; mit le siége devant cette ville; & la serra de si près qu'aucun secours ne pouvant y entrer, le Lieutenant de Mornay fut obligé de se rendre. On soupçonna cependant cet Officier d'avoir été d'intelligence avec l'ennemi, & d'avoir livré sa place. Quoi qu'il en soit, le Duc profitant de cet avantage, marcha de-là contre Meulan, résolu d'en faire le siége.

Assiége Meulan.

Meulan est une petite ville sur la Seine. Joachim de Berengueville en étoit alors Gouverneur, & y tenoit garnison pour le Roi. C'étoit un brave Officier, homme

d'expérience, qui fit une si belle défense en cette occasion, qu'il donna le tems au Roi de venir à la tête d'un détachement faire lever le siége. Saint-Marc commandoit d'abord dans cette place au nom de la Ligue ; & il y avoit environ un an qu'il avoit embrassé le parti de Henri III. lorsque ce Prince faisoit le siége de Pontoise. Henri III. ayant été assassiné, Henri IV. qui ne comptoit pas trop sur Saint-Marc, & qui regardoit Meulan comme un poste avantageux pour passer la Seine, donna ordre au maréchal d'Aumont, dont le zéle & la valeur lui étoient connus, de s'y transporter afin de visiter la place, & de voir si elle étoit en état de défense. Le Maréchal s'acquita exactement de sa commission ; & après avoir retiré Saint-Marc de Meulan, il y avoit fait entrer Berengueville mestre de Camp du régiment de Cambray avec cinq compagnies qui faisoient moitié de son régiment, sçavoir la Colonelle, & celles des Capitaines la Fontaine, la Chapelle, Guimar, & Chailly.

Cette ville est commandée par une colline, sur le haut de laquelle étoit autrefois un château dont on voit encore aujourd'hui les ruines. Elle est composée de quelques maisons répanduës le long de la Seine qui coule au pied. Du reste ses murs sont bas, faits seulement de pierre & de bouë, sans tours, & sans être défendus par aucun rempart. Un pont de communication joint à la ville une isle de six arpens d'étenduë, où se voit un Fort flanqué de quatre tours, dont la plus considérable sert de défense à la pointe de la Bastille ; deux autres couvrent les flancs de cet ouvrage ; & la quatriéme appellée communément la Tour aux Chiens regarde l'isle de saint Côme. De-là on passe la Seine sur un pont dont la tête sur le rivage opposé est défenduë par une tour nommée la Sangle, sans autre fortification. Cette tour est commandée par une colline ; & de l'autre côté l'Eglise de Notre-Dame commande de même la Bastille. Le premier soin de Berengueville fut de pourvoir aux fortifications de la place. On commença par son ordre à travailler à un rempart pour soutenir les murs de la ville ; il fit élever quelques cavaliers dans les endroits qu'il jugea en avoir besoin, & tira à la tête du petit pont

HENRI IV. 1590.

qui regarde la ville deux retranchemens qu'on fortifia avec de la terre. En même tems il détacha le Capitaine la Chapelle avec sa compagnie pour aller se saisir du pont de Poissi sur la Seine, afin de fermer ce passage à l'ennemi.

L'ouverture du siége se fit le 9. de Janvier; & le duc de Mayenne ayant fait pointer une batterie contre la porte de Beauvais, dont la Fontaine avoit la garde, on commença à tirer le lendemain. Après cent coups de canon la bréche se trouva considérable, & la tour fort ébranlée; mais la nuit qui survint empêcha les ennemis de tenter un assaut ce jour-là; & donna le tems aux assiégés de réparer le désordre que l'artillerie avoit fait.

Il n'y avoit en tout que quatre-vingt chevaux, & six cens hommes de pied dans la place. Deux jours après quatre-vingt arquebusiers & trente cuirassiers firent une sortie avec tant de succès qu'ils se virent longtems maîtres du canon des ennemis Ils auroient même pû l'enlever si la porte de la ville n'eût été murée. Ainsi dès le lendemain les assiégeans changérent leurs batteries, & en élevérent une sur le côteau composée de trois grosses piéces de canon, & de trois coulevrines, qui commencérent à foudroyer le mur opposé qui étoit très-foible, & dont on avoit confié la défense au capitaine Guimar & à sa compagnie. En même tems quelque artillerie pointée du cimetiére saint Nicolas contre la Tour quarrée & le mur voisin y fit bientôt une bréche de quarante pas de l'argeur.

Comme il y avoit de l'apparence que les ennemis tenteroient un assaut de ce côté-là, Berengueville qui ne se voyoit pas en état de conserver la ville plus longtems, ne voulant cependant pas abandonner ses gens à la merci de l'ennemi, feignit de se disposer à marcher à leur secours. Dans cette vuë il fit passer quelques troupes dans la ville par le petit pont à la vuë des assiégeans, qui étoient déja en bataille prêts à monter à la bréche. Ce mouvement fit faire alte aux ennemis, & donna le tems aux assiégés de se retirer heureusement en bon ordre. Alors les Ligueurs entrérent par la bréche sans trouver la moindre résistance, & se répandant aussitôt dans les Eglises, où les habitans s'étoient

s'étoient réfugiés avec leurs femmes & leurs enfans, pillérent tout ce qui se trouva à leur discrétion. Ils élevérent ensuite contre la tour du petit pont un bon retranchement composé de tonneaux pleins de terre. La nuit même il fut attaqué & presque emporté dans une sortie que fit Berengueville, qui en renversa une grande partie avec des crocs.

Cependant comme les assiégés étoient résolus à tenir ferme jusqu'au bout, on songea à ménager les provisions qui étoient dans la place. Ainsi on nomma quelques-uns des bourgeois pour départir à chacun la ration de pain & de vin qui fut assignée par tête. Il faisoit alors un froid très-piquant. La riviére étoit entiérement glacée au-dessus & au-dessous des ponts, & favorisoit ainsi les approches à l'ennemi. Pour remédier à cet inconvénient Berengueville commanda cinquante Suisses qu'on avoit jettés dans la place quelque tems avant l'arrivée du duc de Mayenne, pour aller rompre les glaces à coups de haches, de pics, & de marteaux, avec ordre de tirer un retranchement entre l'isle saint Nicaise & la tour qui couvroit la pointe de la Bastille jusqu'au petit pont. Les Suisses s'acquittérent avec ardeur de cette commission ; ce qui fut d'un grand secours pour les assiégés ; car le duc de Nemours étoit dans le voisinage, où il tenoit des bateaux tout prêts pour faire passer des trouppes dans l'isle. La nuit suivante un grand pan du mur, qui de lui-même étoit très-foible, ébranlé d'ailleurs par le bruit du canon s'écroula ; ensorte qu'il se trouva une bréche de plus de quarante pas de largeur ; mais Berengueville la fit réparer aussitôt avec de la terre.

Quelque pressés que fussent les assiégés, jusques-là tout leur avoit réüssi. Un nouvel incident contribua encore à augmenter leur courage. Deux soldats de la garnison ayant choisi une nuit fort noire, malgré la rigueur de la saison, malgré les glaçons dont la riviére étoit couverte, & malgré la rapidité de l'eau qui se trouvoit resserrée sous les ponts, s'approchérent à la nage des bateaux ennemis ; coupérent les cables qui les retenoient ; les troüerent avec des tarriéres dont ils avoient fait provision ; en coulérent à

HENRI IV. 1590.

fond une partie, & emmenérent le reste avec eux. Ce coup hardi fut depuis d'un grand secours aux assiégés, à qui il ouvrit un chemin pour faire des courses par la riviére. Berengueville ne fut pas longtems sans en tirer avantage. Ayant eu avis que le duc de Mayenne avoit laissé une partie de ses munitions dans la basse-cour du château de Frêne, il détacha le Maréchal des logis de sa compagnie de cavalerie avec quelques soldats pour aller les enlever. L'entreprise réüssit, & cet officier ayant surpris la basse-cour pendant la nuit, rapporta bonne provision de poudre & de méche dans la place, où l'on commençoit à en avoir grand besoin.

D'un autre côté le duc de Mayenne ennuyé de la longueur du siége détacha le 22. de Janvier le colonel Jaulge avec son régiment composé de mille fantassins, avec ordre d'aller passer la Seine à Mantes, de se rendre de-là au village des Mureaux de l'autre côté de cette riviére, & de se saisir de la tour de Sangle; ce qui s'éxécuta. Déja le Colonel commençoit à se fortifier dans le village lorsque Berengueville le chargea fort à propos à la tête de quatre-vingt arquebusiers, & de trente cuirassiers; fit plusieurs prisonniers, & renversa la plus grande partie de ses retranchemens faits avec des tonneaux, sans avoir perdu un seul homme. Ainsi les ennemis furent obligés de s'éloigner & de se fortifier dans l'Eglise.

Alors un soldat entra dans la place à la nage, & rendit au Gouverneur des lettres par lesquelles le Roi lui donnoit avis de son arrivée. Au reste la marche de ce Prince n'étoit pas ignorée des ennemis, sur-tout de Chrétien de Savigny de Rosne, à qui le duc de Mayenne avoit donné ordre de suivre le colonel Jaulge avec un détachement de ses troupes. Après plus de cinq cens coups de canon tirés contre la porte de la Sangle, cet Officier voyant une bréche à la muraille de plus de quarante pas de largeur, y fit donner un assaut général le 11. de Février; mais il fut reçu vigoureusement par Berengueville qui s'étoit retranché en dedans, & qui combattant aux premiers rangs l'obligea de se retiter. La plûpart des assaillants périrent à cette attaque; & de Rosne ayant demandé permission de faire

retirer leurs corps de la bréche afin de les enterrer, Berengueville la lui accorda de grand cœur. Le lendemain les ennemis tentérent un nouvel assaut par la chaussée; mais les assiégés ayant pointé quelques petites piéces de campagne contre cette porte, ils les obligérent d'abandonner la chaussée en désordre. Ainsi cette nouvelle tentative ne réüssit point.

Cependant sur le bruit de la marche du Roi, de Rosne crut devoir prévenir le danger auquel il alloit se voir exposé. Ainsi dès-la nuit suivante il fit retirer son artillerie trois heures avant le jour, & alla passer la riviére à Triel, où on lui tenoit des bateaux prêts, ayant posté à son arriére-garde quelques troupes d'élite pour arrêter les Royalistes au cas qu'ils entreprissent de le troubler dans sa retraite. Enfin le 13. l'armée du Roi parut à la vue de Meulan. Ce Prince entra lui-même dans la place par la porte de la Sangle accompagné du comte de Soissons, du comte de Saint-Paul, du Maréchal de Biron, & de Maximilien de Bethune de Rôny; ensuite après avoir donné de grands éloges à la valeur des assiégés, & avoir visité la place, il se retira dans son camp.

Après le départ de ce Prince le duc de Mayenne qui étoit campé de l'autre côté de la riviére transporta toute son artillerie sur le côteau & à l'Eglise qui est au pied, & recommença de-là à battre la Bastille. Cinq cens coups de canon suffirent pour ruiner le mur qui étoit très-foible, & pour ébranler la tour. Ainsi le Duc se disposa à marcher à l'attaque. Alors les assiégés ne se trouvant pas en état de soutenir cet effort, se ralliérent auprès des arches du pont; firent tête à l'ennemi, & donnérent avis au Roi du danger où ils étoient. Sur cette nouvelle ce Prince accourut à leur secours avec du canon; & l'ayant fait mettre en batterie à propos vers la porte de la Sangle il reprit une des arches du pont dont les assiégeans s'étoient rendus maîtres, & fit passer dans l'isle saint Nicaise des troupes qui les chassérent aussi de ce poste. Le Roi ravitailla ensuite la place; & y ayant fait entrer une compagnie de Lansquenets à la place des Suisses qu'il en retira, il ramena l'artillerie au camp, résolu dès-lors d'aller faire le siége de Dreux.

HENRI IV. 1589.

Sur ces entrefaites le duc de Mayenne eut avis que ceux qui tenoient dans Roüen le parti du Roi s'étoient saisis du vieux palais ; & comme il appréhendoit de plus fâcheuses suites de cet accident, il décampa le 27. de Février & marcha de ce côté-là avec une partie de son armée. Il eut la précaution de couler à fond une partie des bateaux qu'il avoit préparés pour assaillir Meulan du côté de la Seine ; & il fit descendre la riviére aux autres, de peur que les assiégés n'en profitassent. Le lendemain le reste de l'armée de la Ligue mit le feu à ses retranchemens, & abandonna la ville. Cependant les ennemis reparurent encore le 2. de Mars. Le jour suivant ils se mirent en bataille comme s'ils eussent eu dessein d'attaquer la tour qui couvroit la pointe de la Bastille ; & ils mirent quelques troupes à la porte de l'Eglise & dans les maisons voisines. Mais les assiégés ayant fait sur eux une sortie vigoureuse, il y eut une action très-chaude, pendant laquelle les assiégeans firent leur retraite. Après leur départ les habitans commencérent par rendre graces à Dieu de la levée du siége ; & le Clergé de la ville fit une procession solemnelle, où assista Berengueville avec tous les Officiers de la garnison. En même tems le Roi détacha le comte de Soissons pour aller reprendre Verneuil dans le Perche ; l'entreprise eut le succès qu'on en esperoit ; le Comte mit une forte garnison dans la ville & le château ; & il en donna le commandement à Théodore de Ligneris, qui avoit suivi le parti de la Ligue, & qui prêta serment de fidélité au Roi.

Levée du siége.

Ce fut vers ce tems-là que le Roi reçut des nouvelles qui ne lui firent pas trop de plaisir, au sujet du succès qu'avoit eu le voyage de Sancy en Allemagne. Henri IV. après la mort de son prédécesseur l'avoit chargé de s'y rendre pour lever de nouvelles troupes. Il lui avoit donné pour cela les pouvoirs les plus amples, avec des lettres pour les princes Protestans de l'Empire. Elles contenoient en substances : Que depuis trente ans les Espagnols entretenoient la division en France, dans le dessein d'assûrer à Philippe par la ruine de ce florissant Royaume cette Monarchie universelle dont Charle V. son pére avoit formé le projet : Qu'en effet tant que cette Couronne subsisteroit ils avoient

Succès du voyage de Sancy en Allemagne.

toûjours un rival à craindre, & une barriére que Dieu sembloit avoir opposée à leur ambition insatiable, qui arrêtoit le cours de leurs projets, & qui les empêchoit d'envahir les Etats des autres Princes moins puissans, qui ne se soûtenoient que par la protection de l'Empire, & que cette nation injuste avoit déja dépouillés en idée : Qu'ils avoient mis tout en œuvre pour venir à bout de leur entreprise : Qu'enfin par une guerre civile de tant d'années ils avoient affoibli & épuisé ce puissant Etat ; mais que voyant qu'il restoit encore dans le cœur de la nation un attachement naturel pour ses maîtres, ils avoient suscité le duc de Guise, qui s'étoit acquis un grand crédit parmi les Catholiques, & l'avoient engagé à tourner contre le Roi même des armes qui avoient été destinées à écraser les Protestans : Que depuis ce tems-là ce Prince infortuné chassé honteusement de sa Capitale, s'étoit vû réduit par l'ambition du Duc à la funeste nécessité de chercher sa sûreté dans la perte de ce rebelle : Qu'après sa mort le duc de Mayenne son frére avoit marché sur les mêmes traces ; & que ce que l'un méditoit de faire à Blois, l'autre l'avoit éxécuté à la vuë de Paris, en allant choisir dans l'Ordre des Dominicains un parricide détestable pour assassiner le Roi : Que tous les Souverains, & sur-tout les Princes de l'Empire, étoient intéressés à ce qu'un attentat aussi abominable dont le souvenir seroit à jamais en horreur, ne restât pas impuni : Qu'après s'être crus autorisés à secourir le feu Roi contre ses sujets rebelles ; après l'avoir lui-même assisté toûjours si à propos avant que la mort de ce Prince lui eût ouvert un chemin au trône où il avoit été appellé par une succession légitime ; à présent qu'il s'agissoit de tirer vengeance d'un crime si affreux, & de purger le Royaume de la race impie de ces exécrables assassins, ils étoient obligés de mettre tout en œuvre pour contribuer autant qu'il étoit en eux à rétablir en France une paix à laquelle on voyoit plus de disposition que jamais : Que depuis le coup malheureux qui avoit enlevé le feu Roi les ennemis de l'Etat, à qui il ne restoit plus que cette seule ressource, avoient mis en œuvre la fraude & l'artifice pour semer la division parmi les Seigneurs & les grands Officiers de l'armée du Roi, dans

HENRI IV. 1590.

la vuë de les détacher de son service, & de les attirer à leur parti : Que cependant tous s'étoient enfin réünis pour le reconnoître, à condition que dans six mois il ne feroit aucun changement au sujet de la Religion, ce qui étoit l'article principal des prétentions des rebelles, jusqu'à ce qu'une assemblée des Seigneurs de la nation, ou des Etats généraux du Royaume, ou un Concile légitime, général ou national, en eût autrement ordonné : Qu'à la vérité la crainte ou l'espérance avoit engagé quelques Seigneurs à l'abandonner; mais que comme il les connoissoit pour être peu affectionnés à sa personne, & au bien de son Royaume, ils l'avoient trouvé plus disposé à leur accorder leur congé, qu'ils n'avoient d'envie de l'obtenir; & qu'il avoit laissé à la honte dont ils s'étoient couverts par cette démarche, & aux remords que leur perfidie devoit leur causer, le soin de le venger de leur retraite : Qu'au reste voyant que le voisinage de Paris rendoit de jour en jour la désertion plus à craindre, il avoit résolu de s'en éloigner : Qu'il s'étoit donc retiré avec une partie de son armée dans la province de Normandie voisine de la Capitale; & qu'il avoit partagé le reste de ses troupes entre le duc de Longueville gouverneur de Picardie, & le maréchal d'Aumont qui étoit passé en Champagne pour aller recevoir sur la frontiére les secours qu'il attendoit : Que c'étoit pour les hâter qu'il avoit député vers eux Nicolas Harlay de Sancy : Qu'en attendant l'arrivée de l'armée nombreuse qu'ils avoient promis de fournir à son prédecesseur il étoit chargé de faire entrer en France quelques troupes dont il ne pouvoit se passer dans les conjonctures présentes, & de recevoir d'eux cent cinquante mille écus d'or à compte sur les trois cens mille qu'ils s'étoient de même engagés à faire toucher au feu Roi : Qu'il en avoit un très-grand besoin; & que sans ce secours il lui seroit très-difficile de retenir ses troupes dans un tems de révolte tel que celui où il se trouvoit : Qu'il n'y avoit donc point de tems à perdre; & que le moindre délai feroit autant de tort à son parti qu'un véritable refus : Qu'il étoit menacé d'un côté par le duc de Lorraine, de l'autre par le prince de Parme; & qu'il y avoit lieu de croire qu'ils alloient mettre tout en

œuvre pour l'empêcher de s'affermir sur un trône où il venoit à peine de monter : Qu'à l'égard des autres cent cinquante mille écus restans il les destinoit avec l'argent que lui avoit promis la reine d'Angleterre à lever une puissante armée qu'on feroit passer en France dans la suite ; mais dont le secours lui deviendroit inutile si on lui refusoit celui dont il avoit besoin actuellement pour maintenir son parti : Que dans cette vuë il avoit chargé Sancy de tous les pouvoirs nécessaires pour leur donner à eux & à ses autres créanciers toutes les sûretés qu'ils pouvoient souhaiter ; avec ordre de leur engager pour cela, ou les revenus de la Couronne, & telles villes du Royaume qu'ils demanderoient ; ou, s'ils aimoient mieux, les grands domaines qu'il possédoit en France de son chef, & qui n'étoient point encore chargés des dettes que ses prédécesseurs avoient contractées.

Muni de ces instructions Sancy se rendit à Bâle ; & y ayant trouvé Antoine de Moret des Reaux, qui avant la mort du feu Roi étoit passé en Allemagne avec Gaspard de Schomberg, il l'engagea à retourner avec lui à Heidelberg, afin de prendre des mesures avec le duc Casimir, qui gouvernoit alors l'Electorat, sur le sujet de son voyage. Le résultat des conférences qu'il eut avec ce Prince, fut que de Lenty leveroit incessamment un régiment de Lansquenets, & le colonel Dammartin quinze cens Reîtres ; & que ces troupes se rendroient à un certain jour dans les pleines de Strasbourg, où on en feroit la revûë.

Sur ces entrefaites arriva à Heidelberg Armand Frentz, qui depuis quelque tems campoit autour d'Aix-la-Chapelle avec quinze cens chevaux qu'il avoit levés par ordre de Louis de Gonzague duc de Nevers. Ce Seigneur ne pouvant plus supporter l'insolence du capitaine Saint-Paul, qui avoit été assez hardi pour prendre le titre de duc de Rhetelois, & qui désoloit ce païs par des courses continuelles, avoit résolu avec l'agrément du feu Roi de lui faire la guerre à ses dépens. Mais la mort de ce Prince ayant changé la face des affaires, le Duc s'étoit fait un scrupule de poursuivre cette entreprise ; & n'avoit point donné l'argent qu'il avoit promis pour faire ses levées.

HENRI IV. 1589.

Ainsi Frentz, qui apprèhendoit de porter toute la perte de ce contretems ayant appris que le nouveau Roi levoit des troupes vint offrir ses services à Sancy, l'assûrant que ses gens étoient sur pied, & en état de marcher. Il étoit cependant vrai que la plus grande partie ennuyée d'un si long retardement avoit deserté. Sancy accepta la proposition ; & il donna rendez-vous à Frentz & à Wambach, qui avoit promis de lever aussi un régiment de Lansquenets pour se trouver à Francfort à un certain jour dont ils convinrent, afin de prendre de concert les mesures nécessaires.

Cependant Sancy accompagné de des Reaux passa à Cassel pour conférer avec Guillaume Landgrave de Hesse, un des Princes des plus sages de son tems, & des plus anciens alliés de la France. Le Landgrave approuva les mesures qu'on avoit prises avec le prince Palatin, & ne se fit pas prier pour fournir à la dépense. En même tems il conseilla à Sancy d'emprunter aussi de l'argent à Ulm & à Nuremberg ; & il lui donna des lettres de recommandation pour ces deux villes. Ce Ministre chargea de cette négociation ,des Reaux & Louis Perrot sécretaire du Roi ; & ils s'en acquittérent heureusement.

Défaite des troupes Allemandes par le duc de Lorraine.

Déja le colonel Dammartin s'étoit rendu à Strasbourg avec les troupes qu'il avoit fait partir avant lui. Les soldats de Lenty arrivoient aussi tous les jours à la file , lorsque le duc de Lorraine ayant eu avis de ces nouvelles levées forma le dessein de les tailler en piéces avant qu'elles eussent passé en revuë , & fussent en état de servir. Dans cette vuë il rappella Henri marquis de Pont-à-Mousson son fils qui avoit suivi le duc de Mayenne à son expédition de Dieppe à la tête d'un corps de bonnes troupes , le capitaine Saint-Paul & quelques autres Officiers , à qui il donna rendez-vous à Nancy pour le 29. de Novembre. Ensuite il se mit en marche accompagné de François comte de Vaudemont son second fils, & de Charle - Philippe de Croy marquis d'Havré ; alla en passant en dévotion à saint Nicolas ; & prit sa route vers Blamont & Phaltzbourg. De-là ayant passé le mont de Vosge , il se rendit en cinq jours de marche à Saverne ;& fit la revuë de son armée à Wastenhein.

Elle

Elle étoit composée de deux mille chevaux, tous en bon ordre ; de deux mille hommes d'infanterie Françoise commandés par le capitaine Saint-Paul ; & de deux mille Lansquenets sous la conduite de Jacque marquis de Bade. Monstreuil Maréchal de Camp ayant détaché Saint-Paul le suivit aussitôt après à la tête de trois Cornettes de Chevaux-legers, & de trois compagnies d'arquebusiers à cheval ; & ayant passé la riviére d'Ille, derriére laquelle les troupes de Lenty se croyoient fort à couvert, il les chargea à Botzen, & les défit. Trois compagnies se réndirent à l'instant même ; & deux autres deux jours après proche de Bretenen.

Cet échec embarrassa Sancy, qui n'avoit encore rien de prêt, & qui se lassoit d'attendre Frentz & Wambach, qui tardérent à se rendre plus qu'il n'espéroit. Cependant il ne perdit pas courage en cette occasion ; il persuada au colonel Dammartin & à ses troupes, que pour éviter de tomber entre les mains des ennemis, ils devoient laisser leurs chariots & leur bagage, qui ne serviroient qu'à les embarrasser dans leur route, & se retirer du côté de Bâle avec ce qu'ils pourroient rallier des soldats de Lenty ; leur faisant entendre que de-là il leur seroit aisé de prendre la route de Langres au travers du comté de Monbeliard & de la Franche-Comté, & de se joindre au maréchal d'Aumont qui avoit ordre de les attendre de ce côté-là à la tête d'un détachement de l'armée Françoise. Cet avis fut suivi avec joie par les Allemans. Ils partirent accompagnés de ce qui restoit des gens de pied de Lenty, & de ceux de Wambach. Animés par les promesses de Sancy, ils traversérent courageusement à la nage, en se tenant à la queuë des chevaux, les riviéres & les ruisseaux dont le débordement avoit inondé la campagne. Comme ils étoient poursuivis par les ennemis, plusieurs périrent dans les eaux ; les autres arrivérent heureusement en lieu de sûreté, d'où ils passérent ensuite en France, & se joignirent au maréchal d'Aumont.

Cependant Sancy avoit traité avec le duc Frideric de Wirtemberg comte de Monbeliard ; & en lui engageant les domaines que le Roi possédoit de son chef dans la

HENRI IV. 1590.

Flandre, il en avoit obtenu un secours d'argent fort considérable. De-là il retourna à Strasbourg pour attendre les troupes de Frentz, qui arrivérent enfin à la file. Sancy qui voyoit ces nouvelles levées exposées chaque jour aux insultes de l'armée Lorraine, obtint pour elles du corps de ville la permission d'aller camper au delà du Rhin. Déja le colonel Dammartin étoit arrivé sur la frontiére, & il n'y avoit pas d'apparence que les troupes de Frentz pussent le joindre. Ainsi de concert avec le duc Casimir il fut résolu que pour obliger les Lorrains à tourner leurs forces ailleurs, elles rebrousseroient sur leurs pas, & se rendroient à Metz, qui se voyoit sans cesse exposé aux courses continuelles des ennemis, d'où elles feroient la guerre au duc de Lorraine. En conséquence Frentz, après avoir fait la revuë de ses troupes, qui se trouvérent monter à cinq cens chevaux, traversa le duché de deux Ponts accompagné de des Reaux; & décampant pendant la nuit, il fit tant de diligence qu'il arriva de-là le lendemain à Metz sans avoir perdu un seul homme.

Les Lansquenets qui étoient au service du duc de Lorraine passérent ensuite en Champagne sous la conduite du capitaine Saint-Paul, & de-là en Bourgogne, où ils prirent le cardinal Gaëtano à Dijon, & l'escortérent jusqu'à Paris. On ne peut exprimer les excès qu'ils commirent sur toute cette route. Les Eglises même ne furent pas à couvert de leurs insultes; & quoique l'on fût en carême ils ne faisoient point difficulté de manger publiquement de la viande; ils en badinoient, disant qu'ils le pouvoient faire en conscience, parce qu'ils menoient avec eux le Légat du Pape. Ce Cardinal chemin faisant leur donnoit tous les jours l'absolution, & leur ouvroit les trésors du Ciel.

D'un autre côté le maréchal d'Aumont ayant été renforcé des troupes du colonel Dammartin, alla mettre le siége devant Montbart en Bourgogne, place appartenante au duc de Nemours. Debadet y commandoit; & elle avoit pour garnison un détachement des habitans mêmes. Dans l'armée du Maréchal étoient de Dinteville, de Tavannes, de Cipierre, & de Beaujeu. On commença par battre la place; & après y avoir fait une bréche peu considérable

Beaujeu y donna l'assaut, & y fut tué avec quelques-uns de ceux qui l'avoient suivi. C'étoit un vieil Officier qui depuis long-tems s'étoit distingué par son expérience & son habileté dans la guerre. Ce siége dura depuis le huit de Février jusqu'au premier de Mars, que le Maréchal le leva sur un ordre du Roi qui le rappelloit. Ce Prince étoit alors devant Dreux; & comme il n'attendoit qu'une occasion favorable pour livrer bataille à l'ennemi, il avoit alors besoin de toutes ses forces.

HENRI IV. 1590.

Arrivée du duc de Luxembourg en Italie.

Déja François de Luxembourg duc de Piney ayant traversé la Suisse & les Grisons étoit arrivé en Italie. En passant il salua d'abord les Vénitiens qui le reçurent parfaitement bien; ensuite les ducs de Mantouë, de Ferrare, & de Toscane; après quoi contre l'avis de ces Princes, il se détermina enfin sur les seules lettres du cardinal de Montalte à continuer sa route sans prendre d'autres sûretés, & se rendit à Rome le huit de Janvier. Quelques jours après son arrivée, le Pape lui ayant donné audience, ce Seigneur après lui avoir déclaré qu'il avoit été député par les Princes du sang, les Maréchaux de France, les principaux ministres de S. M. & en général par tous les seigneurs Catholiques du parti du Roi, pour venir baiser les pieds de S. S. & lui rendre les devoirs dûs au souverain Pontife vicaire de Jesus-Christ en terre, & successeur de S. Pierre, il lui exposa les motifs de son voyage, & les raisons qui avoient retardé son arrivée.

Il dit en substance qu'il étoit chargé d'instruire S. S. des raisons qui avoient porté la Noblesse Françoise à se soumettre au roi de Navarre: Que les seigneurs Catholiques de son parti avoient été très-mortifiés de se voir obligés de reconnoître pour leur Roi un Prince qui faisoit profession d'une Religion différente, & qui avoit même été depuis excommunié par S. S. Que cependant ils n'avoient pû s'en défendre: Qu'après la mort déplorable du feu Roi assassiné par la main d'un moine Jacobin, les Princes, les Maréchaux de France, & les autres Seigneurs qui étoient dans l'armée de ce Prince s'étoient assemblés, & qu'après avoir examiné mûrement l'état présent où le Royaume se trouvoit, après avoir considéré les dangers où la division alloit exposer,

HENRI IV. 1590.

non-ſeulement la tranquillité publique, mais même la Religion Catholique dont ils faiſoient profeſſion, ils étoient convenus tout d'une voix, que pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat, le roi de Navarre devoit être reconnu pour héritier légitime de la couronne : Qu'ainſi après avoir exigé de ce Prince toutes les ſûretés néceſſaires, & en avoir même tiré un acte ſigné de ſa main, ils l'avoient tous de concert reconnu pour leur Roi, & lui avoient prêté ſerment de fidélité conformément aux loix du Royaume : Qu'enſuite pour marquer leur attachement au S. Siége, & rendre compte à S. S. d'une démarche également néceſſaire & ſalutaire à l'Etat, ils avoient avec l'agrément du Roi fait choix de ſa perſonne, dont l'attachement à la Religion étoit connu,& qui tenoit un rang des plus diſtingués dans le Royaume, pour s'acquitter de ce devoir : Que par leurs intrigues malheureuſes les Ligueurs en couvrant leurs pernicieux projets du voile ſpécieux de la Religion, & en excitant outre cela le peuple à ſecoüer le joug ſous la vaine eſpérance qu'ils lui avoient donnée de le ſoulager, & de le décharger des impôts, étoient venus à bout de faire ſoulever tout le Royaume, & de troubler la tranquillité publique : Que non contens d'avoir allumé en France le feu de la guerre civile ſous ce beau maſque de Religion, ils avoient ſuborné un religieux, qui s'étant introduit auprès du feu Roi à la faveur d'un habit, pour qui ce Prince avoit toûjours eu beaucoup de reſpect, lui avoit porté un coup mortel : Qu'un crime ſi abominable avoit excité dans tous les ſerviteurs du feu Roi un juſte reſſentiment ; & qu'ils étoient perſuadés de même que S. S. n'avoit pu apprendre ſans horreur la nouvelle d'un attentat qui déshonoroit à jamais le Clergé : Qu'après ce funeſte accident, les ſeigneurs François qui étoient à la ſuite du feu Roi également partagés entre l'indignation & la douleur la plus vive, avoient réſolu d'un commun accord de montrer pour ce Prince mort le même zéle & le même attachement qu'ils avoient eu pour lui de ſon vivant, & de mettre ſes cendres à couvert autant qu'il ſeroit en eux, des outrages que leur préparoient les rebelles : Que dans cette vûë ils avoient cru néceſſaire de mettre à leur tête un chef capable d'entretenir parmi eux l'union & la bonne

intelligence : Qu'ils avoient pour cela jetté les yeux ſur le roi de Navarre, à qui ſelon les loix de la guerre après la mort de leur Général, ils étoient obligés d'obéïr comme à celui qui commandoit l'avant-garde de l'armée Royale : Qu'au reſte de plus fortes raiſons les avoient encore déterminés à ce choix : Qu'ils avoient ſur-tout conſidéré en lui ſa qualité de premier Prince du ſang, & d'héritier préſomptif de la couronne : Que ce Prince à la vérité étoit éloigné de la Religion Catholique dans laquelle ils étoient réſolus de vivre & de mourir ; mais qu'ils avoient fait attention que s'ils différoient à le reconnoître, ils l'obligeroient par-là à prendre des meſures qui auroient des ſuites beaucoup plus funeſtes pour la Religion, & à ſe lier plus étroitement que jamais avec les hérétiques ; qu'au contraire depuis qu'il avoit reçû des Seigneurs Catholiques du Royaume une preuve ſi marquée de leur attachement pour ſa perſonne, on le voyoit tenir une balance égale entre les deux partis, ſe comporter en pére commun à l'égard des uns & des autres, & n'avoir en vûë principalement que d'éteindre inſenſiblement dans le cœur de ſes ſujets l'eſprit de faction ſi contraire à toute puiſſance légitime : Qu'au ſujet de ſa Religion, il paroiſſoit plus diſpoſé à ſe faire inſtruire, & à reconnoître ſon erreur, qu'à vouloir y perſiſter avec opiniâtreté : Qu'ils ſupplioient donc S. S. avec toute l'humilité dont ils étoient capables, de prendre en bonne part une démarche ſage que les conjonctures juſtifioient aſſez, à laquelle ils ne s'étoient portés eux-mêmes, que parce qu'ils s'y étoient vûs forcés dans la vûë de conſerver la Religion; qu'ils ſupplioient auſſi S. S. de ſeconder leurs bonnes intentions avec cette ſageſſe & ce zéle pour le ſalut du plus floriſſant Royaume de la Chrétienté dont elle avoit donné tant de preuves, & de prendre les meſures les plus convenables pour ſatisfaire aux loüables déſirs du grand Prince qu'ils avoient reconnu pour leur maître, & qui occupé du ſoin de ſon ſalut, ne ſouhaitoit rien tant que de ſe faire inſtruire ; que rien ne ſeroit plus digne de la place que S. S. occupoit, plus agréable à Dieu, plus glorieux pour elle-même ; & que par ce procédé elle s'attireroit dans les ſiécles futurs autant d'éloges, que quelques-uns de ſes prédéceſſeurs

HENRI IV. 1590.

étoient aujourd'hui blâmés avec raiſon des plus gens de bien, pour avoir par leur négligence laiſſé perdre des Royaumes entiers qu'on avoit vûs ſe ſéparer de l'Egliſe.

Le duc de Luxembourg inſiſta ſi bien ſur toutes ces raiſons & ſur pluſieurs autres ; il peignit ſi vivement au Pape le danger, où la diviſion pouvoit mettre non-ſeulement l'Etat mais même la Religion, qu'il détermina enfin Sixte V. qui d'ailleurs étoit réſolu de prendre ſon parti ſelon que nos affaires tourneroient, à répondre à la lettre des Princes & Seigneurs du parti du Roi. Il leur adreſſa donc un Bref où il diſoit en ſubſtance : Qu'au milieu des chagrins & des inquiétudes que lui cauſoient les troubles du Royaume, il avoit eu beaucoup de conſolation d'apprendre par les lettres que le duc de Luxembourg lui avoit remiſes, le zéle qu'ils avoient pour la conſervation de la Religion & pour la tranquillité de l'Etat : Que cette nouvelle lui avoit cauſé beaucoup de joye: Qu'il en avoit donné des marques à ce Seigneur par la réception pleine de tendreſſe qu'il lui avoit faite, & par les audiences fréquentes qu'il lui avoit accordées : Qu'en conſéquence il avoit réſolu de ſe prêter, autant que ſa dignité & ſon devoir pouvoient le permettre, aux inſtances de la nobleſſe Françoiſe & de ſon illuſtre Député : Qu'il loüoit donc leurs bonnes intentions, & les ſages deſſeins qu'ils avoient formés pour l'entrepriſe du monde la plus intéreſſante & la plus avantageuſe au Royaume, c'eſt à-dire, pour l'agrandiſſement de la Religion Catholique : Qu'il les exhortoit à perſiſter dans des diſpoſitions ſi ſalutaires, & à faire en ſorte que les effets répondiſſent à leurs diſcours, comme il croyoit avoir lieu de l'eſpérer : Que rien ne ſeroit plus digne de la piété de leurs ancêtres, qui avoient eſſuyé en plus d'une occaſion tant de travaux, & bravé généreuſement tant de dangers pour la défenſe de la Religion & du S. Siége : Que s'ils marchoient ſur leurs traces & travailloient avec autant de zéle qu'ils le lui promettoient, à la conſervation de la Religion en France, & au rétabliſſement de la tranquillité publique ; il s'engageoit à faire de ſon côté tout ce qui dépendroit de lui, autant que la juſtice, ſa dignité & ſon devoir pourroient le permettre pour contribuer à leur bonheur & à leur ſatisfaction. Ce Bref au reſte

est postérieur à la bataille d'Yvry, dont je vais parler incessamment. Aussi sçut-on bien que le Pape quoiqu'il affectât d'y parler d'une maniere ambiguë, ne se seroit jamais exprimé de la sorte, si dès-lors il n'eût pas résolu de se déclarer pour le parti que la fortune favoriseroit. HENRI IV. 1590.

Cependant le Légat approchoit de Paris, & le bruit de son arrivée s'étant repandu dans cette Capitale, releva beaucoup le courage aux factieux. Saintion, un des Capitaines de la bourgeoisie, se signala en cette occasion. Il étoit Avocat au Châtelet, & s'étoit rendu célébre dans sa profession. Du reste c'étoit un homme d'un esprit modéré, mais qui ou par inconstance, ou pour s'accommoder au tems, s'étoit jetté dans la Ligue. Il assembla les autres Capitaines ses confréres le cinq de Janvier, & il leur fit un discours très-vif, par lequel il les exhorta à travailler avec plus d'ardeur que jamais à l'établissement de la sainte Union, à l'exemple du duc de Mayenne qui en étoit le chef, & sous les auspices de Charle X. Cardinal de la sainte Eglise Romaine; ensuite il discuta fort au long le droit que ce Prince avoit à la couronne, à l'exclusion de Henri de Bourbon roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon; & montra que le Sacerdoce ne le rendoit en aucune sorte inhabile à succéder à la couronne. Il dit que Melchisedec avoit été Roi & grand Prêtre tout ensemble: Que dans la suite les rois des Juda avoient toûjours réüni en eux ces deux qualités jusqu'à Hérode Antipas: Que les rois d'Ethiopie joüissoient encore actuellement du même droit: Qu'après la mort de D. Sébastien roi de Portugal, D. Henri son oncle, quoiqu'il fût Cardinal, n'avoit pas laissé de monter sur le trône; enfin que le prince Philippe fils de Louis le Gros & archidiacre de Paris, quoiqu'il fût dans les Ordres sacrés, avoit été reçû à partager avec ses fréres. Par ces raisons & ces exemples il prouvoit que rien ne devoit les empêcher de se soumettre tous de concert au cardinal de Bourbon, comme à l'héritier légitime de la Couronne.

Arrivée du cardinal Gaëtano à Paris.

Dans le même mois, c'est-à-dire le vingt-six de Janvier, les Bulles du cardinal Gaëtano furent luës, publiées & enrégistrées au Parlement, oüi sur ce, & requérant celui qui faisoit les fonctions de Procureur général. Ensuite le six de

HENRI IV. 1590.

Février on y publia de même à la requisition du Procureur général les pouvoirs particuliers ou Facultés dont le Légat étoit chargé, par lesquelles au préjudice des droits & priviléges de la Nation, le Pape lui donnoit une Jurisdiction fort étenduë sur les Laïques en ce qui concerne les crimes d'usure, de faux, de rapt, d'incendie, & en semblables autres cas, avec l'autorite de connoître des causes civiles, & d'accorder aux particuliers inhabiles à tester la permission & le pouvoir de faire des testamens.

Après ces préliminaires, le Légat lui-même suivi d'un grand cortége, alla prendre séance au Parlement. A son arrivée il eut l'insolence de vouloir se placer sous le dais qui est réservé pour le Roi; & il auroit peut-être exécuté cet orgueilleux dessein, si le Président Brisson, qui faisoit alors les fonctions de premier Président, ne l'eût arrêté par le bras, & ne l'eût fait descendre pour s'asseoir sur un banc au rang des autres immédiatement après lui. Ensuite après que ce Prélat eut fait un discours fort grave sur la puissance du Pape, & sur les bonnes dispositions où étoit S. S. à l'égard du Royaume & du Parlement, ce Magistrat prenant la parole, en fit lui-même un autre en latin, où il s'étendit fort au long sur la puissance de la France, & sur l'autorité de cette illustre Compagnie.

Arrêt du Parlement de Tours contre le Légat.

Le Roi opposa à ces arrêts du Parlement de Paris une déclaration qu'il adressa à sa Cour de Parlement séant à Tours en date du cinq de Février, au sujet de l'arrivée du cardinal Gaëtano, soi disant Légat du Pape. Cette Compagnie prit fait & cause; & le Procureur général du Roi dans son réquisitoire se déchaîna vivement contre le Cardinal. » Il » est, dit-il, parent de Boniface VIII. & frére du duc de » Sermonete qui sert actuellement en Flandre dans l'armée » du roi d'Espagne; ayant été envoyé par le Pape Légat en » France de concert avec Henri de Gusman comte d'Oli- » varez, il n'a choisi pour son séjour que des villes attachées » au parti de la Ligue; il est entré dans le Royaume sans » avoir préalablement demandé l'agrément du Roi, suivant » l'usage ordinaire; & il n'a point fait apparoître de ses pou- » voirs. « Sur ce requisitoire, la Cour donna un arrêt par lequel elle défendoit au Peuple, à la Noblesse & au Clergé, d'avoir

d'avoir aucun commerce avec les ennemis du Roi, sur-tout avec ledit Cardinal, & d'entretenir avec lui aucune correspondance, soit par soi-même ou par un tiers, sans la permission expresse du Roi; jusqu'à ce que suivant les loix de l'Etat, les droits du Royaume & les Libertés de l'église Gallicane, ledit Cardinal se soit présenté au Roi conformément à l'usage établi; à peine contre les contrevenans d'être traités comme criminels de léze-Majesté, sans espérance de pouvoir jamais obtenir le pardon de ce crime. Ordonnoit au Procureur général d'informer en vertu de cet Arrêt contre ceux qui se montreroient réfractaires aux ordres de la Cour; & de procéder même à cette recherche par la voye des Censures Ecclésiastiques; & enjoignoit aux Archevêques & Evêques de veiller à ce que les monitoires obtenus à cet effet fussent publiés dans leurs diocèses. Le même jour la Cour à la requisitiondu Procureur général donna un autre arrêt contre quiconque donneroit retraite aux rebelles, ou à ceux qui à la faveur de la guerre s'empareroient des biens des sujets du Roi; déclarant ceux qui se trouveroient convaincus de ce crime coupables de léze-Majesté; & ordonnant de raser les châteaux & les maisons des personnes qui auroient recelé ces ennemis de l'Etat & de la sûreté publique.

HENRI IV. 1590.

Le Parlement de Paris ayant été informé de l'arrêt rendu contre le cardinal Gaëtano, donna le vingt de Février un arrêt contraire, par lequel il cassoit & annuloit celui de Tours, comme ayant été rendu par des Juges incompétens, & qui n'avoient aucun pouvoir, & défendoit d'y obeïr; enjoignant à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, d'honorer & de révérer le S. Siége, & d'avoir pour le cardinal Gaëtano le respect qui lui est dû, le Pape l'ayant nommé son Légat en France pour affermir dans le Royaume la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, maintenir la Nation dans la soumission légitime qu'ils devoient à leur Roi, exterminer l'hérésie, & assûrer la tranquillité publique.

Quelque tems auparavant les Ligueurs voyant avec chagrin qu'il y en avoit déja beaucoup parmi eux, qui rebutés d'une guerre dont la cause ne leur paroissoit pas trop

HENRI IV. 1590.

légitime, commençoient à en dégoûter les autres par les funestes présages qu'ils tiroient de l'avenir; que les Prédicateurs même ne s'accordoient point dans les discours qu'ils tenoient au peuple, & parloient assez différemment sur cette matiére, ils assemblérent la Sorbonne le dix de Février pour chercher les moyens de maintenir la concorde & l'union dans le parti. Là après une Messe du S. Esprit, la Faculté dans sa délibération » pria & exhorta les Docteurs & Bacheliers » de se souvenir de ce qui faisoit le premier de tous leurs » devoirs, & de ne pas souffrir qu'il se trouvât parmi eux » des divisions, & une différence de sentimens qui pourroit » scandaliser le peuple & déshonorer leur ministére. Et parce » que l'expérience nous apprend, ajoûtoit-on, que l'homme » ennemi travaille sans cesse à semer l'ivraye parmi le bon » grain; & que les hérétiques & politiques fermant leurs » yeux à la vérité; abusant de leur raison pour marcher par » le chemin de l'erreur; ne pouvant plus souffrir la saine » doctrine; ayant l'esprit gâté & le cœur corrompu; étant » pervertis dans la foi; & ayant néanmoins une extrême » demangeaison d'entendre ce qui les flate, ont recours à des » maîtres propres à satisfaire leurs désirs, & toûjours disposés selon la menace d'Ezechiel, à faire des oreillers » pour les mettre sous tous les coudes; la sacrée Faculté » défend à tous ses membres d'user à l'avenir dans leurs » entretiens tant publics que particuliers, d'obscurité, d'équivoques, de détours, ou de flaterie; & leur ordonne » au contraire de tenir toûjours, & de publier hautement & » ouvertement une doctrine capable de contribuer, selon » Dieu, à l'avancement de la sainte Union; priant, exhortant leurs auditeurs; les reprenant même vivement dans » le besoin, afin de les engager à persévérer constamment » dans la foi, & à ne se pas laisser séduire par les ennemis » de la vérité; rejettant conséquemment toute doctrine venant de l'ennemi de notre salut, qui ne cherche qu'à entraîner les simples dans le piége par le moyen de ses ministres d'iniquité, pour les éloigner de cette simplicité » dans la foi qui ne se trouve que dans le Seigneur; détestant ces maximes empoisonnées, les combattant, les » réfutant, mettant tout en œuvre jusqu'à exposer leur vie

» pour les détruire, comme contraires à l'esprit de l'Eglise. HENRI IV. 1590.
» De ce nombre continuoit la Faculté, sont les propositions
» suivantes : On peut, ou on doit même reconnoître pour
» Roi Henri de Bourbon : On peut en conscience tenir son
» parti, & payer les impôts & tributs qu'il exige : On peut le
» reconnoître pour Roi sous condition qu'il se fera Catho-
» lique : Un hérétique relaps & excommunié peut avoir droit
» à la couronne de France : Les Papes n'ont pas droit d'ex-
» communier nos Rois : Il est permis & même nécessaire de
» traiter avec les Bearnois & les hérétiques. La Faculté or-
» donne à tous ses membres de détester de tout leur cœur
» telle & semblable doctrine ; puisqu'il est certain que tous
» les ans le souverain Pontife assis sur la chaire de S. Pierre
» excommunie le jour du Jeudi Saint tous les fauteurs & pro-
» tecteurs des hérétiques ; nommément ceux qui reconnois-
» sent pour Roi Henri de Bourbon ; en sorte que dès-lors
» on doit les regarder comme étant en état de péché mor-
» tel & de damnation. Enfin elle défend de tenir aucun dis-
» cours peu respectueux à l'égard du S. Siége, ou de Mon-
» seigneur l'illustrissime Légat du Pape, de désaprouver les
» secours étrangers qu'on reçoit des Princes Catholiques,
» de rendre odieuse la sainte Union sous prétexte de quel-
» ques abus quels qu'ils soient ; (déclarant néanmoins que s'il
» s'y en est introduit quelques-uns, elle les déplore, les désa-
» prouve & les déteste) ; & de rien dire enfin, quelque véri-
» table qu'il soit, s'il est plus capable de nuire à la cause
» commune, & de scandaliser le peuple que de l'animer à
» la persévérance & de le consoler ; déclare les contreve-
» nans ennemis de Dieu, parjures & désobéïssans à l'Eglise
» notre sainte mére, & dignes d'être retranchés du corps
» des Fidéles comme des membres pourris & gangrenés. «
Ce Decret fut fait sauf le jugement du S Siége, & de l'avis de Monseigneur le Légat, de l'Evêque & des Curés de Paris, qui ayant été invités de se trouver à l'assemblée, s'y rendirent, approuvérent ce qui avoit été décidé, jurérent sur les saints Evangiles de s'y conformer, & le signérent de leur propre main. On le publia ensuite dans Paris ; & on y joignit des lettres du Pape & du cardinal Alexandre de Montalte, en date du 2. d'Octobre & du 30. de Décembre

HENRI IV.

1590.

Lettre du Cardinal Légat à tous les Archevêques & Evêques du Royaume.

adressées à tous les Docteurs de Sorbonne, par lesquelles S. S. & le Cardinal son neveu faisoient de grands éloges de leur piété, & de leur zéle à maintenir dans la sainte Union tous les Catholiques du Royaume.

En conséquence, le Légat publia le premier de Mars des lettres adressées à tous les Archevêques & Evêques de France, par lesquelles il disoit qu'il avoit été informé que quelques-uns d'entre eux, ou peut-être tous en général, avoient été invités de se rendre à Tours pour délibérer des moyens de ramener à la foi Orthodoxe Henri de Bourbon, soi disant roi de France: Que quelque apparence de piété qu'il y eût dans ce projet, il sembloit cependant tendre directement à la ruine de la discipline Ecclésiastique: Qu'en effet ils étoient invités à cette assemblée par des gens qui n'avoient aucun droit de convoquer les Evêques, sur-tout tandis qu'il y avoit dans le Royaume un Légat du S. Siége à qui seul appartenoit de les assembler, au cas qu'il le jugeât nécessaire: Qu'outre cela on les prioit de se rendre dans une ville où ils ne pouvoient se trouver en conscience, parce qu'elle étoit soumise à un Prince déja excommunié par S. S. Qu'enfin on les assembloit au sujet d'une affaire qui pouvoit se terminer sans eux, où à laquelle ils ne pouvoient s'employer sans se rendre infiniment coupables: Qu'en effet si Henri de Bourbon demandoit humblement à être instruit dans la foi Orthodoxe, il n'étoit pas besoin pour cela d'une assemblée d'Evêques; que sans fatiguer inutilement tant de Prélats, il y avoit assez de Docteurs & de Prédicateurs Catholiques dans cette ville qui pouvoient également travailler à son instruction; que pour entreprendre une conversion pareille il n'étoit pas nécessaire d'être revêtu d'aucune autorité; qu'il suffisoit même d'une érudition assez médiocre & fort ordinaire; & que Henri de Bourbon ne pouvoit pas ignorer quelle étoit la croyance de l'Eglise Romaine, puisqu'il en avoit autrefois fait profession: Que si au contraire on prétendoit dans cette assemblée décider de nouveau des points controversés entre l'Eglise Romaine & la Synagogue de Calvin, comme il avoit lieu de le croire, c'étoit dès-lors révoquer en doute les decrets du S. Concile de Trente, & ruiner l'autorité d'un Synode œcuménique,

HENRI IV. 1590.

qui avoit depuis long-tems proscrit toutes les erreurs de Calvin, & dont les décisions dogmatiques n'étoient pas moins reçûës & respectées en France, que dans toute la Chrétienté : Que c'étoit faire triompher les hérétiques de l'Eglise Catholique, & comme dit saint Hilaire, se joüer de la Religion : Que quiconque déteste véritablement ses erreurs, & souhaite de connoître le chemin de la vérité, n'a besoin que de quelques Théologiens pour lui expliquer les dogmes contenus dans le Concile de Trente, ou dans le Catéchisme Romain, ou dans la Confession de foi publiée par Pie V. & entiérement conforme aux décisions de ce Concile : Qu'il étoit par conséquent inutile de tenir dans cette seule vûë, ou un Concile, ou une assemblée d'Evêques : Qu'à ces causes il défendoit à tous les Prélats du Royaume, en vertu de l'autorité dont S. S. l'avoit revêtu, de se rendre à Tours, & de s'assembler en quelque maniére que ce fût ; leur dénonçant que si malgré ses défenses ils passoient outre, il protestoit dès-lors qu'il regarderoit leur assemblée comme un conventicule, cassant & annulant par avance tout ce qui y seroit fait & réglé, & déclarant les Evêques qui s'y trouveroient, excommuniés & déposés.

Arrêt du parlement de Paris en faveur du cardinal de Bourbon.

A ces lettres du Légat écrites en latin étoit jointe la copie d'une autre lettre françoise adressée à la Noblesse, & fabriquée vraisemblablement par les Ligueurs dans laquelle on s'attachoit à justifier fort au long le parti contre ce qu'on lui imputoit ordinairement, de n'avoir en vûë que de mettre la confusion dans tous les Etats, de rendre la Noblesse dépendante du peuple, & de laisser la succession à la Couronne dans l'incertitude, ce qui tendoit manifestement à la destruction de l'Etat, & par conséquent à la ruine de la Religion même qui servoit de prétexte aux factieux pour colorer leur révolte. En même tems pour donner plus de poids à cette lettre, ils engagérent le parlement de Paris à rendre un arrêt le 5. de Mars, par lequel la Cour ordonnoit à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de reconnoître Charle X. pour leur seul & légitime Souverain ; de lui rendre en cette qualité tout le respect & toute l'obéïssance que tout sujet fidéle doit à son Prince ; d'obéïr aux ordres de Charle de Lorraine duc de Mayenne

HENRI IV. 1590.

Lieutenant général de l'Etat Royal & Couronne de France; & d'employer leurs biens & leur crédit pour retirer le Roi de la dure captivité où il étoit retenu par Henri de Bourbon; défendant pareillement à tous particuliers d'avoir par d'autres ou par eux-mêmes, aucune liaiſon avec ledit Henri de Bourbon ou ſes partiſans, & de traiter avec eux de vive voix ou par écrit, à peine de mort contre les contrevenans, & de confiſcation de tous leurs biens; & au cas qu'on eût connoiſſance que quelqu'un entretînt avec lui quelque intelligence, ou fît quelque démarche qui pût préjudicier à la ſoûmiſſion & à l'attachement dûs au Roi, ou à la tranquillité publique, il étoit enjoint de le dénoncer ſur le champ au Procureur général, afin de lui faire ſouffrir le châtiment que méritoit un tel crime, à peine auſſi de mort & de confiſcation de biens contre les contrevenans.

Six jours après, l'Union fut encore confirmée par un nouveau ſerment. Pour en rendre la cérémonie plus auguſte, on s'aſſembla dans l'égliſe des Auguſtins, où après une Meſſe ſolemnelle célébrée par Joſeph Foulon abbé de Sainte Genevieve, à laquelle aſſiſta le Légat ſous un dais; après le Sermon que fit Dom Bernard Doyen de l'Ordre des Feüillans, le Prévôt des Marchands, les Echevins, Colonels & Capitaines de la bourgeoiſie, jurérent ſur les Saints Evangiles entre les mains du Légat, de vivre & de mourir dans la Sainte Union ſous les auſpices du roi Charle X. & du duc de Mayenne ſon Lieutenant, pour l'extirpation de l'héréſie; s'engageant à ne faire jamais, ni paix, ni tréve, ou aucun accord avec le roi de Navarre, & à mettre tout en œuvre pour procurer la liberté à leur Roi priſonnier. La même cérémonie ſe réïtera enſuite au Parlement & dans les autres Tribunaux; & on dreſſa des actes publics de ce ſerment.

Manifeſte du roi d'Eſpagne à ce ſujet.

Quelques jours auparavant le roi d'Eſpagne avoit envoyé de Madrid une déclaration, par laquelle après un préambule magnifique où il s'étendoit fort au long ſur le zéle qu'il avoit toûjours eu pour l'avancement de la Religion, il diſoit : Que c'étoit ce qui l'avoit engagé d'abord à faire la paix avec le roi Henri II. & à donner

ensuite du secours à Charle IX. fils de ce Prince, & son beau-frére, pour extirper l'hérésie en France : Que le prince d'Orange ayant depuis soûlevé les Païs-bas, il avoit sçu châtier les rebelles, & délivrer du poison de l'erreur la plus grande partie de ces provinces : Que de même malgré les efforts qu'avoient fait les hérétiques de France & d'Angleterre pour lui ravir la couronne de Portugal, qui par la mort de D. Sébastien lui étoit dévoluë légitimement, il étoit venu à bout de ses justes prétentions sur ce Royaume : Qu'ainsi voyant la Chrétienté en danger de devenir la proye des infideles par l'artifice de ces mêmes hérétiques, qui semoient la discorde de toutes parts, il ne pouvoit s'empêcher de s'intéresser sur-tout pour la France, que la guerre civile désoloit depuis tant d'années : Qu'il exhortoit donc tous les Princes Catholiques à se réünir avec lui pour l'extirpation de l'hérésie & la délivrance du roi Charle X. détenu injustement en prison par les hérétiques ; afin qu'après avoir purgé ce florissant Royaume de cette peste qui causoit ses malheurs, ils pussent tous de concert joindre leurs forces pour bannir l'erreur de toute la Chrétienté, & tourner ensuite leurs armes du côté de la Terre Sainte, pour le recouvrement de laquelle la Noblesse Catholique avoit autrefois combattu avec tant d'ardeur, & si heureusement ; protestant au reste, que s'il faisoit quelques préparatifs de guerre, c'étoit uniquement dans la vûë de contribuer à l'agrandissement de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine notre mére ; au repos & à la tranquillité des vrais Catholiques sous la domination de leurs légitimes Souverains ; à l'extirpation de l'hérésie, & à l'union des Princes Chrétiens ; & déclarant qu'il étoit prê. de sacrifier non seulement ses forces, mais sa vie même, pour une si sainte entreprise ; n'étant pas possible, disoit il, de verser le sang pour la défense d'une plus juste cause, que de celle où l'honneur de Dieu & de son Eglise, & l'avantage de toute la Chrétienté, étoient également intéressés. Ce Manifeste étoit daté du 8. de Mars.

Le lendemain, Philippe fit sçavoir par le Commandeur de Castille à Gaspard de Quiroga archevêque de Tolede, comme grand Chancelier & souverain Président de

HENRI IV. 1590.

l'Inquiſition, qu'ayant beſoin d'argent pour fournir aux frais de cette guerre, & pour arrêter les levées qui ſe faiſoient en Allemagne dans le deſſein d'aller au premier jour répandre en France le poiſon de l'héréſie, il étoit à propos qu'il convoquât ſelon l'uſage, les Conciles provinciaux, & ordonnât une levée de deniers qui ſeroit repartie également ſur chaque Diocéſe.

Peu de tems auparavant, on avoit arrêté à Lyon quelques particuliers ſoupçonnés d'avoir complotté avec le duc de Monmorency, le colonel d'Ornano, & Leſdiguieres, pour livrer la ville au Roi. C'étoit, diſoit-on, le jour même de S. Mathias, que l'entrepriſe devoit s'exécuter. Quelques-uns des conjurés furent punis de mort; les autres prévinrent le danger, en mettant de bonne heure leur vie à couvert.

Le 19. du même mois de Février, le château de Roüen tourné du côté du chemin de Dieppe, fut ſurpris par les capitaines Louis, & la Cave qui y étoient en garniſon, & qui avoient de loin tramé ce complot avec quelques Officiers de l'armée du Roi. A cette nouvelle quelques bourgeois ayant répandu l'allarme dans la ville, le marquis de la Londe mit le ſiége devant la place. En même tems arriva le chevalier d'Aumale qui fit venir de l'artillerie; & après trois volées de canon les Ligueurs ſe diſpoſoient à monter à l'aſſaut, lorſque les aſſiégés ſe rendirent, après avoir été maîtres de ce poſte pendant quatre jours. Quatre furent pendus; & le reſte eut la vie ſauve conformément aux articles de la capitulation.

Punition d'Edme Bourgoin Dominicain.

Ce même jour 23. de Février, Edme Bourgoin Dominicain ſubit l'interrogatoire à Tours à la requête de la reine Louiſe veuve du feu Roi, & ſur le requiſitoire du Procureur genéral. Ce Religieux dans quelques ſermons qu'il avoit faits après la mort du Roi, & où il s'étoit trouvé un grand concours de peuple, avoit donné les plus grands éloges à Jacque Clément de ſon Ordre, auteur de ce parricide; juſqu'à comparer la levée du ſiége de Paris avec la levée de celui de Bethulie, Jacque Clement avec Judith, & Holoferne avec Henri III. Au reſte, comme dans le tems que cet attentat arriva, Bourgoin étoit Prieur du couvent

d'où

d'où cette furie étoit sortie, & qu'il avoit loüé en Chaire cet exécrable assassinat, il étoit aisé de le soupçonner d'avoir été auteur ou complice de ce crime, & de l'avoir conseillé, sur-tout dans des circonstances où les esprits étoient extrêmement aigris. On produisit contre lui des temoins qui assûroient, non seulement qu'il avoit loüé publiquement en Chaire le régicide, ce qu'il avoüa lui-même; mais encore qu'il avoit eu l'imprudence de se vanter dans ses prédications d'avoir conseillé à Jacque Clement de tuer le Roi, lorsqu'il l'avoit consulté sur son dessein. Bourgoin nia toûjours constamment ce dernier article. Cependant comme il se trouvoit convaincu en partie par son propre aveu, & en partie par la déposition des témoins, le Parlement, toutes les Chambres assemblées, le condamna à la mort; & prononça qu'étant atteint d'avoir été un des auteurs & complices du cruel & abominable parricide commis dans la personne du feu Roi, de l'avoir conseillé, & après l'exécution, d'avoir louë & approuvé dans ses sermons le crime & le criminel; son corps seroit d'abord tiré à quatre chevaux, qui est l'ancienne peine ordonnée par les loix contre les traîtres & les parricides, ensuite réduit en cendres, lesquelles seroient après jettées au vent.

Lorsqu'on le conduisit au supplice, il fit paroître une constance admirable, ne se plaignant pas tant de la sévérité du jugement, que de la mauvaise foi des témoins. Il convenoit que les juges avoient eu raison de le condamner, puisque les dépositions étoient contre lui; mais il s'inscrivoit en faux contre les témoins, détestoit le crime, & soûtenoit que quiconque avoit été l'auteur ou le complice du meurtre du Roi, méritoit les plus grandes peines. Il ajoûtoit que pour lui il n'avoit rien sçu de ce cruel attentat avant qu'il fût exécuté; qu'il avoit encore moins conseillé de le commettre; & qu'il étoit très-faux qu'il s'en fût vanté en Chaire, comme les témoins le déposoient. Après qu'on lui eut prononcé son arrêt, on l'appliqua à la question pour l'obliger à révéler ses complices; mais il l'endura avec la même fermeté, avoüant seulement qu'il avoit rendu graces à Dieu dans ses sermons de la levée du siége de Paris, & l'avoit comparé à celui de Béthulie; qu'à l'égard du meurtre du

HENRI IV. 1590.

Roi ; il n'avoit jamais loüé cet attentat énorme ; qu'au contraire il le déteſtoit de tout ſon cœur. De là il fut conduit au ſupplice, & après une priére très-fervente qu'il adreſſa à Dieu à voix haute, il eut ſoin de ranger lui-même ſes habits pour n'être pas vû dans une poſture indécente, & mourut ainſi au milieu des tourmens.

Siége de Dreux par l'armée du Roi.

Cependant le Roi après avoir fait lever le ſiége de Meulan, alla faire celui de Dreux, & campa le dernier de Février devant cette place. De Falandre y commandoit pour la Ligue, & avoit avec lui une garniſon nombreuſe. Henri étoit accompagné du maréchal d'Aumont, de Charle d'Angoulême Grand-Prieur de France, & d'Anne d'Anglure de Givry, qui lui avoient amené des troupes, le premier de Champagne, & les autres de la Brie. Du Rolet lui avoit auſſi envoyé quelque ſecours du Pont-de-l'Arche. D'abord il y eut une action fort vive dans les fauxbourgs qui furent enfin emportés par les troupes du Roi, & les ennemis obligés de ſe renfermer dans leurs murailles. Enſuite après quelques volées de canon on pointa l'artillerie contre le château, & le Roi ayant commencé à battre la place un Samedi matin 3. de Mars vers Midi, toutes les troupes ſe diſpoſérent à monter à l'aſſaut.

Levée du ſiége.

L'attaque commença par quelques volées de canon, qui d'abord incommodérent beaucoup les ennemis. Enſuite les troupes du Roi marchérent contre la place, mais elles furent reçuës vigoureuſement par les aſſiégés, qui les obligérent enfin de ſe retirer avec perte. La nuit ſuivante fut employée par les ennemis à réparer la bréche, & à ſe fortifier en dedans par un bon retranchement. Ils ſe diſpoſoient le lendemain à ſoûtenir un nouvel aſſaut ; mais comme on manquoit de poudre & de balles dans le camp du Roi, ce jour-là & les ſuivans ſe paſſérent dans l'inaction ; & Givry eut ordre de ſe rendre à Meulan à la tête des chevaux-légers pour faire venir au camp les munitions néceſſaires. Cependant pour tenir les aſſiégés en haleine, le 7. le Roi fit tirer quelques volées de canon contre une écluſe & une tour qui en étoit proche. Enfin ayant eu avis de la marche de l'armée ennemie, il fit retirer ſon artillerie de devant la place, & décampa après treize jours de ſiége.

D'un autre côté le duc de Mayenne avoit fait un voyage à Bruxelles pour obtenir du duc de Parme les ſecours que Philippe avoit promis ; car ce Prince s'étoit enfin déclaré & ſoûtenoit ouvertement les rebelles. Après qu'on eut fait eſpérer au Duc qu'il auroit inceſſamment ce qu'il ſouhaitoit, il retourna en poſte ſe mettre à la tête de ſon armée ; & ayant été joint peu de tems après par les troupes Eſpagnoles commandées par le comte d'Egmond, il marcha au ſecours de Dreux. Le 10. de Mars il arriva à Dammartin, & ce jour-là-même le comte d'Egmond paſſa la riviére d'Eure, qui venant de Chartres va couler au pied des murs de Dreux. De là le Duc détacha Jean de Saulx vicomte de Tavannes Maréchal de camp, Louis de Monceaux de Villars-Houdan, Chrétien de Savigny de Roſne Commandant des chevaux-légers, & Aimar de Chaſtes de Geſſan, pour aller reconnoître le camp du Roi. A leur retour il apprit que ce Prince avoit levé le ſiége ; & qu'ayant poſté ſes chevaux-légers à la tête deſquels étoit le Grand-Prieur, en deçà de la riviére d'Eure qui paſſe par Houdan, il étoit allé camper plus loin aux environs de Motelle ; que le maréchal d'Aumont qui avoit ſon logement à Ivry au paſſage de l'Eure, l'avoit abandonné pour aller rejoindre le Roi ; & que les troupes qui étoient à Garennes en avoient fait de même ; qu'on avoit ſeulement laiſſé quelques arquebuſiers dans le château d'Anet que Henri II. avoit autrefois fait bâtir pour la ducheſſe de Valentinois, & qui appartenoit alors au duc d'Aumale. Par ce rapport il paroiſſoit que le deſſein du Roi étoit qu'on ne crût pas qu'il eût abſolument abandonné les vûës qu'il avoit ſur Dreux, & de ſe poſter cependant ſi avantageuſement en ſe couvrant de toutes ces riviéres, qu'il pût profiter de toutes les occaſions qui ſe préſenteroient, de combattre l'ennemi à ſon avantage, ſans qu'il fût poſſible de le forcer d'en venir aux mains malgré lui. En effet, ſur le bruit qui s'étoit répandu de l'approche du duc de Mayenne, il arrivoit tous les jours au camp du Roi de nouveaux ſecours. Outre cela on attendoit encore inceſſamment du Poitou Claude de la Trimoüille, qui étoit en marche avec Philippe du Pleſſis-Mornay, & Jean Baudean de Parabére, à la tête d'uncorps conſidérable de Nobleſſe & de troupes choiſies ;

HENRI IV. 1590.

du côté de la Picardie devoit arriver dans peu le duc de Longueville, avec François la Noüe, & Charle d'Humiéres; & le Commandeur de Chaſtes avoit auſſi déja quitté la Normandie pour ſe rendre au camp.

Bataille d'Ivry.

Deux jours après, le Roi arriva au bourg de Nonancourt, qui peu de tems auparavant avoit été emporté d'emblée; & ayant fait ſonder le gué il ordonna que tout le monde ſe tînt prêt à donner bataille le lendemain. Enſuite ce Prince dreſſa lui-même de ſa propre main ſon ordre de bataille; & après l'avoir communiqué aux maréchaux de Biron & d'Aumont, qu'il ne manquoit jamais de conſulter dans ces ſortes d'occaſions, & qui le trouvérent admirable, il donna ordre au baron de Biron fils du maréchal, & grand maréchal de camp, d'en faire part à tous les Officiers de ſes troupes. En même tems il nomma Dominique de Vic officier, dont le zéle & la valeur étoient connus, & qui avoit vieilli dans les armées, pour parcourir les rangs, & faire ce jour-là l'office de Sergent de bataille.

L'eſpérance d'en venir bientôt aux mains avec l'ennemi avoit répandu la joie dans tout le camp. Auſſitôt on y fit des priéres publiques, & le Roi donna lui-même l'éxemple à toutes ſes troupes en proteſtant: Que ce n'étoit, ni par aucun deſir de vengeance, & de répandre le ſang de ſes ennemis, ni par une vaine ardeur de ſe ſignaler qu'il ſe préparoit au combat: Qu'il n'avoit uniquement en vuë que le bien de l'Etat & de la Patrie; & que ſçachant qu'il étoit né pour en faire le bonheur, c'étoit tout ce qu'il ſouhaitoit du ſuccès de cette journée: Qu'il prenoit Dieu ſcrutateur des cœurs à témoin de la pureté de ſes intentions: Qu'il le prioit donc avec toute l'humilité dont il étoit capable de décider du ſuccès de cette bataille, ſelon que ſa bonté infinie le jugeroit utile & néceſſaire pour le bien du Royaume; & de ne veiller à ſa conſervation particuliére, qu'autant qu'il croiroit être expédient pour le repos de ſes ſujets. Après la priére, le Roi voyant toutes ſes troupes animées du déſir d'en venir aux mains, & déja pleines par avance de l'eſpérance de la victoire, fit marcher au village de ſaint André, éloigné de quatre lieuës de Nonancourt en tirant vers Ivry, où l'on croyoit l'ennemi déja arrivé.

Ordre de bataille des deux armées.

Au-delà de ſaint André eſt une vaſte plaine toute fermée de villages, & d'un petit bois. Ce fut là que le Roi rangea ſes troupes en bataille. Il partagea ſa cavalerie, qui faiſoit tout le fort de ſon armée, en ſept corps différens, formant chacun un eſcadron; car ils n'avoient point de lanciers, & étoient ſeulement armés d'arquebuſes. Chaque eſcadron avoit ſur ſes flancs un corps d'infanterie pour le couvrir, & étoit précédé par quelques avanturiers; & toutes ces troupes rangées de front s'avançoient cependant aſſez ſur les aîles pour former une eſpéce de petit croiſſant. A la tête du premier corps de cavalerie compoſé de trois cens chevaux, & poſté ſur la gauche, étoit le maréchal d'Aumont, ayant ſur ſes flancs deux régimens d'infanterie Françoiſe. Le duc de Monpenſier commandoit le ſecond compoſé de pareil nombre de troupes, & ſoûtenu ſur ſa gauche par cinq cens Lanſquenets, & ſur ſa droite par cinq cens Suiſſes. Les Chevaux-légers au nombre de quatre cens hommes formoient le troiſiéme eſcadron, & marchoient à la tête des deux premiers partagés en deux corps, commandés par le Grand-Prieur, & par Givry. Gui de Laval marquis de Neſles, quoiqu'il commandât une compagnie de Gendarmes combattit ce jour-là à la ſuite du Grand-Prieur. Ce corps avoit ſur ſa gauche quatre groſſes piéces de canon, & deux coulevrines. Sur la gauche marchoit auſſi preſque de front avec les Chevaux-legers le quatriéme eſcadron compoſé d'environ deux cens cinquante chevaux, & commandé par le baron de Biron. Le Roi étoit à la tête du cinquiéme compoſé de ſix cens chevaux d'élite, qui furent joints enſuite par les troupes du prince de Conti, de la Trimouille, du Pleſſis Mornay, & de la Guiche Grand-Maître de l'artillerie. Ce corps étoit couvert ſur ſa gauche par le régiment Suiſſe du Canton de Glaris, & par un autre de Griſons, & ſur ſa droite par les régimens du Canton de Soleure, & du colonel Baltazar Griſſac. Quatre autres régimens d'infanterie Françoiſe étoient encore commandés pour le ſoûtenir; ſçavoir le régiment des Gardes, & ceux de Brigneux, de Vignoles, & de Saint-Jean. Le ſixiéme corps de cavalerie formoit le corps de réſerve compoſé de cent cinquante chevaux d'élite;

HENRI IV. 1590.

& le Roi en avoit confié le commandement au maréchal de Biron, sur la bravoure & sur la prudence duquel ce Prince comptoit beaucoup pour rétablir le combat, au cas qu'il arrivât quelque accident. Ce corps étoit aussi soûtenu par deux régimens d'infanterie Françoise. Enfin les Reîtres formoient le dernier escadron, & avoient à leur tête Theodoric de Schomberg.

Le Grand-Prieur & Givry avoient d'abord eu ordre de s'avancer pour reconnoître l'ennemi, & le surprendre au passage de la riviére d'Eure; mais ils arrivérent trop tard pour exécuter ce dessein. Le duc de Mayenne, qui sur l'avis qu'on lui avoit donné que le Roi étoit à Nonancourt, s'étoit imaginé que ce Prince prenoit le chemin de Verneuil dans le Perche, avoit fait tant de diligence qu'il avoit déja passé cette riviére avec toute son armée, résolu de le suivre; & marchoit à saint André. Mais ses coureurs lui ayant rapporté qu'ils avoient découvert l'armée du Roi, il commanda de Rosne, de Gessan, & de Bois-Dauphin à la tête d'un détachement pour aller reconnoître de quoi il s'agissoit, & lui en rendre compte. Ainsi il apprit à leur retour que le Roi étoit dans le voisinage avec toute son armée; & qu'ils étoient trop avancés l'un & l'autre pour reculer. Sur cette nouvelle, le Duc rangea aussi ses troupes en bataille. Il partagea les Suisses en deux corps, soûtenus sur les aîles par l'infanterie Françoise & Allemande. Il plaça son artillerie sur leur gauche, & posta sa cavalerie entre ces deux gros bataillons sur la même ligne que l'infanterie Françoise. Ces deux armées rangées en cet ordre restérent en présence depuis midi jusqu'au soir, qu'elles se retirérent après quelques legéres escarmouches, sans qu'il se passât rien entr'elles de plus considérable. Le même jour arrivérent au camp du Roi des troupes d'Evreux, de Dieppe, & du Pont-de-l'Arche; elles étoient commandées par le commandeur de Chastes gouverneur de Dieppe, Pierre de Grimoville de Larchant, & du Rolet; & elles allérent joindre le corps à la tête duquel étoit le duc de Montpensier gouverneur de Normandie. Le Roi après avoir donné ordre à tous les Officiers de se retirer dans leurs tentes, & d'aller prendre quelque repos, resta seul à cheval

avec les maréchaux d'Aumont & de Biron & quelques autres, & passa une partie de la nuit à aller reconnoître de près le camp des ennemis. Ensuite il se retira à Foucrainville où il avoit son quartier.

Cependant on tenoit conseil de guerre dans le camp du duc de Mayenne, où l'on mit en déliberation : Si l'on risqueroit une bataille, & au cas qu'on prît ce parti, s'il seroit à propos pour prévenir tous les retardemens qui ne pouvoient que leur être très-désavantageux, d'aller attaquer le Roi jusques dans son camp, afin de le forcer d'en venir aux mains ? C'étoit l'avis général de toute l'assemblée. On représentoit : Que toute la campagne dont ils se voyoient les maîtres, étoit déserte & désolée : Que l'armée du Roi au contraire avoit derriére elle un pays abondant, d'où il lui venoit chaque jour de nouveaux secours : Qu'elle attendoit encore incessamment de nouvelles troupes qui lui aloient arriver de Champagne & d'Allemagne : Qu'eux au contraire n'attendoient aucun secours : Que d'ailleurs il étoit trop tard de penser à reculer après s'être avancés à une lieuë les uns des autres ; & qu'il y auroit un danger manifeste à vouloir faire retraite en présence d'une armée ennemie : Qu'ainsi il étoit de leur intérêt d'en venir aux mains de bonne heure, tandis que leurs forces étoient à peu près égales ; de peur qu'en voulant différer, la nécessité ne les obligeât un jour de combattre à leur désavantage. Le comte d'Egmond sur-tout jeune homme sans expérience, vouloit en venir aux mains à quelque prix que ce fût ; & il avoit la sotte vanité de dire, que si les François avoient peur d'une bataille, ils n'avoient qu'à le laisser faire ; que lui seul avec ses troupes sçauroit bien mettre le Navarrois à la raison, (ce sont les propres termes dont il se servit.) Quelque injurieux qu'ils fussent pour lui & pour la nation, le duc de Mayenne dissimula cependant pour un tems cet outrage, de peur d'offenser Philippe ; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver s'il eût voulu paroître sensible à ce discours, parce qu'il n'auroit pû le relever sans faire un affront sanglant au Comte.

Le succès de la journée d'Arques avoit fait connoître au Duc toute la supériorité du Roi. Il sentoit qu'il étoit le plus

HENRI IV. 1590.

foible, & n'auguroit pas bien du combat que ſon parti ſembloit ſouhaiter. Cependant les raiſons dont s'appuyoient ceux qui étoient d'avis d'en venir à une action l'obligérent d'y acquieſcer. Ainſi le lendemain, qui étoit un Mercredi, il rangea ſes troupes en bataille dès le grand matin. Il partagea les Suiſſes en deux corps qu'il jetta ſur la droite & ſur la gauche ſous le commandement de Berling & de Louis Phiffer. Au milieu paroiſſoit la Cornette blanche ſoutenuë de trois cens chevaux d'élite; c'étoit-là qu'il avoit pris ſon poſte avec le duc de Nemours ſon frére & le chevalier d'Aumale. Il avoit ſur ſa droite le comte d'Egmond à la tête de quatre cens chevaux Flamans, & trois cens autres ſur ſa gauche. Environ cinquante chevaux commandés par de Tremont & du Terrail précédoient la Cornette blanche de cinquante pas. Les régimens de du Peſcher & de Ponſenac précédés d'un gros d'avanturiers couvroient les aîles du corps, à la tête duquel étoit Berling, & conduiſoient quatre piéces de canon. A l'égard de Phiffer il étoit ſoutenu d'un côté par les régimens de Louis de Beauvau de Tremblecour & du baron de Theniſſay, & de l'autre par le capitaine Saint-Paul à la tête des Lanſquenets. Les Reîtres avoient leur poſte ſur une éminence entre ces deux corps d'infanterie, & étoient couverts ſur la gauche de cent chevaux François tirés des compagnies de Fontaine Martel, de Perdriel, & de Lonchamp, & ſur la droite des-Chevaux légers Eſpagnols formant un corps de deux cens hommes.

Tandis que de Roſne & le vicomte de Tavannes étoient occupés à ranger leurs troupes en cet ordre, le Roi qui à ſon ordinaire, quoiqu'il fît très-froid, s'étoit jetté ſeulement ſur une paillaſſe pour prendre un peu de repos, inquiet du ſuccès de cette journée s'éveilla avant le jour. Les premiers objets qui le frappérent furent les feux qu'il apperçut dans le camp des ennemis, & le ſilence étonnant qui y régnoit. Il crut d'abord qu'ils avoient repaſſé la riviére d'Eure; c'étoit auſſi le ſentiment de ſes coureurs, qui rapportoient qu'après ces feux allumés ils avoient vû beaucoup de mouvement dans le camp. Mais bientôt après on fut aſſûré du contraire. Ainſi ſur les dix heures du matin le Roi rangea auſſi ſon armée en bataille dans le même ordre

ordre que la veille ; & marchant ensuite droit aux ennemis, lorsqu'il fut à une demie lieuë de leur armée, il tourna sur la gauche.

Harangue du Roi à ses troupes.

Le duc de Mayenne qui jusques-là n'avoit fait aucun mouvement, appercevant celui de l'armée du Roi, s'imagina que le dessein de ce Prince étoit de se saisir d'un village voisin, afin d'avoir sur lui l'avantage du terrain. Dans cette idée il envoya ordre au vicomte de Tavannes de faire avancer l'aîle droite, où étoient les Reîtres, & la cavalerie Espagnole ; & à de Rosne de marcher avec l'aîle gauche composée de la cavalerie Flamande, des Suisses, & de l'artillerie. Pour lui, il resta dans son poste avec la Cornette blanche. Son dessein en faisant ce mouvement etoit, ou de détourner le Roi de se saisir du village, ou de le prendre en flanc, & de rompre son ordre de bataille.

Le Roi déclara depuis dans un écrit qu'il publia, que ce n'étoit nullement dans le dessein de se saisir du village qu'il avoit fait ce mouvement ; mais uniquement dans la vuë de se mettre le vent & le soleil à dos, afin que la fumée de la mousqueterie n'incommodât point ses soldats ; qui est un trait d'habileté dans ce Prince. Aussi se tournant tout d'un coup vers ses troupes, » MM. dit-il, tout ce que » je demande aujourd'hui à Dieu, c'est de réüssir comme » j'ai toûjours fait jusqu'ici, non pas pour ma propre gloire : » peut-être dans ma jeunesse ai-je eu cette foiblesse ; & elle » m'a été commune avec tout ce qu'il y a jamais eu de grands » hommes à la tête des armées. Aujourd'hui si je souhaite » de vaincre, ce n'est que pour le bien du Royaume & » votre propre conservation ; & j'ai lieu d'esperer avec » la grace de l'Auteur de tous les biens, & secondé du bonheur qui m'a toûjours accompagné, de voir mes desirs » accomplis. La justice de la cause que je soutiens m'en assûre. J'ai les armes à la main contre des imposteurs qui » sous un masque hypocrite ont abusé pour tromper les » peuples du nom spécieux de la Religion. Or Dieu qui est » la vérité même, & qui aime à dissiper les ténébres dont » le mensonge cherche à s'envelopper, Dieu juste vengeur » de l'iniquité a sur-tout les fourbes en abomination. La » feinte a bien pû réüssir jusqu'ici devant les hommes ; ils

HENRI IV. 1590.

» ſont ordinairement aveugles & prévenus. Aujourd'hui » nous voici en préſence du Dieu des armées, devant le-» quel s'évanouiſſent l'artifice & le menſonge ; la victoire » va décider en ce jour de quel parti eſt la vérité. Vous » ſçavez vous-mêmes combien les raiſons qui nous mettent » de part & d'autre les armes à la main ſont différentes. Mes » ennemis ſoûtiennent, diſent-ils, la cauſe de la Religion ; » moi je défens celle du Royaume : je vous laiſſe à juger, » qui de nous parle plus ſincérement. Dans le tems que ma » patrie a le plus beſoin de ſecours, élevé que je me vois » contre mon eſpérance par les loix du Royaume, & par » vos ſuffrages, ſur un trone de la conſervation duquel dé-» pendent également & ma gloire, & votre ſalut, quels » que ſoient mes vœux, que puis-je ſouhaiter autre choſe, » ſinon que la bonté divine veille également ſur l'une & » ſur l'autre ? Voilà quel a été juſqu'ici le but de toutes mes » actions. Les effets ont été garands de ma droiture. A des » intentions ſi pures qu'oſent oppoſer nos ennemis ? Ils ſe » font des peurs chimériques de l'Angleterre ; ils vont cher-» cher au-delà des Alpes & des Pirénées un prétexte pour » authoriſer la guerre du monde la plus injuſte ; c'eſt-là » qu'ils vont mendier du ſecours ; ils ſe vantent de défen-» dre la Religion par le ſang & par le carnage ; & l'on ſçait » qu'elle ne peut ſe ſoûtenir que par la paix, & en éta-» bliſſant la tranquillité publique ; en un mot ces hommes » nés pour la honte & pour le malheur de la France cher-» chent leur patrie hors d'elle-même. Car quel autre but » peut-on imaginer de leurs entrepriſes, lorſqu'on les voit » entretenir une intelligence criminelle avec l'ennemi mor-» tel du nom François, faire la guerre ſous ſes auſpices, mar-» cher ſous ſes enſeignes, & ſervilement ſoumis à ſes or-» dres porter l'aveuglement juſqu'à tourner ſes armes con-» tre leurs propres entrailles pour les déchirer ? Jettez vos » regards ſur cette armée ; voyez floter ſous vos yeux les » étendarts de l'Eſpagne. Voilà ceux qui depuis trente » années travaillent à la ruine de la France. Tant de trou-» bles qui ont agité ce Royaume, ce ſont leurs artifices, » ce ſont leurs intrigues ſecrettes qui les ont excités » & entretenus. La Religion a ſervi de prétexte ; c'étoit

» à la Couronne que l'on en vouloit en effet. Peut-on en » souhaiter une preuve plus convainquante que la mort » déplorable de mon prédécesseur ; ce Prince à qui nous » sommes si redevables, & par qui les auteurs même de » cette guerre malheureuse ont été comblés de tant de bien- » faits ? Malgré la haine qu'il portoit à ceux qu'il leur plaît » d'appeller les hérétiques, ne les a-t'on pas vûs tourner » leurs armes contre lui-même, lui enlever la meilleure » partie de ses Etats, & par le plus affreux de tous les par- » ricides trancher enfin le fil de ses jours ? C'est pour tirer » vengeance d'un attentat aussi énorme que vous êtes ici » venus. Il est inutile de vous en dire davantage. Du suc- » cès de cette journée dépendent vos vies, votre honneur, » & vos biens. Ce n'est plus à des François, c'est à des Es- » pagnols déclarés que vous allez avoir affaire. Je laisse à » votre valeur si souvent funeste aux ennemis de la France » à faire le reste. Pour moi j'ose bien vous promettre qu'a- » vec la grace de Dieu, si vous avez éprouvé jusqu'ici quel- » ques marques de ma bonté, vous ne me verrez pas au- » jourd'hui avec moins de bravoure vous montrer le che- » min de l'honneur & de la victoire. «

De l'autre part le duc de Mayenne parcouroit les rangs de son armée, & exhortoit ses gens à marcher courageusement à l'ennemi. Il les faisoit souvenir : Que c'étoit la cause de Dieu qu'ils défendoient : Que ce n'étoit pas tant pour la conservation de cette vie mortelle, & toûjours exposée à mille revers qu'ils alloient combattre, quoiqu'ils eussent même de ce côté-là tout à craindre des hérétiques toûjours alterés du sang des Catholiques, que pour s'assûrer une béatitude immortelle dans l'éternité : Que la guerre pour laquelle ils avoient pris les armes étoit sainte : Qu'elle étoit juste & nécessaire : Qu'ils ne pouvoient l'abandonner sans devenir traîtres envers Dieu, & envers la patrie : Que c'étoit sous les auspices de Dieu même, qui donne & ôte les Royaumes à son gré, & de son Vicaire en terre, qu'ils l'avoient entreprise : Que de douter du succès c'étoit révoquer en doute la providence même qui régle tous les événemens, & vouloir en donner la gloire à la fortune & au hazard : Qu'ils allassent donc tous de concert à l'ennemi

HENRI IV. 1590.

avec cette confiance que devoit leur inſpirer l'authorité du S. Siége, ſous la protection duquel ils étoient, & ſous les auſpices du roi d'Eſpagne, le plus puiſſant Prince de la Chrétienté, dont la grandeur n'avoit pour terme que la gloire de Dieu même : Qu'ils devoient être perſuadés que cette victoire, en exterminant l'héréſie, & délivrant de ſa tyrannie le plus floriſſant Royaume du monde, leur mériteroit une gloire dont le ſouvenir ne périroit jamais ; ou que du moins s'ils avoient le malheur de ne pas réüſſir, la couronne immortelle duë aux défenſeurs de la Religion les attendoit dans le Ciel.

Après ces harangues chacun ſe diſpoſa au combat de part & d'autre. Mais quoique l'ardeur fût égale dans les deux armées, elles formoient cependant l'une & l'autre un ſpectacle bien différent. Celle du Roi toute hériſſée de fer, ſans ornemens, & ſans écharpes, inſpiroit plus de terreur : l'autre avoit plus de magnificence, les armes & les écharpes y etoient ſuperbes, & l'or y brilloit de toutes parts.

Défaite du duc de Mayenne par l'armée du Roi.

Cependant le Roi toûjours actif & vigilant voyant qu'il étoit tems de donner le ſignal du combat, envoya ordre à la Guiche de commencer par une décharge générale de l'artillerie ; & elle fut ſi bien ſervie & ſi à propos, qu'on vit partir neuf volées de canon de ſuite avant qu'on eût ſeulement mis le feu à celui du duc de Mayenne. Ce premier avantage contribua beaucoup à la victoire que remporta le Roi. Ce Prince voyant que ſon artillerie avoit mis le déſordre dans l'armée ennemie fit ſonner la charge ; & dans cette occaſion les Reîtres qui ſervoient dans l'armée du Duc, expoſés à tout le feu du canon du Roi, n'eurent pas plûtôt fait leur décharge, qu'au lieu de faire un tour en eſcadronnant, & d'aller en avant, comme ils ont coutume de faire, ils ſe culbutérent ſur le centre, où étoit la Cornette blanche. Le duc de Mayenne qui voyoit l'armée du Roi prête à lui tomber ſur les bras, fut obligé pour prévenir le danger, d'ordonner qu'on leur mît la lance dans les reins pour les repouſſer. Ils ne furent pas mieux traités par le comte d'Egmond & par ſes Flamands, dont ces fuyards entraînérent une partie avec eux.

Christophle de Bassompierre fit d'inutiles efforts pour les rallier ; il fut enfin obligé d'aller joindre le duc de Mayenne. En même tems le vicomte de Tavannes se disposoit à charger les troupes du Roi à la tête des compagnies de cavalerie de Fontaine-Martel, lorsqu'il fut reçu vigoureusement par le maréchal d'Aumont, qui le poussa jusques dans le bois voisin, & le mit hors de combat. Les Chevaux-légers de l'armée du Roi, qui étoient les plus exposés, ayant été rompus d'abord par la vigoureuse décharge que les Reîtres avoient faite, ayant encore depuis soutenu le choc du vicomte de Tavanes commençoient à plier, lorsque le duc de Monpensier qui vit le maréchal d'Aumont éloigné, acccourut à leur secours. A son arrivée il eut son cheval tué sous lui, & fut renversé ; mais on le remonta aussitôt après, & le combat recommença plus vivement que jamais.

Alors les deux centres s'ébranlérent ; & quatre cens Arquebusiers à cheval armés de casques & de cuirasses, sortis du gros du duc de Mayenne ayant fait leur décharge à vingt-cinq pas du corps où étoit le Roi, y mirent d'abord beaucoup de desordre. En même tems Henri Pot de Rodes, jeune homme distingué par sa bravoure, qui portoit la Cornette blanche reçut dans les yeux un coup mortel, qui augmenta la confusion. Outre que la demi pique qui soutenoit l'étendart royal fût brisée entre ses mains, il fut emporté par un cheval fougueux, qu'il étoit d'autant moins possible de gouverner, que les rênes avoient été coupées, & que la grande abondance de sang qui couloit de sa blessure ne lui permettoit pas de voir où il alloit. Plusieurs s'imaginérent que le Roi se retiroit de la mêlée, & suivirent l'étendart par-tout où il plaisoit au cheval de le promener. Il est vrai que le Roi, dont la prudence prévenoit tous les inconveniens qui pouvoient arriver, avoit fait mettre ce jour-là sur son casque une aigrette blanche, afin d'être reconnu de plus loin ; & il avertit en même tems qu'au cas que son drapeau fût abatu, comme il arrive assez souvent, on prît garde à l'aigrette blanche, & qu'on la suivît. Aussi les gens sages n'y furent point trompés ; & comme ils avoient toûjours les yeux attachés sur ce signal, cet accident

HENRI IV. 1590.

ne fut pas capable de leur faire abandonner leur poste. Mais il en arriva un autre en même tems qui causa encore un nouveau désordre. Un jeune Seigneur pour se rendre plus remarquable ce jour-là, avoit eu l'ambition de vouloir porter aussi une aigrette blanche ; cela trompa bien des gens, qui le voyant suivre l'étendart royal, prirent de-là l'occasion ou le prétexte de se retirer ; mais le Roi sçut encore par sa valeur remédier à cet accident. Aussitôt que la retraite des Reîtres lui donna la commodité de s'étendre, il fit avancer les troupes qu'il conduisoit contre celles du duc de Mayenne, ensorte que ces deux corps se touchoient ; & paroissant lui-même aux premiers rangs avec l'aigrette blanche qui le distinguoit, sans craindre le péril auquel il étoit exposé, après une courte harangue qu'il fit encore à ses troupes d'un air riant, comme si la victoire eût déja été à lui, il donna le premier l'épée à la main sur les ennemis.

Le duc de Mayenne reçut le chocavec vigueur à la tête de ses lanciers. La victoire fut longtems en balance ; chacun accourant de ce côté-là, & défendant courageusement le poste qu'il occupoit, sans pouvoir se résoudre à reculer. Mais on reconnut encore en cette occasion combien il est plus avantageux de combattre en corps serrés, qu'à la file. Les troupes du Roi rompirent enfin les lanciers ennemis, & les mirent en déroute ; ensorte que le duc de Mayenne se trouva presque seul sur le champ de bataille avec les ducs d'Aumale & de Nemours, & environ trente autres qui avoient fait ferme. Il y resta longtems tandis que les Royalistes étoient à la poursuite des fuyards ; & fit tous ses efforts pour rallier ses troupes. Enfin voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en venir à bout, il se retira lui-même à Ivry avec quelques autres en petit nombre ; & laissa entre les mains des Royalistes Charle de Beausoncle de Cicogne qui portoit sa Cornette blanche, & qui fut fait prisonnier. Le duc de Nemours & le chevalier d'Aumale s'enfuirent à Chartres, suivis de Bassompierre, du vicomte de Tavannes, de Rosne, & de quelques autres. Cependant le Roi dans la chaleur du combat s'étant laissé emporter à la poursuite, disparut pendant quelque tems ; & donna beaucoup

d'inquiétude à ses troupes ; elles commençoient à craindre pour sa personne, lorsqu'il parut couvert de sang & de poussiére, & fut reçu de toute l'armée avec des cris de joye que méritoit une victoire si complette. Sur sa route il avoit rencontré trois cornettes de cavalerie Flamande, remarquables par leurs croix rouges, qui s'étant trouvé postées par hasard entre les deux corps de Suisses de l'armée du Duc, étoient les seuls restes de cette grande déroute. Il les chargea, & après quelque légére résistance, il les tailla en piéces & leur enleva leurs drapeaux.

Peu de tems après arrivérent auprès de ce Prince le maréchal d'Aumont avec ses troupes encore toutes fraîches, le Grand-Prieur, de Givry, & le baron de Biron. Alors on délibéra ce qu'on feroit des Suisses qui étoient restés sur le champ de bataille simples spectateurs de cette défaite. D'abord on étoit d'avis de faire marcher contre eux toute l'infanterie Françoise, & quelque détachement de cavalérie ; mais le maréchal de Biron s'y opposa ; & il conseilla de faire plûtôt avancer du canon contre eux, comme s'il s'agissoit d'emporter un bastion, afin de les défaire sans risquer les troupes du Roi après une si grande victoire, ou de les obliger à demander quartier. Ce fut le parti que l'on prit. Cependant tandis qu'on faisoit avancer le canon, on les envoya sommer de se rendre, ce qu'ils acceptérent d'autant plus aisément, qu'il ne leur restoit plus aucune espérance de tenir, & qu'ils voyoient devant leurs yeux tout ce qu'ils avoient à craindre. Ainsi ils envoyérent leurs enseignes au Roi pour marque de leur soûmission, & ce Prince eut la bonté de les leur faire rendre sur le champ.

Vers le commencement du combat, Charle d'Humiéres Lieutenant de Roi de Picardie, Isaac de Vaudray de Mouy, & quelques autres, étoient arrivés au camp suivis de deux cens chevaux ; & le Roi qui ne vouloit pas déranger son ordre de bataille, les avoit réservés pour le besoin. A son retour il se mit à leur tête suivi du prince de Conty, du duc de Monpensier, du comte de Saint-Paul, du maréchal d'Aumont, & de la Trimoüille, résolu de poursuivre les restes de sa victoire. Mais tandis qu'on s'amusoit à traiter avec les Suisses & à rallier les troupes débandées, il s'écoula un tems

HENRI IV. 1590.

ſi conſidérable, que le duc de Mayenne eut celui de paſſer la riviére à Ivry. Cependant comme les premiers avoient coupé le pont afin de n'être pas pourſuivis, il y eut encore une action très-vive dans ce bourg dont les ruës étoient fort étroites; preſque tous les Reîtres furent taillés en piéces; & ce fut dans cette occaſion que mourut malheureuſement la Goutte Rochelois, que ſon cheval précipita dans la fange où il périt. C'étoit un jeune homme de beaucoup d'eſprit, comme il paroît par le peu d'ouvrages qui nous reſtent de lui, & qui le feront à jamais regretter par toutes les perſonnes de bon goût. Il y eut plus de ſang répandu alors, que ſur le champ de bataille même.

Comme les ennemis avoient rompu le pont & que le gué n'étoit pas trop ſûr, on jugea à propos d'aller paſſer la riviére à Anet; mais ce détour donna encore quelque relâche au duc de Mayenne, qui en profita pour prendre les devants. Cependant le Roi le pouſſa juſqu'aux portes de Mante, où ce Duc à force de priéres, eut bien de la peine à obtenir des habitans que le ſuccès de cette journée avoit détachés du parti, qu'on lui donnât retraite. Le Roi pourſuivit les fuyards juſqu'à la nuit, & de là il alla coucher à Roſni qui n'eſt qu'à une lieuë de Mante, afin d'être à portée, au cas que les habitans de cette ville ſongeaſſent à ſe ſoûmettre à lui, comme il eſpéroit, ce qui arriva en effet le lendemain. Ce Prince ſe mettoit à table, lorſqu'on vint lui dire que le maréchal d'Aumont à qui, après le Roi, on étoit redevable du ſuccès de cette journée, arrivoit. A cette nouvelle Henri ſe leva pour aller le recevoir au bas de l'eſcalier, & l'embraſſa tendrement: » Puiſque vous avez honoré mes » nôces de votre préſence, lui dit-il, il eſt juſte qu'à mon » tour je vous faſſe les honneurs de chez moi. « Après quoi il le força de s'aſſeoir à table avec lui.

Il n'y eut guéres que la cavalerie qui en vînt aux mains dans cette bataille; auſſi les ennemis y perdirent-ils plus de huit-cens hommes, en comptant ceux qui reſtérent ſur le champ de bataille, & ceux qui périrent à Ivry dans la fange, ou en voulant paſſer la riviére. Les Lanſquenets furent tous paſſés au fil de l'épée, & l'infanterie Françoiſe jetta ſes armes & ſe ſauva. Le duc de Mayenne perdit preſque tous ſes

drapeaux

drapeaux & tout son bagage. Les morts de distinction furent le comte d'Egmond qui porta la peine de sa témérité, Eric bâtard de Brunswick, d'Arconat, & Jean de Vivonne de la Chateigneraye, frére de Fabien de Vivonne que les Espagnols avoient fait mourir lâchement huit ans auparavant à l'Isle de S. Michel aux Açores. Le comte d'Oostfrise qui commandoit les Reîtres, y fut fait prisonnier, aussi-bien que Bois-Dauphin, Cigogne, Charle François de Rouxel de Medavy, de Thenissay, François Fontaine Martel, de Longchamp, Lodon, de Falandre, la Castcliere, & plusieurs autres. Au reste cette victoire coûta cher au Roi; il y perdit Charle de Balsac de Clermont Capitaine des gardes du corps; Theodoric de Schomberg Commandant des Reîtres, qui combattit ce jour-là aux côtés de ce Prince; de Lonquaunay Gentilhomme de basse Normandie âgé de plus de soixante & dix ans, qui fut emporté d'un boulet de canon dès le commencement du combat; de Crenay cornette du duc de Monpensier; & de Pas de Feuquieres. Le marquis de Nesle reçut plusieurs blessures dans cette action, & fut transporté de là au château d'Eclimont appartenant au Chancelier de Cheverni son beaupére, où il mourut le 15. d'Avril. De la Vergne, qui après avoir été Capitaine des gardes du duc d'Alençon, avoit depuis servi sous le duc de Joyeuse dans le Velay, & se ressentoit encore des blessures qu'il avoit reçûës dans cette expédition, fut aussi blessé si dangereusement dans cette bataille, qu'il en mourut peu de jours après. On compta encore au nombre des blessés François d'Angennes de Monloüet, Jacque de l'Hôpital comte de Choisy, François de Daillon comte du Lude, François d'O Surintendant des finances, Maximilien de Bethune de Rosny, & plusieurs autres.

Lettres du duc de Mayenne au sujet de la bataille d'Ivry.

Dès le lendemain le duc de Mayenne sortit de Mante, où il ne se croyoit pas trop en sûreté; & passant la Seine il se rendit à Pontoise, & de là à S. Denis, où le cardinal Légat, D. Bernard de Mendoza ambassadeur d'Espagne, & le Commandeur Moreo allérent le consoler, & lui promirent de la part de leur maître de nouveaux secours. Il y reçut aussi plusieurs visites de l'archevêque de Lyon, & de Madame de Monpensier; & il resta quelques jours dans cette ville,

HENRI IV. 1590.

n'osant pas se montrer aux Parisiens dont il appréhendoit les reproches après une défaite si considérable. Ce fut de cette retraite qu'il écrivit au roi d'Espagne, pour lui rendre compte des raisons qui l'avoient engagé à risquer une bataille, ce qu'il avoit toûjours évité jusqu'alors. Il lui représentoit: Que c'étoit l'unique moyen de faire lever le siége de Dreux, place importante & fort affectionnée au parti de la Ligue, qui avoit déja soûtenu deux assauts: Qu'outre cela ses forces étoient supérieures à celles du roi de Navarre, à qui, depuis que nous eumes passé, disoit-il, la riviére d'Eure, il est arrivé plus de troupes que nous ne l'avions espéré: Que d'ailleurs les Suisses de son armée se mutinoient, & menaçoient de se retirer si on ne leur payoit sur le champ ce qui leur étoit dû de leurs appointemens, & si le cardinal Gaëtano ne s'obligeoit envers eux au nom du Pape, pour ce qui pourroit leur être dû à l'avenir: Que les troupes Allemandes qui étoient déja fort diminuées, ne se montroient pas plus soûmises: Que la plûpart des villes du Royaume se lassoient de la longueur de cette guerre, & commençoient à murmurer: Qu'on l'accusoit lui-même de chercher à la prolonger pour satisfaire son ambition, & retenir toûjours cependant le commandement: Que ces raisons avoient déterminé les principaux Officiers de son armée à risquer une bataille: Qu'il avoit eu tout lieu de s'en promettre une heureuse issuë: Que les troupes du roi de Navarre avoient d'abord été culbutées; mais que les Reîtres qui servoient dans son armée exposés à tout le feu du canon des ennemis, ayant ensuite été repoussés, s'étoient renversés sur son corps de bataille, & l'avoient arrêté au moment qu'il se disposoit à charger le Navarrois: Que ce désordre avoit mis la confusion dans ses troupes qui s'étoient ensuite rompuës; en sorte que le roi de Navarre profitant de ce contretems pour les attaquer, il lui avoit été aisé de les défaire contre l'espérance dont on s'étoit flatté d'abord: Que cet échec n'avoit cependant point découragé son parti: Qu'aucune des villes de l'Union ne s'étoit encore démentie: Que Paris sur-tout donnoit l'exemple d'une fidélité à toute épreuve; mais qu'il étoit à craindre que ce zéle ne durât pas encore longtems, s'il ne recevoit quelques secours d'argent dont il avoit très-grand besoin: Que plus

cette Capitale étoit peuplée, plus il lui falloit de vivres & de toutes les choses nécessaires à la vie; & qu'elle ne pouvoit manquer de se voir bientôt réduite à la derniére misére, si S. M. C. ne leur envoyoit incessamment quelque nouveau secours plus considérable que tous les précédens: Que s'il arrivoit à propos, il osoit l'assûrer qu'il lui seroit aisé, non seulement de reprendre tout ce que le parti avoit perdu, mais même d'empêcher que l'ennemi ne profitât de sa derniére victoire: Que cependant, quand même les hommes devroient l'abandonner, il protestoit à S. M. C. comme il l'avoit déja fait en présence de Jean-Baptiste de Tassis & de ses autres Ministres, qu'il répandroit jusqu'à la derniére goutte de son sang pour la défense de la cause de Dieu, qui n'abandonne jamais ses serviteurs.

Le même jour le Duc écrivit aussi au Pape, pour lui rendre compte du malheur imprévû qui venoit d'arriver. Il continuoit d'en attribuer la faute aux Allemans & aux autres troupes étrangéres qui servoient dans son armée, & de qui faute d'argent, disoit-il, il étoit impossible de se faire obeïr. Il se plaignoit ensuite très-vivement au Pape de ce qu'il n'avoit fourni aucun secours, ni d'hommes, ni d'argent, pour la défense d'une si juste cause; & il se justifioit de ce qu'on disoit de lui, qu'il traînoit la guerre en longueur, & qu'il abusoit de l'autorité souveraine dont on l'avoit revêtu, pour travailler à ses intérêts particuliers; & il faisoit voir au Pape tous les inconvéniens qui pouvoient naître de la conduite qu'il tenoit: Que cette indifférence donnoit le tems au roi de Navarre chef des hérétiques de France, de s'affermir sur le trône, & de se servir des Catholiques mêmes pour ruiner la Religion: Que quoique la domination du feu Roi fût légitime, quoique ce Prince fît du moins en apparence profession de la Religion catholique, S. S. n'avoit cependant pas balancé à approuver qu'on prît les armes contre lui: Qu'à plus forte raison elle devoit autoriser une guerre qui n'étoit entreprise que contre un hérétique opiniâtre qu'elle venoit d'excommunier: Qu'il étoit donc étonnant que S. S. se fît tant prier pour fournir les secours qu'elle avoit promis: Qu'on ne voyoit pas à quels usages elle destinoit tant de richesses qu'elle avoit amassées avec un si grand soin, puisqu'il

HENRI IV. 1590.

étoit certain que ces trésors ne pouvoient être mieux employés qu'à la conservation d'un Royaume à qui le S. Siége étoit si redevable, & du salut duquel dépendoit le repos de toute la Chrétienté : Qu'il ne falloit pas espérer que le roi de Navarre se convertît jamais, & ramenât par son exemple les autres hérétiques du Royaume : Qu'au contraire il y avoit tout lieu de craindre que si la victoire venoit à se déclarer pour son parti, comme quelques-uns par défiance de la bonne cause se l'imaginoient sans fondement, il n'en devînt que plus animé contre les Catholiques, & plus opiniâtre à se montrer réfractaire aux ordres du S. Siége : Qu'il convenoit au reste au chef des Fidéles, qui leur tient la place de Dieu en terre, d'être autant éloigné d'entretenir en lui ces sortes de sentimens purement humains, qu'il approche davantage de la divinité : Qu'en effet ces attentions sentoient trop les vûës chimériques d'un esprit uniquement occupé du soin d'amasser des trésors, qui cherche à éviter la dépense, & qui cependant reste tranquille spectateur oisif de la calamité publique : Qu'ainsi il prenoit le ciel & la terre à témoin que c'étoit sans l'avoir mérité qu'il se voyoit abandonné du Vicaire de J. C. dans la cause de Dieu même : Qu'on trahissoit la Religion, & qu'il étoit bien aise que la postérité eût ce témoignage de ses justes plaintes. En même tems, dans l'instruction qu'il envoyoit à ses députés à la cour de Rome, il leur recommandoit de diminuer aux yeux du Pape la perte de la journée d'Ivry, & de lui faire entendre, qu'à l'exception de l'Infanterie qui avoit été désarmée, le Duc avoit sauvé tout le reste, quoique ses forces fussent beaucoup inférieures à celles du Roi, puisque son armée n'étoit guéres composée que de huit mille hommes, au lieu que ce Prince en avoit onze mille.

Il est constant que le duc de Mayenne n'auroit jamais osé écrire de la sorte au Pape, s'il n'en eût été sollicité par Philippe. Ce qui le prouve, c'est qu'en même tems Henri de Gusman comte d'Olivarez ambassadeur d'Espagne à Rome pressoit vivement le Pape de secourir ouvertement les Ligueurs, & d'excommunier tous les Princes & Seigneurs qui suivoient le parti du Roi. La chose alla même si loin, que sur les délais continuels du Pape, ce Ministre étoit sur le

point de protester publiquement contre lui, lorsque pour parer ce coup, Sixte déclara qu'il étoit mécontent du comte d'Olivarez, qui, disoit-il, lui avoit manqué de respect, & manda à Philippe de lui envoyer un autre Ambassadeur. Le Pape se justifia ensuite en présence des Cardinaux par un discours très-vif; & en nomma quelques-uns pour connoître du différend qu'il avoit avec le roi d'Espagne à ce sujet. Cependant Philippe fit venir du royaume de Naples Gonzalez de Cordoüe duc de Sessa, pour remplacer le comte d'Olivarez; mais ce nouvel Ambassadeur n'arriva à Rome, que lorsque Sixte commença à être attaqué de la maladie dont il mourut.

On prétend que ce qui empêcha le Pape d'envoyer à la Ligue les secours qu'elle attendoit de lui, c'est qu'il ne vouloit pas risquer sur des espérances incertaines les sommes immenses qu'il avoit amassées avec tant de soin, & qu'il destinoit à la réunion du royaume de Naples au S. Siége, au cas que Philippe vînt à mourir. D'ailleurs il en usoit ainsi de crainte que si le roi de Navarre avoit du dessous, le roi d'Espagne qui ne cherchoit qu'à agrandir ses Etats, ne voulût se dédommager des secours qu'il auroit donnés aux Ligueurs, en partageant le Royaume avec eux, & n'augmentât par là sa puissance, qui n'étoit déja que trop redoutable à ses voisins. On crut aussi que le Pape espéroit que le Roi pourroit rentrer dans la Religion Romaine, pour laquelle on l'assûroit que ce Prince n'avoit point d'éloignement, pourvû qu'il pût le faire avec bienséance. C'est ainsi que le lui persuadoit le duc de Luxembourg, & que la conversion du Roi ne seroit pas fort difficile, pourvû que S. S. ne se déclarât pas contre lui. Du reste il lui faisoit entendre que ce Prince avoit un trop puissant parti dans le Royaume, & une trop grosse armée, pour qu'on pût par la force s'opposer à ses desseins, & que c'étoit perdre de l'argent à plaisir, que de vouloir lui faire la guerre. Ainsi ce vieillard avare qui n'avoit en vûë que la conquête du royaume de Naples où il trouvoit beaucoup plus à gagner, mettoit tout en œuvre pour ne point envoyer de secours au duc de Mayenne. A peine les Ligueurs pûrent-ils tirer cinquante mille écus d'or que leur délivra le Légat après la perte de la bataille d'Ivry; encore le Pape en

HENRI IV.

1590.

Défaite des troupes de la Ligue en Auvergne.

fit-il paroître du mécontentement, & il ne les leur accorda que de peur qu'ils ne perdissent absolument courage.

Le jour même que le Roi combattant en personne dans la plaine d'Ivry remportoit sur ses ennemis cette victoire mémorable, son parti triomphoit des forces de la Ligue à Yssoire en Auvergne. Cette ville située au pied des Cevennes dans le canton le plus délicieux de la Limagne étant un poste fort avantageux, il ne faut pas s'étonner si ceux qui étoient à la tête de l'un & de l'autre parti dans la Province, mettoient tout en œuvre pour s'en assûrer la possession. Jean Louis de la Rochefoucault comte de Randan s'en étoit saisi l'année précédente au nom de la Ligue. Ceux de Clermont tous zélés serviteurs du Roi, animés encore par Paul Tissandier Echevin de cette ville, formérent le dessein de la lui enlever. Ils commencérent par faire reconnoître exactement la place, la hauteur des murs, la profondeur des fossés ; ensuite ils confiérent la conduite de cette entreprise aux capitaines Basset, la Sale & Bobier frére de Barmontet, à qui ils joignirent les compagnies de la Guesle & de la Croix. Ces troupes portant leurs échelles avec elles partirent le 17. de Février de Clermont, qui n'est qu'à six lieuës d'Yssoire ; & étant arrivées au point du jour devant la place, quoiqu'elles eussent été découvertes par la sentinelle, elles ne laissérent pas de descendre dans le fossé, appliquérent leurs échelles, & escaladérent la muraille, guidées par Hauteroche d'Yssoire, que les Ligueurs avoient contraint d'abandonner cette ville. Ensuite s'avançant vers S. Paul, & rencontrant la garde, elles la passérent au fil de l'épée. De là elles tournérent contre le château ; mais après y avoir appliqué deux fois le petard, voyant que la vigoureuse défense de la garnison rendoit tous leurs efforts inutiles, elles mandérent à Clermont qu'on leur envoyât incessamment le secours qu'on leur avoit promis.

Aussitôt Claude de la Queille de Florat Sénéchal d'Auvergne eut ordre de partir pour aller commander en chef. Il se mit en marche accompagné de Chauvigny de Blot, de Barmontet, de Fredeville, & de la Mothe-Arnaud, avec environ cent gendarmes ; & ils arrivérent tous heureusement à Yssoire le lendemain. Alors ces Officiers partagérent

entre eux les quartiers de la ville. De Florat ayant investi le château fit travailler à fortifier un moulin voisin de son logement ; le capitaine Basset & la Salle se chargérent de defendre le quartier voisin du château jusqu'à une ruë qui mene à la ville. La défense du canton qui s'étend depuis cette ruë jusqu'à un ruisseau qui sert à faire moudre les moulins, échut à Fredeville, & on donna à Blot & à Barmontet celle du quartier qui s'étend depuis la gauche de ce ruisseau jusqu'aux murailles de la ville. Ces deux furent joints par de Bobier & de Murat Procureur du Roi de Riom, qui par un rare exemple de fidélité avoit abandonné sa patrie pour servir dans le parti du Roi.

Chacun étoit occupé à pousser ses tranchées, à sapper le mur & à le miner, lorsque les ennemis parurent le 28. de Février venant au secours des assiégés. Ils avoient enlevé en chemin quelques troupes que ceux de Clermont envoyoient à Yssoire ; en sorte que de Florat qui faisoit le siége du château, se trouva lui-même assiégé dans la ville. Il n'y étoit pas fort à son aise ; il manquoit de fourage ; & avoit fort peu de vivres. Cependant résolu de ne point lever le siége, il envoya de toutes parts demander du secours au comte Raimond de Rastignac de Messillac, à Henri de Bourbon vicomte de Lavedan, à Gilbert de Chaseron, & à François de Chabanes marquis de Curton. Tandis que ces Seigneurs qui tenoient le parti du Roi se réünissoient, & marchoient du côté d'Aurillac pour se rendre à Clermont, il se passa quelques actions peu considérables devant Yssoire; & les ennemis enlevérent deux ou trois fois les secours qui venoient de Clermont ; ils se saisirent même des fauxbourgs; & le comte de Randan fit entrer quelques troupes dans le château, d'où l'on pointa trois piéces de canon contre la ville. Mais de Chalus qui avoit ordre de ruiner les moulins ayant fait une sortie pour s'acquitter de cette commission, le capitaine Basset le chargea si vigoureusement qu'il le tailla en piéces, & l'obligea de prendre la fuite. Chalus perdit trente hommes à cette action, avec Saint Hilaire son Lieutenant qui y fut fait prisonnier,

Déja étoit arrivé au camp des ennemis Jean de Neufvy le Barois avec 300. chevaux. D'un autre côté, sur les instances

HENRI IV. 1590.

de Florat, Christophle de Chabanes de Rochefort & Henri de la Roche, tous deux fils du marquis de Curton, du Says de Rivoire, de la Forest de la Grisse, du Vernet, & de Tallezat Enseigne de la compagnie de Chaseron s'étoient mis en marche, résolus de secourir leurs gens qui se trouvoient serrés de fort près dans la ville, lorsque pour encourager les Royalistes, de la Grisse attaqua la nuit le camp des Ligueurs, força les gardes, & se rendit auprès de Florat à la tête de vingt braves. Animées par ce nouveau renfort, les troupes du parti du Roi soûtinrent bravement & repoussérent la garnison du château, qui après avoir fait une décharge du canon sur la ville, avoit fait une vigoureuse sortie. Les ennemis changérent ensuite leur batterie, & pointérent le lendemain leur canon contre le retranchement que les Royalistes avoient élevé sur leur droite. Dans le tems qu'arrivérent le vicomte de Lavedan & le comte de Rastignac, de Neufvy accompagné du vicomte d'Estain, de Levy comte de Charlus & de Chalus s'étant présentés en bataille, Florat détacha contre eux Fredeville à la tête de vingt braves. Celui-ci ayant mis des soldats en embuscade dans quelques masures du fauxbourg, s'avança contre les ennemis pour les attirer au combat; mais à peine furent-ils aux mains, que les Royalistes sortans à l'improviste du lieu où ils avoient été postés, chargérent les ennemis, & leur tuérent beaucoup de monde. De Neufvy y fut blessé avec Chateauneuf. Peu de tems après Fredeville faisant la ronde fut tué de loin d'un coup d'arquebuse auquel il ne s'attendoit pas; & Barmontet fut fait maréchal de Camp à sa place.

Cependant le marquis de Curton sorti de Clermont, suivi de Rochefort & de la Roche ses deux fils, de Rivoire, de Chappes & de Blot, & d'environ quatre cens bourgeois armés d'arquebuses, marcha à Alagniat pour recevoir les secours qui venoient d'Aurillac. Là les deux troupes se joignirent, & se rendirent ensuite à Clermont, où elles restérent encore quelques jours en attendant l'arrivée de Chaseron. Pendant ce tems-là les ennemis transportérent leur artillerie à Villeneuve château appartenant à Saint-Herem un des seigneurs de la Province, & l'en retirérent ensuite. En même tems de Saint-Marc lieutenant de George

de

de Villequier vicomte de la Guierche gouverneur de la Marche amena des troupes aux Ligueurs, qui ayant dressé une batterie contre les murs de la ville entre Saint-Paul & le retranchement intérieur des Royalistes y firent bientôt une bréche considérable. Alors on parla d'une tréve ; mais tandis qu'on ne songeoit qu'à négocier de part & d'autre, les Ligueurs donnérent l'assaut à la bréche, d'où ils furent cependant repoussés avec perte. Les troupes du parti du Roi perdirent au contraire fort peu de monde en cette occasion. De la Grisse y fut seulement blessé d'un éclat d'arquebuse qui se brisa. Cette action se passa le treize de Mars.

Enfin de Chaseron étant arrivé à Clermont sur les instances de Florat le secours se mit en marche. Il étoit composé d'environ trois cens Gendarmes & de cinq cens arquebusiers, dont deux cens étoient tirés des habitans de Clermont & de Montferrand. De Chaseron conduisoit l'avant-garde ; le marquis de Curton qui commandoit en chef ce secours, étoit à la tête du corps de bataille, ayant sous lui le vicomte de Lavedan, le comte de Rastignac, & Gilbert Coëffier de Deffiat ; de Rivoire & de Chappes faisoient les fonctions de maréchaux de Camp ; enfin l'infanterie conduisoit quatre petites piéces de campagne, & deux chariots chargés de mousquets. De Florat averti de leur arrivée laissa ses troupes dans ses retranchemens, & se mit à la tête d'un détachement de quatre-vingt Gendarmes. Après avoir fait ses priéres, il sortit de la ville, suivi de Bermontet, de Blot, du capitaine Basset & de la Mothe-Arnauld, résolu de joindre le secours.

Il y avoit entre la ville & une montagne voisine, nommée de Croz-Roland une vaste plaine par où devoit passer le secours. Les ennemis s'y rangérent en bataille, & jettérent quelques arquebusiers dans une espéce de défilé que formoit un petit bois qui étoit sur la gauche. Les Royalistes s'en étant apperçûs firent avancer un détachement de leurs troupes, & marchant avec le reste par le côté opposé de la montagne, après avoir mis en fuite quelques pelotons que les Ligueurs avoient jettés dans le vallon, ils se rendirent sur la hauteur d'où ils pouvoient reconnoître à leur aise le nombre & l'ordre de bataille des ennemis. De-là ils tirérent

HENRI IV. 1590.

ſur eux quelques volées de canon qui les obligérent à faire une contre-marche pour ſe mettre à couvert, après avoir réduit en cendres quelques maiſons qui étoient dans le vallon, afin qu'elles ne fuſſent d'aucun uſage aux Royaliſtes. Ceux-ci cependant précédés de leur artillerie & de leurs bagages qui formoient devant eux une eſpéce de retranchement, deſcendoient la montagne ; & paſſant à la vûë de l'ennemi qui s'etoit retiré ſur la gauche, prenoient le chemin de la ville au travers de la vallée, lorſque le comte de Randan abandonnant la plaine, fit doubler le pas à ſes troupes dans le deſſein de ſe ſaiſir de la hauteur, afin de charger l'ennemi en queuë & en flanc. Ce mouvement fut avantageux au ſieur de Florat qui cherchoit le moyen de joindre le ſecours, & qui voyant l'ennemi abandonner la plaine pour prendre le chemin de la montagne, profita habilement de cette occaſion.

Il fut reçû avec joye du marquis de Curton, qui après les premiers complimens, lui aſſigna ſon poſte à l'avant-garde entre Chaſeron, Rivoire & Chapas, ſans rien changer d'ailleurs à ſon ordre de bataille. L'ennemi au contraire fit tant de changemens, qu'à la fin il s'en trouva mal. En effet le comte de Randan voyant les Royaliſtes après la jonction de Florat continuer leur marche dans le même ordre qu'auparavant, deſcendit lui-même de la hauteur, & ſe mit en bataille dans la plaine, où il rangea ſes troupes ſur trois lignes. L'avant-garde étoit commandée par Chalus, Saint Marc & de Monfan. A vingt pas de diſtance ſuivoit le corps de bataille conduit par Siogheat, Flagheat, Cormillon & (1) de Cons. Enfin le Comte étoit lui-même à la tête de l'arriére-garde, ſuivi du vicomte de Chateauclou & de Mont-Revel. Il y avoit dans cette armée cinq cens chevaux & autant d'arquebuſiers. Le combat commença par Chalus qui fut reçû d'abord par environ cent arquebuſiers de l'armée du Roi ; mais faiſant enſuite un mouvement, il alla charger Florat, Rivoire & Chappes, qui appréhendants d'être pris en flanc par le corps de bataille, ſoutinrent ce premier choc ſans s'ebranler. Cependant comme la ſeconde ligne ne donnoit pas aſſez

(1) La relation imprimée le nomme de Conige.

promptement, le vicomte de Chateauclou qui étoit à l'arriéregarde, la prévint, & marcha en désordre contre l'avant-garde des Royalistes. Là il y eut une action très-chaude. Enfin après une résistance assez vigoureuse, les ennemis furent battus & mis en déroute. D'un autre côté leur avant-garde & leur corps de bataille s'étant ralliés, étoient retournés à la charge, & donnoient beaucoup d'affaires au marquis de Curton, au vicomte de Lavedan, à Chaseron, & au comte de Rastignac. Néanmoins après une résistance longue & opiniâtre, ces deux corps furent aussi taillés en piéces. Le comte de Randan ayant été fait prisonnier par la Mothe-Arnaud, & conduit à Issoire, y mourut peu d'heures après d'une blessure qu'il avoit reçûë dans l'aine. les ennemis perdirent outre cela près de cent Gentilshommes, du nombre desquels furent de Saint-Marc, de Saint Gervasy sénéchal de Clermont, de Monfan l'aîné, d'Arbouze, de Ronzay, de la Villatte, de Neufville l'aîné, de la Salle, de Rochemore & plusieurs autres, avec grand nombre de soldats. Du nombre des prisonniers furent le vicomte de Chateauclou qui fut pris par Florat; son Lieutenant & son Enseigne; de Mont-Revel; de Saint-Michel qui mourut depuis de ses blessures à Clermont; de Frecinet, & plusieurs autres. Les Royalistes de leur côté perdirent du Vernet lieutenant de Chaseron & deux autres Gentilshommes; ils y eurent peu de soldats tués, & environ huit blessés. De ce nombre furent de Rochefort fils du marquis de Curton, de la Cresne & du Roüe.

De-là les Royalistes tournérent leurs armes victorieuses contre le château, dont la garnison informée de la mort du comte de Randan & de la perte de la bataille se rendit le même jour, & livra tout le canon & toutes les munitions de guerre qui étoient dans la place. Le lendemain les vainqueurs firent chanter une Messe solemnelle en action de graces de cet heureux succès. Ensuite ils tinrent conseil de guerre après le dîner, & confiérent la garde de la ville & du château d'Yssoire à Bermontet, à qui ils laissérent une garnison convenable. Cependant comme ils manquoient de vivres & de fourages, ils décampérent aussitôt après, emmenant l'artillerie avec eux, & arrivérent le lendemain à Clermont où ils

HENRI IV. 1590.

entrérent en triomphe, & où le *Te Deum* fut encore chanté en cérémonie dans l'Eglise Cathédrale aux acclamations de tous les habitans de cette ville. Le succès de cette journée qui affermit le parti du Roi en Auvergne & dans les Provinces voisines, & qui concouroit si parfaitement avec celle d'Ivry, fut un présage certain de la fortune toûjours victorieuse, qui accompagna depuis dans toutes ses entreprises ce Prince né pour le bonheur de la France.

Entrevûë du Légat du maréchal de Biron à Noisy.

Tandis que l'armée du Roi étoit encore à se rafraichir à Mante qui venoit de se soumettre, le cardinal Gaëtano fit demander une entrevûë au maréchal de Biron. Ce Seigneur après avoir envoyé au Légat tant de sa part qu'au nom de S. M. sûreté pour sa personne & pour sa suite, se rendit avec l'agrément du Roi à Noisy accompagné de la plûpart des seigneurs & gentilshommes de la Cour. Noisy est un château magnifique, bâti par le duc de Retz qui étoit alors en Italie. Là on se fit d'abord beaucoup de complimens de part & d'autre avant & après le dîner; mais lorsqu'on voulut entrer en quelque négociation, le Légat trouva les affaires dans une situation toute différente de ce qu'il s'étoit imaginé; & les serviteurs du Roi si résolus de défendre jusqu'à la mort la cause de l'Etat contre leurs ennemis communs, qu'il ne remporta que de la confusion de cette entrevûë. Ce fut alors qu'il apprit par lui-même combien on jugeoit différemment des affaires de France à la Cour de Rome; entre les Cardinaux & autres gens oisifs peu sensibles à des maux qui ne les touchoient point, de ce qu'en pensoient en France même la Noblesse, & tous ceux qui y étoient le plus intéressés.

Anne d'Anglure de Givry qui avoit accompagné le maréchal de Biron, donna en même tems une scene qui acheva de rendre cette entrevûë très-mortifiante pour le Légat. Il n'y eut point de caresses & de flateries que ce Prélat ne mît en œuvre pour l'engager à abandonner le parti du Roi. Il lui parla de son mérite, de la réputation qu'il s'etoit acquise; enfin voyant qu'il ne pouvoit en venir à bout, il l'exhorta à demander du moins en qualité de bon Catholique au Pape, & à celui qui le representoit, le pardon de tout le passé, lui faisant entendre qu'on ne demandoit pas mieux

que de le lui accorder. Sur quoi de Givry naturellement plaisant se jettant à genoux aux pieds du Legat, & ajustant sa mine au rôle qu'il joüoit, déclara qu'il demandoit pardon de tous les maux qu'il avoit faits aux Parisiens. Ensuite après une pause, pendant laquelle le Cardinal lui donna sa bénédiction, il ajoûta du plus grand sérieux du monde qu'il prioit qu'on lui accordât aussi l'absolution de l'avenir, parce qu'il avoit résolu de faire aux Parisiens encore pis qu'auparavant; & à ces mots il se releva avec un grand éclat de rire, & se retira de devant le Légat qui sur le champ révoqua la grace qu'il venoit de lui accorder. Cependant si Givry refusa avec fermeté toutes les offres du Légat, il ne se montra pas toûjours aussi ennemi des Parisiens qu'il le faisoit paroître en cette occasion; on sçait que par le pont de Chamois où il commandoit, il fit souvent passer des vivres à l'insçû du Roi dans la Capitale, & contre les intentions de ce Prince qui espéroit forcer cette ville rebelle à se rendre & à se soumettre à la raison, en l'affamant seulement & sans être obligé de la perdre.

Cette entrevûë ne fut pas la seule tentative que firent les Ligueurs pour sonder les intentions du Roi. Dans le même tems Villeroi sur un ordre secret du duc de Mayenne, sous prétexte d'aller voir son pére qui étoit à Allincour proche de Mante, demanda un passeport, & vint à la Cour, où avec l'agrément de S. M. il rendit visite à du Plessis-Mornay, en qui ce Prince avoit alors beaucoup de confiance. Là après avoir déploré les maux ausquels la France étoit exposée, & ausquels il étoit si sensible, disoit-il, qu'il avoit résolu de demander permission à S. M. de sortir du Royaume, afin de n'être plus témoin de tant de malheurs, il fit adroitement tomber la conversation sur le besoin qu'auroit l'Etat d'une bonne paix, faisant entendre que le duc de Mayenne n'en étoit pas fort éloigné. Cet entretien fut poussé fort loin, jusque-là qu'on parla des moyens différens de négocier un accommodement, soit que le Roi se convertît, soit qu'il continuât à faire profession de la Religion Protestante. Mais comme Villeroy disoit n'avoir aucun pouvoir du duc de Mayenne pour entrer en négociation, il se retira sans rien conclure. Du reste en prenant congé de

HENRI IV.

1590.

Suite des progrès du parti du Roi.

Duplessis, il lui promit de rendre compte au duc de Mayenne de leur entretien, & de lui donner avis ensuite de ce qu'il auroit négocié avec lui.

Le vingt-huit de Mars le Roi partit de Mante, & arriva le lendemain à Chevreuse, château appartenant à la maison de Guise où il mit garnison De-là prenant sa route par Montlehery, il alla mettre le siege devant Corbeil qui se rendit le premier d'Avril. Le lendemain Lagny, poste avantageux à cause de son pont sur la Marne, suivit le même exemple. Le dessein du Roi étoit de se rendre maître de tous les ponts qui sont sur la Seine & sur la Marne, au-dessus & au-dessous de Paris, afin de forcer cette Capitale à se rendre, sans être obligé de l'assiéger dans les formes.

Tandis que ce Prince étoit à Corbeil, il reçut avis de la victoire que Roger de Cominges de Sobole, & Antoine de Moret des Reaux qui s'étoit joint à lui dans le pays Messein, avoient remportée sur les Espagnols, à qui ils avoient taillé en piéces le régiment de Nerveze. Il y apprit aussi par les lettres du duc de Luxembourg que le Pape commençoit à se dégoûter fort de la Ligue; & que depuis que ce Seigneur l'avoit mis au fait de la situation où étoient les affaires du Royaume, il étoit résolu de ne point envoyer aux rebelles les secours qu'il leur avoit promis; qu'il étoit même fort mécontent du Légat, parce qu'il s'étoit déclaré pour les Ligueurs de Paris, au lieu de s'unir avec les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt qui suivoient le parti du Roi, comme le portoient ses instructions.

Le Roi reçut encore quelque tems après la nouvelle de la défaite de Gui de Saint-Gelais de Lansac dans le Maine. Lansac suivi de quatre régimens d'infanterie, sçavoir le sien, & ceux de du Bellay de la Feuillée, de Montesson, & des Chesnays d'auprès de Sablé, étoit allé le cinq d'Avril surprendre la ville de Mayenne; après quoi il avoit mis le siége devant le château. A cette nouvelle Arnauld de Beauville de l'Estelle gouverneur de Domfromt étoit accouru avec son régiment au secours des assiégés, après avoir donné avis de ce qui se passoit à René de S. Denys de Hertré Commandant pour le Roi dans le Perche. Celui-ci suivi de Rozeliere & de quelques troupes d'élite, se rendit deux

jours après à Laſſay, & de-là à Ambiéres, qui n'eſt qu'à deux lieues de Mayenne. Y ayant appris que de Vicques s'avançoit du côté de la baſſe Normandie pour venir au ſecours des Ligueurs, il doubla le pas, & détacha cependant Gilbert de Loré à la tête de trois cens arquebuſiers, pour aller ſe ſaiſir des fauxbourgs qui ſont au-delà de la riviére. En même tems (1) de Coſſeville arriva avec pareil nombre d'arquebuſiers.

Le lendemain onziéme jour d'Avril de l'avis du conſeil de guerre, le capitaine Gapaillere fut commandé avec cinquante ſoldats du régiment de Loré, pour aller ſe ſaiſir de quelques maiſons defenduës par le château. Il fut ſuivi de Hertré de Loré, de Jean de Madaillan de Montataire lieutenant de la compagnie de cavalerie du prince de Condé, de Coſſé, de Mimbré, de Sanſay, des Roſiers, & de pluſieurs autres Gentilshommes qui aſſaillirent vigoureuſement les retranchemens ennemis, & firent alte devant les halles. Bizeuil, dit le capitaine la Croix, de la garniſon d'Alençon ſe diſtingua beaucoup à cette attaque. Il étoit ſuivi de l'Eſtelle & de Coſſeville avec le gros des troupes. Cependant les aſſiégeans ſe voyant ſi mal menés, rallièrent environ cinq cens arquebuſiers & ſoixante chevaux, & firent ferme d'abord devant les halles; mais après quelque légére réſiſtance ils commencérent à reculer, & furent enfin pouſſés hors de la ville. Alors de Hertré qui combattoit à pied, montant à cheval, ſecondé de Montataire, de Torchant, des Roſiers & de Saint Roch, chargea les ennemis dans leur retraite. En même tems de Lorré ſuivi de ſes arquebuſiers les prit en flanc, & ayant rencontré Lanſac dans un défilé, le battit, & l'obligea de prendre la fuite. De Monteſſon qui portoit la Cornette blanche fut tué en cette occaſion par des Roſiers. Sur ces entrefaites arriva Brandelis de Champagne marquis de Vilaines à la tête de cinquante Gentilshommes, qui ſe joignant à des Roſiers & de Montataire, alla au ſecours de Hertré, de l'Eſtelle & de Coſſeville, que l'ardeur du combat avoit emportés trop loin à la pourſuite des fuyards. Trois cens hommes qui reſtoient de cette déroute furent

(1) La rélation le nomme de Coſſeſſeville.

HENRI IV. 1590.

chargés par ce nouveau renfort dans un poste peu avantageux, & obligés d'abandonner leurs armes pour prendre la fuite. Les Royalistes perdirent fort peu de monde à cette action. Les ennemis au contraire y eurent trois cens hommes de tués, du nombre desquels, outre Montesson, fut des Chesnays qui faisoit les fonctions de maréchal de Camp.

Saint Malo surpris par le duc de Mercœur.

Tant de succès furent troublés par un revers qui affoiblit beaucoup le parti du Roi en Bretagne. Honorat de Bueil de Fontaine qui avoit été autrefois favori du roi Charle IX. étoit devenu suspect au duc de Mercœur gouverneur de la Province, à cause de sa naissance distinguée & de ses richesses immenses. En effet on voyoit peu de ces sortes de personnes embrasser le parti de la Ligue. De Bueil étoit maître de Saint Malo, une des places des plus considérables de la Bretagne, siége d'un Evêque, fameuse par son port & le grand commerce de ses habitans. Le port étoit commandé par un château, jusqu'au pied duquel les vaisseaux pouvoient venir moüiller, sans qu'on y trouvât à redire. C'est-là que de Bueil avoit mis en dépôt, comme dans un asile assûré, ses effets les plus précieux; & ces richesses furent l'origine de la conjuration que les Ligueurs formérent contre lui, à la sollicitation du duc de Mercœur. Ils firent entendre au Peuple que le Gouverneur en vouloit aux biens des bourgeois, & qu'il ne cherchoit qu'une occasion de piller la ville. Par-là ils mirent dans leurs intérêts la plus grande partie des habitans. Ensuite ayant remarqué un endroit foible & mal gardé, par où il seroit aisé d'entrer dans le château en montant le long de quelques mâts, ils gagnérent encore un valet de chambre qui avoit été élevé tout jeune dans la maison du Gouverneur, & qui leur promit de leur faire sçavoir par un signal l'heure à laquelle les gardes se retireroient. Enfin après avoir pris toutes ces mesures, la nuit du 13. de Mars ils s'introduisirent dans le château avec ceux qui étoient du complot, & firent main-basse sur quelques soldats en petit nombre qui osérent se mettre en défense. De Bueil qui s'étant éveillé au bruit, s'étoit mis à une fenêtre sur le port pour voir de quoi il s'agissoit, fut tué d'un coup d'arquebuse par un homme qu'ils avoient posté exprès

exprès pour faire ce coup. Après cela les conjurés maîtres du château se payérent de leurs peines sur l'argent & les effets précieux du Gouverneur qu'ils partagérent entre eux. Cependant ils en cédérent une partie aux Echevins pour être employés à l'usage de la ville, afin d'avoir quelque prétexte sur quoi se justifier de ce vol, au cas qu'ils vinssent un jour à être inquiétés à ce sujet. Dans la suite le duc de Mercœur approuva tout ce qui s'étoit passé dans cette entreprise, comme ayant été faite par ses ordres. De leur côté les habitans de Saint Malo se déclarérent pour la Ligue; mais en même tems ils refusérent toûjours constamment de recevoir garnison; & le château resta à la garde des bourgeois jusqu'à la fin de la guerre. Du reste ils se préparérent à tout événement; & se doutant bien qu'après leur révolte ils avoient tout à craindre des Anglois leurs voisins, ils résolurent d'interrompre pour quelque tems leur commerce. Ainsi comme ils avoient beaucoup de correspondance avec ceux de Marseille qui avoient aussi embrassé le parti de la Ligue, & dont la puissance n'est pas moindre sur la Méditerranée, que celles de Malouïns sur l'Océan, ils leur écrivirent pour leur faire part de leur résolution; & les priérent de ne pas trouver mauvais s'ils interrompoient le commerce pour quelque tems, jusqu'à ce que la fortune eût décidé du sort de la France.

HENRI IV. 1590.

Prise de Melun par l'armée du Roi.

Cependant le Roi attentif à profiter de ses succès étoit encore à Corbeil, lorsqu'il donna ses ordres pour investir Melun situé un peu plus haut sur la Seine. Cette ville quoique petite, est cependant triple comme Paris. Deux ponts de pierre en font la communication. Au milieu est le château d'une structure antique. Le côté qui regarde la Brie est le plus étendu. Ce fut par-là que le Roi fit ses attaques; & on éleva par son ordre deux batteries de sept piéces de canon & de deux coulevrines qui commencérent à foudroyer la place en deux endroits.

Fourronne commandoit dans Melun avec une garnison composée de soixante chevaux & de trois régimens d'infanterie, qui ne faisoient pas plus de quatre cens hommes. C'étoient des troupes fraîches qu'on lui avoit envoyées de Paris, & qui ne s'étoient point trouvées à la bataille d'Ivry.

HENRI IV. 1590.

Outre cela il y avoit dans la ville cinq cens bourgeois tous bien armés, qui travailloient ſans relâche à ſe fortifier dans les rûës, bien réſolus de ſe défendre. La porte que le Roi attaquoit étoit couverte par un petit ouvrage avancé conſtruit à la hâte. Les aſſiégeans le battirent de deux cens coups de canon; enſuite dès qu'il y eut une ſimple ouverture à la tour, les troupes du Roi impatientes d'en venir aux mains, & accoutumées à mépriſer un ennemi qu'elles avoient ſi ſouvent battu, l'aſſaillirent. Quoiqu'il y eût plus de vingt piés de hauteur à ſurmonter, cependant les ſoldats en vinrent à bout à la faveur de quelques cordes, avec leſquelles leurs camarades les tiroient en haut l'un après l'autre. Ce ſpectacle glaça d'effroi la garniſon; auſſi après une réſiſtance très-légére, où les ennemis perdirent environ cinquante hommes, & qui ne répondoit nullement à leurs forces ni à tant de retranchemens, dont ils avoient barricadé les ruës de leur place, ils ſe retirérent dans la ville intérieure, après avoir mis le feu à un château qui étoit à la tête du pont avec une matiére compoſée de poix, afin que l'épaiſſeur & la puanteur de la fumée empêchaſſent les Royaliſtes de les pourſuivre. Un moment après ils parlérent de capituler, & eurent la ſotte vanité de demander deux jours, promettant de ſe rendre au bout de ce terme s'ils n'étoient ſecourus par le duc de Mayenne. Le Roi leur accorda ce délai; & comme le duc n'avoit garde de paroître, puiſqu'il étoit à plus de quatre journées de-là, Melun ſe rendit ſuivant la capitulation l'onze d'Avril après cinq jours de ſiége.

Ce jour-là même Villeroi arriva au camp, & il commença à négocier tout de bon de la part du duc de Mayenne, après avoir cependant proteſté que ſi on ne s'accommodoit pas, il étoit réſolu à ſortir du Royaume. Pendant ce temslà Moret, Crecy petites places des environs, & Provins capitale de la Brie, ville très-riche, mais extrémement foible, ſe ſoumirent au Roi.

De-là ce Prince prenant ſa route par Nangis, & remontant toûjours la Seine, détacha René de Viouſt de Chamlivaut pour aller ſe ſaiſir de Montereau, ce qu'il exécuta. Ce poſte étoit d'autant plus avantageux, que la Seine reçoit l'Yonne en cet endroit. Auſſi le Roi y mit une forte garniſon,

& en confia la garde à de Chamlivaut même. Ensuite il continua sa marche le 18. d'Avril ; & ayant appris en chemin la reddition de Pont-sur-Seine & de Brie, il se rendit ce jour-là même à Brie, d'où il envoya sommer la garnison de Nogent-sur-Seine de rendre la place. Les habitans qui ne se sentoient pas assez forts pour faire résistance, & qui sçavoient d'ailleurs la clémence avec laquelle le Roi avoit traité tous leurs voisins, prirent le parti d'obéïr. Ainsi ils firent sortir la garnison de leur ville & se soumirent. En même tems Mery, petite place peu éloignée, fut prise par escalade, & mise au pillage par le soldat qui ne respiroit que sang & que butin. Les Officiers eux-mêmes se prêtérent en quelque sorte à ce désordre, persuadés que dans un tems où l'on avoit si grand besoin de troupes, il valloit mieux permettre quelque chose au soldat, aux dépens de quelques particuliers, que de lui donner occasion de passer au service de l'ennemi, en voulant le retenir dans une discipline trop exacte.

HENRI IV. 1590.

Entreprise du Roi sur la ville de Sens.

Pendant les fêtes de Pâques, tandis que tout le monde étoit en dévotion, le Roi envoya sommer la ville de Sens de le reconnoître. Cette place, une des plus attachés qu'il y eût à la Ligue, avoit pour gouverneur Jacque de Harlay Chanvallon ; du reste la garnison étoit très-foible. Il avoit avec lui Fortunat marquis de Malavicino avec quarante Gendarmes de la compagnie du duc de Nemours ; le capitaine Peloso de Crémone, homme de main, & le capitaine la Mothe Coutelas gouverneur d'Auxerre qui étoit venu voir Chanvallon. Ceux de Sens ayant répondu à la sommation qui leur fut faite, qu'ils prioient qu'on leur donnât le tems d'y penser, & qu'ils rendroient une réponse certaine après les fêtes, on leur envoya un Trompette pour sçavoir leur derniére résolution ; mais ils ne lui firent point d'autre réponse, sinon qu'ils aimoient mieux risquer tout, que de paroître préférer leur intérêt particulier au bien général de la Religion.

Le Roi ne jugea pas à propos d'entreprendre pour lors de forcer ces obstinés. Il étoit tout occupé du siége de Paris qu'il vouloit serrer de près ; & il ne doutoit pas que cette Capitale ne se vît bientôt réduite à la derniére nécessité

HENRI IV. 1590.

depuis qu'il s'étoit rendu maître de toutes les villes qui ſont ſur la Seine depuis Troyes, & qu'il lui avoit encore bouché la riviére d'Yonne en ſe ſaiſiſſant de Montereau. Il ſe diſpoſoit donc à ſe mettre en marche, lorſqu'il ſe vit arrêté par les nouvelles propoſitions que fit de Chanvallon. Ce Gouverneur qui, à ce que l'on dit, avoit réſolu d'amuſer le Roi, comme les Pariſiens le publiérent dans la ſuite, avoit envoyé différens couriers au maréchal d'Aumont, dont la droiture étoit connuë des ennemis même, pour entrer avec lui en négociation, & il étoit venu à bout de lui perſuader qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'engager ceux de Sens à ſe ſoûmettre. En même tems pour faire donner encore plus aiſément le Roi dans le piége, il lui avoit envoyé la Mothe-Coutelas, le Lieutenant particulier de la ville, & un des Echevins qui s'étoient rendus à Brie où étoit ce Prince. Là avoient été dreſſés les articles de la capitulation ; & même les députés avoient prié S. M. pour s'aſſûrer des habitans, de ſe rendre elle-même à Sens, afin de réünir tous les cœurs par ſa préſence.

En conſéquence le maréchal d'Aumont reçut ordre de s'y tranſporter ; mais à peine y fut-il arrivé, que le peuple ſe ſouleva contre le Gouverneur, de concert avec le Gouverneur même ; & l'obligea d'aller chercher un aſile dans l'Archevêché Cependant le Maréchal écrivit au Roi la ſituation où étoient les choſes dans cette place, & lui conſeilla de s'avancer inceſſamment avec ſon armée, parce que, diſoit-il, lorſque les mutins ſe verroient en quelque ſorte aſſiégés, d'un côté par les troupes de S. M. & de l'autre par Chanvallon & ſa garniſon, ils ſeroient néceſſairement obligés de ſe tenir tranquilles & de ſe ſoumettre. Le Roi avoit peine à différer l'exécution de ſes deſſeins ſur Paris ; cependant comme il n'imaginoit pas qu'on cherchât à le tromper, il ne voulut pas paroître négliger une ſi belle occaſion. Il parut donc à la vûë de Sens ; & après avoir battu la place, il y fit donner un aſſaut, où Charle de Choiſeuil de Pralin fut bleſſé dangereuſement dans l'aine, auſſi-bien que le jeune Avantigny qui mourut peu de jours après de ſes bleſſures. Le Roi y perdit auſſi quelques ſoldats. Au reſte ce Prince ayant remarqué que pendant

l'attaque on n'avoit entendu aucun bruit dans la ville, ni rien qui pût faire croire qu'il y eût de la mésintelligence, comprit aussitôt que c'étoit un tour qu'on lui avoit joüé. Ainsi il leva le siége, & dit en partant, que comme il n'avoit levé le siége de Dreux que pour gagner la bataille d'Ivry, de même il ne décampoit de devant Sens que pour aller se rendre maître de la Capitale.

Négociation de l'évêque de Ceneda à la Cour de la part du Légat.

Cependant le cardinal Gaëtano voyant Paris investi de toutes parts, comprit que cette ville ne pouvoit manquer d'être bientôt réduite à la derniére extrémité. Pour donner donc aux Ligueurs quelques momens de relâche, pendant lesquels ils pourroient faire entrer des provisions dans cette Capitale, il écrivit au maréchal de Biron qui étoit alors à Provins, occupé à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'expédition que l'on méditoit, lui marquant qu'il avoit des choses de la derniére conséquence à lui communiquer, & lui demandant un sauf-conduit pour Marc-Antoine Mocenigo évêque de Ceneda, noble Vénitien qu'il avoit dessein de lui envoyer. Aussitôt le sauf-conduit fut expédié avec l'agrément du Roi; & le Maréchal s'étant rendu à Brie, où le Roi étoit déja de retour, il y fit préparer un logement très-propre pour le Prélat tout proche du sien.

L'évêque de Ceneda arriva donc à Brie sur la fin d'Avril, & il y resta deux jours, pendant lesquels il eut quelques entretiens avec le maréchal de Biron. Toute la négociation du Prélat Italien tendoit à obtenir une tréve de quelques mois, afin de pouvoir, disoit-il, envoyer à Rome & en Espagne pour traiter de la paix. Mais Biron, après lui avoir dit qu'il ne falloit point parler de tréve, lui répondit, comme il en étoit convenu auparavant avec le Roi: Que si on vouloit entrer en négociation pour une paix génerale, le Roi, les Princes & Seigneurs de son Royaume etoient prêts d'y donner les mains; & que S. M. ne souhaitoit rien tant que de voir une bonne paix concluë de quelque maniére que ce fût, pourvû que ses droits & sa gloire n'y fussent point interessés: Qu'au reste elle ne prétendoit point dans cet accord prendre les Puissances etrangéres pour arbitres: Qu'il y alloit trop de ses intérêts & de l'honneur de la France;

HENRI IV. 1590.

& que si on ne prenoit incessamment une bonne résolution là-dessus, S. M. avoit résolu de poursuivre à toute outrance la guerre qu'elle avoit entreprise pour le salut du Royaume contre les anciens ennemis de la Nation.

Avant que de partir de Brie, l'évêque de Ceneda, soit que le maréchal de Biron l'en eût prié, soit par pure curiosité, & pour voir si le nombre de Catholiques étoit grand dans cette Cour, fut bien aise de célébrer la Messe Pontificalement; & le Roi ordonna que tous les Princes, Seigneurs, Chevaliers, & principaux Officiers de son armée y assistassent. Ce Prelat eut ensuite un entretien avec le duc de Longueville, le comte de S. Paul son frére, & le grand Prieur; & sur ce qu'il apprit de ces Seigneurs, cet homme sage & qui ne tenoit pour aucun parti, comprit que les affaires étoient dans une situation toute différente de ce qu'on en publioit dans Paris.

L'évêque de Ceneda partit de Brie sans saluer le Roi, parce que le Légat ne lui en avoit pas accordé la permission. Cependant comme il souhaitoit extrémement d'avoir cet honneur, l'abbé d'Elbene qui joignoit à un esprit très-cultivé un grand usage de la Cour, trouva moyen de le contenter, & on convint que le Roi rencontreroit ce Prélat comme par hasard; & que ce Prince prendroit cette occasion pour lui parler. Suivant ces conventions, l'Evêque avoit pris congé de tous les Seigneurs, & sortoit de Brie, lorsque sur sa route il rencontra le Roi qui revenoit de la chasse. D'aussi loin qu'il l'apperçut, il mit pied à terre, & salua ce Prince, qui l'ayant fait remonter, s'entretint long-tems à cheval avec lui. Dans cet entretien le Roi regardant l'Evêque non comme un Prélat député du cardinal Gaëtano, mais comme un des membres de cette République, dont les Rois ses prédécesseurs & lui en particulier avoient si souvent éprouvé l'affection, se plaignit hautement à lui de la conduite du Légat, qui après être entré, disoit-il, dans le Royaume en ennemi déclaré, avoit préféré sa haine à son amitié; qui ne choisissant pour le lieu de sa résidence que des villes dévoüées à la Ligue contre l'intention du souverain Pontife, avoit mieux aimé jusqu'ici s'unir avec des rebelles, que d'agir de concert avec les cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt; & qui enfin oubliant le respect dû

aux têtes couronnées, & les instructions qu'il avoit reçûës de S. S. pour suivre les intentions de son frére qui servoit en Flandre sous les ordres du roi d'Espagne, favorisoit encore ouvertement le parti des Espagnols & des factieux. Il ajoûta qu'on ne parloit de tréve, que pour donner le tems aux secours de Flandre d'arriver; mais qu'il sçauroit bien montrer aux séditieux qu'il n'étoit pas indigne de succéder à tant de Rois qui l'avoient précédé; & qu'il étoit résolu de donner incessamment à la France un Roi légitime, ou d'épargner le sang & les biens de tant de malheureux, en faisant lui-même un sacrifice de ses propres jours aux manes de ses ancêtres. Du reste quant à la personne du Prélat, ce Prince lui fit beaucoup de caresses & d'amitiés, & il reprit le chemin de Paris comblé des bontés du Roi, mais sans avoir pû rien obtenir.

En même tems arrivérent différentes nouvelles qui furent aussi reçûës differemment. Au mois de Février dernier les troupes du Roi avoient pris Verneuil dans le Perche; & on avoit donné le commandement du château à Theodore de Ligneris; mais pour ne pas être à charge aux habitans, il n'y entretenoit qu'une garnison très-foible. Ce fut ce qui facilita à Charle François de Rouxel de Medavy le succès de son entreprise. Il surprit cette place pendant la nuit; cependant ce ne fut pas sans y trouver beaucoup de résistance. En cette occasion fut tué les armes à la main Jean de Dreux de Morinville. Il étoit de l'illustre maison de Dreux, d'où sont sortis les comtes de Monfort, & ensuite les ducs de Bretagne, & descendoit sans contredit de Louis le Gros. Il est vrai qu'on avoit prétendu lui contester son état; mais le parlement de Paris avoit constaté ses droits par un arrêt rendu en sa faveur. Du reste il étoit également homme de bien & homme de cœur. Après avoir passé sa vie au milieu des combats, il n'avoit cependant encore jamais reçû la moindre blessure, lorsque la premiére qui lui fut portée dans l'aine l'enleva à l'âge de plus de cinquante ans. Il fut le dernier de cette illustre maison, & ne laissa en mourant aucuns enfans.

Le parti du Roi se dédommagea de la perte de Verneuil par la défaite de deux régimens des troupes de la Ligue.

HENRI IV. 1590.

L'un fut celui de Jean de Saulx vicomte de Tavanes, qui sur le bruit de la prise de Verneuil ayant quitté Roüen où il commandoit pour marcher de ce coté-là, fut taillé en piéces par le duc de Monpensier gouverneur de Normandie, qui lui enleva tous ses drapeaux. A peine put-il sauver cent hommes de tout son régiment. L'autre appartenoit à Ponsenac. Il avoit été recruté en partie depuis la bataille d'Ivry, & étoit en marche pour aller joindre le duc de Mayenne à Soissons, lorsqu'il fut de même presque entiérement passé au fil de l'épée proche de Compiégne par Charle d'Humiéres.

Le Roi reçut encore sur ces entrefaites la nouvelle de la victoire remportée dans le païs Messin par des Reaux. Les troupes du duc de Lorraine tenoient Felin assiégé fort étroitement, & s'en étoient rendus maîtres, les Royalistes n'ayant pû arriver assez-tôt pour le secourir. Du moins résolurent-ils de ne se point séparer sans être dédommagés de cette perte. Les Lorrains suivis de leur artillerie revenoient triomphans de leur expédition, lorsque les troupes du Roi les chargérent si à propos, qu'elles leur tuérent trois cens hommes de pied, & environ soixante chevaux; le reste trouva son salut dans la fuite. Les ennemis perdirent toute leur artillerie, leurs drapaux, & environ cinquante de leurs gens, qui furent faits prisonniers. Les principaux étoient les capitaines Artigoty & Gastine. Cette action se passa le 18. d'Avril.

On intercepta en même tems quelques lettres venant de Rome, & adressées au cardinal Gaëtano, qui firent beaucoup de plaisir au Roi. On y marquoit que le Pape avoit eu une grande contestation avec le comte d'Olivarez ambassadeur d'Espagne, qui vouloit que S. S. fit sortir de Rome le duc de Luxembourg, & excommuniât tous les Seigneurs & autres du parti du Roi, le menaçant qu'autrement (1) S. M. C. songeroit à faire élire un autre Pape; que Sixte avoit été si piqué de la hardiesse de ce Ministre, que sur le champ il avoit assemblé le Consistoire, où il

(1) Ce dessein fut effectivement proposé dans le Conseil de Philippe II. au sujet de la version Italienne de la Bible que le Pape avoit publiée. *Leti, Vie de Sixte V. L.* 10.

avoit

avoit mis en déliberation, s'il ne devoit pas chasser de Rome le comte d'Olivarez lui-même; & que peu s'en étoit fallu qu'il ne l'eût exécuté.

HENRI IV. 1590. Siége de Paris.

Cependant le Roi s'étoit saisi de tous les ponts de la riviére d'Yonne depuis Sens jusqu'à Montereau; & de tous ceux qui sont sur la Seine depuis Troyes. Après avoir encore fermé le passage de la Marne par la prise de Lagny, il se rendit à Chelles le 9. de Mai; & le lendemain s'étant avancé jusqu'à Paris, il fit attaquer le faubourg saint Martin, où il y eut une action très-chaude entre ses troupes & les Parisiens. De la Nouë emporté par l'ardeur du combat y courut risque de la vie, ayant eu un cheval de prix, dont le Roi lui avoit fait présent, tué sous lui, & ayant reçu un coup d'arquebuse dans la cuisse, dont il fut guéri peu de tems après. En même tems le Roi se rendit maître du pont de Charenton & de saint Maur, où il mit garnison; & ayant surpris par derriére celui qui commandoit à Charenton, il le fit pendre pour avoir osé tenir contre une armée Royale dans une place aussi foible que celle-là.

Le Roi avoit confié la garde de Charenton & de Conflans, village voisin, où la Marne se jette dans la Seine, à Anne d'Anglure de Givry, & lui avoit donné tout ce qui étoit nécessaire. Il avoit une garnison nombreuse composée de l'élite de tout ce qu'il y avoit de cavalerie & d'infanterie dans l'armée, fournie d'ailleurs d'artillerie, ensorte que ce petit corps ressembloit à une véritable armée. Son camp étoit fortifié comme celui du Roi, & il avoit outre cela fait jetter un pont sur la riviére pour assûrer la communication de ses quartiers. On l'accusa d'avoir été cause de ce que Paris tint si longtems. Ce jeune Seigneur également spirituel & galant, profitant de l'avantage du poste brillant qu'il occupoit, pour faire plaisir au cardinal Gaëtano, aux duchesses douairiéres de Nemours, de Monpensier, & de Guise, & aux autres Dames & Seigneurs qui étoient dans la Capitale, y laissoit entrer tous les jours à l'insçû du Roi des vivres & des rafraîchissemens, qui retardoient d'autant la misére où elle auroit été réduite sans ce secours. A son éxemple les autres Seigneurs de l'armée

HENRI IV. 1590.

voulants ſe montrer auſſi compatiſſants envers les aſſiégés, firent échoüer l'entrepriſe que le Roi avoit formée ſur cette ville. Le maréchal d'Aumont ſe chargea de la garde du pont de ſaint Cloud. Enſuite on commença par mettre le feu à tous les moulins à vent qui étoient autour de Paris ; & de Poutrincourt rendit le château de Beaumont ſur Oyſe. L'iſle Adam, & ſainte Honorine au confluent de l'Oyſe & de la Seine ſe ſoûmirent auſſi en même-tems ; & on s'aſſûra de tous ces poſtes par de bonnes garniſons.

Sur ces entrefaites le Roi qui s'étoit rendu à Goneſſe, fit un voyage à Giſors dans le Vexin François, parce qu'il ne comptoit pas trop ſur la fidélité de Flavancourt qui commandoit dans le château. Ainſi il lui ôta ce gouvernement, & le confia à Chriſtophle marquis d'Alégre. Enſuite il donna un détachement de cavalerie au comte de Saint-Paul, avec ordre d'arrêter les convois qui pourroient venir par-là de Normandie, & d'empêcher que ceux de Beauvais ne fiſſent paſſer par terre des vivres dans Paris. De-là ce Prince ſe rendit à Argenteuil, où il apprit la réduction de la Ferté Bernard. Cette ville une des plus riches du Maine appartenoit au duc de Mayenne ; & le comte de Briſſac en avoit donné le gouvernement à Dragues de Comnene ; mais les habitans en chaſſérent le gouverneur, ſe rendirent maîtres de la place, & ſe ſoûmirent au Roi.

Mort du cardinal de Bourbon.

Le jour même que le Roi arriva à Chelles, ce Prince reçut la nouvelle du décès du cardinal de Bourbon, mort de la pierre au château de Fontenay en Poitou, âgé de plus de ſoixante & ſix ans. Ce Prélat ſembla né pour devenir le joüet de la Maiſon la plus auguſte, & du plus floriſſant Royaume de toute la Chrétienté. Après avoir été longtems le miniſtre de l'ambition du duc de Guiſe, qui abuſa de ſon nom pour travailler à la ruine de la Maiſon de ce Cardinal, & de tout l'Etat ; après avoir ſervi de fantôme pour amuſer le peuple, dont l'eſprit de vertige s'étoit emparé, il fut lui-même l'artiſan de ſon malheur, en allumant dans le ſein de ſa patrie une guerre inteſtine, dont le feu penſa embraſer toute la France après la mort de l'un & de l'autre. Le cardinal de Bourbon fut dévot juſqu'à la ſuperſtition, du reſte libéral, volupteux, crédule

jusqu'à l'excès ; il crut pouvoir ajoûter foi aux prédictions des Astrologues, qu'il consulta souvent sur son sort, & qui par l'espérance qu'ils lui donnérent, de pouvoir un jour monter sur le trône, devinrent la cause de sa perte. Dès-lors il commença à se détacher insensiblement des Princes de sa Maison, à se dégoûter du présent auquel auparavant il étoit entiérement livré, pour porter ses regards sur un avenir flatteur, qui plus il lui paroissoit éloigné, plus il allumoit dans lui le feu d'une ambition secrete, qui se lassant enfin d'une trop longue retenuë, & franchissant les bornes, lui fit au préjudice de sa patrie & de ses proches suivre le duc de Guise au travers de tous les précipices par où il lui plut de le conduire. D'ailleurs ce vieillard, tout vieillard qu'il étoit, ne manquoit, ni de manége, ni de détours qui mirent souvent à bout le duc de Guise lui-même. Il avoit autrefois pensé à épouser Mademoiselle de Monpensier sœur de ce Duc ; & si lorsque les Ligueurs le reconnurent pour leur Roi, il eût été en liberté, on croit qu'il auroit éxécuté ce dessein dans la vuë de faire passer après lui la Couronne aux fréres de cette Duchesse ; ce qui ne lui auroit pas été difficile au cas qu'il fût mort sans laisser d'enfans.

Quique la mort du cardinal de Bourbon, à qui les Unis avoient donné le titre de Charle X. & au nom duquel on avoit battu monnoie dans les principales villes du Royaume, ne fît pas perdre cœur aux rebelles, parce qu'ils n'avoient jamais compté sur lui, & qu'ils se servoient seulement de son nom pour entretenir les troubles du Royaume ; cet accident ne laissa pas de les embarrasser. Dès-lors on commença à douter dans le parti, au nom & par l'autorité de qui devoient se rendre les Arrêts, les Edits, les Déclarations & Ordonnances ; & dès-lors les Espagnols, qui attendoient depuis longtems ce fatal moment, autorisés par la mort du Cardinal, qui laissoit le parti dans un interrégne, commencérent à faire joüer toutes sortes d'intrigues pour mettre le Clergé & les Ligueurs dans leurs intérêts. Depuis ce tems-là le plus grand embarras du duc de Mayenne fut de se conduire si habilement, que sans donner dans les piéges que les Espagnols lui tendoient à chaque instant, il

HENRI IV. 1590.

entretînt cependant Philippe dans les bonnes diſpoſitions où il étoit à ſon egard, afin d'en tirer les ſecours dont il avoit beſoin pour ſe ſoûtenir contre le Roi, & pour empêcher en même tems que la Couronne ne paſſât à un Prince étranger. L'unique moyen qu'il imagina pour ſortir de cet abîme, fut de hâter l'aſſemblée des Etats, où l'on devoit traiter de l'élection d'un Roi Catholique, & prendre des meſures pour aſſûrer la Religion & le repos de l'Etat. Il les avoit d'abord convoqués à Melun; il les transfera à Paris; & cependant il retint toûjours la même autorité & les mêmes titres qu'il avoit avant que le Cardinal eût été proclamé Roi ſous le nom de Charle X.

Ce Duc étoit alors en Flandre, où il avoit fait un voyage pour obtenir quelque ſecours du duc de Parme. Il ſçavoit que Philippe avoit inſtamment recommandé à ce Prince de ſecourir ſa ville de Paris, ajoûtant qu'il devoit profiter de cette occaſion, s'il vouloit lui faire oublier la perte de cette flote nombreuſe qu'il avoit miſe en mer il y avoit deux ans, & qui étoit deſtinée à conquerir l'Angleterre. Le Duc eut donc une entrevuë à Condé avec le duc de Parme, qui lui déclara qu'il avoit réſolu d'entrer lui-même en France à la tête d'une puiſſante armee. Cependant il lui donna toûjours d'avance une partie des troupes qu'il deſtinoit à cette expédition; ſçavoir le régiment Eſpagnol qui s'étoit ſoulevé depuis peu commandé par D. Antoine de Zuniga; un régiment Italien conduit par Camille Capizucchi; & trois cens hommes de Gendarmerie Flamande. A la tête de ces forces il rentra en Picardie. En même tems pour donner le change au Roi, & le détourner d'employer la force pour ſe rendre maître de Paris, ce qui lui eût été aiſé alors, il fit courir le bruit que le comte de Mansfeldt ſeulement entreroit en France; & que cependant le duc de Parme reſteroit dans les Païs-bas pour s'oppoſer aux entrepriſes du comte Maurice de Naſſau. Chemin faiſant le duc de Mayenne paſſa par Cambray, où il vit Balagny; & où après avoir levé tous les ombrages qu'il avoit conçus du duc de Parme, il obtint encore quelques ſecours.

A ſon retour le Duc penſa être ſurpris par le Roi. Ce Prince s'étoit mis en marche à la tête de douze cens

Gendarmes, de trois cens Reîtres, & d'environ cinq cens Arquebusiers à cheval; & ayant fait dix-huit lieuës en un jour, il s'étoit avancé jusqu'à Crécy dans le voisinage de Laon. Mais quelque diligence qu'il fît il ne put prévenir le Duc, qui ayant eu avis de son arrivée alla se réfugier à Laon, & se retrancha dans les fauxbourgs de cette ville. Le Roi l'y fit attaquer par le baron de Biron à la tête de cent chevaux; mais après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles les troupes du Roi en vinrent aux mains avec Carondelet Franc-Comtois, ce Prince voyant qu'il n'étoit pas possible d'attirer le Duc à une bataille; & ayant eu avis que le capitaine Saint-Paul escorté de huit cens chevaux conduisoit par Meaux un grand convoi à Paris, décampa aussitôt le 8. de Juin, & reprit la route de la Capitale.

HENRI IV. 1590.

Préparatifs des Parisiens pour soûtenir le siége.

Cependant les Parisiens n'oublioient rien pour se préparer à se bien défendre. Ils avoient alors à leur tête Charle de Savoie duc de Nemours frére de mére du duc de Mayenne. C'étoit un jeune Prince brave, actif, vigilant, qui par de belles qualités avoit mérité cette place que l'on avoit ôtée au duc d'Aumale qui s'étoit rendu suspect aux Princes même de sa Maison par son malheur ou sa lâcheté. Au reste comme le duc de Nemours, quoiqu'encore sans expérience, avoit naturellement assez d'esprit pour prévoir qu'il auroit moins à craindre du dehors, parce qu'il étoit bien persuadé que le Roi n'en viendroit jamais aux derniéres extrémités, que du dedans, où il n'étoit pas aisé de manier à son gré l'esprit d'un peuple indocile qui alloit éprouver par lui-même tous les malheurs de la guerre, il commença par engager les Prédicateurs à exhorter les habitans à la patience, & à les disposer à tout endurer pour la défense de la Religion.

Cas de conscience proposé à la Sorbonne par les Seize.

Dès le mois d'Avril le Parlement de Roüen avoit donné un Arrêt par lequel il ordonnoit à tous Gentilshommes ou autres portants les armes pour le service du Roi, de se retirer dans leurs maisons dans le terme de huit jours, avec promesse de ne plus servir dans cette guerre, ou d'aller joindre incessamment l'armée que commandoit le duc de Mayenne. Le Parlement de Paris avoit souvent réïteré des ordres semblables à peine de mort & de confiscation de biens contre

HENRI IV. 1590.

les contrevenans comme rebelles. Mais comme tous ces Arrêts faisoient peu d'effet pour contenir le peuple, non seulement de la Capitale, mais de toutes les villes du Royaume qui ne se gouvernoient guéres que par l'éxemple de Paris, les Seize présentérent même avant la mort du cardinal de Bourbon une requête à la Sorbonne au nom du Prévôt des Marchands, des Echevins, & de plusieurs des plus notables bourgeois de cette ville, par laquelle ils demandoient, si avenant la mort de leur bon roi Charle X. ou au cas que dans sa prison, où il étoit détenu injustement, il se démît de ses droits en faveur de Henri de Bourbon, le peuple François pouvoit ou devoit en conscience reconnoître pour Roi ledit Henri, ou tout autre Prince fauteur d'hérétiques, quand même il auroit obtenu l'absolution de son crime, & des censures qu'il avoit encouruës, eu égard au danger évident auquel on exposeroit par-là la Religion & le Royaume? Si on devoit regarder comme suspect d'hérésie, ou comme fauteur d'hérétiques quiconque s'employoit à ménager la paix avec ledit Henri, ou ne l'empêchoit pas quoiqu'il fût en état de le faire? Si cela étoit permis de droit divin, & si des Catholiques pouvoient sans péché & sans risquer leur salut tenir une telle conduite? Enfin si celui qui s'opposoit de toutes ses forces aux desseins & entreprises dudit Henri, méritoit devant Dieu, & si ceux qui lui résisteroient jusqu'à répandre leur sang, devoient être regardés comme de véritables martyrs?

Le 7. de Mai la Sorbonne assemblée en corps, après avoir à l'ordinaire imploré les lumiéres du Saint Esprit, répondit à ces trois chefs: Que de droit divin il étoit défendu aux Catholiques de reconnoître pour Roi un hérétique, ou fauteur d'hérétiques, ennemi declaré de l'Eglise, à plus forte raison un relaps séparé nommément par le Saint Siége de la Communion des fidéles: Que si quelqu'un de ce caractére obtenoit dans le for extérieur l'absolution de son crime, & des censures qu'il auroit encouruës, & que cependant il y eût à craindre que sa conversion ne fût pas sincére, ou un danger manifeste pour la Religion, il seroit dans le même cas, & devroit être exclus de la Couronne; & que ceux qui travailleroient à le faire reconnoître, ou

qui lui donneroient aide ou faveur, ou même qui ne l'empêcheroient pas de monter sur le trône, quoiqu'ils fussent en état & obligés de s'y opposer, devoient être regardés comme refractaires aux saints décrets, suspects d'herésie, & ennemis de la Religion & de l'Eglise; & que par conséquent on pouvoit, ou même que l'on devoit agir contre eux comme tels, de quelque rang & condition qu'ils fussent: Qu'ainsi comme Henri de Bourbon étoit notoirement hérétique & fauteur d'hérétiques, ennemi déclaré de l'Eglise, relaps, & excommunié nommément; comme d'ailleurs il étoit à craindre, au cas qu'il obtînt l'absolution de son péché, que sa conversion ne fût pas sincére, & ne tendît à la ruine de la Religion, les François étoient obligés d'empêcher qu'il ne montât sur le trône des Rois Très-Chrétiens, quand bien même il auroit obtenu l'absolution, ou que l'héritier légitime viendroit à mourir, ou à se démettre de ses droits en sa faveur: Qu'il leur étoit défendu de faire ni paix, ni tréve avec lui: Que ceux qui lui donnoient aide ou faveur étoient réfractaires aux saints décrets, suspects d'héréfie, & ennemis déclarés de l'Eglise; & qu'on devoit s'employer de toutes ses forces à les châtier & à les corriger, comme convaincus de ces crimes: Qu'au reste comme ceux qui favorisoient & soûtenoient ledit Henri dans ses prétentions à la Couronne, devoient être regardés comme des déserteurs de la foi, & vivoient continuellement dans un état de péché mortel, avec risque de leur salut, de même ceux qui s'opposoient à ses desseins pour la défense de la Religion, méritoient beaucoup devant Dieu & devant les hommes; & que de même que les premiers seroient éternellement punis pour avoir contribué à affermir le régne de l'ennemi du genre humain, de même aussi il n'y avoit point de doute, que si les derniers combattoient jusqu'à répandre leur sang pour la foi, ils ne dûssent en être éternellement récompensés, & que la Couronne du martyre ne leur fût preparée dans le Ciel.

On fit de cette décision un decret qui fut imprimé en Latin & en François, & envoyé au nom des bourgeois de Paris à toute les villes de l'Union, avec une préface dans

HENRI IV. 1590.

laquelle ils disoient de la Sorbonne : Que c'étoit à elle à décider entre la lépre & la lepre, & que ses résolutions avoient toujours été d'un si grand poids dans l'Eglise, que le Saint Siége n'avoit jamais manqué de les approuver, & de prononcer en conformité : Qu'ainsi comme eux-mêmes recevoient ce dernier decret qu'elle venoit de faire comme un oracle sorti de la bouche du Saint Esprit, & étoient résolus de s'y conformer jusqu'à la mort, ils les exhortoient aussi tous en général à les imiter, & à sacrifier plûtôt leurs biens & leur vie même, que de s'écarter de cette régle ; persuadés que par cette conduite ils s'assûreroient un bonheur durable dans l'Eternité.

Procession de la Ligue.

Après des décisions aussi sérieuses, la postérité aura peine à croire, & je ne puis rapporter sans rire ce qu'ils imaginérent & exécutérent pour animer encore ce peuple insensé. En présence du cardinal Gaëtano, & de tant de Prélats qui l'avoient suivi d'Italie, de François Panigarola évêque d'Ast, & du Jésuite Robert Bellarmin, qui semblérent donner leur approbation, ils firent par les ruës les plus fréquentées de Paris une procession d'un goût tout nouveau, & telle qu'on n'en avoit jamais vû de semblable. A la tête Guillaume Rose évêque de Senlis, & le Prieur des Chartreux, tous deux tenants chacun d'une main un Crucifix, & de l'autre une halebarde, ouvroient la marche, comme premiers & principaux acteurs de cette comédie, & souffroient agréablement qu'on les appellât les braves Machabées. Après eux venoient de suite les Peres Capucins, Feuillans, Minimes, Cordeliers, Jacobins & Carmes, tous ayant leurs robes retroussées, & le capuchon abatu, le casque en tête, & la cuirasse sur le dos. Les anciens marchoient les premiers avec un air menaçant, des yeux enflammés, grinçant des dents, & contrefaisant, autant qu'il étoit en eux, par tous leurs gestes & leurs attitudes, une mine fiére & guerriére. Après eux suivoient les jeunes Moines dans le même équipage, & armés d'arquebuses, qu'ils avoient l'adresse de décharger souvent dans la tête de ceux qui étoient accourus à ce spectacle. C'est ce qui arriva à (1) un

(1) Le Grain, qui pouvoit avoir vû la chose, parle de deux valets du Légat maltraités en cette occasion. *Dec. de Henri le Gr. L. 5.*

des

des domeſtiques du Légat, qui regardant paſſer cette proceſſion fut tué par un de ces nouveaux arquebuſiers. Il n'étoit pas poſſible qu'un tel accident ne causât une grande rumeur ; mais elle fut appaiſée auſſitôt après par un bruit qui ſe répandit parmi le peuple, que cet homme ayant été tué dans une ſi ſainte action, ſon ame s'étoit envolée droit au Ciel parmi les Confeſſeurs ; & qu'il falloit le croire, parce que Monſeigneur le Légat, qui ſçavoit bien ce qui en étoit, l'aſſûroit ainſi. C'étoit ſur-tout un plaiſir de voir un jeune Feuillant boiteux, nommé le P. Bernard, ou le petit Feuillant, qui avoit été prédicateur de Henri III. & que ſes Sermons avoient rendu fameux dans Paris, joüer d'un Eſpadon, toûjours en mouvement, tantôt à la tête, tantôt à la queuë de cette nouvelle milice, avec tant d'activité, que ſon boitement ordinaire devenoit à peine ſenſible. Ils mêloient tout cela de chants, diſant qu'ils repréſentoient ainſi la face de l'Egliſe militante. Ils répetoient ſur-tout de tems en tems ces paroles de Job, que la vie de l'homme eſt un combat perpetuel, dont ils ſeroient, diſoient-ils, récompenſés un jour dans l'Egliſe triomphante, qui eſt au Ciel. Cette farce n'eut guéres l'approbation que de ceux qui en étoient les auteurs. La plûpart la regardérent avec étonnement ; mais les gens ſages ne purent voir ſans indignation qu'on ſe jouât ainſi par cette cérémonie ridicule, de la patience de tant de malheureux qu'on expoſoit ſans néceſſité, ſous un faux prétexte de Religion, à tous les maux dont ce ſiége fut ſuivi (1).

HENRI IV. 1590.

Après avoir ainſi prévenu l'eſprit du peuple, le duc de Nemours ne négligea pas les ſecours véritables & eſſentiels. Il fit venir dans Paris Louis de l'Hôpital ſieur de Vitry qui, comme je l'ai rapporté, avoit quitté le parti du Roi après la mort de Henri III. avec ſa Compagnie de cent cinquante chevaux, à qui on donna des appointemens conſidérables. D. Bernardin de Mendoza ambaſſadeur du roi d'Eſpagne s'y rendit auſſi ſur la fin de Mai. On rappella quinze cens Lanſquenets commandés par le comte de Collalte,

(1) Que l'Auteur du Journal du Roi Henri III. s'écrieroit bien à la fin de cette narration : Belle occupation & amuſement de gens, qui n'ont que faire, & ouvrage de Moines !

HENRI IV. 1590.

qu'on avoit répandus auparavant dans les différentes garnisons des places voisines de la Capitale. Ensuite le jour même de l'Ascension on fit une procession générale des plus magnifiques, où furent portées toutes les Reliques & toutes les Chasses de Paris. Là on ne vit plus de Moines armés d'une façon ridicule; c'étoient le duc de Nemours lui-même, & le chevalier d'Aumale colonel de l'Infanterie, qui y assistérent avec tous les Seigneurs & Officiers qui étoient dans la ville, & qui arrivés à la Cathédrale jurérent sur les Saints Evangiles de vivre & de mourir pour la défense de la Religion, & de défendre la ville contre tous les efforts du roi de Navarre. Tous les Officiers & les Magistrats firent après eux le même serment. Après cela pour les rassûrer on fit la lecture des lettres que le duc de Mayenne écrivoit de Perone, par lesquelles il leur promettoit d'aller incessamment à leur secours. Ensuite par le dénombrement qui fut fait de ceux qui étoient dans Paris, & des provisions qu'on avoit, il se trouva deux cens mille ames, & du bled pour les nourrir pendant un mois. On y trouva aussi quinze cens muids d'avoine qu'on mit en reserve pour la nécessité. En même tems on ordonna par le conseil d'Antoine l'Ami marchand, un des plus zélés pour l'Union, qu'on choisiroit dans chaque quartier un boulanger à qui on délivreroit du bled à raison de quatre écus le septier, qui fait la douziéme partie du muid, à condition qu'il seroit obligé de donner du pain au peuple à six blancs la livre. Telles furent les mesures que l'on prit alors pour ne point manquer de vivres. Mais comme d'ailleurs il n'y avoit point d'argent, on commença à murmurer & à se plaindre de ce que les sommes immenses qu'on avoit tirées de tous côtés de la vente des biens de ceux qui avoient abandonné la ville, & d'ailleurs, n'avoient été qu'au profit de quelques particuliers qui en avoient disposé à leur fantaisie, & s'en étoient accommodés. Ainsi pour étouffer d'abord ces commencemens de sédition, le cardinal de Gondy Evêque de Paris ordonna que toutes les Eglises & Paroisses de la ville donneroient tous les ornemens d'or & d'argent qu'elles avoient pour être fondus, promettant qu'on leur

en payeroit le prix aussitôt après la levée du siége. Outre cela le Légat fit des aumônes de l'argent qu'il avoit enfin tiré du Pape, quoiqu'avec peine. Enfin l'ambassadeur d'Espagne promit de donner tous les jours aux pauvres pour six vingt écus d'or de pain.

HENRI IV. 1590.

Fin du quatre-vingt dix-huitéme Livre.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT DIX-NEUVIEME.

HENRI IV. 1590.

Prise de Meun & de Châteaudun par les Ligueurs.

TAndis que l'armée du Roi étoit occupée à continuer le blocus de Paris, George Babou de la Bourdaisiére crut pouvoir profiter de cette occasion pour faire quelque entreprise. Dans cette vûë il sortit d'Orleans à la tête d'un corps de troupes; & suivi de quelques piéces de canon, il alla investir Meun, château situé sur la Loire appartenant à l'évêque d'Orleans. Ce poste n'étoit défendu que par une garnison très-foible, aussi ne fit-il pas de résistance; après quelques volées de canon, Palluau de Villeneuve qui y commandoit rendit la place aux ennemis. De là les Ligueurs marchérent contre Châteaudun, ville riche appartenante à la maison de Longueville; mais peu fortifiée, & environnée de fauxbourgs qui valent mieux que la ville même. Aussi dès que les ennemis s'en furent rendus maîtres, les habitans qui y avoient toutes leurs richesses ne songérent plus à tenir, & se rendirent.

La perte de cette place n'inquiéta pas fort le Roi, elle

HENRI IV. 1590.

étoit aisée à réparer. Cependant comme son armée campée autour de Paris avoit sur-tout besoin de vivres pour continuer un si long siége, & qu'il les tiroit principalement de la Beausse & des environs, il comprit qu'il seroit aisé aux ennemis maîtres de Châteaudun d'arrêter les convois qui lui venoient de ce côté-là. Ainsi il détacha sur le champ le maréchal d'Aumont pour aller reprendre ce poste. Ce Général fut joint par le prince de Conti, qui dans l'absence du Roi commandoit dans la Touraine, dans le Maine, & dans le Poitou. On emporta les fauxbourgs d'emblée, & aussitôt après, la ville se rendit à discrétion; mais soit que ce fût un effet du hasard, ou du dépit qu'eurent les ennemis de ne pouvoir conserver ce poste, le feu sur ces entrefaites prit aux fauxbourgs & les réduisit en cendres. Les habitans y firent une perte considérable, & qui fut estimée cent mille écus; aussi le Maréchal crut-il devoir les venger, & en revanche il fit pendre une partie de la garnison.

Continuation du siége de Paris.

Quelque tems auparavant les Parisiens, sous prétexte de vouloir entrer tout de bon en accommodement avec le Roi, firent demander un saufconduit à ce Prince pour envoyer des Députés au duc de Mayenne; afin de lui déclarer, disoient-ils, que s'il ne concluoit incessamment une paix générale, ils étoient résolus de pourvoir à leurs intérêts particuliers. Ceux qu'on avoit nommés pour cette députation étoient l'archevêque de Lyon, de Vitry, deux Conseillers au Parlement, & Brigard Procureur de la ville. Le Roi qui ne souhaitoit rien tant que la paix s'étoit d'abord prêté à leurs intentions; mais ayant depuis intercepté des lettres par lesquelles il connut que leur but étoit tout différent de ce qu'ils vouloient lui faire entendre; qu'au contraire ces Députés étoient chargés d'assûrer le duc de Mayenne que les Parisiens étoient resolus de tenir jusqu'à la derniére extrémité, pourvû qu'il les assûrât de leur amener du secours; & qu'ils devoient traiter avec lui & avec les autres chefs des troupes de la Ligue, des moyens de faire lever le siége; Sa Majesté retira les saufconduits qu'elle leur avoit accordés, & les convainquit par ces lettres là du peu de sincérité dont ils usoient avec lui. Ensuite il leur écrivit le 15. de Juin d'Aubervilliers où il avoit pris son quartier à son retour de Picardie.

HENRI IV. 1590.

pour leur rendre compte des raiſons qui l'avoient porté à retirer la parole qu'il avoit donnée à leurs Députés. Puis il les exhortoit à penſer de bonne heure à leurs véritables intérêts ; à ne pas prêter plus longtems l'oreille aux pernicieux conſeils de quelques particuliers qui n'avoient d'autre but que de profiter de leur déſeſpoir & de leur témérité ; & à avoir plûtôt recours à ſa clémence, que de s'expoſer à devenir la victime de l'ambition & de l'aveuglement d'autrui ; ajoûtant qu'il n'y avoit encore rien de gâté de part ni d'autre : Que comme il étoit encore diſpoſé à leur pardonner, ils étoient de leur côté en état de mériter ſes bonnes graces en ſe ſoûmettant : Qu'ainſi il leur conſeilloit de ne pas attendre la derniére extrémité ; de peur que leur retour vers lui ne devînt alors inutile ; & que le mépris qu'ils feroient de ſes graces ne changeât la bonne volonté qu'il avoit pour eux en une juſte indignation.

Ces lettres ne furent point lûës ; ou ſi elles le furent, les Ligueurs prirent ces avis en mauvaiſe part ; en ſorte qu'ils ne produiſirent aucun effet ſur ces eſprits obſtinés dans leur révolte. Au contraire pour faire parade de leur fermeté, ils eurent la ſotte vanité de faire donner le même jour par le Parlement un Arrêt qui défendoit ſous peine de la vie à qui que ce fût, d'être aſſez hardi pour propoſer aucun accommodement avec Henri de Bourbon ; enjoignant de plus à toutes ſortes de perſonnes d'obéïr ſans replique aux ordres du duc de Nemours gouverneur de la ville de Paris, & Commandant général des troupes de cette Capitale.

Tout le mois de Juin ſe paſſa en eſcarmouches. Le Roi fit dreſſer d'abord une batterie à Montfaucon ; enſuite elle fut tranſportée à Monmartre, d'où elle commença à foudroyer Paris. Le 12. il y eut une action très-vive de part & d'autre ; & trois jours après, de Vitry fit une ſortie qui donna occaſion à une rencontre très-chaude entre lui & Givry. Tous deux étoient parents fort proches, & d'ailleurs très-grands amis. Auſſi commencérent-ils d'abord par s'embraſſer ; après quoi ils parurent pendant quelque tems s'entretenir de fort bonne amitié, lorſque tout d'un coup on les vit ſe ſéparer & mettre l'épée à la main. Le différend commença par quelques injures que ſe dirent leurs ſoldats, &

dégénéra en un combat très-ſanglant. Pluſieurs de ceux qui étoient à la ſuite de Givry y furent dangereuſement bleſſés. On y perdit entr'autres le jeune Sarret, qui peu de tems après mourut des bleſſures qu'il avoit reçûës dans cette rencontre. Le capitaine Saint-Paul ayant quitté l'armée du duc de Mayenne ſe rendit à Meaux ; de là côtoyant toûjours la Marne afin d'eſcorter le convoi qu'il conduiſoit, il ſurprit, en paſſant la forêt de Livry, un bateau qu'il rencontra ſur la riviére ; & malgré la vigilance des troupes du Roi, arriva enfin heureuſement à Paris, où cet homme vain entra comme en triomphe, fier du ſecours qu'il amenoit aux Pariſiens, & dont, à ſon gré, ils ne pouvoient lui marquer aſſez de reconnoiſſance.

Au mois de Juillet ſuivant les aſſiégés firent une ſortie où fut pris Charle de Coligny d'Andelot frére de Châtillon. On ne peut exprimer avec quelle joye il fut reçu des Pariſiens, qui mirent tout en œuvre pour le gagner par leurs careſſes. Châtillon qui étoit alors dans l'armée du Roi fit à ſon frére les reproches les plus amers, de ce qu'il abandonnoit la défenſe de ſon Prince pour embraſſer le parti des ennemis mortels de leur maiſon, & de ces Pariſiens qu'on avoit vûs traîner ignominieuſement par les ruës le corps de leur pére, après avoir ſouffert qu'on l'aſſaſſinât par la plus inſigne de toutes les trahiſons. Les reproches furent inutiles ; d'Andelot ſe laiſſa aveugler par l'eſpérance des honneurs qu'il crut trouver parmi les factieux ; il ſigna l'Union, & ſe mit au ſervice du duc de Nemours.

Priſe de S. Denis & de Dammartin.

Cependant toutes les avenuës de Paris & les paſſages des riviéres étoient tellement bouchés, qu'il n'entroit aucunes proviſions dans cette ville. Il ne reſtoit plus au Roi que de ſe rendre maître du château de Vincennes, poſte très-fort à une lieuë de la Capitale ; de Dammartin bourg fort riche & abondant, fortifié d'un château bâti à l'antique, ſitué dans l'Iſle de France à ſept lieuës de Paris, & appartenant à la maiſon de Monmorency ; & de S. Denis qui étoient encore aux Ligueurs. Ce Prince fit attaquer en même tems ces trois places. Il chargea Charle Robert de la Marck comte de Maulevrier de la conduite du ſiége de Dammartin. Pour lui, il alla en perſonne faire celui de S. Denis ; & il ſerra la

HENRI IV. 1590.

place de si près qu'il l'eut bientôt réduite aux derniéres extrémités. La disette y étoit très-grande ; & il y avoit peu d'apparence que les assiégés pussent être secourus par les Parisiens, qui depuis quelque tems ne vivoient plus eux-mêmes que de pain d'avoine ; lorsque quelques cavaliers sortis de Paris se glissant le long des bleds qui étoient déja fort hauts, trompérent la vigilance des sentinelles, & entrérent dans la ville avec quelques pains qu'ils portoient. Ce fut inutilement qu'on voulut les poursuivre ; de Brigneux Mestre de camp d'un régiment reçut en cette occasion un coup de fauconneau dans la cuisse, & mourut ensuite de cette blessure fort regretté de toute l'armée. Cependant les assiégés voyant par la petite quantité & la qualité du pain qu'on leur porta, l'extrémité où les Parisiens étoient eux-mêmes réduits, n'attendirent pas plus longtems à prendre leur parti. Ainsi le 5. de Juillet ils convinrent de se rendre, au cas que dans trois jours on ne fît pas entrer des vivres & des troupes dans la place. Dans tout cet intervalle le Roi fit faire une garde fort exacte, & passa lui-même la nuit à cheval. Enfin le quatriéme jour la ville se rendit, & il s'y trouva sept cens hommes de garnison commandés par les capitaines Picard de Vaudargent, du Bourg & la Chanterie, qui suivant les articles de la capitulation, sortirent de la place suivis d'une coulevrine bâtarde, & furent conduits en lieu de sûreté. Dammartin se rendit aussi quelque tems après, & le Roi y ayant fait entrer des troupes, en donna le commandement à un Gentilhomme du voisinage nommé le Boutheiller de Vigneul. A l'égard du château de Vincennes, les Royalistes n'en vinrent pas si aisément à bout. Ils firent plusieurs tentatives pour le surprendre ; mais celui qui y commandoit, aussi rusé qu'eux, rendit tous leurs efforts inutiles ; & les Ligueurs restérent en possession de ce poste jusqu'à la réduction de Paris.

Retour du chancelier de Cheverni à la Cour.

Ce fut dans ce même tems que le Roi envoya au chancelier de Cheverni Jacque Auguste de Thou son beaufrére, avec des lettres très-gracieuses par lesquelles ce Prince le prioit de venir reprendre sa place à la Cour. Depuis que ce Ministre avoit été exilé par le feu Roi, il étoit toûjours resté dans son château d'Eclimont au païs Chartrain, vivant fort bien

bien avec les habitans de Chartres ses voisins, & ménageant cependant sous main, autant qu'il étoit en lui, les intérêts du Roi. Après la mort de Henri III. soit que François de Montholon eût remis les Sceaux, ou qu'on les lui eût ôtés, Henri IV. les avoit donnés d'abord au cardinal de Vendôme ; ensuite comme ce Prélat étoit resté à Tours, & se trouvoit trop éloigné de la Cour, le Roi qui vouloit avoir les Sceaux auprès de lui les lui avoit envoyé redemander, sans néanmoins en donner la commission à personne en particulier ; en sorte que depuis ce tems-là ils étoient restés à la garde de Martin Ruzé Sécrétaire d'Etat. Or il arrivoit que le maréchal de Biron qui commandoit les armées dans l'absence du Roi, & François d'O Surintendant des finances, qui ne s'accordoient pas trop bien ensemble, avoient souvent de la dispute dans le Conseil, lorsqu'il falloit sceller les expéditions. D'ailleurs comme ils n'étoient au fait ni des Ordonnances ni du droit ancien ou François, ce qui cependant est absolument nécessaire dans celui qui tient les Sceaux, cette ignorance causoit beaucoup de dérangement dans les affaires au préjudice de l'autorité du Roi. Ainsi d'O proposa de rappeller le Chancelier, & son avis fut suivi. Aussitôt ce Ministre obéït, & arriva à Aubervilliers la veille de la réduction de S. Denis. Il y fut très-bien reçû du Roi qui lui fit mille caresses. Le maréchal de Biron lui-même ravi de voir que l'arrivée de Cheverni alloit mettre fin aux contestations ennuyeuses qui naissoient tous les jours entre lui & le Surintendant, fit paroître beaucoup de joye de son retour.

Le Roi avoit alors dans son armée dix mille hommes de pied & trois mille chevaux. Mais elle devint bientôt plus nombreuse par les secours qui lui arrivérent de toutes parts à la nouvelle de la fameuse victoire qu'il venoit de remporter sur ses ennemis. Le premier qui le joignit fut le prince de Conti, qui après avoir repris Châteaudun lui amena quelques troupes du Poitou, de l'Anjou, du Maine, & de la Touraine. Il fut suivi de Louis de Gonzague duc de Nevers, qui après avoir longtems balancé à se déclarer, voyant que le cardinal Gaëtano (1) avoit embrassé ouvertement le parti

(1) Les Historiens varient extrêmement sur ce nom. On trouve *Gaëtan*, *Gaëtano*, *Caëtan*, ou *Cajetan*. L'*Ind. Thuan.* dit *Gaëtano*. Nous le suivons.

HENRI IV. 1590.

de la Ligue, & qu'il n'y avoit plus d'espérance de réünir les esprits, avoit enfin été déterminé par le succès de la bataille d'Ivry. Il députa d'abord au Roi Mario de Bîrague pour justifier sa conduite passée, & se rendit ensuite lui-même auprès de ce Prince à la tête d'une troupe de Noblesse fort leste. Enfin Henri de la Tour vicomte de Turenne qu'on attendoit depuis si longtems, arriva de Guienne suivi de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied tous en bon ordre. Ce Seigneur relevoit à peine d'une maladie dangereuse qu'on avoit cruë longtems mortelle, & étoit encore obligé de se faire porter en litiére. On reçut aussi sur ces entrefaites la nouvelle de la défaite du duc d'Aumale par Charle d'Humiéres qui l'avoit battu à platte coûture. Il étoit beaucoup inférieur en forces au Duc; mais lorsqu'il s'agissoit de combattre des ennemis si souvent vaincus, il n'y avoit rien qui pût résister à la fortune victorieuse des troupes du Roi, & à la valeur d'Humiéres.

Entreprise des Ligueurs sur la ville de Senlis.

Ce fut encore dans le même tems qu'on eut avis d'une entreprise que les Ligueurs avoient faite pour surprendre Senlis, & qui ne réüssit pas mieux. C'étoit Dezonville frére de Vieuxpont de Saintine, qui avoit conduit toute cette intrigue. Ayant été pris par les troupes du Roi quelque tems auparavant & envoyé prisonnier à Senlis, pendant le long séjour qu'il y fit il avoit proposé à quelques Ecclésiastiques, gens la plûpart oisifs qui fourmillent dans cette petite ville, de livrer cette place au parti; & il etoit convenu avec eux des moyens d'en venir à bout. Cependant depuis que les habitans avoient sécoüé le joug de la Ligue, ils étoient extrêmement sur leurs gardes. Il y avoit outre cela dans Senlis plusieurs personnes des meilleures familles de Paris, qui fuyant la persécution avoient abandonné leurs maisons, emportant avec elles ce qu'elles avoient d'effets les plus précieux, pour venir chercher un asyle dans cette ville qu'elles regardoient comme une retraite assûrée. Ceux-là avoient encore tout à craindre des Ligueurs; aussi n'étoient-ils pas moins ardens que les bourgeois mêmes à observer toutes les démarches du Clergé & de quelques autres fainéans de la lie du peuple, qui leur paroissoient autant de personnes suspectes. La conjuration fut découverte par un Brasseur qui

travailloit pour les Cordeliers. Un jour qu'il s'entretenoit avec quelques-uns de ces Religieux qui buvoient tandis qu'il travailloit auprès du feu, le vin leur monta si bien à la tête, qu'ils dirent en sa présence que dans peu ils sçauroient bien reprendre leur premiére autorité dans la ville, sécoüer le joug des hérétiques, & se venger des Politiques qui la pervertissoient : Que si le projet réüssissoit, on n'épargneroit aucun des Parisiens, & de ceux des bourgeois qui avoient engagé les autres à abandonner le parti de l'Union ; & qu'on étoit bien résolu de n'en pas laisser un en vie. Quoique cet artisan frémît d'abord d'horreur en entendant parler d'une si cruelle boucherie, il se retint & continua la conversation, afin de sçavoir quel jour devoit se faire cette terrible exécution. Ensuite lorsqu'il en fut instruit, il alla découvrir tout le mystére à Monmorency de Thoré, l'avertissant de doubler les gardes cette nuit-là, qui étoit celle du 3. au 4. de Juillet, & de veiller à la sûreté de la ville, sans cependant lui déclarer le nom des complices qu'il feignit d'ignorer, afin de ne pas exposer des gens avec qui il vivoit d'ailleurs en bonne amitié.

HENRI IV. 1590.

Chrétien de Savigny de Rosne étoit à la tête de cette entreprise ; voici comme elle fut conduite. D'abord douze soldats braves gens & hommes de main entrérent dans la ville déguisés en païsans chargés de hottes, comme s'ils eussent porté des cerises, des pois, des fêves, ou des légumes au marché. Ensuite ils se répandirent dans différentes auberges, d'où ils se réünirent à la maison d'un Chanoine de S. Rieulle nommé Guillot, située vis-à vis du rempart où étoit le rendez-vous, & où quelques Eccclésiastiques & quelques Moines avoient déja apporté à la faveur de leurs habits, des armes que ces soldats avoient laissées dans un bois voisin hors de la ville. De ce côté-là le rempart étoit très-bas & fort étroit, le fossé peu profond & en pente ; en sorte qu'il n'étoit pas difficile d'entrer par là dans la place. Au jour marqué de Rosne s'avança à la tête de huit cens hommes. Ensuite étant descendu dans le fossé à la faveur d'une nuit fort noire, il fit appliquer les échelles ; & ceux qui étoient destinés à cette premiére attaque commencérent à monter. Déja ils étoient au haut du mur, lorsqu'arriva Louis de

HENRI IV. 1590.

Monmorency de Boutteville commandant pour Thoré, qui l'avoit averti du danger dont la ville étoit menacée. Peu de tems après il fut suivi de la Porte son Lieutenant. Boutteville qui à force de recevoir de semblables avis, commençoit à n'en plus tenir compte, étoit venu seul, & n'avoit pour toutes armes que son épée. Il s'adressa d'abord à la sentinelle, à qui il demanda si elle n'avoit point entendu de bruit dans le fossé, & qui lui répondit hardiment que non. Cette réponse ne servit qu'à le rendre plus attentif & plus circonspect; il prêta l'oreille; & entendant ceux des ennemis qui étoient au haut de l'échelle parler bas, comme s'ils se fussent adressés à leurs camarades; il leur répondit de même à voix basse, comme s'il eût été du complot. Cependant cet accident auquel il ne s'étoit point attendu l'embarrassoit d'autant plus, qu'il croyoit n'avoir pas moins à craindre de la sentinelle, que des ennemis mêmes. Mais comme il avoit naturellement beaucoup de présence d'esprit, il ne perdit point la tête en cette occasion; au contraire voyant un soldat accrocher un creneau avec une main de fer, il courut de ce côté-là, & fit un si grand effort qu'il abattit le creneau, renversant en même tems dans le fossé, & les échelles, & ceux des ennemis qui étoient dessus. Pendant ce tems-là les soldats qui étoient dans la maison voisine ne firent aucun mouvement, quelques instances que fît le chanoine Guillot pour les engager à attaquer le rempart, jusqu'à leur reprocher leur lâcheté. Leur inaction sauva la ville; & bien des gens étoient persuadés que s'ils eussent crû leur hôte, l'entreprise auroit réüssi.

Le bruit des échelles brisées, & des soldats renversés ayant éveillé la garde, elle se mit aussitôt sous les armes. En même tems les habitans se levant au son du tocsin accoururent avec des flambeaux, & prêts à repousser les ennemis s'il y en avoit. Boutteville appuyé de ce renfort, qui auparavant se voyant sans armes appréhendoit quelque trahison parcourut tranquillement le rempart. Il remarqua dans sa visite que les ennemis avoient aussi planté leurs échelles du côté du rempart où on avoit fait bréche du tems du siége; mais qu'ayant compris par le fracas qu'ils entendirent que leurs camarades étoient découverts, ils

avoient abandonnés leur entreprise & pris la fuite. Le reste de la nuit se passa entre la crainte & la joye de se voir délivrés de ce danger, & à faire la recherche de ceux qu'on soupçonnoit d'être complices de cette conjuration. Au point du jour on trouva dans le fossé un soldat ayant la jambe cassée que ses camarades avoient abandonné. De-là il fut porté dans la ville ; & sur l'espérance qu'on lui donna de lui accorder la vie, il découvrit tout le secret & tous les complices de cette conspiration. Ce fut sur sa déposition qu'on arrêta les douze soldats cachés dans la maison du chanoine Guillot, à la tête desquels étoit le capitaine Gratian ; & ceux-ci ayant été mis à la question découvrirent tous les autres complices qui étoient dans la ville. On arrêta aussitôt vingt-sept tant Moines qu'autres Ecclésiastiques, qui tous ayant été interrogés, & convaincus d'avoir trempé dans ce complot furent pendus sur le champ avec les douze soldats dans le même habit qu'ils portoient lorsqu'ils avoient été arrêtés, sans égard, ni pour leur caractére, ni pour leurs priviléges, comme traîtres pris en flagrant délit. Il se trouva parmi eux quelques jeunes gens qui reconnoissant en ce moment la faute qu'ils avoient faite, avoüerent d'eux-mêmes que pour les engager dans cette conspiration de Rosne leur avoit promis la jouissance des plus belles femmes & filles de la ville, sur-tout de celles qui appartenoient aux éxilés ; & qu'on en avoit même déja fait le partage, afin que chacun sçût à quoi s'en tenir.

Entrevuë du Légat & du marquis de Pisany.

Le mauvais succès de cette entreprise étonna les Parisiens. La famine étoit dans la ville ; on n'y voyoit plus ni chevaux, ni ânes, ni chiens, ni chats, ni rats ; les habitans résolus de tenir jusqu'à la derniére extrémité avoient consumé toutes leurs provisions ; il ne leur restoit pas même dans cette affreuse nécessité le pouvoir de se nourrir des choses que la nature a en horreur. Ainsi pour gagner du tems jusqu'à l'arrivée du duc de Mayenne, qui leur promettoit de jour en jour de venir à leur secours, ils engagérent le cardinal Gaëtano à demander une entrevuë avec le Marquis de Pisany, qui avoit été autrefois ambassadeur du Roi à Rome. On prit pour cela ses sûretés de part & d'autre ; après quoi le Légat s'étant transporté avec l'évêque de Paris à

HENRI IV. 1590.

l'hôtel de Gondy au faubourg ſaint Germain, le marquis de Piſany s'y rendit auſſi avec l'agrément du Roi. Là ils eurent un entretien fort vague ſur le danger que couroient également l'Etat & la Religion qu'il n'étoit pas poſſible de conſerver ſi l'Etat venoit à ſe perdre. Mais comme le Cardinal demandoit qu'on remît au Pape la déciſion de ce différend, & qu'en attendant que S. S. en eût ordonné, le Roi levât le ſiége, & que les hoſtilités ceſſaſſent de part & d'autre; le Marquis prétendant au contraire qu'il y auroit de l'imprudence au Roi de mettre les armes bas avant que les Pariſiens ſe fuſſent ſoumis à ſon obéïſſance, on ſe ſépara, ſans avoir pû convenir de rien. Les aſſiégés tentérent encore deux fois la même voye; mais elle ne leur réüſſit pas mieux. Dans le même tems Villeroi ſous prétexte de demander un ſauf-conduit pour ſortir du Royaume, fit auſſi ſonder les intentions du Roi par Meri de Barbeziéres de Chemerauld qui étoit alors au camp.

Priſe des fauxbourgs de Paris.

D'un autre côté ce Prince qui ſçavoit que Paris étoit réduit à la derniére miſére, réſolut de le ſerrer encore de plus près, & de ſe rendre maître des fauxbourgs. Dans cette vuë il commanda le baron de Biron & Guillaume de Haultemer de Fervaques pour attaquer, l'un le faubourg ſaint Martin, à la tête des régimens de Jean de la Garde, & de Jean de Bodean de Parabere; & l'autre celui de Saint-Denys, avec les régimens de Vigneles, & de la Motte-Tibergeau. François d'Eſpinay de Saint-Luc ſuivi du régiment de Mageſieu eut ordre de ſe ſaiſir de la porte Monmartre; & le maréchal de Biron ſe chargea d'attaquer le faubourg ſaint Honoré avec le régiment des Gardes Françoiſes, & un autre régiment Suiſſe. Le maréchal d'Aumont & Jean de Beaumanoir de Lavardin Maréchal de Camp, furent détachés pour paſſer la Seine, & ſe rendre maîtres du faubourg ſaint Germain; & s'avancer enſuite juſqu'aux portes de Buſſy & de Neſle. Enfin Châtillon qui depuis peu étoit arrivé de Languedoc à la tête de quinze cens hommes de pied, & de quatre cens chevaux, fut chargé d'agir du côté des fauxbourgs ſaint Michel, ſaint Jacque, ſaint Marceau, & ſaint Victor.

Ce fut au milieu de la nuit du (1) 25. de Juillet, que l'action commença à la vûë du Roi qui s'étoit posté à Mont martre pour être témoin de ce spectacle. Toutes les troupes commandées pour l'attaque donnérent à peu près en même tems & emportérent les fauxbourgs presque sans résistance. Les assiégés parurent sur le rempart & firent de là un assez grand feu de leur mousqueterie; mais il ne fut pas capable d'arrêter l'effort des assaillans. Le lendemain le maréchal de Biron fit pointer deux piéces de canon contre la porte S. Honoré, dont il ruina toutes les défenses. Quoique le Roi fût maître du faubourg S. Germain, l'Abbaye tenoit encore. Le capitaine Antonio de Modéne s'y étoit jetté avec cinquante soldats, & il s'y défendit pendant deux jours, ne vivant que d'herbes & de racines; jusqu'à ce que le Roi s'y étant présenté en personne, il lui remit ce poste. On apprit enfin au camp du Roi des nouvelles certaines de l'arrivée du duc de Mayenne; car on ne sçavoit encore si le prince de Parme entreroit en France en personne, ou s'il donneroit la conduite des troupes Espagnoles destinées à secourir Paris, au comte Charle de Mansfeldt. Sur cet avis le Roi qui se voyoit une armée nombreuse & florissante, avoit d'abord résolu d'en laisser une partie au siége, & d'aller lui-même avec le reste présenter la bataille à l'ennemi; & la sécurité étoit si grande dans le camp, qu'il sembloit qu'on fût déja maître de Paris. Soit pour se faire de fête; soit pour détourner le Roi d'attaquer la ville, les flatteurs n'apportoient à ce Prince que des nouvelles favorables; déja le prince de Parme étoit à Meaux avec son armée, & le Roi n'avoit eu aucun avis certain de sa marche; cependant on ne fit aucune entreprise contre Paris prêt à se rendre, si les assiégeans se fussent mis seulement en devoir d'y donner l'assaut.

Extrémité des Parisiens.

En effet la consternation étoit extrême dans cette Capitale; & la disette avoit tellement affoibli, non seulement les habitans, mais même les troupes étrangéres qui étoient venuës à leur secours, que bien loin d'être en état de repousser les efforts d'une armée florissante, à peine pouvoient-ils porter leurs armes. On ne sçavoit plus dans cette ville ce que

(1) Pierre Corneïo dans sa relation du siége de Paris, dit que ce fut la nuit du 27.

HENRI IV. 1590.

c'étoit que la viande ; & les pauvres ne vivoient que de feuilles, de racines, & d'herbes qu'ils alloient arracher d'entre les pierres. On ne voyoit au coin des ruës les plus fréquentées & des places publiques, que des chaudiéres pleines de bouillies faites de son d'avoine, dont l'ambassadeur d'Espagne avoit donné le secret, & d'herbes cuites sans sel. C'étoit là la nourriture du peuple, & sur-tout des enfans, qui ordinairement sont plus voraces que les personnes raisonnables. Ces miséres furent suivies de plusieurs maladies. On voyoit ces malheureux enflés & hydropiques, tomber de foiblesse au milieu des ruës, en sorte qu'il en mouroit tous les jours une quantité prodigieuse. Malgré ces calamités les Prédicateurs avoient encore le front de vouloir leur persuader qu'ils étoient bienheureux ; ils faisoient un éloge pompeux de leur constance à défendre la cause de la Religion ; & ils les assûroient qu'ils seroient incessamment secourus. Avec cette confiance ils renvoyoient contens & résolus à tout endurer, leurs trop crédules auditeurs qui étoient venus au sermon le désespoir dans le cœur. On prétend que dans l'espace de trois mois il mourut sans exagérer, plus de douze mille personnes dans cette grande ville. Les ruës retentissoient des gémissemens & des cris pitoyables des moribonds ; & au milieu du silence de la nuit on n'entendoit que les tristes regrets de ces misérables couchés sur le pavé, dont les murmures plaintifs alloient troubler jusque dans leurs lits & interrompre le repos de ceux qui étoient en santé. On épargnoit le pain jusque dans les plus grandes maisons ; & chez le Légat & l'ambassadeur d'Espagne, on n'en donnoit que six onces par jour aux domestiques ; il manqua même absolument pendant plusieurs jours dans les Couvens. Les Allemands gens naturellement féroces, que des personnes aisées entretenoient pour la sûreté de leurs maisons, se mettoient au guet au coin des ruës pour arrêter au passage tous les chiens qu'ils appercevoient, quoique la plûpart pleins de galle ; & après les avoir attirés à eux à force de caresses, ils leur jettoient au col un lacet avec lequel ils les étrangloient, & les mettant en piéces les dévoroient ensuite tout cruds à la vûë de tout le monde. Les peaux mêmes de ces animaux étoient pour eux un régal.

Enfin on vit ſe renouveller dans cette malheureuſe ville, ce qu'on raconte de plus tragique du ſiége de Jéruſalem ; la chair humaine devenir la nourriture de ces affamés ; & des méres ſe nourrir des cadavres de leurs enfans. Mais les Prédicateurs & ceux qui étoient à la tête des affaires, eurent ſoin de cacher cette circonſtance, de peur que l'horreur d'un fait auſſi étrange ne rallentît l'ardeur avec laquelle ce peuple aveuglé s'obſtinoit à ne ſe pas ſoumettre. La boiſſon ordinaire n'étoit pas meilleure que la nourriture. Les cabarets où ſe vendoient auparavant les excellens vins, s'étoient changés en manufactures de biéres inſipides & de mauvaiſes tiſannes. Un jour même l'ambaſſadeur d'Eſpagne ayant rapporté que dans une place des Turcs aſſiégée par les Perſes, la garniſon réduite à la derniére extrémité avoit mangé du pain fait avec des os de morts mis en poudre ; ce conſeil fut d'abord pris en mauvaiſe part, comme venant d'un Eſpagnol, qu'on ſoupçonnoit de n'avoir propoſé cet expédient, que pour voir juſqu'où pouvoit aller la patience des François, qu'il regardoit déja comme aſſervis à ſon maître. Cependant la néceſſité devint ſi grande (1) que cela ſe pratiqua à la fin. Par une ſuite néceſſaire tout étoit d'une cherté extrême ; la livre de pain blanc ſe vendoit un écu, le beurre valoit juſqu'à deux écus la livre, le ſeptier de bled cent écus; enfin le bois même étoit ſi rare, qu'on fut obligé de prendre les planchers & les couvertures des maiſons, pour brûler.

Accablés de ces miſéres, les Pariſiens écrivirent au duc de Mayenne le 5. d'Août, pour lui repréſenter l'état déplorable où ils étoient réduits : Que le danger dont leur ville étoit menacée regardoit également la Religion : Qu'ainſi ils le prioient de faire en ſorte, qu'après avoir été les premiers à donner l'exemple à toutes les provinces du Royaume, & à les exciter à demeurer fermes dans le parti, leur ruine ne leur apprît de même à ne pas porter trop loin leur conſtance & leur fidélité. Deux jours après Henriette de Savoye épouſe du Duc lui écrivit auſſi pour le prier d'avoir au moins compaſſion de ſes enfans ; ajoûtant que pour elle, elle ſe mettoit

(1) M. du Puy dans ſes notes ſur la Satyre Menippée dit, qu'on le nomma le pain de Madame de Monpenſier, qui en avoit loüé l'invention, & que cela dura peu, parce que ceux qui en mangérent en moururent.

HENRI IV. 1590.

peu en peine de la vie ; mais qu'au cas qu'il ne fût pas déja en chemin avec le duc de Parme pour venir faire lever le siége, elle le conjuroit de lui mander nettement & sans fard quelles mesures il vouloit qu'elle prît pour la conservation de sa personne & de celle de ses enfans, que le moindre retardement ne pouvoit manquer d'exposer à devenir la victime d'un ennemi cruel, à la discrétion duquel ils seroient obligés de se remettre.

Cependant une troupe d'habitans s'étant soûlevée, courut au Palais demandant avec des cris confus la paix ou du pain. Mais le chevalier d'Aumale & les Seize ayant dissipé cette troupe de désespérés, Renard procureur au Châtelet accusé de s'être mis à leur tête, fut arrêté prisonnier & ensuite pendu pour l'exemple.

Députation des Parisiens au Roi.

Ce commencement de sédition fit appréhender au Légat & à l'ambassadeur d'Espagne quelque soûlévement plus considérable. Ainsi pour amuser le peuple de quelque lueur d'espérance, & arrêter les entreprises que les assiégeans auroient pû faire sur la ville, parlérent de négocier une paix entre le Roi qu'ils appelloient le Navarrois, & le duc de Mayenne. Dans cette vûë les principaux chefs du parti s'étant assemblés sur un ordre du Parlement dans la salle de S. Louis, il fut arrêté que le cardinal de Gondy, l'archevêque de Lyon, & quelques autres du Clergé, iroient trouver le Roi, & de là se rendroient auprès du Duc. Le Roi leur fit expédier un saufconduit, & s'engagea, au cas qu'ils pussent s'accorder avec lui, à leur permettre d'aller trouver le duc de Mayenne. Le lieu de l'entrevûë fut l'abbaïe de S. Antoine à un mille de Paris, où le Roi se rendit suivi du chancelier de Cheverny, du maréchal de Biron, & de tous les Princes & Seigneurs de la Cour. Là le cardinal de Gondy portant la parole, après avoir fait une peinture touchante de l'état déplorable où la France étoit réduite, & avoir apporté quelques exemples pour prouver qu'on avoit vû de même plusieurs autres peuples s'exposer aux extrémités les plus cruelles pour la défense de la Religion, dit au Roi que pour remédier à tant de maux, ils avoient été députés vers lui par le Parlement & la ville de Paris, avec ordre de se rendre de là auprès du duc de Mayenne, afin de prendre de concert

les mesures nécessaires pour mettre la Religion à couvert, & ménager entre eux un accommodement.

Après ce discours qui fut long, le Cardinal un peu troublé de se voir environné d'un si grand nombre de Noblesse qui pressoit fort les Députés ; le Roi qui n'en étoit pas moins incommodé, leur dit agréablement, & en même tems fort à propos, qu'ils ne devoient pas trouver étrange, s'il se trouvoit quelque fois ainsi pressé ; que cela venoit de ce que les Seigneurs de sa suite étoient accoûtumés à presser ainsi l'ennemi dans les batailles. Ensuite il prit le cardinal de Gondy & l'archevêque de Lyon en particulier, & s'entretint avec eux pendant quelque tems ; après quoi il entra au Conseil pour délibérer sur la réponse qu'il devoit leur faire ; & leur envoya d'abord Loüis de Révol secretaire d'Etat pour leur demander leurs pouvoirs.

Ils n'étoient pas en forme, & le Roi comprit en les voyant qn'on ne cherchoit qu'à l'amuser. D'ailleurs on ne lui donnoit pas dans cet acte les qualités qu'il devoit avoir. Cependant il passa outre, & ayant fait venir les Députés, il leur répondit d'une maniére très-vive : Qu'il n'y avoit personne qui fût plus sensible que lui aux malheurs de son Royaume : Que chaque particulier ne sentoit que le mal auquel il étoit exposé personnellement ; au lieu que lui qui étoit leur Roi, portoit tout le poids de la misére de son peuple : Qu'ainsi on ne devoit pas douter qu'il ne fût plus porté qu'aucun à chercher les moyens de mettre fin aux maux que le poison mortel de la Ligue avoit répandus dans toute la France : Qu'il en avoit coûté la vie au feu Roi, & l'honneur à toute la nation Françoise, qui par cette guerre s'étoit à jamais déshonorée : Que si c'étoit une république de Venise ou quelque autre Puissance alliée qui voulût se rendre arbitre entre lui & le duc de Mayenne secondé des forces de l'Espagne pour les accommoder ; cette démarche pourroit être tolérable ; mais que les Parisiens ses sujets voulussent se mêler de ce soin, c'étoit ce qui ne pouvoit se souffrir : Que s'ils avoient quelque chose à lui demander, c'étoit à lui-même qu'ils devoient s'adresser : Qu'il étoit plus en état de leur nuire que personne ; mais qu'il n'y avoit personne aussi qui eût les moyens & la volonté de leur faire plus de bien

HENRI IV. 1590.

que lui : Qu'il aimoit sa ville de Paris : Que c'étoit sa Capitale & sa fille aînée : Qu'il ressembloit à cette mére, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui avoit mieux aimé perdre son enfant que de le voir mettre en piéces : Qu'après avoir soulevé son peuple contre lui par les vaines terreurs dont on l'avoit rempli jusqu'alors, on cherchoit encore à l'amuser par des espérances mal fondées : Que s'ils souhaitoient voir la fin de tous ces malheurs, ce n'étoit point aux Espagnols ni au duc de Mayenne qu'ils devoient s'adresser : Qu'il vouloit qu'ils n'en sçussent gré qu'à lui seul ; & que par la grace de Dieu, & avec l'aide de tant de Princes, de Seigneurs, d'Officiers, & de braves Gentilshommes qui étoient à sa suite, il sçauroit bien empêcher que le roi d'Espagne n'envoyât des colonies en France, comme il avoit fait dans le Bresil : Qu'au reste ils devroient mourir de honte, eux qui étoient nés François, d'avoir tellement oublié l'amour que naturellement ils devoient avoir pour leur patrie & leur liberté, qu'on les vît baisser ainsi la tête sous le joug de l'Espagne ; & tandis que sous leurs yeux la faim enlevoit tant de milliers d'ames, être assez lâches ou assez timides pour n'oser dire un mot qui servît au salut public, dans la crainte de déplaire au cardinal Gaëtano, à d'Ibarra ou à Mendose : Que Dieu les puniroit un jour d'avoir fait si peu de cas de la vie de leurs oüailles : Que si l'on attendoit seulement dix jours, il en moureroit peut être encore dix mille, & qu'ils en seroient responsables : Qu'il ne falloit point prétendre le convaincre par des exemples : Que celui des habitans de Sancerre que le Cardinal avoit cité ne prouvoit rien : Qu'outre leur Religion, on vouloit encore leur ôter leurs biens, leurs privileges, & la vie : Que les Parisiens au contraire n'avoient rien de semblable à craindre, pourvû qu'ils songeassent de bonne heure à rentrer en grace avec lui, & à se soûmettre aux conditions qu'il leur proposoit, tandis qu'il en étoit encore tems : Qu'il ne falloit pas écouter ceux qui publioient que si la ville se rendoit, il la ruineroit de fond en comble : Que c'étoient des ignorans ou des imposteurs qui avoient la malice ou l'impudence d'inventer de semblables mensonges pour détourner ses sujets de le reconnoître : Que sa bonne foi & sa clémence

étoient assez connuës : Que s'il sortoit quelqu'un de sa ville de Paris, après qu'elle seroit soûmise, ce ne seroient tout au plus que les seize, & qu'il la repeupleroit de cent mille ames: Que tout le monde avoit un libre accès auprès de lui : Qu'il ne refusoit de faire grace à personne : Que le moindre retardement lui sembloit être préjudiciable à sa ville de Paris & à tout son Royaume : Que depuis peu il avoit chargé le comte de Brissac de dire au duc de Mayenne, que pour avoir une bataille il donneroit un doit de sa main, parce qu'il étoit bien sûr de la gagner, & que pour sa paix générale il en donneroit volontiers deux : Qu'il n'ignoroit pas la nécessité extrême où les Parisiens étoient réduits : Qu'il sçavoit qu'ils ne vivoient plus que de pain d'avoine, & cela pour faire plaisir au roi d'Espagne, qui avoit mandé depuis peu au duc de Parme qu'il ne se mît point en peine des Pays-bas, pourvû qu'il lui conservât sa ville de Paris : Qu'au reste c'étoit s'appuyer sur une planche pourrie, que de se fonder sur un si foible & aussi fragile secours que celui de ce Prince : Qu'il étoit vieux & cassé : Que d'ailleurs son unique but étoit de démembrer ce florissant Royaume, & de donner autant de tyrans à la France, qu'il avoit établi de vicerois dans les Indes : Que pour lui il avoit un avantage dont manquoient peut-être les autres Rois ses prédécesseurs : Qu'outre le droit que sa naissance donnoit à la couronne, il n'y avoit Prince ni Seigneur dans son Royaume dont il ne fût parent ou allié ; en sorte que si le trône étoit électif, il est à croire qu'il seroit choisi préférablement à tout autre : Que c'étoit celui qui lui faisoit espérer de chasser bientôt de sa Capitale, & même de tout son Royaume, les Croix rouges, c'est-à-dire les Espagnols qui, si on les souffroit plus long-tems, mettroient déhors non-seulement le duc de Mayenne, mais encore tous ceux qui les avoient appellés à leur secours, & feroient de Paris le théâtre sanglant du spectacle le plus formidable, dont la postérité puisse jamais entendre parler.

Après cette réponse, les Députés présentérent leurs pouvoirs ; quoiqu'ils fussent remplis de défauts, le Roi pour montrer qu'il ne s'arrêtoit pas à des termes, leur dit qu'il étoit prêt de leur accorder huit jours pour consulter le duc

HENRI IV. 1590.

de Mayenne ; à condition qu'on commenceroit par dresser des articles, & qu'ils lui donneroient des ôtages, afin de lui servir de garands de ce dont ils seroient convenus : Qu'au cas que dans ce terme le Duc ne l'obligeât pas à lever le siége, la ville se rendroit à lui aux conditions qui auroient été réglées : Que si au contraire ils étoient secourus par le Duc, leurs ôtages leur seroient rendus. Enfin pour montrer qu'il ne souhaitoit rien tant que la paix, il permit au cardinal de Gondy & à l'archevêque de Lyon d'aller trouver le duc de Mayenne, & d'en délibérer avec lui ; il s'engagea au cas qu'ils convinssent avec lui de quelque accommodement où la ville de Paris fut comprise, de n'avoir aucun égard à la capitulation qu'ils auroient concluë précédemment avec lui ; & il demanda que si au contraire la paix générale ne se faisoit point, ou qu'on ne pût le forcer à lever le siége dans huit jours, ils s'obligeassent à lui rendre la ville dans ce terme, suivant les conventions qu'ils auroient faites.

Tel fut le succès de cette députation, où tout se passa avec beaucoup de grandeur, & en même tems de modération de la part du Roi. Outre cela ce Prince s'étendit fort au long sur les malheurs dont cette guerre étoit la source ; il représenta les campagnes désolées, les arbres coupés, les maisons des particuliers tombant en ruines de toutes parts ; & montra être sensible à tous les maux de ses sujets avec de véritables entrailles de pére. Du reste on se sépara sans rien conclure ; & pour faire honneur aux Députés, le Roi donna ordre au Baron de Biron de les escorter jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté. On leur remit auparavant un écrit contenant la réponse de ce Prince avec quelques changemens, qui n'étoient cependant que dans les termes. Cet écrit fut signé de Pierre Forget de Fresne, de peur que quelques mal-intentionnés ne donnassent une interprétation maligne à ce que le Roi avoit dit ; & on les chargea d'en faire la lecture en présence de ceux qui les avoient députés. Le lendemain pour rendre ses discours plus efficaces, & jetter la terreur dans l'esprit des Parisiens, le Roi fit pointer quelques piéces de canon dans le faubourg Saint Germain contre un endroit foible que

le duc de Nemours fit auſſitôt fortifier.

En même tems le Roi écrivit au duc de Nemours lui-même, le priant par l'alliance qui étoit entre eux, par le danger dont il étoit menacé, par la valeur même & la fermeté qu'il n'avoit que trop fait paroître pendant tout ce ſiége, de penſer enfin à ſa ſûreté, & de ne pas s'opiniâtrer davantage ſous une vaine eſpérance de ſecours, à défendre une ville auſſi aiſée à prendre ; & qui ne pouvoit manquer d'être ruinée & ſaccagée, s'il le forçoit à y donner l'aſſaut. Il ajoûtoit que les aſſiegés ne pouvoient être ſecourus ſans une bataille ; & qu'il n'y avoit pas d'apparence que le duc de Mayenne ſongeât à la riſquer, après avoir été ſi mal mené dans la derniére qu'il avoit perduë : Que ſi l'événement ne répondoit pas à ſes vœux, quelle ſeroit la condition de toute la France, après avoir vû ſon Roi légitime défait, ſinon de tomber ſous le joug & la domination des Eſpagnols, les maîtres les plus fiers & les plus cruels du monde Qu'ainſi il l'exhortoit à ſe ſouvenir du paſſé, & à juger de-là de ce qu'il pouvoit eſpérer pour la ſuite. Le Roi fit auſſi rendre ſous main de ſemblables lettres à la veuve de François duc de Guiſe, & mére du duc de Nemours. Cette Princeſſe étoit d'un caractére doux & pacifique, & paſſoit pour favoriſer en ſecret le parti du Roi dans l'eſpérance, dit-on, d'obtenir de ce Prince ſa ſœur en mariage pour ſon fils.

Entrée du duc de Parme en France.

Le duc de Mayenne de ſon côté, après avoir fait partir pour Meaux les troupes qu'il avoit autour de Laon, s'étoit déja rendu dans cette ville. Il étoit accompagné du duc d'Aumale ſon couſin, de Henri de Lorraine comte de Chaligny commandant des Chevaux légers que le duc de Lorraine avoit envoyés au duc de Mayenne, de Claude de la Châtre un des principaux Officiers du parti, de Florimond d'Hallewin marquis de Meignelay, de Jean de Monluc de Balagny, & du capitaine Saint Paul. Peu de tems après, c'eſt-à-dire, le vingt-deux d'Août, arriva le prince de Parme lui-même à la tête de (1) dix mille hommes de pied & de trois mille chevaux. Il étoit ſuivi de pluſieurs Princes & Seigneurs,

(1) La rélation de Pierre Corneio marque douze à treize mille hommes d'infanterie.

HENRI IV. 1590.

comme des princes de Chimay, d'Afcoly, & de (1) Château-Beltran; d'Emmanuel de Lalain marquis de Renty commandant des Chevaux-Légers; des comtes de Berlaymond & d'Arambergh; de D. Antoine de Zuniga qui étoit retourné en Flandre depuis le départ du duc de Mayenne; de D. Sanche de Leyva; de D. Alfonfe Idiaquez; de Pierre Gaëtano; de Jean-Baptifte Taxis provedidor de l'armée; (2) & cinq jours après vint Valentin de Pardieu de la Motte Grand-Maître de l'artillerie, qui amena l'arriére-garde. Le Prince fut reçû avec beaucoup de joye; & ayant été d'abord conduit à l'Eglife cathdrale, après avoir rendu graces à Dieu de fon heureufe arrivée, pour lever tous les ombrages que fa préfence auroit pu donner; & de crainte qu'on ne penfât que l'intention des Efpagnols fût fous prétexte de fecourir la France, de fe rendre maîtres des meilleures places, il protefta publiquement qu'il n'étoit entré dans le Royaume qu'afin d'en bannir l'héréfie; & qu'il employeroit jufqu'à fa propre vie pour en venir à bout. Enfuite il tint confeil avec le duc de Mayenne fur les mefures qu'on devoit prendre pour fecourir Paris, & y faire entrer des vivres, & ils conclurent que le moyen le plus fûr & le moins dangereux d'y réüffir, étoit de s'emparer de toutes les places voifines fituées fur la Marne & fur la Seine.

Suivant cette réfolution, le prince de Parme fit jetter deux ponts de batteaux fur la Marne; & ayant paffé cette riviére avec toute fon armée il fe mit en marche. Son avant-garde étoit commandée par le duc d'Aumale & par la Châtre; le prince de Parme & le duc de Mayenne étoient à la tête du corps de bataille, & le comte de Chaligny, le capitaine Saint Paul, & la Motte fuivi de vingt piéces de canon conduifoient l'arriére-garde. L'armée Efpagnole marchant en cet ordre campoit tous les foirs fi bien retranchée & fortifiée, qu'il n'étoit pas poffible de forcer le Prince à donner une bataille qu'il fçavoit que le Roi fouhaitoit avec tant d'ardeur.

(1) On croit, dit l'auteur des nouvelles remarques fur la fatyre Menippée, qu'au lieu de Château-Beltran, on doit lire Château-Porcien, Principauté en Champagne, qui étoit dans la maifon de Croy, comme celle de Chimay.

(2) Selon l'auteur que je viens de citer, ce fut feulement deux jours après.

Avant

Avant l'arrivée des Espagnols, & tandis que le Roi étoit encore devant Paris, ce Prince avoit délibéré s'il ne devoit pas faire le siége de Meaux. C'étoit l'avis de Guitry, qui prétendoit que par la prise de cette place, on arrêteroit non-seulement les convois qui pouvoient venir par la Marne, & ensuite par la Seine jusqu'à Paris; mais qu'on ôteroit même à l'armée ennemie toute espérance de pouvoir jamais approcher de cette Capitale. D'autres représentoient au contraire qu'il y auroit de l'imprudence d'aller affoiblir les forces à ce siege, tandis qu'on pouvoit en avoir besoin pour des occasions plus importantes; & soûtenoient qu'il coûteroit moins de tems & moins de peine pour réduire Paris, que pour prendre Meaux. On abandonna donc ce projet; & on se contenta de fortifier le château de Nantouillet où l'on mit une bonne garnison. Cette place que le cardinal Antoine du Prat avoit fait bâtir avec des frais immenses, étoit environnée d'un fossé large & profond. Le duc de Nemours s'en étoit emparé depuis la mort d'Antoine du Prat neveu du Cardinal; & en avoit confié la garde à un certain Alfonse banquier. On l'en chassa, & le Roi la remit à Jacque Auguste de Thou qui en prit possession par droit de tutelle, comme ayant épousé Marie de Barbanson sœur d'Anne de Barbanson mére des enfans mineurs d'Antoine du Prat. Il étoit encore alors au lit d'une fiévre violente qui l'avoit attaqué durant la canicule, & qui pendant vingt & un jours qu'elle dura mit plusieurs fois sa vie en danger. Ainsi on lui donna pour second un brave Officier, nommé le capitaine l'Angevin qui entra dans le château avec six-vingt bons soldats, & qui répondit au Roi sur sa tête, au cas que le prince de Parme tournât de ce côté-là en venant de Meaux, de l'arrêter vingt jours devant cette place.

Mort de l'abbé d'Elbene.

Dans le même tems que de Thou commençoit à se rétablir, mourut à Saint Denis de la même maladie l'abbé d'Elbene. C'étoit un homme d'un génie aisé, d'une érudition profonde, & d'une expérience consommée. Il n'avoit alors qu'environ quarante ans, & fut extremement regrété du Roi & de ses amis. Il mourut aussi dans le même tems beaucoup d'autres personnes qui furent obligées dans ces maladies causées par les grandes chaleurs, & par les autres

HENRI IV. 1590. Levée du siége de Paris.

incommodités d'un long siége, de boire des eaux corrompuës par le plâtre qui sont pernicieuses aux malades.

Cependant le Roi qui ne pouvoit plus douter de l'arrivée du prince de Parme se trouvoit fort embarrassé ; incertain du parti qu'il avoit à prendre, ou de continuer le siége de Paris qu'il voyoit réduit à une si grande misére, qu'il ne pouvoit pas, disoit-on, tenir encore plus de quatre jours ; ou de marcher avec toutes ses forces au devant de l'ennemi. Ce qui le tenoit ainsi indéterminé, c'est que suivant ce que la Nouë lui avoit dit du général Espagnol, il le sçavoit homme à profiter habilement de toutes les occasions favorables qui s'offriroient, & à ne rien risquer témérairement. Ainsi il jugeoit que n'étant entré en France que pour secourir Paris, ce Prince déja couronné de tant de lauriers préféreroit toûjours la conservation de cette ville à laquelle le moindre retardement étoit préjudiciable, à une fausse idée de vaine gloire à laquelle il ne devoit pas être fort sensible ; que par conséquent il ne marcheroit jamais qu'à la tête de toute son armée ; & se retrancheroit si bien, que pour l'entamer, il faudroit l'assiéger dans les formes comme une place forte.

Le Roi étoit toûjours en doute, s'il laisseroit une partie de ses troupes dans les fauxbourgs pour arrêter les convois ; ou s'il marcheroit contre l'ennemi à la tête de toutes ses forces. Enfin il se détermina à décamper avec toute son armée, afin de ne pas commettre la même faute qui s'étoit faite autrefois à Pavie ; d'autant plus que dans les circonstances présentes elle auroit pu avoir des suites encore plus fâcheuses. Ce fut aussi l'avis du duc de Nevers, des maréchaux de Biron & d'Aumont, de la Guiche Grand Maître de l'artillerie, de la Nouë & de Guitry, du vicomte de Turenne, de la Trimouille & de Chatillon, qui étoient les principaux chefs de l'armée du Roi. Ils se fondoient principalement sur cette raison, que si on vouloit continuer le siége, il n'étoit pas possible d'y laisser un nombre de troupes assez considérable pour repousser les sorties des assiégés ; qu'à l'égard des convois, il faudroit être aveugle pour compter sur leur fidélité à les arrêter ; parce que les gens de pied sur-tout étoient la plûpart si mal équipés, presque tous nuds, sans

chapeaux, ſans ſouliers, & ſans chemiſe, qu'il y avoit tout lieu de croire que pour quelque argent ils ne ſe feroient pas un ſcrupule de contrevenir aux ordres du Roi, & ſeroient même les premiers à faire entrer ſous main des vivres dans la Ville.

Mais cette raiſon-là même jettoit encore le Roi dans un étrange embarras, parce qu'il ne ſçavoit comment faire pour retenir ſes troupes, s'il venoit à lever le ſiége. En effet il étoit conſtant que l'eſpérance ſeule de prendre Paris engageoit une grande partie de l'armée ; & on s'attendoit à la voir ſe débander, dès qu'elle ſe verroit fruſtrée de ſon attente. Mais le maréchal de Biron trouva encore moyen de lever cet obſtacle. Par ſon conſeil on répandit le bruit dans le camp qu'on ne prétendoit point s'éloigner de Paris, ni abandonner le ſiége ; qu'il s'agiſſoit ſeulement d'aller livrer bataille à l'ennemi & de le vaincre ; & tous les Officiers eurent ordre de faire bien entendre à leurs ſoldats que cela ne pouvoit manquer d'arriver. Cette eſpérance fit reprendre cœur aux troupes fatiguées de tant de travaux, & qui ſongeoient déja à ſe retirer. La Nobleſſe ſur-tout qui en France aime la gloire juſqu'à la folie, auroit tout ſouffert pour partager l'honneur de ce combat.

Le Roi retira donc ſes troupes des fauxbourgs le dernier jour d'Août, & marcha du côté de Chelles avec toute ſon armée. (1) Chelles eſt un bourg connu par une Abbaye de filles qui porte ce nom. Il eſt bâti dans un terrain marécageux, au travers duquel paſſe un ruiſſeau qui l'arroſe. Les Maréchaux des logis de l'armée ennemie y étoient déja arrivés, lorſque celle du Roi parut ; mais ils en furent auſſitôt chaſſés par Chatillon & Lavardin maréchaux de Camp que le Roi avoit détachés. Enſuite parut un gros d'environ ſix cens chevaux, où étoient, diſoit-on, le prince de Parme & le duc de Mayenne, contre lequel le Roi qui arriva ſur ces entrefaites eſcarmoucha pendant quelque tems.

Le lendemain les deux armées parurent en bataille dans une plaine ſituée au deſſus de Chelles, & terminée à droite & à gauche par deux colines ſéparées par un ruiſſeau ; &

(1) Chelles, autrement Sainte Baudour, ou Sainte Baupteur. *Fauchet Antiquités Franc. l. 5. p. 173. chap. 13.*

HENRI IV. 1590.

qui aboutissent à un petit bois. Au milieu de ce bois est un château, & au-delà en tirant vers le Sud, un marais coupé par une petite plaine traversée aussi par un petit ruisseau, & s'étendant de-là jusqu'à la Marne entre le château & le Marais. C'est dans ce poste que le prince de Parme s'étoit retranché. Le Roi avoit dans son armée cinq mille cavaliers presque tous composés de Noblesse & bien équipés, avec seize mille hommes de pied, y compris les Suisses & les Lansquenets. La cavalerie étoit à l'ordinaire partagée en plusieurs corps soutenus par les flancs par quelques pelotons de gens de pied. L'aile droite s'étendoit jusqu'à la colline, où le Roi avoit posté six piéces de canon avec les Suisses couverts sur les flancs par une partie de l'infanterie Françoise. A l'aile gauche qui formoit une espéce d'arriére-garde, étoient les Lansquenets avec le reste de l'infanterie Françoise, & une pareille artillerie. Les deux armées restérent ainsi en présence depuis onze heures du matin jusqu'au soir, & recommencérent le même manége huit jours de suite, sans qu'il se passât entre elles aucune action considérable. Tout aboutit seulement à quelques escarmouches.

Alors le Roi envoya plusieurs fois un Héraut au duc de Mayenne pour lui présenter la bataille ; & l'inviter selon l'usage établi entre cavaliers, à finir dans une seule action les malheurs de la guerre. Mais le Héraut ayant été renvoyé par le Duc au prince de Parme n'en reçut point d'autre réponse, sinon qu'il étoit venu en France par le commandement du Roi Philippe son maître le plus puissant Prince de la Chrétienté, pour faire lever le siége de Paris, selon qu'il le jugeroit pour le plus sûr & pour le mieux ; ce qu'il espéroit avec la grace de Dieu exécuter dans peu: Qu'au reste il y auroit de l'imprudence à un Général comme lui de risquer au hazard d'une bataille ce dont il étoit déja maître: Qu'ainsi s'il étoit vrai que ce guerrier si fameux qui lui envoyoit ce défi, eût tant d'envie d'en venir aux mains, c'étoit à lui de le forcer à donner bataille ; & qu'alors l'expérience décideroit à qui des deux devroit demeurer l'honneur de la force & de la bravoure. Le prince de Parme parloit de la sorte avec d'autant plus de confiance, qu'il étoit bien informé que depuis la levée du blocus, les Gouverneurs &

les paysans du pays Chartrain, de la Beausse & des places voisines, faisoient à tout moment entrer librement dans Paris toutes sortes de provisions. HENRI IV.

1590.

Prise de Lagny par le prince de Parme.

Pendant ce tems-là le duc de Mayenne ayant fait passer la Marne à son canon, commençoit à foudroyer Lagny place peu forte située au-delà de cette riviére, & assez connuë par une Abbaye qui porte aussi son nom ; mais du reste sans rempart & sans défenses capables de tenir contre une armée. Jacque de la Fin commandoit dans ce poste avec une garnison de huit compagnies d'infanterie. D'abord les ennemis le battirent de front & à revers avec huit piéces de canon qu'ils avoient placées en deçà de la riviére ; ensuite ils firent passer sur un pont de bateaux deux régimens de gens de pied, l'un de François, & l'autre d'Italiens commandés par les capitaines Chiapan Milanois & André de Narni pour aller reconnoître la bréche. Alors les assiégés parlérent de se rendre ; mais leurs propositions n'ayant pas paru raisonnables, les Espagnols montérent à l'assaut. Il fut d'abord soutenu avec beaucoup de vigueur par les assiégés, à qui le Roi envoya cependant quelque secours par l'autre côté de la riviére. Enfin la place fut emportée l'épée à la main à la vûë de l'armée, & sous les yeux même du Roi, comme le prince de Parme osoit s'en vanter ; quoique nos troupes se justifiassent assez bien de leur inaction, sur le vent contraire qui les empêchoit d'entendre le bruit du canon, & sur le danger qu'il y auroit eu pour elles à vouloir passer la riviére. Le Roi perdit quatre cens hommes à cet assaut ; & la Fin lui-même y fut fait prisonnier. Les ennemis perdirent les capitaines Lanti & Antoniani qui y furent tués avec plusieurs autres. La place fut prise (1) le six de Septembre ; & on la fit démanteler aussitôt après.

Comme la perte de Lagny sembloit intéresser l'honneur de toute la nation Françoise, le Roi également animé de colére & de honte voulut avoir sa revanche, & prit enfin la résolution de se rendre maître de Paris de gré ou de force. Dans cette vûë il assembla deux jours après toutes ses troupes dans la plaine de Bondy au-dessous de la forêt de Livry,

(1) Pierre Corneio la date du 7. & l'auteur des nouvelles Régions de la Lune, imprimées à la suite de la Satyre Menippée, du 8.

HENRI IV. 1590. d'où sur le soir il en détacha une partie pour aller attaquer le faubourg S. Germain, parce que la ville étoit plus foible de ce côté-là. Mais l'entreprise manqua, parce que les échelles qu'on y avoit destinees se trouvérent trop courtes.

Un Espagnol, nommé Pierre Corneio qui étoit alors dans cette Capitale, & qui après avoir donné au public l'histoire des guerres de Flandre, a fait aussi une relation du siége de Paris, écrivain d'ailleurs peu exact, attribuë aux Jésuites la conservation de cette ville en cette occasion. Il rapporte qu'ils accoururent les premiers au bruit qui se fit dans le fossé, qu'ils parurent en armes sur le rempart prêts à repousser les ennemis, & qu'ils tuérent même un soldat de l'armée du Roi qui avoit déja escaladé la muraille.

Il y avoit aussi alors dans Paris un homme connu par ses longs voyages nommé Philippe Pigafetta. Il étoit venu avec le cardinal Gaëtano; & quelques années auparavant Philippe II. l'avoit déja envoyé en Angleterre pour reconnoître les côtes & les ports de ce Royaume. Nous avons les mémoires qu'il publia depuis à ce sujet. Cet auteur, qui eut lui-même beaucoup à souffrir pendant ce siége, nous a laissé plusieurs traits de la misére extrême où les Parisiens furent alors réduits. Il rapporte qu'il s'étoit trouvé alors des gens pressés d'une faim si furieuse, qu'ils n'avoient pas honte d'arrêter les chiens & les chats qu'ils rencontroient dans les ruës; & après les avoir mis en piéces avec les mains, de les dévorer ainsi tous cruds à la façon des Cyclopes, sans se mettre en peine du sang de ces animaux dont ils étoient défigurés; ni des os qu'ils faisoient craquer comme des bêtes féroces. Il ajoûte qu'il s'étoit trouvé un homme, qui après avoir lutté long-tems contre un fort mâtin qu'il avoit dessein de tuer, avoit été enfin terrassé & étranglé par ce chien qui l'auroit dévoré lui-même, si le peuple qui accourut à ce funeste spectacle ne l'eût obligé d'abandonner sa proye.

Ainsi finit le siége de Paris, un des plus mémorables qu'il y ait jamais eu. S'il ne réüssit pas, comme le Roi sembloit avoir lieu de l'espérer, plusieurs choses concoururent pour le faire échoüer; une valeur & une activité dans le duc de Nemours étonnantes dans un Prince de cet âge; la présence du cardinal Gaëtano, qui sçavoit faire servir avec une

adresse admirable l'autorité du Pape, pour persuader aux Parisiens qu'il s'agissoit en cette occasion de la ruine de la Religion ; les aumônes de l'ambassadeur d'Espagne, la persuasion des Prédicateurs ; les promesses que faisoit de jour en jour le duc de Mayenne, d'amener incessamment du secours ; les nouvelles que Madame de Monpensier répandoit habilement à son ordinaire ; & enfin la vigilance & le soin des Jésuites toûjours prêts à rémédier à tous les accidens qui arrivoient.

Avant que de quitter Chelles, le Roi qui appréhendoit que la nouvelle de la levée du siége de Paris n'indisposât à son égard les peuples des Provinces éloignées, écrivit le sept de Septembre aux Gouverneurs pour leur faire sçavoir que l'amour qu'il avoit pour ses sujets, lui avoit fait manquer l'occasion de se rendre maître de Paris, parce qu'il n'avoit pas voulu exposer cette Capitale au pillage & à des violences inévitables si elle eût été prise d'assaut ; mais que comme tous les passages étoient bouchés, & que le peu de vivres qu'on avoit fait entrer depuis dans cette ville ne pouvoit tout au plus durer que quelques jours, il étoit impossible qu'elle continuât encore long-tems dans sa révolte, & ne fût incessamment obligée de se soûmettre. Ensuite voyant que la derniére tentative qu'il avoit faite sur Paris n'avoit point réüssi, ce Prince se rendit à Gonesse, un des plus beaux villages de l'Isle de France. Là il tint conseil de guerre où il fut résolu qu'on licencieroit l'armée. Le Roi ne retint auprès de sa personne qu'une petite partie des troupes ; & il jugea qu'il seroit inutile de retenir le reste qui étoit fatigué. Il ne pouvoit même prendre ce parti sans danger ; parce que l'ennemi ayant toutes troupes fraiches, & venant l'attaquer, ou bien il seroit obligé d'éviter le combat, ce qui le perdroit d'honneur ; ou bien il seroit forcé de s'exposer au péril inévitable d'être battu. Ainsi il commença par mettre de bonnes garnisons dans toutes les places voisines, comme dans Melun, Corbeil, Senlis, Mante, Meulan, & les postes des environs. Ensuite il renvoya le prince de Conty dans le Maine, l'Anjou & la Touraine ; le duc de Montpensier en Normandie ; le duc de Longueville en Picardie ; le duc de Nevers en Champagne ; & le maréchal d'Aumont en Bourgogne, chacun avec un corps de troupes pour

HENRI IV. 1590.

contenir ces Provinces dans le devoir. En même tems comme S. Denys, dont il s'étoit rendu maître depuis peu, se trouvoit dans le voisinage de Paris; que ses murs étoient très-foibles, son fossé peu profond, & son contour si vaste qu'on ne pouvoit le conserver que très difficilement; ce Prince y fit entrer Jean de Beaumanoir de Lavardin avec une garnison nombreuse.

Ainsi après avoir perdu l'occasion de prendre Paris, & l'espérance d'en venir aux mains avec l'ennemi, se dissipa en un instant cette grande & puissante armée, au grand regret de bien des gens qui condamnoient hautement cette retraite précipitée, & ne pouvoient voir sans indignation tant de braves gens, la fleur de la Noblesse Françoise, décamper quatre jours après l'arrivée du prince de Parme devant Chelles dans la crainte d'y être affamés, tandis qu'on venoit d'être témoins de la constance de tant de misérables, vils restes de la lie du peuple, de portefaix, d'artisans, de goujats, de femmes même, qui réduits à la nécessité la plus affreuse venoient de soûtenir avec fermeté un siége de six mois sans se plaindre, sans s'épouvanter, & sans se démentir le moins du monde de leur courage & de leur premiére résolution.

De Gonesse le Roi se rendit à Senlis. Il étoit accompagné du vicomte de Turenne; de la Trimouille & de Chatillon; de David Bouchard vicomte d'Aubeterre à qui le Roi charmé de sa bravoure avoit fait l'honneur de confier la Cornette blanche, au cas qu'on en fût venu aux mains avec l'ennemi, & de plusieurs autres Seigneurs. Ce fut-là que mourut Jacque Faye d'Espesse Président au parlement de Paris. C'étoit un homme d'une érudition profonde, d'une éloquence rare, fameux d'ailleurs par plusieurs Ambassades, par son expérience consommée, & par son attachement inviolable au service du Roi. Comme il avoit suivi ce Prince dans tout le cours de ses expéditions, les chaleurs & les fatigues de la guerre ausquelles ce Magistrat n'étoit point accoûtumé, lui causérent une maladie qui l'enleva à l'âge de quarante-sept ans. Le Roi & tous les gens de bien regrettérent sa perte; & il fut inhumé honorablement dans l'Eglise cathédrale de Senlis.

Mort du président d'Espesse.

De-là

HENRI IV. 1590. Prise de Clermont en Beauvoisis par les troupes du Roi.

De-là le Roi passa à Creil, petite place située sur la riviére d'Oyse, fameuse par une maison Royale telle que nos Princes en avoient autrefois, que le Roi Charle V. fit bâtir pour Loüis de Bourbon son beau-frére. C'est-là que les comtes de Clermont firent leur résidence, tant que ce Comté fut dans la maison de Bourbon, qui le possédoit par droit d'héritage depuis le prince Robert fils de S. Louis. Alors Clermont même, place du Beauvoisis avantageuse par sa situation, & fortifiée d'un bon château à l'antique, étoit entre les mains des Ligueurs, qui désoloient tous les environs par les courses continuelles qu'ils faisoient jusqu'aux portes de Senlis & de Compiégne. Ce fut ce qui détermina le Roi à la leur en lever. Après avoir investi la ville, le canon ayant fait une bréche considérable aux murailles & ruiné toutes les défenses des assiégés, les troupes du Roi donnérent l'assaut à la place. Mais les Ligueurs ne jugérent pas à propos de le soutenir; ils se retirérent au château après avoir mis le feu à quelques maisons voisines; & le lendemain le Gouverneur qui, disoit-on, avoit été autrefois valet de pied du duc de Joyeuse, capitula. Le marechal de Biron reçut à ce siége un coup d'arquebuse dans la cuisse en voulant reconnoître la place. La blessure parut d'abord dangereuse; mais il en guérit peu de jours après.

On reçut en même tems la nouvelle de l'avantage remporté par Philibert de la Guiche, François de la Madeleine de Ragny, Imbert de Marsilly de Cipierre, & de la Ferté Imbault, sur Jean de Saulx de Tavanes un des plus zélés partisans de la Ligue, de Falandre & quelques autres. Ces Officiers étoient chacun de leur côté en marche pour se retirer, lorsque se rencontrant au moment qu'ils y pensoient le moins, ils se chargérent l'épée à la main. Quoique les troupes du parti du Roi fussent inférieures en nombre, elles eurent tout l'avantage de cette action; & elles ne continuérent leur route, qu'après avoir taillé en piéces ou mis en fuite les ennemis, & pillé tout leur bagage. De Tavanes & de Falandre allérent chercher un asyle dans Dreux. En même tems Lavardin à qui le Roi venoit de confier la garde de S. Denys, ayant eu avis que deux régimens ennemis s'étoient retirés pour se refaire à Surêne bourg situé dans un

HENRI IV. 1590.

païs charmant un peu au-dessous de S. Cloud, marcha aussitôt de ce côté-là avec une partie de la garnison, surprit les Ligueurs, les battit, les desarma, fit leurs Commandans prisonniers, & leur enleva trois drapeaux.

Cependant il vint des provinces plus éloignées de Paris des nouvelles qui n'étoient pas si agreables. En Anjou Mirebeau bourg appartenant au duc de Monpensier, fortifié d'un château où commandoit de Vaucillon avec une garnison, fut pris le 5 de Septembre par George de Villequier vicomte de la Guierche, Commandant des troupes de la Ligue de ce côté-là; & aussitot après Vaucillon lui remit le château. Quelques jours après, c'est-à-dire le 17. les Royalistes firent sur la ville de Troyes en Champagne une entreprise qui ne réüssit point, & où ils perdirent beaucoup de monde.

Tentative des Royalistes sur Troyes.

Joachim de Dinteville Lieutenant général de la province avoit deja fait quelques tentatives inutiles sur cette ville à la sollicitation d'Eustache de Megrigny qui en étoit Président. Celle-ci fut sur le point de réüssir. Claude de Joyeuse de Tourteron frére du comte de Grandpré (1) tué peu de tems auparavant, avoit tiré des garnisons de Sedan & de quelques autres places quelques troupes de gens de pied & de cheval, comme si son dessein eût été d'enlever les vendanges de Rheims. Il leur donna rendez-vous aux moulins de Fouchy pour le 17. de Septembre fête de S. Lambert. Cependant il avoit détaché quelques soldats déguisés en vignerons, & la hotte sur le dos, qui passant le long des fossés de la ville en chantant quelques chansons badines, comme le rôle qu'ils joüoient le demandoit, avoient ordre d'observer si les gardes étoient encore dans leur poste. Ceux-ci lui ayant rapporté que tout le monde paroissoit retiré, il fit sur le champ appliquer les échelles dans un endroit peu fréquenté, fermé seulement d'une palissade de pieux & de poutres, & où le fossé étoit presque à sec. Par là six-vingt cuirassiers se jettérent dans la place; & marchant vers la porte S. Jacque qu'ils trouvérent sans défense, rompirent les serrures des deux portes, du pont-levis, & d'une cloison

(1) En 1589. proche de Vitry-le-François en combattant contre le Capitaine S. Paul.

de bois à coups de marteau, de coins de fer & de leviers; enfoncérent la herse, & ouvrirent les portes au reste de leurs gens. Alors deux cens chevaux & quatre cens hommes de pied entrérent dans la ville; & s'avançants vers la place de S. Pierre & l'Evêché, où étoit Claude de Lorraine prince de Joinville, qui depuis un an commandoit dans Troyes en qualité de Gouverneur, avec Bussillon & quelques autres Gentilshommes, ils allérent planter l'étendart blanc sur le plus haut clocher de la Cathédrale; après quoi par leurs cris de *Vive le Roi*, ils mirent l'allarme parmi tous les habitans.

HENRI IV. 1590.

Le prince de Joinville ne se voyant pas en état de faire tête aux troupes du Roi, avoit été forcé malgré lui de suivre le conseil de Bussillon, & d'aller chercher un asyle dans la Sacristie d'une Eglise voisine; mais les bourgeois ayant commencé à charger nos troupes de toutes parts, & le bruit s'étant répandu en même tems qu'on avoit fermé les portes de la ville, le peu d'espoir qu'elles eurent d'être secouruës jetta parmi elles la consternation. Les uns s'enfuirent à l'Evêché, d'autres allérent se réfugier dans la Cathédrale; la plus grande partie courut à la porte par où ils étoient entrés d'abord, & la trouvant à demi-fermée, furent taillés en piéces par les habitans qui les poursuivoient. Plus de deux cens hommes périrent dans la ville, & la Noblesse qui étoit à la suite du prince de Joinville, montant à cheval poursuivit jusqu'au village de Sainte-Maure ceux qui avoient pû se sauver. Ives le Tartrier doyen de S. Etienne, homme séditieux & brouillon, qui par son éloquence captieuse avoit souvent travaillé à exciter quelque soûlévement dans les Etats & dans la ville, étant sorti en armes au premier bruit avoit été tué. Cet accident mit la populace en fureur. Après avoir chassé les Royalistes, elle alla tirer de leurs maisons & même des prisons ceux qu'on soupçonnoit de favoriser le parti du Roi; & les traita avec la cruauté la plus barbare. N. des Essarts de Saultour d'une des familles des plus distinguées de la Province, qui avoit été pris les armes à la main quelque tems auparavant, fut tué dans la maison où on le retenoit prisonnier. Trois autres Gentilshommes eurent aussi le même sort; enfin il se commit ce jour-là des excès, qui n'étant autorisés

HENRI IV. ni par le droit de la guerre, ni par aucunes loix, ne purent être ensevelis dans l'oubli que par l'amnistie que le Roi accorda quatre ans après aux habitans de cette ville.

1590. D'un autre côté le prince de Parme voyant que le Roi avoit licencié son armée, alla le 24. de Septembre mettre le siége devant Corbeil, petite place située sur la Seine à cinq lieuës au-dessus de Paris dans un angle que forme la riviére qui descendant d'Etampes, passe par Essone sur le chemin de Lyon, & fermée de l'autre côté par un fossé qui communique avec cette riviére; en sorte qu'on la prendroit pour une espece d'Isle. La ville est commandée par deux collines, d'où il est aisé de la battre en ruine. La plus éloignée est à son Midi, l'autre qui n'en est séparée que par la Seine regarde l'Orient, & est située dans la Brie. Au pied est un faubourg qui communique à la ville par un pont de pierre, à la tête duquel, du côté opposé à la ville, est un château bâti à l'antique.

Prise de Corbeil par le prince de Parme.

D'abord le prince de Parme s'étant rendu maître des fauxbourgs, emporta ce poste d'emblée. Ensuite il commença à battre l'angle dont j'ai parlé, situé du côté de l'Orient. Il étoit défendu par une tour que les habitans croyoient être un ouvrage des anciens Romains. Le Prince se persuada qu'il en viendroit plus aisément à bout par la mine, que par le canon. Il y fit travailler pendant quelques jours, au bout desquels ceux qui gardoient ce poste appréhendant d'être surpris, après s'être défendus bravement, eurent la sagesse de l'abandonner. Le Prince transporta donc une batterie de cinq piéces de canon & deux coulevrines sur le haut de la colline qui commande le faubourg à la droite de la Seine; & de là il fit un feu si terrible contre la place, que non seulement il foudroya toutes les maisons de la ville, mais qu'on n'osoit pas même paroître dans les ruës. La vigilance des assiégés remédia à cet accident, en tirant en dedans un retranchement en forme de croissant qu'ils fortifiérent sur les flancs avec des pieux & des tonneaux, & derriére lequel ils étoient à couvert de l'artillerie. Cependant le Prince ayant commandé Eusebe de Sinigaglia & un capitaine Espagnol, pour aller reconnoître la bréche, tous deux passérent la riviére à la nage; mais l'Espagnol transi de froid alla se rendre

aussitôt aux assiégés, l'autre revint après avoir été blessé légérement de quelques coups d'arquebuses, & rapporta qu'il seroit dangereux d'attaquer la place par cet endroit-là. Le Prince fut donc encore obligé de transporter ailleurs ses batteries. Enfin il fit élever un cavalier vis-à-vis de l'angle que formoit la ville, & pointa sur une maison du faubourg qu'on avoit bien terrassée, quelques piéces de canon qui battoient les murs à revers, & incommodoient beaucoup les assiégés. En même tems il fit jetter de ce côté-là un pont de bateaux sur la riviére, afin que ses troupes couvertes de leurs mantelets pussent marcher aisément à l'assaut.

La Grange Gentilhomme du voisinage commandoit dans la place, & avoit pour second le capitaine Rigaud Provençal. C'étoit un homme de basse naissance qui avoit été autrefois Greffier ; mais qui dans ces derniéres guerres avoit mérité par sa valeur d'être fait Mestre de camp d'un de ces régimens de nouvelle création, qui étoient alors fort à la mode. Le Roi apprenant donc que ces deux braves gens avoient fait une si belle défense dans un poste qui d'ailleurs étoit si foible, résolut de les secourir. Il partit de Chaumont où il s'étoit rendu, & marchoit à la tête d'un détachement, lorsque rencontrant sur sa route les capitaines Nicolo Glassi de Dalmatie, & Baroni Commandans des Albanois, avec les deux régimens d'infanterie de Poutrincour & du capitaine Lure Basque, il les chargea en plein jour dans Surêne, & fit Glassi & Baroni prisonniers. Le reste fut taillé en piéces, ou se rendit. A l'égard de Poutricour & de Lure ils n'étoient point alors à leur régiment. Après cet exploit ce Prince songeoit à continuer sa marche, lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise de Corbeil.

Après avoir élevé le cavalier dont j'ai parlé, & s'être mis à couvert de l'autre côté de la riviére, le 16. d'Octobre les Espagnols donnérent l'assaut à la bréche qui étoit fort considérable ; & après un combat long & opiniâtre, où le capitaine Rigaud fut tué avec ce qu'il y avoit de plus braves gens autour de lui, ils emportérent la place où ils firent un carnage horrible. Tout fut passé au fil de l'épée, & on ne fit presque point de quartier. Les femmes mêmes & les filles ne furent pas à couvert de la brutalité du soldat, sur-tout

HENRI IV. 1590.

des Espagnols, qui démentirent bien en cette occasion la réputation qu'ils se vantent d'avoir, d'être de toutes les nations la mieux disciplinée. La Grange fut fait prisonnier avec quelques autres en petit nombre. Du côté des vainqueurs Attila Trissino noble Vicentin fut blessé dangereusement à cet assaut, & Tassis provedidor de l'armée y reçut une blessure mortelle. Outre cela dès les premiers jours du siége le marquis de Renty allant reconnoître la place avoit reçû dans la cuisse un coup d'arquebuse.

Peu de tems auparavant, le cardinal Gaëtano content de voir le siége de Paris levé, & la ville ravitaillée, reprit la route d'Italie suivi des évêques d'Ast & de Ceneda, du Jesuite Bellarmin, & de Pigafetta dont je viens de parler. Il passa par le camp pour saluer le prince de Parme & le duc de Mayenne. De-là après avoir pris congé d'eux il continua sa route marchant à grandes journées afin de se trouver à l'élection du nouveau Pape; car on sçavoit déja en France la mort de Sixte V. & celle d'Urbain VI. son successeur qui l'avoit suivi de près, & dont nous parlerons plus au long dans la suite. Il passoit à la vûë de Crecy en Brie, lorsque Jacque de la Vigne de la Bastide gouverneur de cette place chargea son arrieregarde & lui enleva une partie de ses équipages. Mais lui-même s'étant trop avancé resta prisonnier entre les mains des ennemis qui le traitérent d'abord très-mal, parce qu'on le croyoit complice de la mort des Guises. Cependant à la recommandation du duc de Nemours qui assûra qu'il n'avoit eu aucune part à ce meurtre, il fut relâché dans la suite en payant rançon. De là le Légat poursuivant sa marche au travers de la Champagne, escorté par le comte de Chaligny & le capitaine S. Paul, arriva enfin heureusement en Lorraine. Après la prise de Corbeil le prince de Parme resta vingt jours dans cette place afin de donner le tems à ses troupes de se remettre des fatigues de ce siége. Enfin il en partit au commencement de Novembre, après avoir laissé dans cette ville deux cens Allemands du régiment du comte de Collalte, & quelques Espagnols commandés par Alfonse Toraquez; mais en trop petit nombre pour pouvoir longtems garder ce poste contre les troupes du Roi dont il étoit environné.

Sur ces entrefaites les garnisons de Chartres, de Dourdan, & de Dreux, places du païs Chartrain, suivies de deux piéces de canon allérent mettre le siége devant le château de Maintenon appartenant à Louis d'Angennes, un des plus zelés serviteurs du Roi. Comme les troupes du Roi passoient commodément par-là, & par Nogent, le dessein des Ligueurs étoit de leur ôter cet avantage par la prise de ce poste. Mais François d'Angennes de Monlouet frére de Louis d'Angennes, étant accouru au secours avec Pregent de la Fin de Maligny, suivis d'environ cent chevaux, les ennemis furent obligés de lever le siége; ils se retirérent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnérent à l'ennemi leur canon, & tout leur bagage. Ce fut avec le même succès que Nicolas d'Angennes de Rambouillet mit en déroute les ennemis à Sablé dans le Maine. Les Ligueurs assiégeoient cette place; & s'étant déja rendus maîtres de la ville avoient investi le château, lorsque Rambouillet accourut au secours; fut reçu dans le château; & fit ensuite une sortie si vigoureuse, qu'il emporta tous les retranchemens des assiégeans; delivra sa femme & ses enfans qu'ils avoient déja faits prisonniers; & les tailla en piéces, ou les mit en fuite.

Mais je n'ai encore parlé jusqu'ici que des hommes illustres qui s'étoient distingues au service du Roi; la fortune favorable aux justes droits que ce Prince soûtenoit, lui réservoit encore la gloire de compter des Héroïnes dans son parti. Marguerite Dailly épouse de François de Coligny qui étoit alors à la suite du Roi, avoit été assiégée dans Chatillon sur Loing par Sallart de Bourron gouverneur de Montargis. Deja l'ennemi maître de la ville & de la basse-cour du château commençoit à ne plus penser qu'au pillage, lorsque cette femme forte, animée de ces grands sentimens dont son mari étoit rempli, ayant rassemblé autour d'elle dans le château même le peu de serviteurs qui lui restoient, fit sur les assiégeans une sortie si vigoureuse qu'elle les mit en fuite, fit Bourron lui-même prisonnier, & reprit tout le butin que les ennemis avoient déja chargé sur des chariots prêts à l'enlever.

Le Roi étoit alors à Gisors dans le Vexin François, où

HENRI IV. 1590.

Catherine de Bourbon ſa tante abbeſſe de Soiſſons vint ſe rendre auprès de lui, & lui porta ſes plaintes de ce que Jérome Hennequin Evêque de cette ville l'en avoit honteuſement chaſſee, ſous prétexte qu'elle travailloit à faire ſoulever les habitans. Ce Prince lui fit tout l'accueil poſſible; mais il ne ſe vengea de ceux qui l'avoient traitée ſi mal, qu'en les abandonnant à l'odieux qu'ils méritoient pour avoir violé dans la perſonne de cette Princeſſe la clôture religieuſe. Ce fut là auſſi que le Roi délibéra des moyens d'avoir des ſecours d'Allemagne pour l'année ſuivante : & parce que Gaſpard de Schomberg comte de Nanteuil, & Nicolas de Harlay de Sancy, qui étoient déja depuis longtems en Allemagne par ordre du Roi, paroiſſoient pour différentes raiſons peu propres dans les circonſtances à cette négociation, Henri en chargea le vicomte de Turenne, qui outre l'avantage que lui donnoit ſa naiſſance diſtinguée, & ſon habileté dans la guerre, poſſédoit encore celui de ſçavoir parfaitement manier les eſprits. De-là le Roi ſe rendit à Saint Pere, afin de favoriſer la marche du baron de Biron qui avoit ordre de lui faire venir de Dieppe de la poudre, & les autres munitions de guerre dont il avoit beſoin.

Pendant le ſéjour que le Roi fit dans ce lieu il apprit que le prince de Parme ſongeoit à repaſſer en Flandres avec ſon armée; & que cependant il avoit deſſein de ſe ſervir de cette occaſion pour faire quelque entrepriſe ſur ſa route. Sur cet avis Henri ayant laiſſé le ſoin de ſon armée au maréchal de Biron, partit à la tête d'un détachement accompagné du baron de Biron, pour ſe mettre aux trouſſes des Eſpagnols, & rompre tous les projets qu'ils pourroient former dans leur retraite. Cependant le maréchal ſe rendit maître de Paſſi & de Nonancourt, où il vendit cher aux Ligueurs la perte du brave Mignonville, qui avoit été tué tandis qu'il parlementoit avec les rebelles. D'un autre côté le Roi accompagné du baron de Biron & des troupes qu'il menoit avec lui; ayant de plus donné ordre à Tannegui le Veneur de Carrouges, qui lui avoit amené de Normandie une troupe fort leſte, de le ſuivre, partit d'Eſcony le 4. de Novembre dans

le dessein de poursuivre l'ennemi, & prit la route de Compiégne; parce que le bruit couroit que les Espagnols marchoient de ce côté-là. D'autres assûroient cependant qu'ils avoient des desseins sur Château-Thierry.

Tandis que ce Prince étoit en balance sur le parti qu'il devoit prendre, Givry gouverneur de Brie, qui étoit alors à Melun, forma avec Parabere le dessein de reprendre Corbeil. Dans cette vuë il donna rendez-vous aux garnisons des places voisines pour la veille de saint Martin; & ayant fait appliquer les échelles pendant la nuit dans un endroit où il avoit remarqué qu'on faisoit une garde assez peu éxacte, il emporta la place; les troupes Espagnoles qui y étoient furent taillées en piéces, ou restérent prisonniéres. De Corbeil il alla avec le même succès se rendre maître de Lagny; ensorte que par la prise de ces deux places Paris retomba dans le même embarras où il étoit avant l'arrivée du prince de Parme.

Givry reprend Corbeil & Lagny.

Il y avoit une mésintelligence secrette entre ce Prince & le duc de Mayenne. La jalousie en étoit le premier fondement; outre cela on soupçonnoit le Prince de n'être entré en France sous prétexte d'amitié, & de secourir le parti, que pour ôter au Duc toute son autorité, & renouveller ce qu'Esope nous raconte dans sa fable du Cerf & du Cheval, en imposant aux François qui n'aspiroient qu'à défendre leur liberté, un joug insupportable & rigoureux par les garnisons qu'il mettroit dans les places dont il se saisiroit. Ces bruits couroient même sourdement dans son camp. Ainsi le Prince qui connoissoit la légéreté de la nation, mettoit tout en œuvre pour effacer cette idée peu avantageuse qu'on avoit de lui; & ce fut, dit-on, ce qui l'engagea à mettre une garnison si foible dans Corbeil. Aussi lorsqu'après la prise de cette place les Parisiens lui firent une députation pour le prier de se rapprocher avec son armée, ce Prince saisit cette occasion pour leur reprocher très-vivement qu'ils connoissoient fort mal leurs intérêts d'avoir souffert qu'on mît une si foible garnison dans un poste de cette importance, & d'aimer mieux s'arrêter à de faux bruits, que de prendre de justes mesures pour leur conservation. Du reste il s'excusa de leur accorder ce qu'ils

HENRI IV. 1590. souhaitoient, sur ce que son armée étant fort diminuée, il y auroit, disoit-il, du danger à retourner sur ses pas aux approches de l'hyver, & à entreprendre des siéges dans une saison peu favorable. Cependant il leur fit espérer de les dédommager dans sa retraite de la prise de Corbeil par quelque exploit d'importance.

Le prince de Parme vouloit parler de la ville de Château-Thierry située sur la Marne au-dessus de Meaux ; mais le Roi qui eut le vent de son dessein, résolut de le prévenir. Il partit sur le champ de Compiégne où il avoit été joint par un corps de la Noblesse de Picardie ; & s'étant avancé jusqu'à Château-Thierry dont Claude Pinard vicomte de Comblisy avoit le gouvernement, il en confia la garde à la Nouë, dont le zéle & la bravoure lui étoient connus. De-là pour harceler l'ennemi dans sa marche, il fit quelques détachemens, qui étant tombés le 22. de Novembre sur une Cornette de cavalerie Espagnole, la taillérent en piéces, & la desarmérent. Trois jours après, le Roi alla en personne à la rencontre des ennemis à la tête d'un détachement de trois cens chevaux ; & après quelques escarmouches se retira, sans qu'il y eût beaucoup de perte de part ni d'autre.

Le Roi avoit donné rendez-vous au duc de Nevers, pour venir le joindre avec ses forces, & harceler les Espagnols dans leur retraite ; mais depuis que ce Seigneur avoit quitté la Cour, il avoit toûjours été occupé en Champagne, que les Lorrains & les Ligueurs attaquoient conjointement. En effet dès le mois précédent le duc de Lorraine avoit formé le siége de Sainte-Menehoud où Dinteville s'étoit renfermé. Il y avoit déja quinze jours que les ennemis étoient devant cette place ; & les assiégés avoient fait plusieurs sorties où les Lorrains avoient été fort mal menés. Dans une entr'autres le Capitaine Nervaez Espagnol avoit été tué. Le duc de Nevers qui comptoit assez sur la bravoure des assiégés, ne se mit donc pas en peine de leur donner aucun secours ; mais il marcha contre le capitaine Saint-Paul qui désoloit tous les environs par ses courses continuelles. Saint-Paul étoit passé dans le Thierache ; le Duc en ayant eu avis détacha de Vendy Maréchal de camp ; & s'étant rendu

lui-même à Charbougne le 23. d'Octobre tourna contre Poix & Montigny situés à trois lieuës de Meziéres, où il avoit été informé que Saint-Paul s'étoit retiré. HENRI IV.

A la vuë de la cavalerie du Roi les ennemis se ralliérent aussitôt à Poix, où ils commencérent à se retrancher. Malgré cela la cavalerie du Duc vouloit les charger; mais il les arrêta, & les obligea d'attendre environ cinq cens hommes de pied qui suivoient, & qui n'arrivérent qu'à Soleil couché. Ainsi on passa toute la nuit sous les armes; & la cavalerie fut toûjours au guet pour empêcher les assiégés de leur échapper, & pour arrêter les secours que Saint-Paul auroit pû leur envoyer. Le lendemain on attaqua le village; mais les ennemis retranchés dans l'Eglise & dans le Cimetiére, se défendirent si bravement, qu'ils rendirent ce premier effort inutile. Enfin le Duc ayant fait venir quelque artillerie du château d'Omont situé dans le duché de Rethelois, d'où l'on n'étoit pas éloigné, les assiégés demandérent à parlementer, & proposérent d'abord des conditions que le Duc rejetta; parce que, disoit-il, ils n'étoient pas dans un poste assez de conséquence, pour mériter qu'ils capitulassent avec lui. Ainsi il leur conseilla de se rendre à discretion, leur faisant entendre qu'ils auroient affaire à un Seigneur de bonne composition. Mais la crainte de perdre leurs bagages les arrêta, & fut la cause de leur perte. En effet les troupes du Duc les ayant attaqués sur ces entrefaites, emportérent ce poste d'assaut, & passérent au fil de l'épée tout ce qui se présenta. Les ennemis perdirent environ trois cens hommes en cette occasion; on n'y fit que très-peu de prisonniers, qui furent ensuite échangés contre d'autres. 1590.

Après cet exploit le duc de Nevers se rendit à Mauber-Fontaine, & de-là à Mont-Cornet, & à Rocroy, d'où il tira quelques piéces de canon qu'il conduisit à Châlons; & il apprit que le duc de Lorraine avoit levé le siége de Sainte-Menehoud, sous prétexte d'aller au secours des troupes assiégées dans Poix. Ce fut-là ce qui retint le duc de Nevers en Champagne plus longtems qu'il n'avoit espéré. De Châlons prenant sa route par Espernay, il arriva au commencement de Novembre à la Ferté en Tartenois, dans le dessein de joindre le Roi.

HENRI IV.

1590.

Retour du prince de Parme.

Le prince de Parme décampa de Fîmes le 26. de Novembre, & ayant passé l'Aysne à Pont-Avere, il rencontra le Roi à la tête de huit cens chevaux d'élite. Le Roi s'étoit fait précéder par le baron de Biron, qu'il joignit bientôt après avec un détachement. Cependant il avoit donné ordre à la Nouë qui avoit quitté Château-Thierry pour venir le joindre, de lui envoyer un détachement de chaque Cornete de cavalerie, dont il forma cinq escadrons d'environ cinquante chevaux chacun, à la tête desquels il s'avança jusqu'au village de Bazoches. Là il y eut une action très-vive, où le baron de Biron fit d'abord plusieurs charges contre les Carabiniers, qui sont une espéce d'Arquebusiers à cheval, armés de cuirasses, qui combattent de main à main. Enfin toute l'armée ennemie lui étant tombée sur les bras, il fut obligé de se retirer. Ce ne fut pas sans danger, parce que la retraite se trouva plus éloignée qu'on ne l'avoit espéré. C'est ce qui a donné lieu à ceux qui ont écrit la vie du Prince de Parme de dire que nous fûmes défaits ce jour-là. Il est constant néanmoins que nous eûmes beaucoup plus de peur que de mal; car nous ne perdîmes que deux hommes. Au contraire le nombre des morts fut beaucoup plus grand du côté des ennemis; & entr'autres le capitaine Blaise Capizucchi Romain fut tué dans cette occasion. De-là le Roi se retirant insensiblement, & faisant cependant toûjours tête à l'armée ennemie qui le poursuivoit, arriva au village de Longueval où la nuit sépara les combattans. Ce Prince alla ce soir-là loger à Pontarsy. Toute la nuit on fut alerte de part & d'autre; & si les troupes du Roi n'étoient pas trop en sûreté, les Espagnols de leur côté, qui avoient l'ennemi en tête & en queuë, ne dormirent pas tranquillement. Le lendemain le Roi fut joint par le duc de Nevers, Givry & Parabére, qui lui amenérent quelques troupes, le premier de Champagne, & les autres de Melun. Enfin le 29. de Novembre l'armée ennemie étant arrivée à l'Arbre de Guise, tirant du côté de Marle, Henri après avoir donné ordre à sa cavalerie de se trouver à Crescy, marcha contre les Espagnols, & détacha d'abord le baron de Biron avec quarante hommes pour harceler leur arriére-garde. Celui-ci fut suivi immédiatement après par le duc de Longueville

à la tête d'un corps de cavalerie. Le Roi arriva lui-même avec le reste de ses troupes. D'abord la mêlée commença par les Carabiniers, qui sortant d'un bois voisin vinrent charger Biron, & furent repoussés si vigoureusement, qu'ils se virent obligés de prendre la fuite. Ils furent soûtenus par George Basta à la tête des Lanciers, qui rétablirent le combat, & Biron y perdit son cheval. Le Roi qui craignoit pour ce Seigneur ayant paru, le combat finit par la fuite des ennemis; il y en eut un grand nombre de tués, & ils perdirent une partie de leur bagage. On croit même que le succès auroit pû être complet, & l'armée Espagnole entiérement défaite, si le reste de la cavalerie fût arrivé à tems. Le prince de Parme étant arrivé sur la frontiére eut un entretien particulier avec le duc de Mayenne; & après s'être embrassés, il lui laissa une partie de ses troupes, & lui fit espérer de les rafraîchir au Printems prochain par de nouveaux secours. Ensuite il rentra triomphant en Flandres fier du succès de son voyage, & de la levée du siége de Paris.

Prise de Corbie par les troupes du Roi.

Le Roi de son côté tourna vers Saint-Quentin, où il entra aussi comme en triomphe, après avoir battu les ennemis, & les avoir obligés de sortir de son Royaume. La prise de Corbie mit le comble à la joye publique que causoit cet événement. Cette ville située sur la Somme à quatre lieuës au-dessus d'Amiens est fameuse par une ancienne Abbaye fondée autrefois par Charlemagne, qui en bâtit aussi en Saxe une autre toute semblable, qu'on appelle de même l'Abbaye de Corbie. Outre qu'elle est dans une situation avantageuse, comme c'est une place frontiére, elle est très-bien fortifiée. Pons de Bellefouriere en étoit alors gouverneur, & s'étoit déclaré pour la Ligue après la mort des Guises, malgré toutes les sollicitations du feu Roi qui tenta inutilement de le mettre dans ses intérêts.

Charle d'Humiéres Lieutenant du duc de Longueville, gouverneur de la province avoit formé il y avoit déja longtems le dessein de s'en rendre maître. Différentes raisons lui avoient plusieurs fois fait perdre cet objet de vuë; enfin il l'éxécuta heureusement le 10. de Décembre. Ayant appliqué le petard à la place, & fait sauter deux portes, il

HENRI IV. 1590.

y entra à la tête de ses troupes, & s'en rendit maître après avoir passé au fil de l'épée la garnison & le gouverneur lui même. Cette prise incommoda fort la ville d'Amiens. En effet elle se trouvoit par-là resserrée entre Corbie & Pecquigny, qui la tenoient comme en respect; ensorte qu'elle ne pouvoit s'exempter de recevoir la loi de quiconque étoit maître de ces deux places. Il y avoit dans l'Abbaye de Corbie une très-belle Bibliothéque, où se trouvoient beaucoup de livres anciens; déja pillée par les curieux qui avoient passé par-là, elle fut enfin entiérement détruite en cette occasion. Christophle de Lannoy de la Boissiere frére uterin de Madame d'Humiéres s'étant fort distingué à la prise de cette place, aussi bien que Parabére, le Roi en donna le commandement au premier, & y mit une bonne garnison.

Henry se rendit à Senlis, où il donna audience à Guillaume Daffis premier Président du Parlement de Bourdeaux. Ce Magistrat également respectable par sa gravité & son éloquence étoit député de sa Compagnie avec deux Conseillers de la même Cour pour exhorter le Roi à abjurer la Religion Protestante, & à rentrer dans le sein de l'Eglise. Comme il s'acquitta de sa commission avec dignité, le Roi lui assûra qu'il prenoit ses remontrances en bonne part, & qu'aussitôt que les entreprises que formoient tous les jours les rebelles pour troubler le Royaume & le détruire, le lui permettroient, on verroit qu'il ne souhaitoit rien tant que de se faire instruire dans un Concile convoqué légitimement, soit général, soit national, & de leur donner satisfaction sur cet article. Le Roi congédia ensuite le duc de Nevers, qui à son retour en Champagne apprit que le Capitaine Saint-Paul assiégeoit Ville-Franche place frontiére située sur la Meuse. Il marcha aussitôt de ce côté-là; mais il trouva en arrivant que le Gouverneur, ou par lâcheté, ou par trahison, avoit déja rendu ce poste; ensorte que les troupes qu'il envoyoit au secours furent repoussées avec perte.

Exploits du prince de Dombes en Bretagne.

Cependant les hostilités continuoient aussi avec différens succès dans les autres provinces du Royaume. Henri de Bourbon prince de Dombes, à qui le Roi avoit donné

depuis peu le gouvernement de Bretagne, étant de retour dans cette Province partit de Rennes, où il avoit donné rendez-vous à ses troupes, tirant du côté de Nantes; & ayant eu avis que le duc de Mercœur avoit détaché Vincent de Launay de la Chesnaye Vauloüet Commandant des Chevaux-légers pour le Duc à la tête de deux cens chevaux, avec ordre de rompre toutes les entreprises du Prince, il le surprit, le battit, & le fit lui-même prisonnier avec plusieurs autres. René de Rieux de Sourdeac & du Brossay se distinguérent fort en cette occasion.

Delà le prince de Dombes marcha vers Ancenis petite place située sur la Loire dans le plus beau païs du monde. Les Ligueurs en étoient maîtres alors, & leur infanterie y avoit son logement. Là il y eut quelques escarmouches très-vives où les ennemis furent toujours battus. Mais ce mauvais succès fut compensé par la perte que nous fîmes du baron du Pont commandant de l'infanterie royale, qui mourut à la fleur de son âge d'une blessure qu'il reçut au bras dans une de ces actions. Il ordonna par son testament que sa fille unique héritiére de ses grands biens épouseroit dès qu'elle seroit en âge le fils de René de Tournemine de la Hunauldaye Lieutenant de Roi de la province, qui n'étoit encore qu'un enfant. On lui donna pour successeur dans le commandement de l'infanterie Sébastien de Romadec baron de Molac, qui rendit de grands services au Roi dans toutes ces guerres.

Vitré place située sur la frontiére du Maine dont le duc de Mercœur avoit formé le siége dès l'année précédente, commençoit à être serré de plus près par les ennemis qui s'étoient rendus maîtres de tous les petits forts des environs, lorsque Jean du Mas de Monmartin gouverneur de cette ville étant sorti à la tête de sa garnison, suivi de quelque artillerie, les reprit tous & les rasa. En même tems les Capitaines Martinaye & Hurlaye étant accourus au secours de leurs gens à la tête d'environ deux cens hommes, il les tailla en piéces. Enfin peu de tems après les garnisons de Châtillon & de Fougéres formérent le dessein de surprendre la nuit le château de Vitré. Déja quarante des ennemis étoient entrés dans la place, lorsqu'ayant été trahis par celui

HENRI IV. 1590.

là même qui conduisoit l'entreprise, ils furent tous tués, ou faits prisonniers. On fut en partie redevable de ce succès à Raton Sergent Major, qui peu de tems après rendit encore un service signalé dans cette place. Monmartin ayant reçu ordre du Roi qui faisoit alors le siége de Paris, de se rendre auprès de lui; de Mesneuf son Lieutenant fut assez négligent, ou assez perfide, pour laisser prendre le château en son absence. Raton se mettant à la tête des habitans & de la garnison se disposa à le reprendre. Ce brave homme, que le danger rendoit encore plus intrépide, attacha le pétard au pont-levis; & tandis que le duc de Mercœur attendoit l'événement dans le voisinage avec toutes ses troupes, il força la place, & s'en rendit maître, après avoir tué de sa propre main celui qui étoit à la tête des ennemis. Les assiégés ne firent point d'autre perte.

Prise de Hennebond.

D'un autre côté le prince de Dombes ayant rassemblé toutes ses forces, passa dans la basse Bretagne, & marcha vers Hennebond. Cette place éloignée de deux lieuës du port de Blavet, & de sept de la ville de Vannes n'étoit pas très-forte; mais à cause de son port & de sa situation avantageuse, dont les ennemis profitoient pour incommoder les places voisines qui appartenoient au Roi, & sur-tout la ville de Brest, Gui de Rieux de Châteauneuf Gouverneur de cette derniére place fut d'avis d'en faire le siége. Il fournit pour cela neuf piéces de canon, qui n'eurent pas plûtôt fait bréche à la muraille, que la garnison se rendit, à condition qu'on lui laisseroit vies & bagues sauves. Le Capitaine du Pré brave officier entra ensuite dans Hennebond, où on laissa le canon qu'on avoit fait venir de Brest; & il eut ordre de travailler incessamment à fortifier cette place. En effet on parloit déja de l'arrivée des troupes Espagnoles que le duc de Mercœur attendoit au port de Blavet.

Après la prise de Hennebond l'armée marcha vers Josselin, château appartenant à la maison de Rohan, fameux par une tour quarrée, qu'on regarde comme un ouvrage admirable, & arrosé par la riviére d'Oust, qui passe par Malestroit. D'abord elle tailla en piéces les Chevaux-légers de l'armée ennemie commandés par Gilbert du Puy

du

du Fou de Combronde. Ensuite comme on n'étoit séparé que par la riviére, on tenta de part & d'autre d'en venir aux mains. Le prince de Dombes souhaitoit avec passion de donner bataille ; & il crut que ses vœux alloient être exaucés sur ce que les ennemis sondérent alors le gué au Roc de Saint-André. Mais il parut ensuite que ce n'étoit qu'une feinte ; car quoique les deux armées fussent en présence, & que par une impatience de jeune homme le Prince mît tout en œuvre pour attirer les ennemis au combat, jamais il ne put les y engager. Il y eut seulement entre les deux partis quelques escarmouches, où nos troupes emportées par leur premier feu eurent presque toûjours le dessous. Dans une de ces rencontres la Giffardiére s'étant trompé aux écharpes dans la mêlée fut fait prisonnier par les ennemis, & mourut quelque tems après de ses blessures. Enfin le Prince après avoir resté longtems campé dans une vaste plaine nommée communément la Lande du Chêne-Tort, & avoir fait d'inutiles efforts pour attirer les Ligueurs au combat, prit la route de Malestroit, où il laissa tout son bagage, & résolut de donner un peu de repos à ses troupes.

Le duc de Mercœur profita de cette occasion pour faire quelque entreprise. Il avoit dans son armée neuf Cornettes de Chevaux-légers ; deux Compagnies de Gendarmes commandées par Gabriel de Goulenes, & Daradon ; les garnisons de Dinan, de Dol & de Fougeres, que François de Lorraine marquis de Chaussins son frére lui avoit amenées ; les troupes de la basse Bretagne commandées par de Farvet, de Rozempon, de Coitrefaux & de Querouzy ; sa compagnie de cavalerie ; celle de Jean d'Avaugour de Saint-Laurent ; trois régimens d'infanterie ; & vingt-deux compagnies d'arquebusiers à cheval. A la tête de ces troupes il marcha d'abord contre Hennebond, comme s'il eût eu dessein de l'attaquer, & tourna tout d'un coup contre Lopedran bourg situé à l'embouchure de la riviére de Blavet, où tous les habitans des environs, dont la plus grande partie étoit attachée au parti du Roi, s'étoient retirés avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets. Le duc fit assiéger la place par mer & par terre. Du côté de la terre les assiégés se défendirent bravement ; mais ils furent forcés

HENRI IV. 1590.

du côté de la mer ; & on ne peut exprimer jusqu'où alla contr'eux la rage des ennemis. Ils n'eurent égard, ni au sexe, ni à l'âge ; hommes, femmes enceintes, enfans à la mammelle, tout fut passé au fil de l'épée, & massacré impitoyablement.

A la nouvelle de ce siége, auquel on ne s'attendoit point, le prince de Dombes avoit assemblé son armée à la hâte. Elle étoit composée de six Cornettes de Chevaux-légers, de cinq compagnies de Gendarmes, de sa Cornette de cavalerie, de trois régimens d'infanterie, & de dix-sept compagnies d'arquebusiers à cheval. Outre cela il avoit été joint par le baron de Molac, & par François de Monmorency du Halot qui lui avoit amené de nouvelles troupes levées sur la frontiére de Normandie. Avec ces troupes le Prince se mit en marche ; & ayant appris le malheur arrivé aux assiégés, il ne laissa pas de continuer sa route. Résolu de les venger il alla camper entre Hennebond & Auray, où le duc de Mercœur avoit son quartier, & il y fit venir de Hennebond deux piéces de canon, & deux coulevrines. Au bruit de son arrivée les ennemis, après avoir transporté leur artillerie de l'autre côté de la riviére qui traverse Auray, se retirérent aussitôt en désordre du côté de Vannes. En même-tems le Prince les poursuivit ; & ayant rangé son armée en bataille à la vuë de leur camp, commença à les harceler dans le dessein de les attirer au combat. Ce fut dans une de ces escarmouches que Gille de Loré de Joué Maréchal de Camp, un des descendans de ce brave Chevalier Ambroise de Loré qui servit si bien le Roi Charle VII. contre les Anglois, fut tué en forçant les lignes des ennemis. Il fut généralement regrété de toutes les troupes. Enfin le Prince ne pouvant engager les ennemis à en venir aux mains, se retira à Auray, qu'ils avoient abandonné, afin de rafraîchir son armée ; & parce que les troupes de Normandie désertoient tous les jours, quelques efforts que fissent de Molac & de Ruqueville pour contenir le soldat dans le devoir.

Sur ces entrefaites il arriva un accident qui causa quelque trouble dans le camp de ce Prince. François de Keraldanet du Rascol gentilhomme Breton des plus riches

de la Province, avoit levé quelques troupes en Ecosse & dans les Isles dépendantes de l'Angleterre, avec lesquelles il s'étoit mis au service du Roi. C'étoit un homme qu'on auroit d'autant moins soupçonné d'aucun mauvais dessein, qu'il étoit Protestant. Mais ayant présenté & recommandé au Prince un certain Cordelier, qui se trouva depuis avoir été envoyé par Querouzy un des Officiers de l'armée du duc de Mercœur, ç'en fut assez pour le rendre suspect; on l'arrêta; on le mit à la question; & quoiqu'il n'eût rien avoüé dans tous les tourmens, cependant ayant été condamné à mort par le Conseil de guerre comme coupable d'avoir conspiré contre la vie du Prince & contre l'Etat, il eut la tête tranchée à Auray le 27. de Juin. Ce jugement fit beaucoup d'ennemis secrets à ceux qui gouvernoient l'esprit du jeune Prince, parce qu'on prétendoit que l'accusation intentée contre ce Gentilhomme avoit tout l'air d'une pure calomnie.

De-là l'armée marcha contre Moncontour, château du duché de Penthievre appartenant à Marie de Luxembourg épouse du duc de Mercœur, & situé dans le Diocése de S. Brieu. Le Prince à qui il étoit venu depuis peu de nouvelles troupes de Quintin, de Limollan & de la Hunauldaye, avoit entrepis le siége de cette place dans l'espérance de livrer bataille à l'ennemi, au cas qu'il vint au secours; ou de se rendre maître de ce poste, un des plus avantageux de tous les environs. Ainsi voyant que le Duc ne paroissoit point après avoir battu la place, il y fit donner un assaut qui ne réüssit pas, mais qui répandit tellement la terreur parmi les assiégés, que sur le champ ils se rendirent à des conditions honorables.

De Moncontour le Prince alla attaquer Lamballe, autre place appartenante aussi au duc de Mercœur. D'abord la ville fut emportée d'emblée; & le Prince se préparoit ensuite à faire le siége du château, lorsqu'ayant eu avis que l'ennemi qui étoit logé à Malestroit en étoit parti, & prenoit la route de Dinan ou de S. Malo, il décampa lui-même, & abandonnant les vûës qu'on avoit eûës d'abord sur Guingam, marcha à la rencontre du Duc, résolu de lui livrer bataille. Mais sur ces entrefaites il apprit qu'il avoit envoyé S. Laurent à Dinan avec une partie de son armée; & que

HENRI IV. 1590.

pour lui il s'étoit retiré à Redon avec le reste. Ainsi le Prince voyant ses troupes fatiguées fut obligé de les congédier ; & à peine put-il obtenir des Officiers qui les commandoient de l'accompagner jusqu'à Rennes, afin d'escorter le canon qu'ils avoient amené

Arrivée de l'armée d'Espagne en Bretagne.

Cependant l'armée d'Espagne composée de cinq mille hommes, & commandée par D. Juan d'Aquila étoit sortie du port de Laredo en Biscaye, & étoit venuë aborder au port de Blavet au commencement d'Octobre. Elle y fut jointe par le duc de Mercœur à la tête de sa cavalerie & de son infanterie. De-là ils marchérent contre Hennebond ; & ayant mis en batterie tout le canon qu'ils avoient amené de Nantes & d'Espagne, ils firent bientôt une si grande bréche, que du Pré qui n'avoit pas été assez diligent à fortifier cette place, fut obligé de se rendre. Outre la perte que nous fimes de ce poste avantageux, nous y laissames encore neuf piéces de canon & des munitions de guerre en abondance. Les vainqueurs en donnérent ensuite le commandement à Daradon, & y mirent une forte garnison.

Lettres du prince de Dombes à ce sujet.

Le prince de Dombes qui ne se trouvoit plus en état de faire tête à tant de forces réünies, étant cependant arrivé à Rennes, & voyant à regret l'Espagnol ennemi mortel du nom François dans la Bretagne, sur laquelle il avoit lui-même des prétentions, écrivit le seize d'Octobre aux Etats de la province des lettres remplies d'amertume contre le duc de Mercœur. Pour satisfaire, disoit-il, son ambition particuliére, il ne s'étoit pas contenté d'avoir violé tous les droits divins & humains, en trahissant lâchement le meilleur de tous les Rois auquel il étoit si redevable, & en devenant un des complices de sa mort ; mais se voyant hors d'état de se soutenir par lui-même dans la Province, il avoit mis le comble à tous ses attentats en y faisant entrer les Espagnols. Ensuite il exhortoit les Etats à tirer enfin ce voile trompeur de la Religion, que des Prédicateurs séditieux vendus à la Ligue avoient jusqu'alors étendu sur leurs yeux pour les aveugler ; à reconnoître leurs véritables intérêts ; & à songer tandis qu'il en étoit encore tems, à mettre leur liberté à couvert de la tyrannie des Espagnols, dont les

excès & les cruautés avoient rempli tous les pays de l'Europe & des Indes où cette Nation avoit mis le pied. Il ajoûtoit que Dieu sçauroit bientôt tirer vengeance de leurs attentats, & les empêcher de se joüer plus long-tems de son nom, en abusant les peuples par un vain fantôme de Religion : Qu'au reste s'il parloit de la sorte, ce n'étoit point qu'il appréhendât les forces des uns, ni des autres : Qu'il ne leur demandoit point de lui ouvrir les portes de leurs forteresses, de leurs villes, ni de leurs châteaux : Qu'il les prioit seulement de se tenir chez eux tranquilles, d'être simples spectateurs de l'événement, & de ne donner ni retraite ni secours à l'ennemi ; les assûrant s'ils lui accordoient cet article, qu'avec la grace de Dieu, & secondé des forces de S. M. il feroit bientôt repentir les ennemis de leurs crimes & de leur témérité, par la vengeance éclatante qu'il prétendoit tirer de l'inhumanité des uns, & de la lâche trahison des autres.

Peu de tems après arrivérent en Bretagne huit cens Lansquenets envoyés par le Roi, qui venoit de licentier son armée. Les chefs du parti de ce Prince crurent devoir profiter de cette occasion. Comme les places qui tenoient pour le Roi dans le Maine & sur la frontiére recevoient beaucoup de préjudice des forts que les Ligueurs occupoient dans les environs, Brandelis de Champagne marquis de Villaine qui commandoit dans Laval, écrivit au prince de Dombes pour le prier de lui aider à s'en rendre maître. Aussitôt le Prince lui envoya la Hunauldaye à la tête de cent chevaux & de cinq cens arquebusiers. Avec ce renfort le Marquis prit le château de Malence entre Rennes & Vitré qui capitula à l'approche du canon. De-là il marcha contre la Patriere, & ayant obtenu une entrevûë du capitaine Picaignes qui commandoit dans cette place, il l'engagea à se soumettre. En même tems les ennemis mirent le feu au château de Bourgeau voisin de Craon, & peu éloigné de-là ; après quoi ils l'abandonnérent. La prise du château de Coudray situé sur la riviére de Mayenne, & qui outre l'avantage de sa situation avoit encore celui d'être bien fortifié, coûta plus de peine. La Brochardiére, homme tout dévoüé au parti, & qui au commencement de cette guerre

HENRI IV. 1590.

avoit pris Château-Gontier en Anjou, commandoit dans ce poste. Sur le refus qu'il fit de se rendre, après quelques volées de canon le Marquis fit donner l'escalade à la place & l'emporta. Environ soixante des assiégés périrent à cet assaut; les autres furent faits prisonniers de guerre; & on fit pendre la Brochardiére avec tous les autres séditieux qui étoient dans le château. Voilà ce qui se passa en Bretagne sur la fin de l'année.

Réduction de la Guienne à l'obéissance du Roi.

D'un autre côté Jacque de Goyon de Matignon maréchal de France gouverneur de Guienne se conduisoit avec beaucoup de modération, & se contentoit de contenir dans le devoir, à l'exemple de Bourdeaux, les autres villes & les peuples de cette grande Province. Il est vrai que la plûpart des habitans de cette Capitale gagnés par les Jésuites qui au commencement de cette guerre avoient été bannis de la ville, & s'étoient réfugiés à Agen & à Périgueux, villes du parti de la Ligue, & entretenus dans leur erreur par les émissaires de la Société, étoient fort mal intentionnés pour le Roi. Mais la crainte du Maréchal qui se trouvoit le maître de leurs forteresses les empêchoit de se déclarer. A l'égard du Parlement, il agissoit plus ouvertement; & par haine pour les Protestans & pour le Roi qui suivoit leur doctrine, il ne s'autorisoit point encore de son nom dans les actes publics. Ainsi ses arrêts n'étoient encore scellés que du sceau du feu Roi.

Il n'y avoit rien de plus ridicule que ce procédé; rien qui pût être d'un plus dangereux exemple, que de s'autoriser encore du nom d'un Prince décédé, dont le pouvoir étoit expiré par sa mort; comme si le Royaume eût été dans un interrégne. C'est ce que pensoient les gens sages; & le Maréchal croyant devoir rémédier à ce mal, en vint à bout de concert avec N. le Conte maître des Requêtes. Comme il avoit entre ses mains le sceau du Parlement, le maréchal de Matignon & lui firent fondre l'ancien; & on en grava un nouveau où étoient le nom & les armes de Henri IV. roi de France & de Navarre. Cependant le Parlement ne vouloit point admettre aucun acte scellé de ce sceau, & avoit même donné un ajournement personnel contre le Conte: le Procureur général intervint; enfin la chose fut

miſe en délibération ; le Parlement s'aſſembla en préſence du Maréchal, qui ſur d'autres prétextes fit interdire à ceux des membres de cette Compagnie qui lui étoient ſuſpects la connoiſſance de cette affaire ; & il y eut un arrêt qui ordonnoit que dans la ſuite tous les actes publics n'auroient d'autorité dans tout le reſſort de la Cour, qu'autant qu'ils porteroient le nom & les armes de S. M.

Quelque tems après, tandis que le maréchal de Matignon étoit dans le Condomois, les Ligueurs profitérent de ſon abſence pour ſurprendre Rions, château du Bazadois de la dépendance du Comté d'Albret. Le couvent des cordeliers voiſin de la porte du château leur avoit beaucoup ſervi à conduire leur entrepriſe ; ainſi comme ils appréhendoient d'être aſſiégés dans cette place, ils chaſſérent auſſitôt après ces Religieux qui avoient contribué au ſuccès de leur entrepriſe, & ruinérent cette maiſon juſqu'aux fondemens. Mais cette précaution leur ſervit peu ; au bout de quelques jours le Maréchal vint les inveſtir dans ce poſte ; & ſon artillerie ayant fait une bréche conſidérable à la place, ils furent contraints de ſe rendre vies & bagues ſauves. Peu de tems après les rebelles ſurprirent auſſi le 29. d'Octobre Bourg, ville ſituée dans le confluent de la Garonne & de la Dordogne ; mais de Juviſieres conſerva le château où il s'étoit retiré ; & par ſa fermeté il donna le tems aux Bourdelois que la priſe de ce poſte incommodoit fort, d'y envoyer des troupes, & au duc d'Eſpernon d'accourir au ſecours avec les garniſons d'Angoulême & des places voiſines ; en ſorte que les ennemis ſe trouvants aſſiégés entre les troupes du Roi & le château furent obligés d'abandonner leur priſe. Depuis ce tems-là Bourg reſta au pouvoir du duc d'Eſpernon, & le Roi après bien des ordres réïtérés eut beaucoup de peine à le retirer de ſes mains.

Révocation des Chambres établies en faveur des Proteſtans.

Le 10. de Novembre le Roi donna de ſon camp de Mante une déclaration enregiſtrée dix jours après au Parlement ſéant à Tours, par laquelle il révoquoit les Chambres établies par le feu Roi au commencement de ces troubles à S. Jean d'Angely en Saintonge, à Bergerac en Périgord, & à Montauban en Quercy ; & tranſportoit leur juriſdiction aux anciens Tribunaux, & aux Parlemens dans le reſſort

HENRI IV.

1590.

Exploits de l'Esdiguiéres en Provence & en Dauphiné.

desquels elles se trouvoient. Cette révocation fit beaucoup de plaisir aux Bourdelois, & ne servit pas peu à augmenter leur attachement pour le Roi.

Cependant la guerre étoit beaucoup plus allumée dans le Dauphiné & dans la Provence sur lesquelles le duc de Savoye avoit des vûës depuis long-tems, comme étant plus voisines de ses Etats. L'année précédente ce Prince avoit fait inutilement beaucoup d'efforts pour se rendre maître du Dauphiné, où Alfonse d'Ornano Corse, & François de Bonnes de l'Esdiguieres commandoient pour le Roi; ainsi il tourna cette année-ci toutes ses forces contre la Provence, où étoit Bernard de Nogaret de la Valette.

Au commencement de l'année l'Esdiguiéres avoit investi Grenoble, où commandoit pour la Ligue Charle de Simiane d'Albigny; il se contentoit de pousser lentement ce siége, persuadé que cette ville étant fort peuplée, il lui seroit aisé de la réduire par la famine. Mais au mois de Mars Antoine Olivera fit entrer dans la place des vivres & des secours. D'un autre côté le Roi pressoit l'Esdiguiéres de faire la guerre au duc de Savoye; c'est ce qui fut cause que cette ville tint plus long-tems qu'on ne l'espéroit.

Outre les Ligueurs qui favorisoient le duc de Savoye, le parti de ce Prince étoit encore soutenu en Provence par Chrétienne d'Aguerre veuve de Louis d'Agout comte de Sault, femme d'un courage mâle. Elle étoit personnellement mécontente du duc d'Espernon; & Jean de la Garde de Vins, homme vendu au parti & au Duc qui avoit épousé la sœur du feu comte de Sault, & qui commandoit en Provence pour les rebelles, la sollicitoit sans cesse à broüiller les affaires de cette Province. Ce fut à sa sollicitation que le duc de Savoye entra dans le pays à la tête d'une puissante armée. Au bruit de son arrivée la Valette marcha aussitôt à sa rencontre; & dans plusieurs petits combats qui se donnérent entre eux, il fut toûjours si supérieur au Duc, qu'ayant répandu la terreur de son nom dans tous les environs, il se rendit maître dans les mois de Juin & de Juillet du château de Pertuys, de Puymichel, de Valensole, de Montagnac, & de plusieurs autres places fortes qui se soûmirent à lui, ou qu'il força de se rendre. Il fut secondé

dans

dans ſon expédition de l'Eſdiguiéres qui étoit venu le joindre à la tête de trois cens chevaux, & de douze cens arquebuſiers.

Ce fut dans ce même tems que mourut le capitaine la Cayette tué dans ſon fort au pied du mont Genevre. Il étoit fils d'un boucher, dit-on; mais dans nos guerres civiles il avoit pris des ſentimens fort au-deſſus de ſon état & de ſa naiſſance. Gagné par le duc de Savoye, la Cayette étoit ſur le point de lever des troupes pour ſon ſervice, dans le deſſein de le rendre maître de Briançon & d'Exilles qui tenoient pour la Ligue, lorſque quelques amis que l'Eſdiguiéres avoit dans la vallée voiſine, gens attachés au parti du Roi, allérent l'attaquer dans ſon château le 15. de Juillet, y attachérent le petard, forcérent la place, & tuérent la Cayette.

Réduction de Briançon à l'obéiſſance du Roi.

Cette mort facilita beaucoup l'exécution des deſſeins que l'Eſdiguiéres avoit ſur cette Province. Auſſitôt qu'il en eut reçû la nouvelle, il quitta la Provence & marcha contre Briançon, où il ſçavoit que la plûpart des habitans étoient affectionnés au parti du Roi; & que les autres, conſternés par la perte de la Cayette ſongeroient à ſe rendre dès qu'il paroîtroit. En effet il commença par dreſſer une batterie de quatre piéces de canon qu'il avoit fait venir avec une extrême diligence; & il n'eut pas plûtôt ouvert la tranchée, qu'avant le premier coup de canon Clavaiſon, que le duc de Mayenne avoit mis autrefois dans cette place, demanda à parlementer, & ſe rendit le 6. d'Août.

De-là l'Eſdiguiéres marcha du côté du mont Genevre dans l'eſpérance de pouvoir peut-être avec le même bonheur ſe rendre maître d'Exilles, dont la plûpart des habitans étoient dans ſes intérêts. Son deſſein étoit de ſe ſaiſir de ces paſſages des Alpes, par où les François firent autrefois entrer du canon en Italie; & de fermer ainſi l'entrée du Royaume au duc de Savoye de ce côté-là; mais ſon entrepriſe ne réüſſit point; & il repaſſa ſur le champ en Provence, où la Valette le rappella pour ſecourir S. Maximin.

Le comte François de Martinengue, qui depuis que le duc de Ferrare avoit rappellé le comte de Saint Martin,

HENRI IV. 1590. commandoit en chef les troupes du duc de Savoye, avoit tellement investi cette place, qu'après s'être défendus avec la plus grande bravoure, les assiéges privés de toute espérance de secours songeoient à se rendre. Deja l'Esdiguiéres s'étoit avancé, & n'étoit pas loin de Barcelonnette place appartenante au Duc, lorsque de Salinas vieil Officier Espagnol qui y commandoit, attaqua le capitaine Boillet qui étoit à la tête d'une compagnie d'infanterie, & de Briquemaut Capitaine d'une compagnie de Gendarmes, qu'il avoit résolu d'enlever; mais il fut mis en déroute & oblige de prendre la fuite, laissant plus de cent des siens sur la place: trente autres furent faits prisonniers; & lui-même eut beaucoup de peine à se sauver avec le nombre qui lui restoit. La Voluere Capitaine des gardes du Duc, qui après la mort du maréchal de Bellegarde avoit livré dix ans auparavant la citadelle de Carmagnole au pére du duc de Savoye, & qui avoit mérité par cette trahison la place qu'il occupoit, fut pris dans cette rencontre; mais il mourut aussitôt après des blessures qu'il avoit reçûës, & évita ainsi le supplice auquel il étoit réservé. Cette action se passa neuf jours après la reddition de Briançon. Le lendemain Rissolles château appartenant au Duc, qui en avoit confié la garde à deux compagnies de gens de pied, se rendit à l'Esdiguiéres, à condition que la garnison sortiroit en armes après lui avoir livré ses drapeaux. Enfin comme l'armée continuoit sa marche, le comte de Martinengue leva le siége de S. Maximin. Mais l'Esdiguiéres qui ne vouloit pas être venu inutilement en Provence, alla investir le château de Barles qui se rendit à discrétion le dernier jour d'Août après huit jours de siége.

D'un autre côté le duc de Savoye se mit en campagne à la tête de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux; & alla assiéger S. Paul que l'Esdiguiéres avoit fortifié dans le pays même de l'obeissance du Duc, le battit avec trois piéces de canon, & l'obligea à se rendre, à condition que la garnison sortiroit en armes, tambour battant, & enseignes deployées. La prise de ce poste arriva le jour que Barles capitula; & ce jour là même l'Esdiguiéres accourant au secours de S. Paul avec sa diligence ordinaire, vint camper à Vars à trois lieuës de ses ennemis. Sur quoi

le duc de Savoye qui appréhendoit d'en venir aux mains, après s'être à peine donné le tems de plier bagage, se retira en désordre vers la montagne voisine, nommée communément le mont de l'arc, d'où il marcha toute la nuit aux flambeaux, jusqu'à ce qu'il fût arrivé en lieu de sûreté. Cependant nos troupes s'étant mises à ses trousses chargérent son arriére-garde, & firent prisonnier D. Pedre de Vargas Capitaine des gardes de la duchesse de Savoye. Le lendemain l'Esdiguiéres profitant de ses succès, alla se présenter devant S. Paul; & comme son canon n'étoit point encore arrivé, il y attacha le pétard, l'attaqua en plein jour, & le força après un combat opiniâtre qui dura trois heures. Deux cens hommes de garnison que le duc y avoit mis, furent passés au fil de l'épée, & Zapata qui en étoit Gouverneur, fut fait prisonnier avec Hercule Capra son sergent Major.

En même tems de Sonnas étoit entré dans la vallée d'Exilles à la tête de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux, avec ordre de ravager les environs de Briançon & d'Embrun, & de rejoindre ensuite le Duc pour marcher du côté de Guillestre. L'Esdiguiéres en ayant eu avis, résolut de le prévenir. Dans cette vûë il marcha aussi-tôt du côté de Briançon; & ayant appris que l'ennemi étoit campé à Chaumois, il manda aux habitans des vallées de lui fermer le passage. En même tems il détacha pour les soutenir de Morges avec sa compagnie de cinquante Gendarmes, & deux enseignes de gens de pied. Cet Officier étant arrivé au moment qu'on en étoit aux mains, & voyant la victoire balancer entre les deux partis, chargea les ennemis proche d'un retranchement qu'ils avoient fait attaquer en trois endroits par quinze cens hommes; & les mit en déroute, après en avoir laissé six-vingt sur la place. Cette action se passa le 9. de Septembre.

Quatre jours après, l'Esdiguiéres alla camper à deux lieuës d'Exilles. Là il eut avis que le duc de Savoye s'étoit retiré à Nice, & avoit laissé une partie de ses troupes au général Sonnas. Sur cette nouvelle il se rendit à Exilles même dans le dessein d'engager l'ennemi à en venir aux mains, & fit passer les monts à quatre piéces de canon qu'on lui envoya

HENRI IV. 1590.

d'Embrun. Sonnas étoit alors logé à Chaumont ; mais pour éviter le voisinage de nos troupes, il abandonna ce poste après leur arrivée, & se retira à Suse avec quinze cens arquebusiers & cinq cornettes de cavalerie. Lesdiguiéres de son côté le poursuivit, l'atteignit, & l'attaqua si à propos, qu'il le mit en déroute, après lui avoir tué plus de trois cens hommes. De ce nombre furent de Montaigre, de Valieres, Chapot l'aîné, & plusieurs autres Officiers. On fit aussi plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouvérent Chapot le cadet, Maréchal de camp & Lieutenant du marquis de Trefort, avec les capitaines Troissèlve, la Rauviere, & Saint-Honon (1). Sonnas s'étant égaré dans les ténebres, fut longtems tenu pour mort par ses gens. Ceux qui se sauvérent de cette défaite allérent chercher un asyle dans Suse.

Deux jours après arrivérent au camp Louis de Blain du Poüet, & Henri de la Forest de Blacons avec un détachement de deux cens gendarmes & de trois cens arquebusiers. Avec ce renfort Lesdiguiéres alla mettre le siége devant Exilles sur la frontiére. Ponsenac qui commandoit dans ce poste voyant les affaires du duc de Savoye en mauvais état, le canon des assiégeans prêt à foudroyer la place, les troupes du Roi renforcées d'un nouveau secours, toutes les places des environs au pouvoir des ennemis, & n'ayant au milieu de tout cela aucune espérance d'être secouru, songea de bonne heure à pourvoir à sa sûreté, & rendit le château le dernier jour de Septembre, à condition qu'il sortiroit vie & bagues sauves.

Entre Suse & la Novalaise l'ennemi avoit posté au pied d'une hauteur proche de Talon, huit compagnies d'infanterie commandées par le Général Venuste. D'abord il y avoit eu un duel proposé entre de Morges & de Sonnas. Mais comme Sonnas pour éviter le combat, prétextoit qu'il n'avoit point encore reçu les ordres du duc de Savoye, Lesdiguiéres marcha contre ces huit compagnies, & attaqua ce poste si vivement, qu'il l'emporta après avoir tué aux ennemis environ soixante hommes, du nombre desquels fut le Général, avec les capitaines Caffard & Chaburdes. Le capitaine Villars fut fait prisonnier avec plusieurs autres, &

(1) La relation le nomme Saint-Honos.

quatre compagnies d'infanterie commandées par Gentou Maréchal de camp, abandonnérent le service. De-là Lesdiguiéres revint à Exilles, & fit repasser son canon à Embrun. En même tems il en fit venir deux piéces de Gap, parce que la route étoit plus aisée de ce côté-là, & alla mettre le siége devant une place du comté de Nice appartenante au duc de Savoye, à laquelle il n'eut pas plûtôt fait bréche, que Charle de la Rovere d'Ast qui y commandoit avec trois cens hommes de garnison, se rendit le 14. d'Octobre. Par la capitulation les armes, les enseignes, le bagage devoient rester dans la place, & on accordoit seulement aux Officiers de sortir l'épée au côté & à cheval, pourvû cependant qu'ils ne montassent point de chevaux de guerre. Le lendemain Lesdiguiéres fit battre le château de Merlaus situé de ce côté-là; mais à peine y eut-il une bréche raisonnable que la garnison craignant que la place ne fût emportée d'assaut, l'abandonna la nuit. Les ennemis laissérent seulement dans ce poste une garde de trente hommes qu'on y trouva le lendemain matin, & qui furent faits prisonniers.

Cependant le duc de Savoye qui comptoit beaucoup plus sur les intrigues & sur les intelligences secrettes qu'il avoit avec les Ligueurs, que sur ses forces, mit sur pied une nouvelle armée, partit de Nice; & prenant la route de Provence le long de la côte, passa par Antibe, & alla se rendre maître au commencement d'Octobre de Fréjus siége d'un Evêché fort ancien Ensuite il prit Draguignan & quelques autres petites places des environs. En même tems Gaspard de Pontevez comte de Carses qui assiégeoit Salon de Craux, ayant été attaqué par la Valette, & les assiégés faisant en même tems une sortie, fut taillé en piéces, & obligé de se retirer à Aix, où il arriva à peine avec les tristes restes de sa défaite.

Députation des habitans d'Aix au duc de Savoye.

Cette ville où réside le parlement de Provence, étoit pour ainsi dire, la place d'armes des factieux, & la comtesse de Sault secondée par de Vins y entretenoit continuellement des émissaires pour conserver cette ville au parti. Ce fut par leur conseil que le Parlement se résolut enfin d'envoyer des Députés au duc de Savoye. On nomma pour cette commission Eleazar Rastel évêque de Riez, de Castellane

HENRI IV 1590.

d'Ampus, & l'avocat Fabregues. Ils étoient chargés de prier le Duc de daigner prendre cette ville sous sa protection & en même tems toute la Provence; afin d'employer les moyens qu'il jugeroit les plus convenables pour la mettre à couvert de l'invasion & de la tyrannie des hérétiques, & la conserver à celui que Dieu destinoit à devenir un jour l'héritier légitime de la Couronne. Le Duc reçut fort bien le compliment des Deputés; & après avoir loüé la sagesse & le zéle qui les avoit portés à le choisir entre tant d'autres Princes, pour lui faire un honneur qu'il croyoit mériter d'ailleurs par plusieurs endroits, il les assûra à son tour qu'il n'oublieroit rien pour répondre à l'attente qu'ils avoient conçûë de lui, aux dépens même de ses Etats & de sa propre vie; ajoûtant qu'il alloit incessamment envoyer en Espagne de Ligny pour prendre avec S. M. C les mesures nécessaires, & obtenir d'elle les secours dont on avoit besoin.

Entrée du duc de Savoye à Aix.

Les Députés de retour comblés de présens & encore plus de promesses, ayant rapporté une réponse favorable de la part du Duc, la ville se prépara à le recevoir. Cependant ceux qui conservoient encore quelques sentimens François, étoient indignés de voir qu'à la honte de la nation & malgré le danger auquel on s'exposoit, on allât introduire chez eux un Prince étranger & un hôte si redoutable. D'un autre côté le Duc qui appréhendoit quelque émotion, & qui ne vouloit pas s'exposer à la honte d'un refus, se mit en marche sans néanmoins paroître prendre la route d'Aix, & s'avançant lentement afin de voir comment les affaires tourneroient avant que de s'engager. Enfin ayant appris que son parti étoit le plus fort dans la ville, il s'y rendit le 14. de Novembre. Cependant le comte de Carses qui après avoir été battu peu de tems auparavant à Salon, comme je l'ai rapporté, étoit venu se réfugier à Aix, tout attaché qu'il étoit à la Ligue, avoit mis tout en œuvre pour empêcher que le Duc ne fût reçu dans cette ville; & ne pouvant en venir à bout, il se retira dès qu'il apprit que le Duc approchoit.

Il fut reçu à son arrivée par tous les Ordres de la ville, qui lui présentérent même le dais; mais par une modestie affectée il le refusa, & leur dit qu'ils devoient réserver cet

honneur pour le Prince que le Ciel leur destinoit. Le lendemain il se rendit au Palais, où après un discours qu'il fit, tous les membres du Parlement lui ayant baisé la main, chacun selon son rang & sa dignité, le reconnurent comme Protecteur & Gouverneur général de la Province; & en cette qualité jurerent de lui être fidéles. Honoré du Laurent Avocat général porta la parole pour toute la compagnie. Les Ligueurs de Marseille avoient aussi envoyé des Deputes au Duc pour le prier de vouloir bien se rendre dans cette ville; mais comme il connoissoit les Marseillois pour être aguerris, & que d'ailleurs ils ne pensoient pas tous de même, il ne crut pas qu'il y eût de sûreté pour lui à s'avancer de ce côté-là. Ainsi il s'en excusa sous prétexte que ses affaires ne lui permettroient pas d'entreprendre ce voyage.

Réduction de Grenoble à l'obéissance du Roi.

Lesdiguiéres de retour de Provence continuoit le siége de Grenoble, & avoit assis son camp à S. Laurent. Enfin après que d'Albigny eut mis tout en œuvre pour empêcher les habitans de se soûmettre, malgré l'extremité à laquelle ils étoient réduits, la capitulation fut signée, & on convint: Que la Religion Catholique, Apostolique & Romaine s'exerceroit comme auparavant, librement tant dans la ville que dans les fauxbourgs: Que les Ecclesiastiques seroient retablis dans tous leurs droits: Que les Protestans n'auroient droit de s'assembler, que dans le faubourg de Trecloître: Que tous les habitans prêteroient serment de fidelité à Henri IV. roi de France & de Navarre entre les mains de Calignon; & que le président de S. André, & Chatelard conseiller au Parlement, porteroient pour eux la parole: Que ceux qui refuseroient de se soûmettre à ce serment, auroient la liberté de se retirer; & qu'en quelque lieu qu'ils fissent leur résidence, soit dedans ou dehors le Royaume, ils auroient la jouissance entiere de tous leurs biens, à condition qu'ils n'entreprendroient rien contre le Roi ni contre l'Etat: Que le Roi donneroit le gouvernement de la ville à qui bon lui sembleroit: Que cependant on accorderoit un délai de trois mois à d'Albigny; & que si dans ce terme il s'accommodoit avec le Roi, & lui prêtoit serment de fidelité, il seroit confirmé dans ce poste par S. M. Qu'en attendant de la Rochegiron commanderoit dans la place:

HENRI IV. 1590.

Que ni d'Albigny, ni le Procureur de la province, ni aucun des habitans ou des Officiers ne pourroit être inquiété ou recherché au sujet des deniers ou contributions qu'on avoit levées, ou des traités faits avec l'ennemi; & que Lesdiguiéres supplieroit S. M. d'en perdre le souvenir: Que le Roi leur accorderoit une amnistie générale pour tout le passé; & que les vainqueurs n'en conserveroient aucun ressentiment, mais qu'au contraire chacun le mettroit en oubli, & s'efforceroit de contribuer à la concorde & à l'union qui doit être entre des fréres, des amis, & des concitoyens: Que pour travailler efficacement à cette union, les membres du Parlement, qui pendant la guerre s'étoient retirés à Pertuys où ils rendoient la justice au nom du Roi, reviendroient incessamment à Grenoble, pour exercer leurs charges de concert avec leurs collégues: Qu'enfin avec l'agrément du Roi on assembleroit au plûtôt les Etats, pour mettre ordre aux affaires de la Province. Ce traité fut conclu le 22. de Decembre.

Suite de la guerre de Geneve.

Cependant les habitans de Geneve commençoient à sentir de quelle conséquence étoit pour eux la perte du pas de la Cluse, qui avoit ouvert un chemin aux ennemis pour faire des courses continuelles dans le bailliage de Gex. Déja les Savoyards ravageoient impunément les environs de cette ville, & se rendoient insensiblement maîtres de la campagne & du lac. Ainsi ils firent le procès au gouverneur de cette place; & ayant été convaincu d'avoir été cause par son avarice ou par sa négligence de la perte du poste qu'on lui avoit confié, il fut condamné à mort par le Conseil des deux cens, & exécuté enfin à Geneve le 22. de May, malgré les instantes priéres qu'il leur fit pour obtenir sa grace. Sept jours après il y eut un combat très-vif proche de Douvaine entre les Savoyards & la garnison de Crest, qui avoit mis à contribution les habitans du bailliage de Thonon. Mais quoiqu'elle eût déja été rompuë & mise en déroute, elle eut moins à souffrir des ennemis, que d'un orage mêlé de grêle & d'éclairs, le plus furieux qu'on eût jamais vû, & suivi d'un débordement d'eaux qui ravagea toute la campagne.

Le 5. de Juin suivant il y eut une action beaucoup plus considérable entre ceux de Geneve, & environ cent

cinquante

cinquante cuiraſſiers ennemis ſuivis de quatre cens hommes de pied qui paſſoient ſous les murs de la ville, chargés du riche butin qu'ils avoient ramaſſé dans le bailliage de Gex. Lurbigny ayant fait ſur eux une ſortie à la tête d'un corps de Chevaux-légers, chargea ſi vivement la cavalerie déja fatiguée d'une longue marche, qu'il la mit en déroute, & pouſſa l'infanterie juſqu'au village de Farges, où il en tua environ cent: car les deux partis étoient ſi animés l'un contre l'autre, qu'ils obſervoient rarement les loix de la guerre à l'égard des priſonniers. Lurbigny cependant qui n'avoit perdu que très-peu de monde, s'étant mis à la pourſuite des fuyards tomba de cheval; & comme il étoit fort gros & d'ailleurs peſamment armé, il ſe froiſſa tout le corps, & fut obligé de garder le lit pendant longtems. Les Savoyards ſe dédommagérent de la perte qu'ils avoient faite ce jour-là, en réduiſant en cendres tous les environs. Enſuite le 22. de Juin les Genevois ayant fait mal à propos une ſortie ſans avoir de chefs pour les commander, ils les battirent proche de Bernay, leur tuérent trente hommes, & firent cinquante priſonniers, qui n'étants pas en état de payer leur rançon ſur le champ, eurent toutes ſortes de mauvais traitemens à ſouffrir.

Enfin après bien des eſcarmouches & des courſes, des dégâts & des incendies commis de part & d'autre depuis la guerre déclarée entre les Savoyards & les Genevois, Amedée bâtard de Savoye entra le 6. de Juillet par le pas de la Cluſe dans le bailliage de Gex à la tête d'une armée réglée, compoſée de cinq cens chevaux & de deux mille cinq cens hommes de pied, & campa à la vûë de Geneve. Enſuite ayant mis quelques troupes en embuſcade, il détacha quelques partis pour enlever le bétail des Genevois; ceux-ci de leur côté ayant fait une ſortie pour reprendre ce que l'ennemi leur avoit enlevé, on en vint aux mains avec beaucoup de vigueur. Dans le fort du combat les Savoyards ſortirent de leur embuſcade, & la cavalerie ſurvenant en même tems, ceux de Genéve enveloppés de toutes parts, furent taillés en piéces. Il en reſta plus de cent ſur la place, & il n'échappa preſque aucun des bleſſés, qui preſque tous étoient percés de coups de lances. Cinquante furent pris par les

HENRI IV. 1590.

Espagnols & les Italiens ; & comme ils ne respiroient que la vengeance, ils les massacrérent cruellement après le combat. Cette défaite répandit une si grande consternation parmi les vaincus, que si Lurbigny, qui pouvoit encore à peine quitter le lit, ne se fût fait transporter à la porte de la ville, & n'eût encouragé les habitans par sa présence, on croit que les Savoyards seroient entrés ce jour-là dans Geneve pêle-mêle avec les fuyards, & auroient pû s'en rendre maîtres. La désolation cependant n'étoit pas moins grande dans la campagne, où les païsans ne croyoient plus avoir rien à espérer des Genevois. On voyoit ces malheureux abandonnants leurs maisons, aller chercher ailleurs un asyle, traînants avec eux leurs femmes & leurs enfans. Enfin comme la grêle, les eaux, & le feu avoient abîmé tous les grains qui étoient sur pied, & ruiné totalement la campagne & les villages, le païs devint tout d'un coup si désert, que dans l'étenduë de quatre lieuës entiéres, entre le pas de la Cluse & le mont Jura, on ne trouvoit pas la moindre trace d'ame vivante. Plusieurs même persuadés que c'en étoit fait de cette République, abandonnérent Geneve & se retirérent en Franche-Comté chez leurs amis. Cependant à la fin les Genevois reprirent courage lorsqu'ils virent Lurbigny recommencer à faire le devoir de sa charge, & ils se rétablirent insensiblement. Ils firent quelques sorties avec plus de précaution qu'auparavant, & remportérent quelque petit avantage dans quelques rencontres peu considérables Ils osérent même faire des courses dans le Chablais & le Fossigny, & combattirent deux fois avec succès le baron d'Armanse proche le village de Branth.

Ce fut sur ces entrefaites, que Guillaume de Clugny baron de Conforgien, Officier expérimenté, se rendit à Geneve. Le jour même de son arrivée qui fut le 23. d'Août, il fit embarquer sur le soir trois compagnies d'infanterie dans le dessein de surprendre Esvian, petite place située sur le lac. En même tems pour donner le change à l'ennemi, il donna ordre à un corps de cavalerie de marcher du côté de Langin. Mais les Savoyards ayant éventé son dessein, ne firent aucun mouvement à l'approche de sa cavalerie ; & d'un autre côté la garnison d'Esvian se tint si bien sur ses gardes, que cette entreprise échoüa.

Les bateaux de Geneve commencérent ensuite à courir le Lac, & remportoient toûjours quelque avantage. Enfin comme les Genevois voyoient que l'arrivée de leur nouveau Général avoit répandu la terreur parmi leurs ennemis, ils résolurent de profiter de cette disposition pour réparer la perte de la moisson, & faire vendanges. A cette nouvelle le baron d'Armanse gouverneur du Chablais tira des garnisons voisines deux cens chevaux & cinq cens hommes de pied, qu'il posta à toutes les avenuës, dans le dessein de surprendre les Genevois à leur retour, & de les enlever. Ceux-ci se mirent en marche le 16. de Septembre suivis de leurs chariots & de leurs tonneaux, & prirent la route de Bonne escortés par le baron de Conforgien à la tête de cent cinquante fantassins, & de pareil nombre de cuirassiers. Le baron d'Armanse commença à se montrer vers un moulin, dont ses troupes s'étoient saisies. A cette vûë le baron de Conforgien, après avoir fait faire la priére à ses troupes suivant l'usage des Protestans, se mit en bataille, & détacha d'abord quelques enfans perdus pour aller escarmoucher. Ceux-ci étoient suivis d'un autre détachement de cinquante hommes destiné à attaquer le moulin qui étoit sur leur chemin. Enfin trente cuirassiers furent commandés pour ouvrir un passage à tout le convoi. Ils avoient ordre de se saisir d'une éminence voisine, & de harceler cependant la cavalerie ennemie, afin de lui donner occasion de prendre son parti sur le mouvement qu'elle feroit. Cependant le moulin fut emporté après quelque résistance. D'un autre côté les trente cuirassiers ayant rencontré quelques gendarmes, s'en débarrassérent; & les laissants derriére eux, prirent à toutes jambes la route de Bonne. Les ennemis persuadés que c'étoit la peur qui les obligeoit à abandonner si lâchement le reste de leurs troupes, chargérent en même tems le corps dont les cuirassiers étoient suivis; mais dans le moment ceux à qui on croyoit n'avoir plus affaire faisant volte-face, vinrent prendre en flanc les Savoyards. Ensuite le baron de Conforgien tombant sur eux soûtenu sur ses flancs par quelque infanterie, l'action devint fort vive. Après un combat opiniâtre qui dura trois heures, les ennemis furent obligés de prendre la fuite, laissants environ trois cens morts sur la

place. On fit cinquante prisonniers, que le baron de Conforgien renvoya sur le champ presque tous de l'autre côté de la riviére d'Arve, dans l'espérance que ce procédé généreux pourroit contribuer à adoucir l'aigreur & le ressentiment dont les deux partis s'étoient donné jusqu'alors de si funestes marques, & les déterminer à faire la guerre doresnavant d'une maniére raisonnable. Ce fut dans la même vuë que la République traita avec beaucoup d'humanité quelques prisonniers qui étoient blessés dangereusement. En effet on en usa mieux dans la suite avec les prisonniers de guerre, & on se contenta de part & d'autre de réduire en cendres tous les villages des environs. Après cet exploit ceux de Geneve firent tranquillement leurs vendanges; & cet avantage les consola de la perte de la récolte.

Vers la fin d'Octobre le baron de Conforgien suivi d'un détachement marcha du côté de Crusilles poste situé à trois lieuës de Geneve, où la cavalerie Napolitaine & Espagnole, & les autres Chevaux-légers du duc de Savoie avoient leur quartier. Il y fit donner l'escalade vers le milieu de la nuit, & s'ouvrit un passage à la faveur du pétard. La garnison de son côté réveillée à ce bruit profita des ténebres pour transporter en diligence tous les effets dans le château & dans le fort qui en étoit proche. Les Genevois entrés dans la place commencérent par mettre le feu à une maison, afin d'y voir clair; ensuite ils en firent de même à plusieurs autres, passant au fil de l'épée tous ceux qu'ils y rencontroient, & attendant le jour avec impatience. Cependant toute la nuit on avoit sonné le tocsin dans les villages des environs. De-là le baron de Conforgien conjectura que le lendemain il alloit voir toutes les garnisons voisines venir lui tomber sur les bras. Ainsi comme il n'étoit pas en état de leur faire tête, & qu'il jugeoit que tous les environs étants sous les armes, il seroit accablé avant que d'avoir pû emporter le château, il fit sonner la retraite de bonne heure, après avoir tué environ cent hommes aux ennemis, & rentra sur le soir heureusement dans Geneve, suivi de grand nombre de chevaux qu'il avoit enlevés aux Savoyards. Ensuite vers la fin de l'année les Genevois brûlérent quelques magasins proche du fort de Sonvi qui appartenoit au duc

de Savoie. Tels furent les exploits des deux partis jusqu'à l'arrivée de Sancy que le Roi envoya à Geneve, & qui par les secours qu'il y amena, & ceux que la fortune lui fournit encore dans la suite, contribua beaucoup aux succès de cette République.

Morts illustres.

Il ne me reste plus qu'à faire l'éloge des hommes de Lettres que la mort enleva cette année. Je commencerai par François Hotman. Il étoit de Paris, fils d'un conseiller au Parlement : après ses humanités il alla faire son droit à Orleans; il fut ensuite obligé de sortir de France à cause de sa Religion, & professa d'abord à Lausane. De-là il fut appellé à diverses reprises, tantôt à Valence par Jean de Monluc Evêque de cette ville, & tantôt à Bourges par la Duchesse Margueritte de Berry; il y enseigna longtems le droit jusqu'à la saint Barthelemy. Alors obligé de dire un éternel adieu à sa patrie, privé de son épouse que la mort lui avoit enlevée, il se retira d'abord à Monbeliard, & fixa enfin sa demeure à Bâle, où il mourut d'hydropisie le 12. de Février de cette année âgé de soixante & cinq ans. Le droit, les belles lettres, & l'histoire ancienne lui sont redevables de plusieurs ouvrages qu'il mit au jour en différens tems, & que le Docteur Laët fit ensuite imprimer en corps, tels qu'ils avoient été revûs & corrigés par l'auteur même quelque tems avant sa mort. Il fut assisté à ce terrible passage par le Docteur Basile Amersbach; & Jean-Jacque Griné fit son Oraison funébre.

De François Hotman.

Je parlerai ensuite de Jacque Cujas de Toulouse. Ce fut un homme né pour faire l'ornement, non seulement de la France, mais même de tous les païs de la Chrétienté où les lettres & la science des loix sont en honneur; le plus grand & le seul Jurisconsulte qui nous reste après ces premiers Législateurs de qui nous tenons le droit; & à qui notre siécle & la postérité seront éternellement redevables des lumiéres pures & naturelles qu'il a répanduës sur cette science. Tels sont les justes éloges que la reconnoissance pour ce grand homme a dictés à l'illustre Pierre Pithou. Cujas eut un bonheur dont les autres s'estiment trop heureux de pouvoir se flatter après leur mort; ce fut de joüir dès son vivant de la gloire que son mérite lui attira, & de

De Cujas.

HENRI IV. 1590.

s'entendre citer par excellence ſous le nom *du Juriſconſulte*, juſque dans le Bareau où nos Praticiens font aſſez peu de cas de cette ſcience ſi eſtimable du droit ancien qu'il enſeignoit, & où on a coûtume de citer les autres Auteurs par leur nom perſonnel. Cujas avoit la taille petite, le corps épais & quarré, le temperament ſi fort, que malgré ſes études continuelles & exceſſives il n'eut preſque jamais de maladies. Il étoit ſeulement quelquefois incommodé d'un hocquet importun qu'il arrêtoit en ſe donnant quelque relâche, & prenant un peu plus de diſſipation qu'à l'ordinaire avec ſes diſciples. Avec une ſanté ſi robuſte, il ne fit jamais qu'un ſeul ſouhait de l'accompliſſement duquel elle ſembloit lui répondre; ce fut d'avoir le même ſort que Philippe Dece, qui étoit mort à Piſe quatre-vingts ans auparavant, & de ſe voir à l'âge de quatre-vingts ans ſain de corps & d'eſprit en état de donner encore des leçons publiques. Ce fut dans cette confiance qu'il commença ſon excellent ouvrage d'obſervations, dont chaque livre contient quarante chapitres, & qu'il avoit deſſein de pouſſer juſqu'au quarantiéme livre. Mais nos guerres civiles s'étant allumées ſur ces entrefaites, ce grand homme, qui par ſon caractére, autant que par ſa profeſſion, aimoit véritablement la juſtice, voyant la diviſion fouler aux pieds tous les droits divins & humains, détruire cette noble ſimplicité dans laquelle il avoit été élevé, & anéantir à force d'artifices & de déguiſemens, dont la Religion étoit le prétexte, cette aimable candeur dont il faiſoit tant de cas, aſſiégé dans le lieu de ſa demeure, ou plûtôt juſque dans ſa propre maiſon, obſervé ſans ceſſe par des ſcélérats, qui déja avoient juré de le perdre; au-lieu de cette longue vie qu'il n'avoit ſouhaitée que pour être utile au public, n'aſpira plus qu'à arriver à une meilleure; & tomba dans un chagrin mortel qui l'enleva à Bourges, où il enſeignoit alors dans le mois de Septembre (1) âgé de ſoixante & huit ans, après avoir rendu tant de ſervices à la ſocieté. La ville lui fit des obſéques magnifiques, & il fut inhumé

(1) M. de Thou dit *V. Non.* c'eſt le 2. jour de Septembre. Moreri dit que *IV. Non. Septembris*, & ce ſeroit une faute ſenſible; on ne peut dire le 25.

à Saint Pierre d'Auron, où Claude Maréchal qui avoit été son disciple, & qui étoit alors conseiller au Parlement de Paris, Magistrat également distingué par son esprit & par sa probité, fit son Oraison funebre. Cujas ne laissa qu'une fille qui étoit alors fort jeune; & il ordonna par son testament que ses livres qu'il avoit enrichis de notes écrites de sa propre main, & qu'il avoit revûs sur les meilleurs manuscrits, seroient vendus après sa mort, afin qu'ils tombassent en différentes mains, & se dispersassent par ce moyen. Son dessein en faisant cette disposition étoit d'empêcher que quelques curieux peu habiles ne formassent le projet à l'occasion de ses remarques, dont ils ne prendroient pas le vrai sens, de donner au public quelque ramas mal digéré; ce qui auroit pû arriver si sa bibliothéque eût tombé entre les mains d'une seule personne : tant il est vrai que ce grand homme né pour le bien de la Société portoit ses soins pour la République des Lettres, même jusque dans le tombeau.

De du Bartas.

Après avoir fait l'éloge de ces hommes fameux, je ne puis m'empêcher de parler de Guillaume Salluste du Bartas. Né de parens nobles de la ville d'Ausch, & élevé dès son enfance dans les éxercices militaires, il sçut adoucir ce que les armes ont de rude & de barbare par l'aimable commerce qu'il entretint avec les Muses; & il fit de si grands progrès à leur école, que quoique par un vice de son païs il ne parlât pas notre langue bien purement, quoiqu'il n'eût vécu que dans les armées, éloigné du commerce des gens de Lettres, il mérita par ce célébre ouvrage qu'il intitula, *la Semaine*, dont il s'est fait tant d'éditions, & dont on a vû à l'envi tant de traductions Latines & Italiennes, d'être mis au nombre des plus illustres Poëtes de notre tems, & d'être regardé par bien des gens comme tenant en ce genre la premiére place après Ronsard. Je sçai que quelques critiques trouvent son stile trop figuré, ampoulé, & rempli de gasconnades. Pour moi qui ai connu sa candeur, & qui l'ai souvent entretenu familiérement, tandis que du tems des guerres civiles je voyageois en Guienne avec lui, je puis assûrer que je n'ai jamais rien remarqué de semblable dans ses maniéres. En effet, malgré sa grande réputation il

HENRI IV. 1590.

parloit toûjours avec beaucoup de modestie de lui-même & de ses ouvrages ; se plaignant souvent de ce que l'éloignement de son païs & les conjonctures où il s'étoit trouvé ne lui avoient pas permis de consulter les gens d'esprit & de goût, de qui il auroit pû apprendre à connoître ses défauts, & les moyens de les réparer. Il avoit résolu de s'en dédommager par un voyage qu'il vouloit faire à Paris aussitôt que nos troubles seroient appaisés ; mais comme il servoit actuellement à la tête d'une Cornette de cavalerie sous le Maréchal de Matignon gouverneur de la province, les chaleurs, les fatigues de la guerre, & outre cela quelques blessures qui n'avoient pas été bien pensées, l'enlevérent à la fleur de son âge au mois de Juillet âgé de quarante-six ans. Il n'y avoit que peu de tems qu'il étoit de retour de l'ambassade d'Ecosse, dont il s'étoit acquitté avec beaucoup de zéle & de prudence, & pendant laquelle le Roi Jacque VI. dont il avoit été parfaitement bien reçu, lui avoit fait les propositions les plus avantageuses pour l'engager à rester à sa Cour.

De Robert Garnier.

Peu de tems après mourut Robert Garnier dans un âge un peu plus avancé ; car il avoit alors cinquante-six ans. Garnier étoit du Maine, & s'étant consacré comme du Bartas à la poësie, il travailla sur-tout pour le théatre ; il réüssit si bien en ce genre, qu'au jugement même de Ronsard, neuf piéces qu'il donna après celles de Jean de la Peruse, & d'Etienne Jodelle, lui ont mérité parmi-nous le titre de Prince des Poëtes tragiques. Il étoit Conseiller au grand Conseil, & au commencement des troubles il s'étoit trouvé engagé dans le parti de la Ligue plûtôt qu'il ne l'avoit embrassé. Quelque tems avant sa mort ses domestiques voulurent l'empoisonner ; & il n'échapa à leurs desseins pernicieux, qu'aux dépens de son épouse. Enfin cet homme célébre accoûtumé à traiter d'un œil sec tant d'événemens tragiques qu'il alloit puiser chez les Anciens, ou parmi les Nations étrangéres, ne put les voir retracer continuellement sous ses yeux sans en être pénétré ; & il en mourut de chagrin.

De Jean-Baptiste Benedetti.

Des François je passe aux étrangers ; & je commence par Jean-Baptiste Benedetti de Venise, qui se vantoit faussement d'être

d'être d'une famille noble de ce nom établie dans cette ville. Son pére étoit un médecin natif de Valence en Espagne, & à ce qu'il disoit, originairement François. Benedetti étoit excellent Mathématicien. Il se mit d'abord au service d'Octave Farnese duc de Parme. Ensuite à la recommandation de Frideric Asinari comte de Camerano, il passa à la Cour d'Emmanuel Philibert duc de Savoie, à qui il prédit que la France lui restitueroit Pignerol & Savillan; ce qui arriva en effet la même année, lorsque Henri III. passa par Turin à son retour de Pologne. Il n'avoit qu'une fille nommée Louise, à laquelle il survêcut, & dont il prédit aussi la mort long-tems avant qu'elle arrivât. Il sçavoit fort peu de Latin; ensorte qu'ayant besoin de la plume d'autrui pour écrire, il se servit presque toûjours de François-Marie Vialardo qui faisoit ses études dans l'Université de Turin. C'est de lui qu'est l'ouvrage des proportions composé contre Silvio Pello. Nous avons aussi de lui des spéculations Physico-Mathématiques, & un traité des Cadrans, où on croit qu'il a réüssi à remettre en vogue les Cadrans solaires. Il avoit aussi beaucoup écrit sur l'Optique, sur la Musique, sur les Méchaniques. Ces ouvrages qui n'ont point encore vû le jour, & qu'il recommanda en mourant à Bernard Trollo, qui lui servoit alors de Sécretaire, sont aujourd'hui dans le cabinet du duc de Savoie; & il est à souhaiter pour le public qu'ils soient imprimés dans la suite. Benedetti mourut à Turin âgé de soixante ans le 20. de Janvier, comme il l'avoit prédit, & fut enterré aux Augustins.

De Jason de Nores.

Quelque tems après, la mort enleva Jason de Nores Cypriot de naissance, & d'une famille originaire de Normandie, également distingué par sa noblesse & par son érudition, qui depuis treize ans enseignoit la Morale dans l'Université de Padouë. Après la perte immense que firent les Chrétiens dans la prise de Cypre par les Turcs, il eut la douleur de voir un fils unique qu'il avoit, banni pour avoir tué un noble Vénitien avec qui il s'étoit battu dans une dispute; & il en mourut de chagrin. Entr'autres ouvrages il nous en reste un de lui sur l'art poëtique, où ayant condamné les Pastorales qui sont aujourd'hui en vogue en Italie,

HENRI IV. 1590.

comme des monstres dont les Anciens ne nous fournissoient aucun éxemple, & qui n'avoient été introduits sur la scéne que contre toutes les régles de la Poësie par des gens ignorans de la docte antiquité, le Chevalier Guarini Ferrarois, qui venoit de faire paroître avec tant de succès son *Pastor Fido*, croyant qu'il y alloit de son honneur de repousser une insulte qu'il s'imaginoit s'adresser à lui, prétendit justifier sous le nom du *Verato*, ce genre de Poësie. Il fut refuté aussitôt après par une Apologie contraire que composa de Nores; & il préparoit une replique lorsque ce Philosophe mourut. On peut dire qu'il ne pouvoit eviter son sort; car si le malheur arrivé à son fils n'eût pas avancé la fin de ses jours, il n'eût pû survivre à la lecture du second *Verato*. En effet, cet écrit étoit si vif, si plein de fiel & d'amertume, si outrageant pour de Nores, qu'on ne craignoit pas de dire que le poëte Archiloque dans ses Iambes contre Lycambe n'avoit rien de comparable à la force du Guarini dans cet ouvrage (1).

De Jule Alexandrin.

J'ay été sur le point de passer sous silence Jule Alexandrin mort cette année à Trente à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Il s'étoit rendu fort habile dans la Médecine, & l'avoit exercée avec succès à la Cour de Vienne. Il avoit même composé plusieurs ouvrages. Il avoit si bien gagné les bonnes graces de l'Empereur Maximilien, Prince d'un tempéramment délicat, que non content de l'élever aux plus grands honneurs, il eut encore tant de considération pour lui, qu'il accorda la survivance de tous ses emplois à ses enfans, quoiqu'il n'en eût aucun de légitime.

De Flaminio Nobili.

Sur la fin de l'année mourut aussi Flaminio Nobili de Lucques. Il étoit né d'une famille noble; & après s'être rendu très-habile dans la Philosophie, il avoit consacré les derniéres années de sa vie à la Théologie. Enfin après avoir travaillé avec succès à l'édition Latine de la Bible, qui fut faite à Rome par ordre de Sixte V. de retour dans sa patrie il passa à une meilleure vie âgé de cinquante huit ans, & fut porté à l'Eglise de sainte Marie, où Antoine Nobili son neveu le fit inhumer.

(1) Que seroit donc devenu le Philosophe à la lecture de cet Ecrit, puisque pour les vers d'Archiloque Lycambe se pendit de douleur ?

L'Italie produisit encore Jérome Zanchio de Bergame, qui peu de tems après la fuite de Pierre Martyr se retira aussi à Strasbourg pour le même sujet, & fut nommé pour lui succéder, lorsqu'en 1554. ce Docteur Protestant fut appellé en Angleterre. Il professa ensuite à Chiavennes dans le païs des Grisons; de-là à Bâle, où il resta jusqu'à l'an 1578. & enfin à Spire; après quoi il alla mourir à Heidelberg le 19. de Novembre âgé de soixante & quinze ans, & fut inhumé honorablement dans l'Eglise de saint Pierre. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, qui seront des monumens éternels de son profond sçavoir en matiére de Théologie. Quelques-uns parurent dès son vivant, & les autres ont été mis au jour après sa mort par ses fils. Il traita toûjours les points de doctrine avec beaucoup de modération, & ne se montra jamais éloigné de se prêter à la paix de l'Eglise. Il n'en faut point d'autre preuve que la profession de foi qu'il adressa à l'âge de soixante ans à Ulisse Martinengue comte de Barco, & qu'il fit imprimer, tant en son nom, qu'au nom de toute sa famille, par laquelle il protestoit: Qu'il ne s'étoit point séparé absolument de l'Eglise Romaine, ni dans tous les points de sa doctrine; mais seulement dans les articles dans lesquels elle-même s'étoit éloignée de la doctrine des Apôtres, & de sa premiere pureté : Que même il ne s'en étoit séparé que pour y rentrer dès qu'elle se seroit réformée sur le modéle de la primitive Eglise; prêt en ce cas à se réünir, & à communiquer en tout avec elle: Qu'au reste il prioit de tout son cœur la divine bonté que ce changement arrivât; puisqu'il n'y avoit rien que dût souhaiter avec plus d'ardeur un citoyen zélé pour sa patrie, que de vivre & de mourir dans le même lieu où il avoit été régénéré par les eaux sacrées du baptême, pourvû que Dieu & la conscience n'y fussent point offensés.

De Jérome Zanchio.

L'Allemagne perdit encore cette année un ennemi du Pape & de l'Eglise Romaine, beaucoup plus violent que celui dont je viens de parler; ce fut Jacque Andrea qui avoit succédé à Jean Brentius ou Brentzen dans la charge de Chancelier & Recteur de l'Université de Tubingen. Il entra souvent en lice avec les Ministres de Geneve; il avoit eu même cinq ans auparavant une dispute à Monbéliard avec

De Jacque Andrea.

HENRI IV. 1590.

Théodore de Beze. Il s'étoit encore trouvé depuis peu à la conférence qui se tenoit à Bade, & dont l'ouverture s'étoit faite sur la fin de l'année précédente ; & avoit disputé en présence de Jacque marquis de Bade, contre Jean Pistorius. Mais n'ayant pas réüssi comme il l'espéroit, à peine fut-il de retour chez lui, qu'il mourut au commencement de Janvier, ou de chagrin, ou de vieillesse & de fatigues.

De Jacque marquis du Bade.

D'un autre côté, après la clôture des conférences, le marquis de Bade chassa de tous les païs de sa dépendance les ministres de la Confession d'Ausbourg, & y rétablit la Religion de ses ancêtres ; mais ce changement ne fut pas de longue durée. Peu de tems après il fut attaqué de la dissenterie, & mourut le 7. d'Août, laissant enceinte Elisabeth fille de Floris baron de Culembourg en Hollande son épouse. Cette Princesse quelque tems après mit au monde Ernest Jacque héritier du Marquisat. En même tems le Prince Ernest Frideric de Bade oncle du feu Marquis s'étant mis en possession de la tutelle, chassa à son tour tous les Catholiques de ce petit Etat, & rappella sur le champ les Ministres Luthériens.

De Nicomede Frischlin.

Je ne dois pas non plus passer sous silence Nicodeme Frischlin né à Paling, très-petite, mais ancienne ville de Suabe. Je crois cependant devoir ici prévenir mes Lecteurs sur ce qui le regarde. C'étoit un homme d'esprit, bon Poëte, habile Astronome ; mais si dérangé, & si peu maître de sa langue, qu'il ternit par ce mauvais endroit la réputation qu'il avoit acquise par ses autres bonnes qualités. Par ses vices il ruina sa fortune, & mourut enfin d'une maniére tout-à-fait indigne d'un homme de Lettres. En effet, après avoir travaillé plusieurs années à l'éducation de la jeunesse à Gratz en Stirie ; à Labach en Carniole, tandis que les Ministres de la Confession d'Ausbourg étoient tolérés dans ces provinces qui appartiennent à la maison d'Autriche ; puis à Fribourg en Brisgaw ; & enfin à Brunswich en Saxe ; de retour en Suabe il eut à peine continué quelque tems à professer dans l'Université de Tubingen, que sa mauvaise langue le fit arrêter. Il fut enfermé sous bonne garde dans le château d'Hohen-Aurach appartenant au duc de Wirtemberg ; d'où ayant voulu se sauver à la faveur d'une

corde, le long de laquelle il se laissoit glisser, elle cassa, & le malheureux Frischlin tombant de rocher en rocher, mourut misérablement les os brisés le dernier jour de Novembre à peine à l'âge de quarante-quatre ans.

De François de Salinas.

Je finirai par François de Salinas & Ambroise Moralez. Salinas né à Burgos de Jean Salinas, qui avoit été autrefois dans les finances sous le regne de Charle V. avoit à peine dix ans, qu'il perdit la vuë. Comparable en ce point avec Didyme d'Alexandrie, doüé d'un heureux naturel, il sçut si bien se dédommager de l'avantage que cet accident lui avoit ôté, que non seulement il apprit parfaitement le Grec & le Latin; mais devint encore très-habile dans les Mathématiques, sur-tout dans la Musique, sur laquelle il nous reste de lui plusieurs ouvrages si estimés des connoisseurs, qu'à peine peut-on s'imaginer que l'esprit de l'homme ait pû seul pénétrer jusque-là. Ces occupations sérieuses ne l'empêchérent cependant pas de s'appliquer aussi à la Poësie; & il traduisit assez heureusement en sa langue quelques piéces du Poëte Martial qui avoit été Espagnol comme lui. Il fut estimé de Paul IV. & du fameux duc d'Albe, qui pendant sa Viceroyauté de Naples lui donna la riche Abbaye de saint Pancrace. D. Juan Alvarez de Tolede, Gaspard de Quiroga, D. Rodrigue de Castro, & le cardinal de Granvelle furent en liaison avec lui; mais la conformité des inclinations & des sentimens lui fit lier sur-tout une amitié fort étroite avec Louis de Leon de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, qui expliquoit l'Ecriture sainte dans l'Université de Salamanque, & dont il nous reste un commentaire fort sçavant sur le Cantique des Cantiques. Ce fut-là qu'il vieillit dans l'éxercice de sa charge de professeur en Musique, & mourut enfin au mois de Février âgé de soixante & dix-sept ans.

D'Ambroise Moralez.

A l'égard de Moralez, il étoit de Cordouë, fils d'Antoine Moralez Médecin très-estimé; & il se distingua surtout par son habileté dans les belles Lettres, & par les recherches sçavantes qu'il fit au sujet des antiquités de son païs. Il étoit entré d'abord dans l'Ordre des Dominiquains; mais il en fut chassé, parce que par un zéle furieux & mal entendu, pour arrêter les effets de la concupiscence, il

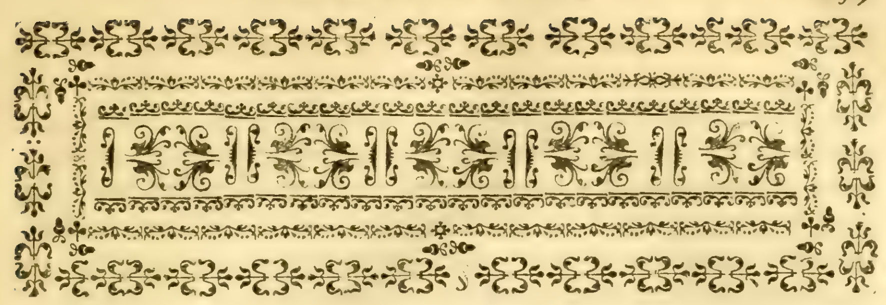
HENRI IV. 1590.

avoit imité Origene. Il reprit donc alors ses premiéres occupations; professa l'éloquence à Alcala, où il avoit fait ses études; & enrichit l'histoire de son païs de plusieurs observations qu'il donna au public; & par la continuation de celle qu'avoit commencée Florian d'Occampo, qu'il conduisit jusqu'à la mort de Bermudo III. roi de Leon, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1037. Enfin il mourut cette année dans cette Université âgé de plus de soixante ans.

De Marc Bragadino.

Marc Bragadino, surnommé *Mamugna*, mourut au mois d'Août d'une maniére digne de la vie qu'il avoit menée jusqu'alors. Il étoit natif de l'isle de Candie, & originaire d'une famille Vénitienne dont il portoit le nom. D'abord il s'étoit fait Capucin; mais ayant ensuite quitté le froc, il avoit eu l'adresse de se faire un grand nom par les prestiges dont il se servoit; vivant dans le faste, & voulant faire croire qu'il avoit le secret de faire de l'or. Il avoit même fait l'épreuve de son secret à Venise dans le palais de Jacque Contarini noble Vénitien, en présence de qui il changea le Mercure en or, mais en petite quantité; ce qui attira un concours de monde étonnant à Padouë où il s'étoit retiré, jusqu'à ce que les artifices & la vie déréglée de cet imposteur s'étant découverts insensiblement, il prit la fuite, & passa à la Cour de Baviére. Voulant y continuer à faire le même manége, il fut arrêté par ordre du Duc, & eut la tête tranchée à Munich. On tua en même tems à coups d'arquebuses deux chiens noirs qui le suivoient, & qu'on croyoit être deux démons familiers dont il se servoit pour amuser le monde par ses préstiges.

Fin du quatre-vingt dix-neuviéme Livre.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENTIE'ME.

LEs affaires des Espagnols, qui étoient déja en mauvais état dans les Pays-bas avant que le duc de Parme vînt en France, souffrirent beaucoup de l'absence de ce Prince. Au commencement de l'année quelques Officiers des troupes de Schenk mort depuis peu, qui descendoient le Rhin pour porter de l'argent à Arnheim, furent arrêtés par Snater, l'un des trois Gouverneurs de Nimegue.

HENRI IV. 1590. Affaires des Pays-bas.

Sur la fin de Janvier, Rhinberck ville de l'électorat de Cologne, se voyant sans espérance de secours après le malheur arrivé au comte de Meurs, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, se rendit au comte de Mansfeld à des conditions très-honorables; on permit à la garnison de sortir avec armes & bagages, tambour battant, enseignes déployées, mèches allumées, & balles en bouche. Cette derniére conquête fut le terme fatal du bonheur des Espagnols; & dans la suite tout leur devint contraire.

HENRI IV. 1590.

En effet le régiment Eſpagnol que commandoit Emanuel de Vega, & qu'on avoit fait venir depuis peu de Friſe, ſe révolta bientôt après à cauſe de pluſieurs mois de ſolde qui leur étoient dûs. Les ſéditieux s'emparérent de Courtray dans le tems que les habitans aſſiſtoient tranquillement, & ſans ſe douter de rien, au dernier ſupplice de deux criminels qui avoient été au ſervice des Etats Généraux, & qu'on avoit condamnés à être brûlés. Dans la ſuite ils pillérent Herentals, Dieſte & Leewe; mais ils s'appaiſérent ſur la propoſition qu'on leur fit de les mener en France. Ces ſoldats avides de butin & plus encore de gloire, promirent de ſuivre le duc de Mayenne, qui étoit venu trouver le duc de Parme pour lui demander des troupes.

Depuis que Jean Richardot étoit revenu d'Eſpagne, on avoit ſemblé abandonner les affaires de Flandre, pour ne ſonger qu'à cette expédition dont on faiſoit depuis longtems les préparatifs.

Secours envoyé au Roi par les Provinces-Unies.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies, & Maurice de Naſſau Généraliſſime de leurs troupes, perſuadés qu'il falloit profiter de cette occaſion, ſe préparérent auſſi de leur côté à continuer la guerre avec plus d'ardeur qu'auparavant. Convaincus qu'il étoit de leur intérêt que le Roi réüſsît dans ſes projets, ils lui envoyérent des proviſions de guerre, & cent mille francs, avec une ambaſſade honorable, dont Brederode & Juſtin de Naſſau amiral de Zélande furent chargés.

Et par la reine d'Angleterre.

Dans le même tems, Eliſabeth reine d'Angleterre envoya auſſi fort à propos au ſecours du Roi quatre mille Anglois commandés par le baron de Willoughby avec deux cens mille francs. L'heureux ſuccès de l'entrepriſe formée ſur Breda en Brabant anima encore davantage les Etats Généraux. Cette ville qui appartenoit aux Princes de la maiſon de Naſſau, eſt ſituée ſur la riviére de Mercke, à trois lieuës de Hoochſtrate, à ſix de Boſleduc, & à huit d'Anvers. Ses richeſſes, & la citadelle ou plûtôt le Palais que Henri de Naſſau y avoit fait bâtir, la rendoient une des villes des plus conſidérables de la Province. Paul Antoine pére du capitaine Lancia Vecchia (à qui l'on avoit donné le même ſurnom qu'au capitaine Edouard gouverneur de Gertruydenbergh) étoit dans la citadelle avec cent hommes de pié. Il y avoit en

en garniſon dans la ville cinq compagnies d'infanterie Italienne ſous la conduite de François marquis de Vintimiglia, de Ceſar Guerra, de Dominique Repetta, de Pierre Jerôme Gratiani, & de Jacque Gianfigliazzi. Il y avoit encore ſoixante & dix cavaliers de la Cornette du marquis du Guaſt, commandés par Tarlatino di Citta di Caſtello.

Stratagême de Maurice pour ſurprendre Breda.

Maurice fut l'auteur du ſtratagême par lequel on ſurprit cette ville. On chargea un vaiſſeau appellé l'Eſpérance, de tourbes, que faute de bois on brûle en ces pays-là. Ces tourbes ſont des morceaux de gazon qu'on tire des marécages. Maurice fit cacher deſſous ces tourbes ſoixante-huit ſoldats tirés des garniſons voiſines, & leur donna pour chefs Jean Logier, Matthieu Helt, Jean de Fernel, & Gérard des Prez. Ils devoient tous obeïr à Charle de Heraugieres brave gentilhomme du Cambreſis, très-attaché au comte Maurice, qui lui joignit pour le ſeconder Lambert Charle, homme d'expédition

Quelques difficultés ſuſpendirent l'exécution du ſtratagême depuis le 25. de Février juſqu'au trois de Mars, & ce retardement ſembla rallentir l'ardeur des ſoldats. Mais le courage de Heraugieres qui partageoit le danger avec eux, les ſoutint & les anima. Le vaiſſeau étant arrivé par le canal aux pieds de la citadelle, Jerôme Roſſo, & David Cremel furent envoyés par François Marie Graſſo pour en faire la viſite : n'ayant trouvé que des tourbes, & le maître du vaiſſeau leur ayant donné quelque argent, ils retournérent au plûtôt reprendre leur jeu, qu'ils n'avoient quitté qu'avec peine. Sur le ſoir il vint des portefaix pour décharger les tourbes dont la garniſon pouvoit avoir beſoin ; mais lorſqu'ils furent parvenus au plancher qui couvroit les ſoldats, le maître du vaiſſeau fit apporter du vin, & dit qu'on avoit aſſez travaillé, & qu'on acheveroit le reſte de l'ouvrage au clair de la Lune. Le vaiſſeau faiſoit eau de tous côtés, ſoit qu'il fût uſé, ſoit que les glaces l'euſſent ouvert, les ſoldats qui étoient au fond de cale en ſouffroient beaucoup d'incommodité, & le froid les faiſoit touſſer pour la plûpart. Un d'entre eux ne pouvant étouffer ſa toux, & craignant de découvrir ſes compagnons par le bruit qu'il faiſoit, eut le courage de leur préſenter ſon épée, & les pria de la lui paſſer au travers du corps.

HENRI IV. 1590.

Pour empêcher qu'on ne les entendît, les Matelots se mirent à agiter la pompe sans discontinuation, comme pour vuider le fond de cale, & pompérent encore avec plus de violence & de bruit, lorsque ces braves soldats sortirent de l'endroit où ils étoient cachés. Heraugieres les ayant exhortés à bien faire leur devoir, partagea sa petite troupe en deux corps. Il donna la conduite de l'un aux capitaines Lambert & Fernel, avec ordre d'aller attaquer le corps-de-garde posté à la porte de la citadelle. Heraugieres se mit à la tête de l'autre corps, prit par le derriére de l'Arcenal, & marcha au corps-de-garde qui étoit à une des portes de la ville. Ayant été découvert en cet endroit, il fut contraint de commencer l'attaque, & tua de sa main la sentinelle. Alors un Enseigne qui sortit le blessa au bras : le petit nombre de soldats qui défendoient ce poste ayant été repoussé, les assaillans tirérent sur eux par les trous des planches qui les enfermoient. Ces malheureux soldats voulurent se rendre ; mais comme on ne pouvoit pas perdre le tems à capituler, on fit main basse sur eux, & l'on les tua tous. Paul Antoine au premier bruit qu'il avoit entendu, s'étoit retiré dans l'intérieur de la citadelle, d'où il fit une sortie à la tête de trente-six hommes, sur le corps que Lambert & Fernel commandoient. Ce dernier reçut une blessure dangereuse ; mais Paul Antoine ayant été également blessé, se retira dans la citadelle avec un petit nombre de ses gens. L'arrivée de Heraugieres & la défaite du corps-de-garde qui étoit dans le grand bastion l'obligérent bientôt de se rendre, vie sauve.

Maurice qui attendoit l'issuë de l'entreprise, se présenta pour entrer dans la citadelle avec Philippe de Nassau, les comtes de Solms, François de Huesda (1) Grand maître de l'artillerie, Justin de Nassau, François Veer, & avec un détachement de troupes d'élite : mais n'ayant pû entrer par la porte qui regarde la campagne, parce que tout étoit inondé & couvert de glaces, il passa avec ses troupes par dessus une palissade près de l'Ecluse où le vaisseau étoit abordé.

L'épouvante saisit aussitôt les soldats de la garnison qui étoient dans la ville, & la division se mit parmi eux,

(1) D'autres Historiens l'appellent Verdoes.

Tarlatino ſoutint d'un côté que la cavalerie ne pourroit combattre dans des ruës étroites ; de l'autre, Vincent Capra Capitaine dans le régiment de Vintimiglia tâcha de ranimer leur courage ; il leur repreſenta la honte dont ils alloient ſe couvrir par leur lâcheté, & les conjura avec les termes les plus forts, de ne rien faire qui deshonorât le nom Italien, & qui ne répondît pas à l'opinion que le duc de Parme avoit euë de leur valeur, en leur confiant la défenſe d'une place ſi importante. La crainte l'emporta ; les uns s'enfuirent à Herentals, & les autres à Anvers.

Le duc de Parme dans la ſuite tira une vengeance éclatante de la perte de Breda cauſée par la lâcheté de ces Italiens. Ceſar Guerra, Tarlatino & Gratiani furent punis à Bruxelles du dernier ſupplice. On pardonna à Vintimiglia en conſidération de ſon alliance avec le duc de Terranova gouverneur du Milanez ; on ſe contenta de lui ôter ſon régiment pour le donner au comte Vincent Capra.

Après la retraite des Italiens, les Bourgeois capitulérent & ouvrirent leurs portes à Maurice, qui n'exigea d'eux que le payement de la ſolde de ſes troupes. Vander-Noot capitaine des Gardes ſe rendit maître de la maiſon de ville & de quelques endroits fortifiés. Maurice donna le gouvernement de la place à Heraugieres qui avoit été chef de l'entrepriſe ; & Lambert Charle fut nommé ſergent-Major de la garniſon. On fit frapper des médailles pour conſerver le ſouvenir de cet événement.

Après la priſe de Rhinberck, le comte de Mansfeld étoit revenu à Anvers ; le duc de Parme lui donna ordre d'aſſiéger Zevembergh, petite ville ſituée à l'embouchure de la riviére de Mercke au-deſſous de Breda, dans l'eſpérance de reprendre cette place, & pour s'oppoſer aux courſes des Hollandois. Zevembergh fut pris d'emblée, & tous les ſoldats de la garniſon furent maſſacrés avec la derniére inhumanité. Les Eſpagnols trouvérent plus de réſiſtance dans le fort de Norden ſitué un peu plus bas. L'attaque du huit de Mai fut inutile. Les aſſiégeans conſtruiſirent un pont, & firent venir un vaiſſeau où ils mirent des canons pour battre la place de plus près. Le Pont fut emporté par le reflus de la mer, & ils firent une perte conſidérable. Cependant il

HENRI IV. 1590.

entra dans le fort un secours de trois cens hommes, qui joints avec la garnison soûtinrent courageusement un assaut général. Le vaisseau fut sur le point de perir à l'embouchure de la riviére; le comte de Mansfeld perdit un grand nombre de soldats, avec les capitaines Horace Fontana de Modene, & Jean François Pagano de Naples. Alexandre Caffarelli Romain, & Horace Galeotto Napolitain furent dangereusement blessés.

Le comte de Mansfeld voyant le peu de succès de ses attaques, se contenta de faire bâtir dans le même endroit un fort où il mit quatre cens hommes en garnison, & marcha vers la Gueldre, où il avoit ordre de passer en diligence pour s'opposer à Maurice qui y faisoit vivement la guerre. Dans le tems qu'il se disposoit à partir, les soldats de la garnison de Breda firent mal à propos une sortie, & tombérent sur un détachement commandé par Decio Manfredi de Reggio qui les attendoit de pied ferme. Ayant été repoussés avec perte ils voulurent se retirer; mais on leur coupa le chemin de la retraite, & Corneille Gasparini de Lucques les poursuivit vivement, ils perdirent 120. hommes, & le reste ne se retira dans Breda qu'en prenant honteusement la fuite.

Après avoir tenté inutilement de surprendre Nimegue en pétardant la porte de Hezel, Maurice attaquoit cette place à force ouverte, & en pressoit vivement le siége. Cette capitale du pays de Gueldre est située sur le Wahal, qui est un bras du Rhin. Mansfeld parut au commencement de Juin à la vûë du camp des assiégeans, avec une armée de sept mille hommes de pié & de deux mille chevaux. Maurice avoit déja fait battre les murs de la place, & la tour de Saint Etienne étoit fort ébranlée, ayant essuyé plus de trois mille coups de canon. L'arrivée de Mansfeld obligea les Hollandois de discontinuer peu à peu leurs attaques. Ils bâtirent à la hâte dans un endroit peu éloigné un fort à qui ils donnérent le nom de Knodsenbourg, à cause des longs bâtons qu'on mit dans ce fort, & dont ils devoient se servir, disoient-ils, pour dompter les habitans de Nimegue. Le capitaine Gerard de Jonghe y fut mis en garnison avec quatre cens soldats & de l'artillerie.

C'est ainsi que le Wahal devint comme la frontiére des Provinces-Unies, & que la Betuwe se vit affranchie des contributions que les Espagnols avoient coûtume d'y lever. Pour empêcher l'abord de leurs vaisseaux, on fortifia tous les châteaux qui étoient depuis l'isle de Bommel jusqu'à Tolhuys, autrement le fort de Schenck dont nous avons deja parlé : car le bruit couroit que Mansfeld, qui se voyant le plus foible s'étoit retiré dans le pays de Liége, devoit repasser au plûtôt le Wahal avec de nouvelles troupes. Dans le même tems les Etats Généraux pour la commodité de la navigation firent creuser au milieu du pays de Betuwe, au-dessous de Nimegue, un canal qui joignoit le Rhin au Wahal : on éleva un fort pour défendre ce nouvel ouvrage; en sorte qu'en prenant au-dessous de Nimegue, on pourroit naviger des deux côtés sur le fleuve. Ce canal & les digues qui régnoient tout au long, mettoient à couvert le pays de Betuwe jusqu'à Dordrecht, & le garantissoient des inondations. Le comte de Solms fit aussi bâtir un autre fort dans l'isle de Voorn, près de Herwerden au-dessus de Bommel.

Tant d'actions pleines de valeur, & tous ces ouvrages faits & conduits avec tant de sagesse & d'industrie firent beaucoup d'honneur à Maurice, & engagérent les peuples de Gueldre touchés du mérite de ce Prince à lui déférer le gouvernement de leur pays, pour s'opposer à Marc de Rie marquis de Varambon, gouverneur de ce Duché pour le roi d'Espagne.

Comme François Verdugo étoit dans la Frise sans argent & sans troupes, le duc de Parme jugea à propos de lui envoyer Herman comte de Bergh, avec vingt-deux compagnies d'infanterie Espagnole & Flamande, & cinq Cornettes de cavalerie. Avec ce renfort Verdugo se rendit maître du fort d'Immetille, & alla camper à Nieuziel; ce qui mécontenta beaucoup les habitans de Groningue qui se plaignirent qu'on attentoit à leur liberté. D'un autre côté, Guillaume de Nassau fit de nouvelles levées au nom des Etats Généraux; & ayant encore reçû un renfort de cinq cens chevaux que lui amena le comte d'Eberstein par l'ordre de Maurice, il se retrancha à Collum. Les deux partis restérent

HENRI IV. 1590.

ensuite dans l'inaction, & se contentérent de faire des courses dans la Westphalie, dans les diocèses de Munster & de Paderborn, & dans les Etats de Cologne & de Cleves. Mais les soldats Espagnols, toûjours prêts à se mutiner, poussérent leurs brigandages plus loin que les Hollandois; comme on ne les avoit point payés depuis plusieurs mois, ils se crurent autorisés à piller, & à subsister aux dépens des peuples de ces Provinces.

Dans le même tems, le duc de Parme entra en France par les ordres du roi d'Espagne. Avant de partir, il rappella de la Gueldre le comte Charle de Mansfeld pour venir secourir pendant son absence le comte Piere Ernest. Charle avant de sortir de Gueldre avoit fortifié le fort de Dodendael, dont il avoit confié la défense à Boeille natif d'Amsterdam; mais Maurice après avoir suivi en queuë le Comte qui se retiroit, & harcelé continuellement son arriére-garde, se rendit maître à discrétion de ce fort sur la fin de Juillet, dans un tems que le marais qui faisoit sa principale défense étoit à sec.

Boeille fut puni du dernier supplice comme traître à sa patrie; car il étoit Hollandois, & l'on renvoya le reste de la garnison.

En Brabant les garnisons de Berg-Op-Zom & de Breda s'étant jointes ensemble pillérent Géelle, & eurent l'audace de venir jusqu'aux portes d'Anvers où ils jettérent la terreur. Dans le même tems Thienem (1) fut saccagé.

Dans le mois de Septembre, Maurice se mit à la tête d'un détachement de troupes d'élite, dans le dessein d'attaquer les forts que les ennemis avoient élevés sur les bords du Rhin & de la Meuse. Le fort d'Hemert fut pris le vingt-sept du même mois; six jours après le château de Heyl dans l'isle de Bommel se rendit, & le fort de Burick situé vis-à-vis du Wesel eut ensuite le même sort. Ces heureux succès furent suivis de la prise de Grave dans le duché de Cléves, où il y a un fameux couvent de Chartreux. Peu après Maurice emporta de vive force le château de Lutte-Kenhouen que les habitans du pays reprirent; mais dont les Anglois s'emparérent une seconde fois. Maurice entra ensuite dans

(1) Ou Tillemont.

le Brabant, où il se rendit maître de Rosendal, & du fort de Terheyden que Mansfeld avoit depuis peu fait construire à l'embouchure de la riviére de Breda, & le fit démolir. Steenberghe lui ouvrit ses portes. Ayant ensuite envoyé un détachement des garnisons de Berghe & de Breda pour faire des courses dans la Campigne, ces troupes escaladérent Tillemont, grande ville qu'on abandonna après l'avoir pillée, parce qu'on ne pouvoit la conserver. Le Prince mit ensuite en quartier d'hyver son armée qui s'étoit chargée de butin dans toutes ces expéditions.

Les habitans de Venlo sur la Meuse en Gueldre ne pouvant plus souffrir la garnison Allemande & Italienne qui étoit dans leur ville, formérent le dessein de se mettre en liberté, & de briser le joug qui les accabloit; mais comme ils étoient trop foibles pour attaquer ces soldats tandis qu'ils seroient unis ensemble, ils eurent recours à un stratagême, & jettérent la division entre les deux Nations. Ils firent entendre aux Allemans que les Italiens les méprisoient & les traitoient d'yvrognes, qu'ils s'emparoient des meilleurs logemens, & laissoient les mauvais aux Allemans, comme à une nation vile & malpropre; qu'enfin ils parloient mal d'eux en toute occasion. Ce rapport irrita extrémement les Allemans, qui promirent aux principaux habitans qui conduisoient l'entreprise, que s'ils ne se joignoient à la bourgeoisie lorsqu'on attaqueroit les Italiens, ils resteroient du moins neutres, & ne seroient que spectateurs du combat.

Ainsi les bourgeois n'ayant rien à craindre du côté des Allemans prirent les armes, & ayant mis des corps-de-garde dans les places, ils firent signifier par un trompette aux Italiens de sortir de la ville sous peine de mort. Ces derniers se voyant abandonnés par les Allemans enlevérent leurs bagages & se retirérent. Les Allemans étant trop foibles pour résister aux bourgeois que ce premier succès avoit animés, furent aussi obligés de sortir de Venlo après avoir reçû plusieurs outrages. Le capitaine Butinghe Lieutenant du marquis de Renti étoit alors à Bruxelles pour demander l'argent nécessaire au payement de la garnison. Dès que les habitans l'eurent chassée, ils écrivirent au comte Pierre Ernest de Mansfeld; l'insolence du soldat dans une ville

HENRI IV. 1590.

libre leur servit de prétexte pour excuser une action si hardie, & ils promirent de demeurer toûjours fidéles au Roi.

Dans le même tems les Espagnols tentérent de surprendre par un stratagême Lochem ville de Gueldres située sur la riviére de Berkel, à deux lieuës de Zutfen. Ils firent entrer dans la place trois chariots chargés de foin, & suivis par des soldats déguisés en paysans avec des fourches à la main. Mais le premier chariot s'étant arrêté sous la herse du pont-levis, les gardes prirent quelques bottes de foin; & ayant découvert le pied d'un de ceux qui y étoient cachés, ils coururent aussitôt aux armes. Les soldats Espagnols quoique découverts plûtôt qu'ils ne s'y attendoient, sortirent des chariots, & tuérent la sentinelle. François Ballochi sergent Major accourut, avant que la cavalerie Espagnole qui devoit les soutenir fût arrivée; ils furent chassés au-delà du pont, & le sergent Major de Zutfen, auteur de cette entreprise, fut tué dans la ville.

Les Espagnols pour se rendre maîtres de la Meuse avoient bâti un château à Huy petite ville qui n'est qu'à cinq lieuës de Liége; un torrent voisin qui est souvent grossi par les pluies, & qui va se jetter dans le fleuve avec beaucoup d'impétuosité, lui a donné son nom: cette place est encore fortifiée par la Meuse qui l'arrose de deux côtés. Grobbendonck la défendoit avec cent hommes de garnison; mais n'espérant aucun secours, il se rendit vie sauve, & laissa entre les mains du vainqueur ses bagages, & un butin considérable qu'il avoit fait en pillant tous les pays circonvoisins.

D'un autre côté Maurice entra dans la province de Flandre avec trois mille hommes de pied & mille chevaux, pour attaquer Dunkerque que Nicolas Meetkercke fils du Président Adolfe se proposoit d'escalader pendant la nuit; mais un vent contraire, quelque retardement au-delà de l'heure fixée pour l'exécution, & d'autres obstacles firent découvrir & échoüer l'entreprise. Les soldats firent une descente; le comte de Solms, Veer, & Meetkercke qui étoient venus par terre, reçurent quelques légeres blessûres. Six jours après, la garnison d'Ostende surprit Oudenbourg où il y avoit quatre cens hommes de garnison, pillérent cette place, & y mirent le feu.

Maurice ne voulut pas que la marche qu'il avoit faite pour surprendre Dunkerque fût tout à fait inutile; il

ordonna

ordonna donc à cinq vaiſſeaux très-bien équippés, qui l'a-voient ſuivi dans cette expédition, de croiſer ſur les côtes de France, & d'y chercher quelque bâtiment ennemi pour le combattre. Cloyer commandoit en qualité d'Amiral; il avoit Cales pour Lieutenant, Evrard de Bont, & Pierre Leynſel ſervoient auſſi ſur cette eſcadre. Ils découvrirent ſur la côte de Normandie, & attaquérent un vaiſſeau de deux cens tonneaux, qui appartenoit à André de Brancas de Villars gouverneur du Havre de Grace pour la Ligue; ils s'en emparérent après un combat obſtiné; mais le feu s'y mit par hazard, & le ſoldat victorieux étant plus occupé à piller qu'à s'oppoſer à l'incendie, le vaiſſeau fut entiérement brûlé. Ce funeſte accident fit périr preſque tous les priſonniers, & il ne s'en ſauva que douze. Cela ſe paſſa le 15. d'Octobre.

HENRI IV. 1590.

Diéte d'Allemagne.

Enfin les fréquentes plaintes des peuples de la frontiére d'Allemagne fatigués par tant de courſes & de ravages, engagérent leurs Princes à indiquer à Cologne une diéte des cercles du Rhin & des Etats de Saxe. On y entendit les députés de Weſtphalie & du duc de Cleves, qui y expoſérent toutes les courſes que Verdugo & Emanuel Vega avoient faites dans le diocèſe de Munſter & dans le Comté de Bentheim; les ravages de Charle de Mansfeld dans le duché de Juliers & dans le Comté de Lippe; & ceux de Jean Manrique de Lara dans le diocèſe de Cologne. Ils ſe plaignirent auſſi des Etats Généraux dont les troupes cauſoient de grands dommages ſur les terres de leurs voiſins.

De ſi juſtes plaintes firent alors peu d'impreſſion; le crédit du roi d'Eſpagne & de ceux qui lui étoient attachés l'emporta; ainſi l'on indiqua une autre diéte à Francfort-ſur-le-Mein. Cependant on envoya des Députés au duc de Parme & aux Etats Généraux des Provinces-Unies pour les engager à démolir les forts qu'ils avoient fait bâtir, & à rendre ceux dont ils s'étoient emparés dans les pays du Rhin à l'occaſion de cette guerre; & pour leur dénoncer que les Ordres de l'Empire prendroient de juſtes meſures dans la diéte prochaine, pour contraindre par la force des armes ceux qui refuſeroient de faire la reſtitution des places uſurpées.

HENRI IV.

1590.

Députés de la diéte envoyés en Hollande. Réponse des Etats.

Les Députés allérent d'abord à Bruxelles où les miniſtres Eſpagnols ne leur donnérent que des paroles. Ils paſſerent enſuite en Hollande, & eurent audience à la Haye le 13. d'Août. Ayant expoſé le ſujet de leur ambaſſade, les Etats Généraux les remerciérent dans les termes les plus honorables, & leur répondirent qu'ils étoient fâchés de ce que leurs voiſins ſouffroient de la guerre qui ſe faiſoit dans les Pays-bas; mais qu'on devoit plûtôt plaindre la ſituation où étoient les Etats Généraux, que les accuſer d'être les auteurs de toutes ces calamités : Qu'il n'étoit pas étonnant que la faction Eſpagnole ayant allumé un funeſte incendie dans les Pays-bas, il ſe répandît quelque étincelle de ce feu dans les pays voiſins : Qu'ils déſavoüoient tout ce qui s'étoit fait contre leurs Edits, & contre les régles de la diſcipline militaire qu'ils avoient eux-mêmes établies; mais qu'il etoit impoſſible de faire obſerver exactement dans une guerre civile : Qu'on devoit excuſer la conduite des Etats dont la cauſe étoit ſi juſte, & qui en défendant leurs pays, travailloient pour le ſalut commun de tous leurs voiſins : Qu'autrement il faudroit fléchir ſous le joug le plus dur & le plus cruel. » Qu'y a-t-il, continuérent-ils, de plus inſupportable » pour des peuples libres, que cette Inquiſition, digne in» vention de la barbarie des Sarazins & des Maures (1), & » que l'Eſpagne veut introduire ſous un faux prétexte de » Religion ? Qu'y a-t-il de plus impie que de défendre aux » fideles l'uſage de la parole de Dieu, & la lecture de l'Ecri» ture Sainte, pour y ſubſtituer des condamnations de pro» poſitions & des anathêmes, afin d'impoſer aux ſimples; » que d'établir une juriſdiction altérée de ſang, des formules » de jugement inuſitées, & un tribunal qui ſappe tous les » fondemens de la liberté Chrétienne? A quoi tendent toutes » ces nouveautés ? Le monde entier en connoît à préſent les » motifs odieux. On veut abolir les droits les plus ſacrés, » les priviléges, les libertés, les coutumes & les loix des » Peuples. L'Eſpagne tend toûjours à la Monarchie univer» ſelle, projet ancien & monſtrueux qui a déja coûté tant » de ſang à l'Allemagne. Voilà les motifs de l'érection faite

(1) L'idée de l'Inquiſition vient des Mahométans qui ont établi & qui ſoutiennent leur Religion par la force des armes, & non par celle de la perſuaſion.

» en Flandre depuis quelques années de ce grand nombre
» d'Evêchés, enrichis des biens enlevés à des monaſtéres, HENRI
» que leur ancienneté devoit faire reſpecter ; & de l'oppreſ- IV.
» ſion de tant de Princes & de Seigneurs qui ont été la vic- 1590.
» time de la tyrannie Eſpagnole.

» Les Napolitains, les Milanois, les Grenadins, & les In- » diens nous ont appris ce que doivent craindre les Peuples » malheureux qui obéïſſent aux Eſpagnols. Ils ont dépoüil- » lé Antoine roi de Portugal (1). L'Angleterre & l'Ecoſſe » ont penſé ſuccomber ſous les différentes conſpirations for- » mées par eux contre ces Etats. Ils troublent encore à » préſent l'Irlande. Enfin leur ambition paroît au grand » jour dans la guerre qu'ils ont allumée en France, où ils » ſoutiennent publiquement que les Peuples peuvent pren- » dre les armes contre le légitime héritier de la couronne. » Quels attentats contre la Majeſté des Rois ! Cependant » ils oſent nous reprocher que nous ſommes des criminels » de léze-Majeſté ; nous qui n'avons pris les armes que lorſ- » que nous nous y ſommes vûs contraints par la plus dure » néceſſité, & après avoir employé inutilement les plus » humbles & les plus reſpectueuſes remontrances pour nous » procurer la liberté de conſcience.

» Il eſt donc injuſte de nous regarder comme des per- » turbateurs du repos public, & de nous accuſer de vou- » loir uſurper le bien d'autrui. Car en ce qui regarde le fort » de Schenck, on a déja prouvé que Schenck, dont il porte » le nom, l'a fait bâtir en Gueldres aux dépens des Etats » Généraux, & qu'après la mort de cette Officier nous avons » fait de plus grandes dépenſes pour empêcher que cette » place ne tombât entre les mains des Eſpagnols, qu'il ne » nous en avoit coûté pour la faire conſtruire. On doit même » être perſuadé que nous ne l'avons pas fait bâtir pour in- » commoder & vexer nos voiſins, mais ſeulement pour ar- » rêter les courſes de nos ennemis.

» Cependant nous ferons ceſſer les plaintes du duc de » Cleves, & nous le ſatisferons en tout ce qu'il demande, » pourvû qu'on prenne de juſtes meſures pour la ſûreté &

(1) Après la mort du cardinal Roi, Philippe II. s'empara du Portugal, au préjudice d'Antoine, qui à la vérité étoit bâtard.

HENRI IV. 1590.

» la défense de ce pays. Mais n'avons-nous pas droit de faire » pour la conservation de ce qui nous appartient, ce que » ceux qui se plaignent des Etats Généraux permettent aux » Espagnols de faire impunément pour envahir le bien d'au- » trui ? Personne n'ignore qu'ils ont voulu surprendre de- » puis peu Goch & Rees, & personne ne s'est plaint de cet » attentat.

» D'ailleurs les Etats Généraux n'ont pas été les premiers » à s'emparer de quelques places de leurs frontiéres ; leurs » ennemis avoient déja osé le faire avant eux. Car on ne doit » pas nous imputer les démarches de Gebbard Truchses » électeur de Cologne ; ce Prince a agi en son nom, & pour » soutenir ses droits particuliers. Quoique nous lui ayons » donné quelques secours, comme il nous étoit permis de » faire, & que nous ayons détourné l'orage qui étoit prêt » à tomber sur sa tête, on ne peut pas dire néanmoins que » nous soyons la cause des désastres qui ont suivi cette fu- » neste guerre.

Ils ajoûtérent que les Etats Généraux s'étoient à la vérité rendus maîtres de Luttekenhoven & de Burick ; mais qu'après avoir enlevé de force ces places à l'ennemi qui s'en étoit emparé, ils étoient prêts de les rendre aux Seigneurs à qui elles appartenoient, pourvû qu'on leur donnât des cautions suffisantes : Qu'on devoit les excuser, si contraints par la nécessité de défendre leur liberté, ils étoient quelque fois à charge à leurs voisins : Qu'ils gardoient tous les ménagemens possibles ; & que pour prévenir les desordres, ils payoient réguliérement les soldats qui étoient à leur solde: Qu'au contraire l'Espagne ne faisoit subsister ses troupes qu'aux dépens des Peuples, & permettoit qu'elles demeurassent pendant des mois entiers dans des pays qui n'étoient point de sa domination : Qu'il falloit encore les excuser, s'ils avoient établis de nouveaux impôts, puisque sans cela il leur seroit impossible de continuer la guerre, & que l'Etat ne pourroit plus subsister ; mais que de leur côté ils avoient quelques demandes à faire aux Princes, & aux villes de l'Empire.

Ils représentérent donc qu'on devoit restituer à la Dame de Walbourg, veuve du comte de Meurs, les biens qu'on

lui avoit enlevés par des voyes de fait contre toute équité & contre les constitutions de l'Empire ; & rendre justice, à leur recommandation, à la veuve d'un Seigneur qui avoit rendu de très-grands services aux Etats Généraux. Nicolas Link Secretaire de la ville de Cologne avoit prié les Etats de faire observer la neutralité par cette Dame, & ils y avoient consenti ; à condition que le sénat de Cologne presseroit l'Archevêque & le Chapitre de rendre les biens de Walbourg, dont on s'étoit injustement emparé.

Quant aux Liégeois, les Etats Généraux n'eurent pas les mêmes ménagemens, & ils leur reprochérent vivement qu'ils donnoient retraite aux troupes Espagnoles : Qu'ils leurs fournissoient des vivres : Que leur Evêque entretenoit une étroite liaison avec Philippe : Qu'ils persécutoient les Protestans : Qu'ils faisoient saisir & confisquoient les biens de ceux qui s'enrôloient au service des Etats ; & qu'au contraire ils laissoient impunis tous les crimes & les brigandages des Espagnols, & les favorisoient autant qu'il leur étoit possible. Ainsi quoique les Etats ne voulussent pas encore rompre entiérement avec eux, cependant ils demandérent du tems pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire.

Enfin les Liégeois ayant promis d'observer dans la suite une exacte neutralité, & donné des cautions suffisantes de leurs promesses, les Etats Généraux leur accordérent la même grace, & leur permirent de faire leur commerce par Breda avec les Hollandois, à la charge de payer les impôts; dont cependant ils seroient exempts, lorsqu'ils auroient été dépoüillés par les garnisons Italiennes d'Herentals & de Dieste, qui faisoient ordinairement des courses dans ce pays.

Quoique les Etats Généraux semblassent disposés à évacuer les places dont ils s'étoient emparés, & à réparer les dommages que leurs troupes avoient faits sur les terres de l'Empire ; cependant Jean Philippe comte d'Eberstein qui étoit au service de Maurice, entra en Westphalie au nom & sous les auspices de Gebbard Truchses, & saccagea Schonvliet & Wambeck, après avoir ravagé toute la campagne aux environs. Il taxa la Westphalie, & Cologne à dix-huit mille florins de contribution, en exigea onze

HENRI IV. 1590.

mille de l'évêque de Paderborn, & tira une grande ſomme d'argent de l'évêque de Munſter.

L'Empereur Rodolphe à l'exemple de l'Empereur Maximilien ſon pére, craignant de plus grands revers pour la maiſon d'Autriche, preſſoit vivement la concluſion du traité de Cologne, qui étoit demeuré en ſuſpens depuis pluſieurs années. Mais les Etats généraux priérent S. M. I. de ne pas travailler inutilement à une négociation qui ne pouvoit avoir aucun ſuccès, & lui repréſentoient pour excuſer leurs refus, que les Eſpagnols n'agiſſoient pas de bonne foi dans cette affaire, & qu'en offrant la paix ils n'avoient d'autre but que de pallier leurs pernicieux deſſeins, comme les lettres que Guillaume de Saint-Clement écrivoit à Philippe, & qu'on avoit interceptées, le prouvoient manifeſtement. Cependant l'Empereur n'abandonna pas ſon entrepriſe, & nomma des Ambaſſadeurs pour ſe joindre à ceux des Princes, & renoüer une conférence qui avoit été tant de fois interrompuë.

Cette année qui fut ſi heureuſe pour les Etats-Généraux, vit jetter les premiers fondemens de leur République, & finir l'autorité de Philippe ſur les Païs-bas. Pendant que les Eſpagnols alloient porter la guerre en France, les Hollandois devinrent plus hardis. Leur puiſſance égala bientôt leur courage; après s'être longtems tenus ſur la défenſive, trop heureux d'abord de pouvoir repouſſer leurs ennemis, ils commencérent à les attaquer, & leur arrachérent enfin les Provinces voiſines. La victoire les ſuivit toûjours ſur mer & ſur terre, dans les ſiéges comme dans les batailles.

Les Flamands Royaliſtes étoient indignés de voir leurs forces employées à la conquête d'un Royaume étranger, tandis qu'on abandonnoit imprudemment leurs païs, & ils prévoyoient que dans une guerre dont une aveugle ambition étoit le ſeul motif, les Eſpagnols n'auroient pas plus de ſuccès que les chiens d'Eſope, qui ayant vû des peaux ſur la ſurface de la mer, tentérent de la mettre à ſec, mais qui crevérent à force de boire avant de parvenir à ces peaux. Ils les comparoient encore à cet autre chien d'Eſope qui nageoit en portant à la gueule un morceau de viande; l'eau lui repréſentant ſa figure, il crut voir un autre chien avec ſa proye: trompé par cette fauſſe apparence, il laiſſa aller

ce qu'il portoit, ſans pouvoir atteindre l'objet de ſa cupidité.

Sentimens de Perrenot de Champigny au ſujet de la politique des Eſpagnols.

Frederic Perrenot de Champigny frére du cardinal de Granvelle, ſe ſervoit quelquefois de ces exemples avec beaucoup de liberté, comme je l'ai remarqué dans des lettres qu'on intercepta lorſque j'étois dans l'armée du Roi. Perrenot qui avoit autant de prudence que d'amour pour ſa patrie, s'oppoſa toûjours aux ſentimens de Jean Richardot, ſur la conduite qu'il falloit tenir dans le gouvernement de l'Etat, & fit repréſenter au roi d'Eſpagne qu'il devoit abandonner la guerre de France: Que cette entrepriſe hors de ſaiſon lui faiſoit peu d'honneur, & ruinoit les Païs-bas: Qu'à la faveur de cette guerre, les Hollandois s'affermiroient dans leur révolte, & ſeroient bientôt aſſez puiſſans pour attaquer la Flandre d'un côté, tandis que les Anglois y entreroient de l'autre: Que les forces & les richeſſes de l'Eſpagne s'épuiſeroient inutilement à ſoûtenir un parti injuſte, ou du moins odieux: Que les François après s'être déchirés pendant quelque tems, calmeroient enfin la haine qui les armoit les uns contre les autres, dès qu'ils ſentiroient diminuer leurs forces; que touchés de l'amour de leur patrie, & le repentir ſuccédant à la fureur, ces peuples inconſtans & légers reprendroient bientôt leurs anciens ſentimens de haine contre les Eſpagnols.

Lorſque Philippe après la mort de Dom Juan d'Autriche, traitoit ſecretement avec le duc de Guiſe, le cardinal Gaſpard de Quiroga archevêque de Toléde, & Pierre Fajardo marquis de Velez, lui avoient remontré, comme nous l'avons déja rapporté, que tous les efforts qu'il feroit du côté de la France ſeroient infructueux, & qu'il ne pouvoit attaquer ce Royaume, ſans expoſer à des dangers évidens ſes Etats de Flandre; mais aveuglé par la haine invétérée que ce Prince avoit contre la France, il dédaigna de conſulter ſa prudence ordinaire, & il aima mieux expoſer une partie conſidérable de ſes Etats à tous les haſards d'une guerre incertaine, que de ne pas profiter d'une occaſion favorable à la vengeance des injures qu'il croyoit avoir reçûës.

Ainſi tandis que les forces de l'Eſpagne étoient occupées en France, & que tous les projets de cette Couronne

HENRI IV. 1590.

n'avoient pour unique but que cette expédition injuste, la Flandre étoit dans la plus triste situation ; les Etats-Généraux des Provinces-Unies profitérent de ce repos pour mettre ordre à leurs affaires. Ils firent de nouvelles loix, réglérent l'administration de leurs finances, & réformérent leurs troupes. Ils avoient vingt mille hommes de pied & deux mille chevaux, qu'on payoit réguliérement sur les impôts & sur les contributions que fournissoient les Provinces. La reine d'Angleterre leur donnoit tous les ans trois cens mille florins, outre les troupes de cavalerie & d'infanterie qu'elle entretenoit dans les Païs-bas, suivant le traité fait avec les Provinces-Unies. Outre cela, des Banquiers avoient ordre de payer pour son compte tous les deux mois, cent vingt-cinq mille deux cens soixante & dix florins aux garnisons de la Briele & de Flessingue.

Puissance & richesse des Hollandois.

Avec ces forces, la Hollande & la Zélande, deux des dix-sept provinces des Païs-bas, non seulement ont soutenu pendant quatorze ans la guerre contre l'Espagne ; mais elles ont paru assez puissantes pour chasser de toute la Flandre ces formidables ennemis. Le commerce qui est facilité par la sûreté & le grand nombre des ports, enrichit les peuples qui habitent ces contrées. Leurs manufactures de soyes, de laines, de toiles, & de tapisseries ; & la fertilité du païs, contribuent aussi beaucoup à leur opulence : ils ont du sel, du beurre, du fromage, & des harangs secs & salés en si grande abondance, qu'une seule Province en fournit tous les ans dans les païs étrangers pour plus de deux cens mille florins. Les dépenses excessives qu'ils ont été obligés de faire pour élever des digues & des dunes, qui puissent servir de barriéres à l'Ocean, est la plus grande preuve de leurs richesses. En effet on peut remarquer en passant, que la Zélande qui est fortifiée par ces digues, peut avoir quarante lieuës de circuit. Chaque lieuë est composée de quatorze cens verges, & chaque verge de douze pieds. Or une verge étant évaluée à dix livres de gros de Flandre, ou soixante florins, chaque lieuë a dû coûter quatorze mille livres de gros de Flandre, ou quatre-vingt quatre mille florins ; en sorte que les frais pour toutes ces digues & ces levées, ont monté à trois millions trois cens soixante mille florins.

Peu

Peu de tems après le retour du duc de Parme en Flandre, Emanuel de Lallain de Montigny marquis de Renty, qui s'étoit distingué par plusieurs belles actions, & qui avoit autrefois rendu de grands services aux Etats, mourut à Mons en Hainault, d'une blessure qu'il avoit reçûë à Corbeil. Dans le même tems, cette maison perdit encore Guillaume de Lallain comte de Hoocstrate, fils d'Antoine de Lallain, qui dans le commencement de cette guerre s'étoit attaché au prince d'Orange : il avoit épousé Marie Christine fille de Lamoral comte d'Egmond, que Bruxelles avoit vû mourir sur un échafaud ; & il en eut un fils qui lui survécut. Marie en avoit déja un de son premier mariage avec Oudard de Bournonville comte de Henin & Seigneur de Capres.

Affaires du Nord.

Le Nord n'étoit pas exempt des mouvemens qui agitoient la Flandre. Au commencement de Janvier, Jean roi de Suéde avoit envoyé à Narva Nicolas Bielk, & Gustave Banner gouverneur de Livonie, pour conclure un traité avec les Moscovites. Mais quoique ces derniers eussent juré sur le Crucifix de ne faire aucun acte d'hostilité pendant la conférence, on apprit néanmoins que le jour-même que les sermens avoient été faits, les avantcoureurs de l'armée Russienne avoient pillé & brûlé Jamogrod. Les Moscovites désavoüérent ce fait, & demandérent la continuation de la conférence ; mais sur la nouvelle qui se répandit que le Czar Theodore étoit en marche avec une armée de cent mille hommes, les Suédois se retirérent à Narva.

La garnison de la citadelle de Jamogrod à quatre milles de Narva, ouvrit ses portes au Czar, qui fit ponctuellement observer les articles de la capitulation. Après la prise de cette place, les Ministres Suédois ne se croyants pas en sûreté à Narva, dont la garnison commandée par Charle fils de Henri étoit peu nombreuse, se réfugiérent à Wesemberg avec un petit corps de troupes qu'ils avoient ; & comme la rigueur de l'hyver empêchoit qu'on ne leur envoyât des secours, ils furent obligés de rester longtems dans cette ville. Borissow fils de Theodore & Géneral de l'armée Russienne, fit poursuivre les Suédois par un parti de Tartares, qui les harcelérent jusqu'à la riviére de Purtz à dix milles de

HENRI IV. 1590.

Narva. Ils arrêtérent Jean Meidel, & Othon Wrangel nobles Livoniens, & s'emparérent de leurs chariots & d'une partie des bagages : en s'en retournant pour rejoindre l'armée, ils ravagérent tout le territoire d'Alentakia. Une partie de Tartares se répandit aussi en Finlande, & ne trouvant aucune résistance, parce qu'il n'y avoit point de troupes dans cette Province, ils firent un grand nombre de prisonniers, enlevérent les troupeaux, & répandirent la désolation de tous côtés.

Le Czar sçachant que la Suéde & la Pologne avoient formé une ligue offensive & défensive dans la conférence que Jean avoit euë l'année derniére avec son fils Sigismond, & redoutant la puissance de ces Rois reünis contre lui, avoit traité avec les Tartares de Crimée, & leur avoit fait un présent de cinquante mille ducats, à condition qu'ils entreroient dans la Russie Polonoise. Son but étoit d'occuper les Polonois à la défense de la Podolie, & de les empêcher d'envoyer des troupes au secours de la Suéde, qui attaquoit les Moscovites du côté de la Livonie.

Ces derniers assiégérent Narva le 4. de Février, & firent bientôt en deux endroits une bréche de la longueur de trente demi-piques ; car ils avoient des canons d'une grandeur démésurée. Ils envoyérent Meidel, qui étoit depuis peu leur prisonnier, sommer les assiégés de rendre la place & les autres châteaux dont ils s'étoient emparés. Sur leur refus les Moscovites donnérent un assaut dans lequel la plûpart des assiégés périrent ou furent blessés ; mais quoiqu'ils eussent repoussé l'ennemi, les soldats de la garnison & le peu d'habitans qui restoient, remontrérent à Charle leur gouverneur, qu'il y avoit de la témérité à résister plus longtems, & qu'ils ne pouvoient espérer d'être secourus.

Ainsi ils demandérent à parlementer, & l'on donna des ôtages de part & d'autre. Ignace Petrowitz Tatissou, & le chancelier Drusina Penselin se rendirent dans des tentes dressées proche de Narva, & convinrent avec Charle, que la Suéde rendroit Jwanogorod ou Narva de Russie, & Coporia ; & que les Moscovites leveroient le siége de Narva de Livonie qui resteroit aux Suedois. On fit encore une tréve jusqu'au 5. de Janvier suivant, afin que les Princes

puſſent faire la paix pendant ce tems-là.

En exécution de ce traité, les Suédois rendirent au chancelier Penſelin les clefs de Jwanogorod, avec la citadelle, & quatre groſſes piéces de canon que Pontus de la Gardie y avoit trouvées. Le lendemain 27. Février, Theodore entra en triomphe dans la ville ſur un char de bois, où il y avoit un fourneau de parfums, & que des hommes traînoient. Il étoit vétu d'un habit blanc broché d'or, & cette entrée ſe fit avec une magnificence extraordinaire. Le Prince ne reſta qu'une nuit à Narva, & retourna en Ruſſie après avoir fait ſortir ſon armée de la Livonie.

Dès que le roi de Suéde eut appris ce qui s'étoit paſſé, il en fut indigné; s'étant réconcilié avec Charle ſon frére, il lui donna le commandement des troupes deſtinées à la guerre de Moſcovie, pour reprendre les places que la Suéde venoit de perdre. Mais ce Général ayant inutilement attaqué Narva, on mit l'armée en quartier d'hyver.

Comme l'alliance de la Suéde avec la Pologne avoit été juſtement ſuſpecte au Moſcovite, la Porte prit ombrage du traité fait entre les Polonois & la maiſon d'Autriche, cette ennemie déclarée de l'Empire Ottoman. L'inſolence des Coſaques qu'on appelle auſſi Niſſoviens, Uſcoques, & Marteloſſes, comme je l'ai déja remarqué, fut une nouvelle injure qui rompit la paix. En effet ces brigands après avoir impunément fait des courſes à l'embouchure du Nieper & du Nieſter, oſérent encore attaquer & piller des vaiſſeaux marchands, qui ſe croyants aſſez défendus par le Pavillon Ottoman, & par la foi des traités faits avec la Pologne, étoient à l'anchre ſur le rivage de la mer Noire. Paul Duchanſcki Palatin de Belzet, ambaſſadeur de Pologne à la Porte, tâcha d'excuſer cette action. Sur les remontrances qu'il fit, que ces voleurs publics avoient agi ainſi ſans le conſentement, & contre la volonté de ſon maître, Amurath diſſimula l'injure, & parut ſacrifier ſon reſſentiment à ſon amitié pour le roi de Pologne.

Le palatin de Belzet étant mort à Conſtantinople, Nicolas Ziſowski ſon collégue ſe trouva chargé de faire le rapport au Sénat de Pologne, des intentions du Sultan. A peine ce Miniſtre fut-il parti, que les Coſaques pouſſérent

HENRI IV. 1590.

leurs courses encore plus loin, pillérent la Chersonnese Pontique, & y firent un cruel carnage.

Amurath irrité ne crut pas devoir dissimuler davantage, & manda sur le champ à ses Bachas de rassembler des troupes, & d'entrer en Pologne. Il ordonna aussi aux Tartares, que le Moscovite avoit déja excités, de mettre tout-à-feu & à sang sur les frontiéres de ce Royaume. Ces Barbares avides de butin exécutérent sur le champ les ordres de la Porte, & prévinrent l'armée Ottomane de crainte de partager les dépoüilles avec elle. Ils furent battus par les Polonois, & les vainquirent à leur tour; mais comme ils s'en retournoient dans leur païs avec leurs prisonniers & leur butin, ces mêmes Cosaques qui avoient causé cette guerre, les taillérent en piéces sur les bords du Nieper, & tuérent dans la mêlée le frére de leur Can.

Cependant les Turcs attendoient en Valachie l'événement qu'auroit l'incursion des Tartares; Jean Sarius Zamoyski Général de l'armée Polonoise écrivit au Beglerbey, pour se plaindre de l'infraction du traité, & lui demanda s'il venoit comme allié ou comme ennemi.

Le Beglerbey répondit qu'Amurath n'avoit point eu dessein de rompre avec les Polonois; mais que sa propre gloire & l'intérêt du Public l'obligeoient de prendre les armes, & de punir la témérité des Cosaques: Qu'on devoit donc exterminer ces brigands, & détruire les châteaux qui leur servoient de retraite sur la frontiére; & que si les Polonois acceptoient de si justes propositions, ils pourroient espérer que le Sultan auroit pour eux la même amitié qu'auparavant. Le Beglerbey demanda encore le tribut annuel, & que dans l'élection des Rois, l'ambassadeur Turc pût dans la suite donner son suffrage.

Le 14. de Mars Zizowski ayant exposé dans l'assemblée des Etats à Varsovie les demandes des Turcs, Zamoyski exagéra le danger qu'il y avoit de s'engager dans une guerre avec la Porte, qui n'avoit rien à craindre du côté de la Perse. Il peignit des plus noires couleurs l'audace & l'insolence des Cosaques; & désignant assez ouvertement quelques Seigneurs qui lui étoient contraires, il ajoûta que des personnes puissantes excusoient & protégeoient ces brigands, qui, si

l'on ne reprimoit leur dangéreuse témérité, engageroient la Pologne dans de fâcheux démêlés avec le Turc, comme l'avoit déja prévu le roi Etienne : Que les Polonois ne pouvoient sans imprudence oublier les sages conseils de ce bon Prince, qui disoit souvent que dans toutes les démarches qui intéressoient la République, la guerre de Turquie devoit être pour eux l'objet le plus présent ; & que pendant la paix il falloit préparer ce qui étoit nécessaire pour soutenir une guerre si dangereuse.

L'autorité de Zamoyski fit impression ; & comme le bruit de l'armement des Turcs étonnoit les plus courageux, on imposa de nouvelles taxes sur les peuples, & l'on nomma des Commissaires pour les recevoir & les rapporter au trésor. Mais ces premiéres craintes se dissipérent peu à peu, & plusieurs Seigneurs ayant appris, ou répandu artificieusement que la Perse avoit rompu avec le Turc, s'assemblérent à Colo pour diminuer l'autorité du Roi ou de Zamoyski, & ils firent supprimer les nouvelles impositions, dont la cause ne subsistoit plus, avec défense aux Commissaires de les lever sur le peuple. On apprit ensuite que l'ambassadeur d'Angleterre avoit beaucoup contribué à appaiser la colére d'Amurath ; & Sigismond remercia Elisabeth de ses bons offices, par des lettres du 22. d'Août.

Effets extraordinaires de la nature.

Tous ces événemens avoient été précédés par des effets extraordinaires de la nature. L'Autriche, la Moravie, & la Boheme éprouvérent d'affreux tremblemens de terre. Plusieurs maisons furent renversées à Vienne sur le Danube. La tour de S. Etienne en fut si ébranlée, que pour en prevenir la chûte on fut obligé de l'abattre. L'Eglise du couvent des Ecossois, & une auberge voisine ensevelirent sous leurs ruines un grand nombre de personnes. Le château de Canise sur les frontiéres de Hongrie fut tout-à-coup renversé, & presque toute la garnison y périt. Proche de Vienne en Autriche la campagne exhala une odeur insupportable, & la terre fut couverte d'un nombre étonnant de sauterelles, qui étant foulées aux pieds jettoient une puanteur pestilentielle. On regarda encore comme une espéce de prodige l'incendie de l'eglise de Bonn sur le Rhin, dédiée par Helene en l'honneur de S. Cassius, de S. Florent, & des autres martyrs

HENRI IV. 1590.

Thebains, & qui brûla en plein jour. En effet la foudre étant tombée sur la tour, y mit le feu avec tant de violence, que le plomb dont le bâtiment étoit couvert, se fondit, & découlant de tous côtés par les goutiéres & les ouvertures du lambris, empêcha que les habitans ne pussent approcher pour éteindre l'embrasement; en sorte que la moitié de l'Eglise fut consumée en leur présence.

Mort de Charle archiduc d'Autriche.

Dans le même tems, Charle archiduc d'Autriche, fils de Ferdinand, & frére de l'Empereur Maximilien II. & de l'archiduc Ferdinand, mourut le premier de Juillet. Ce Prince étoit déja très-cassé, quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans. Par un exemple déja assez commun dans la maison d'Autriche, il avoit épousé Marie de Baviere fille d'Anne sa sœur, & dont il eut quinze enfans. Entre les mâles on distingue Ferdinand, Maximilien évêque de Passaw, Charle, & Leopold, à qui Charle cardinal de Lorraine céda ses droits sur l'évêché de Strasbourg, contre Jean George de Brandebourg. Il eut plusieurs filles; & entre les autres, Anne qui épousa Sigismond de Suéde roi de Pologne; Marguerite qui fut mariée à Philippe III. roi d'Espagne; & Marie Christine femme de Sigismond Bathory prince de Transsilvanie.

Mort de Sixte V.

Peu de tems après, mourut aussi le Pape Sixte-V. Soit qu'il prévît que la Ligue ne réüssiroit pas dans la guerre qu'elle faisoit au Roi; soit qu'il eût destiné à d'autres expéditions les trésors immenses qu'il avoit amassés, il ne donna aucun secours aux Ligueurs pendant le siége de Paris, où ils furent réduits à de si rudes extrémités. Quatre mois avant sa mort il avoit eu quelques accès de fiévre. Cette premiére indisposition ne lui fit point interrompre ses occupations ordinaires, & ne l'empêcha pas de boire à la glace. Le Samedi 20. d'Août, il se trouva plus incommodé; mais s'étant levé de son lit, parce que la maladie sembla être diminuée, il assista à l'assemblée de la congrégation du S. Office. Enfin neuf jours après il se sentit très-oppressé, & s'étant fait donner l'Extrême-Onction, il expira sur le soir âgé de 70. ans, après cinq ans, quatre mois, & trois jours de Pontificat.

Ses exactions, & les nouveaux tributs qu'il imposa, le

firent tellement haïr, que dès que le Siege fut vacant, le peuple courut au Capitole pour y briser sa statuë, qu'on y avoit érigée de son vivant. Ce qui donna occasion à une loi, par laquelle on déclara infames & incapables des charges publiques, les particuliers ou les personnes constituées en dignité, qui proposeroient jamais d'élever des statuës en l'honneur du Pape régnant.

La nuit suivante on enleva le corps du Pape de Monte-Cavallo où il étoit mort, & on le porta dans une litiére à S. Pierre, où à cause des circonstances du tems, on le mit sans cérémonie dans un petit tombeau. Mais le cardinal de Montalte lui fit faire ensuite de magnifiques funérailles, & le transféra à Sainte Marie majeure, où il fut inhumé dans une Chapelle qu'il avoit lui-même destinée à sa sépulture.

Caractére & actions principales de ce Pontife.

Avide de gloire jusqu'à la vanité, il se distingua plus qu'aucun de ses prédécesseurs par la grandeur & par le nombre des actions qu'il fit pendant le peu de durée de son Pontificat. Les unes sont dignes de loüange, & les autres ne peuvent produire que de l'étonnement. Outre ce que j'en ai déja rapporté, il me paroît à propos de les ramasser ici dans un seul point de vuë; je commencerai par les ouvrages publics dont il embellit la ville de Rome, & quelques-autres villes de l'Etat Ecclésiastique.

Il fit réparer un grand Obélisque à demi rompu, qui étoit devant l'église de S. Roch, où avoit été autrefois le Mausolée d'Auguste. Cet Empereur avoit fait élever à Rome cette colomne, & l'avoit consacrée au Soleil, comme l'ancienne inscription le témoignoit; Sixte V. la fit ôter à grands frais de cet endroit, pour la transporter devant la Basilique de Sainte Marie majeure.

Il employa encore les plus habiles ouvriers pour réparer deux autres Obélisques ornés d'Hierogliphes, & qui étoient dans le grand Cirque ensevelis sous des ruines. Le premier étoit de l'Empereur Constantin. On ne croyoit pas qu'il y en eût de plus grand à Rome, & il fut dressé dans la place de S. Jean de Latran. Le second fut élevé dans celle de sainte Marie Majeure; & tous les deux furent consacrés à la sainte Croix.

Sixte dans les derniers momens de sa vie employa de

HENRI IV. 1590.

grandes ſommes d'argent avec peu de prudence, pour faire bâtir à la hâte dans l'Egliſe de ſainte Marie-Majeure une chapelle, pour laquelle il fit faire des ornemens travaillés avec tout l'art poſſible, & où il fut inhumé. Il y transféra auſſi la créche dans laquelle J. C. eſt né à Bethléem, & qui étoit à Rome en grande vénération. Dans la même Egliſe il éleva par reconnoiſſance un ſuperbe tombeau à Pie V. qui l'avoit fait Cardinal, & y fit mettre le corps de ce Pontife, qui étoit auparavant dans la Baſilique de ſaint Pierre.

Il fit établir deux colomnes d'un ouvrage achevé; une ſculpture de marbre qui repréſentoit l'expédition de Trajan en Tranſilvanie, ornoit la premiére; & ſur la ſeconde, qui étoit dédiée à Antonin le Pieux, on avoit repreſenté les conquêtes faites ſous les auſpices de cet Empereur en Moravie & en Boheme par Marc-Aurele ſon gendre. Il fit mettre ſur ces deux obeliſques deux ſtatuës de bronze doré qui repréſentoient S. Pierre & S. Paul. Il plaça ſur le Mont Cavallo deux excellentes ſtatuës équeſtres de marbre de Paros que l'injure des tems avoit fort défigurées, & qui ſont fauſſement attribuées à Phidias & à Praxitele.

Sur la même montagne il augmenta le Palais où, parce que l'air y eſt très-pur, les Papes avoient coûtume de paſſer l'été; & y fit conſtruire un logement pour deux cens Suiſſes de la garde. Il fit encore bâtir une grande maiſon dans la vigne du canton de ſainte Marie-Majeure.

Il embellit S. Jean de Latran d'une galerie, où il mit des tableaux des meilleurs maîtres; & il y bâtit un vaſte & ſuperbe Palais, qui pourroit loger pluſieurs Princes. Ce bâtiment avoit trois cens quarante palmes de longueur du côté de l'obeliſque qu'il avoit lui même élevé dans la place, trois cens trente-ſept de largeur du côté de la baſilique de Sainte Marie, & cent trente-ſept de hauteur. Il avoit aſſigné à chacun des Cardinaux un appartement où ils pouvoient loger commodement lorſqu'il ſe faiſoit quelque cérémonie, ou qu'on tenoit un conſiſtoire à Saint Jean de Latran. Les marbres qu'on tira par ſon ordre des rüines du Settizonio de Severe ſervirent beaucoup à ces ouvrages: il détruiſit entiérement cet ancien monument, & ces maſſes énormes, pour les employer à la conſtruction de ces nouveaux édifices.

Il

Il bâtit un grand hôpital au haut de la ruë Julienne (1) vis-à-vis le pont Sixte, pour y recevoir les mendians & les invalides, & où deux milles personnes pourroient demeurer commodément; il donna à cette maison quinze mille écus de revenu, & trois mille autres à une Societé pour la rédemption des captifs.

Pour réprimer les courses des Pirates, il fonda un armement de dix galéres à Civita-Vecchia; & pour leur entretien il ordonna par un bref que la Marche d'Ancone, la Romagne, l'Ombrie ou le duché de Spolete, Boulogne, Rome même, la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint Pierre en Toscane, Fermo, Ascoli, & Citta-di-Fano fourniroient tous les ans soixante & dix-huit mille écus d'or. Il ordonna encore que pour radouber ces galéres on prendroit vingt-cinq mille écus sur les impôts de Benevent, & de Rome, & sur les décimes que payoit le Clergé.

Il pourvut aussi à l'abondance des vivres; & comme le porte son bref, il y destina deux cens mille écus de ses épargnes annuelles; exhortant ses Successeurs à en agir de même, & à augmenter cette somme, plûtôt que de la diminuer.

Il fit nétoyer la Fontaine & les bassins de Martia, dans la terre appellée de Colonne, & fit construire un aqueduc sur le chemin de Palestrine, pour faire venir ces eaux dans Rome, & les conduire dans un espace de vingt-deux milles. Il appella cette nouvelle fontaine, *Aqua Felice*, du nom qu'il portoit avant son Pontificat. Cet ouvrage lui coûta deux cens soixante & dix-mille ducats, dont il en donna vingt-cinq mille à Martio Colonne Seigneur du lieu. Il partagea ensuite ces eaux en plusieurs canaux construits avec beaucoup d'art, & en remplit la fontaine de la place Sainte Susanne proche les Thermes de Diocletien sur le Mont Cavallo, laquelle étoit à sec. Il fit aussi monter ces eaux sur le Mont Palatin, le Mont Celio, & le Mont Viminal.

Il fit paver plusieurs ruës dans Rome, dont deux commencent hors la porte de Saint Laurent; l'une conduit à Sainte Marie-Majeure; & l'autre, qui borne d'un côté la vigne du Pape, méne jusqu'aux Thermes de Diocletien. Une troisiéme commence à Sainte Marie-Majeure, & aboutit

(1) *La Strada Giulia.*

HENRI IV. 1590.

au Palais de Saint Marc. Il fit faire aussi une ruë neuve qu'il appella de son nom la *Strada Felice* (1) depuis Sainte Marie-Majeure jusqu'à Sainte Croix de Jerusalem, & depuis cette Eglise jusqu'à celle de la Trinité du Mont. Elle est si large, que cinq carosses peuvent y aller de front. On avoit dessein de continuer cette ruë trois mille pas plus loin, jusqu'à la porte *del Popolo*. La cinquiéme va de Saint Jean de Latran au Colisée; & la sixiéme qui commence à la porte Salara, aboutit à la *Strada Pia*.

Sixte V. construisit un nouveau Palais dans le Vatican; & acheva une galerie ornée de peintures, que Leon X. Pie IV. & Gregoire XIII. avoient laissée imparfaite. Il augmenta, embellit, & perfectionna presque entiérement la magnifique Basilique de Saint Pierre, dont il acheva la nef. Dans le Palais Papal il ménagea avec art un escalier dérobé pour descendre dans la chapelle Gregorienne. Il plaça la fameuse Bibliothéque du Vatican dans cette sale que le Pape Pie IV. avoit fait construire pour des spectacles, & dont tous les gradins étoient de marbre. Cet édifice qui avoit trois cens trente-sept palmes de longueur, & soixante & neuf de largeur, fut décoré des plus belles peintures. Mutio Pansa en a donné au public la description & l'explication dans un ouvrage particulier; les curieux pourront y voir ce que je ne puis rapporter ici qu'en abregé, de crainte d'ennuyer le Lecteur.

Bibliothéque du Vatican.

Cette fameuse bibliothéque a été formée à l'imitation de la bibliothéque Hebraïque de Moïse, de la Caldéenne de Daniel, de la Grecque de Pisistrate, de l'Alexandrine de Ptolomée Evergete, de la Romaine par Tarquin le Superbe, & perfectionnée par Auguste, de celle de Jerusalem formée par l'Evêque Saint Alexandre sous l'empire de Decius, & de celle de Césarée recueillie par le Martyr Saint Pamphile. Saint Pierre qui ordonna qu'on conservât dans l'Eglise Romaine le trésor des livres sacrés en a jetté les premiers fondemens; née, pour ainsi dire, avec le Christianisme, elle s'est depuis accruë considérablement par les soins des successeurs du premier Vicaire de J. C. Lorsque les persécutions eurent cessé, cette bibliothéque fut

(1) On diroit en François la ruë Felix.

placée à Saint Jean de Latran ; les Papes la firent ensuite transferer au Vatican ; Nicolas V. l'augmenta ; Sixte IV. l'enrichit ; enfin Sixte V. y fit faire un large vestibule, avec des chambres autour, & au-dessous pour les bibliothéquaires & les autres personnes qui y sont employées. Les escaliers, les portiques, les siéges, les cabinets d'étude, & enfin tout le corps & les fondemens de cet édifice sont l'ouvrage de ce Pape, qui tira les livres du lieu obscur & malsain où ils étoient auparavant, pour les placer dans ce grand & magnifique vaisseau qui est élevé & très-clair ; c'est ce que porte une Inscription gravée sur une pierre de marbre dans un endroit de la bibliothéque ; une autre pareille contient des défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, au bibliothéquaire même, aux gardes & copistes de la bibliothéque de prendre & de transporter ailleurs les livres imprimés ou manuscrits, sous peine d'excommunication, & de cas reservé au Pape contre les contrevenans, & contre ceux qui oseroient dérober ou déchirer exprès & endommager les livres.

Sixte V. établit encore une imprimerie dans le Vatican près de la bibliothéque, pour y imprimer en beaux caractéres, & en toutes sortes de langues, les ouvrages des anciens Peres, & d'autres. Il confia la direction de cette imprimerie à Dominique Basa, & afin d'acheter tout ce qui y étoit nécessaire, il lui fit prêter pour dix ans vingt mille ducats qu'on prit dans le trésor. Tels furent les monumens dont Sixte V. orna la ville de Rome.

A Boulogne il fonda un Collége pour les écoliers natifs de la Marche d'Ancone, province où il étoit né. Sans compter les maîtres & les domestiques du collége, trente étudians devoient y être nourris gratis. Il donna à cette ville, qui est la premiére de l'Etat Ecclésiastique, un témoignage éternel de sa bienveillance, en faisant construire des fontaines dans la vieille ville pour y fournir de l'eau, dont elle avoit un extrême besoin. Il donna à Lorette le titre & les droits de Cité, l'entoura de murailles, y transfera le Siége Episcopal de Recanati, & y éleva en l'honneur de la Sainte Vierge une Eglise où il fit de grands presens, & que la devotion des Pelerins a renduë très-célébre.

HENRI IV. 1590.

A Montalte, qui fut sa patrie, & qui lui donna son nom, il jetta les fondemens d'une nouvelle ville, qu'il érigea en Evêché ; & afin qu'elle fût d'une plus grande étenduë, il s'engagea assez mal-à-propos dans une dépense peu sensée pour applanir une montagne voisine. Il entreprit aussi de faire dessecher les marais formés par la riviére de Chiana en Toscane, & ceux de Terracine appellés Pontins, qu'on n'avoit pû jusqu'alors tarir. On crut au commencement qu'on y réüssiroit. On ne doit pas oublier le Pont qu'il fit construire sur le Tibre, entre Borghetto & Utricoli dans la Sabine. Il se servoit pour tous ces travaux de Dominique Fontana habile Ingenieur, qui en a fait la description dans un livre.

Canonisation de S. Diegue Cordelier Espagnol.

Ce que je vais dire maintenant concerne les mœurs de ce Pape, sa conduite au sujet de la Religion & dans le gouvernement de l'état Ecclesiastique. Sur le rapport du cardinal Marc-Antoine Colonne qu'il avoit nommé commissaire, il canonisa Saint Diegue d'Alcala de Hennares, ainsi appellé du nom de cette ville d'Espagne où il avoit vécu. Il étoit né dans le château de Saint Nicolas Diocèse de Seville en Andalousie, de parens de basse condition, & entiérement inconnus. On ignore même le jour de sa naissance. Il avoit embrassé l'étroite observance de Saint François, & étoit mort le douze de Novembre mil quatre cens soixante-trois. Philippe & Dom Carlos son fils avoient déja demandé à Pie IV. & à Gregoire XIII. la canonisation de ce Saint, sans avoir pû l'obtenir. Enfin on en fit la cérémonie dans la Basilique de saint Pierre l'an 1588.

Contestation entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne.

Dans cette cérémonie l'ambassadeur d'Espagne voulut avoir le pas sur l'ambassadeur de France sous prétexte que la canonisation du Saint, qui étoit Espagnol, intéressoit particuliérement l'Espagne. Mais un courageux défenseur des droits de la France, (c'étoit Jean de Vivonne marquis de Pisany) lui resista avec fermeté, & soûtint que dès que l'ambassadeur Espagnol auroit fait ce qui concernoit son ministére, il devoit, ou sortir de la chapelle, ou se placer au-dessous de l'ambassadeur de France. L'ambassadeur d'Espagne s'étant réduit à demander qu'on lui accordât la préséance pour cette fois seulement ; & comme par

une grace spéciale, Pisany y consentit, à condition que cet éxemple ne pourroit être tiré à conséquence, ni porter aucun préjudice à ses droits; & que la premiére fois que le Pape tiendroit chapelle, l'ambassadeur d'Espagne, qui pour ne pas paroître céder au nôtre ne s'y trouve jamais, seroit tenu d'y assister, & de se placer au-dessous de lui. Le Ministre Espagnol ne voulut point accepter la proposition; & peu s'en fallut qu'après quelques contestations les deux parties n'en vinssent aux mains. Enfin par la médiation de personnes desintéressées, on convint à l'amiable que l'ambassadeur d'Espagne sortiroit de la chapelle : Que le cardinal Pierre Deza feroit ses fonctions; & que Pisany garderoit sa place ordinaire.

HENRI IV. 1590.

Sixte V. institua plusieurs fêtes nouvelles, comme celle de la Présentation de la sainte Vierge, celles de saint François de Paule, de saint Nicolas de Tolentin, de saint Antoine de Padouë, de saint Janvier Evêque, & de ses compagnons Martyrs, de saint Pierre Martyr, & enfin de saint Placide & de ses freres Eutichius & Victorin cardinaux (1), & de leur sœur Flavia, dont il inséra les noms dans le Calendrier Romain.

On dit qu'en 541. Eutichius, Victorin & Flavia qui alloient en Sicile pour voir leur frére Placide à Messine, où il avoit fait profession dans un Monastére de saint Benoît, furent pris par Mamuca Lieutenant d'Abdala roi des Sarazins, & qui sortoit d'Afrique avec sa flote : Qu'ils refusérent de renier la foy; & qu'après les plus cruels supplices que ce barbare persécuteur du nom chrétien leur avoit fait souffrir, ils méritérent par leur constance la couronne du Martyre. Leurs corps avoient été longtems cachés, quelques recherches qu'on en eût faites; mais enfin les abbés César Minutolo, & Silvestre Maurolyco commissaires nommés à cet effet les avoient decouverts par hazard dans les ruines de la Basilique de saint Jean. La ville de Messine fit éclater sa joie pour cette heureuse découverte, & l'on y ordonna des processions solemnelles. Sixte confirma la célébration de la fête de ces bienheureux Martyrs. Sa Bulle datée du 13. Novembre

(1) Ce n'étoient pas des Cardinaux comme ceux d'aujourd'hui. On sçait que cette dignité est fort moderne.

HENRI IV. 1590.

1588. rappella le souvenir de ces Saints qu'on avoit presque oubliés.

Cependant il ne paroît pas vrai-semblable que Justinien le Grand, comme on le dit, ait écrit au pape Vigile qu'il étoit proche parent de Placide, & que cet Empereur ait attesté par un édit public une circonstance qui semble si fabuleuse. Cette prétenduë lettre est rapportée par Philippe Gotho gentilhomme Messinois, qui a fait un livre exprès sur l'invention des corps de ces Saints. Elle est tirée du supplément de la Cronique du Mont Cassin; mais le stile & la Chronologie prouvent manifestement que la lettre est supposée. Car comment peut-on dire qu'Abdala roi des Sarazins ait vécu devant ou vers le tems de Justinien, pendant que l'Hegire de Mahomet fondateur de leur Empire, & qui a répandu le poison de sa secte longtems avant Abdala, ne commence qu'en 622. sous l'Empire d'Heraclius, qui n'a régné que plus de 60. ans après Justinien.

Thomas Fazello éxact écrivain de l'histoire de Sicile, non seulement ne fait aucune mention de saint Placide, & de ses compagnons; mais encore il assûre expressément que ce ne fut que sous l'empire de Constans & de Constantin, successeurs d'Heraclius, & sous le Pontificat de Vitalien premier, plus de cent ans après Justinien, que les Sarazins commencérent à infester les mers chrétiennes, & qu'ils parurent d'abord à Rhodes & dans les isles de l'Archipel.

J'ai remarqué que le fameux Auteur des Annales Ecclésiastiques s'étoit apperçû de ces contradictions, & que pour empêcher que cette histoire de saint Placide ne tombât entiérement, il avoit fait de vains efforts pour transformer les Sarazins en Goths, & faire passer Abdala ou Mamuca pour Theudis.

Des absurdités telles qu'on en trouve dans la Vie des Saints, & mille fables de cette espéce démenties par l'histoire, & inventées par des dévots trop zélés pour exciter la piété dans les ames des simples, n'ont point eu autrefois de contradicteurs; mais aujourd'hui l'étude & la pénétration des Sçavans ont porté de tous côtés le flambeau de la vérité; & je n'ai jamais cru qu'il fût d'aucune utilité de donner des faits équivoques & incertains pour des histoires

véritables & conſtantes, ni que la Religion pût tirer aucun ſecours de ces Romans qu'on introduit dans l'Egliſe ſous l'ombre du reſpect dû aux decrets du Pape.

Au reſte on peut s'abſtenir prudemment de tous ces nouveaux cultes ſans bleſſer l'autorité de l'Egliſe, ni l'union Catholique. Au contraire il y a de la témérité à les ſoûtenir; nous ne pouvons le faire ſans donner priſe ſur nous à ceux qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, ni même ſans ſcandaliſer pluſieurs perſonnes qui ont encore la même foi que nous.

Saint Bonaventure eſt déclaré Docteur de l'Egliſe par Sixte V.

Saint Bonavanture né à Bagnarea en Toſcane, & Cordelier, étoit mort en 1274. à Lyon, où il avoit été enterré dans la même année que ſaint Thomas d'Aquin. Sixte IV. qui avoit été lui-même Cordelier, l'avoit mis au nombre des Saints. Sixte V. voulant donner à cet Ordre un nouveau luſtre & une plus grande autorité, le déclara Docteur de l'Egliſe, & lui fit le même honneur qu'à ſaint Jerôme, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, & ſaint Gregoire. Il chargea le cardinal Conſtantin Sarnano, qui étoit du même Ordre, de ramaſſer tous les ouvrages du ſaint Docteur, & de les donner au public comme canoniques, ſans les ſoûmettre à l'éxamen. Maurice Breſſius de Forez, qui avoit enſeigné en France les Mathématiques, & qui ayant quitté ſa patrie étoit alors Profeſſeur de langue Grecque à Rome, fit à ce ſujet un diſcours le 14. de Mars.

Sixte V. fit encore pluſieurs nouveaux décrets. Avant lui les Papes ne tenoient chapelle que dans le Vatican. Sixte dès le commencement de ſon Pontificat la tint dans pluſieurs autres Egliſes de Rome. Il condamna comme une étude déteſtable l'Aſtrologie judiciaire, & défendit de s'y appliquer. Il donna une fameuſe Bulle en faveur des Cardinaux, qu'il égala aux Rois & aux Princes. Il fixa leur nombre à ſoixante & dix, & ordonna que leur promotion ne pourroit ſe faire que dans les quatre tems de Décembre, ſuivant la conſtitution de Clement VI. mais il la viola lui-même dans la promotion extraordinaire du cardinal Guillaume Alan de Lancaſtre, & de Jean-François Moroſini Venitien. Il partagea le ſacré Collége en quinze Congrégations, & ajoûta aux treize quartiers de Rome un quatorziéme, qui fut le faubourg où eſt le Vatican.

HENRI IV. 1590.

La passion qu'il eut d'élever sa famille fut extraordinaire. Rome vit avec indignation, & ne put cependant s'empêcher d'admirer la superbe entrée qu'y fit Camille sa sœur. On se souvenoit encore qu'elle avoit été blanchisseuse; son mari étoit d'une condition si abjecte, que Sixte ne voulut jamais qu'on sçût son nom : deux neveux & deux niéces furent comblés de richesses, & honorés des plus grandes dignités. En effet Sixte donna bientôt le chapeau à Alexandre, quoiqu'il ne fût encore qu'enfant, & lui assigna cent mille écus de rente. Il fit présent de plusieurs grandes terres à Michel, & peu de tems avant sa mort il lui acheta pour le prix de deux cens mille écus la Seigneurie de Montafier en Piémont, qui appartenoit à Jeanne de Coëme veuve du prince de Conti (1), comme en ayant hérité avec ses filles qu'elles avoit euës de Louis son premier mari; mais le prix n'en ayant pas été payé, cette vente n'eut aucun effet. Il maria ses deux niéces à deux Seigneurs des plus qualifiés de Rome, & qui étoient les aînés de leur Maison. Outre la dot qu'il donna à Marc-Antoine Colonne, il lui fit prêter des deniers du trésor quatre cens mille ducats pour payer ses dettes, sans éxiger aucuns intérêts d'une somme si considérable.

Par ces dépenses immenses il fit voir qu'il avoit l'ame grande; il poussa néanmoins l'économie jusqu'à l'avarice; il éxécuta à grands frais de prodigieuses entreprises, & sçut amasser en même tems de grands trésors. D'un côté, vivant comme un simple particulier, il réforma sa table & sa maison : de l'autre, il augmenta les impôts, introduisit trente-cinq nouvelles taxes, & vendit toutes les charges, même celles qui ne s'étoient jamais venduës. Il fit éxiger les nouvelles impositions avec tant de dureté, que quoiqu'il écoutât volontiers toutes les plaintes qu'on lui faisoit, il ferma toûjours l'oreille à la voix de ceux qui se plaignoient, & de l'excès des taxes, & de la cruauté des traitans.

Par ces moyens odieux il accumula des trésors immenses,

(1) François Prince de Conti, fils de Louis premier tué à la bataille de Jarnac. Il avoit épousé Jeanne de Coëme, dame de Bonnestable, morte en 1601. dont il n'eut point d'enfans. Il épousa en 1605. Louise Marguerite de Lorraine fille de Henri premier duc de Guise. Il mourut en 1614.

&

& dès la premiére année de son Pontificat il fit porter un million d'écus d'or dans le château saint Ange ; & il defendit de toucher à cette somme, si ce n'étoit pour la conquête de la terre Sainte, ou pour une guerre générale contre les Turcs, lorsque l'armée Chrétienne auroit passé la mer, & seroit dans le païs ennemi. Il en étendit aussi l'usage à ces tems de calamités, qui demandent les plus puissans secours, comme dans une peste, ou une famine, & permit encore de s'en servir pour réduire une ville qui se seroit révoltée contre l'Eglise, ou pour secourir une province attaquée par les Infidéles. Il jura lui-même d'observer exactement toutes ces conditions, & ordonna que ses successeurs fissent le même serment.

Dans la troisiéme année de son Pontificat il fit encore porter dans le château Saint Ange une pareille somme, & il y joignit ensuite trois cens mille écus d'or pour le même usage, & sous les mêmes défenses ; ajoûtant qu'outre les circonstances ci-dessus marquées, on pourroit employer ces trésors pour reconquerir sur les ennemis de l'Eglise Romaine quelque Royaume qui lui appartenoit. Cette derniére clause fit croire à ceux qui étoient prévenus contre ce Pape, que si Philippe fût mort avant lui, il auroit porté la guerre dans le Royaume de Naples pour l'enlever à la Maison d'Autriche.

Les Espagnols animérent contre lui quelques Prédicateurs, qui oubliant leur devoir, & le respect dû à l'autorité suprême du souverain Pontife, négligeoient d'annoncer la parole de Dieu pour parler de l'état où se trouvoit la France, & répandre de faux bruits. Leur séditieuse éloquence n'avoit que cet objet ; & ils osoient taxer indistinctement le Pape de nonchalance & d'avarice, pour exciter peu à peu la haine du peuple contre lui. Le feu commençoit à s'étendre, & cette cabale alloit devenir plus puissante, lorsque Sixte crut devoir s'opposer à ce funeste progrès. Ainsi par les ordres du Pape le cardinal Jerôme Rusticucci Vicaire Général, & juge ordinaire de la Cour de Rome fit un décret le 17. de Juin, portant défenses aux Prédicateurs, sous peine d'interdiction, de traiter dans leurs sermons d'autres sujets que ceux qui regardoient l'instruction

HENRI IV. 1590.

des fidéles & la Religion. Cette nouvelle loi décernoit encore des peines afflictives contre ceux qui, comme il arrivoit fort souvent, disputoient dans des assemblées particuliéres sur les fausses nouvelles qu'on répandoit dans Rome, & y excitoient de vives querelles.

Election du Pape Urbain VII.

Après la mort de Sixte V. dès que les neuf jours de priéres furent expirés, les Cardinaux entrérent dans le conclave. Pendant six jours le cardinal Marc-Antoine Colonne sembla réünir tous les suffrages ; mais des difficultés qui s'élevérent tout à coup empêchérent son election ; les Cardinaux donnérent unanimement leurs voix au cardinal Jean-Baptiste Castagna (1) du titre de Saint Marcel. Ils remirent cependant l'élection au lendemain, & ne le déclarérent Pape que le 15. de Septembre après dix-huit jours de vacance du siége Pontifical.

Il étoit né à Rome d'une famille noble, & il eut pour pere Côme Genois de Nation, & pour mére une Dame Romaine de la maison de Ricci. Dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude du droit Civil & Canonique ; & ayant montré beaucoup d'habileté dans le maniement des affaires, Pie IV. l'envoya au Concile de Trente. Il obtint la légation d'Espagne, & ensuite celle de Venise, où il vit Henri III. lorsque ce prince revenoit de Pologne. Il fut encore envoyé à Cologne en qualité de Légat ordinaire, pour assister de la part du Pape aux conférences du traité que l'évêque de Liege ménageoit entre le roi d'Espagne & les Provinces-Unies. Pour le récompenser des services qu'il avoit rendus dans ces différentes negociations, Grégoire XIII. l'honora du chapeau de Cardinal.

Etant un jour avec Sixte V. qui se proposoit de conduire jusqu'à la porte Del-Popolo, la ruë qui va de l'Eglise de Sainte Croix de Jérusalem à Sainte Marie Majeure, & dont nous avons parlé ci dessus, le Cardinal de Saint Marcel eut un presage de sa future élévation. Le Pape incertain du succès de son entreprise se tourna vers lui, & lui dit : Vous acheverez un jour ce chemin. Ce premier pronostic fut confirmé par un second. On servit à Sixte V. quelque tems avant sa mort des poires, dont il coupa quelques-unes qui

(1) Ou Castanée.

se trouvérent pouries en dedans, en sorte que le Pape en paroissant dégoûté, dit sur le champ : Otés ces poires ; il ne faut que des chataignes. On prétend qu'il se désignoit par les poires, car il avoit porté le nom de Peretti, & cela l'avoit engagé de mettre des poires dans son Ecusson ; & que par les chataignes il marquoit son successeur (1).

Le nouveau Pape prit le nom d'Urbain. La premiére parole qu'il prononça après son élection parut pleine de sagesse & de modération. En lui mettant un Rochet d'une toile très-fine, & par conséquent très-léger, il dit qu'une chose si légére étoit pour lui d'un bien grand poids : il fit voir par-là qu'il connoissoit la pesanteur du fardeau dont on venoit de le charger.

Le premier jour de son Pontificat fut marqué par les bienfaits & les présens qu'il fit à ses amis ; il remit à quelques-uns d'eux les sommes qu'ils devoient au Fisc, & à lui en particulier. Il dit à ses parens que son élévation ne devoit point leur faire espérer de nouvelles dignités ni les enorgueillir ; & il ajoûta qu'il vouloit laisser à ses successeurs un exemple de l'affection qu'il étoit permis aux Papes d'avoir pour leur famille.

Il défendit à ses Officiers de porter des habits de soie ; il fit écrire les noms de tous les pauvres de Rome, & leur distribua de grandes aumônes. Son plus grand soin fut d'entretenir l'abondance dans Rome, & il témoigna publiquement qu'il n'épargneroit pour cela aucunes dépenses ; persuadé que Jésus-Christ en recommandant à Saint Pierre de paître ses brebis, avoit aussi ordonné à ses Vicaires de pourvoir aux besoins temporels du troupeau qui leur étoit confié. Enfin ce Pontife donna un exemple remarquable de sa modération, & une preuve singuliére de sa reconnoissance, en donnant des ordres précis pour faire achever tous les ouvrages commmandés par Sixte V. en y faisant mettre les armes & le nom de ce Pape.

Urbain tomba malade le lendemain de son élection, & plusieurs prirent dès-lors pour un mauvais augure le nom de Marcel (2) dont il avoit porté le titre étant Cardinal.

(1) Par allusion à son nom de Castagne.

(2) A cause de Marcel II. élu Pape en 1555. & qui mourut 21. jours après son élection.

HENRI IV. 1590. Mort d'Urbain VII.

En effet il sembla que Dieu n'avoit voulu que le montrer à son Eglise, sans permettre que ce saint Pape la gouvernât plus long-tems. Il ne fut pas même couronné; il ne créa point de Cardinaux; il ne conféra aucune dignité, & 13. jours après son élection, il mourut avec tranquillité. Avant de rendre le dernier soûpir, il dit avec la même modération qu'il avoit fait voir pendant toute sa vie: » Dieu dont » les decrets sont aussi sages que respectables, m'avoit jugé in- » digne de cette dignité suprême; la foiblesse qui nous est » commune à tous, & qui nous retient dans les liens du pé- » ché m'auroit fait succomber facilement; & combien » ma chute de la place que j'occupe auroit-elle été funeste! » Mais heureusement la Bonté divine vient de me dégager, » & rappelle à soi l'ame qu'elle m'avoit donnée. Pompée » Hugonio fit son oraison funébre.

Il y eut plus de difficulté dans le choix de son successeur, qu'il n'y en avoit eu pour son élection. Les Cardinaux au nombre de cinquante-deux entrérent dans le Conclave le huit d'Octobre, & dans la suite le cardinal d'Autriche & le cardinal Henri Gaëtano qui revenoit de sa légation de France, se joignirent encore à eux. Ils étoient divisés par plusieurs factions. Le cardinal Madrucci étoit à la tête de la faction Espagnole; le cardinal François Marie del-Monte étoit chef de celle du Grand duc de Toscane, & François Sforce de celle des Grégoriens (1); enfin Alexandre de Montalte dispósoit des suffrages de vingt-six Cardinaux créatures de Sixte V.

Par les brigues d'Ascagne Colonne, on proposa d'abord le cardinal Marc-Antoine Colonne, & l'on parla encore de lui dans la suite: mais la destinée de ce Cardinal étoit d'être toûjours jugé digne du souverain Pontificat, & de n'être jamais élu. Ensuite par les brigues de Sforce & d'Alexandre de Montalte, Jean Vincent Lauro cardinal de Mondovi parut sur les rangs. Une majestueuse gravité le rendoit respectable; son affabilité & sa douceur le faisoient aimer; il joignoit à une profonde érudition & à un stile délicat & poli beaucoup d'expérience & d'habileté pour la conduite des affaires.

(1) C'est-à-dire des créatures de Grégoire XIII.

Le but de Montalte étoit d'exclure Jule Antoine Santorio, Gabriel Paleotto, Madrucci, Ptolomée Gallo cardinal de Côme, Marc-Antoine Colonne, Jean Antoine Fachinetto, & Nicolas Sfondrate que les Espagnols proposoient. Philippe s'intéressoit particuliérement pour les trois premiers; il rejettoit nommément Alexandre de Medicis; & il avoit enjoint expressément à Madrucci d'empêcher son élection, ainsi que celle d'Antoine Marie Salviati, d'Auguste Valerio, de Lauro, de Scipion Lancilotto, & de tous les Cardinaux de la création de Sixte V.

Montalte au contraire qui sçavoit que les Espagnols haïssoient la mémoire & les créatures de son oncle, avoit pour premiére vûë d'exclure les Cardinaux attachés à leur faction; il tâchoit en second lieu que le Pape futur n'eût obligation qu'à lui seul de son élévation, sans qu'aucun des Princes qui avoient chacun un puissant parti dans le Conclave, en partageât la gloire avec lui. Ainsi il ne voulut point agir de concert avec les Toscans; il se joignit seulement avec le cardinal Sforce, qui lui étoit inférieur & dont il n'avoit rien à craindre. Ils s'intéressérent tous les deux avec beaucoup de chaleur pour le cardinal Lauro de Mondovi. Ce Prélat n'empruntoit l'apui d'aucun Prince; tous ses confréres l'aimoient; & l'on espéroit que plusieurs de ceux qui étoient engagés dans le parti Espagnol & dans celui de Toscane pourroient, s'il en étoit besoin, lui donner leurs suffrages.

Mais les Espagnols s'y opposérent; & de vains soupçons leur firent oublier les services importans que ce digne Cardinal avoit rendus à la Chrétienté & à Philippe même. Ils objectérent qu'il s'étoit autrefois intéressé en faveur d'Antoine roi de Navarre, & pére de notre Roi qui étoit encore dans sa premiére jeunesse; & ils conclurent de-là que Lauro étoit appuyé par une cabale secrette des François.

On leur répondit que le Cardinal n'étoit entré dans la maison d'Antoine, qu'à la recommandation de quelques Seigneurs François des plus zélés pour l'ancienne Religion; que depuis ce tems il avoit marqué son dévoüement pour Philippe, & pour le duc de Savoye son gendre, dans les différentes légations dont il avoit été chargé; & que les

HENRI IV. 1590.

services qu'il leur avoit rendus devoient persuader ces Princes de la droiture des intentions, & des inclinations du Cardinal. Quelque convainquantes que fussent ces raisons, les Espagnols ne voulurent pas se rendre, & empêchérent que Lauro n'eût un nombre suffisant de suffrages.

On proposa de nouveau Marc-Antoine Colonne, & Jean Jerôme Albano. Le premier fut exclus par son mauvais destin; le second parut trop vieux & incapable de porter le poids d'une si grande dignité, à l'âge de 84. ans. Montalte ayant gagné Sforce, le cardinal Alexandrin voulut encore faire un essai de l'autorité & de la puissance qu'il avoit dans le Conclave; il parla pour Hippolyte Aldobrandin; il s'en fallut peu que la chose ne réüssît.

On parla ensuite de Jule Antoine Santorio. L'Espagne, le Grand Duc, & Sitic d'Altemps neveu de Pie IV. avec le reste de sa faction qui étoit presque éteinte, firent tout pour ce Cardinal, & se flatérent d'un heureux succès. Mais Alexandrin appuyé par les Cardinaux de Pie V. qui étoient encore puissans s'y opposa, & la haine de ce Cardinal l'emporta sur les dispositions favorables dans lesquelles on étoit pour Santorio. Il persuada à Montalte qui avoit plus de pouvoir qu'aucun des autres Cardinaux, que si Santorio devenoit Pape, il se laisseroit conduire par les Espagnols; & qu'adoptant l'animosité de ces étrangers contre la mémoire de Sixte V. & de ses créatures, il feroit tout pour perdre Montalte.

Ainsi Santorio fut rejetté; & Montalte qui employoit tout pour faire un Pape de son parti qui ne fût dévoüé à aucun Prince, fit une tentative pour Jérôme de la Rovere. On l'avoit vû en France dès sa jeunesse, & il avoit paru dans un emploi honorable à la Cour de Henri II. mais il ne put avoir un nombre suffisant de voix.

L'élection devenant alors plus difficile, Madrucci vint trouver Montalte, & le pressa de choisir l'un des sept Cardinaux proposés par le roi d'Espagne. Il lui représenta qu'il sembloit que cette affaire ne dût jamais finir: Que tous ces retardemens seroient funestes à la Religion; & qu'ils scandalisoient le monde Chrétien: Que la récolte n'ayant pas été abondante dans la Pouille & dans la Sicile, qui

fournissoient ordinairement des bleds à Rome, cette ville manquoit absolument de vivres; & que dans le désordre & la confusion causés par une si longue vacance de siége, on devoit craindre de la voir bientôt réduite aux derniéres extremités.

Montalte ayant conféré avec les Cardinaux de son parti, répondit avec fermeté : » La dignité de l'Eglise dont j'ai » toûjours été obligé de défendre les droits sacrés, & dont » la gloire m'est aussi chére que ma propre vie, ne me per- » met pas d'accepter les propositions qu'on me fait. Après » qu'elle a brisé le joug des Empereurs, je ne souffrirai ja- » mais que les Princes de la terre fassent revivre des pré- » tentions anéanties, & qu'à la faveur de la lâcheté, de l'a- » varice, ou de quelque autre motif aussi odieux qui anime » quelques-uns de mes confréres, les Rois se rendent maî- » tres de l'élection du Vicaire de Jesus-Christ. Je ne per- » mettrai jamais que l'orgueil Espagnol gêne la liberté de » nos suffrages, ni que d'injustes Etrangers nous imposent » la nécessité d'élever au souverain Pontificat un homme » qui leur sera tout dévoüé, sans nous permettre d'élire » celui qui nous paroîtra le plus digne de remplir cette im- » portante place.

Chacun de ceux qui y prétendoient faisant naître toutes ces difficultés, & tant de conférences & de propositions ayant été jusqu'alors sans aucun fruit, on crut enfin avoir trouvé un moyen d'accommodement, & l'on proposa sept Cardinaux du nombre de ceux qui n'ayant pris aucun parti, ne paroissoient pas suspects. Ils formoient comme une troisiéme classe, & l'on étoit resté jusqu'alors dans le silence à leur égard. Ces sept Cardinaux étoient Jean Antoine Serbellone, Inigo d'Avalos d'Arragone Napolitain, Nicolas de Pellevé, Jerôme Rusticucci, Julien Cananio, Scipion Lancilotto, & Guillaume Alan Anglois; mais on craignit que plusieurs d'entre eux ne panchassent en secret pour quelque parti; & tous les suffrages parurent se réunir tout à coup en faveur de Paleotto. Ce Cardinal se faisoit respecter par son âge, par sa piété, & par la pureté de ses mœurs; il étoit par sa science un des plus beaux ornemens du sacré Collége; rien ne lui fut plus contraire que la chaleur avec laquelle les

HENRI IV. 1590.

Cardinaux Eſpagnols preſſérent ſon élection, quoiqu'on fût perſuadé qu'il aimoit peu cette Nation. Dans Rome on le crut Pape; ſes armes furent élevées de tous côtés, & l'on dépêcha des couriers dans les Provinces pour en répandre la nouvelle; mais les Cardinaux étant allés au Scrutin, Montalte à qui il déplaiſoit fit tant qu'il lui manqua une ou deux voix.

Dans la chaleur de toutes ces brigues, on parla pluſieurs fois de Jean Antoine Fachinetto Cardinal du titre des quatre Saints. Il étoit habile Théologien & Juriſconſulte; & il joignoit à ces connoiſſances une expérience de cinquante années qu'il avoit paſſées dans différens emplois de la cour de Rome; mais il ne devoit pas être ſitôt Pape; & ne devoit l'être que pour peu de tems; le moment fixé par les decrets de Dieu n'étoit point encore arrivé; & la haine du Grand duc de Toſcane fut alors un obſtacle inſurmontable à ſon élection.

Un parti détruiſoit ce qu'avoit fait l'autre; & chaque prétendant formoit des difficultés à l'élévation de ſon concurrent. Enfin après deux mois de conteſtations inutiles, Madrucci parla une ſeconde fois à Montalte, & lui ayant repréſenté les calamités d'un peuple infortuné que la famine preſſoit, & les dangers auſquels non-ſeulement Rome, mais encore toute l'Egliſe étoit expoſée, il le conjura de ſe déterminer ſur le choix d'un des ſept Cardinaux propoſés par le roi d'Eſpagne. » Vous ferez, lui dit-il, une choſe agréable » au fils aîné de l'Egliſe; (les Eſpagnols donnoient alors ce » titre à leur Roi) & dans la triſte ſituation où ſont toutes » les choſes, vous déchargerez votre conſcience.

Montalte fut infléxible pendant quelque tems; mais les Cardinaux de ſon parti lui remontrérent qu'on parloit encore de Paleotto: Que s'il vouloit l'exclure, il ne devoit plus faire de difficulté d'accepter la propoſition de Madrucci: Que ſa fermeté pouvoit lui devenir funeſte; & que dans cette extrémité il falloit fléchir plûtôt que de voir malgré lui créer un Pape, & élever ſur ſa tête un ſi terrible ennemi. Ainſi tout ſe réünit en faveur du Cardinal Sfondrate. Gonzague avoit toûjours craint ſon élévation, & s'y étoit oppoſé autant qu'il lui avoit été poſſible, parce que Sfondrate étoit

étoit en contestation avec le duc de Mantouë pour quelques terres, & que ces intérêts opposés avoient excité entre eux de grandes querelles. HENRI IV. 1590.

Dans l'ardeur des différentes factions & des brigues tumultueuses qui agitérent ce Conclave, chaque prétendant au Pontificat tâchoit de tromper, & leurrer son rival par des promesses qui étoient bientôt oubliées, & qu'on violoit sur le moindre prétexte; en sorte que pour désigner un homme de mauvaise foi, on disoit par un espéce de proverbe, qu'il donnoit des paroles de Conclave.

Dès le matin du cinq Décembre veille de Saint Nicolas patron de Sfondrate cardinal de Cremone, qui sçavoit déja son élection, Montalte à la tête des Cardinaux de son parti, se rendit auprès du nouveau Pape; & tous les Electeurs s'étant assemblés, se jettérent à ses pieds, & le déclarérent souverain Pontife. Il étoit fils de François Sfondrate Sénateur de Milan, qui ayant fait éclater en plusieurs occasions son érudition & sa prudence, avoit été employé par Charle V. dans des négociations importantes. Après la mort de sa femme, qui étoit de la maison de Visconti, Paul III. qui sçavoit distinguer & récompenser le mérite, lui avoit donné le chapeau de Cardinal, & Jules III. l'avoit fait ensuite évêque de Cremone. Son fils Nicolas fut d'un tempérament plus délicat & plus foible que le sien. Il étudia d'abord le droit Civil à Padouë, & s'attacha ensuite à la cour de Rome. Après la mort de son pére, Pie IV. qui aimoit tous les Milanois, lui donna l'évêché de Cremone. Il assista au Concile de Trente, & fut du nombre des Evêques Italiens qui soûtinrent que la résidence étoit ordonnée aux Evêques de droit divin. Les Courtisans crurent que Sfondrate qui paroissoit avoir dessein de s'élever & de briguer les honneurs, avoit agi imprudemment en soûtenant cette opinion. La simplicité dans laquelle il vécut toûjours, & l'égalité de sa conduite le firent beaucoup estimer de Grégoire XIII. qui dans cette fameuse promotion de 1583. l'honora du chapeau de Cardinal.

Dès qu'il fut Pape, tous les Cardinaux ressentirent les effets de sa libéralité, & il leur fit donner à chacun mille écus d'or pour les indemniser, disoit-il, des dépenses qu'ils

HENRI IV. 1590.

avoient été obligés de faire pendant un Conclave qui avoit duré si long-tems. Il fit aussi de grands présens aux Monastéres, & prenant une conduite opposée à celle de son prédécesseur, il donna à ses domestiques une livrée magnifique, comme font les grands Seigneurs.

Dès le lendemain de son élection, il sentit les atteintes d'une maladie qui lui devint ordinaire; malgré cette incommodité, il ne voulut point différer son couronnement, & la cérémonie se fit le huit du même mois de Décembre, jour de la fête de la Conception. On le vit sourire plusieurs fois, & faire des gestes ridicules au bruit des applaudissemens & des acclamations du peuple qui demandoit des vivres; & quoique ce fût plûtôt par un défaut naturel, & par la mauvaise habitude qu'il avoit prise de paroître sourire à tous momens en ouvrant la bouche, que par un sentiment de vanité & de sotte joye, cependant il essuya à ce sujet plusieurs traits de satyre, & donna par-là occasion de le mépriser. Cinq jours après son couronnement, il alla à Saint Jean de Latran pour achever la cérémonie de son installation. Il passa sous des arcs de triomphe qu'on avoit élevés dans les ruës, & le peuple l'y suivit avec de grandes acclamations. Mais quoiqu'il tâchât de prendre un air de gravité qu'on affecte dans ces occasions, il ne put cependant s'empêcher de sourire sottement à son ordinaire, comme pour remercier la populace de ses vœux.

Il rendit d'abord au Sénat & aux particuliers les charges & offices que le trop avare Sixte V. leur avoit ôtés. Il donna le chapeau de Cardinal à Paul Sfondrate, fils de feu Paul Sfondrate son frére, quoiqu'il fût absent, & ne voulut faire aucun réglement avant son arrivée. Les Milanois pour complimenter leur Concitoyen lui envoyérent une magnifique ambassade, dont ils chargérent le marquis de Cusano, le comte Charle Borromée, Alexandre Serbellone, & Coriolan Visconti.

Après la mort de Sixte V. & pendant qu'on procédoit à l'élection d'un nouveau Pape, le duc de Luxembourg étoit sorti de Rome pour aller en Toscane, voir Albert de Gondy duc de Retz qui l'avoit invité d'y venir. Sur la nouvelle de l'élection d'Urbain, il avoit résolu de revenir à Rome

pour traiter des affaires de France avec le nouveau Pape, & il s'étoit déja mis en chemin; mais ayant appris la mort précipitée de ce Pontife, il jugea à propos de s'arrêter jusqu'à ce qu'on lui eût donné un successeur, avec lequel on pût continuer la négociation qui étoit déja entamée. Mais ennuyé de voir que l'élection tiroit en longueur; & ne jugeant pas qu'il pût en sûreté & avec honneur faire un plus long séjour à Rome, ni en Italie, il écrivit le 26. d'Octobre d'une ville appellée Aquapendente, aux Cardinaux qui étoient dans le Conclave.

Lettre du duc de Luxembourg au Conclave.

Par cette lettre, il leur representoit que les Seigneurs François, & les premiers Magistrats du Royaume ne restoient fidéles au Roi, que pour le faire rentrer dans le sein de la Religion de ses ancêtres, & qu'on ne pouvoit douter des heureuses dispositions où étoit le Prince à cet égard. » En » effet, continuoit-il, il nous a promis de changer au plû- » tôt de sentimens, & il en a donné sa parole par un écrit » public qui a paru il y a quatre ans. Sixe V. qui le lut en » fut touché, & se proposa d'employer l'autorité Aposto- » lique pour aider le Roi dans l'exécution de ce pieux dessein. » Mais puisque la mort a surpris ce Pape; prenez, je vous » prie, les sentimens qu'il avoit, & ne nous refusez pas vos » secours pour terminer une affaire importante. Craignez » d'aigrir par une sévérité indiscrette & hors de saison, » un Roi qui occupe le premier trône de la Chrétienté, » qui joint à la valeur & au courage toutes les autres ver- » tus d'un grand Prince, & qui en même tems docile à » votre voix ne refuse pas de se faire instruire. Craignez que » le zéle imprudent dont le funeste effet a troublé l'Alle- » magne & l'Angleterre, ne porte encore en France des coups » aussi fâcheux à la Religion & à l'Etat. Craignez enfin de » vous laisser séduire par la voix artificieuse des factieux, & re- » cevez favorablement les justes plaintes de ceux qui veu- » lent conserver en même tems & la Religion & l'Etat. » N'écoutez point ces indignes François qui se vantent d'être » les conservateurs & les défenseurs de la capitale du » Royaume; car on doit craindre que tout ce qu'ils ont fait » pour se maintenir dans Paris, ne soit un jour funeste non- » seulement à cette ville, mais encore à la France entiére.

HENRI IV. 1590.

» Soyez ſourds aux diſcours de cet ancien ennemi du nom » François. Aveuglé par l'ambition la plus criminelle, il fait » briller un faux prétexte de Religion pour envahir ce » Royaume, pour le déchirer après en avoir épuiſé les forces, » & le conſumer par le feu de la guerre civile. Si ſes per- » nicieux deſſeins réüſſiſſoient, avec quel orgueil, avec quelle » arrogance, avec quelle barbarie même en agiroit-il avec » le Saint Siége? Le ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé ſous » Sixte V. doit vous faire juger de ce qui arriveroit, ſi ce » Prince inhumain n'avoit plus rien à craindre de la France, » qui juſqu'à préſent a tenu la balance égale.

» Ecoutez la voix de toute la Nobleſſe Françoiſe. Com- » bien de ſervices n'a-t-elle pas rendus à l'Egliſe Romaine? » Que n'a-t-elle pas fait pour la défenſe de la Religion? Au » contraire combien nos hiſtoires nous fourniſſent-elles de » monumens immortels de la honte & des défaites de nos » adverſaires? Rempliſſez nos vœux; recevez favorablement » nos priéres, & montrez que vous êtes les Sénateurs de » l'Egliſe univerſelle, & les péres communs de tous les Chré- » tiens. Imitez ce tendre pére de famille qui reçut à bras » ouverts un fils prodigue, mais repentant. Suivez l'exemple » de ce bon Paſteur qui quitte tout le troupeau pour cher- » cher la brebis égarée, qui la rapporte ſur ſes épaules, & » qui la remet dans le bercail. Prenez la défenſe d'un » Royaume attaqué de tous côtés; ſecondez une brave No- » bleſſe qui implore votre ſecours; parlez à un Roi qui vous » écoute, & qui eſt tout diſpoſé à recevoir vos inſtructions. » Enfin conſervez-nous notre foi, notre Roi, notre Royaume.

» Si prévenus & ſéduits par un faux zéle pour la diſci- » pline, vous lancez des excommunications contre la No- » bleſſe Françoiſe, craignez le mécontentement de tant de » braves gens qui vous ſont attachés, & prenez-garde de » cauſer un ſchiſme funeſte dans l'Egliſe; car n'en doutez » pas, l'Egliſe Gallicane ſe ſépareroit alors de l'Egliſe de » Rome. Je vous expoſe mes craintes; le reſpect que j'ai » pour le Saint Siege me fait gémir des malheurs que je » prévois; c'eſt à vous de prévenir par une conduite pru- » dente une fatale diviſion.

» Vous êtes les colonnes de l'Egliſe, & pour ainſi dire, les

» pivots sur lesquels ses portes inébranlables sont appuyées. » Vous devez donc quitter tous les motifs humains, & vous » abandonner aux inspirations du Saint Esprit dans le choix » de celui qui doit gouverner cette Eglise. Choisissez un » homme qui ne soit dans le cœur ni François, ni Allemand, ni » Italien; un souverain Pontife doit être impartial, & craindre » de blesser les droits de qui que ce soit; il doit prendre » l'équité naturelle, & la loi de Dieu pour régle de ses sen- » timens, de ses volontés & de ses démarches. Il doit sur- » tout ménager & soutenir le fils aîné de l'Eglise, l'ancien » protecteur du Saint Siége, & le plus zélé défenseur des » Papes persécutés. Placé sur le premier trône de l'Eglise, » ne doit-il pas être l'image de Jesus-Christ, comme il en » est le Vicaire? Mais peut-il mieux imiter le Sauveur qu'il » représente, & se conformer autrement à la sagesse de ses » decrets, qu'en procurant le salut de tous les peuples dont » le soin lui est confié, & qu'en recevant tous ceux qui » viennent à lui?

Il finissoit en leur disant qu'avant de punir Sodome & Gomorrhe, Dieu sembla entrer dans le détail de tous les crimes de ces villes, & voulut connoître par lui-même tous leurs forfaits : Il les conjuroit de tenir une conduite aussi modérée, d'inspirer ces sentimens au Pape futur, & d'être enfin persuadés de son entier dévoüement.

Lettre du même au nouveau Pape.

Le duc de Luxembourg ayant appris dans la suite l'élection du cardinal Sfondrate, qui prit le nom de Gregoire XIV. lui écrivit de Venise avec la même liberté, & il envoya en même tems une copie de sa lettre aux Cardinaux, parce qu'il craignoit que la faction Espagnole qui prévaloit dans le Conclave, n'en eût empêché la lecture. Rappellant le souvenir des premiéres démarches des Ligueurs, il représentoit au Pape qu'ils avoient d'abord publié un manifeste, où ils exposoient qu'ils n'avoient pris les armes, que pour faire diminuer les impôts dont le peuple étoit accablé : Que leur but étoit d'émouvoir la populace en leur faveur, sous le prétexte du bien public, & d'entraîner dans leur révolte ceux qui aimoient la nouveauté : Que ce moyen n'ayant pas réussi, ils avoient pris une autre voye, & que pour fasciner le peuple, ils s'étoient servis de la Religion, dont les motifs sont un

HENRI IV. 1590.

effet si violent sur les esprits. » Quoiqu'ils eussent, ajoûtoit-il, » un Roi le plus religieux de tous les Rois qui ayent régné » depuis Saint Louis, ils le noircirent de calomnies, & ils » oserent l'accuser de se joindre aux hérétiques pour attaquer l'ancienne Religion. Ils pousserent la témérité jusqu'à prendre les armes contre lui ; ils s'emparerent de » plusieurs villes, & de celles même où il n'y avoit aucun » hérétique ; enfin ils chasserent leur Roi de la capitale de » son Royaume. Voilà les commencemens des troubles qui » déchirent la France, & de ces cruelles divisions qui ont » produit des parricides & des assassins.

» On ne peut nier, continuoit-il, que toutes ces tragédies » ne soient les tristes effets de la colére d'un Dieu vengeur. » Quoiqu'il soit miséricordieux, il n'a pu souffrir que son » nom respectable & sacré servît à des impies & à des sacriléges pour satisfaire leur criminelle ambition ; & un » crime si détestable est suivi d'une juste punition. Cependant il se trouve un Roi qui entretient encore le feu de » ces divisions, qui protége ouvertement les factieux, qui » leur fournit de l'argent & des troupes, & qui soûtient » en France autant de Tyrans qu'il y a de provinces dans » ce Royaume. Son but est de renverser un trône qui lui » fait ombrage ; & de parvenir à cette monarchie universelle, dont le monstrueux projet a été enfanté depuis » long-tems. Tout ce qu'ont allégué les Ligueurs est sans » fondement. Ces horribles calamités dont la France est » accablée depuis qu'ils ont pris les armes, les pertes qu'a » faites ce Royaume depuis leur révolte, & qui sont plus » considérables que toutes celles qu'il avoit souffertes pendant les trente années précédentes, prouvent évidemment que tous leurs prétextes sont faux.

Il finissoit, en disant que la France avoit besoin du secours & des soins du Souverain Pontife, pour soulager des maux qui néanmoins n'avoient pas besoin de remédes violens : Qu'il auroit souhaité avoir l'honneur d'entretenir Sa Sainteté à ce sujet ; & que comme il étoit obligé de retourner en France, il avoit cru qu'il étoit de son devoir de le supplier humblement de ne pas oublier les intérêts de ce Royaume : Qu'il espéroit que S. S. ne se laisseroit pas

surprendre par les ennemis du nom François, qui s'efforçoient de la séduire ; & qu'enfin le S. Pére auroit la bonté de suspendre son jugement, jusqu'à ce que les Princes, les Seigneurs, & les Magistrats qui étoient attachés à leur Roi, lui eussent donnés de plus grands éclaircissemens, comme ils se disposoient à le faire par une Ambassade qu'ils devoient au plûtôt lui envoyer. Mais le duc de Luxembourg parloit à des sourds, & ces lettres firent peu d'impression.

Affaires d'Italie.
Guerre contre les brigands.

Pendant l'interrégne, les Bannis devenus plus insolens qu'auparavant, s'étoient jettés dans la marche d'Ancone, dans la Campagne de Rome, & sur les frontiéres du Royaume de Naples. Peu de tems avant la mort de Sixte V. ils avoient pour chefs Marc de Sciarra, & Battistella del Aratro ; & ils étoient en si grand nombre, que Jean Zuniga comte de Miranda Viceroi de Naples, fut obligé d'envoyer contr'eux une armée de quatre mille hommes, sous la conduite du baron Charle Spinelli.

Le Pape de son côté réprima pour quelque tems leur audace par de sévérés châtimens ; mais ils recommencérent leurs courses. Le Pape voyant son autorité méprisée par ces brigands, donna contre eux une Bulle le premier d'Août, par laquelle il mettoit leurs têtes à prix ; & promettoit à ceux qui auroient tué, ou fait prisonnier quelqu'un de ces bandits, le droit de rappeller de l'exil un banni. Il accorda la même grace aux bannis mêmes qui tueroient, ou livreroient au Magistrat un de leurs compagnons. On donna ordre à Ottavio Cesis de se placer avec cinq cens hommes sur le chemin de Rieti, afin que tandis que les troupes du Pape environneroient ces brigands d'un côté, les Espagnols pussent les attaquer de l'autre. Mais les soldats que commandoit Spinelli se révoltérent, & refusérent de marcher contre des désespérés, contre lesquels ils ne gagneroient que des coups, sans pouvoir espérer aucune récompense.

Cesis n'attendant aucun secours des troupes Napolitaines, & ne voulant pas néanmoins rester dans une entiére inaction, assiégea un village nommé Antona de Paolo Mattei, où une troupe de bandits s'étoit fortifiée ; mais ses efforts furent inutiles : car comme on négligeoit de monter des gardes dans cette petite armée, ils s'échapérent

HENRI IV. 1590.

pendant la nuit. Cela se passa vers le tems de la mort de Sixte V. Urbain VII. ayant été élu, Virginio des Ursins fils de Latino marquis de Lamentano marcha contr'eux avec cent chevaux ; mais se voyant trop foible, & dans la crainte d'un danger qui étoit évident, il se retira.

Sur ces entrefaites, Alfonse Piccolomini, qui étoit depuis long-tems vagabond dans toute l'Europe, & qui au commencement de nos troubles s'étoit attaché au duc de Guise, prit le dangereux parti de se mettre à la tête des Bannis. Dans ce dessein il voulut faire quelques nouvelles levées à Monte Marciano dans la Poüille ; mais le Gouverneur de la Province s'y opposa, suivant les ordres qu'il avoit reçus de ne pas souffrir qu'on levât des troupes pendant la vacance du Siége. Piccolomini s'en plaignit aussitôt au collége des Cardinaux. Mais comme les affaires du Conclave les occupoient assez, on ne lui fit aucune réponse. Il passa enfin dans l'Abruzze province du royaume de Naples, où Sciarra s'étoit retiré avec ses troupes, après avoir pillé la Campagne de Rome.

Sciarra étoit intime de Pierconte Gabutio ; & ce dernier avoit une haine extrême pour Piccolomini qui l'avoit offensé ; mais ils sacrifiérent leurs ressentimens à leur intérêt commun ; & le péril qui les menaçoit leur fit mutuellement oublier leurs inimitiés. Sciarra, Battistella, Pietrangelo, Tutio de Petralta, & Pierconte de Montacuti joignirent donc leurs forces ; & ayant Piccolomini pour chef, entrérent dans la Campagne de Rome avec une troupe de sept cens hommes déterminés. Ils poussoient leurs courses jusqu'aux portes de cette grande ville avec plus de fureur qu'auparavant. Leurs ravages avoient jetté le désordre & la confusion dans Rome, qui d'ailleurs manquoit de vivres. Pour remédier à tous ces maux, on rappella Paul Vagelieri, qu'Urbain avoit envoyé contre les Bannis, & l'on donna la conduite de cette guerre à Virginio des Ursins, qui y étoit animé par un intérêt particulier ; car on lui avoit rapporté que Piccolomini le menaçoit, & avoit tenu de lui quelques discours injurieux. Jean François comte de Bagno accompagna Virginio dans cette expédition par l'ordre du grand Duc de Toscane, qui l'avoit envoyé à Rome pour y soûtenir ses intérêts pendant le Conclave.

Ce

Ce Prince donna encore à Camille marquis del Monte, Lieutenant général de ses armées, un corps de huit cens hommes de pied, & de deux cens chevaux, pour exterminer ces brigands qui mettoient tout à feu & à sang.

Virginio qui s'étoit mis en marche pour joindre ses troupes à celles del Monte contre l'ennemi commun, se laissa tromper par un faux avis que Piccolomini lui avoit fait donner, & pensa tomber dans une embuscade proche de Storta; mais comme il avoit fait prendre les devants au capitaine Trajano Ciaccia de Tivoli, il se tira de ce mauvais pas avec peu de perte; & même le guide qui avoit voulu le tromper fut tué dans la mêlée.

Virginio & del Monte s'étant réünis assiégérent ensemble Sciarra, qui s'étoit enfermé dans Olgiato. Piccolomini s'étant avancé pour secourir la place, on combattit de part & d'autre avec une égale valeur: Del Monte fut blessé à la main, Hercule de Pise Sergent major, Alexandre Vanni, & quelques autres furent tués. Piccolomini de son côté fut contraint de prendre la fuite; & cent de ses soldats furent ou tués, ou dangereusement blessés.

Del Monte se retira pour faire panser sa blessure, & Virginio continua le siége; mais pendant qu'il attendoit des canons & de la poudre qu'on devoit lui envoyer de Rome, les Bannis firent une sortie, dans laquelle il reçut lui-même deux blessures. Combattants en désespérés & pour leurs vies, ils se firent jour au travers des corps-de-garde, & se retirérent en lieu de sûreté.

Cela se passa la veille de l'élection de Gregoire XIV. Ce Pape ne tarda pas à donner un Bref de citation contre Piccolomini & quinze autres chefs des Bannis. N'étant pas comparus, ils furent condamnés par défaut, & le Pape adjugea à Hercule Sfondrate son neveu la seigneurie de Monte Marciano, comme étant tombée en Commise, par la contumace & la félonie de Piccolomini Seigneur de cette ville.

Comme la société des brigands n'est ni sûre ni constante, à la sollicitation de Pierconte Gabutio, Sciarra & les autres Bannis abandonnérent bientôt leur malheureux Chef. Piccolomini poursuivi de tous côtés sortit de la Campagne de Rome, & passa par Narni & Foliglio villes d'Ombrie, pour

HENRI IV. 1590. se réfugier dans la Marche d'Ancone, dans l'espérance d'y trouver quelque petit bâtiment, & d'échapper à ses ennemis en s'embarquant sur le golfe de Venise.

Mais ayant laissé Jesi sur la gauche, & les passages étant fermés, il erra quelque tems dans le territoire de Céséne. Enfin il fut arrêté par le colonel Bisaccione, qui étoit au service du Grand Duc de Toscane, & qui le fit passer par Imola pour le conduire à Florence. L'infortuné Piccolomini y fut condamné à mort, & souffrit au commencement de

1591. l'année suivante un supplice qui déshonora son illustre maison: il fut pendu comme un voleur, & son corps fut exposé sur un gibet, pour servir de spectacle & d'exemple.

Peu de tems après, Honoré Gaëtano duc de Sermoneta surprit une troupe de Bannis qui s'étoient retirés sur ses terres dans un poste peu fortifié, & en tua quelques-uns. Dans le territoire de Rieti, Virginio des Ursins ne put les dompter. Ils y étoient en grand nombre, & enlevoient les bleds qu'on transportoit par le Tibre de la Sabine à Rome; en sorte qu'on fut obligé de lever des troupes dans la marche d'Ancone, & dans l'Ombrie. Avec ce renfort Virginio les attaqua; mais il pensa périr dans ce combat, qui dura un jour entier. Voyant ensuite qu'on avoit peu de reconnoissance de tous ses services; que cette guerre avoit pour lui des dangers presque inévitables; & que d'ailleurs il y avoit peu de gloire à vaincre des brigands & des scélérats, il quitta le commandement, & se retira. Le Pape le trouva mauvais, & en conserva contre ce Seigneur un secret ressentiment.

Marc Sciarra, ce fameux Capitaine des bandits, profita de la retraite de Virginio. Il ravagea avec plus de fureur les Etats du Pape, fit prisonniers tous ceux qu'il rencontra, en exigea de grosses rançons, & le cardinal Giustiniani gouverneur de la Campagne de Rome, put à peine lui résister. Charle Spinelli qu'on avoit envoyé l'année derniére contre lui, s'étoit retiré à Naples, sans pouvoir finir une guerre si difficile; & l'on mit à sa place Gambacorti, qui ne réüssit pas mieux que lui.

Dans le même tems, Jean Antoine des Ursins se croyant offensé par les habitans de Civitella, assiéga cette petite

place, la battit avec quelques canons, tua le Gouverneur, & satisfit pleinement sa vengeance ; mais craignant la colére du Pape, il se joignit aux Bannis pour faire des courses dans la Campagne de Rome ; & ces brigands en devinrent plus entreprenans.

Cependant la famine réduisit Rome & presque toute l'Italie aux derniéres extrémités. Tandis qu'on attendoit la flote qui apportoit des froments de Sicile, le bled monta à un prix exorbitant. On fut obligé de fixer la nourriture de chaque personne à dix-neuf onces de pain par jour ; & comme la flote ne paroissoit point encore, on n'en donna plus ensuite que dix onces. Enfin au commencement de May la flote ramena l'abondance, & les peuples cessérent de craindre pour l'avenir. Dans les Etats de la République de Venise, le Sénat soulagea par une prudente prévoyance la misére des peuples ; il n'y eut que la Dalmatie & l'Esclavonie qui souffrirent beaucoup à cause du voisinage des Turcs, qui enlevoient tout ce qui leur étoit possible.

Les ambassadeurs des différens princes d'Italie s'étoient déja mis en chemin pour aller complimenter le nouveau Pape ; mais des tems si malheureux n'étoient pas propres à ces sortes de cérémonies, & l'on jugea à propos de les différer. Venise avoit chargé de cette ambassade Jacque Foscarini, Marin Grimani, nobles Venitiens & Provediteurs de S. Marc, Zacharie Contarini, & Leonard Donati. Alfonse duc de Ferrare avoit envoyé N. d'Este marquis de Sanmartino, qu'il avoit rappellé depuis peu de Savoye le comte Cesa, & le comte Galeazzo Tassoni.

Affaire de la succession de Ferrare.

La question sur l'ordre de la succession de ce Prince, fut ensuite agitée à Rome avec de grandes contestations. N'ayant point d'enfans, il vouloit adopter César fils d'Alfonse son parent, & l'instituer héritier de son Duché. Ferrare étoit un fief mouvant du S. Siége. Cette ville a longtems appartenu à l'ancienne & illustre maison d'Este. Les Seigneurs de cette maison ne furent d'abord que Gouverneurs ou Marquis de Ferrare ; ils en acquirent dans la suite la propriété, & les Papes la leur donnérent à titre de fief en 1320. Cette Principauté fut autrefois comprise dans la donation faite au S. Siége par la comtesse Mathilde, Princesse d'un grand

HENRI IV. 1591. courage, qui se voyant sans postérité, enrichit les Papes d'un opulente succession qu'elle leur laissa, & qui mourut à Mantouë en 1115. âgée de plus de 70. ans.

On disoit à la cour de Rome qu'Alphonse étoit bâtard: Que par conséquent son fils que le duc de Ferrare vouloit adopter, étoit incapable de recueillir cette grande hérédité: & que ce Prince venant à mourir sans enfans, le fief retournoit par droit de déshérence au S. Siége, & au Pape, pour en disposer en faveur de qui il jugeroit à propos.

Le duc de Ferrare sentit que pour réüssir dans son dessein, il avoit besoin de la faveur du Pape, & du sacré Collége. Il crut pouvoir gagner facilement plusieurs Cardinaux, & se flatta de se rendre Grégoire favorable. Il avoit toûjours entretenu une étroite liaison avec le nouveau Pape, & il avoit dans le sacré Collége un grand nombre d'amis. Ainsi il résolut d'aller à Rome, afin de finir cette affaire, pour laquelle il avoit déja fait plusieurs tentatives inutiles. Il s'arrêta en chemin à Pesaro, pour y voir Jean François de la Rovere duc d'Urbin son beau-frére, & s'entretenir avec lui d'une affaire qui les intéressoit également tous les deux: car le duc d'Urbin qui étoit feudataire du S. Siége, n'avoit point d'enfans, & se trouvoit par rapport à sa succession, dans les mêmes circonstances que le duc de Ferrare. On ne pouvoit douter que le jugement qui seroit rendu sur l'affaire de ce dernier, ne fût un préjugé en faveur du duc d'Urbin.

Le duc de Ferrare arriva à Rome le 10. d'Août, il y fut reçu avec de grandes magnificences, & logea au Vatican. Le Pape nomma treize Cardinaux pour commissaires de cette affaire; & ordonna de discuter pardevant eux, si la Constitution de Pie V. empêchoit que le souverain Pontife ne pût disposer d'un fief, qui n'étoit pas encore dévolu au S. Siége, & le transférer à qui il jugeroit à propos, sur-tout lorsque l'Eglise pouvoit retirer un grand fruit de cette disposition, & qu'il y avoit même une nécessité de le faire?

Cette question ayant été agitée, non seulement les Commissaires, mais encore les Auditeurs de Rotte qui furent consultés, décidérent unanimement que tant que la Constitution de Pie V. subsisteroit, on ne pouvoit accorder au duc de Ferrare ce qu'il demandoit; & que pour le satisfaire,

il falloit que le Pape de ſa pleine puiſſance & autorité, dérogeât expreſſément à cette loi.

Gregoire déclara qu'il ordonneroit dans un conſiſtoire ce qu'on y jugeroit être le plus convenable. Mais la plûpart des Cardinaux dirent hautement qu'ils ne conſentiroient jamais qu'on anéantît la Conſtitution de Pie V. Ainſi l'on chercha un milieu, & l'on propoſa que le Pape, ſans déroger à cette Conſtitution, mais ſeulement par un Bref donné de ſon propre mouvement, accorderoit l'Inveſtiture du fief en queſtion, à condition que le duc de Ferrare donneroit une ſomme d'argent pour ſubvenir aux beſoins preſſans de l'Egliſe, & augmenteroit la redevance annuelle, dont il étoit déja chargé.

Mais ce Prince ayant raiſon de craindre que le ſucceſſeur de Gregoire ne révoquât ce que ce Pape auroit fait, fit d'autres propoſitions; il offrit d'augmenter la redevance des deux tiers, & de payer un million d'écus d'or, à condition que le Pape & le ſacré Collége, en abandonnant Ferrare, prendroient d'autres terres, comme par compenſation. Il ajoûta encore que ſi dans la ſuite des tems Ferrare revenoit une ſeconde fois à l'Egliſe Romaine, les dépenſes & améliorations qu'on croyoit monter à des ſommes immenſes, ne pourroient être répétées, & retourneroient au profit du S. Siége.

Pie V. déteſtant l'ambition de ſes prédéceſſeurs qui avoient engagé & aliéné ce qu'ils appellent le Patrimoine de ſaint Pierre, pour enrichir leurs fils, leurs neveux, leurs parens, voulut empêcher ſes ſucceſſeurs de faire ce qu'il ne ſe croyoit pas permis à lui-même. Il crut que l'adminiſtration du temporel faiſoit partie de ce terrible compte que les Papes doivent rendre à Dieu de leur conduite; & ſuivant les traces de Gregoire IX. de Jean XXII. & de Paul III. qui avoient défendu de telles aliénations, il fit cette célébre Conſtitution le 29. de Mars 1566. Gregoire XIII. & Sixte V. confirmérent cette loi par de nouveaux Brefs, & firent jurer les Cardinaux de l'exécuter.

Le duc de Ferrare ne crut pas devoir accepter les propoſitions du Pape, & le ſacré Collége refuſa les conditions propoſées par ce Prince; ainſi la négociation ſe rompit; le

HENRI IV. 1591.

Duc fâché de toutes les dépenſes inutiles qu'il avoit faites ſe retira, & rémit à un tems plus favorable la concluſion de cette affaire.

Le bruit de l'armement des Turcs, & des préparatifs qu'ils faiſoient pour attaquer l'Europe s'étant répandu de tous côtés, les Venitiens qui avoient à ſoûtenir les premiers efforts des infidéles, & qui craignoient pour Candie, levérent des troupes, & donnérent des compagnies de quatre cens hommes chacune, à Frideric Fregoſe, au comte Alexandre Pompée de Verone, à Louis Tondini, à Mutio comte de Porto de Vicenze, & à Marc-Antoine Sacromoro; car le comte Malateſta Martinengo, & Simon de la Rovére ne voulurent pas ſervir dans cette guerre. Ces troupes s'embarquérent à Veniſe le ſeize d'Avril; mais une violente tempête, & des maladies qui ſurvinrent en firent périr la plus grande partie.

Affaires de Veniſe.

Les Venitiens firent encore de nouvelles levées, dont ils donnérent la conduite à Hercule Montecuculi, à Octavio Vimercato, au comte Frideric de Pepoli, à Paul Conti, & au chevalier Avolio de Ferrare. Ils prirent encore à leur ſervice le marquis de Lamentano, à qui ils donnérent de grands appointemens. On dit que ce Seigneur ſe ſervit de ce prétexte pour refuſer le commandement des troupes deſtinées contre les Bannis, & de celles qui devoient paſſer en France, où le Pape vouloit envoyer une grande armée.

On étoit encore incertain de quel côté les Turcs porteroient la guerre; & il couroit à ce ſujet pluſieurs bruits différens. Les uns débitoient malicieuſement qu'Amurath ne prenoit les armes, qu'à la ſollicitation du Roi, d'Eliſabeth reine d'Angleterre, & d'Antoine, à qui Philippe avoit enlevé le Royaume de Portugal. Les autres ſoûtenoient que le Turc vouloit ſe venger des injures qu'il avoit reçuës des Coſaques; & tandis que l'Aſie étoit paiſible, attaquer l'iſle de Candie, ou la Dalmatie.

Dans le même tems, Jerôme Lippomano noble Venitien, qui étoit ambaſſadeur de Veniſe à la Porte, fut ſoupçonné de trahiſon. On envoya à ſa place Laurent Bernardo, ſans que Lippomano, ce vénérable vieillard qui croyoit avoir aſſez vécu, s'embarraſſât de prévenir le danger qui menaçoit

ſes jours. Il ſouffrit qu'on le mît ſur une galére pour aller à Veniſe répondre à ſes accuſateurs. Dès qu'il fut à la vuë de cette ville, une ſecréte horreur lui glaça les ſens ſi ſubitement qu'il tomba dans la mer ſans que perſonne s'en apperçût. Le vent qui ſouffloit, joint aux efforts de la Chiourme, emporta bientôt la galére loin de l'endroit où il étoit tombé, & il ſe noya avant qu'on pût le ſecourir.

HENRI IV. 1591.

Voilà comme la plûpart rapportent cet événement ; mais il eſt plus vrai de dire, que comme la Nobleſſe Vénitienne ſe fait gloire d'un attachement inviolable à ſa patrie, & que la moindre tache deshonore une famille, ſes gardes le jettérent dans la mer par les ordres ſecrets du Senat, qui voulurent menager les parens de Lippomano, & leur épargner la honte qui auroit rejailli ſur eux par ſa condamnation. On trouva ſon corps, & l'on permit de l'enterrer.

Les Vénitiens eurent auſſi à craindre pour leurs Etats de terre ferme. En effet Philippe fit lever dans le Milanez une grande armée, qui fut autant à charge à cette Province, qu'elle parut terrible aux Puiſſances voiſines. Leurs ſoupçons augmentérent encore ſur ce que dans un tems ſi fâcheux l'Eſpagne revouvelloit l'ancienne conteſtation ſur les limites des frontiéres qu'Octavien Valiero gouverneur de Bergame, & le Senateur Pontone Milanois avoient accommodée huit ans auparavant. Outre cela le Senat fut informé que les Eſpagnols avoient envoyé ſécrétement des Ingénieurs pour prendre le plan des citadelles de Bergame & de Breſcia.

Ainſi par le conſeil de Jule & de Mario Savorgnagni nobles Vénitiens, auſſi zélés pour l'intérêt de leur patrie, qu'inſtruits de tout ce qui regarde la guerre, on fortifia à la hâte ces deux places. Ces prudens Républiquains, de crainte de choquer Philippe en faiſant paroître quelques défiances, firent courir le bruit que ces nouveaux ouvrages n'avoient été entrepris que pour fournir au menu peuple quelques moyens de ſubſiſter dans des tems où la famine le réduiſoit aux plus dures extrémités.

Dans le même tems ils firent élever à Rialto ſur le grand canal de la ville un pont de marbre & de pierre. Il étoit d'une ſtructure admirable ; & l'on employa à le faire bâtir l'argent provenant d'un legs fait à la République par

HENRI IV.

1591.

Le Senat de Venise défend aux Jésuites d'enseigner publiquement à Padouë.

Barthelemi Coglione de Bergame, l'un des grands capitaines de son siécle.

Les Professeurs & Syndics de l'Université de Padouë (1), soit à l'instigation du Senat de Venise, comme on le crut alors, soit par un motif plus particulier, firent cette année de grandes plaintes contre les Jésuites. En effet, ces Péres ayant ouvert un Collége dans cette ville, & s'étant ingérés mal-à-propos de dicter des traités sur toutes sortes de sciences ; les jeunes gens avides de nouveautés, sans considérer que de telles leçons ne pouvoient leur être utiles, abandonnoient les autres écoles, & négligeoient de faire leur cours ordinaire. L'Université députa pour soûtenir ses droits, François Piccolomini Genois, César Cremonino de Ceneda, & Hercule de Sassonnia de Padouë Professeurs de Philosophie. Pierre Alzano de Bergame, & Augustin-Dominique de Foligno se joignirent encore à eux. Le Doge leur donna audience dans le Collége (2), & Cremonino porta la parole. On traduisit en Italien le discours qu'il fit, & l'on en donna des copies à tous les Clarissimes (3), qui favorisoient d'abord les Jésuites.

L'affaire ayant été renvoyée au Senat (4), on y lut l'extrait du discours de Cremonino ; & sur la fin de Decembre le Sénat donna un decret par lequel il fut enjoint à Jean-Baptiste Vitturi, & à Vincent Gradenico Podestats de Padouë, de faire défense aux Jésuites, de la part du Sénat, de contrevenir aux statuts & priviléges de l'Université de cette ville ; leur permettant seulement d'avoir des écoles particuliéres pour l'instruction des jeunes gens de leur Société. Enfin on condamna & proscrivit la coûtume pernicieuse de dicter publiquement des traités, comme on le faisoit déja dans quelques Colléges qui s'étoient conformés aux mauvais exemple des Jésuites. On crut que le Senat avoit lui-même suscité sous main cette affaire aux Jésuites, pour avoir lieu de rendre contr'eux un decret qui les humiliât ; car il accorda à l'Université beaucoup plus qu'elle n'avoit demandé ;

(1) Padouë est de l'Etat de terre ferme de Venise.

(2) Ce Collége ainsi appellé est un Collége composé de 26. Seigneurs.

(3) On appelle ainsi les Nobles de Venise

(4) C'est le grand Conseil, qui élit la plûpart des Magistrats, & fait toutes les loix qu'il juge nécessaires.

demandé ; lorsqu'elle ne demandoit, disoit-on, que de la pluye, on lui a accordé un orage pour accabler ce nouvel Ordre.

HENRI IV. 1591.

Depuis ce fameux decret le Collége des Jésuites a été fermé à Padouë. Cependant la maison des Cornari, dont étoit Frideric Cornari, depuis Cardinal, les protégeoit ouvertement ; & plusieurs Nobles Vénitiens leurs confioient l'éducation de leurs enfans. L'affaire fut revuë plusieurs fois ; & soit du consentement exprès, soit par la tolérance des Professeurs de l'Université, on se relâcha insensiblement de la rigueur du jugement ; mais dans cette fameuse querelle qui s'éleva quinze années après entre le Pape & la serenissime République, les Jésuites crurent ne devoir plus demeurer dans un Etat interdit & foudroyé par le Vatican ; & ils demandérent au Sénat la permission de se retirer à Rome.

Affaires de Turquie.

Constantinople dont les mouvemens faisoient trembler toute la Chrétienté, n'étoit pas elle-même éxempte de troubles & de crainte ; on y apprit que les Persans avoient enfraint la paix. Ferhat Grand-Visir, qui avoit pris la place de Sinan avoit conclu un traité de paix, ou plûtôt une longue tréve avec Mehemet Hodabende ; & le petit-fils du Sophi avoit été mis comme en ôtage entre les mains d'Amurath ; mais Hodabende étant mort peu de tems après dans une extrême vieillesse, Emir-Chan son second fils étoit monté sur le Trône ; car l'aîné avoit été tué par la trahison la plus noire, & l'on n'avoit pas voulu confier les rênes du Gouvernement à son fils qui étoit trop jeune. Emir-Chan jeune Prince d'un naturel féroce, & qui avoit autant de témérité que peu d'expérience, sçachant que les Turcs avoient fait passer toutes leurs forces d'Asie en Europe, leva une armee & se mit en campagne. Pour commencer la guerre sous quelque prétexte, il n'attaqua pas directement les Turcs ; mais il tourna ses armes contre Usbeg. Ce dernier possédoit de grandes Provinces sur les bords de la mer Caspienne ; & à la sollicitation des Turcs il avoit envahi dans la derniére guerre le Royaume de Chorasan dépendant de celui de Perse.

Usbeg attaqué par Emir-Chan demanda du secours aux Bachas des places voisines : ceux-ci lui répondirent qu'il

HENRI IV. 1591.

devoit s'adresser au Grand-Seigneur. Le Sultan Amurath, qui se préparoit à la guerre de Hongrie, écrivit à Usbeg, que la Porte en avoit assez fait, en diminuant les forces & la puissance de l'ennemi commun : Qu'il pouvoit aisément soûtenir cette guerre par lui-même, & qu'il ne devoit attendre aucun secours des Turcs contre la Perse que l'Empire Ottoman avoit subjuguée.

Usbeg réduit à ces fâcheuses extrémités, pressé par un ennemi puissant, & abandonné par son fidéle allié, se détermina à faire la paix. Il épousa la sœur d'Emir-Chan, & rendit aux Persans les Provinces qu'il avoit usurpées sur eux. Il leur montra la lettre qu'Amurath lui avoit écrite, dans laquelle ce Sultan disoit que les Persans avoient été vaincus & subjugués par les Turcs.

Emir-Chan transporté de colére trouva bientôt un prétexte pour déclarer la guerre aux Turcs. Il prétendit qu'Imaculy-Chan, qui avoit fait avec Ferhat Bacha ce traité de paix, ou la tréve dont nous avons déja parlé, s'étoit laissé corrompre ou intimider par le Ministre Turc, & avoit passé ses pouvoirs : Qu'à la vérité Hodabende avoit eu intention de céder aux Turcs Genge, Cars, Tauris, & Shirvan, où ils pourroient mettre des garnisons aussi nombreuses qu'ils le jugeroient à propos ; mais que ç'avoit été à condition que le territoire & la jurisdiction de ces villes, & sur-tout les domaines de Tauris, & de Shirvan resteroient à la Perse : Que par l'infidélité ou la foiblesse d'Imaculy-Chan cette clause avoit été omise.

Ce Ministre fit de vains efforts pour se justifier ; il allégua que Ferhat avoit employé les menaces & la violence pour extorquer son consentement ; mais Emir-Chan ne le voulut point écouter, & lui fit trancher la tête. Le frére d'Imaculy-Chan, qui dans le dessein de venger sa mort avoit voulu faire un parti, fut brûlé vif, pour prévenir les conspirations par la crainte d'un supplice si cruel : quelques autres Seigneurs furent aussi punis de mort.

Emir-Chan avoit dans son armée soixante & dix mille chevaux. Animé par ces premiers succès, appuyé des forces d'Usbeg, il fit sommer Giafer Bacha de Tauris de rendre les quatre villes comprises dans le traité fait avec

Ferhat ; & joignit à cette ſommation les plus fiéres menaces, s'il ne les rendoit au plûtôt. Giafer répondit qu'il n'avoit point ordre de rendre ces villes : Qu'il écriroit au plûtôt à la Porte, & qu'il exécuteroit ce que ſon maître lui ordonneroit.

Cette nouvelle arriva à Conſtantinople ſur la fin de Mai. Amurath en fut troublé, & écrivit ſur le champ à Giafer & à Cigala Bacha de Bagdat, & leur ordonna de s'enfermer dans leurs places, & d'y faire entrer des vivres ; leur promettant qu'ils ſeroient promptement ſecourus. En même tems il fit équipper à la hâte dans les ports de Sinabe (1) & de Trebizonde ſur la mer noire une grande flote, deſtinée d'abord pour l'Europe, & qui étoit compoſée de trois cens galéres, de dix-huit Brigantins, & de trois cens autres bâtimens de différente ſtructure. Elle devoit mettre à la voile ſur les premiers ordres du Sultan, attaquer Malte, & croiſer ſur les côtes de la Pouille & de la Calabre dès que la guerre contre les Perſans ſeroit terminée ; ou s'il en étoit beſoin, tranſporter des troupes en Perſe.

Amurath chargea de ce ſoin Sinan Grand-Viſir, qui preſſoit la guerre de Hongrie ; Aſſan Beglerbey de Grece, qui par ſa connoiſſance dans l'Aſtrologie judiciaire, ſur laquelle les Turcs comptent beaucoup, avoit gagné les bonnes graces d'Amurath ; & Aſſan Renegat Vénitien Bacha de la mer, qui avoit été Aga des Janiſſaires, & qui changeant de Religion étoit devenu le plus ardent ennemi de ſa Patrie, comme le ſont ordinairement tous les Renegats. Cependant cette année fut funeſte à tous les trois. L'Aſtrologue Aſſan donnoit de vaines terreurs à Amurath ; & pour diſpoſer entiérement de ſon eſprit, il retenoit le timide Sultan dans ſon ſerail, par la crainte d'être aſſaſſiné s'il en ſortoit. Enfin Amurath ſuivit de meilleurs conſeils, & trouva qu'il y avoit autant de honte que de danger à croire cet impoſteur. Aſſan fut dépouillé de ſes charges, & relégué dans une petite maiſon de campagne (2) proche de

(1) Les Turcs l'appellent Sinopi ; d'autres Sinope.

(2) Campana nomme ce lieu Chiordurque.

HENRI IV. 1591.

Sanloique (1). Amurath détrompé parut ensuite en public sur son balcon; y reçut les plaintes, & écouta les demandes de ses sujets; corrigea plusieurs abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement; s'appliqua aux affaires, & fut plus attentif à veiller sur la conduite que tenoient ses Ministres.

Le Venitien Assan, secondé par les Juifs ausquels on afferme les impôts qui se levent dans l'Empire Ottoman, se plaignoit tous les jours à l'avare Sultan, que les courses des Cosaques diminuoient les péages & les droits imposés sur les marchandises. Ce Bacha étoit entiérement occupé à l'armement de la grande flote dont nous venons de parler, lorsque peu de tems après la disgrace de l'Astrologue Assan, il mourut subitement au commencement de Juillet des restes d'une maladie honteuse. Il avoit épousé la Reine de Fez, & avoit plusieurs enfans de cette Princesse, & de plusieurs autres Esclaves; mais ils ne recueillirent rien de la succession de leur pére; & les richesses immenses que ce Rénegat avoit amassées par toutes sortes de moyens, furent portées au trésor.

Sinan naturellement fier, & que les services qu'il avoit rendus rendoient encore plus présomptueux, se plaignit trop ouvertement du mauvais traitement qu'on faisoit aux enfans d'Assan. Quoique la liberté de ses discours lui eût été funeste, & que son indiscrétion lui eût déja fait perdre une fois sa charge, un jour néanmoins s'entretenant avec Ferhat Bacha qui occupoit après lui la premiére place dans l'Empire, il ne put s'empêcher de déplorer la malheureuse condition de tant de braves gens, qui après avoir sacrifié leurs vies pour des Maîtres injustes & peu reconnoissans, ne pouvoient espérer aucune récompense de leurs services, & laissoient leurs enfans réduits à la derniére nécessité.

Ferhat, qui étoit le rival secret de Sinan, & qui ne laissoit passer aucune occasion de diminuer le crédit de ce Grand Visir, rapporta ce discours à Amurath, qui en fut si irrité qu'il relégua Sinan à Marmara, maison de plaisance qui lui appartenoit, à quarante milles de Constantinople. Le dénonciateur eut pour récompense la premiére

(1) C'est l'ancienne Thessalonique, maintenant Salonique, ou Salonichi, ou Selenic.

dignité de l'Empire. En même-tems Cigala, qui avoit été rappellé du Carahemid, fut pourvû de la charge d'Amiral à la place du Rénégat Assan.

Pour soûtenir les frais de la guerre qui venoit de se rallumer entre l'Empire Ottoman & la Perse, ou pour attaquer l'Europe, comme le vouloient tous les Bachas, Amurath établit de nouveaux impôts, & éxigea de grandes contributions des petits Princes qui lui étoient soûmis. D'ailleurs comme le corps des Janissaires, d'abord fixé à douze mille hommes avoit été augmenté jusqu'à vingt-deux mille, il falloit faire de nouveaux fonds pour les payer. Ainsi le Sultan déclara qu'il vouloit être l'unique héritier de tous les Bachas & de tous ceux qui laisseroient une riche succession; & il ordonna que quoiqu'ils eussent des enfans, tous leurs biens après leur mort lui appartiendroient à leur exclusion.

Pierre Bogdan Vaivode de Moldavie sur le rivage de la mer noire, fut taxé à cinquante mille Sultanins par an. Le Despote de Walachie fut contraint de fournir une pareille somme; & l'on éxigea le double du prince de Transsilvanie, outre un grand nombre de toiles pour faire des voiles de navires.

Ces mouvemens éxcités au dedans & au dehors de l'Empire, empéchérent que l'armée navale ne fît voile cette année, & suspendirent la guerre commencée en Hongrie, & contre la Pologne. Cependant Bogdan Vaivode de Moldavie, qui avoit tâché d'abord de se rendre médiateur entre la Porte & la Pologne, fut si effrayé des préparatifs des Turcs, que desespérant de tout, & craignant le même sort que le Vaivode de Walachie, qui pour sauver ses jours avoit été contraint d'abandonner la Religion Chrétienne, il s'enfuit en Allemagne avec ce qu'il avoit de plus précieux.

La République de Venise, & l'ambassadeur d'Angleterre firent tous leurs efforts pour ménager un accommodement, & Barthélemy Brutti de Dulcigno interpréte de la République offrit cent soixante masses de peaux Zibelines, pour le dédommagement des pertes occasionnées par les ravages des Cosaques. Les Polonois ayant appris que toutes ces précieuses fourures devoient être fournies en un seul payement, ne voulurent point y consentir, & la négociation fut

HENRI IV. 1591.

rompuë pour quelque tems ; mais sur la nouvelle de la guerre de Perse, les Turcs rabattirent de leurs prétentions ; & par la mediation de l'ambassadeur d'Angleterre ils consentirent enfin à un accommodement raisonnable.

L'armée Ottomane qui devoit agir en Pologne, entra sur les frontiéres des païs de la Maison d'Autriche. En effet, le Bacha de Bosnie ayant passé la Save commença à faire des courses dans la Croatie, la Stirie, & la Carniole. Mais lorsqu'il s'avançoit vers Canise, Nicolas Palfi, & François Nadasty allérent à sa rencontre : on combattit plusieurs fois avec un avantage égal de part & d'autre.

Assemblée des Etats de Pologne.

La paix étant concluë entre la Porte & la Pologne, les Polonois donnérent audience en plein Senat aux ambassadeurs Tartares. Ces barbares en entrant fléchirent le genouil droit, s'appuyants sur leur main droite ; ils firent la même chose en baisant le bout du manteau de sa Majesté Polonoise, & se mirent ensuite à genoux pour exposer le sujet de leur Ambassade. Ils firent de grandes plaintes des courses & des cruels ravages que les Cosaques avoient faits dans la Crimée (1) pendant le tems des foires, tuants ou emmenants en captivité ceux qui tomboient entre leurs mains : ils demandérent qu'on les dédommageât des pertes qu'ils avoient souffertes ; qu'on leur payât la solde qui leur étoit dûë pour les années précédentes ; & qu'on leur donnât des saufconduits pour s'en retourner chez-eux.

On leur répondit qu'il n'étoit pas juste que les Polonois payassent les dommages faits par les Cosaques, tandis que les Tartares eux-mêmes avoient si souvent fait des courses sur les frontiéres de Pologne. On refusa de leur payer les arrérages qu'ils demandoient : on promit seulement tous les ans vingt mille ducats d'Hongrie. Enfin on leur accorda des saufconduits, & on leur fit présent de peaux de Mouton, qui chez-eux sont fort estimées ; après quoi ils furent congédiés.

Les Polonois délibérérent ensuite sur l'état présent de leur République, & firent plusieurs decrets sur les revenus du Roi, sur les impôts, & sur le payement des troupes. Ils réglérent les présens qu'on devoit faire à Amurath, aux

(1) L'ancienne Chersonnese Taurique.

Bachas, & aux Tartares; enfin ils taxérent les Juifs à un écu d'or de Pologne par tête.

A la priere de la Noblesse Polonoise, Christophle Zborowski frére de Samuel qui avoit souffert le dernier supplice, fut renvoyé absous du crime de trahison, & déchargé de l'infamie & de la peine qu'il avoit encouruë; mais à condition qu'il s'absenteroit de Pologne pendant vingt ans, & qu'il ne feroit doréfnavant aucune entreprise contre l'Etat.

On rappella les Bannis qui avoient donné leurs suffrages à Maximilien d'Autriche, & ils promirent d'être dans la suite fidéles au Roi.

André évêque de Wratislaw, que l'empereur Rodolphe avoit envoyé en Pologne avec un magnifique cortége de Gentilshommes & de Seigneurs, demanda au nom de S. M. Impériale, & de l'archiduc Ernest, qu'un des articles de l'ordonnance faite l'année précédente dans l'assemblée des Etats fût révoqué & annulé comme injurieux à la maison d'Autriche. Cet article faisoit défenses à toutes personnes de donner son suffrage à aucun Prince de cette maison, à peine contre les contrevenans d'être déclarés infames par le seul fait. Le Prélat promit que si les Polonois satisfaisoient en cela S.M. Imp. Maximilien feroit volontiers le serment dont on étoit convenu; & que l'Empereur & les Archiducs permettroient qu'on fît des levées, & qu'on achetât des vivres sur les terres de leur obéïssance, en cas que la Pologne fût attaquée par les Turcs.

Quoiqu'on eût remis à un autre tems de faire une ample réponse à l'Ambassadeur; cependant Sigismond lui répliqua sur le champ en présence de tous les Seigneurs, qu'il étoit informé par les intelligences qu'il avoit à la Porte, & par le rapport de plusieurs Ambassadeurs des princes Chrétiens, que le Turc toûjours attentif aux occasions dans lesquelles il lui est avantageux de prendre les armes, ne trouvoit point de circonstance plus heureuse pour attaquer la Pologne, que lorsque la division régnoit dans ce Royaume, ou que cet Etat n'avoit pas de paix certaine avec l'Allemagne & la Moscovie; & que d'ailleurs les richesses du pays où les troupes étrangéres pouvoient subsister long-tems, excitoient

HENRI IV. 1591.

encore l'avidité de ce puissant ennemi.

L'assemblée des Etats étant finie, on traita cette affaire avec plus d'attention, & l'on répondit à l'évêque de Wratislaw que les Polonois n'avoient dressé cet article qui regardoit la maison d'Autriche, que dans la crainte d'un plus grand mal : Que si Philippe roi d'Espagne, & l'Archiduc Maximilien vouloient faire le serment dont on étoit convenu, & observoient les traités, les Polonois de leur côté ordonneroient sur cet article ce qui leur paroîtroit le plus juste & le plus convenable à l'état présent de leur République : Qu'au reste, si les Princes de la maison d'Autriche abandonnoient la cause de Maximilien, l'effet de cet article ne tomberoit que sur cet Archiduc ; mais que s'ils embrassoient sa défense, cette disposition enveloperoit toute la maison d'Autriche.

L'Ambassadeur qui ne s'attendoit pas à une réponse si dure, fut ensuite congédié. Mais pour réünir dans des circonstances si fâcheuses les deux Nations dont les esprits étoient également aigris, il conseilla à l'Empereur de finir toutes ces contestations par quelque mariage. L'on convint donc que Sigismond épouseroit Anne fille de l'archiduc Charle qui étoit mort l'année précédente, & on fixa le jour des nôces au dix de Novembre ; mais les nouveaux mouvemens que firent les Turcs retardérent cette cérémonie jusqu'à l'année suivante.

L'ambassadeur d'Angleterre fut reçû avec de grands honneurs dans cette assemblée des Etats de Pologne ; on le remercia des soins qu'il avoit pris pour ménager un accommodement avec les Turcs ; & à la priére de ce Ministre, on permit aux négocians Anglois de demeurer encore quelque tems à Elbing en Prusse.

Dans la même assemblée, on donna audience aux députés des Etats de Prusse. Ils se plaignirent qu'on attaquoit leurs priviléges & leurs libertés : Qu'on donnoit des Gouvernemens à des Etrangers : Qu'on avoit établi un nouveau péage à Weissenbourg sur le Nogat : Qu'au préjudice de la permission accordée par les Rois Sigismond, Auguste & Etienne, on empêchoit le transport du sel : Que les marchands Prussiens qui négocioient en Pologne étoient accablés

d'exactions

d'éxactions : Qu'on apportoit en Prusse de l'argent des Pays-bas & de toutes sortes de Pays, & qu'on frappoit en Pologne, & dans les provinces de sa dépendance, de nouvelles monnoies beaucoup plus légéres que les anciennes ; ce qui leur étoit plus préjudiciable, que si on les attaquoit à force ouverte.

Pour éluder de si justes demandes, les Polonois en remirent l'examen de jour à autre ; & arrêtérent enfin qu'on traiteroit de cette affaire, dans le camp (1) qui se tiendroit à Warsovie. Cependant elle fut accommodée à Grodno ; & l'on convint que les Prussiens payeroient encore pendant deux ans les tributs & impositions ; & que le péage établi à Weissenbourg seroit supprimé pour toûjours, sans néanmoins qu'on pût dire que les Etats de Prusse l'eussent racheté.

Les écoliers de l'Université de Cracovie, animés comme on le crut alors par les Jésuites, excitérent dans cette ville une sédition meurtriére. Le jour même de l'Ascension une troupe de ces jeunes gens environnérent la maison, où les Protestans s'étoient assemblés pour entendre le sermon, & pour réciter leurs priéres. Des Gardes accoururent inutilement pour empêcher la violence ; on força cette maison, & la plûpart furent tués ou dangereusement blessés. La populace se joignit aux séditieux ; ils mirent le feu à la maison, & la détruisirent entiérement.

Cette action irrita les Evangéliques, (c'est le nom que portent en Pologne les Protestans) ils se rappellérent le massacre de la Saint Barthelemy ; & croyants que cette premiére violence n'étoit qu'un coup d'essai, pour éprouver leur patience & tenter si on ne pourroit pas aller plus loin, ils s'assemblérent en tumulte à Czermielsko. Le résultat fut d'envoyer des députés au Roi, pour lui representer qu'ils ne s'étoient assemblés sans sa permission, que parce qu'ils y avoient été contraints par une nécessité indispensable, & après un attentat qui blessoit également la Majesté Royale & la sûreté publique ; ils déclarérent encore au Roi qu'ils avoient résolu de s'assembler en plus grand nombre à Radom, & que la noblesse de Lithuanie s'y rendroit aussi ; ils

(1) Où les jugemens se rendent par la Noblesse à cheval.

HENRI IV. 1591.

le priérent enfin d'accorder aux Evangeliques un lieu dans Cracovie, où ils pussent faire les exercices de leur Religion, & d'indiquer au plûtôt une assemblée des Etats pour rétablir la paix au sujet de la Religion.

Sigismond n'écouta qu'avec peine le discours des Députés, & leur fit une sévére reprimende de ce qu'ils avoient osé s'assembler de leur autorité privée, quoiqu'il eût promis aux députés des Palatinats de Sandomir & de Cracovie, d'employer tous les moyens possibles pour entretenir la paix, & de faire informer contre les auteurs de la sédition pour les punir de leur crime, dès qu'il en auroit des preuves suffisantes. Il ajoûta cependant que comme il avoit promis à son sacre de laisser à chacun la libre profession de sa Religion, il leur permettoit de rétablir les maisons qu'on avoit abatuës, & de s'y assembler.

La Pologne attentive à un événement qui pouvoit avoir des suites si dangereuses, fut encore troublée par les nouvelles fâcheuses qu'on reçut de Livonie. Le roi de Suéde pour se venger des injures qu'il avoit reçûës l'année derniére, faisoit la guerre aux Moscovites, mais avec peu de succès. Il avoit gagné les Tartares par de grands presens, & cette nation vénale étoit dans ses intérêts. Il avoit encore levé en Suéde & en Allemagne une grande armée, dont Nicolas Fleming avoit le commandement. Tandis que ce Général assiégeoit Wibourg, les chevaliers de Livonie sçachants que les Moscovites s'étoient réünis pour résister aux Tartares, firent au mois d'Août une irruption dans le territoire de Pleskow. Ils rencontrérent les troupes Moscovites en tuérent un petit nombre, & firent quelques prisonniers; mais ils perdirent entre autres Blaise Hogrew brave homme, dont le pére avoit été tué par les Moscovites au commencement de la guerre de Livonie.

D'un autre côté les Tartares entrérent dans la Russie méridionale, & pénétrerent jusqu'à Moscou. Ils soutinrent le combat pendant plusieurs jours, & quoique rompus, ils se ralliérent: mais il fallut succomber; & deux de leurs Chefs ayant été fait prisonniers, le reste de l'armée se dissipa.

La peste survint, soit qu'elle fût une suite funeste de la guerre, soit qu'elle fût causée par l'intempérie de l'air. La

contagion emporta cinq mille hommes dans la ſeule ville de Revel, & fit des ravages affreux pendant tout l'hyver, & la plus grande partie de l'Eté.

Les villes Anſéatiques aſſociées pour le commerce maritime firent cette année une aſſemblée à Lubek, où ſe trouvérent les députés de Roſtock, de Dantzick, de Bremen, & de Hambourg: ils y traitérent de leurs droits & priviléges, auſquels ils ſe plaignoient que la reine d'Angleterre dérogeoit tous les jours: ils lui écrivirent donc, mais avec trop de vivacité & de chaleur. Eliſabeth mépriſa les emportemens de ces négocians groſſiers; & quoiqu'elle leur fît ſentir qu'elle ſe moquoit de leurs menaces, elle voulut bien néanmoins attribuer les termes peu reſpectueux de leur lettre à l'imprudence de leur Secretaire. Ils envoyérent auſſi des députés à l'Empereur pour le ſupplier de leur accorder ſa médiation, afin d'obtenir du roi d'Eſpagne la liberté du commerce.

Affaires des Pays-bas.

Les Pays-bas & la France étoient encore dans une plus triſte ſituation. Au commencement de l'année le duc de Parme étant de retour à Bruxelles, convoqua les Etats Généraux au ſujet de la guerre des Pays-bas, & de celle de France, & pour obtenir les ſommes d'argent qui lui étoient néceſſaires. Les Flamans offrirent cinq mille florins, pourvû que la guerre ne ſe fît pas dans leur pays; & comme au grand préjudice de la province, preſque toutes les terres reſtoient en friche, & étoient abandonnées par les propriétaires, on fit un édit par lequel il étoit permis à toutes perſonnes de ſe mettre en poſſeſſion des terres incultes, & de les cultiver à leur profit, ſans obligation de payer aucun prix de ferme, juſqu'à ce que les propriétaires y miſſent des Laboureurs pour les cultiver.

Pendant qu'on délibéroit à Bruxelles, Edoüard Norris gouverneur d'Oſtende ſurprit pendant la nuit le village de Blanckenberghe & le Fort qu'on y avoit bâti. Les ſoldats de la garniſon ſe retirérent ſur les Dunes, & ne répondirent qu'à coups de mouſquets au Trompette qui les ſomma de ſe rendre. Mais étant preſſés de plus près, & manquants de poudre, ils furent forcés dans leurs poſtes; on en tua plus de cent, & il n'y eut qu'un petit nombre qui ſe ſauva. Le

HENRI IV. 1591.

Fort fut rasé ; on rompit les écluses ; & les vainqueurs emportérent avec eux trois piéces de canon. Après que les Anglois se furent retirés, les Espagnols rebâtirent ce fort. Le capitaine Litelton forma aussi une entreprise sur l'Ecluse, & ensuite sur Hulst, mais sans aucun succès. Le jour de la prise de Blanckenberghe, un parti des troupes des Etats Généraux tenta inutilement de surprendre Carpen proche de Cologne. Il fit quelques prisonniers qu'on fut obligé de relâcher à l'arrivée des troupes qui sortirent de Nuys & de Meurs.

Le comte d'Eberstein & François Veer, qui agissoient au nom de Gebbard Truchses, ayant attaqué inutilement Stralen en Gueldre, s'emparérent du château de Kalleborg près d'Ordingen dans le territoire de Cologne. Les paysans y accoururent aussitôt, comme pour éteindre un incendie qu'ils avoient tous à craindre. La garnison refusa de capituler, étant honteux à des soldats d'être vaincus par des paysans; mais elle se rendit à l'arrivée de quelques troupes qui se joignirent aux assiégeans. Milendonck rentra dans Kalleborg, & l'on fit pendre à une des portes Jean Gulich, qui avoit été chef de l'entreprise formée sur cette place.

Dans le même tems, Odet de la Nouë de Teligny sortit enfin de la citadelle de Tournay, où il étoit en prison depuis sept ans. Il avoit été pris en allant de Lillo à Anvers. On l'échangea pour quelques Espagnols qui dans la défaite de leur flote étoient tombés entre les mains des Hollandois, & qui étoient enfermés dans le château de Rammekens en Zélande. Teligny dut sa liberté à la bonté de la reine d'Angleterre, & aux pressantes sollicitations d'Horace Palavicin qui vouloit épouser la sœur de ce Seigneur.

D'un autre côté quelques traîtres allérent trouver secrétement le duc de Parme, & lui proposérent de surprendre Breda en Brabant, & Lochem en Gueldre ; mais l'entreprise ayant été découverte, les auteurs de ce complot furent punis du dernier supplice. Le deux d'Avril la garnison de Breda s'empara du château de Tournhout par le hardi stratagême d'un Brasseur. Tandis qu'un chariot étoit arrêté sur le pontlevis, de crainte qu'on ne baissât la herse, il précipita dans l'eau l'un des sentinelles, & tua l'autre. Après cette action

les soldats qui étoient embusqués dans les ruines d'une maison voisine parurent aussitôt & entrérent dans la place. Les mêmes soldats surprirent encore Westerloo pendant l'absence du jeune Merode qui étoit allé à la chasse. Cette place observoit la neutralité ; mais elle étoit dans une situation trop avantageuse pour éxiger des contributions ; & les Etats avoient intérêt qu'elle ne tombât pas en la puissance des ennemis.

HENRI IV. 1591.

Jusqu'ici tout s'étoit passé en embuscades, en surprises, & en escarmouches. Enfin Maurice à la tête d'une florissante armée marcha du côté de Breda, comme s'il eût voulu attaquer Bosleduc ou Gertruydenberg. Il se mit ensuite sur la Meuse avec une flote de cent vaisseaux de différente grandeur ; & tirant vers le Rhin, il remonta le fleuve pour aller à Arnheim : baissant sur la gauche, il entra dans l'Yssel, & se servant d'un vent de Nord qu'il avoit en poupe, il arriva à l'improviste à la vûë de Zutfen. Quinze soldats de la garnison de Doësbourg, sous la conduite du chevalier Veer se déguisérent en paysans, & marchérent vers un fort situé vers les bords de l'Yssel vis-à-vis Zutfen. Appuyés sur leurs bâtons ils étoient chargés d'œufs, de beurre & de fromages, comme pour porter ces denrées au marché. Dès que la porte fut ouverte ils entrérent dans la place, attaquérent le corps-de-garde, firent prisonniers le peu de soldats qui se trouvérent dans ce poste, & s'emparérent de la place sans verser de sang. Ceci se passa le ving-un de Juin.

Siége & prise de Zutfen par le comte Maurice.

Six jours après, le comte Maurice ayant appris ce premier succès s'avança vers Zutfen avec toute son armée. Il fit venir du canon de Doësbourg ; & ayant jetté un pont de bataux sur le fleuve, on commença le siége. Le comte d'Eberstein en visitant un poste avec peu de précaution, fut tué d'un coup de mousquet ; la garnison de la place ayant fait en même tems une sortie, ce ne fut qu'avec peine qu'on enleva son corps. La tranchée fut bientôt ouverte ; on dressa des batteries avec la même diligence, & les assiégés trop foibles pour se défendre ne pouvants espérer que des sesecours éloignés, & manquants d'ailleurs de vivres & de poudre, battirent de bonne heure la chamade. Ils obtinrent la vie sauve ; & on leur permit de sortir avec leurs épées,

& tout ce qu'ils pourroient emporter ſur leurs épaules.

HENRI IV. 1591.

Siége & priſe de Deventer.

Maurice maître de Zutfen envoya devant lui ſon armée à Deventer, qui n'en eſt éloigné que de deux lieuës. Il ſe rendit enſuite au camp qui étoit ſur les deux bords du fleuve, & dont les quartiers étoient joints par deux ponts de communication, ſur leſquels on pouvoit paſſer en ſûreté. Le 9. de Juin, jour de la Pentecôte, dix-huit piéces de gros canon commencérent à foudroyer deux pans de murailles entre leſquels étoit une porte de la ville. Peu de tems après on envoya un Trompette pour ſommer les aſſiégés de ſe rendre. Herman comte de Bergh Gouverneur de la place répondit au Trompette, qu'il le chargeoit de ſaluer de ſa part Maurice ſon parent, & de lui dire que tant qu'il lui reſteroit quelque force, il conſerveroit le poſte que ſon Roi lui avoit confié. Ainſi le feu des batteries recommença de nouveau avec tant de violence, qu'on tira plus de quatre mille coups de canon en un ſeul jour. A la faveur de ces terribles décharges, on fit avancer quelques vaiſſeaux juſqu'à l'entrée du port, & l'on dreſſa deſſus un pont pour monter à l'aſſaut.

Les Anglois furent chargés de la premiére attaque, comme ils l'avoient demandé. Les Ecoſſois eurent le ſecond poſte; le comte de Solms, Floris de Brederode de Cloetinghe, & un corps de troupes d'élite devoient les ſoûtenir; mais le pont ſe trouvant trop court, & ne pouvant atteindre à l'autre quay, l'entrepriſe fut ſans ſuccès. Il y eut ſeulement quelques Anglois, qui emportés par l'ardeur de leur courage ſe jettérent dans l'eau, & gagnérent la bréche à la nage: ils montérent deſſus, & l'un d'eux y arbora un drapeau qu'il tenoit à la main.

Les aſſiégés parurent diſpoſés à ſoûtenir le plus violent aſſaut, quoique le feu des batteries les incommodât extrêmement. Le comte de Bergh reçut une bleſſure dangereuſe d'un éclat de pierre. Du côté de Maurice, Nicolas Meetkercke Officier plein de valeur, fut bleſſé à mort. Cependant les ſoldats de la garniſon ayant paſſé le reſte du jour & toute la nuit à panſer les bleſſés, & à boucher les bréches, ſe trouvérent le matin ſi fatigués, que craignant d'être forcés s'ils attendoient plus longtems, ils battirent la chamade du conſentement de leur Gouverneur. Ils

ſortirent de la place avec armes & bagages. L'armée marcha enſuite du côté de Stenwick, & le 2. de Juillet emporta ſans combattre le fort de Delfziel dans le territoire de Groningue.

La garniſon du fort d'Opſlach voulut d'abord réſiſter, & ſouffrit le feu de l'artillerie. Mais à la vûë de la bréche ces ſoldats manquérent de cœur, & trop heureux de conſerver leurs vies ils ſortirent du fort ſans armes ni bagages. Les Forts d'Immentil & de Dam aux environs de Groningue eurent peu après le même ſort.

Cependant le duc de Parme s'étoit mis en marche pour aller au ſecours de Deventer. Il prit ſa route par le duché de Cleves, & paſſa le Rhin au-deſſous de Weſel. Mais ayant appris que la place avoit capitulé, il retourna en Brabant. Les habitans de Nimégue ſe plaignoient des courſes & des ravages que faiſoit dans leur territoire la garniſon du fort de Knodſenbourg, que les Etats Généraux avoient fait bâtir dans le païs de Betuve, vis-à-vis de Nimegue, de l'autre côté du fleuve. Ainſi le duc de Parme marcha de ce côté-là avec ſes troupes, & y trouva ſon fils Ranucci qui venoit d'Italie.

Siége de Knotſenbourg.

On forma le ſiége de Knotſenbourg le 13. de Juillet, & l'on aſſigna aux différents Chefs leurs quartiers. Charle de Mansfeld étoit avec ſon régiment vers le Couchant, & Farnéſe de Barlaymont à l'Orient. Le comte de Boſſu, Beaurain, & les autres Colonels étoient placés aux environs. La cavalerie occupoit le village de Lent au Septentrion. Valentin de Pardieu de la Mothe, Grand-Maître de l'artillerie, pouſſa la tranchée avec beaucoup de diligence. Les Eſpagnols perdirent un grand nombre de braves gens, entr'autres, Frideric Caraffe Napolitain, Achille Triſſino de Vicenſe, & Octavio Mansfeld officier d'un grand courage, qui reçut un coup mortel ſans qu'on pût ſçavoir d'où il étoit parti. Le 22. de Juillet on dreſſa deux batteries, l'une de ſix piéces de canon, & l'autre de trois. Quoique la bréche ne fût pas conſidérable, les Irlandois & quelques Eſpagnols montérent à l'aſſaut; mais ils furent repouſſés.

Sur la nouvelle de ce ſiége, Maurice fit paſſer le Rhin à ſes troupes ſur un pont conſtruit à la hâte. Ayant envoyé

HENRI IV. 1591.

devant le comte de Solms, & le chevalier Veer colonel des Anglois, il dreſſa une embuſcade dans un lieu qu'il crut avantageux. Quatre cens chevaux des ennemis y tombérent & furent preſque tous taillés en piéces à la vûë du duc de Parme, qui regardoit l'action du haut d'une Dune. Pierre François Nicelli qui les commandoit, Alfonſe d'Avalos frére bâtard du marquis du Guaſt, Antoine de Sinigaglia, le comte Decio Manfredi Lieutenant de Jerôme Caraffe, Jacque Amatucci, & Antoine Padilla, qui peu de tems après mourut à Arnheim de ſes bleſſures, furent faits priſonniers. Le duc de Parme cherchoit à venger cet affront, lorſque Charle de Coſſé comte de Briſſac arriva pour le prier de la part du duc de Mayenne, de venir au plûtôt ſecourir les Ligueurs. Dans le même tems Philippe lui ordonna de quitter tout pour entrer en France avec ſon armée, & pour y ſoûtenir la Ligue que les armes du Roi avoient preſque accablée.

Le Duc fut donc obligé de lever le ſiége; il fortifia Nimégue autant que les circonſtances préſentes le permettoient, & en donna le gouvernement à Glimes. Il chargea François Verdugo de ſuivre toûjours le prince d'Orange, & de le tenir en échec par de fréquentes eſcarmouches, pour l'empêcher de rien entreprendre. Pour lui, comme il ſe trouvoit déja fort indiſpoſé, il alla par l'avis des Medecins prendre les eaux de Spa.

Maurice ſçut profiter de cette occaſion. Il fit d'abord une fauſſe marche du côté du Rhin; mais tournant tout-à-coup ſur la droite, il entra dans le païs de Waës en Flandre, & mit le ſiége devant Hulſt à quatre lieuës de Rupelmonde. Cette place eſt la premiére des quatre villes appellées ordinairement les Offices, & le Gouverneur en étoit alors abſent. A l'approche du canon la garniſon compoſée de deux cens cinquante hommes ſe voyant trop foible pour oſer réſiſter, capitula le 20. de Septembre, à condition entr'autres articles, que pendant l'eſpace de deux ans, on ne changeroit rien dans le culte extérieur de l'ancienne Religion; & que George Evrard comte de Solms nouveau Gouverneur de la place n'y pourroit avoir plus de cinq compagnies. Le prince d'Orange remonta enſuite le Wahal, & entra en Gueldre.

D'un

D'un côté, Christophle de Mondragon sortit d'Anvers avec cinq mille hommes de pied, & entra dans le païs de Waës en Flandre, où il reprit les Forts dont Maurice s'étoit emparés aux environs de Hulst, & ceux qu'il y avoit fait bâtir. Maurice fit aussi en chemin une entreprise sur Grave, & ayant fait passer ses troupes sur un pont de bateaux, assiégea Nimégue le 14. d'Octobre. On employa huit jours à travailler aux tranchées, & à disposer quarante-deux piéces de canon. Cependant Christiern Huyghens sécrétaire des Etats Généraux, qui avoit été prisonnier dans la place, tâcha de noüer une conférence avec les habitans, & alla souvent du camp dans la ville. Verdugo ne paroissant point dans le tems marqué pour la secourir, la garnison & la bourgeoisie se divisérent. Les soldats paroissoient disposés à se défendre, & les habitans au contraire vouloient capituler.

Siége & prise de Nimégue.

Ceux qui étoient dans les intérêts du prince d'Orange, lui facilitérent le moyen de faire entrer dans la place deux compagnies de deux cens hommes chacune. A l'aide de ces troupes, ils forcérent le parti contraire à capituler le 22. d'Octobre. Il y avoit dans Nimegue trois compagnies commandées par Glimes Gouverneur de la place, Nicolas de Snater, & Jean de Weerdt. Ils sortirent avec leurs armes, & enseignes déployées, & se retirérent à Grave.

Verdugo parut quelque tems après avec le secours; mais Nimégue avoit capitulé; & comme cette ville ne s'étoit renduë qu'à cause du petit nombre de ses défenseurs, il pourvut à la sûreté de Grave, en y mettant une forte garnison. Philippe de Nassau fut pourvu du gouvernement de Nimégue, & on lui donna une nombreuse garnison pour la défendre. Ce nouveau Gouverneur fit enterrer honorablement dans le tombeau des ducs de Gueldre le corps de Schenck, que Marc de Rie marquis de Varambon avoit fait détacher du gibet & enfermer dans un cercueil, après que la fureur des habitans se fût ralentie, & qui jusqu'alors étoit resté dans une tour.

Tant de succès affermirent la puissance des Etats Généraux, & donnérent une nouvelle force aux réglemens qu'ils avoient faits l'année derniére pour le gouvernement politique. Zutfen, Deventer, & Nimégue, villes dont la

HENRI IV. 1591.

ſituation eſt la plus avantageuſe, & qui dominent ſur le Wahal & l'Iſſel, deux bras du Rhin, venoient de ſuccomber preſque en même tems ſous les efforts du prince d'Orange; en ſorte que la Hollande, où l'on peut dire que les Provinces-Unies ont mis le ſiége de leur empire, devenoit impénétrable aux Eſpagnols.

Peu de tems auparavant dans le mois de Septembre, Palentin comte d'Yſſembourg, Simon comte de Lippe, Jean de Perneſtein, & le baron de Rheyde furent charges pour l'Empereur, à la priére du roi d'Eſpagne, de ménager un traite avec les Etats Généraux. Ces Ambaſſadeurs paſſérent par Cologne, & arrivérent à Bruxelles dans le tems que le duc de Parme, dont l'armée etoit déja à Mons, alloit paſſer en France. Ce Prince ayant appris que les Miniſtres de l'Empereur devoient venir à Bruxelles, prit la poſte pour ſe rendre dans cette ville avant leur arrivée; il vouloit leur rendre les honneurs qui leur étoient dûs, & conférer avec eux de l'état préſent des Païs-bas.

Ils paſſérent enſuite en Hollande, & eurent de longues conférences à la Haye avec les députés des Provinces-Unies. Mais les Hollandois étoient trop aigris, ou trop fiers de leurs derniéres conquêtes; & cette négociation fut inutile. Cependant pour faire croire qu'elle n'étoit pas entiérement rompuë, le baron de Rheyde reſta dans les Païs-bas juſqu'au commencement de l'année ſuivante, quoique ſes collégues ſe fuſſent retirés.

La flote d'Eſpagne attaquée par des vaiſſeaux Anglois.

Cette année Eliſabeth reine d'Angleterre fit équipper une armée navale, dont elle donna le commandement au Comte de Cumberland pour aller attaquer la flote Eſpagnole qui revenoit des Indes; mais l'entrepriſe fut, dit-on, découverte par les Jéſuites qui étoient cachés dans cette Iſle, ou par leurs Emiſſaires; & ils en inſtruiſirent la Cour d'Eſpagne. On dépécha ſur le champ un Brigantin pour avertir les Commandans de la flote de ſe tenir en garde contre l'armée navale d'Angleterre. L'avis donné par les Jéſuites n'étoit pas ſans fondement. En effet, le duc de Cumberland attaqua la flote des Indes dans des détroits de la mer Atlantique; mais comme les Eſpagnols s'étoient préparés au combat, & s'étoient poſtés avantageuſement,

il fut repoussé avec perte, & contraint de prendre la fuite.

L'amiral Thomas Howard qui couroit ces mers avec six vaisseaux de guerre dans le même dessein que le comte de Cumberland, eut le même sort. Il fut surpris proche les Açores par Alfonse de Baçan frére du Marquis de Sainte-Croix; mais il prit heureusement le dessus du vent, & se sauva avec la Capitane, & quatre vaisseaux.

Richard Grenvill Vice-Amiral, qui montoit un grand vaisseau appellé *la Revenge*, fut attaqué vers les côtes de la Floride par une flote de cinquante-quatre vaisseaux. Entouré d'ennemis, il fit de vains efforts pour leur échapper. Après un combat de quinze heures la poudre lui manqua; ses soldats, ou blessés, ou accablés de lassitude étoient hors d'état de se défendre plus longtems; & les Espagnols, qui craignoient un coup de desespoir de la part des Anglois, & qu'ils ne brûlassent quelques vaisseaux de la flote, paroissoient disposés à traiter avec eux. Cependant Grenvill préférant la mort à la plus honorable composition, soit par la haine qu'il portoit à ses ennemis, soit par une obstination naturelle à sa Nation, refusa de se rendre; & tant qu'il le put il voulut combattre; enfin tout couvert de blessures, sans forces, & prêt à expirer il fut contraint de se retirer, & il se cacha dans le fond de cale. On le tira de cet endroit pour le faire passer sur la Capitane Espagnole, où il transigea avec Alphonse, que les Matelots pourroient se retirer dans leur païs; que les autres resteroient prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent payé leur rançon.

Les Espagnols restérent maîtres du vaisseau; & Grenvill presqu'aussitôt qu'il en fut sorti expira à la vuë des ennemis, soit de douleur d'être vaincu, soit de ses blessures.

La flote des Indes n'ayant plus rien à craindre des Anglois aborda aux Açores, & arriva enfin heureusement en Espagne. Philippe en reçut la nouvelle avec de grandes marques de joye. Ses finances étoient épuisées par les dépenses qu'il étoit contraint de faire; & dans l'embarras de mille affaires dont il étoit obligé de soutenir le poids, cette flote étoit sa derniére ressource. Cependant le bruit courut que la tempête en avoit détaché quelques Galions qui avoient échoué, & entr'autres le Navire pris sur

Henri IV. 1591.

Grenvill, & monté par deux cens Espagnols.

Les vaisseaux Anglois commandes par Howard, & qui s'étoient échappes si heureusement des mains des Espagnols, firent des prises considerables sur les marchands de cette nation, & se dédommagérent avec usure de la perte du vaisseau de Grenvill. Le comte de Cumberland sçut aussi effacer la honte du mauvais succès qu'il avoit eu. Il enleva près de l'isle Tercere deux Galions qui s'étoient écartés de la flote, brûla celui de *Sainte Croix*, & s'empara d'un autre appellé *la Mére de Dieu* : c'étoit un bâtiment de quinze cens tonneaux, & chargé de prétieuses marchandises. Le Duc conserva cette riche prise, & l'emmena comme un triomphe en Angleterre.

Mort du Comte d'Emden.

Le vingt-neuf de Septembre mourut Jean comte d'Emden (1). Ce Prince plein d'humanité donna une retraite assûrée dans ses Etats à tous les François qui étoient obligés d'abandonner leur patrie pour cause de Religion ; & sa bonté pour eux fit croire qu'il étoit plus attaché à la Doctrine des Protestans de France, qu'à la Confession d'Ausbourg.

Mort de Christien Electeur de Saxe.

Christien Electeur de Saxe, fils du fameux Auguste, qui tant qu'il vécut donna la loi dans l'Empire, mourut le cinq d'Octobre de cette année à la fleur de son âge ; car à peine avoit-il trente ans. Il fut le plus riche héritier que l'Allemagne eût jamais vû. Les trésors que lui laissa son pére lui firent former de vaste projets, qu'une mort précipitée fit échoüer. Au mois de Novembre suivant ses funerailles se firent avec de grandes magnificences à Dresden où il étoit mort ; & presque tous les Princes de l'Empire y assistérent, ou y envoyérent des Ambassadeurs. On déposa son corps dans l'Eglise de Sainte Croix, d'où il fut transféré à Friberg, & mis dans le tombeau des Princes de cette Maison.

Ce Prince laissa deux fils mineurs qu'il eut de Sophie fille de Jean George Electeur de Brandebourg. La minorité de Christien son héritier & son successeur obligea les Etats de deférer, avec l'agrément de l'Empereur, la régence ou administration à Frideric Guillaume de Saxe cousin du jeune Electeur.

(1) Ou de la Frise Orientale.

Christien gagné, dit-on, par Jean-Casimir Electeur Palatin son beaufrére, prit sur la Religion une conduite différente de celle que son pére avoit tenuë. Auguste scrupuleusement attaché à la Confession d'Ausbourg, persécuta & chassa de ses Etats tous ceux qu'il soupçonna de suivre les sentimens de Zuingle. Hubert Languet prit la fuite; Gaspard Peucer gendre de Melanchton souffrit une longue prison; & plusieurs autres furent maltraités à ce sujet. Mais Christien leur rendit leurs biens, & leur liberté; il favorisa ceux qu'on appelle en Allemagne Calvinistes, & fit recevoir leur doctrine dans son Palatinat, & dans tous les païs de son obeïssance.

Christien plus favorable aux Calvinistes qu'aux Luthériens.

Dès qu'il fut mort, Nicolas Crell son Chancelier, qui étoit l'Emissaire de Jean-Casimir, pour introduire le Calvinisme dans la Saxe, fut arrêté par l'ordre de l'Administrateur, & enfermé dans le château de Hohenstein. Le Magistrat se saisit de ses papiers, & en fit un inventaire. Dans le même tems Urbain Pierius professeur de Wirtemberg fut mis en prison pour le même sujet. Christophle Gunderman qui enseignoit à Lipsic, en fut allarmé, & prit la fuite. Mais quoiqu'il changeât souvent de demeure, & qu'il se cachât soigneusement, il fut découvert & arrêté. Le Gouverneur & le Consul de la ville visitérent sa bibliothéque, & y mirent le scellé.

Mort de l'Evêque d'Osnanbrug

Bernard de la maison des comtes de Waldeck, & évêque d'Osnabrug, mourut avant ces deux Princes le 11. de Mars. Cet Evêché fut brigué aussitôt par Henri de Saxe fils de François duc de Lawenbourg, & par Philippe Sigismond de Brunswick évêque de Verden, fils de Jules de Brunswick; ils étoient l'un & l'autre Protestans. Ils eurent pour concurrens Antoine comte de Schawenbourg Evêque de Minden, & Théodore de Furstemberg Evêque de Paderborn; l'un & l'autre étoient Catholiques. Brunswick eut le plus grand nombre de suffrages; son election causa une joye universelle, parce que les Catholiques mêmes esperoient beaucoup de son équité, dont il avoit deja donné des preuves éclatantes.

Mort de Jacque Amiot.

En France Jacques Amiot mourut au mois de Juillet âgé de plus de soixante ans. Il étoit natif de Melun, & fils d'un

HENRI IV. 1591.

boucher. Son érudition le fit juger digne d'être Précepteur de Charle IX. & d'Henri III. Ces deux Princes lui conférérent de riches benefices ; il fut Evêque d'Auxerre, & Grand Aumônier de France. Les infirmités de la vieillesse, ou son devoir, le firent demeurer à Auxerre. Mais il n'eut pas la fermeté de s'opposer à la fureur des habitans de sa ville épiscopale, & on l'accuse de n'avoir pas eu assez de reconnoissance de tous les bienfaits qu'il avoit reçus de ses illustres Eléves. Il a fait une heureuse traduction des Ethiopiques d'Héliodore (1), & des Pastorales de Longus (2). Ces ouvrages ne portent point le nom du traducteur, & l'on peut les regarder comme les premiéres productions de son esprit. Dans la suite ses travaux furent plus considérables & plus sérieux ; il traduisit en François Diodore & Plutarque ; mais il s'est plus attaché à l'élégance du stile qu'à traduire avec fidélité.

D'Antoine de Chandieu.

Antoine de Chandieu Gentilhomme de Forez mourut à Geneve d'une fiévre étique le 5. de Mars à l'âge de cinquante-sept ans. Il se donna d'abord le nom Hebreu de Zamariel, & ensuite celui de Sadaël. Il écrivit, & enseigna pendant trente-six ans, & fut très-estimé dans son parti ; mais il eut un grand nombre d'adversaires : François Turriano Jésuite publia en Allemagne plusieurs ouvrages contre lui.

De Hugue Donneau.

Je ne puis oublier un sçavant Jurisconsulte, François-Hugue Donneau de Châlons sur Saône ; il enseigna fort longtems à Bourges ; mais les troubles de Paris l'obligérent de quitter la France, & il alla s'établir pour quelque tems à Leyden. Y étant devenu suspect au sujet de la Religion, la célébre Université fondée à Altorff par la République de Nuremberg fut l'asile où il se réfugia dans sa vieillesse. Il mourut le quatorziéme de Mai, dans la même année que Cujas ; mais avec d'autant moins de réputation, que toute sa vie il se fit un jeu d'écrire & de parler contre ce grand homme.

De Meetkercke.

Adolfe Meetkercke Gentilhomme de Bruges, commençoit à se livrer tout entier à l'étude des belles Lettres, lorsque les troubles des Païs-bas vinrent interrompre ses

(1) Roman de Theagene & Cariclée.

(2) Amours de Daphnis & de Cloë.

travaux. Il fut premier Conseiller des Provinces-Unies, & passa toute sa vie dans differentes ambassades & négociations dont il fut chargé par les Etats Généraux. Il mourut à Londres où il étoit Ambassadeur le 16. d'Octobre, six mois après son année climatérique; on crut que ce fut du chagrin qu'il eut de la mort de Nicolas Meetkercke son fils, Officier de valeur, & qui avoit été tué à Deventer.

De Victor Ghislin.

Victor Ghislin n'étoit pas d'une aussi illustre naissance que Meetkercke; mais il ne lui fut pas inférieur dans l'empire des Lettres. Ce Sçavant naquit à Santvorde village situé près d'Ostende, où ses Ancêtres avoient tenu un rang honorable; car il tiroit son origine de Corneille Ghislin. Il fit ses premiéres études à Louvain avec Juste Lipse, & Janus Lernutius; & alla avec eux à Dole en Franche-Comté. Se voyant sans bien, & presque sans aucune ressource, il prit dans cette ville le bonnet de Docteur en Medecine, & Juste Lipse fit son panégyrique. La fameuse édition des Métamorphoses d'Ovide prouve assez que les Muses, & un doux repos l'occupoient plus que la profession de son art. Il fit une nouvelle édition de Prudence, avec un grand nombre de notes sur ce Poëte chrétien : mais ne pouvant achever cet oüvrage, il en confia l'éxécution à Janus Lernutius. Pendant nos troubles il se retira à Bergh-Saint-Winox, ville connuë par son Abbaye célébre, & peu éloignée de Dunkerque. Il y fut appellé par l'Abbe nommé Mosline qui lui donna une pension. Enfin accablé d'infirmités il mourut à l'âge de soixante ans. Son art lui avoit fait prévoir l'instant de sa mort, & elle ne le surprit qu'un jour plûtôt qu'il ne s'y étoit attendu.

Du Cardinal Ant. Caraffe.

Le cardinal Antoine Caraffe mourut à Rome le 12. de Janvier âgé de cinquante-trois ans. Il étoit d'une illustre Maison du Royaume de Naples, & eut pour pére Regnaud Caraffe, & pour mére Jeanne de la même famille; il s'appliqua de bonne heure à l'étude sous la conduite de Guillaume Sirlet son précepteur, & acquit une parfaite connoissance de la langue Grecque. Il commença dès sa jeunesse à briller à la Cour de Rome sous Paul IV. son parent. Mais après la mort de ce Pape, il succomba

HENRI IV. 1591.

ſous les traits de l'envie qu'on portoit aux Caraffes; & Pie IV. lui ôta tous ſes benéfices. Pie V. protecteur des Caraffes les lui rendit, & mit le comble à cette faveur en lui donnant le Chapeau de Cardinal. Revêtu de cette nouvelle dignité il fit eclater ſa piété & ſon érudition. Il corrigea pluſieurs endroits défectueux du droit canonique; il fit un recueil de Décretales; ſe ſervit de Pierre Morin Prêtre du Diocèſe de Paris, d'Antoine Aquiſi, de Flaminio Nobili de Lucques, de Fulvius Urſinus, & d'autres ſçavans pour l'édition de la bible Grecque & Latine qui fut entrepriſe ſous les auſpices de Sixte V. & dont il s'étoit chargé; il ſuccéda à Sirlet ſon précepteur dans la charge de Bibliothéquaire, & fut Supérieur du Collége des Maronites fondé par Gregoire XIII. La mort l'ayant ſurpris lorſqu'il travailloit à une collection de Conciles Grecs & Latins, il laiſſa la gloire de cet ouvrage au cardinal Frederic Borromée l'imitateur de ſes vertus. Thomas Boſio d'Eugubbio, Céſar Baronius, ce célébre écrivain des Annales Eccléſiaſtiques, & François Benci firent chacun l'oraiſon funébre du cardinal Caraffe. Il fut enterré ſans aucune magnificence, comme il l'avoit ordonné, dans l'Egliſe de Saint Silveſtre ſur le mont Cavallo.

De Henri Gravius.

Le deux d'Avril Henri Gravius mourut dans la même ville à l'âge de cinquante-cinq ans. Après avoir enſeigné pendant vingt ans la Théologie à Louvain, Sixte V. & Gregoire XIV. le mandérent à Rome pour le charger de la correction des ouvrages des Saints Péres. Mais dans le tems qu'il pouvoit eſpérer les plus grandes dignités, la mort vint le ſurprendre : il fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Marie des Allemands.

De Lorenza Strozzi.

Une Dame auſſi reſpectable par la ſainteté de ſa vie, qu'illuſtre par une érudition au-deſſus de ſon ſexe, & dont l'humble vertu ne voulut jamais paroître au grand jour, eſt digne de tous nos éloges. Je parle de Lorenza Strozzi, qui mérite d'éfacer la plûpart de ces femmes que la vanité de leurs compatriotes ou le prejugé ont renduës célébres. Elle étoit fille de de Zacharie Strozzi, & ſœur du fameux Kyrico, dont nous avons parlé en ſon lieu. A l'âge de ſept ans elle fit vœu d'embraſſer la vie Religieuſe, & s'enferma

dans

dans le Monastére de Saint Nicolas de Prato en Toscane de l'Ordre de Saint Dominique. Dans cette solitude elle apprit parfaitement le Grec & le Latin, & fit des hymnes Latins pour toutes les fêtes de l'année, suivant l'usage du Bréviaire Romain; Elle prit pour modéle les Odes d'Horace, & les imita avec succès. Enfin ayant passé tout le tems de sa vie dans les éxercices de la piété, & dans l'application à l'étude, elle mourut dans sa cellule d'une fiévre pourprée le 10. de Septembre à l'âge de soixante & dix-sept ans.

Fin du centiéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-UNIE'ME.

HENRI IV.

1591.

Ambassade du Vicomte de Turenne vers les Princes d'Allemagne.

IL est nécessaire de rapporter en cet endroit l'Ambassade de Henri de la Tour vicomte de Turenne, envoyé par le Roi vers les princes d'Allemagne, pour lever une armée auxiliaire. Elisabeth reine d'Angleterre, que les Espagnols avoient si souvent attaquée par la voye de l'intrigue & des armes, comprit aisément que si le roi d'Espagne venoit à s'emparer de la France, il tireroit de grands avantages de sa conquête, pour opprimer la liberté des Païs-bas, pour porter la guerre en Allemagne, & faire des descentes en Angleterre. Cette Princesse habile ne cessoit de presser les princes Protestans de l'Empire de penser sérieusement à secourir le roi de France, & de se réünir de bonne heure pour prévenir un péril qui leur seroit commun. Elle avoit envoyé à la cour de Christien électeur de Saxe, Horace Pallavicini habile négociateur, qui avoit quitté Gennes sa patrie, au sujet de la Religion.

Christien étoit alors le plus considérable entre les Princes

Proteſtans. Soupçonné de favoriſer en ſecret les Calviniſtes qui étoient odieux en Allemagne, on le croyoit par cette raiſon plus porté à prendre les intérêts du Roi. Pallavicini obtint aiſément de ce Prince tout ce qu'il voulut; & étant retourné en Angleterre, il dit à la Reine qu'il y avoit toute apparence de réüſſir auprès des princes d'Allemagne & de l'Electeur; qu'il falloit pour cela qu'elle & le roi de France leur envoyaſſent des Ambaſſadeurs.

Le Roi par le conſeil d'Eliſabeth chargea de cette Ambaſſade le vicomte de Turenne vers la fin de l'année précédente, à Giſors, où ce prince étoit alors. Ses inſtructions portoient qu'il iroit d'abord en Angleterre; qu'il remercieroit la Reine de ſa bienveillance pour le Roi & pour la France, dont elle avoit donné des marques par tant de bienfaits, & qu'elle avoit ſignalée depuis peu, en envoyant ſi à propos cent mille francs pour payer les troupes étrangéres, qui ſans cela ſe ſeroient débandées. Le Vicomte avoit ordre de dire à cette Princeſſe, qu'il venoit pour lui rendre raiſon de ſon Ambaſſade, & pour n'agir que par ſes ordres dans cette affaire. Il devoit la prier de lui permettre d'emmener avec lui Pallavicini, dont les Princes de l'Empire, & ſur-tout l'Electeur de Saxe connoiſſants l'habileté & l'attachement, ſe détermineroient plus facilement à accorder au Roi les ſecours de troupes & d'argent qu'il leur demandoit, lorſque cet homme de confiance les aſſûreroit que la Reine avoit promis des ſecours de ſon côté. Il étoit encore chargé de demander à cette Princeſſe des lettres de recommandation pour les Etats des Provinces-Unies, afin de les engager à prêter au Roi trente mille écus d'or, & de la prier elle-même de faire tenir prêts quatre mille hommes d'infanterie pour faire une deſcente en Bretagne lorſque le Roi le jugeroit à propos: il ne devoit demander ces troupes que pour ſervir deux mois en France. En cas que la Reine s'excuſât de fournir ces ſoldats ſous prétexte de la guerre de Flandre, il devoit l'engager du moins à faire débarquer à Oſtende, dans le tems que le duc de Parme entreroit en France, quatre mille hommes, ou même un plus grand nombre, pour arrêter l'effort des Eſpagnols, ou pour aider le Roi à faire des progrès dans l'abſence des troupes d'Eſpagne.

HENRI IV. 1591.

Jean de la Fin de Beauvais, Ambaſſadeur pour le Roi depuis deux ans à la cour d'Angleterre, ayant demandé qu'on le rappellât, Paul Chouart de Buzenval partit avec le vicomte de Turenne pour aller remplir ce poſte. Buzenval avoit ordre d'accompagner le Vicomte dans les Païs-bas, & de retourner enſuite en Angleterre. Le Roi donna des lettres à ſon Ambaſſadeur pour le chancelier Williams Cecill Grand-Tréſorier, & pour Robert d'Evreux comte d'Eſſex ; & il lui ordonna de traiter avec ces deux Miniſtres. Jean Morlat fut chargé de porter des lettres de créance à Jacque roi d'Ecoſſe, & de faire des excuſes à ce Prince de ce que les circonſtances, qui ne permettoient pas au Vicomte de faire un plus long ſéjour en Angleterre, l'avoient empêché d'aller lui-même le trouver.

L'Ambaſſadeur paſſa enſuite en Hollande avec Pallavicini & Buzenval. Il eut pluſieurs conférences avec les Etats & avec le prince d'Orange. On lui dit qu'on ne pouvoit lui donner les ſommes qu'il demandoit ; mais qu'on fourniroit au Roi deux mille hommes de pied payés des deniers des Etats, pour ſervir deux mois. Il renvoya enſuite Buzenval en Angleterre, & s'étant embarqué il ſe rendit à Hambourg. Il alla par terre trouver l'électeur de Saxe à Dreſde. Après les complimens qui ſont d'uſage entre des Princes alliés, il lui expoſa ſa commiſſion ; il commença par faire des excuſes à l'Electeur du malheur des troupes que Nicolas de Harlay de Sancy avoit levées en Allemagne, & qui avoient péri miſérablement par la faute de Sancy & des autres Officiers ; & de ce qu'on avoit mis à la tête de l'armée auxiliaire Gaſpard Schomberg comte de Nanteuil en qualité de Colonel général des Allemands.

Le Vicomte lui dit que le Roi avoüoit que Sancy avoit fait une faute ; qu'à l'égard de Schomberg, il ne l'avoit mis dans ce poſte, qu'en conſidération de ſon attachement dont il avoit de bonnes preuves par les lettres que l'Electeur lui-même lui avoit écrites à ce ſujet, & par tout le bien que lui en avoit dit le prince de Heſſe, dont le témoignage avoit beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit : Qu'au reſte il connoiſſoit par lui-même l'expérience & l'habileté du Comte, qui en avoit donné des marques en pluſieurs occaſions ; &

qu'il avoit cru que Schomberg ne pouvoit manquer d'être agréable à Son Altesse Electorale, qui avoit honoré de la premiére dignité de sa Cour le frére de cet Officier. Que d'ailleurs il avoit considéré qu'il seroit difficile de nommer un Général François, sans l'exposer à l'envie, aux jalousies secretes, & peut-être sans faire un passedroit à quelqu'un. Mais qu'ayant appris que l'Electeur prenoit cela sur lui, il consentoit volontiers qu'il nommât qui bon lui sembleroit, sans toucher cependant au droit & à la dignité de Schomberg.

L'Ambassadeur ajoûta que le Roi avoit député vers les Princes d'Allemagne, Philippe Canaye du Fresne, & Jacque Bongars, pourvû cependant qu'ils fussent agréables à S. A. E. Il remonta ensuite à la source de cette guerre, & rapportant tout ce qui s'étoit passé depuis la mort du feu Roi : » Les Espagnols, dit-il, se sont servis des princes » Lorrains, pour exercer leur haine. Ils ont répandu un » esprit de rebellion dans le peuple, par les intrigues des Jé- » suites. La Religion leur a servi de prétexte pour entraî- » ner dans la révolte les François, qui ont toûjours eu pour » leurs Princes légitimes plus d'attachement que toutes les » autres nations n'en ont pour leurs Souverains. Ces se- » mences de haine, ces séditions ont produit un parricide » d'un exemple dangereux, & qui fait horreur. Les Espa- » gnols, ces auteurs des maux de la France, ne mettront » point de bornes à leur fureur, qu'ils n'ayent écrasé celui » qui fait tête à leur faction, & qu'ils n'ayent entiérement » épuisé les forces de l'Etat. Tout leur but est de chasser » l'héritier légitime de son Royaume : ils projettent depuis » longtems de se liguer avec les Papes, pour accabler ceux » qui ne sont pas de leur Communion. Les rois de France » n'ont jamais voulu entrer dans cette Ligue. Voilà la source » de ces haines implacables qui ont uni ces deux Puissances » dans le dessein de s'emparer de la France, ou de la démem- » brer. Votre Altesse Electorale & les autres Princes de l'Em- » pire verront sans peine quel est le but de ces projets. Il ne » sera pas nécessaire de presser beaucoup pour persuader » qu'il faut aller de bonne heure audevant d'un danger com- » mun, & faire échoüer les pernicieux desseins des Espagnols.

HENRI IV. 1591.

Il dit ensuite que le Roi se contenteroit de six mille chevaux & de huit mille hommes de pied, dont deux mille serviroient de pionniers : Qu'à l'égard des canons, il suffisoit d'en fournir six, qu'il seroit facile de faire transporter, si on les faisoit fondre en Allemagne de la grandeur & de la grosseur ordinaire des canons de France, & en employant un métal composé, dont il avoit apporté un essay avec lui : Que si on suivoit cet avis, on en retireroit le double avantage de n'avoir pas besoin d'un si grand nombre de chariots, pour transporter des boulets dont on avoit un assez bon nombre en France du calibre de ces six canons, & d'en tirer de plus grands services, parce qu'ils seroient plus propres à faire plusieurs décharges de suite : Qu'au reste le Roi consentoit que le prince d'Anhalt nommé par S. A. E. se mît à la tête de l'armée.

Le Vicomte avoit ordre de prier ce Général au nom du Roi, de se charger de la conduite des troupes, de lui promettre les mêmes pensions qu'avoit euës autrefois le prince Jean Guillaume de Saxe, & de traiter avec lui, en cas qu'il voulût éxiger des conditions plus avantageuses. Il dit à l'Electeur que le Roi souhaitoit que les troupes fussent prêtes au mois d'Avril ; parce que dans cette saison les campagnes déja couvertes d'herbes pourroient nourrir les chevaux : Que ce Prince avoit formé la résolution d'aller audevant de ces troupes jusque sur la frontiére avec une bonne armée, afin d'empêcher l'ennemi de retarder leur marche : Qu'il auroit soin de leur faire donner la paye quand il le faudroit : Qu'ayant appris de Pallavicini que la reine d'Angleterre & les princes de l'Empire n'avoient d'autres vûës dans cette guerre que de le maintenir dans son Royaume, de calmer les troubles de Religion, & d'assûrer la liberté de conscience aux Réformés, il protestoit de son côté qu'il étoit dans le même dessein, que la continuité de la guerre ne lui avoit pas permis jusqu'alors d'exécuter : Qu'une affaire de cette importance ne pouvoit être terminée, que dans l'assemblée des Etats du Royaume : Que si l'on s'ingéroit d'en décider sans l'avis de ces mêmes Etats, les factieux qui ne laissoient échapper aucune occasion de fomenter la révolte, se serviroient de celle-ci avec artifice, pour détacher

du parti du Roi les Catholiques qui combattoient sous ses étendarts : Qu'il feroit tous ses efforts, aussitôt qu'il se seroit affermi sur le trône, par les secours de l'armée qu'on devoit lui envoyer, pour assembler les Etats, afin de terminer au gré de tout le monde la grande affaire dont il s'agissoit : Qu'en attendant il donnoit sa parole Royale de secourir en général & en particulier, ceux qui auroient besoin de lui dans une telle occasion. Le Vicomte ajoûta que le Roi fourniroit de son côté deux mille chevaux & six mille hommes d'infanterie payés pour trois mois. Il promit outre cela de faire vérifier, recevoir, & ratifier par les Parlemens du Royaume, & par les Chambres des Comptes, les traités, & les obligations, qui seroient faites à ce sujet, comme la reine d'Angleterre, & les Princes de l'Empire le desiroient.

Le vicomte de Turenne avoit ordre de traiter avec les autres Princes alliés du Roi, & avec les villes Impériales. Il alla donc trouver l'électeur de Brandebourg à Berlin : il fit de grandes plaintes à ce Prince de la conduite de l'Empereur, qui l'avoit consulté dans le doute, où il étoit, s'il devoit donner au Roi les titres qu'on ne pouvoit lui refuser. Il ajoûta, pour marquer le mépris qu'il faisoit de cette démarche de l'Empereur, que cette action ne préjudicioit en aucune maniére à la Majesté & aux droits du Roi, & qu'elle étoit plûtôt capable d'attirer des reproches publics à celui qui l'avoit faite : Que le Roi n'étoit pas fort inquiet de la jalousie de l'Empereur, & des princes de la maison d'Autriche : Qu'il n'en avoit rien à craindre, appuyé comme il l'étoit, par la reine d'Angleterre, par les électeurs, les princes, & les villes de l'Empire.

L'ambassadeur de France alla ensuite à Heidelberg ; il y vit le prince Jean Casimir frére du dernier Electeur. Ce Prince qui avoit épousé la sœur du duc de Saxe, étoit alors administrateur du Palatinat pendant la minorité de l'électeur Frederic fils de son frére. Le vicomte de Turenne proposa l'affaire au prince Casimir, & traita enfin avec lui ; mais ce ne fut qu'après avoir applani un grand nombre de difficultés qui naissoient à chaque instant. Gaspard de Schomberg qui étoit présent à la négociation, vint à bout par sa

douceur & sa dextérité à manier les esprits, de lever tous les obstacles.

HENRI IV. 1591.

Schomberg incertain du rang qu'on lui assigneroit à la cour de Henri s'etoit retiré en Allemagne immediatement après la mort du feu Roi. Il voulut donner un exemple ou une preuve de l'attachement qu'il avoit toûjours eu pour la France. Il conseilla dans ces vûës à Christien électeur de Saxe de prendre dans ces tems de troubles la conduite de l'armée auxiliaire qu'on devoit envoyer en France. Ce jeune Prince d'un esprit vaste comptant sur sa puissance & ses richesses formoit de grands projets: Schomberg lui representa que son exemple engageroit les princes Confédérés à fournir des sommes plus considérables pour cette guerre; il sçut prendre ce Prince par son foible, en lui disant qu'il alloit commander une armée florissante & nombreuse, mériter la reconnoissance d'un grand Roi, & rendre son nom fameux dans l'Allemagne & dans l'Europe entiére; que retournant dans sa patrie couvert de lauriers, la fortune lui ouvriroit sans aucunes brigues de sa part un chemin au thrône Impérial, sur lequel la maison d'Autriche chanceloit: il lui avoit fait entendre qu'il devoit composer son armée de six mille chevaux & de dix mille hommes de pié.

L'électeur de Saxe avoit d'abord goûté l'avis de Schomberg; il se hâta d'achever cette affaire, dans l'espérance d'empêcher les levées que le roi d'Espagne faisoit faire dans l'Empire pour les envoyer au duc de Parme en France; il alla donc trouver Jean George électeur de Brandebourg dont il avoit épousé la fille, & le langrave de Hesse; il communiqua son dessein à ces deux Princes ses alliés. Ils approuvérent le projet, & persuadérent au Duc de prendre pour son Lieutenant général le prince Casimir son beaufrére; afin d'aller audevant de toute jalousie. Casimir ayant été instruit du résultat de l'entrevûë de ces Princes accepta volontiers en apparence la Lieutenance générale; mais il fit assez paroître qu'il n'en étoit pas content au fonds par la conduite qu'il tint depuis ce tems-là. Il mit en œuvre toute sorte de moyens pour empêcher la réüssite de cette affaire qui étoit en bon train.

On avoit assez de soldats pour cette grande expédition: les

les Officiers s'empressoient à l'envi à servir sous les ordres d'un chef si considérable qu'on ne nommoit cependant qu'en secret. L'argent ne manquoit pas ; l'électeur de Saxe en fournissoit autant lui seul, que deux Princes qui en auroient contribué beaucoup ; & il offroit de faire les avances pour ceux qui vouloient se dispenser d'entrer dans cette contribution, sous pretexte qu'ils n'avoient point d'argent comptant. L'affaire ne se conduisoit d'abord que secrétement ; mais il fut impossible de la cacher plus long-tems, à cause du grand nombre d'Officiers avec qui on eut à traiter.

L'empereur Rodolfe voyant que cet orage se formoit contre le roi d'Espagne chef de la maison d'Autriche, interposa son autorité sur le champ par le moyen des Ambassadeurs qu'il envoya à l'électeur de Saxe, & aux autres Princes, pour les détourner d'une entreprise qui seroit funeste, à ce qu'il disoit, à l'Empire & à leur dignité. Christien averti depuis long-tems par ses amis, s'étoit attendu à cette démarche de l'Empereur ; il prit le parti de lui envoyer une ambassade pour lui representer qu'il falloit profiter des dissentions des rois de France & d'Espagne, pour rendre à l'Empire tout l'éclat que la discorde de ses Princes lui avoit fait perdre autrefois, & pour se remettre en possession des villes usurpées en Allemagne par ces deux Souverains : Qu'on avoit levé dans ce dessein avec l'argent que les princes Confédérés & lui-même avoient fourni, une armée qu'il s'étoit offert de conduire à une si glorieuse expédition : Qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût tout le succès qu'il s'en promettoit, de concert avec ceux qui ne cherchoient que la gloire de l'Empire, pourvû que S. M. Impériale voulût bien favoriser l'entreprise, & se charger du soin de la conduire.

Conduite de l'empereur Rodolphe.

Cette adresse de l'Electeur jetta l'Empereur dans un grand embarras ; il craignit, s'il s'opposoit ouvertement aux desseins des Confédérés, qu'ils n'exécutassent malgré lui le projet qu'ils avoient formé sans sa participation. Il crut donc qu'il falloit dissimuler ; c'est pourquoi ne voulant pas paroître désaprouver dès le commencement la résolution des princes de l'Empire, il accepta la proposition de prendre sur lui le soin de faire la guerre. Il demanda du tems pour délibérer & prendre ses mesures, afin de laisser passer le

HENRI IV. 1591.

tems d'agir, & qu'on n'apportât point d'obstacles aux levées que Philippe faisoit faire en Allemagne.

Ceux qui ne cherchoient qu'à éloigner cette dangereuse expédition, firent entendre à l'électeur de Saxe qu'il falloit députer vers les Princes Catholiques, afin de leur ôter le soupçon qu'il n'avoit levé des troupes que pour secourir le roi de France, & non pas dans l'intention d'assûrer la liberté de l'Empire. Nicolas Crell chancelier de l'Electeur avoit beaucoup d'éloignement pour cette expédition; soit qu'il n'augurât pas bien de l'événement; soit qu'il eût été gagné par les Espagnols, comme on le disoit communément, il eut de secretes conférences avec Jean Casimir; il persuada à ce Prince soupçonneux & susceptible de jalousie, que ses envieux ne lui avoient fait donner la Lieutenance générale de l'armée, que pour lui en arracher le commandement qui étoit dû à son mérite: Que ce n'étoit pas en considération de la dignité de l'électeur de Saxe qu'on l'avoit fait Général de l'armée auxiliaire: Que ce Prince ne pouvoit s'éloigner de ses Etats sans danger: Qu'il ne pouvoit sans une témérité préjudiciable à ses intérêts tenter des exploits qu'on attendoit de la valeur & de l'expérience du prince Casimir: Qu'il devoit donc par ces motifs se faire donner le commandement de l'armée, ou faire échoüer une entreprise si téméraire.

Artifices de Jean Casimir.

Jean Casimir qui vouloit que tout roulât sur lui en Allemagne, écouta Crell avec plaisir; il souhaitoit avec ardeur de faire voir au Roi, qui s'étoit d'abord adressé à l'électeur de Saxe, & au Landegrave de Hesse qu'il eût dû s'adresser à lui. Il commença donc par s'assûrer des principaux Conseillers de l'électeur de Saxe. Il prétexta ensuite ces motifs pour dissuader ouvertement le projet de cette expédition: Il dit que cette entreprise avoit été proposée par un homme suspect aux Protestans; il vouloit parler de Schomberg: Qu'à la verité la Saxe l'avoit vû naître; mais qu'il n'avoit pas conservé l'amour de la patrie: Que les rois de France l'avoient depuis peu naturalisé François: Qu'il avoit toûjours suivi ces Princes dans les guerres civiles de France contre les Protestans: Qu'il n'avoit d'autre but dans cette entreprise, que de se faire considérer du nouveau Roi; de forcer les

Princes Catholiques de l'Empire à prendre les armes, lorſqu'ils verroient que les Proteſtans les avoient priſes ; & de les commettre enſemble pour la perte de l'Allemagne & pour le ſoulagement de la France où ſa famille étoit établie. Les Conſeillers des Souverains d'Allemagne qu'il ſçavoit avoir de l'éloignement pour cette expédition, (parce qu'ils ont plus de crédit dans la paix que dans la guerre) applaudirent à ces raiſons. Le Chancelier Crell vint enfin à bout de rendre Schomberg ſuſpect à l'électeur de Saxe. Cet homme artificieux faiſoit naître à chaque inſtant de nouveaux obſtacles ; il les faiſoit ſans ceſſe enviſager à ce jeune Prince, dont il étouffa par ce moyen l'ardeur pour la gloire ; enfin il ſe joignit au prince Caſimir pour l'engager à écrire au Roi, afin de le prier d'envoyer un autre Général pour commander les Allemans.

HENRI IV. 1591.

Zéle de Schomberg.

Schomberg ayant été informé de ces nouvelles, dépêcha au Roi qui ſe repoſoit à Mante des fatigues de la bataille d'Ivry, Baradat, jeune homme brave & plein de feu, pour écarter tout ſoupçon de ſa conduite ; & afin de faire voir au Roi que ces variations étoient le fruit des manœuvres de Caſimir, qui n'ayant perſonne au-deſſus de lui dans l'Empire, ne vouloit point ſouffrir d'égal : Que ce Prince prévenu en ſa faveur mépriſoit les deſſeins des autres, ou les faiſoit échoüer, en répandant des ſoupçons : Qu'il avoit hautement fait paroître qu'il vouloit que les affaires de France roulaſſent ſur lui ſeul en Allemagne : Que lorſqu'il avoit amené quatorze ans auparavant une armée au duc d'Anjou, il avoit fait inſérer dans les articles du traité, qu'il auroit dans la ſuite le commandement général des troupes Allemandes : Que dans cette occaſion Schomberg & les autres Officiers s'étoient élevés contre lui, apportants pour raiſon que cela étoit contraire à l'uſage reçû en Allemagne, avec déclaration de leur part qu'ils ne lui obéïroient pas : Que c'étoit-là le principe de la haine de Caſimir contre lui : Que cependant il étoit prêt pour faire voir qu'il préféroit l'intérêt public à ſes droits, de renoncer à ſon emploi : Qu'il ſouhaitoit ſeulement que le Roi bien informé de la conduite qu'il avoit tenuë en Allemagne, ne le ſoupçonnât point d'avoir manqué d'attachement, d'ardeur & de ſoins pour faire

HENRI IV. 1591.

réüssir l'entreprise : Qu'à l'égard de l'état des Protestans dans l'Empire, l'électeur de Saxe étoit le plus puissant par ses richesses ; qu'il étoit en apparence & pour la montre à la tête des affaires ; mais qu'au fond le prince Jean Casimir étoit le maître des délibérations : Qu'il exerçoit sa haine & vengeoit ses querelles particuliéres par le moyen de l'Electeur, qui la plûpart du tems ignoroit toutes ces démarches de Casimir : Schomberg insinua ce dernier article avec beaucoup d'adresse,

Le Roi qui par le besoin qu'il avoit de l'Electeur, & de Casimir, se rendoit à leurs volontés, écrivit à Schomberg de choisir entre ces deux partis ; ou de venir le trouver, l'assûrant d'un rang honorable dans son armée & à la Cour ; ou de faire des levées particuliéres dans l'Empire. Schomberg prit ce dernier parti ; emprunta de l'argent du Landgrave de Hesse avec qui il étoit lié d'une étroite amitié, & leva six cens chevaux. Il n'abandonna pas le vicomte de Turenne d'un moment pendant qu'on faisoit ces levées, afin de saisir toutes les occasions de servir le Roi.

La ville de Strasbourg s'empare de la Chartreuse par un traité fait avec le Roi.

On traita aussi avec les villes Impériales. Le Vicomte ayant demandé de l'argent à emprunter à ceux de Strasbourg ; ils profitérent de l'occasion pour accomplir un projet qu'ils avoient formé depuis long-tems. Il y avoit hors des murs une Chartreuse qui commandoit la ville en quelque façon. Ayant conçû le dessein de la détruire, ils commencérent à penser sérieusement à en venir à bout, & à s'approprier les revenus de ce monastére. Ils assûrérent d'abord l'Ambassadeur de leur bonne volonté pour le Roi ; & faisants paroître de la reconnoissance des bienfaits qu'ils avoient reçûs de ses prédécesseurs, ils lui dirent qu'ils ne pouvoient fournir les subsides qu'on leur demandoit, qu'à condition que ce Prince leur céderoit ses droits sur ce monastére. Ils ajoûtérent qu'ils auroient pû s'en emparer étant situé dans leur territoire, parce qu'il étoit permis par les traités de paix faits dans l'Empire aux Princes & aux villes Impériales de la Confession d'Ausbourg, de réünir à leur domaine les biens Ecclésiastiques qui étoient dans leur Jurisdiction : Qu'on l'avoit fait en plusieurs endroits, sans en avoir reçû aucune plainte ; mais que sçachants que ce monastére dépendoit

de la grande Chartreuse qui est de la jurisdiction de France, ils n'avoient pas voulu paroître en la détruisant, violer l'alliance ou offenser la Majesté de nos Rois, eux qui avoient toûjours eu pour ces Princes les égards qui leur sont dûs : Qu'ils prioient donc le Roi de leur ceder ses droits, & de leur permettre de détruire cette Chartreuse dont les biens étoient régis depuis long-tems par le ministére d'Economes & de Procureurs nommés par la République ; ce qu'ils prouvérent en produisant des lettres Patentes données en 1542. par François I. qui avoit interposé son autorité dans cette affaire.

Le vicomte de Turenne leur ayant fait réponse qu'il n'avoit point d'ordre à ce sujet, ils lui firent entendre qu'ils ne pouvoient contribuer qu'à cette condition. On convint enfin de part & d'autre que les habitans de Strasbourg donneroient le 10. Juillet douze mille florins pour leur cotte-part des sommes que les Princes & les villes de l'Empire avoient promises au Roi : Qu'ils ne pourroient demander à ce Prince la réparation des dommages qu'ils avoient soufferts du passage de ses troupes sur leurs terres : Qu'ils le tiendroient quitte des quarante-deux mille florins qu'ils lui avoient prêtés depuis trois ans ; qu'ils rendroient les obligations qu'en avoient faites les ambassadeurs de France : Qu'outre cela ils compteroient actuellement douze mille florins. Le vicomte de Turenne leur céda au nom du Roi, en vertu du pouvoir souverain de S. M. les bâtimens, les domaines, & les revenus de la Chartreuse, pour en faire ce que bon leur sembleroit ; avec promesse de faire ratifier aux principaux de l'Ordre cette aliénation, pour laquelle le Roi leur donneroit des terres en échange, & contenteroit tous autres qui pourroient à ce sujet inquiéter la République.

Il fut permis par cette transaction aux Chartreux de ce monastére, de se retirer dans la maison qu'ils avoient dans la ville, & d'emporter les ornemens d'Eglise, les vases sacrés, & tous leurs meubles avec eux. Cela se passa le trois Juillet à Strasbourg. On envoya sur le champ des ouvriers en grand nombre pour démolir les bâtimens à la hâte, de peur qu'on n'y formât quelque opposition. Plusieurs écrivains ont parlé de ce fait avec partialité, & ont voulu insinuer que ceux de Strasbourg avoient agi de leur autorité privée, &

HENRI IV. 1591.

avoient usé de violence, sans l'intervention de l'autorité Royale.

Theodoric de Schomberg de Bechevillier baron d'Alsace, parent du comte de Nanteuil, avoit transigé six ans auparavant pour la même affaire. Dom Boette & Dom Pierre Charbonnier Chartreux étoient venus sur les lieux par ordre de leur Général ; & ayant examiné toutes choses, ils avoient fait leur rapport au Chapitre tenu dans la grande Chartreuse, & avoient dit que la discipline régulière étoit abolie dans le monastére de Strasbourg. On avoit fait monter les bâtimens & les revenus de la Chartreuse à trente mille écus d'or ; le Baron avoit fait un transport au général des Chartreux, jusqu'au payement de cette somme, d'une rente annuelle de quinze cens écus d'or sur l'Hôtel-de-ville de Paris qui lui étoit dûë par le Roi, le tout sans préjudicier en rien à l'autorité du Pape.

Cette transaction avoit été luë & ratifiée dans le Chapitre général de la grande Chartreuse près Grenoble le 30. Avril 1587. Mathias Courtin Vicaire & coadjuteur du général de l'Ordre absent pour cause de maladie, Dom Jerôme le Long prieur de Milan, Dom Bernardin d'Alva prieur de Majorque de la province de Catalogne, Dom Pierre Charbonnier prieur de la maison de Brunn près de Breme, dans la basse-Allemagne, Dom Fiacre Billard prieur de la Chartreuse d'Alyon, dom Etienne Baragis prieur de celle de Pavie, & Dom Jerôme Marchant prieur de la nouvelle Chartreuse de Lyon, signérent cet acte de vente.

Theodoric de Schomberg ayant ensuite été tué à la bataille d'Ivry, la guerre fut cause que la pension convenuë ne fut point payee aux Chartreux. Les héritiers du mort n'accomplissoient point d'ailleurs les conditions du contrat de vente. Ainsi les Chartreux restérent en possession du monastére jusqu'à l'arrivée du vicomte de Turenne, qui voyant que l'ordre entier avoit consenti à cette vente, traita avec le sénat de Strasbourg aux conditions que nous avons rapportées. Le Roi les ratifia ; & ayant obtenu des héritiers de Schomberg une cession de leurs droits, il transigea cinq ans après avec les prieurs de l'Ordre. On dit que ce monastére avoit été fondé & bâti par Jean de Misne, par Gerard de Saxe,

& Werner de Hesse trois riches habitans de Strasbourg en 1340. On employa le mois d'Août tout entier à abattre l'Eglise & la tour, & le reste fut reüni au domaine de la ville de Strasbourg.

Armée auxiliaire d'Allemagne.

Les Officiers arrivérent de tous côtés, de Silésie, de Saxe, de Brandebourg, de Thuringe, de Misnie, & s'assemblérent pour recevoir leurs appointemens. Les premiers qui étoient allés saluer le prince d'Anhalt à Gelansen eurent ordre d'aller à Ursel & à Francfort sur le Meyn. On fit ensuite publier au sujet des vivres un réglement, par lequel on fixa le prix du bled, de l'avoine, du vin, de la bierre & des autres choses nécessaires à la vie, avec défense aux soldats de piller les jardins, d'emmener les troupeaux, de gâter les moissons. Enfin le 11. Août tous les Colonels s'assemblérent à Hocheim où l'on avoit coûtume de faire la revûë des troupes; on passa d'abord en revûë mille chevaux sous les ordres de Thomas baron de Crehanges, & un pareil nombre conduit par le baron de Dohna, qui avoit commandé cinq ans auparavant l'armée auxiliaire en Chef. Il ne crut pas au-dessous de lui de venir réparer en qualité de simple Colonel les mauvais succès qu'il avoit eus par la faute d'autrui, lorsqu'il étoit Général d'armée. Venoit ensuite l'artillerie avec douze cens mineurs ou pionniers. Le vicomte de Turenne suivoit à la tête du régiment de France composé de seize cens hommes de cavalerie & d'infanterie; le prince d'Anhalt commandoit ensuite douze cens chevaux; & George Guillaume de Berbisdorff conduisoit mille hommes de cavalerie.

Le prince d'Anhalt ne se réserva que le pouvoir de donner l'ordre, & consentit que le vicomte de Turenne prît le commandement de l'armée, jusqu'à la jonction de ces troupes à celles du Roi. Le prince d'Anhalt devoit après cette jonction prendre la place du Vicomte. Après qu'on eut fait la revûë de ces troupes, elles firent serment en élevant les mains, de servir fidélement pendant trois mois sous les drapeaux du Roi. Le bruit du canon se mêla au son des trompettes, & annonça la joye de l'armée. On fit dans une partie d'une vaste plaine coupée par un petit retranchement, la revûë de l'infanterie composée de six mille hommes

HENRI IV. 1591. commandés par Herman comte de Weda, & par le baron de Lenty. Ces troupes passérent le Rhin avec la cavalerie à Walhausen sur 70. barques & sur quelques grands bateaux qu'on leur tenoit prêts.

Quelque tems après, Arnauld Frentz se rendit au camp suivi de six cens chevaux; Olivier Tempel en amena deux cens, & deux mille hommes d'infanterie. Isselstein & Quad vinrent à la tête, chacun de deux cens hommes de cavalerie & de six cens hommes de pied. Le lieutenant de Rebours qui faisoit alors des levées en Hollande, arriva avec cent chevaux & quatre cens hommes d'infanterie. Le vicomte de Turenne & le prince d'Anhalt étant arrivés le 12. Août à Newenhoff ville du Palatinat, réglérent ainsi la marche de l'armée. Le vicomte de Turenne se chargea de l'avant-garde; le prince d'Anhalt se mit au corps de bataille; Berbisdorff conduisoit l'arriére-garde. Quatre cens hommes des troupes d'Isselstein venoient ensuite, avec un pareil nombre commandé par le lieutenant de Rebours. Le baron de Crehanges suivoit avec sa cavalerie; on voyoit après lui Bernard prince de Dessauw parent du prince d'Anhalt à la tête de la compagnie des Gardes à cheval de ce Prince. Le baron de Dohna marchoit après lui accompagné de mille chevaux. Les troupes du baron de Lenty & du comte de Weda suivoient; le comte Herman s'étoit mis à la tête de quatre cens chevaux; & Tempel commandoit quatre cens hommes d'infanterie & deux cens chevaux. Christophle Eller conduisoit l'aile gauche composée d'un bataillon d'infanterie. Le comte de Westerbourg étoit au milieu avec un détachement d'infanterie; & trois mille chars servants de retranchement fermoient la marche de l'armée. La conduite de l'artillerie & des munitions de guerre échut par le sort au baron de Dohna.

Le comte de Mansfeld l'aveugle, & le comte de Barby vinrent de Thuringe joindre l'armée dans sa marche. Gaspard Schomberg se rendit par un autre chemin au travers des montagnes à Strasbourg, où il passa le Rhin. Rebours qu'on avoit empêché de passer ce fleuve, & qui devoit suivre le vicomte de Turenne, se voyant abandonné par la plûpart de ses soldats, se joignit à Schomberg. Le duc Jean

Casimir

Casimir alla au-devant de l'armée ; on fit à son arrivée des décharges d'artillerie. Il eut une Conférence de quelques heures sur l'état des affaires avec le vicomte de Turenne, & le prince d'Anhalt ; ils continuérent ensuite leur route vers Hombourg, Forbach & Saint Avol (1) après quelques contestations. Ils attaquérent la premiére de ces places, & furent repoussés avec perte ; les deux autres furent prises d'assaut, & mises au pillage.

HENRI IV. 1591.

Les Ligueurs attaquent Saint Denis.

Sur ces entrefaites la guerre s'échauffoit en France. Les Parisiens ouvrirent la campagne par la tentative qu'ils firent sur Saint Denis, que les factieux regardoient comme une citadelle qui les tenoit en bride. Cette place est éloignée de Paris d'un peu plus de quatre mille pas ; elle est dans une assiéte avantageuse, dans un terrain coupé de marais ; ses murs étoient alors de plâtre, peu élevés & sans defense ; il n'y avoit point de rempart fortifié en dedans, & ses fossés étoient étroits & sans profondeur. Biron y avoit autrefois fait élever à la hâte, lorsque le duc d'Alençon quitta la Cour seize ans auparavant, des fortifications qui n'ayant point été achevées étoient entiérement ruinées par le tems & les injures de l'air. Les soldats de Lavardin, qui avoient été chargés de défendre la place, avoient ravagé les maisons qui etoient inhabitées, & les hôteleries où l'on reçoit les marchands qui viennent en grand nombre deux fois l'année aux foires qui se tiennent dans cette ville. Ils avoient ruiné les bâtimens pour vendre les materiaux, ou s'en étoient servis à faire du feu à cause de la rigueur de l'hiver qui commençoit à se faire sentir. Dominique de Vic qui venoit de succéder depuis huit jours à Lavardin voyant la ville en si mauvais état, & ruinée en plusieurs endroits, se trouva fort embarrassé ; il avoit besoin d'un bon nombre de soldats pour garnir la place qui est assés grande, & de beaucoup de travailleurs que le froid qui avoit glacé les marais rendoit pour lors inutiles. La rigueur de la saison facilitoit aux ennemis les approches de Saint Denis ; car un cavalier pouvoit en passant sur la glace venir au pied du mur, & le franchir avec son cheval.

Claude de Lorraine chevalier d'Aumale, jeune Seigneur

(1) Les Allemans l'appellent Santafort.

HENRI IV. 1591.

ardent, impetueux, & courant après les dangers s'offrit & partit aussitôt pour cet expédition à la tête de huit cens hommes d'infanterie & de deux cens chevaux, pendant la nuit, la veille de sainte Genevieve. Les Ligueurs se flatérent que cette Sainte feroit réüssir l'entreprise, parce qu'elle étoit la patrone de Paris. Tout fut d'abord pour eux ; & les soldats s'étant facilement approchés du mur à la faveur de la glace, entrérent dans la ville par les bréches qu'ils rencontrérent en plusieurs endroits : ils percérent sans résistance de la part des corps-de-gardes, qui étoient en petit nombre à cause de l'étenduë de la place, jusqu'à la porte de Paris ; & ayant brisé les herses, ils ouvrirent la porte à la cavalerie. On courut aussitôt en foule à l'Abbaye, en poussant de grands cris, comme si on eût été déja maître de la ville. Le chevalier d'Aumale plein de joie d'entendre les soldats qui crioient *vive d'Aumale*, marchoit à pied à leur tête l'épée à la main.

Resistance du Comte de Vic.

Le gouverneur de Vic, officier brave & d'un attachement inviolable à son devoir, étonné de voir les ennemis dans sa place, (ce qu'il avoit cependant bien prévû,) sortit à cheval de l'Abbaye, accompagné de sept Gentilshommes de ses amis ; il ne consulta que son desespoir ; il crut que quoiqu'il n'y eût point de sa faute, & qu'on ne pût l'accuser d'avoir manqué de fidélité, il étoit du moins de son honneur de ne pas survivre à la perte d'une place de si grande importance, & sur laquelle on avoit fondé l'espérance de revenir assieger Paris. Malgré son désespoir il ne se déconcerta point ; & ayant ordonné à un Trompette de sonner la charge, comme s'il avoit eu une nombreuse cavalerie, il jetta l'épouvante parmi les ennemis qui marchoient au hasard au milieu des ténebres. Comme il ne cherchoit qu'à mourir, il s'élança sur l'ennemi, dont il enfonça les premiers rangs ; il poussa même le chevalier d'Aumale jusque dans l'hôtellerie de l'épée fleurdelisée ; ce qu'on regarda comme un pronostic favorable. Un des sept compagnons de Vic y poursuivit le Chevalier, & le tua sans le connoître. Le bruit de la mort du chef se répandit parmi les soldats ; la consternation fut si grande, qu'on ne songea plus à rester dans la ville. On ne pensa plus qu'à fuir ; le

Le chevalier d'Aumale est tué, & les Ligueurs sont repoussés.

désordre se mit dans les rangs; ils se renversérent les uns sur les autres; les officiers se dispersérent de différens côtés, sans pouvoir reconnoître les leurs dans l'obscurite. La garnison se rendit alors auprès du Gouverneur, & tailla en piéces deux cens ennemis. Le nombre des prisonniers ne fut pas considérable; le reste s'enfuit, & courut s'enfermer dans Paris.

Les Ligueurs accusérent Sainte-Genevieve de les avoir abandonnés, de s'être retirée de la ville, pour accorder sa protection aux Royalistes, & d'être passée dans leur camp. On a remarqué que cet accident avoit beaucoup refroidi la dévotion des Parisiens envers leur patronne. Les factieux furent consternés de ce revers. La plûpart des bourgeois préférants pour leur sûreté de voir Saint Denis plûtôt entre les mains du Roi & du comte de Vic qui étoit modéré, que sous la puissance d'un nouveau maître, se rejoüirent ouvertement du malheureux succès de cette tentative; car le bruit s'étoit répandu que le Chevalier d'Aumale n'ayant point de citadelle à Paris, avoit résolu d'en faire une de la ville de Saint Denis, afin d'y enfermer ceux que leur opulence & leur inclination pour la paix lui rendoit suspects, après les avoir fait prendre par ses émissaires. Son corps fut mis dans un cercueil de bois, faute d'en avoir de plomb, & déposé dans une chapelle basse de l'Abbaye. On remarqua dans la suite que les rats attirés par une odeur de corruption, ou par une autre cause, s'étoient glissés dans sa biére & avoient rongé tout son corps.

Le Roi étoit à Senlis, lorsque Jean de Turin, fils de ce fameux Jérôme natif de San-Sépolcro en Toscane, vint lui apprendre la fausse nouvelle de la prise de Saint Denis. Turin malade d'une fiévre quarte s'étoit retiré la veille sur le soir de la campagne dans cette ville, à cause de sa maladie. Il s'étoit logé dans une hôtellerie voisine de la porte de Paris, dont on s'étoit d'abord saisi. Dès qu'il vit l'ennemi dans la ville, il crut qu'il devoit avertir le Roi, jugeant qu'il seroit aussi facile à ce Prince de reprendre cette place sans défense & ouverte de tous côtés, qu'il l'avoit été aux Ligueurs, s'il arrivoit assez à tems pour

HENRI IV. 1591.

ſurprendre les Vainqueurs encore occupés au pillage. Sa diligence eut un autre ſort qu'il ne l'avoit eſpéré. On reçut une heure après ſon arrivée une lettre du comte de Vic, qui apprit au Roi qu'il avoit chaſſé les ennemis de ſa place. Il diſoit dans ſa lettre, qu'il avoit, par une faveur ſinguliére de Dieu, & ſeconde de la bonne fortune du Roi, ſauvé Saint Denis du péril qu'il avoit couru, & vû périr le chef des ennemis. Tous ceux qui étoient préſens regardérent Turin; quelques-uns ſe mirent à rire, & pluſieurs le raillérent de ſa trop grande diligence, à laquelle ils donnoient le nom de fuite: » Car pourquoi, diſoient-ils, ne pas » aller combattre de pied ferme aux côtés de Vic? Et » pourquoi venir affliger le Roi par de fâcheuſes nouvelles » au ſujet d'une affaire dont il n'étoit pas bien inſtruit, ſous » prétexte de rendre ſervice? « Le Roi & les plus prudens de ſa Cour éxcuſoient Turin; mais rien ne put le conſoler; & il fut ſi ſenſible aux réproches qu'il venoit d'entendre, qu'il ſe retira de la Cour où il étoit connu, qu'il abandonna le camp, & ſortit de France, où il laiſſa ſa femme & ſes enfans, pour aller ſe cacher en Toſcane; & il y mourut quelques années après. Le Roi loüa la fidélité & la préſence d'eſprit du comte de Vic: il ordonna de rendre de ſolemnelles actions de graces à Dieu; & ayant fait appeller un Miniſtre, il aſſiſta aux priéres qui ſe firent dans ſa maiſon, où l'on chanta par ſon ordre un Pſeaume; & il ordonna aux Catholiques d'aller à la Cathédrale, pour y rendre graces à Dieu. Il donna à de Vic, pour le récompenſer, l'abbaye du Bec diocèſe de Liſieux, que le chevalier d'Aumale poſſédoit avant ſa mort.

Tentative du Roi ſur Paris.

Quelque tems après, le Roi réſolut d'employer la ruſe, pour faire réüſſir ſur Paris une tentative ſemblable à celle qui avoit échoüé ſur Saint Denis. Il fit courir le bruit qu'il alloit mettre ſes troupes en quartiers d'hiver; il ordonna au duc de Nevers de lever le ſiége de Provins. Le Duc voulant ôter tout ſoupçon aux Pariſiens qu'on leur dreſſât des embuches, vint à Lagny, comme s'il eût eu deſſein de remettre ſes troupes entre les mains du Roi, & de s'en retourner enſuite dans ſes terres, ſous prétexte que ce Prince n'avoit pas éxécuté dans le tems marqué la promeſſe qu'il

avoit faite au ſujet de la Religion. Dans le même tems le duc d'Eſpernon ayant amené ſes troupes à Beaumont, vint à Saint Denis, où d'Anglure de Givry, ayant fait paſſer la Marne à ſes ſoldats proche Lagny, ſe rendit auſſi.

Ces mouvemens ne purent être ſi ſecrets, que le bruit ne s'en répandit bientôt. François d'Averton de Belin gouverneur de Paris fit tous les préparatifs pour ſe mettre en état de défenſe. Il avoit avec lui dans Paris de Serillac ſon frére, du Saulſay frére du cardinal de Pellevé, Théophile Roger de Grammont, Louis de Beauveau de Tremblecourt, Tiercelin de la Chevalerie, de Gauville, de Beaujeu de Jauges, de Marins de Forcez, avec les régimens de Florimond d'Halewin marquis de Menelay & de Tremblecourt, avec le régiment Allemand du comte de Colalte. On diſtribua les officiers & les ſoldats dans les ſeize quartiers de la ville, pour être prêts à tout événement, quand on leur donneroit le ſignal; on doubla les gardes le dimanche 20. de Janvier, jour auquel on devoit faire des proceſſions, pour rendre graces à Dieu de l'heureux avénement de Gregoire XIV. au ſouverain Pontificat. L'allarme ſe répandit dans la ville au milieu de la nuit, ſur ce qu'on rapporta que les ennemis avoient paru aſſez près de Paris: on fit ſonner les cloches; & tout le monde, juſqu'à ceux même qui étoient ſuſpects, ſe mirent ſous les armes. On avoit ordonné la veille que chacun ſe rendroit à ſon quartier en armes, au ſignal qui ſeroit donné, ſinon qu'on le tireroit de ſa maiſon par force pour le conduire en priſon.

Les Royaliſtes avoient ainſi diſpoſé l'ordre de leur entrepriſe. Des Officiers choiſis, déguiſés en païſans, chaſſoient devant eux des ânes chargés de ſacs de farine. Ils arrivérent à trois heures du matin à la porte Saint Honoré, qu'on avoit bouchée la veille en dedans avec de la terre & du fumier, ſur la nouvelle de l'approche des ennemis: ils demanderent qu'on les fît entrer dans la ville: on ne ſe doutoit encore de rien; car on ſçavoit que ceux qui apportoient des vivres à Paris ne marchoient que la nuit, à cauſe des garniſons Royaliſtes des environs. Tremblecourt fit réponſe aux prétendus payſans, qu'on ne pouvoit ouvrir la porte;

HENRI IV. 1591.

qu'ils allassent sur le bord de la Seine, où la galiotte les attendoit. Soixante autres Officiers aussi déguisés en paysans s'étoient joints dans le faubourg voisin près du Couvent des Capucins; ils avoient amené des charettes & des chevaux pour embarrasser la porte de la ville, sitôt qu'elle seroit ouverte. Lavardin les suivoit avec cinq cens cuirassiers & deux cens chevaux; Charle de Biron venoit après eux à la tête de huit cens hommes d'infanterie, & de quatre cens cuirassiers; de la Nouë, de Givry, de Marivaux, de Sourdis, de Balsac de Dunes avoient chacun leur poste en différents endroits avec des détachemens; les Suisses conduisoient deux piéces d'artillerie, & portoient des échelles, des mantelets, des marteaux, des haches, & d'autres machines de guerre pour briser ce qui pourroit les arrêter.

Le Roi étoit venu jusqu'à l'entrée du faubourg, où il s'arrêta avec Longueville & d'Espernon tous à pied. Il n'y eut que le duc de Nevers, qui ayant pris un cheval, à cause de la foiblesse de sa cuisse, resta avec la cavalerie. Les Royalistes ayant renvoyé leur bagage bien loin derriére Mont-Martre, gardérent un profond silence, pendant que tout étoit en mouvement dans la ville. LeRoi jugeant par le grand bruit quon faisoit dans Paris que tout étoit découvert, assembla le Conseil de guerre, pour sçavoir s'il poursuivroit son entreprise. On fut d'avis de prendre le parti le plus sûr, & de ne rien hasarder; ainsi on ramena les troupes, après en avoir laissé dans le faubourg pour couvrir la retraite de l'arriére-garde.

L'entreprise échouë.

Les Parisiens délivrés du péril qu'ils avoient couru rendirent des actions de graces à Dieu, avec leurs transports de joie ordinaires; & ils résolurent de célébrer tous les ans la journée des farines, comme ils célébroient le jour de la fuite du feu Roi, la levée du siége de Paris, & la tentative des échelles manquée. Les factieux & les partisans des Espagnols tirérent avantage de cette occasion; ils firent consentir les Parisiens à recevoir garnison Espagnole & Italienne; ce qu'ils avoient refusé de faire jusqu'alors. On fortifia la ville de Meaux, qui fournissoit quantité de vivres à Paris; & on y mit une garnison d'étrangers, comme si les troupes auxiliaires de Philippe eussent été les seules ressources

qu'on pût opposer à la fortune, & aux armes victorieuses de Henri.

Bref du Pape Gregoire XIV.

Philippe de Sega Evêque de Plaisance reçut le même jour un Bref du nouveau Pape Gregoire XIV. & on en répandit des copies dans la ville, afin de raffermir les esprits du peuple qui étoit ébranlé. Gregoire faisoit entendre dans ce Bref, qu'il avoit employé tous ses soins depuis son éxaltation à extirper l'hérésie dans ce Royaume florissant, afin d'y rétablir la Religion Catholique, & la paix, en appaisant les troubles & les différends : Qu'il falloit pour en venir à bout, élire un Roi Catholique & ami de la paix ; que c'étoit le seul moyen d'y réüssir : Qu'il croyoit que pour accomplir ce projet, il étoit nécessaire de mettre à couvert des insultes de l'ennemi la Capitale du Royaume, qui étoit comme le boulevard de la Religion Catholique : Que sçachant à quelles extrémités cette ville étoit réduite, & combien elle avoit été incommodée par les grandes dépenses qu'on avoit été obligé de faire dans le dernier siége, il avoit formé la résolution d'envoyer à son secours des troupes dont la paye se prendroit sur le trésor Apostolique, qui fourniroit tous les mois quinze mille écus d'or pendant tout le tems que cela seroit nécessaire : Qu'il vouloit faire voir aux Parisiens par cette conduite, que n'ayant pour but que la défense de la Religion, & la fin des troubles de l'Etat, il ne vouloit pas se contenter de donner des loüanges stériles à la constance qu'ils avoient fait paroître, en s'opposants aux entreprises des hérétiques ; mais qu'il s'étoit déterminé à les secourir de troupes & d'argent, dans un tems où ils en avoient un besoin si pressant : Qu'il avoit jugé à propos d'écrire à ce sujet au Conseil de la sainte Union, aux principaux Seigneurs, & à la Noblesse, & qu'il avoit confié ces lettres à un des Prélats de sa Maison, pour les rendre en diligence.

Lettre de l'Evêque de Plaisance.

L'Evêque de Plaisance en rendant public le Bref du Pape, y joignit une lettre le 20. de Février. Il commençoit par s'applaudir en termes pompeux d'avoir reçu de si bonnes nouvelles de la part de sa Sainteté ; il disoit que la lecture de ses lettres confirmeroit les gens de bien dans leur

HENRI IV. 1591.

résolution, réchaufferoit les tiédes, & confondroit ceux que leur obstination, ou plûtôt un fatal enchantement avoit enchaînés à la suite des hérétiques; sur-tout en voyant avec quelle promptitude, & avec quel empressement sa Sainteté, par une inspiration du Ciel, avoit préparé de sa propre main, comme un prudent Medecin, des remédes qu'elle appliquoit aux maux de la Capitale, qui étoit, pour ainsi dire, le cœur de l'Etat: Qu'il arriveroit de-là qu'on verroit bientôt cette ville hors de danger: Que la Capitale n'ayant plus rien à craindre, on déféreroit l'autorité Royale à un Prince qui seroit en état de défendre la Religion Catholique, & de ramener dans le Royaume la paix qui pourroit seule faire sa sûreté & son bonheur: Que le cœur ayant repris ses forces, le reste des membres les reprendroit aussi: Que les uns demanderoient du secours pour fortifier leur foiblesse: Que les autres considérants mûrement combien on en agit mal à leur égard, & pressés des remords de leur conscience, découvriroient enfin une playe cachée qui les faisoit périr peu à peu, & ne rejetteroient plus les remédes salutaires qu'on leur offroit pour leur guérison.

Le Pape, afin d'accomplir ses promesses, faisoit faire à Rome tous les préparatifs pour cette guerre étrangére. Il avoit à son avénement à la Chaire de Saint Pierre nommé au cardinalat son neveu Paul Sfondrate; & ayant résolu de faire passer sur la tête d'Hercule frére du Cardinal les biens de sa Maison, il lui fit d'abord épouser la fille du prince de Massa. Le Grand duc de Toscane voulant gagner les bonnes graces de sa Sainteté, demanda que les fiançailles fussent célébrées à Florence, ce qui lui fut accordé. Les deux époux se rendirent ensuite à la Sforzesça, où Paul Sforce les reçut avec de grands honneurs, & ils y consommérent leur mariage. Le Pape donna le gouvernement de la sainte Eglise Romaine & du Vatican à Hercule; & lui ayant donné le bâton en cérémonie, il nomma Ermes Visconti pour son Lieutenant. Il le déclara au mois de Mars Général de l'armée qui devoit aller en France, & le fit duc de Monte-Marciano, petite ville de la Marche d'Ancone, qui étoit revenuë au Saint Siége par la mort d'Alexandre Piccolomini; il lui donna l'investiture de ce duché avec beaucoup

beaucoup de pompe le 21. Mai dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure, & lui présenta deux drapeaux qu'il prit de sa main.

Hercule Sfondrate étoit encore à Rome, lorsque le cardinal de Lorraine y vint de la part des Ligueurs. Il étoit accompagné de Desportes-Baudouin Secretaire du duc de Mayenne; ils avoient ordre de demander au Pape de l'argent, dont on avoit grand besoin, ou la permission d'aliéner les biens de l'Eglise dans ce Royaume pour subvenir aux frais de la guerre sainte, comme ils l'appelloient; ils devoient prier sa Sainteté de faire passer en Lorraine l'armée qu'on alloit envoyer, afin de couper le passage aux troupes que le Roi faisoit venir d'Allemagne.

Le duc de Sessa s'étoit aussi rendu dans cette ville pour prendre la place de l'ambassadeur d'Espagne Henri de Gusman comte d'Olivarez, nommé à la Viceroyauté de Sicile. Le nouvel Ambassadeur pressa sa Sainteté de permettre au Roi d'Espagne de prendre sur les biens ecclésiastiques de ses Etats de quoi contribuer aux frais de la guerre; mais le Pape n'écouta à ce sujet, ni le cardinal de Lorraine, ni le duc de Sessa. On députa en Suisse pour lever six mille hommes de pié, & afin de transiger avec les cinq Cantons des cent mille ducats dûs à Louis Phiffer, dont le frére en sollicitoit le payement à Rome auprès du cardinal Gaëtano, qui s'étoit rendu caution de cette somme lorsqu'il étoit à Paris.

Troupes auxiliaires du Pape.

Les troupes que le Pape avoit destinées à marcher en France, & celles que Marco Pio de Sassuolo, & Gutierra gouverneur d'Alexandrie devoient mener dans les Païs-bas, étoient déja levées dans le Milanois. Elles firent de grands ravages dans la campagne, qui furent d'autant plus insupportables, qu'ils étoient causés par des gens, dont on ne devoit attendre rien de semblable. On fit au commencement de Juillet la revûë de l'armée du Pape à Lodi. Elle étoit composée en partie de mille chevaux-légers divisés en dix compagnies. Pierre Gaëtano qui étoit revenu depuis peu des Païs-bas, commandoit la compagnie des Gardes; les autres étoient commandées par Ascagne de la Cornia, Octave Cesis, Antoine Marie Pallavicino, Pierre François Visconti, Louis Arcimboldo, Leonard Avolio, Marie Rasponi, Octave Pignatelli, & Fabrice Dentici. Il y avoit

HENRI IV. 1591.

outre cela cent Gendarmes appartenants au Général Sfondrate, qui étoient commandés par le chevalier Melzi son Lieutenant ; & la Garde de ce Général composée de quatre-vingt arquebusiers à cheval, marchoit sous les ordres de Cesar Rigoletti. Toute l'infanterie fut partagée en neuf compagnies, dont on donna le commandement à Borso Acerbo Sergent-Major, à Rodolfe Baglioni de Pérouse Mestre de camp d'infanterie, à Jean-Baptiste Gottifredi de Rome, à Belisaire Simoncelli d'Orviette, à Simon Capizuchi de Rome, à Antinozo de Cordella de la ville de Fermo, à Raphaël Torello de celle de Fano, à Vincent Naldi de Faenza, & à Frederic Ghisilieri de Bosco.

Le Roi fait le siége de Chartres.

Sur ces entrefaites, le Roi voulant réduire Paris par la famine, résolut de couper les convois, qui alloient du païs Chartrain & de la Beausse, à cette Capitale du Royaume ; & de s'emparer pour cet effet de Chartres & des villes des environs. Il laissa longtems les ennemis dans l'incertitude de quel côté il tourneroit ses armes, afin de les surprendre, avant qu'ils eussent pû se mettre en défense. Ce Prince ayant d'abord passé de Senlis dans la Brie, & fait semblant d'assiéger Provins avec le duc de Nevers, écrivit au maréchal de Biron qu'il avoit envoyé à Dieppe, pour y recevoir les troupes de débarquement qui lui arrivoient d'Angleterre, qu'à son retour de Normandie à Mante, il allât en Beausse comme s'il avoit dessein de le venir joindre, & que rebroussant aussitôt chemin, il fût assiéger Chartres avant qu'on eût jetté du secours dans cette place. Le Maréchal exécuta le 9. de Février ces ordres du Roi. Le capitaine la Croix partit d'Orleans avec un détachement de cavalerie & d'infanterie, dans le dessein de secourir les assiégés ; mais il fut battu en chemin, & il eut beaucoup de peine à entrer dans la ville avec un petit nombre des siens.

Le Roi arriva devant Chartres deux jours après, avec le duc de Nevers, le maréchal d'Aumont, Charle de Biron, François de Coligny de Châtillon, & d'autres Officiers. George Babous de la Bourdaisiere, & Louis du Val du Pescheray commandoient dans la ville. Les habitans se préparérent à la défense avec beaucoup d'ardeur. Leur confiance étoit fondée, (& ils le disoient hautement,) sur ce qu'ils

croyoient que les hérétiques ne pouvoient forcer une ville qui étoit sous la protection de *la Vierge qui devoit enfanter* (1). HENRI IV. 1591.

Le peu de succès qu'avoit eu le prince de Condé 23. ans auparavant devant cette place, avoit donné occasion à cette croyance. Leur confiance augmenta pendant quelque tems, en voyant qu'on changeoit l'ordre du siége, qu'on avoit formé à la hâte ; & que les chefs de l'armée du Roi n'étoient pas d'accord à ce sujet. Les assiégeans ayant jugé à propos de changer la batterie de place, il s'écoula un tems considérable à faire venir du Perche, des poudres, des boulets, & d'autres machines de guerre ; il ne s'en fallut même rien qu'on ne levât le siége. Le Roi avoit coûtume de faire la guerre sans aucuns préparatifs, & sans se procurer d'autres avantages que ceux qu'il trouvoit dans le succès ; en sorte que s'il ne réüssissoit pas du premier abord, il abandonnoit son entreprise.

Mais la vigilance & le crédit de Hurault de Cheverny chancelier de France, & gouverneur de Chartres, l'emporta. C'étoit lui sur-tout, qui avoit conseillé au Roi d'assiéger cette ville, parce qu'il avoit dans le païs Chartrain de grands biens dont il demandoit la restitution. Il fit tous les frais du siége, & il assûra le Roi, que si l'on restoit devant cette place, elle se rendroit bientôt : Que les Ligueurs avoient maltraité plusieurs habitans, & entr'autres Nicolas de Thou évêque de Chartres, & plusieurs personnes de considération d'entre les premiers de la ville, qui n'aspiroient qu'après un changement. Cheverny ajoûtoit qu'il étoit de l'honneur du Roi de ne pas lever le siége, comme s'il l'avoit témérairement entrepris : Que non seulement les Ligueurs ; mais encore plusieurs du parti du Roi, qui mécontens de la guerre présente, cherchoient tous les jours à exciter de nouveaux troubles, prendroient cette démarche pour un aveu de sa foiblesse.

Les conjectures du Chancelier n'étoient pas sans fondement. Il y avoit dès-lors entre les Royalistes une Ligue secréte, qui fit que de l'une des deux factions qui divisoient

Troisiéme faction dans l'Etat appellée le Tiers parti.

(1) Il y a dans l'Eglise de Chartres une ancienne statuë, qu'on prétend être celle que les Druides avoient consacrée à une Vierge, avec cette inscription : *Virgini pariturae.*

HENRI IV. 1591.

le Royaume, il s'en détacha une troisiéme, qu'on appella le *Tiers parti*. La source de cette division étoit dans la Maison Royale. On répandit un écrit anonyme en forme de requête au Roi, pour le supplier d'abjurer l'hérésie, & & de se faire Catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevés à l'occasion de la Religion. On disoit dans ce libelle, qu'autrement la plûpart de ceux qui avoient suivi le parti du Roi, comme du légitime héritier de la Couronne, dans l'espérance de le voir rentrer dans le sein de l'Eglise, ne balanceroient pas à l'abandonner, & prendroient les nouvelles mesures, que les circonstances leur suggéreroient. Ce libelle contenoit beaucoup d'autres raisons; on s'étoit servi pour adoucir ce qu'il y avoit de trop dur dans cet écrit, de termes suppliants arrangés avec art, afin de faire croire qu'il ne partoit que d'un homme affectionné au Roi.

Touchard & du Perron auteurs d'un écrit imprimé adressé au Roi.

Il étoit cependant certain qu'on ne l'avoit fait que par les ordres du cardinal de Bourbon, & qu'il avoit été imprimé dans la ville d'Angers, qui n'étoit retenuë dans le devoir que par la citadelle. Les auteurs du libelle avoient craint qu'on ne les découvrit, s'ils l'eussent fait imprimer à Tours, où le Parlement faisoit sa résidence. Touchard, homme plein d'idées ambitieuses & chimériques, autrefois précepteur du cardinal de Bourbon, qui joignoit toute la souplesse d'un Courtisan à l'art d'enseigner qu'il n'exerçoit plus; & David du Perron encore plus délié que Touchard, habile dans la Philosophie Peripateticienne, & sçavant dans la Théologie scholastique, qui doit son origine à cette Philosophie, avoient fabriqué ce libelle. Ce jeune homme avoit un tour d'esprit agréable & plaisant, & faisoit aisément des vers François. Il s'étoit introduit à la Cour à la recommandation de Desportes, à qui il dut toute son élévation. Il avoit d'abord été Protestant; mais ayant ensuite changé de sentiment, il s'appliqua à gagner l'amitié de Touchard, qui le fit entrer dans la maison du Cardinal. Ce Prince n'avoit ni la gravité ni la conduite que son rang éxigeoit de lui; mais il se piquoit d'aimer les belles lettres, & c'étoit la seule chose qui soutint sa dignité.

Le cardinal de Bourbon s'étant brouillé avec tous ses amis, qui lui conseilloient pour ses propres intérêts & pour

ceux de l'état, de vivre en bonne intelligence avec le Roi, & d'obeïr à ce Prince, jetta ainſi les fondemens d'une troiſiéme faction. Il ſçavoit que la Religion étoit le prétexte dont on ſe ſervoit pour faire la guerre, & qu'on n'avoit pour but à Rome, que de mettre la couronne de France dans une maiſon dévoüée au S. Siége, à l'excluſion du légitime héritier. C'eſt ce qui l'engagea avant la publication de l'écrit dont nous venons de parler, à envoyer au Pape un homme de confiance pour traiter avec lui. Touchard jetta les yeux ſur Scipion Balbani de Lucques qui avoit perdu tous ſes biens. Le Cardinal ne voulant point qu'on ſoupçonnât cette démarche en aucune maniere, demanda au Roi la permiſſion d'envoyer à Rome pour porter à S. S. des lettres de ſa part, pour lui rendre ſes devoirs : le Roi lui accorda ſa demande.

Intrigues du cardinal de Bourbon auprès du Pape.

Le Cardinal fit partir ſon Envoyé ſecret, & le chargea d'aſſûrer S. S. de ſa ſoumiſſion envers elle & le S. Siége ; & de lui dire qu'il ne falloit pas imputer à aucun attachement pour les hérétiques, ou pour leurs ſentimens, qu'il avoit toûjours eus en horreur & qu'il déteſtoit encore, le long ſéjour qu'il avoit fait dans le camp du roi de Navarre ; mais que ne voyant aucune ſûreté pour lui dans le parti oppoſé, il avoit été contraint à la mort du feu Roi, de ſuivre le chef de ſa maiſon, qui avoit les armes à la main : Que ce Prince lui avoit donné parole de conſerver ſaine & entiére la Religion Catholique, qui d'ailleurs couroit de grands riſques ſans ſon intervention : Qu'il lui avoit même fait eſpérer de ſe faire inſtruire, d'abjurer ſes erreurs, & de retourner dans le ſein de l'Egliſe : Que l'ayant pluſieurs fois preſſé d'accomplir ſes promeſſes, qu'il paroiſſoit que ſes ſuccès ou le deſſein formé de reſter attaché à ſa ſecte lui avoient fait oublier, il craignoit avec raiſon de paroître auſſi de ſon côté, s'il diſſimuloit plus longtems, entretenir le mal, & mettre en danger la Religion dont il avoit défendu les intérêts juſqu'alors : Qu'il apprehendoit que S. S. ne donnât à ſes actions d'autres motifs, que ceux qui avoient toûjours réglé ſa conduite : Que par ces raiſons il avoit ſouhaité qu'elle fût informée de ſes vrais ſentimens : Qu'étant le premier Prince du ſang après celui qui ſe rendoit indigne de la Couronne par ſon attachement à l'erreur, & qui abuſoit trop longtems de la

HENRI IV. 1591. patience des ſiens ; il ſupplioit le Pape de garder l'ordre légitime de ſucceſſion ; d'interpoſer ſon autorité pour le faire monter ſur le trône, au défaut d'un hérétique que les Catholiques ne pouvoient plus ſupporter ; & de donner ſes ordres à ce ſujet aux partiſans de la Ligue, par le moyen de ſes Nonces à Paris : Que le prince de Conti ſon frére ne devoit y former aucun obſtacle, parce qu'il étoit muet, & qu'ayant été taillé de la pierre dans ſon enfance, on ne croyoit pas qu'il pût jamais avoir de poſtérité : Que ſi S. S. vouloit avoir égard à ces raiſons, il lui donnoit ſa parole que tous les vrais Catholiques du parti du roi de Navarre abandonneroient auſſitôt ſon camp, & que toutes les villes ſe ſouléveroient contre lui.

Avant que Balbani eût pû avoir une audience, qu'il n'obtint qu'en ſecret, Deſportes envoyé du duc de Mayenne à Rome pour preſſer les ſecours qu'on en attendoit, ayant fait connoiſſance avec lui dans le voyage, vint à bout de tirer ſon ſecret, & d'avoir, ſans qu'il s'en apperçût, ſes inſtructions dont il tira des copies. Il prévint le Pape au ſujet de l'ambaſſade de Balbani. Celui-ci ayant eu audience, & expoſé ſes ordres, n'eut d'autre réponſe du Pape, ſi non qu'il étoit content de la ſoumiſſion du Cardinal au S. Siége : Que ce Prince ne pouvoit mieux faire, que de ſuivre les avis du Nonce : Que pour lui il n'avoit en vûë, que la défenſe de la Religion qui devoit être auſſi le motif du Cardinal : Qu'à l'égard de ſes demandes, il vouloit avant d'y répondre, mettre la Religion en ſûreté : Qu'après cela il feroit ce qui ſeroit convenable & conforme à l'équité : Qu'il l'exhortoit de ſuivre, en attendant, le parti de la ſainte-Union, & de donner l'exemple aux Catholiques attachés au Navarrois, de ne rien faire au déſavantage de la Religion, ſous prétexte d'être les défenſeurs de l'Etat, vain titre dont ils ſe faiſoient honneur. Balbani s'en retourna avec cette réponſe ; & voulant flater le Cardinal, il abuſa de ſa crédulité en déguiſant les réponſes du Pape, & en y ajoûtant des choſes qu'il n'avoit point dites. Deſportes avoit envoyé au duc de Mayenne une copie des inſtructions de Balbani, qui tombérent entre les mains du Roi.

Dans le même tems le cardinal Philippe de Lenoncourt, par

le conſeil de Magdeleine d'Angoulême, écrivit ſecrétement au Roi, pour l'inſtruire de ce qui ſe tramoit à Tours contre ſes intérêts par les Princes de ſon ſang. Mais cette lettre ayant enſuite été tirée des mains du Roi par la perfidie d'un homme de ſa maiſon, qui étoit de la premiére Nobleſſe, elle fut envoyée à ces Princes. Irrités contre le Cardinal, ils le traitérent avec la derniére indignité ; & peut-être qu'ils auroient paſſé outre, s'ils n'euſſent été retenus par ſon caractére.

HENRI IV. 1591.

Le libelle dont j'ai parlé fut répandu après l'ambaſſade de Balbani. Les ſerviteurs zélés du Roi refutérent à l'envi cet écrit dangereux. Leur réponſe ſe réduiſoit à peu près à dire que le but des auteurs de cette requête n'étoit pas d'engager le Roi à ſe faire Catholique : Qu'ils ne cherchoient au contraire qu'à faire retomber ſur S. M. la haine publique, & à faire regarder ce Prince comme un homme entêté de ſes ſentimens, & qui ne tenant point ſa parole, ne ſeroit pas favorable dans la ſuite aux Catholiques.

Fidélité de Souvré Gouverneur de Tours.

L'incertitude de l'événement du ſiége de Chartres, donna la hardieſſe à ceux du Tiers parti de ſe découvrir davantage. Gilles de Souvré Gouverneur de Tours, qui joignoit une fidélité inviolable à beaucoup de douceur, & à une grande modération, avoit rejetté peu de tems auparavant les offres que le duc de Mayenne lui avoit fait faire, pour l'attirer à ſon parti. Il lui avoit promis de lui faire compter cent mille écus d'or, & de lui donner le commandement de mille hommes d'infanterie & de deux cens chevaux, qui ſeroient payés pour un an. Souvré avoit fait réponſe qu'il aimeroit mieux mourir, que de trahir ſon honneur & la fidélité qu'il devoit au Roi ; & que ces deux devoirs n'avoient point de prix. Ceux du Tiers parti faiſoient courir des bruits ſourds pour ébranler ce Gouverneur ; leurs émiſſaires publioient que le Roi, qui n'avoit de confiance que dans les Sectaires, avoit réſolu de lui ôter ſon Gouvernement, ſur des ſoupçons qu'il avoit conçus à ſon ſujet : Que ce Prince ſe rendroit en Touraine après la priſe de Chartres, ou après la levée du ſiége de cette place, afin d'exécuter ſon projet : Que cependant, ſi Souvré vouloit ne pas s'abandonner lui-même, il trouveroit de l'appui dans des Princes & des Seigneurs, qui ne demandoient pas mieux que de le maintenir dans ſon

HENRI IV. 1591.

poste : Qu'il devoit profiter du tems, & prendre ses mesures de bonne heure, pendant que le Roi étoit retenu devant Chartres, pour ne pas être pris au dépourvu.

Souvré ne donna point dans le piége ; toujours ferme & constant dans son attachement pour son Prince, il répondit qu'il avoit toujours servi le Roi avec assez de zéle, pour n'en rien attendre de semblable : Qu'au reste, quand même ces bruits auroient quelque fondement, il ne vouloit pas laisser ébranler sa fidelité par de vaines menaces & des craintes chimériques, après avoir tenu bon contre de grandes offres d'argent & des promesses magnifiques.

Amours du comte de Soissons & de Madame Catherine.

Il arriva dans le même tems une chose qui causa beaucoup d'inquiétude au Roi. Il avoit aimé Corisande d'Andoini veuve du comte Philibert de Grammont, tué onze ans auparavant à la Fere en Vermandois. La douleur qu'elle avoit de se voir abandonnée de ce Prince, lui fit chercher les moyens de s'en venger. On avoit autrefois parlé de faire épouser la princesse Catherine sœur du Roi au comte de Soissons. Elle écrivit en secret à ce Prince & à cette Princesse, & ralluma par ses lettres séduisantes, leur amour qui étoit presque éteint. On disoit de tous côtés, & ces bruits avoient quelque fondement, que ce mariage alloit se faire à l'insçu du Roi, & même malgré lui. Ce Prince fut allarmé de cette démarche ; & jugeant bien qu'elle ne se faisoit que pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour lui ; voyant d'ailleurs qu'on se portoit à ces extrémités, comme si ses affaires eussent été dans un état déplorable, il se persuada qu'il falloit agir avec vigueur, & faire un coup d'éclat, afin de rétablir la reputation de ses armes.

Suite du siége de Chartres.

Dans ces dispositions il n'eut pas de peine à se rendre aux instances du Chancelier & de Biron, qui lui conseilloient de continuer le siége de Chartres. Il fit transporter la batterie devant la porte de Dreux. Aussitôt que la bréche eut été ouverte, il fit donner un assaut vigoureux. Les assaillans ne furent pas entiérement repoussés ; mais n'ayant pû percer jusque dans la ville, ils se retranchérent sur le rempart. La victoire étoit incertaine, lorsque du Pescheray en qui les habitans avoient mis leur espérance, fut blessé mortellement dans cette attaque: sa mort découragea beaucoup les assiégés.

On

On appliqua contre les murs une machine de l'invention de Châtillon, avec un pont pour foudroyer ceux qui combattoient sur le rempart. Les Royalistes conçurent alors l'espérance de s'emparer de la place.

La ville se rend.

Enfin on parlementa le jour du Dimanche de la Passion, & on convint que si le duc de Mayenne, qu'on disoit être alors à Soissons, ne venoit pas au secours de la ville dans huit jours, on la rendroit au Roi.

Le Duc ne se mit pas en peine de la secourir ; il envoya seulement un petit nombre des siens pour encourager les assiégés à se défendre ; c'est pourquoi les habitans prirent le parti de capituler le 19. Avril. Le Roi permit par le traité aux Officiers & à la garnison, de sortir en armes & avec leurs drapeaux, pour être conduits en lieu de sûreté. La Bourdaisiere sortit de la place le lendemain suivi de six cens hommes de la garnison ; il emmena avec lui un grand nombre de Dames de condition, & ne vint point saluer le Roi.

Charle de Biron Maréchal de camp, entra dans Chartres à la tête d'une garnison de douze cens hommes d'infanterie, & de trois cens chevaux. Le Roi confirma les priviléges & les franchises de la ville, & promit d'y conserver l'exercice de la Religion Catholique. Il défendit même de professer publiquement la Réforme ; mais il obligea les habitans à lui donner une certaine somme d'argent, & à fournir une grande quantité de bled qu'on tireroit des environs de Chartres dans l'étenduë de la Jurisdiction de cette ville. François d'Escoubleau de Sourdis, qui avoit toûjours été du parti du Roi, avoit été Gouverneur de cette place ; mais n'ayant point de garnison pour s'y maintenir, il en avoit été chassé par les habitans. Il fut fait Lieutenant sous Cheverny qui eut le gouvernement.

Edit du Roi pour la discipline des troupes.

Pendant le siége de Chartres le Roi donna un Edit le 8. Mars pour soulager le païsan, qui payoit non seulement des contributions à l'un & à l'autre parti ; mais qui étoit encore exposé au pillage des soldats qui les levoient. Il établit une discipline pour les troupes, & défendit sous peine de mort, d'enrôler sans un ordre exprés de sa part. Il ordonna par cet Edit aux Gouverneurs des provinces de marcher contre ceux qui s'empareroient de quelque place, & la

HENRI IV. 1591.

feroient fortifier, & de les faire pendre; avec défense de faire des levées d'argent, d'enlever des vivres & des fourages, & de forcer les gens de la campagne à se loüer pour travailler aux fortifications des places, sans un ordre signé de l'un des quatre Secrétaires d'Etat, & adressé directement aux Trésoriers de France; d'emmener les bêtes de labour au défaut du payement de la contribution; de faire prisonniers de guerre les païsans, & d'exiger d'eux des rançons sous prétexte qu'ils payoient tribut à l'ennemi; pourvû cependant qu'ils ne portassent point les armes au service des Ligueurs, & ne leur fournissent point des vivres; de ne point aussi éxiger de rançon des Prêtres & des Religieux, à moins qu'ils ne portassent les armes. Cet Edit portoit encore qu'avant de fixer le prix des rançons, les Gouverneurs des provinces, les maréchaux de camp, & les maréchaux de France éxamineroient si les prisonniers l'étoient par le droit de la guerre: Qu'on ne pourroit prendre, sous quelque prétexte que ce fût, les femmes & les filles, ni les jeunes gens au-dessous de l'âge de quinze ans: Que personne n'eût à s'emparer de son autorité privée, des biens des ennemis.

Autres Edits.

Le Roi donna un autre Edit le 20. du mois, pour révoquer la chambre d'Amirauté établie à la Rochelle sous le régne de son prédécesseur, & la transférer à Tours, où étoit le siége de l'Amirauté. Il donna ensuite l'édit de Révocation du second Dixiéme, qui se prenoit sur les prises faites en mer. Ces deux Edits furent vérifiés & enregistrés le 4. Avril au Parlement, & trois jours après à la chambre des Comptes.

Château-Thierry sur Marne pris par les Ligueurs.

La prise de Chartres ayant coupé la communication de Paris avec le païs des environs, réduisit cette grande ville à la derniére extrémité. Les Ligueurs la tirérent de ce mauvais pas, en forçant, ou plûtôt en prenant à composition la ville de Château-Thierry sur Marne, au-dessus de Meaux; ils éloignérent par ce moyen pour quelque tems, la nécessité où l'on croyoit Paris de se rendre bientôt. Le duc de Mayenne partit de Soissons pour aller faire le siége de Château-Thierry, après avoir composé avec Claude Pinart autrefois Secretaire d'Etat. Pinart etoit bien éloigné d'être du parti des factieux; mais il ne pouvoit se résoudre à perdre les grands

biens qu'il avoit aux environs de cette ville. Dans la crainte de s'en voir dépouillé si la ville étoit prise d'assaut, & d'en perdre le gouvernement, il persuada au vicomte de Comblisy son fils, qui commandoit dans Château-Thierry, de ne pas s'opiniâtrer à soutenir le siége; de ne faire de résistance que pour mettre son honneur & sa réputation à couvert, & de capituler ensuite facilement.

Trahison de Pinart & de son fils.

Le Duc fit tirer des lignes de circonvallation, & trois jours après l'artillerie ouvrit la bréche, qui se trouva très-escarpée. Une partie des assiégés qui n'avoient pas le secret du Gouverneur, se préparoient à une défense vigoureuse; mais ils furent entraînés par le plus grand nombre, qui dirent qu'il falloit s'enfermer dans la citadelle. Les assiégeans entrérent dans la ville qui avoit été abandonnée, & la mirent au pillage. Les Espagnols y commirent des excès affreux, soit par avarice, soit par la haine qu'ils ont naturellement pour les François.

On pointa ensuite le canon contre la citadelle, comme on en étoit convenu. Malgré le mauvais état de la place, la Noblesse qui se trouvoit avec le Gouverneur, vouloit se défendre. Pinart intervint alors, & leur ayant remontré qu'ils s'exposoient inutilement au péril tandis qu'ils pouvoient l'éviter, & mettre leur vie & leur honneur en liberté; il leur fit voir, pour les convaincre de ce qu'il avançoit, les conditions honorables que le duc de Mayenne offroit de leur accorder; elles furent enfin reçûës d'un commun consentement. Pinart & son fils traitérent en particulier avec le Duc, qui leur laissa la joüissance de leurs biens, & leur donna une pension de la valeur des appointemens qu'ils retiroient du gouvernement de la place.

Ils sont condamnés à mort par le Parlement de Châlons.

Le Parlement de Châlons, que la prise de Château-Thierry incommodoit beaucoup, cita devant lui Pinart & son fils. Ils furent sommés à son de trompe pendant trois jours de marché: n'ayant pas voulu comparoir, on les condamna à mort comme contumaces, & leurs biens furent confisqués, comme ayant été traîtres & rebelles. Le Roi donna cette confiscation à Anne d'Anglure de Givry, afin de le mettre en état de payer les grandes dettes qu'il avoit faites pour subvenir aux frais de la guerre. Mais ces biens ayant été

HENRI IV. 1591.

réünis au Domaine, de maniére qu'on ne pouvoit les en séparer, le Roi vit bien que Givry ne profiteroit pas de sa libéralité. C'est pourquoi il révoqua l'Arrêt prononcé contre Pinart, qui en fut quitte pour trente mille écus d'or. Le Roi donna la moitié de cette somme à Givry; le reste fut destiné aux frais de la guerre.

Biron, après avoir arrangé toutes choses à Chartres, ayant eu ordre de se rendre à l'armée, prit à composition Auneau & Dourdan, où commandoit le capitaine Jacque Ferrarois; mais ce ne fut qu'après quelques jours de siége, & lorsque les travaux commençoient à endommager le mur.

D'un autre côté le duc de Mayenne mit une forte garnison dans Château-Thiery. Il donna le gouvernement de cette ville & de son territoire à Robert de Lenoncourt abbé d'Essome, frére du Cardinal; l'abbé de Lenoncourt quitta les Sceaux pour prendre ce gouvernement; on lui donna pour Lieutenant Mercure de Saint-Chamant du Pesché. Pendant ce tems-là le duc Charles de Lorraine, les Princes de sa Maison, & l'envoyé de Savoye s'assemblérent à Rheims pour prendre des mesures sur l'état present des affaires. Le cardinal de Pellevé, nommé depuis peu à l'archevêché de Rheims, se trouva aussi à cette assemblée. Ce prélat naturellement fin & délié, mais dont la vieillesse avoit un peu affoibli l'esprit, s'étoit vanté à Rome, où il avoit demeuré vingt ans, de sacrer un jour le Prince que la Ligue devoit mettre sur le thrône. Le Pape & les Espagnols se flatoient de faire tomber les suffrages à leur gré, si jamais on procédoit à l'élection d'un Roi Catholique, à l'exclusion du légitime héritier.

Jalousie entre les Lorrains.

Cette espérance les engageoit à presser les factieux d'assembler les Etats à cet effet. C'étoit aussi le but des Lorrains, qui vouloient avoir part à l'élection. Mais la jalousie de concurrence régnoit entr'eux: le duc de Lorraine chef de sa maison prétendoit que la Couronne étoit duë à son fils qu'il avoit eu de son mariage avec la sœur du dernier Roi. Mais les Seigneurs Lorrains établis depuis cent ans en France étoient secretement opposés à ses prétentions; ils sçavoient que les François du parti de la Ligue avoient plus

de penchant & d'amour pour le nom de Guise que pour celui de Lorraine ; & se sentant d'ailleurs tout le courage & les grandes qualités que doivent avoir ceux qui fondent les empires, ils voyoient bien qu'ils l'emportoient de ce côté-là sur les enfans du duc de Lorraine. HENRI IV. 1591.

L'espérance flateuse de commander divisoit encore les Lorrains établis dans le Royaume. Le duc de Mayenne qui survivoit à son frére aîné par un heureux effet du hasard, se trouvant à la tête de la Ligue, se flatoît, sur-tout pendant la prison du duc de Guise, qu'on mettroit sur sa tête, & dans sa famille, la Couronne au préjudice de tous les autres, si jamais on en venoit à élire un Roi. Il avoit formé la résolution, s'il arrivoit qu'il fût trompé dans ses espérances, d'apporter toute sorte d'obstacles à l'élection, & de retenir le plus longtems qu'il pourroit la Lieutenance générale du Royaume qui le rendoit le maître de l'Etat. Mais les uns & les autres ne faisoient point paroître ce qu'ils desiroient ; au contraire ils se cachoient réciproquement, & sur-tout au roi d'Espagne les prétentions qu'ils avoient, de peur que la concurrence ne fit agir avec lenteur ; & que Philippe, dont tout le succès de la Ligue dépendoit, ne se refroidît & ne se pressât pas d'envoyer des secours.

Le résultat de cette assemblée fut de faire partir un ambassadeur pour l'Espagne, avec ordre de prier le Roi de considérer que la Religion & la cause commune alloient recevoir un grand échec, s'il n'envoyoit des secours plus puissans : Que les forces de l'ennemi s'augmentoient tous les jours au milieu de ses victoires : Que la reine d'Angleterre & les princes Protestants d'Allemagne prenoient le parti du Navarrois : Qu'on n'avoit pû persuader à la Noblesse Françoise, dans qui réside la principale force de la guerre, de se détacher du parti victorieux de ce Prince, pour s'unir à la Ligue, voyant que les secours étrangers, qui n'arrivoient de loin qu'avec lenteur étoient trop foibles pour la soutenir : Qu'il étoit donc nécessaire de mettre en meilleur état les affaires de la Ligue, avant d'assembler les Etats pour l'élection d'un Roi : Qu'ils sçavoient que c'étoit le moyen de mettre la Religion en sûreté ; mais qu'il étoit de l'honneur & de la majesté du roi d'Espagne, de ne rien

HENRI IV.

1591.

résoudre dans ces Etats qu'on ne pût ensuite éxécuter : Et qu'enfin il n'y avoit qu'un heureux succès qui pût justifier ces sortes d'entreprises.

Le Président Jeanin envoïé en Espagne par le duc de Mayenne.

Pierre Jeanin président au parlement de Dijon fut chargé de cette ambassade ; c'étoit un homme pénétrant & rompu dans les affaires. Le duc de Mayenne, dont il étoit ami intime, l'avoit prié en secret de sonder le roi d'Espagne, & de tâcher de découvrir si ce Prince seroit d'humeur à se déclarer en sa faveur dans les Etats assemblés pour l'élection. Il le chargea d'offrir à Philippe des conditions très-avantageuses, qu'il seroit plus en état de remplir que les autres qui avoient les mêmes prétentions. Le président Jeanin se rendit sur la fin du mois d'Avril à Marseille, où il s'embarqua ; il alla trouver Jean André Doria à Loano dans le Genovesat, afin de prendre en cet endroit les ambassadeurs de Savoye, & de Lorraine, pour passer ensemble en Espagne.

Le bruit s'étoit déja répandu de tous côtés, que le Pape alloit envoyer des troupes au secours de la Ligue ; & faire prendre les dévants à un Légat, avec des ordres sévéres, comme il l'avoit mandé à l'évêque de Plaisance. Le Roi jugea à propos que François de Luxembourg duc de Piney, qui avoit soutenu à Rome l'honneur du nom François, quoiqu'il n'eût pas tout-à-fait réüssi dans son ambassade, écrivît au Pape pour l'empêcher d'envoyer ce Légat, & pour retarder les secours qu'il devoit faire partir.

Le duc de Luxembourg écrit au Pape par ordre du Roi.

Le Roi étoit encore au siége de Chartres, lorsque le Duc écrivit le 8. d'Avril à sa Sainteté. Il commença par rappeller la négociation qu'il avoit euë l'année précédente avec Sixte V. son prédécesseur : il disoit ensuite qu'après la mort de Sixte il n'avoit cessé d'écrire au Conclave depuis son retour en France : Que prévoyant que ses lettres seroient supprimées par ceux qui étoient mal intentionnés pour le Roi, il les avoit adressées au futur Pontife : Qu'il avoit appris qu'elles avoient été remises à sa Sainteté, qui les avoit reçuës avec bonté ; & qui avoit même fait espérer qu'elle y répondroit ; mais que s'appercevant que prevenuë par la faction opposée, elle n'avoit pas jugé à propos de l'honorer

d'une maniére si éclatante, il avoit un juste sujet de craindre que ceux dont le pouvoir avoit été assez grand sur son esprit pour l'engager à tenir cette conduite à son égard, ne vinssent à bout de lui inspirer des sentiments contraires à ceux qu'elle devoit avoir touchant les affaires de France, & qu'elle ne donnât des ordres en conséquence. » C'est » pourquoi, ajoûtoit le Duc, je prie & conjure instamment » votre Sainteté de n'écouter pas si facilement des gens qui » ne cherchent que la perte de la France, & qui veulent » vous engager dans une guerre injuste, afin d'épuiser les » trésors amassés par votre prédécesseur, pour reconquerir » le Royaume de Naples, comme ils le pensent eux-mêmes, » & les faire servir aux projets de leur ambition. Nous » sommes accoûtumés dès longtems au bruit des armes en » France, & la guerre ne nous effraye point. Je ne sçaurois » dissimuler à votre Sainteté, que les François indignés de » se voir abandonnés par le saint Siége, qui ne doit ses ri- » chesses & sa puissance qu'à la Noblesse Françoise, ne peu- » vent souffrir que le Pére commun des fidéles, qui devoit » servir de médiateur, ait pris parti contr'eux. On a trompé » d'abord par les mêmes intrigues le prédécesseur de votre » Sainteté; mais il a bientôt découvert la vérité. Dès qu'il » a changé de conduite à notre égard, les Espagnols l'ont » indignement déchiré par des calomnies affreuses, & lui » ont fait des outrages sanglants. L'événement qui fera » voir son discernement, & la témérité de ceux qui s'en- » gagent dans cette guerre injuste, rendra sa mémoire plus » glorieuse. Je fremis, très-saint Pere, en prévoyant les » malheurs qui seront les suites funestes de ces troubles. » Car enfin qu'arrivera-t'il, si les François zélés pour leur » patrie ont plûtôt recours aux derniéres extrémités, que » de se soumettre à une domination étrangére; & si ne se » sentants pas assez de force pour s'y soustraire, ils sont con- » traints d'implorer les secours des Princes, qu'ils regarde- » roient d'ailleurs comme des ennemis par rapport à la » Religion? Je laisse à juger à votre Sainteté quel préjudice » en souffrira la Foi Catholique, & quels seront aux yeux » de Dieu ceux qui l'auront exposée à des dangers si mani- » festes, & les vrais auteurs de tant de maux. «

HENRI IV. 1591.

» On dit publiquement, continuoit-il, que votre Sainteté » envoye des ſecours de troupes & d'argent aux Pariſiens qui » ont donné l'éxemple de la révolte ; & qu'elle a réſolu de » faire partir un Légat pour s'inſtruire de l'état du Royaume, » & découvrir les cauſes des troubles préſens. En vérité je » ne ſçaurois me perſuader que votre Sainteté ait pris le » premier parti, parce qu'il eſt injuſte de nous condamner » ſans nous entendre, & de nous porter préjudice de cette » maniére. Pour ce qui regarde l'envoi du Légat, votre » réſolution eſt très-loüable ; & il ne nous reſte à ſouhaiter » que ce Prélat n'épouſe point de parti ; qu'il ne ſuive point » l'éxemple de ſes prédéceſſeurs ; qu'il ne ſoit, ni préoc- » cupé par les Eſpagnols, ni aveuglé par l'avarice, ou par » l'ambition ; que ne penchant d'un côté ni de l'autre, » mais gardant un juſte milieu entre la Ligue & le Roi, il » ne vienne point en France dans le deſſein de vendre ſa » protection à l'Eſpagne. «

» Votre prudence & votre amour pour la juſtice, ſaint » Pére, me raſſûrent, & m'empêchent de croire ce que les » factieux oſent publier de votre Sainteté. Ils diſent haute- » ment que vous vous laiſſez obſeder par les Miniſtres du » roi d'Eſpagne, & par les partiſans de l'Union ; que vous » n'écoutez que leurs conſeils ; qu'ils vous préviennent aiſé- » ment contre nous. Encore une fois, je ne peux me le per- » ſuader, ſur-tout lorſque je me rappelle ce que votre » Sainteté me fit l'honneur de me dire l'année précédente, » quand j'allai au-devant d'elle à Torniceri en Toſcane, » lorſqu'elle alloit à Rome pour le Conclave, après la mort » de Sixte V. Je me ſouviens encore de vos paroles : vous » me dîtes qu'il falloit, pour entretenir la paix dans la » Chrétienté, que le roi d'Eſpagne conſervât ſes Etats, & » que le roi de France poſſédât ce qui appartenoit à la » France, afin que les deux Rois fuſſent, pour ainſi dire, » une barrière à leur ambition réciproque. «

Le duc de Luxembourg diſoit encore dans ſa lettre qu'il avoit rapporté ces paroles à ceux qui l'avoient envoyé, & qu'il n'avoit ceſſé de les oppoſer aux bruits que l'on faiſoit courir ; que la Nobleſſe ayant réſolu d'envoyer une perſonne de ſon Corps à ſa Sainteté, pour la féliciter de ſon heureuſe

éxaltation,

éxaltation, & pour l'aſſûrer de ſon obéïſſance, il ne vouloit pas qu'on l'accuſât de négligence, & de manquer à ſa parole : Qu'il étoit de ſon devoir de mander tout ceci au Souverain Pontife ; & de l'aſſûrer en même-tems des ſentimens & des diſpoſitions de la Nobleſſe Françoiſe à l'égard de la Religion & du légitime héritier de la Couronne, auquel elle s'étoit cruë obligée de ſe ſoumettre d'abord ; reſoluë de l'exhorter à ſe faire inſtruire, & à embraſſer la Religion Catholique avec le ſecours de Dieu, & par les ſoins de ſa Sainteté : Qu'il ne pouvoit y avoir de plus grand obſtacle dans cette affaire importante, que la continuation de la guerre ; parce qu'on ne pouvoit pendant ce tems-là inſtruire le Roi des vérités de la Religion : Qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer de faire ces repréſentations à ſa Sainteté : Que c'étoit à elle à prendre des meſures dans le Conſiſtoire, pour trouver des moyens de procurer la gloire de Dieu, & de donner la paix à la Religion, & à la France.

Marſilio Landriano Nonce du Pape envoyé en France.

La lettre du duc de Luxembourg arriva trop tard. La Cour de Rome étoit déja prévenuë contre le Roi. La puiſſance, la faveur, & le crédit des Eſpagnols avoient captivé les eſprits. Marſilio Landriano étoit depuis peu arrivé en France en qualité de Nonce, avec des ordres terribles & très-préjudiciables au Roi, pour obliger le Clergé Royaliſte à ſe ranger du côté des Ligueurs, ſous peine d'excommunication. Il étoit chargé d'avertir la Nobleſſe de prendre le même parti, ſans cependant la menacer d'aucunes Cenſures Eccléſiaſtiques.

Le Roi ſe rendit ſur ces entrefaites à Vernon. De Moy de Richebourg, gouverneur pour la Ligue de Château-Gaillard ſur Seine ouvrit les portes à ce Prince, qui apprit en cet endroit que les habitans de Louviers gardoient cette ville avec beaucoup de négligence : Que François de Fontaine-Martel, Commandant de la place, faiſoit des courſes fréquentes à la tête de ſa garniſon, composée de cent cuiraſſiers : Et qu'il ne laiſſoit qu'un petit nombre de ſoldats pour la garde de la ville. Elle n'eſt éloignée de Château-Gaillard, que de deux lieuës ; aſſez forte par ſa ſituation, & bien approviſionnée. Le Roi pouvoit en tirer de grands avantages pour le ſiége de Roüen, qu'il méditoit

HENRI IV. 1591.

depuis longtems. Toutes ces raisons le déterminérent à gagner, par le moyen de du Rolet gouverneur du Pont-de-Larche, un certain Prêtre que celui-ci connoissoit. Pendant que la sentinelle, qui étoit chargée de sonner le Tocsin, lorsqu'elle découvroit de la cavalerie, ou d'autres troupes qui s'approchoient de la ville, alloit prendre ses repas, ce Prêtre montoit à la tour, dont il gardoit aussi les clefs. Du Rolet prit jour avec lui pour le 6. de Juin; ils arrêtérent ensemble que lorsque Fontaine-Martel seroit sorti sur le midi, il s'enfermeroit dans la tour, & donneroit le tems aux troupes du Roi de s'emparer de la porte, avant de sonner l'allarme.

Prise de Louviers par les Royalistes.

Charle de Biron s'avança, comme on étoit convenu, à la tête d'un bataillon serré. Du Rolet prit les devants avec un détachement de soldats déguisés en paysans. Il arrive à la porte, met l'épée à la main, surprend la garde, en égorge une partie, & pousse l'autre jusque dans la ville. Biron survint alors avec son bataillon : le Prêtre qui étoit dans la tour croyant avoir satisfait à son engagement, dans l'incertitude de l'événement sonna le tocsin. Les habitans accoururent aussitôt en armes. Fontaine-Martel qui étoit sorti par une autre porte, revint promptement sur ses pas. Il y eut dans la ville un combat fort vif, où les habitans & la garnison perdirent plus de cent hommes. Cependant Biron demeura maître de Louviers. Le Gouverneur se retira avec le reste de sa garnison à la porte de Roüen, dont on avoit fait une espece de citadelle; mais quelques heures après il se rendit à discrétion au Roi, qui y arriva avec toute son armée. Les Royalistes perdirent en cette occasion vingt hommes, du nombre desquels se trouvérent cinq Capitaines. On prit dans la ville Claude de Saintes

Le fanatique Claude de Saintes évêque d'Evreux est pris.

évêque d'Evreux, fameux Théologien, zélé Ligueur, & l'un des plus obstinés ennemis du Roi. On s'empara de ses livres; & on trouva parmi ses papiers un écrit où il justifioit l'assassinat de Henri III. & s'efforçoit de prouver qu'il étoit permis de tuer le roi de Navarre : c'est pourquoi on ne le traita pas comme un prisonnier de guerre; mais on l'envoya à Caën sous bonne garde, pour lui faire son procès, & le punir comme un criminel de léze-Majesté : car

on n'a point d'égard en France aux prérogatives du Clergé, lorsqu'il s'agit d'un crime d'Etat; & la sévérité des loix tombe indifféremment en ce cas sur les Evêques & sur les Prêtres, comme sur les Laïcs. Il ne s'en fallut rien que ce séditieux Prélat ne fût condamné à mort. Il fut atteint & convaincu. Il osa même défendre opiniâtrement les malheureuses & extravagantes opinions dont il étoit entêté. Le cardinal de Bourbon, & le Clergé du parti du Roi intercédérent pour lui : on obtint que la peine de mort, qu'on avoüoit qu'il avoit encouruë selon nos loix, seroit commuée en une prison perpétuelle, où il mourut peu de tems après. Le Roi nomma du Rolet gouverneur de Louviers; & lui ayant donné une garnison nombreuse, il ramena l'armée à Mantes.

HENRI IV. 1591.

Il est condamné par grace à une prison perpetuélle.

Le Roi avoit mandé le cardinal de Bourbon après la réduction de Chartres, sous prétexte de rassembler le Conseil d'Etat, dont une partie étoit restée avec lui à Tours après la mort du feu Roi. Le véritable motif de cette démarche étoit de déconcerter les projets du Tiers parti qui venoit de se former. Le Cardinal n'obéït qu'après avoir reçu plusieurs ordres; le Roi voulant lui ôter toute sorte d'ombrage, sortit de la ville pour aller au-devant de lui; il descendit même de cheval dès qu'il l'apperçut, & fit de grandes caresses à ceux qui étoient venus avec lui. Touchard & du Perron étoient de sa suite. Henri ne fit point d'accueil à Touchard, qu'il laissa gouverner en pédant la maison de son maître; mais pour du Perron, il le reçut avec de grandes marques de bienveillance, &n'eut pas beaucoup de peine à tirer de lui le secret de la Conjuration. Ensuite il donna le commandement de l'armée, qu'il étoit obligé d'envoyer en Poitou, au prince de Conti, afin de le séparer de ses fréres (1). Le comte de Soissons ne murmura point de cette préférence en faveur de son aîné, que ses défauts naturels rendoient d'ailleurs incapable de commander.

Le Roi assembla dans la ville de Mantes, où il étoit alors, les Princes, les Seigneurs, & les Evêques qui étoient avec lui, afin de se prémunir, lui & son parti, contre les

(1) Le cardinal de Bourbon, & le comte de Soissons.

HENRI IV. 1591.

démarches de la Cour de Rome, en attendant l'armée auxiliaire; afin de satisfaire aux justes demandes & plaintes des Protestans, dont il professoit encore la Religion; & afin de les prévenir au sujet du changement qu'il méditoit.

Fameux Arrêt du Parlement de Châlons contre les Bulles du Pape, & contre le Nonce Landriano.

Le Parlement de Châlons n'attendit pas les ordres du Roi au sujet de la bulle du Pape apportée en France par Landriano. Dès qu'il en fut tombé entre ses mains des éxemplaires imprimés à Rheims, il rendit le 10. de Juin un arrêt; reçut le Procureur Général appellant comme d'abus de l'impétration & éxécution des ordres du Pape, des excommunications & fulminations lancées à Rome contre le feu roi Henri III. de glorieuse mémoire, & contre le Roi régnant; & en outre des ordonnances du cardinal Gaëtano; & enfin des monitoires donnés à Rome le premier de Mars; & de la publication que Marsilio Landriano en avoit faite en France: Lui enjoignit de procéder contre ledit Landriano Nonce du Pape, qui étoit entré dans le Royaume sans permission de Sa Majesté: Ajourna personnellement le Nonce; & faute d'avoir comparu, le décreta de prise de corps: Declara toutes les Bulles précédentes à ce sujet nulles & abusives, scandaleuses, pleines d'impostures, tendantes à la révolte, & contraires aux saints Décrets, aux Constitutions Canoniques, aux Réglemens des Conciles reçus, aux droits & libertés de l'Eglise Gallicane, enfin nulles de toute nullité. Il ordonna que si quelqu'un avoit encouru les Censures en vertu de ces Bulles, il en fût absous: Que ces Bulles & les actes faits en conséquence pour les mettre à éxécution, seroient brûlés par la main de l'éxécuteur de la Justice dans la place publique: Que Landriano, soi disant Nonce du Pape, qui avoit osé entrer dans le Royaume sans la permision de Sa Majesté, seroit pris & apprehendé au corps, & subiroit l'interrogatoire: Que si on ne pouvoit l'arrêter, il seroit cité par trois jours de marché à son de trompe: Que celui qui le livreroit auroit dix milles livres: Défendant sous peine de mort à qui que ce soit de le recevoir ou loger chez lui; & à tous Archevêques, Evêques, & autres membres du Clergé, sous peine d'être traités en criminels de leze-Majesté, de publier ou faire publier ces Bulles, ou autres Décrets venants de la

part de Landriano. Il déclara déchûs de tous les bénéfices qu'ils pouvoient posséder en France, les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques, & tous autres Ecclésiastiques étants à Rome, qui auroient conseillé de donner ces Bulles d'excommunication, ou qui les auroient souscrites; qui auroient loüé ou approuvé le détestable parricide commis par trahison sur la personne d'un Roi très-chrétien, sincérement attaché à la Religion Catholique. Il ordonna que le Procureur Général mettroit en séquestre ces bénéfices. Il défendit de plus à tous d'envoyer de l'argent à Rome pour l'obtention des Bulles, ou d'en faire compter par les Banquiers; jusqu'à ce que Sa Majesté en eût autrement ordonné. Le Parlement par le même Arrêt donna acte au Procureur Général de son appel au futur Concile de l'élection de Gregoire XIV.

HENRI IV. 1591.

Déclaration du Roi à ce sujet.

Le Roi trouva cet Arrêt digne de la fermeté du Parlement, & de la liberté Françoise, & il voulut l'appuyer & le confirmer par son autorité. C'est pourquoi il jugea à propos de donner le 4. de Juillet un Edit sous le titre de Déclaration. Il commença par confirmer celle qu'il avoit faite à son avénement à la Couronne; il disoit ensuite qu'il souhaitoit d'être instruit davantage des articles de la Religion Catholique, & il demandoit à cet effet la convocation d'un Concile général, afin d'éxaminer les points controversés, & de terminer la dispute, avec promesse expresse de sa part de ne rien innover pendant ce tems-là dans la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; mais de la maintenir dans l'Etat: Que cette déclaration de sa part auroit dû contenter ceux qui disoient n'avoir pris les armes, que pour la défense de la Religion; si l'envie de démembrer le Royaume, & de le partager entre-eux, c'est-à-dire, entre les Espagnols, & les ducs de Savoye & de Lorraine, ne leur eût mis les armes à la main, plûtôt que les motifs de Religion, dont ils couvroient leur ambition criminelle.

» C'est, ajoûtoit le Roi, ce que le Pape Sixte V. a dé-
» mêlé de bonne heure. Il avoit formé la résolution de
» lever l'excommunication lancée sur nous à la sollicita-
» tion de nos ennemis, & de la faire retomber sur eux.

HENRI IV. 1591.

» Sa mort a fait place sur la Chaire de Saint Pierre à un » Pontife, qui a prêté facilement l'oreille à l'imposture. Les » rebelles ont abusé de sa crédulité, en lui faisant entendre » que nous rejettions absolument toute instruction, & que » nous introduisions des nouveautés dans la Religion. Aveu- » glé par nos ennemis, il a envoyé un Nonce dans nos » Etats avec des ordres rigoureux, dans le dessein de dé- » tacher de notre service les Princes, les Cardinaux, les » premiers Magistrats de notre Royaume, les Archevêques » & Evêques qui nous sont demeurés fidéles. Ce Nonce est » entré en France sans notre aveu, & sans nous faire sça- » voir son arrivée; il est allé trouver nos sujets rebelles. » Considérant que ces démarches de la Cour de Rome don- » nent atteinte à notre autorité, aux loix du Royaume, à » ses droits, & aux libertés de l'Eglise Gallicane, à la con- » servation desquelles nous nous croyons obligés de veiller; » que d'ailleurs la sûreté publique y est intéressée; nous » n'avons rien voulu statuer & ordonner de notre autorité » royale à ce sujet; & nous avons jugé à propos de renvoyer » l'affaire à nos Parlemens, à qui la connoissance en ap- » partient, comme étant de leur compétence, pour en sta- » tuer & ordonner, d'une autorité pleine & entiére, en » conformité des loix de l'Etat. Nous exhortons les Car- » dinaux, Archevêques, Evêques, & autres Prélats à s'as- » sembler au plûtôt, pour prendre des mesures conformes » à la justice & à la raison, selon les saints Décrets, & les » Constitutions canoniques, au sujet des Censures décer- » nées & mises à éxécution contre toutes les régles de droit, » afin de conserver la discipline, & de retenir dans leurs » fonctions les Pasteurs: & de peur que les peuples ne soient » privés de l'usage des choses sacrées, nous protestons de » regarder comme des déserteurs de l'Eglise Gallicane, & » de ses libertés, ceux qui manqueront à leur devoir dans » ces circonstances; & les déclarons dès-à-présent déchûs » du droit de jouir & d'user de ces libertés & autres. «

Discours du Roi dans son Conseil, au sujet des Protestans de France.

Le Roi fit ensuite un long discours & plein de force dans le Conseil, où se trouvérent le cardinal de Bourbon, les autres Prélats, les principaux Seigneurs, & les Conseillers d'Etat, pour prouver la nécessité de faire un Edit en faveur

des Proteſtants. Il dit que perſonne n'ignoroit ſous quels funeſtes auſpices ſon prédéceſſeur d'heureuſe mémoire avoit révoqué l'Edit de 1577. à la ſollicitation des auteurs des troubles préſens qui lui avoient arraché par force des Edits ſur d'autres ſujets ; mais combien de malheurs cette révocation n'avoit-elle pas entraînés ! Qu'on avoit enfin été contraint, pour ſoutenir l'Etat ſur le penchant de ſa ruine, de s'unir à ces mêmes Proteſtants que les rebelles vouloient détruire & anéantir ; qu'on n'avoit fait alors une tréve, que pour parvenir à cette jonction ſi fort déſirée, & dont l'événement avoit fait voir l'avantage, ſans révoquer néanmoins les Edits donnés contre ſa propre perſonne, & contre les ſiens.

» Mais, ajoûta ce Prince, ces Edits ont été abolis & » condamnés comme par un préjugé général. En effet, s'ils » avoient paſſé en force de loi, nous ſerions déchûs de nos » droits au thrône, nous à qui vous marquez tant d'atta- » chement & de fidélité, comme au légitime héritier de » la Couronne. Les Proteſtans ne mériteroient aucune grace: » Vous-mêmes vous mériteriez d'être punis comme traîtres, » puiſque vous avez arrêté par votre courage, par vos ef- » forts, les progrès de ceux qui ſe fondent ſur ces Edits, » & que vous les avez empêchés de réüſſir dans leurs pro- » jets. Il eſt donc néceſſaire de leur oppoſer d'autres Edits, » & une loi ancienne pour annuler la nouvelle, afin que » notre dignité Royale, & nos droits ne nous ſoient point » conteſtés ; que les Reformés jouiſſent des droits de nos » ſujets Catholiques ; & qu'enfin vous puiſſiez vous-mêmes » nous rendre l'obéïſſance qui nous eſt dûë, & vivre en » paix avec les Proteſtans, qui ſous les yeux & du con- » ſentement de ceux qu'une haine de parti n'aveugle point, » jouiſſent de ces mêmes droits malgré les Edits. Il n'eſt pas » à propos de tolérer plus longtems ces ſortes de choſes. » En effet, rien n'eſt plus pernicieux dans un Etat, que d'y » ſouffrir des factions, ſource inépuiſable des troubles, » ſur-tout lorſque celui qui doit rendre la juſtice ſans par- » tialité, ſe laiſſe entraîner de l'un ou de l'autre côté par » l'animoſité, ou par la faveur. Ne vaut-il pas mieux que » nous leur donnions la loi, que de la recevoir d'eux ?

HENRI IV. 1591.

» Il eſt à craindre qu'il ne s'éléve d'entr'eux un chef de parti, » comme autrefois l'amiral de Coligni, qui mérita le titre » de protecteur des Proteſtans, en préſentant au Roi une » requête au nom de tous; titre qu'ils lui ont conſervé pen- » dant ſa vie. Mais puiſque les loix du Royaume nous ont » appellé ſeuls à la Royauté, il eſt de notre gloire de ne pas » ſouffrir pluſieurs Rois, tels que ſont, pour ainſi dire, les » chefs de parti; la ſûreté publique même & le repos de » l'Etat demandent que réünis tous ſous un ſeul Prince, & » ſous l'autorité de ſes Officiers, tous obéïſſent aux loix du » Prince & du Magiſtrat.

» Nous avons encore, continua-t'il des motifs plus preſ- » ſans d'accorder cet Edit aux Proteſtans. Vous n'ignorez » pas que la reine d'Angleterre, & que les princes de l'Em- » pire qui vont arriver à la tête d'une armée auxiliaire, ne » manqueront pas de faire des demandes éxorbitantes, afin » d'obtenir des conditions avantageuſes en faveur des Pro- » teſtans de France. Juſqu'où ne porteront-ils pas leurs pré- » tentions, ſi cette affaire ſe trouve à leur arrivée dans l'état » où elle eſt? Que pourrons-nous alors leur refuſer avec bien- » ſéance, ſur-tout dans des circonſtances où leurs priéres » ſoutenuës de la préſence d'une nombreuſe armée, ſeront » en quelque ſorte des commandemens? Il eſt de notre in- » térêt de ne pas avoir pour ennemies ces troupes étrangéres. » Il faut donc prévenir leurs demandes, il faut abolir & an- » nuller ces Edits violens & ſanguinaires, qui ont occaſion- » né tant de maux, pour faire revivre cet Edit ſalutaire que » notre prédéceſſeur de glorieuſe mémoire, appelloit pro- » prement ſon Edit. Nous ſouhaitons donc avec ardeur que » vous concouriez avec nous dans ce projet ſi néceſſaire; » c'eſt le ſeul moyen de parer aux demandes extraordinaires » que les princes Proteſtans ſont prêts à nous faire; rien » n'eſt plus conforme à la juſtice & à la raiſon; ceux qui » penſent autrement doivent condamner la guerre que nous » faiſons pour défendre l'Etat, & ils ne cherchent que l'oc- » caſion de ſemer la diviſion parmi vous «

Conduite du cardinal de Bourbon.

Toute l'aſſemblée applaudit par ſon ſilence à la prudence & à l'équité du Roi. Il n'y eut que le cardinal de Bourbon, qui voulant engager le Tiers parti à ſe déclarer, ſe leva comme

comme pour ſe retirer, après avoir dit quelques mots en bégayant. Le Roi voyant que l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, de Maillezais, & de Bayeux, ne ſe mettoient point en devoir de le ſuivre, le rappella d'un ton de mépris, & le fit aſſeoir dans ſa place. La plûpart accuſoient en ſecret ſon imprudence, de faire éclater mal à propos & avec tant de foibleſſe, ſes deſſeins, au ſujet d'une choſe qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Roi donne un Edit en faveur des Proteſtans.

Le Roi ne trouvant point d'autre oppoſition dans ſon Conſeil, donna un Edit de révocation de celui du mois de Juillet, par lequel il annulla tout ce qui s'étoit fait en conſéquence; & rétablit les Edits qui avoient été faits en faveur des Proteſtans; avec cette clauſe que ce dernier Edit n'auroit lieu que juſqu'à ce que la paix étant établie dans ſes Etats, avec l'aide de Dieu, les différends de Religion puſſent ſe terminer du conſentement de tous les Ordres du Royaume, lorſqu'ils ſe ſeroient remis ſous ſon obéïſſance, comme il avoit donné ſa parole Royale à ſon avénement à la Couronne, de travailler à ce grand ouvrage. Cette clauſe fut ajoutée, pour que cet Edit ne parût pas confirmer le ſchiſme, & ôter tout-à-fait l'eſpérance de le faire ceſſer.

Jacque Auguſte de Thou emprunte de l'argent pour le Roi.

Jacque Auguſte de Thou (1) qui avoit aſſiſté à cette aſſemblée, & qui avoit conſeillé d'ajoûter la clauſe dont nous venons de parler, pour fermer la bouche à la calomnie, fut chargé de porter à Tours la Déclaration concernant les Bulles du Pape, & l'Edit en faveur des Proteſtans, pour les faire vérifier & enregiſtrer au Parlement. On lui donna ordre en même tems d'emprunter de tous côtés, & de prendre de l'argent de ceux qui voudroient en donner, pour payer l'armée auxiliaire, qui étoit ſur le point d'arriver.

Il s'acquitta de ſa commiſſion avec ſoin, & fit à Tours & dans les autres villes de la Touraine & de l'Anjou, au Mans, & à Limoges, une ſomme de trente mille écus d'or, que lui fournirent les Chapitres, les Corps de villes, & pluſieurs particuliers. Il fit tranſporter cet argent au camp du Roi, dans le tems où l'armée Allemande arriva.

Lorſqu'il préſenta le premier Edit, & qu'on eut fait la

(1) C'eſt l'Auteur de cette Hiſtoire.

HENRI IV. 1591.

lecture dans le Parlement des Bulles du Pape, les esprits s'allumérent extraordinairement. On parla avec beaucoup de force, de fermeté, & d'indignation contre ces énormes attentats de la Cour de Rome. On se rappella les tems de l'Empereur Henri IV. que Paschal II. avoit excommunié, & dont il avoit aussi retranché les sujets Ecclésiastiques & autres, de la Communion des fidéles. On y rapporta que ce Pape ayant envoyé une Bulle à Robert comte de Flandre, pour l'engager à faire la guerre à l'Empereur, comme il l'avoit déja faite à ceux de Cambray, & afin de l'animer contre ceux de Liége, les habitans de cette ville s'assemblérent, & lui écrivirent pour détourner l'orage & dans la vûë de l'adoucir. Cette lettre des Liégeois à Paschal II. se trouve dans les actes des Conciles imprimés à Cologne, & compilés par le Chartreux Laurent Surius. Elle a été supprimée dans les autres éditions des Conciles. Sigebert, que Tritheme dit être un écrivain François, passe pour en être l'auteur. On résolut de se servir de cet exemple, qui parut convenir au tems présent. La lettre de Sigebert fut traduite en François, pour la faire courir dans tout le Royaume.

Arrêt du Parlement de Tours contre les Bulles du Pape & contre le Nonce.

Le Parlement de Tours donna un Arrêt, oüi & ce requérant le Procureur général, & Antoine Seguier Avocat du Roi portant la parole. Cet Arrêt déclaroit les Bulles monitoriales données à Rome le premier de Mars, nulles, abusives, séditieuses, condamnables, pleines d'imposture & d'impiété, contraires aux SS. Decrets, aux droits, immunités & libertés de l'Eglise Gallicane. Il fut ordonné par cet Arrêt que tous les exemplaires des Bulles scellées du cachet de Marsilio Landriano, signés Sextilio Lampini, seroient lacérés par la main de l'éxécuteur, & brûlés devant la porte du Palais où se rendoit la Justice; avec défense à tous Evêques, Curés, Vicaires, & autres Ecclésiastiques, de les publier, & à tous autres, de quelque état & condition qu'ils fussent, d'y déférer, de les avoir, ou de les garder, sous peine de crime de leze-Majesté; d'envoyer sous les mêmes peines de l'argent à Rome, ou d'y en faire tenir par le moyen des banquiers, pour avoir des Bulles; enjoignant à tous Juges de n'avoir aucun égard à celles qui y auroient été impétrées. L'Arrêt ordonnoit encore que Landriano

soi disant Nonce du Pape, & porteur de ces Bulles, seroit appréhendé au corps, se rendroit aux pieds de la Cour, & seroit interrogé en prison : Que si on ne pouvoit le prendre, on le citât par trois jours de marché à son de trompe, & dans un lieu sûr & voisin de Soissons.

Le Pape Gregoire XIV. est noté par le même Arrêt.

Le même Arrêt déclaroit Gregoire soi disant Pape XIV. de ce nom, ennemi de la tranquillité publique, de la paix, & de l'union de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, du Roi & de l'Etat, fauteur des rebelles, complice des desseins ambitieux des Espagnols, & du détestable parricide commis par trahison sur la personne de Henri III. roi très-Chrétien, & très-attaché à la Religion Catholique. Il fut ordonné que la Déclaration du Roi & cet Arrêt signés d'un Greffier de la Cour, seroient affichés à la porte des Eglises, dans les grandes ruës & les places de Tours, dans les villes & autres lieux soumis à la Jurisdiction du Parlement, enregistrés & publiés par les Archevêques & Evêques dans leurs Diocèses, afin de rendre publiques les bonnes intentions de Sa Majesté. Cet Arrêt fut rendu le 5. Août. Le lendemain l'Edit en faveur des Protestans fut vérifié & enregistré d'un consentement unanime, comme nécessaire ; oüi sur ce, & ce requérant le Procureur général. Trois jours après la chambre des Comptes en fit autant. Le Parlement de Châlons avoit déja enregistré les deux Edits le 24. de Juillet. Il inséra dans le premier Edit concernant les Bulles de Rome, quelques articles de l'Arrêt rendu le 10. Juin.

L'Arrêt du Parlement de Châlons est cassé par le Parlement de Paris & condamné au feu.

A la nouvelle de cette démarche du Parlement de Châlons, le Parlement de Paris, les Chambres assemblées, interposa son autorité, à la requisition du Procureur général, qui loüa dans un long discours la sollicitude paternelle du Pape pour les affaires de France. L'Arrêt de Châlons fut déclaré nul, scandaleux, tendant au schisme, rempli d'erreurs, & ne respirant que révolte contre l'obéïssance dûë au successeur de S. Pierre, dans les points qui sont soumis à la puissance & à l'autorité qu'il a reçûë de Dieu. Il fut ordonné que cet Arrêt seroit laceré à l'audience, & ensuite brûlé par la main de l'éxécuteur, avec défense à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles fussent, d'y

HENRI IV. 1591.

obéïr, & de reconnoître d'autre Parlement dans toute l'étenduë de la Jurisdiction du Parlement de Paris, que celui qui siégeoit dans cette ville ; enjoignant en outre d'avoir pour les ordres de Sa Sainteté, le respect & l'obéïssance qui leur étoient dûs. Le Procureur général fut chargé d'informer contre les auteurs de cet Arrêt, & de dresser des procès verbaux sur les chefs y contenus. Cet Arrêt donné le 8. d'Août fut mis à éxécution le 18.

Arrêt du même Parlement qui condamne l'Arrêt du Parlement de Tours.

Le 25. du même mois, on apprit à Paris tout ce qu'avoit fait le Parlement de Tours. Les Chambres s'assemblérent une seconde fois, & la Cour rendit à la requisition du Procureur général, un Arrêt contre celui de Tours. Elle y dit d'abord que tout son but étoit de conserver la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine ; de maintenir la discipline de l'Eglise, de contribuer de tout son pouvoir à extirper l'hérésie, & défendre tous les droits de l'Etat & du Prince. Ensuite elle déclare l'Arrêt du Parlement de Tours, (en termes plus remplis de fiel que ceux de son premier Arrêt,) nul, exécrable, abominable, fait par des gens sans pouvoir, schismatiques, hérétiques, qui avoient violé leur serment, infidéles à Dieu dont ils avoient abandonné & trahi la cause. Cet Arrêt contenoit les mêmes chefs que le premier : on y avoit ajoûté que tous & chacun en particulier eussent à porter à Gregoire XIV. souverain Pontife assis sur le S. Siége, l'honneur & le respect qui lui étoient dûs en qualité de Vicaire de Jesus-Christ, de successeur de S. Pierre, & de Chef universel de l'Eglise ; & d'obéïr à ses Bulles, qui n'avoient d'autre principe que sa piété, sa charité, sa prudence, & sa sollicitude paternelle. La Cour ordonna, pour retenir les peuples dans l'attachement & la soumission à l'Eglise, & afin d'appaiser la colére de Dieu, des priéres publiques & des processions, ausquelles elle assisteroit tous les Jeudis.

Le Roi avoit exhorté les Evêques de son parti, à prendre de bonne heure des mesures, afin de se mettre eux & le Clergé à couvert des Bulles de Rome. C'est pourquoi tandis que ce Prince étoit à Compiégne, où il se préparoit à assiéger Noyon, les Prélats s'assemblérent à Mante. Le cardinal de Bourbon, qui soutenoit le Tiers parti, fit paroître

ſes mauvais deſſeins par tous les obſtacles qu'il forma à cette aſſemblée, afin de la retarder.

Henri IV.

1591.

Il arriva alors une choſe, dont on le ſoupçonna d'être complice. Le duc de Mayenne accompagné de François Averton de Belin, de Louis de l'Hôpital de Vitry, de Charle de Neuville d'Alincour, Gouverneurs de Paris, de Meaux, & de Pontoiſe, & ſuivi de la garniſon de Dreux, ſe rendit de nuit à Mante dont il tenta l'eſcalade. On avoit déja appliqué les échelles, quand Pierre de Mornay de Buy, Lieutenant de François d'O, accourut ſur le rempart avec Salomon de Bethune de Roſny. Ceux qui étoient d'intelligence avec l'ennemi n'oſérent paroître : ainſi la tentative du duc de Mayenne n'eut aucun effet.

Tentative du duc de Mayenne ſur Mante & ſur Oudan.

Le régiment des Suiſſes de Soleure qui étoit à la ſolde du Roi, ayant reçu ſa paye, & ſe préparant à s'en retourner en Suiſſe, s'étoit retiré à Oudan aſſez près de Mante. Le duc de Mayenne le fit d'abord attaquer ; mais ſans ſuccès. Il prit enſuite le parti d'employer les menaces & les careſſes, afin d'engager les Officiers à prendre de lui un ſaufconduit, pour pouvoir paſſer par les villes de la Ligue. Il ne fut pas plus heureux dans cette négociation qu'il l'avoit été les armes à la main. Ces braves gens qui avoient l'honneur plus en recommandation que la vie, rejettérent ces offres.

Le Roi transfera enſuite, à la ſollicitation de Jean Mocenigo ambaſſadeur de Veniſe, ſon Conſeil, & l'aſſemblée des Prélats à Chartres. Cette ville étoit par ſa ſituation avantageuſe, par les forces de la garniſon, & enfin par la citadelle nouvellement bâtie, où Gaſpard de Valiraud colonel du régiment de Navarre commandoit, plus capable de réſiſtance que la ville de Mante. Les Prélats aſſemblés à Chartres firent le 21. de Septembre un Mandement qu'ils adreſſérent à tous les Ordres, aux villes, & aux Catholiques du Royaume, dans la forme qui ſuit.

» L'Apôtre S. Paul ayant eu ſoin d'avertir les Paſteurs » de veiller ſur le troupeau racheté du précieux ſang de Jeſus-Chriſt, & dont la garde leur a été confiée ; nous avons » cru qu'il étoit de notre devoir d'empêcher que les ames » commiſes à nos ſoins ne s'écartaſſent de la voye des » Commandemens de Dieu, & ne négligeaſſent ſes divines

Mandement des Evêques Royaliſtes aſſemblés à Chartres.

HENRI IV. 1591.

» loix. C'eſt pourquoi ayant été informés que Gregoire » XIV. tenant actuellement le Siege de Rome, mal informé de l'état du Royaume, de nos ſentimens, & de ceux » de notre Clergé; & trompé par les artifices & les intrigues des ennemis de l'Etat, avoit envoyé certaines Bulles » monitoires, & venoit de ſuſpendre, interdire, & excommunier les Evêques, les Princes, la Nobleſſe, & les Catholiques de France, qui n'avoient pas voulu ſe ranger du » parti des rebelles; aprés une mûre délibération, fondés » ſur les autorités tirées des Saintes Ecritures, des SS. Decrets, des Conciles généraux, des Conſtitutions canoniques, & ayants éxaminé avec ſoin les éxemples que nous » ont laiſſés les SS. Péres en pareille circonſtance; éxemples » dont l'antiquité eſt remplie; & les libertés & les droits » de l'Egliſe Gallicane, par le moyen deſquels les Evêques » nos prédéceſſeurs ſe ſont mis à couvert contre de ſemblables entrepriſes: Conſidérants d'ailleurs que l'éxécution » de ces Bulles, qui en quelque ſorte eſt impoſſible, ne manqueroit pas d'occaſionner un grand nombre d'événemens » dangereux, tendans à la perte & à la ruine de la Religion:

» A ces cauſes: Nous déclarons ces excommunications » nulles dans la forme & dans le fond, injuſtes, foudroyées » à la ſuggeſtion des ennemis de la France, & incapables » de lier, ni les Evêques, ni les autres Catholiques François fidéles au Roi; & cela, ſans préjudicier au reſpect & à » l'honneur dû au Pape. Nous vous avertiſſons de ces choſes; nous vous les ſignifions & dénonçons, afin que les » foibles d'entre vous ne ſe laiſſent ni prévenir, ni détacher » de la ſoumiſſion & de l'obéïſſance que vous devez à votre » Roi & à vos Paſteurs. Nous prenons ſur nous, & nous nous » chargeons, pour ôter tout ſcrupule aux vrais Catholiques, » qui ſont fidéles à leur Prince, d'envoyer une ambaſſade à » Rome, afin d'inſtruire plus amplement de la bonté de notre cauſe, & pour contenter dans tous les points, le ſouverain Pontife, dont nous devons attendre la même réponſe, que le Pape Alexandre écrivant à l'archevêque de » Ravenne, lui fit en ces termes: *Nous attendrons avec patience, pourvû que vous ne faſſiez point ce qu'on nous a*

» *insinué avec méchanceté que vous vous proposiez de faire.* » En attendant nous avertissons au nom de Dieu tous les » Chrétiens, de quelque état qu'ils soient, les vrais Catho- » liques, ceux qui sont zélés pour l'honneur du nom Fran- » çois, & sur-tout le Clergé, de s'unir à nous, pour obte- » nir par nos priéres de la divine bonté, qu'elle veuille » bien éclairer l'esprit de notre Roi, & le conduire dans » le sein de l'Eglise Catholique, comme ce Prince nous » l'a fait espérer à son avénement à la Couronne, avec » promesse étroite de conserver la Hierarchie Ecclésiasti- » que, ses droits, ses franchises, & ses libertés. «

Il fut enfin ordonné à tous Curés & Vicaires de faire afficher des copies de ce Mandement ou Décret à la porte de leurs Eglises, & de les publier aux prônes. L'original fut souscrit par les cardinaux de Bourbon & de Lenoncourt, par Regnaud de Beaune archevêque de Bourges, par Philippe du Bec évêque de Nantes, par Nicolas de Thou évêque de Chartres, par Nicolas Fumée évêque de Beauvais Comte & Pair de France, par Henri d'Escoubleau évêque de Maillezais, par Claude d'Angennes évêque du Mans, par Claude Clausse évêque de Châlons Comte & Pair de France, par René de Daillon nommé à l'évêché de Bayeux, par Jean Touchard abbé de Bellosanne, par Jacque David du Perron, & par Claude Gouin Doyen de Beauvais.

On résolut aussi d'envoyer un Ambassadeur au Pape sous le bon plaisir du Roi. On jetta les yeux sur François de Luxembourg duc de Piney, qui avoit déja heureusement soutenu l'honneur du nom François dans ses deux ambassades à Rome. On ne voulut pas charger de cette commission un Evêque, ou quelqu'un du Clergé, parce qu'il n'étoit pas sûr de les envoyer au Pape, qui étoit très-mal intentionné pour le Roi, & pour ceux de son parti. Il devoit demander un sauf-conduit pour les Evêques ou autres du Clergé qu'on devoit faire partir, afin d'instruire sa Sainteté plus à fonds de l'état des choses.

Le Parlement Royaliste s'opposa à cette ambassade, sous prétexte que les Arrêts qui défendoient d'envoyer à Rome, & qui avoient déclaré Gregoire XIV. ennemi du Royaume,

HENRI IV. 1591.

étoient trop récens. Le duc de Piney se défendit même de remplir cet emploi ; c'est pourquoi l'affaire fut differée jusqu'à ce que les choses ayant changé de face, le cardinal Pierre de Gondy, & Jean de Vivonne marquis de Pizani allérent en ambassade à Rome.

Ecrit contre les Arrêts des Parlemens de Châlons & de Tours.

Le Parlement de Paris ayant fait tout ce qui dépendoit de lui, la Ligue ne voulut point qu'on l'accusât de se fonder plûtôt sur l'autorité que sur la raison ; elle chargea donc le Jurisconsulte Zampini de Recanati de répondre à tout ce qu'on avoit fait du côté du Roi. Zampini s'aquitta de sa commission dans un long écrit, qu'il intitula : *Réponse aux Calomnies & aux impostures des faux Parlemens de Châlons & de Tours, & du Conciliabule de Chartres contre le Pape Gregoire XIV. & ses lettres monitoires.* Zampini ne réüssit pas mieux, que dans l'Apologie du cardinal Charle de Bourbon (1) contre son neveu (2), fils de son frére aîné Antoine de Navarre ; il défendit une mauvaise cause par des raisons encore plus mauvaises. D'un autre côté on justifia dans plusieurs Ecrits les Arrêts des Parlements Royalistes ; & on fit voir la nullité, l'injustice, & l'abus des Bulles du Pape, qui étoient pleines de supercheries. On employa pour cet effet l'autorité de l'Ecriture, & des Conciles ; les éxemples & les témoignage des anciens Péres de l'Eglise ; & les Constitutions des Papes, pour servir de défense à l'autorité des Princes & des Magistrats, & pour mettre leur liberté à couvert des entreprises téméraires, des usurpations, & des censures injustes des Pontifes Romains.

Le Roi assiége Noyon.

Tandis qu'on répandoit des Ecrits de part & d'autre, le Roi avoit mis le siége devant Noyon, dont la garnison incommodoit beaucoup dans ses fréquentes sorties les Villes de Corbie, de Chauny, de Saint Quentin, & de Compiégne ; la foiblesse de la garnison qui étoit dans cette ville fut un des motifs du Roi pour l'assiéger. La ville de Noyon est arrosée par plusieurs petits ruisseaux, & est environnée au Septentrion de côteaux couverts de vignes : cette situation ne permit pas de fermer entiérement les passages. Le partisan Rieux gouverneur de Pierrefond, place avantageusement

(1) Reconnu pour Roi par la Ligue sous le nom de Charle X.

(2) Henri IV.

située

située au duché de Valois, & dont la garnison étoit nombreuse, connoissant le païs, se glissa pendant la nuit au travers de la forêt avec un détachement de cavalerie de cinquante hommes, qui portoient en croupe chacun un arquebusier : il se jetta dans la ville avant que toutes les troupes du Roi fussent arrivées. La Chanterie Mestre de Camp d'un régiment, ayant voulu suivre l'éxemple de Rieux, fut défait par la garnison de Chauny, & eut beaucoup de peine à entrer lui treiziéme dans la ville. Beauvais de Tremblecour partit avec son régiment pour se jetter dans Noyon ; mais il ne fut pas plus heureux que la Chanterie : car la garnison du Castelet & de Corbie le taillérent en piéces.

Jean de Saulx vicomte de Tavannes, commandant des milices de Picardie, qui avoit engagé la Chanterie & de Tremblecour à aller encourager les habitans de Noyon à soutenir le siége, crut qu'il y alloit de son honneur de jetter des secours dans la ville. Il partit le premier d'Août de Roye, qui n'est éloigné de Noyon que de quatre lieuës, à la tête de quatre cens chevaux, & de cinq cens arquebusiers. Il marchoit en grand silence dans la forêt, lorsqu'il rencontra un corps-de-garde d'environ quarante cavaliers assez proche de la ville avant le point du jour : ils donnérent aussitôt le signal pour avertir les Royalistes, qui accoururent. Les troupes du Vicomte prirent tellement l'allarme qu'elles se débandérent : pour lui, il se mit à la queuë du dernier bataillon, qui se retiroit ; & ayant été blessé, il fut fait prisonnier avec quelques Capitaines. On ne sçait pas le nombre des ennemis, qui furent tués pour la plûpart dans les ténébres. Les paysans assommérent dans la campagne ceux qui avoient echappé à la défaite ; le reste jetta ses armes pour se sauver plus facilement.

Il ne restoit plus dans la Province que d'Aumale, qui s'en disoit Gouverneur. Celui-ci voulant réparer la faute, ou remédier au malheur des autres, alla d'Amiens à Ham, qui n'est éloigné de Noyon que de quatre lieuës. Il fit prendre les devants à du Hamel de Bellinglise Maréchal de Camp ; & se mit lui-même à la tête de trois cens chevaux, & d'autant de fantassins, le 7. d'Août pendant la nuit, avec Lonchamp & Robert de Grouches de Griboval,

HENRI IV. 1591.

dans le dessein d'enlever les quartiers des Chevaux-legers du Roi, & d'avancer plus avant, selon le succès. Il attaqua les Royalistes, que son arrivée imprévuë avoit d'abord étonnés; mais ils reprirent cœur à la vuë de Louis d'Ognies de la Hargerie, fils du comte de Chaulnes, qui vint à leur secours avec Christophle de Lanoy son frére uterin, à la tête de leurs compagnies de cavalerie. Le combat devint opiniâtre. Enfin les ennemis, dont le nombre supérieur les accabloit, commençant à se retirer peu à peu, ils cessérent aussi de combattre; mais ayant entendu retentir le nom de Charle de Biron, qui arriva à la tête d'une poignée de soldats, leur ardeur se réveilla; ils retournérent au combat avec plus de furie qu'auparavant. L'ennemi ne put soutenir ce derniet effort; il lâcha le pié, & fut poursuivi vivement par les vainqueurs jusque sous les murs de Ham. Il perdit dans cette affaire soixante hommes, & entr'autres François de Guevara capitaine des Chevaux-légers.

Avantage remporté par les Royalistes.

Le vicomte de Tavannes interrogé pourquoi ses soldats avoient pris la fuite sans rendre de combat, en rejetta la faute sur Lonchamp qui fut pris: il disoit que c'étoient les soldats de cet Officier qui avoient les premiers commencé la déroute. Lonchamp ayant appris ce discours du Vicomte, lui en fit des reproches; ils se dirent de part & d'autres des paroles piquantes, & ils furent sur le point de se battre; mais comme ils étoient prisonniers de guerre, & qu'ils ne pouvoient en venir là sans la permission du Roi, ce Prince jugea qu'il ne convenoit pas de les mettre aux mains comme deux gladiateurs pour s'égorger tant qu'ils seroient en son pouvoir: ils remirent donc à se faire raison à un autre tems. L'affaire fut depuis accommodée par leurs amis communs. Les Royalistes ne perdirent qu'un petit nombre des leurs; mais ils firent une perte considérable par la mort d'un Maréchal des Logis d'une compagnie de cavalerie du Roi. Cet Officier emporta avec lui les regrets de l'armée.

Le duc de Mayenne qui avoit manqué son coup sur la ville de Mante, & dont les Suisses avoient rejetté les offres à Oudan, se rendit à Ham sur ces entrefaites; il écrivit

de-là à de Rosne en Champagne, où de Leyva prince d'Ascoli l'étoit venu joindre de la part du duc de Parme avec huit cens chevaux & trois mille hommes d'infanterie, de venir le trouver pour faire lever le siége de Noyon. De Rosne se rendit à ces ordres, & il s'avança jusqu'à la Fere, où il se joignit au Duc. Le Roi pensa surprendre le même jour cette ville par stratagême. Le duc de Mayenne retourna à Ham avec toute son armée, qu'il dispersa au-delà de la Somme, quelque envie qu'il eût en apparence de faire naître l'occasion d'en venir aux mains; mais cette démarche fit voir qu'au fonds il ne cherchoit qu'à l'éviter, & qu'il n'avoit mis la riviére entre-deux que pour n'être pas forcé à une action.

Suite du siége de Noyon.

Cependant le Roi pressoit Noyon de près; & ayant fait attaquer l'Abbaye de Saint Barthelemy, que les assiégés avoient fait fortifier dans les fauxbourgs, elle fut emportée d'assaut avec perte d'environ vingt des ennemis. Le Roi accorda la vie à quarante-cinq autres, qui s'étant cachés sur la voute de l'Eglise, se rendirent à discrétion. La prise de ce Fort jetta la terreur dans la ville.

L'armée du duc de Mayenne étoit composée de dix mille hommes d'infanterie, & de deux mille chevaux. Le Roi n'avoit que douze cens hommes de cavalerie Françoise, quatre cens chevaux Allemans, & six mille hommes de pied. Malgré cette inégalité de forces, le Roi donna ordre au maréchal de Biron, grand Général, fameux par son habileté consommée, & par le bonheur de ses entreprises, d'aller à la tête de cinq cens chevaux reconnoître l'ennemi, & de choisir un champ de bataille. Ce Prince avoit résolu de faire battre la muraille ce jour-là; mais faisant paroître plus d'ardeur pour livrer le combat que pour prendre Noyon, il remit au surlendemain à entamer la bréche. Le Maréchal revint au camp, & rapporta au Roi qu'il s'étoit avancé jusqu'aux portes de Ham, sans avoir vû l'ennemi en aucun endroit. Il alla le lendemain à la découverte, avec ordre d'amuser l'ennemi, s'il le trouvoit sous les armes, jusqu'à ce que le Roi eût rangé sur le champ & sans bruit ses troupes en bataille.

Une batterie de douze piéces commença le samedi 17.

HENRI IV. 1591.

Août à foudroyer les murs. La bréche fut ouverte, & les troupes commandées pour l'assaut ayant à leur tête Charle de Biron, qui les encourageoit de la voix & du geste à bien faire, de Villes gouverneur de la place fit battre la chamade. Il convint, en cas que le duc de Mayenne ne présentât pas la bataille le lendemain, ou qu'il ne fît pas entrer mille hommes dans la ville, de se rendre le Lundi suivant sur le midi, à ces conditions : Qu'il abandonneroit l'artillerie, les vivres, & toutes les munitions de guerre : Que lui & la Noblesse pourroient sortir en armes, emmener leurs chevaux & leur bagage ; & la garnison ses armes & ses chevaux seulement : Que le Roi leur pardonneroit, dès qu'ils auroient satisfait à leur devoir : Que la mére du Gouverneur auroit la liberté de rester dans la ville. On permit à de Villes d'envoyer Brouilly de Mevilliers au duc de Mayenne, pour l'instruire du traité de capitulation. Ensuite Rieux & quatre autres ôtages furent livrés à la discrétion du Roi. Deux Capitaines entrérent dans la ville : afin d'empêcher qu'on n'y fit rien contre le traité, qui fut signé de part & d'autre.

Le maréchal de Biron, qui avoit eu ordre d'aller voir si l'ennemi se préparoit au combat, revint au camp, & rapporta qu'il n'avoit découvert aucuns préparatifs ; qu'il avoit seulement rencontré un gros de cavalerie Italienne, qu'il avoit taillée en piéces, & dont il avoit fait prisonniers environ vingt hommes. Cependant Brouilly trouva tout en mouvement dans le camp du duc de Mayenne, comme s'il eût dû combattre. Les Officiers généraux n'étoient pas d'accord. Les Espagnols craignoient le bonheur du Roi, & disoient qu'il ne falloit pas commettre le sort des affaires au hasard d'une bataille. C'est pourquoi de Villes rendit la place au jour & à l'heure marqués. On croit que Gabriele d'Estrée, que le Roi aimoit éperduëment, l'avoit engagé à assiéger cette ville. Il mit dans la place, à sa recommandation, Antoine d'Estrée son pére, avec une bonne garnison.

Prise de Noyon.

Evasion du duc de Guise.

Sur ces entrefaites le Roi apprit la nouvelle de l'évasion du duc de Guise, que de Rouvray gardoit dans le château de Tours. Le Duc avoit pris jour avec Claude de

la Chastre & son fils pour le 15. d'Août fête de la Vierge pour se sauver. Il communia, dans la vuë de mieux tromper ses gardes, & de leur ôter tout soupçon qu'il pensât à s'échapper. Il remarqua qu'on avoit coûtume de fermer les portes après le dîner, & qu'on en portoit les clefs chez un Echevin: il choisit ce tems pour éxécuter son dessein. Il monta avec beaucoup de vîtesse dans une haute tour qui donnoit sur le pont hors de la ville; & ayant enfermé ses gardes dans une grande salle où ils mangeoient, il tira la porte de la tour sur lui, & la ferma au verrouil, pour avoir le tems de se sauver pendant qu'ils la romproient. Tout lui réüssit à souhait. Son valet de chambre qui l'aidoit dans cette occasion, attacha à une corde, qu'il tenoit prête pour cet effet, un morceau de bois en travers, sur lequel le Duc s'assit pour couler sans danger. Ensuite le valet de chambre lâcha doucement la corde. Voyant son maître en bas, il attacha fortement cette même corde à un poteau, & se laissa couler avec plus de danger que son maître, qu'il atteignit à saint Côme en suivant le cours du fleuve. Les gardes du Duc, & sur-tout Rouvray furent dans une grande consternation. Il envoya de tous côtés pour répandre la nouvelle de la fuite de ce Duc, afin qu'on prît les armes, & qu'on se mît sur ses traces. Il fit rompre la porte de la tour; ceux qu'il employa à la briser n'ayant trouvé personne, se joignirent à leurs compagnons qui couroient dans la ville. Il se passa beaucoup de tems jusqu'à ce qu'on eût apporté les clefs pour ouvrir la porte du pont, & les autres portes. Dans l'incertitude où l'on étoit de quel côté il auroit tourné, on envoya de toutes parts, mais inutilement; car il s'étoit sauvé du côté où des gens de son parti armés l'attendoient, & lui tenoient des chevaux prêts. Il alla trouver la Chastre, & se rendit le même jour à Celles en Berri.

Gille de Souvré gouverneur de Tours avoit avec lui Louis Breton de Grillon, qui se tenoit chez lui depuis deux ans qu'il avoit été blessé dans le faubourg. Le Tiers parti qui s'augmentoit tous les jours leur rendoit tout suspect. Ayant même appris que la Chastre, avec son fils, étoit parti de Celles quelques jours auparavant à la tête d'un

HENRI IV. 1591.

détachement; qu'il faisoit des courses aux environs; qu'il envoyoit même des couriers sous différens prétextes à Tours; ils mirent de nombreux corps-de-garde où il n'y en avoit point auparavant, & doublérent les sentinelles. Ils faisoient eux-mêmes éxactement la ronde de nuit; tout occupés du soupçon qu'il se tramoit dans la ville une conspiration pour ouvrir les portes à l'ennemi, ils ne pensérent en aucune maniére que le duc de Guise entreprît de s'évader: sa fuite leur fit appréhender des suites encore plus fâcheuses; c'est ce qui leur fit mettre des gardes dans des lieux suspects. Le voisinage de la Reine douairiere, qui étoit à Chénonceaux augmentoit leurs craintes. Elle n'avoit dans sa Cour que des gens mal-intentionnés pour le Roi. Les Dames de sa suite écrivoient fréquemment à Tours. On intercepta quelques-unes de leurs lettres, par le moyen desquelles on apprit qu'elles avoient fait des vœux pour l'évasion du Duc, & que cette évasion leur avoit causé de la joye. Le Parlement informa d'abord contre les gardes du Prince, & contre de Rouvray. Achille de Harlay premier Président se rendit au château accompagné du Procureur Général pour les interroger; mais on laissa, à la sollicitation de Souvré, ces gardes & leur chef en liberté, sur la parole que donna ce dernier de se représenter au Roi avec les siens.

La nouvelle de l'évasion du duc de Guise fit beaucoup de peine au Roi. Il ne voyoit qu'avec douleur qu'un prisonnier de cette qualité & de cette importance, qui étoit le gage de la paix, lui fût échappé. Il craignoit de ne plus avoir, après cette perte, d'ôtage qui lui répondît de la vie des Grands de son parti qui auroient le malheur de tomber entre les mains de l'ennemi. Cependant il se consoloit à la vuë des mouvemens que la présence du duc de Guise alloit causer. Il prévoyoit que la Ligue, qui n'étoit pas en trop bonne intelligence avec elle-même en souffriroit plus, qu'elle n'en tireroit d'avantage. Il ne pouvoit manquer de naître des jalousies entre l'oncle & le neveu. Le Roi n'ignoroit pas que le duc de Guise fondoit de grandes prétentions sur les services de son pére, & que le duc de Mayenne croyoit qu'on devoit beaucoup aux siens; enfin que l'un &

l'autre ne vouloient dépendre de perſonne. Ce Prince habile ne ſe trompa point dans ſes conjectures, comme on le verra dans la ſuite.

Différents exploits de part & d'autre.

On ne reſtoit pas dans l'inaction dans les autres parties du Royaume. La Chaſtre avoit aſſiégé Aubigny ville du Berri, dont il leva le ſiége à l'arrivée d'Antoine de la Grange d'Arquien, qui accourut au ſecours des habitans: il ſe retira avec tant de vîteſſe, qu'il voulut faire croire qu'il n'avoit eu deſſein que de faire une tentative ſur la place.

Quelque tems après, les Royaliſtes eurent du déſavantage à S. Yrier en Limouſin. Le Commandant de cette place étoit Louis de Pierrebuffiere de Chambaret, jeune Gentilhomme, qui avoit toutes les belles qualités du corps & d'eſprit, & qui joignoit à beaucoup de courage & de politeſſe, beaucoup de pénétration & d'habileté. Louis de Pompadour & Henri Deſprez de Montpeſat, Gouverneurs pour la Ligue du Limouſin, du Quercy, & du Perigord, vinrent mettre le ſiége devant S. Yrier. On croyoit déja Chambaret réduit à s'enfermer dans le château. Mais Charle Turquant, que le Roi avoit donné à Anne de Levi de Ventadour gouverneur du Limouſin, pour arranger les affaires de la Province, écrivit de Limoges où il étoit, à la Nobleſſe des environs, pour l'engager par la vûë du danger qui la menaçoit, à ſecourir Chambaret. Les Barons & les Gouverneurs du voiſinage aſſemblérent des troupes au nombre de quatre cens chevaux & de ſix cens arquebuſiers à cheval. Mais peu d'accord entr'eux, les uns ne vouloient pas obeïr aux autres, & la jeune Nobleſſe fiére de ſa naiſſance, mépriſoit les Officiers qui avoient blanchi ſous les armes.

L'armée fut rangée en bataille ſous le canon de l'ennemi. Pompadour & Montpeſat s'étant joints à Fourou & à Taillefer, tombérent ſur l'armée des Royaliſtes, & s'étant diviſés enſuite en deux bandes, ils les envelopperent. Ceux-ci ſurpris de ſe voir attaqués ſi vivement, ſe laiſſérent pouſſer dans d'affreux bourbiers, où l'ennemi les fit maſſacrer par les ſoldats & les goujats de l'armée. Nous perdimes dans cette occaſion François comte de la Rochefoucault, Gabriel de Rie de la Coſte de Meſieres, gouverneur de la Marche; Rochefort pére & fils, Châteauneuf, & autres. Ce malheur

HENRI IV. 1591.

ne déconcerta point Chambaret ; le danger augmenta son courage & son industrie. Il fit faire de nouvelles fortifications au dedans de sa place, & soutint avec vigueur trois assauts. Les assaillans fatigués d'une si belle resistance, furent contraints de lever le siége 20. jours après l'avoir formé.

Le Roi donna le gouvernement de la Marche à Louis Chateigner d'Abin, après la mort de Mesieres, brave homme, & qui étoit ennemi juré de la Ligue par des ressentimens particuliers. George de Villequier vicomte de la Guierche avoit été autrefois gouverneur de cette Province. Il crut qu'il étoit de son honneur de se remettre en possession de son gouvernement par la voye des armes. C'est pourquoi formant la résolution de profiter de l'absence d'Abin, & du prince de Conti Général des armées du Roi en ces quartiers, qui étoit alors occupé dans l'Anjou pour faire des levées d'argent & refaire ses troupes ; il partit du Poitou, s'empara de l'abbaïe de S. Savin, de Belarbre, de Blanc en Berry, & entra dans la Marche à la tête de huit cens arquebusiers & de trois cens chevaux : il avoit fait conduire trois piéces d'artillerie. Il arriva le troisiéme jour à Magnac, sans déterminer s'il iroit à Belac ou à Orat, vulgairement appellé le Dorat. Il envoya de Magnac un Trompette aux habitans de Belac le 8. May, avec une lettre dans laquelle il promettoit de les prendre sous sa protection, s'ils se rendoient à ses ordres, & les menaçoit de ruiner leur ville en cas de refus.

Belac est une petite place dont la principale forteresse appellée le Portail, est environnée d'un grand faubourg, qui est même plus étendu que la ville. Les habitans étoient partagés en deux factions ; ceux qui avoient de l'inclination pour la Ligue, n'osant la faire paroître à découvert, vouloient qu'on leur donnât un Gouverneur favorable à leur parti, & qui pût s'accorder avec le vicomte de la Guierche. On tâchoit cependant de se rendre maître du Portail, parce que c'étoit le moyen d'obliger la faction opposée de faire ce qu'on voudroit. Enfin le bon parti l'emporta, & le commandement fut donné à la Cousture, qui étoit expérimenté dans le mêtier des armes, & zélé serviteur du Roi, Jean

Jean de la Sale jeune homme plein de feu & de courage, eut ordre d'aller en Limousin, pour amener du secours. Il s'acquitta de sa commission avec promptitude, & revint aussitôt à Belac.

L'ennemi s'étant emparé du fauxbourg, il n'y eut qu'un petit nombre d'habitans qui se préparérent à la défense; les sentimens se partagérent encore; la plûpart étoient d'avis de se rendre, sous prétexte que la place n'étoit pas tenable. Le jeune la Sale employa d'abord la priére pour les en dissuader; mais voyant que ce moyen ne lui réüssissoit pas, il eut recours aux menaces, & mettant l'épée à la main il obtint ce qu'il demandoit. Dans cette résolution on fortifia le rempart à la hâte, & on creusa au-dedans de la place un fossé dont la terre servit à élever des retranchemens des deux côtés. La batterie de l'ennemi étoit dressée, lorsque de Chauvigny, la Faye, la Ferté, & la Vallée, envoyés par d'Abin, qui s'étoit rendu au Dorat, passérent avec vingt-trois soldats d'élite le fossé, où ils eurent de l'eau jusqu'à la ceinture; la Robertiere que la Sale avoit envoyé la veille à d'Abin, leur servit de guide.

L'arrivée de ce petit renfort rassûra les assiégés, qui en avoient besoin: car la bréche ayant été ouverte, l'ennemi donna à plusieurs reprises un assaut, qui dura depuis quatre heures du soir jusqu'à sept. Les braves dont je viens de parler, secondés de la Sale, de la Cousture, de Foucaud, de Genebrias, & de la Vallée Consuls, firent des prodiges de valeur. Les assiégeans furent repoussés avec perte d'environ soixante des leurs; il n'y eut qu'un seul homme blessé parmi les assiégés, dont il n'y eut aucun tué. Cette attaque se fit le 12. May. La bréche fut visitée & réparée aux flambeaux, avec des terres qu'on apporta pour la boucher.

Le lendemain l'artillerie battit les murs avec plus de furie qu'auparavant. On ne se contenta pas d'avoir fait bréche d'un côté, on fit bréche encore d'un autre. Le capitaine la Ferté ne prit avec lui qu'une poignée de soldats, à cause du petit nombre qu'il y en avoit dans la ville, & se chargea de défendre cette seconde bréche. L'ennemi appliqua les échelles en deux autres endroits, & marchant à l'assaut au son des trompettes & du tambour, fit de grands efforts pour forcer

HENRI IV. 1591.

la garnison. On le reçut avec beaucoup de vigueur, & il fut contraint de se retirer après une heure d'un combat opiniâtre.

On fit ensuite pour quatre jours une tréve, également souhaitée des assiégeans & des assiégés. Le vicomte de la Guierche manquoit de poudre & de boulets. Les habitans de leur côté abattus par des veilles continuelles ne cherchoient qu'à se reposer de leurs fatigues. D'Abin suivi d'autres Officiers ne put venir à bout d'enlever le convoi qu'on portoit au camp ennemi. On fut dans des inquiétudes mortelles dans la ville, lorsqu'on eut appris que le vicomte de la Guierche avoit dépêché un courier pour hâter la marche de Pompadour qu'il attendoit.

La tréve étant expirée, les assiégeans canonnérent le Portail & ses tours, & poussérent contre cette forteresse une machine faite en forme de pont. On disoit qu'elle avoit été faite par l'avis du capitaine la Croix, sur le modéle de celle qu'il se souvenoit d'avoir vûë de l'invention de Châtillon au siége de Chartres. Les habitans dans ces frayeurs s'assemblérent; le plus grand nombre fut d'avis d'accepter les offres du vicomte de la Guierche. Mais Jean Chateigner du Bernay fils d'Abin, étant parti du Dorat par l'ordre de son pére avec le capitaine Bois à la tête de vingt hommes d'élite, passa la riviére aussi heureusement que les premiers, & rassûra les assiégés par son arrivée; il entra dans Belac par la porte de Prade. L'ennemi fit approcher des murs la machine, & ayant tiré quelques coups de canon contre le pont de bois, ils espérérent de le renverser en brisant les chaînes, & par ce moyen s'approcher plus facilement du Portail. Le succès ne répondit pas à leur espérance, parce que les assiégés avoient arrêté le pont en dedans avec des chevilles de fer. Ceux qui étoient dans la machine étant exposés au canon pointé contre eux, abandonnérent leur entreprise.

Enfin on poussa jusqu'au pied du mur la machine qui étoit portée sur des rouës, pour couvrir les travailleurs qui commencérent à miner. On fit dans la ville des contremines, par où les assiégés firent une sortie, & ayant taillé en piéces quelques mineurs & mis les autres en fuite, ils brûlérent le 19. May la machine de bois. La batterie ennemie ayant tiré

pendant quatre jours & renversé les tours, les mineurs s'attachérent une seconde fois au mur.

Cependant les assiégés voyants que l'ouvrage s'avançoit, demandérent à capituler ; l'ennemi donna un des siens en ôtage, & la Cousture qui avoit remis le commandement à Bernay, alla au camp où l'on fit des conditions concernant la garnison & les habitans. La Sale ne put empêcher les soldats de traiter pour eux ; mais il fit en sorte de ne rien déterminer par rapport aux bourgeois, qui refusérent par cette raison de donner des ôtages: l'affaire fut donc remise au lendemain. Chambaret qui avoit fait une si belle défense dans S. Yrier, après la défaite des Royalistes, passa la riviére avec Pierre-Gourde, & quelques Gentilshommes. Ils entrérent dans Belac suivis de soixante cuirassiers, & d'un pareil nombre d'arquebusiers.

Chambaret ayant visité les mines, assûra les habitans qu'il n'y avoit point encore de danger. Sa présence les raffermit ; il fut le premier d'avis de rendre à la Cousture, afin d'éluder le traité fait avec l'ennemi, le commandement que Bernay avoit usurpé sur lui. En effet les assiégeans ayant demandé qu'on éxécutât la capitulation, Bernay qui l'avoit signée tout seul, répondit qu'il n'avoit point d'autorité dans la ville : Que la Cousture y commandoit : Qu'il étoit prêt d'éxécuter le traité de tout son pouvoir, & d'aller avec les ôtages au camp, pourvû qu'on lui donnât un saufconduit, & qu'on renvoyât les ôtages dans la ville : Que les bourgeois qui n'avoient pas signé étant les plus forts, & soutenus par de nouveaux secours, ne vouloient point accepter les conditions.

Les assiégeans irrités de se voir joüés de la sorte, recommencérent le lendemain avec ardeur à pousser les travaux. Chambaret ne resta pas dans l'inaction ; mais encourageant les travailleurs par son exemple pendant la nuit, il ne perdoit point de tems. Il ne pouvoit en faire autant le jour, sa présence étant nécessaire ailleurs. Le capitaine la Ferté & la Cousture descendirent dans le fossé, & tuérent quelques mineurs. Chambaret fit creuser en dedans un puits, par où l'on pouvoit faire des sorties & placer des tonneaux, à la faveur desquels on pût chasser les travailleurs.

HENRI IV. 1591.

La Guierche redoutant le courage & l'industrie de Chambaret, & d'ailleurs apprenant de tous côtés que le prince de Conty alloit arriver avec son armée, leva le siége le 28. May. Ce Général partit du Pont de Cé, & fit de si grandes marches, qu'il se rendit en six jours à Lussac sur la Vienne, qui en est éloigné de soixante & dix lieuës, avec son infanterie & les piéces d'artillerie que de Chourses de Malicorne lui avoit données. Claude de la Trimouille qui commandoit les troupes que Louis de Saint-Gelais lui avoit envoyées, fit occuper ce poste par Hector de Preaux gouverneur de Chatelleraut, & ayant rencontré l'ennemi près de Montmorillon, il le poussa jusque dans cette ville ; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il abandonna son canon & son infanterie, & partit avec tant de promptitude, que malgré toute la diligence de la Trimouille, qui avoit fait prendre les devants à Pierre de Chouppes, pour lui couper le chemin, il devança les Royalistes & se rendit à Chauvigny, d'où après avoir donné un peu de repos à ses soldats, il alla droit à Poitiers.

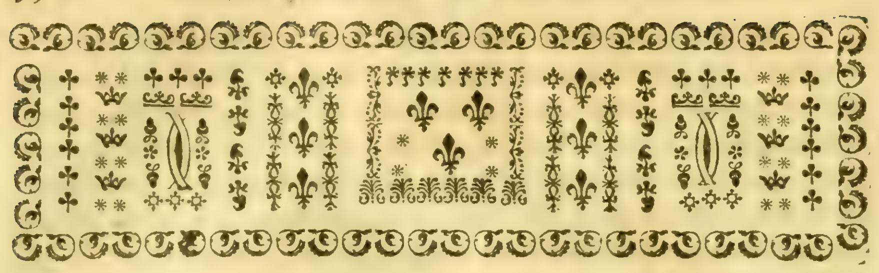
Le prince de Conti mit le siége devant Montmorillon qu'il prit d'assaut, sur le refus que firent les soldats de la Guierche de se rendre. Ils y périrent au nombre de trois cens. On s'empara de trois canons. On reprit en même tems Bourg-Archambault, Belarbre, le Blanc, S. Savin, Dissay & Chauvigny, deux châteaux de l'évêque de Poitiers. On mit dans Chauvigny qui étoit fortifié, une garnison sous les ordres de Pierre Pidoux, dit le capitaine Nede. Le prince de Conti ayant répandu au loin la terreur de ses armes, alla mettre le siége devant Mirebeau ville du duché de Monpensier, dans le gouvernement de Saumur, & força d'abord la place. Il fit ensuite pointer du canon contre la citadelle, qui se rendit à composition. Le duc de Monpensier vouloit nommer un Gouverneur ; mais Antoine de Silly de Rochepot Lieutenant de Roi dans l'Anjou, gouverneur de Saumur & Maréchal de camp, obtint du prince de Conti qu'on lui confiât la ville & la citadelle. Il en donna le commandement à Ciestre de Villebois, qu'il regardoit comme un homme attaché à ses intérêts ; mais qui sous prétexte de quelques contestations avec le duc de Monpensier, passa

depuis, par une insigne trahison, dans le parti ennemi. HENRI IV. 1590.

On assiégea ensuite Celles en Berry. Claude de la Chastre avoit donné le commandement de cette place à du Bois, qui fatiguoit tous les voisins par ses courses & ses brigandages, & qui s'avançoit souvent jusqu'aux portes de Tours. Ce fut François de la Grange de Montigny qui conseilla au prince de Conti de faire ce siége, & qui lui fournit ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise. Pendant qu'on ouvroit la tranchée, Paluau de Villeneuve reçut un coup de mousquet à la cuisse; tandis qu'on l'emportoit, un autre coup mortel lui ôta la vie. Enfin Celles fut pris par composition. Dans le même tems les ennemis furent battus devant Montmorillon. Le prince de Conty en sortant de cette place, avoit ordonné de la démanteler; mais les habitans mal intentionnés y firent aussitôt entrer deux cens ennemis. Le capitaine Nede à qui on venoit de donner le commandement de Chauvigny, les attaqua la nuit avant qu'ils eussent rétabli & fortifié la place; il les surprit le 4. d'Octobre dans leurs logemens & les défit. Plus de cinquante furent tués, on fit encore plus de prisonniers, & on enleva un grand nombre de chevaux.

Fin du cent-uniéme Livre.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT DEUXIÉME.

HENRI IV. 1591. Affaire de France. Guerre en Brétagne.

ON fit cette année la guerre en Bretagne avec beaucoup de vigueur, & avec différens succès de part & d'autre. Philippe-Emanuel de Lorraine duc de Mercœur, gouverneur de cette grande province, outre les avantages qu'il se flatoit de retirer des troubles du Royaume, prétendoit encore faire valoir sur la Bretagne les droits de la Maison de Pentiévre, dont il avoit épousé l'héritiére. Ce Prince ayant joint aux troupes Espagnoles celles qu'il avoit dans la province, ravageoit le Maine & l'Anjou, où il faisoit des courses. Cependant Chevriéres qu'il avoit envoyé au commencement de l'année dans cette derniére province pour y faire des levées, fut défait le 12. de Janvier près de Chambellay par Donadieu de Pichery, gouverneur de la ville & de la citadelle d'Angers, qui vint l'attaquer à la tête de la Noblesse des environs.

Parmi les Gentilshommes de Bretagne qui étoient dans

les intérêts du duc de Mercœur, les principaux étoient Gabriel de Gouleines Commandant des Chevaux-légers, Guébriand Commandant de l'infanterie, & d'Avaugour de Saint-Laurent Maréchal de Camp. Le Duc avoit encore avec lui Charle de Gondi marquis de Belle-Isle, fils d'Albert duc de Rets, qui s'étoit jetté depuis peu dans son parti. Saint-Laurent, dont l'habileté dans le métier des armes étoit rarement secondée par la fortune, ayant surpris au mois de Mars la ville de Moncontour au Diocèse de Saint-Brieuc, investit aussitôt la citadelle, dans l'espérance de s'en rendre maître. A cette nouvelle Jean marquis de Coetquin s'étant avancé à la tête de cent vingt chevaux, & d'un détachement d'arquebusiers jusqu'à Loudeac, assez près de Moncontour, accompagné de Guemadeuc fils du comte de Combourg, de la Bouteillerie, de Boisfeuillet Lieutenant de la Hunauldaye, & du baron de Molac colonel d'infanterie, dans le dessein de secourir les assiégés, Saint-Laurent ne laissa que quelques arquebusiers devant la citadelle, & alla au-devant du marquis, dont il avoit épousé la fille. Ce général préférant le service du Roi à la tendresse qu'il avoit pour son gendre ne balança point à marcher contre lui, & ayant tiré ses troupes de Loudeac, il les rangea en bataille, & les mena droit aux ennemis. Le baron de Molac à la tête de son infanterie, qui fit des merveilles dans cette occasion, les mit bientôt en déroute. Il y eut environ trois cens hommes tués du côté des ennemis, dont la plûpart furent faits prisonniers. Le malheur de Guemadeuc, qui fut tué en courant de rang en rang pour encourager les soldats, diminua beaucoup la joye qu'on eut de cette victoire. La Bouteillerie reçut dans le choc une dangereuse blessure, dont il guérit néanmoins en peu de tems.

Henri de Bourbon prince de Dombes, gouverneur pour le Roi de la province de Bretagne, ayant reçû la nouvelle de la prise de Moncontour, assembla ses troupes à Saint-Aubin du Cormier, & se rendit à Bocherel, où il apprit la défaite de Saint-Laurent. Ayant eu avis au même endroit que trois Cornettes de Chevaux-légers s'étoient jettés avec quelques arquebusiers dans Plimeu, qui

HENRI IV. 1591.

eſt dans le voiſinage de Becherel, il alla mettre le ſiége devant la place. Il ſomma d'abord les aſſiégés de ſe rendre; ceux-ci ayant refuſé de le faire, on fut obligé de battre la place, qui fut enfin emportée d'aſſaut. On fit pendre preſque toute la garniſon.

Quelque tems après, les ſecours que la reine d'Angleterre envoyoit en Bretagne débarquérent à Pimpol, qui appartenoit à d'Avaugour. Ces troupes étoient au nombre de deux mille cinq cens hommes de pied, & environ cinq cens de cavalerie, commandés par le général Norris. Pimpol eſt un bon port ſitué au Diocèſe de Treguier, où la Greſille de Tremblaye, qui avoit fait fortifier cette place commandoit avec une forte garniſon. Auprès de cette ville eſt la petite iſle de Brehal, fertile, & bien peuplée, qui eſt compriſe dans les domaines de la Maiſon de Penthiévre. Le duc de Mercœur y avoit fait bâtir un Fort, où il avoit mis garniſon. Les habitans de cette iſle, naturellement belliqueux, infeſtoient la côte avec des barques armées en guerre. Après l'arrivée des Anglois, la Tremblaye & Kergomart firent une deſcente dans l'iſle, & inveſtirent le Fort. La garniſon ſe défendit d'abord avec beaucoup de vigueur. Enfin la place fut emportée d'aſſaut. On fit pendre quinze ſoldats de la garniſon à des aîles de moulins à vent. Après cette expédition les inſulaires demeurérent toûjours ſoûmis au Roi.

Le prince de Dombes ayant formé un corps d'armée avec les troupes auxiliaires d'Angleterre, auſquelles il joignit huit cens Allemans, & les milices de la Province, alla mettre le ſiége devant Guingam, où il y avoit une nombreuſe garniſon ſous les ordres de Kergouton, qui avoit avec lui quelques Gentilshommes de baſſe Bretagne. La tranchée ayant été achevée, le canon ouvrit la bréche. On donna ſans ſuccès un aſſaut, dans lequel le baron de Molac, & Mongommeri de Courbouſon ſe ſignalérent. Enfin la place ſe rendit à compoſition, & Kergomart en fut fait Gouverneur. A la nouvelle du ſiége de cette ville le duc de Mercœur s'étoit mis en marche pour donner du ſecours aux aſſiégés. Mais ayant appris en chemin qu'ils avoient capitulé, il s'arrêta, malgré la ſupériorité de ſes forces,

forces, à Courlays, qui n'eſt qu'à trois lieuës de Guingam. Son armée étoit beaucoup plus nombreuſe que celle des Royaliſtes ; elle étoit compoſée de quatre mille Eſpagnols ſous les ordres de Jean d'Aquila (1), & d'un pareil nombre de troupes Françoiſes, commandées par des Colonels la plûpart tirés de la Nobleſſe de la Province, de mille cuiraſſiers, & de trois cens arquebuſiers à cheval. Son artillerie étoit de ſix piéces de canon. La jonction d'Urbain de la Val de Bois-Dauphin, qui ſervoit ſous lui en qualité de Lieutenant général, & celle du marquis de Belle-Iſle Commandant des Chevaux-légers, n'avoient pas peu contribué à augmenter ſes troupes.

Le prince de Dombes n'avoit au contraire que cinq cens cuiraſſiers à cheval, deux cens arquebuſiers auſſi à cheval, deux mille cinq cens hommes d'infanterie Angloiſe, huit cens Lanſquenets, & deux cens hommes de pied de troupes Françoiſes, avec quatre canons. Ce Général alla prendre ſes quartiers à Château Laudran, d'où il envoya Jean du Mas de Montmartin gouverneur de Vitré à la tête d'un détachement de cent chevaux, pour aller à la découverte de l'ennemi. Cet Officier avoit été fait Maréchal de camp après la mort du brave la Conelaye tué devant le Château de la Latte, & après la retraite de Charles de Cambes comte de Monſoreau, qui avoit eu cet emploi dans l'armée. Montmartin s'étant avancé juſqu'à deux lieuës de Courlays, rencontra des fourageurs & des ſoldats ennemis, qui s'étoint écartés de l'armée. Ils lui apprirent que le duc de Mercœur étoit en chemin ; & l'ayant lui-même apperçu de loin ſans bagages, il jugea qu'il avoit deſſein d'en venir à une action. Il dépêcha auſſitôt par différens chemins vers le prince de Dombes, pour lui donner avis de la marche & du nombre des ennemis. Il chargea enſuite Sarroüet & la Tremblaye du ſoin de combattre à l'arriére-garde, & ſe mit en devoir d'aller rejoindre ſon général ; mais quelque diligence qu'il pût faire, lorſqu'il arriva, les avancoureurs de l'ennemi avoient déja attaqué le quartier de la cavalerie légére commandée par Baſtenay. Le duc de Mercœur campa ce jour-là dans un endroit

(1) On l'appelle auſſi d'Aguilar dans notre Hiſtoire.

vulgairement appellé, la Croix de Malhara.

HENRI IV. 1591.

René Tournemine de la Hunauldaye, Jean marquis de de Coetquin, Jean de Rieux marquis d'Afférac, Jean d'Angennes de Poigny, Charle Guyon de la Mouffaye, Lifcoüet, de Kergomart, de Boisfeuillet, la Rochegiffart, de Tremufel, & Marconay de Froze, qui avoient amené de la cavalerie en bon état, étoient dans l'armée du prince de Dombes, auprès de qui Hardi d'Etampes Maréchal des Logis s'étoit auffi rendu. Il y avoit entre les deux armées une vafte plaine couverte de bruyéres. Le duc de Mercœur avoit affis fon camp derriére un bois taillis, entre les villes de Guingam & de Quintin. D'un autre côté le prince de Dombes s'étoit retranché dans le bas de la plaine derriére un foffé très-profond. Le Confeil de guerre s'affembla le lendemain 21. de Juin, pour déliberer fur ce qu'on devoit faire en cette occafion. Le général Norris vouloit que l'armée gardât fon pofte en-deçà du foffé; mais Tournemine, Montmartin, & les autres ne furent pas de cet avis. Ils foutinrent au contraire qu'il falloit paffer ce foffé pour aller ranger l'armée en bataille à l'entrée de la plaine. Cet avis l'emporta dans le Confeil, & Sarroüet eut ordre de parcourir les rangs en qualité de Sergent-Major. On forma quatre bataillons de l'infanterie, dont le premier & le fecond furent compofés d'Anglois, & les deux autres de troupes Françoifes & Allemandes. On difpofa entre ces bataillons quatre corps de cavalerie; le corps de réferve fut pofté un peu au-deffous de ces troupes, qui avoient devant elles des pelotons d'infanterie. La cavalerie légére précédée à la gauche par les enfans perdus, & par quelques pelotons de gens de pied, fut rangée fur deux lignes; & le Général prit fon pofte derriére l'artillerie placée fur une hauteur.

Le duc de Mercœur parut fur les huit heures du matin, en bon ordre à l'entrée de la plaine; il fit d'abord attaquer la cavalerie légére, qui fut contrainte d'abandonner fon pofte. Le prince de Dombes s'étant apperçû de ce mouvement, fit avancer Montmartin par l'avis de Tournemine, pour reprendre à la pointe de l'épée le terrain que l'ennemi venoit de gagner. Auffitôt Montmartin fuivi de Norris, de la Tremblaye, & de Sarroüet, partit à la tête d'un

détachement de François, d'Allemans, & d'Anglois; & donnant tête baissée sur l'ennemi, qui soutint le premier choc à la faveur du fossé dont il s'étoit emparé, il le força enfin par ses efforts redoublés à se retirer. Dans cette action Guébriand, qui commandoit l'infanterie, & qui la pique à la main combattoit à pied aux premiers rangs, ayant été abandonné par ses soldats, fut pris par la Tremblaye, & conduit au prince de Dombes. On se canonna le lendemain; tout l'avantage fut du côté de l'ennemi, dont l'artillerie tirant de dessus une hauteur, faisoit beaucoup plus d'effet que celle des Royalistes, qui tiroit de bas en haut. Ceux-ci perdirent environ cinquante Allemans, & quelques cavaliers qui furent emportés par le canon. Un éclat blessa dangereusement à la cuisse Boisfeüillet, qui mourut quelques jours après, fort regreté de l'armée. On se contenta de se canonner seulement toute cette journée; l'une & l'autre armée, qui n'étoient séparées que par un ruisseau très-facile à passer, attendit chacune de son côté que l'ennemi commençât la charge. Mais les deux Généraux prirent le parti de se retirer sans rien faire. Le duc de Mercœur retourna à Courlays; & le prince de Dombes à Château-Laudran, où François de la Noüe vint le trouver quelques jours après, de l'agrément du Roi, avec la compagnie de cavalerie du comte de Montgommeri. Ce brave Officier ne vint dans sa patrie que pour y perdre une vie qu'il avoit conservée au service de son Prince & de l'Etat.

Deux jours après, le 30. de Juin, l'armée quitta Château-Laudran pour aller à Quintin à trois lieuës de Courlays, où l'on prit la résolution dans le Conseil de guerre de marcher à l'ennemi. La Noüe dispofa l'armée de la maniére que nous allons dire. Montmartin eut ordre de prendre les devants à la tête de sa compagnie de cavalerie avec Sarroüet, à qui l'on donna cinquante Chevaux-légers, & un détachement d'arquebusiers à cheval. Bastenay & la Tremblaye furent commandés pour côtoyer avec le reste de la cavalerie légére ces avancoureurs, en prenant néanmoins un chemin différent. La Noüe les suivit à la tête de cinquante cuirassiers à cheval, & six cens hommes d'infanterie Françoise. Le prince de Dombes, la Hunauldaye, le marquis de

HENRI IV. 1591.

Coetquin, & Norris suivi de quinze cens Anglois, fermoient la marche de l'armée. On avança le lendemain sur les six heures du matin jusqu'aux quartiers des Chevaux-légers, & des arquebusiers à cheval de l'ennemi, que l'on attaqua en cet endroit peu éloigné de Courlays. La Tremblaye fut dangereusement blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse. Malgré tous les efforts que purent faire les ennemis, on leur enleva leurs quartiers, & leur bagage.

On se mit enfin sous les armes du côté de l'ennemi. Ces deux armées ayant été rangées en bataille restérent plus de deux heures en présence l'une de l'autre, comme si elles eussent été sur le point d'en venir aux mains; mais ni le duc de Mercœur, ni le prince de Dombes ne se mettants point en devoir d'avancer, ce dernier ramena ses troupes à Quintin, d'où il étoit parti. Il y resolut d'assiéger la citadelle de Lamballe dans le duché de Penthiévre, située au-dessous de la ville, qui est grande; elle avoit été fortifiée depuis peu par le duc de Mercœur, qui y avoit mis une bonne garnison. Ce siége fut accordé par le prince de Dombes aux instances de la Hunauldaye, & du marquis d'Asserac, qui voulants mettre à couvert les châteaux qu'ils possédoient dans le voisinage de Lamballe, n'avoient en vuë que leur avantage particulier, & non l'intérêt public dans cette expédition. L'armée manquoit presque entiérement de munitions de guerre; & on n'avoit que deux canons pour toute artillerie; encore étoient-ils en fort mauvais état. Outre ces deux inconvéniens, on n'avoit point d'argent pour payer les soldats, qu'on ne peut néanmoins conserver que par ce moyen. D'un autre côté le duc de Mercœur étoit aux environs avec des troupes supérieures à celles des Royalistes.

Siége de Lamballe par les Royalistes.

Montmartin & Poigny, pour détourner le prince de Dombes de cette périlleuse entreprise, lui représentérent qu'il seroit enfin obligé de lever honteusement le siége, après avoir perdu beaucoup de monde. La Nouë naturellement entreprenant, & qui n'avoit jamais contredit personne avec opiniâtreté, se rendit d'autant plus facilement à l'avis du Général, qu'il ne connoissoit pas l'assiéte de Lamballe; mais à la vuë de cette place, il avoüa que l'entreprise étoit au-dessus des forces que le Prince avoit

alors. Il lui dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on pût se rendre maître de la place,à moins que la frayeur ne s'emparât des assiegés. Les sollicitations des Seigneurs Bretons l'emportérent sur tous ces avis. Les deux piéces de canon ayant fait une petite bréche, sans entamer le rempart, qui étoit bien fortifié avec des facines & du gazon, Montmartin eut ordre d'aller reconnoître cette bréche accompagné d'Ingenieurs. Il revint dangereusement blessé, & rapporta, de concert avec ceux qui l'avoient suivi, qu'il n'y avoit pas de sûreté à donner un assaut.

La Nouë y est tué.

Aussitôt la Nouë ayant quitté son casque, pour être moins embarrassé, monta sur une échelle plantée derriére des ruines. Dans le tems qu'il éxaminoit la bréche avec attention, une bale d'arquebuse, qui ne fit que lui effleurer le front, lui froissa tellement l'os, que la cervelle ayant été ébranlée du coup, il se cassa la tête en tombant; & demeura suspendu par un pied, qui s'embarrassa dans les échellons. On accourut aussitôt à son secours, & on le transporta dans sa tente, où il fut deux heures entiéres sans mouvement. Ayant enfin repris ses esprits, on le transféra trois jours après à Moncontour avec Montmartin. Il y eut une consultation de Chirurgiens au sujet des grands maux de tête dont il se plaignoit; tous, à la réserve d'un seul, en qui la Nouë avoit trop de confiance, étoient d'avis de le trepaner, pour empêcher qu'il ne se formât un abscès dans la tête. Mais celui qui s'opposoit à cette opération, eut l'effronterie d'assûrer que le malade seroit bientôt gueri de sa blessûre, sans avoir recours à ce moyen. Ses maux de tête augmentérent quinze jours après au point de l'empêcher entiérement de dormir. Il se fit lire les Pseaumes, & ayant déploré le mauvais état de ses affaires domestiques, qu'il avoit négligées pendant sa vie, pour ne penser qu'à servir l'Etat, il se consola par l'espérance du mariage de sa fille avec Amaury de Gouyon de la Moussaye, qui se fit en effet peu de tems après sa mort. Le retour prochain de son fils, qui venoit d'être remis en liberté, fut encore pour lui un autre motif de consolation. Enfin il commença à succomber à ses maux; sa langue s'épaissit, & il ne parla plus qu'en bégayant. Sentant alors que sa derniére heure approchoit,

HENRI IV. 1591. il pria qu'on lui lût le passage du livre de Job sur la résurrection des corps. Montmartin lui ayant alors demandé s'il croyoit cet article de foi, il tourna ses yeux vers le Ciel; fit ses priéres en versant des larmes en abondance, & répondit qu'il avoit vécu dans cette croyance, & qu'il mouroit dans l'espérance de ressusciter un jour. Enfin la parole lui ayant tout-à-fait manqué, il donna jusqu'au dernier soupir des témoignages de son espérance & de sa foi.

Son Eloge. Ce grand homme, que son courage, son habileté consommée dans la guerre, & sa prudence faisoit aller de pair avec les plus grands Capitaines de son siécle, l'emporta sur la plûpart d'entr'eux, par l'innocence de ses mœurs, par sa modération, par sa droiture & son équité. Les grandes dettes qu'il contracta pour subvenir aux frais de la guerre, & non pour entretenir un vain luxe, ou pour faire de grandes dépenses, qu'il avoit toûjours euës en aversion, quelque penchant qu'il eût à la libéralité, sont une preuve de ce que j'avance. Son fils, digne héritier d'un si vertueux pére, revint en Bretagne quelque tems après sa mort, & paya dans la suite ces dettes avec beaucoup d'exactitude. La Nouë vécut soixante ans, durant lesquels il jouit toûjours d'une santé robuste, qu'il devoit en partie à sa tempérance. Il mourut le 4. d'Août, dix-huit jours après qu'il eut été blessé.

Le prince de Dombes, consterné de la mort de ce brave Officier, dont la valeur & la prudence n'étoient pas sa moindre ressource, leva le siége de Lamballe, & se retira à Saint Brieuc, où Jean de Beaumanoir de Lavardin, à qui il avoit mandé de quitter le Maine pour le venir trouver, lui amena environ cent chevaux, & huit cens arquebusiers commandés par Germincourt de Buffes, par son cadet, & par Saint-George de Biac. Le duc de Mercœur se retira de son côté à Pontivy, & à Josselin, pour donner quelque repos à ses troupes; mais ayant appris l'arrivée de Lavardin, & craignant une seconde fois pour Lamballe, il se rendit promptement à Jugon, place peu fortifiée entre Dinan & Lamballe. Il fit tenir sa cavalerie légére loin du reste de ses troupes, à la maniére accoûtumée. Le général Royaliste la fit attaquer par Bastenay, par la

Tremblaye, par Tremufel, Sarroüet & de Froze. Ces Officiers lui enleverent d'abord ſes quartiers; & l'ayant pouſſée juſqu'à Jugon en tuérent la plus grande partie. La Tremblaye s'étant trop avancé dans l'obſcurité, ſans garder ſes rangs, fut pris par l'ennemi. Le prince de Dombes s'approcha de Jugon, & les deux armées furent encore rangées en bataille en préſence l'une de l'autre, ſans en venir aux mains. Il n'y eut que la troupe de Liſcouet, qui ayant été attaquée, reçut l'ennemi avec beaucoup de valeur.

Le géneral Anglois voyant que les maladies cauſées par l'intempérance de ſes ſoldats, en emportoient un grand nombre, conſeilla de ramener l'armée à Saint-Brieuc, afin de lui donner le tems de ſe remettre de ſes fatigues; elle eut quelques jours de repos en cette ville, d'où l'on réſolut d'aller, en tirant du côté de Rennes, à Saint Main, dont le duc de Mercœur avoit deſſein de s'emparer. La marche de l'armée étoit retardée par la difficulté du tranſport de deux groſſes piéces de canon, que pluſieurs bœufs traînoient à peine au milieu des bouës, dans des chemins fort étroits. On chargea Lavardin d'aller à la tête de ſes ſoldats ſe ſaiſir de Saint Main avant l'ennemi; & Montmartin partit enſuite à la tête de mille Anglois, du reſte de la cavalerie, & de l'infanterie, pour ſe rendre au même endroit.

Le premier ayant trouvé la place vuide, ſe préparoit à y reſter paiſiblement; & le ſecond qui étoit venu après lui, avoit déja éxaminé les quartiers de la ville, pour donner des logements à ces ſoldats, lorſque Saint-Laurent y arriva dans le même deſſein; mais voyant qu'on l'avoit prévenu, il retourna ſur ſes pas. Enſuite le duc de Mercœur s'étant retiré, Saint-Laurent rangea ſes troupes en bataille au-deſſous de Saint Main, ayant un bois-taillis entre lui & la ville. Le prince de Dombes averti de l'arrivée des ennemis, doubla le pas avec la Hunauldaye, & Norris. Il fit faire alte à ſes troupes auprès d'un moulin à vent, où il tint Conſeil de guerre. Hardy d'Eſtampes qui ſurvint dans le même tems, ayant donné avis que l'affût d'un canon s'étoit briſé en chemin, & que les Allemans étoient reſtés à ſa garde pendant qu'on le raccommodoit,

HENRI IV. 1591.

on ne jugea pas à propos de rien entreprendre de la journée.

Ce fut ce qui ſauva l'armée du duc de Mercœur, qui n'eût pas manqué d'être defaite, comme pluſieurs l'ont pretendu, ſi les Royaliſtes l'euſſent attaquée dans le tems qu'elle y penſoit le moins. Le Duc alla paſſer la nuit à Saint Jean, place dont la ſituation eſt avantageuſe. Le prince de Dombes ayant mandé la Nobleſſe qui avoit quitté l'armée après la mort de la Nouë, & lui ayant fait eſperer qu'on donneroit bataille, il ſe rendit plus de deux cens Gentilshommes au camp en deux jours. Ainſi l'armée ſe trouva forte de quatre cens chevaux, de cinq cens arquebuſiers, de quinze cens Anglois, d'un pareil nombre de troupes Françoiſes, & de ſix cens Lanſquenets.

La réſolution ayant été priſe dans le Conſeil d'aller attaquer l'ennemi, l'armée ſe mit en marche pendant la nuit, & arriva au point du jour dans l'endroit où le marquis de Belle-Iſle, Commandant des Chevaux-légers avoit ſes quartiers. Lavardin, qui menoit l'avant-garde, fit prendre les devants à Baſtenay, qui fut accompagné de Sartoüet, & de Froze. Enſuite Montmartin fit cacher l'armée dans des bruyéres, plaça ſon canon ſur une hauteur, & partagea ſes troupes en quatre bataillons. Les Anglois formoient les deux premiers ; le troiſiéme étoit composé de François, & le dernier de troupes Allemandes. Cent cuiraſſiers à cheval, tous de la premiére Nobleſſe, ſe rangérent autour du prince de Dombes. Baſtenay ayant percé le premier les barricades, ſe jetta dans les retranchemens de l'ennemi, que Montmartin attaqua avec de plus grandes forces. Tout plia devant lui ; il tailla en piéces tout ce qui ſe rencontra, fit un grand nombre de priſonniers, & ſe ſaiſit des chevaux, & du bagage.

Le marquis de Belle-Iſle, & Bois-Dauphin à qui on venoit d'enlever leurs quartiers, ſe retirérent vers le duc de Mercœur, dans la penſée que les Royaliſtes, qu'ils ne croyoient pas devoir être contens de l'avantage qu'ils venoient de remporter, préſenteroient la bataille à ce Général. Mais ils ſe trompérent dans leurs conjectures ; car

Baſtenay

Bastenay ne marchant qu'avec lenteur sous prétexte qu'il étoit difficile de s'approcher de l'ennemi, à cause des petits ruisseaux dont les chemins sont coupés en ce païs-là, Norris officier d'une prudence consommée, qui étoit pénétré de la plus vive douleur en voyant les ravages que les maladies faisoient parmi ses Anglois, fut d'avis de ramener l'armée. Beaumanoir & Montmartin furent commandés pour l'arriére-garde, qui ne fut point attaquée dans sa retraite; marque certaine de l'épouvante des ennemis.

Les maladies qui tourmentoient les troupes Angloises s'étant augmentées, Norris demanda du tems pour leur donner du repos. Ensuite Lavardin voulant reprendre le chemin du Maine, on résolut pour ne pas laisser l'armée dans l'inaction, d'aller camper devant Chastillon, entre Fougeres & Vitré, à la sollicitation de Montmartin, qui fit mettre en peu de tems sur les affûts six piéces de canon qu'on avoit envoyées devant. René de Marec de Montbarot gouverneur de Rennes, que l'on chargea de faire tous les autres préparatifs de guerre pour cette expédition, & de fournir des bœufs pour les transporter, s'acquitta de sa commission avec beaucoup de diligence. Enfin Montmartin investit la place; & les assiégés, qui étoient au nombre de deux cens avec quelques-uns des gardes du duc de Mercœur, ayant demandé à capituler, furent forcés pendant ce tems-là, & presque tous passés au fil de l'épée, à la réserve des gardes du Duc. Le feu prit par hasard aux poudres; & la place fut plus endommagée par cet accident, qu'elle ne l'avoit été par le canon. Plusieurs personnes, & entr'autres de Beaujeu Gentilhomme, qui étoit au service du prince de Dombes, périrent dans cet incendie.

La nouvelle de la prise de Chastillon causa beaucoup de chagrin au duc de Mercœur, qui étoit déja de retour à Nantes. Quelqu'un lui ayant dit qu'on avoit tué dans ce siége ses gardes, que Montmartin lui renvoya quelque tems après sains & saufs, il se mit dans une si grande colére, qu'il fit pendre sur le champ Jerôme Gaulthier Sénéchal de Laval, sans vouloir l'entendre, & quoiqu'il ne fût convaincu d'aucun crime. C'étoit un jeune homme qui avoit du sçavoir & un esprit agréable. Le Duc lui laissoit assez de

Violence du duc de Mercœur.

liberté, depuis un an qu'il étoit prisonnier, il s'amusoit même avec lui à cause de son habileté à toucher des instrumens, & parce qu'il chantoit bien.

Ce ne fut pas la seule violence que commit le duc de Mercœur. Il donna ordre à Faroët frére de Gouleines, d'assiéger le château de Coëtnisan appartenant à un Gentilhomme du même nom, de la premiére Noblesse de Bretagne. Ce Gentilhomme qui étoit du parti contraire, & qu'il haïssoit beaucoup, ayant été obligé de se rendre, après s'être défendu avec beaucoup de valeur jusqu'à l'extrémité, Faroët par la capitulation lui permit de sortir avec armes & bagage, & d'emmener ses chevaux où il voudroit. Mais le duc de Mercœur refusa de ratifier ce traité. Coëtnisan malgré la capitulation fut mis dans une étroite prison, d'où il ne sortit longtems après, qu'en payant trente mille écus d'or pour sa rançon. Le Duc fit encore raser son château & couper ses bois.

Bremanfani fut fait gouverneur de Chastillon. Il y avoit toute apparence qu'on s'empareroit de Fougeres, si on se présentoit devant cette place; mais les maladies qui régnoient toûjours parmi les Anglois, empêchérent le prince de Dombes de profiter de l'occasion. Norris mena ses troupes dans le Maine, pour les remettre de leurs fatigues. Le Général royaliste s'arrêta à S. Aubin après avoir envoyé son artillerie à Vitré, d'où il étoit aisé de la tirer, en cas qu'on se déterminât à faire le siége de Fougeres ou de Craon.

Sur ces entrefaites le duc de Mercœur alla camper devant le château de Blain, appartenant à la maison de Rohan. Cette place fortifiée par l'art, & recommandable par la beauté de ses édifices, est éloignée de six lieuës de Nantes. Les assiégeans ayant battu la place pendant quelques jours avec douze piéces de canon, le Goust qui en étoit Gouverneur, craignant qu'on ne mît le feu au château, & qu'on ne l'abandonnât au pillage, comme la chose arriva en effet, demanda à capituler. Pendant qu'on convenoit des ôtages, le duc de Mercœur mit en usage le stratagême dont il se souvint qu'on s'étoit servi à Chastillon; & il donna ordre à ses Espagnols de monter à l'assaut. Ainsi ce château fut emporté le dernier d'Octobre, abandonné au pillage, &

entiérement brûlé ; soit par représailles, soit que le feu y eût pris par hasard, comme le Duc voulut le faire croire. L'incendie consuma presque entiérement ce château bâti superbement ; les archives & beaucoup de riches meubles furent la proye des flâmes. Le prince de Dombes, qui s'étoit avancé jusqu'à Marcille avec Lavardin, pour donner du secours aux assiégés, alla rejoindre Norris, afin de prendre avec lui des mesures pour la guerre.

Mort de Tournemine de la Hunauldaye.

Cependant la Hunauldaye, qui étoit déja vieux, tomba malade des fatigues continuelles, qu'il n'étoit pas en état de supporter dans un âge si avancé. La maladie le retint trois jours à Vitré, d'où ayant voulu se faire transporter en litiére à Rennes, où le prince de Dombes s'étoit déja rendu, il mourut en chemin. La Hunauldaye, outre l'attache inviolable qu'il avoit toûjours fait paroître pour le Roi, étoit zelé au dernier point pour l'honneur du nom François. Il n'avoit qu'un fils unique, seul héritier de son illustre maison, & qu'il laissa chargé de dettes.

Dans le même tems, le duc de Mercœur ayant envoyé du canon & quelques compagnies d'Espagnols à Saint-Laurent, ce dernier alla mettre le siége devant la ville de Malestroit, qui n'avoit pour toute défense que la fidélité de ses habitans, & le courage du Gouverneur appellé la Villevoysin. La bréche ayant été ouverte on donna deux assauts, où les assiégeans furent repoussés avec perte de deux cens hommes. De Boureil brave Gentilhomme de la Province, fut tué en combattant sur la bréche à côté du Gouverneur. Sa mort n'abattit point le courage des assiégés. Il y eut même parmi eux un prêtre nommé Dom Gilles, qui soutenu par sa haine contre les Espagnols, se trouvoit toûjours le premier sur la bréche, rouloit de grosses pierres, & lançoit des feux d'artifices sur l'ennemi. Saint Laurent fut enfin obligé de se retirer honteusement. Il renvoya les Espagnols au duc de Mercœur, & voulant réparer la faute de cette malheureuse expédition, il se mit à la tête des troupes Françoises & Lorraines qui lui restoient, & d'environ deux cens chevaux, & se rendit en basse Bretagne, où il assiégea sur la côte la Tour de Sessons, dans le voisinage de S. Brieuc.

HENRI IV. 1591.

Auſſitôt de Rieux de Sourdeac, gouverneur de Breſt à la place de Gui de Châteauneuf ſon frére mort depuis peu, manda la Nobleſſe des environs, & leur aſſigna le rendez-vous à S. Brieuc. Pecréan gouverneur de Guingam, Kergomard & Kermonan ſon frére, Liſcoüet, & d'autres Gentilshommes, s'y trouvérent. Sourdeac outre ſon infanterie Allemande, avoit encore environ quatre cens hommes de troupes Françoiſes, & cent cinquante chevaux. Les deux armees ayant été rangées en bataille, on combattit avec opiniâtreté de part & d'autre; enfin les ennemis furent obligés de plier devant les Royaliſtes, qui les taillérent en piéces. S. Laurent fut fait priſonnier par le boureau des Allemands, qui s'étant ſaiſi de la bride de ſon cheval, l'arrêta dans ſa courſe. Il fut conduit à Guingam d'où il ſe ſauva peu de tems après. Preſque toute ſon infanterie périt dans cette action; on épargna ceux qui s'étoient réfugiés dans une Egliſe voiſine. La plûpart de la Nobleſſe qui étoit avec S. Laurent fut priſe. Nous ne perdimes qu'un petit nombre de ſoldats, & il n'y eut que Pecréan qui fut bleſſé en combattant à pied.

Sur ces entrefaites, Pierre le Cornu du Pleſſis gouverneur de Craon, ayant gagné un certain Moïſe le Maſſon domeſtique du baron de Criquebœuf, contre qui il avoit des ſujets de haine particuliers, (outre l'animoſité qui régne toûjours entre des gens de différent parti,) ſurprit par la perfidie de ce domeſtique, le château de Montjan place forte du comte de Laval, dont le baron étoit Gouverneur. Dupleſſis, pour tromper plus ſûrement ſon ennemi, avoit fait avec lui une tréve, & lui avoit promis par écrit qu'il n'entreprendroit rien pendant tout ce tems-là. Le Maſſon lui ouvrit les portes du château la nuit du 17. au 18. d'Octobre. La cruauté du gouverneur de Craon acheva de mettre le comble à cette indigne trahiſon; car longtems après la priſe de l'infortuné Criquebœuf, qui lui avoit même alors payé ſix mille écus de rançon, il le fit impitoyablement maſſacrer par François Domigny de la Rambodiere, pour faire voir qu'il ne s'étoit ſaiſi du château de Montjan, que pour contenter ſa vengeance particuliére. Il porta ſept ans après une partie de la peine que méritoit une action ſi noire; car

quoiqu'il eût obtenu un Edit, pour se mettre à couvert des poursuites au sujet de ce meurtre, il fut néanmoins cité en Justice par la veuve du Baron; & ayant été condamné à lui payer une grande somme d'argent, il ne déroba sa tête au supplice, qu'à la faveur de l'Edit de Sa Majesté, qu'il allégua pour sa défense.

HENRI IV. 1591.

Guerre en Quercy.

Quelque tems après, les troupes du Roi eurent tout l'avantage en Quercy auprès de Roquemadour. Emanuel de Savoye marquis de Villars, & Henri de Montpesat son frére, ayant assemblé dans le Perigord & dans le Limousin, deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux, ils partirent de Cahors capitale de la Province, en ayant tiré deux piéces de canon; & ils passérent par la vicomté de Turenne pour aller à S. Ceré. Aussitôt Pont de Lozieres de Temines gouverneur de Cahors écrivit à tous les Gouverneurs des environs, pour les engager à lui donner du secours, afin de s'opposer à l'ennemi commun. Anne de Levis de Ventadour gouverneur de Limoges, à qui l'ennemi en vouloit, se mit le premier en marche. Ayant traversé la Dordogne au port de la Sale, il se rendit le 18. de Novembre auprès de Carennac à la tête de cent Gentilshommes à cheval, & de deux cens arquebusiers aussi à cheval, avec Henri de Noailles, de Montmege, Saillant, Saulvebœuf & Chavagnac. Temines vint le joindre en cet endroit le lendemain, accompagné de la Deveze, de Gourdon, de Beynac, & de Moneins, tous Barons de cette Province. Il avoit aussi avec lui de Vivans fameux Capitaine de chevaux-légers, deux cens hommes de cavalerie, la plûpart tirés de la Noblesse, & environ mille arquebusiers. De la Boissiére gouverneur du païs de Turenne, amena aussi quelques cuirassiers & quelques arquebusiers à cheval. Après la jonction de toutes ces troupes, on déféra le commandement en chef à Ventadour; Vivans fut fait Maréchal de camp, & le baron de Moneins Mestre de camp d'infanterie.

Messillac comte de Rastignac partit d'Auvergne; Bouchard vicomte d'Aubeterre, de Perigord; & Jacque Nompar de la Force de Caumont, de l'Agennois, pour joindre l'armée. On rangea les troupes en bataille deux jours après en presence de l'ennemi qui se tint dans ses retranchemens.

HENRI IV. 1591.

On crut qu'il avoit dessein d'aller à Carennac ; c'est pourquoi Ventadour le prévint ; & ayant rangé ses troupes en bataille le 23. Novembre, il poussa les ennemis jusqu'à Tegra, place forte par son assiete, où ils avoient mis leur artillerie. Le marquis de Villars en sortit le lendemain, & marcha vers Roquemadour. Après sa retraite, l'armée s'empara de la ville & de l'abbaïe de Carennac, dont Temines augmenta la garnison, de sorte qu'elle fut en état d'empêcher l'ennemi de passer la Dordogne en cet endroit. Le comte de Rastignac arriva le lendemain au camp avec soixante cuirassiers à cheval, & cent cinquante arquebusiers.

On reçut le même jour la nouvelle de la mort de Louis vicomte de Pompadour, arrivée au lieu appellé l'Hospital. Ce Seigneur étoit grand ennemi du Roi, & s'étoit toûjours rencontré dans les partis opposés à ce Prince. Ensuite l'armée alla camper devant l'abbaïe de Fioux, à une lieuë de Roquemadour, où l'ennemi avoit transporté son canon. Dès qu'on eut fortifié le camp, on en fit sortir les troupes à la vûë de l'ennemi, pour l'attirer au combat. Temines qui commándoit l'avant-garde, ayant apperçu environ cinquante chevaux hors du bourg, proche le château nommé les Aliz qui tomboit en ruine, les fit envelopper & attaquer par son infanterie, qui les obligea à se retirer. Tout l'effort de ses troupes tomba sur l'infanterie ennemie, qui forcée d'abandonner le bourg, se sauva à Roquemadour. les ennemis perdirent six cavaliers & vingt-cinq arquebusiers, avec un Mestre de camp nommé la Garrigue.

Le lendemain, Ventadour qui devoit, comme on l'avoit résolu dans le Conseil de guerre, s'avancer jusqu'à Bel-Castel, pour atteindre l'ennemi qu'on croyoit qui devoit faire retraite, s'étant rendu avec Temines & Vivans en cet endroit, il vit de loin, en attendant le reste de ses troupes, l'ennemi qui marchoit vers Souillac, pour passer la Dordogne près de cette place, dans le dessein d'entrer en Périgord. Il ne jugea pas à propos d'attendre plus longtems, & ayant détaché Vivans, Temines & Moncins, pour aller attaquer l''ennemi, à la tête de quelques arquebusiers, il suivit bientôt avec le gros de l'armée. Cette attaque imprévuë

remplit l'ennemi d'une si grande frayeur, qu'après s'être à peine mis en état de défense, il fut enfoncé & dissipé dès le premier choc, à la réserve d'un bataillon serré, qui se retira à Peyrac. Les Royalistes n'ayant plus en tête que l'infanterie, qui plioit insensiblement, la rompirent enfin après une décharge de mousqueterie. Le vicomte de Rastignac, Deveze, & Gourdon arrivants sur ces entrefaites, taillérent entiérement en piéces six cens des ennemis, qui s'etoient defendus pendant quelque tems dans un endroit inaccessible plein de ronces & de buissons.

D'un autre coté, Temines, Vivans, & le baron de Moneins, poursuivirent Villars & Montpesat jusque dans les portes de S. Projet, château appartenant à Clermont de Lodeve. Ensuite on se rendit devant Peyrac, où de Meyras frére de Monmege ayant mis pied à terre, reçut dans le bas ventre, en encourageant les soldats de la voix & par son exemple, un coup de mousquet dont il mourut deux heures après. L'ennemi se voyant enveloppé de tous côtés, prit le parti d'abandonner le bourg, pour se sauver dans l'Eglise & dans le château, qui fut rendu bien avant dans la nuit. Il y eut environ soixante Gentilshommes faits prisonniers; Charle Bouchard abbé de S. Cibar frére du vicomte d'Aubeterre, la Brangelie Maréchal de camp, la Forest, & autres furent de ce nombre. Plus de cinq cens furent tués; & les chariots, le bagage, & les munitions de guerre, tombérent entre les mains des Royalistes. Cette action se passa le 26. Novembre.

Guerre contre le duc de Savoye.

La guerre se fit avec plus d'éclat dans le voisinage de l'Italie, en Provence, en Savoye, dans la Bresse, & aux environs de Lyon. François de Bonnes de Lesdiguieres (1) s'étant rendu maître de Grenoble le premier de Mars, il tira deux canons de cette place, & alla mettre le siege devant les Echelles, ville située sur les terres de Savoye, dans un lieu étroit & fort élevé. La place ayant été emportée d'assaut le lendemain, les assiégés se retirérent dans la citadelle, contre laquelle on pointa le canon deux jours après. Enfin de Corbeaux Gouverneur de la place capitula le 5.

(1) On l'appelle vulgairement par abus, de Lesdiguieres, il faudroit dire, des Diguieres.

HENRI IV. 1591.

Mars, après s'être fait tirer cinquante-sept coups de canon. Les conditions du traité furent : Qu'on laisseroit aux habitans la liberté de professer la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, à l'ordinaire : Qu'on ne toucheroit point aux biens du Clergé : Que le gouverneur & ses soldats seroient conduits en lieu de sûreté, avec leurs armes, leur bagage, & méche allumée : Qu'enfin les munitions de bouche & de guerre, & les drapeaux, appartiendroient à Lesdiguieres.

Ce Général avoit encore à se saisir du Pas de la Grotte, au-dessus d'un bourg, d'où les ennemis qui s'en étoient emparés, harceloient sans cesse notre armée. On rangea deux fois en bataille de part & d'autre les troupes, qui n'étoient séparées que par une riviére, qu'il étoit aisé de passer à gué ; on l'appelle par cette raison la Guye. Briquemault la passa, & ayant attaqué soixante arquebusiers à cheval, il en tua douze. Ensuite Blain du Poüet voyant que la cavalerie ennemie se mettoit en mouvement, s'avança à la tête de cinquante cuirassiers ; mais on ne fit qu'escarmoucher de part & d'autre. Chambaud de Maugiron gouverneur de Vienne, place que Henri de Savoye marquis de S. Sorlin tâchoit de surprendre, sollicitoit Lesdiguieres de venir le dégager ; mais ce Général pressé d'un autre côté par la Valette, sur qui le fort de la guerre étoit tombé, se mit en marche pour la Provence, après avoir fait entendre à Maugiron qu'il ne pouvoit se rendre à ses instances. Il partit de Serres, se rendit en quatre jours à Sederon & reprit Aureau, le Revest, & Sainte Trinité dans le comté de Sault le premier d'Avril. Il traita avec les habitans de Meulhon ; & comme ils n'agissoient pas de bonne foi, il en fit approcher ses troupes ; mais sans succès. Il se rendit le 5. d'Avril aux Mées, d'où étant parti quelques jours après, & ayant passé par Vallensol, il alla joindre la Valette à Vinon le 13. du même mois, dans le dessein de jetter ensemble du secours dans la ville de Berre, qui étoit assiégée.

Lesdiguiéres eut avis que l'armée ennemie étoit composée de mille hommes de cavalerie armés de toutes piéces, presque tous Gentilshommes, & de quinze cens arquebusiers Provençaux, Savoyards, & Espagnols ; que l'avant-garde étoit

à Esparron, le corps de bataille à Rians, & l'arriére-garde à Saint Martin de Palliéres, postes éloignés d'une demie lieuë l'un de l'autre, & à deux lieuës de Vinon; & qu'on disoit hautement parmi les ennemis, qu'on ne s'étoit avancé jusque-là, que pour en venir aux mains avec les Royalistes, dont on se promettoit la défaite. Nos Généraux tinrent alors Conseil de guerre, & résolurent d'aller chercher l'ennemi. Les milices du Dauphiné furent mises à la tête de l'armée. Du Poüet commandoit les avantcoureurs, suivis immédiatement par de Mures avec sa compagnie de cavalerie, & avec celle de Lesdiguiéres. La Valette étoit au centre de l'armée; & de Buous fermoit la marche. Nos troupes étoient composées de huit cens hommes de cavalerie bien armés & bien montés, presque tous Gentilshommes, & de deux mille arquebusiers. On rencontra près d'Esparron l'ennemi, qui ne s'attendoit pas à voir sitôt les Royalistes. Il avoit rangé ses troupes en bataille à la hâte sur une hauteur opposée, qui dominoit la plaine où l'armée venoit d'entrer; l'arriére-garde des ennemis vint rejoindre le reste de leurs troupes. Après ce mouvement Lesdiguiéres détacha un corps d'infanterie, dans la vuë de les attirer, en les prenant en flanc, dans un endroit plus propre pour combattre; l'ennemi abandonnant aussitôt le poste dont il s'étoit emparé, gagna la colline prochaine. Alors les Royalistes s'étant avancés se saisirent du terrain que l'ennemi venoit de quitter. Lesdiguiéres fit partir devant lui le comte du Bar à la tête de deux cens chevaux; & s'étant rendu par un long détour derriére la colline où étoit l'ennemi, le prit en queuë à l'improviste. A la vuë de ce Général les ennemis, après avoir déja plié deux fois, prirent la fuite, & abandonnérent leur infanterie, & environ trois cens cavaliers, qui couroient çà & là dans le bourg. Les vainqueurs poursuivants les fuyards rencontrérent cinq cens chevaux commandés par le comte de Martinengue, qui venoit de Rians. Les vaincus rassûrés par sa présence se ralliérent, & se défendirent pendant quelque tems. Mais ne pouvants soûtenir l'impétuosité Françoise, ils pliérent une seconde fois sous les efforts redoublés du soldat, qui les poursuivit pendant quelque tems. Les ennemis perdirent

HENRI IV. 1591.

deux cens hommes de cavalerie, & trois drapeaux. Le reste de l'armée s'étant débandé jetta ses armes, & se dissipa. On attaqua le même jour 15. d'Avril le bourg de Rians, où l'ennemi s'étoit retranché avec des barricades; mais comme le soleil étoit déja couché, on remit l'affaire au lendemain. Deux cens hommes qui s'étoient sauvés, partie dans une Eglise, partie dans un colombier, & dans un moulin, se rendirent à discrétion; on donna la vie au plus grand nombre d'entr'eux, & le reste fut pendu, pour intimider l'ennemi. Ceux qui s'étoient réfugiés à Esparron, tourmentés par la faim & par la soif, infectés par la puanteur des cadavres, & n'ayant d'ailleurs aucun secours à espérer, se rendirent aussi, mais sans autre condition que la vie sauve. On desarma trois cens hommes de cavalerie, & mille hommes d'infanterie, qui demeurérent tous prisonniers de guerre. Ceux qui avoient échapé au carnage, & entr'autres Alexandre Vitelli, Saint-Romain, & trente Capitaines, soit d'infanterie, soit de cavalerie, furent partagés entre Lesdiguiéres & la Valette, aussi-bien que quinze drapeaux, & un grand nombre de chevaux, qu'on avoit pris sur l'ennemi. Le duc de Savoye perdit à cette défaite cinq cens hommes de cavalerie tués ou faits prisonniers, & quinze cens arquebusiers. Le jeune de Buous fut tué dans cette affaire avec environ vingt soldats sans nom; & nous eûmes cent blessés. Ensuite l'armée alla passer, après sept jours de marche, à la vûë d'Aix, dont l'ennemi étoit maître, & se rendit à Marignane, que la Valette prit à composition le 24. d'Avril. On s'approcha le lendemain de Gian, à une demie lieuë de Selon; la place fut emportée, après qu'on eut planté les échelles, & fait joüer le petard. Tout ce qui se présenta fut passé au fil de l'épée; & on fit pendre les autres. Les deux Généraux se séparérent en cet endroit, après s'être fait des complimens & des remercimens de part & d'autre. Lesdiguiéres se rendit en dix jours à Gap, où ayant appris que la ville de Briançon couroit grand risque d'être prise par la négligence de la garnison, il partit pour s'y rendre; mais Prabaud l'ayant assûré dans le chemin qu'on avoit changé la garnison, & que celle qu'on venoit d'y mettre étoit très-

attachée au Roi, il retourna sur ses pas; passa par le Mont d'Argentiére; alla à Guillestre, & enfin à Embrun le 11. Mai. Cinq jours après son arrivée dans cette ville, il prit le chemin de Grenoble, pour assister aux Etats de la Province, & se rendit ensuite dans le Viennois, afin d'arrêter les ravages que l'ennemi faisoit en ces quartiers, & pour être à portée de jetter du secours dans les Echelles qu'on avoit dessein d'assiéger. Il eut avis dans sa marche que l'ennemi avoit retiré son artillerie du Pont de Beauvoisin, & démantelé cette place sur la frontiére de France & de Savoye, séparées en cet endroit par un petit ruisseau qui coule entre-deux. Cette nouvelle ne l'ayant point empêché de s'avancer jusqu'à Saint Genis, accompagné du colonel d'Ornano, qui l'étoit venu joindre avec ses troupes; il attaqua les ennemis à la sortie du Pont de Beauvoisin. Le combat fut très-léger; & on se retira de part & d'autre, après avoir escarmouché pendant trois jours. Les Savoyards allérent prendre des quartiers à Chamberi & aux environs.

Hector de Mirabel de Blacons emporta d'assaut le château de Montfleury. Gouvernet & d'Auriac se joignirent alors à Lesdiguiéres, qui retira ses soldats de Saint Genis, pour aller attaquer dans les Vallées quelques troupes des ennemis, qui étoient sorties de leurs retranchemens. Il en tua soixante le 11. de Juin. Ensuite ayant abandonné le Pont de Beauvoisin, on fit sans succès une tentative sur Chamberi. Ornano traita avec les Députés du duc de Savoye pour le retablissement de la liberté du commerce & de la culture des terres; mais n'ayant pû convenir des conditions, Lesdiguiéres fit des courses jusqu'aux portes de Lyon avec Gouvernet, du Poüet, & de Blacons; il perça même jusque dans le fauxbourg de la Guillotiére, qui est au-delà du Rhône; & en fut maître pendant deux heures. L'armée partit ensuite d'Erieu, pour aller, a la sollicitation de Maugiron, mettre le siége devant Givords dans le Lyonnois, place qui incommodoit beaucoup la ville de Vienne. Le 1. de Juillet on fit tirer le canon dès la pointe du jour; & le feu de l'artillerie ayant duré trois heures, on se mit en devoir de forcer la bréche. Givords fut emporté d'assaut, & le soldat tailla en piéces tout ce qui se rencontra

HENRI IV. 1591. ſur ſon paſſage. Le reſte ſe ſauva dans la citadelle, que la garniſon vaincuë par la frayeur rendit ſur le champ. L'armée alla enſuite à Vienne, d'où elle ſe rendit en cinq jours de marche à Ventavon, le 16. de Juillet.

La Valette qui y étoit venu au-devant de Leſdiguiéres, l'entretint pendant quelques tems; & auſſitôt Leſdiguiéres retourna à Serres, & de-là à Puymore, château ſitué ſur une hauteur qui commande la ville de Gap. Ayant appris en cet endroit que l'ennemi avoit deſſein de ſurprendre Exiles, il ſe rendit à Embrun; & voyant qu'il s'étoit retiré à ſon arrivée, il marcha du côté de Briançon pour viſiter la place, qui lui avoit cauſé de l'inquiétude. Sur l'avis qu'on lui donna que l'ennemi avoit réſolu d'aſſiéger Grenoble, il reprit le chemin de cette ville, dans le deſſein de s'oppoſer en même-tems aux ravages que le duc de Savoye faiſoit dans la Vallée de Greſivaudan, célébre par la quantité de Nobleſſe qui l'habite. Dans cette vuë on fit filer des troupes en Savoye, où quelques fourageurs de l'ennemi donnérent dans une embuſcade qu'on leur avoit dreſſée. Enſuite on alla en cinq jours à Gouſelin. Il y eut le 8. d'Août un léger combat; & les Royaliſtes rompirent le pont de bois, & en abbatirent douze toiſes, malgré le grand feu du canon de la citadelle. De Galle de la Buiſſe reçut dans la cuiſſe une mouſquetade, dont il ne fut pas longtems incommodé.

Leſdiguiéres retourna à Grenoble, où il eut avis que les troupes du Pape étoient arrivées à Montmelian, d'où elles s'étoient miſes en chemin pour Chambery. Elles conſiſtoient en ſix compagnies compoſées chacune de trois cens hommes d'infanterie, commandés par le comte Belgioioſo, par Alexandre Rangone, par Annibal Viſconti, par François comte de Stampa, par Gaſpar Landriano, & par le chevalier Alphonſe Roho, tous à la ſolde du Pape. Dans le même-tems la Valette ayant engagé Leſdiguiéres par ſes inſtances à marcher au ſecours de Berre, ville fameuſe par ſes ſalines & par ſon commerce dans le Golfe de Martigue, ce dernier paſſa par Treves, par Saint Maurice, par Serres, & ſe rendit en trois jours à Ribiers. Il y apprit que la ville de Berre avoit été priſe au mois de Juillet,

après un long siége, par les comtes François Martinengue Malpaga, Bonifacio Vinciguerra, & par d'autres Officiers du Duc de Savoye. Il entra cependant dans cette Province, s'avança jusqu'à Castel-Arnoux, & de-là aux Mées, où il s'arrêta quatre jours. Il assiégea dans le mêmetems le château du Luz, qui appartient à l'Archevêque d'Aix. Il y avoit deux cens hommes de pied, & quarante chevaux dans ce Château, qui est situé sur une hauteur. La disette d'eau obligea les assiégés à composer le 2. de Septembre, après qu'on eut tiré trois cens coups de canon. Le Général François à qui les chevaux & le bagage appartenoient par le traité, les rendit généreusement à l'ennemi, & ne retint que les drapeaux.

Après la prise de cette place, on alla camper près de Saint Pol, où l'on résolut d'aller mettre le siége devant la ville de Digne, pendant que la Valette serreroit de près Graveson; mais ayant reçu une lettre par laquelle il apprit que les ennemis étoient devant Moretel, qu'il avoit fait fortifier à l'opposite de Montmelian, pour arrêter les courses des Savoyards, & que le duc de Savoye s'étoit avancé en personne à la tête de huit cens chevaux, & de deux mille arquebusiers jusqu'à Vallensole, il ne jugea pas à propos de s'engager au siége de la ville de Digne, aux environs de laquelle il s'empara de Chantarsier & de Courbon. Lesdiguiéres passa par Gap, revint à Grenoble, & ayant pris avec lui trois cens hommes de cavalerie, tirés la plûpart de la Noblesse, & deux mille sept cens arquebusiers, il s'avança jusqu'au pont de Charra; mais l'ennemi averti de son arrivée avoit déja levé le siége de Moretel.

Pendant que Lesdiguiéres étoit retenu dans son lit par un catharre, Belliers frére de la Buisse ayant attaqué un corps-de-garde de cavalerie, en tailla une partie en piéces. Le lendemain de Mures & de Morges voulurent en faire autant. Le Général ayant recouvert sa santé revint au camp; & ayant été reconnoître lui-même les retranchemens de l'ennemi, il jugea à propos de se conduire le lendemain de la maniére que nous allons bientôt dire. Le duc de Savoye ayant disposé ses troupes de façon que la tête

HENRI IV. 1591.

de l'armée étoit tournée du côté de Grenoble, il posta son infanterie à la gauche sur un côteau de vignes au-dessous du château Bayard, & fit trois corps de sa cavalerie, qu'il plaça dans la prairie voisine, entre ce côteau & la riviére d'Isere, qui coule à la droite. Il mit ensuite quarante chevaux dans un champ, d'où l'on ne pouvoit pénétrer dans la prairie qui est au-dessous, que par un défilé très-étroit; les passages en étant d'ailleurs escarpés de toutes parts.

Lesdiguiéres en s'approchant de l'ennemi fit faire alte à ses troupes dans un fond, entre des arbres sur les bords de l'Isere, afin de dérober à l'ennemi la connoissance du nombre de ses troupes; il chargea Prabaud de marcher vers le côteau dont nous avons parlé, à la tête de quinze cens arquebusiers partagés en deux troupes, dont l'une gagna le sommet pour en chasser l'ennemi, & l'autre se rendit au pied du côteau, afin d'enlever ce poste à l'infanterie des ennemis, qui couvroit leur cavalerie. Dans le tems que Prabaud s'avançoit, le Lieutenant de la compagnie de cavalerie de Briquemauit, appellé Guillaume Budé de Verasse, petit-fils du célebre Guillaume Budé, si connu par sa probité & par son érudition, eut ordre de prendre les devants avec un détachement de cavalerie & d'infanterie pour aller attaquer les quarante chevaux que l'ennemi avoit postés dans le champ qui commandoit la prairie.

Dès qu'il eut chassé ce corps-de-garde de cet endroit, Lesdiguiéres y rangea son armée de cette maniére; il mit son infanterie à la droite sous les ordres de Prabaud; fit prendre la gauche sur le bord de la riviére à Mesplez avec un bataillon quarré, & divisa en trois corps sa cavalerie, qu'il posta au milieu des troupes de Prabaud & de Mesplez. Le premier escadron étoit commandé par de Mures & de Morges; la Cornette du Général étoit dans le second sous les ordres de Poligny; Lesdiguiéres se mit à la tête du troisiéme avec cinquante-deux hommes d'élite, rangés de maniére qu'ils paroissoient être au nombre de cinq cens. Venoient ensuite six vingts arquebusiers, suivis de tous les goujats de l'armée qui marchoient l'épée nuë, pour épouvanter l'ennemi. Les

avantcoureurs commandés par Briquemault étoient devant eux comme une eſpéce d'avant-garde ; & le bataillon quarré dont nous avons parlé couvroit l'aîle gauche de l'eſcadron de Poligny.

L'infanterie ayant commencé la charge, la cavalerie ſe mêla bientôt, & la victoire ne fut pas longtems incertaine. L'ennemi ſe retira peu à peu ; & n'ayant fait qu'un ſeul bataillon de toutes ſes troupes, pour éviter le carnage dans ſa retraite, il fit face dans la prairie, comme s'il avoit voulu combattre ; mais preſſés plus vivement par les vainqueurs, ils ſe débandérent, prirent la fuite, & furent pourſuivis juſqu'aux portes de Montmelian. Les uns ſe diſperſérent de tous côtés ; les autres ſe ſauvérent dans les bois à Aiguebelle, à la Rochette, & à Miollans. Le nombre des morts fut plus grand qu'il ne devoit l'être, eu égard au nombre de troupes qu'avoit le duc de Savoye ; car il y eut deux mille cinq cens hommes de tués ; preſque tous les Colonels & les Capitaines de l'armée furent faits priſonniers. On prit auſſi trois cens chevaux, une Cornette & dix-huit drapeaux. Amedée frére naturel du duc de Savoye ſe ſauva à Miollans ; le marquis de Trevico, & d'Olivera demeurérent longtems cachés dans les bois. Cette défaite arriva le 19. de Septembre. Le lendemain deux mille hommes des troupes du Pape, & du Milanez, qui s'étoient ſauvés au château d'Avalon avec le comte de Belgioioſo leur chef, ſe rendirent à diſcrétion. On ne put arrêter la furie du ſoldat, qui en maſſacra cinq cens dans le premier feu. Les autres furent renvoyés avec un bâton à la main, & conduits en lieu de ſûreté, après leur avoir fait promettre de retourner en Italie, & de ne jamais porter les armes contre le Roi.

Leſdiguiéres ayant fait éxaminer avec grand ſoin ce qu'il pouvoit y avoir de morts & de bleſſés de notre côté, on trouva qu'il n'y eut que de Valouſe, avec un Chevau-léger, & deux fantaſſins de tués, & deux autres fantaſſins de bleſſés. Le butin fut ſi conſidérable, que ſans l'eſtimer au-delà de ſa juſte valeur, on le fit monter à deux cens mille écus d'or. Il y avoit des chaînes d'or, des colliers, de l'or & de l'argent monnoyé, de la vaiſſelle d'argent,

HENRI IV. 1591.

des couvertures de lit, des chevaux, & d'autres munitions de guerre. Quelques personnes remarquérent que ce fut au pied du chateau Bayard qu'on fit un si grand carnage des plus grands ennemis de la France; comme si on avoit eu dessein de les immoler aux manes du brave Pierre du Terrail, surnomme Bayard du nom de ce château, qu'il avoit fait bâtir. Ce guerrier si fameux dans notre histoire avoit autrefois signalé par des prodiges de valeur son zéle pour l'honneur du nom François. Le Roi François Premier conçut une si haute estime pour ce grand homme, qu'il voulut être armé Chevalier de sa main. Bayard n'avoit laissé d'une maîtresse qu'il avoit euë à Milan qu'une fille naturelle, qui dans la suite fut mére de Chastelard, à qui la reine d'Ecosse fit trancher la tête, & de Bochosel Conseiller au Parlement de Grenoble.

Trois jours après cette défaite, Poligny tâcha inutilement de surprendre Marches, place entourée de murs, & dont l'assiéte est avantageuse. Ensuite Lesdiguiéres ayant ramené l'armée, qu'il fit reposer pendant quelques jours, il résolut d'assiéger Barcelone dans le Comté de ce nom, appartenant au duc de Sayoye, entre Gap & le territoire d'Embrun. Il partit de Puymore le 12. Octobre; & s'étant rendu au Lauzet, & deux jours après à Saint Pont, il campa devant Barcelone. Mirabel surprit quatre jours après Caumars château voisin. L'artillerie ayant été pointée contre les murs de Barcelone, on la transporta dans un autre endroit après quelques coups de canon, tant parce qu'elle ne faisoit pas beaucoup d'effet de ce côté-là, par où il n'étoit pas facile de monter à l'assaut, que parce que les munitions de guerre étoient presque toutes gâtées.

Enfin du Sauzé gouverneur de la place, qui avoit une garnison de quatre cens arquebusiers, capitula le 21. d'Octobre, à condition que les chevaux, les armes, les drapeaux, & le bagage appartiendroient à Lesdiguiéres: Que le Gouverneur & sa garnison auroient la vie sauve, & seroient escortés par Poligny jusqu'au Chastelat. On fit promettre à ces troupes qu'elles repasseroient les Monts; qu'elles ne s'arrêteroient, ni à Démont place dépendante de la France entre Coni & Cental au-delà des Monts, & dont

dont le duc de Savoye étoit alors maître; ni à Digne, ni aux Allos; & qu'elles ne serviroient point contre le Roi pendant trois mois. HENRI IV.

Deux jours après, Lesdiguiéres alla du côté de Digne, afin d'être à portée de seconder la Valette qui faisoit le siége de cette place. Ce dernier ayant fait conduire du canon devant le bourg de Gaubert, que l'ennemi avoit fait fortifier aux environs de Sisteron, & dont la garnison incommodoit beaucoup nos troupes par ses fréquentes sorties, elle se rendit à discrétion. La Valette fit pendre tous les soldats, à la reserve de deux seulement. On tira aussi le trois de Novembre quelques volées de canon contre un petit Fort, dont la garnison se retira à Digne, qui étoit un peu au-dessous. L'artillerie ayant été pointée dans le même tems contre une Eglise hors des murs de la ville, trente soldats qui s'y étoient enfermés furent sur le point de se rendre à discrétion. La place ayant capitulé le lendemain, on leur accorda la vie par le traité, dont les conditions furent: Que le Roi pardonneroit aux habitans de Digne: Qu'on les traiteroit comme les autres villes soumises à Sa Majesté: Qu'ils payeroient cinq mille écus d'or à Lesdiguiéres pour les frais de la guerre, en leur accordant une remise des sommes qu'ils avoient promises à la Valette: Qu'à l'égard de celles qu'ils lui devoient avant leur révolte, on s'en rapporteroit à des arbitres: Qu'on ne leur feroit point porter la peine du passé: Qu'ils seroient garantis du pillage, & ne seroient obligés à recevoir d'autre garnison que celle que la Valette mettroit dans la ville. 1591.

On apprit ensuite que le Puy de Sainte Reparade (1) où commandoit Palamede Forbin de Saint-Canat, étoit assiégé par le duc de Savoye, qui faisoit déja battre les murs de cette place. Lesdiguiéres & la Valette partirent des Mées, & se rendirent à Sainte Tulle dans le dessein de secourir les assiégés. Ils se préparoient à traverser la Durance, lorsque l'ennemi parut sur la rive opposée; mais le soleil étant prêt à se coucher, Lesdiguiéres alla passer la nuit à la tour d'Aigues, & la Valette à Pertuys; tous deux

(1) Vulgairement *le Puech.*

HENRI IV. 1591.

dans la résolution de donner bataille le lendemain, si l'occasion s'en présentoit. Le duc de Savoye craignant d'avoir du desavantage contre ces deux Généraux, décampa la nuit suivante, après avoir inutilement tiré deux mille coups de canon, & se retira promptement à Aix. Ensuite Lesdiguiéres se sépara de la Valette.

Le duc de Savoye fier de la prise de Berre employoit la ruse, les brigues & l'argent, pour engager les habitans de Marseille, ville marchande du plus grand abord de toute la Mediterranée, & qui est, pour ainsi dire, la capitale de toute la Provence, à lui laisser faire au mois de Mars suivant son entrée dans leur ville, en qualité de Gouverneur, & de Protecteur, pour leur tenir lieu de l'un & de l'autre, jusqu'à ce qu'on eût mis un prince Catholique sur le trône. Il étoit secondé dans ce dessein par Christine d'Aguerre, veuve de François d'Agoust comte de Sault, qui étoit en état, par le grand nombre de créatures qu'elle avoit dans cette ville, d'avancer beaucoup les affaires du Parti qu'elle avoit embrassé. Mais soit que le Duc ne remplît pas les promesses qu'il avoit faites à la Comtesse, soit que les effets ne répondissent pas aux paroles, elle abandonna son Parti, & lui débaucha la plûpart de la Noblesse. Quelques-uns croyent que le véritable motif d'un changement si prompt fut le souvenir du refus que le Duc lui avoit fait essuyer, lorsqu'après la prise de Berre elle lui avoit demandé pour une de ses créatures le gouvernement de cette place, qu'elle ne croyoit pas qu'on pût refuser à ses services.

Le duc de Savoye qui se regardoit déja comme en possession de Marseille, ne voulant pas lâcher sa proye, se servit d'un stratagême pour la retenir de force. Ses Emissaires répandirent le bruit que les Bigarrats, ou Bigarrés (1), qui étoient secrétement dans les intérêts du Roi, avoient des desseins sur Marseille. Sous ce prétexte Pierre Bon baron de Meulhon se saisit de l'Abbaye de Saint Victor située sur une éminence d'un côté du port, près du château communément appellé Notre-Dame de la Garde.

(1) Gens habillés de diverses couleurs, qui faisoient des courses, & ravageoient le païs.

La sédition s'étant élevée en même-tems dans la ville, le duc de Savoye s'offrit comme médiateur pour l'appaiser, afin d'avoir occasion de faire filer dans la place ses troupes, qui s'en étoient approchées par ses ordres. Mais les choses ayant tout à coup changé de face, les Marseillois ennemis d'une domination violente & tirannique ne penférent plus aux Bigarrats, dont on avoit voulu leur faire peur, & se réünirent ensemble pour aller forcer le Baron dans l'Abbaye de Saint Victor. Ils vinrent enfin à bout de le chasser de leur ville, malgré l'appui du duc de Savoye, qu'il appella plusieurs fois à son secours. Depuis cet événement la protection de ce Prince fut toûjours suspecte aux habitans de Marseille.

Tandis que ce Prince étoit aux environs de Marseille, la Valette alla le 20. de Novembre assiéger Beynes au pied des montagnes, après la prise de Digne, afin de soûmettre entiérement les places de la dépendance de cette ville. Mais voyant que son artillerie ne faisoit pas beaucoup d'effet, & que d'ailleurs le renfort que Lesdiguiéres devoit lui envoyer n'arrivoit pas aussitôt qu'il s'en étoit flaté, il crut qu'il suffisoit pour le présent de faire une espéce de blocus. C'est pourquoi il fit faire des retranchemens à une demi-lune, dont il s'étoit emparé, afin d'y loger ses soldats. Mais comme l'affaire de Marseille finit heureusement plûtôt qu'on ne l'avoit espéré; que l'Abbaye de Saint Victor fut reprise sur le baron de Meulhon, qu'on avoit chassé de la ville; & que le duc de Savoye vint à Beynes avec toutes ses forces; la Valette en leva le siége à la hâte, & fit conduire son artillerie au bourg de Mezeuil, qui est aussi au pied des montagnes assez près de Beynes. Le Duc chargea Pontevez comte de Carces, de jetter des vivres & des soldats dans cette place.

C'étoit fait de l'armée des Royalistes, si le Comte les eût attaqués dans la consternation où son arrivée les avoit jettés; mais leur ayant donné le tems de se rassûrer, le brave la Valette ne se déconcerta point; & ayant laissé un nombre de soldats suffisant à la garde de son canon, il sortit de Mezeuil sur le soir à la tête de ses troupes, pour aller insulter le camp des ennemis. La nuit qui survint mit

HENRI IV. 1591. fin au combat, qui n'avoit pas duré longtems. On se retira de part & d'autre dans ses retranchemens. L'ennemi satisfait d'avoir jetté en passant des secours dans la ville de Beynes, se mit en marche à la faveur des ténébres, & alla passer la riviére à Vinon, malgré la poursuite des Royalistes. Arrivé dans cet endroit la Valette en trouva la situation très-avantageuse. Il resolut de fortifier un pont, qui lui parut très-propre à faciliter ses entreprises, & par le moyen duquel on pouvoit arrêter les courses de l'ennemi, & couper les convois qui alloient à Aix; il en confia la garde à Mesplez avec quatre cens arquebusiers; & ayant renvoyé ses troupes à Manosque, il se rendit promptement à Beynes, pour élever des Forts autour de cette place.

Ils étoient à peine commencés, qu'il eut avis que le duc de Savoye assiégeoit Vinon avec deux coulevrines, & qu'il s'étoit emparé du fauxbourg, qu'on avoit abandonné lorsque la place avoit été démantelée. Ainsi les passages étant fermés par cet endroit, la Valette vit bien qu'il étoit impossible d'y faire entrer des troupes, la riviére de Verdon qui coule de l'autre côté n'étant pas guéable. Au défaut de secours la garnison, que le mauvais état de la place ne put ébranler, se fit un rempart de son courage.

Deux jours après, la batterie de l'ennemi ayant renversé les fortifications, qui n'étoient que des pierres entassées les unes sur les autres sans ciment, le duc de Savoye étoit sur le point de donner un assaut, lorsque la Valette parut à la tête de cinq cens chevaux, & de six cens arquebusiers, n'ayant point encore reçû les renforts que Lesdiguiéres lui avoit fait espérer. A la vérité Gouvernet lui avoit amené cinquante Gentilshommes; mais cette jonction ne diminuoit pas beaucoup la supériorité de l'ennemi. Malgré cette inégalité, la Valette se détermina à risquer une bataille, dans la résolution de périr plûtôt que de souffrir qu'on pût lui reprocher d'avoir abandonné les assiégés dans le péril qui les amenaçoit.

Ayant donc rassemblé ses troupes auprès de Vinon le 21. de Décembre, dans un endroit où il leur avoit donné rendez-vous, il les rangea en bataille de cette maniére. Il donna le commandement de l'avant-garde, composée

de cent cinquante chevaux à Buous ; & posta Saint-Canat à la gauche avec vingt cuirassiers soûtenus de quelques arquebusiers, & de quelques enfans perdus. Ensuite il plaça Montault derriére eux avec cent cinquante chevaux rangés de la même maniére ; & se mit lui-même à la tête de deux cens soldats, après avoir chargé Gouvernet de la conduite du corps de réserve.

L'armée s'étant avancée dans cet ordre jusqu'à Vinon, elle rencontra le duc de Savoye qui avoit passé le Verdon pour venir au-devant d'elle à la tête de huit cens chevaux, & de cinq cens hommes de son infanterie, dont il avoit laissé le reste à la garde de son artillerie dans le fauxbourg de Vinon, de l'autre côté de la riviére. Sa cavalerie s'étendoit sur trois lignes le long du rivage. De Buous ayant commencé la charge avec beaucoup de valeur, Saint Canat à la tête de ses enfans perdus, prit en flanc l'ennemi si à propos, qu'il le fit plier ; de maniére que Buous l'enfonça aisément. Enfin Montault étant encore survenu par l'ordre de la Valette, qui couroit de rang en rang, pour animer ses soldats à bien faire, il pressa si vivement l'ennemi, qu'il abandonna son poste, & prit la fuite. Il y en eut un grand nombre de tués sur la place ; plusieurs se noyérent dans le Verdon, qui étoit près de là. Ceux qui se sauvérent à la nage allérent se rejoindre à leurs compagnons, qui gardoient l'artillerie dans le fauxbourg.

Le duc de Savoye se sauva à la faveur de la nuit, qui suivit de près le combat qu'on n'avoit commencé qu'un peu avant le coucher du soleil. L'ennemi ayant levé le siége en désordre au milieu de la nuit, Mesplez sortit de ses retranchemens, & tailla en piéces le corps-de-garde qui étoit dans le fauxbourg. L'ennemi perdit cent hommes, dans le nombre desquels Vinciguerra comte de Saint-Boniface, & Fortias d'Avignon capitaine de cavalerie se trouvérent compris. Il n'y eut que six des nôtres tués, & autant de blessés. Saint-Canat qui avoit fait des prodiges de valeur, & donné des preuves de son habileté dans la guerre fut du nombre de ces derniers. Les fuyards se réfugiérent à Saint Pol & à Rians. Après cette victoire, la Valette se rendit à Esparron, & continua sa route vers Martigues, dans l'espérance de

HENRI IV. 1591.

reprendre Berre ; Martigues & tous les Forts des environs de Marseille se rendirent à lui.

Tandis que ces choses se passoient en Provence & en Dauphiné, on ne restoit pas dans l'inaction aux environs de Geneve. Nicolas de Harlay de Sancy, qui après la mort de Henri III. avoit eu commission de faire des levées en Allemagne, n'ayant pû conserver les troupes qui l'avoient suivi, s'étoit retiré en Suisse. Ayant eu ensuite quelques conférences avec le vicomte de Turenne, qui alloit en ambassade en Allemagne, il vit bien qu'on n'avoit plus besoin de ses services auprès des Princes de l'Empire. Il prit donc le parti de se retirer à Bâle, où il eut avis par un de ses espions que des gens déguisés en soldats apportoient d'Italie un convoi de cent mille écus d'or pour le roi d'Espagne. Il les fit suivre par un détachement, qui les ayant conduits dans une embuscade dans la forêt de Rheinfeldt, leur enlevérent cette somme considérable.

Cet argent vint à propos pour payer trois compagnies de cavalerie qu'André Hurault de Maisse ambassadeur de France à Venise avoit levées dans les Etats de la République. Elles étoient commandées par Pausanias Braccioduro, par le comte Mucio Porto, qui avoit avec lui Leonard son frére, tous deux de Vicenze, & par Nicolas Nasi Florentin, si connu en Italie & en France par le jeu qu'il avoit coûtume de joüer. Cet Officier, qui conservoit toûjours l'inclination qu'il avoit euë pour la France, mit ces troupes en bon état à ses dépens, & avec l'argent que Mucio lui prêta généreusement. Ces troupes ayant été payées de l'argent du roi d'Espagne, Sancy se rendit à Geneve, pour porter la guerre en Savoye de ce côté-là, afin de faire diversion des forces du Duc, qui ravageoit alors la Provence. Cet argent servit aussi à lever un régiment de Suisses, dont on donna le commandement à Diespach gentilhomme de Berne. Sancy s'étant mis à la tête de ces troupes se joignit à Lurbigny gouverneur de Geneve pour le Roi, & au baron de Conforgien, qui avoit fait l'année précédente une heureuse campagne. Ils allérent au commencement de Janvier mettre le siége devant Buringe, dont ils firent battre les murs. Dans le même tems un corps de

cavalerie Napolitaine & Milanoise étant arrivé à la Roche, Braccioduro, le comte Porto, & Nasi, quoiqu'avec peu de forces, ne laissérent pas de l'attaquer & de le mettre en déroute avec le secours de quelques arquebusiers, qui étant accourus au bruit prirent les ennemis en flanc & leur tuérent cinquante hommes, du nombre desquels se trouva un Espagnol nommé Guevara.

On rapporte que le stratagême dont Braccioduro se servit, ne contribua pas peu à le tirer de ce mauvais pas. Cet Officier voyant qu'il falloit repousser le danger, en le faisant craindre à l'ennemi, fit courir le bruit parmi ses troupes, qu'il leur arrivoit du secours par derriére. Ce bruit ayant passé dans les rangs Espagnols, ils se mirent à fuïr pour n'être pas enveloppés de tous côtés. Le canon ayant continué le lendemain de tïrer contre Buringe, les assiégés commencérent à perdre courage, & demandérent à capituler; mais ayant proposé des conditions exorbitantes, qu'on ne pouvoit leur accorder, on les somma de se rendre à discrétion, avec menace de passer tout au fil de l'épée, si la place étoit emportée d'assaut. Effrayés de ces menaces, ils sortirent de la ville par un guichet qui s'ouvroit sur le pont, où l'on ne faisoit point la garde, parce qu'il étoit au-dessous de la citadelle, & se sauvérent à Bonne. Il y en eut huit de tués & trois pris, dont un qui servit de bourreau pour pendre les deux autres, racheta sa vie par ce moyen. On garda pendant quelque tems Buringe, qu'on fit ensuite démanteler. Le duc de Savoye la fortifia de nouveau dans la suite. On employa le reste du mois à faire des courses sur les terres de l'ennemi.

Dans le même tems Jean Chaumont de Guitry, Officier d'une expérience consommée, dont nous avons eu souvent occasion de parler, se rendit de l'ordre du Roi à Geneve, avec d'Anglure d'Autricour son Lieutenant, à la tête de trois cens chevaux, & de quinze cens hommes d'infanterie. Son arrivée ayant entiérement rassûré les Genevois, le régiment des Suisses passa du bailliage de Gex, où il étoit, dans celui de Thonon. Guitry fit braquer le premier de Février, cinq piéces de canon contre les murs de Versoy, dont le duc de Savoye s'étoit emparé depuis peu. La place

HENRI IV. 1591.

fut emportée du premier assaut, après une légére résistance de la part de la garnison composée de deux cens cinquante hommes. Nos soldats, dont la licence n'étoit point alors réprimée par une sage discipline, commirent des cruautés inoüies dans cette ville, & la mirent au pillage. La garnison fut passée au fil de l'épée à l'exception de quatre-vingts hommes, qui se sauvérent dans la citadelle, dont Compois étoit gouverneur. Ayant éte sommé le lendemain de se rendre, il fit une réponse pleine de hauteur. Les assiégeans tournérent aussitôt le canon contre les murs de la citadelle du côté de l'Orient d'Eté; mais voyant que le mur, qui étoit de pierres de taille & de briques, résistoit par son épaisseur à l'effort du canon, dont on avoit déja tiré cent coups sans beaucoup d'effet, on fit creuser des mines où l'on mit le feu le 6. de Février. Elles firent sauter trente soldats, dont le malheur effraya tellement le reste des assiégés, qu'ils se rendirent à composition. On permit au Gouverneur & à trois Capitaines, de sortir de la place armés du poignard & de l'épée, & l'on renvoya sans armes & sans bagage cinquante hommes qui restoient encore de la garnison. Les vainqueurs trouvérent dans la citadelle un grand amas de munitions de bouche, dont on fit monter le prix à six mille écus d'or.

Après la prise de Versoy, l'armée alla faire le siége d'Esvian, sur le bord du Lac de Geneve. Bonvillars autrefois gouverneur de Montmelian étoit alors dans Esvian avec trois cens hommes de garnison. Ce Gouverneur ayant été sommé au nom du Roi de rendre sa place, refusa d'en ouvrir les portes. On fut donc obligé de tirer le canon; & la place ayant été emportée d'assaut avec perte assez considérable des nôtres, on brisa les portes de la ville par le moyen du petard, & on y commit les mêmes excès qu'à Versoy. Le soldat non content d'avoir fait un butin considérable, & d'avoir ruiné les édifices publics, alloit mettre le feu dans la ville, par un dernier trait de cruauté; (car à la réserve de l'incendie, cette ville avoit été exposée à toutes sortes de violences,) lorsque les habitans se préservérent de ce malheur, en donnant caution de payer une somme de deux mille écus d'or. Bonvillars gouverneur de la citadelle,

citadelle, se rendit vie & bagues sauves trois jours après. Cette place, qui par sa situation dans un lieu marécageux, n'avoit rien à craindre de la mine, étoit d'ailleurs fortifiée d'un bon rempart, & bien fournie de vivres.

HENRI IV. 1591.

L'armée ayant fait le dégât dans la campagne aux environs, marcha vers Bonne sur la fin du mois de Février. Les chemins étant fort mauvais, on eut beaucoup de peine à conduire deux canons au pont de Buringe. Dès qu'on les eut braqués contre le château de Poulinge, la garnison se rendit aussitôt.

A la nouvelle de la marche d'Amedée (1), qui s'avançoit avec Olivarez, le marquis de Trefort, Sonnas, le comte de Châteauneuf, & d'autres Officiers, suivis de huit cens cuirassiers à cheval, & de quatre mille hommes d'infanterie, Italiens, Espagnols, & Savoyards, on renvoya l'artillerie à Geneve, & l'on se prépara à faire retraite. Olivarez, dont l'avis étoit appuyé par le Bâtard de Savoye, ne vouloit pas qu'on avançât plus loin, ou que l'on s'engageât témérairement dans quelque entreprise. Mais Sonnas, & les autres Officiers bien instruits du mauvais état de nos troupes qui diminuoient de jour en jour, soutenoient au contraire qu'il étoit de leur honneur de réprimer la licence de soldats étrangers, qui ravageoient impunément les terres de Savoye. Ils conseillérent donc à leur Général de risquer une bataille.

Nos troupes ayant abandonné les châteaux de Poulinge & de Visery, sans s'arrêter dans le Fossigny, se rendirent aux environs de Geneve, de peur d'être enveloppées par l'ennemi, qui avoit l'avantage du nombre. Après leur départ, Amedée rétablit le pont de Buringe; & ayant fait passer dessus son infanterie, il la dispersa dans les bourgs aux environs de Bonne. L'armée ennemie étoit composée de cinq mille hommes de pied, de six cens cuirassiers, & de quatre cens arquebusiers à cheval. Nos Généraux rangérent leurs troupes en bataille au-dessus de Monthou le 12. de Mars. Ils ne s'attendoient pas à en venir aux mains; ils croyoient qu'on se retireroit de part & d'autre, après avoir fait montre de ses forces. L'événement leur apprit le

(1) Bâtard de Savoye.

HENRI IV. 1591.

contraire. Cinq cens arquebusiers tirés de tous les régimens ennemis commencérent la charge, en allant attaquer un corps de troupes qu'on avoit posté à mille pas du reste de l'armée, pour garder un bois taillis, des haïes, & des murs ruinés, au pied d'une colline. Ces arquebusiers furent suivis par Olivarez, à la tête de huit cens autres aussi tirés de tous les régimens.

Guitry voyant que nos troupes plioient & avoient été chassées de leur poste, fit avancer quatre cens arquebusiers des régimens de Chantal & de Saint-Cheron, qui furent soutenus de trois compagnies du Roi commandées par Saint-Remi. Les Savoyards s'étant rendus maîtres des murs & des haïes, descendoient dans la plaine, comme s'ils eussent déja remporté la victoire; ils perçoient même jusqu'au poste des Suisses, quand le baron de Conforgien saisissant l'occasion, se jetta entre ceux des ennemis qui avoient passé la haïe, & ceux qui étoient encore derriére; il les attaqua dans cet endroit où ils ne pouvoient passer qu'à la file, & les tailla en piéces avant qu'ils pussent se rallier. Sonnas qui combattoit à la tête des soldats, fut tué avec la plûpart de la Noblesse. La mort du chef jetta la consternation parmi les soldats, qui se retirérent au-delà des haïes, & furent poursuivis par les nôtres jusqu'au fossé, sur l'autre bord duquel Amedée & Olivarez étoient avec le reste de l'armée. Tous les arquebusiers de l'ennemi ayant fait feu sur les vainqueurs, le combat se rétablit en cet endroit.

Nos soldats acharnés de tous côtés au carnage s'étant enfin ralliés, reprirent leurs rangs, & passérent le reste de la journée en présence de l'ennemi, qui se tenoit sur la défensive. Il y eut deux cens hommes tués du côté des Savoyards, sous les yeux desquels on les dépouilla, pour ainsi dire, à loisir. Ils se retirérent la nuit suivante à la Roche & à Bonneville, au-delà de la riviere d'Arve, après avoir rompu le pont de Buringe derriére eux.

Les Royalistes ennuyés depuis longtems de la guerre, & d'ailleurs à charge à la ville de Geneve, partirent le 23. Mars, & se retirérent chez eux par la Franche-Comté, & par Roman Monstier. Sancy se rendit au camp du Roi, où tout le monde le félicita des heureux succès de cette

campagne. Chaumont qui prit la place du baron de Conforgien, & le capitaine Caron restérent jusqu'à la fin de l'année à Geneve. Ensuite on se contenta de part & d'autre de faire des courses dans le païs ennemi. Le baron d'Armense ayant été fait prisonnier le 16. Juin dans une de ces courses, fut conduit à Geneve, d'où ayant voulu se sauver, il fut gardé plus étroitement jusqu'à ce qu'il payât une grosse rançon pour être mis en liberté.

Guerre dans la Bourgogne & Provinces voisines.

Cependant le maréchal d'Aumont faisoit la guerre avec plus de courage que de bonheur dans la Bourgogne, dans le Bourbonnois, & dans les autres provinces voisines, contre Charle de Savoye duc de Nemours. Il écrivit à Guitry de le venir trouver. Celui-ci s'étant mis aussitôt en chemin avec les régimens qui lui restoient, & avec les cornettes de Braccioduro, du comte Porto, & de Nasi, il eut mille obstacles à surmonter dans sa marche. Le marquis de Trefort gouverneurde la Bresse, surprit les compagnies de Braccioduro, & du comte Porto; il leur enleva armes & bagages, & fit prisonniers Leonardo Porto, le comte Tarquinio Angaranio son Lieutenant, & Thomas Fregose, qui servoit en qualité de volontaire sous Guitry. Le comte Barthelemi Nievo de Vicenze ayant été blessé, n'échappa qu'avec beaucoup de peine, aussi bien que Braccioduro, qui fut contraint de se cacher dans les bois avec ses soldats, & vint enfin à bout de se sauver, après avoir perdu les chevaux de sa troupe & ses bagages. Ce fut un bonheur pour eux qu'ayant à passer le Ladon, la rive d'où ils descendirent dans la riviére, se trouva plus élevée que la rive opposée, où Balanson de Trefort les attendoit; de sorte qu'ils combattoient en quelque façon de dessus une hauteur. Ils furent d'ailleurs secourus par Guitry, qui avoit passé la riviére dans un autre endroit. Au reste, leur courage invincible leur fit soutenir tous les dangers qu'ils eurent à essuyer dans une longue marche, de la part d'un ennemi brave, qui les prenoit tantôt en flanc, tantôt en queuë, & toûjours avec l'avantage du nombre.

Siége d'Autun par le maréchal d'Aumont.

Ils arrivérent enfin le 15. de May au camp du maréchal d'Aumont, qui pensoit alors à faire le siége d'Autun. Quelques-uns prétendent que cette ville, qui est aujourd'hui la

HENRI IV. 1591.

Capitale de la Bourgogne, avec un siége Episcopal, est l'ancienne *Bibracte* du tems de Jule Cesar : Que cette ville, qui fut appellée *Augustodunum*, du nom d'Auguste, prit dans la suite le nom de *Flavia Heduorum*, qui lui fut donné par Constantin (1) fils de Claude, comme on peut le voir dans le panegyrique du rheteur Eumenes. Quoi qu'il en soit, elle a été autrefois très-grande & très-peuplée ; la vaste enceinte de ses murs, qui ont sept milles de tour, un ancien théatre, un grand nombre de colomnes, de pyramides, de statuës, & d'autres monumens de l'Antiquité qu'on y voit encore ; les vases, les médailles, & autres antiques, qu'on y trouve tous les jours en creusant la terre, sont une preuve que cette ville étoit autrefois très-célébre. Aujourd'hui presque déserte, elle renferme dans ses murs des jardins & des vergers. Au Midi de cette ville s'éléve le mont Cenis, dont la pente est assez douce en cet endroit. La citadelle est bâtie au pied de cette montagne. La ville est environnée entre le Midi & le Couchant, d'un mur qui sépare cette citadelle de la ville, au milieu de laquelle on voit le Champ de Mars, qu'on appelle encore de ce nom. Ce quartier de la ville autour duquel on a bâti depuis peu un mur de la longueur de mille pas, est très peuplé. L'Arroux, qui coule au Septentrion, sert, pour ainsi dire, de rempart à la ville, qui en est plus forte de ce côté-là.

Le maréchal d'Aumont s'étant confirmé dans sa résolution à l'arrivée de Guitry, fit dresser une batterie de petits canons sur le mont Cenis, qui commande la ville & la citadelle ; sans autre dessein que de jetter l'épouvante dans la ville. On fit solliciter secrettement les habitans, pendant qu'on faisoit venir de gros canons & de la poudre de S. Jean de Laulne. Tout l'effort du siége tomba sur la citadelle, dont la prise devoit selon toutes les apparences, entraîner celle de la ville. Outre le feu des batteries qui foudroyoit les murs, on fit encore creuser des mines. Pendant qu'on y travailloit, d'Aumont voyant qu'il y avoit espérance de

(1) Constantin le Grand s'appelloit *Flavius*, & ainsi il pourroit avoir donné à une ville le nom de *Flavia Æduorum* ; mais il n'étoit pas fils de Claude. Son pére étoit Constance Chlore ; lequel, à la verité, descendoit de Claude II. Empereur ; & c'est de là que Constantin a tiré le nom de Flavius. Si M. de Thou parle d'un autre Constantin, il devoit le mieux caractériser.

s'emparer de la citadelle de Châlons, place la mieux fortifiée de tout le païs, ne voulut pas négliger une occasion si favorable. De l'Artusie commandant de la place, que le Roi avoit autrefois mis à la tête de la compagnie qu'il avoit eu dessein d'envoyer en garnison à la Mirandole, paroissoit disposé à traiter avec le Maréchal. Ce Gouverneur ne demandoit pour toutes conditions, que trente deux mille écus d'or, pour payer ce qui étoit dû à ses soldats. Le Maréchal convint d'envoyer un détachement, que l'Artusie devoit introduire dans la ville, afin d'obliger à consentir au traité, ceux des habitans & de la garnison, qui refuséroient de s'y soumettre. Les plus riches d'entre les bourgeois, qui aimoient mieux retourner à l'obéïssance du Roi, que rester plus longtems sous la domination de la Ligue, qui leur étoit odieuse, croyant l'affaire sérieuse, & que le Gouverneur agissoit de bonne foi, s'obligérent sans difficulté à fournir la somme qu'on demandoit; ils donnérent même vingt mille écus comptant, avec promesse de payer le reste dans l'année. Le duc de Mayenne avoit permis à l'Artusie de se servir de ce stratagême, pour tirer cette somme considérable des habitans, & pour découvrir en même tems ceux qui étoient mal intentionnés pour son parti.

Le maréchal d'Aumont ayant laissé la conduite du siége d'Autun à Guillaume de Saulx de Tavannes Lieutenant de Roi de la Province, & à Imbert de Marsilly de Sipiere (1) Maréchal de camp, se retira dans un château des environs, afin de mieux dérober à l'ennemi la connoissance de son dessein. Tavannes & Sipiere ne pouvant s'accorder entr'eux, se pressérent de donner un assaut avant le retour du Général. C'est pourquoi ils firent mettre le feu aux mines; & sans attendre que la terre, qui est légére & sabloneuse en ce païs-là, se fût affaissée, ils donnérent les ordres pour l'assaut. On planta d'abord les échelles, & les soldats s'étant avancés en bon ordre vers les murs, furent ensevelis dans les sables jusqu'à la ceinture. On fit alors un fossé au dedans de la ville, & les Royalistes montérent à l'assaut d'un autre côté, d'où le feu de l'artillerie, qui rasoit la bréche en cet endroit, écartoit les assiégés. On ne remporta d'autre

(1) Ou Cipierre.

HENRI IV. 1591. avantage dans cet assaut qui se donna le 2. de Juin, que de se retirer avec moins de perte que les assiégés, dont il périt deux cens hommes, n'y en ayant que trente de tués ou blessés de notre côté. Les ennemis se vengérent le lendemain, & nous tuérent beaucoup de monde dans une sortie, où François de la Magdelaine de Ragny, chevalier des deux ordres, fut dangereusement blessé.

Sept jours après, Sipierre fit partir cent arquebusiers, & cinquante cuirassiers sous les ordres de Berge, pour aller trouver l'Artusie, comme on en étoit convenu. Les arquebusiers devoient descendre dans le fossé & les cuirassiers avoient ordre de rester à la porte de la ville, en attendant que la garnison sortît hors de la place pour se joindre à eux. Dans le tems que nos soldats s'approchoient de Châlons à la faveur des ténébres, l'Artusie fit secretement arrêter ceux qui lui étoient suspects, & sur-tout les bourgeois qui s'étoient obligés à remplir les conditions du traité. Il fit mettre ensuite sur le rempart qui regardoit le fossé, où les Royalistes devoient se rendre, de petits canons chargés à cartouche. Enfin de Berge, qui venoit d'arriver avec sa troupe dans le fossé, étant entré dans une casemate, pour conférer avec l'Artusie, il fut arrêté par ses ordres avec ceux qui l'avoient suivi en petit nombre.

Dès que le signal eut été donné sur le rempart, on fit une décharge de canon sur les arquebusiers, qui furent mis en piéces, à la réserve de ceux qui se sauvérent à la faveur de la nuit vers les angles des bastions. Le bruit du canon ayant fait conjecturer aux cuirassiers, qui attendoient à la porte de la ville ce qui en étoit, ils se retirérent promptement. Le Gouverneur tira par ce moyen des plus riches bourgeois, qu'il menaça de faire pendre, non seulement la somme dont on étoit convenu par le traité, mais encore vingt mille écus d'or au-delà. Il éxila une partie des habitans, condamna les autres à lui payer certaines sommes, & en fit mourir quelques-uns.

Le maréchal d'Aumont, au désespoir d'avoir donné dans ce piége, revint au camp devant Autun; & voulant réparer par quelque coup d'éclat la perte & la honte que sa crédulité venoit de lui attirer, il fit dresser de nouvelles

batteries avec le canon qu'on lui avoit amené de Saint Jean de Laulne, afin de battre les murs de la citadelle avec plus de force qu'auparavant. On fit joüer la mine le 18. Juin. Les Royalistes divisés en quatorze bataillons donnérent au son de la trompette un assaut général, que les assiégés soutinrent avec un courage invincible, en se moquants de la crédulité du maréchal d'Aumont, qu'ils railloient de s'être laissé tromper par l'Artusie. Nos troupes qui avoient le désavantage de combattre contre un ennemi qui étoit au-dessus d'eux, furent repoussées. Enfin on ne jugea pas à propos de s'opiniâtrer plus longtems au siége de cette ville; & sur le bruit de la marche du duc de Nemours, qui s'avançoit à la tête des troupes que le duc de Lorraine lui avoit envoyées, le Maréchal qui voyoit d'ailleurs ses soldats abattus, fit conduire à la hâte deux canons à Saulieu, & se retira lui-même avec le reste de son armée à Semur, d'où il se mit en marche pour Langres, après avoir laissé une partie de ses troupes à Flavigny. Il résolut d'attendre à Langres Gaspard de Schomberg comte de Nanteüil, qui lui amenoit six cens hommes de cavalerie Allemande.

Le siége est levé.

Après la défaite de l'armée de Savoye au pont de Charra, les troupes du Pape ayant été jointes à Chamberi par le régiment des Suisses, se rendirent par la Bresse en Franche-Comté; le nouveau duc de Monte-Marciano eut à Lyon-le-Saunier un grand démêlé avec Pierre Gaëtano son Lieutenant. L'affaire seroit devenuë plus sérieuse sans l'archevêque Matteucci Commissaire général de l'armée, qui conseilla à ce dernier de céder au tems, & de se retirer avec l'agrément de sa Sainteté. Appio Conti, qui étoit Maréchal de Camp, fut fait Lieutenant à la place de Gaëtano, qui s'en retournant en Italie par la Suisse, y fut arrêté, sous prétexte que le Cardinal son frére s'étoit rendu caution pendant son séjour à Paris, de la paye qui étoit duë aux Suisses; Gaëtano ne fut mis en liberté qu'après bien des priéres, qui approchoient de la bassesse, & après avoir réclamé le droit de gens, qu'on violoit, disoit-il, en le retenant ainsi de force.

Le duc de Nemours, jeune prince d'un génie vaste, qui avoit donné de grandes preuves de valeur & de

HENRI IV. 1591.

prudence au siége de Paris, étoit parti avec l'agrément des habitans de cette ville pour son gouvernement du Lyonnois, où il se trouvoit plus à portée d'éxécuter les projets ambitieux qu'il avoit formés. Il faisoit la guerre en personne, & par ses Lieutenants dans le Bourbonnois, dans le Forez, dans l'Auvergne, & dans la Bourgogne. Il s'étoit saisi depuis quelque tems des châteaux de Bissy en Masconnois, & d'Espoisse, par la trahison d'un homme que Louis d'Ansinville de Revillon seigneur de ces Châteaux, avoit reçû avec bonté dans sa maison. Ce Prince ne se sentant pas assez de forces pour soutenir la guerre en tant d'endroits différens, fit partir pour Milan Charle de Coligny d'Andelot, fils de Gaspard d'Andelot, qu'il avoit attiré à son parti, après qu'il eut été fait prisonnier l'année précédente aux environs de Paris. Il le chargea de négocier avec les ministres d'Espagne, afin de les engager à faire passer par son Gouvernement les troupes auxiliaires qu'on devoit envoyer à la Ligue; mais ce fut inutilement; il ne put même obtenir que les troupes qui étoient en Franche-Comté passassent en Bourgogne, parce que le duc de Monte-Marciano avoit résolu de se joindre avec le duc de Parme avant de rien entreprendre.

Ce Général ayant donc continué sa route par la Lorraine se rendit à Verdun, où les ducs de Lorraine & de Mayenne, accompagnés de Capizucci, que le duc de Parme avoit laissé en France l'année précédente, lorsqu'il reprit le chemin des Païs-bas, vinrent lui témoigner la joye qu'ils avoient de son arrivée. On fit la revuë de l'armée pendant qu'elle traversoit la ville; & l'on donna la montre aux soldats. La cavalerie étoit encore dans son entier; & l'infanterie, dont les maladies, les travaux, & les difficultés d'une longue marche avoient emporté un grand nombre, se trouva fort délabrée. On la dispersa dans les bourgs aux environs de Verdun, afin qu'elle pût se remettre de ses fatigues. On demeura si longtems en cet endroit, qu'on y apprit la mort du Pape Gregoire, avant d'en décamper. Cette nouvelle consterna le Général & les Officiers, & fut cause qu'ils n'agirent plus ensuite qu'avec lenteur & négligence.

François

François cardinal de Joyeuſe s'étant rendu depuis quelques mois à Rome pour y ſolliciter des ſecours en faveur de ſon frére Antoine Scipion de Joyeuſe, qui faiſoit la guerre dans le Languedoc, briguoit avec beaucoup d'ardeur la légation d'Avignon, afin d'être à portée, en ſe trouvant entre la Provence & le Languedoc, d'avancer les affaires de la Ligue dans ces deux Provinces. Octave Parravicino, qui venoit d'avoir le Chapeau, fut nommé pour la légation de France, à cauſe de ſon dévouëment aux intérêts du roi d'Eſpagne, ayant été élevé à ſa Cour. Il étoit ſur le point de partir avec le cardinal de Joyeuſe, pour ſe rendre à l'armée auxiliaire; mais la mort du Pape les retint l'un & l'autre à Rome pour aſſiſter au Conclave.

Mort de Gregoire

Gregoire ayant eu depuis ſon avénement au Pontificat quelques attaques d'une fiévre continuë, avoit auſſi été ſujet à un flux de ventre cauſé par la violence des tranchées, qui lui déchiroient continuellement les entrailles. A ces deux incommodités ſe joignoit encore une rétention d'urine, qui venoit d'une gravelle invétérée. Son mal s'étant augmenté avec tant de violence vers la fin de Septembre, qu'on l'avoit cru mort, le cardinal Gaëtano avoit été appellé en qualité de Camerlingue pour caſſer, ſuivant la coûtume, l'Anneau du Peſcheur. Le Pape ayant repris ſes eſprits avoit paru en beaucoup meilleur état; mais il fut emporté par une ſeconde attaque le 15. d'Octobre. Il fit appeller les Cardinaux avant de mourir; les ayant remerciés de l'avoir élevé ſur le trône de l'Egliſe, il s'éxcuſa ſur ſes infirmités, de la négligence de ſon gouvernement; il les exhorta à choiſir auſſitôt après ſa mort un homme capable de remplir la grande place qu'il alloit quitter. Enfin leur ayant recommandé le cardinal Sfondrate & ſes autres neveux, il donna une Bulle pour défendre l'aliénation du Patrimoine de l'Egliſe, en conformité de celle de Pie V. Son corps fut ouvert après ſa mort; on trouva dans la veſſie une pierre quarrée de la peſanteur de deux onces. Il fut porté la même nuit dans la Baſilique de Saint Pierre, & inhumé ſans cérémonie dans la chapelle de Saint Gregoire. Il étoit âgé de cinquante-ſept ans, & mourut dix mois & dix jours après ſon éxaltation.

HENRI IV. 1591.

Dans le peu de tems qu'il fut assis sur la Chaire de Saint Pierre, il dissipa le trésor de cinq millions d'écus d'or, que Sixte V. avoit amassé avec tant d'épargne & d'avidité. La plus grande partie servit à fournir aux frais de la guerre de France, dont l'événement fut aussi malheureux, que les motifs en étoient injustes, & l'entreprise téméraire. Il compatit avec beaucoup de tendresse à la misère du peuple dans une famine qui arriva sous son Pontificat; & donna liberalement cent mille écus Romains pour soulager ses besoins. La cherté fut si grande à Rome, & dans les autres villes d'Italie, que la mesure de froment, communément appellée *Rubbio*, fut venduë trente écus d'or, & même plus; encore y eut-il beaucoup d'endroits où la disette fut si grande qu'un nombre infini de peuple mourut misérablement de faim; on les trouvoit expirants dans les campagnes, ayant encore dans la bouche l'herbe qu'ils avoient arrachée pour s'en faire un aliment. Le bled étant venu à manquer absolument, on fit du pain d'orge, de féves, de millet, & d'autres légumes de cette espéce; on permit pour le soulagement du petit peuple, de manger de la viande dans le Carême, tems où la famine commença à devenir beaucoup plus grande. On tua de tous côtés des oiseaux, dont la plûpart mangeoient sans distinction.

Outre ce terrible fleau, il régna encore sous son Pontificat des fiévres malignes, qui ne furent pas à la vérité contagieuses; mais qui étant accompagnées de flux de ventre, & de vents dans cette partie du corps, causoient le transport au cerveau. Ceux qui étoient attaqués de cette maladie, avoient d'abord mal à la tête, & ne passoient pas le dixiéme jour. Les medecins attribuérent ces fiévres à l'intempérie de l'air corrompu par les pluies continuelles, & par les inondations de l'année précédente, qui avoient été suivies de grandes chaleurs. La mauvaise nourriture qu'on avoit prise pendant la famine pouvoit encore contribuer à fortifier le mal, auquel on n'opposa d'autre remède que d'ouvrir la veine du bras, qui répond à la tête, & les autres veines qui en rapportent le sang (1). Les hommes qui avoient atteint l'âge de trente ans, & ceux qui n'étoient pas

(1) L'Auteur s'exprime selon l'ancien systême.

encore ſortis de leur cinquantiéme année, furent plus ſujets que d'autres à cette maladie, qui ſuivant la remarque qu'on fit alors, n'emporta qu'un petit nombre de femmes. L'Ombrie, la Romagne, la Toſcane & la Lombardie furent ravagées par ce fleau, qui ſe fit ſentir avec plus de malignité dans quelques villes qu'il dépeupla entiérement. Des familles entiéres en furent emportées dans d'autres endroits; il fit de ſi grands ravages depuis le mois d'Août qu'il commença, juſqu'au même mois de l'année ſuivante, où ſa fureur ſe rallentit, qu'on a de la peine à croire ce qu'on en rapporte. On fait monter le nombre des morts dans Rome durant cet intervalle à environ ſoixante mille.

Le pape Gregoire étoit crédule, ſimple & facile; il avoit toûjours la bouche ouverte, & rioit ſans ceſſe. Cette mauvaiſe habitude le rendoit ridicule. Au reſte il étoit pieux, libéral, & maître de ſes paſſions; on ne croit pas même qu'il ait jamais eu de commerce avec aucune femme. Il fut beaucoup plus eſtimé tant qu'il vécut dans un état privé, que lorſqu'il fut monté ſur le Saint ſiége. Il défendit par une loi expreſſe toutes ſortes de gageures, & les annulla. Il accorda aux inſtances de Michel Bonelli, (appellé le cardinal Alexandrin de l'ordre de Saint Dominique) le chapeau rouge aux Cardinaux Moines, qui le portoient auparavant de la même couleur que l'habit de leur ordre. En conſéquence ayant célébré la Meſſe dans la Baſilique de Saint Pierre le 9. de Mai, il donna en cérémonie le chapeau rouge à Bonnelli Dominicain, à Conſtantin Sarnano Franciſcain, à Jerôme Bernerio de Correggio Dominicain, & à Petrochino de Montelparo de l'ordre des Hermites de Saint Auguſtin. Vincent Blaiſe Garcias de Valence fit l'oraiſon funébre de ce Pontife.

Election d'Innocent IX.

Le ſiége ayant demeuré vacant pendant quinze jours, les Cardinaux s'aſſemblérent après qu'on eut fait un ſervice pour le feu Pape; & la faction de Sixte V. & celle du roi d'Eſpagne s'étant réünies, Jean-Antoine Fachinetti de Boulogne, qui prit le nom d'Innocent IX. fut élû tout d'une voix ſur le ſoir du Mardi 29e. jour d'Octobre, deux jours après qu'on fut entré dans le Conclave. Il avoit déja eu quelques voix pour ſon élection depuis la mort de Sixte V,

HENRI IV. 1591.

On regarda comme un préſage de ſa future grandeur, que pendant qu'il prêtoit à genoux le ſerment au pape Gregoire ſon prédéceſſeur, la bandelette de la tiare de ce Pontife fût tombée ſur ſa tête; & que dans la diſtribution des cellules du Conclave, celle où la Chaire du Pape ſe place ordinairement, quand on tient le Conſiſtoire, lui fût échuë en partage.

Dans le tems qu'on le revêtoit des habits pontificaux, il confirma la Bulle qui défend d'aliéner les biens de l'Egliſe; & déclara qu'il vouloit avoir un ſoin tout particulier d'entretenir l'abondance dans Rome, afin que les vivres y fuſſent à un prix raiſonnable, pour le ſoulagement du menu peuple. Le 2. de Novembre, qui tomboit le Dimanche, la cérémonie de ſon couronnement ne ſe fit pas comme on faiſoit auparavant, ſur les dégrés de l'Egliſe de Saint Pierre; mais dans un lieu plus commode, qui avoit vûë néanmoins ſur ces dégrés. Il diminua de mil écus d'or les frais de cette cérémonie.

Le lendemain ayant aſſemblé le Conſiſtoire, il remercia d'abord les Cardinaux de ſon éxaltation, & propoſa enſuite pluſieurs deſſeins qu'il avoit formés pour le bien de l'Etat, comme d'avoir un tréſor particulier & ſecret, pour ſubvenir aux beſoins du Saint Siége, & aux néceſſités des peuples dans les occaſions preſſantes. Il déclara que ſi l'on faiſoit des proviſions, ou ſi l'on achetoit des marchandiſes, il vouloit abſolument que ce fût en argent comptant. Il dit qu'ayant toûjours été très-éloigné, pendant qu'il n'étoit que ſimple Evêque, ou Cardinal, de rien prendre à crédit, il ne vouloit pas s'écarter de cette coûtume après ſon éxaltation. Sa lenteur naturelle dans le maniement des affaires fut cauſe qu'on n'en put terminer aucune ſous ſon Pontificat. Il remit toutes celles qui étoient importantes au commencement de l'année prochaine.

Le 18. Décembre, il augmenta le ſacré Collége de deux Cardinaux, qui furent Antoine Fachinetti petit-fils de ſa ſœur, & Philippe Sega évêque de Plaiſance, qui étoit Légat en France. Ce dernier eut le chapeau à la recommandation du roi d'Eſpagne & du duc de Parme, qui connoiſſoient toute l'averſion qu'il avoit pour le nom François. Ce Pape

résolut de donner par mois pour les frais de la guerre de France, cinquante mille écus d'or, qu'il devoit commencer à compter du jour que le duc de Parme entreroit dans le Royaume avec son armée, jusqu'à l'élection d'un Roi Catholique. Il avoit aussi conçu le dessein, (comme ses parens le publiérent après sa mort,) de faire nétoyer le port d'Ancone, pour faciliter la navigation; & de creuser un canal près du château S. Ange, au quartier del Borgo au delà du pont, afin de mettre la ville de Rome à couvert des inondations du Tibre; mais la mort vint interrompre tous ces grands projets. Innocent dont le tempéramment naturellement sec, étoit d'ailleurs ruiné par l'abstinence, ne put résister à une fiévre qui l'emporta en huit jours de tems. Il mourut le 29. Décembre vers la treiziéme heure de la nuit, âgé de 72. ans, deux mois après son éxaltation.

Il y eut une Eclipse de Lune dans le même tems; & la belle Eglise de *San-Salvatore in Lauro* fut consumée par un incendie qui arriva par accident. Ce Pape étoit très-sobre, & ne faisoit qu'un repas par jour sur le soir; grave dans ses mœurs & dans ses discours, il étoit affable à l'égard de tous ceux qui avoient à traiter avec lui, & les recevoit toûjours avec beaucoup de politesse. Il méditoit, & écrivoit beaucoup; il avoit même dessein de donner quelques-uns de ses ouvrages au public. Comme il étoit d'une grande taille, & d'un tempéramment sec, il aimoit beaucoup à se promener pour prendre l'air. Sa chaleur naturelle s'étant presque entiérement retirée des extrémités de son corps, il étoit obligé de donner audience & d'étudier dans son lit; ce qui fit qu'on lui donna le nom de *Clinicus* (1).

Ayant donné ses premiéres années à l'étude des loix, il s'attacha dans la suite entiérement aux affaires. La lecture de tout ce qui avoit été écrit sur la politique devint par cette raison le plus grand de ses plaisirs. Sa fortune qui s'accrut dans la suite avoit commencé dans la maison du cardinal Farnese, qui lui fit donner l'évêché de Nicastro en Calabre par le pape Pie IV. Son successeur Pie V. l'ayant envoyé en ambassade à Venise pour ménager une ligue entre le Saint Siége, le roi d'Espagne, & la République,

(1) Mot qui vient du Grec, & qui signifie un homme alité.

HENRI IV. 1591.

contre l'Empire Ottoman, il rendit de grands ſervices dans cette négociation. Gregoire XIII. l'ayant fait entrer enſuite dans le ſacré Collége, il fut enfin élû Pape d'un conſentement univerſel, après avoir été longtems jugé digne de remplir cette place éminente. Le ſaint Siége ayant eté vacant pendant un mois & un jour, il n'y eut preſque point pendant tout ce tems-là de troubles dans Rome, où il arrive néanmoins aſſez ordinairement que chacun prend les armes pour venger ſes injures particuliéres après la mort des Papes. La vuë des ravages que la famine avoit cauſés dans la ville, où d'ailleurs on n'étoit pas encore délivré de la crainte des maladies dont nous avons parlé, donna lieu à cette tranquillité extraordinaire.

Affaires de France.

Fureurs de la Ligue à Paris.

Tandis que l'Italie étoit occupée à conſidérer ſes malheurs, la faction Eſpagnole ſe fortifioit de jour en jour à Paris par le moyen des Seize. Ces ſcélérats, qui donnoient le nom de Zele à la fureur, ne craignoient rien tant que le retour de la paix. Ils perſécutoient comme des politiques & des fauteurs d'hereſie ceux qui étoient ennemis des troubles, & ne cherchoient ſans ceſſe que l'occaſion de leur enlever, ſous prétexte de quelque crime apparent, leurs biens, dont ils brûloient du déſir de s'emparer. Ces fanatiques ayant uſurpé dans ces tems de troubles & de diviſions la ſouveraine puiſſance ſur les Officiers militaires, ſur le Clergé & ſur les Magiſtrats, s'aſſembloient de leur autorité privée en différens endroits, pour mieux dérober la connoiſſance de leurs complots. C'étoit dans ces aſſemblées ſecretes que ſe formoient, à l'inſçu du duc de Mayenne, des réſolutions funeſtes à l'Etat; & que l'on conſpiroit contre les gens de bien, & contre lui-même. Le Légat n'ignoroit point toutes ces démarches ténébreuſes; au contraire il en étoit l'ame & le conſeil; & tout le but de ſes intrigues n'étoit, comme on peut le voir par ſes lettres au duc de Parme, qui tombérent entre les mains du Roi, que de dépouiller de toute autorité le duc de Mayenne, & le comte de Belin gouverneur de Paris, qu'il appelloit par mépris le Coloſſe & le Renard; que de détruire les anciens Magiſtrats, pour leur en ſubſtituer de nouveaux à ſa dévotion qui puſſent établir dans le Royaume l'autorité du Roi

Catholique. Il insinuoit dans cette lettre au duc de Parme, qu'il étoit nécessaire de répandre de l'argent parmi ses créatures, afin de faire réüssir ses projets. HENRI IV. 1591.

Ce fut ce Légat, ennemi juré du nom François, qui pour tourmenter les gens de bien qui vouloient la paix, proposa comme un point capital de renouveller le serment de l'Union tant de fois violé; & d'obliger le cardinal de Gondi évêque de Paris à prêter lui-même ce serment. Le Cardinal dont on avoit indignement saisi le temporel à cause de son absence, avoit demandé qu'avant tout il pût venir à Paris en sûreté, & d'une maniére convenable à sa dignité. Ensuite ne pouvant souscrire aux articles du serment qui donnoient l'exclusion de la Couronne à tous les Princes de la Maison Royale, ce Cardinal écrivit le 24. de Juin une lettre au Prévôt des Marchands, & aux Eschevins de la ville, datée de Noisy, château appartenant à son frére, où il s'étoit retiré. Il justifioit fort au long sa conduite; & blâmant ensuite la témérité, ou l'imprudence du Légat (1), qui avoit osé passer ses pouvoirs en prescrivant sans aucun ordre de sa Sainteté une formule de serment, telle qu'il l'avoit proposée, il disoit: Que Sixte V. ne lui avoit point imposé une pareille obligation, & que ce Pape ne lui avoit point fait de réponse lorsqu'il lui avoit écrit pour sçavoir quelles étoient ses intentions à ce sujet: Que le pape Gregoire XIV. qu'il avoit aussi consulté, ne lui avoit point répondu.

Le cardinal de Gondi ayant envoyé à Paris ces lettres, dans lesquelles il se plaignoit avec tant de justice & de force, Jean Boucher curé de Saint Bénoit, Poncher, Desprez, Martin, l'Anglois, & Nicolas Brette y répondirent par un long écrit, où ils soûtenoient que Sixte V. & ses successeurs n'ayant jamais désapprouvé le serment dont il étoit question, dans tous les Brefs qu'ils avoient envoyés en France; qu'ayant même donné des loüanges dans ces mêmes Brefs au zele des membres de l'Union, ce silence & ces loüanges étoient une preuve tacite de l'approbation des Papes. Ils prétendirent prouver au cardinal de Gondi, qu'il devoit souscrire aux articles du serment avec les autres, qui pensoient comme lui par rapport à la Religion; ils le

(1) Sega évêque de Plaisance, fait depuis peu Cardinal.

HENRI IV. 1591.

preſſoient de le faire au plûtôt, afin de ſe purger du ſoupçon que ſa conduite avoit fait naître dans l'eſprit de pluſieurs, lorſqu'après ſa députation vers l'ennemi, dans les extrémités où l'on s'étoit trouvé l'année précédente, il s'étoit retiré dans ſes terres, au-lieu de retourner à Paris, pour conſoler & pour encourager le peuple qu'il avoit abandonné; comme ſi tout eût été déſeſpéré, ou que la miſére & les calamités de ce peuple n'euſſent point excité dans ſon cœur les tendres mouvemens dont un pére eſt agité à la vuë du malheur de ſes enfans. Ces séditieux ayant eu l'effronterie d'écrire de cette maniere à leur Evêque, dans le deſſein de faire violence à ſa conſcience, s'il revenoit à Paris; & ſe flatant, en cas de refus de ſa part, de pouvoir le traiter comme contumace, réſolurent enſuite d'attaquer le Parlement même, & de commencer par un horrible attentat ſur la perſonne du premier Préſident, afin d'effrayer les autres Magiſtrats.

Portrait de Briſſon.

Barnabé Briſſon, qui avoit une diſpoſition merveilleuſe pour les belles Lettres, & pour les affaires, occupoit alors cette grande place. S'étant fait d'abord une grande réputation, en ſuivant le Barreau, il devint Avocat Général après Gui du Faur de Pibrac, & enſuite premier Preſident à la place de Pompone de Belliévre. Il s'étoit diſtingué parmi les gens de Lettres, par pluſieurs ouvrages qu'il avoit mis au jour; dans l'Etat, par ſon habileté dans les affaires, & ſur-tout dans le Barreau, où il brilloit. Mais plein d'une ambition démeſurée de ſe voir à la tête du Parlement, il n'eut pas de peine à conſentir à demeurer à Paris après la fuite ou la priſon des autres Préſidens ſes collégues, ſans conſidérer que le Parlement étoit ſans autorité, en ayant été privé par le feu Roi en punition de la révolte des Pariſiens. Il ſe flata de manier l'eſprit d'une populace furieuſe, auſſi aiſément qu'il expédioit les affaires; & de conſerver, comme il le diſoit lui-même, cette ville à ſon Roi légitime, en empêchant par ſa prudence & ſon habileté que l'ennemi ne vînt s'en emparer. Il ſe trompoit; plus propre à percer les obſcurités des procès, qu'à tenir le timon des affaires, il s'apperçut, mais trop tard, qu'il avoit fait des fautes irréparables, qui ne manqueroient pas d'entraîner ſa perte. On l'entendit même pluſieurs fois dire à ſes

ſes amis avec de profonds ſoupirs que les Seize le réſervoient pour la boucherie.

Ces funeſtes préſages ne ſe trouvérent malheureuſement que trop vrais. Les plus furieux d'entre les Ligueurs voyant que Briſſon diſſimuloit leurs entrepriſes, qu'il s'accommodoit au tems, qu'il conſidéroit l'avenir, & qu'il panchoit vers la paix, crurent qu'il falloit commencer par lui, pour faire l'eſſai de la patience du peuple & du duc de Mayenne, & afin de preſſentir juſqu'à quel point ils pourroient dans la ſuite pouſſer leurs attentats.

C'eſt pourquoi Bourſier, Louis Morin Cromé conſeiller au Grand-Conſeil, Pelletier Curé de S. Jacque de la Boucherie, Gouldin, la Bruyere Apoticaire, & Matthieu Launoy, s'aſſemblérent au mois de Novembre. Launoy qui avoit été Prêtre Catholique, s'étant fait Miniſtre, après avoir abandonné la Religion de ſes péres, épouſa une femme que le dégoût lui fit quitter enſuite, pour rentrer dans l'Egliſe. Ce ſcélérat préſidoit aux aſſemblées des factieux, qui changeoient tous les jours de demeure. Il fut enfin arrêté, qu'il étoit néceſſaire pour le bien de la cauſe commune, de choiſir parmi eux dix des plus zélés, pour expédier avec plein pouvoir les affaires ſecrétes, dont ils feroient cependant leur rapport à l'aſſemblée générale. On joignit Jean Hamilton Curé de S. Coſme, & B. Martin Docteur de Sorbonne, aux dix ſur qui le ſort étoit tombé.

Ils furent chargés de préſenter une requête au Parlement, pour ſe plaindre de la mauvaiſe procédure qu'on avoit faite dans l'affaire de Brigard Procureur de la ville. Ce fut le prétexte dont on ſe ſervit pour colorer ces fréquentes aſſemblées, & pour écarter les ſoupçons qu'elles pouvoient faire naître dans les eſprits. On propoſa le 8. Novembre de prêter ou renouveller le ſerment de l'Union ; & Jean Buſſi-le-Clerc, le plus furieux de tous les Ligueurs, ayant, pour ainſi dire, été introduit en ce moment ſur la ſcene par la Bruyere, dans la maiſon de qui ſe tenoit l'aſſemblée, il exigea des aſſiſtans qu'ils le prêtaſſent ſur le champ. Ce fourbe, afin de tromper facilement les plus ſimples, & voulant les engager à appuyer les entrepriſes d'un petit nombre des plus déterminés, dit qu'il ne falloit pas dreſſer la formule de ce

HENRI IV. 1591.

serment, parce que cela demandoit trop de tems ; & leur ayant alors présenté un papier blanc daté du jour de l'assemblée, ils mirent seulement leurs noms au bas en laissant de la place, pour écrire la formule & les articles du serment. Cet artifice de Bussy donna occasion aux plaintes de quelques-uns de ces séditieux, qui ne souscrivirent qu'à regret un acte, dont ils ignoroient la teneur. Mais voyant que le plus grand nombre avoit signé, ils signérent aussi sans oser murmurer ; jugeant, par la conduite qu'on tenoit à leur égard dans cette assemblée, qu'il y avoit des projets de plus grande importance encore, que ceux qu'on y proposoit en apparence.

Enfin, un des séditieux qui n'étoit pas du secret, voyant que l'affaire de Brigard, dont on parloit toûjours sans y travailler en aucune maniére, n'étoit qu'un prétexte, demanda à l'un des complices ce qu'on avoit résolu dans l'assemblée. Il n'eut d'autre réponse, si-non que Bussy étoit chargé de consulter les Docteurs de Sorbonne sur un dessein de la derniére conséquence, afin de sçavoir d'eux, si l'on pouvoit l'éxécuter en sûreté de conscience. Cette réponse augmenta le soupçon, qu'il se tramoit en effet quelque coup d'éclat. Enfin après plusieurs de ces sortes d'assemblées dans la maison de la Bruyere & de Launoy, on parla toûjours, pour écarter tout soupçon, de renouveller le serment de l'Union, dont Bussy produisoit toûjours l'acte en blanc avec les signatures.

Les conjurés se trouvérent en armes la nuit du 14. au 15. de Novembre, devant la maison de Pelletier, qui alla lui-même de grand matin avec la Bruyere, trouver près de S. Eustache, un Espagnol appellé Ligoreto. Il avoit en main un mémoire signé de Bussy, de Louchard, de Crucé, de Soly, & de Saintion, dans lequel ils rendoient raison des motifs qui leur avoient fait prendre les armes. Hamilton suivi d'autres séditieux, alla porter un semblable écrit signé par les mêmes personnes, à Alexandre de Monti chef des troupes Napolitaines. On détacha en même tems des gens pour conduire au petit Châtelet le Président Brisson, qui alloit au Parlement. L'ayant rencontré sur le pont S. Michel, ils le firent passer par une ruë qui est à droite, en lui

disant qu'on l'attendoit à l'Hôtel de ville. Lorsqu'il vint à passer sous le petit Châtelet, ils le forcérent d'entrer dans cette prison.

Cromé, ennemi juré de ce Magistrat, se présenta d'abord à lui revêtu d'une cotte d'armes. Ensuite lui ayant ôté son chapeau, il le fit mettre à genoux, & lui lut sa sentence, qui le condamnoit à la mort, comme atteint & convaincu du crime de léze-Majesté divine & humaine. Frappé d'étonnement à cette lecture, Brisson demanda par quels Juges, & sur quels indices il avoit été condamné, & quels étoient les témoins qui déposoient contre lui. Les assistans s'étant mis à rire de la maniére dont il se défendoit, on lui dit qu'il n'avoit point de tems à perdre. Ce Magistrat eut alors recours aux priéres, & demanda à être enfermé pour achever un ouvrage, dont sa mort alloit priver la République. Mais ses ennemis demeurant inflexibles, il eut même de la peine à obtenir assez de tems pour se confesser. Cromé pressant l'éxécution de la sentence, ce Magistrat fut pendu à une échelle attachée à une poutre.

Il est pendu par la faction des Seize.

On amena le même jour devant Bussy & ses complices, deux Magistrats qu'on avoit arrêtés. Le premier étoit Claude Larcher, qui étoit cruellement tourmenté d'une goute nouée. Ce Magistrat, dont les mœurs étoient pures & innocentes, n'eut pas plûtôt apperçu le corps du Président Brisson, qu'il interrompit Cromé qui lui lisoit sa sentence, & s'écria que la vie lui étoit à charge, après l'indigne traitement qu'on avoit fait à ce grand homme. Ensuite s'étant confessé, il se prépara à la mort avec beaucoup de constance. Le second fut Jean Tardif du Ru conseiller au Châtelet, homme simple & plein de candeur, à qui les factieux firent le même traitement. Son prétendu crime étoit d'avoir parlé un peu librement contre les Seize dans une assemblée publique, & d'avoir répandu dans Paris un écrit sur l'origine des troubles de France, rempli de fiel & d'amertume contre les princes de la maison de Lorraine & contre les Ligueurs, adressé au Pape Sixte V. par Louis de Gonzague duc de Nevers, dans la maison de qui Tardif & sa famille avoient commencé leur fortune.

Le Président Larcher & Tardif ont le même sort.

Les corps de ces trois Magistrats ayant été tirés le

HENRI IV. 1591.

lendemain de la prison, furent attachés à trois gibets devant l'Hôtel de ville dans la place de Greve, avec des écriteaux contenant des faussetés. Après avoir été exposés pendant deux jours à la fureur de la populace, enfin quelques amis les enlevérent durant la nuit, & leur donnérent la sepulture. Outre l'attachement que Cromé avoit pour les Espagnols, on dit qu'il avoit encore des motifs particuliers de haine contre le Président Brisson, qui l'avoient porté à cet horrible attentat. Son pére, qui étoit Trésorier de l'Epargne, ayant été accusé de péculat vingt-cinq ans auparavant par les Etats de Bourgogne, Brisson alors Avocat se chargea de l'affaire des Etats; & ayant prononcé à ce sujet quelques plaidoyers fort éloquens & fort travaillés, il gagna sa cause, & constata le crime de l'accusé. Cromé conserva toûjours depuis un vif ressentiment de cette affaire; & quoique le tems dût en avoir effacé le souvenir, au jugement des personnes équitables, & que Brisson fût excusable par la qualité de son ministére, rien néanmoins ne put appaiser Cromé, ni éteindre le desir ardent qu'il avoit de se venger, jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion d'assouvir sa fureur.

Après cette action hardie, les Seize croyant avoir détruit le Parlement, & éteint la lumiére de la Justice dont ils ne pouvoient soutenir l'éclat, ils se flattérent d'avoir réduit le duc de Mayenne même, qui, comme ils le disoient, fermoit les yeux sur plusieurs choses, & ne gouvernoit pas l'Etat à leur gré. Ils s'applaudissoient de n'avoir plus d'obstacles à leurs desseins; de pouvoir selon leur caprice disposer de l'Etat, & appeller qui bon leur sembleroit à la succession de la Couronne; succession qu'ils regardoient comme vacante & incertaine; car ils ne doutoient point que toutes les villes du Royaume ne suivissent l'exemple de la Capitale, dont la révolte avoit entraîné celle de la France entiére.

Lettre des Ligueurs au roi d'Espagne.

Ainsi voulant rendre leurs intentions publiques, ils écrivirent le 20. de Novembre au roi d'Espagne, & chargérent de leur lettre le Jesuite Claude Mathieu (1), qui leur

(1) Le P. Daniel dit que ce Mathieu n'étoit point le P. Matthieu Jesuite, mort, selon lui, trois ans auparavant en Italie.

en avoit apporté plusieurs de la part de Philippe. Ayant d'abord remercié dans cette lettre ce Prince, qu'ils appelloient leur pére & leur protecteur, de tous les bienfaits dont il les avoit comblés, ils lui recommandoient fort au long Charle de Guise fils de Henri de Guise, qu'ils honoroient du titre de premier Martyr de la France; ils disoient qu'ils avoient reçu la nouvelle de son évasion de la citadelle de Tours, dans le mois dernier; mois toûjours favorable aux Catholiques : Que c'étoit dans ce même mois qu'étoit arrivé en 1572. le massacre des Protestans, dans lequel avoit été enveloppé l'amiral de Chatillon, dont la mort avoit délivré les Païs-bas de la crainte de la guerre, qu'il avoit dessein d'y porter : Que c'étoit encore dans ce mois que le Roi Henri III. avoit été tué par un coup du ciel, devant les murs de Paris qu'il assiégeoit, pour tirer vengeance des habitans de cette ville, en la ruinant de fond en comble : Que dans le mois de Novembre de l'année précédente, cette ville réduite aux derniéres extrémités, vaincuë par la faim, & qu'on ne pensoit pas pouvoir tenir plus de trois ou quatre jours, avoit été secouruë à tems par le duc de Parme, qui ne faisoit qu'éxécuter les ordres de Sa Majesté Catholique. Ils ajoûtoient que dans les circonstances où la France se trouvoit après tant de malheurs, les particuliers, ainsi que l'Etat, ayant perdu leurs revenus; le commerce, qui faisoit toute la force du Royaume, étant ruiné, on étoit presque réduit au désespoir; & qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource, que la protection de Sa Majesté : Que voyant que les affaires empiroient de jour en jour; que les loix divines & humaines étoient confonduës dans l'Etat; que les François accoûtumés à reconnoître un Monarque, ne pouvoient se passer plus longtems d'un Roi; ils assûroient Sa Majesté que tous les gens de bien souhaitoient avec ardeur de le voir prendre en main les rênes du gouvernement, ou les confier au moins à celui qu'il voudroit honorer du mariage de l'Infante Serenissime, dont ils admiroient & respectoient les vertus héroïques & l'auguste génie, qu'ils espéroient devoir être un jour aussi favorable à la France, que l'avoit été celui de la reine Blanche de Castille mére de S. Louis.

HENRI IV. 1591.

Outre cette lettre, Matthieu, ſur qui ces ſéditieux pouvoient compter, avoit de ſecretes inſtructions, qu'il ne devoit communiquer que de vive voix au roi d'Eſpagne. Cette lettre que Gilbert de Chaſeron gouverneur du Bourbonnois envoya au Roi, après l'avoir ſurpriſe en chemin, étoit ſignée par le Docteur Martin, par Genebrard auſſi Docteur & Profeſſeur royal, par Soly, Turquet, Olivier Menager, Rainſant, Nicolas Ameline, Louchard, L. M. de Cromé, Iſnard la Capelle de Nice, Jean Hamilton, Crucé, Acarie maître des Comptes, Matthieu Launoy, & la Bruyere. Mais ces factieux furent trompés dans leur eſpérance; car le duc de Mayenne, dont le courage égaloit la prudence, voyant que ces coups partis de la main des Eſpagnols ne tendoient qu'à le dépoüiller de ſon autorité, & n'étoient portés que pour lier le peuple à leur parti par le crime, & le déſeſpoir d'en obtenir le pardon, de maniére qu'il ne pût s'en détacher enſuite, il réſolut de ſe rendre inceſſamment à Paris, pour arrêter ces funeſtes complots.

Il partit de Soiſſons accompagné de Louis de l'Hoſpital de Vitry, pour aller à Paris, quoiqu'il fût ſur le point de ſe joindre au duc de Parme, qui venoit à la tête de l'armée auxiliaire. Le roi d'Eſpagne avoit alors un Ambaſſadeur dans cette Capitale, nommé D. Diegue d'Ibarra, homme très-vif & très fier, qui avoit trempé dans la mort des Magiſtrats dont nous avons parlé. Cet Eſpagnol voyant les eſprits aigris & aliénés par cet attentat, au lieu d'en être conſternés & abattus, comme il s'en étoit flatté, faiſoit tous ſes efforts pour aſſoupir l'affaire, & n'étoit pas de l'avis du duc de Mayenne, qui vouloit faire un éxemple, afin de reprimer une licence ſi effrénée. L'Eſpagnol inſinuoit ſouvent dans ſes diſcours qu'il ne falloit pas dans un parti ſuivre toûjours le droit à la rigueur; & qu'il étoit néceſſaire de fermer les yeux ſur bien des choſes; qu'autrement on révolteroit plûtôt les eſprits, qu'on ne les retiendroit dans la ſoumiſſion en voulant les aſſujettir à des régles trop ſévéres; que chacun ne ſe conduiſant dans ces ſortes de partis que par des vûës particuliéres, un Prince ſage devoit diſſimuler, juſqu'à ce qu'ayant conduit les choſes à ſes fins, il n'eût plus beſoin de ceux, dont il avoit les crimes en horreur. Il ajoûtoit

à ces raiſons les menaces des factieux, qu'il rapportoit au duc de Mayenne, pour le détourner de ſon deſſein, en lui faiſant appréhender une ſédition. Mais ce Prince réſolu de conſerver le pouvoir qu'on vouloit lui enlever, répondit à Ibarra qu'il étoit néceſſaire de faire un exemple, pour détourner la haine publique, que l'ennemi voulut faire tomber ſur lui, en publiant dans les autres villes qu'il ne laiſſoit commettre ces crimes, que pour abandonner enſuite dans tout le Royaume, les plus riches familles à la diſcrétion de ces ſcélérats de la lie du peuple, & que dans le deſſein de fonder un nouvel empire en France, après avoir renverſé les loix de l'Etat, & détruit l'ancienne Nobleſſe.

Le Duc ne ſe laiſſant donc point ébranler par les raiſons ſpécieuſes de l'Eſpagnol, fut encore affermi dans ſa réſolution par le baron de Vitri, qui prenant ſur lui tout le péril que les Eſpagnols vouloient faire appréhender, s'offrit d'arrêter lui-même les coupables. Le duc de Mayenne traita d'abord avec Buſſy qui remit la Baſtille entre ſes mains, à condition qu'on ne le rechercheroit point à l'occaſion de la mort de Briſſon & des autres Magiſtrats. Il mit garniſon dans cette Fortereſſe ſous les ordres du brave du Bourg, de la fidélité duquel il étoit aſſûré. Enſuite il chargea Vitry d'arrêter Louchard, Barthelemi Anroux Banquier, Jean Emonot Procureur, & Nicolas Ameline. Ce dernier avoit préſenté depuis quelques mois une requête à l'aſſemblée des Ligueurs, afin qu'on ôtât la connoiſſance de ſes affaires au Parlement, & pour obtenir que le decret donné contre lui ne fût point éxécuté ; parce que, diſoit-il, dans cette requête, il étoit un de ceux qui s'étoient trouvés en armes au Parlement, quand on le conduiſit à la Baſtille.

Ces factieux ayant été enfermés au Louvre, furent pendus dans une ſalle baſſe le 4. Decembre. Ce fut le terme de la tyrannie que les Seize éxerçoient dans Paris. La liberté commença alors à y renaître en quelque façon, & le duc de Mayenne y raffermit ſa puiſſance. Ces ſcélérats furent auſſi mépriſés & auſſi odieux, qu'ils avoient été puiſſans & formidables. On fit inutilement chercher Cromé, qui s'étoit retiré parmi la garniſon étrangere. Il vécut miſérablement depuis, juſqu'à l'entrée du Roi à Paris, d'où il ſe

HENRI IV. 1591. retira dans les Païs-bas avec les troupes d'Eſpagne, ſans eſpérance d'obtenir jamais ſa grace. Les Miniſtres Eſpagnols empêchérent le duc de Mayenne d'étendre plus loin la punition des factieux.

Jean Boucher Curé de S. Benoît Ligueur des plus furieux, eut l'audace de ſe plaindre de leur ſupplice au nom des Catholiques & des zélés, dans un diſcours qu'il prononça devant le duc de Mayenne. Il pouſſa même l'effronterie, juſqu'à donner le nom de cruauté à la juſte punition de ces ſéditieux, qu'il honora avec impudence du glorieux titre de Martyrs de Dieu. Le Duc répondit en peu de mots avec ſa prudence ordinaire; que l'obéïſſance étant néceſſaire dans un parti formé pour la défenſe de la Religion, il avoit fallu faire un éxemple ſur quelques-uns, pour intimider les autres, afin de les retenir dans la ſoumiſſion: Qu'au reſte il auroit ſoin de délivrer les bons Catholiques de la crainte, où le Curé de S. Benoît diſoit qu'ils étoient.

Il donna enſuite un Edit, dans lequel, après avoir déteſté l'horrible attentat des furieux qu'il avoit fait punir du dernier ſupplice, il déclara que la vindicte publique étoit ſatisfaite, & fit grace aux autres qui avoient trempé dans ce crime; à l'exception de Cromé, d'Adrien Cochery, & du Greffier; avec défenſes expreſſes ſous peine de mort, de tenir ces aſſemblées ſecretes, qui avoient occaſionné ces éxécrables complots. Cet Edit fut enregiſtré au Parlement le 10. de Decembre d'un conſentement général. Le Greffier ayant été arrêté à Melun, fut puni du dernier ſupplice; & le bourreau qui s'étoit prêté à la fureur des conjurés, fut pendu après la réduction de Paris.

On fit alors une recherche éxacte des complices de la mort de Briſſon & des deux autres Magiſtrats. Ceux qui étoient dans la ville, & qui avoient couru les mêmes riſques, ſacrifiérent les coupables à leur vengeance particuliére, ſous prétexte de punir le crime. Les Royaliſtes ſe vengérent dans la ſuite avec beaucoup plus de modération que les Ligueurs; ayant étouffé tout reſſentiment après la priſe de Paris, ils ne voulurent point donner atteinte par la ſévérité des loix, à l'amniſtie générale que le Prince avoit accordée. Ils diſoient à ce ſujet, qu'il étoit indigne, & contre toute raiſon, de

de s'acharner à venger ses injures particuliéres, tandis que la mort du feu Roi, qui intéressoit tout l'Etat, demeuroit impunie.

Pendant que le duc de Mayenne raffermissoit ainsi sa puissance dans la capitale du Royaume, le Roi après la prise de Noyon s'étoit avancé avec quelques troupes jusque sur la frontiére, pour se joindre à l'armée auxiliaire que le vicomte de Turenne, & le prince d'Anhalt lui amenoient d'Allemagne. Il se détourna de son chemin, afin d'aller à Sedan pour y ménager le mariage du Vicomte avec Charlotte de la Marck, que Guillaume-Robert de la Marck son frére, mort depuis trois ans à Geneve, avoit fait son héritiére universelle, à condition qu'elle épouseroit un Protestant. Charle duc de Lorraine souhaitoit ce mariage pour son fils, afin de joindre à ses Etats Sedan & Jamets, places fortes par leur assiéte. Ce Prince ayant fait la guerre à Charlotte de la Marck, après la mort de son frére, il ne vouloit lui donner la paix qu'à cette condition. Louis de Gonzague duc de Nevers, qui étoit alors du parti du Roi, & qui possédoit le duché de Rhetelois dans le voisinage de ces places, briguoit aussi en secret cette alliance pour son fils. Il ne doutoit pas que si Charlotte épousoit un Catholique, le Roi, sans le consentement duquel elle ne pouvoit se marier, ne préférât le duc de Rhetelois son fils au prince de Vaudemont. Mais Henri étoit bien éloigné de se rendre aux désirs de l'un & de l'autre.

Mariage de Charlotte de la Marck avec le vicomte de Turenne.

Le duc de Lorraine s'étoit déclaré son ennemi juré pendant tout le cours de la guerre; & le duc de Nevers lui étoit suspect à cause de ses scrupules continuels au sujet de la Religion. Il jetta donc les yeux sur le vicomte de Turenne, pour ôter toute espérance aux deux autres. Ce Seigneur, qui avoit autrefois commandé les armées des Protestans, joignoit beaucoup d'esprit & de valeur à une très-haute naissance. Le Roi avoit ses vuës, en lui procurant l'alliance de Charlotte de la Marck; il couvroit par ce moyen la frontiére, en y mettant pour veiller à sa sûreté, le vicomte de Turenne. L'opposant également à un ennemi déclaré, & à un ennemi suspect, il l'éloignoit en même-tems des grandes terres qu'il possédoit en Auvergne, dans le Rouergue,

HENRI IV. 1591.

dans le Quercy, en Limousin, & dans le Perigord.

Ce mariage ayant été accompli, le Roi se rendit à Attigny le 1. Octobre; & sçachant que les troupes du Pape étoient déja arrivées à Verdun, il s'avança avec mille cavaliers François, & trois mille chevaux Allemands jusqu'à Grand-Pré, qui appartient à la Maison de Joyeuse. Il apprit en cet endroit par des espions, que la cavalerie Lorraine campoit avec une partie des troupes de Mayenne sous les ordres d'Africain Anglure d'Amblise, à Mont-Faulcon sur la Meuse, à cinq lieuës de Grand-Pré. Il eut ensuite avis dans sa marche, que d'Amblise marchoit entre Stenay & Ville-Franche, dans le dessein d'aller attaquer les troupes qu'il avoit laissées sur l'Aumon. Mais ce Général ayant eu nouvelle de l'arrivée du Roi sur la Meuse, & que ce Prince tiroit du côté de Verdun, il se retira à Damvilliers. Le Roi fit partir le brave Fournier à la tête d'un détachement, qu'il fit suivre par Givry, Commandant de la Cavalerie légére en l'absence du comte de Clermont, afin d'attirer au combat les ennemis, qu'ils poursuivirent jusqu'aux portes de Verdun. Les ennemis ayant paru en bataille après un grand orage que nos troupes avoient essuyé, on envoya contr'eux Charle Praslin de Choiseuil, Gilbert, de la Curée (1), & Charle d'Ognies de la Hargerie, qui furent suivis de Charle de Luxembourg comte de Brienne, & de Claude de l'Isle de Marivaux; on se contenta d'escarmoucher de part & d'autre.

Le Roi prévoyant qu'on pourroit bien les prendre en queuë dans la chaleur de l'action, fit avancer Charle de Biron à la tête d'un détachement, avec François Juvenal de la Chapelle aux Ursins, pour empêcher qu'on ne les envelopât par derriére. Les ennemis perdirent six des leurs. La Curée, & Choiseuil eurent leurs chevaux tués sous eux, & ne furent point blessés. Jean de Vivonne marquis de Pisany, qui étoit avec le Roi, ayant rencontré par hasard un cavalier Romain de sa connoissance, apprit de lui que l'armée ennemie, dont les maladies & les fatigues d'une longue marche avoient emporté un grand nombre de soldats, n'étoit composée que de huit mille chevaux, de douze cens

(1) Le Pére Daniel l'appelle Descures.

hommes d'infanterie, & de trois mille Suisses.

Le Roi campa à la vuë de Verdun; mais ne voyant point paroître l'ennemi, il se retira le lendemain; & s'étant emparé du Fort de Mont-Faucon, il revint en deux jours à Attigny par Grand-Pré le 5. d'Octobre. Quelque tems après il reçut en cet endroit la nouvelle de la mort de François de Coligny de Chastillon, qui venoit d'être emporté par une fiévre violente dans son château sur Loing. Ce Seigneur qui n'avoit guéres plus de trente ans, avoit déja couru à cet âge une infinité de dangers, & s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on n'avoit pas de peine à croire qu'il auroit un jour surpassé la réputation de son pére, & de son ayeul dans le métier des armes, si la mort ne l'en eût empêché. Il joignoit à beaucoup de politesse une connoissance parfaite de l'art Militaire, & des Mathématiques; il étoit même très-habile Machiniste. C'étoit lui qui avoit facilité la prise de Chartres par son industrie. Lorsque la mort le surprit, il faisoit équiper des vaisseaux pour le voyage des Indes; il étoit Amiral de Guyenne, charge que le Roi continua à ses enfans en récompense des grands services que cette maison lui avoit rendus. Chastillon avoit eu de Marie d'Ailly de Picquigny trois fils, qui héritérent de son courage, & de la valeur de leurs ancêtres. L'aîné appellé Henri, Colonel d'un régiment, après avoir donné de grandes preuves de son courage au siége d'Ostende, y avoit été tué deux ans auparavant. La mort de Chastillon renouvella la douleur que celle du brave de la Nouë avoit causée au Roi. La perte de ces deux Officiers généraux lui fut aussi sensible, que lui eût été la perte de deux batailles.

Mort & Eloge de François de Coligni, fils de l'Amiral.

Sa Majesté, dont les forces étoient augmentées par la jonction de l'armée auxiliaire, résolut pour le bien de ses affaires de redoubler ses efforts, afin d'avoir en sa puissance quelque riche Province d'où il pût tirer des secours d'argent pour subjuguer les autres Provinces avec plus de facilité. Depuis longtems il avoit dessein d'assiéger Rouen capitale de la Normandie, dont la prise devoit le mettre en possession de la plus florissante province du Royaume. Après un long siége, il s'étoit rendu maître d'Avranches, ville épiscopale, que le duc de Monpensier venoit d'obliger

Le Roi assiége Rouen.

HENRI IV. 1591.

à capituler. Il lui restoit encore à prendre le Havre-de-Grace, & Honfleur qui avoit été surpris depuis peu par le chevalier de Grillon. Il y avoit toute apparence que ces deux villes, situées à l'embouchure de la Seine, de l'un & de l'autre côté de ce fleuve, ne tiendroient pas longtems après la prise de Rouen; du moins on pouvoit les bloquer de telle maniére, qu'elles n'empêcheroient pas le Roi de jouir paisiblement de sa conquête.

Les autres villes de Normandie fournirent à l'envi de l'argent & des munitions de bouche pour cette expédition. On fit de grands préparatifs à Evreux, à Dieppe, au Ponteau-de-Mer, à Caën, & au Pont-de-l'Arche. L'abondance de bleds qu'on avoit trouvée depuis peu à la prise de Louviers, fut un puissant motif pour faire le siége de Rouen, que la reine d'Angleterre, dont on suivoit exactement les avis dans cette guerre, conseilloit aussi, dans la crainte que la Ligue ne prît le dessus en Normandie & en Bretagne, ce qui pouvoit porter préjudice à ses Etats. Elisabeth avoit fourni l'argent d'une partie des levées en Allemagne; & elle entretenoit en France un grand nombre de troupes à ses frais. Le Roi avoit dépêché vers cette Princesse au mois de Septembre la Place de Russy pour hâter l'embarquement des secours qu'elle devoit envoyer. A tous ces motifs se joignoit encore la facilité de faire aborder en cet endroit plus aisément qu'ailleurs la flote des Hollandois, dont on se flatoit de tirer de grands avantages pour le siége de Rouen.

Les habitans de cette ville ne restoient pas dans l'inaction. Le duc de Mayenne leur écrivit du Vermandois, où il étoit alors, pour les encourager à une vigoureuse défense. Il avoit donné le gouvernement de Rouen à Henri d'Aiguillon son fils. Mais comme sa grande jeunesse le mettoit hors d'état de bien remplir un poste de cette importance, André de Villars Brancas gouverneur du Havre-de-Grace, quitta cette place pour se rendre à Rouen en qualité de Lieutenant du Gouverneur & de Commandant. En attendant son arrivée, les Députés du Clergé, du Parlement, de la Chambre des Comptes, le Maire de la ville, & les Eschevins s'assemblérent le 4. d'Octobre.

Le jeune Gouverneur leur ayant repréſenté la grandeur de l'affaire dont il s'agiſſoit, leur propoſa l'éxemple des Pariſiens, pour les encourager à ſoûtenir le ſiége avec vigueur. » Rien ne doit vous ébranler, dit-il; le roi de Na- » varre, dont les troupes ſont épuiſees par des marches in- » certaines, pourra-t'il reſter longtems devant vos murs, ſur- » tout aux approches de l'hiver, dont ſes ſoldats auront » à ſoûtenir la rigueur, auſſi bien que l'effort de nos armes? » Le ſort de la France, & le ſalut de l'Etat dépendent de » la réſiſtance que vous ferez. Jettez les yeux ſur la fer- » meté des Pariſiens, objet de l'admiration du monde en- » tier. Regardez d'un autre côté quels mépris la foibleſſe » des habitans de Chartres leur a attirés; & vous ne ba- » lancerez point à faire un choix digne de vous. Si vous » preniez le parti d'ouvrir vos portes à l'ennemi, dans quel » affreux déſeſpoir ne jetteriez-vous pas la Capitale du » Royaume, & les autres villes de l'Union! Rappellez-vous » la conſtance des habitans de Paris après la malheureuſe » bataille d'Ivry. Toûjours animés de la même ardeur dans » la conſternation générale, quoique les plus expoſés au » danger, ils ont ſoûtenu juſqu'à la derniére extrémité les » efforts de l'ennemi, & les ont enfin rendus inutiles. Nous » ne ſommes point encore dans le triſte état où ſe trouvoit » Paris; les paſſages étoient fermés de tous côtés; pour » nous, nous avons toute liberté du côté de la mer. Honfleur » d'une part, & le Havre-de-Grace de l'autre ſont à nous. » Qu'avons-nous donc à craindre? Il ſuffit pour le préſent » de mettre de bonnes garniſons dans le Fort de Sainte Ca- » therine, & dans les autres Forts de la ville. «

HENRI IV. 1591.

Diſcours du duc d'Aiguillon aux habitans.

Trois jours après, Villars arriva à la tête de ſix cens chevaux, & de douze cens hommes de pied, dont il y en avoit deux cens armés de groſſes arquebuſes, commandés par Aimar de Chaſtes de Geſſan, couſin du gouverneur de Dieppe. On donna la garde du Fort Sainte Catherine, du Château, du vieux Palais, & de la porte de Saint Hilaire à ces troupes. Les Suiſſes & les habitans furent poſtés dans les différents quartiers de la ville. Le Conſeil s'étant aſſemblé le lendemain à Saint Oüen, on chaſſa de la ville ceux qui étoient ſuſpects.

HENRI IV. 1591.

Cependant la reine d'Angleterre fit embarquer, à la sollicitation de Russy, sous la conduite de Robert d'Evreux comte d'Essex, six cens chevaux, & deux mille cinq cens hommes d'infanterie, qui abordérent le dernier jour d'Octobre à Boulogne, où Henri d'Orleans duc de Longueville, gouverneur de Picardie, vint les recevoir dix jours après. Ces troupes auxiliaires s'étant jointes à l'armée Royale, on commença le siége de Rouen le 11. de Novembre, jour de la fête de Saint Martin. Edouard d'Evreux fils du frére du comte d'Essex, Colonel de l'infanterie Angloise ayant été tué quelque tems auparavant à la tête des Anglois, près la porte Cauchoise, qu'il avoit été insulter, dans une des courses que le maréchal de Biron faisoit autour de Rouen, fut la premiére victime du siége de cette place. Les Anglois mirent son corps dans un cercueil de plomb, & le conservérent jusqu'à leur départ, dans le dessein, comme ils le disoient eux-mêmes, de le faire entrer dans la ville par la bréche, si l'occasion de donner un assaut se présentoit; voulants l'y transporter par un chemin où il les auroit conduits, si la mort ne l'en eût empêché. Mais n'ayant pû rendre à leur chef cet honneur militaire, ils remportérent son corps en Angleterre.

La ville de Rouen est renfermée au Midi par la Seine (1). Cette place est jointe par un très-beau pont de pierre (2), au fauxbourg Saint Sever situé de l'autre côté du fleuve. Au Septentrion elle est environnée d'une chaîne de hautes montagnes, au pied desquelles coule la petite riviére d'Aubette, qui va passer à Darnetal (3), bourg connu par sa manufacture de Draps. On voit aux environs de la ville, & comme dans un de ses fauxbourgs, une très-belle prairie. A l'Orient, au-dessus du chemin de Paris, est le fort de Sainte Catherine, bâti sur une montagne plus haute que toutes les autres, ausquelles elle est contiguë. Les Royalistes s'étoient d'abord emparé de ce Prieuré, que Gabriel de Montgommeri avoit fait fortifier trente ans auparavant.

(1) L'Auteur dit, *Sequanæ Æstuarium*, parce que la marée monte jusqu'à Rouen, & au-delà.

(2) Ce pont a été miné depuis; il n'y a plus aujourd'hui qu'un pont de batteaux, dont la structure est curieuse. On voit encore quelques piles de l'ancien pont.

(3) A une petite lieuë de Rouen.

On ajoûta de nouvelles fortifications aux anciennes. La petite riviére de Robec coule de ce côté-là ; elle entre dans la ville près de la porte de Saint Hilaire, y fait tourner onze moulins, & se jette ensuite dans la Seine, entre la porte du Bac & celle de Guillaume-Lion. Le vieux Palais est un Fort quarré, situé à l'un des bouts de la ville. Il regarde d'un côté le fauxbourg de Cauchoise, & de l'autre il domine sur la Seine. Le duc de Mayenne en avoit donné le gouvernement au Président de Bauquemaure du Mesnil, avec une garnison. Le Château qui tombe en ruines est situé au Couchant, entre la porte Cauchoise, & la porte Bouvreuil, dont il est plus proche que de la premiére.

Les Colonels de la milice bourgeoise firent faire des fortifications en différens endroits, à la tour du Colombier, à celles de Saint Hilaire & de Robec, à la Poterne Saint Romain, & aux portes Beauvoisine, Bouvreuil & Cauchoise. Charle de Gerouille fit construire un Fort sur le quay, entre la porte Guillaume-Lion & celle de Saint Eloy. Enfin pour dégager entiérement la ville, on ruina les fauxbourgs, dont on avertit les habitans d'enlever de bonne heure les matériaux, pour les mettre en lieu de sûreté. On distribua ensuite les Officiers dans les quartiers de la ville. Du Mesnil eut celui de la porte Beauvoisine ; Marc celui de la porte Cauchoise ; Halé Mouflaines celui de la porte Martinville ; & Chantelouve (1) celui de la porte Saint Hilaire. Charle Siginolfi Napolitain fut chargé du soin de l'artillerie ; & Laurent Anquetil, habile Marin, eut ordre de monter les barques armées en guerre, pour être maître de la Seine, au-dessus, & au-dessous de la ville. Les principaux régimens étoient ceux de Grillon gouverneur de Honfleur, du capitaine Boniface, du chevalier Picard, & du capitaine Jacomo Italien.

Avant de s'engager davantage au siége de la place, le maréchal de Biron traita avec Falaise gouverneur du château de Gournay, & avec Courcy qui commandoit à Caudebec, afin d'avoir un champ plus libre, & pour n'être pas continuellement exposé à se voir harceler par la garnison de ces places. Il détourna la riviére de Robec, & rendit

(1) Ou Chanteloupe.

HENRI IV. 1591.

inutiles les moulins à eau, que les assiégés remplacérent par des moulins à bras. Le capitaine Boniface se mit à la tête de la premiére sortie qui se fit à Saint Gervais assez près de Darnetal.

Ensuite les assiégeans traitérent avec Graveron capitaine de cavalerie, qui étoit dans la place. Il promit de livrer la porte Beauvoisine; mais cette entreprise fut sans succès, parce que Graveron avoit découvert l'intrigue à Villars. Il s'échappa ensuite des mains des assiégeans, au camp desquels il étoit passé comme en ôtage, pour les tromper plus sûrement. Les assiégés firent alors deux sorties, & l'on combattit près du Fort Sainte Catherine, & du bois de Turinge, qui est au-dessus de la Seine en cet endroit. Le chevalier Picard & le comte d'Essex s'envoyérent mutuellement un cartel de défi, sans aucune suite, parce que l'Anglois ne voulut se battre que contre Villars, qui s'en excusa par rapport au commandement qu'il avoit dans la ville.

Lettre du Roi à la ville de Rouen.

Le Roi étant parti de Franqueville à la fin du mois, se rendit à Vernon, d'où il écrivit le premier Décembre aux Maïre & Eschevins de la ville de Rouen, afin de tenter toutes sortes de voyes pour ramener le peuple à son devoir. Un heraût nommé d'Alençon fut chargé de porter la lettre de Sa Majesté, qui y témoignoit d'abord son affection paternelle pour les habitans de Rouen, qu'il regardoit, disoit-il, comme ses enfans. Le Roi ajoûtoit que la maniére dont il en avoit usé envers les villes qui l'avoient reconnu pour leur Roi, devoit assez leur faire comprendre ce qu'ils pouvoient attendre de sa clémence : Que malgré ces exemples de sa bonté, ils avoient néanmoins persisté dans leur désobéïssance, & s'étoient laissés séduire par les calomnies, & les intrigues des Espagnols, qui n'avoient pour but que de priver la France de son Roi, & d'enlever la Couronne à l'héritier légitime : Que c'étoit dans ces vuës que ces ennemis de l'Etat répandoient le bruit, qu'on ne faisoit la guerre que pour abolir la Religion Catholique; mais que tous ces bruits calomnieux étoient heureusement détruits par le témoignage du grand nombre de villes où l'on professoit librement & en sûreté de conscience la Religion Catholique, depuis qu'elles s'étoient soûmises à lui : Qu'il avoit voulu

voulu leur faire sçavoir ces choses, & les exhorter à redevenir François, & à secoüer le joug odieux des Espagnols, en se soûmettant à l'éxemple des autres villes du Royaume : Que s'ils persistoient dans leur révolte, il seroit obligé d'employer contr'eux les forces & le pouvoir qu'il tenoit de Dieu, & d'abandonner, quoiqu'avec douleur, leur ville au pillage : Qu'ils ne comptassent point sur le duc de Parme, dont vainement ils imploreroient le secours ; n'étant pas vrai-semblable que ce Général, qui ne pouvoit pénétrer jusqu'à eux sans livrer un combat, eût sitôt oublié sa défaite à Ivri, & qu'il voulût encore courir les mêmes risques.

Réponse des habitans.

On fit la lecture de cette lettre à l'Hôtel-de-Ville, en présence du Gouverneur de la ville ; & ensuite au Parlement. Ce héraut fut chargé de dire à Sa Majesté pour toute réponse, que ses ménaces n'avoient pas fait beaucoup d'impression sur l'esprit des habitans : Que Dieu ne l'avoit pas tellement comblé de ses faveurs, qu'il n'eût du moins réservé quelqu'une de ses graces pour les Catholiques : Que la soûmission du grand nombre de villes dont il parloit dans sa lettre, n'étoit point une preuve de la faveur du Ciel à son égard : Que supposé même que tout secours humain leur manquât, le secours d'enhaut ne leur manqueroit pas : Qu'ils ne doutoient point qu'avec l'assistance de Dieu ils ne vinssent à bout de défendre contre les hérétiques leur ville, où l'Edit de l'Union avoit été solemnellement reçû trois ans auparavant : Qu'ils connoissoient assez le génie du roi de Navarre ; & que personne n'ignoroit de quelle maniére on en avoit agi à Etampes, à Louviers, dont on s'étoit emparé depuis peu, & enfin à Vendôme, où l'on avoit fait mourir Maillé de Benehart, & le Cordelier Chessé : Que ces éxemples leur avoient appris à connoître, pour ainsi dire, le Lion par ses ongles ; & qu'enfin ils n'avoient pas besoin d'un hôte tel que lui. Que pour ce qui regardoit les Espagnols, dont il faisoit un portrait si odieux, il avoit mauvaise grace d'en parler, lui qui avoit rempli le Royaume d'Allemans & d'Anglois, tous hérétiques, & ennemis jurés de la France : Qu'enfin ils se flatoient de montrer autant de courage pour la défense de la Religion Catholique,

HENRI IV. 1591.

que les Calvinistes en faisoient paroître pour soûtenir leur détestable hérésie.

Le héraut étant retourné vers le Roi, Sa Majesté se rendit au quartier de Darnetal, & alla insulter le premier la porte Cauchoise. Il s'empara de l'Eglise de Saint André, d'où les assiégés délogérent ses troupes par le moyen de deux coulevrines. Le fils de Courcy, qui étoit dans le camp du Roi fut fait prisonnier dans cette attaque, & mourut quelques jours après dans la ville d'une blessure qu'il avoit reçuë. Les assiégeans ayant entiérement investi la place, fermérent tous les passages, à l'éxception de celui de la mer, par où il arrivoit de momens à autres des barques armées de Honfleur & du Havre-de-Grace.

On éxamina ce qu'il pouvoit y avoir dans la ville de munitions de bouche; & il s'y trouva quatre mille muids de bled, sans y comprendre le ségle, l'avoîne, l'orge, & les autres légumes, qui composoient encore plus de quinze cens muids. On acheta des deniers publics quinze cens muids de bled, qu'on devoit distribuer au petit peuple à un prix modique; ensorte que la livre de pain ne fut venduë durant le siége que huit deniers (1). On mit cinq cens muids à part pour la nourriture des soldats. Ensuite on fit choix des habitans qui étoient capables de porter les armes. Ceux qui ne se trouvérent pas en état de le faire, furent destinés à travailler aux fortifications du Fort Sainte Catherine, du vieux Palais, & du Château. On fit sortir de la ville les paysans & les étrangers.

Ensuite on se tourna du côté de la Religion, prétexte dont on se servoit toûjours; & il y eut le 8. de Décembre une Procession générale, avec un grand concours de tous les Ordres de la ville, & du menu peuple. L'évêque de Bayeux célébra la Messe dans l'Eglise de Saint Oüen. Jean Dadré Théologien fit un discours convenable au temps; & ayant pris pour son Texte ce Verset de la seconde Epître aux Corinthiens, Ne vous alliez point aux Infidéles (2), cet homme emporté se flata d'avoir prouvé par l'interprétation de ces paroles, qu'il étoit défendu de reconnoître un

(1) Les Mémoires de la Ligue, dont cet endroit est tiré, mettent 20. deniers. *Pût.*

(2) *Nolite jugum ducere cum Infidelibus.*

hérétique pour Roi ; & qu'il étoit de précepte divin de donner, & ses biens, & sa vie pour la défense d'une cause aussi juste que celle de la Ligue. Sur la fin de son discours il engagea ses auditeurs, à l'éxemple de ce qu'avoit fait Lincestre à Paris deux ans auparavant, à lever leurs mains, pour montrer qu'ils faisoient serment de mourir plûtôt que de reconnoître pour roi de France, Henri de Bourbon soi disant Roi, ne pouvant se soumettre à un hérétique relaps, déclaré tel par Sixte V. & par Gregoire XIV. On ordonna un jeûne de trois jours par semaine, pour appaiser la colére de Dieu, comme le disoient les Prédicateurs. D'autres crurent que ce n'étoit que pour ménager les vivres, qui diminuoient de jour en jour.

Pendant ce tems-là, le Roi fit dresser une batterie contre la porte S. Hilaire, que le Gouverneur avoit fait murer en dedans avec de la terre. Les assiégés firent en même tems par la porte Cauchoise une vigoureuse sortie, où l'on se battit opiniâtrement de part & d'autre. Les Royalistes y perdirent cent hommes, & repoussérent l'ennemi, qui n'en perdit que cinquante, du nombre desquels se trouva Saint-Sulpice, qui fut fort regretté des assiégés. On attaqua ensuite le Fort de sainte Catherine défendu par les régimens du capitaine Jacomo & du chevalier Picard. Mais soit que les Royalistes affectassent d'agir avec lenteur, soit qu'ils eussent trop de confiance, l'ennemi eut le tems de commencer & d'achever à la vûë de notre armée, les fortifications de ce poste, qui n'avoit d'autre défense que son assiéte avantageuse sur une très-haute montagne.

Pendant ce tems-là, le duc de Parme pressé de se mettre en chemin par Charle Cossé de Brissac, se préparoit à quitter les Païs-bas. Ce Prince voulant gagner l'affection des peuples, publia une ordonnance contre les brigands & les corsaires, & permit de trafiquer avec les provinces de Hollande, de Zélande, avec les autres nations, & avec les villes, qui avoient secoué le joug du roi d'Espagne. Il excepta néanmoins certaines marchandises, comme les armes, le bronze, le houblon, le coton, & autres choses défenduës par l'Edit de Bruxelles du 6. Décembre. Il se rendit ensuite en dix jours à Landrecy, d'où il envoya D. Diegue d'Ibarra

HENRI IV. 1591.

à Soiſſons, pour convenir avec le duc de Mayenne, qui étoit alors dans cette ville, de l'endroit où ſe feroit la jonction de leurs troupes. Il avoit auſſi ordre de lui demander une place forte, où l'artillerie Eſpagnole pût être en ſûreté. Le duc de Parme avoit jetté les yeux ſur la Fere ſur Oiſe en Picardie. Cette ville lui avoit paru favorable pour ſes deſſeins, par ſa ſituation ſur la frontiére.

Le duc de Mayenne ſe défendit longtems de livrer cette place, ſous prétexte qu'elle lui appartenoit en propre, du chef de Marguerite de Navarre ſa femme, qui lui avoit fait une ceſſion de tous les droits qu'elle lui avoit apportés en dot. Mais voyant le duc de Parme dans la réſolution de ne point entrer en France, ſans cette condition ; n'ayant d'ailleurs aucune autre place fortifiée à donner à ce Général, qui le ſommoit de tenir ſa parole, il y conſentit enfin d'autant plus volontiers, qu'il craignoit que Colas, qu'il avoit fait depuis peu gouverneur de la Fere, déja gagné par les préſens & les promeſſes des Eſpagnols, ne la leur livrât malgré lui.

Ce Gouverneur Viceſénéchal de Montelimart en Dauphiné, (charge de robe & non d'épée comme ailleurs,) portant ſes vûës d'ambition au delà de ſon état, s'étoit déſhonoré par des aſſaſſinats. S'étant défait de Florimond d'Halwin marquis de Menelay, qu'il avoit fauſſement accuſé d'avoir des intelligences avec le Roi, le duc de Mayenne lui donna en récompenſe le gouvernement de la Fere. Colas craignant qu'on ne tirât vengeance d'une action ſi indigne, ſe lia dès lors avec les Eſpagnols.

Cependant le duc de Mayenne, pour ſe conſerver en quelque maniére dans la poſſeſſion de la Fere, ſtipula que la garniſon Eſpagnole de quatre cens hommes, qu'on mit dans cette ville à la garde des canons, en ſortiroit lorſqu'on en retireroit l'artillerie. Cette condition déplut à D. Diegue d'Ibarra, qui fut indigné que le duc de Mayenne, qui ne ceſſoit de demander de l'argent & des troupes à l'Eſpagne, ne ſe déterminât qu'après de grandes difficultés, à faire quelque choſe pour les Eſpagnols ; ſoit par haine pour une nation, qui étoit ſuſpecte à ce Prince ; ſoit qu'il crût que ce qu'il accordoit aux étrangers, diminuoit d'autant ſon autorité.

D'Ibarra peignoit toûjours le duc de Mayenne avec ces couleurs dans le Conſeil, en ſa préſence même, & dans les lettres qu'il écrivoit au roi d'Eſpagne. Le duc de Parme plus moderé diſſimuloit en préſence du Duc, & ſe contentoit d'inſinuer au roi d'Eſpagne ce qu'en diſoit Ibarra.

Ne voulant pas néanmoins qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas profité de l'occaſion qui ſe préſentoit, de dédommager ſon maître des frais conſidérables qu'il avoit déja faits, & de ceux qu'il étoit prêt de faire, il jugea à propos, avant de s'engager plus avant, de découvrir les intentions de Philippe au duc de Mayenne, aux autres Princes, & aux principaux chefs de la Ligue, afin de ſçavoir de quelle maniére ils avoient deſſein d'y répondre. Il ſe rendit donc à Guiſe dans cette réſolution. Catherine de Cleves mére du duc de Guiſe, lui ayant repréſenté le mauvais état des affaires de ſon fils, qui venoit de ſe ſauver de ſa priſon, elle le conjura de prendre ſes intérêts en main. Le Duc la conſola, en lui faiſant eſpérer que le roi d'Eſpagne auroit ſoin d'elle & de la fortune de ſon fils. Il ſe retira enfin à la Fere, où l'on tint, auſſi-bien qu'à Neſle, pluſieurs conférences au ſujet des affaires.

Ibarra, Jean-Baptiſte Taxis qui étoit revenu depuis peu de Paris, & le Préſident Richardot y aſſiſtérent pour les Eſpagnols. Le duc de Mayenne y envoya d'abord le Préſident Jeannin, ſuivi bientôt de Claude de la Chaſtre maréchal de camp, pour défendre les intérêts du duc de Guiſe, qui avoit envoyé en Eſpagne, par le conſeil de la Chaſtre, François Pericard évêque d'Avranches. Les Eſpagnols demandérent qu'on aſſemblât au plûtôt les Etats généraux, afin d'y faire proclamer reine de France par un decret ſolemnel, à l'excluſion de tous autres prétendans à la Couronne, & malgré tous leurs droits, l'Infante Séréniſſime, qui feroit enſuite choix d'un époux avec l'agrément du Roi ſon pére, & par le conſeil des Princes & des Seigneurs François.

La Chaſtre & le préſident Jeannin, qui vouloient éluder les demandes des Eſpagnols, répondirent qu'il ne falloit pas précipiter cette aſſemblée des Etats; que n'étant qu'un accéſſoire à l'élection de l'Infante, il ſuffiſoit à préſent

HENRI IV. 1591.

d'abolir la loi Salique du consentement des Princes & des Seigneurs ; qu'ensuite l'affaire dépendroit entiérement du duc de Mayenne, qui feroit agir les Etats à son gré : Qu'il falloit au préalable, traiter d'une affaire de cette importance avec le duc de Lorraine & ses enfans, avec les ducs de Guise, de Nemours, de Mercœur, & avec les principaux de la Nation, & les Commandans des places fortes : Qu'il étoit à propos de gagner ces derniers par des présens & des récompenses : Qu'il étoit nécessaire de prendre des mesures, afin que les Dignités, les Gouvernemens, & les charges de Magistrature ne fussent données qu'à des François, à l'exclusion des étrangers : Qu'on devoit pourvoir à la conservation des priviléges, droits, & prérogatives de la Nation : Qu'ils attendoient qu'on leur donnât des assûrances que le Royaume ne pourroit être démembré ; & que les loix de l'Etat & les anciennes maximes & coûtumes seroient maintenuës. Ils ajoûtérent que cette élection devant ôter toute espérance de traiter jamais avec l'ennemi, il falloit destiner pour les frais de la guerre, qu'il n'y avoit pas d'apparence de terminer en moins de deux ans, un fond de dix millions d'écus d'or : Que le Roi devoit commencer à fournir ces secours d'argent, dès qu'on auroit proclamé reine l'Infante, qui se rendroit en France dans les six mois, à compter du jour de son élection, afin de se marier au plûtôt par le conseil des Princes & des Seigneurs François : Qu'avant tout il falloit marcher au secours de Roüen, de peur que cette ville venant à se rendre pendant les longueurs de la négociation, son exemple ne jettât les autres villes dans la consternation, & ne les engageât à se soumettre à l'ennemi.

Le duc de Mayenne fit éxaminer une seconde fois cette affaire, en présence de François comte de Vaudemont, qui avoit amené quinze cens chevaux, & de Henri comte de Chaligny frére du duc de Mercœur. On convint enfin qu'aussitôt que l'Infante d'Espagne auroit été déclarée reine de France, le roi Catholique entretiendroit à ses frais dans le Royaume vingt mille hommes de pied, & cinq mille chevaux pendant deux ans, & feroit compter par chaque année douze cens mille écus d'or au duc de Mayenne, pour les distribuer aux Officiers, ou pour les faire servir

à d'autres besoins, comme il le jugeroit à propos.

Le Roi ayant intercepté les lettres du duc de Parme & d'Ibarra au roi d'Espagne en datte des 20. Decembre, 12. & 18. Janvier, fut instruit par ce moyen de toute cette intrigue. Ces lettres informoient le roi Catholique de la mésintelligence qui régnoit entre les ducs de Guise & de Mayenne. Le duc de Parme & Ibarra y disoient que le duc de Mayenne étoit si soupçonneux & si jaloux de son autorité, que quelques assûrances qu'il donnât de se soumettre à Sa Majesté Catholique, il étoit toûjours dans la défiance de ses Ministres : Que le duc de Monte-Marciano voyant que tout le tems se passoit en délibérations, avoit voulu se retirer avec ses troupes, sous prétexte d'ordre précis, qu'il disoit avoir à ce sujet, en cas que le duc de Parme n'entrât pas en France à la tête de l'armée auxiliaire avant le 15. de Décembre ; & qu'on avoit eu beaucoup de peine à le résoudre de ne point tirer à conséquence un retardement de quelques jours, qui n'avoient pas été employés inutilement, & de ne pas interpréter les ordres du Pape contre les intentions de Sa Sainteté.

HENRI IV. 1591.

Lettres du duc de Parme & d'Ibarra au roi d'Espagne, interceptées.

Le duc de Parme félicitoit le roi d'Espagne de ce qu'il avoit obtenu le Chapeau pour l'évêque de Plaisance, & déploroit en même tems la perte que Sa Majesté venoit de faire, aussi bien que lui, par la mort du Pape Innocent, autrefois créature de la maison de Farnese, & qui étoit entiérement dans les intérêts de l'Espagne. Le Duc ajoûtoit qu'il avoit un grand besoin d'argent : Que des deux cens cinquante-huit mille écus d'or qu'il avoit apportés en France, il en avoit donné cent mille au duc de Mayenne, cent vingt mille à l'armée auxiliaire pour la solde d'un mois, trente-deux mille pour celle des troupes Françoises, ausquelles il avoit promis d'en compter encore onze mille dans le mois prochain, de maniere qu'il se trouvoit sans aucun argent.

Les promesses ne coûtoient rien au duc de Mayenne, à la Chastre, & aux autres qui étoient avec lui, pour engager l'Espagnol à marcher au secours de Roüen ; n'ignorant pas qu'il y avoit des obstacles insurmontables à l'élection de l'Infante, que les Espagnols pressoient avec tant d'impatience, ils se flattoient que le hasard feroit naître l'occasion de dégager leur parole, sans accomplir leurs promesses.

HENRI IV. 1591.

Tandis que l'armée ennemie s'avançoit au secours des assiégés, du Rolet, qui etoit au quartier du comte de Soissons dans le fauxbourg S. Sever, traita avec Langone Lieutenant du capitaine Marc, qui promit de lui livrer le Fort du bout du pont & le vieux Palais; ils prirent jour ensemble pour le 26. Décembre. Du Rolet s'étant rendu le jour marqué à ce pont, pour s'aboucher avec Langone, celui-ci se saisit de sa personne, & le força d'entrer dans la ville. Villars irrité contre lui, parce qu'il avoit abandonné le parti de la Ligue, le traita avec beaucoup de dureté, & le menaça même de le faire mourir, s'il ne remettoit le Pont-de-l'Arche entre ses mains.

Sur ces entrefaites, on découvrit une conspiration très-
1592. sérieuse. On arrêta, sur l'avis de Mauclerc avocat au Parlement, la Fontaine sergent de la compagnie du capitaine Saint-Saturnin, accusé d'avoir traité avec les ennemis, pour leur livrer la porte Cauchoise. Ayant été appliqué à la question, pour tirer de lui l'aveu de son crime & le nom de ses complices, il accusa Champhuon procureur au Parlement, & Haillier huissier de la chambre des Comptes. On les fit pendre le lendemain 4. de Janvier dans la place publique. Le capitaine Saint-Arnaud, qu'on accusoit aussi d'avoir trempé dans cette affaire, se sauva au camp des assiégeans.

Arrêt du Parlement de Roüen & censures Ecclésiastiques contre les Royalistes.

Le Parlement de Roüen donna trois jours après, à cette occasion, un Arrêt sévére & très-injurieux contre les partisans de Henri de Bourbon, & contre ceux qui ne révéleroient pas les conjurations tramées en sa faveur. On ne se contenta pas de cette voye, les censures & les ordonnances Ecclésiastiques furent employées, pour contraindre les consciences. On ordonna même qu'on renouvelleroit tous les mois le serment de l'Union. Le Parlement donna commission à Martial de Loynes conseiller de la Cour, d'assister à l'éxécution de son Arrêt. De Loynes ayant fait dresser des potences dans les carrefours, fit publier l'Arrêt du Parlement par un crieur public.

Tandis que ces choses se passoient dans la ville, les Royalistes ayant attaqué la porte Beauvoisine, plantérent les échelles sans aucun succès, & furent même repoussés avec perte. Le 18. de Janvier on tira du Fort Sainte-Catherine le

le chevalier Picard, & le capitaine Jacomo, à la place desquels on mit le capitaine Boniface, pour leur donner un peu de relâche, après des travaux & des veilles continuelles. Le lendemain, les assiégés firent deux sorties, par les portes Cauchoise & S. Hilaire. Villars à la tête de ses soldats attaqua vivement les Royalistes, qui le reçurent avec la même vigueur. De Maubec Lieutenant de ses gardes fut blessé mortellement, & il y eut quelques-uns des assiégeans tués dans cette occasion. Deux jours après, il y eut auprès des Chartreux (1), qui sont hors la ville, entre la porte Martinville & le Fort sainte Catherine, une action où plusieurs Ligueurs furent blessés, & la plûpart mis en piéces par le canon.

Le 26. de Janvier les Allemands sortirent du couvent des Capucins sous les ordres du capitaine Jacomo, & vinrent donner avec beaucoup de valeur sur les assiégeans. Villars, & la Londe qui commandoit après lui dans la ville, étant survenus, le combat devint si vif, que Villars eut son cheval tué sous lui, & que le jeune Brebion ayant été blessé & pris, ils furent enfin forcés de reculer avec perte considérable des leurs. Les capitaines Laurier & Parmentiere, Collin capitaine des gardes de Villars, Brebion l'aîné & Boispoulin restérent sur la place. De Mollart mourut le même jour des blessures qu'il avoit reçuës quelques jours auparavant. Trois jours après, le chevalier de Varneville fut tué par un boulet de canon, en s'entretenant dans le Fort Sainte Catherine avec le capitaine Picard, qui ayant eu aussi lui-même la cuisse emportée par le canon, mourut le 8. Fevrier de cette blessure. De la Croix de Mallet Lieutenant de Fours Quitry, fut tué le même jour d'un coup de canon.

La tranchée ayant été poussée jusqu'au Fort Sainte Catherine, les Royalistes, après avoir tiré six cens coups de canon en deux fois, se rendirent enfin maîtres du fossé, du côté du bois de Turinge. Ils s'y mirent à couvert des huiles, de la poix boüillante, & des feux d'artifices qu'on faisoit pleuvoir sur eux, par des planches & des mantelets couverts de plâtre & de gazons. Le lendemain 7. Février, on fit par la porte Beauvoisine une vigoureuse sortie, dans laquelle le

(1) Ils ne sont plus aujourd'hui en cet endroit.

HENRI IV. 1592.

Curé de Goville, qui sans respect pour son état, s'étoit rendu fameux par le sang qu'il avoit versé, périt au grand regret d'une populace insensée. François de Monmorency du Hallot ayant été blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse, tomba avec son cheval qui fut tué sous lui. Il eut beaucoup de peine à guérir de cette blessure, & il ne put marcher dans la suite qu'avec le secours des bequilles. S'étant enfin retiré à Vernon, pour y passer tranquillement le reste de ses jours, Christophle marquis d'Alegre, avec qui il avoit eu quelques démêlés, alla le saluer dans sa retraite, sous le voile d'une sincére réconciliation; & par un trait de la plus noire perfidie, il le poignarda dans le tems qu'il l'embrassoit.

Le Général Espagnol, qui étoit déja dans le voisinage de Roüen, fit donner avis de son arrivée à Villars par D. Diegue d'Ibarra, qui se rendit dans cette ville par le Havre de Grace. A la nouvelle des approches de l'ennemi, le Roi prit le parti d'aller à sa rencontre. Dans cette résolution, il laissa le maréchal de Biron devant les murs de Roüen, pour en continuer le siége; & s'étant mis à la tête de sa Noblesse & de ses meilleurs Officiers, il marcha vers Aumale ville située sur la riviére d'Epte, qui termine la frontiére de la Normandie en cet endroit. Ayant laissé quelques arquebusiers à la garde de la place, il s'avança bien au-delà, pour aller reconnoître l'ennemi, qui marchoit dans cet ordre. Le duc de Guise, qui avoit pour Aides de camp la Chastre vieil Officier, & le baron de Vitry, conduisoit l'avant-garde. Les ducs de Parme, de Mayenne, & de Monte-Marciano menoient la bataille. L'arriére-garde étoit commandée par le duc d'Aumale, par le comte de Chaligny, par Boisdauphin, par Balagny, & par Saint-Paul, tous Officiers généraux. Christophle de Bassompierre & Valentin de Pardieu de la Motte à la tête des Suisses, conduisoient l'artillerie.

Dès que le Roi fut en présence, il fit charger l'avant-garde par le baron de Biron, par René Vioust de Chanlivault, par Charle Choiseuil de Praslin, & par François de la Grange de Montigny. Mais les arquebusiers, qui couvroient les flancs de l'ennemi, s'étant avancés, nos troupes se retirérent peu à peu, & marchérent vers Aumale avec

aſſez de déſordre. Le Roi même confondu dans la foule, reçut dans les reins une balle d'arquebuſe, qui ne fit que lui effleurer la peau, ayant perdu beaucoup de ſa force avant d'arriver juſqu'au Roi. Ce Prince ayant repaſſé le pont, ſe retira promptement au-delà d'Aumale, où il laiſſa Louis de Gonzague duc de Nevers, qui fermoit la marche de ſes troupes.

Tandis que ce Duc étoit occupé à raſſembler la garniſon, qui s'étant diſperſée dans la ville, ne ſe preſſoit pas d'obeïr à ſes ordres, l'ennemi entra par une autre porte, que celle qui étoit gardée par les Royaliſtes. Il y eut dans les ruës un combat ſanglant, dans lequel Anne d'Anglure de Givry, Commandant des chevaux-Légers, qui étoit alors avec le duc de Nevers, eut ſon cheval tué ſous lui. Ayant eu les membres démis dans un lieu étroit où il étoit tombé, il ſortit enfin d'un ſi grand danger, après avoir été remis à cheval avec aſſez de peine. Le duc de Nevers ayant ramené tous ſes ſoldats en lieu de ſûreté, ſignala par cette belle retraite ſa prudence & ſa valeur. Enfin l'ennemi voyant que la nuit approchoit, ſes ſoldats étant d'ailleurs acharnés au pillage dans la ville, n'avança pas plus loin. Cette action ſe paſſa le 5. de Fevrier.

Le Roi fut un peu troublé de cet accident; & craignant que le bruit public venant à groſſir l'avantage des ennemis, ils ne pourſuiviſſent leur route ſans délay, & n'entraſſent dans la ville de Roüen, après avoir renverſé ſans beaucoup de peine tout ce qui ſe préſenteroit à eux, il renforça de trois cens cuiraſſiers la garniſon de Neuf-Châtel. Il y avoit toute apparence que les ennemis ne laiſſeroient pas derriére eux cette place, qui ſe trouvoit ſur leur chemin. Givry s'offrit à la défendre pendant quelques jours, toute foible qu'elle étoit; croyant qu'il rendroit un grand ſervice au Roi, s'il pouvoit arrêter le duc de Parme, juſqu'à ce que le Roi, de la préſence duquel dépendoit le ſuccès de la bataille, ſi elle ſe donnoit, fut guéri de ſa bleſſure, & ſe trouvât en état de monter à cheval.

Le duc de Parme ayant fait pointer l'artillerie contre les murs de Neuf-Châtel, y fit une grande bréche. Le jour du Mardi-gras la capitulation fut ſignée, à des conditions

HENRI IV. 1592.

honorables, que le duc de Parme accorda ; ſoit en conſidération de Givry, à la gloire duquel il s'intéreſſoit ; ſoit à la recommandation de la Chaſtre qui étoit ſon beau-pére. On diſputa longtems ſi Fabien de Rebours, qui étoit avec Givry dans la place, ſeroit compris dans la capitulation ; parce qu'étant Colonel, on n'y avoit pas fait une mention particuliére de lui. Le duc de Parme remit généreuſement la déciſion de cette affaire au jugement du Roi ; le Conſeil s'étant enſuite aſſemblé, Rebours y expoſa ſon affaire dans les termes dont il étoit convenu avec l'ennemi, & fut déclaré libre.

Cependant le duc de Parme s'avançoit toûjours à petites journées. Obligé de camper en raſe campagne, il avoit ſoin de ſe fortifier tous les jours, de peur d'être enveloppé par le Roi, qui ne négligeoit jamais les occaſions favorables qui s'offroient. Malgré cette précaution, le Roi à la tête d'un détachement de troupes d'élite, tomba ſur les quartiers des ducs de Mayenne & d'Aumale, & ne ſe retira qu'après avoir fort maltraité l'ennemi. Il marcha enſuite vers le quartier du comte de Chaligny, où il tailla en piéces un grand nombre de Ligueurs. Le comte de Chaligny lui-même fut pris par Chicot fameux bouffon de la Cour, & qui aimoit beaucoup à ſe battre. Chicot, quoique bleſſé dangereuſement à la tête par le comte de Chaligny, en uſa envers ſon priſonnier avec beaucoup de modération & de généroſité ; & il ne ſe vengea de lui, qu'en l'accablant de bons mots & de railleries. Du reſte, il ne négligea rien pour conſoler le Comte, qui étoit au déſeſpoir qu'on dît qu'un Prince de la maiſon de Lorraine étoit le priſonnier d'un fou. Le Roi qui ſurvint alors, conſola le comte de Chaligny, que Chicot lui donna libéralement. Ce bouffon mourut quelque tems après de ſa bleſſure au Pont-de-l'Arche. Le comte de Chaligny fut rendu dans la ſuite, & fit partie de la rançon qu'on paya pour la ducheſſe de Longueville & pour ſes filles, retenuës priſonniéres à Amiens, contre toutes les loix de la guerre.

Rainuce fils du duc de Parme ne courut pas un moindre danger. Les Royaliſtes l'avoient attaqué à l'improviſte, n'ayant que peu de monde avec lui. Son pére eut longtems

de l'inquiétude à son sujet, jusqu'à ce que l'approche de la nuit eût terminé le combat. Le trouble étoit général dans le camp des ennemis. Le quartier du duc de Guise ayant été attaqué en son absence, l'étendart, qui étoit au chevet de son lit, en fut arraché & apporté au Roi. Blanchard du Cluseau fut pris dans cette même action, & conduit sous bonne garde au Pont-de-l'Arche.

Comme ces deux camps étoient fort voisins l'un de l'autre, les ennemis assemblérent le Conseil de guerre pour délibérer sur le parti qu'on avoit à prendre. Il y avoit longtems que George Basta, capitaine de cavalerie très-distingué, étoit d'avis d'envoyer un détachement de cuirassiers, & d'arquebusiers, pour se glisser à la faveur de la nuit, sous la conduite de quelques guides, dans les retranchemens des Royalistes, afin de les surprendre, de tailler en piéces les sentinelles, de combler la tranchée, & de détruire tous les ouvrages des assiégeans. On parla de nouveau dans le Conseil de guerre de ce projet, qui parut téméraire & dangereux au duc de Parme. Les François furent d'avis de donner une partie de l'armée au duc de Mayenne pour éxécuter le dessein de Basta. Mais le duc de Parme s'opposa fortement à cet avis. Il soûtint qu'il y auroit non seulement de la témérité, mais encore de l'imprudence à partager ses troupes dans le voisinage d'une puissante armée, commandée par un Prince infatigable, qui sçavoit profiter de tous ses avantages. » Qu'arriveroit-il » en effet, ajoûta-t'il, si le duc de Mayenne étoit défait en » chemin, & si les vainqueurs, dans l'ardeur que leur inspireroit ce premier succès, venoient fondre aussitôt sur » le reste de l'armée, dans la consternation où l'auroit » jettée la défaite d'une partie de nos troupes ? Le mal» heur des François à la bataille de Pavie, continua le » duc de Parme, est une leçon pour les Généraux dans » tous les siécles à venir ; cet exemple leur apprendra qu'il » ne faut jamais diviser ses troupes en présence de l'ennemi. » Ainsi je crois qu'il est plus à propos de s'avancer en bon » ordre avec l'armée entiére pour donner du secours aux » assiégés. «

Les ducs de Parme & de Mayenne dissimuloient peu la

HENRI IV. 1592.

jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre. Les Espagnols étoient suspects aux François, & les François aux Espagnols. L'une & l'autre nation vouloit attirer à elle toute la gloire des succès. Le duc de Mayenne, & les François qu'il avoit avec lui, craignoient que l'Espagnol ne s'emparât de Rouen, l'une des premiéres villes du Royaume, & d'un grand abord pour les vaisseaux, sous prétexte de la secourir, comme ils s'étoient rendus maîtres de la Fere, sous prétexte d'y mettre leur artillerie. Villars, homme extrémement ambitieux, craignoit plus que personne que cela n'arrivât. Il dépêchoit couriers sur couriers au duc de Mayenne, pour l'avertir de prendre ses mesures. Voulant se délivrer de ces craintes, il faisoit lui-même tous ses efforts pour se mettre en état de ne point demander aux Espagnols les secours qu'il pourroit trouver dans son courage, & dans celui des François. C'est pourquoi ayant fait connoissance avec la plûpart de ceux qui sortoient souvent de la ville, pour aller porter des nouvelles au camp du Roi, pendant les suspensions d'armes de ce siége, qui traînoit si fort en longueur, il apprenoit de momens à autres par ses espions, tout ce que faisoient les Royalistes.

Outre ces avis, ayant été informé par un déserteur Irlandois qu'on faisoit rarement la garde au Fort Sainte Catherine en l'absence du Roi; & ce misérable lui ayant dit en quel endroit, dans quel tems, & de quelle maniére les assiégeans faisoient travailler aux mines, il forma la résolution de faire une sortie vigoureuse à la tête de toute sa garnison. Pendant ce tems-là, les assiégeans se hâtoient d'avancer les travaux; & le mur ayant déja été entamé, on attacha le Mineur au corps de la place; mais soit par la lâcheté des soldats, soit par l'ignorance des Mineurs, soit à cause des contremines des assiégés, on ne fit pas grand usage de ces travaux. Le sécret n'étoit point gardé parmi les Royalistes; desseins, entreprises, préparatifs, tout transpiroit au-dehors par le moyen des espions. Il y avoit si peu de régle & de discipline parmi les troupes, qu'on passoit sans cesse de la ville au camp, pour l'éxaminer de près, & du camp à la ville, où l'on rapportoit à Villars tout ce qui se passoit dans l'armée des ennemis. Ainsi le feu ayant

été mis à la mine le 17. de Février, on n'en retira pas l'avantage qu'on s'en étoit promis; car l'ennemi parut sur le rempart en état de le défendre, avant que les assiégeans fussent prêts à l'attaquer. On voulut le lendemain surprendre les assiégés; mais ils se trouvérent sur les murs, & repoussérent vivement les ennemis, qui étoient déja montés sur la bréche. Deux jours après, le feu ayant été mis, (par accident à ce qu'on croit,) à l'autre mine, elle ouvrit une large bréche, sans causer néanmoins beaucoup de perte à l'ennemi; car elle ne fit sauter que Courcy le pére, qui avoit rendu Caudebec, Nourry habile Ingénieur, du Moulineau, la Chevalerie, & de Marquette. Ils furent ensevelis dans la terre, d'où on les retira promptement encore vivants.

Pendant ce tems-là, Villars résolu de faire les derniers efforts, saisit l'occasion de l'absence du Roi, qui étoit allé du côté de Dieppe avec le baron Charle de Biron, & la fleur de la Noblesse, après avoir laissé à Darnetal, où il avoit son quartier, Biron le pére, le cardinal de Bourbon, le chevalier de Cheverni, & les autres Conseillers d'Etat, pour gouverner les affaires. Villars conduisit ainsi son entreprise. Ayant tiré 25. hommes de chacune des douze compagnies de bourgeois, il leur donna ordre de se trouver à cinq heures du matin le 25. Février à la porte Saint Hilaire, sous les ordres de la Londe, & fit tenir le reste de ces compagnies en armes sur le rempart. Ensuite il sortit lui-même par le Fort dans cet ordre. Le capitaine Boniface eut ordre de prendre les devants avec son régiment, suivi de Gorge de Brancas chevalier d'Oyse, frére de Villars, de la Braquetiére, & de la Riviére, avec leurs compagnies de cuirassiers; & de s'avancer vers le bois de Turinge. Le capitaine Jacomo avec son régiment, soûtenu d'un escadron de cavalerie, qui avoit mis pied à terre, tourna du côté des Chartreux vers Darnetal. Charle Goustiminil de Boisrozé, à la tête de sa compagnie d'infanterie, & le capitaine Pericard de la Lande, sortirent de la ville par un des côtés du vieux Palais. Ce dernier avoit avec lui son régiment. Canonville & Quitry couvroient ces troupes avec leurs compagnies de cuirassiers. Perdrier s'avança plus

HENRI IV. loin avec son escadron de cavalerie, & se mit entre les siens & ceux qui les soûtenoient, afin d'être à portée de secourir ceux qui se retireroient.

1592. Le signal ayant été donné par un coup de canon, Boisrozé se jetta sur les batteries des assiégeans; il se saisit d'abord de trois canons, qu'il fit précipiter dans le fossé, & en encloüa deux autres. Les capitaines Jacomo, Boniface & Pericard ne trouvérent presque point de résistance dans la tranchée, où ils firent un grand carnage. Enfin on cria aux armes de toutes parts. Le maréchal de Biron étant accouru avec l'élite de la Noblesse, se mit à la tête des Suisses, & poussa jusqu'au boulevard, les ennemis qui s'étoient trop avancés. Le maréchal fut blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse dans l'action. Nicolas de Grimoville de l'Archant capitaine des gardes, connu par sa bravoure, & par son attachement au Roi, étant monté à cheval sans bottes au premier bruit pour suivre le maréchal de Biron, reçut au pied une blessure dont il mourut peu de jours après à Darnetal.

Avant que le Maréchal fût arrivé, l'ennemi avoit déja tué quatre cens hommes, du nombre desquels se trouva Clermont de Piles le cadet. Les assiégés publiérent qu'il avoit été tué par le Curé de la paroisse de Saint Patrice (1). Son frére aîné colonel d'un régiment ayant été blessé en plusieurs endroits à la tête, fut pris & transporté ensuite sur sa parole à Louviers, où il mourut. De Belsunce colonel fut aussi du nombre des morts. Et Pierre Escodeca de Boece fut fait prisonnier. On combla la tranchée; on éventa les mines; les mineurs furent étouffés, avec les Anglois qui les secondoient dans ces travaux; & la poudre fut gâtée. Les assiégés ne perdirent qu'environ cinquante hommes. C'étoit un spectacle affreux de voir de tous côtés des membres épars, des armes brisées, la tranchée inondée de sang; enfin de toutes parts des cadavres dépouillés & défigurés par des blessures terribles. Les deux partis consentirent à une tréve de deux heures pour ensevelir les morts.

Villars envoya un courier au duc de Mayenne, pour

(1) Paroisse de la ville.

l'informer de l'avantage qu'il venoit de remporter. Il ne lui demandoit plus de troupes, comme auparavant ; mais seulement de l'argent pour payer sa garnison. Son courier arriva dans le tems qu'on tenoit le Conseil de guerre, où l'on avoit arrêté que l'armée entiére décamperoit pendant la nuit dans un profond silence, pour surprendre le lendemain les assiégeans. Une partie devoit rompre le pont de batteaux construit au-dessus de la ville, afin d'empêcher les troupes qui étoient au-delà du fleuve de venir au secours de celles qu'on attaqueroit de l'autre côté. L'autre partie devoit attaquer la tranchée, & se saisir de Darnetal.

Le duc de Parme, sur la nouvelle de la victoire de Villars, représenta vivement aux Officiers généraux qu'il falloit suivre la fortune, qui sembloit les appeller à une victoire aisée, & fondre sur l'ennemi avant de lui donner le tems de se rassûrer, & au Roi celui de revenir avec toutes ses forces. » Les raisons, dit-il, qui m'ont tenu jusqu'à présent dans l'incertitude ne subsistent plus ; je crois qu'il » est autant de la prudence d'un habile Général de saisir » l'occasion que le Ciel lui présente, que de ne rien hasarder témérairement. « Ce fut alors que la jalousie des Généraux parut avec plus d'éclat qu'auparavant. Le duc de Mayenne s'opposa opiniâtrement à la résolution du duc de Parme, & il refusa de faire avancer ses troupes. » Je ne suis » venu, dit-il, que pour secourir les assiégés ; & puisque la » fortune l'a fait sans nous, il ne nous reste plus qu'à ra» mener l'armée en lieu de sûreté, sans avoir souffert au» cune perte. Si je n'étois que particulier, je suiverois par» tout le duc de Parme ; mais en qualité de Lieutenant » général de la Couronne, je ne puis consentir à rien ris» quer avec témérité, quand la nécessité ne m'y oblige » point. «

Cette mesintelligence fut le salut de l'armée Royale : car il est certain que si l'avis du duc de Parme eût eté suivi, elle se fût trouvée dans un grand danger, n'étant soûtenuë, ni par la présence du Roi qui étoit absent, ni par celle du maréchal de Biron, que sa blessure obligeoit de garder le lit, sur-tout dans la consternation que la perte

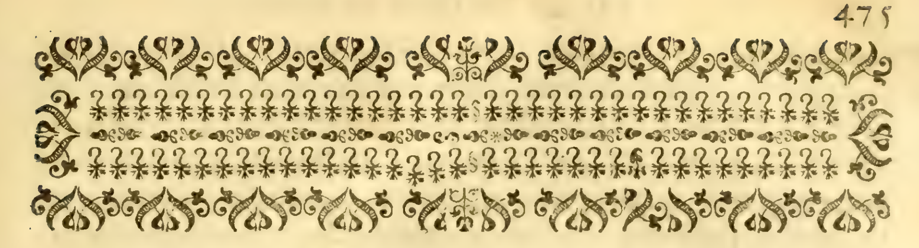
HENRI IV. 1592.

qu'on venoit de faire, avoit répanduë dans les esprits. Ainsi la jalousie des Généraux obligea l'armée à repasser la Somme; elle prit son chemin par le comté d'Eu, & par Pont-Dormy. Pour ne la pas laisser dans l'inaction, on investit Saint-Esprit de Ruë, à l'instigation du duc d'Aumale, qui avoit fait espérer que l'on pourroit dessecher le fossé, & prendre le Bastion, capable d'incommoder extrémement les soldats dans la tranchée. Cette place, munie d'une Citadelle, & forte par son assiéte dans un lieu marécageux & peu éloigné de la mer, est située dans le comté de Ponthieu; & André de Bourbon de Rubembré la défendoit avec une garnison.

Le duc de Parme étoit encore sur ce siége d'un avis différent de celui des François; il ne croyoit pas qu'il fût de la prudence d'un Général de fatiguer ses troupes à l'attaque d'une place dont la prise étoit peu importante. On tenta néanmoins l'attaque, mais sans succès. Les troupes du Pape étoient déja beaucoup diminuées. Le Commissaire qu'on avoit envoyé de Rome en ayant fait la revuë, il ne se trouva de toute la cavalerie que la Cornette de Louis Melzi qui fût demeurée avec Hercule Sfondrate. Les deux mille Suisses qui restoient paroissoient fort mal intentionnés.

Fin du cent-deuxiéme Livre.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT-TROISIE'ME.

HENRI IV.

1592.

Suite du siége du Roüen.

PEndant que les habitans de Roüen, qui venoient de faire des Processions, & même un Vœu à Notre-Dame de Lorette, pour remercier le Ciel de les avoir délivrés du péril, se flattoient de n'avoir plus rien à craindre, le Roi de retour devant ses murs faisoit avancer insensiblement la tranchée, & serroit la place de plus près. Michel Hurault de l'Hospital chancelier de Navarre, monta par ses ordres un vaisseau de guerre, suivi de quelques chaloupes armées, pour tenir la riviére au-dessus de la ville, tandis que les quatre vaisseaux Holandois, qui avoient apporté trois mille hommes de troupes en bon état, commandés par Philippe de Nassau, fermoient les passages de cette même riviére au-dessous de la place, avec huit canons & quatre coulevrines, dont le feu écartoit les vaisseaux, qui venoient de Honfleur & du Havre-de-Grace.

Après la ruine des travaux, qui avoient coûté tant de peines, le Roi fit dresser dans le bois de Turinge des batteries, qui donnoient sur le fossé, pour empêcher les assiégés

HENRI IV. 1592.

d'en retirer son canon qu'ils y avoient jetté. Il mettoit encore par ce moyen la nouvelle tranchée qu'il avoit fait ouvrir, à couvert des insultes de l'ennemi; mais les assiégés vinrent à bout, malgré le feu de l'artillerie, d'enlever ces canons, que la populace insolente conduisit, comme en triomphe, devant le Palais de l'Archevêque, où Villars avoit pris son logement. Il entra même le 8. de Mars dans la place par la porte Beauvoisine, sans aucune résistance de la part des assiégeans, huit cens hommes de troupes auxiliaires, tirées du régiment de Bourg, commandé par Joachim de Ferriere de la Patriere, & des régimens du capitaine Lure Basque, du comte de Bossut, de Robert de Barbanson frére d'Aremberg, & de Claude la Bourlotte. De Haultemer de Fervaques, qui avoit laissé passer ces troupes, en rejettoit la faute sur les sentinelles, qui étoient de garde la nuit que ce secours entra dans la ville. Les assiégés ayant ensuite fait une sortie sur le bois de Turinge, y renversérent les gabions & les batteries. Enfin Villars, après deux sorties qu'il fit sur les travailleurs, voulant montrer aux Royalistes le mépris qu'il avoit pour eux, proposa des prix, & donna un tournois devant la porte S. Hilaire hors de la ville, comme s'il eût été dans une profonde paix.

Le Roi se rendit le 19. Mars a Croisset; & ayant armé quelques barques, il construisit un nouveau Fort près de l'église de S. Gervais. Peu de tems auparavant, le mur qui est entre le bastion de la porte Cauchoise & la tour S. Dominique, étant tombé de lui-même à la longueur de plus de soixante pas, le feu continuel de l'artillerie des assiégeans incommoda fort les travailleurs, qui réparoient ces ruines, aussi-bien que ceux qui relevoient le mur contigu à la porte S. Hilaire, qui s'étoit écroulé de la longueur de vingt-sept pas. Peu de tems après, le capitaine la Vigne, qui étoit sorti de la ville pour faire des courses, traita avec l'Hospital du Fay, & convint de livrer au Roi la porte Cauchoise, à condition qu'on lui donneroit dix mille écus d'or pour lui, & cinq cens pour ses soldats. Mais ce Capitaine ayant découvert toute l'intrigue à Villars, celui-ci lui conseilla d'attirer les assiégeans dans le piége. Du Fay, après avoir pris ses mesures avec la Vigne, dont il avoit néanmoins quelque

défiance, lui écrivit qu'il lui envoyoit deux ſoldats, pour reconnoître l'endroit, par où il devoit l'introduire dans la ville. De Vallegrand conſeiller au Parlement, & de Gomerville fréres de du Fay ſe déguiſérent en ſoldats, & s'étant rendus au lieu marqué, la Vigne ſortit de la ville pour conférer avec eux. Déſeſpérant d'attirer du Fay lui-même, il ſe ſaiſit de ſes deux fréres, & les conduiſit au Gouverneur.

Le 30. Mars, il y eut dans le fauxbourg S. Sever au-delà du fleuve, dans la prairie au-deſſous du Prieuré de Grammont, un combat où Givry, qui commandoit la cavalerie legére, fut bleſſé mortellement à l'épaule. Le Roi en eut un grand chagrin, & déſeſpérant de la vie de cet Officier, il dit publiquement qu'il ne voyoit perſonne, qui fût capable de remplir la place qu'il occupoit. Ces paroles piquérent au vif pluſieurs Officiers. On croit même que ce fut le ſeul motif qui détacha François Juvenal de la Chapelle-aux-Urſins du parti du Roi. Il crut que le Roi l'avoit déclaré incapable de poſſéder un emploi, auquel il aſpiroit depuis longtems. Le 5. Avril, les aſſiégés furent battus dans une ſanglante ſortie près de la porte Cauchoiſe. La Londe, Saint-Amand, Saint-Oüen y furent bleſſés, & Franqueville mourut avec pluſieurs autres, des bleſſures qu'il y avoit reçûës. Il n'y eut durant quarante jours que de legéres eſcarmouches, & les aſſiégeans eurent plus à ſouffrir des maladies, qui régnoient au camp, que de la part des aſſiégés.

Le duc de Parme vient au ſecours de Roüen.

Enfin la ville ſe trouva réduite à de ſi grandes extrémités, que Villars, qui peu de tems auparavant enflé de ſes ſuccès, s'étoit flatté de n'avoir rien à craindre, fut forcé d'avoir recours au duc de Parme. Il fit dire à ce Général qu'il rendroit la place au Roi, s'il n'étoit ſecouru avant le 20. du mois d'Avril. Le duc de Parme ne penſa plus alors qu'à marcher à ſon ſecours; & ayant laiſſé à Hedin la plus grande partie de ſon bagage, dont il pouvoit ſe paſſer, il ſe prépara à ſe mettre en chemin, après avoir eu beaucoup de peine à engager les Suiſſes à le ſuivre. Dès que la marée ſe fut retirée, il paſſa la Somme entre Crotoy & S. Valery, près du lieu appellé Blanchetache, parce que les bords du fleuve, dont le lit eſt fort large en cet endroit, étant très-bas, tout paroît blanc de loin aux environs. On fit enſuite la revûë de

HENRI IV. 1592.

l'armée, qui se trouva composée de cinq mille chevaux & de douze mille hommes d'infanterie. Le duc de Parme rencontra le quatriéme jour le cardinal Sega Legat, qui venoit de Rheims au-devant de lui. Ce Prélat ayant aussi voulu faire le lendemain la revuë de l'armée, donna sa bénédiction aux soldats en passant dans les rangs, & résolut d'accompagner le Général Espagnol dans son expédition.

Le Roi leve le siége.

Le Roi apprit l'arrivée des ennemis avec quelque étonnement; il fut surpris qu'ils eussent pû faire en six jours une marche qui lui en avoit couté vingt depuis peu; néanmoins il n'en fut pas déconcerté. Il avoit pris de si justes mesures, que la Noblesse, qui s'étoit retirée dans ses terres pour se reposer pendant l'hiver, devoit se rassembler au premier ordre qu'elle en auroit. Charle d'Humiéres revint en diligence au camp avec deux cens chevaux; le duc de Monpensier en amena avec lui quatre cens; Saint-Denis Maillot, Sourdis & Souvré accoururent aussi chacun de leur province avec de bonnes troupes. Le Roi, qui étoit allé à Dieppe pour voir le Gouverneur qui étoit dangereusement malade, & dans la vuë de rassûrer cette ville par sa présence contre les desseins des ennemis, étant revenu devant les murs de Rouen, réünit le 20. d'Avril toutes ses troupes, qu'il avoit été obligé de partager en quatre corps pour assiéger la place en autant d'endroits. Il retira ensuite son artillerie du Fort Saint Gervais, & ses troupes du fauxbourg Saint Sever. Ayant dispofé son armée devant le Fort Sainte Catherine, le feu devint plus violent des deux côtés, qu'il ne l'avoit été durant tout le siége. Henri donna ordre à ses soldats de se rendre à Bans; & ayant renvoyé son bagage au Pont-de-l'Arche, il chargea Henri de la Tour duc de Bouillon, à qui il venoit de donner le bâton de Maréchal, de fermer la marche de l'armée avec huit cens chevaux pour soûtenir l'effort de l'ennemi, s'il venoit à faire une sortie dans le tems qu'on décamperoit de Darnetal. Le Maréchal s'aquitta de sa commission avec beaucoup de soin & de bonheur.

Le duc de Parme étoit d'avis de tomber avec l'élite de l'armée sur celle du Roi dans sa retraite; mais le duc de Mayenne s'opposa à cette résolution, sous prétexte que ce

ſeroit inutilement, parce que le Roi pouvoit ſe retirer par le Pont-de-l'Arche, ou faire paſſer la Seine à ſes troupes par le moyen des batteaux qu'il avoit au-deſſus & au-deſſous de Rouen ; il repréſenta que la campagne étant entiérement ruinée aux environs, il falloit tirer des vivres de quelqu'autre endroit pour en fournir la ville : Qu'on n'en auroit pas même aſſez pour la ſubſiſtance de l'armée, ſi l'on s'arrêtoit inutilement à les conſommer en préſence de l'ennemi, pour le forcer d'en venir aux mains : Qu'il étoit plus à propos d'aller aſſiéger Caudebec au-deſſous de Rouen : Qu'on s'empareroit facilement de cette place, où l'on trouveroit une grande abondance de munitions de bouche & de guerre, qu'il ſeroit aiſé de tranſporter à Rouen ; y ayant toute apparence que la flote Holandoiſe, qui bloquoit cette place du côté de la riviére, ſe retireroit pendant qu'on feroit le ſiége de Caudebec. On ſuivit l'avis du duc de Mayenne, malgré le Général Eſpagnol, qui fut enfin obligé de s'y rendre. Les Généraux étant allés eux-mêmes à Rouen firent abattre les Forts que les Royaliſtes avoient élevés au Prieuré de Sainte Catherine, & à la Chartreuſe. Trois jours après, l'armée alla inveſtir Caudebec, où la flote Holandoiſe, que les ennemis attaquérent d'abord, avoit été mouiller. On envoya un détachement de Wallons, qui repouſſérent ceux des aſſiégés qui étoient ſortis de la ville pour ſe ſaiſir des défilés.

Le duc de Parme eſt bleſſé près de Caudebec.

Le lendemain, le duc de Parme s'étant avancé trop près des murs avec Rainuce ſon fils, & de la Mothe, afin de choiſir un endroit pour établir ſes batteries, fut bleſſé d'un coup de mouſquet au-deſſous du coude. La bale, dont l'effort étoit déja amorti, effleura les deux os de cet endroit du bras, & demeura dans la chair, n'ayant pas aſſez de force pour pénétrer davantage. Ce grand homme continua à parler ſans changer de couleur ; mais ceux qui l'environnoient s'étant apperçus de cet accident par le ſang qui ruiſſeloit de ſon bras, le priérent de ſe retirer. La flote Holandoiſe, dont l'Amiral avoit été fort maltraité, ſe retira à Quillebœuf, place au-deſſous de Rouen à l'embouchure de la Seine. Les habitans de Quillebœuf ſont preſque tous bons marins ; & leur commerce continuel avec

HENRI IV. 1592.

les Anglois les a rendus Proteſtans pour la plûpart. Quoique les eaux ſemblent devoir être baſſes en cet endroit, à cauſe de l'extrême largeur du fleuve, cependant les vaiſſeaux ſont portés par la marée dans le port, qui eſt très-ſûr. C'eſt pourquoi on commença à fortifier cette ville, à laquelle on donna alors le nom de Henriville, à l'honneur du Roi, qui en donna le gouvernement à Roger de Bellegarde grand Ecuyer de France, & Premier Gentilhomme de la Chambre.

Priſe de Caudebec par le duc de Parme.

La flote Hollandoiſe s'étant retirée de devant Caudebec, & l'ennemi ayant fait bréche avec quelques coups de canon, la Garde Meſtre de Camp d'un régiment que le Roi n'avoit mis dans cette ville de peu de défenſe, & commandée preſque de tous côtés par des hauteurs, que pour arrêter l'ennemi pendant quelques jours avec une garniſon de trois cens hommes d'infanterie, & de cinquante chevaux, voyant ſes ſoldats découragés commença à parler de ſe rendre, malgré Pauſanias Braccioduro, qui étoit venu s'enfermer dans la place après la mort de Naſi, que la maladie avoit emporté au quartier de Darnetal. Quelque réſiſtance que pût faire ce brave Italien pour ne point ſouſcrire au traité, où il ne voulut jamais être compris; la Garde le conclut, & l'ennemi s'engagea à conduire en lieu de ſûreté les Officiers & toute la garniſon avec les armes, les chevaux & le bagage. On accorda aux bleſſés la permiſſion de reſter dans la ville juſqu'à leur entiére guériſon. Braccioduro, qui étoit obligé de garder le lit fut d'abord retenu priſonnier de guerre, pour s'être hautement défendu d'être compris dans le traité; mais il fut mis en liberté peu de tems après par le duc de Mayenne. Tout fut mis au pillage dans Caudebec, à la réſerve des vivres, qu'on fit paſſer à Rouen en diligence. Le ſoldat brûloit de venger ſur les Royaliſtes la bleſſure de ſon Général, qui fit neanmoins défenſe à ſes troupes de paſſer outre.

La Nobleſſe effrayée du peril où le Roi étoit expoſé accourut promptement auprès de ſa perſonne. Il vint au camp quatre mille hommes de pied; enſorte que ſans compter trois mille chevaux Allemans, & un pareil nombre de cavalerie Françoiſe; l'infanterie ſe montoit à douze mille

mille hommes. Après la prise de Caudebec le duc de Parme, instruit du nombre des troupes Royalistes, assembla le Conseil de guerre; il y proposa de se retirer à Lillebonne, place avantageusement située, appartenante au duc d'Elbœuf, sous prétexte qu'on y seroit à portée de tirer facilement par derriére des vivres du Havre-de-Grace. Le duc de Mayenne, toûjours opposé au Général Espagnol, fut encore d'un avis contraire; il soûtint que si on abandonnoit Caudebec, la ville de Rouen retomberoit dans le péril dont on venoit de la délivrer, à cause de la désolation de la campagne, sur-tout depuis que le Roi avoit mis garnison à Quillebeuf, où il avoit encore une flote; ajoûtant que ce Prince ne manqueroit pas de se poster entre la ville & l'armée, & reprendroit Caudebec avec autant de facilité qu'il l'avoit perduë; qu'ainsi il falloit demeurer dans cette ville, & la défendre par la force des armes. Cependant le duc de Parme gardoit le lit à cause de sa blessure. On avoit été obligé de lui faire deux incisions pour retirer la bale des chairs où elle étoit entrée; on appréhendoit même que la gangréne ne se mît au bras de ce Prince, qui étoit d'ailleurs d'une mauvaise constitution. Le duc de Mayenne prit donc le commandement de l'armée, à la reserve des troupes de Parme, que Rainuce son fils commandoit en qualité de Lieutenant général.

Le Roi s'étant avancé le dernier Avril avec son armée à la vuë de l'ennemi, qui étoit à Ivetot, campa vis-à-vis environ à une demi lieuë. Le bourg d'Ivetot appartient aujourd'hui, avec titre de Royaume, à la Maison du Bellay, recommandable par son ancienneté, & par les grands services qu'elle a rendus à la France. L'origine de cette Souveraineté est fondée sur une concession du Roi Clothaire, qui s'étant trouvé à Soissons vers l'an de grace 534. y rencontra Gaultier seigneur d'Ivetot, qui revenoit de la guerre contre les Sarrasins. Ce Prince ayant reconnu ce Seigneur, qu'il haïssoit depuis longtems, le perça d'une épée qu'il arracha à l'un de ses gardes. Ce fut dans une Chapelle le jour du Vendredi-Saint que le Roi commit ce crime énorme. Le Pape Agapet le menaça de l'excommunier, s'il ne faisoit satisfaction à la veuve & aux enfans de

Origine du Royaume d'Ivetot.

HENRI IV. 1592.

Gaultier, dont le meurtre étoit accompagné d'un sacrilége. On rapporte que ce Prince, pour expier son crime, leur donna en souveraineté le Fief qu'ils tenoient à foi & hommage de lui. De-là vint que la Seigneurie d'Ivetot ne relevant d'aucun autre Fief prit le titre de Royaume. C'est ainsi que ce fait est rapporté dans nos Annales écrites ou compilées par Nicole Gilles. Cependant Gregoire de Tours qui a écrit avec beaucoup d'éxactitude l'histoire de la premiére race de nos Rois, n'en fait aucune mention, aussi-bien que l'historien Aimoin. Ainsi Nicolas Vigner a pû révoquer le fait en doute, quelques raisons qu'on puisse apporter pour le soûtenir. Quoique l'essentiel de cette histoire soit vrai, personne ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de choses suspectes dans le fait. Pourroit-on nous dire en effet quel est ce Gaultier qui revenoit de la guerre contre les Sarrazins, dont il est certain que le nom n'étoit pas encore connu dans la Chrétienté ? D'ailleurs croira-t'on facilement que le pape Agapet ait excommunié Clothaire à cause du meurtre de Gaultier, ne l'ayant point fait à l'occasion de la mort des neveux de ce Roi, que ce Prince cruel avoit impitoyablement massacrés ? Il ne sera pas aisé de se le persuader, sur-tout si l'on considére que ce Pontife, dont le régne ne fut pas de longue durée, alla vers ce temslà à Constantinople, où il mourut bientôt après son arrivée. Quoi qu'il en soit, Ivetot porte de nos jours le titre de Royaume, & ne doit point la foi & hommage au Roi. On peut dire pour concilier ce fait avec la vérité, que Clothaire remit ses droits à la veuve & aux enfans de Gaultier de son propre mouvement pour réparer sa faute, sans y avoir été obligé par aucunes Censures Ecclésiastiques.

L'armée Royale étant campée en présence de l'ennemi, dont elle n'étoit séparée que par un bois, il y eut de legéres escarmouches pendant trois jours. Enfin le Roi voulant le 3. de Mai en venir à une action décisive, rangea son armée en bataille, & détacha un corps d'infanterie pour se saisir d'un poste qui lui facilitoit un chemin vers le camp des ennemis. Les Royalistes se fortifioient déja en cet endroit, lorsque Camille Capizucci vint fondre sur eux à la tête de ses Italiens, & d'une troupe d'Espagnols, & les força à

abandonner les travaux déja commencés. Il fit en même-tems élever à la hâte un Cavalier environné de fossés, sur lequel on mit de l'artillerie. Le Roi n'ayant pû réüssir de ce côté-là, résolut d'attaquer l'ennemi par un autre endroit. C'est pourquoi il alla camper à Ivetot, ayant derriére lui Dieppe & Saint Valeri, d'où il pouvoit tirer des vivres en abondance, pendant qu'il les coupoit à l'ennemi par l'assiéte de son camp.

Avantage remporté par par le Roi.

S'étant ainsi fortifié, il harceloit sans cesse l'ennemi, qui néanmoins remportoit presque toûjours l'avantage de ces petits combats, jusqu'à ce qu'enfin le jour étant déja bien avancé, l'escarmouche fut sur le point de devenir une affaire générale, par la chaleur des troupes des ducs de Guise & de Mayenne, qui se laissérent emporter trop loin. Rainuce ayant eu son cheval tué sous lui, courut grand risque d'être pris par les Anglois qui l'entourérent. La nuit finit le combat, où l'ennemi perdit un grand nombre de soldats. On fit prisonnier Louis de la Chastre fils du Maréchal de camp de ce nom.

Les vivres devinrent si rares au camp des Espagnols, que les douze onces de pain s'y vendirent d'abord dix, & enfin vingt sols, & le demi septier de vin trente sols. L'eau même fut taxée, parce qu'on s'apperçut que l'eau de la Seine qui couloit dans le voisinage, étant troublée par la marée n'étoit pas bonne à boire, & causoit des incommodités. Outre ces inconvéniens, les soldats eurent encore à essuyer des pluies continuelles pendant plusieurs jours; ils n'avoient pas même de paille pour se reposer dessus. La disette des fourages fit périr un nombre considérable de chevaux de grand prix; & le Général pour comble de malheurs manquoit absolument d'argent, qui est néanmoins, sur-tout à la guerre, le seul reméde à tous les maux, soit pour consoler les soldats, soit pour les encourager à la patience. Le Roi n'en avoit pas davantage de son côté; mais l'abondance régnoit parmi ses troupes.

La Noblesse, qui étoit accouruë dans l'espérance de donner bataille, se voyant trompée dans son attente, songeoit à se retirer. Ce contretems causoit beaucoup d'inquiétude au Roi, qui résolut d'attaquer les ennemis pour la retenir

HENRI IV. 1592.

auprès de sa personne. Etant donc sorti de ses retranchemens la nuit du 13. au 14. du mois de Mai, il marcha avec toute son armée vers un bois assez près de la plaine, où les deux armées étoient campées. Ayant surpris les six cens hommes de troupes Françoises, Flamandes & Espagnoles que le duc de Mayenne y avoit postés, il s'empara du bois après un combat sanglant. Le comte de Nassau fut chargé en même-tems de défendre ce poste avec deux mille hommes de troupes Angloises, Ecossoises & Hollandoises qui s'y retranchérent à la hâte. L'ennemi se trouvant très-incommodé par cet avantage du Roi, qui avoit rangé son armée en bataille dans la plaine, & jette l'épouvante & la terreur dans le camp, le duc de Mayenne à la tête de l'avant-garde, qui commençoit à reculer, la soûtint avec la cavalerie Espagnole que Rainuce fit avancer. Le duc de Mayenne, tout malade qu'il étoit, quitta le lit pour monter à cheval, & alla reconnoître le poste dont les Royalistes s'étoient saisis. Voyant qu'ils pouvoient par-là pénétrer jusqu'au milieu de son camp, il résolut de les en déloger, à quelque prix que ce fût. La présence du péril réünit les Généraux, qui avoient jusqu'alors toûjours été d'avis contraire. Le duc de Parme partagea sur le champ six mille hommes d'infanterie en deux bataillons précédés d'une troupe d'avantcoureurs. Il fit braquer du canon sur une hauteur pour couvrir l'un des flancs de cette troupe; & donna ordre à un escadron de cavalerie de s'avancer afin de soûtenir l'impétuosité des François. Les Suisses restérent dans le camp pour former un corps de réserve. Le Roi ayant marché au-devant des ennemis, il y eut depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir de continuelles escarmouches, où l'ennemi perdit beaucoup de monde. Quoique l'on se fût canonné de part & d'autre, on n'en vint pas néanmoins à une action générale, parce que le duc de Mayenne retint toûjours ses soldats. Car soit qu'il ne fût pas en état de donner bataille, ou qu'il crût qu'il y auroit de l'imprudence à le faire pendant que le duc de Parme seroit obligé de garder le lit, il ne voulut rien hasarder.

Les Ligueurs voyoient que les vivres venoient à leur

manquer absolument ; que les soldats tourmentés par la faim désertoient chaque jour, ou que les Royalistes les tailloient en piéces lorsqu'ils alloient chercher de quoi vivre dans la campagne, ce qui diminuoit l'armée de jour en jour. D'ailleurs le duc d'Aumale assûroit les Généraux qu'il lui seroit impossible de retenir plus longtems la cavalerie Françoise. On jugea donc à propos de céder au tems. Dans cette résolution l'armée décampa dans un grand silence, sans tambour, & sans trompette ; on alluma seulement des feux pour donner le signal aux troupes qui allérent camper à une demie lieuë de Caudebec, dans un endroit fortifié par la nature, & plus voisin de la Seine que le premier camp. Le brouillard & la pluie empêchérent les Royalistes de s'appercevoir sitôt de ce mouvement des ennemis. Rainuce qui étoit chargé de la conduite de l'arriére-garde ayant fait prier le duc d'Aumale de faire alte pendant quelque tems, sauva quelques canons que la précipitation avoit fait oublier dans le camp, où l'on n'avoit point laissé de chevaux pour les traîner.

Le duc de Parme toûjours incommodé de sa blessure étoit obligé de garder le lit à Caudebec ; les foiblesses où il tomboit sans cesse, & son mal que l'inquiétude & les insomnies avoient augmenté, firent appréhender pour sa vie. Le duc de Mayenne etoit lui-même abattu par une maladie invétérée qu'il négligeoit depuis longtems. Le fils du duc de Parme étoit trop jeune, pour commander l'armée en chef ; il étoit d'ailleurs méprisé des François ; ainsi la confusion & la négligence régnoient parmi les ennemis. La vuë du péril & la nécessité étoient seules capables de les contenir dans le devoir.

Sur ces entrefaites, le Roi attaqua vivement le 8. de Mai, sur les huit heures du matin, la cavalerie legére, dont le commandant George Basta étoit malade au lit, & la cavalerie Flamande commandée par Charle de Croy prince de Chimay. Après un leger combat, il enleva le bagage & les quartiers de vingt escadrons, qui s'étant laissé pousser entre des chariots où ils ne pouvoient se défendre, & l'infanterie n'arrivant pas assez-tot pour les soûtenir, ils eurent beaucoup de peine à se sauver par la fuite. L'ennemi affoibli

L'armée des Ligueurs repasse la Seine.

HENRI IV. 1592.

par tant de pertes, voyant que la disette de toutes choses devenoit plus grande de jour en jour, les ducs de Parme & de Mayenne tinrent Conseil ensemble; & l'on résolut de faire repasser la Seine à l'armée. Il y eut aussitôt des ordres envoyés à Rouen pour y construire des pontons secrétement & en diligence. Ensuite on fit élever sur les bords du fleuve deux Forts à l'opposite l'un de l'autre pour arrêter l'effort des Royalistes, s'ils chargeoient l'armée en queuë dans sa retraite. Le comte de Bossu fut mis avec une forte garnison & quelques piéces de canon dans le Fort qui étoit du côté du camp; & le colonel Claude la Bourlotte dans le second de l'autre côté de la Seine. Dès que tout fut prêt pour la retraite, on en fixa le jour au 22. de Mai. Les pontons étant arrivés le même jour, unis ensemble & couverts de poutres en travers, la cavalerie Françoise passa la premiére avec une partie des bagages de la cavalerie Allemande, & des autres troupes armées de toutes piéces.

Le Roi qui ne s'apperçut de la retraite de l'ennemi, que lorsque six mille hommes d'infanterie, les munitions de guerre, & les canons étoient déja de l'autre côté du fleuve, fit marcher cinq cens arquebusiers à cheval, & mille hommes d'infanterie, pour se saisir d'une hauteur voisine du Fort où commandoit le comte de Bossu, afin d'y braquer du canon contre les pontons, pour empêcher l'ennemi d'achever sa retraite. Le duc de Parme fit aussitôt avertir Rainuce, qui étoit à l'arriére-garde, de détacher mille hommes d'infanfanterie, qui combattirent avec tant de courage contre les Royalistes, que pendant que ceux-ci prenoient un long détour pour se rendre sur le rivage, ils donnérent le tems au reste de la cavalerie de gagner Rouen avec les bagages, & la cavalerie Allemande, & de passer la riviére en cet endroit. L'infanterie qui étoit restée avec le comte de Bossu passa sur les pontons sans danger avec l'artillerie. Il ne restoit que trois canons qu'on avoit mis sur un bateau; Rainuce voyant que l'effroi des pionniers les leur avoit fait abandonner, fit tous ses efforts pour les sauver. Le bateau étoit déja au milieu du fleuve, lorsqu'on apperçut une galére des Royalistes qui venoit de Quillebeuf.

Les troupes du Roi s'étant emparées de la hauteur dont

nous avons parlé, y pointérent du canon qui commença à tirer ſur le bateau & contre le Fort du colonel la Bourlotte; mais cette batterie tirant de haut en bas ne fit pas beaucoup d'effet; ceux qui étoient dans le bateau allérent aborder à la Meilleraye pour éviter les coups de canon. Cette place qui appartient à la Maiſon de Moüy, eſt bien ſituée & bien conſtruite. Le jeune Rainuce, qui étoit accouru dans cet endroit, voyant que les galéres du Roi venoient fondre à force de rames ſur le bateau, & croyant ſa gloire intéreſſée à ne pas laiſſer tomber ces canons au pouvoir de l'ennemi, fit avancer un régiment Eſpagnol; mais ces troupes n'arrivants pas aſſez promptement, & les Royaliſtes étants ſur le point de joindre le bateau, Rainuce ſauta dedans avec la Mothe Lieutenant d'artillerie, Saint-Paul, & trois Gentilshommes, afin de raſſûrer les matelots par ſa préſence. L'intrépidité de ce jeune Prince empêcha les Royaliſtes d'avancer plus loin. Enſuite ayant mis ſes canons en ſûreté avec l'aide des Eſpagnols qui arrivérent alors, il mit le feu aux pontons & aux bateaux, pour que les Royaliſtes ne puſſent s'en ſervir, & rejoignit promptement les ducs de Parme & de Mayenne.

HENRI IV. 1592.

Le Roi s'étant apperçu trop tard que ſa proye lui échapoit, détacha Souvré pour aller par le Pont-de-l'Arche à la pourſuite de l'ennemi, qui s'étoit avancé bien au-delà de cette place. Souvré ne rencontra dans un bourg qu'un petit nombre des ennemis que la laſſitude avoit empêchés de ſuivre le gros de l'armée; il les attaqua, & les ayant pouſſés juſque dans une Egliſe que les payſans avoient fortifiée, ils ſe rétirérent dans la tour. Mais il les contraignit à ſe rendre, en y mettant le feu.

Marche de l'armée des Ligueurs.

Le duc de Parme hâta la marche de ſon armée, dans la crainte que le Roi paſſant par le Pont-de-l'Arche ne vînt fondre avec des troupes fraîches ſur ſes ſoldats demi morts de faim & de laſſitude; il paſſa par le Neubourg qui fut brûlé par accident, & peut-être à deſſein, & ſe rendit en deux jours au Pont de Saint Clou, que les bourgeois de Paris, qui n'en eſt qu'à deux lieuës, avoient rompu depuis quelques jours, pour n'être pas expoſés aux courſes de la garniſon de Saint Denis. Alexandre del-Monte, dont le

HENRI IV. 1592. régiment étoit en garnison à Paris, fit construire à la hâte un pont de bateaux au-dessous de cette ville. Le duc de Parme fit passer par ce moyen son armée dans la Brie, afin de lui donner le tems de se remettre des fatigues que l'extrême disette lui avoit fait essuyer depuis deux mois. Les duchesses Douairiéres de Nemours, de Monpensier, & de Guise sortirent de Paris pour saluer le duc de Parme, & le complimentérent sur les succès de cette campagne. Ce Général se rendit ensuite à Château-Thierry, où il s'arrêta pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'il eût reçû de l'argent des Pays-bas, pour donner la montre à son armée; car depuis six mois entiers que ses soldats étoient entrés en France, ils n'avoient eu pour vivre que deux écus d'or par tête. Cette constance des soldats du duc de Parme fut une preuve de son autorité sur les troupes, ou plûtôt une marque de l'affection qu'elles lui portoient à cause de sa valeur.

Le duc de Mayenne satisfait d'avoir sauvé l'armée auxiliaire, & fait lever le siége de Rouen, demeura dans cette ville pour s'y faire traiter à fond de sa maladie, qui s'étoit encore augmentée. Cette belle retraite mérita de grands éloges au duc de Parme de la part du roi d'Espagne, & de tous les grands Généraux du tems. On ne peut s'empêcher de blâmer le trop de confiance, & la négligence des Royalistes, qui laissérent échapper une armée affoiblie par tant de défaites, & presque réduite aux abois par la famine; & de lui avoir laissé passer la Seine vers son embouchure, où elle est d'une grande largeur (1), lorsqu'il étoit si facile d'envoyer par le Pont-de-l'Arche une partie de leur nombreuse cavalerie, pour empêcher l'ennemi de passer le fleuve, ou le tailler en piéces au passage.

Villars appréhendant que les Royalistes, après avoir bâti les fortifications de Quillebeuf qu'on se hâtoit d'achever, n'empéchassent la liberté de la navigation par le moyen de cette place, & qu'insensiblement la ville de Rouen ne fût réduite une seconde fois à l'extrémité, la campagne étant sur-tout désolée aux environs, mena des troupes à

(1) Nous avons un peu réformé cet endroit; car il s'en faut bien que l'embouchure de la Seine ne soit où M. de Thou semble la placer.

Quillebeuf avec quelques piéces de canon. L'Hospital du Fay s'étoit chargé, en l'absence du duc de Bellegarde, de fortifier cette place, dont la garnison étoit composée des régimens de Fabien Rebours & d'Olivier Tempel. Ayant donné avis au Roi du dessein de Villars, ce Prince fit marcher à leur secours le régiment des Gardes, commandé par Louis Breton de Grillon, si connu par sa bravoure & par sa hardiesse à s'exposer dans les actions. Cet Officier soutint deux assauts avec beaucoup de vigueur, quoique les fortifications ne fussent pas encore achevées.

HENRI IV. 1592.

Après la levée du siége, & le départ de Grillon, du Fay voulant, au préjudice du duc de Bellegarde, s'emparer du gouvernement de la place, faisoit des brigues parmi les Officiers. Le Roi instruit de ce qui se passoit, lui envoya deux fois Philippe du Plessis-Mornay, qui ayant averti les Officiers de leur devoir, ôta toute espérance à du Fay de venir à bout de son dessein. Il en conçut tant de douleur, qu'il en tomba dangereusement malade. Tout plein de son projet, il se repaissoit encore durant sa maladie de vaines espérances à ce sujet. Sur le point de mourir, il recommanda, pour se consoler du moins par l'apparence d'une possession imaginaire, de déposer après sa mort pendant vingt-quatre heures, son corps dans le grand bastion qu'il avoit fait bâtir; & donna ordre à la garnison de l'y garder pendant tout ce tems-là.

Mort du duc de Monpensier.

Sur ces entrefaites, François de Bourbon duc de Monpensier gouverneur de Normandie, mourut à Lizieux le 2. de Juin. Il n'avoit pas encore cinquante ans; mais les fatigues de la guerre avoient entiérement ruiné son tempérament. Ce Prince avoit un grand courage, & beaucoup d'attachement pour le Roi; il ne laissa en mourant qu'un heritier des grands biens qu'il possédoit dans le Royaume. Ce fut Henri prince de Dombes, dont l'heureux naturel donnoit de grandes espérances. Il succéda à son pére dans le gouvernement de Normandie; & le maréchal d'Aumont alla prendre sa place en Bretagne à la tête des armées.

Quelque tems auparavant, arriva au commencement de l'année, la mort de Jean de Chaumont de Guitri. Ce brave maréchal de camp s'étoit acquis une grande réputation

HENRI IV. 1592.

parmi les Proteſtans, par ſon éloquence militaire, par ſon courage, & par le nombre de ſes exploits. De retour de l'expédition de Geneve, il tomba malade à Soïon en Beauvoiſis, d'où s'étant fait tranſporter à Gournay dans le Vexin, il mourut d'épuiſement, âgé de près de 60. ans.

Villars, dont la fierté naturelle étoit encore augmentée par la levée du ſiége de Roüen, ne pouvant s'emparer de Quillebeuf, ne voulut pas s'en retourner ſans rien faire; il ſe ſaiſit du Ponteaudemer aſſez près de Quillebeuf. Vieuxpont d'Aqueville gouverneur de cette place, s'étant laiſſé gagner par argent, lui livra cette place. Ce Gouverneur étoit frére de Vieuxpont baron de Neubourg, qui demeura toûjours attaché au Roi. Villars ſurprit en même tems pluſieurs des Royaliſtes, qui paſſoient par le Ponteaudemer, ou qui s'y repoſoient des fatigues de la guerre, après le ſiége de Roüen.

Le duc de Guiſe ſe rendit dans le même tems en Champagne à la tête des troupes, que lui avoient données le duc de Mayenne ſon oncle, & le duc de Parme, qui avoit repris le chemin des Païs-bas. Il s'empara dans ſa marche de la ville d'Eſpernay, après en avoir foudroyé les murs. Il y a une Abbaïe dans cette ville, dont la ſituation ſur la Marne eſt aſſez avantageuſe; au reſte, elle n'eſt pas beaucoup fortifiée. Saint-Etienne en étoit Gouverneur, lorſque le duc de Guiſe s'en rendit maître.

Le duc de Nevers ayant fait entendre au Roi, qu'il étoit de la derniére importance de reprendre Eſpernay, ce Prince n'alla pas camper d'abord devant les murs de cette place; mais ayant envoyé le Duc devant lui, pour y conduire l'artillerie & les munitions de guerre, il s'avança au-delà de cette ville, & ſe rendit à Châlons.

Le maréchal de Biron eſt tué.

Le maréchal de Biron ayant voulu reconnoître la place en paſſant, eut la tête emportée d'un boulet de canon. Ce Seigneur, que ſa longue expérience, ſa vivacité, ſon courage & ſa vigilance, égalent aux plus grands Capitaines de ce ſiécle, avoit paſſé par tous les poſtes ſubalternes, avant d'arriver au Commandement. Ayant d'abord étudié les belles lettres avec aſſez de ſuccès, il ne fut pas plûtôt ſorti de ſa premiére jeuneſſe, qu'il devint ſucceſſivement,

Capitaine d'infanterie, Colonel, Brigadier dans la cavalerie, Maréchal de camp, Grand-Maître de l'artillerie, & enfin Maréchal de France. Il s'étoit élevé à tous ces honneurs par ſon mérite, ſans le ſecours du crédit ou de la faveur. Trop fier pour ſe plier aux ſoupleſſes des courtiſans, il étoit au contraire, impérieux, emporté, envieux, & jaloux de la gloire des autres, qu'il s'efforçoit toûjours de rabaiſſer. Au reſte, il avoit tous les dehors de la politeſſe; il étoit galant, & aimoit la dépenſe; il avoit commandé dans ſept batailles rangées, & montroit un pareil nombre de bleſſures qu'il avoit reçûës dans l'eſtomac. Il s'étoit ſignalé dans un grand nombre de combats, & à pluſieurs ſiéges. Employé toute ſa vie à d'importantes négociations, il fut chargé de pluſieurs Ambaſſades. Il dormoit peu, & aimoit le plaiſir de la table, où il étoit toûjours gai & enjoüé. Après ſon premier ſommeil, il réveilloit ſon Sécrétaire, qui couchoit au pied de ſon lit, & lui dictoit ce qu'il avoit deſſein de faire pendant la journée; enſuite il ſe rendormoit, & ſe faiſoit lire à ſon réveil ce qu'il avoit dicté; il en retranchoit, ou il y ajoûtoit ſouvent, ſelon les nouvelles idées qui lui étoient venuës. C'étoit alors qu'il deſtinoit les Officiers aux différentes choſes, où il avoit deſſein de les employer. Il écrivoit exactement un journal de ce qu'il faiſoit; mais ſoit par ſa faute, ou celle de ſon fils, nous avons perdu ces Mémoires, qui auroient fait un grand honneur à la Nation. Il a compoſé un livre, où il expliquoit fort au long tous les devoirs d'un Maréchal de camp, & dans lequel il rapportoit pluſieurs éxemples de ce qu'il avançoit. Son fils m'avoit pluſieurs fois promis de me le remettre entre les mains; mais il trouva enfin qu'on le lui avoit pris. Biron étoit âgé de 68. ans lorſqu'il fut tué, joüiſſant encore d'une ſanté robuſte, malgré toutes ſes bleſſures, dont une l'avoit rendu boiteux. On remarqua à l'ouverture de ſon corps, qu'ayant été tué une heure après avoir beaucoup mangé, la digeſtion étoit déja faite. Preuve certaine de ſa chaleur naturelle dans un âge aſſez avancé.

Le Roi très-touché de la mort d'un ſi grand Capitaine, continua ſa route; & ayant appris que le duc de Nevers avoit pris Raucourt, il revint à Eſpernay avec plus d'ardeur,

HENRI IV. 1592.

à la sollicitation du fils du maréchal de Biron, alors Maréchal de camp, qui croyoit sa gloire intéressée à la prise d'une place, devant les murs de laquelle son pére avoit été tué. Il y avoit dans cette ville douze cens hommes de garnison, dont le régiment de la Bourlotte, qui en étoit sorti la veille, faisoit partie. Le Roi ayant été informé de la sortie de ces troupes, fit avancer en diligence Givry, qui étoit dans son château de Boursault, assez près de Damery; & lui donna ordre de se mettre entre la ville & les troupes auxiliaires. Il chargea en même tems le baron de Biron, & d'Espinay de Saint-Luc, de paroître avec leurs troupes à l'heure qu'il leur marqua. Ceux-ci s'étant un peu avancés avec le peu de monde qu'ils avoient, apperçurent l'ennemi, qui se glissoit à la faveur d'un chemin couvert d'arbres de tous côtés, sur une montagne, d'où il est facile de se rendre par de petits sentiers bordés de vignes dans la ville, qui est commandée par cette hauteur. Biron, Saint-Luc, & Givry attaquérent l'ennemi, qui malgré tous leurs efforts avançoit toûjours vers l'endroit qu'il vouloit gagner. Il n'étoit même plus qu'à trois cens pas du fossé, lorsque le Roi survenant avec Gilbert de la Curée, détacha cet Officier avec trente hommes d'élite pour border le fossé, afin de couper l'ennemi, qui se pressoit d'arriver à la ville. Le Roi lui-même ayant rencontré les ennemis au nombre de trois cens hommes bien armés, & regardant comme un coup de partie, pour s'emparer de la ville, d'empêcher ces troupes d'y entrer, résolut de les attaquer avec le petit nombre de Gentilshommes qui étoient à ses côtés; il les exhorta à bien faire, & ayant laissé passer les trois premiers rangs, il mit l'épée à la main, & poussant son cheval dans l'un des flancs du bataillon, il renversa tout ce qui se présentoit à lui, & dissipa le reste. Les fuyards ayant rencontré d'un côté la Curée, & de l'autre Biron, Saint-Luc, & Givry, furent entiérement taillés en piéces à la vûë des assiégés, qui étoient sur le rempart. Plusieurs des nôtres furent blessés à coups de piques, & nous perdimes un grand nombre de chevaux. Le baron du Fort, & Patras Lieutenant de Givri, furent tués dans cette action.

On ferma le même jour tous les passages, afin d'empêcher que Saint-Paul, qui faisoit tous ses efforts pour conserver

une place qu'il avoit priſe, n'y jettât du ſecours. C'eſt pourquoi le Roi ayant fait tirer des lignes de circonvallation fort longues & fort tortueuſes, prit avec lui Biron pour les défendre d'un côté, tandis que le duc de Nevers les garderoit de l'autre, avec Saint-Luc & Givri, qui eurent ordre de le joindre, en attendant que le duc de Longueville, qui étoit en Picardie, le duc de Bouillon, & Schomberg revinſſent au camp avec la cavalerie & l'infanterie Allemande, & que Charle de Luxembourg comte de Brienne, Praſlin, Charle de Clermont Tallard comte de Tonnerre, Charle d'Eſcars baron d'Ais, & d'autres Officiers arrivaſſent de Bourgogne, & même de Champagne. On avoit déja deſſéché le foſſé, & le Roi faiſoit dreſſer une batterie de quatre piéces, lorſqu'en avançant inſenſiblement, on ſe ſaiſit, ſans tirer un ſeul coup, du baſtion qui donnoit ſur le foſſé de ce côté-là. Le baron de Biron y fut dangereuſement bleſſé à l'épaule d'un coup d'arquebuſe, en s'y retranchant.

HENRI IV. 1592.

Enfin tout étant diſpoſé pour l'aſſaut, les aſſiégés, qui s'étoient défendus juſqu'alors avec beaucoup de vigueur, commencérent à perdre courage, & demandérent le 8. d'Août un pourparler avec Givri. Mais y ayant eu des difficultés pour les conditions du traité, l'artillerie recommença le lendemain à foudroyer les murs. Enfin Villieres Gouverneur de la place envoya des députés, qui convinrent des conditions. Le traité portoit qu'on livreroit au Roi, la ville, l'artillerie, & les munitions de guerre : Que la garniſon pourroit emporter ſes armes, ſes bagages, & emmener les chevaux : Qu'elle ſortiroit de la place ſur le ſoir, méche éteinte, ſans drapeaux, ſans tambours, & ſans emporter rien qui appartînt aux habitans : Qu'enfin elle ſeroit eſcortée juſqu'à Rheims. L'article des drapeaux fut conçu de cette maniére, pour la conſolation des aſſiégés. Le Roi retint trois enſeignes du régiment du comte de Boſſu.

A la nouvelle du ſiége d'Eſpernay, le duc de Guiſe s'étoit rendu à Rheims à la tête de la cavalerie Lorraine. Mais cette place étoit déja priſe, lorſqu'il y arriva. Le Roi alla enſuite mettre le ſiége devant Provins Capitale de la Brie. Cette ville, qui eſt preſque déſerte, eſt de peu de défenſe, à cauſe de ſa ſituation dans un terrain inégal. Le gouverneur de

HENRI IV. 1592.

cette place appellé Paſtoureau de la Rochette, qui avoit été lié autrefois d'une étroite amitié avec le cardinal de Guiſe, ouvrit ſes portes au Roi, quelques jours après qu'on eut épouvanté la garniſon, plûtôt par l'appareil d'un ſiége, que par un ſiége en forme.

Le duc de Nevers ayant conſeillé au Roi de bâtir un Fort à Gournay (1), environ à quatre lieuës de Paris, afin de couper les vivres qui alloient à cette ville par la Marne, on ruina de fond en comble un Prieuré de l'Ordre S. Benoît, dont on fit ſervir les démolitions à conſtruire les fortifications. A la place du pont de bois, qui avoit été rompu & détruit durant la guerre, on en jetta ſur la riviére un de bateaux, & le Roi en confia la garde à Odet de la Noüe, dont il connoiſſoit le courage & la fidelité. Cette derniére qualité ſe trouvoit rarement alors dans les Gouverneurs, qui ſe laiſſant gagner à force d'argent, malverſoient dans leurs poſtes, & laiſſoient paſſer, contre les défenſes expreſſes de Sa Majeſté, des vivres pour Paris. Le Roi étoit perſuadé qu'il n'y avoit que cette manœuvre qui reculât la priſe de la Capitale; mais obligé de diſſimuler dans les circonſtances, il mit du moins dans le Fort de Gournay un Commandant ſur la fidélité duquel il pût ſe repoſer.

Les Pariſiens, qui recevoient auparavant de grands convois de Meaux & de Château-Thierri, ſe trouvant fort incommodés par ce nouveau Fort, engagérent le duc de Mayenne à l'aſſiéger. S'étant donc rendu à leurs inſtances, il alla camper vis-à-vis, ayant la riviére entre le Fort & ſes troupes. Le Roi averti de ſon deſſein accourut promptement au ſecours de la Noüe. Le duc de Mayenne decampa après quelques eſcarmouches, où il n'y eut qu'un petit nombre de ſoldats tués de part & d'autre.

Inſtances des Evêques royaliſtes, pour engager le Roi à envoyer une Ambaſſade au Pape.

Nicolas Fumée évêque de Beauvais, homme de probité, qui ſouhaitoit avec ardeur le rétabliſſement de la paix, étoit venu trouver le Roi longtems auparavant, lorſqu'il étoit encore devant les murs de Roüen. Il avoit été député vers ce Prince par les Prélats Royaliſtes, qui avoient fait un decret contre les

(1) Cette petite ville qui eſt près de l'Abbaïe de Chelles, eſt différente de Gournay ville de Normandie ſur l'Epte, & d'un autre Gournay, bourg de l'Iſle de France en Picardie.

Bulles du Pape. On l'avoit chargé d'exhorter Henri à rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & d'obtenir de lui la permiſſion d'envoyer à Rome un Ambaſſadeur, ſans toutefois choquer l'autorité du Parlement, qui avoit fait d'expreſſes défenſes à ce ſujet. Le but de cette Ambaſſade étoit de rendre raiſon au Pape du decret de ces Prélats, qui ſe flatoient encore, comme ils le diſoient eux-mêmes, que le S. Pere étant mieux informé par ce moyen de l'état des affaires de France, il ſeroit aiſé de le guérir de ſes préventions en faveur de la Ligue, pour lui faire prendre enſuite le caractére de médiateur, & l'engager à examiner en juge équitable, les raiſons de part & d'autre, afin de chercher les moyens de réconcilier le Roi à l'Egliſe, & de faire rentrer les Ligueurs dans le devoir.

Projet pour faire un Patriarche en France.

Le Roi ſentant toute l'importance de cette affaire, qui demandoit de mûres réflexions, avoit fait venir de Tours Achille de Harlay premier Préſident, Jean Thumery, Jacque Gillot, & Jean Villemereau Conſeillers, pour examiner la choſe avec eux. Ces Magiſtrats firent de grandes inſtances auprès de Sa Majeſté, pour la détourner d'envoyer à Rome; parce que cette démarche donneroit atteinte à l'Arrêt du Parlement, qui y étoit formellement contraire. Renaud de Beaune archevêque de Bourges, qui avoit eu la charge de Grand-Aumônier à la mort de Jacque Amiot, étoit préſent à ces délibérations. Il couroit un bruit qu'il ſecondoit les intentions du Parlement, qui vouloit qu'on établît en France une diſcipline indépendamment du Pape, qui ne devoit plus être regardé, que comme l'ennemi du Royaume. Les ennemis de ce Prélat, qui étoit déja Patriarche, (dignité qui n'appartient en France qu'au ſeul archevêque de Bourges,) diſoient qu'il vouloit être regardé dans le Royaume, tant que le ſchiſme y régneroit, comme le chef des Evêques, par rapport aux diſpenſes, & la collation des Bénéfices. Le cardinal de Lenoncour, qu'on avoit accuſé à Rome d'avoir les mêmes deſſeins, étant mort quelques mois auparavant à Blois de chagrin, par rapport à une injure dont on ne l'avoit point vengé, tout le monde ſoupçonna l'archevêque de Bourges d'avoir ſuccédé à ſes prétentions. Le cardinal de Bourbon, qui n'étant pas encore dans les Ordres ſacrés, ne pouvoit poſſéder la dignité de Patriarche, ne

HENRI IV. 1592.

voulant pas en voir un autre, revêtu de cette dignité, s'opposa à ce projet, sous prétexte que ce coup d'éclat alloit fortifier le schisme. Il insinua qu'il y avoit espérance de faire revenir le Pape en faveur du Roi; & qu'au contraire on en feroit par ce moyen un ennemi irréconciliable.

Remontrances de l'Evêque de Beauvais au sujet des Economes établis par le grand Conseil.

L'évêque de Beauvais ayant eu audience du Roi, commença à déplorer les malheurs de l'Eglise de France; il représenta à Sa Majesté que, sans respecter ni les Constitutions Canoniques, ni les Réglemens de nos Rois, la discipline Ecclésiastique avoit été corrompuë. Il dit qu'on n'avoit point d'éxemple de l'établissement d'Economes spirituels : Qu'on n'avoit même jamais connu ce nom d'Economes, qui pussent disposer à leur gré des Evêchés & des Abbayes vacantes par la mort ou par la révolte des Titulaires, & conférer les Bénéfices réguliers & séculiers, à charge, ou sans charge d'ames, ou qui eussent le même pouvoir que les Evêques, dont ils éxercoient tous les droits : Qu'un Arrêt du grand Conseil permettoit à ceux qui avoient la nomination de Sa Majesté pour les Bénéfices consistoriaux ou électifs, d'en prendre aussitôt possession : Que d'autres Arrêts du même tribunal avoient donné à ces Economes spirituels le pouvoir de dispenser dans les degrés prohibés, d'accorder d'autres dispenses, & de recevoir les résignations *en faveur* : Que les Cours Souveraines avoient suivi l'éxemple du grand Conseil : Que le Parlement de Paris, qui rend la justice à Tours, avoit donné un Arrêt en conformité, pour attribuer aux Evêques le même pouvoir que celui du Pape : Que toutes ces démarches étoient d'un éxemple dangereux pour le présent, & préjudiciables pour l'avenir : Qu'elles donnoient de grandes atteintes à la discipline Ecclesiastique, & la détruisoient entiérement : Qu'il supplioit donc Sa Majesté, au nom de tous ses confréres, de prévenir les maux qu'il y avoit tant de sujet d'appréhender, & de pourvoir en même-tems au salut des ames, & au repos des consciences, en révoquant par un Edit exprès ces Economes établis par le grand Conseil. Ce Prélat ajoûta : Qu'il plût à Sa Majesté régler par le même Edit, que personne ne pourroit prendre possession des

des Bénéfices consistoriaux en vertu seulement de la nomination Royale, sans autre titre, ni les administrer quant aux droits spirituels : Quelle révoquât les Arrêts qui permettoient à ces Economes de recevoir les résignations *en faveur*, & de conférer les Bénéfices électifs, ou autres Bénéfices : Que le Roi voulût bien casser les Arrêts du Parlement de Paris, & des autres Cours Souveraines, qui donnoient aux Evêques nommés d'office le pouvoir de dispenser dans les Cas réservés au Saint Siége, & n'avoir aucun égard à tous les Réglemens que le grand Conseil & les Parlemens avoient faits jusqu'alors contre les Constitutions Canoniques, & la discipline reçuë dans l'Eglise.

Le projet d'un Patriarche est rejetté.

Le Conseil du Roi balança sur la reponse qu'on feroit aux demandes de l'évêque de Beauvais; jugeant cependant qu'il étoit plus à propos d'avoir une nouvelle discipline accommodée au tems, que de n'en point avoir du tout, on ouvrit différens avis. On rejetta bien loin la proposition d'établir un Patriarche, dont l'autorité embrasseroit la France entiére. Il parut plus sage & plus conforme à la prudence de contenir l'Etat Ecclésiastique dans les bornes d'un rang considérable dans l'Etat, que d'y attacher une souveraineté qui seroit un sujet de jalousie entre un si grand nombre de concurrents. C'est pourquoi on prit un moyen pour remédier, sans d'autre atteinte à la dignité & à la discipline de l'Eglise, aux inconveniens qui naîtroient du schisme; ce fut de partager comme par degrés entre tous les Evêques Royalistes cette puissance qui paroîtroit exorbitante dans un seul, & qui lui susciteroit mille ennemis.

Les Economes sont révoqués.

Suivant cette résolution, on fit au nom du Roi un réglement, par lequel ce Prince, après avoir parlé du zéle de ses prédécesseurs pour l'Eglise, & rappellé sur ce sujet l'exemple de Clovis, de Louis le Debonnaire, de Lothaire, de Saint Louis, & des autres Rois, avec les moyens dont ils s'étoient servis pour rétablir la paix dans l'Eglise, révoquoit les Economes, comme n'étants pas de legitimes dispensateurs des choses saintes.

Autres Réglemens pour la discipline Ecclésiastique

Il ordonnoit ensuite que les nominations qu'il feroit dans trois mois après la publication de cet Edit, aux Evêchés, Abbayes, Bénéfices électifs & autres qui viendroient à

HENRI IV. 1592.

vaquer, soit par résignation, soit par la mort des titulaires, ou pour crime de rebellion, seroient confirmées par l'Archevêque dans la Metropole duquel l'Evêché se trouveroit ; & que cette confirmation auroit autant de force, que les Bulles du Pape : Que l'Archevêque seroit tenu de sacrer dans le tems prescrit avec les autres Evêques, celui qui seroit nommé par Sa Majesté, s'il étoit trouvé capable de remplir le Bénéfice : Que s'il arrivoit que les Metropolitains eussent abandonné le parti du Roi ; ou que refusants de se conformer à cet Edit, ils traînassent l'affaire en longueur, le Metropolitain le plus prochain prendroit leur place : Que par rapport aux Abbayes & autres Bénéfices à nomination qui viendroient à vaquer, les Evêques dans le diocése desquels ces Bénéfices seroient situés, en expédiroient les Bulles : Que si l'Evêque se trouvoit du parti des rebelles ; qu'il fît refus, ou tirât les choses en longueur, l'Archevêque seroit saisi de l'affaire : Qu'à l'égard des Bénéfices à collation qui vaqueroient, les Archevêques, Evêques, Chapitres, Abbés & autres Ordinaires conserveroient leurs droits : Qu'au reste la résignation soit en faveur, soit avec reserve d'une pension, seroit reçuë par les Archevêques & Evêques dans le diocèse desquels les Bénéfices seroient situés avec les clauses & conditions d'usage en Cour de Rome : Qu'ils pourroient accorder les mêmes dispenses que le Pape ; sauf néanmoins les droits de Patronage, & ceux de nomination, appartenants aux Universités des villes qui sont soûmises au Roi : Et comme la plus grande partie des Archevêques, Evêques, Chapitres, Abbés & autres Collateurs ordinaires avoient pris le parti de la Ligue, le même Réglement cassoit & annulloit toutes les Concessions faites par eux & par leurs Grands Vicaires depuis la publication des Edits donnés par le feu Roi d'heureuse mémoire ; défendant en outre à tous les sujets du Roi de s'en servir, & aux Juges d'y avoir aucun égard en jugeant ; avec expresse injonction au Procureur Général, ou à ses Substituts, d'informer éxactement & sans relâche contre ceux qui se trouveroient en contravention, ou qui auroient envoyé à Rome, & de les punir comme des perturbateurs du repos public, & des criminels de leze-Majesté.

Cet Edit laissoit la liberté, même aux rebelles qui avoient droit de nommer à des Cures, de disposer de ces Bénéfices. Par rapport aux autres Bénéfices à la nomination des rebelles, le Roi se réservoit le droit de les conférer à des sujets dignes & capables de les posséder. Ce Réglement obligeoit ceux qui auroient la nomination du Roi d'en impétrer la confirmation de l'Archevêque, ou de l'Evêque dans le diocèse duquel le Bénéfice seroit situé; il donnoit aussi aux Evêques & Archevêques, chacun dans leurs diocèses, le pouvoir d'accorder les mêmes dispenses que le Pape, & de la même maniére que cela se pratiquoit à Rome, avec cette clause, que ces pouvoirs seroient confirmés par les Cours Souveraines; enjoignant aux Archevêques, Evêques & tous autres Ordinaires, de faire des procès verbaux de ces Actes, dont copie seroit délivrée aux parties par leurs Secretaires un mois après qu'on leur auroit présenté l'Acte de la prestation de serment; que s'ils refusoient de faire ce serment, toutes les Concessions seroient nulles. Et pour prévenir les faussetés, ces Actes devoient être datés du jour que la copie en seroit délivrée. Il vouloit que les Ordonnances de nos Rois sur ce sujet, & particuliérement l'Edit donné en 1552. par Henri II. concernant la prise de possession, la publication & l'insinuation, seroient éxactement observé: Que suivant les anciennes coûtumes aucun étranger, quoique Regnicole, ne pourroit posséder des Bénéfices sans l'agrément du Roi; qu'autrement la nomination faite de sa personne seroit déclarée nulle, & que les Juges n'y auroient aucun égard.

Le Roi ajoûtoit dans cet Edit, que la rebellion ayant régné dans presque toute la France, on avoit chassé de leurs diocèses la plûpart des Prélats qui lui étoient demeurés fidéles: Que par cette raison les collations des Bénéfices qu'ils avoient données, & les sentences portées par eux ou par leurs grands Vicaires hors de leur jurisdiction pouvants souffrir des difficultés, il confirmoit de son autorité Royale comme bon & valable, tout ce qu'ils avoient fait, tant par rapport aux Bénéfices, que par rapport à la Jurisdiction. Enfin il nommoit deux Prélats à la place de l'Abbé de Sainte Geneviéve, & du Chancelier de l'Université

HENRI IV. 1592.

de Paris, pour délivrer au Chancelier, aux Présidens, aux Maîtres des Requêtes, & aux Conseillers du Parlement de Paris l'Indult que le Pape leur avoit accordé. Ce Réglement fut observé en partie pendant quatre ans, malgré les atteintes fréquentes qu'on voulut y donner.

Le Roi s'étant alors rendu à Argenteuil, les Evêques, secondés par le cardinal de Gondi, qui sur le point d'aller à Rome faisoit de grandes offres de service au Roi, obtinrent de ce Prince qu'il envoyeroit un Ambassadeur au Pape. Jean de Vivonne marquis de Pisany, dont la fidélité étoit reconnuë, & qui avoit été longtems Ambassadeur à la Cour de Rome, fut choisi pour cette ambassade. On lui donna des instructions pour Sa Sainteté, qu'il devoit supplier au nom des Princes, des Evêques & des Seigneurs du parti du Roi, de recevoir ce Prince en grace. Le Sénat de Venise promit de solliciter la même chose par ses Ambassadeurs.

Affaires du Conclave.

Avant d'entrer dans un plus grand détail de cette ambassade, je vais rapporter ici ce qui se passa dans Rome après la mort du Pape Innocent IX. à l'occasion de l'élection de son successeur. Dès qu'on eut fait les services accoûtumés pendant neuf jours pour le feu Pape, les Cardinaux s'enfermérent dans le Conclave le 11. de Janvier sur le soir au nombre de cinquante-trois. Les suffrages de trente d'entre-eux suffisoient pour l'élection d'un Pape; mais l'opposition de dix-sept étoit capable de la traverser. La faction Espagnole, dont Louis Madrucci étoit le chef, proposa, de concert avec l'Ambassadeur d'Espagne, de choisir un Pape dans le nombre des cinq Cardinaux suivants; Santorio, Ptolomée Gallio de Como, Madrucci lui-même, Gabriel Paleotto, & Marc-Antoine Colonne.

L'Ambassadeur de Philippe se rendit au Conclave pour procurer l'élection du Cardinal Jule-Antoine Santorio, dont il avoit pris les intérêts. Son dessein étoit de le faire élire ce jour-là même avant la clôture du Conclave. Il ne se retira que vers la quatorziéme heure de la nuit; & les Cardinaux de la faction opposée attendirent qu'il fût sorti pour se mettre au lit. Dès que la faction Espagnole crut les autres Cardinaux endormis, elle se leva comme on en étoit

convenu, & se rendit promptement à la Chapelle destinée à l'adoration & au scrutin, pour y reconnoître Santorio souverain Pontife. Au bruit que firent les Espagnols, les Cardinaux de la faction opposée croyants déja la chose faite, coururent imprudemment, comme il arrive dans l'obscurité, pour se rendre à l'adoration. Le cardinal François Sforce s'étant levé sur le champ prit sa robe de cérémonie & courut dans la Cour Royale voisine de cette Chapelle, où il arrêta ceux de sa faction qui alloient se faire un mérite de leur empressement auprès du Pape qu'ils croyoient déja élû, & les fit entrer dans la Chapelle Sixtine.

L'élection de Santorio auroit été confirmée, si le cardinal Ascagne Colonne le cadet, qui dans la même erreur s'étoit pressé d'entrer dans la Chapelle, n'en fût sorti par le conseil de Sforce, malgré tous les efforts que les cardinaux Henri Gaëtano, & Jerôme Matthei firent pour le retenir. Colonne se joignit au cardinal Sforce, qui protesta si hautement, en présence de ses collégues, de la violence & de la cabale de la faction opposée, qu'il se fit entendre hors du Conclave; il rejetta publiquement Santorio, comme un simoniaque, un furieux, & un homme intraitable; il menaça même, si l'élection ne se faisoit dans les régles ordinaires, d'opposer la force à la violence, & de faire couler le sang depuis les degrés du Conclave jusqu'à la Basilique de Saint Pierre. Marc Sitico d'Altemps, & le cardinal Inigo Davalos se joignirent au cardinal Sforce. Davalos dit à haute voix, tout en colére, que Santorio étoit un diable; que ce Cardinal lui avoit promis huit mille écus d'or, & le Chapeau pour Thomas son neveu, s'il vouloit lui donner son suffrage.

Après que le cardinal Colonne eut passé dans la Chapelle Sixtine, on y célébra la Messe, à la fin de laquelle tous les Cardinaux communiérent de la main de Paul Sfondrate. Ils firent ensuite un scrutin entr'eux; & la faction opposée en fit un autre dans la Chapelle où elle étoit assemblée. De trente-cinq Cardinaux qui la composoient, il ne s'en trouva que dix-huit qui donnérent leur voix à Santorio. Jerôme de Rovere, Guillaume Alan, Augustin Cusano, Marc-Marie Salviati, Auguste Valerio, & Jean-François

HENRI IV. 1592.

Morosini s'étoient retirés, dans la crainte que la protestation du cardinal Sforce ne fît un schisme. Les partisans de Santorio diminuant ainsi peu à peu, son élection demeura indécise & incertaine, malgré tous les efforts de Peretti de Montalte, qui vouloit le faire élire, & quoique par une espéce de prodige, il fût agréé par le roi d'Espagne, par le Sénat de Venise, & par Ferdinand duc de Toscane, qui avoient d'ailleurs des intérêts différents; preuve certaine que l'opposition est plus nuisible dans ces sortes d'assemblées, que la faveur ne peut y servir.

Santorio, que ses ennemis accusoient de briguer le souverain Pontificat par des promesses illicites, se plaignit de l'injure qu'il prétendit qu'on lui faisoit; il se comporta, comme s'il eût été déja Pape, avec les Cardinaux de sa faction; il regardoit même les compliments & les embrassades de ses partisans comme des marques d'une légitime élection. Il fit plusieurs protestations à ce sujet dans les Conclaves suivants.

Les Espagnols ne voulants rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à l'éxaltation de Santorio, écrivirent aux cardinaux André d'Autriche, Charle de Lorraine, & même au cardinal de Gondy (comme on le publia) pour les engager à venir à Rome; mais ce fut inutilement. Le cardinal de Joyeuse, qui s'en retournoit en France, & qui étoit déja arrivé à Vado ou Vai (1), fut rappellé à Rome par la faction d'Espagne; il alla descendre en arrivant à la maison du Commandeur de Diou, où l'ambassadeur d'Espagne vint le trouver. Il entra au Conclave le 15. du mois de Janvier.

Le Grand Duc voulant gagner le cardinal Plata en faveur de Santorio, lui offrit une somme considérable, qu'il refusa généreusement. Ce Prince ayant fait les mêmes offres à Constance Sarnano, ce Cardinal les accepta, disant qu'il étoit permis de prendre de l'argent d'un si grand Prince; il n'en conserva pas moins la liberté de son suffrage. Enfin on en vint au point de donner entiérement

(1) Ville avec un port dans l'Etat de Génes, qu'on croit être celle que les Anciens appelloient *Sabatia Vada*; & c'est le nom que donne M. de Thou au lieu dont il s'agit.

l'éxclusion à Santorio, & dix-huit Cardinaux s'obligérent par écrit, & firent serment de ne jamais consentir à son élection.

Pendant toutes ces agitations du Conclave, les suffrages se réünirent presque tous en faveur de Salviati, qui dans un scrutin eut vingt-huit voix, ausquelles quatre se joignirent encore; il n'y en eut que trois & la sienne qui ne furent pas pour lui. Salviati ayant eu enfin l'exclusion, il se répandit un bruit dans Rome que Paleotto avoit été élû; mais ce bruit se dissipa bientôt. Les Cardinaux partagés en différentes factions se donnoient ainsi réciproquement l'exclusion. Les Espagnols voyant que les choses traînant en longueur, l'affaire ne seroit pas facile à terminer, informérent le roi d'Espagne de ce qui se passoit à Rome.

Dans ce tems-là, les Romains, pour témoigner le mépris & l'indignation que la conduite des Cardinaux faisoit naître dans les esprits, attachérent dans la ville deux tableaux en regard, comme une espéce de Pasquinade. Dans l'un de ces tableaux, Santorio étoit peint attaché à une croix, pour signifier que déchiré par son ambition, il étoit au surplus entre l'espérance & la crainte. Il avoit à ses côtés les deux larrons. Paleotto étoit représenté sous la figure de celui qu'on appelle vulgairement le bon larron, parce que ce Cardinal avoit enfin consenti à son élection. L'autre larron représentoit Paul Sfondrate, qui s'étant d'abord déclaré contre Santorio, n'avoit jamais voulu revenir en sa faveur. Dans la foule des Juifs qui étoient au pié de la croix, le cardinal d'Arragona représentoit Caïphe, d'Altemps Herode, Ascanio Colonne Judas, & les autres faisoient le personnage de differens Juifs. Dans l'autre tableau, les chefs de la faction opposée paroissoient sous la figure des douze Apôtres, vis-à-vis de Santorio, qui représentoit Simon le magicien. Les Cardinaux de sa faction, peints au naturel étoient à ses côtés. Il paroissoit demander avec effronterie à Saint Pierre, le pouvoir de conférer le Saint Esprit. Madrucci & Montalte, l'un chef de la faction Espagnole, & l'autre de la Sixtine, qui étoient aux côtés de Santorio, offroient de l'argent à Saint Pierre, & à tous les Apôtres, afin de les gagner en faveur de ce Cardinal.

HENRI IV. 1592.

Tandis que les Romains portoient la licence jusqu'à joüer le sacré College, occupe de cette grande affaire, les Cardinaux Jean Vincent de Gonzague autrefois chevalier de Malthe, Jean Mendose & Jerôme de la Rovere moururent à Rome. Après l'entiére exclusion de Santorio, dont l'élection qui avoit été regardée comme une chose faite, avoit tenu les esprits en suspens pendant dix jours, on parla d'élire le cardinal Madrucci. Quelques Cardinaux de la faction Sixine dont on briguoit pour lui les suffrages, ne parurent pas s'éloigner de son élection. Le cardinal de Montalte pressé par le cardinal Spinola de se déclarer en faveur de Madrucci, lui fit espérer qu'il penseroit sérieusement à traiter de cette affaire avec les Cardinaux de sa faction; il lui promit même de le servir efficacement, s'il ne trouvoit point d'opposition parmi eux; mais n'ayant donné de si belles espérances à Spinola, que pour sauver les apparences à cause du roi d'Espagne, & pour dégager par ce moyen la parole qu'il avoit donnée, il ne fut point choqué de l'opposition des cardinaux Alexandre de Medicis, Jean-François Morosini & Benoît Giustiniano; on croit même qu'il y eut quelque part. Il s'en fit un prétexte pour s'excuser auprès du cardinal Spinola, avec qui il fut néanmoins obligé de demeurer lié d'intérêts. Madrucci qui avoit ordre de tout mettre en usage pour entretenir l'union des factions Espagnole & Sixtine, travailla moins à procurer son élection, qu'à exécuter les ordres du roi d'Espagne, & n'entra plus dans aucune brigue.

Le cardinal Marc-Antoine Colonne ne s'oublia point dans ces circonstances. Brûlé du désir de se voir assis sur la chaire de S. Pierre, il fondoit ses espérances sur ses services; mais il ne fut bientôt plus question de lui dans le Conclave. Peretti voyant qu'on avoit donné l'exclusion à Santorio, à Madrucci & à Colonne, n'ignorant pas d'ailleurs que le cardinal Hippolyte Aldobrandin étoit un de ceux que le roi d'Espagne avoit eus en vûë, proposa l'élection de ce Cardinal dans le tems qu'on y pensoit le moins, après avoir demandé l'agrément de Madrucci. Ce fut le 29. de Janvier sur le soir, avant que les Ministres du Grand Duc qu'il sçavoit ne devoir pas être favorables à Aldobrandin, pussent s'opposer

à

à ſon élection. Elle fut enfin réſoluë d'un conſentement unanime, après une longue conteſtation pleine de chaleur; & tout le monde paroiſſoit diſpoſé à ſe rendre à l'adoration; cependant l'affaire fut différée juſqu'au lendemain.

Aldobrandin est élû.

Aldobrandin ayant eu quarante Cardinaux pour lui, fut élû & conduit à la chapelle Pauline; il ne voulut s'aſſeoir ſur la chaire qu'on lui avoit préparée, qu'après s'être proſterné devant l'autel; il y demanda avec beaucoup de ferveur à Dieu de faire ſervir ſon exaltation à la gloire de ſa divine majeſté & à l'avantage de la Chrétienté; le conjurant, s'il prévoyoit que le contraire dût arriver, de lui inſpirer de ne point conſentir à ſon élection, & de lui ôter plûtôt l'uſage de la parole. Ce Cardinal qui étoit originaire de Florence, étoit d'une noble famille de Fano ſur les côtes de la mer Adriatique, entre Pezaro & Sinigaglia, aſſez près du fleuve Metro. Son pére qui s'étoit acquis beaucoup de réputation en qualité d'avocat Conſiſtorial, s'appelloit Silveſtre, & ſa mére Leza-Deti. Aldobrandin avoit commencé ſes études à Rome ſous la protection d'Alexandre Farneſe; il avoit enſuite étudié le Droit à Ferrare & à Boulogne ſous le docteur Paleotto. Le Cardinal Jean Aldobrandin ſon oncle l'ayant fait venir à Rome, il poſſéda ſucceſſivement toutes les dignités de cette Cour, qui furent autant de degrés par leſquels il s'éleva à la dignité de Cardinal, ſous le Pontificat de Sixte V. qui lui donna le chapeau. Ce Pape l'envoya Nonce en Pologne pour aſſiſter à la diéte, où l'on devoit élire un nouveau Roi, & afin d'interpoſer l'autorité du Saint Siége dans cette élection; il fut enfin élû ſouverain Pontife le 30. de Janvier à la dix-neuviéme heure, âgé de 56. ans. La cérémonie de ſon ſacre ſe fit le 2. de Février par Alphonſe Geſualdo évêque d'Oſtie. Huit jours après, il prit les marques du ſouverain Pontificat des mains du Cardinal Sforce, doyen des Cardinaux diacres, & voulut être appellé Clement VIII.

Voyage du cardinal de Gondi à Rome.

Il eſt tems de revenir aux affaires de France. Le cardinal de Gondi s'étant mis en chemin au mois d'Octobre avec le marquis de Piſany, ils ne paſſérent que par les villes ſoumiſes au Roi. Dès qu'ils furent arrivés aux Alpes des Griſons, le Marquis s'arrêta à Deſenzano ſur le lac de Garde,

HENRI IV.

1599.

Sentimens du Pape à son égard.

Cette place qui appartient aux Vénitiens est dans la plus belle situation du monde. Le Cardinal continuant sa route vers Rome, y envoya de Florence son Secretaire devant lui, pour détruire les faux bruits que la faction Espagnole avoit fait courir sur son compte, à dessein de le rendre odieux ; mais il n'en étoit plus tems. Le nouveau Pape s'étoit laissé prévenir contre lui si fortement, qu'il lui dépêcha un Dominicain appellé Alexandre Franceschini, pour lui défendre de mettre le pié sur les terres de l'Etat Ecclésiastique, & lui reprocher, Qu'il ne s'étoit comporté dans les troubles de France, ni en bon Chrétien, ni en bon Cardinal ; s'étant si ouvertement déclaré pour le Navarrois, hérétique relaps, & excommunié par le Saint Siége : Qu'aucun de ceux qu'on avoit envoyés de Rome en France, n'avoit été content de lui : Que cherchant toûjours des tempéramens, il ne s'étoit, pour ainsi dire, étudié qu'à pallier les maux de la Religion, & qu'à y mettre des emplâtres, dans le dessein de mettre la couronne sur la tête d'un Hérétique : Qu'il avoit osé avoir une conférence avec lui avant de partir pour Rome, contre la défense expresse des Apôtres S. Jean & S. Paul : Qu'il avoit, en venant en Italie, passé par des villes soumises aux Hérétiques, affectant d'éviter celles du parti contraire, comme lui étant suspectes : Qu'il avoit osé répandre par-tout sur son passage le bruit qu'il n'alloit à Rome, que par les ordres du Pape ; ruse diabolique, dont il s'étoit servi pour rendre Sa Sainteté suspecte aux Catholiques : Qu'il avoit osé assûrer qu'il recevroit le Navarrois en grace, & l'admettroit à la succession de la Couronne, en lui donnant l'absolution, aussi-tôt que ce Prince auroit assisté une fois à la Messe : Que toutes ces démarches s'étoient faites au mépris des ordres du cardinal de Plaisance, qui lui avoit écrit de ne point se donner la peine d'aller à Rome, parce que si son dessein étoit d'y défendre les intérêts du Navarrois, son voyage ne pouvoit être que fort inutile ; étant bien instruit que Sa Sainteté ne vouloit point entendre parler de ce Prince ; & qu'elle étoit dans la résolution d'épuiser tous ses trésors, & de verser son sang, s'il le falloit, pour l'empêcher de monter sur le trône, comme il s'en flatoit.

Le Cardinal se justifie.

Le cardinal de Gondi ne répondit autre chose à tous les

reproches que le Dominicain avoit mis en écrit, sinon qu'ils étoient sans fondement: Qu'à la vérité il avoit eu une entrevûë avec le roi de Navarre; mais que la nécessité l'y avoit obligé, ne pouvant refuser d'entrer en conférence avec un Prince qui étoit en état de l'y contraindre, maître comme il l'étoit de presque tout le Royaume: Que s'il eût attendu qu'on en fût venu à ces extrémités, on auroit pû le blâmer d'avoir commis la dignité dont il étoit revêtu: Qu'au reste il lui étoit bien douloureux de voir qu'on l'eût condamné sans l'entendre, & avant de pouvoir instruire de vive voix Sa Sainteté du véritable état du Royaume: Qu'il venoit, s'il étoit coupable, pour se purger des crimes qu'on lui reprochoit, & pour subir la peine qu'ils méritoient, suivant ce qu'en ordonneroit Sa Sainteté: Qu'il avoit remarqué que les Papes avoient toûjours souhaité avec ardeur, d'avoir en leur puissance les Cardinaux accusés de quelques crimes; pendant que ceux-ci, s'ils se sentoient coupables, avoient toûjours marqué beaucoup d'éloignement pour se rendre à Rome: Qu'ainsi la défense d'y venir qu'on lui faisoit faire, avoit de quoi le surprendre: Qu'il voyoit bien que ce ne pouvoit être que l'effet des intrigues de gens aveuglés par la haine & l'ambition qui faisoient tous leurs efforts pour empêcher Sa Sainteté de connoître l'état & les malheurs de la France; ajoûtant qu'il vouloit bien qu'il sçût qu'il y avoit dans le Royaume plus de quarante Evêchés vacans, dont les revenus étoient en proye à des soldats, à des femmes & à d'autres Laïques; ce qui causant la perte des ames qui n'avoient plus aucune nourriture spirituelle, étoit aussi la honte & le deshonneur du Clergé: Qu'il lui apprenoit encore que ces prétendus zélés qui n'avoient en public que la défense de la piété, l'honneur du Saint Siége, ou l'agrandissement de la Religion, dans la bouche, ne pensoient à rien moins dans le fond de l'ame: Que leur ambition avoit amené les choses au point, que si Sa Sainteté ne se hâtoit d'y apporter du reméde, il ne seroit plus tems de le faire, lorsqu'elle en sentiroit toute la nécessité: Qu'on ne faisoit tenir cette conduite au Pape à son égard, que pour épouvanter tous les autres; les empêcher de lui découvrir les maux de l'Etat; & leur faire comprendre qu'on ne pouvoit à

HENRI IV. 1592.

l'avenir parler en faveur de Henri. Il dit qu'il étoit prêt à faire voir qu'il n'avoit rien dit ni rien fait, qu'il ne pût avoüer en qualité d'évêque de Paris, de Cardinal, de premier Conseiller d'Etat. Que s'il n'avoit pas toûjours approuvé les desseins des Princes qui étoient à la tête de la Ligue, ce n'étoit que pour s'être apperçû que la haine, plûtôt que d'autres motifs les avoit inspirés : Qu'il ne s'étoit pas écarté pour cela des régles du devoir ; n'ayant jamais perdu de vûë la défense de la Religion, & le soin de rendre la paix à la France : Que malgré les préventions que ses ennemis avoient données contre lui à Sixte V. ce Pape avoit donné ordre au cardinal Gaëtano de lui communiquer ses desseins touchant les affaires de France : Qu'auparavant même il l'avoit chargé d'examiner plus à fond les décisions de la Sorbonne, qui avoient fait tant de bruit dans toute la Chrétienté au sujet du feu Roi, dont la Catholicité n'avoit jamais été suspecte : Qu'après l'assassinat de ce Prince, ceux même qui le noircissoient aujourd'hui dans l'esprit de Sa Sainteté, avoient voulu l'obliger à prêter le serment de l'Union : Qu'ayant refusé de le faire, ils lui en avoient fait un crime auprès de Grégoire XIV. dont la décision lui avoit été favorable : Que ce Pape avoit jugé dans cette affaire avec connoissance de cause, & qu'il avoit approuvé les motifs de son refus.

Le Cardinal dit encore qu'il n'avoit jamais pensé à prendre des tempéramens, ni à pallier le mal, comme on l'accusoit : Qu'il n'avoit ni assez de témérité, ni assez d'impudence pour se flatter qu'un foible Cardinal fût capable de soûtenir l'Etat sur le penchant de sa ruine, ou que les emplâtres dont on lui avoit parlé pussent adoucir les maux de la France : Qu'il croyoit au contraire qu'il étoit besoin pour opérer cette guérison de toute la force du bras de Dieu, de l'autorité & des conseils salutaires de son Vicaire en terre, & de ceux du sacré collége : Que cette persuasion lui avoit fermé la bouche, & qu'il ne s'étoit jamais ingéré de parler d'affaires au-dessus de sa portée & de ses forces : Que s'étant à la vérité mis en chemin sans ordre de Sa Sainteté, mais seulement pour remplir son devoir, il ne croyoit pas avoir rien fait contre les avis du cardinal de Plaisance, qui ne lui avoit

défendu d'aller à Rome, qu'en cas qu'il eût deſſein d'y ménager les intérêts du roi de Navarre.

Il obtient la permiſſion de venir à Rome.

Le Dominicain ayant rapporté cette réponſe au Pape, ſa colére s'appaiſa ; & il permit au cardinal de Gondi de venir à Rome, à condition qu'il ne favoriſeroit ni les Hérétiques ni leurs fauteurs, & qu'il ſatisferoit avant tout au Decret de Gregoire XIV. auquel on l'avoit accuſé de ne s'être pas conformé.

Bref du Pape au cardinal de Plaiſance pour l'élection d'un Roi.

Clement VIII. ne ſongeoit alors qu'à faire élire un Roi Catholique en France ; il ſçavoit que les Eſpagnols preſſoient avec beaucoup d'impatience cette élection, pour laquelle les Etats Généraux étoient indiqués pour le commencement de l'année prochaine ; il envoya le 15. d'Avril au cardinal de Plaiſance un Bref par lequel, après avoir rappellé tous les ſervices que les Rois très-Chrétiens avoient rendus aux Pontifes Romains dans les tems de calamités, il déléguoit ce Cardinal pour procurer l'élection d'un Roi, protecteur du repos de l'Etat, qui plein de zéle pour la foi Catholique pût réprimer bientôt tous les efforts de l'héréſie. Il lui recommandoit de faire en ſorte dans cette grande affaire que tous les gens de bien déféraſſent d'un conſentement unanime la ſouveraine Puiſſance à celui qui paroîtroit l'avoir méritée par ſa piété, par un reſpect particulier pour la Religion Catholique, par des vertus dignes du trône, & par la ſcience du gouvernement ; afin que ce Prince pût régner ſur les François qui perſévéroient encore par la grace de Dieu dans la foi Catholique. Il ajoûtoit que ce Prince devoit être pénétré dans l'ame de la vérité de la Religion Catholique, qu'il feroit ſerment de défendre ; ſerment que la vérité, le jugement & la juſtice devoient accompagner : Qu'un Prince qui détruiſoit la foi Orthodoxe, perſécutoit les gens de bien & les Catholiques, les animoit tous les jours les uns contre les autres, au lieu d'appaiſer leurs diſſenſions, & protégeoit les Hérétiques, ne pouvoit jamais remplir le trône de la France : Qu'il falloit choiſir un Roi d'une modération & d'une prudence conſommée.

Le Pape témoignoit enſuite dans ce Bref qu'il viendroit alors volontiers en France, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs ; & que s'il étoit néceſſaire de donner ſon ſang pour la gloire

HENRI IV. 1592.

de Dieu, la défense de la foi Catholique, & la tranquillité des Peuples, il souhaitoit avec ardeur de le répandre : Que ses occupations l'empêchants de suivre son inclination, il se déchargeoit du soin de cette affaire sur le Cardinal Légat, dont il espéroit qu'il répondroit pleinement à son attente, & aux vœux des bons Catholiques, par le désintéressement avec lequel il se comporteroit dans cette élection. Enfin il avertissoit, exhortoit, conjuroit les Princes, les Prélats & les autres membres du parti Catholique, de se rappeller le zéle de leurs ancêtres, & de persévérer dans leurs bons desseins, & dans leur attachement pour la Religion de leurs péres. Il pressoit aussi ceux qui avoient favorisé les Sectaires, ou pris leur défense, d'abandonner leur parti, de se separer de ceux avec qui il ne peut y avoir de véritable union ; & de concourir avec les autres Catholiques autant qu'il seroit possible à l'élection d'un Roi, qui pût après avoir mis la foi Catholique en sûreté, & rétabli la paix, réprimer les efforts des Hérétiques, rassûrer les Catholiques, & faire régner la paix & la joye dans tous les cœurs orthodoxes.

Le Bref est enrégistré au parlement de Paris.

Ce Bref ne fut enrégistré que long-tems après au parlement de Paris le 27. d'Octobre ; oüi sur ce, & ce requérant le Procureur Général. On enrégistra le même jour les pouvoirs donnés au cardinal de Plaisance ; aussi oüi sur ce, & y consentant le Procureur Général, avec cette réserve, sans préjudice de l'autorité & de la Jurisdiction Royales, & des Libertés de l'Eglise Gallicane.

Arrêt du Parlement séant à Châlons contre le Légat decrété d'ajournement personnel.

Aussi-tôt qu'on eut appris à Châlons la publication de ce Bref, le Procureur Général en interjetta appel, & le Parlement séant en cette ville donna à sa requisition un decret d'ajournement personnel contre Philippe de Sega Cardinal évêque de Plaisance, du titre de Saint Onufre ; portant que les sommations de comparoir faites à haute voix par le crieur public dans la ville de Châlons seroient aussi bonnes & valables, que si elles lui avoient été signifiées à son domicile. Le Parlement avertissoit dans cet arrêt les Prélats, les Princes, les Seigneurs & tous autres de quelque état & condition qu'ils pussent être, de demeurer inviolablement attachés au Roi ; de n'entrer dans aucune faction ; de ne point se laisser séduire par les intrigues de ceux, qui sous des

apparences de zéle pour la Religion, n'avoient d'autre but que de s'emparer du Royaume, d'y introduire les Espagnols & d'autres usurpateurs. Cet arrêt faisoit d'expresses défenses d'avoir ou de publier ce Bref; de donner du secours aux rebelles; d'aller dans leurs villes, & d'avoir aucun commerce avec elles, sous peine de dégradation pour la Noblesse, & de la privation du possessoire des Bénéfices pour le Clergé; déclarant sans distinction tous & un chacun qui contreviendroient à cet arrêt, criminels de léze-Majesté, comme traîtres à la patrie, & perturbateurs du repos de l'Etat, sans espérance de grace ou d'abolition de leur crime; ordonnant en outre que personne n'eût à loger les factieux & les rebelles, qui iroient dans les villes pour assister à la prétenduë élection; que l'endroit ou la ville où cette assemblée se tiendroit, seroit détruite de fond en comble, sans pouvoir être jamais rebâtie, pour être à la postérité un monument éternel de la vengeance exercée contre la trahison & la perfidie des rebelles; enjoignant à tous les sujets du Roi de courir sus aux factieux qui se rendroient au lieu de l'assemblée, & de sonner le tocsin sur eux, & au Procureur Général d'informer contre les auteurs de ces conspirations, & contre ceux qui les exécutent.

Cet arrêt ayant été rendu le 8. de Novembre, fut cassé par un autre arrêt rendu à Paris deux jours avant la fête de Noel, & fut brûlé publiquement le lendemain au pié des grands degrés du Palais en presence du duc de Mayenne. Quelque tems auparavant, le Parlement séant à Paris voulant soulager en quelque maniére la misére du Peuple, remit les deux tiers des loyers de maisons dont les baux avoient été faits pour sept ou neuf ans en justice, sans le consentement des parties, avant le 15. Avril de l'année 1589. & la moitié du prix de ceux faits depuis le 15. Avril, jusqu'au premier du mois d'Août de la même année; enfin un tiers des baux faits après la levée du siége; à commencer du premier jour du dernier mois d'Octobre, avec défense de procéder aux criées & vente des biens de ceux qui n'auroient pas payé les loyers. Cet arrêt fut rendu le 8. de Janvier. Ensuite le peuple venant en foule se plaindre des contraintes rigoureuses, qu'on exerçoit contre lui dans un tems

L'Arrêt de Châlons est brûlé à Paris.

HENRI IV. 1592.

où l'on avoit perdu tout son bien; on défendit par un autre arrêt du 10. d'Avril aux Parisiens de s'assembler ainsi, parce qu'ils ressembloient plûtôt à une troupe de séditieux, qu'à des supplians. Malgré toutes ces plaintes, on permit aux créanciers de saisir les biens meubles des débiteurs, à condition néanmoins qu'ils ne pourroient être ni vendus ni enlevés. On donna trois mois aux habitans des fauxbourgs de S. Lazare, S. Martin & S. Denis, dont les maisons avoient été détruites & les jardins ravagés pour la plûpart durant le siége. Ce délai leur fut accordé pour prendre des arrangemens avec leurs créanciers & les propriétaires des maisons devant leurs Juges ordinaires, sans qu'on pût inquiéter pendant tout ce tems, ni eux, ni leurs cautions pour le payement.

Les Députés des seize quartiers de la ville ayant parlé de faire la paix, Goussancourt & du Vair proposérent avec beaucoup de liberté dans une délibération du Parlement, d'envoyer des députés au Roi, & de chasser de Paris la garnison Espagnole qui étoit suspecte. Le duc de Mayenne s'étant rendu à l'Hôtel-de-ville le 6. de Novembre, excusa les murmures du peuple, à cause de l'extrême disette à laquelle on étoit réduit alors dans Paris; il donna des loüanges à la patience avec laquelle on supportoit ces maux, & fit espérer d'y apporter du reméde dans les Etats Généraux, qu'on étoit sur le point de tenir, & de récompenser la constance des Parisiens après tant de calamités. Il donna en même tems le bâton de Maréchal de France à Chrétien de Savigny de Rosne, & le fit gouverneur de l'Isle de France par un brevet qui fut enrégistré au Parlement. Le Duc le fit partir aussi-tôt pour les Pays-bas, afin de presser le duc de Parme de hâter la marche de l'armée auxiliaire qui devoit appuyer les Etats. Le Légat, le cardinal de Pellevé & l'archevêque de Lyon allérent à Rheims avec la plûpart des Députés des villes pour assister à cette assemblée.

Le château du Pont de l'arche est surpris par les Ligueurs.

Pendant que les Parisiens se plaignoient des maux ausquels ils étoient exposés, le Roi eut quelque chagrin de la perte du château du Pont de l'arche. L'ennemi s'en étoit emparé dans l'absence de du Rolet qui étoit alors détenu prisonnier à Roüen. Du Cluseau, & Loüis de la Chastre jeune

homme

homme d'une très-belle figure, étoient prisonniers de guerre au Pont de l'Arche. Ce dernier ayant gagné ou trompé les femmes qui étoient dans le château, vint à bout de s'en rendre le maître. La ville est située au-delà du fleuve, & jointe au château par un pont que les Royalistes fortifiérent aussi-tôt. Le Roi ayant appris que le canon du château incommodoit beaucoup la garnison de la ville, s'y rendit en diligence, afin de fortifier un passage si favorable, & dans le dessein de bloquer si étroitement le château, dont il n'avoit pas le tems de faire le siége, qu'il ne pût incommoder la ville.

Le Roi fut dédommagé de cette perte par la prise de Rocroy sur la frontiére de Champagne. Cette place venoit d'ouvrir ses portes au duc de Nevers. Champigny qui en étoit Gouverneur, craignant de mauvais traitemens de la part des deux fréres Pemols, ausquels le duc de Guise & S. Paul vouloient donner sa place, il les chassa de la ville avec les soldats qui lui étoient suspects; ensuite voyant que les Lorrains irrités de cette action alloient tomber sur lui avec toutes leurs forces, il ne demanda au duc de Nevers, pour remettre la place au Roi, que les dépoüilles de ceux qu'il avoit chassés de Rocroy, & se rendit à cette condition.

Sur ces entrefaites, Baillet de Vaugrenan gouverneur de Saint Jean-de-Laulne, tailla en piéces dans le voisinage de Dijon dix compagnies d'infanterie commandées par le baron de Tenissay lieutenant du duc de Nemours, & se saisit des drapeaux & du bagage. Le baron de Biron qui s'étoit un peu remis de la blessure qu'il avoit reçûë à Espernay, étant allé en Guyenne pour y consoler sa mére de la mort du Maréchal, en revint par Tours, où par une grace singuliére le Roi lui donna rang de Conseiller au Parlement; il prêta le lendemain vingt-uniéme jour de Décembre le serment d'Amiral; on fit publiquement son éloge; on vanta les services de son pére, & ceux qu'il avoit rendus luimême à l'Etat.

Pendant tout ce tems, on se battit avec différens succès de part & d'autre en différens endroits du Royaume. Claude de Villequier dont les grands biens héréditaires étoient encore accrus des libéralités de nos Rois, possédoit à cinq

HENRI IV. 1592.

lieuës de Loches la ville de Guierche. Cette place est située avec un pont sur la Creuse, de l'autre côté & au-dessous de Rochepozay; cette riviére qui termine la Guyenne du côté du Septentrion, sépare la Touraine d'avec le Poitou. Le duc d'Espernon avoit mis un Gascon appellé Arnauld de Sallerm avec une bonne garnison dans Loches-sur-Indre, dont la citadelle est après le château d'Amboise, la plus forte de tout le païs. Ce Gouverneur s'étant comporté avec une grande modération, avoit toûjours eu beaucoup de déférence pendant toute la guerre pour Souvré lieutenant de Roi de la Province; mais ayant changé tout d'un coup, & se laissant aller à l'idée flateuse de faire un butin considérable à la Guierche, il chercha les moyens de surprendre cette ville. Villequier qui étoit déja vieux, s'y croyoit en sûreté à l'abri d'une sauve-garde, que le duc de Mayenne & le Roi lui avoient accordée.

Surprise sur la Guierche.

Le gouverneur de Loches, pour donner une couleur à son entreprise, accusa Villequier d'avoir donné retraite au Vicomte son fils, qui faisoit la guerre en Poitou pour la Ligue, & de lui avoir laissé libre le passage du pont de la Guierche pour faire des courses dans la Touraine. Après s'être fait un prétexte, sans consulter Souvré, il fit partir devant lui le 2. de Février Patras de Champagnol le cadet à la tête d'un détachement. Ces troupes étant arrivées à la Guierche, en escaladérent les murs le jour suivant, & se saisirent de la ville. Chastiére qui en étoit Gouverneur étant accouru au bruit fut tué par les soldats de Patras. Il n'y eut que quelques maisons mises au pillage, & l'on épargna le reste, jusqu'à ce que Sallerm averti de ce succès se fût rendu dans cette ville, & qu'il eût réduit la citadelle, où Villequier s'étoit enfermé. Sallerm ayant prié dans le même tems de Vauvré frére de Montigni, sans néanmoins lui communiquer son dessein, de lui donner trente cuirassiers & cinquante arquebusiers à cheval commandés par du Bois de la Vigne, & ayant mandé la garnison de Chastillon-sur-Indre, qui étoit sous les ordres de Courcelles, & les compagnies de la Houssaye & de Merey composées de soixante arquebusiers, il envoya devant lui Sainte-Anne, des Cluseaux & Saint-Michel Capitaine du régiment de Vatan, pour seconder

Campagnol. Il leur donna deux coulevrines ſur leurs affuts, qu'il fit conduire par la Vallade Capitaine d'une compagnie des ſoldats de la garniſon de Tours ; (car il avoit obtenu du Maire de cette ville, en l'abſence du Gouverneur, que cet Officier le ſuivît à cette expédition qu'il méditoit.)

Sallerm ayant aſſemblé toutes ces troupes ſortit de Loches à la tête de cinquante ſoldats armés de toutes piéces, & ſe rendit ſur le ſoir à la Guierche, où il eut avis que le Vicomte accouroit au ſecours de ſon pére avec deux cens cuiraſſiers, un pareil nombre d'arquebuſiers à cheval, deux cens hommes d'infanterie Françoiſe, & deux cens d'Eſpagnole avec une piéce de campagne. Sur cet avis il dépêcha ſur le champ vers Chateigner d'Abin qui étoit dans le voiſinage. Celui-ci lui envoya ſon fils avec trente cuiraſſiers d'élite & cent arquebuſiers à cheval. Sallerm ayant mis le régiment de Vatan à la garde du pont, tourna tout l'effort de ſes troupes contre le château, où la plus grande partie de la Nobleſſe des environs s'étoit enfermée. Il les menaça de ruiner leurs maiſons autour de la Guierche, s'ils ne ſortoient au plûtôt de la place. Epouvantés par ces menaces ils ſe retirérent le 5. de Février ſans avoir pris auparavant aucunes ſûretés ; & malgré tous les efforts que fit pour les retenir le vicomte de la Guierche, qui ſe plaignoit qu'on l'abandonnât auſſi lâchement à la merci d'un Gaſcon affamé ; c'étoit ainſi qu'il appelloit Sallerm.

Après leur départ Campagnol le cadet entra dans la place avec vingt ſoldats. Cependant Sallerm preſſoit Villequier de ſe rendre, prévoyant que ſi le Vicomte venoit au ſecours de ſon pére, il ſeroit plus difficile de prendre le château ; d'Abin étant arrivé lui-même le lendemain, on laiſſa un nombre ſuffiſant de ſoldats dans la ville, pour aller avec le reſte des troupes au-devant du Vicomte. D'Abin & Sallerm rencontrérent une compagnie de ſoldats qui s'étoient avancés juſqu'à Château-Vieux, bourgade à trois lieuës de la Guierche, & les taillérent en piéces. Les fréquentes courſes qu'on faiſoit de part & d'autre empêchant nos ſoldats de bien reconnoître l'ennemi ; qui ſe retiroit par les bois & par des chemins couverts d'arbres, d'Abin & Sallerm marchérent

HENRI IV. 1592.

vers la tour d'Oiré qui est sur une hauteur à la droite, & quittérent les traces du Vicomte.

Le jeune d'Abin & la Vigne à la tête de ses coureurs le poursuivoient pendant ce tems-là. Ayant été joints par un renfort de la garnison de Chatelleraut, que Hector de Preau leur avoit amené en cotoyant la Vienne, ils chargérent l'ennemi, dont l'infanterie étoit postée dans un lieu fortifié entre un fossé, des hayes fort hautes, & un moulin au-dessous du Château-d'Isle. De Preau commença la charge avec les Gardeuil fréres, Messignac, de Creuse, de Cornesat, de Vauvré, Boisredon & la Bruere. Après un combat opiniâtré s'étant mis à couvert d'un grand feu de l'artillerie de Château-d'Isle, ils vinrent à bout de pousser l'infanterie Espagnole jusqu'au corps de bataille, qui fut attaqué en même tems par le jeune d'Abin, & par la Vigne à la tête d'un détachement qu'on envoya pour soûtenir les premiers. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à mettre en déroute les ennemis qui plioient deja, dans l'épouvante que leur causoit la défaite des leurs. Les fuyards voyants les passages fermés par d'Abin & par Sallerm du côté de Chauvigny se jettérent dans la Vienne, & se sauvérent partie à la nage, partie sur des bateaux qu'ils cherchérent de tous côtés. Le Vicomte ayant sauté lui-même dans une barque pour se sauver eut une grêle de mousqueterie à essuyer. La barque où il étoit fut abimée dans la riviére sous le poids de la multitude qui s'y jettoit en désordre. La riviére parut aussi-tôt couverte de morts.

C'étoit un spectacle effrayant de voir surnager des bras, des têtes & des jambes, & floter sur l'eau des cottes de maille, des chapeaux & des manteaux; des cris horribles se mêlants au cliquetis des armes augmentoient la terreur. Il y eut plus de quatre cens des ennemis noyés; cinquante pris, & un grand nombre taillés en piéces. Le Vicomte lui-même, de Bonnes de Perigord son Lieutenant, Grammont neveu de ce dernier, & François Palustre qui étoit le principal auteur des troubles à Poitiers, furent du nombre des morts. La nuit qui survint arrêta la poursuite des vainqueurs. De Preau investit aussi-tôt Château-d'Isle où l'ennemi avoit mis ses bagages & son canon. Le capitaine Spineta se rendit

à la première sommation qui lui en fut faite. Sallerm ayant remercié d'Abin, dont l'arrivée avoit principalement contribué à sa victoire, retourna à la Guierche, d'où il emporta de riches meubles; il fit prisonnier le vieux Villequier qui avoit à pleurer son malheur & son fils; il ne fut remis en liberté que long-tems après, en payant une grosse rançon. Le Roi fit present à Sallerm de tous les emplois militaires & offices venaux de la noblesse Poitevine qui avoit péri dans cette affaire.

Autres expéditions.

Les Ligueurs vengérent bientôt cette perte par une grande défaite des Royalistes. François de Bourbon prince de Conti, Général des troupes du Roi dans la Touraine, l'Anjou, le Maine & le Poitou, se rendit à Laval pour joindre ses troupes à celles du prince de Dombes gouverneur de Bretagne, & pour prendre ensemble des mesures sur l'état des affaires. Le prince de Conti avoit avec lui Antoine Silly de la Rochepot, & Brandelis de Champagne marquis de Villaines. Le prince de Dombes avoit dans son armée Jean marquis de Coesquen, Jean Bourneuf de Cussé, Jean d'Angennes de Poigny, Roch de Sorbiers des Pruneaux Jean du Mas de Montmartin gouverneur de Vitré, & de la Courbe de Brée, qui s'étant jetté ensuite dans les troupes du duc de Mercœur, en reçut pour récompense le grade de Maréchal de Camp. Il y a toute apparence que cet Officier découvrit au Duc tous les desseins qu'on prit alors. Après une mure délibération, les Princes résolurent d'assiéger avec toutes leurs forces Craon sur l'Oudon, ville appartenante à la maison de la Trimouille. Cette place étoit munie d'une bonne citadelle. Le Cornu du Plessis qui en étoit gouverneur avec une forte garnison infectoit par ses courses le Maine, l'Anjou & la frontière de Bretagne qui en étoit voisine. Le prince de Dombes ayant donné jour à ses troupes partit de Rennes à la tête de douze cens fantassins Anglois & sept cens Allemans, de quatre cens cuirassiers à cheval, & de huit piéces de canon en bon état. Il avoit avec lui les marquis de Coësquen & de Rieux d'Asserac, Charle Gouyon de la Moussaye, Auger de Crapado, Boisrouault, des Pruneaux & autres Officiers. Fournier & de l'Estelle qui avoient été chargés de faire des recruës en Normandie, Province

HENRI IV. 1592.

voisine de la Bretagne, eurent ordre de prendre les devants. Les soldats n'avoient pas encore poussé la licence si loin, que dans cette expédition ; ce qui fut de mauvais augure pour la réüssite de l'entreprise.

Siége de Craon.

La ville de Craon fut investie le 14. d'Avril par les Royalistes, qui se saisirent de l'Abbaïe & du fauxbourg de S. Clement, d'où l'ennemi, qui vouloit y mettre le feu, fut vivement repoussé. Le prince de Conti se rendit au camp onze jours après, avec Charle de Monmorency Damville, Hercule de Rohan duc de Monbazon, Antoine Silly de la Rochepot, Nicolas d'Angennes de Rambouillet, Pierre Donadieu de Pichery, & Claude de Beuil de Racan maréchal de camp. Il avoit outre cela trois cens gendarmes & douze cens hommes de pied. Son artillerie arriva trop tard ; & ainsi le commandement étant partagé dans l'armée, tout s'y faisoit avec tant de négligence, que tandis que les troupes du prince de Conti poussoient la tranchée & travailloient à dessecher le fossé qui étoit très-profond, il s'écoula quarante jours sans rien faire.

Le duc de Mercœur bien instruit de tout ce qui se passoit au camp, par le moyen de la Courbe, qui venoit d'abandonner l'armée des Royalistes, pour se jetter dans son parti, eut le tems d'assembler son armée, & de venir au secours des assiégés. Ce Général s'étant avancé jusqu'à Chatellaye, les Royalistes tinrent Conseil, pour se déterminer sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. L'arrivée imprévûë de l'ennemi fut cause de la confusion & du trouble qui régna dans le Conseil. Enfin on résolut que le prince de Dombes feroit repasser l'Oûdon à ses troupes, que cette riviére séparoit de celles du prince de Conti ; & rameneroit aussi son canon, pour n'être pas obligé de soutenir seul tout l'effort de l'armée ennemie. Cette jonction devoit encore mettre les Royalistes plus en état de former une armée, qu'on pût ranger en bataille.

Les troupes du prince de Dombes passérent la riviére sur des bateaux, sans avoir la précaution de rompre le pont derriére elles. Le duc de Mercœur fit passer dessus le lendemain son armée, qui consistoit en six mille hommes de pied & huit cens chevaux. Nos Généraux rangérent leurs troupes

en bataille le long du fossé en deçà de l'Oudon dans un terrain étroit & désavantageux, sous le canon de la citadelle. On avoit renvoyé le jour d'auparavant l'artillerie à Château-Gonthier. Les soldats ayant enlevé de tous côtés, dans les ravages qu'ils faisoient à la campagne, les bœufs & les chevaux, on n'en trouva point pour transporter le canon, qu'on fut obligé de laisser sur le grand chemin, à l'exception d'une piéce que l'on jetta dans la riviére; on enfoüit aussi les boulets dans la terre, parce qu'on ne put les transporter. Des Pruneaux qui faisoit dans cette journée la fonction de Maréchal de camp avec Racan, avoit d'abord conseillé de charger ceux des ennemis qui avoient passé le pont, sans attendre que le reste de l'armée fût arrivé. Mais le partage du commandement & la mésintelligence des Maréchaux de camp, furent cause qu'on négligea un conseil si sage.

Le duc de Mercœur informé par les déserteurs des dispositions de nos Officiers, hâta la marche de ses troupes, qui arrivérent à la vûë des Royalistes plûtôt qu'ils ne s'y attendoient. Ces derniers prirent alors la funeste résolution de faire retraite en présence de l'ennemi, malgré tout ce que put dire Damville, qui les assûroit qu'on perdoit toûjours beaucoup plus de monde en se retirant, ou dans une fuite, que dans un combat. Il leur représenta inutilement que cette faute avoit été la seule cause à S. Quentin de la défaite du Connétable de Monmorency son pére, qui d'ailleurs étoit un Général d'une expérience consommée. Le prince de Conti qui menoit l'avantgarde étoit environné d'infanterie, parce que le terrain étoit coupé de fossés & de haïes en cet endroit. L'arriéregarde étoit commandée par le prince de Dombes, qui avoit sa compagnie de cavalerie soutenuë d'autres cavaliers d'élite, suivis d'une troupe d'infanterie Allemande. Les Anglois qui fermoient la marche de l'armée avoient avec eux la cavalerie legére qui les couvroit. On avoit laissé derriére, les lanciers & les arquebusiers François, pour escarmoucher contre l'ennemi dans la retraite.

Le prince de Conti ayant laissé Craon à sa gauche, s'avançoit déja du côté de Château-Gonthier, suivi du prince de Dombes. Nos soldats effrayés à la vûë du péril

HENRI IV. 1592.

marchoient en désordre, lorsque Boisdauphin à la tête de l'avant-garde ennemie, voyant le prince de Conti déja passé, chargea les Royalistes en queuë. Il fut d'abord repoussé par le duc de Monbazon, secondé de Pichery & de Sarroüet à la tête de sa compagnie de cavalerie. Les Allemands & les Anglois se battirent avec un courage héroïque. Le prince de Dombes capitaine & soldat, animant les siens de la voix & par son éxemple, retourna trois fois à la charge; mais voyant que le feu de sa mousqueterie commençoit à se rallentir faute de balles, & que les coups de ses arquebusiers n'avoient plus d'effet, il se retira enfin presque seul, avec Saint-George colonel d'un régiment. Ce fut ainsi que le duc de Mercœur, qui n'étoit venu que pour secourir les assiégés, sans aucun dessein de donner bataille, remporta une victoire dans le tems qu'il y songeoit le moins.

Le massacre fut plus grand après le combat, que le carnage dans l'action. L'infanterie courant en désordre çà & là entre des haïes & des fossés, fut assommée par les païsans. Nous perdîmes six cens hommes dans cette défaite, avec Baseron capitaine des gardes du prince de Dombes, & Trefumel qui avoit rendu de grands services au Roi avec sa compagnie de chevaux-légers, durant le cours de cette guerre. Varannes de la maison de Soudun ayant été laissé pour mort sur le champ de bataille, tomba entre les mains de Fontenelle, & le duc de Mercœur se saisit du canon qui étoit resté en chemin. Cette défaite arriva le 24. de May. Les Royalistes se retirérent à Château-Gonthier après cette perte, qu'ils auroient pû réparer, s'ils ne se fussent pas séparés; mais se laissants aller à la frayeur, & la Noblesse se pressant de se rendre dans ses terres, pour les mettre à couvert des insultes de l'ennemi, ce fut une nécessité de partager les troupes. C'est pourquoi on fit sortir la garnison de la place, où l'on ne laissa que la Lande-Congrier, qui ayant fait, pendant que l'armee se retiroit, une réponse équivoque à la premiére sommation de se rendre, qui lui fut faite par le duc de Mercœur, capitula à l'arrivée des troupes ennemies. Boisdauphin voulant profiter de ce succès parut devant les murs de Laval & de Mayenne, qui lui ouvrirent leurs portes, à l'exemple de Château-Gonthier. Le prince de

de Conti se retira à Sablé sur la Sarte dans le Maine, le prince de Dombes à Rennes avec ce qui lui restoit d'Allemands, & les Anglois, blessés pour la plûpart ou désarmés, furent envoyés à Vitré.

Le Roi ayant appris, lorsqu'il poursuivoit le duc de Parme, la défaite des Princes, envoya promptement Montmartin à Vitré, pour rassûrer par sa présence cette ville, qui étant sur la frontiére de Bretagne, étoit avantageusement située pour les affaires de la guerre, & sur laquelle il sçavoit que le duc de Mercœur avoit depuis longtems des desseins. Montmartin logea les Anglois dans le fauxbourg, & leur fit donner avec beaucoup d'humanité tout ce qui leur étoit nécessaire. Lavardin eut aussi ordre de se rendre à son gouvernement du Maine, afin d'empêcher que cette Province voisine de la Bretagne, ne souffrît en aucune maniére de cette défaite, & pour être à portée de seconder le prince de Conti dans toutes les occasions. Le maréchal d'Aumont fut nommé gouverneur de Bretagne à la place du prince de Dombes, que nous appellerons désormais le duc de Montpensier. Ce Prince ne quitta la Bretagne, que pour succéder à son pére après sa mort, dans le gouvernement de Normandie. D'ailleurs le Roi, qui vouloit lui faire épouser la princesse Catherine sa sœur, étoit bien aise de l'avoir auprès de lui. On donna pour Lieutenant au Maréchal, François d'Espinay de Saint-Luc, Officier d'une grande expérience, & qui avoit beaucoup d'esprit. Saint-Luc étant allé à Broüage dont il étoit Gouverneur, leva dans la Saintonge trois régimens d'infanterie, & quelques compagnies de cavalerie.

Le duc de Mercœur s'étoit déja mis en chemin, dans le dessein de mettre le siége devant Vitré, se flattant d'en réduire aisément les habitans consternés de la mort de du Peyrat Lieutenant du Gouverneur, qu'un accident fâcheux, ou plûtôt, comme on le croit, un artifice des ennemis, venoit de faire périr. Mais ayant appris que Montmartin étoit arrivé, & qu'il y avoit dans la ville environ douze cens hommes, il rabatit sur Malestroit. Le duc de Montpensier écrivit aussitôt à Montmartin, à Sarroüet, à Mousche, & à d'autres Officiers, de se rendre auprès de lui, & les fit

HENRI IV. 1592.

marcher au ſecours des aſſiégés. S'étant avancés juſqu'à Ploërmel, qui n'eſt éloigné de Maleſtroit que d'une demi-lieuë, ils apprirent que la place avoit déja capitulé.

Peu de tems auparavant, de Vicques brave Officier, qui faiſoit la guerre en baſſe Normandie pour le duc de Mercœur, fut tué devant Pontorſon, place frontiére de cette Province & de la Bretagne. Sa mort délivra Jacque de Mongommery Gouverneur de cette ville, d'un ennemi dangereux. Après la priſe de Maleſtroit, le duc de Monpenſier chagrin de ne point trouver l'occaſion de ſe ſignaler, & voyant que les Anglois & les Allemands ſe mutinoient, parce qu'on les tenoit en garniſon à la défenſe des places, les en tira dans le deſſein de ſeconder René de Rieux de Sourdeac, qui faiſoit le ſiége de la tour de Seſſonne, appellée autrement le Fort de S. Brieuc; mais ayant appris en chemin qu'il avoit levé le ſiége aux approches de l'armée Eſpagnole, commandée par le duc de Mercœur, & qu'environ trois cens Lorrains nouvellement entrés en Bretagne, s'étoient jettés dans Dinan, dont ils occupoient les fauxbourgs, il s'en approcha dès le point du jour dans un grand ſilence, ſuivi de deux cens chevaux & d'un détachement d'infanterie. Il chargea Montmartin d'attaquer ces Lorrains, & leur enleva leurs quartiers, après en avoir tué pluſieurs. Les autres ſe réfugiérent dans une Egliſe voiſine, où ils ſe défendirent contre les Royaliſtes.

Le maréchal d'Aumont s'étoit déja rendu à Tours, & avoit envoyé avant ſon arrivée les lettres du Roi aux Gouverneurs des places voiſines. Il avoit avec lui Gille de Souvré gouverneur de Touraine. Ayant mandé pluſieurs Officiers, Lavardin quitta le Maine, Montigni le Berri, & George de Clermont d'Amboiſe l'Anjou, pour ſe rendre auprès de lui. Bouillé comte de Creance, du Bourneuf ſon frére, Brandelis de Champagne marquis de Villaine, & d'autres Gentilshommes des environs, lui amenérent des troupes, qui conſiſtoient en trois cens cuiraſſiers à cheval, & deux mille cinq cens hommes de pied. Lavardin lui fournit deux groſſes piéces de canon, & l'on en fit auſſi venir deux autres d'Angers. Le Maréchal alla camper avec ces troupes devant Mayenne dans le Maine. Cette place eſt

ſituée ſur la riviére de Mayenne, qui paſſant d'abord à Laval, coule à Château-Gonthier, & recevant enſuite la Sarte dans ſon ſein à Cartene, arroſe la ville d'Angers, & va ſe perdre dans la Loire, un peu au-deſſous de cette place. Au bout de quinze jours de tranchée ouverte, Mayenne ouvrit ſes portes, après avoir été battuë par l'artillerie. On ne fit durer ſi longtems ce ſiége, que pour attirer Boisdauphin, qui étoit à Laval. Le Maréchal eſpéroit que ce Seigneur venant au ſecours de la place, il y auroit occaſion de lui donner bataille. Mais il fut trompé dans ſon attente; car Boisdauphin demeura toûjours à Laval, que d'Aumont avoit deſſein d'aſſiéger après la priſe de Mayenne. Le duc de Monpenſier l'en faiſoit même preſſer par Montmartin, qu'il lui avoit dépêché.

Les Angevins ayant auſſi député vers lui, pour le prier d'avoir égard aux dangers qui les environnoient, lui repréſentérent que leur ville étant en ces quartiers, comme un rempart contre les entrepriſes du duc de Mercœur, ils étoient continuellement expoſés aux inſultes de ce puiſſant ennemi; & que la garniſon de Rochefort, dans les fréquentes ſorties qu'elle faiſoit même juſqu'aux portes d'Angers, en mettoit les fauxbourgs à contribution. Ils ajoûtérent qu'ils ne pouvoient plus ſouffrir une audace qui les couvroit de honte, & qui étoit d'ailleurs d'un exemple dangereux; car quelle récompenſe de leur fidélité pourroient eſpérer les autres villes, ſi elles voyoient la ville d'Angers abandonnée aux inſultes de l'ennemi. Ils le conjurérent donc de ſe rendre à leur priére. Ils lui dirent, pour l'engager à mettre le ſiége devant Rochefort : Qu'il n'étoit pas ſi difficile de forcer cette place : Qu'il ne falloit que ſaiſir l'occaſion, qui ne pouvoit être plus favorable : Qu'on lui fourniroit tout l'argent néceſſaire pour payer ſes ſoldats : Que le duc de Mercœur, dans la confiance que lui inſpiroit ſa victoire, étoit fort éloigné : Que les ſoldats de l'ennemi, qui s'étoient retirés chargés de butin dans leurs maiſons, n'en ſortiroient pas aiſément pour ſe raſſembler autour du Général : Qu'enlever Rochefort à l'ennemi, c'étoit lui ôter pluſieurs places : Que la ville de Laval n'étoit pas aſſez importante, pour lui faire négliger l'expédition qu'on lui propoſoit, & tourner toutes

HENRI IV. 1592.

ses forces contre elle : Qu'il se laissât fléchir ; qu'il détruisît cette retraite de brigands, & délivrât par ce moyen d'une tyrannie insupportable, Angers, tout l'Anjou, le Maine, le Poitou, & la Touraine.

La demande des habitans d'Angers parut d'autant plus raisonnable au maréchal d'Aumont, qu'elle étoit accompagnée de grandes offres d'argent, & de munitions de bouche dont il manquoit absolument. C'est pourquoi, s'étant excusé auprès du duc de Montpensier d'assiéger Laval, il ne pensa plus qu'à faire le siége de Rochefort. Il donna ordre à Montmartin & à Pichery de le devancer pour investir la place, & les suivit bientôt avec le reste de l'armée. Lavardin y vint aussi avec René de Saint-Denis Hertré, accompagné de quelques troupes d'élite. Peu de jours après, le prince de Conti se rendit au camp avec sa compagnie de cavalerie. On fit conduire devant la place dix grosses piéces de canon, parmi lesquelles il y en avoit deux, & autant de coulevrines, que Philippe du Plessis-Mornay avoit envoyées de Saumur.

Siége de Rochefort par les Royalistes.

Rochefort est situé sur le bord de la Loire au-dessous d'Angers, comme dans une Peninsule entre Chalone sur la riviére de Laïon, & un petit ruisseau, qui coulant de l'étang de Brissac, va se rendre dans la Loire auprès de Meurs. Cette place a pris son nom de la nature du lieu où elle est bâtie ; car elle est située sur un rocher d'ardoise escarpé de tous côtés. Il y a un grand nombre de mines de cette sorte de pierre en ce païs-là. Rochefort commande la ville de S. Symphorien, à laquelle elle est jointe par un pont. Cette derniére place, qui appartenoit autrefois à la maison de la Trimouille, a passé par un mariage dans celle de Levis de Mirepoix. A l'opposite de Rochefort, s'éleve un autre rocher plus haut appellé la Gueusye, sur lequel il y avoit eu autrefois un château, qui avoit été ruiné dans les guerres des Anglois. Ce fut en cet endroit qu'on fit braquer du canon sans beaucoup d'effet, à cause de la distance qu'il y avoit de là à Rochefort. On battit plus fortement la tour, la batterie étant de niveau. La tranchée ayant été achevée, on attacha le mineur au corps de la place. La batterie fut changée de place plusieurs fois, & il s'écoula deux mois entiers sans

rien faire. Saint-Luc étant arrivé au camp avec deux régimens, le siége n'en avança pas davantage, par la mésintelligence des Officiers.

Enfin la longueur du siége, plûtôt que les efforts des assiégeans, ayant réduit les ennemis à une extrême disette, ils députérent vers le duc de Mercœur, pour l'engager à venir à leur secours, si-non qu'ils capituleroient avec le maréchal d'Aumont. Ces députés passérent & repassérent librement au milieu de nos quartiers, à la faveur des intelligences que selon toutes les apparences ils avoient avec quelques-uns d'entre les Royalistes. Etant rentrés dans la place, ils encouragérent les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée des secours qu'on leur avoit promis. Les approches de l'hiver, les eaux qui commençoient à grossir, & l'arrivée du duc de Mercœur, à la tête de troupes fraîches contre des gens épuisés de fatigues, firent échoüer l'entreprise.

La place étoit défenduë par François Hurtault de Saint-Offange, & par Almeric son frére. Ils avoient d'abord été dans le parti du Roi, qu'ils abandonnérent après s'être laissés séduire par le desir de s'enrichir du pillage. S'étant saisis de la personne de Scipion Sardini d'une famille de Senateurs de Lucques, qui alloit d'Angers à Tours, ils éxigérent de lui une rançon de dix mille écus d'or. Ensuite craignants qu'on ne les punît d'une action si violente, ils comblérent leur crime en se jettant dans le parti des ennemis. Ils tenoient le fleuve avec une galére armée, & ravageoient les environs dans les descentes continuelles qu'ils y faisoient. Parmi les cruautés qu'ils éxercérent dans cette guerre, la principale fut de faire mourir leurs prisonniers de guerre, qu'ils soupçonnoient d'être Protestans, comme si leur sentence eût été prononcée.

Le duc de Mercœur, par mépris pour l'autorité Royale, avoit transporté d'abord la Jurisdiction d'Angers à Rochefort, & il en avoit fait Président Jean de Launay le Maçon, proche parent de Saint-Offange, qui avoit été accusé en Justice d'avoir assassiné le baron de la Motte-Serrant. Le Maçon s'étoit fait connoître par la facilité qu'il avoit à railler, par son adresse à éluder les preuves qui se trouvoient contre lui, & à recuser des témoins. Il devoit cette subtilité

HENRI IV. 1592.

à seize ans d'une prison ennuyeuse ; & elle lui donnoit les moyens d'embarrasser ses accusateurs, & de se faire des affaires à lui-même, par les détours de la procédure la plus embarrassée. Le duc de Mercœur voyant que les plaideurs ne pouvoient se rendre à Rochefort, transféra cette Jurisdiction à Nantes.

On traita dans le même tems avec la derniére inhumanité un Protestant. Ayant eu ordre d'aller chercher du bois, & d'en faire un feu de joye, à cause de quelque heureux succès qu'on avoit eu, ce malheureux fut jetté dans le feu & brûlé vif à la vûë des Saint-Offange, qui applaudirent à cette barbarie. Il y eut plus de deux mille coups de canon tirés à ce siége, où nous ne perdimes qu'un petit nombre de soldats avec Saint-George colonel d'un régiment que le Roi donna à Terchant fils de Montmartin. Pichery fut blessé d'un coup d'arquebuse au visage, & Jacque de la Vigne de la Bastide au côté. Le capitaine Magnan reçut à la cuisse une blessure dont il demeura estropié.

Le duc de Mercœur, à la nouvelle de la levée du siége, ne voulant pas demeurer dans l'inaction, rebroussa chemin, & par ses marches & contremarches, il mit tout le monde dans l'incertitude de ce qu'il avoit dessein de faire. Enfin il alla camper devant Quintin au comté de Laval, où il sçavoit que Liscoüet s'étoit retiré depuis peu avec l'agrément du duc de Monpensier, pour y donner du repos à ses soldats. Cette ville est de peu de défense, à cause de sa situation désavantageuse. Liscoüet ne se sentant pas assez de forces pour soûtenir un siége, rendit la place, vie & bagues sauves, pour lui & pour les Allemands, dont le Duc exigea une fâcheuse condition, qui fut de sortir de Bretagne, & de n'y porter jamais les armes à l'avenir pour le service du Roi.

Cette perte fut suivie d'une plus considérable. Les Anglois s'ennuyant de rester dans l'inaction en l'absence d'Edouard Norris, qui étoit passé en Angleterre pour faire de nouvelles levées, firent demander par leur Commandant au duc de Monpensier la permission de se retirer à Domfront, afin que le changement d'air pût arrêter le cours des maladies qui régnoient parmi eux, & pour être plus à portée

de ſe joindre à leurs compagnons, qui devoient bientôt arriver par Caën. Le duc de Monpenſier, qui n'approuvoit point ce deſſein, leur repréſenta qu'ils ſeroient obligés de paſſer à travers un païs ennemi, où ils s'expoſeroient à être aſſommés par les païſans du parti de la Ligue. Mais n'ayant pû les faire changer de ſentiment, ils partirent au nombre de ſept cens ſous la conduite de leur Commandant; s'étant arrêtés à Ambrieres, bourgade à trois lieuës de Mayenne, ils y ſéjournérent pendant quinze jours.

Les Anglois ſont battus par les Ligueurs.

Sur ces entrefaites, Boiſdauphin ayant aſſemblé les garniſons de Laval, de Craon, & de Fougeres, vint les attaquer dans le tems que deux cens d'entr'eux étoient allés acheter des vivres à Caën. Quoiqu'ils fuſſent enveloppés, le combat fut opiniâtre, l'ennemi y eut même beaucoup de monde tué; mais il vint enfin à bout de tailler les Anglois en piéces & de les diſſiper. Il n'en reſta tout au plus que quatre cens, même en comptant ceux qui ne s'étoient pas trouvés à cette affaire. La plûpart furent faits priſonniers avec leur Commandant, auquel le duc de Monpenſier avoit écrit pluſieurs fois de revenir le joindre avec ſes troupes, pour éviter le danger qui les menaçoit. Vincent Launay la Cheſnaye-Vauloüet gouverneur de Fougeres, reçut dans ce combat une bleſſure dangereuſe, dont il mourut après avoir langui pendant quelques mois.

Conſpiration découverte.

Le duc de Monpenſier découvrit à la fin de l'année une conſpiration, dont il punit ſévérement les auteurs. La défaite de Craon ayant cauſé la défection de pluſieurs d'entre les Royaliſtes, Jean de Rieux marquis d'Aſſerac, jeune homme d'un naturel bouillant & d'un eſprit turbulent, fut de ce nombre. Voulant ſignaler ſon changement par quelque coup d'éclat, il trouva le moyen, ſoit à force d'argent, ſoit autrement, de corrompre la fidélité d'Auger de Crapado, qui ayant été élevé dans la maiſon du duc de Monpenſier, avoit toûjours paru avoir beaucoup d'attachement pour le Roi. Il le détermina à livrer à l'ennemi la ville de Rennes & le duc de Monpenſier lui-même. Crapado, pour mieux couvrir ſes deſſeins, ſe fit nommer, à la recommandation du Duc, un des députés des Etats vers le Roi; mais ſa trahiſon ayant été découverte par des indices certains,

HENRI IV. 1592.

il fut arrêté sur le champ. On ne lui eut pas plûtôt arraché l'aveu de son crime, que le Conseil de guerre, dont le jugement fut ratifié par le duc de Montpensier, le condamna à avoir la tête tranchée. Sa mort causa de grands murmures; & la plûpart furent indignés que sous les yeux du Parlement, & dans la Capitale de la Province, un homme d'une noblesse distinguée eût été condamné à mort par d'autres Juges que par ses Juges naturels.

Lorsque le maréchal d'Aumont partit pour se rendre en Bretagne, le duc de Bouillon se retira à Sedan avec la permission du Roi. Il apprit dans cette ville qu'Africain d'Anglure d'Amblise, grand Maréchal de Lorraine, avoit assemblé les garnisons de Verdun, de Villefranche, & de Dun, pour en faire une armée de deux mille hommes d'infanterie, & de sept cens chevaux, avec cinq piéces de canon montés sur leurs affuts, & qu'après avoir brûlé le bourg de la Mark, il avoit mis le siége devant Beaumont place de peu de défense dans la forêt d'Argonne. Ayant résolu de marcher au secours des assiégés, il manda aussitôt les Gouverneurs des villes soûmises au Roi, & leur représenta que la prise de cette petite place exposoit Mouson, qui étoit de plus grande importance; il fit venir auprès de lui les garnisons de Stenay & de Doncheri, commandées par la Perriére Andiran, & par Remilly; & se mit en chemin le 13. d'Octobre avec d'Estivaux, de Hauves, & d'autres Gentilshommes, qui faisoient quatre cens cavaliers. Dès qu'il se fut approché de Beaumont, il s'avança avec un détachement de cent hommes, à la faveur d'une escarmouche qu'il engagea, & fit glisser quelques cavaliers dans cette place, lorsque les assiégeans, après avoir battu vivement les murs, s'apprêtoient à forcer la bréche.

Combat entre les Royalistes & les Ligueurs.

Le duc de Bouillon content de les avoir empêchés par sa présence, & d'avoir rassûré les assiégés, se retira à Raucour place de son Duché. Mais pensant ensuite qu'après la prise de Beaumont, les ennemis assiégeroient Mouson, dont la perte causeroit un grand préjudice aux intérêts du Roi sur la frontiére, & aux siens propres, il résolut de risquer une bataille. Ayant grossi ses troupes de cent cuirassiers à cheval, que Mailly de Rumenil gouverneur de Maubert lui

envoyoit,

envoyoit, & de trois cens chevaux qu'il leva de tous côtés, il marcha contre les ennemis. Deux escadrons de cavalerie commandés par Marry Lieutenant d'Estivaux, par de Hauves & Remilly, eurent ordre de prendre les devants, & de se poster entre l'ennemi, & l'infanterie qui fut mise à la gauche près de quelques masures. Ses troupes étant ainsi disposées, le Duc chargea l'ennemi avec beaucoup de vigueur. Damblise avoit mis sur la gauche pour la garde de son canon, de l'infanterie Françoise, Allemande, & Lorraine; trois bataillons s'étoient avancés par ses ordres sur une hauteur, dont le duc de Bouillon, suivi de la Perriére d'Andiran, de Pouilly, de Loppes, qui ne faisoit que d'arriver de Stenay avec ses soldats, de Corné & de Rumenil, vouloit aussi se saisir. Le combat s'échauffa dans cet endroit; l'ennemi en fut enfin chassé, & mis en déroute en se retirant vers l'infanterie.

HENRI IV. 1592.

Le Général périt avec la plûpart des siens dans cette action; & le duc de Bouillon y reçut deux blessures, l'une au-dessous de l'œil droit, & l'autre dans le bas-ventre. Cet accident l'empêcha de poursuivre davantage les fuyards; mais il donna ordre à Rumenil & à Betancourt d'attaquer l'infanterie, qui continuoit à battre les murs de la place avec beaucoup de violence. Les assiégés ayant fait dans le même-tems une sortie pour seconder l'effort des Royalistes, les Ligueurs enveloppés de toutes parts furent enfin taillés en piéces. On s'empara de leur canon & des drapeaux, tant de l'infanterie que de la cavalerie. Ils perdirent plus de cinq cens hommes; nous n'eûmes qu'un petit nombre de soldats tués; il n'y eut que Haraucourt & quelques autres faits prisonniers. On désarma trois cens Allemans, qui se rendirent avec Nicolas Granvilliers leur Commandant. La vie leur fut accordée, à condition de ne point servir de toute cette année contre le Roi, & contre ceux de Strasbourg.

Victoire du duc de Bouillon.

Quelque tems après, Noel Richer, homme de beaucoup de courage & d'industrie, donna au duc de Bouillon le plan de la ville de Dun sur la Meuse à cinq lieuës de Sedan. Ce Général découvrit par ce moyen qu'il étoit facile d'approcher de la haute-ville, qui avoit trois portes,

Entreprise sur Dun par le Duc de Bouillon.

HENRI IV. 1592.

& qu'on pouvoit aiſément faire ſauter avec le pétard les deux portes intérieures, qui n'étoient ſéparées que par une herſe, qu'il étoit aiſé de tenir ſuſpenduë en mettant des appuis deſſous; enſorte que le ſoldat pût ſe gliſſer par-là ſans danger dans la ville.

Le Duc, dans la réſolution de ſe ſervir de ces connoiſſances, partit le 6. de Décembre à la tête de ſes troupes, avec des Autels, de Morgny, de Fontaines, de Vaudoré, de Vendy & de Rémilly. Ils arrivérent vers le milieu de la nuit devant la place, après avoir laiſſé leurs chevaux dans le voiſinage. Ceux qui devoient appliquer le petard, & arrêter la herſe, marchérent devant, ſuivis de dix cuiraſſiers, & d'un pareil nombre d'arquebuſiers commandés par Marry. De Caumont marchoit après eux avec deux cens arquebuſiers, qui ayant fait quelque bruit en avançant au-delà du fauxbourg oppoſé s'approchérent de la porte. La ſentinelle & Mouza gouverneur de la place leur ayant demandé qui ils étoient, Richer, qui conduiſoit l'entrepriſe répondit, après avoir appliqué le petard, que c'étoit le duc de Bouillon qui vouloit dîner dans la ville. Le petard ayant briſé la premiére porte, on le fit jouer auſſitôt contre la ſeconde, qui en fut renverſée. La garniſon ayant lâché la herſe, Richer fut écraſé par une pierre; & comme on ne put apporter à tems les appuis pour arrêter cette herſe, on fut obligé de la faire ſauter avec deux petards. Environ ſoixante ſoldats s'étant jettés dans la place par l'ouverture, ils furent bientôt ſuivis d'un plus grand nombre, malgré le danger.

Il y avoit deux eſcadrons de cavalerie avec une compagnie d'infanterie dans la haute-ville, & quatre dans la baſſe, qui ne purent venir au ſecours de leurs compagnons, parce que les Royaliſtes avoient fermé le guichet. On combattit longtems dans les ténébres avec différens ſuccès depuis trois heures du matin juſqu'à ſept. Caumont ayant été dangereuſement bleſſé, fut conduit par les ennemis dans une hôtellerie voiſine, & la victoire demeura incertaine. La garniſon couroit ſur le rempart en criant victoire, afin d'épouvanter les Royaliſtes qui entroient à la file.

Le duc de Bouillon lui-même, dans l'incertitude de

l'événement, tournoit autour de la place pour voir si ses soldats ne lui donneroient aucun signal. Dans le même tems, de Loppes ayant planté des échelles près du guichet se jetta dans la place avec un détachement. Le combat se rétablit à son arrivée ; la garnison, déja épuisée de fatigues se retira dans la tour, où elle se rendit enfin environ à l'heure de midi. Ceux qui étoient dans la ville-basse, effrayés du malheur de leurs compagnons, se sauvérent à la hâte, après avoir mis le feu à la ville. Le Duc y mit une nombreuse garnison, répara le dommage causé par l'incendie, & revint en triomphe à Sedan.

Conspiration du Gouverneur de Fontarabie découverte.

La guerre ne se fit pas avec beaucoup de vigueur cette année dans la Guyenne. On découvrit au mois d'Août une conspiration formée par le gouverneur de Fontarabie, pour livrer aux Espagnols Bayonne, ville considérable sur la frontiére. Ce Gouverneur entretenoit commerce avec un Medecin de Bayonne nommé Blancpignon, par le moyen d'un Espagnol qui demeuroit depuis longtems dans cette ville. Il offrit à cet homme avare de grandes sommes d'argent pour l'engager à commettre cette trahison. Ce détestable complot se découvrit par des lettres interçeptées, où Blancpignon disoit en termes de medecine, qu'il étoit nécessaire de faire promptement une saignée abondante pour la guérison de la maladie dont il parloit. Le porteur de ces lettres ayant été saisi avoüa quelque chose de la conspiration, dont on tira le reste de la bouche du medecin & de l'Espagnol, qu'on avoit arrêtés sur le champ & mis à la question.

Le brave la Hilliére Gouverneur de la ville, qui avoit beaucoup d'attachement pour les intérêts du Roi, ayant appris des coupables que la flote qu'on armoit dans le voisinage étoit destinée à faire réüssir cette entreprise, résolut d'attirer les Espagnols dans le piége où ils avoient voulu le faire tomber. Il promit donc à l'Espagnol de lui donner sa grace, s'il vouloit écrire de sa main une lettre que lui-même avoit composée, pour que les Espagnols ne se défiants de rien, vinssent se livrer à sa discrétion ; mais ce malheureux, sans être ébranlé par la crainte de la mort, qu'il sçavoit être une suite nécessaire de son refus, fit

HENRI IV. 1592.

paroître autant de fermeté pour ne point trahir sa patrie, que le Medecin s'étoit lâchement déterminé à livrer la sienne aux ennemis; & sacrifia généreusement sa vie pour sauver ses compatriotes. Le Medecin (1) & lui furent éxécutés dans la place publique.

Expéditions en Guyenne.

Sur la fin de l'année, le maréchal de Matignon commandant en Guyenne, investit le Fort de Villandrade, que le pape Clement V. avoit fait bâtir autrefois. La garnison de cette place faisoit continuellement des courses jusqu'aux portes de Bordeaux. Le Maréchal prit à composition ce Fort, où il perdit Vivans ce fameux capitaine de chevaux-Légers, qui avoit fait plusieurs campagnes sous Henri avant qu'il fût roi de France. Peu de tems avant les fêtes de Noël, on mit, à la sollicitation des habitans de Bordeaux & des environs, le siége devant la ville de Blaye, appellée autrefois *la Militaire*, située à l'embouchure de la Garonne. Jean-Paul d'Esparavers ou d'Esparbez de Lussan, qui en étoit Gouverneur pour la Ligue, piratoit sur toute la Garonne, qui est la riviére la plus marchande du Royaume. Comme on prévoyoit que le siége tireroit en longueur, on fit de grands préparatifs, & on amassa beaucoup d'argent; mais ce fut sans aucun succès, comme nous le verrons dans la suite.

Guerre dans le Quercy & dans le Languedoc.

On fit la guerre avec de plus grandes forces dans le Quercy & dans le Languedoc. Antoine Scipion de Joyeuse agissoit plus pour ses propres intérêts que pour ceux de la Ligue & du duc de Mayenne. Ce jeune Seigneur plein de bravoure joignoit à la splendeur de sa Maison qui étoit très-puissante dans cette Province, au souvenir d'Anne de Joyeuse son frére tué à la bataille de Coutras, & au crédit du cardinal François & de Henri comte de Bouchages ses autres fréres, des qualités brillantes, & l'amitié des peuples. Ayant reçu de la part du roi d'Espagne des troupes Allemandes & d'autres troupes, il avoit pris plusieurs villes en Languedoc, & s'étoit saisi tout récemment de la ville-basse de Carcassone, ayant toûjours été maître de la haute-ville, où le palais

(1) Ce Blancpignon étoit natif de Troyes en Champagne, & ne fut point éxécuté pour cette conspiration, ayant vécu fort longtems depuis, & jusqu'à l'âge de 80. ans. *Du Puy.*

Episcopal est bâti. Après avoir manqué son coup au mois de Mars sur Lautrec en Albigeois, il s'empara de Trape par force & par artifice.

De-là tournant vers le Quercy, & ayant ravagé la campagne aux environs de Montauban, & répandu au loin par le fer & la flamme la terreur de son nom; il se rendit aisément maître de Monbequin, Monbeton & Monbartier. Il prit ensuite à composition le Fort de la Barte; mais il ne garda pas les conditions du traité de la capitulation. Après la prise de Saint Mauris il demeura pendant quelque tems campé devant Mausac, dont la garnison ayant essuyé quatre cens coups de canon, se rendit enfin à composition. Il fit toutes ces conquêtes dans le mois de Juin. Enflé de ces succès, il alla mettre le siége devant Villemur place située sur le Tarn, entre Rabasteins & Montauban. Reniers défendoit avec une garnison de trois cens hommes cette ville, au secours de laquelle les Consuls de Montauban appellérent Pons de Loriéres de Themines, qui y fit entrer cinquante cuirassiers sous la conduite du brave de Pedouë.

A la nouvelle de la mort de la Valette, que nous rapporterons bientôt, le duc d'Espernon son frére étoit sur le point de partir pour la Provence avec de bonnes troupes. Themines avoit obtenu de lui qu'il prendroit son chemin par le Quercy pour secourir Villemur. Ce Général avoit avec lui cinq cens cuirassiers à cheval, & autant d'arquebusiers; à son approche le duc de Joyeuse, dont les forces étoient inférieures, jugeant qu'il étoit à propos de céder au tems, leva le siége & se retira. Le duc d'Espernon l'ayant appris s'en retourna en Languedoc, & laissa généreusement ses troupes à Themines, qui s'en servit pour réprendre Mausac, & se rendre maître du Fort de la Court dans le voisinage de Montauban.

Le duc de Joyeuse ayant été averti que les arquebusiers du duc d'Espernon marchoient en désordre, fondit sur eux dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Ce fut vers le milieu de la nuit du 18. de Juin. Il en tua quatre cens, & leur enleva deux coulevrines. Themines arrivant lorsqu'il poussoit sa pointe, l'arrêta par son courage, reprit le canon, & le ramena à Montauban.

HENRI IV. 1592.

Le duc d'Espernon frappé de cette défaite revint promptement sur ses pas avec de nouvelles troupes ; & ayant puni la licence de ses soldats, qui avoient eux-mêmes donné occasion à l'ennemi de les surprendre, il continua sa route vers la Provence, où il arriva enfin le mois suivant après une longue & pénible marche. Son départ remit le duc de Joyeuse en liberté de recommencer le siége de Villemur avec plus de vigueur qu'auparavant. Il ouvrit la tranchée le 10. de Septembre, & battit la place avec huit grosses piéces de canon, & deux coulevrines. Reniers gouverneur de la ville y ayant laissé Mausac, Cambert, & la Chaise, braves Officiers, accourut à Montauban pour y concerter avec Themines les moyens de secourir les assiégés. Desme se rendit aussi dans cette ville avec quelques troupes d'élite.

Themines résolu de jetter du secours dans Villemur, à quelque prix que ce fût, se mit en marche le 19. de Septembre à neuf heures du soir à la tête de six vingts cuirassiers, & de deux cens arquebusiers choisis, avec la Magdelaine, Bonecoste, d'Entragues, du Cros, Bassignac, de Mures, Mostolac, de Bure, Calvet, Bourjade, d'Alégre, Capbossu, Constant, & Subsol. Dès qu'il fut un peu avancé, il fit mettre pied à terre à ses troupes, renvoya les chevaux à Montauban, & continuant sa route dans un profond silence, il entra sans danger dans Villemur avec tous ses soldats. La bréche ayant été ouverte le lendemain, le duc de Joyeuse donna un assaut, qui fut soûtenu avec perte du côté des assiégeans.

Themines fit une si belle résistance, que l'ennemi désespérant de réüssir dans son entreprise songeoit à l'abandonner, lorsqu'il reçut de Toulouse un régiment d'infanterie, avec des boulets, de la poudre, des piques, & des fourches de fer. Ce renfort & ces munitions l'engagérent à continuer le siége. Les assiégés taillérent entiérement en piéces dans une sortie ce régiment, qui n'étoit composé que de nouvelles milices. L'ardeur des assiégeans venant à se ralentir, ils n'agirent plus qu'avec lenteur, malgré tous les efforts que faisoient Onoux & Monberault principaux Conseillers du duc de Joyeuse, & ses premiers Officiers, pour s'emparer de la ville avant l'arrivée des troupes auxiliaires.

Pendant ce tems-là, Henri de Montmorency gouverneur de Languedoc, regardant comme une chose indigne d'abandonner tant de braves gens, & Themines lui-même qui étoit allé s'enfermer avec les assiégés, au danger qui les menaçoit, donna ordre à Antoine de Pleyx de Leques, vieil Officier, à Chambaut, & à Montoison, d'aller avec leurs troupes faire lever le siége, à quelque prix que ce fût. Ces Officiers s'étant rendus à Montauban s'y arrêtérent pendant quelques jours, sur le bruit qui courut que le marquis de Villars amenoit de nouvelles troupes au duc de Joyeuse. Ce bruit s'étant trouvé faux, ils apprirent que Saint-Vincent gouverneur de Roüergue, & le baron d'Apcher, avoient amené de Gevaudan, d'Auvergne, & du Velay douze cens arquebusiers aux ennemis. C'est pourquoi ayant jugé à propos d'attendre quelque tems, ils écrivirent au maréchal de Matignon de leur envoyer des renforts; mais celui-ci s'en étant excusé, ils s'adressérent à Messillac de Rastignac gouverneur d'Auvergne, homme d'un courage infatigable; & le priérent de marcher au secours de Themines avec ce qu'il avoit de troupes. Messillac partit à la tête de cent cuirassiers à cheval, & de deux cens arquebusiers en bon état, & se joignit à ces trois Officiers, avec lesquels il se rendit à Bellegarde, où le duc de Joyeuse alla bientôt les attaquer à la tête de l'élite de sa cavalerie & de ses arquebusiers, après avoir laissé un nombre suffisant de soldats à la tranchée.

Il y eut en cet endroit un rude combat, où les Royalistes furent d'abord forcés; mais Lecques & Chambaut étants survenus rétablirent le combat, en tournant à propos la bouche du canon contre les ennemis. Le capitaine du Mas, Bataille, Rentiere, Pujol, Saint-Genys, & la Vernaye se signalérent en cette action. Les deux armées se retirérent sans qu'on pût s'attribuer la victoire de l'un ou de l'autre côté. Le duc de Joyeuse étant retourné au siége fit allumer des feux de joye pour jetter la consternation parmi les assiégés, en leur faisant croire qu'il avoit battu les Royalistes. Ses soldats même se réjouissoient hautement de la prétenduë défaite des troupes auxiliaires; mais Themines ne donnant point dans le piege, exhorta les assiégés à se défendre

HENRI IV. 1592.

jusqu'à l'extrémité, & les affermit dans cette généreuse résolution par son ardeur à partager le péril avec eux.

Le vicomte de Gourdon, & bientôt après Giscard étant arrivés au camp des Royalistes avec quelques troupes, on assembla le Conseil de guerre, où l'on proposa de s'emparer d'abord des Forts du Cloz, & de la Bastide dans le voisinage. L'auteur de cet avis l'appuya, en disant que nos troupes s'étant saisies de ces postes, la proximité de notre armée empêcheroit l'ennemi de donner des assauts, & l'obligeroit enfin à lever le siége, lorsqu'on l'auroit longtems fatigué en lui faisant enlever ses convois par des partis. Ceux qui n'approuvoient pas cette résolution, soûtenoient au contraire: Qu'il étoit à craindre que les assiégés ne perdissent courage: Qu'il arriveroit du moins qu'ils consumeroient inutilement tout ce qu'il y avoit de vivres dans la place, tandis que l'ennemi n'en manqueroit pas, étant aussi près de Toulouse, d'où il tireroit non seulement des troupes, mais encore tout ce dont il auroit besoin: Qu'il étoit donc plus à propos, puisqu'on étoit résolu de secourir la place, de tenter le sort des armes: Que l'ardeur des soldats étoit, pour ainsi dire, un sûr garand de la victoire: Que les ennemis épuisés de fatigues n'étoient pas d'ailleurs si supérieurs en nombre: Que se voyant enveloppés d'un côté par les assiégés, & de l'autre par les troupes auxiliaires, ils n'auroient d'autre parti à prendre, que celui de lever le siége. Cet avis l'emporta dans le Conseil; Mausac l'approuva le premier, & fut suivi de Lecques & de Gourdon, vieux Officiers, qui retenus par une longue expérience, & par leur prudence naturelle, s'étoient d'abord déterminés à ne rien hasarder.

Dans cette résolution, l'armée ayant été rangée en bataille, Messillac eut le commandement de l'avant-garde. Cet Officier avoit résolu, même au péril de sa vie, d'arracher Themines son ami intime au danger où il se trouvoit exposé. Chambaut menoit le corps de bataille; & Lecques étoit à l'arriére-garde. On comptoit quinze cens cuirassiers à cheval, & environ trois mille arquebusiers dans l'armée des Royalistes. Celle du duc de Joyeuse étoit composée de quinze cens chevaux, & de quatre mille hommes d'infanterie,

d'infanterie, y compris quinze cens Allemands. Les coureurs qu'on avoit envoyés à la découverte ayant rapporté que le duc de Joyeuſe ne ſoupçonnant rien du deſſein de nos Généraux, avoit diſperſé ſa cavalerie dans les bourgs aux environs; on jugea à propos de ſaiſir l'occaſion favorable qui ſe préſentoit. C'eſt pourquoi l'armée ayant mis l'artillerie à Saint Leophaire, pourſuivit ſa route au milieu des ténébres, avant que l'ennemi fût inſtruit de la marche de nos troupes.

HENRI IV. 1592.

De Clauſel eut ordre le Lundi 20. d'Octobre d'occuper avec cinq cens arquebuſiers le bois de Villemur, poſte avantageux, afin d'avoir une retraite aſſûrée, s'il arrivoit qu'on eût du deſſous. L'armée s'étant avancée plus loin parut en préſence du duc de Joyeuſe, qui frappé de l'arrivée imprévuë de nos troupes fit tirer trois coups de canon, ſignal dont il étoit convenu pour rappeller ſa cavalerie. Il falloit d'abord chaſſer deux cens hommes de la premiére tranchée, qui conduite depuis le bois juſqu'à la ville, fermoit le chemin qui étoit entre-deux. De Clauſel & Montoiſon commandés pour cette attaque tombérent avec tant d'impétuoſité ſur ces troupes déja effrayées, que la tranchée fut bientôt nétoyée, ſans beaucoup de réſiſtance de leur part; & malgré quatre cens hommes de troupes fraîches qu'on envoya contre les Royaliſtes. Le capitaine Labia d'Avignon périt dans cette occaſion.

Le duc de Joyeuſe eſt battu, & ſe noye.

Le duc de Joyeuſe ne ſe démonta point à la vuë du péril; & quoiqu'il s'apperçût que ſes ſoldats commençoient à plier, & à deſeſpérer de la victoire, il en devint plus ferme, & diſtribua promptement, avec beaucoup de préſence d'eſprit, des ſoldats pour défendre les retranchemens élevés aux angles de la ſeconde tranchée. Courant lui-même de rang en rang, il exhortoit ſes ſoldats de la voix, & par ſon exemple; mais l'armée des Royaliſtes qui avoit eu beaucoup de peine à paſſer des défilés, ayant paru toute entiére, on donna ſur la tranchée défenduë par toute l'infanterie des ennemis, & on combattit avec beaucoup de chaleur en cet endroit pendant une demie heure. L'avantage étoit égal des deux côtés, lorſque Themines étant venu à faire une ſortie à la tête de ſa garniſon, les ennemis enveloppés

HENRI IV. 1592.

de toutes parts furent forcés de plier. Les uns se précipitérent dans la riviére, & le reste fut taillé en piéces & dissipé. Le duc de Joyeuse qui se retiroit en bon ordre avec un petit nombre de Gentilshommes à Condomines où il avoit mis son artillerie, trouvant qu'on avoit rompu le pont de bateaux qu'il avoit jetté sur le Tarn, poussa son cheval dans cette riviére, malgré tous les efforts de Courtete & de Bidonet, & s'y noya. Il y eut mille hommes de tués du côté des Ligueurs, à qui l'on prit vingt-deux drapeaux, trois canons & deux coulevrines qui furent transportées à Montauban. Les ennemis sauvérent avec eux à Fronton le reste de l'artillerie. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'à Bassieres. Ce fut ainsi que le duc de Joyeuse après avoir inutilement tiré deux mille coups de canon, fut obligé de lever le siége de Villemur qui fut cause de sa mort. Il sembloit que la fortune ne lui avoit jusqu'alors été si favorable, que pour le traiter ensuite, comme Anne de Joyeuse son frére, en le faisant périr après l'avoir comblé de ses faveurs.

Cette nouvelle ayant été apportée à Toulouse, on y déplora le malheur de cette ville & de tout le Languedoc, qui perdoit en la personne de ce Seigneur un puissant protecteur dans ces tems de troubles & de calamités; tout le monde plaignoit le malheur du Duc, qui venoit d'être enlevé à la fleur de son âge avec tant de vertus, après avoir donné de si belles espérances, sans laisser de successeur de sa maison qui pût se charger du soin de la guerre. Le cardinal de Joyeuse qui étoit à Toulouse en ayant été déclaré Gouverneur par arrêt du Parlement, s'excusoit de faire la guerre; d'un autre côté Henri comte du Bouchage son frére s'étoit fait Capucin. L'affection du peuple fut un soulagement à la douleur que leur causoit la mort d'un frére qu'ils aimoient tendrement.

Le Cardinal ayant aussi-tôt mandé ceux qui s'étoient sauvés de la défaite de Villemur, & ceux qui ne s'étoient pas trouvés à cette affaire, Montberault, Onoux, S. Vincent, Cornusson, Apcher, Clermont de Lodeve Louis de Voisins d'Ambres, Hauterive, Moussolens, & de Cons, Gentilshommes de la premiére Noblesse, tous attachés à la maison de Joyeuse, se rendirent auprès de lui le lendemain, &

l'engagérent après quelque opposition de sa part, à persuader à son frére de prendre la conduite de l'armée. Ils lui avoient representé pour l'y déterminer, que puisqu'il s'excusoit de se mettre lui-même à la tête de l'armée, sous prétexte qu'il n'avoit jamais porté les armes, cette raison ne subsistoit point par rapport au comte du Bouchage qui n'ignoroit pas l'art militaire. Henri s'excusoit à son tour, alléguant d'abord pour ses raisons que cela troubleroit son repos; ensuite que sa conscience s'y opposoit. On fit une assemblée de Théologiens, de Curés, & d'Evêques, qui répondirent suivant l'ordre qu'ils en avoient, que non-seulement le comte du Bouchage pouvoit quitter le Cloître en sûreté de conscience pour commander l'armée; mais qu'il y étoit même obligé sous peine de péché mortel, dont il se rendroit coupable, s'il ne prenoit en main la défense de la Religion, dans un tems où elle en avoit un si grand besoin.

Le comte du Bouchage quitte l'habit de Capucin pour se mettre à la tête de l'armée des Ligueurs.

Aussi-tôt les principaux de la Noblesse s'étant rendus en foule au couvent des Capucins, l'obligérent à venir avec eux au palais Archiepiscopal où logeoit le Cardinal, qui confirma en sa presence la décision des Théologiens; c'est pourquoi ayant quitté l'habit de l'Ordre, il parut le lendemain en habit de deuil, & assista à la Messe devant le peuple, qui le reçut avec de grandes acclamations de joye. On députa vers lui, pour le prier de venir au Parlement; s'y étant rendu, les Magistrats l'engagérent à partager le gouvernement avec le Cardinal qui se chargea des affaires, pendant que le Comte commanderoit l'armée.

Expéditions en Provence.

Avant tous ces événemens, Bernard Nogaret de la Valette avoit affiégé en Provence au commencement de l'année avec ses troupes, & les renforts que du Passage (1) lui avoit amenés depuis peu, la forteresse de Roquebrune dans le voisinage de Frejus. Le duc de Savoye étoit maître de cette place, dans laquelle on fit conduire deux canons qu'on amena de Cisteron; & on transporta deux coulevrines à Moleque (2). La Valette alla le 25. de Janvier camper

(1) Du Passage ne mena jamais aucun secours ni d'hommes, ni de canon à la Valete durant le siége de Roquebrune. *Put.*

(2) Tout cet endroit est fautif, les quatre canons qui servirent au siége de Roquebrune, furent pris à Frejus & a Toulon, & y furent reconduits après la prise de la place. *Moleque.* Ceux du païs n'en ont jamais oüi parler. *Put.*

HENRI IV. 1592.

devant Roquebrune; & l'artillerie ayant ouvert la bréche, il fit donner un assaut qui fut repoussé avec perte de ses soldats. Le canon recommença à battre les murs, jusqu'à ce que voyant qu'on ne pouvoit réüssir de ce côté, & que la bréche étoit déja réparée, on transporta l'artillerie dans un autre endroit. La Valette s'étant avancé trop inconsidérément pour faire établir ses batteries, fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut deux heures après.

La Valette est tué.

Le Roi fut vivement touché de la perte de ce brave Officier qui l'avoit toûjours servi avec beaucoup d'ardeur & de fidelité. Ce Seigneur avoit un courage invincible; jamais ébranlé dans le péril; ferme dans l'adversité; modeste dans la bonne fortune; libéral, poli; habile dans le maniement des affaires, il n'eut d'autre défaut que d'être soupçonné de trop de finesse; ce qui fut cause que tout le monde se défia d'abord de lui; mais soit qu'il eût changé, soit qu'il affectât beaucoup de candeur, il étoit venu à bout d'effacer les fâcheuses impressions qu'on avoit de lui. Il étoit plus à sa place à la tête d'une armée, ou dans un Conseil, que dans un état privé. Il avoit épousé Anne de Bastarnay tante des Joyeuses qui étoit morte sans enfans quelque tems auparavant.

Le duc d'Espernon son héritier, se voyant privé d'un frére qu'il aimoit sincérement, & l'appuy d'une fortune brillante qui lui attiroit un si grand nombre d'ennemis, fut pénétré d'une vive douleur, en apprenant cette triste nouvelle; il prit occasion de cet accident, pour redemander au Roi le gouvernement de Provence que le feu Roi lui avoit donné; & s'étant mis en chemin à la tête de ses troupes par le Quercy, le Roüergue, & le Languedoc, comme nous l'avons dit plus haut, il se rendit à Mondragon le 12. d'Août, & fut trois jours à faire traverser la Durance à ses troupes.

Lesdiguieres ayant appris la mort de la Valette congédia les Etats le 12. de Février, & se rendit à Tullins pour prendre des mesures avec Ornano au sujet des affaires de Provence, dont les Députés vinrent le trouver à Grenoble le 8. de Mars, pour l'engager à se rendre au plûtôt dans cette Province, afin de la garantir du danger, jusqu'à ce

que le Roi, qu'Alexandre d'Eſpagne de Ramefort avoit informé de la mort de la Vallette, eût nommé un autre Gouverneur. Le parlement d'Aix qui avoit été transferé à Ciſteron, députa auſſi vers Leſdiguiéres, qui s'avança juſqu'à Puymore avec Gouvernet. Le marquis d'Oraiſon vint le trouver en cet endroit, pour prendre des meſures avec lui ſur la guerre de Provence.

Leſdiguieres étoit ſur le point de paſſer en Piemont pour empêcher le duc de Savoye d'entrer en Provence. Il avoit même donné rendez-vous à toutes ſes troupes à Gap, dans le deſſein de marcher à cette expédition ; mais il la remit à un autre tems à la priére des Députés ; & s'étant rendu ſur la fin du mois d'Avril à Embrun, il alla à Selonet. Ayant enſuite paſſé par Bruſquet & Vallenſole, il aſſiégä Bene, dont le chevalier de Moyres lui ouvrit les portes le 13. de Mai, moyennant une ſomme de cinq mille écus d'or. Poligni fut tué à ce ſiége d'un coup de mouſquet. Rians, Ginaſſervy, & Beaudun ouvrirent auſſi leurs portes en même tems. On alla enſuite à Caſtellane qui s'étant renduë à l'exemple de ces peuples reçut trois compagnies en garniſon.

Sur ces entrefaites Aups (1), Barjols, Cotignac, Peyrolles, Joucques, & S. Pol places ſur la Durance ſe rangérent à l'obéïſſance du Roi, & reçurent Leſdiguieres. Draguignan, Moans & Chateau-Neuf ouvrirent leurs portes à Montault qu'on y avoit envoyé. De Vallenſole, l'armée ayant paſſé par Fayence, ſe rendit en ſept jours à Antibes. Briquemaut qui s'étoit retiré à Cannes, ayant fait paſſer à ſes troupes le Var, riviére qui diviſe la France d'avec l'Italie en cet endroit, alla attaquer des retranchemens & quelques Forts, que le duc de Savoye avoit fait élever ſur la rive oppoſée du côté de Nice.

Leſdiguieres le ſuivit avec le reſte de l'armée le 4. de Juin ; & ayant forcé les Savoyards d'abandonner leurs retranchemens, il les pourſuivit juſqu'aux portes de Nice, & leur enleva leur bagage, leurs chevaux, & leurs bêtes de charge. Deux jours après, on aſſiégea Vence, à la ſollicitation du Seigneur de cette

(1) Il y a dans le texte *Apta Julia*, ce qui eſt une faute, il ne s'agit point ici d'Apt, ville Epiſcopale ; mais d'un lieu nommé en Latin *Alpenſis* (Aups) où les montagnes commencent. *Put.*

HENRI IV. 1592.

place, qui fut prise après qu'on l'eût battuë avec trois coulevrines; & on ne put se rendre maître de sa citadelle, qui est extrémement forte. Lesdiguieres revint ensuite à Antibes où ayant mis une nombreuse garnison sous les ordres du comte de Bar; il passa par Grasse, & alla mettre le siége devant Muy le 18. de Juin. Un détachement des ennemis composé d'environ douze cens soldats ayant voulu forcer les corps-de-garde pour se jetter dans la place, fut entiérement taillé en piéces; il n'y entra que quelques Officiers qui avoient échappé au carnage. Huit jours après, les murs ayant été battus de quatre piéces de canon & de deux coulevrines, la place fut renduë sur le midi, à condition que la garnison en sortiroit en armes, vie & bagues sauves. On trouva dans Muy trois coulevrines, dont on en envoya deux à Frejus & la derniére à S. Tropez, où Lesdiguieres avoit été reçû avec de grands honneurs.

L'armée alla ensuite en cinq jours à la Cadiere, qui capitula le 4. de Juillet, après avoir essuyé cent coups de canon. Les habitans furent obligés de donner une somme de quinze mille écus d'or pour se racheter du pillage, dont le Castelet qui se rendit le jour suivant aux mêmes conditions, se garantit en payant trois mille écus d'or qui furent distribués aux soldats. Le même jour, l'armée s'empara de Signe, de la Ciutad, de Cereste & de Roquefort. On ne mit aucune de ces places au pillage, à la priére des Marseillois qui donnérent vingt mille écus d'or pour les en exempter. D'Escaravagues fit une vaine tentative sur les Evenes, où il envoya cent volées de canon, se flattant d'en effrayer assez les habitans pour les obliger à se rendre.

Les Ligueurs s'emparent de Vienne.

La nouvelle de la perte de Vienne troubla la joye de tant d'heureux succès. Scipion de Maugiron qui en étoit Gouverneur, s'étant laissé gagner à force d'argent par le duc de Nemours, lui livra cette place avec le château de Pipet, & les Forts de Sainte Colombe & de la Bastide, dont le Duc donna le gouvernement au marquis de Saint Sorlin son frére, avec une forte garnison de Suisses. Il assiégea ensuite Saint Marcellin, & le prit à composition, après avoir fait pointer de l'artillerie contre cette place. Après ce succès, il alla camper avec Don Olivarez devant les Echelles, place

frontiére de Savoye, que Lesdiguieres avoit fait fortifier.

Prise des Echelles par les ennemis.

Aussitôt que la batterie qui étoit de sept piéces de canon eut fait bréche, l'assaut fut donné le 4. d'Août par les marquis de Trevico & de Trefort, à la tête de quinze cens chevaux & de dix mille hommes d'infanterie. Les assiégeans étant entrés dans la place s'emparérent de la grande ruë; & la garnison qui avoit été poussée jusque dans une Eglise, se rendit quelques heures après; tout fut passé au fil de l'épée, & le soldat n'épargna qu'à peine les femmes & les enfans.

Siége & prise d'Antibes par le duc de Savoye.

Nous eumes encore le malheur de perdre Antibes que le duc de Savoye assiégea & prit, après le départ de Lesdiguieres. Ce Prince voulant venger la défaite des siens près du Var, donna ordre au colonel Aimo Scalengo Piémontois de lever deux mille hommes d'infanterie; & ayant reçû environ trois cens chevaux de troupes Milanoises commandés par François comte de Villa, par Joseph Martinelli, & par le comte Troilo Sansecondo, il passa cette riviére avec Cesar Davalos son Lieutenant général. Il attaqua d'abord la Cagne place forte à la vérité par son assiéte; mais commandée par une hauteur voisine. L'ennemi s'étant emparé de ce poste, fit foudroyer les murs de la ville, dont la garnison se rendit vie & bagues sauves.

Son armée alla ensuite mettre le siége devant Antibes, d'où le comte de Bar qui en étoit Gouverneur, dans la crainte que le duc de Savoye qui étoit son ennemi particulier, ne lui fît un mauvais parti, se retira sous prétexte d'aller hâter la marche des troupes auxiliaires, après en avoir confié la garde à son frére. Cette place dont une partie sert comme de fauxbourg au reste de la ville, est située sur le bord de la mer; l'ancienne ville est au-dessous avec une citadelle, & un bastion qui donne sur la mer. Le bruit qui s'étoit répandu que Lesdiguieres & d'Espernon accouroient au secours des assiégés s'augmentant, Davalos mit une bonne garnison à la Cagne, & résolut de fortifier aussi Cannes, ville forte par son assiéte, & défenduë d'une citadelle qui met à couvert d'insulte le port qui est au-dessous, & la campagne des environs. Il ne prit ces précautions, que parce qu'il crut que les secours arriveroient par cet endroit. Le duc de Savoye

HENRI IV. 1592.

craignant de se voir harceler par la garnison de Grasse, y envoya une compagnie de cavalerie, & deux d'infanterie, qu'il fit bientôt suivre de trois autres, aux approches du duc d'Espernon.

On commença à foudroyer les murs d'Antibes à la porte Saint Sebastien, avec deux gros canons qu'on avoit fait venir par mer. La batterie ayant fait une grande bréche le 31. de Juillet, la nouvelle ville fut emportée d'assaut. On passa sans distinction au fil de l'épée la garnison & les bourgeois; le soldat n'épargna que les femmes & les enfans qui s'étoient sauvés dans une Eglise; ceux qui échappérent au carnage se sauvérent partie dans l'ancienne ville, partie dans le bastion qui donne sur la mer. Le duc de Savoye tourna toutes ses forces contre la citadelle, où ayant fait une assez large bréche avec trois canons, il donna un assaut qui fut vivement repoussé; les assiégés lui tuérent beaucoup de monde; il fut lui-même sur le point d'être emporté d'un boulet de canon, en courant inconsidérément de rang en rang pour animer ses soldats. Après cet assaut l'artillerie recommença à battre les murs. La largeur de la bréche ne put ébranler le courage des assiégés; ils firent au contraire de continuelles sorties sur l'ennemi, jusqu'à ce que ne pouvant plus compter sur un secours de trois cens hommes qui fut taillé en piéces en voulant se jetter dans le bastion, ils se rendirent vie & bagues sauves, à condition de laisser leurs armes & leurs drapeaux. Il n'y avoit plus que le Bastion où commandoit le frére du comte de Bar, qui tînt encore; mais ayant reçû sous main, comme on le croit, une grande somme d'argent, il sortit de ce Fort à des conditions honorables le 7. d'Août. Les ennemis se rendirent maîtres dans le port des deux galéres, où plusieurs des assiégés s'étoient sauvés, & prirent deux grosses piéces de canon de bronze, & seize petites de fer.

Le butin que l'on fit dans cette ville fut estimé deux cens mille écus d'or; mais il y a toute apparence que ceux qui ont écrit la rélation de ce siége, n'ont fait monter le butin à une somme si considérable, que par ostentation, & pour flatter le duc de Savoye. Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitans qu'on avoit chassés de leurs maisons payérent trente

mille

mille écus d'or pour y rentrer. François Martinengo eut le commandement du territoire d'Antibes, & Scalengo fut fait Gouverneur de la place. Le Duc qui ne comptoit pas beaucoup sur les Italiens & les Provençaux, mit dans le bastion six compagnies de troupes Espagnoles.

HENRI IV. 1592.

Exploits de Lesdiguieres dans la Provence & dans le Piemont.

Sur ces entrefaites, Lesdiguieres au désespoir de voir le mauvais train que prenoient les affaires du Roi par la perte de Vienne, de Saint Marcellin en Dauphiné, & d'Antibes prise d'assaut, jugea à propos de prévenir le péril le plus prochain; c'est pourquoi ayant eu une conférence avec Ornano qui s'étoit joint à lui, ils allérent attaquer le 27. d'Août le Mollard dans le voisinage de Saint Marcellin. La garnison de cette place l'abandonna à l'arrivée des Généraux François, qui campérent le lendemain devant Saint Marcellin, que la garnison effrayée rendit aussitôt, vie & bagues sauves, à condition cependant de conserver ses armes. Ensuite on assiégea le château de Chastes, dont une famille de la premiére Noblesse, distinguée par son courage & sa fidélité, à present transplantée dans le Velay au-delà du Rhône, a pris son nom. L'armée passa par la côte Saint André.

Le duc de Savoye, à la nouvelle de l'arrivée de nos troupes, abandonna le pont de Beauvoisin, & se retira au cœur de la Savoye. Les François ayant passé par Septeme, qui avoit ouvert ses portes trois jours auparavant, firent des courses jusque sous les murs de Vienne sans aucun avantage. C'est pourquoi d'Ornano, & Lesdiguieres ayant partagé leurs troupes, ce dernier reprit le dessein qu'il avoit eu de faire la guerre au duc de Savoye au-delà des Alpes. Ayant donc envoyé des Officiers vers le duc d'Espernon, pour agir de concert avec ce Général en Provence où il venoit d'entrer, il alla de Puymore à Briançon le 24. de Septembre; & ayant traversé le mont Genevre, il divisa deux jours après, son armée, qui étoit de six cens chevaux & de trois mille cinq cens hommes de pied, en deux corps, dont l'un eut ordre d'aller se saisir dans la vallée de Pragela, qui n'est presque habitée que par les Vaudois, de la Perouse ou de Pignerol. L'autre fut commandé pour aller du côté de Suse dont on surprit les fauxbourgs. On fit une tentative inutile sur Pignerol, parce que l'une des échelles dont on se servit pour

HENRI IV. 1592.

l'escalader, se trouva trop courte, & l'autre se rompit sous les piés des soldats. On fut plus heureux à la Perouse, dont on se rendit maître la nuit du 26. au 27. de Septembre.

Après que les troupes qu'on avoit envoyées à Suse en eurent abandonné les fauxbourgs qu'il ne leur étoit d'aucun avantage de conserver, & furent revenuës au camp, on tourna toutes les forces de l'armée contre le château de la Perouse, où Caquerano qui en étoit gouverneur pour le duc de Savoye, tenoit encore après la prise de la ville; il se rendit enfin le dernier jour de Septembre, à la vûë des canons qu'on avoit pointés contre la place.

Lesdiguieres ayant mis une forte garnison à la Perouse, l'armée s'avança jusqu'à la tour de la Luzerne qui se rendit à son arrivée. La garnison de Mirebouc capitula le lendemain, sans attendre qu'on fît joüer le petard qui étoit déja appliqué. Elle en sortit vie & bagues sauves avec ses armes. Cette vallée qui est au-delà des Alpes, est habitée comme celle de Pragela par des Vaudois, & appartient au duc de Savoye. Le duc Philibert, pére de Charle qui régnoit alors, y avoit fait construire, pour en contenir les habitans dans le devoir, ces forteresses après la guerre qu'il leur avoit faite inconsidérément trente-deux ans auparavant. On peut entrer par cette vallée, du Dauphiné, & de la vallée de Queras qui appartient à la France, dans la plaine qui est au pied des Alpes (1); & même y transporter du canon pendant l'Eté.

Le Général François s'étant rendu à Briqueras en trois jours, apprit par ses Coureurs, que l'ennemi assembloit à Vigon ses troupes, qui s'y trouvoient déja au nombre de douze cens hommes d'infanterie; qu'elles s'étoient retranchées en cet endroit; & qu'on attendoit de jour en jour le régiment de Purpurat gouverneur de Pignerol, & d'autres troupes d'infanterie & de cavalerie. Il jugea à propos d'aller attaquer l'ennemi, avant qu'il eût rassemblé toutes ses forces; & s'étant mis à la tête de quatre cens cuirassiers, & de six cens arquebusiers à pié & à cheval, il arriva le 3. d'Octobre à la vûë du Vigon, qu'il fit investir par sa cavalerie à neuf

(1) Le Piémont.

heures du matin. Ensuite l'infanterie alla par ses ordres enfoncer les barricades élevées par l'ennemi, qui fut forcé de se retirer au cœur de la place, où l'on combattit de pied ferme pendant deux heures avec la derniére opiniatreté. Enfin les Savoyards furent défaits avec perte de douze cens hommes (1). Le colonel Bourniquet fut tué dans l'action, & nous primes les autres Officiers, les Sergens, & dix drapeaux. Il y eut de notre côté quelques Capitaines blessés, & dix soldats tués. On s'empara quatre jours après de l'abbaye de Staffarde, & l'on se hâta de fortifier Briqueras. Le Général donnoit l'exemple à ses soldats, il étoit le premier à porter du gazon pour en revêtir les fortifications en dedans; tout le mois d'Octobre se passa à mettre cette place en état de défense.

Le premier de Novembre, Lesdiguiéres fit publier une Ordonnance pour assembler les habitans des vallées d'Angrogne, de la Perouse, de Saint Martin, de Luzerne, & d'autres vallées sujettes du duc de Savoye. Tous ces peuples prêtérent avec beaucoup de joye en apparence, le serment de fidélité à Lesdiguieres lieutenant général du Roi au-delà des Alpes. Il en envoya le procès verbal au Roi dans le pays Chartrain, où ce Prince étoit alors. L'armée Françoise ayant ensuite assiégé la tour du pont près de Chateau-Dauphin, les Savoyards accoururent au secours de la place & furent repoussés avec beaucoup de perte en voulant forcer les corps-de-garde, & s'emparer de la tranchée.

Pendant ce tems-là nos soldats secondés par les habitans des Vallées, qui travailloient jour & nuit avec beaucoup d'ardeur, se pressoient d'achever les fortifications de Briqueras, qui n'est éloigné de Turin que de seize milles d'Italie. Cette place est située au-dessous de Luzerne, à l'entrée du Val Bobio, dans un terrain d'une extrême fertilité. On mit en quarante jours les bastions en état de soutenir toutes les attaques de l'ennemi. Lesdiguieres pour gagner l'affection des habitans des Vallées, & ménager ceux du pays, se conduisit

(1) M. de Thou vient de dire qu'il n'y en avoit encore que douze cens d'assemblés. Comment peut-il faire monter la perte à douze cens ? Si ce n'est qu'on explique le mot *cecidere*, par *furent défaits, mis en déroute, dissipés*, & non pas *tués*.

HENRI IV. 1592.

avec beaucoup de prudence ; il conserva à ceux-ci le libre exercice de la Religion Catholique ; & il permit aux habitans des Vallées qui sont presque tous Protestans, d'avoir un Pasteur ou Ministre qui prêchoit en Italien dans sa maison. Il eut encore grand soin de faire observer exactement la discipline militaire ; défendit les juremens ; & donna ses ordres pour empêcher les soldats, autant que les circonstances pouvoient le permettre, de piller le paysan. Ces réglemens étoient fondés sur la nécessité qu'il y avoit de contenir son armée sous ses drapeaux, & sur la nature des lieux ; car pour peu que les soldats s'écartassent, l'ennemi qui étoit aux environs, ne manquoit pas de les enlever. On ne pouvoit passer que par les défilés de Mirebouc, & le Cledat (1) de Sesanne ; & Lesdiguieres faisoit si étroitement garder ces passages, qu'il étoit impossible de retourner en France sans son congé, à moins de s'exposer à une perte certaine.

Le duc de Savoye surpris de voir nos troupes au-delà des Alpes, & craignant qu'elles ne s'emparassent de Saluces, fit des propositions de paix par le moyen de ses émissaires, & promit de rendre Berre, Salon, Grasse, & Antibes, dont il s'étoit saisi en Provence. Mais Lesdiguieres voyant que le Duc n'avoit d'autre dessein que de gagner du tems, poursuivit sa pointe. Ayant appris que les habitans d'Orbassan dans le voisinage de Briqueras, avoient pris les armes pour appuyer le refus qu'ils faisoient de payer les contributions qu'on leur avoit imposées, il marcha contre eux, & les fit rentrer dans le devoir ; ensuite il s'avança le 14. de Novembre vers Pignerol, pour y recevoir le canon & les troupes qu'on lui amenoit. L'artillerie consistoit en trois grosses piéces & en deux coulevrines qu'il avoit mises à Exilles au-dessus de Suse. On vint enfin à bout de la faire passer au-delà des Alpes par le chemin de la Perouse & des Portes, le long de la riviére de Cluson qui divise cette Vallée ; on fut obligé de la traîner à force de bras, parce qu'on ne se sert point en ce païs de bêtes de charge pour les voitures ; les habitans des Vallées se relayoient sur son passage pour aider à la transporter.

Gouvernet ayant traversé le mont Genevre se rendit

(1) Cledat est un treillis de bois en un détroit.

auprès de Lesdiguieres avec deux cens cuirassiers & cent arquebusiers à cheval, qu'Ornano lui avoit donnés. De Buous lui en amena autant. Le duc d'Espernon, qui avoit donné ces troupes à Buous, ne fit que se présenter devant Grasse & Antibes pour reprendre ces deux places, dont la prise avoit tant coûté au duc de Savoye. Les soldats qui y étoient en garnison ayant pris l'épouvante, demandérent eux-mêmes à capituler. Lesdiguieres, de Bouous, & Gouvernet s'étant réciproquement complimentés, & embrassés, on fit en réjoüissance de leur arrivée quelques décharges d'artillerie, dont le bruit fut porté par l'écho des montagnes, jusque dans Turin. On renouvella dans ce païs le souvenir des armes Françoises, qui n'étoit pas encore effacé de l'esprit des Piémontois, & l'on vit enfin après un grand nombre d'années, reparoître en Italie des canons semés de fleurs de lys.

Lesdiguiéres alla ensuite à Cavors avec toute l'armée, qu'il fit marcher en ordre de bataille, afin d'être prêt à combattre en cas qu'il rencontrât le duc de Savoye, qui étoit allé à Saluces. L'avantgarde étoit commandée par Gouvernet & Buous, chacun à la tête de deux cens cuirassiers à cheval, entre lesquels marchoit d'Auriac suivi d'un bataillon. Lesdiguieres menoit le corps de bataille, avec la Cornette blanche, sa compagnie de cavalerie, & celles d'Abel Berenger de Morges, & de Mures. Poüet couvroit sa gauche avec sa compagnie de cavalerie, & celles de Briquemault, de Blanie, du Rivail, de la Pierre, & de la Buisse. Au milieu de ces troupes, Prabaud conduisoit un gros bataillon d'infanterie armé de longues piques & d'arquebuses.

Le duc de Savoye s'étant rendu de Saluces à Villefranche, le Général François partit de Briqueras le 17. de Novembre, dans l'espérance de donner bataille. Mais ayant appris dans sa marche que l'ennemi avoit pris le chemin de Vigon, il fit rester longtems ses troupes en bataille, & leur distribua sur le soir des logemens à Cavors. Cette place est située sur la riviére de Pelles, dans laquelle le Cluson, qui donne son nom à une vallée, va se perdre assez près de Vigon. Les murs de Cavors sont de briques; située au pied des montagnes, elle est comme un Fort ou plûtôt comme une guerite,

HENRI IV. 1592. d'où l'on découvre au loin dans la campagne. Sa citadelle est bâtie sur le sommet d'un rocher inaccessible de tous côtés, dont on gardoit exactement les passages, pour la sûreté des troupes qui étoient dans cette ville. Lesdiguieres, sans être arrêté par les difficultés qui paroissoient insurmontables à cause de la situation de cette forteresse, fit venir trois canons de Briqueras & deux coulevrines, pour en faire le siége. A l'opposite de la citadelle, s'éléve un rocher escarpé de tous côtés, qui en est éloigné de cent pas en droiture, sur lequel on a bâti en forme de demi-lune une tour, qu'on appelle communément la tour de Bremesan. Cette tour qui n'est commandée par aucune hauteur, sert de ce côté-là de défense à la citadelle.

Lesdiguieres ayant jugé à propos de se rendre d'abord maître de ce Fort, envoya des troupes pour se saisir du côteau opposé. On n'en vint à bout qu'avec beaucoup de peine, en transportant sur cette hauteur des pierres & des sacs remplis de terre, dont la cavalerie & l'infanterie avoient eu ordre de se munir. La pente de la colline étoit si roide, qu'il n'y avoit pas moyen d'y monter avec ces fardeaux. On surmonta cet obstacle, en disposant sur le penchant de la montagne des soldats, qui se donnoient les sacs de main en main, jusqu'à ce qu'ils fussent portés jusqu'au sommet. On fit par ce moyen un terrain solide sur un rocher étroit & escarpé, & l'on y put poster des soldats & mettre du canon, qui fut enfin pointé avec beaucoup de travail & d'art contre la tour de Bremesan.

Tandis que les soldats faisoient tous ces préparatifs, on eut avis que le duc de Savoye approchoit, dans la résolution de secourir les assiégés. Le Conseil de guerre s'étant aussitôt assemblé, on y ouvrit différens avis. Les uns disoient qu'il falloit continuer le siége, d'autres l'abandonner, afin d'aller au-devant des ennemis, pour n'être pas enveloppés de tous côtés, & obligés de faire en présence de l'ennemi, une retraite, qui exposeroit l'armée à une perte certaine. Lesdiguieres, qui ne vouloit pas abandonner son entreprise, concilia ces deux avis, & prit le parti d'aller chercher l'ennemi, sans discontinuer le siége. Il dit, pour appuyer sa résolution, qu'un petit nombre de soldats suffisoit pour bloquer

la tour, & tenir en bride les assiégés : Que d'ailleurs il avoit assez de forces pour battre un ennemi déja tant de fois vaincu, & qui n'avoit pour toutes ressources que la ruse & l'artifice. D'autres ajoûtérent à ces raisons, que nos armes étoient appuyées par la justice & l'équité : Que les troupes commandées par un Général, que le bonheur accompagnoit toûjours, accoûtumées à vaincre sous lui, n'ayants d'autre retraite que des montagnes couvertes de neiges, se trouvoient dans la même situation, que ceux qui auroient la mer à dos après avoir brûlé la flote qui les auroit apportés. Cet avis l'emporta dans le Conseil ; & Lesdiguieres voyant que l'artillerie n'avoit fait qu'abattre les parapets du mur, en fit recommencer le feu le 21. de Novembre, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, & la tour fut emportée d'assaut à la vûë de la citadelle.

Le lendemain, les sentinelles qu'on avoit posées sur le haut du rocher pour découvrir l'ennemi, rapportérent qu'ils avoient entendu un bruit de mousqueterie du côté de Briqueras. Ils ne se trompoient pas. Le duc de Savoye étant parti la nuit de Vigon, à la tête d'un détachement de soldats d'élite, à qui il avoit ordonné de mettre des chemises sur leurs armes, étoit venu attaquer les fortifications de Briqueras, qui n'étoient pas encore assez élevées (1). Ayant renversé les palissades, il s'étoit déja saisi de deux bastions avancés, lorsque nos troupes s'étant réveillées au bruit, marchérent avec courage à l'ennemi, combattirent longtems de pied ferme, & le repoussérent enfin à coups d'épées, de piques, d'arquebuses, & de pierres. Il fut même contraint d'abandonner ses échelles & ses morts dans le fossé.

A la premiére nouvelle qu'en eut Lesdiguieres, il fit prendre les armes à ses soldats, & rangea ses troupes en bataille sur le chemin de Briqueras. Ensuite ayant appris que le duc de Savoye s'étoit retiré, il laissa d'Auriac devant la citadelle pour en continuer le siége, & se mit à la poursuite des ennemis avec sa cavalerie, & deux cens arquebusiers, se flattant de dissiper aisément des troupes, qui se retiroient

(1) Quelques pages ci-dessus, les fortifications étoient assez hautes pour soutenir toutes les attaques de l'ennemi ; ici elles ne sont pas encore assez élevées. C'est une petite contradiction ; nous ne pouvons la corriger.

HENRI IV. 1592.

en désordre, après avoir manqué leur coup. Il les atteignit sur les neuf heures du matin près de Garzigliana, bourgade environnée de jardins & d'un grand nombre d'arbres, qui soutiennent des vignes. Ces arbres rendoient l'accès de ce bourg aussi difficile à notre armée, qui n'étoit presque composée que de cavalerie, que l'ennemi, dont l'infanterie étoit nombreuse, pouvoit s'en approcher aisément. Lesdiguieres n'avoit avec lui que quelques carabiniers & deux cens arquebusiers; le reste de l'armée qui le suivoit, ne consistoit que dans un corps de cavalerie; & il n'étoit pas facile de mettre la cavalerie en bataille dans ces sortes d'endroits. De Poüet s'étant laissé emporter trop loin par son courage, on combattit longtems sur un petit ruisseau, qui couloit entre les deux armées. Les piquiers du duc de Savoye ayant été mis en déroute, semérent inutilement sur le chemin les bois de leurs piques qu'ils avoient brisées; car nos arquebusiers ayant mis pied à terre s'avancérent en bon ordre, malgré la confusion avec laquelle les Officiers donnoient les ordres, & quoique l'avant-garde ne fût pas encore bien rangée en bataille. Enfin le Général François s'étant avancé lui-même, après avoir disposé des arquebusiers, d'un côté dans des mazures, & de l'autre dans des jardins, chassa les Savoyards de cette bourgade. Les ennemis perdirent cent hommes, & le chevalier de la Mante commandant de la cavalerie légére, fut fait prisonnier.

Les assiégés consternés de la défaite des Savoyards, demandérent à capituler; mais s'étant rassûrés sur l'espérance que leur donna le duc de Savoye de les secourir, ils rompirent la négociation le lendemain. C'est pourquoi Lesdiguieres ayant fait fortifier ses retranchemens, boucha les passages des jardins, pour faire voir à l'ennemi qu'on étoit dans la résolution de presser le siége, loin de penser à l'abandonner. Pendant ce tems-là, on recommença à faire joüer l'artillerie du côté qui regarde la ville; & l'on se servit le 26. de Novembre, pour monter deux grosses piéces de canon sur une hauteur, du moyen que nous allons expliquer. Dès que les travailleurs furent arrivés vers le milieu du rocher, où l'on pouvoit se tenir, on y plaça deux espéces de gruës, par le moyen desquelles on monta avec des cordes

deux

deux canons sur leurs affuts, l'un après l'autre; ensuite les ayant laissés dans cet endroit, on transporta les gruës au sommet du rocher, où l'on vint à bout de guinder ces canons de la même maniére. On employa pour cela les pionniers, avec des clayes, des madriers, & autres machines, afin de pouvoir remédier aux embarras que causoient les trous & les ronces dont ce rocher étoit rempli.

Lesdiguieres ayant ainsi trouvé le moyen de vaincre la nature, contre l'attente des assiégés, & au grand etonnement de ses propres soldats, qui ne croyoient pas qu'il pût jamais venir à bout de son dessein, il fit pointer des canons si près de la citadelle qui étoit au-dessous, que les boulets portoient dedans. Il abattit d'abord quelques tours, & fit ensuite une large bréche. Le duc de Savoye, pour encourager les assiégés à se bien défendre, envoya de Vigon, où il étoit alors, un détachement de cent cinquante hommes chargés chacun d'un sac de farine de quinze livres, dont on commençoit à manquer dans la citadelle. Ils étoient déja arrivés au milieu du rocher, lorsqu'ayant été découverts par les François, ils furent enveloppés & taillés en piéces. Il en resta soixante-cinq sur la place; on en prit vingt-deux, & les autres jettérent les sacs qu'ils portoient, pour se sauver.

Les assiégés ayant appris du petit nombre de ceux, qui entrérent dans la citadelle dangéreusement blessés, le malheur de leurs compagnons, commencérent à perdre courage, & ayant demandé du tems pour ensevelir les morts, ils prirent de-là occasion de faire des propositions. Enfin la place se rendit le 5. de Décembre, après avoir essuyé plus de cinq cens coups de canon. Les assiégés ayant fait eux-mêmes le traité, Emmanuel comte de Luzerne, & Jerôme Vercel gouverneur de la citadelle l'envoyérent à Lesdiguiéres, qui le signa sans balancer. Le lendemain, la garnison composée de quatre cens hommes passa au milieu de l'armée sans aucune insulte, & fut escortée jusqu'à Vigon, qui est à deux lieuës de Cavors. Depuis ce jour jusqu'au 20. de Décembre, on employa le tems à fortifier la place & à lever les contributions dans le païs.

Dans le même tems, il y eut une rencontre à Raconis, où un petit nombre de François ayant été enveloppés par quatre

HENRI IV. 1592.

cens des ennemis, se battirent bravement en retraite durant l'espace de trois lieuës, & rejoignirent enfin le gros de l'armée sans aucune perte. Lesdiguieres se rendit ensuite à Briqueras, où il ne resta que deux jours pour donner ses ordres au sujet de la nouvelle garnison de cette place. Malgré le froid qui étoit excessif, il se mit en marche par Fenestrelles dans le val de Cluson, par Sesanne & Briançon, & se rendit enfin à Puymore.

Troubles en Normandie parmi les Ligueurs.

Il y eut de grands troubles en Normandie sur la fin de l'année parmi les Ligueurs. Les gouverneurs des places de cette Province ne vouloient point plier sous la fierté & l'extrême hauteur de Villars-Brancas, que la levée du siége de Roüen enfloit encore d'un nouvel orgueil. François de Fontaine-Martel gouverneur de Neuf-Châtel, & le chevalier Grillon gouverneur de Honfleur dans le païs de Caux (1), refusérent de prendre de lui des ordres, comme du Lieutenant du gouverneur de la Province. Ils en écrivirent même de grandes plaintes au duc de Mayenne, auquel ils protestérent de demeurer toûjours attachés; quoique résolus de ne point déférer aux ordres impérieux du gouverneur de Roüen.

Dans le même tems, Charle Goustiminil de Boisrozé, brave Gentilhomme du païs de Caux, surprit avec la derniére hardiesse le Fort de Fescamp bâti par Villars. Il fit escalader le 10. de Novembre ce Fort, du côté que le rocher, dont le pied est baigné par la marée, a trois cens toises de hauteur. Pour se rendre en cet endroit, il faut passer par des marais si difficiles à traverser, que les soldats de Boisrozé eurent beaucoup de peine à faire une lieuë en dix heures. Il arrivérent enfin à la faveur des ténébres au bas du rocher d'où la mer s'étoit retirée. On ne faisoit presque point la garde en cet endroit à cause de la marée. Ce fut par là qu'ils tentérent l'escalade. Les sentinelles furent égorgées, & la garnison de quatre cens hommes désarmée & chassée. Boisrozé écrivit au duc de Mayenne qu'il ne s'étoit porté à cette entreprise, que pour la sûreté publique, pour se mettre à

(1) Neuf-Châtel est dans le païs de Caux; mais Honfleur est dans le Lieuvin, que la Seine sépare du païs de Caux. M. de Thou n'auroit-il pas voulu dire Harfleur, entre Montivillier & le Havre de Grace?

couvert des insultes d'un homme violent & emporté, & qu'il n'en seroit pas moins attaché à la Ligue. Villars bouillant de colére, n'attendit pas les ordres du duc de Mayenne pour assiéger Fescamp. Mais ne pouvant forcer la place au gré de son impatience, il fit un blocus qui dura jusqu'à la conclusion de la tréve de l'année suivante, où Boisrozé prit le parti de se remettre à la discrétion du Roi.

Fin du Livre cent-troisiéme.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT QUATRIÉME.

HENRI IV.

1592.

Affaires des Païs-bas.

TANDIS que les Eſpagnols s'opiniâtroient à faire la guerre en France, leurs affaires alloient fort mal dans les Païs-bas, à cauſe de l'abſence du duc de Parme. Le comte Pierre Erneſt de Mansfeldt qu'il avoit laiſſé dans ces Provinces pour y commander en ſa place, n'ayant preſque point de troupes & d'argent, n'étoit pas en état de réſiſter aux efforts du prince d'Orange (1), & de l'armée des Etats Généraux. Les comtes d'Aremberg & de Berlaymont avoient deux régimens que les Chefs ne pouvoient contenir dans le devoir, faute de payement; & qui vivoient à diſcrétion dans le territoire de Limbourg. Gaſton Spinola Sicilien avoit auſſi un régiment Italien de quatorze compagnies, qui furent diſperſées dans les villes des environs, parce qu'elles étoient en mauvais état, & ravageoient la campagne. La compagnie des gardes étoit à Sichem; les deux que commandoient Gherardi, & Doria (2), avoient

(1) Maurice.　　(2) Jean-Jerôme.

été envoyées à Lillo ; Pangratio de Parme étoit à Tessel avec la sienne ; les dix autres commandées par le marquis Lucio Pallavicin, par les chevaliers Guidiccioni, & Carcano, par les comtes Jean-Jacque Belgioioso, Vincent Capra, & Alexandre Rangone, & par Pompée Giustiniani, Louis Botta, Baltasar Vico, & Gabriel Battaglia, avoient leurs quartiers à Diest. Capra avoit refait la sienne, & elle étoit la plus complete. Ces Italiens se mutinérent, à l'éxemple des Espagnols, accoûtumés à se soulever faute de payement ; Bino de Perouse parcouroit les quartiers pour éxciter les soldats à la révolte. Ces mutins ayant arrêté leurs Officiers, élûrent pour leur chef Vergerio de Geneve, & mirent sous lui un certain caporal appellé Testa. Mais à l'arrivée de Pallavicin, qui étoit à la tête du régiment, en l'absence de Spinola, la sédition s'appaisa par les soins même de Vergerio, & sur-tout après que les soldats eurent reçû leur paye. Testa, Bino, Bareto, & Alessandro, convaincus d'avoir été les auteurs de la révolte, furent punis du dernier supplice, & servirent d'éxemple aux autres. Vergerio se mit à couvert par la fuite.

On apprit dans le même tems que les garnisons de Rhinberck, ou Rhinbergen, de Nuys, & de Bonn se soulevoient aussi faute de payement. Mansfeldt les appaisa pour un tems, en leur envoyant quelque argent, & en leur donnant de meilleures espérances pour l'avenir. Il ne fut pas si facile d'arrêter les plaintes des habitans de Groningue. Le comte Guillaume-Louis de Nassau avoit élevé des Forts autour de leur ville, après s'être emparé des environs, & les avoit réduits à d'étranges extrémités. Ils écrivirent à Mansfeldt pour le conjurer de les secourir ; mais les lettres ayant été surprises, Verdugo gouverneur de la place fut obligé d'aller à Bruxelles, afin de représenter plus vivement la déplorable situation de Groningue ; il ne put néanmoins obtenir de Mansfeldt que neuf mille florins pour soulager la misére du petit peuple. Il traita dans le tems même avec la Compagnie des marchands de Hambourg, qui lui promirent d'envoyer des vivres & des poudres aux habitans de Groningue, que de si foibles secours ne purent rassûrer contre la crainte de se voir resserrer de plus près dans la suite.

HENRI IV. 1592.

Dans ces extrémités, ils députérent vers l'empereur Rodolphe, pour lui représenter à quelles conditions ils s'étoient donnés à la maison d'Autriche, par le traité qu'ils avoient fait avec Charle V. en 1536. Après avoir rappellé les services qu'ils avoient rendus à cette Maison, ils implorérent la protection de Sa Majesté Impériale, en la priant d'interposer ses bons offices & son autorité pour engager le roi d'Espagne à leur envoyer au plûtôt des secours suffisans; de crainte que leur fidélité, qui jusqu'alors leur avoit été préjudiciable, n'entraînât enfin leur ruine totale. L'Empereur reçut les Députés avec bonté, & les exhorta à conserver leur attachement pour leur Souverain; & sans perdre de tems, il fit partir un ambassadeur pour l'Espagne, avec ordre de presser le Roi Catholique d'envoyer des secours plus considérables en Frise, & sur-tout à la ville de Groningue, qui avoit donné aux autres provinces des Païs-bas un si grand éxemple de fidélité; & de la délivrer du peril auquel son attachement l'avoit exposée.

Le roi d'Espagne remercia d'abord l'Empereur de l'honneur qu'il lui faisoit par sa magnifique ambassade; & promit ensuite de secourir Groningue. Il écrivit aussitôt à Mansfeldt de quitter tout pour se rendre en Frise, & délivrer Groningue, que les ennemis tenoient bloquée.

Mais on ne vouloit que sauver les apparences; les Espagnols étoient trop foibles en ces quartiers pour éxécuter les ordres du Roi. On se contenta de faire partir pour cette éxpédition, sous la conduite de Verdugo, d'Herman, & de Frederic comtes de Bergh, deux mille hommes de pied levés à la hâte sur la frontiére; mais ces troupes furent plûtôt à charge, qu'elles ne furent utiles à la Province; tout leur effort se réduisit à prendre quelques Forts, que le comte de Nassau reprit aussitôt.

Sur ces entrefaites, les Etats voulant profiter de l'absence du duc de Parme levérent une armée; & pendant qu'elle s'assembloit, les garnisons des environs de l'Ecluse firent sur cette place une tentative qui ne réüssit pas. On attaqua bientôt Maestricht avec de plus grandes forces. Le prince d'Orange, après s'être abouché sécretement avec le baron de Pesch, pour concerter les moyens de surprendre la ville,

fit prendre les devants au comte d'Hohenlo, avec quatre mille hommes levés dans la Campigne ou le Kempenlandt.

Les ſoldats deſtinés à cette éxpédition paſſérent la Meuſe à la faveur de la nuit, dans des barques dont on s'étoit aſſûré pour cet effet, & ſe raſſemblérent à Wiick, qui eſt une partie de la ville ſituée ſur l'autre bord du fleuve; mais les échelles s'étant trouvées trop courtes, & les ſoldats deſtinés à faire diverſion n'ayant pas attaqué de l'autre côté de la ville dans le tems convenu, l'entrepriſe n'eut aucun ſuccès.

Le baron de Peſch, qui avoit manqué ſon coup, ſe voyant découvert, paſſa en Hollande au ſervice des Etats, qui lui donnérent le commandement de la cavalerie. Afin que cette éxpédition ne fût pas entiérement infructueuſe, on prit Bercheyck dans la Campigne, & on le fortifia. L'armée s'empara auſſi de quelques châteaux autour d'Anvers; mais Mondragon, qui étoit ſorti de cette place avec trois mille hommes & cinq piéces de campagne, les reprit auſſitôt. Tout aboutit enfin de part & d'autre à faire des courſes dans le païs ennemi.

La garniſon de Nimegue entra dans l'Eyffel, païs du duché de Cleves, & pour venger ſes compagnons qu'on y avoit maltraités, ſans être retenuë par la ſainteté du lieu, força l'Abbaye de Steinfeldt, qui n'eſt pas loin de Sleiden, & y commit beaucoup de violences.

Les ſoldats, animés par l'avidité du gain n'obſervoient plus la diſcipline militaire; les Etats d'Overiſſel, & le comte Herman de Bergh (1) convinrent, pour arrêter ces déſordres, de raſer de part & d'autre les Forts qui ſervoient de retraite à ces brigands. Les Eſpagnols ruinérent d'abord Goort & Twyckloo; & les Etats démantelérent Dorthet & Verwoerden.

Dans le même tems, Gerard Beversfort ſurprit le château de Saelſleldt, par la négligence du gouverneur Leukama; mais le comte Herman, après quelques conteſtations à ce ſujet, déclara qu'il n'éxécuteroit les conventions qu'il avoit faites avec les Etats, qu'à condition qu'on lui rendroit ce château.

(1) Ou Vanden Berghe.

HENRI IV. 1592.

La garniſon de Weſterloo étant ſortie pour aller en parti, rencontra entre Bruxelles & Louvain les Eſpagnols, qui la taillérent en piéces ; & des payſans maſſacrerent auprès de Dieſt ceux qui avoient échappé aux Eſpagnols. Le reſte de la garniſon épouvanté abandonna Weſterloo, qui ouvrit ſes portes à Mondragon ; & Tournhout ne fit pas plus de réſiſtance.

Quelque tems auparavant, le baron de Rheyde qui, comme nous l'avons dit, s'étoit rendu l'année derniére dans les Païs-bas avec les ambaſſadeurs de l'Empereur, pour appaiſer les troubles de ces Provinces, & qui étoit paſſé en Hollande avec les inſtructions de ſes Collégues, fut renvoyé le 7. du mois d'Avril, après pluſieurs conférences avec les Etats généraux.

Réponſe des Etats d'Hollande aux ambaſſadeurs de l'Empereur.

Ils remerciérent d'abord l'Empereur de l'attention particuliére qu'il avoit marquée pour rendre le calme à leurs Provinces, ajoûtant : Qu'ils ſouhaitoient depuis longtems de trouver le moyen de faire une bonne paix : Qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour y réüſſir ; mais que l'expérience leur avoit appris qu'on ne pouvoit compter ſur la bonne foi des Eſpagnols, ni traiter avec eux en ſûreté : Qu'ils avoient violé le traité fait avec le prince d'Orange en 1574. & celui de Breda de l'année ſuivante : Que cette paix n'avoit été qu'un prétexte aux Eſpagnols pour enlever pluſieurs places aux Etats : Qu'ils avoient auſſi violé le traité de Marche en Famine, fait trois ans après avec Dom Juan d'Autriche : Qu'ils avoient donné atteinte à la paix, en s'emparant de Gand, de Charlemont, de Namur, & de Marienbourg ; & que le baron de Selles n'avoit apporté d'Eſpagne des conditions de paix, que pour être ſuivies d'infractions manifeſtes : Qu'ils avoient encore engagé les provinces d'Artois & de Hainault à ſe ſéparer des Provinces-Unies ; & que la perte d'Utrecht, & de Boſleduc en Brabant avoit été tout le fruit que les Etats avoient retiré de la paix de Cologne.

Que la perfidie des Eſpagnols n'avoit jamais plus éclaté, que dans le Congrés qui s'étoit tenu quatre ans auparavant avec les ambaſſadeurs de la reine d'Angleterre, & les députés des Etats, pendant que l'Eſpagne armoit cette flote

redutable

redoutable qui devoit ſubjuguer l'Angleterre & les Païs-bas; mais qui étant partie ſous de malheureux auſpices, avoit fait preſque entiérement naufrage entre les côtes de France & d'Angleterre, après avoir combattu longtems, plûtôt contre les orages que contre les hommes.

Que non-ſeulement leur propre danger, mais encore celui de leurs voiſins, leur apprenoient à ſe défier des Eſpagnols, dont les deſſeins ſur la France étoient aſſez connus : Qu'ils y avoient ſecouru les rebelles contre leur Roi; & qu'ils avoient formé le complot odieux de le faire aſſaſſiner: Qu'il paroiſſoit aſſez qu'ils ne s'emparoient en France des meilleures places à la faveur d'une guerre civile, que pour en chaſſer le légitime héritier, qui s'oppoſoit à leurs entrepriſes, pour envahir ce Royaume, & fonder enfin cette Monarchie univerſelle qu'ils projettoient depuis ſi longtems.

Que ce n'étoit pas ſans deſſein qu'ils avoient envoyé de Flandre tant de troupes auxiliaires en France ſous la conduite du duc de Parme; & qu'ils avoient tiré des troupes d'Eſpagne pour faire des deſcentes en Bretagne, & d'un autre côté en Languedoc : Qu'ils augmentoient les ſoupçons qu'on avoit conçûs de leur peu de ſincérité, & faiſoient bien voir qu'ils ne vouloient pas la paix; puiſqu'ils l'avoient propoſée dans l'aſſemblée de Francfort, lorſque le duc de Parme ſe préparoit à entrer en France; & qu'ils avoient différé la négociation après ſon retour, juſqu'à ce qu'il pût y rentrer avec des forces plus conſidérables : Qu'ils ne faiſoient de nouvelles propoſitions que parce qu'il étoit abſent; & qu'on alloit prendre des meſures dans la diette pour retirer de leurs mains les terres qu'ils avoient uſurpées dans l'Empire : Qu'au reſte ce n'étoient pas de foibles conjectures : Qu'ils étoient aſſûrés des deſſeins des Eſpagnols par les lettres que Martin de Idiaquez premier Secretaire du roi d'Eſpagne écrivoit à Guillaume de Saint-Clement ambaſſadeur en Allemagne, qu'ils avoient ſurpriſes : Qu'ils n'avoient pas encore oublié le traitement qu'on avoit fait aux habitants d'Aix-la-Chapelle à la ſollicitation du roi d'Eſpagne.

Que perſonne n'ignoroit avec quelle licence les Eſpagnols, toûjours portés à s'emparer du bien d'autrui,

HENRI IV. 1592.

ravageoient le duché de Cleves, dont ils avoient ôté l'administration aux légitimes héritiers; & quels artifices ils avoient employés pour se l'attribuer. Ensuite reprenant les choses de plus loin, ils disoient : Qu'ils avoient toûjours devant les yeux ces maximes odieuses de la Cour de Rome, qui dispensent de garder la foi jurée aux hérétiques & aux rebelles, au nombre desquels l'Espagne les comptoit si injustement depuis tant d'années : Que les Etats ne pouvoient par ces raisons consentir à la paix, ni prendre aucunes résolutions sans en avoir auparavant conféré avec la reine d'Angleterre, leur alliée, & sous l'avis du Roi très-Chrétien.

Que c'étoit par ces motifs qu'ils auroient souhaité dès le commencement, que l'Empereur n'employât point sa médiation dans une affaire qu'il auroit le déplaisir de ne pas voir réüssir : Qu'ils conjuroient Sa Majesté Impériale de prendre en bonne part tout ce qu'ils avoient fait, & leurs dernières résolutions. Ils s'excusoient enfin sur la rigueur de l'hiver, & sur la difficulté des chemins, qui avoient empêché les députes des Etats de se rassembler, de ce qu'on avoit été si longtems sans donner la réponse à ses Ambassadeurs.

Les Etats publiérent la réponse qu'ils avoient faite à l'Empereur, & firent frapper en mémoire, des médailles d'argent & d'airain, selon leur coûtume. On voyoit sur un côté de ces médailles, une servante Hollandoise qui dormoit dans un jardin, & des ennemis qui paroissoient vouloir la surprendre, & d'autres qui l'attaquoient à force ouverte; on y lisoit ces mots : (1) *Pax patet insidiis.* Sur le revers, une femme éveillée paroissoit environnée d'une bonne garde; la legende étoit : (2) *Tuta salus bello.*

Pendant ce tems-là le prince d'Orange ne restoit pas dans l'inaction; il convint avec les Etats des choses necessaires pour la guerre, & partit ensuite pour Middelbourg. Il reprit d'abord le chemin de la Haye; & marcha vers Utrecht, pour arrêter les troubles qui s'étoient élevés dans cette ville. Il y avoit deux factions; l'une de Jacobites, & l'autre de Consistoriaux. Elles s'étoient formées sous le

(1) *C'est-à dire* : Le chemin de la paix est rempli de piéges.

(2) *Ce qui signifie* : La guerre assûre notre bonheur.

gouvernement du comte de (1) Leyceſtre dès le tems que les nouveautés qu'il vouloit introduire dans ces Provinces avoient preſque cauſé ſa diſgrace. Elles avoient pris leur nom du Miniſtre de la paroiſſe de Saint Jacque, dont la morale étoit aſſés relâchée ; & du Conſiſtoire, qui vouloit faire obſerver une diſcipline ſévére.

Les Conſiſtoriaux appuyés par le comte de Leyceſtre avoient chaſſé de la ville les plus conſidérables d'entre les Jacobites ; mais ceux-ci ayant trouvé une occaſion favorable, prirent les armes de grand matin ; & ayant ſurpris les Conſiſtoriaux, les chaſſerent à leur tour, & entr'autres Jean de Brakele, Bourguemeſtre, d'une naiſſance illuſtre ; & rappellérent ceux des leurs que les Conſiſtoriaux avoient forcés à quitter Utrecht.

Steenwick aſſiégé par le prince d'Orange.

Le prince d'Orange pacifia ces troubles, rappella les éxilés, & donna un Gouverneur à la ville. Il manda enſuite les garniſons pour aſſembler ſon armée, qui ſe trouva compoſee de huit mille hommes d'infanterie, & de deux mille chevaux. Les principaux chefs, après le comte d'Hohenlo, étoient Barchon Maréchal de camp, Philippe de Naſſau qui étoit à la tête de la cavalerie, de Levin de Famars Commandant de l'artillerie, de Griſe Général des vivres, la Creſſonniére Sergent major, Guillaume de Naſſau, le comte de Solms, François Veer, de Brederode, Jacque Balfour Ecoſſois, Dorp, Groonevelt, & autres Capitaines diſtingués.

Le prince d'Orange fit prendre à ſon armée le chemin de Steenwick, & campa le 28. Mai devant cette place. Elle avoit fait autrefois, lorſque les Etats en étoient les maîtres, une vigoureuſe réſiſtance contre le comte de Rennebourg, qui l'aſſiégea dans le tems qu'il étoit au ſervice du duc de Parme. Jean-Baptiſte Taxis l'avoit priſe dans la ſuite, & l'avoit fortifiée d'un terre-plein. On croyoit que les Etats, après la priſe de Deventer, l'attaqueroient à la premiére campagne, ſi l'arrivée du duc de Parme ne les en empêchoit.

Le capitaine Antoine la Cocquielle, vieil Officier, étoit dans la place avec quinze compagnies. La garniſon étoit

(1) Ou de Leiceſter.

HENRI IV. 1592.

composée d'Anglois, qui avoient pris parti dans les troupes d'Espagne; d'autres Anglois pris à Gertruydenberg; & de Vallons qu'on avoit renvoyés après la prise de Deventer, à condition qu'ils ne porteroient pas les armes contre les Etats.

Ces motifs, & l'intérêt de la garnison faisoient attendre d'elle une résistance opiniâtre. La Cocquielle exhorta ses soldats; & sans leur dissimuler la grandeur du péril, il leur fit promettre avec serment de ne penser à se rendre, qu'après avoir fait les derniers efforts pour conserver la place qui leur avoit été confiée jusqu'au retour du duc de Parme, qu'on attendoit de jour à autre; & sçachant que les munitions de poudres manquoient, il les pria de ne s'en servir qu'avec ménagement, & dans l'extrême nécessité.

Le prince d'Orange ayant fait tirer les lignés, fit élever un cavalier de terre à la hauteur de dix-neufs pieds, & fit placer dessus trois canons pour incommoder les assiégés, qui voyants que les feux d'artifice qu'on lançoit de ce cavalier avoient embrasé les maisons voisines du rempart, les démolirent, & comblérent le terrain. Enfin le 8. du mois de Juin, les batteries étant prêtes à foudroyer les murs, il fut tiré sept mille coups de canon sans beaucoup de succès; car soit que ce fût la faute des canonniers, ou que les canons s'échauffassent trop, on s'apperçut que les boulets avoient passé pardessus la ville pour aller tomber dans le camp du comte Gillaume de Nassau, où ils avoient tué quelques-uns de ses soldats.

Les ennemis, armés seulement de balais, courroient sur les remparts, qu'ils balayoient par dérision à la vuë des assiégeans, & essuyoient la place des coups, comme s'il n'y eût eu que de la poussiére. Le feu de l'artillerie recommença cinq jours après, depuis quatre heures du matin jusqu'a six heures du soir. Cinq bataillons furent commandés pour l'assaut; mais les Chefs n'ayant pas trouvé la bréche assez large, changérent de dessein.

On commença à creuser des mines du côté que les assiégeans étoient le plus exposés; & pendant qu'on y travailloit, les ennemis firent deux vigoureuses sorties, & enlevérent un drapeau, après avoir taillé en piéces quelques soldats,

Enfin le 17. du mois les aſſiégés étant ſortis de nuit en camiſade, au nombre de cinq cens hommes d'élite, taillérent en piéces la compagnie du colonel Olthoven, tuérent ſon Lieutenant, & même quelques-uns d'entre-eux dans l'obſcurité.

Enſuite Cornput, Meſtre de camp du régiment de Weſtfriſe, fit conſtruire avec des mâts une tour à (1) trois étages. On pouvoit l'abaiſſer & l'élever par le moyen de vis de fer. Les ſoldats à couvert dans cette tour étoient élevés au-deſſus de la ville ; enſorte que les aſſiégés n'oſoient plus paroître dans les ruës. Ils percérent d'abord des maiſons, pour avoir la liberté d'aller & de venir ſur les remparts, & dreſſérent une batterie qui abattit le faîte de cette machine, mit en piéces les ſoldats qui y étoient enfermés, & la rendit inutile. Mais parce qu'elle avoit fait plus de mal aux aſſiégeans qu'aux aſſiégés, les ſoldats l'appellérent par dériſion, la perche aux gluaux, que l'on met dans les jardins pour prendre les oiſeaux.

Vers la fin du mois, Verdugo, inquiet ſur l'événement du ſiége, fit avertir les aſſiégés qu'il leur envoyoit deux cens cinquante hommes d'élite, chargés chacun d'un ſac de poudre, & de faire une ſortie dans le tems que ce ſecours approcheroit de la ville. Mais celui qu'il avoit envoyé tomba entre les mains des ennemis, qui étant prévenus coupérent ce convoi, en tuérent deux cens hommes avec d'autant plus de facilité que les aſſiégés ne ſortirent point à l'heure marquée ; le reſte fut diſperſé ; il en entra peu dans la ville ; & ce ne fut que pour y jetter l'allarme. Ils apprirent aux aſſiégés, qu'il ne leur reſtoit plus aucune eſpérance de ſecours ; que les garniſons voiſines, ſous prétexte qu'on ne les payoit point, avoient refuſé de marcher à leur ſecours, quoique le comte de Mansfeldt eût fait tous ſes efforts pour les y engager.

Ces triſtes nouvelles découragérent entiérement les aſſiégés, qui commencérent à parler de ſe rendre. Il y eut des difficultés pendant quelque tems, parce que le prince d'Orange vouloit qu'on lui livrât les Anglois qui s'étoient

(1) *Not.* Liſez à neuf étages, ſelon Meteren p. 341. & Lauriers de Naſſau p. 103. *Put.*

HENRI IV. 1592.

donnés à l'Espagne, & ceux qui avoient ouvert Gertruydenberg à l'ennemi. Dans cette incertitude, on mit le feu aux mines, & soixante-cinq canons abattirent une grande partie des murs, & mirent en piéces plusieurs d'entre les assiégés. Le prince d'Orange voulant voir de trop près les mines, reçut dans le visage un coup de feu qui lui affleura la joüe.

Enfin tout étant disposé pour l'assaut, les assiégés qui avoient perdu leurs plus braves Chefs, entre autres le comte Louis de Bergh, le capitaine Blondel, Hessel, les lieutenans de Steinbach & de Camega, & d'ailleurs affoiblis par le grand nombre de blessés, capitulérent le 5. de Juillet. On leur permit de se retirer sans armes, à condition que de six mois ils ne serviroient point au-delà du Rhin.

Il n'y eut, suivant les historiens Espagnols, que mille hommes de tués du côté du prince d'Orange; mais les historiens de sa vie en font monter le nombre jusqu'à quinze cens, & rapportent qu'il y eut vingt-neuf mille coups de canon tirés à ce siége. François Veer, & Horace son frére y furent dangereusement blessés, & de Vorp mourut quelque tems après de ses blessures. Berenstein, brave Capitaine, fut mis dans la place avec quatre compagnies. On combla la tranchée, & on renversa les Forts que les soldats avoient élevés. On répara aussi la bréche, & le rempart fut fortifié au dedans. La Cocquielle, & Waterdik son Lieutenant furent conduits en sûreté, avec les blessés & le bagage à Benthem, sur la frontiére de Westphalie. Les transfuges & ceux qui avoient pris parti dans les troupes d'Espagne, pour se dérober au supplice, ne furent pas compris dans le traité.

Après la prise de Steenwick, le prince d'Orange envoya devant lui douze cens hommes, & alla camper devant Oetmarsen. Alfonse de Mendoze gouverneur de la place desespérant de pouvoir la défendre, en sortit à l'arrivée des ennemis avec soixante chevaux, & s'ouvrit un chemin l'épée à la main pour se retirer en lieu de sûreté. Il avoit promis à la garnison de lui amener les secours qu'il alloit demander à Verdugo.

Cependant le prince d'Orange fit les approches de la

place. Pendant que de Famars donnoit ses ordres pour dresser des batteries contre la ville, il reçut dans la tête un coup d'arquebuse dont il mourut. Sa mort affligea sensiblement le prince d'Orange, qui perdit en lui un sage conseil, un ami fidéle, habile au métier de la guerre, & très-expérimenté dans l'artillerie. Les assiégés craignants qu'on ne vengeât cette mort sur eux, s'ils résistoient plus long-tems, prirent le parti de se rendre, la vie sauve.

Le même jour, le prince d'Orange alla au camp devant la ville de Coëvorden au païs de Drente. Sonoy l'avoit autrefois munie d'un rempart, & l'avoit environnée de fossés. Le Gouverneur mit le feu aux fauxbourgs, & aux maisons voisines, pour rendre les approches de la place plus difficiles; mais cela ne servit qu'à les faciliter; car les soldats du prince d'Orange couverts par la fumée de l'embrasement, tirérent les lignes de circonvallation, & s'étant emparés de de l'Ecluse, mirent à sec le fossé, brisérent les chaînes du pont-levis de la citadelle, & le renversérent; & ayant fait par-dessous le fossé des galéries qu'ils couvrirent de gazon, ils s'avancérent jusqu'au pied du mur; le comte Guillaume mit lui-même la main à l'ouvrage.

Dans ce tems-là, le duc de Parme de retour en Flandre de son expédition de France, alloit prendre les eaux de Spa; les Etats, pour l'empêcher de passer le Rhin à Berck, donnérent commission au colonel (1) Steenberg de lever un régiment, dont le comte de Hohenlo fit la revûë à Aremberg.

Sur ces entrefaites, Philippe de Nassau que les Etats avoient envoyé au secours du roi de France, revint à propos dans les Païs-bas avec ses trois mille hommes de troupes, qu'on retira des garnisons presque aussi-tôt qu'on les y eut dispersées, pour les envoyer à Gravenweerdt, parce qu'on craignoit que le duc de Parme ne fît quelques tentatives de ce côté-là dans son passage. Ceux de Zwol fournirent six gros canons, & autant de coulevrines, & portérent une grande abondance de vivres dans le camp.

Verdugo pressa tant le duc de Parme, qu'il en obtint enfin le commandement des régimens de Charle de Mansfeld,

(1) Meteren le nomme Stolberg.

HENRI IV. 1592.

de Mondragon, d'Octave de Gonzague, d'Aremberg, & de Berlaymont, & de quelques autres troupes de cavalerie que commandoit Alonſo d'Avalos, en l'abſence du Marquis ſon frére. Il fit paſſer le Rhin à ſes ſoldats, entre Rhinberk & Weſel, après qu'ils eurent élevé un Fort de l'autre côté du fleuve. De-là ces troupes s'avancérent juſqu'à Groll, & arrivérent à la vûë d'Oldenzeel le 7. du mois de Septembre. Verdugo partit d'abord pour Herdenberg, où il devoit camper, comme on le diſoit; mais ayant changé de deſſein, il marcha vers Ulſen, & enſuite vers Emlichen village du Comté de Benthem, qui n'eſt éloigné de Coëvorden, que d'une heure de chemin.

Il ſe propoſoit de jetter du ſecours dans cette place; mais le païſan qu'il avoit envoyé pour en donner avis à la garniſon, ayant été pris par les ennemis, fut contraint de découvrir que Verdugo devoit paſſer par le quartier du comte d'Hohenlo qu'on gardoit avec négligence. Le prince d'Orange fit doubler la garde de ce côté-là, & ordonna à ſes ſoldats de ſe tenir prêts pendant toute la nuit. Verdugo s'étant preſenté, fut repouſſé avec cent trente-ſix des ſiens; il y en eut beaucoup de bleſſés, & pluſieurs chevaux périrent dans ces endroits marécageux. Le prince d'Orange n'y perdit preſque point de ſoldats, il n'y eut que le comte Guillaume de Naſſau qui fut légérement bleſſé au bas ventre. Cette ruſe n'ayant pas réüſſi, Verdugo fit prendre le lendemain des faſcines à ſes ſoldats, pour ſe faire à force ouverte un chemin juſqu'à la ville au travers de ces marais; mais ayant trouvé plus de difficulté qu'il ne s'y étoit attendu, il ſe contenta de tirer deux fois le canon pour avertir les habitans de ſon arrivée. Le canon de la ville lui répondit autant de fois. Il ſe retira enſuite à Velthuiſen dans le comté de Benthem.

Les habitans de Coëvorden n'ayant plus de ſecours à eſpérer, capitulérent enfin avec le prince d'Orange qui s'ennuyoit de la longueur du ſiége. Il accorda par le traité de capitulation à Frederic de Bergh & à ſon frére Herman, qu'il appelloit ſes couſins germains, & qui s'étoient enfermés dans la place pendant le ſiége, & à leur conſidération, aux autres Officiers & à la garniſon, la permiſſion de

de se retirer où ils voudroient, & de sortir de la ville, enseignes déployées, méches allumées, avec leurs armes, leurs chevaux & leur bagage; à condition cependant d'y laisser l'artillerie, les vivres & les munitions. Le Clergé eut aussi la liberté de se retirer, & on fournit des chariots pour emporter leurs meubles, à ceux des habitans qui voulurent quitter la ville. Cela fut exécuté le 12. du mois de Septembre. Le prince d'Orange fit relever les murs, & mit la place en état de défense; il arriva à Zwol sur les traces des Espagnols, se réservant à prendre son parti sur celui que prendroit l'ennemi.

Les régimens de Berlaymont & d'Arembergh ayant quitté le gros de l'armée, passérent le Rhin à Berck; & Verdugo mit le reste de ses troupes en quartier aux environs de Oldenzeel, Groll, Goor, Enschede, & Linghen. Il se passa beaucoup de tems, sans rien faire de part & d'autre; & comme l'automne s'avançoit, & que les chemins étoient devenus impraticables à cause des pluies, le prince d'Orange se rendit à Arnhem le 8. de Novembre, & distribua aussi ses troupes en quartiers d'hyver.

Mort du duc de Parme.

Peu de tems après, le duc de Parme, afin d'être plus à portée de faire ses préparatifs pour rentrer en France, quitta Bruxelles & se rendit à Arras. Il plaça son quartier dans l'abbaye de S. Vast, où l'incommodité de sa derniére blessure jointe à son ancienne maladie, & le déplaisir de voir tomber en décadence les affaires en Flandre, tandis qu'on l'obligeoit à porter la guerre dans un Royaume étranger, augmentérent son mal, & le réduisirent à l'extrémité. Enfin le second jour de Décembre, sentant que ses forces diminuoient: *C'en est fait*, dit ce Prince, *les remédes sont inutiles.* Le comte Côme Mazi son Secretaire étant alors entré, & l'assûrant avec joye qu'il se portoit mieux: *Travaillons donc*, dit-il, *tant que mes forces pourront le permettre*; & ayant signé pendant quelque tems des lettres, on le remit sur son lit. Jean Sarasin abbé de S. Vast lui ayant administré l'extrême-Onction sur le soir, ce Prince mourut peu après, âgé de quarante-sept ans.

Son éloge.

Ce fut un des plus grands Capitaines de notre siécle, qui joignit à la prudence, l'habileté, la vigilance, la fermeté,

HENRI IV. 1592. & le bonheur, auquel contribuoit encore le ſouvenir de la ducheſſe de Parme ſa mére, qui avoit gouverné les Païs-bas avec beaucoup de modération & d'équité, & dont le rappel avoit cauſé le malheur de ces Provinces. En mémoire de cette ſage Gouvernante, les Flamands qui avoient marqué une averſion inſurmontable pour l'orgueil & la domination des autres gouverneurs Eſpagnols, dont le ſuccès les jettoient dans le déſeſpoir, voyoient au contraire avec tranquillité les victoires du duc de Parme, & ſe livroient à ſa bonne foi. Les Eſpagnols faiſoient aſſez éclater la jalouſie que leur cauſoit cette affection des Flamands; c'eſt ce qui augmenta le ſoupçon qu'eurent les peuples qu'il avoit été empoiſonné. Mais on fut convaincu du contraire à l'ouverture de ſon corps; & il parut que ſa maladie venoit du défaut des parties intérieures, & qu'il ne pouvoit pas vivre long-tems, à cauſe de la foibleſſe de ſon tempérament.

Il avoit rendu de grands ſervices à l'Eſpagne; mais la perte de cette flote qui avoit épuiſé tant de tréſors les avoit effacés. Ses envieux répandirent le bruit qu'il n'avoit pas voulu ſecourir cette flote, avec des vaiſſeaux plats dans le tems qu'elle luttoit contre les vents; ce qui l'avoit fait ſoupçonner de vouloir plûtôt prolonger que terminer la guerre, & d'avoir conçû de la jalouſie de ce qu'on avoit confié à un autre qu'à lui l'expédition d'Angleterre. Ses ſuccès en France avoient en quelque façon écarté ces ſoupçons; il y avoit fait lever le ſiége de Paris & de Roüen, & s'étoit acquis par-là une ſi grande réputation, qu'on ne croyoit rien au-deſſus de ſon habileté militaire. Il étoit ſorti avec honneur de la lice où il étoit entré avec un grand Roi, qui n'étoit pas moins bon Capitaine, & acoûtumé à vaincre. Il mourut, pour ainſi dire, dans la fleur de ſes ſuccès. On ne put jamais lui rien reprocher du coté de la fidélité pour ſon Prince, ni du côté de la guerre, ce qui mit le comble à ſon bonheur.

On lui fit une magnifique pompe funébre à Arras. Pierre Erneſt de Mansfeld, ſon Lieutenant ſuivoit immédiatement le corps. Il s'éleva une diſpute entre les Italiens & les Eſpagnols pour le pas; mais les Italiens l'emportérent, & eurent la place d'honneur dans les funérailles d'un Prince & d'un

grand Capitaine de leur Nation, qui avoit non-seulement réveillé la gloire des armes, & la science militaire éteintes depuis long-tems en Italie; mais qui les avoit encore portées plus loin, que les Capitaines qui l'avoient devancé. L'Evêque de Saint Omer fit l'oraison funébre du duc de Parme. Hubert Rodolphe abbé de Cîteaux composa aussi un panégyrique en son honneur.

HENRI IV. 1592.

Robert de Barbançon marchoit devant le corps qui fut porté à Bruxelles avec une pompe militaire le 8. Décembre, & déposé dans la chapelle du Palais. Il fut ensuite transporté en Italie par Mario Farnese, escorté d'une troupe de cavalerie en deüil; passa par la Lorraine, la Franche-Comté & la Savoye; & arriva enfin à Parme où il fut inhumé dans l'église de la Paix, sans appareil, couvert d'un habit de Capucin, comme on disoit qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut mis dans le tombeau de Marie de Portugal sa femme, qui l'avoit ainsi souhaité par son testament.

Ensuite avec la permission du Pape, on lui fit à Rome, d'où il étoit originaire, de superbes obséques, & un service solemnel dans l'eglise des Capucins d'*Ara cœli*, en mémoire des grandes choses qu'il avoit faites pour la Religion, & comme à un bon Citoyen, & au gouverneur héréditaire de la Sainte Eglise Romaine; & suivant l'ancienne coûtume, on lui érigea une statuë de marbre par un decret du Sénat & du peuple Romain dans le Capitole. Gabriel Cesarini prononça son oraison funébre; François Benci, & Vincent Blaise Garcie composérent des éloges funébres en son honneur. Aurelius Ursus Romain fit son Epitaphe en vers.

Il laissa deux fils de Marie de Portugal. Ranuce l'aîné, qui peu auparavant la mort de son pére étoit parti de France pour l'Italie avec le marquis de Guast après la levée du siége de Roüen, lui succéda. Son second fils Odoard fut Cardinal dans la suite. Marguerite sa fille avoit épousé Vincent prince de Mantouë; mais n'étant pas propre au mariage, à cause d'une certaine indisposition naturelle (1), elle se retira dans un couvent de Plaisance, après que son mariage eût été cassé.

Le roi d'Espagne informé de la maladie du duc de Parme, & craignant que sa mort ne jettât la confusion dans les

(1) *Quod arctior esset*, dit le texte Latin.

HENRI IV. 1592.

affaires des Païs-bas, y avoit envoyé de bonne heure Don Pedro Henriquez d'Azevedo comte de Fuentes, avec des ordres ſecrets. Mais quoiqu'il fût arrivé à Bruxelles ſur la fin de Décembre, il ne put voir le Duc avant ſa mort. On ouvrit les paquets qui contenoient les ordres du Roi. Il y donnoit le gouvernement de ces Provinces au comte Pierre Erneſt de Mansfeld, juſqu'à l'arrivée en Flandre de l'Archiduc Erneſt frére de l'Empereur. Il recommandoit d'avoir pour lui toute la déférence qui étoit dûë à un Prince de la maiſon d'Autriche; il y diſpoſoit auſſi du gouvernement des Provinces en particulier, en faveur des principaux Seigneurs.

Philippe de Croy duc d'Arſchot eut la province de Flandre; Charle ſon fils prince de Chimay, le Hainault; Charle comte d'Arembergh, la Gueldre; Marc de Rye, marquis de Varambon, l'Artois; le comte de Berlaymont, Namur; de Billy eut Lille, Douay & Orchies; le baron de Molembays que le roi d'Eſpagne avoit renvoyé avec de grandes promeſſes, & fait comte de Solre, eut Tournay & le Tourneſis. Charle de Mansfeld, fils du comte Erneſt, fut fait Amiral. Louis de Berlaymont qui avoit été dépoüillé de l'Archevêché de Cambray, fut pourvû de l'évêché de Tournay, à la place de Vendeville qui étoit mort depuis peu. Lamoral d'Egmond rentra dans les biens de ſa famille. Frederic Perrenot de Champigni (l'un des gardes du tréſor Royal, que le duc de Parme peu de tems avant de mourir avoit dépoüillé de ſa charge, & chaſſé honteuſement de Bruxelles, à cauſe de la haine qu'il lui portoit depuis long-tems) fut rétabli dans ſon poſte avec honneur, quoiqu'il fût alors abſent.

Priſes conſidérables faites par les Anglois ſur les Eſpagnols.

La fortune fut favorable aux Anglois cette année; s'ils ne purent pas tirer une vengeance entiére de l'injure qu'ils avoient reçûë l'année d'auparavant, ils ſe dédommagérent du moins avec uſure de la perte d'un vaiſſeau qu'on eſtimoit cent trente mille guinées, & de la priſe de l'Equipage. Thomas Whyt marchand originaire de Londres équipa un vaiſſau, ſur lequel il mit quarante-cinq hommes choiſis pour faire un voyage en Afrique, où il devoit s'arrêter & laiſſer ſes marchandiſes, & en prendre de nouvelles pour les côtes,

par lesquelles les vaisseaux Espagnols qui revenoient des Indes devoient passer. Ayant pris son tems, il attaqua deux petits vaisseaux équipés par l'ordre du roi d'Espagne, & escortés par quelques galéres ; & s'en rendit maîtres après trois heures de combat. Il les emmena sur la côte d'Afrique, & de-là en Angleterre avec toutes leurs marchandises.

On rapporte qu'il y avoit dans ces vaisseaux quarante mille caisses remplies de vif-argent, mille tonneaux de vin, & cent tonnes pleines de Bulles de Rome, & de livres propres à célébrer les saints mystéres pour les Philippines, & pour d'autres Isles. On découvrit par des lettres qu'on y trouva aussi, que le roi d'Espagne avoit obligé par un traité les Indiens à ne prendre que de lui ce vif-argent qu'il est défendu de faire passer aux Indes & en Espagne ; & qu'il prenoit d'eux en échange un poids égal d'argent fin ; qu'à l'égard des Brefs & des livres d'Eglise, il les vendoit chacun en particulier la douziéme partie d'un écu d'or, & quelquefois le tiers au-delà de leur juste valeur ; & par la supputation que l'on fit alors il parut qu'il devoit gagner quatre cent mille ducats sur ces marchandises qu'il achetoit à bas prix ; ce que je laisse à discuter à ceux qui sont plus instruits que moi de ces sortes de choses.

Quelque tems après, proche les Açores, dix-huit frégates montées par des corsaires Anglois rencontrérent deux brigantins Espagnols chargés de riches effets, de parfums, & d'autres marchandises étrangéres qui revenoient des Indes Orientales. Un vent violent qui s'éleva les écarta l'un de l'autre. Les Anglois ayant réüni leurs forces, attaquérent le premier appellé le Saint-Croix ; mais les Espagnols s'étant défendus jusqu'à la nuit, profitérent d'un vent favorable pour relâcher à la côte voisine. Ils débarquérent sans perdre de tems les marchandises, & mirent le feu au vaisseau. Les Anglois ayant perdu l'espérance de s'en emparer, se jettérent sur l'autre brigantin qui venoit à eux ; & soutenus par la flote du comte de Cumberland qui arriva alors, le prirent, & l'emmenérent en Angleterre.

Disgrace de Perez. Conduite de Philippe II. à son égard.

La disgrace de Perez secretaire d'Etat causa cette année le malheur des Arragonois & des habitans de Sarragosse. Il étoit fils de Gonsalo Perez aussi secretaire d'Etat sous le

régne de Charle-Quint, & même sous celui de Philippe, & descendoit de Montreal d'Ariza. Il avoit d'abord opposé la fin de non-recevoir, à l'accusation de l'assassinat de Don Juan d'Escovedo, intentée contre lui par Mathieu Vasquez, après avoir été traduit en justice par Pedro d'Escovedo fils du mort. Il avoit souvent écrit au roi d'Espagne, par les ordres duquel il avoit fait périr Escovedo, pour l'engager à arrêter les poursuites qu'on faisoit contre lui; & il l'avoit assûré qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher que la cause de cet assassinat ne transpirât dans le public; parce qu'il étoit de l'honneur de Sa Majesté qu'elle demeurât cachée. Il lui demandoit en recompense de se souvenir de son attachement, & lui representoit que sa réputation étoit interessée à ne pas laisser périr un homme qui l'avoit servi si fidélement.

Le Roi lui fit espérer qu'il ne souffriroit pas qu'on lui suscitât de mauvaises affaires à ce sujet; que cependant comme il vouloit sauver les apparences, il lui conseilloit de se défendre de l'accusation au tribunal d'Antonio de Pazos Président du conseil Royal de Castille. Perez ne se rendit qu'à regret aux conseils du Roi, les Arragonois n'étant pas obligés, à cause de leurs priviléges & franchises, de reconnoître d'autre Juge, que leur Juge naturel; mais assûré de l'intégrité de Pazos, & comptant sur la protection de Don Pedro Fajardo marquis de Velez qui tenoit un grand rang à la Cour, il y consentit enfin.

Pazos, après que l'affaire eût été portée devant lui, persuada à la veuve & aux enfans d'Escovedo de se désister de leur poursuite. Don Diego de Chaves confesseur du Roi réconcilia ensuite Mathieu Vasquez avec Perez, & avec Donna Anna de Mendoça de la Cerda princesse d'Eboli, veuve de Rüy Gomez de Silva, ce courtisan si fameux à la cour de Charle-Quint, & même de Philippe. Mais pour remonter à la source de l'intrigue que je vais raconter, il est nécessaire de sçavoir que le Roi d'Espagne aimoit éperdûëment cette femme qui étoit d'une grande beauté, quoiqu'elle eût perdu un œil.

Il avoit fait confidence de sa passion à Perez qui abusa de sa confiance, en devenant amoureux de la princesse

d'Eboly dans les fréquentes visites qu'il lui rendit, sous prétexte de l'entretenir de la passion du Roi. Le bruit couroit même qu'elle ne rejettoit pas l'hommage de ce nouvel amant. Cette intrigue se passoit dans le tems que Don Juan d'Escovedo étoit à la tête du Conseil de Don Juan d'Autriche dans les Païs-bas. Escovedo avoit été élevé dans la maison de Gonzalo Perez, & avoit dans la suite poussé sa fortune sous la protection de Rüy Gomez. Etant alors arrivé en Espagne, & sçachant que Perez traversoit les desseins de Don Juan, il saisit l'occasion de son intrigue avec la veuve de Rüy Gomes son bienfaicteur, qu'elle deshonoroit ; & résolut de le perdre entiérement, en rapportant au Roi qu'il se répandoit des bruits honteux au sujet de leur commerce.

Philippe en fut frappé au dernier point, ne pouvant souffrir que Perez fût son rival ; se défiant d'ailleurs d'Escovedo dont il connoissoit le génie entreprenant, & n'approuvant pas les conseils hardis qu'il donnoit à Don Juan, il forma la résolution de faire périr Escovedo & Perez l'un par l'autre. C'est pourquoi ayant tenu un Conseil secret au sujet d'Escovedo, avec Gaspard de Quiroga cardinal de Tolede, & avec le marquis de Velez qu'il consultoit dans les affaires importantes ; il se détermina facilement à la persuasion de Perez qui étoit de ce conseil, à faire assassiner Escovedo, plûtôt que de le renvoyer à Don Juan d'Autriche dans les Païs-bas ; & il jugea à propos de donner cette commission à Perez, pour éloigner de lui le soupçon d'une action si odieuse. Perez exécuta l'ordre du Roi avec tant de promptitude, qu'il donna depuis lieu de penser que c'étoit plûtôt à la fureur de la princesse d'Eboly irritée contre Escovedo, de ce qu'il avoit découvert au Roi son intrigue, qu'il le sacrifioit, qu'à la vengeance du Roi. Lorsqu'Escovedo eut été assassiné par la main de Garcie Arzé, il restoit encore à Philippe un homme à sacrifier, qui étoit Perez son rival. La veuve & les enfans d'Escovedo le poursuivirent en justice avec la princesse d'Eboly, que le Roi vit avec d'autant plus d'indifférence traîner honteusement en prison, que toute la haine de l'assassinat d'Escovedo retomboit sur Perez, qui avoit servi la vengeance d'une femme outrée de colére ; & qu'on ne parloit aucunement du Roi en cette affaire ; en sorte que

HENRI IV. 1592.

D. Juan lui-même, qui attendoit Escovedo aux Païs-bas, ne pouvoit en avoir aucun soupçon.

Le Roi écrivit plusieurs billets à Perez dans sa prison, pour l'engager à garder le secret ; il le rassûroit en lui promettant de faire finir cette affaire, qui, comme il pouvoit en juger, ne devoit pas traîner en longueur. Perez conserva avec grand soin ces billets & d'autres ordres secrets, écrits de la main du Roi, & ne les publia que longtems après. S'étant alors réconcilié avec Vasquez, & l'affaire ayant été assoupie pour un tems, on lui donna sa maison de Madrid pour prison. Quoiqu'on lui eût ôté ses pensions & tous ses appointemens, il ne laissa pas de travailler aux affaires d'Etat, par le moyen de ses Sécrétaires ; il le fit pendant six ans, jusqu'en 1585.

On ne parloit plus alors de la mort d'Escovedo ; mais on suscita une nouvelle affaire à Perez, qui reçut un exploit de censure, qu'on appelle en Espagne, *Visitation*, ou recherche. C'est un examen suivi d'un Jugement, qui sert à inquiéter ceux qui ont été dans le secret des affaires. On reçoit à ce tribunal les dépositions contre l'accusé, sans éxaminer quels sont les témoins, & sans écouter ce que l'accusé pourroit dire pour les récuser ; ainsi l'ordre de la Justice n'y est point observé. Ce fut devant ces Juges, que Perez fut traduit & trouvé coupable de péculat. Toutes les preuves qu'on en rapporta furent, qu'il avoit reçu dix mille ducats du Grand-Duc de Toscane, pour avoir fait confirmer au roi d'Espagne, en faveur de ce Prince, la donation qui lui avoit été faite du domaine de Sienne : Qu'il s'étoit comporté d'une maniére peu convenable avec la princesse d'Eboly : Qu'il avoit révélé à Dom Juan plusieurs secrets du Conseil du Roi, qu'il étoit plus à propos de cacher, que de découvrir : Qu'il avoit coutume, en expliquant au Roi les lettres écrites en chifres, d'ajoûter & de retrancher ce qu'il vouloit.

Pendant que son affaire s'instruisoit, D. Diego de Chaves lui rendoit de fréquentes visites, & le rassûroit sur l'événement, en lui disant qu'il ne lui en coûteroit pas beaucoup ; mais qu'il ne produisît point les billets du Roi, comme il pouvoit le faire pour se justifier. Perez suivit ces conseils ;

ce

ce qui n'empêcha pas ses Juges de porter contre lui une sentence, que néanmoins ils ne prononcérent & ne signérent point. Elle le condamnoit, comme atteint & convaincu des crimes dont il étoit accusé, à payer trente mille ducats; elle lui ôtoit encore sa charge de Sécrétaire d'Etat; & le condamnoit à deux ans de prison, après lesquels il seroit obligé de s'éloigner pour huit ans de la Cour.

On fit entendre en secret à Perez, que cette sentence ne seroit point exécutée, s'il rendoit au Roi ses billets. Le Confesseur Chaves faisoit tous ses efforts pour l'engager à les lui remettre. Perez lui en donna un; mais Chaves nia dans la suite qu'il l'eût reçu. Comme Perez refusa de se désaisir des autres, on envoya des Alcaydes, pour éxécuter la sentence renduë contre lui. Il s'enfuit à leur arrivée, & se sauva dans une Eglise voisine, dans la pensée de se soustraire à la Jurisdiction royale, & croyant devenir par là sujet au Tribunal ecclésiastique. Mais il en fut tiré par force, & conduit dans la forteresse de Turegano, où ayant été chargé de fers, il fut traité avec la derniére rigueur par Torres d'Avila.

Enfin Perez écrivit de son propre sang une lettre à sa femme, & lui ordonna de donner sa cassette & ses papiers au comte de Barajas, qui avoit ordre de les prendre. Il avoit auparavant averti sa femme de détourner les billets du Roi, qui étoient les piéces qui pouvoient servir davantage à sa justification. Perez ayant ainsi en apparence satisfait à la demande du Roi, fut tiré de cette rigoureuse prison pour un tems; & demeura pendant quatre mois à Madrid, sans être si étroitement gardé. Il avoit la liberté de voir ses amis & d'aller à l'Eglise.

Les enfans & la veuve d'Escovedo renouvellérent alors leurs poursuites contre Perez; & l'affaire fut portée devant Roderico Vasquez président du Conseil de l'Audience royale, dix ans après qu'elle avoit été commencée. Le Confesseur Chaves se mêla encore de cette affaire, & conseilla à Perez d'avoüer qu'il étoit l'auteur de l'assassinat d'Escovedo, & de garder le silence sur les motifs. Perez lui représenta que le soupçon retomberoit par là sur le Roi, & que tout le monde penseroit qu'il ne cachoit la cause de la mort d'Escovedo,

HENRI IV. 1592.

que parce que le Roi y auroit eu part ; que d'ailleurs cet aveu ſeroit dangereux pour lui : Qu'il ſeroit donc plus à propos de fermer la bouche aux héritiers & à la veuve du mort, en leur donnant de l'argent. Le Roi goûta l'expédient, ſoit qu'il jugeât qu'il étoit de la prudence d'en agir ainſi, ſoit qu'il ſe fît un plaiſir ſecret de nuire à un homme qu'il haïſſoit mortellement, en lui ôtant par ce moyen des ſommes conſidérables. Il en coûta vingt mille ducats à Perez, pour ſe délivrer de ce procès.

Le Roi changea dans la ſuite ; & ordonna par le conſeil de Vaſquez, de travailler de nouveau à inſtruire cette affaire, quoique terminée par une tranſaction, afin de faire rendre contre Perez un Arrêt ſolemnel, pour faire ceſſer le bruit qui ſe répandoit, qu'Eſcovedo avoit été aſſaſſiné par les ordres du Roi, dont la réputation ſe trouvoit bleſſée par ces injurieux ſoupçons. Perez ſe défendit en diſant que ces bruits odieux étoient un effet de la malignité de ſes ennemis, qui ne craignoient pas de compromettre l'honneur de Sa Majeſté, pourvû qu'ils puſſent trouver le moyen de le perdre. » Quel eſt leur but, diſoit-il, en réveillant le ſouvenir de la mort d'Eſcovedo, & en y faiſant tremper le » Roi ? Pourquoi, ajoûtoit-il, ſi j'avois éxécuté les ordres » de Sa Majeſté, m'auroit-on obligé à donner vingt mille » ducats ? Si donc on recherche le motif de cet aſſaſſinat ſi » longtems après, ce ne peut être que pour me rendre » odieux, aux dépens même de l'honneur du Roi. « Vaſquez voyant que rien ne pouvoit engager Perez à parler contre le Roi, pour ſa propre juſtification, le fit mettre à la queſtion. Il la ſouffrit d'abord avec conſtance ; mais vaincu par la violence des tourmens, il avoüa la choſe comme elle étoit, & montra les billets du Roi, pour appuyer ce qu'on l'avoit forcé d'avoüer.

Perez vit bien qu'on vouloit le perdre entiérement, & qu'il ne pouvoit plus compter ſur les promeſſes que le Roi & ſes Miniſtres lui avoient faites dès le commencement de l'affaire. La mort du marquis de Velez, ſur la protection duquel il avoit fondé toute ſon eſpérance, & qui étoit complice du meurtre d'Eſcovedo, étant arrivée ſur ces entrefaites, il comprit qu'il ne lui reſtoit plus d'autre reſſource, que celle

de tromper ſes gardes. Il le fit, & s'enfuit en Arragon ſur des chevaux qu'on avoit tenu prêts, par les ſoins de ſa femme, & de Gille de Meſa Arragonois ſon proche parent. Malgré la foibleſſe que lui avoit cauſé la queſtion, il fit trente lieuës dans un jour. Il ne voulut pas aller d'abord à Sarragoſſe, dans la crainte d'offenſer le Roi, & il s'arrêta à Catalayud, qu'on dit être la ville de Bilbilis, célébre pour avoir vû naître le poëte Martial. Là il ſe retira dans le couvent des Dominicains, d'où il écrivit le 24. d'Avril une longue lettre au Roi, dans laquelle il lui rendoit raiſon de ſa fuite, & des raiſons qui l'avoient engagé à prendre ce parti.

Le Roi, pour toute réponſe, lui envoya un Alguaſil, pour le tirer de force de ſa retraite, s'il refuſoit d'obéïr. Les Religieux n'ayant pas voulu reconnoître l'ordre du Roi, l'Alguaſil conſtitua Perez priſonnier dans une cellule du Monaſtére. Cependant le Roi envoya des ordres plus précis, pour enlever Perez, qui malgré l'oppoſition des habitans de Catalayud, fut conduit à Sarragoſſe.

Les Arragonois ont des éxemptions & des libertés d'une grande étenduë. Ils prétendent qu'elles ont paſſé en force de loi dans le royaume d'Arragon, depuis que le comte Julien, pour venger l'outrage que le roi Roderic lui avoit fait en violant ſa fille, avoit appellé en Eſpagne les Sarrazins, qui en ont été les maîtres pendant ſept cens ans : Qu'alors on avoit établi un Tribunal appellé, la Juſtice, pour juger conformément à ces Droits. Ils élurent enſuite des Rois, qui jurérent ſur les Saints Evangiles, à genoux & tête nuë, en préſence des Magiſtrats, (avant de recevoir d'eux & de la Nobleſſe le ferment de fidélité,) de maintenir & conſerver ces libertés du Royaume, qui fut électif juſqu'au régne de Dom Pedre ſurnommé *del Punnal*, ou le Cimeterre. Ce Prince ayant fait conſentir les Etats aſſemblés, à rendre la Couronne héréditaire, on lui donna le ſurnom d'Elamado, parce qu'il mit publiquement en piéces avec ſon ſabre la Loi d'élection. Au reſte, l'Arragon joüit toûjours dans la ſuite des mêmes priviléges; & pour les rendre inviolables, on fit la loi d'Union qui renfermoit deux diſpoſitions. Par la premiére, il étoit permis aux Arragonois,

HENRI IV. 1592.

de se choisir un nouveau Roi, en cas que le Prince violât les loix du Royaume. Par la seconde disposition de cette loi, ils pouvoient s'unir ensemble contre leur Souverain, sans encourir le crime de léze-Majesté, & se liguer même avec les Princes voisins, pour défendre leurs libertés.

Les Castillans gouvernés par des Rois absolus, & jaloux des priviléges de l'Arragon, avoient poussé Ferdinand d'Arragon (1), qui avoit épousé Isabelle de Castille à abolir des droits qui étoient, à ce qu'ils disoient, contraires à l'autorité Royale. Mais soit que Ferdinand dissimulât; soit qu'il fût un Prince naturellement modéré, il répondit avec beaucoup de sagesse qu'il avoit juré d'observer ces loix, & de conserver les priviléges de la Nation; que d'ailleurs, il croyoit que la tranquillité de l'Etat étoit fondée sur une espéce de partage de la puissance entre le Roi & les peuples; & que le Prince ou les sujets périroient infailliblement, dès que le pouvoir deviendroit plus grand de l'un ou de l'autre côté.

Il y avoit encore un Tribunal aussi ancien que le Royaume, appellé vulgairement la *Manifestation*, où l'on appelloit des jugemens des autres Siéges, & même des sentences de la Jurisdiction ecclésiastique. Il étoit composé de ce Tribunal souverain, que les Arragonois nommoient la Justice, & de dix-sept autres Magistrats subalternes. Le Roi lui-même n'étoit regardé dans ce Tribunal, que comme Partie & jamais comme Juge ou Magistrat. Peréz se préparant à y porter son affaire, fit un mémoire pour se laver des crimes dont on l'accusoit, lorsque les Ministres du Roi le traduisirent à la chambre des *Inquisitions* ou Recherches, qui est dans l'Arragon la même Jurisdiction, que celle de la *Visitation* en Castille, dont nous avons parlé un peu plus haut. Les Rois d'Arragon l'avoient établie, pour éxaminer la conduite de ceux, qui avoient eu le maniement des affaires, & dans le dessein de porter atteinte aux priviléges du Royaume.

Le Roi déclara qu'il se désistoit, aprés avoir pris des lettres de *Séparation*, de ses poursuites contre Perez, dont il avoit, disoit-il, grand sujet de se plaindre; parce qu'il se

(1) Ferdinand V. ayeul maternel de Charle V.

réjoüissoit des succès du roi de France, & faisoit paroître de la tristesse quand il lui arrivoit quelque chose de fâcheux; qu'au contraire il s'affligeoit de la prospérité des Espagnols, dont il voyoit les pertes avec joye; qu'il méditoit sa retraite en Bearn, d'où il devoit passer en Hollande & en Zélande.

Ces chefs d'accusation contre Perez, n'ayant pas paru assez solides aux Juges de la chambre des Inquisitions, ils le renvoyérent. Cependant Galacien Cerdan, qui étoit le Salmedina de Sarragosse, (on appelloit ainsi le premier Magistrat de la ville,) fut mis en prison, pour n'avoir pas trouvé des preuves capables de faire périr l'accusé, qu'on attaqua d'une autre maniére. Les émissaires du Roi tirérent Perez de la Jurisdiction ordinaire, par le moyen de l'Inquisition; & l'ayant fait sortir des prisons de la ville, ils le conduisirent à main armée dans celles du Saint Office. Mais la populace se souleva; & s'étant attroupée autour de Inigo de Mendoça marquis d'Almenata, que les femmes & les enfans appelloient traître à la patrie, elle le traîna ignominieusement en prison, après l'avoir chargé de coups, & il y mourut quelque tems après. Il y eut dans cette émeute populaire plusieurs maisons brûlées, & plusieurs personnes y perdirent la vie. Cette sédition arriva le 25. de May de l'année précédente.

Perez fut ramené dans les prisons de la *Manifestation*. Ensuite treize Jurisconsultes délibérérent, à la sollicitation de Ludovico Marano, si l'Inquisition pouvoit connoître de l'affaire de Perez. Ils décidérent d'abord que les prétentions du S. Office dans cette affaire, alloient contre les priviléges & les libertés du Royaume, qui annullent de plein droit les adjudications des biens, faites dans cette Jurisdiction. Mais ayant été ébranlés par la crainte de la colére du Roi, ou corrompus à force d'argent, ils déclarérent Perez sujet au tribunal de l'Inquisition. Les Ministres du Roi balancérent longtems, de quelle maniére & dans quel tems ils éxécuteroient cette décision. Enfin ayant assemblé un grand nombre de Seigneurs, avec de la cavalerie & des gens de pied, pour prêter main forte aux officiers de l'Inquisition, ils fixérent le jour au 20. Août. Les Inquisiteurs ne

HENRI IV. 1592.

s'étant pas présentés dans le tems marqué, on remit cette expédition au 24. Septembre. Le Viceroi posta ses troupes dans les ruës, pour appuyer les Inquisiteurs, qui s'étant rendus à la porte des prisons de la ville, sommérent le geolier de leur remettre Perez & Majorini de Genes, qu'on accusoit d'être son complice.

La populace voyant qu'on avoit déja mis les fers aux pieds & aux mains de Perez & de Majorini, & qu'on les faisoit monter sur des chariots, se souleva sans avoir de chef. Le nombre des séditieux s'augmentant, il ne manquoit qu'un homme de tête pour animer & soutenir le peuple. Gille de Mesa ami de Perez ne voulant pas l'abandonner dans un danger si pressant, se mit à la tête des séditieux. On cria de tous côtés, *liberté*, & on vit disparoître en un moment tous les préparatifs du Viceroi, qui s'enfuit lui-même avec les Inquisiteurs. Perez & Majorini ayant été remis en liberté, furent confiés à Diego de Heredia, pour calmer la fureur du peuple, qui menaçoit les Officiers du Roi de les mettre en piéces. Perez & Majorini parurent bientôt après à cheval dans les ruës, & se retirérent ensuite dans les montagnes, pour se mettre à couvert du danger. Quelques jours après, Martin de la Nuça frére de Jean de la Nuça président de la *Justice* d'Arragon, engagea Perez à revenir dans la ville, & le fit cacher dans sa maison pendant quelque tems.

A la nouvelle de ces troubles, Philippe entra dans une grande colére; & croyant que cette révolte donnoit atteinte à son autorité, & blessoit la Majesté royale, il saisit avec chaleur l'occasion que les rois d'Espagne cherchoient depuis longtems, de diminuer les priviléges de l'Arragon. Le malheur de Perez, qui étoit la cause de la sédition de Sarragosse, lui en fournit un prétexte. C'est ainsi qu'il s'étoit autrefois servi de la haine de ce même Perez, pour se défaire d'Escovedo. On leva par ses ordres une armée dont Alonso de Vargas eut le commandement. Ce Général faisoit courir le bruit, en s'approchant des confins de l'Arragon, qu'il avoit ordre d'aller en France, où la guerre étoit alors allumée. Mais les Arragonois se doutants de ce qui en étoit, virent bien que cet orage alloit fondre sur eux. On s'assembla sur le champ; & après avoir lû le second article des

priviléges généraux qui porte : Que les Arragonois pourront prendre les armes, pour se mettre à couvert de l'oppression des troupes étrangéres, quand même elles seroient entrées dans le Royaume sous la conduite du Roi, & de l'héritier présomptif de la Couronne ; toutes les voix se réünirent dans le Tribunal souverain de la Justice pour prendre les armes, & particuliérement contre l'armée Castillanne. Le Clergé s'unit aux Magistrats par un Decret conforme au leur ; & les Prédicateurs montérent en Chaire pour encourager le peuple à se mettre en défense. On fit signifier l'arrêté du Tribunal souverain à Vargas sur la frontiére, par le moyen des Huissiers & des Greffiers publics ; mais le Castillan répondit sans s'étonner que le roi d'Espagne envoyoit cette armée en France, & qu'il n'avoit aucun dessein sur l'Arragon, dont il défendroit lui-même les priviléges au besoin. Vargas continuant ensuite sa marche envoya aux principaux Seigneurs, & à la Noblesse, des lettres du Roi remplies d'affection & de bienveillance ; & leur écrivit aussi dans les mêmes termes, pour leur ôter out soupçon touchant cette expédition.

D'un autre côté, les Magistrats donnérent ordre de lever des soldats ; & ayant assemblé les milices du Royaume, ils donnérent le 4. de Novembre un decret, qui déclara Martin de la Nuça Maréchal de camp. Mais à l'arrivée de Vargas on sentit toute la supériorité d'une armée royale commandée par un Général, sur des troupes levées à la hâte, & commandées par plusieurs Généraux. Elles se débandérent à la vuë de l'armée Castillane ; les Seigneurs même & la Noblesse abandonnérent leurs drapeaux. Perez s'enfuit dans les montagnes voisines avec Diego de Heredia, & Don Manuel Lope, la veille que Vergas entra dans la ville. François de Ayerbe, & Martin de la Nuça restérent à Sarragosse, dans l'espérance d'encourager les habitans à se défendre ; mais voyants que la consternation s'étoit emparée de tous les esprits, ils prirent le parti de se retirer aussi dans les montagnes.

Dès que Vargas fut maître de Sarragosse, il fit mettre en prison les premiers de la ville, & entr'autres le duc de Villahermosa, le comte d'Aranda, & le président Jean de la

HENRI IV. 1592.

Nuça. Il envoya ensuite ces deux Seigneurs en Castille sous bonne garde ; & ayant reçu des lettres du Roi qui lui ordonnoit de faire périr de la Nuça sans autre forme de procès, il lui fit trancher la tête. Le contenu de ces lettres portoit : Que l'intention de Sa Majesté étoit d'être informée de la mort de ce chef des rebelles, avant d'apprendre son emprisonnement ; & qu'au lieu de sentence, un crieur public annonçât à haute voix, que la volonté du Roi étoit qu'on tranchât la tête à ce chevalier, comme à un traître qui étoit l'auteur de la sédition, & qui avoit levé l'étendard de la révolte contre son Roi : Que ses biens fussent confisqués, ses maisons & châteaux rasés ; ajoûtant qu'on feroit le même traitement à ceux qui l'avoient imité. Cette formule de condamnation jusqu'alors inoüie dans un Royaume libre, jetta la consternation dans l'esprit des peuples. On en mit un grand nombre en prison de tous états à la sollicitation des Inquisiteurs ; & on leur fit souffrir différents tourments.

La princesse Catherine, sœur du roi de France, donna un asile à Perez à Pau en Bearn. Peu de tems après, Heredia, & Ayerbe ayants ramassé dans les Pirénées une troupe de vagabonds accoûtumés au brigandage, s'avancérent jusqu'à Birviescas, dans l'espérance de faire soulever la Province ; mais ayant été trompés dans leur attente, ils furent enveloppés par Vargas, qui tailla leurs troupes en piéces ; les fit eux-mêmes prisonniers, & leur fit trancher la tête. On fit le même traitement à Jean de Luna, qui fut pris dans la Navarre, où on l'accusoit d'exciter les peuples à la révolte. Il y eut pendant deux ans à Sarragosse une garnison qu'on n'en retira, qu'après avoir fortifié le Palais du Saint Office, qui est hors la ville, & dont on fit une espéce de citadelle, où l'on mit garnison pour tenir Sarragosse en respect. Au reste on fit de grandes promesses à Perez pour le faire revenir en Espagne ; mais se défiant de ces offres magnifiques, il sentit que tout ce qu'on lui promettoit n'étoit que pour le perdre. Cependant plusieurs scélérats qu'on avoit payés pour le faire périr par le fer, ou par le poison furent arrêtés. On avoit offert à Majorini sa grace, à condition qu'il tueroit Perez. Mais Majorini

refusa

refusa cette offre, & en avertit son ami. Perez s'étant retiré en Angleterre, on découvrit à Londres, & ensuite à Paris, plusieurs émissaires des Espagnols, qui furent punis du dernier supplice, & entr'autres Rodrigue de Mur seigneur de la Pinilla, banni d'Espagne à cause de ses crimes, qui s'étoit chargé, à la sollicitation de Mathieu d'Aguirre moine défroqué, d'assassiner Perez.

Mort de Guillaume duc de Cleves.

Cette année est remarquable par la mort de plusieurs Princes. Guillaume duc de Cleves mourut à Dusseldorp au commencement de Janvier à l'âge de soixante & seize ans, après avoir été sujet pendant plusieurs années à des vapeurs. Ce Prince dans sa jeunesse attaché à la France, avoit été fiancé avec Jeanne d'Albret, héritiére du Royaume de Navarre; & le mariage avoit été différé jusqu'à ce que la Princesse fût nubile. L'empereur Charle V. ayant alors attaqué le Duc, l'obligea à renoncer à l'alliance de la France, & à ses engagemens avec la princesse de Navarre. Il lui fit épouser Anne d'Autriche fille de Ferdinand roi des Romains, qui fut tourmentée presque pendant toute sa vie des mêmes maux que son mari. Il en eut deux fils, & quatre filles. Eléonore l'aînée épousa Albert-Frederic de Brandebourg duc de Prusse. Les princesses Anne & Magdelaine sœurs d'Eléonore furent mariées à Philippe-Louis,& à Jean de Baviére ducs de Deux-Ponts. La derniére fille du duc de Cleves, appellée Sibille, épousa longtems après, Charle marquis de Burgaw. Le Prince,fils aîné de Guillaume,étoit mort à Rome dix-sept ans auparavant. Son second fils Jean, qui avoit été évêque de Munster, malgré les vapeurs dont il étoit attaqué, comme son pére & sa mére, épousa Jacqueline de Bade. Cette Princesse qui haïssoit les Protestans se laissa facilement persuader par les Princes de la maison d'Autriche, de ne pas laisser tomber entre les mains des ducs de Deux-Ponts ses beau-fréres l'administration du duché de Cleves, pendant la maladie du pére & du fils qui n'étoient pas en état de gouverner. La princesse Eléonore déja veuve, & ses deux sœurs, furent présentes à la mort de leur pére avec les ducs de Deux-Ponts leurs maris, dont la présence n'opéra rien en leur faveur, parce que les Etats s'opposérent à

HENRI IV. 1592.

leurs prétentions, à cause des raisons que nous avons rapportées.

Schencteren gouverneur du château de Julliers, place la mieux fortifiée du Duché, craignant que les ducs de Deux-Ponts ne voulussent entreprendre quelque chose se retira à Julliers, qu'il fit fortifier de nouveau par le conseil du duc de Parme, qui avoit dessein, à ce qu'on disoit, de marier son fils Ranuce à Sibille fille du duc Guillaume, auquel on fit de superbes obséques à Dusseldorp le 10. de Mars.

Mort du prince Jean Casimir fils de l'Electeur Palatin.

Quelque tems après, Jean Casimir, fils de l'électeur Frederic Palatin, mourut le 16. Janvier. Il avoit eu l'administration du Palatinat & de l'Electorat pendant la minorité de Frederic fils de l'électeur Louis son frére; & à l'exemple de son pére, il avoit embrassé la Religion des Protestants de Suisse & de France. Ce Prince d'un esprit élevé & fier s'étoit rendu illustre par deux expéditions qu'il fit en France; mais ayant voulu dans la derniére faire donner le commandement des troupes auxiliaires au baron Fabien de Dhona, il devint suspect aux François, par les secretes liaisons qu'il entretenoit avec les Guises & leurs amis. Ce fut à leur considération qu'il empêcha de faire la paix, qu'on espéroit de conclure, & qu'il exposa de nombreuses troupes à la boucherie. Il alla ensuite dans les Païs-bas, & en Angleterre; mais il ne répondit pas toûjours à la haute opinion qu'on avoit par-tout de lui. Il eut du désavantage au commencement de la guerre de Cologne, qu'il abandonna ensuite à l'occasion de la mort de son frére. Ce Prince qui vouloit qu'on le regardât comme le plus puissant & le plus accrédité des Princes Protestans d'Allemagne, ne faisoit presque rien, & s'opposoit aux desseins de tous les autres. Il laissa d'Elisabeth fille d'Auguste électeur de Saxe, une fille unique, qui épousa après la mort de son pére, Christiern prince d'Anhalt, qui tient sa Cour à Ascherslében.

Après la mort de Casimir, Richard Simmern, proche parent du jeune Frederic, prétendant que l'administration du Duché lui appartenoit, envoya des personnes de sa part à l'Empereur, qui lui accorda facilement sa demande, parce que Richard lui promit de chasser du Duché les

Miniſtres que ſon ayeul Frederic & Caſimir y avoient introduits, & d'y rétablir l'éxercice de la Confeſſion d'Auſbourg, & la diſcipline qui avoit été en vigueur ſous l'Electorat du prince Louis. Les Etats du Palatinat s'opposérent à ſes prétentions, & ſoûtinrent que Frederic ayant atteint l'âge de dix-huit ans, il étoit en état de gouverner par lui-même ſes Etats, & d'adminiſtrer ſon Electorat, ſuivant la Bulle d'or de l'empereur Charle IV. Cependant Simmern s'empara par la ruſe & par la force de quelques gouvernemens. Tout ſe diſpoſoit à la guerre. Les Eſpagnols qui étoient occupés dans les Païs-bas, n'étoient pas fâchés de voir s'élever des troubles parmi les Proteſtans, qui les laiſſeroient en repos pendant ce tems-là ; mais d'autres Princes s'étant mêlés de cette affaire, Richard rendit les gouvernemens, & tout fut pacifié.

Mort d'Eliſabeth d'Autriche veuve de Charle IX.

Sur la fin du même mois, mourut Eliſabeth fille de Maximilien II. ſœur de Rodolphe II. veuve de Charles IX. roi de France. Cette Princeſſe remplie de ſentimens élevés & d'une piété ſolide, & recommandable par la régularité de ſes mœurs, a été juſtement miſe en parallele avec Eliſabeth de Turinge, dont elle portoit le nom. Elle donnoit ſon bien aux pauvres, & l'employoit en d'autres bonnes œuvres. On ne put jamais la réſoudre à paſſer à de ſecondes nôces, quelque envie que le roi d'Eſpagne eût de l'épouſer après la mort de la princeſſe Anne ſa première femme, ſœur d'Eliſabeth. Elle avoit en France des revenus conſidérables, à cauſe de ſon mariage avec Charle IX. Elle en donnoit par les mains de ſes Intendans la troiſiéme partie aux pauvres. Ses Intendans avoient un ordre exprès de ne tirer aucune finance des charges de Judicature, contre la coûtume de France, où elles ſe vendent, au grand malheur des peuples, & à la honte de la juſtice, qui doit ſe rendre ſans intérêt. Elle leur avoit enjoint de pourvoir de ces Offices ceux qui ſeroient plus en état de les éxercer. Auger de Ghiſlin de Boeſbecq (1) fut ſon Agent auprès du roi Henri IV. tant qu'elle vécut ; Ghiſlin étoit homme d'érudition, propre à manier les affaires, & recommandable par ſa candeur & ſa probité. Il avoit été deux fois en ambaſſade à la

(1) D'autres l'appellent Busbecq,

HENRI IV. 1592.

Porte de la part de l'empereur Ferdinand. Nous avons des lettres de lui très-curieuses & fort bien écrites, où il fait le détail de ses deux ambassades. Ces lettres m'ont fourni beaucoup de traits pour l'histoire que j'écris. Ghislin après la mort de cette Princesse, à qui il avoit rendu de grands services, ayant obtenu des passeports du Roi, & de la Ligue, pour s'en retourner avec sa famille dans les Païs-bas sa patrie, fut arrêté par les Ligueurs proche de Dieppe en Normandie. On pilla tout ce qu'il avoit, & on le traita fort mal. Il en conçut un chagrin mortel, qui joint à sa vieillesse le mit au tombeau, pendant qu'on attendoit une réponse du duc de Mayenne. Sa mort arriva le 28. d'Octobre.

Mort de Ghislin de Boesbecq.

Ce que je viens de dire de Ghislin de Boesbecq m'avertit de rapporter ici la mort de quelques autres hommes recommandables par leur érudition & leur dignité, avant que de parler des Princes qui moururent cette année. Le premier de ces hommes illustres dont je parlerai, est Vincent Lauro né à Tropea, ville célébre en Calabre, de parens assez pauvres; mais d'une honnête condition. Lauro ayant été élevé dans la maison des Caraffes ducs de Nocera, étudia avec le prince Alfonse à Naples, & ensuite à Padouë, où ayant appris les langues Greque & Latine, il s'appliqua à l'étude de la Philosophie & de la Medecine. Il fit de grands progrès dans cette derniére science, & s'attacha au cardinal Pierre-Paul Parisio de Cozenze. Il gagna si bien l'amitié de Hugue Buon-Compagno, dans la maison du cardinal Parisio, que lorsque Hugue fut monté dans la suite sur la Chaire de Saint Pierre, il le fit cardinal en mémoire de leur ancienne amitié. Avant d'entrer dans le sacré Collége, & après la mort de Parisio, il offrit ses services à Nicolas Gaddi, & ensuite au cardinal de Tournon en France, qui lui donna des Bénéfices considérables en Auvergne. Le cardinal de Tournon étant mort, le duc de Guise craignant qu'Antoine de Bourbon roi de Navarre n'embrassât le parti des Protestans, à la persuasion de sa femme, & de ceux qui étoient à sa suite, fit entrer Lauro dans la maison de ce Prince, qui mourut sept mois après. Lauro s'en retourna à Rome avec Hippolyte cardinal de Ferrare, alors Légat

De Vincent Lauro, grand Medecin & Cardinal.

en France. Ses habitudes à la Cour, & son commerce avec les Grands avoient ajoûté à sa science dans la Medecine, une grande habileté dans les affaires.

Pie V. connoissant tout le mérite de Lauro lui donna l'évêché de Mondovi en Piémont, & le choisit entre tant d'habiles gens qui étoient à Rome, pour être son Légat. La légation qui lui a le plus fait d'honneur est celle dont il fut chargé par le pape Gregoire XIII. auprès de Sigismond-Auguste roi de Pologne, & qu'il continua après la mort de ce Prince, lorsque Henri de Valois duc d'Anjou fut élû roi de Pologne. Etienne Bathori ayant ensuite monté sur le Thrône abandonné par Henri de Valois, Lauro fit encore auprès de lui la fonction de Légat. Il eut l'habileté d'engager Jean roi de Suede, qui avoit épousé une sœur de Sigismond-Auguste, & d'Anne femme d'Etienne Bathori, à recevoir dans sa Cour le Jesuite Antoine Possevin, qui joignoit à la connoissance des Lettres une grande dextérité à manier les affaires les plus délicates. Possevin ramena à la Religion Romaine Sigismond fils de Jean, & toute sa famille. Le Pape en reconnoissance des services de Lauro, & de leur ancienne amitié, lui donna le chapeau de Cardinal; & le regardoit déja comme devant bientôt monter sur le Thrône de l'Eglise. On se confirma dans cette pensée par un accident qui avoit pensé lui être fatal. La premiére fois qu'il vint à Rome dans sa jeunesse, pour voir les spectacles qu'on a coûtume de donner la veille de la fête des BB. Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, il rencontra un taureau furieux qui l'enleva avec ses cornes, & le laissa tomber sans qu'il se blessât. Il est certain qu'après avoir été promu au Cardinalat, il eut un grand nombre de voix dans les Conclaves de Sixte V. d'Urbain VII. de Gregoire XIV. d'Innocent IX. & de Clement VIII. & que la seule chose qui empêcha son éxaltation, fut le séjour qu'il avoit fait à la Cour du roi de Navarre pére de Henri IV. La faction Espagnole se servit de ce prétexte pour le rendre suspect. Ce n'est pas que le cardinal de Mondovi fût beaucoup dans les intérêts de la France; mais les Espagnols sçavoient bien qu'il n'étoit pas favorable à leur Nation. C'etoit là son véritable crime. Enfin après avoir été tant de fois sur le point de monter sur la

HENRI IV. 1592.

Chaire de Saint Pierre, il mourut à l'âge de soixante & dix ans le 16. Décembre. Il donna par son testament tous ses meubles, qui étoient de grand prix, aux hôpitaux, dans la vuë d'avoir pour héritiers les malades, dont la guérison avoit été l'objet de la science, qui fut l'origine de sa fortune. Son corps fut enterré à Saint Clement, dont il avoit pris son titre de Cardinal, sans pompe, & avec un éloge fort succinct.

De Michel de Montagne.

Quelque tems auparavant, Michel de Montagne, Gentilhomme Perigourdin, mourut âgé de soixante ans le 17. Septembre à Montagne en Perigord, d'où sa famille avoit pris son nom. Il avoit été Conseiller au Parlement de Bourdeaux avec Etienne de la Boetie, dont il cultiva toûjours l'amitié tant qu'il vécut, & qu'il honora après sa mort. Montagne faisoit profession d'une noble franchise, comme il paroît par ses ouvrages intitulés, *Essais*, qui en seront de sûrs garants à la postérité la plus reculée. Il fut élu Maire de Bourdeaux pendant qu'il étoit à Venise; dignité qui est la premiére de la Province, & qui ne s'accorde qu'à des Gentilshommes distingués, & aux Gouverneurs. Jacque de Matignon gouverneur de Guiennne lui donna une place dans son Conseil pendant les troubles de cette Province. La conformité de nos études & de nos inclinations nous avoit unis ensemble par les liens d'une vraie amitié dans mon séjour en Guienne; & lorsque je me trouvai dans la suite avec lui à la Cour, & à Paris.

De Frederic Furio Ceriolano.

Il me reste à parler de Frederic Furio Ceriolano, de Valence en Espagne, qui peut marcher de pair avec Montagne. Ceriolano ayant d'abord étudié à Paris, alla ensuite à Louvain, où il eut de grandes disputes avec Bononia de Sicile professeur en Théologie, au sujet de la traduction des Livres saints en langue vulgaire. Etant en Allemagne il publia à ce sujet un livre, qui fut censuré par plusieurs Docteurs Catholiques. Mais l'empereur Charles V. qui sçavoit discerner les esprits, charmé de sa rare érudition, & considérant d'ailleurs la pureté de ses intentions, & son zéle, le prit sous sa protection, & l'envoya en Espagne à Philippe son fils, auprès duquel il demeura toûjours dans la suite. Il fit tous ses efforts, comme nous l'avons dit

ailleurs, pour pacifier les troubles des Païs-bas. Il a composé un livre des Conseils, & du devoir des Conseillers. Il mourut cette année à Valladolid sans être marié, & beaucoup plus âgé que Montagne.

De Guillaume Landgrave de Hesse.

Guillaume, Landgrave de Hesse, fils du Landgrave Philippe, qui reçut de si mauvais traitemens de Charle V. à qui il avoit fait la guerre, mourut le 3. de Septembre âgé de soixante & dix ans. Ce Prince étoit d'une haute prudence, & d'une grande droiture. Ses lettres que Ticho-Brahé, Gentilhomme Danois, a mises au jour après sa mort, seront un monument éternel des connoissances de ce Prince dans les Mathématiques. Sa solide piété lui faisoit envisager la mort sans effroi ; il craignoit seulement de mourir subitement, parce qu'il étoit fort gras. Cette crainte salutaire l'engagea à faire son testament de bonne heure. Tous les jours, lorsqu'il alloit se coucher, il demandoit pardon aux assistans, après avoir fait ses prieres en présence de tous ses domestiques ; & il disoit adieu à tous ses amis, comme s'il eût dû mourir cette nuit. Il observa cette pratique religieuse pendant dix ans. Il eut de sa femme Sabine, fille de Christophle de Wirtemberg, sœur de Louis du même nom, un fils unique appellé Maurice, qui étoit absent lorsqu'il mourut. Il l'avoit fait instruire dans les beaux arts. Ce jeune Prince, à l'exemple de son ayeul & de son pére, demeura ferme dans l'alliance de nos Rois.

De Jean roi de Pologne.

Le dernier Prince dont nous rapporterons la mort, est Jean roi de Suede, fils de Gustave, ou Gustaw, & petit-fils d'Eric, qui mourut le 25. de Novembre. Il fut assez heureux pour voir en mourant son fils Sigismond, par l'alliance qu'il venoit de contracter avec la Maison d'Autriche, affermi sur le trône de Pologne, où il étoit monté par élection. Jean fut plus heureux que son frére aîné Eric, qui l'avoit tenu long-tems en prison. Eric s'étant rendu indigne de régner, Jean fut mis en sa place, sans qu'il lui en coûtât des crimes, & sans être soupçonné d'ambition ; ensorte qu'Eric ne pût imputer la perte de sa Couronne qu'à lui-même. Jean, à l'exemple de son pére, suivit la Confession d'Ausbourg ; mais sans avoir trop de prévention pour sa Religion ; car il voulut bien que son fils Sigismond, qu'il

HENRI IV. 1592.

avoit eu de Catherine sœur de Sigismond-Auguste roi de Pologne, fût élevé par cette Princesse dans la Religion de ses ancêtres. Pour lui, soit qu'il ne fût pas favorable à la Religion Romaine, soit qu'il crût devoir dissimuler pour un tems, il ne fit aucun changement dans la Religion que son pére avoit fait recevoir dans toute la Suede. Ce Prince voulant assûrer les peuples qu'il n'innoveroit en aucune maniére dans la Religion, leur donna comme en ôtage Charle duc de Finlande son frére qui étoit très-attaché à la nouvelle doctrine, & il le fit par son testament Régent du Royaume en l'absence de son fils.

Sigismond roi de Pologne, bien éloigné de penser comme le Roi Jean son pére, & ne voulant pas se conformer aux réglemens qu'il avoit faits, se jetta dans un grand embarras. Il fut sur le point de perdre son Royaume héréditaire, en suivant aveuglement des conseils imprudens. Le Roi Jean eut avant de mourir la joye, après avoir réüssi dans ses autres entreprises, de voir son fils Sigismond réconcilié avec les Princes de la maison d'Autriche, & délivré par l'alliance qu'il venoit de contracter avec eux, de la crainte qu'il avoit que ces Princes ne lui fissent la guerre; & enfin en état de gouverner ses deux Royaumes.

On parloit depuis long-tems de faire épouser à Sigismond la princesse Anne fille de l'Archiduc Charle; mais des difficultés qui survenoient à chaque instant avoient toûjours fait remettre cette affaire. Il y avoit même des Polonois qui détournoient le Roi de cette alliance. Jean Sarius Zamoyski chancelier du Royaume, à qui Sigismond avoit de grandes obligations, irrité au dernier point contre ce Prince, qui ne reconnoissoit pas ses services comme il le devoit, osa faire éclater en public les sujets de plaintes qu'il avoit contre le Roi, & eut même la hardiesse de demander à la République & à la diéte des Etats la réparation des injures qu'il prétendoit avoir reçûës de ce Prince. Le principe de l'opposition de Zamoyski venoit des liaisons qu'il avoit avec Maximilien d'Autriche. Lorsque ce Prince étoit prisonnier en Pologne, la Princesse sa femme ayant mis au monde un fils, il avoit prié Zamoyski de tenir l'enfant sur les Fonts Baptismaux. On croyoit qu'il avoit voulu par cette déférence gagner le Chancelier

Chancelier, avec qui il entretint un commerce d'amitié après sa prison. Quoique Maximilien eût renoncé par des traités aux droits qu'il prétendoit avoir sur la Pologne, il en avoit pris les armes & le titre de Roi, ayant toûjours l'espérance de rentrer dans ce Royaume.

Sigismond envoya enfin en ambassade à l'Empereur, comme au Chef de la maison d'Autriche, le cardinal Georges Radzivil, l'évêque d'Ouladomirie, & plusieurs autres Seigneurs. Les Ambassadeurs arrivérent à Prague le 13. Mars, ayant à leur suite deux cens quatre-vingt chevaux richement caparaçonnés & trente-deux chaises de poste, avec quelques Tartares & Moscovites qui servoient à la pompe de l'ambassade. L'Empereur les reçut avec de grands honneurs; & ayant arrêté avec eux les articles du mariage, il leur donna une nombreuse escorte pour les conduire par la Moravie dans l'Autriche & à Vienne, où la Princesse devoit se rendre.

Mariage de Sigismond roi de Pologne avec la sœur de l'Empereur.

Elle y arriva le premier du mois de Mai, accompagnée de sa mére & d'Ernest frére de l'Empereur; l'archiduc Mathias alla au devant d'elle. Le lendemain, les Ambassadeurs eurent l'honneur de la saluer, & ayant eu audience trois jours après, le suivant fut destiné à célébrer les fiançailles & à épouser la Princesse par Procureur. On se rendit à l'Eglise des Hermites de Saint Augustin qui est proche le Palais. L'évêque de Vienne ayant prononcé un discours Latin, le cardinal Radzivil épousa la Princesse au nom du Roi, & lui mit un anneau au doigt. Le reste du jour se passa dans les festins & les divertissemens. Les Ambassadeurs emmenérent la Princesse en Pologne, & la conduisirent à Plesz où elle arriva le 24. de Mai. Le Roi la reçut avec la pompe que nous allons décrire.

Il fit dresser dans une grande plaine, à un demi mille de Cracovie deux tentes pour lui, à huit pas de distance de deux autres destinées pour sa nouvelle épouse; il y avoit dans cette espace un dais soûtenu par quatre colonnes. Le Roi accompagné de sa sœur & de la Reine Doüairiére, veuve d'Etienne son prédécesseur, se rendit à sa tente, suivi de quatre mille hommes de cavalerie vêtus superbement à la Polonoise, & de quatre mille hommes de pied rangés sous vingt

HENRI IV. 1592.

drapeaux. On fit entrer l'épouse du Roi dans la tente qu'on lui avoit préparée, où la Reine Doüairiére & la sœur du Roi la reçurent. Elle fut conduite par l'évêque de Breslaw, & & par le Grand Maître de la maison du Roi sous un dais à l'endroit où le Roi étoit. Ce Prince accompagné de l'archevêque de Gnesne & du chancelier Zamoyski avec qui il s'étoit réconcilié, s'avança au-devant d'elle. Ils montérent dans les chars qu'on leur tenoit prêts, & entrérent dans la ville au bruit des acclamations du peuple, avec la même pompe dont nous venons de parler. Ils traversérent les ruës ornées de tapis de Turquie, & se rendirent à l'Eglise. Un Enseigne Allemand attira l'admiration de ceux qui assistoient à cette fête. Ce soldat de bout sur le faîte de la grande Eglise, faisoit tourner de la main droite son drapeau sans chanceler, quoiqu'il ne fût appuyé en aucune maniére, & malgré le vent qui faisoit floter son Enseigne. Le *Te Deum* ayant été chanté en musique, on jetta au peuple des piéces d'argent, qui contenoient des simboles de la réünion de ces deux grandes maisons, & ensuite on alla à la citadelle. Le mariage fut célébré cinq jours après. On donna des jeux, des spectacles, & il y eut des tournois pendant huit jours. Le Roi partit ensuite avec la Reine son épouse pour se rendre à la diéte de Warsovie.

Affaire au sujet de l'élection d'un évêque de Strasbourg.

La mort du comte de Mandercheyt occasionna de grands troubles cette année en Allemagne. Ce Seigneur ayant été évêque de Strasbourg pendant vingt-trois ans, mourut à Saverne le 2. Mai dans un âge avancé. Le Chapitre de cette ville rempli de factions ne s'accordoit, ni sur le successeur qu'on devoit lui donner, ni sur l'endroit où l'on feroit l'élection. Les Catholiques vouloient que ce fût à Saverne; les Protestans prétendoient que ce devoit être à Strasbourg. Ces derniers apportoient pour raison la coûtume & l'exemple de leurs ancêtres. Suivant cette coûtume, l'élection, pour être légitime, devoit se faire dans la ville par les Chanoines & de l'autorité des Magistrats. Les Catholiques disoient de leur côté que les choses ayant changé, & que ne leur étant plus libre de venir dans la ville d'où on les avoit honteusement chassés, ils avoient résolu de demeurer à Saverne, parce que l'élection ne seroit jamais libre dans une ville, où leurs ennemis

étoient les maîtres. Ils écrivirent sur ces entrefaites à l'Empereur qu'ils sçavoient leur être favorable, pour l'informer, comme ils le devoient, de la mort de leur Evêque, & le prier en même tems de leur donner l'administration de l'Evêché pendant la vacance du siége.

L'Empereur leur fit réponse le 8. de Mai, & leur manda qu'il étoit sensiblement touché de la perte de leur Evêque, qui lui avoit rendu de grands services aussi-bien qu'à l'Empire; qu'il envoyeroit au premier jour des Commissaires pour prendre soin de l'Evêché. Il leur recommanda de garder les citadelles, les villes & les châteaux, & de n'y laisser entrer personne jusqu'à l'arrivée de ses commissaires. Il écrivit ensuite au Sénat, & le pressa de ne point soutenir les Chanoines qui troubloient la paix du Diocése; mais au contraire de les détourner de leurs mauvais desseins. Les Protestans avoient fixé le 30. de Mai pour procéder à l'élection d'un Evêque dans la ville, & dans l'endroit ordinaire; & ils engagérent Charle de Brunswic qui présidoit à l'élection, d'écrire aux Catholiques pour leur faire sçavoir ce qui avoit été résolu. Ceux-ci refusants de se trouver à cette élection, les Protestans s'assemblérent au jour marqué. Le Docteur Jean Pappus monta en chaire, & fit un discours tiré de l'épître de S. Paul à Timothée sur les vertus & les qualités d'un bon Evêque; il exhorta les Chanoines à ne faire tomber leur choix que sur un homme qui ne fût partisan d'aucune secte, mais attaché à la saine doctrine, renfermée dans les Prophétes, dans les saints Evangiles, dans les Actes des Apôtres & dans leurs Epîtres, dans les trois premiers symboles, & dans les quatre Conciles généraux, & conforme à la Confession d'Ausbourg sans aucune altération.

Election de Jean-George de Brandebourg.

Après ce discours & les Priéres ordinaires, selon l'usage des Protestans, on procéda à l'élection. Jean George de Brandebourg fut élû d'un consentement unanime. Les Protestans sentoient bien qu'ils avoient besoin d'un Evêque puissant, pour soûtenir son élection contre celui que les Catholiques pourroient élire de leur côté. Jean-George de Brandebourg ratifia par Procureur l'élection qu'on avoit faite de sa personne; & ayant écrit dans tous les lieux de la dépendance de l'Evêché, aux Gouverneurs & aux Magistrats, il leur ordonna de lui obéir, comme à leur Evêque & à leur Prince légitime.

HENRI IV. 1592.

Le sénat de Strasbourg considérant les suites qu'auroit cette élection, jugea qu'elle pourroit causer une guerre; c'est pourquoi il avoit fait lever trois compagnies d'infanterie & six cens chevaux, qu'il envoya devant Kochersberg avec sept canons. Ce château de la dépendance de l'Evêché étoit de peu de défense, & il n'y avoit qu'une foible garnison commandée par un Sergent-Major. On somma sur le soir les assiégés de se rendre; mais ayant refusé de le faire, l'artillerie fut pointée sur le champ contre les murs & les abattit. Le lendemain qui étoit le 4. de Juin, la garnison voyant qu'elle ne pouvoit tenir plus long-tems, se rendit à discrétion. On ne lui fit aucun mal; il n'y eut que le Gouverneur qui fut pendu. La garnison de Dachstein épouvantée par le supplice de ce malheureux Gouverneur, abandonna la place.

Election du cardinal Charle de Lorraine par la faction opposée.

Les Chanoines qui étoient à Saverne ayant appris la perte de ces deux places; voyant d'ailleurs qu'ils attendroient inutilement plus long-tems les Commissaires que l'Empereur devoit leur envoyer, & l'archiduc Ferdinand son oncle, prirent jour pour le 9. Juin; & s'étant assemblés, ils élurent Charle cardinal de Lorraine, qui souhaitoit depuis long-tems d'être évêque de Strasbourg. On fit répandre à Cologne, & en d'autres lieux au nom du baron de Crehanges (1) doyen du Chapitre un long manifeste, où l'on rendoit raison de la maniére dont l'élection s'étoit faite. Le cardinal de Lorraine ayant accepté l'Evêché, partit pour en aller prendre possession. Il écrivit le lendemain au Sénat pour se plaindre de ce qu'on avoit osé s'emparer des châteaux du domaine de son Evêché. Il en demanda la restitution avec menaces, en cas de refus, de se faire raison par la voye des armes. Un Trompette fut chargé de porter ces lettres, & d'en rapporter la réponse.

Le Sénat répondit qu'il n'avoit aucune part à la prise de ces châteaux, qui avoient été assiégés par les ordres du légitime Evêque, dont l'élection avoit été faite dans la ville, & appuyée de l'autorité du Sénat: Qu'au reste ils supplioient son Eminence de n'en point venir à la force avec eux, qui avoient toûjours cultivé avec grand soin l'amitié de la

(1) Il s'écrit en Allemand Kriechingen.

maison de Lorraine, dont ils ne s'étoient jamais départis, & qu'ils conserveroient toûjours, pourvû qu'on ne les attaquât point. On se plaignit ensuite de la licence effrenée des troupes Lorraines.

Menaces du Cardinal.

Le Cardinal écrivit une seconde fois au Sénat, & lui fit des réprimendes, d'avoir dit que l'élection de son concurrent étoit légitime, parce qu'elle étoit appuyée de son autorité; il lui reprocha de s'arroger le droit de choisir & de déposer l'Evêque, & de régler son domaine. Ces Magistrats se justifiérent, en rejettant la mauvaise opinion que le Cardinal avoit conçûë sur des gens malintentionnés, qui empoisonnoient leurs réponses; ajoûtant qu'ils n'avoient de droits sur l'Evêque & sur son domaine, que ceux que leur donnoient leurs priviléges, & les traités qu'ils avoient fait avec les Evêques; & qu'ils avoient toûjours eu grand soin de n'être à charge à personne, & de ne point usurper les droits des autres.

Guerre à ce sujet.

C'est ainsi qu'on s'éloignoit en apparence de la force ouverte de part & d'autre, tandis qu'au fond on ne songeoit qu'à la guerre. Le cardinal de Lorraine ayant assemblé son armée forte de dix mille hommes, commença les actes d'hostilité par la prise de Binsfeldt. Il envoya ensuite des Partis jusqu'aux portes de Strasbourg. Un Trompette eut ordre d'aller commander de sa part aux habitans de cette ville de chasser les Chanoines séditieux de la faction opposée, & de rendre aux Chanoines de son parti les biens & les maisons qu'on leur avoit enlevés, ou plûtôt qu'on avoit enlevés au Chapitre & à l'église de Strasbourg; de laisser célébrer les saints mystéres, suivant le Rit Romain dans leur Cathédrale; & de réparer les pertes que cette guerre avoit causées au domaine, au Chapitre & à d'autres qui y étoient intéressés; qu'à ces conditions on étoit prêt à leur conserver leurs priviléges & leurs immunités; mais qu'ils seroient, en cas de refus, regardés comme ennemis. Il y eut ensuite des escarmouches aux environs de Moltzein & d'Andlaw jusqu'au 22. de Juin.

On fit le même jour la revûë de cinq cens chevaux des troupes de Brandebourg, ausquels on assigna des quartiers à Schaffoltzheim. Les Lorrains à la nouvelle de l'arrivée de ces troupes, partirent au nombre de quinze cens pour aller

HENRI IV. 1592.

les attaquer pendant la nuit. Le combat fut opiniâtre des deux côtés. Les Lorrains mirent le feu à quelques maisons, & se retirérent sans autre avantage que de s'être emparés d'une grande partie du bagage de l'ennemi. Ils surprirent ensuite un château proche Geispitzen, par la trahison de quelques soldats de la garnison, qui ayant été pris dans la suite, furent punis du dernier supplice.

L'Empereur avoit donné l'administration de l'évêché de Strasbourg, & le soin d'appaiser les troubles qui pourroient s'élever, à son oncle Ferdinand, dont les Ambassadeurs trouvérent à leur arrivée la guerre déja allumée, à quoi ils ne s'étoient pas attendus. Ils allérent trouver le cardinal de Lorraine à Moltzheim, & l'exhortérent à mettre bas les armes, à licencier ses troupes, & à se remettre à l'Empereur pour la décision de l'affaire. Le Cardinal avec qui cela se faisoit de concert, se rendit facilement, à condition cependant que les habitans de Strasbourg, & le prince de Brandebourg en feroient autant de leur côté. Les Ambassadeurs firent les mêmes propositions au Sénat & au prince Evêque. Mais ils ne trouvérent pas la même facilité; on leur répondit que la décision de cette affaire regardoit autant les princes de l'Empire que l'Empereur; & que d'ailleurs on ne pouvoit rien faire sans le consentement de l'électeur de Brandebourg.

Le cardinal de Lorraine ayant perdu l'espérance de terminer le différend par un traité, prit le parti de soûtenir ses droits à la pointe de l'épée; & ayant formé le siége de Kochersberg le 27. Juin, la place fut emportée après une vigoureuse attaque. On fit périr toute la garnison, à l'exception d'un soldat qui servit de bourreau à son Commandant. Bubenhofer ancien Sergent-Major, qui étoit depuis long-tems au service du Sénat, abandonna à l'arrivée de l'ennemi Dachstein où il commandoit. On lui fit un crime de sa retraite à Strasbourg, & on le mit en prison. Les Lorrains s'emparérent avec la même rapidité de Wasselsheim, château du domaine du Sénat, parce que le secours qui devoit entrer dans cette place, n'arriva pas assez à tems. Cependant les princes de l'Empire refusérent d'employer leur médiation dans cette affaire, qui paroissoit trop difficile à à terminer.

Les troupes de Brandebourg ne voulants pas demeurer inutiles, attaquérent les ennemis dans leur camp à Ernstein, & furent repoussées avec perte. L'armée Lorraine reçut un grand échec à son tour dans l'attaque du Bourg d'Ilkirckern pendant la nuit. L'ennemi averti de ce dessein par ses Coureurs s'étoit préparé à la bien recevoir. Il y eut cent Lorrains de tués. Les cantons de Zurich, de Berne, & de Bâle, envoyérent des troupes auxiliaires à ceux de Strasbourg leurs alliés. Le prince de Brandebourg ayant reçû ce renfort, fit marcher le 3. d'Août ses troupes au camp d'Ernstein. On s'empara dans la marche de Figersheim & de Rinaw qu'on brûla. On campa deux jours après devant Moltzeim. Les lignes étant tirées, & la tranchée poussée, on pressa le siége; la garnison fit de fréquentes sorties, dans lesquelles ils tuérent Albert comte de Tubinge, & Jeremie de Newenar gouverneur de l'Arcenal. Les ambassadeurs de l'Empereur & des Cantons Suisses proposérent inutilement des accommodemens.

Cependant on fit à Strasbourg la revûë d'une nouvelle compagnie d'infanterie composée de six cens hommes, commandée par Jean de Nuremberg; on la fit partir pour le camp, avec la paye d'un mois pour toutes les troupes de Brandebourg. Le comte de Vaudemont qui s'étoit joint au Cardinal son frére, tomba sur cette troupe à Dieppiken; & ayant taillé en piéces la cavalerie qui escortoit la caisse, il poussa l'infanterie dans le temple de Wic, & la força de se rendre, en l'attaquant jusque dans le Cimetiére où elle s'étoit retirée. Le Comte s'empara du bagage & de l'argent, & prit prisonnier Jean de Nuremberg qu'il renvoya aussitôt à Strasbourg. Cette triste nouvelle consterna les Officiers qui étoient au camp devant Moltzeim, dont ils furent obligés de lever le siége, à cause de la mutinerie des soldats. Cette retraite se fit le 16. Août. Les Suisses & la cavalerie se retirérent à Strasbourg. Huit compagnies Allemandes retournérent d'abord à Saint Arbogast, & ensuite dans leurs premiers quartiers, à Ilkircken, & à Graffenstad.

Pendant ce tems-là, Ernest de Baviere électeur de Cologne, après avoir long-tems pressé les Espagnols d'évacuer

HENRI IV. 1592.

les places de l'Electorat, traita avec la garnison de Bonn, par l'entremise de Tiszlings que le duc de Parme avoit mis dans la place. Les Espagnols ayant reçû une somme considérable de l'Electeur, en sortirent le 24. Août. L'Electeur donna le gouvernement de Bonn à Herman de Linden. Deux jours auparavant, Christiern prince d'Anhalt, que le roi de France avoit renvoyé avec de grands témoignages de bonté, ayant été abandonné par ses soldats, qui déchirérent leurs drapeaux pour s'en retourner par bandes dans leurs païs, vint à Strasbourg avec deux cens chevaux. Ce Prince ayant fait ses conditions avec le Sénat, prit la conduite de l'armée qu'il mena contre les Lorrains. Il mit en fuite l'ennemi, & lui tua deux cens hommes. Cette déroute arriva le 3. Septembre.

Christiern battit encore le premier Novembre les ennemis, & mit en fuite quatre cens chevaux & trois cens hommes d'infanterie. Codwitz brave Capitaine, à qui il avoit fait prendre les devants, avec un détachement, tomba dans une embuscade, & fut fait prisonnier; il attaqua dans l'endroit, où l'on distribuoit la paye, les nouvelles levées que le cardinal de Lorraine avoit mandées, & les mit en déroute. Les Lorrains pour se venger de tant de pertes, s'emparérent de Vangen où ils mirent tout à feu & à sang. Enfin le prince d'Anhalt ennuyé de faire la guerre sans régle, & voulant se signaler par quelque coup d'éclat, traita avec le nouvel Evêque Jean-George de Brandebourg, & se rendit ensuite au camp, accompagné d'Othon, & de François, princes de Lunebourg, de Charle de Brunswic, du baron de Dhona & d'autres Officiers; & ayant campé pendant la nuit entre Strasbourg & Moltzeim, il donna beaucoup d'inquiétude aux Lorrains, qui ne pouvoient deviner son dessein. On mit une forte garnison à Saverne, dans la crainte qu'il n'en voulût à cette place. Christiern ayant donné ordre à un régiment d'investir Dachstein pour brider l'ennemi, assiégea en personne Moltzeim le 14. Novembre; il fit venir de l'artillerie, & ayant ouvert la bréche en trois endroits, on monta à l'assaut le dixiéme jour du siége. Mais les assiégeans furent repoussés avec perte. Jean Ulric baron de Hohen-Saxen Mestre de Camp d'un régiment, Daniel Dienast lieutenant

Colonel

Colonel du régiment de Landen, & Christophle Wolff lieutenant colonel de Hohen-Saxen périrent dans cette attaque. Les assiégés perdant toute espérance de secours se rendirent, à condition que le Clergé & les habitans qui voudroient abandonner la ville, en sortiroient sains & saufs, avec tous les meubles qu'ils pourroient emporter; que la garnison composée de trois cens hommes auroit la liberté de se retirer où elle voudroit, & de sortir en armes, méches allumées, avec tout le bagage.

Sur ces entrefaites, Ernest Frederic marquis de Bade ayant pris sa marche par les Etats de Philippe comte de Hanaw, & fait d'étranges ravages sur la route, amena au camp mille chevaux, & deux mille hommes de pied. Les peuples du comté de Hanaw parlérent hautement contre la conduite des troupes de Bade, & en portérent leurs plaintes à la Chambre de Spire. Le prince d'Anhalt s'étant engagé dans un défilé pour aller à Moltzeim rencontra deux cens Lorrains, qui le reconnoissant, l'attaquérent vivement. On se battit avec vigueur de part & d'autre, malgré la supériorité des Lorrains. La garnison de Moltzeim qui attendoit le Prince, ne le voyant point venir, se douta qu'il lui étoit arrivé quelque chose, & sortant au devant de lui, elle le trouva aux mains avec l'ennemi. La victoire jusqu'alors incertaine se déclara pour le Prince à l'arrivée des siens qui mirent les ennemis en déroute. Frederic & David comtes de Mansfeld furent dangereusement blessés, & les Lorrains perdirent un grand nombre des leurs.

L'Empereur interpose son autorité.

L'Empereur voyant que les mouvemens de part & d'autre n'aboutissoient à rien, interposa son autorité. Il envoya sur la fin de l'année un Hérault à Strasbourg. Ce Hérault couvert d'un habit, sur lequel étoient les armes de l'Empire, & tenant à sa main un bâton doré, exposa dans la place publique les ordres dont il étoit chargé, & commanda au Chapitre & au Sénat de la part de l'Empereur, de quitter les armes, & de remettre le jugement de leur differend avec le cardinal de Lorraine entre les mains des Commissaires, qui seroient nommés à cet effet. Il alla ensuite trouver le Cardinal, auquel il fit entendre la volonté de l'Empereur.

HENRI IV.

1592.

Troubles dans la Saxe au sujet de la Religion.

Tandis que les deux prétendans à l'évêché de Strasbourg s'en disputoient la possession, les armes à la main, il s'éleva de grands troubles dans la Saxe, à l'occasion de ce que j'ai dit dans le dernier Livre. On emprisonna Pierre Crell, & Charle Gunderman, & autres soupçonnés au sujet de la Religion. L'administrateur (1) Frederic Guillaume indiqua une assemblée à Torgaw, dans laquelle les Etats intentérent une accusation contre ces prisonniers. On y demanda la proscription, par autorité du Prince, des libelles diffamatoires composés par les Sacramentaires, & la punition des auteurs de ces écrits : Que dans la visite qui devoit se faire, on fît une exacte recherche des Calvinistes cachés & qui dissimuloient leur doctrine : Qu'on leur ôtât l'éducation de la jeunesse, le gouvernement des Eglises & le maniement des affaires publiques : Qu'on interrogeât plus amplement les Théologiens prisonniers, comme des parjures qui avoient contrevenu sans foi au formulaire de la Concorde qu'ils avoient signé, & comme des complices de Crell. Enfin on supplia l'Administrateur de veiller de près à l'éducation du jeune Prince, & de mettre auprès de lui pour le former, un Gouverneur qui joignît la science à la piété, & fût zélé pour la Religion du pays.

L'Administrateur leur accorda leur demande ; & on fit en conformité un decret, dont Gunderman craignant l'exécution rétracta ses sentimens par un écrit signé de sa main, y promettant de les rétracter à haute voix. En conséquence de cette déclaration, on le mit en liberté au commencement du mois de Juin, & on le conduisit à Calaw sa patrie. David Steinbach voulant se sauver de la citadelle de Stolm, où il étoit enfermé, se cassa la cuisse en tombant de la fenêtre en bas. Il renonça à ses opinions le 8. Juillet entre les mains du ministre Zacharie Revader. On fit la visite à Lipsic, à Wittemberg, à Jena, & dans toute la Saxe pendant tout le mois de Juillet & d'Août. Dans le cours de cette visite, on enregistra les articles proposés par Nicolas Selnecer & par Polycarpe Leiser. On obligea ceux qui étoient suspects à se conformer à ces articles ; on mit aussi par écrit les points dans lesquels la doctrine de Calvin & des

(1) Ou Régent de Saxe.

Sacramentaires, différe de la Confeſſion d'Auſbourg & du Luthéraniſme ; & on obligea encore ceux qui étoient ſuſpects, de les abjurer. La reine d'Angleterre employa ſa médiation l'année ſuivante pour Pierius, qui ſortit le 12. Février de la priſon rigoureuſe, où il avoit été confiné juſqu'alors. Il s'engagea par un écrit ſigné de ſa main, à ne rien dire, ni écrire contre la doctrine reçûë en Allemagne.

HENRI IV. 1592.

Cependant la conſternation étoit générale en Europe, au ſujet du formidable armement des Turcs. La République de Veniſe, dans la crainte que cet orage ne vînt fondre ſur ſes frontiéres, ou dans les Iſles de ſa dépendance enclavées dans les terres des Turcs, avoit levé l'année précédente, des ſoldats qu'elle avoit envoyés dans l'Iſle de Candie, ſous la conduite de ſes meilleurs Chefs. La peſte qui ſe mit dans les vaiſſeaux, obligea de relâcher dans l'Iſle de Corfou, où le comte Mutio Porto & Sacromoſo moururent. Le comte Alexandre Pompei & ſon fils Albert arrivérent dans l'Iſle de Candie, ſans avoir été attaqués du mal contagieux, & ſe logérent dans le monaſtére des Franciſcains, bâti magnifiquement par le Pape Alexandre V. qui étoit de Candie, dans la ville qui porte le même nom.

Peſte dans l'Iſle de Candie.

Pompei ayant été averti en ſonge qu'il y avoit dans ce couvent des Moines attaqués de la peſte, qui cachoient leur mal, ſe rendit dès le matin à l'Egliſe cathédrale de S. Tite, où ſe tenoit le Conſeil de la ville, & déclara ce qu'il avoit appris en ſonge ; c'étoit ſur la fin de Mars. Jerôme Capello gouverneur de Candie (1), Philippe Paſcaligo ſon Lieutenant, Jean Mocenigo Provéditeur de la flote, & le comte Honoré Scoto Général des troupes de l'Iſle, firent alors bâtir hors des murs de la ville, une maiſon pour loger les malades, & on y transfera les peſtiferés, & ceux qui étoient ſuſpects. En même tems Benoît Quirini, & Laurent Vitturi Evêque de la ville, de concert avec les Officiers généraux dont nous venons de parler, diſtribuérent de l'argent au petit peuple, pour ſoulager ſa miſére, & prirent toutes les meſures poſſibles, pour arrêter le cours du mal. La peſte fit de cruels ravages depuis la fin d'Avril, juſqu'au commencement de Juillet. Elle emportoit tous les jours deux cens

(1) Il portoit le titre de *Duca di Candia.*

HENRI IV. 1592. personnes. Cependant elle diminua au mois de Septembre, & on crut au commencement d'Octobre qu'elle étoit tout-à-fait éteinte, lorſqu'elle recommença avec plus de fureur.

Capello fut obligé d'uſer d'une plus grande ſévérité contre ceux qu'on ſoupçonnoit d'être attaqués de la peſte. Il fit enfermer les malades dans leurs maiſons, avec défenſe d'en ſortir. La contagion emporta Frederic comte de Pepoli, les capitaines Torello de Fano, François Ronca de Modene, Taranto d'Albanie, & l'Ingénieur Jean Fava, auquel ſuccéda Angelo Odi de Padoüe. Les ſimptomes de cette maladie incurable étoient affreux. Il s'élevoit ſur tout le corps un grand nombre de boutons livides, plus larges & plus épais que les taches de la maladie du pourpre, auſquelles ils étoient du reſte aſſez ſemblables. Il y avoit d'autres peſtiférés, dont tout le corps étoit couvert de tumeurs en forme de bubons; le milieu étoit livide, & les bords enflammés; c'eſt ce qu'on appelle vulgairement des charbons. La plûpart de ceux qui étoient attaqués de cette derniére eſpéce de peſte, ne paſſoient pas le quatriéme jour. Ils avoient une fiévre ardente, ils reſſentoient de grands maux de tête & des douleurs cruelles. La troiſiéme eſpéce n'étoit pas ſi dangereuſe; elle cauſoit dans l'aîne une tumeur de la groſſeur d'un œuf, autour des oreilles, & dans les endroits que les Medecins appellent Emunctoires. La plus grande partie du peuple fut attaquée de cette derniére eſpéce de peſte, qui n'emporta pas beaucoup de monde.

La peſte, ſuivant ce qu'on en rapporte, fit périr vingt mille hommes dans la ville, juſqu'au mois d'Août, qu'elle ſe rallentit beaucoup. Elle enleva encore un grand nombre de païſans dans les bourgs aux environs, & pluſieurs Turcs que le commerce avoit attirés dans l'Iſle. Les ravages qu'elle fit parmi les troupes, firent craindre que les Infidéles ne priſſent occaſion de la foibleſſe des ſoldats, pour faire une deſcente dans l'Iſle. C'eſt pourquoi les Officiers généraux envoyérent Horace Longo Commandant des milices de Sitia & de Girapietra, à Spinalonga; & le colonel Sanmartino gouverneur de Retimo, au port de la Suda. On donna le gouvernement de la forteresse du port de Grabuze, à Dominique Cartolari Florentin. George Murmuri Général

de la cavalerie Albanoiſe eut ordre de faire des marches de tous côtés, pour être prêt à tous événemens.

La nouvelle qu'on reçut alors, que Cigala Bacha de la mer armoit une flote à Cariſto aſſez près de Negrepont, redoubla les ſoupçons des Venitiens. Il s'approcha de Zante, Iſle de la dépendance de la République, pour y faire aiguade, à ce qu'on croit, & pour prendre ce qui lui étoit néceſſaire. Ayant rencontré un vaiſſeau Anglois nommé la Bretonne, il demanda quelque choſe avec hauteur au Capitaine, qui lui répondit en brave homme qu'il ne lui donneroit rien, & qu'il étoit prêt à ſe défendre ſi on l'attaquoit. Cigala ne paſſa pas outre; il fit même lâcher priſe à des Corſaires, qui emmenoient en Affrique un vaiſſeau, qu'on avoit mis dans le port de Zante pour aller à la découverte. Cette conduite des Turcs raſſûra les Vénitiens du côté de la mer. On faiſoit courir le bruit à la Porte, que toutes les forces de l'Empire Ottoman alloient ſe réünir pour fondre ſur la haute & la baſſe Hongrie, & pour ſe venger des courſes des Coſaques; & qu'on commenceroit par la Croatie.

Délibération du Divan au ſujet de la guerre.

Amurath changea de réſolution; voyant la guerre terminée en Perſe, il ne penſoit qu'à joüir du repos. Mais les Bachas conſidérants que l'Empire Ottoman, qui eſt un gouvernement tout militaire, ne peut avoir la paix au-dehors, ſans ſe voir expoſé à des troubles inteſtins, s'aſſemblérent pour délibérer de quel côté on porteroit la guerre. Les uns vouloient qu'on la continuât dans la Perſe, où on l'avoit faite juſqu'alors avec ſuccès, & qu'on pouſſât ſes conquêtes dans ce païs, prétendant que ſi on laiſſoit le Sophi en paix, il attendroit que le Sultan fût engagé dans une guerre éloignée, pour venger ſes pertes, & pour attaquer les Turcs. Que cette conjecture n'étoit pas ſans fondement, puiſque le roi d'Eſpagne pouvoit envoyer des ſecours en Perſe par les Indes, & fournir au Sophi des troupes, des munitions, & des Ingénieurs dont il manquoit abſolument: Que les Georgiens, naturellement légers & amis des troubles, prendroient, pour ſe ſoulever, le tems que les forces Ottomanes ſeroient occupées d'un autre côté: Que le Cam des Tartares du Zagathay & le prince de Gilan, dont les Etats

HENRI IV. 1592.

s'étendent ſur les bords de la mer Caſpienne (1), ſaiſiroient l'occaſion de ſe révolter quand elle ſe préſenteroit : Qu'il falloit ſe délivrer de ces craintes, & hâter des expéditions qui ſeroient ſuivies de la victoire : Que les Turcs avoient un grand nombre de bons arquebuſiers, & que la cavalerie Perſanne tirée de la Caramanie & de l'Arabie du tems d'Amurath, s'étant multipliée dans ces deux endroits, avoit beaucoup perdu de ſa premiére vigueur, & avoit donné des marques de lâcheté, en fuyant tant de fois dans les derniéres guerres : Que les Georgiens, dont on craignoit ſi fort la légéreté, ſuppoſé qu'on diſcontinuât la guerre, ne remueroient point ſi on la faiſoit dans la Perſe : Que la plus grande partie de ces peuples étoient vaſſaux de leurs Princes, & qu'ils ſeroient aſſez contens de mettre à couvert leur liberté, à la faveur de l'aſſiéte de leur païs qui étoit inacceſſible, ſous la protection de leurs Rois Simon & Alexandre.

D'autres Bachas étoient d'avis de faire la guerre au Cherif, c'eſt-à-dire, au roi de Fez & de Maroc, Prince très-puiſſant ; mais qui a plus de troupes que d'argent. Ils apportoient pour motif de cette guerre, qu'il étoit de la gloire de l'Empire Ottoman, de porter ſes armes dans cette troiſiéme Partie du Monde : Qu'on ne pouvoit mettre Alger & Tunis à couvert, qu'en rangeant ces belles provinces de Barbarie ſous la puiſſance d'Amurath : Qu'on aſſûreroit la navigation dans ces mers, en s'emparant du cap d'Aguer & du port de Larache, qui eſt au-delà du Détroit, & où les corſaires Anglois ſe retiroient avec leurs priſes : Que la religion Mahometane, qui étoit celle du Cherif, & ſa dépendance de l'Empire Turc, ne l'avoient point empêché d'entretenir dans les derniéres guerres, de ſecretes correſpondances avec le roi d'Eſpagne & avec les Chevaliers de Malthe ; ce qui avoit été cauſe qu'ils avoient preſque ſurpris Tripoli : Qu'il étoit dans les intérêts du roi de Carvan & du prince Marabut, qui remuoient en Affrique : Qu'on ne devoit pas être détourné de ce deſſein, par la conſidération des places fortes de Marſaquivir, d'Oran, de Pennon de Velez, de Tanger, d'Arzilla, de Mazagan, & de Ceuta, par le moyen & le voiſinage deſquelles les Eſpagnols, qui

(1) Ou de Backu ou de Sala.

en étoient les maîtres, pouvoient s'allier avec les Maures : Qu'on pouvoit remédier à cet inconvenient, en mettant une flote en mer pour brider les Espagnols, qui prendroient le parti de rester chez eux, pour être à portée de s'opposer aux descentes qu'on pourroit faire en Espagne : Que d'ailleurs on sçavoit par expérience qu'il n'y auroit pas de si grandes difficultés dans cette expédition ; & que la prise de Tunis & de la Goulette, qu'on croyoit imprenables, en étoit une preuve : Que Sinan avoit emporté en peu de tems ces deux places ; dont la conquête l'avoit comblé de gloire, & avoit fait honneur à la Nation.

Le troisiéme avis fut d'aller attaquer l'Isle de Malthe, dont les Chevaliers empêchoient la liberté du commerce dans la Méditerranée, par leurs Caravanes continuelles, & troubloient les pélérinages de la Meque. On disoit qu'il étoit de l'honneur du petit-fils de Soliman, de rétablir par la conquête de Malte, la gloire de ce grand Prince, qui avoit échoüé dans cette entreprise, dont le mauvais succès faisoit autant de tort à la réputation d'Amurat : Qu'il falloit faire cesser à Constantinople & aux environs, les cris & les gémissemens des femmes, qui pleuroient leurs maris ; des péres & des méres, qui redemandoient leurs enfans, que ces corsaires avoient emmenés en captivité : Que ce motif avoit autrefois animé Soliman à la conquête de l'Isle de Rhodes, fameuse retraite de ces pirates en Orient : Qu'enfin le secours qu'ils avoient donné aux rebelles de Barbarie, & la tentative qu'ils avoient faite sur Modon dans la Morée, étoient de nouveaux motifs de leur déclarer la guerre.

On proposa aussi de porter la guerre en Espagne. Les Bachas qui ouvrirent cet avis, disoient qu'un Prince qui vouloit se rendre maître de l'Univers, devoit abattre la plus puissante Monarchie de la Chrétienté : Qu'on ne devoit pas craindre pour Alger, dont les fortifications étoient en meilleur état, que du tems de Charle V. Que l'Espagne entiére unissoit en vain ses vœux pour la prise de cette ville, regardée par elle comme une retraite de brigands, qui écumoient sans cesse les côtes aux environs ; & que le roi d'Espagne avoit trop de prudence pour risquer cette entreprise, qui attireroit la guerre dans ses Etats : Que les Espagnols

HENRI IV. 1592.

n'iroient plus courir les côtes de l'Asie dans la Méditerranée, de peur d'être trop éloignés de leurs ports : Qu'outre ces motifs, il étoit certain que Philippe avoit de vastes desseins ; & que la grandeur & l'embarras de ses affaires, ou d'autres raisons, l'empêcheroient de s'embarquer de lui-même dans une guerre contre l'Empire Ottoman : Qu'il avoit évité d'envoyer des troupes au secours de la Preveza & de Navarrin, situés dans le golfe de l'Arta ; & qu'ayant pû secourir les Perses dans les derniéres guerres, il n'avoit pas voulu le faire, ou avoit pris des prétextes pour s'en dispenser : Que d'ailleurs il ne pourroit se mettre en défense, parce qu'il étoit obligé d'entretenir de nombreuses armées dans les Païs-bas, dont les peuples combattoient pour leur liberté, avec tant d'opiniâtreté & de constance, qu'on n'avoit pû les réduire depuis plusieurs années : Que ces peuples défendus par l'assiéte des lieux, trouvoient encore des secours de troupes & d'argent dans l'amitié de la reine d'Angleterre, qui faisoit poursuivre les vaisseaux Espagnols qui alloient aux Indes, fomentoit les troubles de Portugal, & venoit de faire ravager la Corogne sur la côte de Galice : Que les François ne donnoient pas moins de jalousie aux Espagnols, qui observoient leurs démarches, & n'osoient s'écarter, pour être à portée de leur faire tête : Que supposé que le roi d'Espagne n'eût rien à démêler avec ses voisins, il éviteroit autant qu'il seroit possible, d'en venir à une guerre ouverte avec la Porte, sçachant que les Turcs pouvoient encore, comme ils l'avoient fait du tems d'Alfonse d'Albuquerque, envoyer une flote dans le golfe de Balsora, & fermer les passages aux vaisseaux qui reviennent des Indes par ce chemin, chargés de parfums & d'autres marchandises, en quoi consistent presque les principales richesses des Espagnols : Qu'on pourroit encore facilement porter la guerre des ports d'Affrique, sur les côtes d'Espagne : Que si on prenoit ce parti, le roi de France entreroit dans le royaume de Navarre, dont il prétend que les Espagnols ont dépoüillé ses ancêtres ; & que la reine d'Angleterre feroit faire une descente en Portugal : Que les exilés qui étoient en Affrique & à Constantinople assûroient ces choses, confirmées d'ailleurs par les nouvelles qu'on recevoit

tous

tous les jours de Grenade & d'Andalousie, de la part des Maures, qui mandoient qu'il y auroit des révoltes en Espagne, dès que la guerre seroit allumée dans le Royaume : Que Philippe ne pourroit tirer de ses Etats épuisés d'hommes, (ayant tous ses soldats, ou dans la Flandre, ou dispersés dans les garnisons d'Italie, ou dans les Indes,) des forces capables d'arrêter ces mouvemens : Qu'on pouvoit juger par la derniére guerre que les Maures avoient faite en Andalousie vingt-quatre ans auparavant, quel en auroit été le succès, si Selim eût suivi le conseil de Mechmet, & eût alors, en faveur des Maures Mahometans, tourné contre l'Espagne avec plus de justice & de gloire, ses armes victorieuses employées à la conquête de l'Isle de Chypre.

Ceux d'entre les Bachas, qui ne considéroient que la facilité de l'expédition & l'utilité présente, conseilloient la guerre contre Venise, & appuyoient leur sentiment d'un grand nombre de raisons solides. Ils disoient qu'on avoit enlevé plusieurs places aux Vénitiens dans les derniéres guerres, & qu'ils avoient été forcés d'acheter la paix : Que cette République n'avoit d'autre but, que d'entretenir la paix avec ses voisins ; & que suivant son ancienne maxime, elle n'entreprenoit la guerre, que lorsqu'elle y étoit forcée, & dans la derniére extrémité : Qu'elle aimoit mieux éloigner la guerre par des traités, avant que ses Etats fussent entamés, que d'attendre à composer après ses pertes, comme elle avoit fait après la conquête de l'Isle de Chipre : Que d'ailleurs les Venitiens n'étoient pas en état de résister seuls aux forces de l'Empire Ottoman ; & qu'ils étoient même encore foibles avec les secours qu'on pouvoit leur fournir : Que l'Espagne n'en envoyoit jamais qu'avec lenteur, comme on l'avoit vû dans la guerre de Chipre, ce qui avoit obligé les Vénitiens à faire la paix, sans la participation des Espagnols : Qu'il falloit encore considérer, que la République ayant un grand nombre de Forts, & en faisant bâtir tous les jours, ses troupes étoient dispersées dans les garnisons, & ses finances épuisées : Qu'elle ne pouvoit pas compter sur de grands secours de la part du Pape, des ducs de Florence & de Savoye, ni de la part des Chevaliers de Malte, qui tous ensemble

HENRI IV. 1592.

pouvoient à peine équiper vingt galéres.

Le Divan étoit assez d'accord sur la facilité qui se trouvoit dans la guerre de Venise ; mais les voix se partagérent sur la maniére de l'éxécution. Sinan, dont le crédit l'emportoit sur celui des autres, parla d'aller d'abord à Corfou pour ôter aux Venitiens l'empire de la mer Adriatique, dont ils sont les maîtres par le moyen de cette isle. Il rappella le souvenir de la prise de la Goulette qu'il avoit forcée dix-huit ans auparavant, quoique ce Fort passât pour imprenable ; & proposa son projet avec une fierté qui faisoit bien voir qu'il avoit dessein de se faire donner la commission d'aller s'emparer de la Forteresse d'Ariac (1). Il apporta pour motif de cette expédition, (car quelque injustes que soient les Turcs, ils veülent toûjours donner une couleur à leurs entreprises) : Que les Venitiens ne payoient plus le tribut pour la Bastia, située sur le rivage de l'Albanie dans le golfe de Calamata (2), & éloignée de douze mille de Corfou, où la Bastia est assez proche des Salines des Turcs, qui ont donné cette place aux habitans de Corfou en 1537. moyennant un tribut de trois cens sequins, afin de faciliter le transport des marchandises qui viennent de Gréce en cette isle. Ferhat natif d'Oronico en Albanie, jaloux du crédit de Sinan, s'opposa à son projet ; & lui ayant reproché son ambition, il fit voir que cette entreprise étoit dangereuse, que le succès étoit incertain, & qu'il seroit plus à propos d'attaquer Cataro (3), qui bridoit Castel-novo, outre que c'étoit la derniére place de la Dalmatie, & de la dépendance de Venise de ce côté-là.

Tandis que Sinan & Ferhat vouloient l'emporter l'un sur l'autre dans le Divan, Cigala, aussi grand capitaine que ces deux Bachas, & ennemi juré des Venitiens, proposa la conquête de l'isle de Ceriguo (4) sur la côte Meridionale de la Morée. Cette isle est une espéce de donjon qui

(1) *Not.* Ainsi appellée à cause de sa hauteur & situation. *[illegible]ut. L.*

(2) Entre la ville de Butrinto & celle de Perga, & vis-à-vis de l'isle de Corfou.

(3) Sur la côte du golfe ou canal de ce nom. Elle appartient aux Venitiens depuis l'an 1420. avec son territoire, où il y a dix-sept villages ou châteaux aux environs, qui confinent d'un côté avec les terres de la République de Raguse ; & de l'autre avec celles des Turcs du côté de Montenero.

(4) C'est la fameuse isle de Cithére.

domine ſur l'Archipel, d'où l'on peut découvrir les vaiſſeaux Turcs. Sa ſituation eſt ſi avantageuſe, que Demarathe (1) crut autrefois devoir s'en emparer d'abord, pour venir à bout du projet qu'il avoit formé de ſubjuguer la Gréce. Les ſentimens étoient partagés dans le Divan; & il étoit encore incertain auquel on s'arrêteroit, lorſqu'on ouvrit encore un autre avis; ce fut de prendre Butrinto en Albanie. Ceux des Bachas qui aimoient l'argent appuyoient cette propoſition, parce qu'ils s'imaginoient que les Venitiens retiroient tous les ans cent mille Sequins de cette place, & qu'ils ſeroient moins en état de ſe défendre ſi on leur ôtoit des ſommes ſi conſidérables. Il y eut des Bachas qui furent d'avis d'aller aſſiéger d'abord Zara (2) & Novigrad en Dalmatie (3), pour arrêter les brigandages des Uſcoques ſur les terres des Turcs, & pour faire porter aux Venitiens les pertes que ces brigands cauſoient tous les jours aux marchands Turcs. La plûpart des Bachas ſçachant qu'il eſt facile d'entrer dans les terres de la République, voiſines de celles des Turcs, étoient d'avis de ne point prendre de réſolutions fixes pour attaquer une place en particulier, & qu'il falloit, afin de mieux tromper l'ennemi, ſoit qu'on partît de la Preveſa (4), ou de la Valona (5), ſoit qu'on levât l'ancre dans le golfe de Lepante (6), ravager les deux côtes du golfe de Veniſe, & ſe jetter à l'improviſte ſur la prémiére place dont l'attaque ſeroit plus facile.

On réſolut ſecretement d'aller à Pola en Iſtrie, ville médiocrement peuplée, éloignée de cent vingt milles de Veniſe, & dont la ſituation eſt avantagauſe & très-belle. On réſolut d'attaquer en même tems la République de Raguſe, qui après Corfou eſt la ſeconde entrée du golfe de Veniſe, & qui contient des ports ſûrs & capables de contenir les plus grandes flotes qu'on voudroit envoyer faire des deſcentes en Italie. Les motifs de cette réſolution

(1) Capitaine de Sparte.

(2) Ville capitale de Dalmatie avec un Archevêché, ſur la côte du golfe de Veniſe.

(3) Il y a trois villes de Novigrad. Celle-ci eſt ſur le golfe de Veniſe, avec un château ſur un rocher près des frontiéres de la Croatie. Elle donne ſon nom au petit golfe de Novigrad.

(4) Ville de Gréce dans la baſſe Albanie, & dans la Province de l'Arta.

(5) Ville de la Turquie dans la haute Albanie.

(6) Ou de Corinthe.

HENRI IV. 1592.

étoient : Que les Turcs n'avoient presque point de ports de ce côté-là : Que le port de Durazzo, autrefois si célébre, d'où l'on pouvoit passer à Brindes, étoit comblé, & pouvoit à peine contenir quatre galéres, à cause de la quantité de basses qui s'y trouvoient : Qu'on voyoit à douze milles au-delà de Durazzo, la Petra, appellée aujourd'hui Lachi, dont le port, qui n'étoit pas trop sûr, ne pouvoit contenir que vingt vaisseaux : Qu'outre cela les eaux étoient encore si mal-saines aux environs, que les matelots n'en approchoient que lorsqu'ils y étoient forcés : Que le port de la Valona ne pouvoit contenir que trois galeres : Que celui de Raguse, qui en étoit éloigné de huit milles, en contenoit à la vérité trente ; mais que les vents de Tramontane & de Ponent le rendoient peu sûr : Qu'on rencontroit hors de la mer Adriatique le long des côtes d'Albanie, ou même dans cette mer, (qui s'étend, si on en croit les Anciens, jusqu'aux montagnes de la Chimére,) le port de Santi Quarata qui étoit très-étroit ; & un peu plus loin, Orco (où les vaisseaux qui partoient d'Otrante venoient mouiller autrefois,) avec un bon port, assez grand pour quarante galéres : Qu'entre les cinq ports de la république de Raguse le port de Sainte Croix l'emportoit, & que sa rade étoit très-sûre : Qu'outre ces avantages il n'étoit pas éloigné des montagnes d'Albanie, où il y avoit une grande quantité de bois propre à construire des vaisseaux ; ce qu'on ne trouvoit pas avec la même abondance dans les autres ports des environs.

Plusieurs Bachas représentoient : Qu'il étoit à propos, pour l'honneur & l'agrandissement de l'Empire, de faire la conquête de Candie, parce que les Maltois, les Espagnols, & les chevaliers du grand duc de Toscane (1), qui donnoient la chasse aux vaisseaux marchands qui alloient de Constantinople à Alexandrie d'Egypte, & à ceux qui portent des pelerins à la Meque, trouvoient une retraite assûrée dans les ports de cette isle : Que les divisions qui y régnoient en rendoient la conquête aisée : Que parmi le peuple les uns tenoient pour le Rit Grec, & les autres pour le Rit Latin : Qu'il y avoit de la Noblesse Veniticnne ennemie de la

(1) Les Chevaliers de Saint Etienne.

Nobleſſe du païs; des têtes libres & exemptes de tribut; & des eſclaves qui le payoient : Qu'il s'élevoit tous les jours des plaintes & des murmures dans l'iſle, où l'on n'attendoit qu'une occaſion pour ſe ſoulever : Que ſa ſituation au milieu de la Mediterranée, & du monde entier, devoit engager les Turcs à s'en emparer : Qu'étant environnée d'un côté par la Natolie, la Caramanie, l'Archipel, & la Morée; & de l'autre par l'Egypte & l'Afrique, elle étoit comme enclavée dans les terres de l'Empire: Qu'on ne manqueroit pas de trouver un grand nombre de Candiots éxilés qui s'étoient réfugiés à Conſtantinople, ou que le commerce y avoit attirés, & qui s'y étoient établis : Que ces gens donneroient de bons avis pour cette conquête : Qu'ils l'aideroient même de leurs richeſſes, & y contribueroient de leur induſtrie : Que ces Candiots trafiquoient dans la mer noire, & tiroient de Candie d'excellens vins, qu'ils faiſoient remonter par l'embouchure du Danube pour la Valachie, la Moldavie, & la Pologne.

On propoſa un ſixiéme avis. Quelques Bachas prétendirent qu'un peuple qui vouloit poſſéder l'empire de l'univers, devoit réünir ſes forces par terre & par mer pour aller fondre ſur l'Italie : Que les Romains avoient été maîtres de l'univers, tant qu'ils l'avoient été de cette contrée : Que les Huns ayant formé le deſſein de ſubjuguer le monde entier, avoient traverſé la Sclavonie pour venir en Italie : Que les Alains, après avoir ravagé la Gréce, avoient paſſé par la Boſnie & la Croatie avec les Goths, pour s'emparer de cette même Italie, où les Vandales étant auſſi venus paſſérent en Afrique par l'Eſpagne : Que les Francs, les Allemands, & les Eſpagnols avoient pluſieurs fois mis au pillage Rome capitale de l'Italie : Que Soliman diſoit ſouvent que cette ville ayant été démembrée de l'Empire par Conſtantin, & aliénée dans la ſuite par ſes lâches ſucceſſeurs, elle appartenoit à l'empire des Ottomans, dont on ne pouvoit employer plus glorieuſement & avec plus d'utilité les forces, qu'à ſubjuguer cette heureuſe contrée, qui eſt, pour ainſi dire, la reine de toutes les autres : Qu'on y voyoit des hommes mieux faits qu'ailleurs; des femmes d'une grande beauté; d'intrepides ſoldats; les arts dans leur perfection;

HENRI IV. 1592.

des esprits excellens : Qu'elle étoit située sous un ciel doux & temperé, & fréquentée par l'abord de toutes les Nations : Qu'elle avoit un grand nombre de ports sur ses côtes : Que les vents y étoient modérés, & les eaux en abondance : Qu'il régnoit dans ses forêts une éternelle fraîcheur : Que les animaux, ailleurs les plus sauvages, n'y étoient point féroces : Et qu'enfin les terres y étoient fertiles & abondantes en paturages. Ces barbares n'ignoroient pas les éloges magnifiques que les anciens ont donnés à l'Italie.

Un des plus grands motifs qu'on allégua, fut que Rome étoit le centre de la Religion Chrêtienne, que les Turcs cherchent principalement à détruire : Que l'Italie étoit sous la domination de plusieurs Princes qui avoient des intérêts différents, & qui accablant les peuples d'impôts, craignoient autant leurs propres sujets que les ennemis du dehors : Qu'une longue paix avoit diminué le courage de ces peuples, dont le nombre s'étoit si fort accrû pendant ce tems-là : Que si on entroit en Italie par différents côtés un peu avant la moisson, il seroit facile de prendre les villes, où les peuples refugiés manquant de vivres, accepteroient sans résistance toutes les conditions qu'on voudroit leur imposer : Qu'aujourd'hui même les moissons qui se recueilloient dans la paix n'étoient pas suffisantes, & qu'on étoit obligé de faire venir de la Sicile, de l'Orient, de la France, & même des païs Septentrionaux des bleds à grands frais : Qu'outre cela la plûpart des Italiens vivoient du travail de leurs mains, dont l'interruption à l'occasion de la guerre feroit naître des divisions, & souleveroit les peuples : Que ces grandes villes, contraintes par la famine & par la misére, se soûmettroient facilement à payer un tribut à la Porte, & à lui obéïr : Qu'on ne verroit point les soldats refuser de marcher à cette expédition : Qu'on passeroit avec joye dans la plus belle Province du monde, où les troupes n'auroient point de deserts à traverser, ni la difficulté des neiges & des glaces à surmonter : Qu'on feroit facilement des ports voisins de l'Italie une descente dans ce païs : Que celles qu'on avoit faites autrefois, même en partant des ports éloignés de cette Province, avoient toûjours eu d'heureux succès.

Enfin la guerre contre la Pologne fut proposée dans le Divan. Les raisons étoient : Qu'en subjuguant ces Provinces, on s'ouvriroit des passages plus commodes pour entrer en Hongrie & en Allemagne : Qu'il étoit de la gloire des Ottomans de rabaisser l'orgueil des Polonois, qui rejettant fiérement les ordres des Sultans, refusoient de payer un tribut : Que les troubles du païs, la division, & les différents interêts des principaux de l'Etat, étoient de sûrs garants de la réüssite de cette guerre, pour laquelle le voisinage de la Pologne avec la Turquie donneroit de grandes facilités : Que d'ailleurs on tireroit des secours des Moldaves vassaux de la Porte, qui étoient aussi dans le voisinage ; & des Tartares, qui sont toûjours prêts à faire ce qu'on demande d'eux : Que le seul moyen de contenir dans le devoir les deux Valachies, étoit de soûmettre la Polone, asile ordinaire de ceux qui après avoir amassé des richesses par des moyens odieux sous la protection des Turcs abandonnoient la Turquie : Qu'il n'y avoit que cette voye pour se venger du pillage de Coslovie (1) dans la Chersonese Pontique (2), & des autres insultes des Cosaques : Qu'on n'ouvriroit jamais le chemin de la Moscovie aux marchands Turcs, que par la conquête de la Pologne : Que cette conquête étoit d'autant plus aisée, qu'il n'y avoit point de places fortes dans ce Royaume dont les peuples étoient amolis par une longue paix : Que le hasard seul, & non le courage des deux partis, avoit terminé la guerre des Polonois avec l'empereur Maximilien, peu de tems après qu'elle eut commencé : Qu'à l'égard de celle que le roi Etienne avoit faite à la Moscovie, les troupes Hongroises qui entendent l'art des siéges y avoient eu plus de part que les Polonois, qui l'ignorent presque entiérement.

Le ressentiment des injures que la Porte avoit reçuës de la part des Uscoques réünit tous les Bachas contre l'Empereur, qu'on regardoit comme l'auteur des courses de ces peuples, qui selon toutes les apparences ne s'en tiendroient pas là, si on n'en prenoit pas une prompte vengeance. C'est

(1) Ou Coslow.

(2) Chersonese en Grec signifie presqu'isle. La Chersonese Pontique ou Taurique est la Tartarie de Crimée.

HENRI IV. 1592.

pourquoi on arrêta qu'on marcheroit en Hongrie. Les Bachas étoient irrités qu'on eût forcé les marchands Turcs à passer par Spalatro, en les empêchant de faire transporter leurs marchandises par Narenta (1); outre qu'on n'étoit plus en sûreté dans tout ce canton. Ils étoient encore aigris en particulier contre l'Empereur, qui se servoit des Uscoques pour garder ses frontiéres; qui avoit pris le tems que le sultan Amurat étoit occupé dans la Perse, pour différer de payer le tribut à la Porte; & découvroit par cette conduite quels étoient ses desseins. Ils ne trouvérent pas de grandes difficultés à faire réüssir leur projet, en faisant entrer en même tems des troupes en Croatie, & en Autriche. Ils se représentoient encore que les Turcs étant maîtres de Bude, de Belgrade, (2) d'Albe-Royale, & de la plûpart des meilleures places de la Hongrie, d'où il seroit facile de fournir des vivres aux troupes par le moyen de la Save & du Danube, ils auroient une retraite assûrée dans ces villes, en cas que cette expédition n'eût pas la réüssite qu'on en attendoit: Que l'Empereur lui-même, depuis longtems en paix, n'étoit plus accoûtumé au métier des armes: Qu'une guerre de Religion divisoit les autres princes d'Allemagne, qui d'ailleurs ennuyés de la domination de la maison d'Autriche étoient opposés à l'Empereur, & souhaitoient que l'Empire sortît de cette Maison, dans laquelle il étoit depuis si longtems: Que le roi de Pologne, & le Vayvode de Transilvanie ne donneroient point de secours à Rodolphe, dans la crainte où ils étoient pour leurs propres Etats: Que le roi d'Espagne, chef de la maison d'Autriche, avoit assez d'occupation dans son Royaume: Que le Pape, qui exhortoit les princes Chrêtiens à la guerre contre les Turcs, n'étoit pas en état de suppléer par ses forces, ou par ses conseils, aux secours que l'Empereur pourroit espérer de tant de côtés, mais qui lui manqueroient absolument: Que les Princes d'Italie ne pourroient donner que de foibles secours pour la montre, & qui serviroient plûtôt à prouver au Pape leur attachement à la Religion, qu'ils ne seroient utiles à l'Empereur: Qu'enfin une

(1) Ou Naron, ville de la Turquie d'Europe dans la Dalmatie.

(2) *En All.* Stul-Weissenbourg.

armée

armée auxiliaire, nécessairement composée de Nations dont la Religion, le langage, & les mœurs sont si différens, ne pourroit jamais s'accorder, & n'agiroit indubitablement qu'avec lenteur, & sans aucun succès.

Telles furent les délibérations des Bachas dans le Divan, au rapport de ceux qui ont écrit l'histoire de ce tems-là avec plus de soin. Ils disent qu'il ne doit pas nous paroître surprenant que les Turcs eussent des connoissances si certaines des affaires des Chrétiens, ayants grand soin de s'en informer par le moyen des Juifs, & d'autres espions, & par les éxilés & les renegats ; de même que les princes Chrétiens sont instruits des desseins de la Porte par leurs Ambassadeurs, qui mettent tout en usage pour les découvrir, en gagnant à force d'argent ceux qui peuvent les leur apprendre.

Guerre des Turcs en Hongrie.

Sinan voyant que le projet qu'il avoit proposé n'avoit point été approuvé, se rangea du côté d'Assan Bacha de Bosnie, homme entreprenant, qui mettoit sans cesse les courses des Uscoques sous les yeux du Sultan. Il pressa vivement la guerre de Hongrie, à laquelle il détermina Amurath, qui donna des ordres pour faire entrer une armée en Croatie. Les Turcs sont aujourd'hui maîtres d'une grande partie de cette province, qui fait partie de la Sclavonie, & qu'on appelloit autrefois Liburnie ; ils l'ont extrémement ravagée.

Ils ouvrirent la campagne par la prise de Wihitz ou Bihatz sur le fleuve d'Unna, qui coulant au Midi près de Dubitz va se jetter dans la Save à deux journées de-là. Cette place & sa citadelle ont été pendant un siécle & demi le boulevart des Chrétiens contre les Turcs, qui faisoient des courses en ces quartiers.

Assan Bacha de Bosnie, où les Triballes habitoient autrefois, partit de Bamaluch capitale de son gouvernement avec une armée nombreuse. Ayant attaqué Wihitz à l'improviste, & renversé les fortifications, il obligea les assiégés, qui n'avoient aucune espérance de secours, à capituler. On conduisit en lieu de sûreté la garnison Allemande, composée de quatre cens hommes. Les Turcs n'éxécutérent pas le traité avec la même bonne foy à

HENRI IV. 1592.

l'égard des habitans, qu'ils tourmentérent cruellement. Après la prise de cette ville, il arriva des troupes de tous côtés au Bacha, qui voyant son armée forte de cinquante mille combattans, s'avança sur le fleuve de Kulp, sur lequel il fit jetter un pont de bateaux pour le passer sans danger. Il fit élever à la hâte, pour couvrir ce pont, des retranchemens de gazon au bourg de Petrina, entre Perna & Chrastowitz; & laissa un détachement avec du canon à la défense de ces retranchemens, un peu au-dessus de Zagrabia, qui étoit autrefois un village, & est aujourd'hui une ville épiscopale sur la Save, dépendante de l'Archevêché de Colocza. Son dessein étoit d'avoir une retraite assûrée en repassant le pont à la faveur des nouveaux retranchemens, au retour de ses courses au-delà du Kulp. Pendant que les soldats pressoient l'ouvrage, on apprit que quatre mille Croates s'étoient assemblés dans un endroit fortifié. Les Turcs marchérent en grand nombre contre eux, & les ayant investis de tous côtés, ils les taillérent en piéces, à la reserve de quelqu'uns qui échappérent au carnage. Les plus considérables des Chrêtiens qui périrent dans cette action furent George Presbach, Jacque Prantz, & Jean Weliwerduff. Abraham Valhauzen fut fait prisonnier.

Petzeim, qui s'étoit habilement comporté à la Porte, où il étoit allé plusieurs fois en ambassade de la part de l'Empereur, ayant négocié auprès des princes de l'Empire, les engagea à envoyer des secours, qui arrivérent de tous côtés. Ernest frére de Rodolphe s'étant rendu avec cinq mille hommes à Gratz (qu'on croit être l'ancienne Sabarie), y reçut un renfort de troupes levées en Carinthie. La guerre se faisoit de part & d'autre avec des succès & des pertes réciproques. Les Turcs s'étant avancés jusqu'à Scutari (1), l'attaquérent inutilement le 15. de Juin à la faveur d'une poussiére épaisse, dont ils étoient couverts. Ils revinrent le lendemain en plus grand nombre; & ayant brûlé quelques bourgs aux environs, il en emmenérent le bétail. Quatre jours après, les Chrêtiens eurent du désavantage près de Tockay.

(1) Les Turcs l'appellent Iscodar.

HENRI IV. 1592.

Dans le même tems (1) War gouverneur d'Agria, ou Erſa, combattit d'abord avec ſuccès dans une action contre les Turcs, dont il tailla un grand nombre en piéces; mais il eut bientôt du deſſous par la faute des milices, qui venant à ſe renverſer ſur les aîles, furent cauſe de la déroute de l'armée, & de la perte de l'infanterie. Aſſan s'empara de Chraſtowiſt ſur la fin de Septembre; & ayant paſſé le Kulp, il campa entre ce fleuve & la Save; enſuite étant entré dans l'iſle de Turopolie, environnée du Kulp, de la Save, & du Gurck. Il y mit tout à feu & à ſang, & s'empara du château. L'hiver qui commença alors fut ſi rigoureux, qu'on n'en avoit point vû de ſemblable depuis dix ans. On ramena les troupes au-delà du Kulp, à travers les neiges & les glaçons; & on les envoya en quartier d'hiver dans les villes des environs.

Ces préludes de guerre répandirent au loin la terreur, & donnérent de plus grandes craintes pour l'avenir. Les Venitiens à peine raſſûrés ſe mirent en état de défenſe, pour n'être pas accablés au dépourvû. Ils envoyérent à l'entrée du printems Nicolas Donato en qualité de Provéditeur de la flote à la place de Mocenigo en Candie qui n'étoit pas encore remiſe des ravages de la peſte de l'année précédente. Hermolao Tiepolo, Provéditeur de la flote en Dalmatie, eut commiſſion d'empêcher les Uſcoques de faire des courſes ſur les Turcs, qui en prenoient occaſion de faire la guerre; on lui recommanda auſſi de veiller à la garde de la frontiére, & de l'iſle appellée autrefois Curicta, & aujourd'hui Veggia, avec les galéres qui étoient dans le port de cette iſle.

Bandits d'Italie.

L'Italie & la République de Veniſe étoient inquiétées depuis longtems d'un autre fleau; c'étoit une troupe de bandits, qui faiſoient des ravages continuels. Les Venitiens pour s'en délivrer, convinrent avec eux, de leur donner la paye, pour les engager à paſſer en Dalmatie, & de-là dans l'iſle de Candie. Tiepolo ayant embarqué ſur les côtes de la Marche d'Ancone Marc Sciarra, & Baptiſtella, fameux

(1) *Not.* Liſez un Caporal d'Agria, qui commandoit dans War; ce ſont les propres paroles de l'Hiſt. Hongr. Ainſi M. de Thou fait du nom d'une place War, celui d'un homme. *Put.*

HENRI IV. 1592.

chefs de ces bandits, les passa sur la côte opposée. Les Espagnols irrités au dernier point accusérent à Rome le Senat de Venise d'avoir soustrait ces brigands à la punition qu'on leur préparoit, pour avoir ravagé l'Abbruze. Le Senat répondit, que les plaintes des Espagnols étoient hors de saison ; & on s'excusa sur la guerre des Turcs, contre lesquels il étoit de l'intérêt des Venitiens, & de toute l'Italie, de se précautionner par toutes sortes de moyens.

Malgré toutes ces raisons on n'en étoit pas moins prévenu contre eux à Rome. Ils ne l'ignoroient pas ; c'est ce qui leur fit presser, par priéres, & par menaces, l'embarquement pour Candie par le moyen de Tiepolo. Les bandits, qui étoient en garnison dans l'isle d'Arbe (1), accoûtumés au brigandage, ne pouvoient se résoudre à changer leurs habitudes, & à quitter l'Italie pour aller dans un païs éloigné vivre dans la discipline, & dans l'observation des loix. Enfin tout étant prêt pour le départ, on leur envoya le colonel Pier Conte, & l'évêque d'Arbe, dont ils s'assûrérent pour leur servir d'ôtages, par rapport à la sauvegarde qu'on leur avoit promise. Tiepolo prit occasion de cette violence pour marcher contre eux à la tête de trois mille hommes de milices des environs, & des insulaires. Ces bandits n'étants pas en état de se défendre, à cause de la supériorité des troupes de Tiepolo, se rendirent à discrétion. Mais pendant ce tems-là Baptistella & Sciarra se sauvérent adroitement avec vingt des leurs. A l'égard de ceux qui tombérent entre les mains de Tiepolo, il y en eut seize pendus, vingt noyés, & cent mis aux galéres. Sciarra, qui avoit échappé tant de fois à ceux qui vouloient le faire périr, étant revenu dans la Marche d'Ancone, fut tué avec quatre des siens à Monte-Moro proche Ascoli par Baptistella, qui espéroit avoir sa grace par ce moyen. Le Pape en récompense de cette noire action, lui donna la commission de poursuivre les proscrits, dont il connoissoit les retraites & la maniére de se défendre, La perte que ces bandits avoient faite de ces deux chefs ne les empêcha

(1) Isle du golfe de Venise sur les côtes de Dalmatie, dont elle fait partie, & qui n'en est qu'à quatre ou cinq milles. Ceux du païs la nomment Rab. Elle est aux Venitiens.

pas de continuer leurs brigandages aux environs de Ferracine, & dans la campagne de Rome. Ils se jettérent sur la ville d'Aquino, où l'un de ces scélérats voulant violer une femme, dont il venoit de tuer le mari, elle se débarrassa de ses mains & se jetta dans la ruë par une fenêtre, pour mettre son honneur à couvert même aux dépens de sa vie.

Les Venitiens commençants à respirer, & se voyants à l'abri du danger qui les avoit menacés de si près, profitérent du tems pour exécuter le dessein qu'ils avoient conçû depuis long-tems de bâtir un Fort, afin de couvrir la frontiére du Frioul, pendant que les Turcs étoient occupés d'un autre côté. Le Sénat avoit en vûë de faire bâtir une place assez forte pour soûtenir un long siége contre une grande armée, telles qu'étoient ordinairement celles des Turcs; qui fût capable de contenir une nombreuse garnison; & tellement située, qu'il fût aisé d'y faire entrer des secours & des vivres, & difficile aux ennemis d'en faire approcher les convois. Le but des Venitiens étoit de fatiguer les Turcs par la longueur d'un siége, s'ils attaquoient la frontiére par cet endroit. On comptoit bien que les Turcs qui entendent le métier de la guerre ne laisseroient pas derriére eux un Fort de cette importance; d'où il arriveroit qu'une armée aussi nombreuse, composée de peuples si différents, contrainte de rester si long-tems devant cette place, lassée d'ailleurs par la difficulté d'avoir des vivres, & exposée aux injures de l'air, & à tous les maux qu'entraîne nécessairement un long siége, ne manqueroit pas de se décourager, & enfin de se débander tout à fait: Qu'enfin supposé que les Turcs s'en emparassent, on auroit au moins le tems de fortifier les environs, d'assembler de plus grandes forces, & de faire venir des secours; & que tombant avec des troupes fraîches sur une armée épuisée par la longueur d'un siége opiniâtre, on en viendroit facilement à bout,

Palma, place importante bâtie par les Venitiens.

Buonajuto Lorini ingénieur Florentin, jetta le plan du Fort, de concert avec le vieux comte Mario Savorgnano. Ce Seigneur en avoit proposé long-tems auparavant le projet au Sénat. On choisit une place en-deçà du fleuve de Lizonzo, entre les bourgs de Palmada, de San-Lorenzo, & de Ronclus, à dix milles de la ville d'Udine; à laquelle on

HENRI IV. 1592.

fit de nouvelles fortifications avant tout, & à huit milles de Marano, à deux milles de Strasoldo, & à quatre milles d'Aquilée du côté de l'Orient. Du côté du Couchant, cette place n'étoit éloignée des terres d'Autriche que de cinq cens pas. Le plan en ayant été dressé, le Sénat envoya dans le Frioul Marin Grimani, qui fut Doge dans la suite, Jacque Foscarini, Leonard Donato, Marc-Antoine Barbaro procurateur de Saint Marc, & le chevalier Zacharie Contarini, qui tinrent conseil avec Jean-Baptiste del Monte Général des troupes de terre de la République, avec les marquis de Malatesta & de Malavicino, & avec les comtes Mario Savorgnano, & Marc-Antoine Villachiara, avec le colonel de Pezaro, & Danese Bresciano envoyés par le duc de Parme, & enfin avec Lorini, Horace Guberno, Denis Boldo, & François Malacreda, tous ingénieurs à la solde de la République.

Après avoir examiné les choses avec une sérieuse attention, on commença au mois de Septembre à bâtir dans l'endroit que nous avons décrit, une ville, à qui l'on donna le nom de Palma. La place étoit de figure ronde; flanquée de neuf bastions avec un bon fossé, & environnée de retranchemens. Au milieu de la ville, on fit élever une citadelle à cinq bastions, où le gouverneur Venitien devoit demeurer. Les gens du païs accoururent de tous côtés, & travaillérent avec ardeur à cet ouvrage pour la sûreté publique. La place fut mise en peu de tems en état de défense, & fournie d'une grande quantité d'artillerie. On creusa un canal depuis les lagunes de Caorli & de Marano, afin que les bateaux pussent approcher de la nouvelle ville. On n'oublia pas de pratiquer des cérémonies religieuses, en jettant les fondemens de la ville. Le nom de Dieu fut invoqué, & on mit sous la pierre angulaire des médailles dor & d'argent, sur lesquelles on voyoit l'image de S. Marc, & au revers la ville de Palma, au-dessous d'une Croix, avec cette éxergue : *In hoc signo tuta* (1). La légende étoit : *Fori Julii, Italiæ & Christianæ fidei propugnaculum* (2). Le Sénat avoit envoyé le plan au roi de France l'année précédente, & lui

(1) C'est-à-dire : *Ce signe fait sa sûreté.*

(2) C'est-à-dire: *Le boulevart du Trioul, de l'Italie, & de toute la Chrétienté.*

avoit fait demander son avis, comme à son allié, par Jean Mocenigo ambassadeur de la République. Le Roi étoit alors à Chartres. Il donna son avis avec joye, en reconnoissance des services que la République lui avoit rendus. HENRI IV. 1592.

La guerre étoit cependant très-allumée entre les Turcs & les Impériaux. Nicolas Palfi gouverneur de Neuheusel se tira par un bonheur particulier, ou par son courage, d'une embuscade de trois mille Turcs. Ceux-ci ayant fait cacher des soldats dans un poste avantageux, envoyérent un Parti qui s'avança jusqu'à cet endroit, comme s'il avoit eu dessein de piller. Palfi trompé par l'apparence fit une sortie, & poursuivant vivement les Turcs pour leur arracher le butin qu'ils avoient fait, s'avança au-delà de l'embuscade. Les Turcs parurent à l'instant, & coupants la garnison, attaquérent la ville, que les habitans défendirent avec beaucoup de vigueur. L'artillerie fut d'un grand secours aux assiégés qui repoussérent enfin l'ennemi. On étoit alors dans le mois de Janvier.

Nicolas Nadasdy, un des seigneurs de Hongrie, se joignit au commencement de l'année avec huit mille chevaux à Charle d'Autriche marquis de Burgaw fils de Ferdinand, qui avoit seize mille hommes d'infanterie, & une troupe de Chevaux-légers commandés par le comte de Montecuculi. Le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg dont le Pape avoit terminé les différends, envoyérent de leur côté des troupes joindre le gros de l'armée. Cependant l'Empereur ayant convoqué la diéte à Prague en Boheme le 5. Mars, & à Presbourg en Hongrie, afin d'avoir de l'argent & des troupes pour soûtenir la guerre, n'en retira pas un grand fruit. 1593.

Ernest apprit à Gratz, où il attendoit des troupes, que le bacha de Bosnie étoit sorti de Petrina, & qu'étant entré dans l'Isle de Turopolia, il l'avoit ravagée, & s'étoit emparé du Fort de Martenhausen qu'il avoit brûlé après y avoir massacré ou fait esclaves sept cens hommes. Les Turcs s'emparérent avec la même rapidité de Wokovina, & la pillerent. Le comte de (1) Zrin les attaqua lorsqu'ils revenoient du pillage sans se défier de rien, & les ayant taillés

(1) Ou Serin.

HENRI IV. 1593.

en piéces, il reprit tout le butin qu'ils avoient fait.

Le bruit qui se répandit alors, que les Turcs avoient dessein d'assiéger Segny, ville maritime de Croatie, engagea l'Empereur à presser le Pape de régler au plûtot avec le princes d'Italie les secours qu'ils vouloient lui envoyer, parce que le danger de l'Empire étoit commun à l'Italie. L'archiduc Ferdinand voyant que cet orage le menaçoit aussi,envoya de bonne heure à Zagrabie avec un détachement, Robert d'Eggenberg lieutenant Général de l'archiduc Ernest, en l'absence du marquis de Burgaw, afin de faire les préparatifs nécessaires pour soûtenir un siége. Un régiment Allemand s'étant mutiné faute de payement, se saisit de la personne d'Eggenberg. La ville couroit un grand risque; mais Montecuculi qui accourut avec sa cavalerie, calma la sédition, & contraignit les mutins à lâcher Eggenberg.

Sédition de Spahis.

Tandis qu'on commençoit ainsi la guerre de part & d'autre, les Gardes à cheval du Grand-Seigneur, qu'on appelle Spahis, accoûtumés à se soulever pour des sujets légers, & à voir toûjours leurs révoltes impunies, se mutinérent tandis qu'on comptoit l'argent de leur paye dans le bureau. Amurath croyant que sa presence feroit cesser la sédition, se montra sur un balcon. La presence du Sultan ne fit aucune impression sur l'esprit de ces mutins. Amurath étoit prêt à leur faire distribuer de l'argent pour les appaiser, lorsque le Visir Schiaus, qui par son mariage avec une sœur du Sultan, étoit rentré en faveur, s'y opposa. Il jugea qu'il falloit faire un exemple sur ces mutins, pour n'être pas obligé de les appaiser avec de l'argent, toutes les fois qu'ils se souleveroient. Il fit donc marcher contre eux mille Azamoglans bien armés. Les Spahis n'avoient alors pour toutes armes que des bâtons. La sédition s'augmenta, & les Azamoglans furerent obligés de fuir. Amurath voyant que la force ne faisoit rien, fit apporter des sacs, & appaisa la fureur de ses gardes par ses largesses. Schiaus soupçonné d'avoir poussé les choses à l'extrémité, soit par artifice, soit par imprudence, fut encore disgracié, & Sinan fut fait Grand-Visir pour la seconde fois.

François Savary sieur de Breves étoit alors ambassadeur de France à la Porte, à la place de Jacque Savary de Lencome son

ſon parent, que Henri III. y avoit autrefois envoyé dans la même qualité. Lencome gagné par les Guiſes & par les Eſpagnols, trahiſſoit ouvertement les intérêts de ſon Roi & de ſa patrie. Il fut renfermé à la ſollicitation du ſieur de Breves dans la tour noire. Le nouvel Ambaſſadeur racheta les meubles de Lencome, & ſes chevaux qui étoient de grand prix, pour les ſauver du pillage, & les lui rendit enſuite, pendant qu'il étoit en priſon. De Breves faiſoit tous ſes efforts pour empêcher qu'on ne le ſoupçonnât en France & à la Porte, d'avoir éloigné Lencome par jalouſie ou par avarice.

Ce Miniſtre preſſa les Bachas d'envoyer une flote dans la mer de Toſcane pour courir les côtes d'Eſpagne, dans la vûë d'obliger Philippe à garder les côtes d'Italie, d'Eſpagne & des Iſles voiſines, & à rappeller pour cet effet les troupes qu'il faiſoit marcher en France. Il engagea même le Sultan à écrire au Roi, pour l'aſſûrer qu'il ne manqueroit pas d'y envoyer l'année ſuivante une flote à ſon ſecours; il y a apparence que Charle Cigala Genois, qui ſous prétexte d'aller voir ſon frére le Bacha, s'étoit rendu à Conſtantinople, où il étoit l'Eſpion du roi d'Eſpagne, détourna ce coup. Cependant le Bacha Cigala ne voulant pas laiſſer tout à fait en paix la Méditerranée, mena ſa flote en haute mer; mais il n'entra point dans la mer de Toſcane, comme de Breves le ſouhaitoit; il avoit ordre de réprimer les courſes des Uſcoques en Sclavonie; Cigala prit un prétexte léger, pour faire une querelle à la République de Raguſe. Tiepolo ayant appris que le Bacha devoit aller en Sclavonie fit adroitement retirer à Corfou trois galéres, qui étoient deſtinées à la défenſe du golfe de Veniſe, pour découvrir de cette Iſle où aboutiroient les deſſeins de Cigala. Les Turcs prirent quelques vaiſſeaux aux Raguſiens, & firent priſonnier Liſti, capitaine de la République, qui fut obligé de donner une ſomme conſidérable pour ſa rançon, Cigala n'ayant point voulu recevoir ſes excuſes.

Guerre dans la Hongrie. Aſſan aſſiége Siſſeck.

La république de Veniſe ayant appris que la guerre ſe faiſoit en Croatie fut délivrée de ſes craintes. Aſſan aſſiégea le 13. de Juin, le château de Siſſeck qui appartient au Chapitre de la ville de Zagrabie, ſitué entre la Save & le Kulp,

HENRI IV. 1593.

L'année précédente le Gouverneur qui y commandoit, avoit amusé par une réponse équivoque ce Bacha, qui le sommoit de se rendre. On croit qu'Assan irrité de se voir joüé de la sorte, commença la guerre par le siége de cette place pour s'en venger. Les murs ayant été renversés par un feu continuel de l'artillerie, & les assiégés ne pouvant plus les défendre, le Général Turc fit passer à ses troupes le pont qu'il avoit fait jetter sur le fleuve. Les Turcs montérent à l'assaut le 20. du mois de Juin, & firent tous leurs efforts pour s'emparer de la place; mais on les reçut avec la même vigueur; & on les repoussa avec perte de leur côté. Assan prit le parti de faire repasser le pont à seize mille hommes, & en laissa autant au-delà du Kulp devant Sisseck, qu'on recommença à battre avec plus de furie; une grande partie des murs en fut encore abattuë.

Avant le siége de cette place, lorsqu'on étoit encore incertain des desseins du bacha Assan, Eggenberg avoit donné jour pour le 17. Juin au comte de Zrin, à Nicolas Palfi, à Budiani, & à Nadasdi, pour se trouver avec leurs troupes au rendez-vous. Budiani fut le seul qui s'y rendit avec cinq cens chevaux. Comme la garnison de Sisseck étroitement assiégée menaçoit de se rendre, si on ne la secouroit promptement, on tira des garnisons voisines André Aversperg gouverneur de Karlstatt, le comte de Montecuculi, Melchior Rhedern baron de Silesie, Thomas Erdel Vayvode de Sclavonie; ils tinrent conseil ensemble sur le parti qu'on prendroit. Eggenberg ayant representé le danger où étoit Sisseck, fit voir qu'on ne pouvoit l'en délivrer, qu'en marchant promptement à son secours; il ajoûta qu'on déféroit sûrement l'armée Turque qui se débandoit pour aller au pillage, & ne se tenoit point sur ses gardes. Le Vayvode fut d'un sentiment contraire, & soûtint qu'il étoit dangereux, & qu'il seroit peut-être fatal à la Chrétienté, de marcher avec des forces si inégales contre les nombreuses troupes de l'ennemi: Que Sisseck n'étoit pas d'une assez grande importance, pour hazarder toute la Hongrie: Que la témérité des Chrétiens avoit toûjours eu des suites funestes dans ce Royaume: Que cette dangereuse confiance avoit été cause de la défaite de Ladislas par Amurath, & de la perte

de la bataille de Moachz contre Soliman : Qu'il suffisoit pour sauver l'honneur de leurs armes de s'être montrés ; & qu'il falloit n'écouter que son désespoir, & être sans expérience dans la guerre, pour aller plus loin.

Eggenberg répondit qu'il ne falloit pas s'effrayer du grand nombre des ennemis ; mais qu'on devoit plûtôt considérer l'occasion & les circonstances. » En effet, ajoûta cet Officier, » qu'arrivera-t-il après la perte de Sisseck ? Zagrabie pour- » ra-t-elle résister long-tems ? & si cette derniére place tombe » entre les mains des Turcs, dans quel état malheureux ne » seront point alors les affaires des Chrétiens sur-tout lors- » que nos ennemis seront maîtres de la Save? Considérez donc » s'il est à propos de profiter de l'occasion, & si elle est assez » favorable pour secourir les assiégés : Eh ! Pourquoi balan- » cerions-nous à marcher à leur secours ? N'a-t-on pas vû » des armées nombreuses taillées en piéces par des troupes » inférieures en nombre, commandées par des Chefs expé- » rimentés qui ont remporté la victoire, soit par leur ha- » bileté, soit parce qu'ils ont sçû profiter des circonstances ; » la prudence même ne regarde point comme l'ouvrage d'une » témérité aveugle ce qui n'est qu'un effet de la nécessité. « Eggenberg & le Vayvode étants d'avis si différents, on demanda le sentiment des autres Officiers. Aversperg dit qu'il étoit prêt à suivre par-tout Eggenberg ; le baron de Silesie, & tout le reste du conseil de guerre applaudirent à Aversperg. C'est pourquoi le secours de Sisseck fut résolu, sans beaucoup d'opposition de la part du Vayvode. On se prépara à marcher le 22. Juin, qui étoit un Mardi ; & ce jour-là l'armée s'avança sans bruit à la vûë du camp des ennemis, qui alloient donner le premier assaut à la place. Pierre Erdel frére du Vayvode & Montecuculi partirent avec de la cavalerie pour aller s'emparer du pont, afin d'en fermer le passage à l'ennemi, & pour empêcher les Turcs qui étoient de l'autre côté du fleuve, de secourir leurs compagnons dans l'action.

L'armée fut rangée en bataille, & on fit cinq corps de troupes. Le Vayvode eut le commandement de l'aîle droite ; Budiani fut mis à la gauche ; l'avant-garde fut composée des arquebusiers de Karlstatt, & de la cavalerie de Croatie &

HENRI IV. 1593.

de Carinthie armée de lances & de boucliers ; ces troupes ſont connuës ſous le nom de Houſſars ; cinq cens arquebuſiers des troupes de Siléſie furent mis au corps de bataille ; l'élite de l'infanterie formoit l'arriére-garde. Les Houſſars ayant chargé d'abord, ils furent repouſſés. Ils auroient été rompus, ſi Montecuculi qui arriva avec ſes arquebuſiers à cheval, n'eût rétabli le combat. Les Turcs ne pouvants ſoûtenir l'effort des troupes de Karlſtatt & de Piez prirent la fuite, & voulants gagner le pont, ils furent bien étonnés de le trouver occupé par les troupes Chrétiennes. Les fuyards vivement pourſuivis ſe précipitérent dans le fleuve ; il s'en noya une partie ; & les autres voulants paſſer à la nage le fleuve que les pluies avoient groſſi, & dont les bords étoient eſcarpés des deux côtés, furent accablés par ceux qui tombérent ſur eux. Il y eut un ſi grand maſſacre d'hommes & de chevaux, que le fleuve fut couvert de cadavres pendant deux heures : Preuve manifeſte que ce n'eſt point au nombre & à la force des troupes qu'il faut attribuer la victoire ; mais que le Dieu des armées la diſpenſe à ſon gré. En effet cinq mille Chrétiens défirent alors une armée de ſeize mille Turcs. Il n'y eut que cent Chrétiens qui périrent dans le fleuve, ou qui furent étouffés par les leurs dans la chaleur du combat. Les Turcs perdirent plus de douze mille hommes. Aſſan lui-même & neuf autres Turcs de diſtinction, tant Beglerbeys que Bachas, furent enveloppés dans le nombre des morts. Amurath fils d'une ſœur du Grand Sultan périt dans cette bataille à la fleur de ſon âge, après avoir donné de grandes preuves de valeur.

Les Turcs ſont battus, & le ſiége eſt levé.

On prit une grande abondance de vivres & ſept groſſes piéces de campagne. On reprit auſſi la fameuſe place de Caſianer, ainſi appellée du nom de Jean Caſianer, qui commandant en chef les troupes de Ferdinand, avoit été défait cinquante-ſix ans auparavant par Mechmet bacha de Boſnie avec perte de vingt-cinq canons. Les Turcs à qui le bacha Aſſan avoit laiſſé la garde de l'artillerie, ayant appris ſa défaite, jettérent leurs armes, & s'enfuirent de tous côtés. Nos ſoldats entrérent en foule dans le camp ennemi, & mirent le feu aux poudres qui brûlérent tout le bagage, dont il ne reſta que des piques de fer. Les vainqueurs ne firent pas un

grand butin après une victoire si complette, parce que les Turcs n'ont que leurs chevaux, leurs armes, & fort peu de bagage, différents en cela de nos Officiers, dont les équipages occupent plus de place dans un camp que les soldats.

Le bacha de Bude ne parut pas beaucoup étonné à la nouvelle de la défaite de l'armée, soit en haine d'Assan, soit pour rabaisser la victoire des Chrétiens. Il écrivit à l'Archiduc Mathias, que le bacha de Bosnie ayant entrepris la guerre à l'insçû du Sultan, il avoit justement porté la peine de sa témérité. Les Chrétiens trompés par cette conduite du bacha de Bude espéroient faire une tréve; mais on s'apperçut que ce n'étoit qu'une adresse de l'ennemi pour gagner du tems, jusqu'à ce que Sinan eût amené son armée en Hongrie. Pendant ce tems-là, le Beglerbey de Romelie ayant mandé les garnisons, assembla son armée, & rétablit les affaires des Turcs, autant que les circonstances pouvoient le lui permettre. Il remit le siége devant Sisseck, dont la garnison étoit beaucoup diminuée.

Les Chrétiens se croyants en sûreté après une victoire si complette, avoient négligé de réparer les bréches de la place, & de remettre les fortifications en état. Les différends des Officiers qui refusoient de prendre l'ordre les uns des autres, & qui avoient chacun leurs vûës particuliéres, furent cause de cette négligence. Mathias Général de l'armée étoit encore à Gratz. Eggenberg pour tenir ses troupes en haleine s'étant joint au comte de Zrin, qui ne s'étoit pas trouvé à la bataille, tailla en piéces cinq cens Turcs qu'il rencontra, & ayant résolu d'assiéger le Fort de Petrina, il l'investit le 12. du mois d'Août; mais ayant trouvé que la place étoit plus capable de résistance qu'il n'avoit pensé; & d'ailleurs défenduë par une forte garnison, il leva le siége le dixiéme jour. Il avoit encore un autre motif de l'abandonner; il se laissa tromper par un transfuge Turc qui faisant semblant de vouloir embrasser la Religion Chrétienne lui donna un faux avis de l'approche du Beglerbey de Romelie.

Les Turcs prennent Sisseck.

Quelque tems après, la garnison de Sisseck ayant essuyé des assauts violens de la part des Turcs, se rendit le 3. de

KKkk iij

HENRI IV. 1593.

Septembre. Les ennemis remirent la place en bon état, en y faisant faire de nouvelles fortifications, après avoir réparé les bréches. Ils aggrandirent aussi le fossé, dans lequel ils firent entrer l'eau des fleuves des environs. Sinan à la tête d'une armée de quarante mille hommes, entre lesquels on comptoit douze mille Janniſſaires, étoit déja dans la Hongrie, où il avoit formé le siége du château de Vesprin sur la riviére de Sarwyzze. Ferdinand de Sainte-Marie commandoit dans la place, qui fut emportée d'assaut le 6. d'Octobre, malgré la résistance de la garnison. Tout fut passé au fil de lépée, à la reserve de Sainte-Marie, de Nicolas Hoffkircken célébre capitaine Allemand, & de deux cens soldats qui échappérent au carnage. Le grand Visir marcha ensuite à Palotta, château situé dans les montagnes. Le gouverneur Pierre Ornandy voyant les murs ébranlés par l'artillerie, demanda de bonne heure à capituler. Mais les Turcs, sans avoir égard au traité qui étoit déja fait, montérent à l'assaut, & massacrérent entiérement la garnison, à l'exception d'Ornandy & de deux Capitaines. L'armée s'empara le 13. d'Octobre avec la même rapidité de Vizze, qui n'étoit pas éloignée de Palotta. Les maladies qui se mirent parmi les soldats, & un flux de sang qui en emportoit un grand nombre, arrêtérent Sinan dans sa marche, & l'empêchérent de rien entreprendre.

Siége de Fileck par les Chrétiens.

Pendant ce tems-là, les Chrétiens n'étoient pas dans l'inaction. Christophle baron de Tieffenbach ayant attaqué avec une armée de douze mille hommes, la ville de Sabotzka peu éloignée du fleuve Gran, qui donne son nom à Strigonie, la prit par composition. Il alla ensuite camper devant Fileck, qui fit une vigoureuse résistance. Le Gouverneur de la place acquit beaucoup d'honneur à ce siége; car malgré la supériorité des assiégeans, il ne voulut jamais se rendre aux instances de la garnison, qui le pressoit de prendre de bonne heure ses mesures, à l'exemple de Sabotzka. Il rassûra les assiégés, en leur promettant de leur amener au-plûtôt du secours. En effet il sortit de la place pendant la nuit, & ayant tiré des garnisons des environs, dix-huit mille hommes de troupes, tant Turcs que Tartares, que Sinan avoit laissés à Bude en quittant la Hongrie, il

prit avec lui le Bacha de Temeſwar, & trois autres Gouverneurs de places, & ſe mit en chemin pour ſecourir Fileck. Il ne put engager le Bacha de Strigonie à ſe joindre à lui. Ce dernier ayant appris que Sigiſmond Bathory Vaivode de Tranſilvanie, s'étoit mis en campagne avec un corps de troupes, ne voulut pas abandonner ſa place, dans la crainte de quelque ſurpriſe. En effet le Vaivode s'étant avancé juſqu'à Tieffenbach, ſe ſaiſit d'un défilé par où les Turcs devoient paſſer. Il n'avoit avec lui que ſept mille hommes, qui mirent en déroute l'ennemi fort ſupérieur en nombre, & lui tuérent ſix mille hommes. Le Bacha de Temeſwar & le gouverneur de Fileck qui étoit à la tête de ce détachement, furent faits priſonniers. On fit un grand butin de chevaux & de bétail, que les Turcs menoient à Fileck. Les tentes, les drapeaux, l'artillerie, enfin tout le bagage tomba entre les mains des Chrétiens. L'armée prit en s'en retournant le château de Rowat, où il y avoit garniſon Turque.

Victoire des Chrétiens.

Palfy & Martin Laſſa ayant appris ces nouvelles, partirent de devant Albe-Royale, où ils laiſſérent les autres Chefs, & ſe rendirent auprès de Tieffenbach. Enfin tout étant prêt pour l'aſſaut de Fileck, on le donna le 24. de Novembre. La place fut emportée ſans beaucoup de perte de part & d'autre. La garniſon, après une foible réſiſtance, ſe ſauva dans la citadelle, qui étoit bien fortifiée, & dans une aſſiéte avantageuſe. On s'en empara deux jours après, & les aſſiegés ſe retirérent encore dans une fortereſſe, qui étoit au milieu de la citadelle. Ils capitulérent enfin, & en ſortirent vie & bagues ſauves. Huit cens Turcs furent conduits en lieu de ſûreté, avec leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs bagages. La priſe de Fileck délivra de la tyrannie des Turcs quatre-vingts bourgs aſſez fortifiés aux environs.

Priſe de Fileck.

Cependant Ferdinand comte de Hardeck gouverneur de Javarin (1), étoit encore devant Albe-Royale, dont il avoit commencé le ſiége avec Palfy & Laſſa. Le comte de Zrin, Pierre Erdel Commandant des Houſſars, Nadaſdi, & les autres qui étoient encore avec lui, s'avancérent le 31. d'Octobre juſqu'aux portes de la ville, à la faveur d'un nuage

(1) Ou Raab.

HENRI IV. 1593.

de pouſſiére, & emmenérent du bétail & des troupeaux, ſans aucun empêchement. Le lendemain on choiſit les endroits les plus foibles de cette grande ville, pour l'attaquer; mais ſans aucun ſuccès, par la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés. Erdel ſe jetta pendant la nuit dans les fauxbourgs, & s'en étant emparé, il fit pointer dès le matin contre la place, du canon que lui envoya le comte de Hardeck, qui n'approuvoit pas ſon entrepriſe hardie. Les aſſiégés dreſſérent une contrebatterie, qui tua beaucoup de monde à Erdel. La garniſon ayant alors fait une ſortie ſur lui, il courut grand riſque de ſa vie. S'étant à peine retiré vers les quartiers de Hardeck, il fut obligé d'abandonner trois piéces de campagne à l'ennemi.

Défaite des Turcs.

On apprit que le Bacha de Belgrade, avec d'autres Gouverneurs des environs, s'approchoit à grandes journées avec une armée de quinze mille hommes, dans le deſſein de charger les Chrétiens en queuë, s'ils ſe retiroient. Le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & on y réſolut d'attendre les Turcs, dans l'idée qu'il ſeroit honteux de reculer devant un ennemi, qu'on avoit battu tant de fois. L'armée Turque étant arrivée en préſence, on rangea les troupes en bataille. Les Chrétiens n'avoient que neuf mille hommes. L'aîle droite étoit commandée par Palfi, & Nadaſdi menoit la gauche. Les comtes de Hardeck, de Zrin, & Budiani, ſe mirent au centre de l'armée. Palfi commença le combat avec tant de vigueur, que les Turcs s'ébranloient déja devant lui. Hardeck s'étant apperçu que les ennemis, dont le nombre étoit ſupérieur, s'étendoient pour l'envelopper, fit marcher Pierre Erdel avec ſes Houſſars, eſcortés d'un détachement d'arquebuſiers à cheval, & de deux cens arquebuſiers Allemands, pour s'oppoſer à ce mouvement des Turcs. Erdel ayant fait face en cet endroit, l'action y devint des plus vives. Les Turcs qui ſembloient plier, ranimés à la voix de leurs Officiers, rétablirent le combat avec ardeur, & balancérent longtems la victoire. La cavalerie Hongroiſe, qui fit des prodiges de valeur dans cette bataille, tombant ſur les ennemis, les pouſſa d'abord; & enfin ſecondée par l'effort général de l'armée, rompit les Turcs, dont on fit un horrible carnage, qui fut ſuivi d'une

déroute

déroute générale. Le nombre des morts du côté de l'ennemi monta à six mille ; les Chrétiens ne perdirent que mille soldats.

Après la défaite du Bacha de Belgrade, Palfi & Nadasdi étoient d'avis d'assiéger Albe-Royale, dont le Gouverneur avoit brûlé les fauxbourgs, pour se renfermer dans la ville. Ils disoient qu'il ne falloit pas lui laisser le tems de se rassûrer : Que d'ailleurs la rigueur de la saison l'empêchant de compter sur des secours qui étoient si éloignés, il seroit obligé de se rendre. Hardeck n'étoit pas de cet avis. Il prétendoit au contraire que la prudence avoit plus de part que la crainte, à cette conduite du Bacha, dont le but étoit d'incommoder les assiégeans, & de ménager sa garnison, en ne conservant dans les circonstances où il se trouvoit, que le terrain qu'il pouvoit défendre & garnir de soldats. La dispute de ces Officiers fut cause qu'on se retira sans rien faire. Hardeck retourna à Javarin avec le comte de Zrin ; & Palfi se rendit auprès de Tieffembach. Il n'y eut de remarquable cette année que la défaite de six cens Turcs, que Pierre Erdel tailla en piéces proche Palotta, dont ils s'étoient emparés depuis peu. Ils marchoient vers cette ville sous la conduite d'un nouveau Gouverneur, à la place d'Amurath, que Sinan avoit fait étrangler, sur des soupçons d'intelligence avec les Chrétiens. Dans le même tems Graswin rencontra trois mille Turcs, qui étoient sortis de Sisseck, de Petrina, & de Chrastowitz, pour aller en parti au-delà de la Save ; les ayant chargés à son avantage, il y en eut sept cens tués ou noyés dans le Kulp.

L'Empereur rendit de solemnelles actions de graces à Dieu, & fit faire des processions pour tant d'heureux succès. Cependant les troubles, qui s'élevérent dans la province de Goritie (1), au sujet de la Religion, interrompirent la joye publique. Les peuples de cette Province pressoient depuis longtems Sa Majesté Impériale, de leur accorder la permission de professer ouvertement la Confession d'Ausbourg. Ces troubles furent bientôt appaisés par la prudence de Sigismond de la Tour gouverneur de ce Comté. Dans le

(1) C'est le Comté de Goritz ou Gorice, proche le Frioul.

HENRI IV. 1593.

Des peuples Catholiques demandent la Communion sous les deux espéces.

même tems les habitans de Cadana (1), quoique Catholiques, demandérent la permission de Communier sous les deux espéces. L'Empereur Ferdinand & le duc Albert de Baviere, en avoient déja fait faire la demande au Concile de Trente par leurs Ambassadeurs; André Dudith évêque de Tina, ambassadeur du Roi & des Etats de Hongrie, avoit appuyé cette demande par un discours plein de force. Mais les Péres du Concile avoient renvoyé par un Decret particulier cette affaire à Sa Sainteté, pour ordonner ce qu'elle jugeroit de plus convenable au bien de la Chrétienté, & pour le salut de ceux qui faisoient cette demande. Après le Concile de Trente, l'Empereur Ferdinand & ensuite Maximilien son fils, firent inutilement les mêmes instances auprès du Pape, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Faits extraordinaires.

On trouve dans les relations de ce tems-là, plusieurs faits extraordinaires, qui arrivérent cette année. On rapporte qu'il naquit une fille avec deux têtes, au bourg de Wolmerstat dans l'évêché de Munster; & qu'une autre vint au monde au mois d'Octobre, avec une tête & deux corps, aux environs de Francfort sur l'Oder. Il arriva encore cette année un effet prodigieux de la nature, plus étonnant que les deux autres, & qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors; prodige attesté d'ailleurs par le témoignage public des peuples de Silesie. Christophle Muller âgé de sept ans, né à Wegelsdorff, (bourg appartenant à la maison d'un Gentilhomme nommé Frederic Gelorn,) ayant perdu de bonne heure son pére Jean Muller, charpentier de profession, pauvre, mais honnête homme, fut élevé par sa mére suivant sa condition. En allant apprendre à lire à l'école avec d'autres enfans, il lui tomba dans sa septiéme année, (qui est climactérique,) une dent, à la place de laquelle il en vint une d'or. Une fille de l'âge du jeune Muller, s'en apperçut la premiére avec étonnement; ensuite les principaux Seigneurs & une grande partie de la Noblesse de Silesie, virent cette dent avec la derniére surprise.

Jacque Horst Professeur en Medecine dans l'Université de Helmstat, fondée par le duc Jule de Brunswick, étant venu à Wegelsdorff pour guerir les fiévres du fils de

(1) Ville du Royaume de Boheme.

Frederic Gelorn, engagea ce Gentilhomme à faire venir Muller. Horſt fit ouvrir la bouche à cet enfant, & fut convaincu de ce prodige, en voyant briller l'or de cette dent, qui étoit à la machoire inférieure. Il porta le doit deſſus & la trouva de figure ronde, ayant la ſuperficie rude, les quatre coins élevés, & la même cavité que les machelieres, dont elle égaloit & ſurpaſſoit même la groſſeur. Elle étoit la derniére, bien poſée, ſtable & immobile, environnée enfin d'une gencive ſouple, & de couleur tirant ſur le rouge. Il ne s'en tint pas là, & ayant fait apporter des alimens, il fit manger l'enfant, qu'il fit venir au milieu du repas, pour voir ſi cette dent d'or lui ſervoit à broyer les alimens, & il en trouva deſſus de mâchés. Enſuite il lui fit laver la bouche avec de l'eau, & ayant paſſé la pierre de touche ſur cette dent, il trouva que l'or en étoit auſſi pur, que l'or d'Allemagne & de Hongrie. Il remarqua en même tems que les autres dents étoient entiéres, & qu'il ne manquoit que celle d'à côté, qui n'étoit pas encore revenuë, afin de laiſſer voir plus diſtinctement cette dent d'or. Enfin Horſt voulant éxaminer les choſes avec la derniére attention, s'attacha à conſidérer le tempérament de cet enfant, qu'il trouva ſec & chaud. Muller avoit la taille déliée, les membres bien proportionnés, un eſprit vif, ſolide & curieux. Horſt fit une diſſertation, dans laquelle il aſſûre qu'il n'y avoit point de tromperie dans cet enfant. Il y éxamine avec grand ſoin, ſi cette dent d'or eſt née naturellement, ſi c'eſt un prodige ou non, ſi on peut expliquer ce prodige, & quelle eſt à ce ſujet la penſée la plus raiſonnable. Martin Ruland fils, qui exerçoit la Médecine à Ratiſbonne, ſoutint que ce fait ſurprenant étoit naturel; & il réfuta dans un long écrit le ſentiment contraire de Jean Ingolſteters Médecin à Nuremberg. Ces écrits ſont entre les mains des Sçavans; ſi on veut en ſçavoir davantage, on peut les conſulter. Je n'ai eu deſſein en écrivant cette Hiſtoire, que de rapporter ſimplement les faits. (1)

Mort de Latino Latini.

Latino Latini de Viterbe mourut le 21. de Juin de cette

(1) On découvrit depuis que le fait étoit ſuppoſé; & par cette découverte tous les raiſonnemens de part & d'autre ſe trouvérent confondus. Il en eſt ainſi de pluſieurs prodiges prétendus.

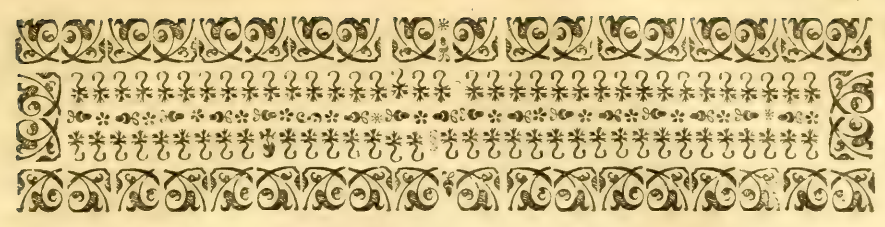
HENRI IV. 1593.

année à Rome, âgé de 80. ans. Il étoit le dernier de sa famille, comme on le voit dans son épitaphe qu'il fit lui-même, & qui est à Sainte Marie *in viâ lata*, où il est enterré. Il passa toute sa vie à rétablir les écrits des Saints Péres, & sur-tout de Tertullien, en les comparant avec les manuscrits.

L'Allemagne, & les autres endroits du monde, où l'on cultive les lettres, firent une perte irréparable, par la mort de Leunclavius, ou Lewnclaw, Gentilhomme d'Amelbueren en Westphalie, qui possédoit parfaitement la langue Grecque & Latine, & sçavoit à fond les loix Grecques & Romaines. Il étoit encore très-versé dans l'Histoire des Turcs. Il fit un voyage à Constantinople, où il apprit la langue Turque, & l'Histoire Grecque des derniers tems. Son esprit juste & son discernement paroissent assez dans les ouvrages qu'il a publiés de son vivant, & dans ceux qui ont vû le jour après sa mort, arrivée à Vienne en Autriche au mois de Juin, n'ayant pas encore soixante ans. Cet homme illustre digne d'une plus longue vie, fut généralement regretté. Il avoit dessein de faire une Histoire de Constantinople; la mort l'empêcha d'éxécuter ce projet.

Fin du Livre cent-quatriéme.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT-CINQUIE'ME.

HENRI IV. 1593.

Affaires diverses d'Allemagne.

LA crainte de la guerre de Turquie causa quelques allarmes en Allemagne ; mais si l'on excepte quelques nouvelles querelles qui s'élevérent dans la Saxe entre les Calvinistes & les Luthériens, tout y fut d'ailleurs assez tranquille. Ils se déchiroient réciproquement par des libelles remplis de reproches amers, & d'injures atroces, & où il ne s'agissoit aucunement de la Religion. Les Luthériens disoient hautement : Que David Steinbach qui, comme nous l'avons rapporté, avoit voulu l'année derniére s'évader par une fenêtre, s'étoit servi pour cela du secours du Diable : Que les Calvinistes employoient l'art magique, & les enchantemens, pour gâter les fruits de la terre ; & qu'ils avoient tenté de mettre le feu dans Leipsik, pour piller dans la confusion de l'incendie les plus riches maisons, & chasser ceux qui avoient d'autres sentimens.

D'un autre côté les Ecoliers de l'Université de cette ville excitérent de grands troubles. Ils pillérent la maison d'Adolphe Han, chez qui quelques Suisses de ses amis étoient

HENRI IV. 1593.

venus loger ; ils la détruisirent presque entiérement ; & ils avoient déja élevé dans la place publique une potence pour y pendre ce citoyen, s'il ne se fût de bonne heure échapé de leurs mains. Le Magistrat n'appaisa qu'avec peine les séditieux ; & il fallut accorder à leur fureur l'éxil de quinze bourgeois qu'ils désignérent. Mais quoique l'Administrateur ne favorisât pas les Calvinistes, cependant dès qu'il fut informé de cette action, il vint à Leipsik ; & croyant que pour maintenir la sûreté & la tranquillité publique, il étoit nécessaire de s'opposer aux violences tumultueuses des particuliers, il fit monter en chaire George Muller Théologien, pour représenter au peuple combien il étoit dangereux & criminel d'employer les voyes de fait au mépris de l'autorité légitime du Magistrat. Le Chancelier de l'Université parla après Muller, & fit un long discours sur le même sujet. Les bannis furent rappellés ; & on les mit sous la protection du Magistrat.

L'Administrateur (1) fit ensuite une Ordonnance, qui portoit que tous particuliers seroient tenus dans pareils cas de prêter main-forte au Magistrat, à peine de mort s'ils refusoient leurs secours ; & que les auteurs de la derniére sédition seroient punis. On en arrêta quarante ; mais on n'en fit mourir que quatre, & on crut que cet éxemple suffiroit pour retenir les autres.

Ces troubles étoient arrivés sur la fin de Mai ; & comme le tems des foires approchoit, l'Administrateur craignant que les marchands n'eussent de la répugnance à venir dans une ville agitée de sédition ; & qu'une pareille interruption du commerce n'y causât un préjudice considérable, il promit par un écrit public toutes sortes de sûretés à ceux qui viendroient aux foires de Leipsik.

L'esprit de sédition se glissoit dans ce païs, comme une espéce de contagion. On avoit vû peu de tems auparavant les mêmes troubles à Brunswik, où Jean Bugenhag Pomeranien avoit autrefois enseigné la doctrine de Luther. Polycarpe Leyser, & Nicodême Frischlin s'étoient opposés par leurs discours & leurs écrits aux nouveautés qu'on vouloit introduire dans la Religion ; & avoient tellement

(1) C'est-à-dire le Regent de Saxe, Frederic-Guillaume.

animé le peuple, que Leyſer, à la priére de l'Adminiſtrateur, étant allé à Wittemberg pour rétablir l'ordre dans l'Univerſité de cette ville, les ſéditieux crurent qu'on ſe ſervoit de ce prétexte pour éloigner leur Miniſtre, afin que pendant ſon abſence les Calviniſtes puſſent répandre avec plus de facilité le poiſon de leur Doctrine. Ainſi ſans reſpect pour le Magiſtrat, ils démandérent avec fureur qu'on leur livrât Michel Maſc, & Jerôme Neven Sindics de la ville, qui leur étoient ſuſpects; & ils répondirent au Magiſtrat, qui les exhortoit à rentrer dans leur devoir, qu'ils ne quitteroient point les armes qu'on n'eût éxilé de la ville ces deux particuliers.

Ce pernicieux éxemple rendit ceux de Leipſik plus audacieux; & ils oſérent afficher ſecrétement aux portes de la grande Egliſe un écrit, pour engager l'Adminiſtrateur à chaſſer tous ceux qui étoient ſuſpects de Calviniſme. Ils taxoient enſuite avec aigreur le Senat de favoriſer ſous main un certain citoyen qu'ils haïſſoient extrémement. Ils réprochoient en troiſiéme lieu aux Miniſtres leur legéreté, & leur perfidie, parce que leurs diſcours & leurs leçons étoient plus modérés. Ce reproche tomboit ſur George Muller, & ſur Martin Mir, dont la ſage conduite leur étoit devenuë inſupportable. A la priére du Magiſtrat & de l'Adminiſtrateur, ces deux Miniſtres parloient avec moins d'emportement, & donnoient aux autres un éxemple de retenuë.

L'Adminiſtrateur craignit avec raiſon qu'une licence ſi effrénée n'aigrît dans la ſuite entiérement les eſprits, & n'occaſionnât un ſchiſme. Il écrivit donc aux Miniſtres, qu'on appelle les Surintendans des Egliſes, & tâcha de les engager d'avoir ſoin que les Prédicateurs retinſſent le peuple dans le reſpect & l'obéïſſance, & ſe contentaſſent de parler contre la doctrine qu'ils déſapprouvoient, & de la refuter en chaire, mais en ménageant la perſonne de leurs adverſaires; puiſque ſelon le devoir des Paſteurs, & les régles de la charité chrétienne, ils étoient obligés d'inſtruire & de ramener à la vérité ceux qui s'en écartoient, ſans les déchirer par des invectives qui faiſoient mépriſer l'autorité du Magiſtrat, les rendoient eux-mêmes odieux, & excitoient le peuple à la ſédition.

HENRI IV. 1593.

Les Surintendans répondirent froidement : Qu'il ne leur paroiſſoit pas à propos de preſcrire des régles aux Paſteurs dans leurs diſcours contre les Calviniſtes : Que ces hommes ſuperbes, encouragés par cette indulgence, ſoûtiendroient leurs erreurs avec plus d'audace, & que le peuple en ſeroit plus animé : Que cependant, pour conſerver la tranquillité de l'Egliſe & de l'Etat, & pour ôter tous les prétextes qui pourroient troubler la paix, ils avertiroient en particulier les Paſteurs de ſe renfermer dans les bornes de leur miniſtére ; mais qu'au reſte l'Adminiſtrateur devoit ſe ſouvenir qu'il leur avoit toûjours promis de ne commander aux Eccléſiaſtiques aucune choſe qui pût troubler la liberté de leur état. L'Adminiſtrateur voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir d'eux en général, ſe ſervit du Magiſtrat, pour les engager chacun en particulier ; & il obtint par cette voie que les Prédicateurs ſeroient modérés. Le peuple n'ayant plus ces boute-feux, fut dans la ſuite plus tranquille & plus traitable.

La guerre de Straſbourg continuoit, mais foiblement, & ſans qu'il ſe fît aucune action mémorable. Sur la fin de Janvier, les troupes Lorraines tentérent inutilement de ſurprendre Schleſtadt ville Imperiale ; elles niérent le fait, parce qu'il étoit trop odieux. Enfin les deux partis étant las de la guerre, & par l'entremiſe de l'Empereur, on convint, après avoir mis les armes bas, licentié les troupes, & fait la paix, de s'en rapporter pour les conditions à ſix Princes qu'on nommeroit de part & d'autre, & de leur remettre le jugement des conteſtations qui avoient cauſé la diviſion. Volfang Brendel archevêque de Mayence, Jule évêque de Wirtzbourg, Ferdinand Archiduc d'Autriche, Louis Landgrave de Heſſe, Philippe-Louis de Baviére comte Palatin, & Frederic Guillaume adminiſtrateur de l'électorat de Saxe, furent choiſis pour arbitres de cette affaire. Avant qu'elle fût décidée, on convint encore : Que le cardinal Charle retiendroit Saverne en Alſace, Binsfeld, & les autres gouvernemens mentionnés dans les traités : Qu'on lui rendroit encore Moltzheim, dont le prince d'Anhalt s'étoit emparé depuis peu : Que d'un autre côté on remettroit Dachſtein à l'électeur de Brandebourg avec un même nombre de bailliages dont on eſtimeroit les revenus, &

& qu'on rendroit à la ville de Strasbourg Wasselsheim, avec les canons qu'on y avoit trouvés. On signa ce traité préliminaire le dix de Mars.

Dans le mois d'Avril, les Princes arbitres envoyérent leurs Députés à Spire, où le congrès fut remis au mois de Juin; mais après de grandes contestations, sans qu'il fût possible de rien terminer, ils arrêtérent au mois de Juillet: Qu'on renvoyeroit à l'Empereur tout ce qui avoit été écrit dans cette affaire, avec une relation de ce qui y avoit été dit, pour recevoir sa décision: Que l'assemblée se tiendroit à Francfort sur le Mein le 15. de Novembre: Que cependant tout resteroit dans l'état présent où étoient les choses, sans qu'on pût faire aucun changement, tant dans la Religion que dans le Gouvernement, à peine contre les contrevenans d'être punis comme infracteurs des traités, conformément aux Ordonnances Impériales.

L'Electeur de Cologne pressoit vivement la restitution de ses places, dont on s'étoit emparé à l'occasion de la guerre, & avoit obtenu avec beaucoup de peine que la garnison de Bonn sortiroit de cette ville. Il y indiqua aussitôt une assemblée des Etats de la Province; mais le Chapitre refusa d'envoyer des Députés dans cette ville, & demanda la translation de l'assemblée à Cologne, à quoi l'Electeur consentit facilement. Il s'étendit fort au long sur les dépenses qu'il avoit été obligé de faire, tant pour la défense du païs, que pour payer les soldats, & pour l'évacuation des places qu'ils tenoient comme assiégées. Il répresenta ensuite, que comme il étoit nécessaire dans un tems si fâcheux de mettre des garnisons dans les villes, pour répousser les insultes des différens partis qui couroient la campagne, il falloit assigner à l'avenir des fonds pour payer les troupes, sans qu'elles fussent à charge aux particuliers; & de crainte que le défaut de paye ne les obligeât d'avoir recours à leurs pillages ordinaires. Enfin on agita la question du bailliage de Biberen, dont le comte Werner de Rifferscheit étoit en possession, & que les Etats des Païs-bas vouloient qu'on rendît à la veuve d'Adolphe de Newenar, avec menaces si l'on ne les satisfaisoit pas, de s'en venger sur le païs de Cologne.

HENRI IV. 1593.

Dans le tems même de cette assemblée, les habitans de Nuys, fatigués depuis longtems par une garnison que le duc de Parme avoit mise dans leur ville, voyants d'ailleurs que la Cour d'Espagne éludoit toûjours les priéres reïtérées de l'archevêque de Cologne; & que le duc de Parme étant mort il falloit attendre de nouveaux ordres pour le rappel de ces troupes, résolurent de s'affranchir eux-mêmes de cette servitude. L'occasion favorable se présenta pendant qu'une partie de la garnison étoit sortie pour piller. Les bourgeois se réünirent donc le 19. de Juillet, & attaquérent la nuit les différens corps-de-garde qui étoient dans la ville. Les soldats ne firent presque pas de résistance; car ils étoient en petit nombre. On les enferma dans des soûterrains, après les avoir désarmés. Il restoit encore une garde composée de dix hommes à une des portes de la ville. Ces soldats ayant entendu le bruit que faisoient les habitans après ce premier succès, firent sortir par une porte de derriére un des leurs, pour avertir Meldedonck Gouverneur de la place de tout ce qui s'étoit passé. Il accourut aussitôt, & essaya inutilement de fléchir les habitans; ensorte que les soldats qui occupoient encore une des portes de la ville, étants sans espérance de secours, & voyants un grand feu que les habitans avoient allumé à côté de leur poste, & dont la fumée les étouffoit se rendirent à discrétion. On les renvoya sans leur faire aucun mal, & après les avoir fait déjeûner. Ainsi Nuys recouvra par ses propres forces une liberté que le duc de Parme lui avoit promis tant de fois de lui rendre, sans tenir sa parole.

Mariage de l'électeur Palatin.

Frederic Electeur Palatin, âgé d'environ vingt ans avoit pris l'année précédente le gouvernement de ses Etats après la mort de Jean Casimir. Ce jeune Prince, à la persuasion de Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, fit demander en mariage Constantine-Aloïse-Julienne, fille de Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & de Charlotte de Bourbon. Plusieurs Princes, parens & amis de l'Electeur, qu'il avoit consultés sur son mariage, comme l'on fait ordinairement, tâchérent de l'en dissuader, dans la crainte que cette alliance avec le prince d'Orange ne formât une trop grande union entre l'Electeur & les Provinces-Unies,

& n'attirât en Allemagne la guerre qui se faisoit en Flandre. Les Etats généraux dotérent la jeune Princesse, qui n'avoit d'ailleurs aucun bien, & lui firent présent d'une riche toilette. Le comte Jean de Nassau l'ayant conduite jusqu'à Sledein, elle se rendit par terre à Dillenbourg, où Frederic vint en poste la saluer, & où il la fiança le 15. de Mai. Il alla ensuite trouver Louis Langrave de Hesse, qui avoit jusqu'alors refusé de venir à ses nôces, quoiqu'il l'y eût invité par lettres & par plusieurs ambassades, & ne l'engagea qu'avec peine à y assister. Elles furent célébrées avec peu de magnificence.

Louis duc de Wirtemberg, neveu de Christophle-François Ulric mourut quelque tems après. Ce Prince étoit déja très-valetudinaire, quoiqu'il n'eût que quarante ans, & ne laissa aucuns enfans. Frederic fils de George comte de Montbeliard, dont nous avons parlé fort souvent, lui succéda.

Mort du duc de Wirtemberg.

Sigismond roi de Pologne ayant obtenu l'agrément des Etats du Royaume, se préparoit à passer en Suede pour prendre possession de ce Royaume, dont la mort de son pére le faisoit héritier, & pour y rétablir, s'il étoit possible, l'ancienne Religion; mais la grossesse de la Reine le retint pendant quelque tems. Dès qu'elle fut accouchée, & après la tenuë des Etats, il s'embarqua sur la Vistule avec la Reine & sa sœur. Un grand nombre de Polonois & cinq cens Houssars l'accompagnérent dans ce voyage. Il passa par Marienbourg, Thorn, & Elbing villes de Prusse, où il fut reçu avec toute sorte de magnificence. Il aborda le 2. d'Août à Dantzick, où il établit un tribunal composé de quelques conseillers de Prusse, & d'autres personnes, pour juger toutes les affaires de la Province. Il rendit aux Catholiques d'Elbing & de Thorn les principales Eglises de ces villes. Le Senat de Dantzick avoit refusé la même grace à Rosferadeck évêque de Wladislaw, qui la demandoit pour les Catholiques de Marienbourg; & quoique le Roi souhaitât de leur faire cette faveur, cependant sur les remontrances de l'ambassadeur de Suéde, qui lui fit sentir que ses nouveaux sujets pourroient prendre en mauvaise part un tel changement dans la Religion, Sigismond renvoya

Voyage du roi de Pologne en Suéde.

cette affaire à la premiére assemblée des Etats.

HENRI IV. 1593.

Il étoit encore à Dantzick, lorsque le 23. d'Août il s'y éleva une furieuse sédition pour une cause fort légére. Un Polonois ayant blessé un porte-faix qui l'avoit rudement heurté, un grand nombre d'autres portes-faix, dont cette ville marchande est remplie, s'attroupa; & l'émeute devint si grande en peu de tems, qu'on en vint au point de tirer le canon, & que trois boulets pénétrérent jusqu'à la maison où logoit le Roi. On avoit déja appellé les Houssars qui étoient dans les fauxbourgs; & cette soldatesque accoûtumée au carnage & aux rapines alloit entrer dans la ville, lorsque par bonheur en haussant un pont-levis qui étoit sur le fleuve Motlaw, on arrêta ces troupes dont on devoit appréhender les pernicieux sécours. Alors les Consuls & les Magistrats, pour prévenir le désordre & le carnage que la fureur de la sédition leur faisoit craindre, employérent les prieres, les promesses, & les ménaces pour calmer les habitans, qui enfin s'appaisérent après que les Polonois se furent retirés. Il y eut vingt-trois hommes tués, & cinquante blessés dangereusement. Les portes furent fermées pendant deux jours; & les Polonois qui avoient causé la querelle, & qu'on trouva dans la ville, furent mis en arrêt. On informa contre ceux qui avoient tiré le canon sur la maison où étoit le Roi; & un Trompette promit publiquement cent sequins au dénonciateur, avec ménaces de punir du même supplice que les auteurs de cet attentat, ceux qui le dissimuleroient. La tranquillité étant rétablie dans cette ville, le Roi descendit à l'embouchure de la Vistule; & après un rétardement de six jours, qu'il crut convenable à ses affaires, il saisit un vent favorable pour s'embarquer; mais le tems aïant changé, les vents contraires retardérent sa navigation, & il n'arriva avec sa flote à Stocholm capitale de Suéde que le dernier de Septembre, quoique cette ville ne soit éloignée de Dantzick que de quatre-vingt milles d'Allemagne.

Couronnement du Roi de Dannemarck.

Christierne IV. roi de Dannemarck avoit à l'âge d'onze ans succédé à son pére Frideric II. sous la tutelle de trois Seigneurs nommés par le feu Roi. Ce jeune Prince ayant atteint sa dix-huitieme année, se rendit à Flensbourg, ville

fameuse par son commerce, & située dans le Sud-Jutland sur la mer Orientale. Il y arriva le 10. de Septembre accompagné d'un grand nombre de Seigneurs, après avoir traversé la principauté de Sleswick. Les Etats étoient assemblés à Flensbourg & dès le lendemain de son arrivée, en présence de Sophie mére d'Ulric duc de Mekelbourg, qui étoit lui-même présent à cette cérémonie, Christierne fit serment de conserver les priviléges & les libertés du Royaume, & fut couronné roi de Dannemarck. Il reçut ensuite le serment de fidélité de ses sujets, remercia les Régens de leur sage administration, & déclara qu'il vouloit tenir lui-même les rênes du gouvernement.

Mariage du Landgrave de Hesse.

Guillaume Landgrave de Hesse étoit décédé depuis peu. Maurice son fils, Prince d'une érudition héréditaire dans cette Illustre maison, épousa à Cassel Agnès fille de Jean-George comte de Solms. On choisit pour la célébration du mariage le 22. de Septembre, (vieux stile), jour de la fête de Saint Maurice, patron du Prince. Louis-George de Hesse, Christophle duc de Lunebourg, Bernard d'Anhalt, Louis de Nassau, Jean-George comte de Solms pére d'Agnès, avec Othon, Eberard, Reinard, & Philippe ses fils, François comte de Waldeck, Gonthier comte de Schwaztzenbourg, Frideric comte de Hohenlo, Simon comte de la Lippe, Louis comte de Witgenstein, George comte de Kirchberg, Louis comte de Lowenstein, Ernest comte de Schawmbourg, & les ambassadeurs de plusieurs autres Princes assistérent à ces nôces.

Affaires de Flandre.

La Flandre étoit alors dans une situation bien différente; au-lieu de ces réjouissances & de ces fêtes pompeuses occasionnées par le mariage des Princes, & le couronnement de deux Rois, on y voyoit toutes les horreurs de la guerre. Les affaires des Espagnols alloient tous les jours de pis en pis; car si l'absence du duc de Parme, qui sur les ordres de la Cour d'Espagne passoit si souvent en France, avoit causé de si grands avantages aux Provinces-Unies, la mort de ce grand Capitaine, à qui l'on ne put donner un successeur capable de le remplacer, fut un revers qui porta aux Espagnols un coup encore plus funeste. Ils ne pouvoient sans diminuer leurs forces en Flandre continuer une guerre

HENRI IV. 1593.

étrangére dans laquelle ils s'étoient engagés; cependant le comte Pierre Ernest de Mansfeld, à qui l'on avoit donné en attendant le gouvernement de la Flandre, nomma son fils Charle pour Général des troupes qui devoient passer en France, & lui donna deux régimens Allemands de nouvelles levées, & qui étoient commandés par Anglarte Curtio, & le baron Jean Pernestein, avec quelques compagnies de Wallons. A l'égard de Mansfeld, il resta en Flandre avec Dom Pedro Henriquez d'Azevedo comte de Tuentes, & Etienne d'Ibara, & retint autant de troupes qu'il put pour résister aux efforts du prince d'Orange.

Charle de Mansfeld entre en France à la tête des troupes Espagnoles.

Au commencement de Février, Charle de Mansfeld vint à Guise avec ses troupes, & passa de-là à Montcornet, où il joignit les Italiens & les Allemands, que Gregoire XIV. avoit envoyés, & qui avoient pour Chefs Camille Capizucci, & Appio Conti. Hercule Sfondrate duc de Montemarciano avoit été rappellé en Italie après la mort de son oncle. Les autres troupes Italiennes à la solde du roi d'Espagne, & qui avoient passé l'hyver en France, se joignirent encore à Charle de Mansfeld, sous la conduite du marquis de Malaspini, & de George Basta. Il y avoit aussi deux régimens Espagnols, dont les Colonels ennuyés de servir sous les ordres de Charle s'étoient retirés.

On marcha d'abord du côté de Han, & Charle étoit à Soissons, lorsque le gouverneur de Laon vint le prier de réduire le château de Neufville, qui, à ce que soûtenoit ce Gouverneur, incommodoit Soissons & Laon, & servoit de retraite à l'ennemi. Il representa en même tems que ce château ne retarderoit l'armée que de quelques jours, & que la place se rendroit, dès qu'il paroîtroit qu'on vouloit l'assiéger. Il obtint facilement ce qu'il demandoit, & Charle donna ordre au baron de Pernestein de s'emparer de cette petite place. Le Baron prit avec lui son régiment, celui de Curtio, commandé en l'absence du Colonel par le comte Vespasien d'Arco, deux escadrons de cavalerie qui servoient sous la conduite d'Appio Conti, & deux canons. Le Seigneur de Neufville qui observoit la neutralité, n'avoit aucun soupçon de l'entreprise formée contre lui. Il vint au-devant des Chefs, & leur donna du vin & d'autres rafraichissemens;

mais s'apperçevant que ces troupes n'étoient pas venuës sur ses terres pour s'y refaire, & qu'on faisoit approcher le canon, il se retira à propos avec ses gens, & fit entendre par une décharge de mousqueterie, qu'il étoit résolu de se défendre. Mansfeld n'avoit pas eu la précaution d'envoyer ce qui étoit nécessaire pour un siége, parce que le gouverneur de Laon lui avoit assûré que ce château se rendroit à l'approche du canon; ainsi pendant qu'on attendoit des boulets, & avant d'avoir reconnu la place, les ennemis firent une fausse attaque, dans laquelle Pagello Pagelli de Vicenze, volontaire, fut blessé dangereusement. Mais Claude de la Bourlotte qui, de Chirurgien dans la maison de Charle, étoit par son mérite devenu Colonel, fit reconnoître la place, & dresser des batteries. Charle l'avoit envoyé exprès à cette petite expédition, sans lui donner aucun commandement, & seulement pour veiller aux fautes, que l'imprudence de quelques particuliers pourroit causer. La bréche étant suffisante, il fit monter à l'assaut les Wallons, suivis de deux compagnies de troupes Italiennes, sous la conduite de Joseph Valmarana & de Virginio Banca. Les assiégés, au nombre de quarante, se retirérent dans le dedans de la place, & la nuit suivante se rendirent à discrétion au baron de Pernestein. Charle ayant sçû depuis la vérité des choses, & connoissant qu'on avoit plûtôt servi la haine particuliére du gouverneur de Laon, qu'on n'avoit agi sur un juste motif de guerre, rendit au seigneur de Neufville son château, & lui fit faire des excuses de tout ce qui s'étoit passé.

HENRI IV. 1593.

Le Colonel la Bourlotte fut ensuite envoyé avec un détachement, pour surprendre pendant la nuit Noyon, que le Roi avoit repris deux ans auparavant. Cette entreprise fut sans effet, parce que la garnison en ayant été informée, se tint sur ses gardes, & parut sur les remparts. La Bourlotte s'étant apperçû que les défenseurs de la place se croyants hors de danger, s'étoient retirés à la pointe du jour pour prendre du repos, tenta une seconde escalade dans l'endroit où le fossé avoit moins de profondeur; mais les échelles se trouvérent trop courtes; & cet inconvénient ayant donné le tems à la garnison de reprendre les armes, les ennemis

HENRI IV.

1593.

Siége de Noyon par Mansfeld.

furent repoussés avec perte. Le gouverneur de Laon & le frére de la Bourlotte reçurent quelques légéres blessures.

Mansfeld arriva le même jour devant la place avec toute l'armée. Ayant fait aussitôt élever des retranchemens, il assigna un logement aux Italiens commandés par Capizucci vers la partie supérieure de la ville, où est l'abbaye de S. Eloy. Appio Conti Général des troupes du Pape étoit à leur gauche, avec le régiment Allemand de Chasteaubrin. Les régiments Allemands de Pernestein & de Curtio étoient placés sur la droite. Les troupes Walonnes occupoient l'espace qui étoit entre eux & la ville. On fit en cet endroit un retranchement, sur lequel on éleva une batterie de quatre piéces de canon. En même tems les assiégés élevérent à la hâte quelques tours avec un mur & un bastion en dedans. En tirant sur la droite derriére un Ravin, les Espagnols avoient fait un retranchement plus élevé, pour couvrir le régiment de la Bourlotte, & pour y dresser la principale batterie de dix grosses piéces de canon. Cinq cens Allemands commandés par le comte Jacque de Collalt, & le reste de la cavalerie que le dernier hyver avoit beaucoup diminuée, étoient postés de l'autre côté de la ville, en des endroits avantageux pour empêcher le secours.

Sur ces entrefaites, le duc de Mayenne se rendit au camp avec les troupes qu'il commandoit, & on fit une revûë générale de l'armée, qui se trouva composée de douze mille hommes de pié, & de deux mille chevaux; mais elle manquoit de vivres, & le défaut de payement faisoit murmurer les soldats. D'ailleurs les Chefs, jaloux les uns des autres, étoient peu d'accord entre eux, & n'agissoient qu'avec lenteur; en sorte que plusieurs ont crû, que si le Roi eût alors attaqué les assiégeans avec une troupe d'élite, il auroit pû facilement les tailler en piéces; mais il étoit alors assez occupé en Touraine. Après plusieurs sorties vigoureuses, & un siége de vingt-trois jours, pendant lequel la ville ne reçut pour tout secours que quelques soldats qui y entrérent, chacun avec un sac de poudre, la garnison composée de six cens hommes, partie François, & partie Suisses, fut obligée de se rendre.

La ville se rend.

Les conditions qu'on leur accorda furent honorables; ils sortirent vie & bagues sauves, avec leurs armes & enseignes.

Ils

Ils obtinrent encore comme une marque plus particuliére de leur valeur, qu'ils ne rendroient la place que dans trois jours, & que si dans ce délai le Roi venoit à les secourir, la capitulation n'auroit aucun effet. Mais le secours n'ayant point paru, ils sortirent de Noyon, & furent conduits comme on étoit convenu, jusqu'en païs de sûreté.

Autres Expéditions de Mansfeld.

François Blanchard du Cluseau obtint le gouvernement de cette ville, & on y mit une nombreuse garnison de Wallons & d'Allemands. Les ennemis marchérent ensuite contre Bohain, château appartenant alors à la maison de Luxembourg, & qui appartient aujourd'hui au Roi. Il est situé avantageusement au milieu d'une forêt, & il y avoit alors en garnison quatre-vingt hommes de pié, & vingt cavaliers qui refusérent de se rendre. Ils essuyérent une violente batterie, qui ne fit qu'une petite bréche. Mais dès qu'ils virent que Germanico Strasoldo, Virginio Banca, avec leurs compagnies, & Pagello Pagelli se préparoient à l'assaut, & qu'ils sçurent qu'on n'avoit envoyé aucun secours à Noyon, ils se rendirent à la Bourlotte, vie & bagues sauves.

Charle pressé par les lettres de son pére de retourner en Flandre, prit sa route le long des côtes de la mer, pour faire quelque entreprise dans sa marche. S. Valery place située à l'embouchure de la somme où commandoit Collevill de Wemys Ecossois, ouvrit ses portes sans beaucoup de résistance. Capizucci, à qui Charle avoit fait prendre les devants avec l'infanterie Italienne, & les troupes Allemandes commandées par Don Juan Manrique de Lara, s'empara d'Estaples qui soûtint un siége de quelques jours. Ce château est situé à l'embouchure de la riviére de Canche, & est devenu illustre par la naissance de Jacque le Fevre; ce sçavant homme, qui le premier de notre tems, a facilité par ses lumiéres l'étude des belles lettres en France.

Affaires de Flandre. Edit cruel de Philippe.

Les forces des Espagnols étant occupées à la guerre de France, ils cherchérent quelques moyens pour rétablir leurs affaires en Flandre. On arrêta dans le Conseil du roi d'Espagne, qu'on ne rendroit plus les prisonniers de guerre, & qu'on n'en feroit aucune échange; afin que les troupes qui étoient à la solde des Etats Généraux, quittassent le service ou se soûmissent. On défendit sous peine de mort les

HENRI IV. 1593.

contributions que les païſans payoient aux deux Partis, pour racheter leurs biens de l'incendie & du pillage, & on interdit ſous la même peine, les ſauve-gardes, que les Eccléſiaſtiques donnoient à preſque tous les Gentilshommes, & à quelques autres particuliers, pour mettre leurs biens à couvert de la violence.

Le comte Pierre Erneſt de Mansfeld publia le cinq de Janvier une ordonnance en conformité, qui indigna preſque tous ceux qui étoient le plus attachés aux intérêts du roi d'Eſpagne, & qui leur fit craindre de voir renouveller les mêmes barbaries que le duc d'Albe avoit autrefois exercées; puiſque le ſoldat alloit être réduit à la cruelle néceſſité de ſe faire tuer, ou de ſouffrir un ſupplice ignominieux. Car on prévoyoit que l'ennemi uſeroit de repreſailles. En effet les deux Partis en agirent ainſi pendant quelque tems. Dès que l'ennemi paroiſſoit, on en donnoit le ſignal du haut des tours. Les payſans prenoient les armes, s'aſſembloient dans un lieu marqué, & ſe joignoient aux troupes qui avoient beſoin de leur ſecours. Si quelqu'un d'eux avoit le malheur d'être pris, il ne lui étoit pas permis de racheter ſa vie, & on le pendoit ſur le champ.

Mais les Etats Généraux eurent horreur de ces énormes cruautés, & firent un édit contraire le 27. de Février, par lequel ils repreſentoient tous les funeſtes effets de la barbarie Eſpagnole, qui pour ruiner la Flandre, ſe ſervoit des Flamans mêmes. S'adreſſants enſuite à toute la Nation, ils prioient tous les Flamans en général, & en particulier, de ſonger à leur conſervation; d'avoir quelques égards pour leurs femmes, leurs enfans, & leur poſtérité; de joindre leurs conſeils & leurs forces pour défendre leur liberté, & s'oppoſer à des ennemis ſi inhumains, & à l'exécution de leurs ordres tiranniques. Les Etats Généraux par ce même Edit donnoient un délai pour délibérer juſqu'au premier d'Avril, avec menaces de repreſailles contre ceux qui refuſeroient les contributions, & qui ſuivroient les ordres de la cour d'Eſpagne. Cet édit fit ceſſer de part & d'autre les cruautés; & la guerre ſe fit comme auparavant, & avec plus d'humanité.

Pendant que le prince d'Orange aſſembloit ſon armée,

Philippe de Nassau fut envoyé en Parti dans le territoire de Luxembourg, avec quatre mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. Il attaqua inutilement S. Wit; mais il pilla tout le païs. Ayant ensuite appris que le comte de Berlaymont venoit au secours des Royalistes avec des troupes Italiennes & Espagnoles tirées des garnisons de Malines, Bruxelles & Liere, Philippe songea à la retraite; & après avoir traversé le territoire de Limbourg, & saccagé Hannut en Brabant, il revint avec tout son butin.

On avoit résolu le siége de Gertruydenberg, place que les Espagnols avoient prise trois ans auparavant, plûtôt par la trahison, ou à la faveur de la révolte de la garnison, que par leur propre valeur. Le prince d'Orange avoit préparé avec soin tout ce qui étoit nécessaire pour ce siége, & avoit envoyé différens partis aux environs, pour empêcher qu'on ne fît entrer des vivres dans la place. Les Espagnols n'avoient encore pû sçavoir où tomberoit l'effort du prince d'Orange, & ils craignoient plûtôt pour Bosleduc & pour Grave. Enfin, toute l'armée parut devant Gertruydenberg le vingt-huit de Mars.

Siége de Gertruydenberg par le prince d'Orange.

Cette place est sur les frontiéres de la Hollande & du Brabant, & on doute de laquelle de ces deux Provinces elle dépend. La pêche y est abondante & commode. Elle a au Septentrion la Meuse qui est déja fort large, par la jonction du Wahal, qui tombe dedans à Dordrecht. Du côté du Levant, elle est arrosée par la Donghe, qui avant de se jetter dans la Meuse, où le Wahal fait un long circuit, forme une Isle à trois cens pas de la ville. Le terrain y est fort humide, ce qui rendoit les approches de la place plus difficiles; mais on rémédia à cet inconvénient en faisant des levées & des Ecluses en différens endroits. Le prince d'Orange avoit pris son quartier vers le Couchant, avec les régimens de son frére Henri Frederic, de George Eberard comte de Solms, de Groenevelt, & de Balfour. Le comte de Hohenlo avec les régimens de Brederode, de Locren, & quelques autres troupes se campa vers l'Orient, du côté d'Oosterhout, dans le village de Ramsdonck, au-delà de la riviére de Donghe.

Les Espagnols s'étoient retranchés sur la levée de Stelhoof

HENRI IV. 1593.

le long de la riviére, & y avoient élevé à la portée du mousquet un retranchement avec des ravelins & des fossés. Ils couvroient de ce poste la ville assiégée, & se conservoient un chemin pour s'y retirer. Le comte de Hohenlo, qui en étoit fort incommodé, s'exposa à un danger évident de sa vie, en faisant passer du canon de la levée dans l'Isle dont on a déja parlé. Le capitaine du Tou qui commandoit dans ce poste voyant le chemin de la retraite coupé, manqua de cœur, & se rendit le 7. d'Avril. Marc de Rye, marquis de Varambon, le punit dans la suite de cette lâcheté, en le faisant mettre ignominieusement en prison.

Après la prise de ce retranchement, le comte de Hohenlo fit faire deux ponts sur la riviére pour la communication des quartiers. Le plus grand pont étoit fait de bateaux, & on avoit construit le petit sur des mats de navire. Des vaisseaux de guerre mettoient les ponts à couvert des deux côtés. On construisit aussi dans des lieux commodes des moulins à eau & des écluses, que les inondations & le reflux de la mer renversoient de tems en tems. Du côté de la riviére on avoit disposé une partie de la flote en forme de croissant, & le feu de ces vaisseaux arrêtés sur leurs ancres, & liés ensemble avec des cables, incommodoit beaucoup les assiégés. Il y avoit encore d'autres bâtimens qui voguoient de tous côtés pour veiller à la sûreté du siége. Dans l'espace qui étoit entre la ville & la demi lune formée par l'armée navale, on avoit mis en sentinelle des brigantins, qui prirent un espion du comte Pierre Ernest de Mansfeld. Bien loin de le maltraiter, on lui fit voir tout le camp, & on le renvoya, à condition de faire un récit fidéle à Mansfeld de la forme & de l'état du siége. Les vaisseaux de charge étoient plus éloignés de la ville, entre le Levant & le Couchant, hors de la portée du canon. De ce côté-là la flote enfermoit un espace de deux milles d'Allemagne. Tous les régiments avoient chacun leurs vaisseaux marqués, où étoient leurs vivres ; & pour empêcher qu'on n'y pénétrât à la faveur des endroits marécageux, & le long du rivage, on boucha les gués avec une haye de pieux, & on les fit garder par des brigantins. Les Matelots avoient leur quartier dans cet espace, & pour tromper l'ennemi ils mirent devant eux des

piéces de bois & des vaisseaux vuides, sur lesquels les assiégés firent des décharges continuelles,& aussi violentes qu'inutiles ; en sorte qu'ils manquérent bientôt de poudre.

Du côté de la terre ferme,le quartier du prince d'Orange, jusqu'à celui du comte de Hohenlo occupoit un espace égal de deux milles d'Allemagne. Ce quartier avoit des retranchemens entourés de fossés profonds, & flanqués de quatre grands Forts, dans chacun desquels il y avoit une batterie de deux piéces de canon. Devant le retranchement, & pour en boûcher le passage, on avoit creusé un fossé de trente pieds de larges, soûtenu en dedans par des pieux fort serrés, de crainte que les eaux, dont le terrain étoit humecté, ne fissent ébranler la terre. Il y avoit le long du fossé des pointes de fer de la hauteur de quatre pieds, pour percer ceux qui tenteroient d'en approcher pendant la nuit, & on avoit semé de tous côtés de grands cloux, & des chaussetrapes pour en empêcher l'abord.

Outre cela, comme le terrain étoit humide, & que le bois manquoit aux assiégeans, ils se servirent pour étayer la tranchée & la rendre solide, de fascines, de tonneaux d'osier, & de coins de bois durcis par le bout. Par ce moyen, ils poussérent sans rien craindre leurs travaux jusqu'au pied du mur, & ils dressérent des batteries sur la tranchée ; ce qui étonna les assiégés qui ne s'y attendoient pas. Outre les remparts de la ville, ils avoient élevé deux ravelins, dont l'un étoit foudroyé par les batteries des Nort-Hollandois & des Ecossois, & l'autre, par celle des Hollandois & de ceux d'Utrecht. L'effet de ces batteries fut si terrible, que la partie de la ville qui étoit au-dessous des ces ravelins en fut renversée, & qu'il ne resta pas une maison entiére, en sorte que le Palais même du prince d'Orange (car Gertruydenberg appartient à la maison de Nassau) fut très endommagé. Tout travailloit volontiers dans le camp ; & les soldats, à l'exemple des légions Romaines qu'on leur proposoit pour modele, faisoient l'office de pionniers. Leur activité fut si grande, que ce vaste camp qui renfermoit même le village de Ramsdonck fut en peu de jours fortifié en dedans contre les sorties des assiégés, & contre tous les efforts qu'on pourroit faire au-dehors pour forcer les lignes, & faire entrer du secours dans

HENRI IV. 1593.

la ville. Mais ce qui mérite plus d'admiration, c'eſt que les laboureurs du voiſinage travailloient pendant ce ſiége à leurs terres, comme en pleine paix, & que tous les payſans, ſans crainte d'être inſultés vendoient dans le camp des œufs, des fromages, du beure & de la viande, comme dans un marché public.

Les aſſiégés de leur côté ne ſe manquoient pas à eux-mêmes, & quoiqu'on crût les avoir reſſerrés de près, cependant cinq cens Franc-Comtois, vieilles troupes, ſous la conduite de Maſiéres homme de courage & Lieutenant de Varambon faiſoient de furieuſes ſorties. Ils ſe virent encore plus preſſés après la perte des deux ravelins, dont nous avons déja parlé; enſorte que Mansfeld ſe crut obligé de ranimer leur courage, ſur l'eſpérance d'un ſecours auſſi infaillible que l'Evangile; car il ſe ſervoit de cette comparaiſon dans ſes lettres, qu'un pigeon portoit ordinairement à Gertruydenberg, en retournant à ſes petits. Diſmas de Barges avertiſſoit auſſi les aſſiégés par les mêmes lettres d'élever davantage le cavalier de terre du côté du village de Ramſdonck, & de faire des ſignaux du haut de la tour, pour favoriſer les ſecours; mais le prince d'Orange intercepta les lettres, & après en avoir contrefait d'autres à ſa fantaiſie, il en chargea le même pigeon qui portoit celles des Eſpagnols. Le comte de Hohenlo ayant conjecturé par ces mêmes lettres que Maſieres Gouverneur de la place montoit ſouvent dans la tour avec ſes Officiers, pour y examiner la ſituation du camp, fit pointer contre cette tour tous les canons; Maſieres fut tué avec preſque tous les Chefs qui commandoient dans la place. Après la mort du Gouverneur, Geſan Capitaine expérimenté prit ſa place, du conſentement de tous les Officiers.

Cependant Mansfeld qui n'avoit que trois mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux, jugeant que d'un côté c'étoit trop riſquer que d'attaquer le prince d'Orange dans ſes retranchemens, avec un ſi petit nombre de troupes; & que de l'autre, il y alloit de ſa réputation de ſecourir la place aſſiégée, ſongea d'abord à rappeller de France ſon fils Charle, dont le retour fut arrêté par un accident imprévû. Il étoit déja à Auxi, château appartenant à la maiſon d'Egmond,

& qui eſt ſitué ſur la frontiére de France & d'Artois, où voulant punir un Eſpagnol, qui avoit violé une femme à Hedin, les troupes auxiliaires ſe révoltérent faute de payement. La ſédition alla ſi loin, que les troupes Wallones qui ſoûtenoient leur Général, furent obligées de prendre la fuite, & que toute la vaiſſelle d'argent de Mansfeld fut pillée. Les ſéditieux cafférent enſuite leurs Colonels, & élurent ſolemnellement pour Chef, Jean André Gambarella Sergent-Major, ſous la conduite duquel ils s'emparérent de Saint Paul où ils ſe fortifiérent. Ils mirent à contribution toute la partie ſupérieure de l'Artois, entre Aire, S. Omer, Arras, Bethune, & Hedin; & cette révolte dura plus d'un an.

A leur exemple, les Wallons & les Italiens commandés par Camille Capizucci qui étoient au Pont-ſur-Sambre en Hainault ſe révoltérent auſſi, & ces furieux eurent l'inſolence de taxer Mons, capitale de la Province, à neuf cens florins par jour. Les ſoldats de la garniſon de Rhinberck portérent la ſédition encore plus loin. Le riche commerce de ce païs excita leur cupidité, & ils mirent de grands impôts ſur toutes les marchandiſes; mais ils étoient peu d'accord entre eux, & ſe faiſoient tous les jours de nouveaux Chefs.

Enfin Mansfeld vint de Bruxelles à Anvers, où ſuivant le ſentiment du comte de Fuentes, il aſſembla ſon armée. Charles ſon fils étoit arrivé. On fit encore venir les Italiens, les Eſpagnols, les Allemands & les Suiſſes qui avoient ſervi dans la guerre de Straſbourg. On choiſit dans les milices des Provinces quatre mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, & il y avoit dans cette armée dix-huit piéces de canon, pluſieurs barques, & tout l'attirail néceſſaire. Le marquis de Varambon prit les devants pour s'oppoſer aux courſes que la cavalerie ennemie qui étoit à Breda, à Huſden, & à Bergh-Op-Zom, faiſoit juſqu'aux portes de Tournhout. On y combattit le neuf de Juin. De Riſoire, Marcel Back, & le colonel Edmond pouſſérent les Royaliſtes, & le comte de Berlaymont qui avoit cinq cens chevaux, fut chaſſé de la place, & obligé de ſe retirer avec perte dans la citadelle.

Mansfeld s'étant approché de Gertruydenberg, ſe retrancha d'abord ſur la levée de Steelhoof, d'où ayant examiné les lignes des aſſiégeans, & jugeant qu'elles étoient

HENRI IV. 1593. trop fortifiées pour en tenter l'attaque, il se retira à Oosterhout, & ensuite dans les bourgs de Waesbeck & de Capelle situés à l'Orient, proche le quartier du comte de Hohenlo, pour y attendre l'occasion de combattre.

François Veer passa aussitôt au secours du comte de Hohenlo, avec cinq cens Anglois & mille soldats de Frise. Dans le même tems, un Trompette du prince d'Orange ayant par hasard rencontré Mansfeld, ce Général lui demanda pourquoi son jeune maître, qui étoit dans un âge, où l'amour de la gloire enflame davantage les grands cœurs, se renfermoit dans un camp fortifié avec tant de soin, sans oser en sortir, pour combattre en pleine campagne; le Trompette lui répondit fort ingénieusement, que Maurice tout jeune qu'il étoit, vouloit faire voir par sa prudence, qu'il ressembleroit un jour à Mansfeld.

Le comte de Fuentes envoya encore de nouveaux régimens de cavalerie & d'infanterie, avec quatre piéces de canon & de grandes sommes d'argent pour payer les soldats, qui déja commençoient à murmurer. Cependant il se fit pendant plus de vingt jours de fréquentes escarmouches entre les deux armées, qui étoient si proches l'une de l'autre. L'action la plus vigoureuse fut celle du 24. de Mai (1). Le comte de Hohenlo & Veer repoussérent vivement les Espagnols; & à la vûë des assiégés qui faisoient inutilement des signaux du haut d'une tour élevée, ils tuérent un grand nombre d'ennemis, & firent quarante prisonniers, entre lesquels se trouvérent trois Capitaines.

Les soldats de Mansfeld s'étoient vantés que le jour de la S. Jean, auquel on a coûtume d'allumer par-tout des feux de joye, ils en feroient un au milieu de Gertruydenberg, après en avoir fait lever le siége. Mais au contraire, le lendemain de cette Fête, un brave soldat de la compagnie du capitaine Haën de Tournay, ayant franchi sur le midi le fossé de la place sans être entendu, se hasarda de monter sur le bastion opposé à la porte de Breda, & qui étoit presque tout renversé par l'effort du canon. Ayant grimpe sur les ruines du bastion, il observa les corps-de-garde des ennemis; & voyant les soldats de la garnison, ou endormis ou

(1) Au lieu de *IX. Kal. Jun.* 24. May, il faut lire *IX. Kal. Jul.* 23. Juin.

occupés

occupés à prendre leurs repas, & dans une entiére sécurité, il fit signe à ses compagnons qui le regardoient de loin, de le suivre au plûtôt. Le capitaine Haën se met à leur tête, Bevery se joint à lui avec sa compagnie ; ils serrent leurs rangs, descendent dans le fossé, montent sur ce bastion, & s'en rendent maîtres, après avoir tué les soldats qui y étoient de garde. Gesan gouverneur de la place accourut inutilement au bruit avec une troupe d'élite ; il fut frappé à la tête d'un coup de mortier, & tomba mort sur la place ; le Sergent-Major reçut aussi une blessure dangereuse. Cet accident étonna les assiégés ; ils avoient vû tuer leurs deux Gouverneurs, & les vains efforts que faisoit Mansfeld depuis tant de tems, leur ôtoient toute espérance de secours. D'ailleurs le fossé par où les troupes Ecossoises alloient monter à la bréche, étoit presque comblé, & ils se sentoient hors d'état de soutenir un assaut qu'on pouvoit donner de tous côtés.

HENRI IV. 1593.

La ville se rend.

Dans cette extrémité, ils envoyérent quelques-uns des leurs au prince d'Orange, & entr'autres un Capitaine, tout blessé qu'il étoit. Ces députés capitulérent avec le Prince, à condition que les soldats, les Officiers du roi d'Espagne, & les Ecclésiastiques pourroient se retirer librement, & sans qu'on leur fît de peine, avec leurs épées, leurs chevaux, & leurs bagages : Qu'ils seroient conduits en sûreté & dans l'endroit qu'ils choisiroient : Que le Prince leur prêteroit des chariots & des vaisseaux, pour lesquels ils donneroient des cautions suffisantes : Qu'on donneroit aussi des ôtages, qui resteroient dans la ville, jusqu'à ce qu'on eût rendu sans fraude les Archives, les Actes, & les Chartres, qui concernoient les droits de la ville & de la maison de Nassau : Que la garnison pourroit porter ses drapeaux pliés, jusqu'au dernier pont de la ville ; mais pour être remis ensuite au vainqueur. On excepta de la capitulation ceux qui trois ans auparavant avoient livré la ville aux Espagnols, & tous ceux qui avoient trempé dans ce complot. On en pendit trois, dont le chariot, où ils étoient cachés sous de la paille, se renversa par hasard, lorsqu'ils se sauvoient. Il sortit de la place sept cens hommes de garnison, qui furent conduits à Anvers. On envoya les drapeaux à la Haye ; & cette

HENRI IV. 1593.

conquête fut ensuite célébrée par des feux de joye, qu'on alluma dans le camp & dans la ville, & par une décharge générale du canon.

Cependant Mansfeld ignoroit encore que la place fût renduë ; & le jour même de la reddition, il fit un détachement pour attaquer le quartier du comte de Hohenlo ; mais ce parti fut défait par le colonel Cloët, & Véer à la tête de sa Compagnie de cavalerie. Henri Frederic frére du prince d'Orange fut pourvû du gouvernement de Gertruydenberg. On lui donna pour Lieutenant Duyvenwoorde, qui fit aussitôt combler la tranchée & abattre les retranchemens du camp.

Mansfeld fâché d'avoir vû prendre Gertruydenberg sans avoir pû le secourir, fit marcher ses troupes vers Bolduc, & vint assiéger Crevecœur sur la Meuse, au confluant de la Deynse. Cette place bâtie par les Espagnols, pour servir de frein aux villes de la Meuse, avoit fort incommodé les Hollandois, & traversoit le commerce des navires de Dordrecht avec le païs de Liége, & les autres villes voisines ; en sorte que les pertes qu'en souffrirent ces peuples, & la douleur qu'ils en eurent, la firent appeller Crevecœur. Les Etats Généraux s'en étant depuis rendus maîtres, Bolduc en souffrit par la même raison beaucoup d'incommodités, par l'interruption de son commerce avec Husden, Gorcum, & Dordrecht.

Autres expéditions dans les Païs-bas.

Le prince d'Orange informé du dessein de Mansfeld, fit prendre les devants à Floris de Brederode Seigneur de Cloëtinghen, avec son régiment. La flote qui portoit les pontons & l'artillerie, eut ordre de le suivre au plûtôt. Brederode se mit sur la riviére ; & par un vent favorable, arriva à Crevecœur avec toutes ses troupes. Il jetta l'ancre, & se rendit maître des deux bords de la riviére, malgré tous les efforts de Mansfeld. Bientôt après, & dans le tems même que ce Général alloit battre la place avec toute son artillerie, le prince d'Orange parut avec son armée. Il se retrancha dans l'Isle de Bommel vers le village de Heel, de l'autre côté de Crevecœur, & fit venir du canon pour assûrer davantage son camp. La présence du Prince anima la garnison, qui agit avec plus de courage. Dailleurs, Mansfeld

étoit fort incommodé par les eaux, qui inondoient ses retranchemens & ses travaux ; en sorte qu'il fut obligé de transporter son camp à une demie lieuë au-delà, dans des lieux plus élevés ; car les habitans de Gorcum ayant bouché le canal, la Dommele & l'Aa, riviéres qui passent à Bolduc, étoient débordées, & couvroient toute la campagne de leurs eaux. Ainsi après avoir gâté tous les houblons, qui servent à faire la biére, (ce qui causa un dommage considérable dans ces contrées,) & après un retardement inutile de quelques jours, il décampa enfin & marcha vers Bolduc.

Son but étoit d'introduire une garnison dans cette ville, sous prétexte de la défendre contre les ennemis qui en étoient si proche ; mais les habitans rejettérent sa proposition, & ôtérent les armes aux Ecclésiastiques qui parurent suspects. Ils n'accordérent un passage dans leur ville au comte de Fuentes, & même à Mansfeld, qu'à des conditions si honteuses & si dures, que ces Généraux crurent qu'il étoit aussi dangereux que déshonorant pour eux, de se servir d'un pareil saufconduit. Mansfeld ayant voulu bâtir un Fort entre leur ville & Crevecœur, dans le dessein, disoit-il, d'arrêter les courses de l'ennemi, ces bourgeois infléxibles s'opposérent encore à cet ouvrage, & le firent cesser.

Mansfeld ayant envoyé une partie de ses troupes en Frise, se rendit à Bruxelles avec le reste de l'armée, sans avoir pû rien faire de toute la campagne. Les Espagnols furent irrités contre ce vieux Capitaine, quoiqu'il fût des plus attachés à leur service, & le blâmérent de ce que voyant l'impossibilité de faire lever le siége de Gertruydenberg, il n'avoit pas assiégé une ville voisine de quelque conséquence, pour faire diversion & diviser les forces de l'ennemi.

Le prince d'Orange, après une campagne aussi heureuse, mit des garnisons dans l'Isle de Bommel, & envoya une partie de ses troupes en Frise, à Guillaume Louis de Nassau gouverneur de cette Province, qui s'y étoit rendu depuis quelque tems. Il chargea George Eberard comte de Solms, d'aller en Flandre, pour y réduire les païsans aux environs de Hulst & d'Axelle, qui refusoient de payer les contributions ausquelles ils avoient été taxés. Le comte de Solms entra donc dans le païs de Waes le 24. de Juillet avec huit

HENRI IV. 1593.

cens chevaux, trois mille hommes de pied, & cinq cens pionniers. Il s'attacha d'abord au Fort de S. Jean, que les Espagnols avoient fortifié, aussi bien que le Fort de Waert sur le bord de l'Escaut. Il défit ensuite près de S. Nicolas, un parti d'environ quatre-vingt chevaux; s'empara du Fort S. Jacque, & de tous ces autres Forts que les Espagnols abandonnérent; & fit payer les contributions à tous les habitans de ce païs, que la crainte des Espagnols, & les menaces qu'ils leur avoient faites de brûler leurs maisons, leur avoit jusqu'alors empêché de payer. Mais ayant appris que Christophle de Mondragon gouverneur de la citadelle d'Anvers, venoit à sa rencontre avec deux mille hommes d'infanterie, & six Enseignes de cavalerie, il se retira de bonne heure, sans recevoir aucun échec, & avec un butin de quatre mille bêtes.

Cependant Louis Guillaume de Nassau, qui étoit déja passé en Frise, étant parti d'Oosthorn pour se rendre à Rheyde vis-à-vis d'Embden, s'étoit campé le 13. d'Avril avec la petite armée qu'il commandoit, à Bellingworderziel, dans le dessein de fortifier cette place, pour couper le passage à la Boërentanghe. On travailloit encore à ces ouvrages, lorsque François Verdugo gouverneur de Groningue, vint avec deux mille cinq cens hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, pour empêcher le dessein du comte de Nassau. A la vûë de ces nouvelles fortifications, qui étoient déja assez élevées pour pouvoir y soutenir un assaut, il se retira; mais ayant reçu un renfort de trois mille hommes de pied & de huit compagnies de cavalerie, il se présenta tout-à-coup à Guillaume, qui se reposoit tranquillement dans le Fort de Newort, à demie-lieuë de Groningue; & qui y attendoit l'arrivée des troupes qu'il avoit envoyées au prince d'Orange. Elles parurent heureusement après la prise de Gertruydenberg, lorsque Verdugo se préparoit déja à attaquer Guillaume. Ce secours étoit composé de vingt Enseignes d'infanterie, & de douze compagnies de cavalerie.

Verdugo se retira aussitôt; & dans le mois d'Août, Guillaume devenu plus puissant, attaqua avec six piéces de canon & prit Grinbergh, & tous les Forts qui étoient autour de cette place. Ayant ensuite ravitaillé Coëvorden, &

Ootmersum, il parut à la vûë du château de Wedde, place très-fortifiée, qui cependant se rendit à l'approche du canon. Les ennemis abandonnérent Winschoten, & Guillaume maître de tout le passage de la Boërentanghe, forma le dessein d'y bâtir un Fort à quatre angles. Il pressa cet ouvrage avec toute la diligence possible. Le mur fut bientôt élevé jusqu'à la hauteur d'une longue pique, avec un fossé de quatre-vingt pieds de large. Il fit encore faire un arcenal & des casernes, & ouvrir un chemin, pour tirer des vivres de la Westphalie. Les ennemis ne pouvoient le troubler dans tous ces desseins, qu'avec des troupes considérables; & supposé qu'ils eussent tenté de le faire, il falloit qu'ils passassent en s'en retournant, dans le comté de Bentheim. On mit cinq compagnies d'infanterie en garnison dans ce nouveau Fort, & on en donna le gouvernement au capitaine Frederic de Jonghe. Guillaume, en bâtissant cette nouvelle place, espéroit qu'en la conservant pendant quelque tems, Groningue seroit réduit aux derniéres extrémités, & se rendroit bientôt.

D'un autre côté, le comte Frederic de Berghe ayant reçu deux mille quatre cens hommes d'infanterie, & huit cens chevaux que Mansfeld lui envoyoit, & avec huit piéces de canon, passa par Bocholt, & se rendit le 5. de Septembre à Linghen, pour y attendre un plus grand nombre de troupes qui venoient de Namur, & qui étoient déja à Ruremonde. Les Etats Généraux ayant appris cette nouvelle, envoyérent François Véer à Zutphen, avec quatre compagnies d'infanterie & deux cornettes de cavalerie, pour défendre la Veluve & en chasser l'ennemi. Frederic voyant tous les passages de la Boërentanghe bouchés, descendit dans la Twente, & assiégea Ootmersum. Cette place essuya le feu de six canons pendant un jour entier; mais Frederic s'étant emparé du rempart, l'obligea de capituler, à condition que la garnison en sortiroit sans armes & sans bagage; qu'elle ne serviroit point en Frise pendant six mois; & que les capitaines & tous ceux qui avoient quelque commandement dans l'armée, resteroient prisonniers de guerre. Cela se passa le 13. du même mois de Septembre.

Après la prise d'Ootmersum, Frederic joignit à Noortlaren

HENRI IV. 1593.

ses troupes avec celles de Verdugo. Les habitans de Groningue lui refusérent du canon; cependant il emporta de vive force le château de Wedde, où il y eut cent dix-sept soldats de la garnison tués. Le comte de Capres prit aussi d'emblée le Fort d'Auwaerderziel sur le Groëningherdiep; & le capitaine Cornelio Gasparini de Lucques s'empara de Schlocteren, de Grysemyncken, & de Gransberghe (1). Frederic s'approcha ensuite de Coëvorden. Ne se sentant pas assez puissant pour en faire le siége dans les formes, il fit bâtir des Forts tout au-tour pour réduire cette place par un long blocus. Les habitans de Groningue le pressérent de marcher contre Reyde, & Bellingworderziel, pour empêcher le passage des vivres dans la Boërentanghe, & lui offrirent six piéces de canon pour cette expédition; mais Verdugo & le comte Herman Vandenbergh qui étoit avec lui, ne voulurent point accepter cette proposition, dans la crainte que Guillaume de Nassau n'entrât auparavant eux dans Schlocteren, & qu'en s'emparant du chemin de Groningue, il ne les empêchât de transporter cette artillerie. Ils résolurent donc d'aller vers Groningue, & d'attaquer à l'improviste les lignes du comte Guillaume, qui se tenoit renfermé dans son camp en attendant les troupes que le prince d'Orange lui envoyoit sous la conduite de Veer.

Il fut en effet attaqué par Verdugo au commencement d'Octobre; & cette surprise eût peut-être eu son effet, si un soldat ne fût accouru pour en avertir Guillaume, qui se prépara aussitôt à la défense. On combattit avec chaleur; mais Verdugo eut du désavantage; & après avoir inutilement tenté d'attirer Guillaume en pleine campagne, il se retira à Groningue. Dans cette action, qui dura pendant six heures, & jusqu'à la nuit, Alessandro Gherardi Milanois, qui conduisoit la premiére ligne des arquebusiers reçut une blessure dangereuse. Du côté de Guillaume, le colonel Balfour qui commandoit les Ecossois, reçut un coup d'arquebuse dans le pied. Il y en eut quelques autres blessés, & plusieurs tués.

Les deux partis se retirérent ensuite dans leurs quartiers

(1) Ou Grimberghe.

d'hiver ; mais la plûpart des soldats qui étoient au service du roi d'Espagne, désertérent à cause des incommodités des lieux, & de l'intempérie de l'air ; & quelques uns d'eux prirent parti dans l'armée des Etats ; ensorte qu'on donna ordre au duc de Saxe Lauwembourg de lever un régiment. Verdugo partit de Linghen pour aller au devant de ces nouvelles troupes ; mais avant qu'il eût pû les joindre, les garnisons de Doëtecom, de Lochem, & des autres places voisines les attaquérent dans la Gueldre, les battirent, les mirent en fuite, & firent prisonnier le colonel Distling, qui commandoit ce régiment en qualité de Lieutenant Colonel.

La fortune varioit dans les autres parties de la Flandre. D'un côté, la garnison de Breda qui escortoit un convoi fut battuë par les Espagnols au mois d'Août proche Maestricht. De l'autre, un parti de cavalerie sorti de Bergh-Op-Zom tomba sur deux compagnies de troupes Allemandes, & se servant de l'avantage des lieux les poussa avec vigueur, & les mit en fuite. Les Chefs furent pris ; on les conduisit à Breda, & les drapeaux furent envoyés au prince d'Orange à la Haye.

Dans la Gueldre, Gonthier comte de Schwartzenbourg, qui avoit sept cens hommes de cavalerie Allemande, & qui attendoit l'arrivée d'Ernest d'Autriche, nommé gouverneur des Païs-bas, fut forcé dans son camp par les garnisons qui étoient dans les villes voisines appartenantes aux Etats Généraux, & fit une perte considérable. Ces mêmes garnisons firent dans le même tems de fréquentes courses sur le territoire de Limbourg, & elles ravageoient toutes ces contrées.

Au mois de Septembre, Mansfeld envoya un parti de troupes d'élite pour surprendre Calais. Il sçavoit qu'après la mort de Girault de Mauleon de Gourdan, qui avoit été gouverneur de cette place, & qui s'y étoit fait distinguer par son courage & sa fidélité, François de Saint-Paul de Bidossan qui y commandoit n'avoit pas le soin d'y faire faire des gardes éxactes. Mais le complot fut découvert ; & les troupes qui vinrent d'Angleterre & de Zélande rendirent cette entreprise inutile. Quelques compagnies de troupes Angloises & Françoises calmérent aussi les craintes que les habitans d'Ostende avoient d'être assiégés.

HENRI IV. 1593.

Les Espagnols formérent ensuite une entreprise sur les isles de Zirickzée & de Tergoës, dont Christophe de Mondragon avoit voulu s'emparer quelques années auparavant. Mansfeld reprit le même projet à cette occasion. Jean Antonien, très-riche laboureur, & intendant des lévées de l'isle avoit été enlevé & fait prisonnier pendant la nuit. On avoit employé les menaces & les tortures pour tirer de lui une rançon plus grosse qu'il ne vouloit, ou qu'il ne pouvoit la payer. Enfin on fit espérer à cet homme attaché à ses affaires domestiques, & lassé de tous les mauvais traitemens qu'il avoit soufferts, qu'on lui rendroit sa liberté s'il montroit les gués pour entrer dans les isles. Antonien ayant accepté cette proposition récouvra sa liberté; mais etant devenu suspect il fut mis à deux différentes fois en prison, & néanmoins relâché faute de preuves. Enfin un transfuge Italien l'ayant accusé d'être d'intelligence avec les ennemis, il fut arrêté dans le tems même qu'il alloit mettre à éxécution les promesses qu'il leur avoit faites; & la preuve en étant certaine, il eut la tête tranchée à Middelbourg. Sa mort fit évanoüir les espérances qu'avoit Mansfeld de s'emparer de ces isles.

Le prince d'Orange n'eut pas un plus heureux succès dans le projet qu'il avoit formé de surprendre Bruges pendant la nuit. Il avoit assemblé ses troupes proche de Willemstatt, nouvelle ville, ainsi appellée du nom de Guillaume prince d'Orange. Philippe de Nassau l'accompagnoit dans cette expédition, & avec une flote de deux cens cinquante voiles, & un grand attirail de guerre, il étoit abordé pendant la nuit entre l'Ecluse & Blankenbergh sur les côtes de Flandre. Le comte de Solms qui commandoit l'avant-garde, eut ordre de prendre les devants avec une troupe d'élite, & étoit déja arrivé à Dam; mais ses soldats prirent différentes routes, & s'egarérent; soit que les guides les eussent trompés, soit que les ténébres les eussent fait sortir du véritable chemin, ensorte qu'ils ne purent faire qu'un demi mille pendant toute la nuit.

Le prince d'Orange qui les suivoit avoit presque été submergé dans les eaux qui couvroient la campagne. Le jour étant venu, il fit battre la retraite, & rentrer ses troupes dans leurs

leurs vaisseaux, dans le tems que la garnison de la place, qui avoit tout découvert étoit en armes, & auroit pû, comme on l'a cru, défaire facilement des gens fatigués & dispersés.

L'entreprise ayant ainsi échoué, le prince d'Orange prit la route de Zélande, mais il survint tout-à-coup une furieuse tempête qui brisa la plûpart des vaisseaux, & entre-autres cent quarante bâtimens très-bien montés, & qui étoient à l'ancre entre les isles de Texel & de Nielandt, pour ensuite tirer du côté du Nord. Il s'éleva un vent contraire, & qui soufflant sans interruption, & toûjours avec la même violence, les faisoit heurter les uns contre les autres, ou les poussoit contre des rochers. L'agitation des flots étoit également terrible; & malgré tous les efforts des matelots pour se tirer du danger, cette flote se perdit presque entiérement. Quarante vaisseaux furent engloutis dans les eaux avec plus de mille hommes, soldats ou matelots. Ce naufrage causa un grand préjudice, non seulement à à ceux qui en coururent les dangers, mais encore aux marchands qui étoient fort éloignés, & qui malgré les pertes qu'ils firent dans ce désastre commun, eurent bien de la peine à persuader à leurs créanciers qu'il étoit juste de leur accorder des termes pour payer.

Affaires de France.

Il y eut cette année en France de bien plus grands événemens qui ne regardent point la guerre, & qui trompérent également l'attente des deux partis. D'un côté les Ligueurs se flatoient que l'assemblée des Etats, & les conférences qu'ils auroient avec les Royalistes seroient favorables à leurs affaires, & ne serviroient qu'à rendre plus odieux le Roi, dont la fermeté ne s'étoit point encore laissé fléchir par les priéres de ses sujets. Les Royalistes au contraire, quoique très attachés à leur Prince, incertains de ses sentimens, souhaitoient un accommodement que la politique & les ruses de leurs adversaires leur procurérent lorsqu'on l'espéroit le moins Depuis longtems, Philippe, & le Pape à son instigation, pressoient d'assembler les Etats généraux, pour y faire élire un Roi Catholique. Au contraire, le duc de Mayenne ne pensoit à rien moins qu'à l'élection d'un Roi; & il lui auroit été insupportable de voir donner à un autre une dignité qu'il ne

HENRI IV. 1593.

pouvoit pas obtenir pour lui-même. Cependant comme il avoit besoin pour se soûtenir de l'autorité & des secours de ces deux Puissances, il ne voulut point paroître ouvertement contraire à leurs vuës & à leurs sentimens. Cet habile politique voyoit tant de difficultés dans l'affaire de l'élection, qu'il s'imaginoit qu'on ne pourroit jamais la terminer; ainsi quoique dans le fond il fût fort éloigné d'y contribuer, cependant il voulut bien courir le hazard d'une assemblée des Etats, dans l'idée que l'effet en seroit tout contraire à celui que le roi d'Espagne & le Pontife en attendoient; & qu'en parlant aux députés des Provinces, il pourroit ranimer l'ancien esprit de la Ligue, dont l'ardeur diminuoit, & trouver de nouveaux sujets de haine contre le Roi.

Le duc de Mayenne, soit par modération, soit par foiblesse, & par une lenteur naturelle, n'en vint jamais aux extrémités où le poussoient les Espagnols; il prit toûjours un milieu & de sages tempéramens. Il attendoit sans doute le moment favorable, où sans blesser sa dignité, ni préjudicier à ses intérêts, il pourroit se dégager des nœuds qui le retenoient dans une faction où il ne voyoit que des épines & des écueils. Il n'ignoroit pas d'ailleurs les discours desavantageux que tenoient contre lui les Espagnols, qu'on répandoit chez le Légat du Pape, & qu'on tâchoit par-là de séduire ses partisans. Ainsi pour diminuer leur haine, & gagner l'amitié des Députés, il avoit publié sur la fin de l'année derniére, par le conseil de ses plus intimes amis, un Manifeste dont voici le précis.

Manifeste du duc de Mayenne.

Il y exposoit : Que ce florissant Royaume n'étoit venu à un si haut dégré de puissance, que par un inviolable attachement à la véritable Religion : Que nos Rois très-Chrétiens, & surnommés, à cause de leur foi, fils aînés de l'Eglise, avoient autrefois entrepris de longs voyages pour faire la guerre aux ennemis du Christianisme, & à ceux qui vouloient détruire les anciens Dogmes, & introduire de nouvelles sectes : Que la Noblesse Françoise avoit eu le même zéle, & n'avoit jamais ménagé, ni son bien, ni son sang, pour suivre ses Princes dans ces saintes expéditions : Que ce zéle de la Religion avoit donc toûjours éclaté dans les Rois, & dans la Noblesse, jusqu'à ces malheureux tems,

où des sectaires impies avoient commencé à infecter le monde Chrétien du poison de leur doctrine : Que ces nouvelles opinions avoient non-seulement divisé les Catholiques, que la charité & l'uniformité de sentimens devoient unir ensemble ; mais encore les avoient armés les uns contre les autres, & avoient allumé dans l'Etat une guerre civile : Que les hérétiques en déguisoient les motifs, & disoient hautement, pour retenir les Catholiques dans leur parti : Que cette guerre qui déchiroit l'Etat, n'étoit pas une guerre de Religion, & qu'elle n'avoit été suscitée que pour envahir le Royaume : Qu'on avoit malheureusement inspiré ces dangereux sentimens au feu Roi ; ce qui avoit fait naître de funestes divisions dans son Royaume, & avoit été cause de sa mort, dont le coup étoit parti comme du Ciel, & de la main d'un homme foible destitué de tout sécours humain, & à l'insçu même de ceux qui auroient eu des raisons légitimes de se défaire de ce Prince (1) : Que depuis ce tems-là

(1) Ces sentimens du duc de Mayenne sont conformes à ce qu'on lit dans une lettre qu'il écrivit à Philippe II. immédiatement après l'assassinat de Henri III. L'original de cette Lettre, qui n'a jamais paru, est entre les mains de M. le Duc de Valentinois, qui a bien voulu nous permettre d'en prendre copie.

Lettre du Duc de Mayenne à Philippe II. Roi d'Espagne, interceptée par le Maréchal de Matignon, qui fit arrêter à Bordeaux le Courier qui en étoit porteur.

21. Août 1589.

SIRE,

» Il a plû à Dieu nous ôter un Roi » qu'il avoit laissé quelque tems pour » affliger ses sujets ; l'entreprise de sa » mort a été faite & éxécutée par un » Jacobin, de son mouvement, com- » me par inspiration divine, & sans » qu'il y ait été aidé, ni poussé d'au- » tre personne, Dieu ayant voulu choi- » sir un instrument si foible pour éxé- » cuter cette vengeance, afin que cha- » cun connût qu'elle étoit du tout sien- » ne. J'ai fait déclarer par sa mort Mon- » sieur le Cardinal de Bourbon Roi. » Nous faisons tout ce qui nous est » possible pour le retirer de la prison » où il est. Le prince de Bearn, qui » prend aussi le titre de Roi, n'oublie » rien de son côté pour s'en saisir & » rendre maître ; & je crains que ceux » qui le tiennent, ne soient plus dispo- » sés à suivre son intention que la nô- » tre. Si cette cause & les Catholi- » ques de ce misérable & désolé » Royaume ont eu besoin par le passé » de l'appui & du secours de Votre » Majesté ; s'ils ont expérimenté sa » bienveillance & sa bonté, elle leur » est encore plus nécessaire que jamais, » aujourd'hui qu'ils ont un ennemi, » chef de l'hérésie, qui va être assisté

HENRI IV. 1593.

il ne s'étoit proposé que de défendre la cause de la Religion, de conserver l'Etat, & de maintenir la paix avec les droits & les anciennes maximes du Royaume : Que par cette raison il avoit fait proclamer Roi le cardinal de Bourbon, qui selon la déclaration du feu Roi, & les actes qu'on en avoit dressés, & qui avoient été enregistrés dans les Parlemens du Royaume, étoit le plus proche héritier de la Couronne : Qu'il avoit résolu, du consentement de toute la Nation, de rendre au Cardinal, s'il eût été en liberté, toutes sortes de respects, & de lui donner toutes les marques possibles d'obéissance & de soûmission : Que plûtôt que d'entretenir le feu de la guerre, il eût déféré les mêmes honneurs au roi de Navarre, si comme il le devoit, il eût attendu la mort de son oncle, & que cependant il eût eu soin de se faire instruire pour rentrer dans le sein de la vraie Religion, & se réconcilier avec l'Eglise : Que puisque ce Prince persévéroit dans ses erreurs, il ne convenoit pas, ou il n'étoit pas même possible qu'une Nation qui vouloit suivre la foi de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, reconnût pour héritier de la Couronne un Prince excommunié, & qui par-là se rendoit indigne du Trône : Que cela étoit directement opposé à la loi la plus respectable de l'Etat ; puisque depuis Clovis aucun Prince n'avoit porté la couronne de France, qu'il ne fût Catholique, & qu'il n'eût juré de vivre

» de tous les Princes qui se sont séparés » de l'Eglise, & l'est déja de la reine » d'Angleterre, & de plusieurs en ce » Royaume, qui sous le nom de Catholiques ont toûjours essayé d'établir l'hérésie. Nous la supplions très-humblement d'employer sa grandeur, son authorité, & son nom » pour notre conservation, qui lui acquérera ce titre immortel ; comme il » est le plus grand Monarque du monde, qu'il est aussi le seul & vrai protecteur de l'Eglise, & des Catholiques par toute la Chrétienté ; & » sur nous, qui aurons conservé notre » Religion & notre Etat par son bienfait, une obligation si grande, que » nous confesserons & reconnoîtrons » à jamais lui devoir tout ; & moi en » particulier qui ne veux espérer bien, » sûreté, & authorité, n'y avoir régle » en ma conduite que celle qui viendra » de ses commandemens, lui rendrai » très-humble & perpetuel service. » J'envoyerai incontinent à Votre » Majesté ; & entrerai aussi en conférence de l'état de nos affaires avec » Monsieur le Commandeur Mores, » aussitôt qu'il sera ici, où je l'attens » au premier jour, afin qu'elle en soit » au plûtôt instruite ; & cependant je » prierai Dieu que pour le bien de la » chose seule il conserve Votre Majesté, SIRE en très parfaite santé, » très-heureuse & longue vie. De Paris » le 21. jour d'Août 1589.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur CHARLES DE LORRAINE DUC DE MAYENNE.

& de mourir dans cette Eglise, de proteger la Religion, & d'extirper toutes les sectes contraires : Que cette loi avoit été généralement reconnuë dans les Etats de Blois en 1576. comme une maxime qui servoit de fondement & d'appui à la Religion : Que dès ce tems on avoit envoyé des Députés au roi de Navarre, & au prince de Condé, qui vivoit encore alors, pour leur représenter le danger dans lequel leur obstination les jettoit, & les exhorter de rentrer de bonne heure en eux-mêmes : Que cette même loi avoit été renouvellée par l'Edit de Rouen de 1588. & par une seconde assemblée des Etats tenuë à Blois: Que le feu Roi avoit souscrit à ce decret si salutaire ; qu'il en avoit juré l'éxécution sur la sainte Hostie ; & que même après avoir fait assassiner le duc de Guise, & le cardinal de Lorraine, & dans un tems où il ne redoutoit plus ces illustres morts, & où il méprisoit ceux qui restoient, ce Prince avoit renouvellé les mêmes sermens.

» Convaincu par ces raisons, continuoit-il, j'ai pris les » armes. J'espérois en même tems que les Catholiques qui » s'étoient engagés avec le feu Roi se réüniroient tous après » sa mort pour défendre la Religion, qui est un lien des plus » forts ; mais le contraire est arrivé ; & me regardant com- » me l'auteur de la mort du Roi, à laquelle cependant je n'ai » point participé, ils ont prétexté l'horreur qu'ils en avoient » pour demeurer dans leur camp, & abandonner l'intérêt » de leur Religion. Le roi de Navarre leur ayant alors pro- » mis de venger Henri III. & de se faire instruire dans trois » mois, ils ont eu l'imprudence & la foiblesse de s'engager » dans son parti, & de lui prêter leurs secours. Jusqu'à pré- » sent je les ai inutilement priés de se joindre à moi, pour » pourvoir ensemble aux besoins de l'Etat, & finir les maux » d'une guerre si funeste. J'ai même fait des propositions » avantageuses à leur chef, & lui ai fait espérer que tout » lui obeïroit, s'il quittoit ses erreurs, & s'il se réconcilioit » avec l'Eglise, & avec le Souverain Pontife ; mais ce Prince » obstiné dans son herésie m'a répondu seulement, qu'il ne » vouloit pas recevoir la loi de ses sujets, & que lorsqu'ils » seroient soûmis, il pouroit se faire instruire dans un Con- » cile libre & général ; comme s'il étoit encore besoin de

HENRI IV. 1593.

» nouvelles décisions, après que l'erreur a été si souvent » proscrite par l'Eglise, particuliérement dans le Concile de » Trente, le plus célebre qui ait été tenu jusqu'à present.

» Après la bataille d'Yvry, j'ai crû qu'il m'étoit peu con» venable dans ces tems fâcheux d'offrir par moi-même au » roi de Navarre les mêmes conditions; mais je lui ai fait » proposer par des hommes, que leurs dignités & leur mé» rite rendoient respectables, & qui ne cherchoient que le » repos de leur patrie. Les mêmes propositions ont été réï» térées pendant le siége de Paris; tout cela n'a fait aucune » impression sur l'esprit de ce Prince.

» Le duc de Parme ayant fait lever le siége de cette » grande ville, suivant les ordres & avec les troupes du roi » Catholique, qui par la puissante protection qu'il a accordée » à une si juste cause, mérite toute la reconnoissance de la » Nation; le roi de Navarre rabattit de sa fierté, & de ses in» justes prétentions. Mais après le départ des troupes auxi» liaires, il reprit bientôt sa premiére hauteur; & demanda » de nouveau qu'avant toutes choses on mît bas les armes, » qu'on lui prêtât le serment de fidélité, & qu'après cela il » penseroit à ce qui regardoit la Religion.

» Si l'on acquiesçoit à cette demande, au mépris des or» dres du souverain Pontife, & des conseils du roi d'Es» pagne, & des autres Potentats Catholiques; si ce Prince » avec les Sectaires qu'il traîne à sa suite, restoit la force & » les armes à la main, tandis que les Catholiques desarmés » & supplians se jetteroient à ses pieds pour l'assûrer de leur » obéïssance, peut-on douter que la Religion ne fût bientôt » réduite aux abois, & exposée aux plus grands dangers?

» On ne peut reprocher aux Catholiques, qu'ils ayent » pris les armes contre le légitime héritier de la cou» ronne, puisqu'ils l'ont fait pour la défense de la foi. Le » roi de Navarre lui-même doit se souvenir, que lorsqu'il » portoit le flambeau de la guerre dans ce Royaume, pour » y faire entrer avec lui les nouvelles opinions; il soûtenoit » par des libelles répandus de tous côtés qu'une telle guerre » étoit juste, & qu'il étoit permis de résister aux Magistrats, » pour maintenir la Religion & la liberté des consciences. » Il est injuste de dire qu'il n'est pas permis aux Catholiques

» de faire pour la Religion de leurs péres, ce que les Sectaires ont osé entreprendre, pour introduire leur nouvelle » doctrine.

» Personne n'ignore combien il seroit dangereux d'obeïr » à un tel Prince. Les Peuples imitent ordinairement les » mœurs de leur Roi ; ils suivroient par conséquent ses sentimens sur la Religion ; la Noblesse ne manqueroit pas de » s'y conformer ou par intérêt, ou par crainte. On voit déja une preuve éclatante de cette vérité. Plusieurs Catholiques sont attachés au parti du roi de Navarre, quoiqu'ils » voyent leurs parens, leurs fréres, leurs amis, ou tués, ou » dépoüillés de leurs biens. Les monumens de la piété de » nos ancêtres sont arrachés de nos Temples par des sacriléges & des impies. Leur Chef n'est pas le seul qu'il faille » craindre ; les Catholiques unis ensemble pourroient le vaincre. On doit tout appréhender des Sectaires, qui étants en » grand nombre, & se voyants soûtenus de la faveur d'un » Roi de même sentiment qu'eux, entreprendront & oseront tout contre les Catholiques. Les véritables fidéles sont » déja noircis de leurs calomnies, & on les regarde dans » toutes les villes comme des séditieux & des rebelles. Les » Brefs des souverains Pontifes Gregoire XIV. & Clement » VIII. ont été indignement rejettés, sous le prétexte des » priviléges, & des libertés de l'Eglise Gallicane ; des Magistrats & des Seigneurs qui se glorifient d'être Catholiques » ont osé fouler aux pieds avec le dernier mépris ces decrets » respectables.

» Mes ennemis ont grand tort de me faire un crime d'avoir imploré l'assistance du roi Catholique. Lorsqu'ils me » font ce reproche, on voit qu'ils ne tendent qu'à me surprendre au dépourvû & sans défense. Si j'ai demandé les » secours d'un Prince allié de la France, & qui me les a » accordés volontiers, sans exiger aucun traité en sa faveur ; » je ne l'ai fait que parce que j'étois contraint par la nécessité de défendre la foi qui couroit un si grand danger.

» Je prie mes adversaires mêmes, & je les conjure par la » miséricorde de Dieu, & par le sein de cette Eglise, dans » laquelle ils veulent vivre & mourir, de quitter le parti des » Hérétiques, & de se joindre avec moi. Par ce moyen on

HENRI IV. 1593.

» trouvera avec la grace de Dieu quelques remédes à des » maux presque desespérés ; & de crainte que quelqu'un des » Princes du Sang, ou quelque autre des Princes, Seigneurs & » Officiers qui sont attachés au roi de Navarre, ne prétexte » qu'il n'a pas été appellé à l'assemblée des Etats, ou qu'il » n'y seroit pas reçû avec l'honneur dû à son rang ; je pro- » mets, & je m'engage de faire tout ce qui sera nécessaire » pour y maintenir la sûreté, & y faire rendre les honneurs » dûs au rang, & à la qualité des personnes qui y viendront ; » mais à condition que les Catholiques se sépareront au plû- » tôt des Sectaires, & rompront ces injustes liaisons qui » causent la calamité publique. Ils doivent sentir qu'il est im- » possible de faire cesser tous ces maux, s'ils ne quittent tout » pour le service de Dieu & de son Eglise. La Religion doit » l'emporter sur tout, & rompre tous les engagemens ; & » c'est une fausse prudence que d'oublier ses devoirs par rap- » port à un objet si important.

Le duc de Mayenne finissoit son écrit, en exhortant les Catholiques Royalistes, à envoyer leurs Députés à l'assemblée des Etats Généraux du Royaume qu'on alloit tenir au premier jour à Paris, pour y traiter de la Religion & de la paix. Il leur promettoit qu'on leur donneroit toutes sortes de sûretés, & qu'il les satisferoit en tout ce qui lui seroit possible. Il representoit enfin que s'ils le refusoient, & qu'en abandonnant les autres Catholiques, ils l'obligeassent malgré lui d'avoir recours à des remédes extraordinaires, il prenoit à témoins Dieu & les hommes, qu'on devoit leur imputer les maux, les divisions & les calamités qui entraîneroient infailliblement la ruine de l'Etat : Que pour lui, il n'y tremperoit point, puisqu'il n'avoit jamais refusé un accommodement raisonnable, & qu'il proposoit encore des conditions équitables : Que s'ils les acceptoient, il ne doutoit point que les Catholiques, après la réünion des esprits, joignants leurs forces ensemble, ne défissent entiérement les Sectaires qu'ils avoient autrefois coûtume de vaincre.

Cet écrit étoit signé par le duc de Mayenne & scellé du grand Sceau, qui representoit un trône vuide, au lieu de l'image du Roi. Il fut enregistré le cinq de Janvier au Parlement sur la requisition du Procureur Général ; & l'on le fit

fit aussi-tôt imprimer, afin qu'il vînt à la connoissance de tout le monde.

Lettre du cardinal de Plaisance Légat.

Il parut dix jours après une grande lettre du cardinal de Plaisance adressée aux Catholiques qui suivoient le Parti du roi de Navarre. Il y faisoit d'abord remarquer le zéle avec lequel il agissoit dans sa Légation, pour rétablir dans son lustre le Royaume de France qui avoit toûjours été si florissant, tant que l'ancienne Religion Catholique, Apostolique, & Romaine s'y étoit maintenuë; mais que la fureur d'une cabale hérétique déchiroit misérablement, & dont elle avoit presque renversé les fondemens. Il ajoûtoit que les ténébres dont les Partisans du roi de Navarre étoient aveuglés, étoient venuës de cette hérésie, comme d'une source infectée de toutes sortes de maux: Qu'étants les enfans légitimes de l'Eglise, ils avoient jusqu'alors conservé la soumission & le respect dû au successeur de S. Pierre, & ne s'en étoient écartés que par les artifices & les fourberies des Sectaires.

» Les Hérétiques, disoit-il, accusent faussement le Saint » Pére, de favoriser & d'approuver le démembrement de » cet Etat. Quel fruit en pourroit-il retirer, & quel préju- » dice au contraire n'en devroit-il pas craindre? On n'est » point encore éloigné de ces heureux tems, où les Fran- » çois élevoient jusqu'aux Cieux la bonté paternelle des sou- » verains Pontifes, qui par leur reconnoissance, & les ser- » vices qu'ils rendoient à ce Royaume, s'acquittoient avec » usure de tous les bienfaits que le Saint Siége a autrefois » reçûs de la piété & de la libéralité des Rois très-Chrétiens. » La France reçut avec plaisir les troupes que Pie V. en- » voya à Charle IX. pour dompter les Sectaires. L'affection » des Papes, & leur zele pour les intérêts de ce Royaume » a toûjours paru avec éclat dans la bonne intelligence, qui » s'est conservée entre la cour Romaine & la cour de France, » par des puissans secours d'hommes & d'argent, & par de » fréquentes Légations. Mais ce poison de l'hérésie est si per- » nicieux qu'il corrompt le jugement, & fait prendre en » mauvaise part tout ce que l'on jugeoit autrefois digne de » reconnoissance & d'éloge.

» Ce monstre enfante tous les jours mille absurdités &

HENRI IV. 1593.

» mille contrariétés qui ont cours entre vous. Vous soûtenez que suivant les priviléges & les libertés de l'Eglise Gallicane, on peut obéïr en France à un Hérétique, à un relaps, à un excommunié. Ce systême ne peut être sorti que de l'imagination d'un Phrénétique & d'un insensé. Cette opinion n'est qu'une suite du venin de l'erreur, & a été cause des mauvais traitemens qu'on a faits au cardinal Gaëtano, quoiqu'il ne fût envoyé en France par le Pape Sixte V. que comme un Ange de paix; non pour y introduire une nouvelle doctrine à la place de ces loix aussi anciennes que respectables; mais pour y affermir par sa piété & ses conseils la véritable Religion, & les maximes que nous avons reçûës de nos péres. Il vous a fait d'inutiles remontrances, sur ce qu'oubliant les sentimens & la piété de vos Ancêtres, & sans considérer les périls ausquels vous exposiez votre patrie, vous vous attachiez à un excommunié dénoncé publiquement, & que vous avez dans une assemblée des Etats déclaré incapable de porter la couronne; à un Sectaire qui n'a jamais versé d'autre sang que celui des Catholiques; à un infracteur de toutes les loix divines & humaines, qui a retenu dans les fers & fait mourir d'ennui & de chagrin un Prince respectable, le cardinal de Bourbon son oncle.

» Après la mort de Sixte V. & sous le Pontificat de Gregoire XIV. Marsilio Landriano vint en France au mois de Mars suivant, & joignit aux Brefs dont il étoit chargé, des discours pleins d'affection & de bonté. Vous avez fait d'abord bien mal de ne point écouter les avis de ce sage Légat; mais c'en est un bien plus grand de n'avoir payé son zele que par les plus indignes calomnies, au lieu de la vive reconnoissance qui lui étoit dûë. On a méprisé non pas un papier inanimé, & un simple Bref expositif des volontés de sa Sainteté, mais le nom & l'autorité même du chef de l'Eglise & du vicaire de Jesus-Christ. Enfin par une suite de la même fureur, un écrit impie qui renfermoit autant de blasphêmes qu'il contenoit de mots, parut dans le même tems. Je veux parler des deux prétendus arrêts des conventicules de Tours & de Châlons.

» Vous étiez sourds au bruit de ces impiétés que vous

» aviez cependant droit de punir par vous-mêmes. Vous » avez encore paſſé ſous ſilence ce que quelques Eccléſiaſti- » ques avoient oſé faire dans l'aſſemblée du Clergé de » Chartres. Innocent IX. dans le peu de durée de ſon Pon- » tificat a fait voir une ſollicitude égale à celle de ſes pré- » déceſſeurs pour le ſalut de la France. Clement VIII. lui » ayant ſuccédé, attira l'attention & les yeux de tout le » monde Chrétien, qui le regarda comme une émanation » de la lumiére céleſte, que Dieu Pére de toute conſola- » tion envoyoit ſur la terre, pour y diſſiper les épaiſſes té- » nébres de ce ſiécle. On eſpéroit qu'il n'y auroit perſonne » qui n'ouvrît ſon ame pour y recevoir les rayons de cette » clarté ſalutaire, & qui à la vûë d'un ſi digne Chef ne ren- » trât ſous les étendarts de la Religion Catholique ; mais au » contraire, on vit alors ſortir de Châlons un autre arrêt » qui attaquoit le Bref que j'apportois en France. Ceux qui » obéïſſoient à l'hérétique tolérérent tous ces attentats, dans » la frivole eſpérance que leur Prince ſe convertiroit, dès » que le Pape leveroit l'excommunication, & voudroit bien » lui donner ſon abſolution.

» Vous devez être enfin convaincus de ſon obſtination dans » l'héréſie ; vous devez donc vous joindre aux autres Ca- » tholiques du Royaume, & vous aſſembler tous pour » élire un Roi très-Chrétien, & véritablement Catholique. » La prudence dicte cette réſolution ; mais il faut du courage » pour la ſuivre. Former un pareil deſſein & ſçavoir l'exé- » cuter, c'eſt l'effet d'une vertu accomplie. Le moyen le plus » ſûr & le plus convenable pour y réüſſir, eſt la convoca- » tion de l'aſſemblée des Etats.

» Je vous exhorte à agir de concert avec le ſouverain » Pontife, & à faire ſans retardement ce que l'Egliſe, la » Religion, & votre patrie exigent de vous. Uniſſez-vous de » ſentimens avec le duc de Mayenne. Ce Prince auſſi admi- » rable par ſa piété conſtante, que par ſa grandeur d'ame, » fait tous ſes efforts pour conſerver la couronne de France, » la Religion Catholique, & les véritables Libertés de l'E- » gliſe Gallicane, qui conſiſtent particuliérement à vous af- » franchir du joug d'un Hérétique. Séparez-vous du corps des » Sectaires ; demandez toutes les ſûretés qui vous paroîtront

HENRI IV. 1593.

» néceſſaires, afin de pouvoir aller & revenir, dire & faire » tout ce qui convient pour l'éclairciſſement d'une affaire » ſi épineuſe. Le duc de Mayenne s'eſt engagé envers vous, » & vous a tout promis. Vous avez encore ma protection, ou » plûtôt celle du ſouverain Pontife & du Saint ſiége.

Ces écrits ayant été apportés à Chartres où étoit le Roi, firent différentes impreſſions ſur les eſprits. Les uns ſe moquoient ou étoient indignés de ce que des hommes attachés à une faction qui n'avoit plus de reſſources, ſe laiſſoient aller à toutes les lueurs qu'on leur preſentoit, & de ce que tranquilles au milieu des dangers de la guerre, ils n'étoient que comme ſpectateurs d'une comédie & d'un jeu, ſans conſidérer qu'il ne s'agiſſoit pas de négocier vainement, mais de combattre, & qu'il falloit faire plus d'attention aux ſuites d'une bataille déciſive, qu'à tout ce qu'on pourroit ordonner dans ces ridicules aſſemblées. D'autres jugeoient que quoiqu'il fût hors de ſaiſon de penſer à l'élection d'un Roi, & que tout ce qui ſeroit décidé dans des aſſemblées pareilles ne dût avoir aucun effet; cependant toutes ces propoſitions d'accommodement ſe faiſoient par les artifices du Roi d'Eſpagne & du Pape qui le ſervoit à l'aveugle, afin d'engager les Peuples dans de nouveaux liens; de rendre impoſſible un accommodement qu'on pourroit encore terminer; & de faire enſorte que les Eſpagnols, qui dans ces troubles n'avoient encore qu'une autorité précaire, devinſſent abſolument néceſſaires en fermant toutes les voyes de la réconciliation.

Entretien de Schomberg & de J. A. de Thou, au ſujet de l'état preſent des affaires.

Gaſpard de Schomberg comte de Nanteuil, homme auſſi recommandable par ſa grandeur d'ame, que par ſa modération, & d'un attachement inviolable à la France, étoit alors à la Cour. Jacque Auguſte de Thou (1), que les mêmes ſentimens uniſſoient particuliérement avec ce Seigneur, s'y trouvoit auſſi, à cauſe de quelques affaires pour leſquelles le Roi l'avoit rappellé auprès de lui. Un jour s'entretenant enſemble, ſelon leur coûtume, de l'état preſent des affaires, & ayant à la main le nouvel écrit du duc de Mayenne, Schomberg prit la parole, & dit qu'il plaignoit le ſort d'un Royaume autrefois ſi floriſſant : Qu'il craignoit le funeſte démembrement de la Monarchie, ſi l'on continuoit la guerre,

(1) C'eſt l'Auteur de cette hiſtoire.

& qu'à la faveur de ces troubles les Espagnols & les autres étrangers n'envahissent le Royaume : Que ne voyant aucune apparence de terminer la guerre par la voie des armes, il avoit déja proposé celle de la négociation ; mais que puisque les conférences particuliéres avec le duc de Mayenne, & ses Partisans n'avoient pas réüssi, il falloit avoir recours à une assemblée générale, dans laquelle les Chefs conféreroient publiquement & dans une entiére liberté, des affaires de l'Etat, & des moyens nécessaires, pour détourner des dangers qui menaçoient également les deux Partis : Que le duc de Mayenne étoit très-éloigné de consentir à une conférence publique & générale, & qu'on ne pouvoit espérer qu'il y donnât volontiers les mains ; parce qu'il avoit son intérêt particulier à ménager, & qu'il craignoit pour lui seul ; mais qu'il falloit l'y contraindre, en obtenant un consentement unanime de tous ceux qui désiroient la fin des calamités publiques, & que soit qu'il le voulût ou non, il ne pourroit résister à cette autorité.

De Thou lui répondit que l'exécution de ce projet ne lui paroissoit pas difficile : Que vrai-semblablement le duc de Mayenne n'avoit donné que malgré lui ce dernier écrit, & seulement pour diminuer la haine qu'on lui portoit ; mais qu'il s'étoit lui-même engagé dans la nécessité de consentir à une conférence publique, en invitant à l'assemblée des Etats les Princes du sang, les Seigneurs, & les Evêques attachés au Roi, & en leur permettant de dire librement tout ce qu'ils penseroient pour le bien de la Religion & de l'Etat : Qu'on devoit saisir l'occasion presentée par la derniére clause de son écrit ; & que comme dans une bataille navale on accroche les vaisseaux pour se battre, il falloit le forcer à la paix, en l'obligeant d'en venir à une conférence : Que cela ne pouvoit qu'être favorable aux affaires du Roi ; parce que les Seigneurs des deux Partis, qui jusqu'alors s'étoient traités en ennemis, se regarderoient alors comme fréres, & que le duc de Mayenne, & les autres Chefs qui espéroient tirer un avantage particulier des malheurs publics, & qui craignoient la paix, voyant les esprits réünis, seroient contraints de recourir eux-mêmes à un accommodement : Qu'il falloit seulement prendre garde de ne

HENRI IV. 1593.

pas compromettre l'autorité du Roi, & qu'on ne devoit rien entreprendre sans son agrément ; parce que la premiére chose qu'on devoit ménager avec toutes les précautions possibles étoit le maintien, & la conservation de l'obéïssance & du respect dû au Prince, & qu'on ne pouvoit manquer à la fidélité qu'on lui avoit jurée, sans porter à l'Etat un coup funeste qui entraîneroit le renversement de la Religion : Que ce Prince plein de bonté & de clémence, qui avoit toûjours eu en horreur la guerre civile, & qui jamais ne s'étoit éloigné des moyens qui pouvoient procurer la tranquillité de l'Eglise, accepteroit volontiers ce parti.

Louis de Revol, l'un des quatre secretaires d'Etat, personnage d'une intégrité & d'une prudence reconnuë, étoit present à cet entretien. Il le goûta, & ajoûta seulement que pour hâter la négociation, il falloit y faire consentir le Roi. Schomberg dont l'éloquence étoit aussi douce que persuasive, & qui étoit aimé du Prince, se chargea de lui en faire la proposition ; & en ayant obtenu une audience secrette, il lui parla ainsi.

Discours de Schomberg au Roi pour lui persuader de faire la paix.

» Il est tems, Sire, de rémédier aux calamités qui augmentent tous les jours ; ou si vous négligez plus longtems » de le faire, on croira que Dieu a abandonné notre cause, » & qu'il cesse de protéger votre Royaume. Quoique les » chefs de la Ligue ne se servent du prétexte de la foi, que » pour cacher leurs pernicieux desseins ; & que comme un » d'eux l'a dit avec esprit, ils se fassent du manteau de la » Religion un habit à l'Espagnole, vous devez cependant » être persuadé que tant de villes opulentes qui se sont ré- » voltées contre votre prédécesseur, & qui persévérent en- » core dans leur rébellion, soûtiennent sans feinte & de » bonne foi leur Religion, & se verront plûtôt réduites en » cendres que de l'abandonner. Vous avez donc à soûtenir » de longs & de dangereux combats contre l'ambition des » uns & la fermeté des autres. Quoiqu'avec le secours du » Ciel, nos armes ayent jusqu'à present prospéré de tous » côtés ; cependant quel a été le fruit de tant de batailles, » de combats & de sieges ? Vos ennemis ont trouvé en vous » plûtôt un redoutable vainqueur, qu'ils n'y ont recon- » nu un Prince légitime héritier de la Couronne. Ceux

» qui vous ſuivent dans vos victoires, les attribuent à la protection de la divine providence, qui favoriſe toûjours la cauſe des Rois, lorſqu'elle eſt auſſi juſte que la vôtre; mais vos ſujets rebelles n'en jugent pas de même, ils croyent qu'une telle proſpérité n'eſt que la faveur d'une fortune inconſtante, qui s'attache tantôt aux uns, & tantôt aux autres. Etants en ſûreté du côté de la conſcience, & appuyés au-dehors par les forces, & le ſecours de tant de Princes qui partagent déja nos Etats en idée, leurs pertes, & leurs défaites ne les font point changer de ſentimens, & ils attendent de l'inconſtance de la fortune le même bonheur que vous avez eu juſqu'à preſent. Il eſt digne de votre ſageſſe, Sire, de penſer à l'adverſité dans la proſpérité. Souvenez-vous toûjours de la fragilité des choſes humaines; de trop heureux ſuccès la font diſparoître à nos yeux. Vous connoiſſez l'inſtabilité & les caprices de la fortune, dont les faveurs ont preſque toûjours quelque fâcheux retour. Si elle vous a ſuivi juſqu'à preſent, craignez enfin qu'elle ne s'épuiſe à votre égard, & ne puiſſe ſuffire pour vous garantir des dangers que votre courage vous fait courir ſi ſouvent. Si elle vous manquoit une ſeule fois, quelle étonnante révolution verrions-nous? Ne vous flattez pas, Sire, que s'il vous arrivoit quelqu'un de ces triſtes revers, que tous les hommes doivent craindre, votre couronne paſſeroit à votre héritier, & que ces ennemis qui vous font une cruelle guerre, reſteroient en repos après votre mort. Non, Sire, vous laiſſeriez un foible enfant aux priſes avec ſes oncles (1). Enfin, ou vous rétablirez votre Royaume dans ſon ancienne gloire, ou il périra avec vous. L'incertitude de l'avenir qui allarme vos fidéles ſujets, flatte l'eſpoir de vos ſujets rebelles. Nous ſouhaitons & nous eſpérons que de tels malheurs n'arriveront pas. Mais quel peut être le fruit d'une guerre auſſi funeſte aux vainqueurs, qu'aux vaincus? Lorſque le Royaume ſera épuiſé par le ſang des François verſé de part & d'autre, ces ſuperbes étrangers qui entretiennent parmi nous la diſcorde, feront eclater leurs injuſtes prétentions, & ſous prétexte d'offrir leur ſecours ou leur médiation, ils

(1) Le prince Henri de Condé.

HENRI IV. 1593.

» anéantiront les droits des deux partis, & saisiront l'ob-» jet de leur contestation. Pendant que la Religion nous » arme les uns contre les autres, nous leur facilitons les » moyens de renverser l'Etat & la Religion même. C'est » pourquoi, Sire, n'employez plus la force, puisque la guerre » vous seroit peut-être aussi fatale qu'à vos ennemis. Songez » plûtôt à réünir tous vos sujets par une paix solide.

» Plusieurs circonstances fâcheuses ont été jusqu'à présent » des obstacles au retour de cette heureuse paix. D'un côté » on portoit tout à l'extrême ; les esprits étoient échauffés ; » la guerre a des charmes dans ses commencemens, lors-» qu'on n'en a point encore éprouvé les suites funestes. L'au-» tre parti se fioit trop sur ses richesses & ses forces, & quelques » heureux succès l'avoient enorguëilli. Les sujets de haine » étoient récens. Des villes trop puissantes étoient agitées » par un esprit de sédition ; & la Religion les rendoit fu-» rieuses. Mais à présent la haine s'est ralentie ; l'emporte-» ment est moins vif ; la vérité commence à éclairer les es-» prits ; les peuples accablés par les maux de la guerre, se » repentent de leurs fureurs ; les villes sont épuisées par une » si longue interruption de commerce ; la Noblesse même » s'ennuye d'une guerre, qui devient de jour en jour plus » onéreuse ; en sorte que le tems a fait en quelque façon » mûrir cet accommodement, qui paroissoit auparavant si » difficile.

» Vos ennemis tâchent de noüer une conférence ; vous » pouvez profiter de l'occasion que le duc de Mayenne même » vous présente. J'avouë, Sire, qu'un grand nombre de vos » sujets fidéles se sont endurcis à tous ces maux, & parois-» sent être certains d'un heureux avenir. Ils semblent pré-» férer la guerre à une négociation si épineuse, & environ-» née de tant de difficultés ; mais dans le fond, on voit qu'ils » craignent seulement de se rendre suspects en vous propo-» sant une conférence. Ils craignent que dans ces tems mal-» heureux, où non seulement le Royaume est déchiré par » des factions, mais où votre Cour même n'est pas exempte » de divisions, on ne les accuse, en vous excitant à la paix, » de taxer d'injustice la guerre que vous avez faite ; de fa-» voriser vos ennemis ; de rejetter sur vous la haine que ces

longues

» longues divisions ont causée ; & de préférer des engage-
» mens particuliers, à la gloire de Votre Majesté. Vous
» comprenez, Sire, ce que je veux dire ; & j'ai remarqué
» que tous les troubles du dehors vous font moins de peine,
» que les dissentions domestiques, qui diminuent peu-à-peu
» vos forces, retardent vos desseins, & vous font perdre
» ces heureuses occasions, qui décident de la victoire.

HENRI IV. 1593.

» Pour moi, je ne crains point d'être suspect ; je suis Saxon
» & étranger ; mais j'ai l'esprit & le cœur tout François.
» Ainsi j'ose, Sire, vous conseiller de faire une utile & né-
» cessaire paix, qui vous couvrira de gloire. Est-il rien de
» plus glorieux pour un grand Prince tel que vous, que de
» donner au Royaume dont vous étes le légitime héritier,
» une paix que tous vos sujets souhaitent, & qu'ils n'osent
» espérer ? Est-il rien de plus digne de vous, Sire, que de
» rendre à l'Eglise, les Temples d'où les Ministres sacrés
» ont été chassés par la fureur de la guerre ; de renvoyer
» votre Noblesse dans ses maisons, pour y goûter le repos
» après tant de fatigues ; & de rétablir dans vos villes la li-
» berté du commerce ? Est-il rien enfin de plus utile, que
» de remettre dans l'ordre tout ce que la guerre a confondu ;
» c'est-à-dire, de faire rentrer dans le devoir tous vos sujets,
» & de rétablir votre autorité ? Vous devez, Sire, espérer
» que la paix vous procurera tous ces avantages ; & pour
» l'obtenir, je crois que vous ne devez rien épargner. Si les
» conditions en sont trop dures en apparence, elles ne peu-
» vent que vous être dans la suite avantageuses. La guerre
» civile rend les Princes & les peuples égaux ; mais dès que
» la paix est faite, quelques traités & quelques conditions
» qu'on ait pû faire, pour tenir la balance égale entre les
» deux partis, le Prince reprend bientôt la supériorité que
» la guerre lui avoit fait perdre, & les peuples ont toûjours
» le dessous ; en sorte que dès qu'ils auront mis bas les armes ;
» tout le droit qu'elles leur donnoient s'anéantira, & ne ser-
» vira qu'à affermir votre autorité.

» Je crois donc, Sire, que ceux qui n'osent vous parler de
» la paix, de crainte qu'on ne les soupçonne de souhaiter la
» diminution & l'avilissement de la dignité Royale, agissent
» avec peu de prudence. Quoique j'aye été nourri dans les

HENRI IV. 1593.

» camps, & que j'aye fait en France une fortune considé» rable par le métier des armes, je ne crains pas néanmoins » de vous conseiller la paix.

» Je vous ai dit, Sire, qu'elle étoit nécessaire, parce que » je prévois, (& Votre Majesté ne l'ignore pas,) que cette » guerre à laquelle vous vous êtes accoûtumé, & que vous » faites depuis si longtems contre des peuples furieux, & » contre une faction appuyée par le Pape & par l'Espagne, » enfantera bientôt d'autres divisions, dont les semences » sont cachées, & dans le sein même de votre Cour. Vous » en seriez accablé, Sire, malgré votre fermeté; & votre » Royaume même, quoique très-puissant, mais déja dé» chiré par des troubles domestiques, n'en pourroit soûtenir » la violence. Qu'attendez-vous de plus d'une victoire san» glante & dangereuse, que de soûmettre vos sujets rebel» les? La paix vous donnera cet avantage sans courir tant » de risques: car le Roi est toûjours victorieux, dès que le » peuple traite avec lui. Faites donc cette paix qu'on attend » de vous. Etouffez les sentimens de l'espérance ou de la co» lére, dont les motifs sont si trompeurs. Il est honorable à » un Prince sage, que Dieu a instruit dans la bonne & dans » la mauvaise fortune, de suivre plûtôt la voie que lui mon» tre la raison, que celle d'un hasard incertain & trompeur; » & de préférer la paix à l'espérance flateuse de la victoire. » Pour nous, Sire, qui avons toûjours tâché de vous donner » de sages conseils, notre soin sera d'empêcher qu'on ne » blesse dans cette négociation le respect & l'obeïssance dûë » à Votre Majesté. Si nous parlons de paix, nous n'agirons » point par nous-mêmes; mais afin de donner des preuves » autentiques de notre dévouëment & de la fidélité que » nous vous avons jurée. Le Herault qui sera envoyé aux » ennemis, pour convenir du lieu de la conférence, ne par» tira qu'avec la permission, & par les ordres de Votre » Majesté.

Réponse du Roi.

Le Roi l'interrompit alors, & lui dit, » J'ai toûjours » souhaité la paix que vous me conseillez de faire. Je me » réjoüis de trouver l'occasion de finir la guerre, dans le » tems que la fortune m'est favorable, persuadé qu'on ne » doit jamais compter sur ses plus grandes faveurs. Les motifs

» qui m'engagent à desirer la paix, ne sont pas la crainte
» des conspirations, ni l'incertitude des événemens, qui
» dans la guerre trompent les espérances les mieux fon-
» dées; mais l'amour de ma patrie, & la misére de mes
» peuples, qui gémissent sous le poids accablant d'une guerre
» si funeste, & que je voudrois finir, au prix de tout mon sang.
» On m'objecte ma Religion; mais vous sçavez que je n'y
» suis pas attaché avec obstination. Si je suis dans l'erreur,
» que ceux qui m'attaquent avec tant de fureur, m'instrui-
» sent, & me montrent la voie du salut. Je hais ceux qui
» agissent contre leur conscience; je pardonne à ceux qui
» sont conduits par un veritable motif de Religion; & ce-
» pendant je suis prêt de recevoir en grace les uns & les au-
» tres, pourvû que le desir de la paix, & non le chagrin de
» leur mauvaise fortune, les dégoûte de la guerre. Il faut
» seulement prendre garde que pendant les conférences,
» l'ardeur de mes sujets fidéles ne se ralentisse; que les for-
» ces de mes ennemis n'augmentent; & que je ne paroisse
» plûtôt leur demander la paix, que la leur donner. Je crois
» avec vous que dans les guerres civiles, le Prince qui donne
» ou qui demande la paix, y gagne toûjours; & que celui
» qui a la justice de son côté, trouve par l'événement un
» avantage certain. Quoi qu'il en soit, je remets à votre
» prudence le soin de voir, avec les autres personnes qui sont
» zélées pour mon service, si nos ennemis n'agissent pas ainsi
» pour se tirer d'un mauvais pas, où leur temerité les a en-
» gagés; d'éxaminer si pendant que nous les invitons de
» bonne foi à une conférence, ils ne cherchent pas l'occasion
» de nous nuire; & enfin de ne pas compromettre mon au-
» torité, non seulement par rapport à eux; mais encore à
» l'égard de mes autres sujets. «

On avoit d'abord jugé à propos de demander un sauf-conduit au duc de Mayenne, & d'envoyer à Paris une personne du Conseil de S M. pour traiter dans l'assemblée des Ligueurs au nom des Princes, Prelats, & Seigneurs Catholiques, qui étoient dans l'armée du Roi. Mais ce Prince craignit de se compromettre, en faisant voir un si grand desir de la paix; & que sa bonté rendant les Ligueurs plus insolens, ils ne reçussent pas le Député avec l'honneur qui lui étoit

HENRI IV. 1593.

HENRI IV. 1593.

Ecrit publié de la part des Catholiques Royalistes.

dû, & ne formassent de plus grandes difficultés, par rapport à l'accommodement qu'on méditoit. Il aima donc mieux qu'on s'expliquât, à l'exemple du duc de Mayenne, par un écrit qui parut le 27. de Janvier.

Il étoit au nom des Princes, Prélats, Seigneurs, & autres Catholiques, fidéles sujets du Roi. Ils exposoient dans cet écrit, que la continuation d'une guerre si malheureuse & si funeste au Royaume, le seroit également à la Religion Catholique : Que prévoyants avec douleur toutes ces calamités, ils s'étoient attachés à leur Roi légitime ; & que dans la vûë d'empêcher la ruine de l'Etat, & de défendre la Religion qui étoit dans un aussi grand péril, ils avoient toûjours servi fidélemenr le Prince que Dieu leur avoit donné, comme ils y étoient obligés par le droit naturel : Que les ennemis de la Nation s'étoient introduits en France à la faveur des guerres civiles, pour partager le Royaume entr'eux, & le ravager, en y nourrissant le feu d'une longue division : Que leurs pernicieux desseins tendoient en même tems à renverser l'Etat Ecclésiastique, à ruiner la Noblesse, & à épuiser les Villes ; ce qui causeroit ensuite la perte totale de la Religion : Qu'ainsi tous les François, qui avoient encore quelque amour pour leur patrie, devoient faire de communs efforts pour prévenir ce danger, qui menaçoit la Religion & l'Etat : Que la paix étoit le seul moyen pour y parvenir : Que dès que cet heureux traité seroit conclu, l'ancienne Religion répareroit ses pertes ; le Clergé conserveroit sa dignité & ses priviléges ; les Magistrats jugeroient avec équité ; la Noblesse recouvreroit de nouvelles forces, pour la défense de l'Etat ; les Villes retrouveroient dans le commerce leurs anciennes richesses ; les arts, qui soûtiennent le peuple, se rétabliroient ; l'étude des belles lettres refleuriroit ; & enfin les campagnes incultes & presque désertes, seroient cultivées avec un nouveau soin : Que dès que la paix renaîtroit, chacun rentreroit dans ses devoirs ; Dieu seroit adoré en esprit & en vérité ; & le peuple joüissant d'un repos si doux, combleroit de ses bénédictions les auteurs d'un si grand bien ; comme il chargeroit de malédictions ceux, qui par leur ambition & leur obstination, feroient naître des obstacles au retour de cette tranquillité, que tout le monde desiroit avec

tant d'ardeur : Que le duc de Mayenne, tant en son nom, qu'au nom de ceux qui étoient attachés à sa faction, ayant publié un écrit, par lequel il déclaroit qu'on avoit indiqué une assemblée à Paris, pour travailler à calmer les troubles de la Religion & de l'Etat, (ce qu'on n'osoit espérer, puisque les passages n'étoient pas libres,) les Princes, Prélats, & Seigneurs qui étoient auprès de S. M. tant pour eux, que pour les Catholiques, qui en soutenant leur Religion, persévéroient dans la fidélité qu'ils devoient à leur Prince, déclaroient pareillement, avec la permission du Roi, au duc de Mayenne, aux Princes de sa maison, aux Prélats, & à tous ceux qui étoient assemblés à Paris, que s'ils vouloient envoyer quelques personnes distinguées d'entr'eux dans un lieu commode, entre Paris & S. Denis, pour y traiter à l'amiable des affaires de la Religion & de l'Etat, ils y envoyeroient en même tems leurs Députés : Que si le duc de Mayenne & ses partisans refusoient cette conférence ; s'ils aimoient mieux en venir aux derniéres extrémités, contre les loix du Royaume, & exposer la Religion & l'Etat à un péril évident ; si enfin dégénérants de la vertu de leurs ancêtres, ils laissoient leur patrie en proie à l'avidité des Espagnols, qui déja triomphoient insolemment de la fureur des François ; le parti Royaliste protestoit de son innocence, & rejetteroit avec raison sur eux, la faute de tous les malheurs qui suivroient ; puisque aveuglés par leur ambition, ils auroient rejetté toutes les propositions d'accommodement, & préféré des avantages particuliers à la gloire de Dieu, & au salut de leur Patrie.

HENRI IV. 1593.

Cet écrit fut signé par Louis de Revol, & l'on en chargea un Trompette, pour le porter à Paris. Deux jours après, le Roi, par l'ordre de qui on l'avoit dressé, donna un Edit pour réfuter l'Ecrit du duc de Mayenne. Sa Majesté, après avoir dit quelques mots sur son amour pour ses peuples, y parloit ainsi.

Edit du Roi contre l'Ecrit du duc de Mayenne.

» Nous sommes fâchés d'être venus dans ces tems malheureux, où la plûpart de nos sujets, ternissants la gloire
» que leurs ayeux s'étoient acquise par un attachement inviolable à leurs Princes, attaquent de toutes leurs forces
» l'autorité Royale, & couvrent leurs attentats d'un faux

HENRI IV. 1593.

» prétexte de Religion : car doit-on attribuer à des motifs » légitimes, la guerre déteſtable qu'ils ont faite à deux dif- » férentes fois au Roi Henri d'heureuſe mémoire ? Eſt-ce » par l'effet d'un véritable zéle de Religion, qu'ils ont aſſié- » gé dans Tours ce Prince, qui avoit alors les armes à la » main contre ceux qui s'éloignoient de la Foi catholique, » à laquelle il avoit toûjours eté très-attaché ? Sur le même » prétexte, ils nous font la guerre avec la même fureur. Mais » leur perverſité eſt à préſent manifeſte ; plus ils tâchent de » pallier leur crime, plus il éclate.

» Il eſt enfin certain que cette faction de quelques mau- » vais citoyens, qui ont formellement conſpiré contre leur » patrie, n'a jamais eu la Religion pour motif ; mais qu'il » faut attribuer toutes leurs démarches à trois cauſes égale- » ment odieuſes. En premier lieu, à la méchanceté de ceux » qui brûlants du deſir d'uſurper la Couronne, ou de la di- » viſer, ſe ſont mis à la tête d'un parti déteſtable. En ſe- » cond lieu, à la noire politique, & à la haine invétérée » des ennemis de l'Etat, qui profitants d'une occaſion qu'ils » n'avoient jamais trouvée, de renverſer un trône qui leur » fait ombrage, ont échauffé cette caballe, & lui ont vo- » lontiers donné toutes ſortes de ſecours. Enfin à la ſcélé- »rateſſe de quelques hommes auſſi mépriſables que crimi- » nels, qui abandonnés de la fortune, & jaloux de la proſ- » périté des autres, ont groſſi le parti des ennemis de l'Etat, » dans l'eſpérance de s'enrichir impunement.

» La Providence divine, dont tous les coups ſont admi- » rables, & qui ſouvent tire un plus grand éclat des cri- » mes même les plus noirs, paroît aujourd'hui dans tout » ſon jour, & ſe manifeſte dans un illuſtre exemple. Le » duc de Mayenne vient enfin de dévoiler ſes vûës criminel- » les ; & s'accuſe lui-même par l'écrit, qu'il vient de publier » pour l'aſſemblée des Etats à Paris.

» Tout ſon diſcours ne tend qu'à ſe couvrir du voile de » la probité ; il oſe ſe donner pour homme de bien, dans le » tems même que ſans reſpect pour ſa patrie, il fournit con- » tre lui-même une preuve éclatante de la témérité la plus » inoüie, en pouſſant l'audace, juſqu'à faire un Edit ſcellé » du ſceau royal, pour la convocation des Etats généraux

» du Royaume. Il n'appartient qu'aux Rois de convoquer » leurs sujets. Celui qui prend ainsi les marques de la Souveraineté, & qui ose en usurper les droits sacrés, ne paroît-il pas vouloir forcer les barriéres du Trône pour y » monter ; & ne se rend-il pas par cette démarche criminel de leze-Majesté ? «

» Ce que dit ensuite le duc de Mayenne est aussi évidemment faux. Il ose avancer que la loi salique, cette » loi si salutaire à l'Etat, & aussi ancienne que le Royaume ; » cette loi, à laquelle tous les François sont soûmis en naissant, & dont ils sucent les maximes avec le lait, sans qu'il » soit besoin de les en instruire ; cette loi reçuë de Dieu, & » à laquelle on doit attribuer le florissant état de ce Royaume depuis une si longue suite d'années qu'il subsiste ; cette » loi enfin, qui par la grace de Dieu nous a donné la Couronne, il ose avancer que cette loi doit empêcher nos » sujets de reconnoître notre autorité. Lorsqu'appuyés d'un » droit si respectable, nous voulons prendre les rênes du » gouvernement, on ose mettre en contestation ce qui étoit » certain depuis l'établissement de la Monarchie. Telle est » la force de la loi salique, qu'aucune constitution nouvelle » ne peut y déroger ; & que les Rois de France, arbitres » des loix, sont essentiellement soûmis à celle-ci. «

» C'est donc en vain qu'on objecte l'Edit de Blois de 1588. » puisque c'est la loi, & non le Roi qui régle l'ordre de la » succession de la Couronne. Quel est d'ailleurs l'homme » sensé, qui regardera comme légitime cette prétenduë assemblée des Etats, où la liberté des suffrages fut gênée, » & où l'on prépara tout pour anéantir l'autorité du Roi » futur, & pour former contre lui cette conjuration, dont » la France sent à présent les funestes effets ? Il est certain » d'un côté que cette assemblée rebelle fit violence au roi » Henri ; car est-il croyable que ce sage Prince ait voulu » donner atteinte à une loi qui avoit ouvert le chemin du » Trône au roi François I. son ayeul ? Mais d'un autre côté » ils n'ont pas suivi eux-mêmes leur énorme decret. Car s'ils » pensoient que l'édit de Blois dût avoir lieu, & être éxécuté, pourquoi le duc de Mayenne a-t'il pris la qualité de » Lieutenant général du Royaume, & non-pas celle de

HENRI IV. 1593.

» Lieutenant du cardinal de Bourbon ? Pourquoi ne lui a-t'il » pas donné le titre de Roi, dès que le feu Roi, par un at- » tentat inoüi, a été dégradé de la Royauté ; & aussitôt » après, qu'il a été tué par le plus éxécrable parricide ? » Pourquoi enfin a-t'il usurpé pendant trois mois les fonc- » tions Royales, sans mettre le nom du Cardinal dans les » actes publics ? Ce procédé n'a-t'il pas marqué qu'il se moc- » quoit de ce decret de Blois, dans le même tems qu'il » l'alléguoit, & le vantoit si hautement ? Dans la suite il s'est » servi du nom d'un autre (1), pour colorer son usurpation, » & atteindre insensiblement à la puissance souveraine, & » monter au Trône. «

» Si nous n'avons encore pû nous faire sacrer, un Fran- » çois qui aime sa patrie doit-il sous ce prétexte manquer » à la fidélité & à l'obéïssance qu'il doit à son Prince ? La » Majesté Royale se soûtient par elle-même, & n'a besoin » d'aucun appui. Après qu'un Prince a été reconnu pour Roi » légitime ; ne peut-il pas se trouver des obstacles qui re- » tardent son Sacre ? On ne peut se prévaloir de ce délai. » Quoiqu'il ne soit pas sacré, il n'en est pas moins Roi ; & » ses peuples ne doivent pas pour cela se soustraire à l'o- » béïssance qu'ils lui doivent. Il n'y a point de milieu entre » l'autorité Royale & le titre de Roi ; & gouverner un Etat, » c'est régner. Tous les Rois nos prédécesseurs ont-ils été » sacrés ? «

» Nous avons souvent déclaré, que nous ne refusions » point de nous faire instruire, & de reconnoître nos er- » reurs si l'on pouvoit nous en convaincre, & nous les » faire voir clairement. Nous sommes encore dans les mê- » mes dispositions ; nous nous soûmettrons volontiers, s'il » est nécessaire, aux cérémonies que l'antiquité a toûjours » observées dans le Sacre des Rois ; & nous ferons tout ce » qui nous est possible pour gagner l'amour de nos sujets, » & dissipper leurs scrupules. Mais nous nous en rapportons » à l'équité des Catholiques, pour décider si nous devons » quitter tout-à-coup une Religion dans laquelle nous avons » été élevés, & en prendre une autre, sans auparavant nous

(1) Du cardinal de Bourbon, à qui la Ligue déféra la Royauté sous le nom de Charle X.

» être

» être fait instruire, & sans avoir découvert la vérité. Il » faut dans cette affaire prendre d'autant plus de précau- » tions, que notre salut éternel en dépend, & que notre » exemple entraînera un grand nombre de nos sujets. «

» Nous avons souvent demandé un Concile; non que » nous attaquions l'autorité des Conciles précédens, comme » les Rebelles ont la témérité de le dire; mais afin d'y dé- » couvrir les erreurs qu'on nous objecte; & que ceux qui » suivent la même doctrine que nous, soient instruits & » éclairés avec nous. S'il n'étoit pas permis de revoir & de » traiter une seconde fois ce qui a été décidé dans un Con- » cile, il faudroit dire que les Conciles postérieurs qui ont » confirmé des Conciles précédens ne sont pas légitimes. » Cependant si l'on peut trouver quelque voie plus faci- » le, nous ne nous en éloignerons point. Nous nous » sommes assez expliqués sur cet article, lorsque nous avons » permis aux Seigneurs, aux Prélats, & à nos autres sujets » qui nous sont fidéles, d'envoyer une ambassade au Pape; » nous avons d'ailleurs plus d'une fois exhorté nos ennemis » à profiter des tréves pour chercher les moyens les plus » propres à notre instruction, & pour noüer une conférence » à ce sujet. «

» Ils se sont contentés de ne pas rejetter tout-à-fait ces » propositions, tandis que d'un autre côté ils éxigeoient » tout ce qu'il leur plaisoit des Espagnols, en leur faisant » craindre la paix. Dans le fond ils ne veulent point accepter » nos offres, & ils craignent même une conférence; car » par leur dernier écrit ils veulent insinuer que ce moyen » d'accommodement n'est pas possible, quoiqu'ils ne l'ayent » jamais tenté, ni proposé. Dès que le marquis de Pisany, » personnage aussi illustre par la noblesse de son sang, que » par sa Religion & sa piété, partit avec notre permission » pour Rome, ils envoyérent une ambassade contraire; ils » communiquérent leurs desseins à la faction Espagnole, & » firent tout pour empêcher que le Pape n'accordât une » audience à l'ambassadeur. Toutes les fois que l'occasion » s'est présentée de parler de notre retour à la Religion » Catholique, ils ont toûjours affecté de dire qu'ils étoient » soûmis à l'autorité du Pape, & qu'ils suivroient tout ce

HENRI IV. 1593.

» qu'il ordonneroit. Nous espérons que le Pontife par ses » lumiéres ordinaires découvrira leurs artifices, & jugera » avec équité. «

» Les Rebelles ne doivent pas croire que leurs ruses obli» geront les Catholiques de se joindre à leur cabale impie, » & d'abandonner la défense de leur patrie. Ils feroient » beaucoup mieux eux-mêmes de passer du côté des véri» tables François, & des Catholiques qui soûtiennent les » intérêts de leur Prince, & de s'unir à toute la Nation ; car » à l'exception de la maison de Lorraine, qui est étran» gére, les Princes du Sang, les Prélats, les Seigneurs du » Royaume, les Magistrats, & presque toute la Noblesse, » qui forment ensemble le corps de la République Fran» çoise, nous sont fidéles, & défendent avec nous les inté» rêts de la Couronne, & de l'Etat. Au contraire les Rebel» les tâchent de mettre les debris embrasés de leur patrie » sous le joug des Espagnols qui ont porté le feu dans son » sein. Ils devroient se souvenir que ces étrangers, dont l'or » les éblouit, & à qui ils ouvrent les chemins du Trône » par le crime le plus horrible & le plus honteux, sont ces » mêmes ennemis contre qui ils ont tant de fois combattu, » & avec qui leurs ancêtres ont eu de si longues guerres pour » conserver leurs frontiéres. «

» Mais pourquoi s'étonner de ces forfaits ? Non seule» ment ils ont vû assassiner leur Roi sans en être touchés ; » mais encore ils ont regardé comme un coup du Ciel ce » crime affreux, dont l'horreur sera une tache éternelle au » nom François. Il ne suffit pas de nier le fait pour faire croire » qu'ils n'y ont point participé. S'ils eussent voulu le persua» der, il ne falloit pas faire des réjoüissances publiques, & » rendre graces à Dieu de cet assassinat, ni révérer la mé» moire de l'auteur de cet éxécrable parricide. Ils eussent » dû au contraire être pénétrés de douleur, & détester l'al» liance d'une nation cruelle, dont les mœurs sont si éloi» nées de la candeur Françoise. La reconnoissance pour leur » patrie, qui les a nourris & comme échauffés dans son sein, » qui a tiré quelques-uns de la poussiére pour les élever aux » plus grandes charges, qui les a presque égalés aux Sei» gneurs les plus qualifiés, & les a comblés de biens,

» éxigeoit d'eux ces ſentimens. Si des motifs ſi intéreſſans les » touchent peu, ils feront au moins impreſſion ſur le cœur » de nos ſujets fidéles ; & quoique les Rebelles penſent le » contraire de ce que nous venons d'expoſer, il eſt à croire » que ceux qui juſqu'à préſent ont défendu les droits de » notre Couronne, feront encore leur devoir avec plus » d'ardeur. «

HENRI IV. 1593.

» Nous leur montrerons toûjours l'éxemple, ſans ménager, ni nos peines, ni notre ſanté, ni notre ſang. La conduite équitable que nous avons tenuë à l'égard des Catholiques & du Clergé, eſt aſſez connuë, & nous avons » fait tout ce que nous avons promis à notre avénement à » la Couronne. Mais quoique nous ayons rempli nos obligations, pour diſſiper néanmoins entiérement les ſcrupules, nous jurons encore, & nous promettons que nous tiendrons conſtamment la même conduite, juſqu'au dernier » moment de notre vie. Nous atteſtons la Majeſté divine, » que nous ne ſouhaitons rien avec plus d'ardeur que de » faire d'une maniére utile & convenable tout ce qu'on » éxige de nous, & que nous nous propoſons de l'éxécuter, » avec la grace de Dieu. «

» Cependant après avoir pris les avis des Princes, Prélats, Seigneurs, Magiſtrats & autres perſonnes prudentes » qui compoſent notre Conſeil, nous déclarons que la convocation des Etats généraux du Royaume faite par le » duc de Mayenne eſt un attentat aux loix les plus ſacrées » de la Monarchie ; & nous caſſons d'avance de notre pleine » autorité, & annullons tout ce qui ſera dit & ordonné » dans cette aſſemblée. «

Cet Edit fut lû, publié, & enregiſtré à Tours. Il y étoit encore défendu à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, aux Villes & Univerſités, d'aller à l'aſſemblée indiquée par le duc de Mayenne, d'y envoyer des députés, de favoriſer & de donner aucun ſecours à ceux qui oſeroient y aller, ou qui en reviendroient, à peine contre les contrevenans, & contre le Syndic de cette aſſemblée, d'être punis comme criminels de leze-Majeſté au premier chef. On accordoit un délai de quinze jours, à compter du jour de la publication de l'Edit, aux villes,

HENRI IV. 1593.

aux communautés, & aux particuliers, pour quitter le mauvais parti qu'ils ſuivoient, & pour prendre acte de leur ſoûmiſſion dans les Parlemens, dans le reſſort deſquels ils étoient, avec promeſſe d'une amniſtie générale s'ils obéïſſoient dans ce tems.

Sentimens des Ligueurs au ſujet de l'Ecrit des Catholiques Royaliſtes.

La Déclaration des Princes & des Prélats Royaliſtes qui avoit été portée à Paris par un Trompette, y fut luë en ſecret. Les Ligueurs qui y étoient préſens jugérent que cette affaire étoit très-épineuſe, & méritoit toute leur attention. Ils crurent en même-tems que cet écrit n'avoit été fait, que pour troubler malicieuſement l'aſſemblée des Etats; rendre odieux les Députés qui y aſſiſteroient, ſi l'on rejettoit les propoſitions d'accommodement; & faciliter par ce moyen le chemin du Trône au roi de Navarre. Ils furent particuliérement frappés de ce que cet écrit mettoit les droits de la Religion après ceux de la Couronne, & les loix de l'Etat avant celles de l'Egliſe; de ce que les Royaliſtes y déclaroient n'agir qu'avec la permiſſion du Roi que Dieu leur avoit donné, & que le droit naturel les obligeoit de reſpecter; & enfin de ce que cet écrit n'étoit ſigné que par Louis de Revol Secretaire du Cabinet.

Il eſt condamné par la Sorbonne.

Quelques-uns furent d'avis de n'y pas faire de réponſe. Le cardinal de Plaiſance décida d'abord que cet écrit étoit pernicieux & rempli de ſentimens impies & hérétiques. Afin de le prouver, comme la foi y étoit, ſelon lui, intéreſſée, il choiſit des Théologiens pour éxaminer & condamner cet écrit. On s'aſſembla en Sorbonne à cet effet; & l'on y rendit un jugement motivé, & fondé ſur pluſieurs paſſages de l'Ecriture ſainte, & des SS. Péres. La Cenſure portoit que l'écrit étoit abſurde, hérétique, ſchiſmatique, rempli d'impiétés, & dicté par un eſprit de révolte contre l'Egliſe, en ce qu'on y ſoûtenoit qu'un hérétique relaps, condamné & excommunié pouvoit avoir quelque droit ſur la Couronne de France, qu'il devoit être regardé comme Prince légitime, établi de Dieu, & à qui le droit naturel obligeoit d'obéïr.

Aſſemblée des Ligueurs, & leur délibération à ce ſujet.

On ſuſpendit pendant quelques jours les délibérations, juſqu'à ce que les Princes, & les autres Ordres, à qui l'écrit étoit adreſſé ſe fuſſent aſſemblés. Enfin le 23. de Février

l'affaire fut agitée dans une assemblée nombreuse; les sentimens furent partagés, & l'on y parla beaucoup de part & d'autre avec chaleur. D'un côté, l'on soûtenoit qu'il étoit certain, & que les anciennes histoires prouvoient par des éxemples fameux, que les conférences sur la Religion étoient toûjours dangereuses, & n'avoient que des effets funestes, parce que les hérétiques pouvoient bien être vaincus par la force de la vérité; mais qu'on ne pouvoit, ni les convaincre, ni les persuader : Que, comme le disoit autrefois Sisinnius à Théodose, bien loin que de telles négociations puissent ramener la paix, & être de quelque utilité, elles faisoient naître de nouvelles disputes, & irritoient les esprits, bien loin de les concilier.

On objectoit au contraire, que le refus d'une conférence étoit aussi dangereux qu'odieux, puisqu'on sembleroit par-là rejetter un moyen propre à finir les troubles, & à ramener la paix dans l'Eglise, & dans l'Etat : Que ceux qui suivoient le roi de Navarre disoient hautement qu'ils n'avoient point d'autres vuës que de faire un accommodement; & protestoient que si l'on n'acceptoit pas leur proposition, les calamités, qui accableroient dans la suite le Royaume, ne seroient imputées qu'à ceux qui refuseroient la conférence : Qu'on prenoit déja en mauvaise part le retardement des Confédérés dans cette affaire : Que leurs ennemis s'en servoient pour les décrier; & débitoient de tous côtés que l'ambition de quelques particuliers, dont l'intérêt s'opposoit à la paix, empêchoit qu'on ne prît des résolutions salutaires & convenables à la triste situation des affaires : Qu'il falloit encore considérer les miséres des peuples, les maux que souffroit la ville de Paris, & l'incertitude où l'on étoit de l'arrivée des troupes, sans lesquelles on ne pouvoit rien éxécuter qui fût digne de l'assemblée des Etats Généraux : Que le duc de Mayenne y avoit invité les chefs du parti contraire : Qu'il étoit donc absurde de leur refuser la conférence qu'ils demandoient; puisqu'on devoit entendre leurs raisons dans une assemblée plus célébre qu'une simple conférence : Qu'elle auroit toûjours un bon effet : Que d'un côté l'on pouvoit espérer que les Catholiques se sépareroient des sectaires pour se joindre aux

HENRI IV. 1593.

Confédérés : Que de l'autre, si cela n'arrivoit pas, la haine dont le parti contraire vouloit les charger, retomberoit sur lui-même : Que les peuples seroient alors convaincus que son obstination étoit le seul obstacle qui empêchoit qu'on ne remediât aux maux de la Religion & de l'Etat ; & que la conduite de la Ligue seroit approuvée de tout le monde, puisqu'on auroit été obligé d'en venir aux derniéres extrémités.

Cet avis l'emporta, & du consentement des trois Ordres, on arrêta qu'on n'auroit directement, ni indirectement aucune conférence avec le roi de Navarre, ou quelque autre hérétique que ce fût, en ce qui regardoit la Religion & l'Etat ; mais qu'après avoir consulté le legat du Pape, on pourroit conférer avec les Catholiques du parti contraire sur ce qui concernoit la Religion, le salut du Royaume, & la réconciliation des Hérétiques avec l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine : Qu'on répondroit à leur écrit dans les termes les plus modérés qu'il seroit possible : Que cependant dans cette réponse, & dans la conférence, on soûtiendroit toûjours qu'un hérétique, ou quelque autre Prince qui ne feroit point profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine ne pouvoit être roi de France.

Tout fut communiqué au Legat par les Députés ; & il approuva cette résolution, espérant que dans la conférence on pourroit ébranler la fidélité des Catholiques Royalistes. On rédigea cette réponse le 4. de Mars, & l'on affecta de faire paroître qu'elle avoit été faite dans l'assemblée des Etats. Elle étoit adressée aux Princes, Prélats, Seigneurs, & Gentilshommes Catholiques qui suivoient le parti du roi de Navarre. Un Trompette la porta à Chartres. Elle étoit au nom du duc de Mayenne, qui y prenoit la qualité de Lieutenant Général des Royaume & Couronne de France, & au nom des Princes, Prélats, Seigneurs, & Députés assemblés à Paris. Les Secretaires des Députés des trois Ordres l'avoient signée ; & elle étoit conçuë en ces termes.

Réponse des Ligueurs aux Catholiques Royalistes.

» Nous avons reçû votre Lettre, qu'un Trompette nous » a renduë il y a quelques jours. Nous souhaitons qu'elle

HENRI IV. 1593.

„ ſoit véritablement de vous, & qu'elle ait été dictée par ce „ zéle, & cette affection que vous aviez autrefois pour l'E- „ gliſe, le ſouverain Pontife, & le Saint Siége. S'il en eſt „ ainſi, nous nous réünirons bientôt avec vous, pour tour- „ ner toutes nos forces contre les Hérétiques. Nous n'a- „ vons pas beſoin d'autres armes pour renverſer ces nou- „ veaux Autels qu'on tâche d'élever ſur les débris de nos „ temples, & pour empêcher les progrès de cette héréſie „ qui eſt tolérée depuis ſi long-tems, qui même eſt hono- „ rée, & trouve des récompenſes, & qui, lorſqu'on devroit „ la pourſuivre avec le fer & le feu, non-ſeulement veut „ être reçûë & approuvée en France; mais encore y éta- „ blir effrontément ſon ſiége, & y dominer à la faveur de la „ protection, que lui accorde un Prince Hérétique.

» Cette lettre n'eſt pas ſignée de ceux, au nom deſquels » elle eſt écrite, & cela nous fait douter avec raiſon de ſes » auteurs; mais quoique nous ſoyons certains qu'elle ne con- » tient point vos véritables ſentimens, & que ceux à qui » vous êtes attachés vous ôtent la liberté des ſuffrages dans » les affaires qui regardent la Religion & le ſalut de l'Etat; » cependant nous y aurions plûtôt fait réponſe, ſi nous » n'euſſions attendu les députés des Provinces qui s'étoient » déja mis en chemin pour venir à Paris. Dès qu'ils ont été » arrivés en nombre ſuffiſant, nous n'avons point différé de » vous écrire, de crainte que notre ſilence ne fût pris en » mauvaiſe part.

» Nous proteſtons donc en preſence de Dieu, & après » avoir reçû le Corps ſacré de Jeſus-Chriſt, & la bénédic- » tion du Légat, que toutes nos vûës, nos déſirs, & nos dé- » marches, tendent uniquement à conſerver la Religion » Catholique, Apoſtolique & Romaine, dans laquelle nous » nous propoſons de vivre & de mourir. La vérité éternelle » qui ne peut nous tromper, nous a dit elle-même de cher- » cher avant toute choſe le Royaume de Dieu. Nous eſpé- » rons qu'en ſuite la bonté divine répandra ſur nous avec » abondance les biens dont nous avons beſoin dans cette « vie mortelle. Après avoir ſongé à la conſervation de la » Religion, les intérêts de l'Etat méritent tout notre ſoin. » Mais nous les ſoûtiendrons mal, & nous travaillerons

HENRI IV. 1593.

» inutilement, si nous cherchons d'autres secours que ceux de » la divine Providence, & si nous laissant gouverner par les » conseils de la providence humaine, nous avons recours à » des moyens injustes, & indignes du nom Catholique.

» Ainsi oubliants les dangers que l'hérésie nous fait crain- » dre, nous sommes prêts de consentir à tous les moyens » convenables qui nous seront proposés pour diminuer & » guérir entiérement nos maux ; car une triste expérience » nous a appris combien la guerre civile est funeste, & nous » n'avons pas besoin qu'on nous montre nos playes pour les » sentir vivement. Dieu connoît les auteurs de ces calamités; » il nous suffit de sçavoir, comme l'Eglise nous l'enseigne, » que nous ne pouvons être en sûreté de conscience, ni joüir » du repos désiré, qu'en mettant la Religion à couvert des » coups qu'on veut lui porter.

» Nous voyons donc que la réconciliation que vous nous » proposez est également utile & nécessaire aux deux Partis. » La charité Chrétienne nous la fait souhaiter avec l'ardeur » la plus sincére, & nous vous conjurons d'y travailler, sans » que les invectives & les calomnies, que les Sectaires dé- » bitent contre nous, soient capables de vous arrêter. » Quant à l'ambition dont ils nous accusent, vous pouvez » nous sonder & nous éprouver, & examiner si ce n'est » pas la Religion seule qui nous fait agir. Séparez-vous des » Hérétiques ausquels vous êtes attachés, quoique vous les » détestiez ; & après cette heureuse desunion, dont, les » mains élevées vers le Ciel, nous rendrons grace à Dieu, vous » verrez les effets de notre attachement, & de notre amour » pour vous. Nous vous cherirons, & nous vous respecte- » rons comme vous le méritez, & comme nous y sommes » obligés. Alors vous reconnoîtrez notre probité & notre » modération, & vous serez convaincus que nous nous som- » mes volontiers exposés à toutes sortes de dangers, dans le » seul motif de défendre la foi & de soûtenir la gloire de » la Nation. Si nous vous traitons autrement, vous pourrez » vous élever contre nous, & démasquer notre criminelle dissi- » mulation. Vous pourrez condamner publiquement notre » méchanceté & nos fourberies, & exciter contre nous l'in- » dignation de Dieu & des hommes. Vous nous arracherez les

» les armes des mains, où nos forces seront si épuisées que » vous nous accablerez facilement.

» Vous devez cependant fuir le poison de l'héréſie, & » plûtôt craindre cette peste, qui fait tous les jours de si » grands ravages, que cette ambition imaginaire qu'on » nous impute. Supposé qu'il s'en trouve parmi nous, elle » est si foible, qu'elle ne trouvera aucun appui, dès que » la Religion n'y sera plus intéressée.

» On nous objecte encore par une noire calomnie que » nous introduisons les étrangers dans le Royaume. Nous » devons défendre la Religion, notre gloire & nos biens, » & nous opposer à ces Sectaires qui ne souhaitent que notre » perte. Contraints par une dure nécessité, & réduits aux » derniéres extrémités par la force de vos armes que vous » avez tournées contre nous, nous avons eu recours à la » Puissance de nos alliés. Le souverain Pontife & le Saint » Siége nous ont secouru, & aucun des Papes, qui pendant » ces troubles sont montés sur la chaire de Saint Pierre ne » nous a encore abandonnés, preuve éclatante de la justice » de notre cause. Nous avons encore imploré les secours du » Roi Catholique, ce Puissant allié de la France, & qui est » aujourd'hui le seul Prince en état de soûtenir avec suc- » cès la Religion. Il nous a secourus généreusement, sans » espérer d'autre récompense que la gloire d'un si grand bien- » fait. Nous avons imité plusieurs de nos Rois qui se sont » servis des troupes du Pape & du Roi Catholique, pour » dompter ces mêmes Hérétiques. Nous n'avons fait aucun » traité préjudiciable à l'Etat, ni qui nous soit honteux, » quoique nous fussions réduits aux plus fâcheuses extré- » mités.

» Bien loin de nous en faire un crime; regardez vous-mê- » me les Anglois qui font tous leurs efforts pour introduire » chez nous l'héréſie : voilà ces anciens ennemis, qui par les » titres & les qualités qu'ils usurpent encore aujourd'hui, » vous rappellent leurs odieuses prétentions sur le trône de » nos Rois, & qui ont encore les mains teintes du sang de » tant de Catholiques innocens, qui par les ordres injustes » d'une Reine cruelle & inhumaine ont souffert constam- » ment la mort pour la Religion.

HENRI IV. 1593.

» Cessez donc de nous traiter de Rebelles, parce que nous » refusons de reconnoître un Prince hérétique. Vous dites » que le droit naturel nous oblige de lui obeïr, comme à » notre Roi. Mais en vous attachant trop aux loix hu- » maines, prenez garde d'oublier les préceptes divins. Ce » n'est ni le droit naturel, ni le droit positif qui nous font » obeïr à nos Rois; c'est la loi de Dieu & de son Eglise, qui » doit être notre guide dans l'obeïssance dûë aux Princes » de la terre. Cette loi n'exige pas seulement dans la suc- » cession du trône la proximité du sang, à laquelle vous » vous attachez uniquement; elle requiert encore la catho- » licité du Prince qui doit nous commander. Cette loi est » le plus solide appui de l'Etat; elle a toûjours été observée » par nos ancêtres, elle est immuable; & quoique l'autre » loi qui regarde les droits du sang, ait souvent changé, la » puissance & la dignité du trône n'ont jamais été ébranlées.

» Pour parvenir à cette réconciliation si nécessaire, & » que nous désirons avec tant d'ardeur, nous acceptons vo- » lontiers la conférence, & nous vous proposons pour le » lieu de l'assemblée un endroit entre Paris & Saint Denis, » près de S. Maur, ou la maison de la Reine au-dessous de » Chaillot.

Michel Martel, Nicolas Pile, Jean Jacque Cordier, & Seraphin Tieleman secretaires des Etats Généraux signérent cette lettre. Le duc de Mayenne étoit alors à l'armée, & assiégeoit Noyon; & le Roi étoit allé à Tours, pour recevoir Catherine sa sœur qui venoit de Bearn.

Amours de Catherine sœur du Roi & du comte de Soissons.

Sept ans auparavant, on avoit parlé ouvertement du mariage de cette Princesse, avec Charle de Bourbon comte de Soissons, son cousin germain, lorsqu'ayant quitté le parti du Roi Henri III. il passa dans celui du roi de Navarre. Ce mariage fut rompu dans la suite, & le Comte en conserva toûjours un secret ressentiment; mais il ne discontinua pas d'aimer la Princesse, & ils s'écrivoient secrétement sans la permission du Roi, qui cependant n'ignoroit pas tout-à-fait cette liaison.

Corisande d'Andoins de Guiche, veuve du comte de Grammont tué à la Fere en Vermandois, avoit été autrefois aimée par le Roi. Cherchant à se venger du mépris de

sa beauté, elle favorisoit en secret les amours de Catherine & du comte de Soissons. Elle conseilla donc à ce Prince, pendant que le Roi étoit occupé au siége de Roüen, de se rendre à Tours, sous prétexte d'y voir sa mére qui y étoit malade, & de passer ensuite en Bearn, avant que le Roi pût en être informé. Il s'en fallut peu que ce projet ne réüssît; car les deux amans s'étoient fait des promesses réciproques de mariage, & les avoient signées. Mais les personnes que le Roi depêcha, employérent l'autorité du Parlement de la Province, pour empêcher la célébration du mariage, & obligérent le comte de Soissons de sortir de Pau. Le Roi fit ensuite venir sa sœur à la Cour, & alla même au-devant d'elle jusqu'à Saumur sur la fin de Février. Il rappella aussi de Bretagne Henri de Bourbon duc de Montpensier, qu'il destinoit pour époux à sa sœur.

L'absence du Roi empêcha le cardinal de Bourbon qui étoit resté à Chartres avec quelques Conseillers du Conseil privé, de répondre sur le champ à la lettre des Ligueurs; car il étoit nécessaire de l'envoyer auparavant au Roi, & de le consulter sur la réponse qu'il jugeroit à propos qu'on y fît. Enfin le 29. de Mars le Cardinal écrivit avec la permission du Roi. Après s'être excusé de son retardement, il manda que dès que les Seigneurs qui s'étoient dispersés en différens endroits du Royaume pour y continuer la guerre, se seroient assemblés de nouveau à Mantes, ils répondroient vers le 15. du mois prochain : Qu'il prioit cependant les Confédérés, en attendant l'expiration de ce délai pour accélérer la conférence, de déclarer les noms & les qualités des personnes de leur parti qui y assisteroient.

Les Ligueurs répondirent le cinq d'Avril, qu'ils espéroient qu'on conféreroit dès le 15. du mois courant sans aucune autre remise, & ils demandoient qu'on pourvût à la sûreté des Députés, & qu'on donnât de part & d'autre des sauf-conduits, écrits de telle sorte qu'il restât un espace en blanc, pour y insérer les noms de ceux qui seroient employés à cette négociation.

Cependant le Roi ayant appris que l'armée de la Ligue avoit assiégé Noyon, se rendit à Mante avec toute la Cour, & y ayant laissé sa sœur, marcha en diligence avec une troupe

HENRI IV.

d'élite du côté de la Picardie, afin que s'il ne pouvoit secourir Noyon, il pût du moins combattre le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld.

1593.

Assemblée des Ligueurs de Paris

Quelque tems auparavant, les députés des Provinces & des Villes engagées dans la Ligue s'étoient rendus à l'assemblée des Etats indiquée par le duc de Mayenne. Les Députés de l'Isle de France étoient en grand nombre, & on distinguoit entre autres Gilbert Genebrard, Moine Bénédictin, qui avoit été Professeur de la langue Hébraïque, & qui étoit alors archevêque d'Aix. Il avoit été élevé à cette dignité pendant les troubles, & sans l'autorité du Roi. Ce Prélat qui étoit fort sçavant, a fait beaucoup d'ouvrages. Mais soit qu'il fût partial, soit faute de génie, bien des gens trouvent qu'il a écrit avec peu de discernement.

Noms des principaux Députés.

On voyoit encore entre les Députés de l'Isle de France, Jean Boucher curé de Saint Benoist, homme d'une profonde érudition, mais dont les discours & les écrits emportés n'étoient pas tolérables; & Jacque Cueilly docteur de Sorbonne, & curé de Saint Germain de l'Auxerrois. La Noblesse avoit député Louis de l'Hôpital Vitry & Louis du Croc de Chenevieres. Etienne de Nueilly, Jean le Maître, & Guillaume du Vair Conseiller au parlement de Paris assistoient à cette assemblée pour l'ordre des Magistrats, qui dans cette Province ont un rang particulier aux assemblees des Etats.

Jean Louis de Pontallier de Tallemé, Etienne Bernard, Jean Saulnier évêque d'Autun, François Rabutin de la Vaux, Cirus de Thiard nommé à l'évêché de Châlons-sur-Saone, Claude Languet, Joachim de Damas du Roussel, & Claude de Lenoncourt de Loches étoient députés de la province de Bourgogne. La Normandie avoit député Jean Dadré docteur en Théologie, Antoine de Magneret baron d'Hermanville, Guillaume Pericard abbé de Saint Taurin, & François Pericard évêque d'Avranches. La Guienne avoit envoyé Gaspard le Franc chanoine de Poitiers, & René Daux du Bournais. La Bretagne avoit choisi Jean Daradon évêque de Vannes, & Louis de Montigni. La Champagne, Oudard Hennequin Doyen de l'église de Troyes, Nicolas de Pradel de Montholin, Claude de Senailly de Rimancourt,

& Anselme de Marisy. Robert de la Menardiere abbé de Sainte-Colombe, & Hector de Saint Blaise étoient députés de la ville de Sens. Claude de Coquelet évêque de Digne, de celle de Meaux. Godefroy de Billy abbé de S. Vincent, de celle de Laon. Rheims avoit député Nicolas de Pellevé Cardinal qui avoit été pourvû de l'Archevêché de cette ville, sans la nomination du Roi, & de Pipemont. Soissons avoit député Jerôme Hennequin son Evêque. Godefroy de la Martonie évêque d'Amiens étoit aussi député de cette ville, avec Jacque Sagier docteur en Théologie, François de Paillard de Choqueuse, & Robert de Monchi de Landron. Orléans avoit nommé Claude de la Chastre gouverneur de l'Orléannois & du Berry. Les Députés de l'Anjou, du Maine & de l'Angoumois, étoient des gens inconnus. Pierre d'Espinac archevêque de Lyon & President du Clergé dans cette assemblée étoit député du Lyonnois, avec Marc de Saconnay Chambrier & comte de Lyon. Le Forêt avoit député Anne d'Urfé marquis de Bangey. Le Dauphiné, Jerôme de Villars, chanoine de l'Eglise cathédrale de Vienne. La Provence Eleazar Rastellet évêque de Riez, Gerard Beranger nommé à l'évêché de Frejus, Bertrand de Fourbin de Bonneval, Honoré du Laurent Avocat Général au parlement d'aix, & Jean Jacque Cordier de Marseille.

On avoit fixe l'ouverture de l'assemblée au 25. de Janvier, jour de la fête de la conversion de Saint Paul; mais les Deputés n'ayant pû s'assembler ce jour là, on ne commença que le lendemain, jour de la fête de S. Polycarpe. L'assemblée se tint dans le Louvre où l'on avoit dressé un théâtre. Ce retardement fut fâcheux pour le cardinal de Pellevé qui avoit préparé un discours sur la conversion de S. Paul, & qui fit des efforts aussi inutiles que ridicules, pour ajuster ce qu'il avoit à dire à la fête de S. Policarpe. Après que le duc de Mayenne eut fait un petit discours, le Cardinal parla en vieillard, & dit bien des choses inutiles, & hors de saison; ensorte que bien loin d'attirer l'attention de l'assemblée, il fit rire la plûpart de ceux qui la composoient. En faisant l'éloge de la France, il assûra, en presence de Dom Diegue d'Ibarra ambassadeur d'Espagne, que la Normandie, dont le Cardinal étoit originaire, & d'une maison

Discours ridicule du cardinal Pellevé.

HENRI IV. 1593.

distinguée, étoit plus étenduë & plus opulente que le Royaume de Naples. Il dit encore que les Princes, comme les hommes de la plus basse condition, étoient également exposés aux caprices de la fortune & aux maladies. Il jetta en même tems la vûë sur le duc de Mayenne, & sembla lui adresser ces paroles. Il osa même employer pour preuve de ce qu'il avançoit l'exemple de ce Prince qui, comme tout le monde le sçavoit, relevoit d'une maladie (honteuse.) * MS. Samm.

Presque toutes les personnes sensées, qui étoient alors à Paris desaprouvoient cette assemblée, comme faite à contretems; on prévoyoit qu'elle n'auroit aucun effet; que les Espagnols & leurs Partisans agissoient imprudemment, & perdoient leurs peines. Hors de Paris, on s'en moquoit hautement; & l'on étoit indigné de voir que le duc de Mayenne, malgré son expérience, se laisât emporter jusqu'à ce point par l'esprit de faction, & servît honteusement la possession des Espagnols, qu'il sçavoit être ses ennemis secrets.

Catholicon, ouvrage commencé par un prêtre Normand.

Il parut dans le même tems une Satyre, sous le titre de *Catholicon*, aussi ingénieuse que piquante, & qui tournoit en ridicule les préparatifs & les différentes scenes de cette assemblée. L'auteur de cet ouvrage suppose des tapisseries, qui peignent au vif toute l'histoire de la Ligue, & en fait la description. Il attribuë ensuite des discours d'un sérieux comique au duc de Mayenne, au légat du Pape, au cardinal de Pellevé, à l'archevêque de Lyon, à Guillaume Rosse évêque de Senlis, à Claude d'Aubray, & à Rieux, qui peu de tems après souffrit à Compiegne le dernier supplice à cause de ses brigandages, & parce qu'il ne vouloit pas rendre le château de Pierrefond en Valois, dont il s'étoit emparé. On croit qu'un prêtre Normand homme de probité, ennemi des factions, & qui avoit été aumonier du cardinal de Bourbon, commença cette Satyre; mais n'ayant pû faire que les premiéres scenes de cette ingénieuse comédie, un autre travailla sur son plan, & le porta heureusement à sa perfection, par les traits d'une plaisanterie aussi naturelle que fine & délicate; ensorte que dans tout le tems de ces guerres, il ne parut rien qui fût plus applaudi & mieux reçû, par les beaux esprits des deux partis.

L'assemblée fut interrompuë après cette premiére séance, par l'absence du duc de Mayenne, qui après la prise de Noyon, alla au-devant des troupes auxiliaires de Flandre, & ne put se rendre à Paris que sur la fin de Mars. Dès qu'il fut revenu, l'assemblée recommença au Louvre le 2. d'Avril, & fut très nombreuse. Le duc de Mayenne, le Cardinal Sega Legat du Pape, Charle duc de Guise, Charle duc d'Elbœuf, le Cardinal de Pellevé, & les principaux Seigneurs & Prélats de ce parti y assistérent. Laurent Suarez de Figueroa de Cordouë, duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, que son maître avoit envoyé depuis peu avec Inigo de Mendose, y fut admis, & fit un discours Latin dont voici le précis.

Extrait du discours du duc de Feria Ambassadeur d'Espagne.

» Messieurs, le traité de paix fait entre le Roi Catholique, » & Henri II. Roi de France, ayant été confirmé par le » mariage d'Elisabeth de France, avoit fait espérer une lon» gue & heureuse tranquillité; mais de pernicieuses héré» sies, appuyées & soutenuës avec obstination par de puissans » Princes, & par un grand nombre de Sçavans, se sont glis» sées dans ce Royaume, où la Catholicité fleurissoit de» puis tant de siécles. La mort prématurée de Henri II. » ayant empêché le Roi mon maître de donner des preuves » autentiques de son attachement à son beau-pére, S. M. C. » a conservé les mêmes sentimens pour sa belle-mére & ses » parens. Que n'a-t-elle point fait, pour empêcher que rien » ne pût troubler la paix qu'on venoit de conclure? Elle a » pris encore tous les soins que les bons Princes doivent » avoir pour la défense de la Religion de nos ancêtres. » Elle a envoyé à Charle IX. une armée commandée par » Carvajal. Le comte d'Arembergh est venu dans la suite de » Flandre avec des troupes choisies. Le comte de Mansfeld » est aussi passé en France avec une puissante armée. Tous » ces Généraux vous ont rendu de grands services; & quoi» que le Roi mon maître se soit en cela couvert de gloire, » il est encore plus glorieux pour lui, & il mérite plus de » loüanges, de ce que toutes les injures qu'il a reçûës ne lui » ont point fait changer de sentiment. Car la Reine Cathe» rine oubliant tous ces bienfaits a envoyé deux armées na» vales, pour appuyer les troubles de Portugal, & le duc

HENRI IV. 1593.

» d'Alençon son fils s'est emparé de Cambray, & de la plus » grande partie de la Flandre. Henri III. lui-même les a » aidés dans ces entreprises, ou du moins ne s'y est pas op- » posé, comme il auroit dû, & comme il pouvoit le faire.

» Le desir qu'avoit S. M. C. de conserver une véritable » union, & une sincére amitié avec le roi Henri III. étouffa » le vif ressentiment de ces outrages reïtérés ; & quoique le » Roi mon maître eût pû se venger, comme tout l'Univers » le sçait, cependant il aima mieux abandonner ses intérêts, » & se manquer à lui-même, que d'ôter à des Princes ses » parens, les moyens de se repentir, & de changer de con- » duite à son égard.

» Après la mort du duc d'Alençon, le prince de Bearn (1), » ce terrible ennemi de notre Religion, fit éclater ses pré- » tentions sur le trône de vos Rois, & le roi Henri III. lui » accorda publiquement sa faveur & sa protection. Le duc » de Guise & le cardinal de Lorraine, ces deux illustres fré- » res, qu'on ne peut assez loüer, ne songérent que fort » tard à remédier à ces maux. Comme il leur falloit de » puissans secours d'hommes & d'argent, ils firent avec le » Roi mon maître, un traité très-onéreux pour lui. Vous » pouvez consulter la copie de ce traité. Vous n'y trouverez » que des sentimens de la plus haute piété. Les gens de pro- » bité, & ceux qui auront la Religion pour principe, n'y » verront rien qui soit susceptible de la moindre censure. » S. M. C. vouloit prévenir les calamités dont la France » étoit menacée, & craignant que sans ses secours ce puissant » Royaume ne pérît entiérement ; elle fournit alors de gran- » des sommes d'argent, & Henri III. fut obligé de prendre » des sentimens plus Religieux. Si ce Prince avoit agi sin- » cérement, les feux que l'hérésie a allumés dans ce Royau- » me, seroient éteints ; mais le Demon s'y opposa de toutes » ses forces, & lorsque le roi Catholique croyoit être par- » venu au but, il se trouva encore au commencement de la » carriére ; il fut encore obligé de prodiguer ses trésors, & » il s'exposa à tous les dangers de la guerre.

(1) L'Ambassadeur ne donne ici au roi Henri IV. que le titre de prince de Bearn, & lui refuse même celui de roi de Navarre, parce qu'il suppose que le Royaume de Navarre appartient à Philippe roi d'Espagne.

» Il

» Il est vrai que les troupes Espagnoles ont été battuës à » Yvri ; mais l'arrivée du duc de Parme changea la face » des affaires. Ce Général arracha Paris des mains des en- » nemis, sous la puissance de qui cette grande ville alloit » tomber, après s'être longtems défenduë par la fermeté » & le courage de ses habitans. La même chose est arrivée à » Roüen ; & par un éxemple peut-être unique, de généro- » sité & d'amitié, le Roi mon maître a sacrifié tous ses in- » térêts au bien & à la conservation de ce Royaume.

» Depuis le commencement de cette guerre, il a toûjours » eu quelqu'un de ses Ministres en France, pour vous sou- » tenir, vous consoler, & vous rendre tous les services possi- » bles. Ses soldats sont prêts à verser leur sang pour votre » défense. Il a prodigué plus de six millions d'écus d'or, » sans avoir tiré aucun fruit de tant de travaux, & de tant » de dépenses. S. M. C. est même allée plus loin. Toûjours » inquiéte du salut de ce Royaume, elle a pressé, & elle a » ménagé enfin cette assemblée des Etats généraux. Elle a » engagé les Souverains Pontifes à prendre la France sous » leur protection. Elle m'a enfin chargé de vous exposer ses » sentimens.

» Elle croit qu'il est de votre intérêt de mettre sur le trône » de vos Rois un Prince catholique, qui soit assez puissant » pour procurer la paix à cet Etat, remédier aux calamités » qui vous accablent, vous défendre & repousser les insultes » de vos ennemis. Dès que vous aurez élu un tel maître, » personne ne peut douter, qu'avec la grace de Dieu, la » Religion & l'Etat ne reprennent leur ancienne splendeur. » Je vous prie donc, & je vous conjure, Messieurs, d'agir » vivement dans cette importante affaire, sans aucunes vûës » d'intérêt particulier. Le moindre retardement ne peut » être que dangereux. Pour lever tous les doutes & tous les » scrupules, le Roi mon maître vous offre volontiers toutes » ses richesses, s'il en est besoin ; & vous promet de plus » grands secours, que ceux qu'il vous a procurés jusqu'à » présent. De votre côté travaillez avec tout le soin possi- » ble à la conclusion de cette affaire, qui mérite toute votre » attention. «

L'Ambassadeur offrit ensuite ses services particuliers ; &

HENRI IV. 1593.

Lettre de Philippe aux Etats assemblés au Louvre.

présenta une lettre du roi d'Espagne datée de Madrid au mois de Janvier précédent. Le cardinal de Pellevé la reçut, & la remit sur le champ à Nicolas de Piles abbé d'Orbais, Sécrétaire de la chambre du Clergé, afin qu'il la lût. Philippe, après une longue énumération de tous les services rendus à la France, & de ses bienfaits confirmés par tant d'illustres témoignages, exhortoit par ces lettres l'assemblée à ne point se séparer, sans élire pour Roi un Prince Catholique, qui ne méritât cet honneur que par ses hautes qualités, & qui pût rétablir l'ancienne Religion, & remettre dans son lustre la gloire de la Nation. Il ajoûtoit qu'on ne devoit agir que pour la gloire de Dieu; & que le duc de Feria son Ambassadeur, expliqueroit ses autres intentions.

Sentimens de l'assemblée sur cette lettre.

Ceux que l'esprit de faction aveugloit, entendirent avec plaisir la lecture de cette lettre, & de tout ce qui étoit dit de la part du roi d'Espagne; mais les plus sages, qui conservoient toûjours quelques soupçons des desseins d'une Nation ennemie, jugeoient que les Espagnols profitoient de l'occasion que leur présentoient les calamités publiques, pour augmenter leur puissance, & se venger des injures & des pertes qu'ils avoient souffertes: Que ces apparences de bonté & d'amitié cachoient leurs vûës ambitieuses, & qu'ils agissoient à peu près comme Philippe de Macedoine, qui, au rapport de Thucydide & de Trogue Pompée, (ou Justin,) voulant dompter les Oriciens ses ennemis, envoya chez eux une armée, sous prétexte de les secourir contre des séditieux qui troubloient leur République.

Réponse sensée & noble du cardinal de Pellevé.

Le cardinal de Pellevé, tout zélé qu'il étoit pour la Ligue, ne put souffrir ces lettres remplies de reproches, & où l'orgueil Espagnol se manifestoit. Quoiqu'on ne fût pas prévenu en sa faveur, on avoüa néanmoins que sa réponse au discours du duc de Feria, fut sensée & vive, & qu'il soutint l'honneur de la France, avec autant de liberté & de noblesse, que ces tems fâcheux le permettoient. Après avoir dit que les trois Ordres étoient fort redevables à S. M. C. de leur avoir écrit & fait expliquer ses intentions, par la bouche de son Ambassadeur, il fit l'éloge du duc de Feria, à qui on avoit confié cette importante ambassade, comme à celui qui de toute la cour d'Espagne en étoit le

plus digne. Il rappella l'ancienneté & la noblesse de la maison de ce Seigneur. Il parla aussi de sa mére, Angloise de nation, qui comme une autre Helene mére de Constantin, avoit répandu ses libéralités sur les Ecossois, les Irlandois, & les Anglois, chassés de leur païs pour la Religion, & contraints de chercher un asile en Espagne.

Le Cardinal poursuivit ensuite en ces termes. » Toutes » les choses humaines ont leurs révolutions & leurs vicissitu- » des. Ce Royaume autrefois si florissant, & qui maintenant » est accablé de mille calamités, est un triste éxemple de » l'inconstance de la Fortune. Tant que nos Rois ont été les » défenseurs de la Foi, ils ont donné des loix à plusieurs Na- » tions puissantes; ils ont étouffé sans peine les sectes, qui s'é- » levoient contre la véritable Religion, & porté de tous côtés » leurs armes victorieuses. Il y a plus de onze cens ans que » Clovis, le premier de nos Rois, qui ait embrassé le Chri- » stianisme, & pour qui le Ciel envoya la Sainte Ampoulle, » dompta les Visigoths, ces protecteurs obstinés de l'Arria- » nisme. Le siége de leur Empire étoit à Toulouse, & ils » étoient maîtres de tout le païs, qui est entre la Loire & » les Pirenées. Ce Prince aussi brave que Religieux, les vain- » quit dans le Poitou, tua de sa propre main Alaric leur Roi, » & ramena toutes ces Provinces à la vraye foi. Cette vic- » toire ouvrit à la Religion Catholique le chemin, pour pé- » nétrer en Espagne, où Almaric fils d'Alaric s'étoit retiré. » Car Childebert fils de Clovis ayant accordé la paix à Al- » maric, lui donna en mariage sa sœur Clotilde, à condi- » tion que le prince Goth embrasseroit la foi Catholique; » mais Childebert voyant qu'Almaric ne quittoit point ses » erreurs, & qu'il maltraitoit sa femme Clotilde, qui étoit » Catholique, ne le put souffrir. Il passa deux fois en Espa- » gne avec une nombreuse armée, vainquit Almaric, per- » sécuta l'Arrianisme, & rétablit dans ces contrées la Foi » que S. Jacque y avoit autrefois prêchée, & que le tems » avoit presque fait oublier. Pour laisser à la postérité un » monument célébre de tant de victoires, ce Prince fit bâ- » tir à Paris le monastére de S. Vincent (1), qu'on appelle

(1) On commença de bâtir cette Abbaïe vers l'an 542. & elle ne fut achevée que vers l'an 559. L'Eglise fut dédiée cette année par S. Germain, au

HENRI IV. 1593.

» à présent l'Abbaïe de Saint Germain des Prés.

» Charle Martel, qui sur la fin du régne des Rois Merovingiens, & à la faveur de leur foiblesse, prit en main le gouvernement de la France, & ouvrit le chemin du Trône à Pepin son fils, en éloignant Childeric III. fit sur les bords de la Loire un affreux carnage de ces troupes immenses de Sarazins, qui avoient inondé l'Afrique & l'Espagne. Il tailla en piéces les Sarazins & les Visigoths, qui réünis ensemble avoient fait une irruption dans le Languedoc. Comment Charlemagne fils de Pepin a-t-il mérité les titres magnifiques de Grand, de Saint, & d'Invincible? Les victoires qu'il a remportées en faveur de la Religion, & les défaites des Sarazins qu'il a si souvent domptés, & qu'il obligea enfin de se renfermer dans leur païs, lui ont fait donner ces noms illustres.

» Alphonse le Chaste, roi de Galice & des Asturies, par reconnoissance de tous les bienfaits qu'il avoit reçus de ce Prince, se fit gloire de se dire vassal de Charlemagne. Les Isles de Majorque & de Minorque se soumirent à ce Monarque, qui les avoit défenduës contre toute la puissance des Maures & des Sarazins; & ce Prince ne donna le royaume d'Aquitaine à son fils Louis le Débonnaire, qu'afin qu'il fût toûjours prêt à combattre ces ennemis du nom Chrétien.

» Je ne puis passer sous silence ce que les historiens Espagnols rapportent du connétable Bertrand du Guesclin. Ce grand Capitaine avoit été envoyé en Espagne par le roi Charle V. Il détrôna Pierre le Cruel roi de Castille, qui par ses barbaries, & la protection qu'il accordoit aux Juifs, avoit attiré sur sa tête les anathêmes d'Urbain V. Il fit monter sur le Trône Henri de Tristemare (1); & ceux de Castille & de Leon, par ordre de du Guesclin reconnurent Henri d'autant plus volontiers, qu'ils assûroient

rapport de Gregoire de Tours, en l'honneur de la Sainte Croix & de S. Vincent Martyr, à cause que Childebert avoit donné à cette Eglise une croix enrichie de pierreries, & la tunique de S. Vincent. Il ne reste rien aujourd'hui de ce qui a été bâti par Childebert, que le portail de la principale entrée de l'Eglise, & le gros clocher qui est au bout. La partie supérieure qui est au-dessus des cloches, est plus récente.

(1) Ou Transtamare.

» que par les anciennes loix de l'Empire Gothique, ils » pouvoient se soustraire à l'obéïssance d'un Tyran, & se » faire un autre Roi, sans observer l'ordre de la succession; » ensorte que si une pareille révolution arrivoit de nos jours, » elle ne devroit point paroître nouvelle, après un exem- » ple si fameux. «

» L'inclination des François pour les Espagnols a encore » éclaté par les alliances qu'ils ont faites avec eux. Saint » Louis étoit fils de Blanche de Castille. Des Princesses Es- » pagnoles ont donné le jour à Philippe I. & à Philippe » Auguste. De notre tems François I. a épousé Eléonore » sœur de Charle V. Philippe qui régne aujourdhui avec » tant de gloire a partagé sa Couronne avec Elisabeth fille » de Henri II. Charle IX. fils du même Henri II. a épousé » Elisabeth d'Autriche fille de Maximilien, & niéce du Roi » Catholique, Princesse que ses vertus & sa piété ont toû- » jours renduë chére à la France. Depuis ce tems, les deux » Nations ont été unies, & se sont rendu des services ré- » ciproques. «

» Le Roi Catholique a été touché du triste sort de ce » Royaume, qui tomboit en décadence; & ce Prince qui » soûtient si bien le titre de Catholique; ce Prince dont » les sujets sont aussi religieux que lui, & dont le zéle sur- » passe celui des anciens Empereurs Chrétiens, qui non » seulement conserve la pureté de la Religion dans ses Etats, » mais encore la protége & la défend chez les Nations » étrangéres, contre tous les efforts des infidéles & des hé- » rétiques; ce Prince enfin, qui a trouvé le premier, & qui » a montré aux Chrétiens les moyens de vaincre les Turcs, » qui a porté le flambeau de la foi dans des païs inconnus » aux siécles précédens, & jusqu'au bout du monde; ce » sage Prince par une bonté sans exemple nous a présenté » une main secourable pour empêcher la ruine totale de » cette Monarchie. «

Le Cardinal ajoûta à ce pompeux éloge quelques traits éclatans de la vie des Empereurs Trajan & Théodose, qui étoient Espagnols. Il éleva Philippe au-dessus de Ferdinand & de Maximilien ses ayeux, & même de Charle V. son pére; » Car, dit-il, combien de guerres ce Monarque a-t'il

HENRI IV. 1593.

» soûtenuës pour la défense de nos Autels & de nos biens, » pour la gloire du nom Chrétien, & pour le maintien de » la Religion Catholique, Apostolique & Romaine ? Il » nous a délivrés de la tyrannie d'un hérétique, lorsqu'étant » étroitement pressés par un siége, il envoya à notre se- » cours le duc de Parme, ce Capitaine aussi sage que cou- » rageux. Sa Religion étouffe les sentimens d'ambition que » l'éclat d'une nouvelle Couronne pourroit lui inspirer ; & » à l'éxemple de Jovinien, qui après la mort de Julien l'A- » postat étant salué Empereur par ses soldats, n'accepta » l'Empire qu'à condition qu'ils embrasseroient tous la Re- » ligion Catholique, Philippe n'a jamais régné sur aucun » peuple, que J. C. n'ait régné avec lui.

» C'est ainsi que François I. donna autrefois un éxemple » remarquable de sa pieté & de sa Religion, lorsqu'il refusa » d'entrer dans la ligue des Princes Protestans d'Allema- » gne contre l'Empereur, quelques avantages qu'on lui » en fît espérer. L'intérêt de la Religion qu'il craignoit » de mettre en danger, & qu'il vouloit conserver dans toute » sa pureté. Le toucha plusque le soin de se venger des in- » jures qu'il avoit reçuës.

» Henri II. marcha sur les traces de son pére, & imita » sa pieté. Lorsque les Ministres des deux Couronnes tra- » vailloient au traité de Cambrai, on avertit ce Prince de » veiller avec plus de soin à la conservation de ses droits ; » mais il répondit : Qu'il gagneroit assez, si, comme il » l'espéroit, il pouvoit à la faveur de la paix étouffer les » hérésies naissantes qui s'élevoient dans son Royaume : » Que le bonheur de son Regne dépendoit davantage du » salut des ames, que de l'étenduë de ses Provinces, & du » nombre des Peuples qui lui obéïroient ; & que son pre- » mier devoir étoit de maintenir la Religion. «

» Les Princes de la maison de Lorraine ont toûjours fait » éclater leur zéle pour la Religion. Comme d'autres Ma- » chabées, dès que la Religion a paru en danger, ils ont » prodigué leurs biens & leur sang pour sa défense. Depuis » que l'hérésie ravage ce Royaume, sept ou huit Souve- » rains Pontifes, & particuliérement Clement VIII. dont » la France éprouve tous les jours la bonté paternelle, ont

» ſoûtenu par de puiſſans ſecours, & par leurs ſages conſeils, » la cauſe de la Religion. «

» Philippe les a tous ſurpaſſés ; & comme il étoit le plus » puiſſant, il a été auſſi le plus généreux, & le plus ma- » gnifique. Ses bienfaits pluſqu'humains, & dont la mé- » moire doit être éternelle, méritent toute la reconnoiſſance » poſſible ; & nos remercimens ne pourront jamais égaler » la grandeur de nos obligations. Faites donc, Meſſieurs, » éclater votre zéle & votre attachement pour un Prince à » qui vous êtes ſi redevables, & qui a été le libérateur de » votre Patrie. «

La Séance finit après ce diſcours. Quelques-uns trouvérent peu de ſolidité dans ce qu'avoit dit le Cardinal au ſujet de François I. & qu'il avoit imputé à Henri II. ce qui s'étoit paſſé à ſon inſçû entre les Guiſes & les Miniſtres Eſpagnols.

Examen du Concile de Trente par les Etats de la Ligue.

On avoit agité dès le commencement de l'aſſemblée des Etats la queſtion du Concile de Trente. Le Legat en preſſoit vivement la publication ; & ſoûtenoit que ſans la réception pure & ſimple de ce Concile, on ne pourroit maintenir la Religion, pour laquelle on combattoit depuis ſi longtems. La choſe ayant été miſe en délibération le 9. d'Avril, pluſieurs objectérent les droits & les priviléges du Royaume, & les libertés de l'Egliſe Gallicane. Ainſi la publication du Concile ayant été juſqu'alors différée, on choiſit Jean le Maître, que le duc de Mayenne avoit fait Préſident au Parlement, avec Guillaume du Vair Conſeiller, tous deux éloignés de l'eſprit de faction, qui avoient autant de probité que de lumiéres, pour en examiner les actes, & remarquer ce qu'ils trouveroient être contraire à la diſcipline, aux loix & aux uſages de ce Royaume.

Ce Concile eſt jugé contraire aux maximes de la France.

Ces Commiſſaires après un mur examen jugérent que le contenu en la quatriéme Seſſion, qui ordonne que les Auteurs & les Imprimeurs des livres défendus ſeront punis par les Evêques, ainſi qu'il appartiendra, comme des corrupteurs de l'Evangile & de la parole de Dieu, étoit contraire à l'édit de Henri II. donné à Fontainebleau en 1547. à celui de Châteaubriand de 1551. & à l'ordonnance de Charle IX.

HENRI IV. 1593.

faite dans le tems des Etats Généraux d'Orléans, & renouvellée à Moulins en 1566. Que le chap. 1. de la sixiéme Session, qui permet au Pape de déposer les Evêques qui n'observent pas la résidence, & d'en mettre d'autres à leur place, lorsqu'ils se laissent condamner par contumace, dérogeoit aux droits du Roi, & au Concordat d'entre Leon X. & François I.

Que dans la Session septiéme, chap. 15. la vingt-uniéme, chap. 8. la vingt-deuxiéme, chap. 8. & la vingt-cinquiéme, chap. 8. les Evêques, comme commissaires du Saint Siége, étoient déclarés exécuteurs des donations pies faites, tant entre vifs, que par testament, & ordonnance de derniére volonté : Qu'on leur donne un droit d'inspection sur les Hôpitaux, Chapitres, Fabriques, Confréries laïques, & Universités, avec pouvoir d'en dispenser, & d'en séquestrer les revenus, d'exiger des comptes, de casser les administrateurs infidéles ou négligents, & d'en substituer d'autres en leur place ; mais qu'au contraire les édits de 1544. 1560. 1545. & de l'année suivante attribuoient la connoissance de la reddition des comptes, & de toutes ces sortes de choses aux juges Royaux, pour empêcher qu'on ne préjudiciât aux droits du Roi, qui seul a une inspection générale sur tous les biens situés dans son Royaume, tels que ceux des Hôpitaux, Fabriques, Chapitres & Universités.

Que la Session 24. chap. 5. qui révoquoit les lettres de privilége & les juges conservateurs, sans distinction des juges Ecclésiastiques & des Laïques, attaquoit l'autorité Royale, en ce qu'elle n'exceptoit point les juges Royaux, & qu'elle détruisoit les dispositions de plusieurs arrêts du Parlement, qui avoient approuvé & confirmé la Jurisdiction des Juges conservateurs Ecclésiastiques : Que la permission accordée dans cette même Session chap. 1. aux Evêques de procéder contre ceux qui contractent des mariages clandestins & contre les témoins, étoit opposée à nos usages & à la Jurisprudence des arrêts du Parlement, suivant lesquels le juge Ecclésiastique ne peut connoître que du Sacrement, avec défenses de porter aucun jugement sur ce qui regarde la dot, les dommages, intérêts, & les peines, dont la connoissance est réservée aux juges Royaux, comme il a été ordonné dans les Etats de Blois.

Que

Que la Session 25. chap. 9. attribuoit aux Evêques la connoissance des contestations muës à l'occasion des droits de patronage tant Ecclésiastique que Laïque ; au lieu que conformément au droit François & aux arrêts des cours Souveraines, non-seulement le possessoire, & le pétitoire d'un droit de patronage Laïque, mais encore les complaintes, pour le possessoire d'un patronage Ecclésiastique doivent être poursuivies devant les juges Royaux, les Evêques ne pouvants connoître que du pétitoire des droits de patronage Ecclésiastique : Que la Session 21. chap. 4. par laquelle il est ordonné que suivant le jugement de l'Evêque on donneroit une portion congruë des biens de l'Eglise matrice aux Prêtres qui desserviroient les Eglises érigées de nouveau ; & que s'il en étoit besoin, on pourroit contraindre les Peuples de fournir ce qui est nécessaire pour la subsistance de ces Prêtres, est contraire à nos usages ; l'autorité des Evêques sur les Laïcs étant bornée au spirituel, & ne pouvant s'étendre sur ce qui regarde le temporel, comme est une question pour les alimens des Curés : Que par cette même Session, chap. 8. il est enjoint aux Evêques de visiter les Presbitéres & les bâtimens qui en dépendent, d'avoir soin d'y faire faire les réparations & les réédifications nécessaires, & d'y contraindre les titulaires, même par le sequestre des fruits des Bénéfices ; mais que les arrêts des Parlements ont souvent prononcé au contraire que ces questions qui ne regardent que le temporel, doivent être portées devant les juges Royaux, privativement à tous autres : Que l'usage de ce Royaume ne permet pas que les Evêques fassent faire des saisies ou des sequestres ; & que ce pouvoir est restraint aux juges Royaux, & autres juges Séculiers.

Que l'autorité Royale & celle des Magistrats, qui seuls pouvoient interdire pour toûjours, ou pour un tems les officiers Royaux, étoit blessée par la disposition de la Session suivante, chap. 10. suivant laquelle les Evêques, comme Commissaires du Saint Siége pouvoient informer contre les Notaires, tant de cour Ecclésiastique, que de cour séculiere & Laïque ; leur faire subir des examens, pour connoître s'ils sont capables & suffisans ; s'ils sont ignorans, ou en cas qu'ils ayent prévariqué, les suspendre de leurs fonctions, &

HENRI IV. 1593.

leur défendre pour toûjours l'exercice de leurs charges dans les affaires, procès, & causes Ecclésiastiques.

Que la Session 23. chap. 6. confirmative de la constitution de Boniface VIII. suivant laquelle les simples tonsurés non bigames, quoique mariés, sont soûmis à la jurisdiction Episcopale, tant au civil qu'au criminel, attaquoit directement la puissance & la jurisdiction Royale; & que suivant nos usages les Laïcs mariés, quoiqu'ils ayent reçû la tonsure, ne reconnoissoient l'autorité des Evêques qu'en matiére spirituelle: Que la Session 24. chap. 8. suivant laquelle les Ordinaires pouvoient poursuivre les adultéres, & les concubinaires, blessoit également l'autorité Royale, & celle des Magistrats, qui seuls pouvoient connoître des crimes d'adultére & de concubinage entre Laïcs: Que la suppression des indults & droits de presentation accordés aux Chapitres, Universités, Parlemens, & à des personnes particuliéres, étoit une disposition faite en haine, & au préjudice du parlement de Paris.

Que la Session 25. ch. 3. permet aux monastéres & maisons Religieuses, tant d'hommes que de femmes, même aux Mendians, à l'exception des Maisons des Fréres de S. François, des Capucins & de ceux qu'on appelle Mineurs de l'étroite Observance, de posséder des immeubles, quoique leurs Constitutions le leur défendent, ou qu'ils n'ayent pû encore obtenir à ce sujet aucune dispense du S. Siége; mais qu'une telle permission étoit contraire à l'institution des Religieux mendians, qui avoit été approuvée & confirmée par plusieurs arrêts du Parlement, ausquels on ne pouvoit déroger, quant au temporel, si ce n'étoit de l'exprès commandement du Roi, & par des lettres Patentes enregistrées dans les Cours Souveraines: Que par le chap. 3. de la même Session le Concile accorde aux Ordinaires le droit de procéder, même contre les Laïcs, dans les causes civiles soûmises de quelque façon que ce soit, au tribunal Ecclésiastique, de condamner à des amendes pécuniares, ordonner des saisies, décerner des contraintes, de faire emprisonner par les appariteurs de la cour Ecclésiastique ou autres, de priver des Bénéfices, & d'user des autres voyes de droit semblables; ce qui attaquoit encore un ancien usage confirmé par un grand nombre

d'arrêts, qui défendent aux juges Ecclésiastiques qui n'ont point de territoire, de faire exécuter leurs sentences par emprisonnement, & par saisie des biens des condamnés; ensorte que lorsqu'ils veulent se servir de ces voyes, ils doivent avoir recours au bras Séculier.

Que la disposition de ce même Chapitre, qui laisse aux Evêques la liberté d'accorder ou de refuser des monitoires, qui leur ordonne d'en examiner avec soin les causes & les motifs, sans que l'autorité du Magistrat qui a permis de les obtenir, puisse les obliger de fulminer l'excommunication, qui soûmet le tout à leur examen & à leur jugement, & suivant lequel c'est un crime à un juge Séculier de défendre à un Evêque de lancer une excommunication, ou de lui enjoindre de lever celle qu'il a lancée, est un attentat à l'autorité des Parlemens, qui ont droit, & qui peuvent en cas d'appel comme d'abus de sentence d'excommunication, ordonner que par provision l'excommunié sera absous *ad cautelam*; & contraindre l'Evêque ou son grand Vicaire par saisie du temporel de donner cette absolution: Que les juges Ecclésiastiques ne pouvoient contester en cela l'autorité des Parlemens, puisqu'ils avoient eux-mêmes décidé que les censures pouvoient aider le bon droit des parties: Que le Concile n'a pû sans attenter à l'autorité Royale, excommunier dans la même Session, chap. 19. le Prince, qui permettroit le duel, & confisquer la ville & le lieu où il auroit permis que le combat se fît; parce qu'on ne peut ôter au Roi aucune partie de son domaine; & que quant au temporel, il ne reconnoît point de Souverain.

Que le chap. suivant, dans lequel le Concile ordonne que les saints Canons, tous les Conciles généraux, & toutes les constitutions Apostoliques données en faveur des Ecclésiastiques, des priviléges du Clergé, & contre ceux qui ont la témérité de les violer, soient exactement observées en tous lieux, & par toutes sortes de personnes, est trop étendu & mérite une restriction; parce que si cette disposition avoit lieu, il faudroit admettre toutes les Décretales, le sixiéme livre ajoûté par Boniface VIII. toutes les Extravagantes, & par conséquent les Régles de la Chancelerie Romaine, dont la plûpart ne sont point reçûës en France: Que l'autorité

HENRI IV. 1593.

Royale seroit énervée & sans force, & qu'à la faveur des immunités que le Clergé veut usurper, tout le poids des impôts & des subsides que le Roi exige de ses sujets, pour la défense de son Royaume, retomberoit sur le Tiers-Etat.

Les Commissaires ajoûtérent encore que le chap. 21. de la même Session porte que tout ce qui a été décidé, & arrêté dans le Saint Concile pour la réformation des mœurs, ne peut & ne pourra préjudicier aux droits & à l'autorité du Saint Siége; » mais cette exception, disoient-ils, ne » peut être admise, parce qu'elle est contraire à plusieurs ar- » rêts qui ont prononcé qu'il n'étoit point permis au souve- » rain Pontife d'accorder des dispenses dans des matiéres » décidées par les Saints Canons & les Conciles. Autant de » fois qu'il a paru des Brefs qui contenoient quelques dis- » positions contraires aux décisions des Conciles, ils ont » été déclarés nuls & abusifs. Outre cela cet article dé- » truiroit les appels comme d'abus; cet heureux moyen » qui en France a toûjours conservé dans leur vigueur les » decrets émanés d'une autorité aussi respectable; & une » telle réserve anéantiroit tous les saints Conciles, sans mê- » me en excepter le Concile de Trente.

» Les Conciles Provinciaux, & les Metropolitains sont Juges » compétens des crimes imputés aux Evêques, & tout au » moins de ceux qui ne méritent pas la déposition. Cepen- » dant la treiziéme Session, chap. 8. & la vingt-quatriéme, » chap. 5. ordonnent que les causes criminelles des Evêques, » sans même en excepter l'accusation de concubinage, seront » portées en cour de Rome, pour y être terminées par le » Pape; la même disposition blesse aussi l'autorité du Roi & » des Magistrats, qui seuls sont Juges compétens des cas » Royaux, & privilégiés privativement au Pape, & à tous » autres juges Ecclésiastiques, quoique les accusés soient ho- » norés de la dignité Episcopale.

» La Session vingt-quatriéme, chap. 20. décide qu'il y a » plusieurs causes, qui suivant les constitutions Apostoliques » doivent être agitées en cour de Rome; qu'il y en a d'au- » tres, que le Pape dans des circonstances particuliéres peut » évoquer à lui, ou sur lesquelles il peut nommer des Com- » missaires par un Bref spécial signé de sa main; mais c'est

HENRI IV. 1593.

» aller contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & le decret » *de causis* de la Pragmatique Sanction, qui est transcrit sur » les Conciles de Constance & de Basle.

» Ce qui est ordonné par la septiéme Session, chap. 6. la » vingt-quatriéme, chap. 13. & la vingt-cinquiéme, chap. » 9. qui portent que le Pape peut confirmer les unions des » Bénéfices, quoique nulles ou faites contre les régles, ac- » corder des provisions en forme gracieuse (1), & changer » les dispositions des testamens, est contraire à l'autorité des » Conciles, & aux arrêts des Cours Souveraines, qui souvent » ont déclaré nulles & abusives tant les unions des Bénéfices » faites hors les cas de droit, que les provisions en forme » gracieuse accordées au mépris des decrets des Conciles, » & de l'autorité souveraine du Roi & des Magistrats qui en » sont les dépositaires.

» Le Concile dans la Session 5. chap. 1. & 2. la septiéme, » chap. 6. & 8. la vingt-uniéme, chap. 3. & suivans jusqu'au » huitiéme, la vingt-deuxiéme, chap. 5. 6. & 8. la vingt-cin- » quiéme, chap. 9. n'attribuë aux Evêques la connoissance » de certains cas, que comme à des Commissaires du S. Siége, » quoiqu'ils l'aient en qualité d'Ordinaires. De telles déci- » sions répugnent à la Jurisprudence des arrêts, qui déclarent » abusives & onéreuses au Clergé ces commissions du Saint » Siége, & ce qui est fait en conséquence. Les causes des » Ecclésiastiques doivent être portées en premiére instance » devant l'Ordinaire, & par appel devant le Metropolitain; » mais si l'on se soûmettoit aux dispositions mentionnées ci- » dessus, ils seroient obligés d'aller ou d'envoyer à Rome, » pour faire nommer des Commissaires; ce qui anéantiroit » la jurisdiction des Metropolitains.

» Enfin le Concile, dans les mêmes endroits, & dans plu- » sieurs autres, défend les appels des jugemens des Evêques; » ce qui fermeroit totalement la voye des appels comme d'a » bus, dont par un ancien usage fondé sur nos Libertés, on se » sert ordinairement en France, lorsqu'il paroît quelque chose » de contraire aux Saints Conciles, & aux ordonnances de nos

(1) On appelle en Chancelerie Romaine des provisions de Bénéfices en forme gracieuse, lesquelles sont accordées sur une information de vie & de mœurs, en vertu de quoi on se met en possession sans demander le visa de l'Ordinaire.

HENRI IV.

1593.

Le grand nombre des Ligueurs est choqué des remarques judicieuses sur le Concile de Trente.

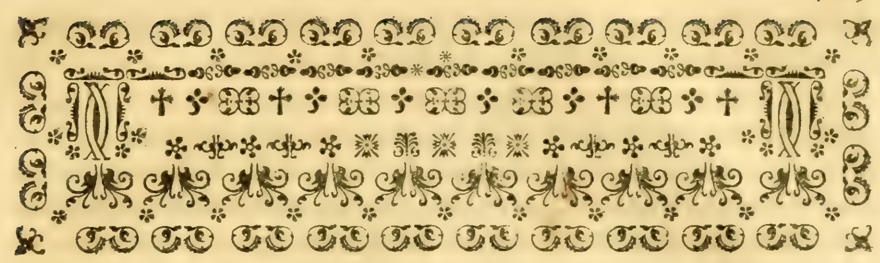
» Rois, ou capable de préjudicier à la jurisdiction Royale.

Jean le Maître & du Vair firent leur rapport dans l'assemblée des Etats Généraux de tout ce qu'ils avoient remarqué qui pouvoit blesser les Libertés de l'Eglise Gallicane, les droits & les priviléges du Royaume. Quelques-uns reçurent ces remarques avec plaisir, & donnérent de grandes loüanges aux Commissaires; mais le plus grand nombre en fut choqué.

Le Légat du Pape à qui on communiqua le tout, craignant que cette affaire ne causât de la division entre les Députés, & ne troublât l'assemblée, dissimula son ressentiment; & crut devoir attendre une occasion plus favorable pour agir; car on entendoit déja dire hautement que la publication du Concile de Trente étoufferoit la liberté publique, & qu'il ne seroit plus permis de se plaindre. D'ailleurs le tems de la conférence indiquée avec les Royalistes approchoit; & les plus sages jugeoient qu'il étoit dangereux d'entrer alors dans la discussion d'une affaire si épineuse.

Fin du Livre cent-cinquiéme.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-SIXIE'ME.

HENRI IV. 1593.

Conférence de Surêne.

COmme le tems de la conférence approchoit, on envoya des Commissaires pour choisir un lieu qui fût convenable. La plûpart des maisons de campagne & de plaisance aux environs de Paris, ayant été ruinées pendant la guerre, les deux partis convinrent du village de Surêne, où le 21. d'Avril on marqua les logemens pour les Députés. Deux jours après, les Ligueurs nomméremt de leur part Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, François Pericard évêque d'Avranches, Godefroi de Billy Abbé de S. Vincent de Laon, André de Brancas de Villars, que le duc de Mayenne avoit fait Amiral de France, pour le récompenser des services qu'il avoit rendus dans le siége de Roüen; François de Faudoas, dit d'Averton de Serillac, comte de Belin Gouverneur de Paris; Pierre Jeannin Président au Parlement de Dijon; Jean Louis de Pontallier de Tallemé; Louis de Montigny; Nicolas de Pradel de Montolin; Jean le

HENRI IV. 1593.

Maître Parisien, Etienne Bernard de Dijon, & Honoré du Laurent Avocat du Roi au Parlement d'Aix.

Le sixiéme jour après, fête de S. Pierre Martyr, ils entendirent tous la Messe, & reçurent la bénédiction du Légat, qui avec le cardinal de Pellevé, leur donna d'amples instructions. Ils se rendirent à Surêne sur les deux heures après midy. Renaud de Beaune Archevêque & Patriarche de Bourges; François le Roi de Chavigny vieux Capitaine, aussi distingué par son courage, que par sa probité, & qui étoit aveugle; Pompone de Belliévre, qui ayant été éxilé dans sa maison par le feu Roi, avoit été rappellé à la Cour depuis peu de jours; Nicolas d'Angennes de Rambouillet; Gaspard de Schomberg comte de Nanteuil; Godefroi le Camus de Pontcarré; Jacque Auguste de Thou d'Emery; & Louis de Revol, députés du parti Royaliste, étoient arrivés les premiers au lieu de la conférence. Aucun d'eux ne prit de qualités, ni de titres; & ils priérent les députés de la Ligue d'en agir de même, de crainte que la dispute pour les rangs, ne causât quelque préjudice à l'un ou à l'autre parti; & ils l'obtinrent.

Dominique de Vic gouverneur de S. Denis assista à la conférence avec les Royalistes, quoiqu'il ne fût point compris dans les lettres Patentes données par le Roi à ce sujet; & le parti contraire ne s'y opposa point, à condition cependant que Nicolas de Neufville de Villeroi, pût aussi y être présent, quoique le duc de Mayenne ne l'eût point nommé.

Il s'éleva d'abord une contestation au sujet de Rambouillet, avec qui les Ligueurs ne vouloient point conférer. Ils le regardoient comme complice de l'assassinat du duc de Guise; & pour lui donner l'exclusion, ils dirent que Guillaume Rose évêque de Senlis, qui n'ignoroit pas la haine que les Royalistes lui portoient, avoit refusé par cette seule raison d'assister comme Député à cette négociation. Les Royalistes répondirent qu'il ne dépendoit pas d'eux d'exclure Rambouillet: Que d'ailleurs la memoire du feu Roi étoit intéressée dans cette action, & que ce seroit renouveller le souvenir de ces maux passés, qu'il falloit ensevelir dans un éternel oubli.

Les Députés se promirent réciproquement une sûreté inviolable, & dirent tous qu'ils étoient prêts de signer leurs

promesses

promeſſes de leur ſang. Le reſte du jour ayant été employé à ces préliminaires, on remit la conférence au lendemain. Les Royaliſtes couchoient à Sureſne, & les Ligueurs retournoient à Paris. Ils revinrent au jour marqué, & firent encore la même difficulté par rapport à Rambouillet; mais ce Seigneur pour les calmer, parla en ſecret à quelques-uns d'eux, ſans demander l'avis de ſes Collégues; & tâcha de diſſiper leurs ſoupçons, en ajoûtant même à ce ſujet pluſieurs choſes, dont il croyoit être de ſon intérêt d'inſtruire le jeune duc de Guiſe & ſa mére.

On pourvut enſuite à la ſûreté du lieu de la conférence; & trois jours après, les Députés s'aſſemblérent, quoique l'Archevêque de Lyon fût malade à Paris. Dès qu'on eut appris que le Roi n'avoit pas voulu permettre que Rambouillet ſe retirât, on trouva bon de communiquer d'abord les pleins pouvoirs, qui ſervoient de fondement à toute la négociation, & ſans leſquels elle étoit inutile. Ceux des Royaliſtes étoient les plus amples; mais quoique ceux des autres Députés ne leur permiſſent que d'écouter ce qu'on leur propoſeroit, pour en faire enſuite leur rapport à ceux au nom deſquels ils agiſſoient; cependant l'archevêque de Bourges dit, qu'il eſtimoit aſſez les Députés du parti contraire, pour croire que tout ce qu'ils trouveroient bon & raiſonnable, ſeroit auſſitôt approuvé & ratifié. On convint dans la même ſéance d'une ſuſpenſion d'armes aux environs de Sureſne, dans les limites que de Vic & le comte de Belin avoient marquées; & l'on envoya de part & d'autre des ordres aux Gouverneurs des places voiſines, pour y faire obſerver cette tréve.

Le lendemain, l'archevêque de Lyon ſe rendit à Sureſne avec ſes collégues. L'archevêque de Bourges ouvrit la ſéance. Il commença par rendre des actions de graces à Dieu, de ce qu'il avoit enfin jetté un œil de miſéricorde ſur les calamités des peuples, & donné aux deux partis des ſentimens de paix & de réconciliation. Il remercia encore la Bonté divine, de ce que l'archevêque de Lyon & ſes Collégues, dont on connoiſſoit le zéle pour la Religion, & l'amour pour leur Patrie, avoient été chargés de cette négociation. Il déplora le triſte état de cette Monarchie, & parla avec

HENRI IV. 1593

modération, quoique fort au long, contre les haines & les inimitiés particulières, l'ambition, l'avarice, & le desir de la vengeance, qui avoient enfanté tous les maux dont nous étions accablés, & ouvert aux ennemis du nom François, les barrières de ce Royaume autrefois si florissant, pour l'envahir & le déchirer. Il exposa avec autant de force & d'éloquence les avantages de cette heureuse paix, si nécessaire pour entretenir la piété, & ranimer la charité Chrétienne. Après avoir exhorté tous ceux qui étoient présents, à une amitié réciproque, qui devoit régner entre des concitoyens, il les conjura de quitter les sentimens d'orgueil & de vengeance, d'oublier toutes les vûës criminelles, & de sacrifier les ressentimens particuliers à la tranquillité publique; afin que revenus de ces violens accès de fureur dont ils avoient été agités, ils pussent prendre un parti convenable; faire de communs efforts, pour remédier à des maux qui les faisoient gémir tous également; &, comme le dit le Prophète, aimer & rechercher la paix.

L'archevêque de Lyon parla ensuite. Il dit que ceux de la Ligue en prenant les armes, n'avoient eu d'autres motifs que de défendre la Religion: Que dès qu'elle seroit hors de danger, ils étoient prêts de finir une guerre qui avoit une si juste cause; mais que si la foi couroit encore le moindre risque, ils verseroient jusqu'à la derniére goutte de leur sang, plutôt que d'abandonner la Religion, dans le sein de laquelle tous nos Rois étoient nés & avoient été élevés, & avec laquelle ils avoient porté l'empire François à un si haut point de gloire, pour qui leurs ancêtres avoient tant de fois combattu, & qu'ils étoient eux-mêmes obligés au péril de leurs vies de laisser à leur postérité aussi pure qu'ils l'avoient reçûë de leurs Péres.

» Pourquoi, ajoûta-t-il, nous faire une si vive descrip-
» tion de nos calamités? Nous les sentons assez; & quoique
» notre douleur nous étouffe la voix, nous en sommes au-
» tant pénétrés, que ceux qui en parlent avec tant d'énergie,
» peut-être dans la vûë d'exciter la haine & l'animosité. Il
» faut remonter à l'origine de tous ces maux. C'est l'héré-
» sie qui détruit nos Temples, qui renverse nos Autels, qui
» persécute les Ministres sacrés, qui ravage nos campagnes,

» & qui porte la désolation dans nos villes. Quoique ces ca- HENRI IV 1593.
» lamités soient accablantes, la misére des peuples, & la
» perte de nos biens nous touchent moins, que celle de tant
» d'ames, dont le salut éternel est en un si grand danger.
» Il faut, à la vérité, souhaiter & rechercher la paix; mais
» celle que Dieu donne à son Eglise, à ses véritables ser-
» viteurs, & qui seule peut entretenir la tranquillité des
» Royaumes. Fuyons au contraire cette fausse paix, que
» les hommes corrompus cherchent ordinairement, pour sa-
» tisfaire leurs passions. Ne desirons que cette véritable paix
» utile à la Religion, pour l'établissement de laquelle Dieu
» a dit qu'il étoit venu sur la terre, afin de diviser le pére
» d'avec le fils; nous ordonnant de renoncer à tout pour
» elle, & de lui sacrifier nos parens, nos amis, & tout ce
» que nous avons de plus cher en ce monde. Enfin, si on
» condamnoit la guerre que nous avons entreprise pour la
» défense de la Religion, il faudroit avoir perdu la mé-
» moire de ces Saints Martyrs, que l'Eglise nous ordonne
» de révérer, & qui ont scellé de leur sang la vraye foi.

» Je crois donc qu'il faut d'abord songer aux moyens de
» mettre la Religion à couvert des dangers où elle est ex-
» posée; & quoique les Députés des Provinces n'ayent au-
» cun pouvoir de traiter de la paix au nom de ceux qui les
» ont envoyés, parce qu'on n'a pû prévoir la conférence
» présente; cependant ils se croiront assez autorisés, & leur
» amour pour leur patrie est assez grand, pour ne point
» rejetter toutes les propositions raisonnables qu'on leur fera,
» & qui tendront à la conservation de la Religion. Une par-
» faite union entre les Catholiques, & une entiére opposi-
» tion aux Sectaires, seront les plus solides fondemens de
» cette paix, que les deux partis semblent desirer avec la
» même ardeur. Nous avons toûjours espéré que cette réü-
» nion seroit le fruit de cette conférence, & nous prions
» Dieu qu'il inspire ces sentimens à tous les François; afin
» que la gloire que nos ancêtres ont acquise par la défense
» de leur foi, brille avec plus d'éclat qu'auparavant dans
» leur postérité. «

Dès que ce discours fut fini, l'archevêque de Bourges se
retira avec ses Collégues dans une salle voisine, pour y

HENRI IV. 1593.

prendre leurs avis, & rentra quelque tems après dans le lieu de la Conférence. Il dit encore quelque chose de la nécessité de la paix, & ajoûta qu'il ne pouvoit y avoir d'autre moyen d'y parvenir, que de constater & de reconnoître l'autorité d'un Souverain, auquel on seroit obligé d'obéïr, & qui réüniroit tous les membres dispersés de la Monarchie. » En effet, continua-t-il, on ne peut sans cela pourvoir à la » sûreté de la foi. Tant que le Royaume a été déchiré par » des factions, & que la licence d'une guerre plus que civile » a continué, la Religion a été méprisée. Nous avons vû » nos Temples renversés, ou employés à des usages pro- » fanes & indignes. Les Pasteurs les ont abandonnés, & » toutes les personnes pieuses en ont gémi. Quoique l'Eglise » l'emporte sur l'Empire par sa dignité & son excellence; » elle n'est cependant qu'une partie de l'Empire, qui la ren- » ferme; en sorte que sa destinée dépend de celle de la Ré- » publique.

» Nous travaillerons donc inutilement pour l'intérêt de » la Religion, tant qu'il y aura entre nous de l'incertitude » sur le Prince qui doit nous commander. Pouvons-nous en » choisir un, qu'il ne soit de cette illustre maison, qui depuis » S. Louis, & durant tant de siécles, nous a donné sans in- » terruption des maîtres? Un des premiers commandemens » de Dieu est d'obéïr à nos parens. Ce Précepte doit être » entendu, non seulement de ceux qui nous ont donné le » jour; mais encore des Péres de la patrie, c'est-à-dire, des » Princes, des Magistrats; car toute puissance vient de Dieu, » dit l'Apôtre, & ceux qui refusent de s'y soumettre, rési- » stent à l'ordre du Ciel. Le premier devoir est de rendre à » chacun ce qui lui appartient; par conséquent, de payer » les tributs à celui à qui il sont dûs, c'est-à-dire, au Prince, » qui selon S. Pierre, porte sur le front un caractére divin, » & l'image de Dieu-même.

» Des motifs si bien fondés ont engagé les Princes, les » Prélats, les Seigneurs, & tous les autres Catholiques que » nous représentons, de conserver une fidélité inviolable à » notre Roi, persuadés qu'ils ne pouvoient en sûreté de » conscience, se soustraire à l'obéïssance qu'ils lui doivent. » Ce Prince est-il Idolâtre, ou Mahometan? Il a reçu le

» Baptême dans l'Eglise Chrétienne, & il professe le même » Simbole de foi que nous. S'il n'est pas entiérement dégagé » de quelques erreurs, il a toûjours offert de se faire instruire; » l'obeïssance unanime de tous ses sujets, procureroit bien- » tôt ce qui manque à la perfection de sa foi. Joignons donc » nos priéres & nos cœurs, & prouvons lui par notre sou- » mission, qu'on n'a jamais haï sa personne, & que les peu- » ples & les Seigneurs, en lui faisant la guerre, n'ont atta- » qué que ses erreurs. Si vous vous unissez à nous, la Reli- » gion sera bientôt hors de danger, & l'Etat joüira d'une » paix solide. Nous ne connoissons point d'autres moyens de » faire cesser nos troubles. «

HENRI IV. 1593.

L'archevêque de Bourges ayant ainsi parlé, on se retira de part & d'autre pour aller dîner. Après midi la confé- rence recommença; l'archevêque de Lyon ayant consulté les autres Députés de son parti, renouvella la protestation qu'il avoit déja faite, & dit qu'à la vérité l'on ne pouvoit faire une paix solide, si les deux Partis ne convenoient du sujet dans lequel résidoit l'autorité Souveraine; mais qu'il falloit avant toutes choses traiter de ce qui regardoit la foi, puis- qu'on travailleroit envain à calmer les autres troubles, si l'on ne terminoit les disputes de Religion.

Discours de l'Archevêque de Lyon.

» Une funeste expérience de trente années, continua-t-il, » ne prouve que trop que la paix ne peut régner entre ceux » que la Religion desunit; car elle est le plus fort lien de » la société; & nous ne pouvons espérer de véritable union, » que lorsqu'à la faveur de l'unité d'une même croyance, » la paix & la justice se rejoindront, & pour ainsi dire, s'em- » brasseront (1). Il faut avant toutes choses chercher le » Royaume de Dieu, qui nous donnera tout ce qui est né- » cessaire. Ceux qui prennent une autre voye pour parvenir » à la paix, abandonnent le corps pour ne suivre que l'ombre. » La Religion marche toûjours la premiére dans un Etat » bien réglé; elle doit y gouverner & y occuper la même » place que l'ame dans le corps; & c'est dans ce sens qu'on » peut dire que l'Eglise est renfermée dans la République, » & qu'elle en fait partie.

» Nous avons toûjours ardemment souhaité que Dieu nous

(1) *Justitia & pax osculatæ sunt. Psalm.*

HENRI IV. 1593.

» donnât un Prince, mais un Prince véritablement très-» Chrétien, & qui ne dégénérât point de la piété de ses an-» cêtres. C'est en vain qu'on nous objecte les exemples des » anciens Chretiens ; & ces différentes autorités dont les » Sectaires abusent en les tournant à leur avantage. C'est en » vain qu'on rapporte ce passage de l'Apôtre. *Obéïssez aux » Princes, quelque méchans qu'ils soient* (1). Le droit divin, » & le droit des gens, les Saints Canons, & les Conciles » œcumeniques, l'usage de l'Eglise, les loix fondamentales » de cette Monarchie, détruisent toutes les objections de » nos adversaires.

» Il étoit défendu par l'ancien Testament d'élire un Roi, » qui ne fût du nombre des enfans d'Israël, de crainte qu'il » ne ramenât le peuple en Egypte ; c'est-à-dire, que suivant » la loi divine, il ne nous est pas permis de choisir un Prince » qui n'auroit pas la même foi que nous, & qui pourroit » infecter toute la Nation du poison de l'hérésie. Ainsi toute » la tribu de Levi, les Prêtres & les sacrificateurs qui étoient » les sages & les Docteurs du peuple Juif, quittérent Jero-» boam, & ne se détachérent jamais du Royaume de Juda. » Edom & Lobna, villes sacerdotales, se révoltérent contre » l'impie Joram, parce qu'il avoit abandonné le Dieu » de ses péres. Joram lui-même périt misérablement ; les » peuples se réjoüirent de son malheur, & l'on ne le mit » point dans le tombeau de ses ancêtres. Amasias qui au com-» mencement de son régne ayant été fidéle à Dieu, quitta » dans la suite son culte pour adorer des idoles, vit tous ses » sujets armés avec justice contre lui. Ce Prince s'étant avec » peine sauvé à Lachis, y fut assailli par les habitans de Je-» rusalem, & ensuite condamné juridiquement à mort. La » superbe Athalie fut renversée du trône, & par les ordres » du grand Prêtre Joïada elle souffrit la peine de toutes ses » impiétés.

» Nous puisons dans la loi nouvelle les mêmes maximes, » & l'Evangile nous ordonne de regarder comme un Payen, » & comme un Publicain celui qui refuse d'obeïr à l'Eglise. » Comment peut-on donc élever sur le trône celui qui est » déja séparé de cette Eglise? Saint Jean nous défend de

(1) *Obedite Præpositis etiam dyscolis.*

» saluer un excommunié, ce qui n'est qu'un devoir de bienséance, de le recevoir dans nos maisons, & d'avoir avec lui la moindre liaison. Saint Paul reprochoit aux premiers Chrétiens de ce qu'ils plaidoient devant les juges Payens, comme étants indignes de leur rendre la justice, & de les gouverner. L'hérésie rompt les nœuds les plus sacrés, elle est une cause légitime de la dissolution des mariages.

» Les Saints Conciles nous fournissent aussi des preuves dans leurs decrets contre les Sectaires. Le Concile général de Latran sous Innocent III. enjoint aux Rois de poursuivre & d'exterminer les Hérétiques dénoncés par l'Eglise ; & porte que les Princes qui négligeront de le faire, encoureront eux-mêmes l'indignation, & que leurs sujets seront déliés du serment de fidélité. Ce Decret a été reçû en France, comme il paroît par le serment que les Rois sont obligés de faire à leur sacre. Le quatriéme Concile de Tolede défend de reconnoître le Roi, s'il n'a juré, avant de prendre les rênes du gouvernement, de ne souffrir jamais aucun Hérétique dans ses Etats ; & en cas qu'il n'exécute pas ses promesses, il ordonne de l'avoir en exécration, & de le regarder comme un excommunié. L'on ne doit pas objecter que ce Decret ne regarde que le Royaume où il a été fait. Ne seroit-il pas honteux de mépriser en France ce qui a été si sagement ordonné en Espagne ; & que les François dont le zéle pour la Religion a paru avec plus d'éclat que chez tous les autres Peuples, le cédassent dans cette matiére aux Espagnols ?

» Outre le droit divin, combien les anciennes histoires ont-elles d'exemples en notre faveur ? Mathatias & les Machabées n'ont mérité tant de loüanges, que par la résistance qu'ils ont faite à Antiohus. Les peuples eurent droit de se révolter contre Licinius & Maxence qui avoient quitté la Religion Catholique, & le grand Constantin les fit mourir avec justice. Parlerons-nous de Constance son fils ? Ce Prince Arien ayant chassé Saint Athanase de son siége, ne fut-il pas réprimé par l'empereur Constans son frére ? Lisons les ouvrages de Saint Athanase, de Saint Hilaire, de Saint Jean Chrisostôme, de Saint Gregoire de Nazianze, & de Saint Cyrille, ces colonnes

» de l'Eglise. Avec quelle liberté, & quelle véhémence ont-» ils écrit contre les Princes qui s'écartoient de la foi? Les » noms de loups, de chiens, de serpens, de tigres, de dra-» gons, de lions ravissans & d'antechrist, sont les expressions » que Lucifer évêque de Cagliari employoit hardiment, » lorsqu'il écrivoit contre l'empereur Constance.

» Les loix humaines, telles que les constitutions des Em-» pereurs, & entre autres de Constantin, de Theodose, de » Marcien & de Justinien, défendent d'admettre aux char-» ges publiques les hérétiques & leurs adhérans. En France, » sans parler du testament de Saint Remy, ni des anciennes » loix de la Monarchie, les sermens que les Rois font à leur » sacre, ne les obligent-ils pas de défendre la Religion » Catholique, Apostolique & Romaine, & d'extirper les » hérésies; ensorte que la Nation ne leur prête le ser-» ment de fidélité, qu'à cette condition? Ainsi dans les » premiers Etats de Blois, les trois Ordres, du consente-» ment du Roi, firent avertir le prince de Navarre, & le » prince de Condé d'abjurer leurs hérésies; & les déclarérent » indignes de succéder à la couronne, s'ils ne se conver-» tissoient. Dans les derniers Etats du Royaume tenus dans » la même ville, ce Decret fut de nouveau confirmé avec » l'applaudissement de tous les gens de bien qui craignoient » pour la Religion. Quoique le funeste & tragique événe-» ment qui termina cette assemblée serve de prétexte pour » l'attaquer; cependant les Députés ont toûjours persévéré » dans leur premier sentiment à ce sujet; & le Roi lui-même » a approuvé ensuite par un Edit solemnel, la loi faite par » les Etats.

» Mille exemples, & mille preuves plus claires que le jour » vous persuaderont, combien il est dangereux d'obéïr à un » Prince hérétique. Il est vrai-semblable qu'il fera tous ses » efforts pour donner cours à ses erreurs & opprimer la vé-» ritable Religion. Le peuple d'Israël fut fidéle à son Dieu, » sous les régnes de David, d'Ezechias, & de Josias. » L'exemple de Jeroboam le fit tomber dans l'idolatrie. » Constance fit pancher du côté de l'Arianisme ces mêmes » Chrétiens, dont la foi avoit été si pure sous Constantin son » pére. En Angleterre, combien le schisme de Henri VIII.

a-t-il

» a-t-il eu de partisans ? Avec quelle facilité Edouard son » fils a-t-il proscrit la véritable Religion ? La Reine Marie » rétablit peu de tems après, ses autels, qu'Elisabeth sa sœur » renversa presque aussi-tôt, pour substituer les erreurs qui » y régnent depuis si long-tems. Les électeurs Jean Frederic, » Maurice, & Auguste établirent le Lutheranisme en Saxe. » Christierne, fils d'Auguste, y introduisit le Calvinisme, que » les Regens ou Administrateurs étoufférent après la mort » de ce Prince, pour y rétablir le Luthéranisme.

» Que n'arriveroit-il point en France, où les Peuples » imitent si facilement leurs Princes, qu'ils regardent toû- » jours comme leurs modéles ? Il y a déja un nombre infini » d'Hérétiques, qui, à l'exemple du Prince auquel ils se sont » attachés, ont abandonné la Religion de leurs ancêtres. » Quelle révolution verroit-on, si un Roi hérétique em- » ployoit la violence, s'il éloignoit de sa Cour ceux qui au- » roient des sentimens opposés aux siens, s'il les dépoüilloit » de leurs charges, & ne répandoit ses graces & ses faveurs » que sur les Sectaires ? Quels maux les Catholiques n'ont- » ils pas soufferts sous le régne de Constance, de Valens, » de Genseric, de Hunneric, de Thrasimond, & des autres » princes Ariens ? Si saint Athanase, saint Gregoire de Na- » zianze, Rufin & Victor d'Utique ne nous en avoient laissé » l'histoire, à peine pourrions-nous croire toutes les cruau- » tés que ces hérétiques ont exercées contre les véritables » fidéles. Ce que les Catholiques ont souffert sous le régne » d'Elisabeth, & qu'ils souffrent encore en Angleterre passe- » ra dans les siécles futurs pour une fable, & on pourra à » peine le croire.

» On se souvient encore, avec quelle fureur les Sectaires » se sont déchaînés en France au commencement de ces » guerres, dans le tems que les rois Catholiques leur ré- » sistoient. Que feroient-ils donc, s'ils avoient à leur tête » un Prince hérétique & excommunié comme eux ? Doit-on » trouver étrange que les Catholiques se soient réünis, pour » détourner l'orage qui les menaçoit ?

» On ne peut pas dire que les François soient obligés » par le droit naturel d'obéïr à un Prince hérétique ; puis- » que dans un royaume Chrétien, le droit naturel, le droit

HENRI IV. 1593.

» des gens, & toutes les loix humaines, doivent céder au » droit divin. C'eſt par la grace de Dieu que les Princes ſont » Rois ; & Jeſus-Chriſt Roi des rois, & dont le peuple ſaint » eſt l'héritage, ne donne aux Princes de la terre qu'une » autorité ſubordonnée à la ſienne, & ne leur ſoûmet les Na- » tions fidelles que pour ſa propre gloire & l'accroiſſement » de ſon Egliſe. La puiſſance qui n'eſt point établie de Dieu, » & qui n'eſt point approuvée par ſes Miniſtres, & ſes Vi- » caires en terre, n'eſt jamais légitime, & doit être regar- » dée comme une tyrannie.

» Ces maximes l'emportent ſur la proximité du ſang & » les droits de ſucceſſion. La foi doit être préférée à la pa- » renté, & aux alliances terreſtres ; & l'héréſie rend indigne » de la couronne, quelque droit qu'on puiſſe y avoir. Saint » Loüis, ce zélé défenſeur de la foi, reconnoîtroit-il pour » ſes anciens ſujets ceux qui attaquent aujourd'hui nos au- » tels avec tant de fureur ? Un vrai ſucceſſeur de ce ſaint » Roi eſt plûtôt le Prince qui imite ſa foi, que celui qui eſt » aſſis ſur ſon Trône.

» Pluſieurs raiſons nous empêchent de nous unir avec » vous. La foi eſt un don de Dieu ; les proteſtations & les » interpellations ne la font pas naître dans les cœurs ; elle » eſt l'ouvrage du ſaint Eſprit & de la grace. Aux Etats de » Blois, on envoya des députés au prince de Navarre, pour » le preſſer de rentrer dans le ſein de la Religion de ſes » ancêtres ; & dès que Henri III. fut mort, il promit que » dans ſix mois il rempliroit les vœux des Catholiques, & » qu'il ſe feroit inſtruire. Mais ayant trompé ceux qui ſont » attachés à ſon parti, comment pouvons-nous eſpérer qu'il » obſervera les traités que nous ferons avec lui ? Le duc de » Mayenne a employé la médiation de pluſieurs perſonnes » pour l'engager à ſe convertir. Toutes ces négociations & » toutes les remontrances qu'on lui a faites, ont été inu- » tiles.

» Qu'on ne regarde point cette conférence, comme une » marque de notre ſoûmiſſion, & une preuve de ſon auto- » rité. Nous proteſtons que nous ne devons, ni ne voulons » lui obéïr. Nos ſermens réïtérés nous en empêchent, & nous » ne pourrions reconnoître ſon autorité ſans offenſer le

» ſouverain Pontiſe, qui par un Bref ſolemnel a lancé ſur » ce Prince les foudres de l'Egliſe, & nous a défendu de » traiter & d'avoir aucun commerce avec lui. HENRI IV. 1593.

» Peut-on dire qu'il fait eſpérer une prochaine converſion ? Ces eſpérances ſont ſi foibles & ſi mal fondées, qu'il » n'eſt preſque pas beſoin d'en faire voir l'illuſion. L'ambaſſade du marquis de Piſany ne peut être attribuée au prince » de Navarre, puiſqu'elle n'eſt qu'au nom des Catholiques » de ſon parti. Ainſi cette démarche ne doit point être » regardée comme une preuve de ſa ſoumiſſion au ſaint » Siege ; mais combien en avons-nous de ſon obſtination » dans l'erreur ? Il a promis de ne quitter jamais les nouvelles opinions qu'il a embraſſées. Il accorde publiquement » ſa protection aux Hérétiques ; il leur donne les charges » de l'Etat ; il leur confie la garde des plus fortes places. » Leurs miniſtres ont des appointemens & des revenus dans » tout le Royaume. Il a fait une ſeconde fois publier les » édits de Janvier & de Juillet, & il vient de donner un » nouvel édit, pour empêcher les informations qu'on a coûtume de faire au ſujet de la Religion, lorſqu'on reçoit » des Magiſtrats en charge. Enfin l'on a intercepté des lettres qu'il écrivoit en Angleterre, & qui prouvent aſſez ſa » diſſimulation, & ſa coupable incertitude ſur la Religion.

» Vous devez donc nous excuſer ; ſi nous ne pouvons vous » ſatisfaire ſur ce que vous demandez de nous. Si nous y acquieſcions, on nous accuſeroit de prévarication, & d'avoir » trahi la juſtice de notre cauſe. Ceſſez plûtôt vous-mêmes » d'attaquer les Catholiques ; ſéparez-vous des Sectaires ; & » comme le diſoit autrefois Moyſe au peuple d'Iſraël, éloignez-vous des impies, de crainte de participer à leurs impiétés. «

Chavigni attendit à peine que l'Archevêque eût fini pour lui répondre. Il dit que bien loin d'attaquer la Religion, les Catholiques de ſon parti y avoient toûjours été attachés ; qu'ils n'avoient eu recours aux armes, que pour la défenſe du Royaume qu'on tâchoit de diviſer ; & qu'ils étoient prêts de verſer juſqu'à la derniére goute de leur ſang, pour parer les coups qu'on vouloit porter à l'Etat & à l'ancienne Religion.

HENRI IV. 1593.

Les Royalistes allérent ensuite conférer ensemble. Dès qu'ils furent rentrés, l'archevêque de Bourges dit qu'il avoit appris avec joye par le discours de l'archevêque de Lyon, que ceux de la Ligue n'avoient d'autre but, que de conserver la pureté de la foi Catholique, Apostolique & Romaine : Que les deux partis étoient en cela d'accord, & que le Royalistes ne désiroient rien avec plus d'ardeur.

Discours de l'archevêque de Bourges.

» On ne peut nier, continua-t-il, que Dieu n'ait défendu » aux Juifs de choisir un étranger pour leur Roi, de crainte » qu'il ne fît rentrer le peuple en Egypte ; c'est-à-dire, qu'il » ne le fît retomber dans l'Idolatrie. Josias ayant reçû le livre » de la Loi des mains du Grand Prêtre Elcias, fit assem- » bler tous les Levites & tout le Peuple, pour leur faire re- » nouveller leur alliance avec Dieu, & leur ancien serment » de suivre toûjours la même Loi. Mais onze ans après, Je- » remie par l'ordre de Dieu avertit Jechonias de reconnoître » l'autorité de Nabuchodonosor, qui entroit en Judée avec » une puissante armée. Jechonias obéït à la voix du Pro- » phéte, & se soûmit aux Assiriens avec sa femme, ses enfans, » & tout le peuple d'Israël. Au contraire Sedecias qui vou- » lut dans la suite secoüer le joug de ces étrangers, & qui » méprisa les avis de Jeremie, ressentit bientôt les terribles » effets de la colére du Ciel. Ses enfans furent massacrés en » sa presence ; on lui arracha les yeux ; le Temple, le Pa- » lais des rois de Juda, & Jerusalem même furent la proie » des flammes, & tout le Peuple fut emmené en captivité.

» Notre Roi est-il idolâtre, & adore-t-il les dieux de Na- » buchodonosor ? Le royaume de Juda étoit électif ; mais » notre Roi ne doit point sa couronne à l'élection des Peu- » ples. Le Trône lui appartient, parce quil est du sang de » nos Princes ; il lui appartient de droit, & sans qu'il ait » besoin du choix & du consentement des Peuples, après la » mort de son prédécesseur. C'est Dieu même qui l'a fait » Roi, par la loi de la nature, & l'ordre légitime des suc- » cessions. S'il suit quelques opinions contraires à la pureté » de la foi, ne faut-il pas espérer qu'il changera de senti- » ment? Tous ceux qui lui obéïssent attendent de jour à autre » cet heureux changement. Il demande lui-même à être » instruit, & il est disposé à quitter ses erreurs dès qu'il les

» reconnoîtra. Ne doit-on pas excuſer ce Prince, qui dès » ſon enfance a ſuivi ces opinions, & qui n'a péché, comme » Saint Paul, que par ignorance ? Il n'eſt pas Héréſiarque; » & ce n'eſt pas lui qui le premier a donné cours à une per- » nicieuſe doctrine. Il a été élevé dans la Religion qu'il pro- » feſſe, & il l'a ſucée avec le lait. Nous ne croyons donc » pas qu'on doive le regarder comme un Sectaire, puiſqu'il » fait tous ſes efforts pour trouver la vérité, prêt à la ſui- » vre dès qu'elle paroîtra à ſes yeux.

» Saint Auguſtin dont le ſentiment eſt rapporté dans le » decret de Gratien, croit qu'il ne faut pas mettre au nom- » bre des Hérétiques celui qui ne ſoûtient pas avec obſtina- » tion des erreurs dont il n'eſt pas le premier auteur, & qu'il » a reçûës de ſes parens qui les avoient embraſſées.

» Il eſt défendu auſſi expreſſément d'avoir aucune liaiſon » avec les pécheurs publics, qu'avec les Hérétiques ; de » crainte que leur commerce ne ſcandaliſe & ne corrompe » les juſtes. Ces maximes, il eſt vrai, ont été obſervées dans » les premiers ſiécles de l'Egliſe, lorſque les Chrétiens n'é- » toient encore qu'en petit nombre ; mais aujourd'hui la foi » Chrétienne eſt répanduë dans toute l'Europe, & l'on » trouve de tous côtés des Hérétiques. Comment donc ob- » ſerver ce précepte ? Il ne peut plus avoir lieu, puiſque » l'Apôtre ſembleroit impoſer la néceſſité de ſortir entiére- » ment du monde, & de fuir le commerce de tous les vi- » vans. C'eſt ainſi que le docteur Martin Azpilcuete, fameux » Caſuiſte, explique le paſſage de l'Apôtre qui a été cité.

» Il eſt permis en Allemagne, dont la plus grande partie » eſt infectée de l'héréſie; & en France, où il y a un ſi grand » nombre de Sectaires, de converſer avec eux. Nous pouvons » donc à plus forte raiſon demeurer attachés à un Roi, à » qui l'on ne peut ſe diſpenſer de parler & d'obéïr. Jeſus- » Chriſt cherchoit la compagnie des uſuriers, des publicains, » & des femmes de mauvaiſe vie pour les convertir. Nous » devons donc en agir de même ; mais de telle façon, » comme dit le Sage, que nous touchions à la poix, ſans » en être ſoüillés (1).

» Nous devons à notre Roi une obéïſſance égale à celle

(1) *Eccleſiaſtic.* ch. 13. ℣. 1.

HENRI IV. 1593.

» qui eſt dûë par les ſujets à tous les Princes de la terre en
» général. Car la loi qui enjoint une entiére ſoûmiſſion aux
» ſujets, eſt éternelle, immuable, & ne ſouffre point de
» diſtinction. Quand la loi appelle un Prince à la ſucceſſion
» de la couronne, il ne faut avoir égard ni à ſes défauts per-
» ſonnels, ni à la force ou à la foibleſſe de ſes ſujets; on ne
» prouvera jamais qu'on puiſſe dire, que dans l'ancienne loi
» le peuple Juif ſe ſoit révolté contre quelqu'un de ſes Rois,
» quoique la plûpart ayent eu un culte repréhenſible. Les
» Prophétes inſpirés de Dieu leur faiſoient de vives repro-
» ches de leur infidélité; mais ils ne les ont jamais aban-
» donnés; ils les ont au contraire aidés de leurs priéres, &
» de leurs avis ſalutaires. Elie a toûjours été prêt de ſecou-
» rir Achab; & un Prophéte conſeilla à ce Prince de mar-
» cher avec peu de troupes, contre l'armée nombreuſe de
» Benadad qui aſſiégeoit Samarie. Elie ne quitta Achab que
» pour quelque tems, & ſeulement pour éviter les fu-
» reurs de Jeſabel. L'exemple de la révolte de la petite ville
» de Lobna n'eſt d'aucune conſidération, puiſque les autres
» villes Sacerdotales ne l'imitérent pas. Quant à Jeſabel qui
» avoit perſécuté les Prophétes, qui en avoit fait mourir
» quelques-uns, & qui avoit fait tuer injuſtement Naboth,
» elle reçut la punition de tous ſes crimes. Sa poſtérité fut
» éteinte, & Jehu monta ſur le trône de Samarie.

» Mais le Roi traite-t-il ainſi les Catholiques, & ſoüille-
» t-il ſes mains du ſang des innocens? Il nous a au contraire
» toûjours protégés & défendus avec bonté. Ce qu'on a
» rapporté d'Amaſias ne prouve pas qu'il ſoit permis de ſe
» révolter contre un Prince légitime. Les livres ſaints ne
» diſent pas que la Religion ait été le motif de la révolte
» contre Amaſias; ils la traitent au contraire de conjuration,
» pour montrer qu'elle n'avoit pas une cauſe légitime. Ils
» ajoûtent qu'on expia le crime commis par le meurtre de
» ce Prince; que ſon corps fut rapporté avec honneur de
» Lachis à Jeruſalem; qu'on l'inhuma dans le tombeau de
» ſes ancêtres, & qu'Ozias, ou Azarias ſon fils lui ſuccéda.
» Ainſi l'on ne peut aſſûrer que le peuple Juif ait aban-
» donné ſes Rois pour cauſe de Religion. C'eſt à Dieu ſeul
» qui a dans ſes mains les cœurs des Princes, & qui les a

» fait pancher du côté où il veut, à les juger.

» Dix Tribus se révoltérent contre Roboam qui les ac» cabloit d'impôts ; & se soumirent à Jeroboam, quoiqu'il » adorât des Idoles. L'éxemple des Machabées, qui refu» sérent de reconnoître Antiochus, ne mérite aucune at» tention. Ce Prince envahissoit la force à la main un Royau» me, sur lequel il n'avoit aucun droit, & vouloit forcer les » Juifs à un culte abominable. Mathatias animé d'un zéle » légitime, put alors avec justice résister à ce Prince impie ; » & tuer de sa main celui, qui le premier osa fléchir le genou » devant les idoles & sacrifier aux faux Dieux.

» Examinons maintenant les éxemples que nous fournit » l'histoire du Christianisme. Jesus-Christ & sa sainte Mére » ne se sont-ils pas soumis au dénombrement ordonné par » un Empereur payen. Le Rédempteur du monde n'a-t'il » pas fait un miracle, afin de payer pour S. Pierre & pour » lui, les tributs que les Empereurs éxigeoient ? N'a-t'il pas » ordonné de rendre à César ce qui est à César, & à Dieu » ce qui appartient à Dieu ? Il a reconnu le tribunal de » Pilate ; & a même dit que ce Gouverneur payen n'auroit » aucune autorité sur lui, si le Ciel ne la lui avoit donnée. » Les apôtres & les disciples de Jesus-Christ ont comparu » devant les Gouverneurs & les proconsuls Romains. Ter» tullien nous apprend dans son Apologetique, que l'obéïs» sance aux Princes & aux Magistrats étoit alors la princi» pale vertu des Chrétiens : Qu'ils souffroient avec patience » les maux dont ils étoient accablés : Qu'ils n'excitoient ni » troubles ni séditions dans l'Empire ; & qu'ils prioient pour » les Princes, qui ne sont soumis qu'à Dieu ; qui occupent » la premiére place après Dieu ; & qui sont des hommes au» dessus de tous les Dieux chimériques que le Paganisme ré» vére. S'imaginants que la fin du siécle seroit accompa» gnée de toutes sortes de malheurs, ils croyoient que de la » durée de l'Empire Romain, dépendoit celle de l'Univers ; » & que le terme fatal de l'un seroit celui de l'autre.

» On ne peut objecter que les premiers Chrétiens n'ont » tenu cette conduite, qu'afin que les Martyrs pussent ci» menter de leur sang l'Eglise naissante, que Jesus-Christ » avoit fondée en versant le sien ; & que dans la suite les

HENRI IV. 1593.

» peuples fidéles ne souffrirent plus avec la même patience » l'oppression des Arriens. Car pourquoi supposer une différence de sentimens & de conduite dans une seule & même » Eglise ? S. Paul, en disant que les Chrétiens doivent porter » leur Croix, a-t'il voulu faire une distinction des tems ? » Pourquoi Gratien dans son décret, fait-il un si grand » éloge de la doctrine de S. Ambroise & de S. Augustin sur » l'obéïssance qu'on doit aux Princes de la terre ? Les soldats » Chrétiens servoient dans l'armée de Julien l'Apostat. Dès » qu'il s'agissoit de l'intérêt de la Religion, ils ne reconnoissoient d'autre maître que celui qu'ils adoroient ; mais » s'il falloit combattre, ils marchoient, ils voloient à la voix » de leur Empereur. Sçachants distinguer ce qu'ils devoient » à Dieu, & ce qu'ils devoient à leur Prince, ils croyoient » obéïr à leur Maître éternel, en obéïssant à leur maître » temporel. S. Athanase fut autrefois accusé par les Arriens » d'avoir voulu troubler l'Etat, & d'avoir entretenu des intelligences secrétes avec le tyran Maxence, qui avoit tué » Constant. Comment le S. Evêque tâcha-t'il de se disculper du crime qu'on lui imputoit ? Il dit dans son Apologie » dédiée à l'empereur Constance même, quoique protecteur de l'Arrianisme : Que les Chrétiens n'avoient pas » coûtume d'en agir ainsi. Que fit-il pour se mettre à couvert » des cruelles persécutions de Syrien ; il se cacha dans des » cavernes ; le tombeau de son pére lui servit de retraite ; » & un seul domestique fidéle, à qui il avoit confié son secret, lui apportoit ce qui lui étoit nécessaire pour sa subsistance. Ce seul éxemple ne devroit-il pas suffire, pour » rendre incontestables les maximes que nous venons d'avancer, sur l'obéïssance dûë aux Princes par leurs sujets.

» Si quelques anciens Péres, emportés par leur zéle, ont » parlé avec un peu trop de vivacité contre les Empereurs, » qui s'éloignoient de la véritable Religion ; & si quelquefois, à l'éxemple des Prophètes, ils leur ont reproché » leurs égaremens avec trop de liberté ; jamais ils n'ont excité les peuples à la révolte. Constance éxile Athanase ; » le saint Evêque obéït. Aimé du peuple Catholique, & » soûtenu de plusieurs Seigneurs, il eût pû éluder les ordres » du Prince ; cependant il se soumet. Jamais les Chrétiens persécutés

» persécutés ne se sont soustraits de la soumission qu'ils de- » voient à leurs Princes, quoiqu'ils eussent assez de forces » pour leur résister.

» Plusieurs passages de S. Cyprien & de Tertullien son » maître, le prouvent assez. L'éxemple d'Eusebe évêque de » Samosate est convainquant. Ayant été proscrit par l'em- » pereur Valens, il reçut sans murmurer la nouvelle de son » éxil, & défendit qu'on la divulguât. Dès qu'il eut assisté » aux priéres du soir, il partit accompagné d'un seul do- » mestique, dans un profond silence, sans dire adieu à son » peuple qui l'adoroit, & qui se seroit opposé à son départ. » Il passa l'Euphrate, & arriva le même jour à Zeugma. Ses » amis s'étant apperçus de sa fuite, coururent après lui, & » l'ayant trouvé dans cette ville, firent tous leurs efforts pour » le ramener; mais il leur cita le passage de S. Paul, sur la » soumission dûë aux Princes; & comblant de bénédictions » ses ennemis, il continua sa route vers la Thrace, où il étoit » relégué.

» Procope s'étant révolté contre Valens; & Maxime con- » tre Valentinien le Jeune, ils périrent misérablement, » quoique ces deux Empereurs fussent Arriens. Procope, & » Maxime furent déclarés après leur mort, ennemis de la » République & tyrans. Si dans ces tems on a dit ou fait » quelque chose, qui pût blesser le respect dû aux Princes, » il faut l'attribuer à la corruption des mœurs, sans jamais » s'écarter d'une régle établie sur le précepte divin, & la » doctrine des Saints Péres. A Rome même, les Papes » Felix, Anastase, Symmaque, Hormisdas, Jean, Agapet, » & Silvere furent toûjours soumis à Theodoric & à ses suc- » cesseurs, quoiqu'ils fussent Arriens. Agapet se chargea » d'excuser l'assassinat de la reine Amalasonte. Jean alla » trouver l'empereur Justinien, pour l'engager à donner la » paix à ces Princes, dont les erreurs mettoient la Religion » en péril; & ajoûta que les chefs de l'Eglise devoient faire » voir, qu'ils étoient des pasteurs & non des persécuteurs. » Plusieurs anciens monumens nous apprennent, que Saint » Germain évêque de Paris, distribuoit en Bourgogne les » aumônes d'un roi Arrien, pour la rédemption des cap- » tifs. Il nous faudroit plusieurs jours, pour rapporter

HENRI IV. 1593.

» les éxemples pareils, que l'Hiſtoire nous fournit.

» Quant au concile de Tolede, il ne regarde que les » rois d'Eſpagne, qui la plûpart ont été longtems attachés » à de pernicieuſes erreurs. Les rois de France ne ſe ſont » point ſoumis à ces déciſions, non plus qu'au concile de » Latran. Les décrets de ce dernier Concile ont été à la » vérité reçus & approuvés en ce qui regarde la doctrine; » mais il n'en faut pas conclure qu'ils puiſſent préjudicier à » l'autorité royale; & que leurs diſpoſitions s'étendent ſur » le temporel de nos Princes, qui ſelon les ſaints Canons, » ne reconnoiſſent point en cela de ſupérieurs. D'ailleurs le » Concile ne parle pas expreſſément des Empereurs & des » Rois, (ce qu'il auroit dû faire;) mais des Puiſſances tem- » porelles en général: Il dit ſeulement qu'ils ſeront avertis » de leur devoir, & requiert que les cenſures ſoient fulmi- » nées dans le Concile provincial, avant qu'on puiſſe diſ- » penſer les ſujets du ſerment de fidélité.

» Si les loix civiles & impériales ont exclu les Manichéens » & les Arriens, des dignités, des magiſtratures, & des » charges publiques, elles ne pouvoient être appliquées » qu'à des juges inférieurs, & non aux Souverains, qui ne » peuvent être privés de leurs droits, ſans renverſer un » Etat; & qui n'ont d'autre juge que Dieu. D'humbles ré- » montrances font plus d'impreſſion ſur le cœur des Rois, » & les ramenent plûtôt qu'une violence pernicieuſe. Agapet » employa les voies de la douceur, pour dégager Juſtinien » des erreurs d'Eutichès. Gelaſe ordonne de ſuivre les mê- » mes maximes. S. Auguſtin eſt auſſi de ce ſentiment dans » ſa lettre à Boniface; & ce S. Docteur dit dans un autre » endroit, que les révoltes & les ſchiſmes ſont des moyens » funeſtes, ambitieux, cruels, & ordinairement infructueux. » Nos adverſaires alléguent en vain le décret des Etats » de Blois. Tout le monde ſçait combien cette aſſemblée fut » tumultueuſe & partiale. Non ſeulement l'équité éxige qu'on » en perde la mémoire, mais encore il eſt néceſſaire de l'oublier » entiérement, ſi l'on veut tirer quelque fruit de cette con- » férence.

» On ne doit pas faire craindre aux peuples, qu'en re- » connoiſſant un Roi qui n'eſt pas encore dans le ſein de la

» véritable Religion, la foi Catholique soit exposée aux » dangers sous lesquels elle a succombé en Angleterre, & » dans quelques autres païs de l'Europe ; car en France les » Seigneurs les plus puissans & les plus riches, sont trop at- » tachés à la Religion de leurs péres, pour qu'on puisse » rien appréhender du petit nombre de ceux qui voudroient » l'attaquer. «

L'archevêque de Bourges finit son discours en disant, que tous ces motifs obligeoient les Royalistes à obéïr à leur Prince, & qu'il conseilloit à tous leurs concitoyens de tenir la même conduite : Que les deux partis étant réünis par les liens de la charité chrétienne, & de l'amitié qui devoit régner entre des personnes qui avoient une même Patrie & une même Religion, ils devoient faire des priéres & des rémontrances communes, pour engager le Roi à quitter ses erreurs, afin qu'en rentrant dans le sein de l'Eglise catholique, ses autres sujets qui s'en étoient écartés avec lui, suivissent son éxemple, & changeassent comme lui : Que les Royalistes souhaitoient cette réünion, afin que ceux de la Ligue, qui avoient beaucoup de crédit à la cour de Rome, & avoient la faveur du souverain Pontife, fissent en sorte que le marquis de Pisany, bien loin d'être traversé de leur part dans son Ambassade, eût une audience favorable, & obtînt ce qu'il demandoit avec tant de justice.

Replique de l'archevêque de Lyon.

La journée étant fort avancée, on leva la séance. L'archevêque de Lyon, qui avoit la goutte, fut obligé de rester à Suresne. Le lendemain, comme il ne pouvoit pas se lever de son lit, on s'assembla l'aprèsdînée dans sa chambre. Il fit sa replique au discours de l'archevêque de Bourges, & dit : Que l'éxemple de Sedecias ne méritoit dans les circonstances présentes, aucune considération ; parce que ce Prince avoit fait serment de fidélité à Nabuchodonosor ; mais qu'il n'y avoit aucune promesse, ni aucune obligation d'obéïr au roi de Navarre : Que dans les Etats de Blois, toute la Nation avoit plusieurs fois juré de ne point le reconnoître pour Roi, & que par conséquent on ne le pouvoit faire en sûreté de conscience : Que le souverain Pontife, le Prophète des Chrétiens, l'Ange du Seigneur, rempli de son esprit, avoit expressément defendu d'obéïr à

HENRI IV. 1593.

ce Prince : Que six Papes consécutifs avoient eu les mêmes sentimens à ce sujet : Que Gregoire XIII. Sixte V. Urbain VII. Gregoire XIV. Innocent IX. & Clement VIII. qui gouvernoit pour lors l'Eglise avec tant de sagesse, & qui avoit donné tant de preuves éclatantes de sa justice & de sa pieté, avoient tous tenu la même conduite : Que plusieurs s'étoient flattés que Clement, cet illustre Pontife, étant originaire de Florence, se conduiroit par les voies de la prudence si naturelle à sa Nation, & ne prendroit pas la même route que ses prédécesseurs ; mais qu'ils s'étoient trompés dans leurs vaines conjectures.

» Au surplus, ajoûta-t'il, on n'a pas rapporté fidélement » les éxemples des Prophétes, lorsqu'on a soutenu qu'ils » n'avoient employé que les priéres & les rémontrances, » pour ramener dans leur devoir les Princes qui s'en écar- » toient. En effet Elie excita le peuple contre les prêtres de » Baal, fit descendre le feu du ciel sur les envoyés du Roi ; » & l'Ecclésiastique le louë de ce qu'il avoit renversé le » trône des Rois. Elisée s'en est-il tenu aux priéres & aux » exhortations, lorsqu'il ordonna à Jehu de tuer Achab & » Jesabel ; & lorsqu'il dit à Joram qui vouloit faire la paix, » que les crimes & les fornications de Jesabel, duroient » encore ?

» Avec quelle liberté les anciens Péres ont-ils parlé aux » Princes qui s'écartoient de la Foi ? S. Hilaire dit que » c'étoit la foi, & non la témérité ; la raison, & non l'im- » prudence ; la confiance qu'ils avoient en Dieu, & non la » fureur ; la vérité, & non un faux zéle, qui le faisoient » parler ainsi. On n'a point fait de réponse raisonnable aux » éxemples de Lobna, d'Edom, & des Machabées. Le » passage de S. Paul dans son épître aux Corinthiens, ne » peut être appliqué au commerce que les Chrétiens pou- » voient avoir avec les Gentils, qui n'avoient pas été in- » struits des vérités de la foi. Il étoit impossible de ne pas » les fréquenter, & l'on pouvoit le faire sans un grand dan- » ger. S. Paul a donc voulu parler de ceux, qui ayant été » initiés aux saints Mystéres, avoient abandonné leur Re- » ligion. C'étoit les apostats, qu 'il falloit éviter & séparer » de la communion de l'Eglise, parce que leur fréquentation

» étoit plus dangereuse, que celle des payens. Il faut dire » la même chose des Empereurs idolâtres, à qui les premiers Chrétiens ont été si soumis pendant les persécutions. On ne peut pas les appeller hérétiques, puisqu'ils » n'avoient jamais reçu la foi.

» L'Eglise n'a pas perdu ses droits, quoiqu'elle ait obéï » à des Princes hérétiques, comme Constance & Valens, » qui étoient Arriens; Julien l'Apostat; Anastase, qui étoit » Eutichéen; Heraclius; Constantin Copronyme; & quelques autres. Les Catholiques n'ont agi ainsi, que parce » qu'ils ne pouvoient résister à leurs ennemis, dans des tems » où l'Eglise encore peu nombreuse, ne pouvoit signaler sa » foi, que par le sang de ses Martyrs. Dès qu'elle a été assez » puissante, pour employer utilement la force & l'autorité, » elle s'est servie de tous ses droits. Lorsque les Ostrogoths étoient maîtres de l'Italie, que les Visigoths régnoient en Espagne, & que l'Afrique étoit soumise aux » Vandales, l'Eglise ne pouvoit que s'écrier d'une voix plaintive avec David (1) : *Pourquoi les Nations ont-elles fremi,* » *& les Rois de la terre se sont-ils élevés ?* Mais ensuite on a » vû l'accomplissement de cette prophétie : *Vous les conduirez avec une verge de fer.* Le roi de Navarre n'est pas » assez puissant pour nous obliger de lui obéïr; nous avons » au contraire assez de courage & de force, pour lui résister » avec succès.

» Le passage de S. Ambroise qu'on nous objecte, est favorable à notre cause, bien loin de nous être contraire. » Il prouve que les soldats de Julien l'Apostat n'obéïssoient » pas à ses ordres, lorsqu'il leur commandoit de combattre » contre des Chrétiens. Des Catholiques osent cependant » aujourd'hui prendre les armes contre leurs propres fréres, » qui se conforment aux préceptes divins, & qui résistent » courageusement aux sectaires.

» Le concile de Latran enjoint aux Princes d'exterminer les hérétiques, & s'ils n'éxécutent le decret, il les » menace des peines qui y sont portées. Dans les circonstances présentes, l'Eglise a non seulement dénoncé; mais » encore elle a condamné. Elle a non seulement exhorté tous

(1) *Quare fremuerunt gentes, & Reges terræ astiterunt* ? Ps. 2.

HENRI IV. 1593.

» les fidéles à fuir les hérétiques ; mais encore elle leur a ordonné de regarder le roi de Navarre comme leur chef & » leur protecteur. Berenger a souvent été condamné par » l'Eglise ; cependant les Conciles qui ont proscrit sa doc- » trine, n'ont point été assemblés directement contre cet » Hérésiarque ; parce qu'il n'est pas nécessaire que l'Eglise » condamne nommément chaque hérétique, & qu'il suffit de » proscrire leurs erreurs en général. Ainsi dans tous les Con- » ciles qui ont été célébrés de notre siécle, dans ceux de » Rome & de Verceil, sous Leon IX. dans celui de Tours, » sous Victor II. & dans celui de Rome sous Nicolas II. ces » mêmes erreurs que Calvin a renouvellées ont été pro- » scrites & foudroyées. Berenger les avoit lui-même abju- » rées, & brûlé les livres qu'il avoit composés à ce sujet, » quoique dans la suite il soit retourné à son vomissement.

» L'hérésie qui est un crime de léze-Majesté divine, » anéantit tous les priviléges, & dégrade tous ceux qui » la suivent. Un Prince hérétique est d'autant plus crimi- » nel, qu'il est particuliérement obligé de défendre la Re- » ligion, & que son exemple est beaucoup plus dangereux » que celui d'une personne privée. Par conséquent ce Prince » attaché à cette secte impie, qui fait aujourd'hui tant de » ravages, doit être regardé & détesté comme un sectaire ; » car dès que l'Eglise a jugé, l'on ne peut soûtenir sans se » rendre coupable d'orgueil & d'obstination, ce qu'elle a » condamné ; & celui qui défend des maximes contraires à » ses décisions, est incontestablement hérétique. Le roi de » Navarre est non-seulement attaché à des erreurs plusieurs » fois proscrites ; mais encore il soûtient ses opinions par la » force des armes, & s'est mis à la tête des sectaires ; s'il » veut se faire instruire, comme il tâche de le faire croire, » il peut consulter des docteurs habiles, qui lui montreront » ses erreurs.

» Il est contraire aux textes des loix civiles & cano- » niques, qui ont été faites contre les Hérésiarques, de soû- » tenir que ces mêmes loix ne regardent pas les Princes. Elles » renferment non-seulement les auteurs des nouvelles opi- » nions, mais encore leurs fauteurs & adhérans ; elles dé- » clarent expressément que les Princes hérétiques sont soûmis

» sans exception aux peines générales ; & comme leurs » égaremens sont d'un pernicieux exemple, elles délient leurs » sujets du serment de fidélité. La conservation de la Reli- » gion Catholique, Apostolique & Romaine, est la premiére » loi du Royaume ; c'est cette loi qui a porté à un si haut » point la gloire, & la puissance de cet Etat, & qui par con- » séquent l'emporte sur toutes les autres loix, avec d'autant » plus de raison, que cette loi est la loi de Dieu même.

» Si nous refusons de nous réünir avec vous, nous n'a- » gissons ainsi que par respect pour les ordres du souverain » Pontife, & par ses décisions qui établissent si clairement » la justice de notre cause. Si nous les méprisions, on nous » reprocheroit notre mauvaise foi, & on diroit que nous ne » regardons que nos intérêts particuliers. Nous ne pouvons » traiter de la paix avec un Prince hérétique, sans enfrain- » dre nos sermens ; & ce seroit en quelque façon reconnoître » pour Roi celui à qui nous avons toûjours refusé, & à qui » nous refusons encore d'obéïr.

L'archevêque de Lyon finit, en disant que, quant à l'ambassade du marquis de Pisany, on devoit être persuadé que ceux de la Ligue ne la traverseroient point : Que cependant ils ne l'appuïeroient pas, & que l'évêque de Lisieux & des Portes Baudouin n'avoient reçû aucune instruction qui pût lui préjudicier : Que le Pape toûjours attentif à conserver la pureté de la foi n'avoit suivi que les mouvemens de sa piété & de sa prudence, & avoit donné à tous les Catholiques un exemple éclatant du soin avec lequel on devoit éloigner de la Religion tous les dangers qui la menaçoient.

Réplique de l'archevêque de Bourges.

L'archevêque de Bourges ayant conféré pendant quelque tems avec ses collégues, répondit qu'on rapportoit des deux côtés des passages, & des exemples dont chaque parti vouloit se prévaloir ; mais qu'il falloit en demander le véritable usage & l'intelligence à Dieu, après avoir invoqué son saint Esprit : Que cependant la doctrine de Jesus-Christ & de ses Apôtres sur la fidélité dûë aux Rois, étoit claire & certaine : Qu'il falloit craindre Dieu, honorer les Rois, rendre à Dieu ce qui étoit à Dieu, & à Cesar ce qui appartenoit à Cesar : Que tous les sujets sans distinction devoient être soûmis aux Puissances, & que celui qui leur résistoit, résistoit

HENRI IV. 1593.

à Dieu même, & troubloit la tranquillité publique: Que les séditieux & les rebelles avoient toûjours éprouvé les terribles effets de la vengeance céleste. » Mais, ajoûta-t-il, ne » nous arrêtons plus à tous ces argumens, & agitons maintenant ce point de la contestation que nous avons jusqu'à » present évité comme un écueil. Répondons enfin à ce qu'on » nous objecte sur l'autorité du Pape. J'ai tout le respect » possible pour les souverains Pontifes; mais je ne puis voir » sans douleur que quelque bonnes intentions qu'ils ayent, » ils soient comme les esclaves de l'Espagne, qui parce qu'elle » s'est renduë redoutable, les assujettit à ses passions & à ses » caprices. Combien leur partialité n'a-t-elle pas éclaté dans » les Brefs qu'ils ont donnés en faveur des Espagnols, contre » le Roi, & contre ceux qui lui sont attachés; & cela sans » suivre les voyes & les formalités ordinaires? Sont-ce-là les » moyens convenables pour faire rentrer dans le sein de » l'Eglise les Princes qui s'en sont écartés? Les anciens Papes » en ont agi bien autrement dans de pareilles circonstances. » Ils alloient au-devant d'eux, & leur rendoient toutes » sortes de respects & d'honneurs. C'est ainsi qu'Anastase en » agit à l'égard de l'empereur Justin. Telle a été la conduite » de Jean envers Justinien, qui étoit attaché à l'hérésie d'Eutichès. Une implacable sévérité a porté le fer & le feu dans » plusieurs royaumes chrétiens, comme en Angleterre & » en Hongrie; & un zéle trop amer a occasionné le ravage » & la désolation des plus belles provinces de la Chrétienté.

» J'espere cependant que le souverain Pontife ayant recouvré toute son autorité, agira enfin dans cette affaire en » médiateur désintéressé, & comme le pére commun des » Chrétiens, & fera voir par des traits éclatans de sa bonté, » qu'il a les mêmes sentimens que ses prédécesseurs pour » une Nation qui a rendu tant de services au S. Siége.

» Notre Roi est aussi puissant que courageux. Son âge le » rend capable de gouverner par lui-même les peuples qui » lui sont soûmis. Il peut non-seulement repousser les ennemis de l'Etat; mais encore se faire craindre & respecter » par tous les voisins. La nature lui a donné toutes les qualités d'un grand Prince; il ne lui manque que la vraye » foi; si Dieu le convertit, quel Puissant protecteur pour la Religion!

» Religion ! Quels ſecours au contraire peut-on attendre des » Eſpagnols ? Leur Roi infirme & épuiſé trompera par une » mort prochaine les eſpérances de ceux qui comptent ſur » les ſecours de ce Prince, pour ſe tirer des dangers où ils » ſe ſont engagés. C'eſt *une muraille qui panche, une maſure* » *prête à tomber* (1).

» Les Brefs du Pape n'ont pas été dûëment ſignifiés, & » nous pouvons dire que nous n'en avons point de connoiſ- » ſance par une voye Canonique. D'ailleurs ils ſont con- » traires à nos Libertés & aux immunités du Royaume, » ſuivant leſquels par un droit ſpécial, non-ſeulement le Roi, » mais encore les Seigneurs, les Magiſtrats, & les peuples » qui lui obéïſſent, ne peuvent être excommuniés.

» Quant aux prétenduës lettres écrites à la reine d'An- » gleterre, & qui ſelon vous ont été interceptées ; ce ſont » nos ennemis, qui par la fourberie la plus inſigne les ont » fabriquées, pour rendre odieux à la cour de Rome le » marquis de Piſany.

L'archevêque de Bourges ajoûta, que ſi les Royaliſtes prioient ceux de la Ligue d'aider le marquis de Piſany dans ſon ambaſſade, ils ne le faiſoient que pour éviter les longueurs ; mais que puiſque ceux de la Ligue refuſoient d'employer leur crédit à Rome à ce ſujet, on n'inſiſteroit pas davantage ſur cette demande.

Il réfuta enſuite quelques exemples allégués par l'archevêque de Lyon. Ce dernier ayant voulu répliquer, le prélat Royaliſte l'interrompit, & lui dit. » Il eſt inutile de diſ- » puter plus long-tems ; il faut enfin venir au fait, & cher- » cher les moyens de terminer heureuſement la conférence, » ſans entrer dans de plus grandes diſputes.

Il s'éleva enſuite une nouvelle conteſtation ſur le privilége qui met les Rois à couvert des cenſures, & au ſujet des Libertés de l'Egliſe Gallicane. Cette queſtion fut agitée avec chaleur, par les deux partis. Les Ligueurs ſoûtinrent que ces priviléges étoient imaginaires : Que ni les Bulles de Martin & d'Eugene, ni les *Extravagantes* de Clement ne contenoient rien de ſemblable ; & que l'uſage étoit contraire à ces prétenduës immunités.

(1) *Pſalm.* 61.

HENRI IV. 1593.

Les Royalistes répondirent qu'une question si difficile n'avoit été agitée que depuis les troubles, & que nos ancêtres n'avoient jamais douté de l'affirmative: Que Dieu n'avoit pas entiérement abandonné la France, puisqu'il avoit inspiré aux Seigneurs, & aux peuples qui s'étoient attachés à leur Roi, une résolution constante de lui demeurer fidéles: Que si tous les François avoient eu les mêmes sentimens, & avoient agi comme ceux de la Ligue, les droits de l'héritier de la couronne étant révoqués en doute, la France ainsi divisée & livrée en proye à la cupidité des Espagnols & des étrangers n'auroit pû éviter sa ruine entiére: Que ce Royaume étoit héréditaire; & quoiqu'on dît que les princes Carlovingiens devoient leur élévation aux souverains Pontifes, (envers qui ils s'étoient d'ailleurs acquittés avec usure par les services qu'ils avoient rendus au Saint Siége); cependant Hugues Capet chef de cet illustre maison, dont le Roi descendoit en droite ligne, n'étoit monté sur le trône que par les suffrages des Seigneurs & des peuples, sans que les Papes y eussent eu la moindre part, & n'avoit obligation de sa couronne qu'à la Nation seule qui la lui avoit déférée.

Schomberg pour faire sentir aux Ligueurs les dangers où ils exposeroient l'Etat, s'ils continuoient de servir la passion du Légat & des Espagnols, dit en passant, que tant que le Roi vivroit, il ne falloit pas penser à en élire un autre: Que tous les gens de bien espéroient que ceux qu'on disoit être assemblés à Paris, n'oseroient jamais procéder à une élection, qui aux troubles qu'on pouvoit encore calmer, feroit succéder une guerre éternelle.

Les Ligueurs se plaignirent des arrêts donnés à Châlons & à Tours contre l'autorité du Pape & du S. Siége, & dirent à ce sujet que ces François qui s'étoient servis de termes si injurieux à la Majesté divine, avoient entiérement oublié la piété de leurs péres, & cette respectueuse obéïssance avec laquelle on recevoit autrefois dans ce Royaume les decrets des souverains Pontifes: Que l'assemblée du Clergé à Chartres n'étoit pas moins criminelle, quoique l'écrit qu'on y avoit fait contre les Brefs du Pape, fût dans des termes plus modérés.

Les Royalistes répliquérent que souvent nos ancêtres dans

de pareils troubles avoient pris cette liberté : Qu'on avoit donc pû en agir de même, ſur-tout dans une circonſtance auſſi intéreſſante , lorſqu'on vouloit dépoüiller un Roi légitime pour couronner un uſurpateur , & qu'on vouloit couvrir ces attentats de l'autorité du Pape : Que la cour de Rome n'avoit pû produire rien de plus odieux ; qu'ainſi l'on ne devoit pas trouver mauvais qu'on eût réſiſté à ſes injuſtes Decrets,& qu'on eût agi en ennemi contre un ennemi ſi déclaré.

Schomberg va trouver le duc de Mayenne.

Tout le jour s'étant paſſé dans ces diſputes, Schomberg avec la permiſſion du Roi , prit un ſauf-conduit , & alla à Paris avec le comte de Belin, pour parler au duc de Mayenne qui étoit arrivé depuis peu de l'armée. Il lui repreſenta combien il y auroit de témérité , & de danger à élire un Roi, & que ſi le choix tomboit ſur le duc de Guiſe , comme les Eſpagnols le ſouhaitoient, moins pour contribuer à l'élévation de ce jeune Duc , que parce qu'ils haïſſoient le duc de Mayenne ; ce dernier devoit craindre que pour le perdre , ils ne ſe ſerviſſent du nom de ce Roi imaginaire , qui ne tiendroit que d'eux ſon autorité.

Le duc de Mayenne reçut honorablement Schomberg ; mais quoiqu'il connût la ſincérité, & la prudence de ce Seigneur qui étoit ſon ancien ami , ce Duc néanmoins par une lenteur & une incertitude qui lui étoient naturelles , & qui d'ailleurs croyoit avoir raiſon de ſoupçonner tout ce qui lui venoit de la part des Royaliſtes, parut peu touché des remontrances de Schomberg , & le renvoya ſans aucune réponſe préciſe.

Ainſi le dix de Mai, c'eſt-à-dire , quatre jours après , on s'aſſembla de nouveau à Sureſne. Les Royaliſtes preſſérent les députés de la Ligue de s'expliquer clairement , & de propoſer plus au long les conditions de la paix qu'ils déſiroient avec tant d'ardeur. L'archevêque de Lyon ſoûtint qu'il avoit fait des réponſes à toutes les demandes du parti contraire : Que le ſurplus dépendoit de la volonté du Pape, à qui la Ligue vouloit toûjours obéïr ; & que puiſqu'on faiſoit eſpérer que le Roi rentreroit dans le ſein de l'Egliſe Catholique, il ſouhaitoit que ſon retour fût ſincére, & qu'il ſe reconciliât avec le ſouverain Pontife.

L'archevêque de Bourges prit auſſi-tôt la parole , & lui dit.

HENRI IV. 1593.

» Il faut ſans différer, rémédier à des maux preſſans ; ſi l'on » nous envoye à Rome, les Alpes retarderont par terre notre » voyage, & par mer quels obſtacles ne pourrons-nous pas » trouver ? Le moindre retardement ſera fatal aux deux » partis ; faites donc voir que vos démarches tendent véri» tablement à la paix, & que l'aimable ſérénité de votre » viſage eſt l'image de vos ſentimens pacifiques, & de votre » amour pour la tranquillité de l'Etat.

L'archevêque de Lyon ayant témoigné qu'il ne pouvoit pas faire de plus grandes avances, l'archevêque de Bourges prit en particulier les avis de ſes Collégues, & demanda une ſurſéance de quelques jours pour rapporter ce qui s'étoit paſſé à ceux au nom deſquels il agiſſoit, & pour faire une réponſe préciſe, après qu'il les auroit conſultés. La tréve fut continuée pendant ce temps.

Cependant on fit à Paris une proceſſion magnifique & pompeuſe pour l'heureux ſuccès de la conférence, & pour l'élection d'un Roi très-Chrétien, & véritablement Catholique. Le légat du Pape,les archevêques de Lyon,de Glaſcow & d'Aix, les évêques de Viterbe, d'Amiens, de Rennes, de Riez, de Senlis, d'Autun, d'Avranches, de Soiſſons, de Vannes & de Frejus y aſſiſtérent, & portérent des Reliques. Les Conſeillers qui étoient reſtés à Paris ſuivoient en robes rouges, & treize d'entre eux portoient ſur leurs épaules la chaſſe de S. Louis. La chambre des Comptes, & la plûpart des différens Ordres de la ville y aſſiſtérent auſſi. Le cardinal de Pellevé dit la meſſe à Nôtre-Dame, & Jean Boucher docteur de Sorbonne, cet ennemi furieux de la maiſon Royale, ce Fanatique qui s'étoit autrefois déchaîné ſi indignement dans ſes ſermons contre Henri III. y fit un diſcours plein d'emportement & de fureur.

Schomberg & Revol furent envoyés par les députés Royaliſtes, pour inſtruire le Roi de tout ce qui s'étoit paſſé à Sureſne, & lui repreſenter qu'il étoit temps de déclarer à ſes ſujets ſes ſentimens ſur la Religion, & renverſer par ce moyen tous les deſſeins des Rebelles.

Lettre du Preſident de Thou au duc de Bouillon.

Henri de la Tour duc de Bouillon, Seigneur d'une illuſtre naiſſance, d'un grand génie & d'un grand courage, & qui avoit eu le ſouverain commandement des armes dans la

Guyenne, possédoit alors toute la faveur du Prince. Comme il étoit attaché à la doctrine des Protestans, on craignoit qu'il ne s'opposât, ou qu'au moins il n'apportât quelque retardement à la conversion de Henri. La moindre remise étoit d'une conséquence extrême, & auroit frappé l'esprit des peuples qui étoient attentifs à l'issuë qu'auroit la conférence. Ainsi de Thou (1) l'un des députés Royalistes, lui écrivit sur le champ, & lui representa particuliérement qu'il étoit trop prudent pour ne pas voir, que pour sauver l'Etat, il falloit faire la paix, & par conséquent s'accommoder au plûtôt avec les Catholiques rebelles au Roi : Qu'on ne pouvoit conclure aucun traité, si Sa Majesté ne les satisfaisoit sur la Religion, & ne remplissoit les espérances qu'on avoit du succès de la conférence : Que si cette conférence n'avoit aucun effet, l'un des deux partis s'attireroit toute la haine des Peuples, & qu'on devoit craindre un grand changement dans les esprits : Que la paix étoit non seulement nécessaire à ceux qui sentoient toutes les calamités de la guerre ; mais qu'elle étoit encore utile à toute la Chrétienté, à qui le démembrement de la France ne pouvoit être que très-préjudiciable : Que tout ce que le légitime héritier de la Couronne feroit pour calmer les troubles de son Royaume, & réprimer les impiétés qui régnoient impunément à la faveur des guerres civiles, ne pouvoit être que très-agréable à Dieu : Que toutes les démarches de Sa Majesté ne pourroient être attribuées qu'à un véritable amour pour sa patrie ; & qu'on n'oseroit jamais l'accuser d'ambition : Que les Protestans même devoient souhaiter d'avoir un Roi Catholique, qui se comportât dans les affaires de la Religion avec une équité qu'on n'avoit point euë jusqu'alors, & qui après avoir donné la paix à son Royaume, travaillât à la procurer à l'Eglise : Que ceux qui croyoient en Dieu, & en Jesus-Christ son fils qu'il a envoyé pour nous sauver, & qui espéroient un même bonheur éternel, ne pouvoient désirer autre chose que de voir l'unité de la foi former & établir une paix durable, afin qu'étants de même sentimens sur la Religion, Dieu nous fût propice, & versât

(1) C'est l'auteur de cette Histoire. Cette lettre politique & Chrétienne confond ceux qui prétendent qu'il favorisoit la Religion Protestante.

sur nous tous les dons de sa miséricorde.

HENRI IV. 1593.

D'un autre côté, dans la crainte que les Protestans ne s'opposassent à ce projet, les Princes & les conseillers d'Etat du Roi, qui étoient alors auprès de Sa Majesté, promirent par écrit qu'on ne préjudicieroit point dans la conférence de Suresne aux édits, & déclarations données par les Rois précédens, & que les choses demeureroient dans le même état où elles étoient, jusqu'à l'assemblée indiquée à Mantes pour le vingt de Juillet. Schomberg se chargea de porter cet écrit aux Députés ; il étoit signé par François d'Orléans comte de Saint-Pol, Philippe Hurault Chancelier, Charle de Montmorency de Meru, Roger de Bellegarde, François Chabot de Brion, Gabriel de Schomberg, & Jean de Levi marquis de Mirepoix. Cela se passa le 16. de Mai.

Le Roi déclare qu'il consent à se faire instruire.

Le Roi ayant appris tout ce que les Députés avoient fait à Suresne, tint un Conseil secret avec ses plus intimes amis, & déclara enfin que quoiqu'on eût parlé de lui avec peu de respect, & qu'il souffrît avec peine les discours pleins d'animosité & d'aigreur que les Ligueurs avoient tenus, cependant pour faire voir que l'amour de ses Peuples étouffoit en lui le souvenir des injures, il vouloit bien oublier tout le passé, & qu'il avoit résolu de se faire instruire par des Evêques & des Docteurs, comme il l'auroit déja fait, si ses ennemis n'avoient pas apporté d'obstacle à ses bons desseins. » Nous n'agissons pas ainsi, continuoit-il, pour satisfaire le » parti contraire, qui dans la conférence de Suresne a mis » notre retour à la Religion Catholique, pour premiére » condition de la paix & de son obéïssance, mais seulement » pour lever tous les scrupules, & faire taire ceux qui par » ignorance, ou par mauvaise volonté, disent que nous som» mes peu touchés de notre salut, & de la conservation du » Royaume. Nous voulons donc qu'on déclare notre réso» lution & nos desseins aux députés de la Ligue ; & afin » qu'ils ne puissent se plaindre qu'on les leurre par des » promesses incertaines, & qui n'auront aucun effet, nous » ordonnons qu'on leur apprenne que nous avons déja écrit » aux Evêques & aux Théologiens, aux Princes, aux Sei» gneurs qui sont absents, & à nos cours de Parlement, » pour nous déterminer par le conseil de leurs Députés,

» ſur ce qu'il y a de plus convenable à faire dans les affaires » de la Religion & de l'Etat, & que nous avons indiqué pour » cela une aſſemblée générale à Mantes, où nous leur avons » ordonné de ſe rendre le 15. de Juillet.

HENRI IV. 1593.

Le Roi finiſſoit, en diſant que pour ne pas perdre de temps, & remédier au plûtôt à toutes les calamités publiques, il étoit néceſſaire de travailler aux conditions de la paix, dont on ſuſpendroit la publication tant que les deux partis le jugeroient à propos: Que ſi les Députés alléguoient un défaut de pouvoirs, ou quelqu'autre empêchement, il falloit du moins faire une tréve générale, de crainte que la guerre n'aigrît encore les eſprits, & n'éloignât la réconciliation: Que pendant cette tréve, & après que le Roi auroit éxécuté toutes ſes promeſſes, on pourroit traiter de la paix; mais que ſi les Ligueurs rejettoient ces moyens, les Députés Royaliſtes devoient faire des proteſtations qu'on rendroit publiques; afin de faire voir que d'un côté, le Roi avoit propoſé des conditions équitables, & qu'il avoit toûjours été diſpoſé à recevoir celles qu'on lui feroit; & que de l'autre, toute la haine que méritoit le refus obſtiné d'un accommodement raiſonnable, retombât ſur le parti contraire.

Cette Déclaration fut donnée à Mantes le même jour 16. de May. Le lendemain Schomberg & Revol revinrent à Sureſne, où les députés de la Ligue s'étoient auſſi rendus. L'archevêque de Bourges ayant conféré avec ſes collégues prit la parole, & après avoir fait des excuſes du retardement qu'on n'avoit pû prévoir, & que l'abſence du cardinal de Bourbon & la maladie de Schomberg avoient occaſionné, il dit que cette remiſe n'avoit pas été ſans fruit; puiſque ſes deux Collégues avoient apporté un acte & une déclaration autentique des heureuſes diſpoſitions où ſe trouvoit le Roi, qui avoit pris enfin ſur la Religion, des ſentimens conformes aux vœux de ſes ſujets. » Ce Prince, dit-il, n'a point » été touché des diſcours emportés & licentieux, qui pouvoient bleſſer le reſpect dû à Sa Majeſté; le malheur du » tems les lui fait oublier. Se laiſſant fléchir au milieu de » ſes victoires, il va éxécuter au premier jour ce qu'il méditoit depuis ſi longtems, & il eſt diſpoſé à ſe faire inſtruire. » Quoiqu'il voulût lui-même, & que les Princes, les Prélats,

HENRI IV. 1593.

» & les Seigneurs qui lui ſont attachés, ſouhaitaſſent égale-»ment que ſa réconciliation avec l'Egliſe, ſe fît par l'auto-» rité du Pape, & que ce grand évenement ſignalât ſon » Pontificat; cependant les factions dont la cour de Rome » eſt agitée, nous font craindre des remiſes inutiles, & nous » empêchent d'eſpérer qu'on ne puiſſe finir ce grand ouvra-» ge, auſſi-tôt que nos maux, qui augmentent tous les jours, » le requiérent. Ainſi ſans préjudicier aux droits du S. Siege, » & ſans bleſſer le reſpect & la déférence qui lui ſont dûs, » & dont on lui donnera des témoignages dans la ſuite, le » Roi a jugé à propos d'écrire aux Evêques, & aux Théo-» logiens, pour ſe faire inſtruire, & rentrer dans le ſein de » l'ancienne Religion, que les préjugés de l'éducation lui » ont fait abandonner. Recevez avec joye une ſi heureuſe » nouvelle.

» Nous vous prions de prendre de juſtes meſures avec ceux » qui vous ont députe, & de travailler avec eux pour la con-» cluſion de la paix. Car cette conférence ne ſera d'aucune » utilité, ſi vous n'avez pas des pouvoirs ſuffiſans pour faire » ce traité, qui doit finir tous nos maux. Un plus long re-» tardement ne peut être que très-dangereux. Les étran-» gers établiſſent de plus en plus leur puiſſance dans ce » Royaume; & ſi les troupes qu'ils envoyent troublent une » fois cette négociation, on ne pourra la renoüer dans la » ſuite que très-difficilement. On peut, ajoûta-t'il, laiſſer » en ſuſpens les articles qui regardent le Roi, juſqu'à ce qu'il » ſe ſoit réconcilié avec l'Egliſe Catholique; mais de crainte » que la guerre ne le détourne d'une ſi loüable entrepriſe, » & pour faciliter la récolte des grains, il conſent dès à » préſent qu'on faſſe une tréve générale pour trois mois, » quoiqu'elle ſoit préjudiciable à ſes intérêts. Tous les gens » de bien ſe flattent que dans cet intervalle, on pourra con-» clure la paix. D'ailleurs par ce moyen, les habitans des » villes & des campagnes auront l'année ſuivante des bleds » pour ſe nourrir; ce qu'on n'oſera eſpérer, lorſque les hor-» reurs de la guerre régneront de tous côtés «

Un diſcours ſi peu attendu frappa l'archevêque de Lyon. Les Royaliſtes avoient pris toutes les meſures poſſibles, pour empêcher que cette nouvelle ne tranſpirât chez les Ligueurs.

Ce

Ce Prélat, pour cacher son trouble, dit, tant en son nom qu'au nom de ses collégues; mais sans prendre leurs avis, qu'il se réjoüissoit de ce que le roi de Navarre avoit formé la résolution d'embrasser la Religion de ses ancêtres, pourvû qu'il agît de bonne foi & sans dissimulation.

Il se retira ensuite pour conférer avec ses collégues; & ils arrêtérent ensemble que l'Archevêque ne feroit qu'une courte réponse: Qu'il demanderoit un délai pour consulter le Legat du Pape, les Princes, les ambassadeurs d'Espagne, & les députés des Etats du Royaume: Qu'il repeteroit seulement ce qu'il venoit de dire, & qu'il feroit sentir, que quelques espérances que ceux de la Ligue pussent avoir d'une paix prochaine; cependant les édits que le Roi venoit de donner en faveur des Protestans, au sujet de l'entretien de leurs Ministres, étoient contraires à des promesses si magnifiques, & que les effets ne répondoient pas aux paroles.

L'archevêque de Lyon ayant parlé avec beaucoup de vehémence contre ces édits, & contre ceux par le conseil de qui ils avoient été faits; l'archevêque de Bourges lui répondit qu'il y avoit déja deux ans que ces édits avoient été accordés aux Protestans, dans un tems où la guerre étoit plus violente, & où l'on ne pouvoit rien leur refuser: Que cette année, les Protestans ayant tâché d'obtenir la même chose, il s'étoit opposé à leurs demandes avec le cardinal de Bourbon. » Tout cela, continua-t'il, ne nous a point indisposés, & ne nous a point fait douter de la sincérité, & » de la bonne volonté du Roi; au contraire, nous devons » faire de plus grands efforts pour le ramener à la véritable » Religion, parce que dès qu'il sera converti, nous n'aurons » plus rien à craindre de semblable. «

Enfin le Prélat royaliste pria l'archevêque de Lyon, de recevoir par écrit le dernier discours qu'il venoit de faire au nom du Roi, pour le communiquer aux Confédérés. Il demanda encore qu'on ne rendît pas publics les actes de la conference, qu'ils n'eussent été rédigés, & revûs par les deux partis; de crainte qu'on ne les altérât, & qu'on n'en prît occasion d'augmenter l'animosité, par des suppositions & des calomnies.

L'archevêque de Lyon refusa de recevoir une copie de ce

HENRI IV. 1593.

discours, que Revol lui présenta. Il craignoit qu'en l'acceptant, sans en communiquer avec ceux au nom desquels il agissoit, on ne lui reprochât de l'avoir approuvé. Ainsi l'archevêque de Bourges demanda que du moins un des députés le reçût, comme simple particulier. Il l'obtint avec peine; on lui accorda aussi ce qu'il avoit demandé au sujet des actes de la conférence. Cependant Honoré du Laurent, l'un des députés de la Ligue, les fit imprimer à Paris, quoiqu'on eût promis le contraire aux Royalistes. Il y ajoûta plusieurs choses qui pouvoient encore aigrir davantage les esprits; il y fit des suppressions infidelles & artificieuses. Enfin il y inséra des traits qu'on auroit pû supprimer du consentement des deux partis, ou étendre davantage, ou exprimer autrement.

Ceux qui entendirent le discours de l'archevêque de Bourges, en furent frappés différemment. Jean le Maître & tous ceux qui aimoient & souhaitoient la paix, l'écoutérent avec plaisir, & furent ravis qu'on l'eût donné par écrit. Mais lorsque les députés de la Ligue furent de retour à Paris, ceux que l'esprit de faction transportoit, firent supprimer la seule copie de ce discours, qu'on y avoit portée. La plûpart l'interprétoient en mauvaise part, & disoient hautement, que cette déclaration du Roi n'avoit été inventée, que pour étouffer dans sa naissance le parti des Politiques, tromper les peuples trop crédules, & les leurrer par une vaine espérance de la paix, & par des promesses artificieuses.

Le Maître qui sçavoit le contraire, & qui pensoit autrement, écrivit sur le champ à de Thou, pour le prier de lui envoyer au plûtôt le plus de copies qu'il pourroit de ce discours. Il en fit faire lui-même pendant la nuit un grand nombre sur celles qui lui avoient été envoyées, & les distribua de tous côtés, pour faire voir le mensonge & la fourberie des factieux. Trois jours après, l'archevêque de Lyon fit son rapport au Conseil de la Ligue. Le duc de Mayenne, le Legat du Pape, le cardinal de Pellevé y assistérent. L'Archevêque fit lire l'écrit des Royalistes, & donna des explications à tous les chefs qu'il contenoit. La connoissance qu'on en avoit déja, & la lecture qu'on en fit, excitérent différens mouvemens dans l'esprit des assistans. Les factieux

qui vouloient couper toutes les voies de conciliation, en parurent indignés ; & il y en eut même qui dirent sourdement que la conférence de Suresne devoit faire craindre que les peuples trompés par l'espérance qu'on leur donnoit, de la réconciliation du Roi avec l'Eglise, ne refusassent de continuer une guerre, qu'ils avoient soutenuë jusqu'alors avec tant de courage & de zéle.

L'archevêque de Lyon piqué de ces paroles, ne put s'empêcher de faire voir une vive émotion ; & repliqua aussitôt, que le Roi n'avoit parlé ainsi, que pour étouffer le Tiers parti qui commençoit à s'élever : Qu'on ne pouvoit raisonnablement se faire un prétexte de sa déclaration, pour attaquer la conférence ; & qu'au lieu de perdre le temps en plaintes inutiles, il falloit songer à répondre à cet écrit.

Le duc de Mayenne dit que les Députés avoient fait leur devoir, & agi prudemment dans cette affaire ; & il leur en fit de grands remercimens. Ayant ensuite prié ceux qui étoient présens de conférer ensemble, il demanda un délai pour prendre les avis des Princes, du Parlement & des conseillers d'Etat ; & il ajoûta qu'il indiqueroit au plûtôt le jour, où l'on pourroit s'assembler de nouveau.

Cette affaire étant devenuë publique, les factieux jugérent que la conférence seroit non seulement infructueuse ; mais encore très-préjudiciable à la sainte Ligue : Que cette négociation indisposeroit le roi d'Espagne, ce Prince puissant, qui étoit leur seul appui : Que le peuple flatté par les apparences de la paix, qu'il goûteroit pendant une tréve de quelques mois, ne reprendroit les armes que très-difficilement, quelque justice, & quelque nécessité qu'il y eût de continuer la guerre : Que le but des Royalistes étoit de conduire par toutes sortes de voies, le roi de Navarre au trône ; & que la prudence des enfans du siécle l'emportoit sur celle des enfans de lumiére.

La Ligue procéde à l'élection d'un Roi.

Le duc de Mayenne étoit très-inquiet du succès de la conférence, qui contre ses espérances paroissoit devoir être très-préjudiciable à son parti. Les Espagnols attentifs à tous les événemens, saisirent une occasion si favorable à leurs desseins ; & après avoir conféré avec le Legat du Pape, ils firent tous leurs efforts auprès du Duc, que la vûë du péril

HENRI IV. 1593.

rendoit timide & incertain, pour le déterminer à consentir qu'on procédât dans l'assemblée des Etats à l'élection d'un Roi. On choisit donc entre tous ceux qui composoient cette assemblée, six députés, pour assister à toutes les conférences particuliéres, qu'on devoit avoir avec le Legat du Pape, & les ambassadeurs d'Espagne. L'archevêque de Lyon, & Guillaume Rose évêque de Senlis y assistérent pour le Clergé; on choisit pour la Noblesse Claude de la Chastre & Montolin; & pour le Tiers Etat, la Chapelle-Marteau Prevôt des Marchands, & Etienne Bernard de Dijon. Ils se rendirent le 20. de May chez le Legat du Pape, où le duc de Mayenne, les ducs d'Elbœuf & d'Aumale ses cousins, & le cardinal de Pellevé, étoient déja arrivés. Le duc de Feria, Jean-Baptiste Taxis, & Dom Diegue d'Ibarra s'y trouvérent aussi.

Discours de l'ambassadeur d'Espagne.

Les députés ayant demandé, comme on en étoit convenu, aux ambassadeurs d'Espagne, si Philippe ne les avoit pas chargés de plus amples instructions, Feria prit la parole. Il s'étendit fort au long sur les loüanges de l'Infante Claire Eugenie Isabelle, dont il exalta particuliérement la piété, la bonté, la douceur, & la libéralité; il fit aussi un pompeux éloge de la généreuse piété du Roi son maître, qui sans aucune espérance d'augmenter sa puissance, avoit dépensé avec tant de libéralité six millions d'écus d'or, pour conserver en France l'ancienne Religion.

» J'ai toûjours souhaité, ajoûta-t'il, que la conférence de » Suresne eût un heureux succès, & que les Catholiques, » qui sont attachés aux Sectaires, se laissants toucher par les » sçavans discours & les sages exhortations de l'archevêque » de Lyon, se soumissent à l'Eglise; car la charité chrétienne » éxige que nous nous intéressions pour le salut de tous nos » fréres; mais après avoir travaillé sans retirer aucun fruit » de tous nos efforts, il faut prendre garde que ce que l'a» mour du prochain nous fait faire, ne soit préjudiciable à » la piété & à la foi, & que trop d'indulgence pour les Sec» taires ne porte des coups funestes à la Religion.

» Peut-on d'ailleurs, sans offenser un Prince à qui la France » a tant d'obligations, traiter avec ses ennemis, dans le » temps même que vous demandez & que vous attendez les » secours du Roi mon maître votre ancien allié, dans le

» temps qu'il vous offre toutes ſes richeſſes, & qu'il vous ſacrifie ſes propres intérêts? Il eſt donc juſte de rompre une » négociation, qui ne peut être qu'inutile & préjudiciable à » la Religion. Cherchez plûtôt, de concert avec de ſincéres » alliés, les moyens de repouſſer les ennemis déclarés de cette » Monarchie.

» Le Roi mon maître eſt perſuadé qu'il n'y a pas d'autre » voie plus certaine, que de donner tous vos ſuffrages, & » de déclarer Reine l'Infante d'Eſpagne, qui a pour mére » Iſabelle, fille aînée de Henri II. C'eſt à elle que la cou» ronne appartient, ſuivant toutes les loix divines & humai» nes, au défaut des enfans mâles de Henri. Le ſouverain » Pontife approuvera cette élection, perſuadé qu'un tel » choix mettra la Religion à couvert des dangers qui la me» nacent, & que le Royaume recouvrera ſa tranquillité. Le » duc de Lorraine, les autres Princes de cette illuſtre mai» ſon, les Seigneurs, & la Nobleſſe Françoiſe, ne doivent » pas douter que ce choix ne leur procure un puiſſant ap» pui, & de grands avantages. Si vous agréez la propoſi» tion, je vous prie de me faire au plûtôt une réponſe pré» ciſe; car je ſuis prêt avec mes collégues, de traiter dès à » préſent avec vous, & nous avons des pouvoirs & des in» ſtructions particuliéres à ce ſujet. Il y a déja ſur la fron» tiére une armée de huit mille hommes de pied, & de deux » mille chevaux, avec tout l'appareil de guerre. Elle ſera » ſuivie d'une autre auſſi nombreuſe au mois de Septembre » prochain; & toutes ces troupes ſeront entretenuës pen» dant deux ans aux dépens du Roi mon maître. Il offre en» core de payer réguliérement tous les mois dix mille hom» mes de pied, & trois mille chevaux de troupes Françoiſes, » qui ſeront levées par le duc de Mayenne. De ſi grandes » forces feront ſans doute de grands progrès, & l'on peut » eſpérer que dans la ſuite le Royaume pourra ſupporter une » partie des frais de la guerre. Enfin le Roi catholique don» nera ſix cens mille ducats pour l'entretien des autres trou» pes Françoiſes. Il vous promet même de plus grands ſe» cours, ſi l'Infante ſa fille, par un droit légitime, par votre » choix, ou en joignant l'élection à ſes juſtes prétentions, eſt » déclarée Reine. «

HENRI IV. 1593. L'évêque de Senlis interrompt l'Ambassadeur.

L'évêque de Senlis, ce Ligueur passionné, poussé par un motif inconnu, interrompit en cet endroit le duc de Feria, & osa lui dire: » Les Politiques ont eu raison de soûtenir » que votre ambition étoit couverte du manteau de la Religion. J'ai tâché avec les autres Prédicateurs animés d'un » véritable zéle pour la sainte Union, de réfuter tous leurs » discours; mais j'apprends par ce que vous venez d'avancer que ce que je prenois pour une calomnie inventée par » les Sectaires, sont les véritables sentimens & les vûës des » Espagnols. S'ils n'abandonnent pas ces pernicieux projets, » sçachez que tous les Catholiques avec moi les regarderont eux-mêmes comme une faction de Politiques. Depuis » douze cens ans, la loi salique est en vigueur en France; » & ce puissant Royaume, à l'exemple de celui de Juda, » n'a jamais eu pour maîtres que des mâles du sang Royal. » Si l'on enfreint cette loi respectable, en mettant sur le » trône une femme; ne devons-nous pas craindre qu'elle ne » fasse passer le Sceptre dans les mains d'un Prince étranger, » & que cette Monarchie qui doit sa gloire & sa puissance à » une loi inviolable ne s'anéantisse dans la suite.

Le duc de Feria, & les Espagnols furent très-étonnés de la liberté que cet homme se donnoit de parler hors de son rang, & sans en être requis. Le duc de Mayenne excusa cette action, & leur representa qu'ils ne devoient pas se mettre en peine de ce qu'avoit dit ce Prélat dont on connoissoit le zéle & l'attachement pour la sainte Ligue; mais qui avoit de tems en tems de violens accès de fureur, & qui avançoit souvent hors de propos des choses dont il se repentoit dans la suite. En effet on dit que l'évêque de Senlis fut fâché d'avoir parlé si librement.

Feria demanda donc qu'on communiquât à l'assemblée des Etats les propositions qu'il avoit faites, & qu'on donnât une audience favorable aux ambassadeurs d'Espagne, & particuliérement à Inigo de Mendoza qui étoit Jurisconsulte, & que les gens de guerre, qui sont ordinairement ennemis des lettres, appelloient par dérision *le Lettré*; on promit de l'entendre neuf jours après. Dans cette séance, Jean-Baptiste Taxis, l'un des ambassadeurs d'Espagne, pour empêcher qu'on ne crût que les Espagnols vouloient attaquer les loix de cette

Monarchie, prit d'abord la parole, & dit qu'il n'y avoit pas d'autre remède aux calamités publiques, que de déclarer Reine l'Infante d'Espagne, très-chère fille du Roi son maître, ce Prince le plus puissant de la Chrétienté, & qui se trouveroit obligé par un gage si précieux, de soûtenir en France la véritable Religion: Qu'il prioit l'assemblée d'écouter favorablement Inigo de Mendoza, qui expliqueroit plus au long les droits de la Princesse, sur la couronne: Qu'il ne falloit pas croire que le but de ce Jurisconsulte fût d'agiter litigieusement la question de la succession au trône; mais qu'on devoit être persuadé que le roi Catholique, qui avoit la Religion pour premier motif; vouloit se conformer en tout à ce qu'on jugeroit être le plus utile, & le plus convenable aux circonstances presentes.

Discours du Jurisconsulte Mendoza.

Le lettré Mendoza prononça ensuite avec tout l'appareil d'un pédant un discours médité depuis long-tems, & qu'il avoit divisé en sept points, avec un corollaire ou conclusion. Son but étoit de prouver que par le décès de tous les enfans de Henri II. la couronne appartenoit à l'infante d'Espagne: Qu'il falloit procéder à l'élection, & confirmer par un juste choix le droit de la Princesse: Que ceux qu'on regardoit comme les plus proches héritiers du trône, étoient ou hérétiques, ou fauteurs des Sectaires: Qu'ils s'étoient rendus indignes du trône, soit par leur propre fait, soit par la déclaration du souverain Pontife, Juge suprême dans ces matiéres. Il rapporta à ce sujet un nombre prodigieux de loix, de canons, de capitulaires, & mille passages ennuyeux de Docteurs en droit Civil & Canonique. Cet Espagnol fier de la puissance de son maître, dont les forces étoient le seul appui de la Ligue, parla comme un étranger qui ignoroit entiérement les coûtumes, l'histoire, & les loix de cette Monarchie. On pouvoit conclure de ses argumens que les droits chimériques des Anglois sur la couronne de France étoient bien fondés; & que le trône leur appartenoit, à l'exclusion même de l'Infante. Quelques-uns des assistans dirent qu'il n'étoit pas étonnant que Feria, cet Espagnol fils d'une Angloise, décidât avec tant de hardiesse sur la question de la succession du trône, & favorisât les anciennes prétentions des Anglois sur ce Royaume.

HENRI IV. 1593. Ecrit publié contre les prétentions des Espagnols.

Les factieux corrompus par l'or Espagnol, reçurent avec applaudissement les discours de Feria & de Mendoza ; les plus sages s'en moquérent ; quelques autres en furent indignés. Il parut un écrit qui fut affiché, par lequel on réfutoit les argumens de Lorenzo Suarez Espagnol-Anglois, & de son *Illiterado Inigo.* On disoit à peu près dans cet écrit, que non-seulement les François devenoient traîtres à leur patrie, en la livrant à ses ennemis les plus déclarés, & nommément aux Espagnols, & en violant la loi la plus sacrée de la Monarchie ; mais qu'ils poussoient encore la folie jusqu'au dernier point, en confiant la défense de la Religion à une Nation infidelle, presque toute Marane (1), & qui ne croyoit pas que ce fût un grand péché de ne point connoître Dieu : Qu'il leur étoit aussi honteux d'abandonner, & de sacrifier ce qu'ils avoient de plus cher, leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'il leur restoit de biens, à la cruauté, à l'avarice, & à la brutalité de ces Maures blanchis, dont les autres peuples qu'ils tenoient sous le joug, pouvoient à peine supporter les mœurs & les coûtumes odieuses : Que toutes les Nations voisines à qui l'ambition Espagnole étoit justement suspecte s'éléveroient avec raison contre ces lâches François, les accableroient, & en tireroient dans la suite une vengeance éclatante : Qu'en effet les Espagnols ne faisoient briller un faux prétexte de Religion, que pour étendre leur tyrannie : Qu'ils trompoient les gens assez simples pour leur ajoûter foi, & permettoient impunément toutes sortes de crimes & de méchancetés : Qu'on ne pouvoit s'appuyer sans imprudence & sans danger sur un roseau déja fêlé, ou sur une muraille qui tomboit en ruine : Que ce Prince Moribond, dont ils attendoient les secours, étoit hors d'état de se défendre lui-même : Que ses forces diminuoient tous les jours : Que ses Etats divisés en différents climats seroient démembrés dès qu'il seroit mort, & que tout y annonçoit une révolution prochaine. On avoit ajouté à cet écrit cette inscription tirée de l'Ecriture sainte : (2) *Les lis ne travaillent, ni ne filent*, pour signifier que les femmes ne pouvoient régner en France.

(1) C'est-à-dire, descendant des Maures.

(2) *Lilia non laborant, neque nent.*

Cependant

Réponse des Ligueurs à la déclaration du Roi.

Cependant les députés Royalistes qui n'ignoroient pas ce qui se passoit à Paris, quittérent Suresne pour aller à saint Denis, où ils écrivirent plusieurs lettres aux Ligueurs, pour les presser de leur faire réponse. Ces Ecrits furent aussi-tôt répandus dans la ville, pour rendre la Ligue plus odieuse. Les Ligueurs s'assemblérent ; & après bien des disputes, ils arrêterent le 2. de Juin que ce seroit avoüer la defaite de leur parti, que de laisser sans réponse l'écrit des Royalistes. Dans leur réponse ils invectivérent d'abord contre la déclaration donnée par le Roi, comme contre une piéce remplie d'artifice & de mauvaise foi. Ils accumulérent pour la détruire des passages de Jeremie, de S. Epiphane, de S. Jerôme, de S. Cyprien, de S. Bernard abbé de Clervaux & d'Ive de Chartres. Ils dirent qu'on verroit plûtôt un Negre devenir blanc, & un Leopard perdre les taches de sa peau, qu'un hérétique se convertir sincérement ; qu'une erreur dans la foi étoit presque incorrigible ; & qu'il falloit une grace très-particuliére du Ciel, pour faire rentrer un sectaire dans le sein de l'Eglise. En voulant persuader que le Roi agissoit plûtôt pour la couronne de France, que pour le royaume des Cieux, ils rapportérent ce que Pretextat disoit autrefois par dérision au Pape S. Damase : *Faites-moi évêque de Rome, & je me ferai aussi-tôt Chrétien.*

Ils finissoient en disant que le sectaire qui se cachoit sous les dehors du Catholique étoit plus à craindre, qu'un hérétique déclaré : Qu'ainsi il étoit plus à propos de s'en rapporter à la décision du S. Siége, où la foi, comme dans un port, à couvert de toutes sortes de dangers, ne pouvoit faire naufrage : Qu'il falloit remédier à toutes les pertes que la Religion avoit faites, dans le lieu où elle n'avoit jamais été alterée : Que la feinte & la dissimulation ne trouvoient point d'accès auprès du trône de S. Pierre : Que l'église Romaine dissipoit tous les prestiges de l'hérésie : Qu'elle ne favorisoit point les sectes, & que par une prérogative particuliére elle avoit toûjours été pure : Que le Pontife auroit soin de tenir toûjours lié, en vertu de la puissance des clefs données à Pierre, celui qui se disoit repentant de ses erreurs ; & que s'il obtenoit son absolution, & qu'il fût relaps, comme cela lui étoit déja arrivé, il seroit bien-tôt resserré par les

HENRI IV.

1593.

mêmes liens qu'on auroit rompus en sa faveur, excommunié & proscrit de nouveau : Qu'en ce qui regardoit la tréve proposée, on ne pouvoit traiter de cette affaire, que le Pape n'eût donné sa décision.

Nouvelle conférence à la Roquette.

Trois jours après, les députés Royalistes vinrent dès le matin à la Roquette, maison de Plaisance qui appartenoit autrefois au chancelier de Cheverny, & qui n'est pas éloignée de la porte S. Antoine ; l'archevêque de Lyon, & les autres députés de la Ligue s'y rendirent peu de tems après. Ce Prélat répondit à la déclaration donnée par le Roi, & aux propositions que les Royalistes avoient faites au sujet de la tréve & de la paix : Que les sentimens du roi de Navarre étoient justement suspects : Que si ce Prince vouloit sincérement rentrer dans le sein de l'Eglise, il n'useroit pas de tant de remises : Que ces délais affectés & hors de saison dans une affaire si pressante ne pouvoient être que l'effet d'une criminelle dissimulation : Qu'il devoit bien plûtôt imiter l'Eunuque de la reine Candace, que l'apôtre Philippe avoit baptisé dans le chemin même où il l'avoit trouvé ; ou suivre l'exemple de S. Paul, qui de persécuteur du Christianisme, étoit devenu tout à coup Chrétien ; & montrer de dignes fruits de pénitence : Que c'étoit au souverain Pontife à juger de la sincérité de sa conversion : Qu'ils ne devoient dans les circonstances presentes faire aucun traité de paix, de crainte de blesser l'autorité du S. Siége en agissant avant qu'il eût décidé ; & qu'ils ne pouvoient reconnoître l'autorité du Pape, avant que le Roi l'eût reçû en grace : Qu'ils répondroient précisément à la proposition de la tréve, après qu'on les auroit satisfaits sur ces deux points.

Discours de l'archevêque de Bourges.

L'archevêque de Bourges parla ensuite. Après avoir donné de grandes loüanges au zele que les Confédérés faisoient voir pour le maintien de la Religion, il tâcha de détruire leurs soupçons contre la sincérité & la bonne volonté du Roi, & cita quelques exemples qui prouvoient que des Princes, quoique très-bien intentionnés, avoient jugé à propos par de puissantes raisons de différer la cérémonie, & la déclaration publique de leur conversion : Que quoique Constantin fût Chrétien dans le cœur, il avoit cependant paru long-tems attaché à l'idolatrie ; & que Clovis

éclairé par les lumiéres du S. Esprit, ne s'étoit pas fait baptiser sur le champ : Qu'un retardement de quelques mois ne pouvoit être dangereux : Qu'au contraire en n'agissant dans une affaire de cette importance qu'après un mur examen & sans précipitation, un grand nombre de François suivroient l'exemple de leur Roi qui auroit embrassé volontiers, & sans contrainte, la Religion catholique : Que ce Prince avoit résolu d'envoyer une ambassade à Rome, & de prouver la sincérité de ses démarches par toutes sortes de respects envers le S. Siége, & en rendant au souverain Pontife de plus grands honneurs qu'il n'en avoit reçûs d'aucun roi de France.

» Au surplus, ajoûta-t-il, je crois que vous aimez trop votre » patrie, pour permettre que le Pape, sous le prétexte des » censures qu'il a lancées, ou pour quelque autre cause qui y » soit connexe, se donne le droit de décider, si un Prince » est digne, ou incapable de porter la couronne. La connois- » sance & le jugement d'une affaire si importante ne peuvent » appartenir à des étrangers; les priviléges de la Monarchie, » & les Libertés de l'Eglise Gallicane y sont contraires. Tous » les Princes voisins se sont toûjours opposés aux entreprises » de la cour de Rome sur le temporel des Rois. Pour ne pas » chercher plus loin des exemples, le roi d'Espagne même » ne permit pas que le Pape se mêlât de l'affaire du Royaume » de Portugal, sur lequel le S. Siége prétend avoir des droits; » & il renvoya le Legat, sans avoir voulu lui accorder au- » dience. Je ne rapporte pas ce trait pour rendre odieux le » Roi catholique, ce puissant Prince, à qui il ne manque » que la couronne de France, pour parvenir à l'Empire de » tout l'Occident; car quoiqu'il soit à present l'ennemi le » plus déclaré de ce Royaume, il peut changer de sentimens, » & devenir son plus fidéle allié.

» Pourquoi balancez-vous de faire la paix? Quoique le Roi » ait promis de rentrer au plûtôt dans le sein de l'Eglise, ce » n'est pas avec lui que vous traiterez; mais avec des Catho- » liques qui ont le même zéle que vous pour l'ancienne Re- » ligion. Si vous avez quelques scrupules, l'autorité du légat » du Pape peut les lever. D'ailleurs tous les traités que vous » ferez avec nous auront pour base & pour fondement la

HENRI IV. 1593.

» prochaine converſion du Roi ; & ne ſeront exécutés, qu'à » condition qu'il accomplira ſes promeſſes.

» Quant à la tréve propoſée, il eſt certain qu'elle ſera » préjudiciable à ſes intérêts ; il l'a néanmoins offerte, pour » parvenir à la paix ; & de crainte que les eſprits s'aigriſſans » de plus en plus, une négociation qu'on ne peut terminer » que dans le repos, ne fût interrompuë par le bruit des » armes.

L'archevêque de Bourges dit enfin qu'il étoit néceſſaire de tranſcrire fidellement, tout ce qui s'étoit dit dans la conférence, & d'en faire du moins des ſommaires ; parce que toute la négociation ſeroit inutile, ſi les actes n'en étoient conſtans, & avoüés par les deux partis.

L'archevêque de Lyon dans ſa réponſe à ce diſcours tâcha de détruire les eſpérances que le Roi donnoit de ſa converſion: » Car à quoi tendent, dit-il, toutes ſes remiſes? Ne devons-nous » pas croire qu'il a plus de ménagement pour la reine d'Angle- » terre & quelques autres Princes hérétiques, que pour les Ca- » tholiques qui ſouhaitent ſon ſalut ? Conſtantin a abattu les » autels des faux Dieux, dès qu'il a pu le faire en ſûreté. Clovis » réſiſta long-temps aux ſollicitations de Clotilde, qui le » preſſoit de ſe faire Chrétien ; mais après cette grande vic- » toire qu'il ne remporta que par le ſecours du vrai Dieu, » ne voulut-il pas auſſi-tôt ſe faire inſtruire & recevoir le » Baptême ? C'eſt Gregoire de Tours qui nous rapporte ce » fait. Cet hiſtorien ajoûte que l'évêque Avit voyant que » Gondebauld roi de Bourgogne ne vouloit ſe faire inſtruire » qu'en ſecret, de crainte que ſes peuples, dont la plûpart » étoient idolâtres, ne ſe révoltaſſent contre lui, le ſaint Pré- » lat lui reprocha ſa lâcheté, & lui dit : *Si vous avez une vraie foi, faites ce que Jeſus-Chriſt vous a enſeigné ; & que votre bouche faſſe éclater en public, ce que vous m'aſſûrez que vous croyez de cœur.*

» Nous apprenons avec plaiſir tout ce que vous nous avez » dit ſur les honneurs que le roi de Navarre a deſſein de » rendre au S. Siége, pourvû qu'il agiſſe ſans diſſimulation ; » qu'il ſe comporte envers le ſouverain Pontife, comme un » fils envers ſon pére ; & qu'il lui remette ſans reſtriction, & » ſans aucune condition, la déciſion de toute cette affaire.

» S'il n'a une entiére soûmission, il arrivera un schisme pernicieux.

» Les rois de France ne dépendent que de Dieu seul » quant au temporel; & des François qui connoissent les loix » du Royaume n'oseront jamais dire que leurs Princes soient » en cela soûmis à aucune autre Puissance; mais la connoissance » de ce qui concerne la foi, comme la levée des censures » Ecclésiastiques & la reconciliation des hérétiques avec l'E- » glise, appartient au Pasteur suprême qui gouverne l'Eglise » universelle, qui en a reçû le pouvoir de Jesus-Christ même, » qui peut lier & délier, & dont la foi par une prérogative » que Dieu lui a accordée, est inaltérable.

» Vous nous demandez qu'on rédige par écrit les actes de » la conférence, nous ne nous sommes jamais éloignés de ce » sentiment, & nous consentons qu'on charge de cette com- » mission un député de chaque parti. « On parla ensuite confusément de l'autorité du Pape, de la distinction des deux Puissances dans le gouvernement politique, des Libertés de l'Eglise Gallicane, & des censures que les Royalistes soûtenoient n'être que des monitions, ou de simples déclarations.

L'archevêque de Lyon qui étoit naturellement magnifique, & qui voulut faire voir que l'abondance régnoit encore à Paris, quoiqu'on crût qu'on y manquoit de tout ce qui peut servir à la bonne chére, donna aux députés un dîner superbe & très-délicat. Après le repas, Dominic de Vic & le comte de Belin eurent une conversation particuliére sur les affaires presentes. Belin étant rentré dans le lieu de la conférence rapporta à ses collégues que de Vic lui avoit dit, que si la négociation n'avançoit pas davantage, on la rompoit sur le champ. » Je vous prie, » ajoûta-t-il, de ne pas prendre en mauvaise part, si con- » noissant les maux dont Paris est accablé, je vous exhorte » à y remédier au plûtôt; comment le peuple recevra-t-il » la nouvelle de la rupture de la négociation, sur-tout sça- » chant que les Royalistes même ont offert une tréve?

Les Ligueurs conférérent aussi-tôt ensemble, & jugérent à propos de parler encore aux Royalistes. L'archevêque de Lyon fit une légére récapitulation de ce qu'il venoit de dire,

HENRI VI. 1593.

& ajoûta que les Catholiques qui avoient encore quelque zéle pour la Religion & quelque charité, devoient prendre garde que le ſchiſme & la diviſion ne ſe fiſſent dans l'endroit même où l'on avoit coûtume de les accommoder & de les finir Ces paroles étoient priſes de la cent dix-neuviéme lettre de S. Bernard.

L'archevêque de Bourges lui répliqua qu'il avoit déja dit, que le Roi vouloit envoyer une ambaſſade à Rome; mais qu'il n'oſoit aſſûrer, ſi ce Prince le feroit avant ou après ſa réconciliation avec l'Egliſe. » Je crois, ajoûta-t-il, » (& je ſuis certain que mes Collégues ne déſaprouveront » pas mes ſentimens) je crois quil eſt à propos que le Roi » demande une abſolution *ad cautelam*; qu'il aſſiſte au ſaint » ſacrifice de la Meſſe, & qu'après ſon abſolution il envoye » au Pape des Ambaſſdeurs d'obédience. Je me ſers de ce » mot, (ajoûta-t-il), parce qu'il eſt uſité à la cour de Rome. » Je ne vous déguiſe pas ce que je penſe; ni le Roi ni les per- » ſonnes de ſon Conſeil ne ſont pas d'avis qu'il s'expoſe dans » une affaire ſi importante aux hazards du jugement des » étrangers, qui ſous prétexte que cette grande queſtion eſt » connexe à celle de l'excommunication, voudroient décider » s'il eſt capable ou indigne de porter la couronne. Cette » prétenduë excommunication n'eſt qu'une ſimple déclara- » tion; & nous avons en France contre elle tous les remédes » néceſſaires, ſans avoir beſoin de ſortir hors du Royaume, ni » prendre des voyes extraordinaires. Il ne nous manque ni » exemples ni preuves, pour montrer que les évêques du » Royaume peuvent abſoudre le Roi; & les Libertés de » l'Egliſe Gallicane leur donnent inconteſtablement ce droit.

» Qu'arriveroit-il, ſi le Pape refuſoit d'entendre le Roi, » ſous prétexte qu'il eſt relaps, impénitent, & condamné? » Quels reproches ne feroit-on point à ceux qui auroient en- » gagé le Prince à faire une telle démarche? Quelles calami- » tés accableroient ce Royaume, où l'autorité Royale ſe- » roit foulée aux pieds, & où les Gouverneurs des places, & les » Officiers de guerre, comme autant de tyrans, mettroient la » confuſion & le deſordre? Sçachez donc que nous ne ſouf- » frirons jamais que les Ultramontains connoiſſent & décident » de l'état de notre Roi ni de ſes droits ſur la Couronne.

Les Ligueurs persistérent toûjours dans leurs sentimens, & demandérent qu'on prouvât par les saints Canons, & par des exemples autentiques, que les Evêques ont le pouvoir de révoquer ce qui avoit été ordonné par le saint Siége, & par six Papes consécutifs. Ils soûtinrent que de tels decrets devoient être regardés comme des décisions suprêmes du saint Esprit, & dont par conséquent l'interprétation & la connoissance appartenoit au saint Siége seul ; avec d'autant plus de raison, que les souverains Pontifes par les Brefs donnés à ce sujet, (& qui contenoient non pas une simple déclaration, mais une excommunication expresse) s'étoient réservés la faculté d'en connoître, & l'avoient interdite à tous autres Juges : Que dans le crime d'hérésie, il n'y avoit aucune prérogative à alléguer ; & que les Princes n'avoient pas plus de privilége que les particuliers, dont ils suivoient les erreurs.

Schomberg ne put souffrir l'obstination des Ligueurs, & quoiqu'il fût d'ailleurs très-prudent & très-modéré, il prit la parole, & dit avec émotion : » Vous prétendez donc, Messieurs, que le Roi doit rester dans l'inaction, tandis que le » duc de Mayenne les armes à la main usurpera les fonctions » Royales ; & que, comme un curateur à une succession va» cante, il fera tout pour empêcher qu'on ne termine cette » affaire ?

Il vouloit en dire davantage ; mais l'archevêque de Bourges l'interrompit. » Quel rapport (dit ce Prélat aux Ligueurs) » voulez-vous que nous fassions à ceux qui nous ont député ? » Quel sera le fruit de cette conférence ? Unissez-vous à nous, » & faites ensorte que le duc de Mayenne, dont on connoît » le pouvoir & le crédit, engage le souverain Pontife à écouter » favorablement les priéres de la Nation, & à donner des » pouvoirs nécessaires au cardinal de Plaisance son Légat, » pour consommer une affaire, dont nous désirons l'accom» modement avec une si grande ardeur, & pour rendre la » paix à la France, en y rétablissant la Religion dans sa pre» miére splendeur.

L'archevêque de Lyon répliqua que cette demande ne le regardoit point : Que les Royalistes devoient s'adresser au saint Siége, dont le sein est toûjours ouvert, & qui reçoit

HENRI IV. 1593.

les pécheurs à pénitence ſeptante fois ſept fois : Que le duc de Mayenne ne ſortiroit jamais des bornes du reſpect qui étoit dû au ſouverain Pontife, & ne feroit rien qui pût bleſſer l'autorité du ſaint Siége, ou préjudicier aux droits de ce tribunal ſuprême ; mais que ce Prince qui s'étoit réſigné avec tout ce qui lui appartenoit à la volonte du Pape, approuveroit tout ce que Rome décideroit dans cette affaire.

Ce diſcours aigrit encore davantage les eſprits, & l'on en vint à une diſpute fort vive de part & d'autre ; enſorte qu'on crut que la conférence alloit ſe rompre. Mais l'archevêque de Bourges ſe leva, & dit avec modération : » Permettez-» nous, Meſſieurs, de nous retirer. « Belliévre le ſuivit, & tandis qu'ils parloient en particulier avec quelques-uns des leurs, pluſieurs Députés s'écriérent confuſément. » A Dieu » ne plaiſe qu'on ſe ſépare ainſi, ſans avoir rien conclu. « Ils ajoûtérent qu'il falloit envoyer Schomberg à Mantes pour prendre de nouvelles inſtructions de ceux au nom deſquels il agiſſoit, & que les députés de la Ligue de leur côté rapporteroient le vendredi Saint à leur Conſeil ce qui ſe ſeroit paſſé. Comme la tréve venoit d'expirer, les députés de la Ligue demandérent qu'on la prolongeât.

Les Royaliſtes le refuſérent, & dirent qu'ils n'avoient aucun pouvoir à ce ſujet ; qu'on vouloit gagner du tems pour attendre l'arrivée des troupes étrangéres ; qu'il ſe paſſoit pluſieurs choſes contre les conditions de la tréve ; & qu'on en profitoit pour faire entrer des vivres dans Paris.

Enfin après quelques diſcours fort vifs, on convint que la ſuſpenſion d'armes ſeroit continuée pour trois jours. De même que les députés Royaliſtes avoient remis un écrit à ceux de la Ligue, ces derniers demandérent qu'on reçût auſſi une réponſe de leur part ; & que ſi l'on refuſoit d'accepter cet écrit de tous les députés en général, on le reçut du moins d'un d'entre eux, comme particulier.

Par cet écrit les confédérés, après avoir rappellé ce qui s'étoit paſſé dans les premiéres ſéances de la conférence, tâchoient d'un côté de juſtifier leur conduite, en diſant que le Pape l'avoit approuvée, & qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défenſe de la Religion. De l'autre côté, ils alléguoient que Henri étoit hérétique, & par conſéquent indigne

indigne de la couronne. Ils entassoient ensuite plusieurs arguments pour détruire les espérances que ce Prince avoit données de rentrer au plûtôt dans le sein de l'Eglise, & censuroient avec aigreur tout ce que l'archevêque de Bourges avoit dit à ce sujet. Ils disoient encore que l'ambassade du marquis de Pisany étoit une démarche imprudente, que les Princes, les Prélats & les Seigneurs attachés au Roi avoient faite, & contraire même au respect qu'exige la dignité du souverain Pontife. Ils ajoûtoient qu'ils souhaitoient que le roi de Navarre agît sincérement, & sans dissimulation; mais qu'ils ne pouvoient conclure aucun traité sans le consentement & l'autorité du Pape: Que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'envoyer une ambassade à Rome, pour representer au souverain Pontife le misérable état de ce Royaume, dont l'interêt cependant les touchoit moins que celui de la Religion, pour laquelle ils sacrifieroient volontiers ce qu'ils avoient de plus cher: Qu'ils attendroient avec respect les ordres du saint Siége: Qu'ils feroient voir par leur conduite qu'ils n'avoient en vûë que la paix & la tranquillité publique; mais qu'il n'étoit pas juste de faire un traité sans attendre la décision de Rome. Ils demandoient aussi que si le Pape accordoit l'absolution au roi de Navarre, il leur fût permis de conférer des conditions de la paix avec le souverain Pontife, & des moyens propres à maintenir la Religion, avant de rien conclure avec le Prince, ou avec ceux de son parti. Enfin ils soûtenoient qu'on ne pouvoit conclure une tréve, qu'on n'eût répondu préalablement à ces deux Chefs.

HENRI IV. 1593.

Après que l'écrit eut été reçû, on se retira de part & d'autre. L'archevêque de Lyon ne fit son rapport que cinq jours après, & le conseil de la Ligue approuva presque tout ce qu'il avoit fait. Cependant quelques Ligueurs prirent son dernier écrit en mauvaise part, parce qu'il sembloit faciliter l'absolution du roi de Navarre, & lui ouvrir, pour ainsi dire, une voye pour aborder le souverain Pontife. Mais les autres Députés excusérent le Prélat, en representant que cet écrit bien loin de paroître au nom & de la part de l'assemblée, n'étoit pas même au nom des Députés, & n'avoit été presenté que par un particulier. Les Ligueurs arrêterent qu'il

HENRI IV. 1593.

falloit retourner à la conférence, & attendre la derniére réponse des Royalistes.

Autre conférence à la Villette.

Schomberg & Revol étant revenus de Mantes, où ils étoient allés pour parler au Roi, les députés des deux partis s'assemblérent l'onze de Juin fête de S. Barnabé, à la Villette, village situé à une lieuë & demie de Paris. Villeroi, Claude de la Chastre, & Chrétien de Savigny de Rosne y assistérent, quoiqu'ils ne fussent pas du nombre des députés, & se placérent hors les rangs. L'archevêque de Bourges, comme on en étoit convenu dans la derniére séance, présenta un écrit, par lequel on exposoit fidélement & en peu de mots, tout ce qui s'étoit passé dans les conférences, & ce que le Roi avoit résolu de faire, en appellant près de lui des Evêques & des Theologiens. On offroit en dernier lieu une tréve générale; & on avoit ajoûté des protestations en cas de refus de la part des Ligueurs. Les députés de ce parti s'étant retirés à l'écart pour conférer ensemble, répondirent qu'ils recevoient l'écrit, quoiqu'il ne fût pas tout à fait conforme à la vérité des faits, & qu'on y trouvât plusieurs choses autrement exprimées qu'elles n'avoient été dites : Qu'ils trouvoient plus à propos d'écrire en entier les actes de la conférence : Que quant à la tréve, il étoit surprenant de voir les Royalistes demander ce traité avec tant d'ardeur, tandis que d'un côté ils pressoient si vivement le siége de Dreux; & que de l'autre, le duc de Mayenne avoit écrit au comte de Mansfeld, pour faire sortir de France les troupes étrangéres, & lui empêcher de continuer le siége des châteaux qui étoient sur la frontiére : Qu'ils feroient au surplus ce qu'ils croyoient être le plus salutaire à la République : Qu'ils ne pouvoient passer sous silence l'emportement de quelques prédicateurs Royalistes, qui vomissoient dans la chaire de vérité, des blasphemes hérétiques : Qu'ils n'entendoient point parler des Ministres Protestans; mais de quelques prétendus Catholiques, qui sous l'habit de pasteurs, osoient débiter des dogmes pernicieux, & dont il étoit de l'intérêt public de réprimer les discours.

L'archevêque de Bourges repliqua qu'il suffisoit de rédiger par sommaires les actes de la conférence : Qu'il ne s'agissoit plus du siége de Dreux : Que quant aux prédicateurs,

on informeroit contre eux, & que s'il se trouvoit des témoins, on puniroit les accusés comme ils le méritoient. HENRI IV. 1593.

L'assemblée fut ensuite congédiée. L'archevêque de Lyon fit son rapport deux jours après. Dès que la Messe fut dite, il remit l'écrit des Royalistes, qui fut lû publiquement. Les Ligueurs jugérent à propos de n'y répondre, qu'en rendant publics les actes de la conférence, qu'Honoré du Laurent avoit fait imprimer, & dont on avoit déja envoyé aux Royalistes des copies en feuille. Cette démarche étoit contraire à une condition dont on étoit convenu; car on s'étoit promis réciproquement de ne rien faire imprimer, que du consentement des députés des deux partis.

On ne sçait par quel moyen les Ligueurs avoient trouvé une copie de cet écrit, dont on a déja parlé, par lequel les Catholiques Royalistes promettoient aux Protestans de ne rien faire dans la conférence de Suresne, qui pût leur porter préjudice. La Ligue s'éleva contre cet écrit, & dit hautement, que les Royalistes qui sembloient avoir un véritable zéle pour la Religion, l'exposoient cependant à un danger évident, & contribuoient aux progrès de l'héréfie. Ils ne faisoient pas attention qu'on ne pouvoit rendre la tranquillité à l'Etat, sans satisfaire les Protestans. Ils peignirent cet écrit des plus noires couleurs, & employérent mille hyperboles pour rendre le parti contraire plus odieux. Les Ligueurs parlérent ensuite de la tréve; la Chastre & de Rosnes se trouvérent de sentimens contraires à ce sujet. Cette question fut agitée entre les gens de guerre; car une suspension d'armes les regardoit particuliérement. La Chastre soutenoit que dans les circonstances présentes, les peuples étant fatigués, & ne consentants à la guerre que parce qu'ils ne pouvoient espérer la paix, les villes étant épuisées, & les troupes étrangéres encore hors d'état de se mettre en marche, la tréve étoit utile & nécessaire: Que pendant cette tréve on reprendroit haleine: Que les peuples, qu'une guerre continuelle avoit presque abattus, joüiroient de quelques momens de repos, & reprendroient ensuite les armes avec plus de courage, si les Royalistes persistoient avec obstination dans leurs premiers sentimens: Qu'on feroit entrer des vivres dans les villes qui en avoient un besoin extrême:

HENRI IV. 1593.

Qu'enfin on pourroit attendre, sans rien craindre, l'arrivée des troupes auxiliaires.

De Rosnes disoit au contraire que la tréve énerveroit les courages, & que dès que les peuples auroient goûté le repos de cette paix passagére, ils ne voudroient plus supporter les travaux de la guerre : Que d'ailleurs, un tel traité étoit contraire aux sermens que les confédérés avoient faits, de ne conclure ni paix ni tréve avec les Sectaires, sans consulter le Pape & le roi d'Espagne : Que la tréve qu'on proposoit feroit perdre l'occasion de créer un Roi catholique, pour l'élection duquel les Etats du Royaume étoient assemblés : Qu'on ne devoit pas commencer cette importante affaire, qui tenoit la France & toute la Chrétienté en suspens, si le parti n'étoit appuyé par une puissante armée, qu'on ne pourroit lever pendant une suspension d'armes.

Lettre du Legat.

Le duc de Mayenne naturellement irrésolu, ne pouvoit se déterminer sur le choix de l'un ou de l'autre sentiment. Le Tiers Etat & la Noblesse suivoient celui de la Chastre. Le Clergé au contraire préféroit la guerre à la paix. L'autorité du Legat du Pape l'emporta. Le cardinal de Pellevé présenta une lettre qu'il avoit reçûë de lui, (car il étoit malade,) & il la lut à l'assemblée. Le Legat y exposoit que, puisque la conférence ne produisoit pas l'effet qu'on en attendoit, & que les Catholiques attachés au roi de Navarre refusoient d'abandonner les Sectaires, pour s'unir aux autres Catholiques, il falloit rompre entiérement la négociation, & ne plus parler, ni de ce Prince hérétique, ni de ses fauteurs & adhérans. Il menaçoit ceux qui agiroient autrement, des censures ecclésiastiques, & leur déclaroit qu'ils encourroient la disgrace du souverain Pontife qui, quoiqu'il eût promis de soûtenir une si juste cause, seroit néanmoins si irrité de cet outrage, qu'il abandonneroit ceux qui au mépris de son autorité, oseroient traiter de la paix, ou ménager une tréve avec un hérétique & un relaps : Que pour ne pas compromettre la dignité du S. Siége, & le caractére dont il étoit lui-même revêtu, & pour satisfaire aux instructions qu'il avoit reçûës du Pape, il sortiroit de Paris & du Royaume, si l'on ne suivoit ses avis. Il prioit donc le cardinal de Pellevé d'exhorter le Clergé au nom du souverain

Pontife & de son Legat, de conserver la fidélité & le respect dû au S. Siége, & de sacrifier, s'il en étoit besoin, leurs vies pour le maintien de la Religion. Il prioit encore le Cardinal de représenter aux autres Ordres, qu'ils devoient persévérer avec la même fermeté, & prendre garde qu'une délibération faite sans éxamen, & avec trop de précipitation, ne ternît la gloire qu'ils s'étoient acquise par une courageuse piété, & au milieu de tant de dangers. Enfin il exhortoit tous les Ordres à élire au plûtôt un Roi véritablement Catholique, & qui eût toutes les qualités nécessaires pour la défense de la Religion & de l'Etat. Il finissoit, en disant que le Pape demandoit d'eux une prompte élection, persuadé que c'étoit le seul moyen de conserver le Royaume & la foi. La Noblesse parut peu touchée de ce discours. Cependant, pour sembler accorder quelque chose au Legat, on remit à un autre temps la délibération sur la tréve.

Réponse des Etats de la Ligue.

Comme on avoit proposé pour Roi l'archiduc Ernest d'Autriche gouverneur des Païs-bas, à qui l'on donneroit en mariage l'Infante d'Espagne, les Etats de la Ligue répondirent, après avoir donné quelques loüanges à ce Prince, qu'ils ne pouvoient en cela suivre les avis du Roi Catholique: Que les loix & l'usage de ce Royaume, qui n'avoit jamais eu pour maître un Prince étranger, étoient contraires à cette élection: Que si les Etats donnoient la Couronne à l'Archiduc, toute la Noblesse Françoise & tous les peuples désapprouvants leur choix, s'éléveroient contre eux, & se joindroient à leurs adversaires: Que cependant pour témoigner leur reconnoissance à Sa Majesté Catholique, & montrer qu'ils vouloient encore augmenter les obligations qu'ils lui avoient déja, ils la prioient de leur permettre de choisir quelque Prince François pour leur Roi, & de lui accorder l'Infante d'Espagne en mariage: Que si les ambassadeurs de cette Couronne ne rejettoient pas cette proposition, & avoient des pouvoirs suffisans, l'assemblée étoit disposée à traiter des conditions de ce mariage.

Pendant que les Espagnols délibéroient entr'eux, on agita la question de la tréve; car les Royalistes demandoient une réponse précise. Dans une séance qui se tint le lendemain sur le même sujet, Gilbert Genebrard, qui prenoit la qualité

HENRI IV. 1593.

d'archevêque d'Aix (1), s'emporta dans la chaleur de la dispute contre Jerôme Hennequin évêque de Soissons, & contre Aimar Hennequin évêque de Rennes son frére, & les traita de brouillons & de prévaricateurs. Ces deux Prélats offensés s'en étant plaints, Genebrard fut obligé de leur demander pardon, même par un écrit signé de sa main, & de se dédire avec autant de honte, qu'il avoit parlé témérairement.

Le peuple ayant appris que le Legat s'opposoit à la tréve, courut en foule à la Maison de ville. Guillaume Aubert avocat général en la cour des Aides, parla pour le peuple. Ce Magistrat fit voir la nécessité de conclure une tréve, & de finir la guerre. Il représenta que si l'on ne donnoit quelque satisfaction à cette populace, l'émeute deviendroit bientôt une vraye sédition. Marteau (2) Prevôt des marchands obtint un délai, & renvoya l'affaire au duc de Mayenne, qui usa de différentes remises, tantôt sous prétexte d'une maladie, & tantôt à cause de ses autres occupations, & par la crainte d'offenser le Legat.

La suspension d'armes étoit expirée, sans que les Ligueurs eussent répondu aux Royalistes. Le peuple commençant à s'émouvoir, on envoya d'abord le comte de Belin à S. Denis, & ensuite Louis de l'Hôpital Vitry, & Pontallier de Tallemay, afin d'obtenir une suspension d'armes pour dix jours. On leur en accorda une de quatre, & sur le reste on consulta le Roi, qui étoit encore au siége de Dreux. Jacque Auguste de Thou, qui avoit d'autres affaires à communiquer à S. M. fut encore chargé de celle-ci. Le Roi jugea à propos d'accorder aux Ligueurs ce qu'ils demandoient; afin que pendant qu'ils délibéroient sur la tréve générale, il pût assister plus facilement dans ce temps de repos, à l'assemblée des Evêques & des Theologiens, qu'il avoit indiquée pour le mois prochain.

(1) Il tenoit cet Archevêché de la Ligue, & il en avoit pris possession au mois de Septembre de cette année. Il se comporta dans la suite avec beaucoup d'imprudence. Il fut banni du Royaume par Arrêt du Parlement d'Aix l'an *1596.* avec défense d'y rentrer sous peine de la vie. C'étoit le plus ardent & le plus fou des Evêques Ligueurs. Il a fait néanmoins de beaux ouvrages,

(2) La Chapelle-Marteau, nommé Prevôt des Marchands par la Ligue.

Le Roi écrivit de Mantes à René Benoist curé de S. Eustache, le 9. de ce mois de Juin, pour l'engager à le venir trouver, étant dans la résolution de se faire instruire des vérités de la foi. Benoist par le conseil du duc de Mayenne, ayant montré au Legat la lettre du Roi, ce Prélat loüa la fidélité du curé de S. Eustache, & lui dit de répondre au prince de Navarre, qu'il ne pouvoit l'aller trouver sans la permission du Pape.

Le Legat se rendit par là encore plus odieux. Les peuples qui étoient las de la guerre, & qui cherchoient un reméde aux maux dont ils étoient accablés, disoient hautement: Qu'il s'éloignoit de la conduite d'un pére commun, & d'un médiateur désintéressé: Qu'il se laissoit gouverner par les Espagnols, & n'agissoit que par leurs conseils: Que bien loin de suivre l'éxemple du bon Pasteur, qui ramenoit sur ses épaules la brebis égarée, il empêchoit les autres de s'acquitter de leur devoir.

Cependant l'affaire de la tréve s'avançoit. Un député de l'Orleanois assûra qu'il étoit porteur d'un pouvoir donné à la Chastre par les trois Ordres de cette province, pour traiter avec le duc de Mayenne, & conclure la paix, ou du moins ménager une tréve, avec protestation, que si l'on n'apportoit au plûtôt quelque soulagement aux calamités publiques, cette province songeroit elle-même à son salut. Le Legat n'en fut pas moins infléxible, & livré tout entier aux factieux, il tâcha d'allumer encore davantage le feu de la division dans Paris. Il permit même qu'on répandît des libelles contre ceux qui approuvoient la conférence; & quelques bons citoyens s'en étant plaints, on leur répondit avec impudence que ces libelles avoient été faits par les Politiques, pour désunir ceux de la Ligue.

Le duc de Mayenne permit cependant qu'on informât contre les auteurs de ces écrits; mais pour éluder une si juste poursuite, on fit un crime à quelques citoyens amateurs de la paix, & entre autres à Charle Elin, & à Bonard, de ce que dans la derniére conférence tenuë à la Villette, ils avoient paru à la tête de la populace, qui demandoit aux députés Royalistes, ou la paix, ou une tréve. Ces deux bourgeois dirent pour leur défense, qu'ils ne s'étoient point

HENRI IV. 1593.

addressés aux Royalistes ; mais à ceux de leur parti, qui entroient confusément avec les députés dans le lieu de la conférence. Le Lieutenant civil ordonna aux Commissaires Jacquet & Bazin, hommes factieux, & qui, comme on leur reprocha au Parlement, avoient encore les mains teintes du sang de Brisson, de l'Archer, & de Tardif ; d'informer contre les auteurs de la prétenduë sédition de la Villette. On comprenoit dans la même ordonnance ceux qui avoient tenu quelques discours contre le Pape, son Legat, & les Princes qui étoient attachés à la Ligue.

Tout Paris étoit indigné de voir l'Inquisition Espagnole s'introduire peu à peu en France, à la faveur de ces odieuses recherches, & de ce qu'on sondoit, pour ainsi dire, les esprits, pour tenter si l'on pourroit pousser plus loin la violence. Le Parlement ayant eu connoissance de cette affaire, le Lieutenant civil fut reprimendé d'avoir commis des hommes si factieux & si suspects, pour faire le procès à des citoyens. Les Enquêtes s'étant assemblées dans la grande Chambre, tous les Conseillers parurent également allarmés du danger où étoit Paris, & convinrent qu'il falloit se servir de leur autorité, pour secourir la République. On arrêta donc que les informations qui étoient déja faites, seroient remises au Procureur général, avec défenses de les continuer. On défendit encore au Lieutenant civil, de déléguer des Commissaires dans des procès criminels, contre des domiciliés & bourgeois de Paris. Ceci se passa le 19. de Juin, & des députés du Parlement allérent en informer le duc de Mayenne. Il parut le même jour un édit du Conseil de la Ligue, par lequel on défendoit sous peine de mort, les assemblées particuliéres qui excéderoient le nombre de six personnes.

Le Parlement ayant indiqué une assemblée générale de toutes les Chambres, pour conférer sur l'état présent des affaires, les Espagnols crurent qu'il falloit prévenir cette délibération. Ils proposérent donc de nouvelles conditions, & demandérent que pendant qu'on les éxamineroit, on suspendît l'assemblée du Parlement.

De Rosnes & la Chastre

Le duc de Mayenne envoya le comte de Belin pour faire remettre cette assemblée à quelques jours ; & afin d'amuser le

le peuple par quelque ſpectacle éclatant, Roſnes prêta au Parlement, où il y eut un très-grand concours de monde, le ſerment de Maréchal de France. La Chaſtre avoit reçu le même honneur quatre jours auparavant. Cette cérémonie ſe fit le matin.

HENRI IV. 1593.

faits Maréchaux de France par la Ligue.

Après midi, il ſe tint une aſſemblée dans le Louvre. Le duc de Mayenne, le Legat, le cardinal de Pellevé, & douze députés des Etats y aſſiſtérent. Le duc de Feria y fit parler Jean-Baptiſte Taxis, qui dit que le roi Catholique s'étoit toûjours propoſé de ſecourir la Religion, qui étoit prête à ſuccomber ſous la force des armes du prince de Bearn. » Quoique le Roi mon maître, continua-t'il, puiſſe ſe plaindre de ce qu'après tant de travaux & de dépenſes, les Etats » du Royaume ne lui ayent pas accordé ſes demandes; cependant comme l'intérêt de la Religion eſt le principal » motif de ſes démarches, il vous déclare par la bouche de » ſes Ambaſſadeurs, que ſi vous éliſez l'Infante Iſabelle, & » celui, qui entre les Princes François (y compris les Princes de la maiſon de Lorraine,) ſera nommé par Sa Majeſté » Catholique, elle s'oblige de donner en mariage à ce Prince » l'Infante ſa fille. Elle veut bien encore conſentir que tout » ce qui aura été fait en faveur de l'Infante, ſoit nul, ſi elle » n'épouſe le prince François; & l'on fera à ce ſujet une réponſe préciſe dans deux mois. Si toutes ces propoſitions » ont leur effet, il y aura un mois après l'élection, une armée ſur votre frontiére. Deux autres mois enſuite, cette » armée ſera ſuivie par un ſecond corps de troupes; & tous » les ſecours qu'il vous a promis paroîtront réguliérement » dans les tems fixés. «

Aſſemblée du Louvre. Diſcours de Taxis pour l'élection d'un Roi.

Taxis ajoûta, qu'il ſembloit cependant raiſonnable de diminuer les troupes que ſon maître s'étoit engagé de fournir. Il fit enſuite de magnifiques proteſtations de la ſincérité du roi Catholique, & de ſon zéle pour les intérêts de la France & de la Religion; & il en prit à témoins le legat du Pape, le cardinal de Pellevé, & les autres Princes & Seigneurs qui étoient préſens. Il répéta ſouvent que ſi l'on n'acceptoit au plûtôt les propoſitions qu'il avoit faites, le danger auquel le Royaume & la foi ſeroient expoſés, ne toucheroient plus Sa Majeſté Catholique.

HENRI IV. 1593.

Le Légat prit ensuite la parole, & après avoir fait quelques excuses de son absence causée par une maladie, il dit que les Espagnols l'avoient prié d'être témoin des conditions qu'ils proposoient : Qu'il n'avoit pû leur refuser cette demande, & qu'il n'avoit différé de dire son sentiment, que parce que ces propositions étoient chargées d'un grand nombre de difficultés, & paroissoient contraires aux loix & aux priviléges du Royaume : Que les ayant examinées avec soin, il ne pouvoit plus s'empêcher de dire ce qu'il en pensoit : Que le souverain Pontife vouloit conserver dans ce Royaume la religion Catholique, Apostolique & Romaine, ce qu'on ne pouvoit faire sans élire un Roi de cette même Religion : Qu'on ne pouvoit rejetter sans imprudence, & sans se rendre coupable d'une espéce d'apostasie, les propositions des Espagnols : Qu'ainsi il exhortoit & conjuroit au nom de Sa Sainteté tous les François à les accepter au plûtôt; de crainte que, tandis que le roi d'Espagne ne manquoit à rien de tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince si religieux & si orthodoxe, ils ne semblassent de leur côté manquer à ce qu'ils se devoient à eux-mêmes.

Brigues pour l'élection.

Ce discours parut aux Espagnols & au Légat comme un tocsin, qui alloit mettre en mouvement les Princes & tous les seigneurs François, dans l'incertitude où ils seroient de celui sur qui tomberoit le choix de Philippe, pour lui faire épouser l'Infante. Charle de Savoye duc de Nemours, jeune Prince emporté par une ambition démesurée, avoit envoyé le baron de Thenissay à Paris pour conférer de l'affaire de l'élection avec le duc de Mayenne son frére uterin. Il lui avoit fait offrir tous ses services pour lui procurer les suffrages des Députés des provinces ; mais en même tems il lui avoit demandé que, s'il croyoit que les Espagnols ne consentissent point à son élection, il l'aidât à son tour (lui duc de Nemours) à obtenir une place qu'il ne pouvoit occuper lui-même.

Le duc de Guise appuyé d'un si grand nom, briguoit aussi le trône. La mémoire encore récente du duc son pére, & la faveur des factieux le lui firent espérer, & les Espagnols panchérent à la fin de son côté.

Le duc de Mayenne maître des affaires, dépositaire de

l'autorité suprême, & lieutenant général de la Couronne, n'avoit pas perdu toute espérance, quoiqu'il sçût que les Espagnols le haïssoient; il se flattoit encore de la préférence & il se laissa tromper, jusqu'au point de permettre qu'on procédât sérieusement à l'élection.

Lettre des Catholiques Royalistes aux députés de la Ligue pour troubler l'élection.

Cependant le bruit se répandit qu'on avoit nommé sécrétement quatre Princes de la maison de Lorraine, & que le roi d'Espagne choisiroit au plûtôt l'un d'eux. Les députés du parti Royaliste qui étoient à Saint Denis, où ils attendoient la réponse des députés de la Ligue, leur écrivirent le 24. de Juin, jour de la fête de S. Jean-Baptiste, dans le dessein que cette lettre devînt publique, & troublât le projet de l'élection. Les Royalistes s'attachoient principalement dans cet écrit à faire voir les indignes artifices des Espagnols qui pressoient l'élection, afin de couper toutes les voyes de réconciliation; ils representoient aux Ligueurs qu'en accordant à Philippe la permission de nommer un roi de France, ils rendroient maîtres de ce Royaume les ennemis déclarés de l'Etat. Ils exhortoient ensuite les Ligueurs à la paix, en leur faisant sentir qu'une plus longue désunion seroit également fatale au Royaume & à la Religion: Qu'il n'y avoit point d'autre moyen de finir les troubles, que de se soûmettre à l'autorité du Prince, qui par le droit de succession étoit leur Roi légitime: Qu'ils devoient peu se confier aux foibles secours des Espagnols qui n'exécuteroient rien, quoiqu'ils promissent beaucoup, & qui n'avoient d'autre but que d'allumer une haine irréconciliable entre les deux partis, pour les accabler & exterminer ensuite l'un & l'autre.

Les Royalistes écrivirent aussi à l'archevêque de Lyon. Ce Prélat supprima la premiére lettre; mais on en répandit de tous côtés des copies, & elle devint publique. L'affaire ayant été portée dans l'assemblée des Etats, les ardens factieux avancérent qu'il falloit accepter les propositions faites par les Espagnols, & que la France en tireroit un grand fruit. Plusieurs au contraire soûtinrent que ces propositions étoient captieuses. » Car pourquoi, disoit-on, laisser si long-tems en » suspens l'élection, ou pourquoi les Etats ne peuvent-ils eux-» mêmes y procéder en liberté? Les Espagnols n'agissent » ainsi, qu'afin qu'en acceptant les propositions qu'ils ont

HENRI IV. 1593.

» faites, & qu'ils n'exécuteront jamais, on ne puisse plus parler de paix avec ceux qui suivent le parti du roi de Navarre. S'ils ne sont pas en état d'accomplir ces magnifiques promesses qu'ils nous font, ne nous est-il pas plus avantageux, pendant que les choses sont encore en état, de traiter à des conditions raisonnables avec le roi de Navarre, que de nous engager dans une guerre éternelle, & d'enrichir des étrangers aux dépens de notre patrie ?

Tel étoit le sentiment de la Chastre. Ce Seigneur le soûtint avec tant de fermeté, qu'il obligea les Espagnols de ne plus différer à nommer enfin le Prince qu'ils vouloient couronner. Le vingt-huit de Juin, Villeroi sortit de Paris, après avoir dit, comme on le crut alors, le dernier adieu au duc de Mayenne. Plusieurs en tirérent un mauvais augure, comme si la faction des Espagnols l'emportoit sur ceux qui étoient animés d'un véritable zéle pour leur patrie.

Arrêt du Parlement de Paris pour l'exclusion d'un Prince étranger.

Le même jour, le Parlement s'assembla. On délibéra mûrement sur l'état present des affaires, & la Cour donna un arrêt, par lequel après avoir protesté de son zéle pour la défense de la religion Catholique, Apostolique & Romaine, & des droits du Royaume, sous la protection d'un roi très-Chrétien, & François de nation, elle ordonnoit, que Jean le Maistre President portant la parole, accompagné d'un nombre suffisant de Conseillers, & en presence des Princes & des Seigneurs qui étoient alors à Paris, on prieroit le duc de Mayenne de ne faire aucun traité qui tendît à transférer la couronne à quelque Prince, ou à quelque Princesse d'une autre Nation; de veiller au maintien des loix de l'Etat; & de faire exécuter les arrêts de la Cour donnés pour l'élection d'un roi Catholique & François : Qu'on lui representeroit encore que puisqu'on lui avoit confié l'autorité suprême, il devoit prendre garde, que sous prétexte de Religion, on ne mît, au préjudice des loix du Royaume, une maison étrangére sur le trône de nos Rois : Qu'il étoit également obligé de chercher de prompts remédes aux calamités extrêmes, sous le poids desquelles le peuple gémissoit.

Au surplus, l'arrêt du Parlement annulloit & cassoit comme contraires à la loi Salique, & aux autres loix fondamentales de la Monarchie, tous les traités & conventions, ou qu'on

avoit déja faits, ou qu'on pourroit faire dans la ſuite pour l'élection d'un Prince étranger, ou d'une Princeſſe étrangére.

Remontrances du Parlement au duc de Mayenne.

On ne put faire ces remontrances le même jour, parce que le duc de Mayenne refuſa ſous quelque prétexte, de les entendre. Le lendemain, les députés du Parlement ſe tranſportérent à l'hôtel de Nevers, où étoit ce Duc; le Preſident le Maiſtre lui dit, qu'il étoit chargé de lui faire des remontrances ſur deux principaux objets: Qu'il le prioit d'abord de faire enſorte que dans l'élection d'un Roi, on n'eût aucun égard à l'infante d'Eſpagne. » En effet, continua-t-il, » rien n'eſt plus contraire à la loi Salique, cette loi ſi religieuſement obſervée depuis le régne de Clovis, & qui exclut les femmes du trône de nos Rois. Nos ancêtres l'ont » établie en France pour deux raiſons particuliéres. Ils vouloient d'abord empêcher que la couronne ne paſsât dans » une maiſon étrangére, ce qui arriveroit ſi les femmes pouvoient y avoir quelque droit par ſucceſſion. En ſecond lieu, » ils craignoient que les François, cette Nation belliqueuſe, » & qui ſurpaſſe en courage tous les peuples de la terre, ne » ſe viſſent ſoûmis à l'Empire d'une femme, & ne dégénéraſſent de la vertu mâle de leurs péres, ſous un ſi foible » & honteux gouvernement.

» L'expérience nous a appris, ajoûta-t-il, que la domination des femmes eſt funeſte à la France. Combien de ſéditions & de guerres civiles Fredegonde & Brunehault ont-elles cauſé ſous la premiére race de nos Rois? Dans la ſeconde, quels troubles a-t-on vû à l'occaſion de Judith » femme de Louis le débonnaire? Dans la troiſiéme, combien » s'en ſont élevés ſous la régence de Blanche mére de Louis » IX. Eſpagnole de naiſſance? Enfin on ſe ſouvient encore » avec horreur des ſanglantes tragédies, dont la France a » été le théatre ſous Catherine de Medicis.

» Par les lettres Patentes qui ont été enrégiſtrées au Parlement, il y a quelques mois, & publiées à ſon de trompe, » dans tous les carrefours de la ville, vous avez vous-même » confirmé de nouveau la loi Salique, en promettant de conſerver toutes loix du Royaume. Par l'arrêt du Parlement » donné dans le même temps, les Chambres aſſemblées le » vingt-un de Novembre, & qui a été publié, afin qu'il fût

HENRI IV. 1593.

» notoire & eût la force d'une loi, il est porté expressément » que l'assemblée des Etats ne pourroit transférer la couronne dans une maison étrangere. Ainsi pour déclarer l'infante » d'Espagne reine de France, il faut détruire toutes les loix » de l'Etat, renverser la loi Salique, & anéantir vos lettres » Patentes & l'arrêt du Parlement; ce qu'on ne peut faire » sans allumer dans ce Royaume des troubles que rien ne » pourra terminer.

» La Noblesse qui s'est attachée au roi de Navarre, & qui » fait sa principale force, ne suit son parti, que parce qu'elle » croit que nous ne sommes engagés dans cette guerre, qu'à » l'instigation des Espagnols, & pour favoriser leurs ambitieux projets : Que ne ne feroit-elle pas, si elle voyoit ses » soupçons justifiés par nos démarches? Tout ce qu'il y a de » Gentilshommes attachés à la Ligue, & toutes les villes, » s'éleveroient bientôt contre une élection si contraire à » toutes les loix du Royaume, & passeroient aussi-tôt du côté de nos ennemis. Il est même certain, quoi qu'on en dise, » que le souverain Pontife & tous les Princes de l'Italie & de » la Chrétienté désaprouveroient notre conduite. Les Provinces, comme le Languedoc, le Dauphiné & l'Auvergne » qui n'ont point envoyé de députés à l'assemblée des Etats, » souscriroient-elles à un tel choix? Celles qui en ont envoyé pour l'élection d'un roi Catholique, & François de » nation, ont-elles eu intention de donner leurs suffrages » pour une étrangére?

» Mais, dira-t-on, la puissance & la grandeur de Philippe, » qui seul est l'appui de la Ligue, excusera notre choix. Quels » secours peut-on attendre de ce vieux Roi? Depuis cinq ans, » quel fruit la Ligue a-t-elle tiré de la prétenduë protection » de ce Prince? Quels progrès fera-t-il dans un Royaume » étranger, lui qui pendant trente ans a inutilement employé » toutes ses forces, & toutes ses richesses, sans pouvoir venir à bout de réduire les Provinces-Unies? Lorsque toute » la noblesse du Royaume, ennuyée de la domination des » Etrangers, se sera jettée du côté du roi de Navarre, quel » ressource aurons-nous du côté de l'Espagne?

» On ne peut nier que la Ligue n'ait de grandes obligations à S. M. C. des troupes qu'elles lui a fournies depuis

» peu ; mais les Espagnols n'ont-ils pas aussi de grandes obli-» gations aux François ? Ne leur sont-ils pas redevables d'a-» voir porté le flambeau de la foi dans leur Païs, & d'en » avoir autrefois extirpé l'hérésie ? Les bienfaits du roi Ca-» tholique, quelque grands qu'ils soient, peuvent-ils être » comparés avec ce service signalé ? Nous ne pouvons croire » que les orgueilleuses propositions des ambassadeurs d'Es-» pagne ayent été faites de l'aveu de Philippe, Prince qui » a autant de modération que de Religion ; il sçait sans doute » qu'il lui seroit honteux de paroître s'être engagé dans cette » guerre, plûtôt pour augmenter sa puissance, que pour pro-» curer la gloire de Dieu, & conserver la foi, qui dans » ce Royaume étoit exposée à un si grand danger.

» Sur ces motifs, la cour de Parlement, persuadée qu'on » ne peut, sans se couvrir d'une infamie éternelle, faire passer » la couronne dans une maison étrangére, a jugé à propos » de vous prier d'interposer l'autorité dont vous êtes le » dépositaire, pour empêcher que dans l'élection d'un roi » Catholique, on ait égard aux prétendus droits de l'infante » d'Espagne ; & a déclaré nulles toutes les conventions faites » ou à faire à ce sujet.

» Quant aux calamités publiques, il est inutile de vous en » faire le détail, parce que vous en avez une entiére con-» noissance, & que vous en gémissez vous-même. Ayez donc » soin d'y rémédier au plûtôt, de crainte que la patience de » ce peuple, prêt à tout souffrir pour la Religion, ne se » tourne en désespoir. Nous sçavons qu'ayant le dessein de » soulager nos maux, & de secourir la garnison de Dreux » réduite aux derniéres extrémités, vous n'avez pas rejetté » la tréve générale que les Royalistes ont offerte : Que la » Noblesse & le Tiers-Etat ont suivi votre sentiment ; mais » que le légat du Pape s'est opposé à un conseil si salutaire. » Est-il vrai-semblable que ce Legat ait agi par les ordres » du souverain Pontife ? Le Pape auroit-il désaprouvé la tréve, » lui qui a jugé à propos d'en faire une pour lui-même avec » Lesdiguieres, & d'employer secrétement la médiation de » personnes interposées pour conserver Avignon.

» Si vous vous servez si peu de votre puissance, & si vous » déférez aveuglément aux avis d'un Legat, dans une affaire

HENRI IV. 1593.

» qui regarde le gouvernement politique, vous vous rendrez » vous-même méprisable; vous avilirez l'autorité qu'on vous » a confiée; vous déshonorerez votre Conseil; & vous en» freindrez les sermens que vous avez faits, de conserver les » loix & les priviléges du Royaume, qui consistent particu» liérement à ne point connoître l'autorité du Pape & de ses » Légats, dans les matiéres qui ne sont point soûmises à la » Jurisdiction Ecclésiastique, comme les traités de paix, & » les tréves.

» Toutes les fois que les Papes ont voulu forcer les Rois » à suivre leurs avis, nos ancêtres ont résisté avec fermeté. » En 1232 le Pape ayant voulu faire une tréve entre Phi» lippe Auguste, & Henri III. roi d'Angleterre, le conseil du » Roi prononça que le souverain Pontife n'avoit aucune au» torité dans cette matiére, & que le Roi n'étoit pas tenu » de lui obeïr. En 1295. (1) comment Philippe le Bel re» çut-il les ordres du Pape qui le vouloit obliger à faire » une tréve avec Albert d'Autriche, & Edouard I. roi d'An» gleterre?

» Nous vous exhortons donc, & nous vous conjurons de » soulager au plûtôt le peuple, qui est accablé sous le poids » de ses maux. Soyez inflexible aux sollicitations du Légat » & de ses autres factieux, à qui les calamités publiques » causent un plaisir secret, & imitez l'exemple de Louis XII. » votre bisayeul maternel, que l'amour qu'il eut pour ses su» jets a fait surnommer le pére du peuple.

Réponse du duc de Mayenne aux remontrances.

L'arrêt que le Parlement avoit donné, sans en communiquer avec le duc de Mayenne, lui avoit extrêmement déplu; mais il n'osa faire paroître son mécontentement; & quoiqu'il sentît que des remontrances faites avec tant de liberté mettoient un frein à sa puissance, il cacha ses sentimens, & répondit en peu de mots. » Depuis qu'on m'a » confié le gouvernement de l'Etat, mon premier soin a toû» jours été de défendre la religion Catholique, & de main» tenir les droits du Royaume; mais il semble à present que » je ne suis plus nécessaire à l'Etat, & qu'on peut se passer fa» cilement de moi. J'aurois souhaité dans la place où je suis,

(1) M. de Thou met 1287. c'est une faute palpable, Boniface n'ayant monté sur le saint Siége qu'en 1294.

» que le Parlement n'eût rien décidé dans une affaire de » cette importance, sans me consulter. Quant aux remédes » qu'il est nécessaire d'apporter aux calamités publiques, j'ai » d'abord panché du côté de la tréve générale ; mais en » Prince Catholique j'ai respecté les avis du légat, & je n'ai » rien encore décidé. Au surplus, je ferai tout ce qui me sera » possible, & ce qui paroîtra raisonnable sur les deux chefs de » vos remontrances. » Ceci se passa devant une nombreuse assemblée.

Le lendemain le Premier Président Lemaître fut mandé par le comte de Belin. Ce Magistrat accompagné d'Estienne de Fleury, & de Pierre d'Amours Conseillers, alla chés l'archevêque de Lion, où le duc de Mayenne avoit dîné. Ce Prince éclata, & fit voir toute l'indignation & le dépit que lui causoit l'Arrêt du Parlement. « L'injure, dit-il, qu'on m'a » faite est trop sensible, pour la dissimuler ; & puisqu'on se » joüe ainsi de moi, j'ai résolu de casser l'arrêt du Parlement » de Paris. L'archevêque de Lion va vous expliquer mes sen- » timens, & les motifs qui me déterminent à agir ainsi ; j'es- » pere que vous les approuverés.

L'archevêque de Lion aïant eu ordre de parler, fit de grandes plaintes de l'injure faite au duc de Mayenne, & dit que par l'attentat le plus outrageant, le Parlement s'étoit joüé du Prince, & avoit méprisé son autorité, en agissant sans le consulter, quoiqu'il fût présent à Paris.

Fermeté du Premier Président Lemaître.

Le premier Président ne put souffrir ce terme de joüer, que l'Archevêque avoit souvent repeté, ce Magistrat avec une gravité digne de son caractere l'interrompit, & lui dit : » Je ne puis, Monsieur, sans émotion vous entendre répéter » ce que mon respect m'a fait dissimuler, lorsque le Prince » a parlé. En me regardant comme particulier, vous pourriés » me parler, ainsi que vous le jugeriés à propos ; mais dès que » la Compagnie respectable que je represente ici est blessée par » des termes injurieux, je dois en être offensé, & ne le puis » souffrir. Sçachés donc que le Parlement rend à chacun ce » qui lui est dû, qu'il ne trompe, ni ne joüe personne.

Lemaître ajoûta, qu'il avoit jusqu'alors admiré la profonde érudition de l'archevêque de Lion ; mais que ce Prélat pouvoit sçavoir beaucoup de choses, sans connoitre l'étenduë du

HENRI IV. 1593.

respect qui étoit dû au Parlement. On se fit ensuite réciproquement de part & d'autre plusieurs plaintes & plusieurs reproches. Lemaître repeta souvent que l'Assemblée du Parlement ayant été diferée à la priére du duc de Mayenne, quoique le danger fût pressant, n'avoit pû être remise à un autre temps: Qu'on l'en avoit averti auparavant, & qu'il ne pouvoit pas dire qu'on avoit agi à son insçû, & sans lui rien communiquer.

D'un autre côté, le duc de Mayenne prétendoit qu'on n'avoit pas du traiter d'une affaire si importante qu'en sa présence, & qu'après avoir appellé les Princes & les Pairs du Roïaume. Il ajoûta que cette conduite tendoit à la sédition & à la révolte. Il reprocha aussi à Lemaître qu'il lui avoit donné une charge de Président, sans qu'il eût la moindre reconnoissance d'un si grand bienfait. Ce magistrat, homme de probité, & sans ambition, repliqua sur le champ, qu'à la vérité on l'avoit fait monter à une plus haute dignité; mais que sa fortune & ses affaires domestiques souffroient un grand préjudice de son élévation, & que ce funeste honneur lui étoit à charge, & l'exposoit à tous les traits de la haine, & de l'envie. Enfin il ajoûta avec fermeté, que la conduite du Parlement étoit équitable & judicieuse: Que cette Compagnie n'étoit jamais sortie des bornes du respect dû au duc de Mayenne, & que le dernier Arrêt ne préjudicioit aucunement à l'autorité de ce Prince: Qu'au contraire ce sage décret serviroit de frein aux séditieux, & uniroit de plus en plus les Catholiques, qu'on tâchoit de désunir par toutes sortes d'artifices.

De Rosnes, qui étoit présent, objecta que le Parlement en faisant mention dans son Arrêt du soulagement des peuples, sembloit vouloir qu'on lui eût obligation de la tréve, & en cas qu'elle se conclût, en ôter toute la gloire au duc de Mayenne; mais Lemaître lui répondit, que la Cour en donnant son Arrêt, n'avoit point eu ce motif: Qu'elle étoit très éloignée d'avoir des sentimens vains & des vûës si frivoles; qu'elle n'avoit eu d'autre intention que de remplir ses obligations, & conserver sa dignité, & l'autorité des Loix: Que le Parlement n'agissoit que pour la gloire de Dieu, l'utilité de l'Etat & le repos de tous les particuliers: Que quant à lui, il aimeroit mieux mourir que de s'engager, ou avec la faction Espagnole, ou avec les sectaires.

HENRI IV. 1593.

Conduite du Parlement.

Tout ce qui s'étoit passé dans cette occasion, ayant été rapporté au Parlement, tous les membres de ce Corps donnerent de grands applaudissemens à la fermeté du Premier Président. Comme le bruit couroit, que le duc de Mayenne toûjours persuadé qu'on avoit agi au mépris de son autorité, vouloit casser & annuller l'arrêt du Parlement; les Conseillers qui étoient présens, promirent tous de sacrifier leurs vies, plûtôt que de permettre qu'on changeât quelque chose dans l'Arrêt. On chargea même Etienne de Neuilly, Jacques Berenger, & Denis de Heere, de déclarer au duc de Maïenne les sentimens de la Compagnie à ce sujet, & d'ajoûter que la Cour de Parlement lui donneroit toûjours des preuves de son zéle & de son attachement: Qu'elle le prioit de prendre en bonne part tout ce qu'elle avoit fait: Qu'il en jugeroit avec plus d'équité, s'il méprisoit les vains murmures des factieux: Qu'il devoit approuver & recevoir avec joïe un Arrêt qui n'avoit été donné que pour lui servir d'appuy, de crainte qu'il ne se laissât vaincre par d'importunes sollicitations, contre ses propres sentimens; & pour l'empêcher de faire quelques démarches indignes de lui, & de l'autorité suprême, dont il étoit revêtu.

Fin du onziéme Volume.



RESTITUTIONS, DIFFERENTES LEÇONS, OU VARIANTES, NOTES ET CORRECTIONS DU ONZIE'ME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.

P *.	Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg.	Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm.	Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.
P.	Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D.	Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze*.
Put.	Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig.	Que la note, ou correction est de Rigault.
C.	Que la note, ou correction est de l'Editeur Anglois.
Edit. Angl.	Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan.	L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou. Tout ce qui n'est précedé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIE'ME.

PAGE 22. ligne 34. La Bulle d'excommunication lancée, *ajout.* suivant toutes les régles de la justice & de l'équité, par &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 25. l. 27. Martin-Glise, *not.* On l'appelle aujourd'hui, *Martin-Eglise ;* parce que l'Eglise Paroissiale est dédiée à Dieu sous l'invocation de S. Martin.

Pag. 33. l. 17. Sanlary, *ou* S. Lary.

Pag. 39. l. 33. D'Eſtrée, *ajout.* homme peu vigilant, avec &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 59. l. 35. Les Jacobins, *liſ.* les Dominicains.

Pag. 64. l. 33. Gaſcogne, *not.* La Guienne comprend le Poitou, la Saintonge & le Bourdelois, ou plus proprement le ſeul Bourdelois. De là Bourdeaux juſqu'aux Pyrenées, tout eſt Gaſcogne où ſont ces neuf peuples qui ont donné le nom à la Province. *Put.*

Pag. 65. l. 19. Avec le Roi, *ajout.* Ce Prince lui répondit ſur chaque article avec une préciſion & une netteté admirable. Le diſcours qu'il lui fit à ce ſujet, mériteroit ſans doute d'être tranſmis à la poſterité ; mais comme les tems ont changé, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire, peut-être même ne ſeroit-il pas à propos de le rapporter. Ce Prince partit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.* V. les memoires de la vie de M. de Thou, p. 182.

Pag. 66. l. 34. De Cheſſé, *ajout.* Florent Chrétien ſe trouva auſſi du nombre des priſonniers. C'étoit un homme d'un eſprit fort cultivé, qui avoit été autrefois précepteur du Roi, & qui ſçavoit parfaitement le Grec & le Latin. On en peut juger par pluſieurs piéces de poëſie, qu'il nous a laiſſées dans ces deux langues. Il s'étoit établi à Vendôme ; & quoiqu'il fût également oppoſé de religion & de ſentimens à ceux qui ſoutenoient le parti de la ligue, il avoit été forcé de s'accommoder au tems, & de ſe prêter à toutes les manœuvres de Benehart. Au reſte, il fut relâché auſſi-tôt après à la ſollicitation des amis qu'il avoit dans le parti du Roi. De ce nombre étoient Pierre Delbene, Jean de Thumery, & Jacque Auguſte de Thou. Le Roi lui-même eut la bonté de payer pour ſa rançon mille écus au Colonel de Brigneux, qui l'avoit fait priſonnier. Cet exemple de ſéverité &c. *MSS Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 67. l. 11. Fit beaucoup d'accueil, *ajout.* & de promeſſes à ce &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 36. D'Augennes, *liſ.* d'Angennes.

Pag. 75. l. 28. A peine le Duc &c. *liſ.* Après avoir eſſuyé deux cens coups de canon, la place ſe rendit le 22. d'Août. Elle

étoit défenduë par une garnison d'environ trois cens hommes, qui, quoique par la capitulation on leur eût accordé la vie sauve, furent tous massacrés dans le fauxbourg avec Aubert leur Commandant, & celui qui faisoit les fonctions de Ministre dans cette ville. Les Genevois avoient fait une grande faute de confier à Aubert la garde de Bonne. Outre qu'il étoit fort ignorant dans le métier de la guerre, il y avoit dix ans qu'on l'avoit déposé de sa charge de Sénateur, sur ce qu'il étoit soupçonné d'un adultere. Depuis ce tems-là il avoit toûjours vêcu obscur, inconnu, jusqu'à ce qu'on lui donna enfin le commandement de cette place, où il ne se distingua, disoit-on, que par une attention extrême à s'enrichir. Cependant les Suisses, c'est-à-dire ceux du Canton de Berne, regardoient ces ravages d'un air tranquille. Aussi avoient-ils déja fait leur traité secret avec le Duc de Savoye, & avoient repris la route de leur pays, dans l'esperance, dit-on, que le désespoir obligeroit enfin les Genevois à en passer par tout ce qu'ils voudroient. De là le Duc marcha &c. *Ed. Gen.* 1626. & *MSS. Reg. & Samm.*

Pag. 83. l. 10. Toute l'espace, *lis.* tout l'espace.
l. 13. Proposa, *lis.* demanda.

LIVRE QUATRE-VINT-DIX-HUITIE'ME.

Pag. 95. l. 21. Le Duc Casimir, *not.* Jean Casimir frere de Frideric III. Electeur Palatin du Rhin; oncle de Frideric IV. alors Electeur, mais en bas âge, fut chargé de la tutelle de son neveu & de l'administration de l'Electorat pendant sa minorité. M. de Thou suppose ici que son lecteur n'a pas oublié cette circonstance.

Pag. 107. l. 10. Les Bearnois, *lis.* le Bearnois.

Pag. 127. l. 3. Des cris, *lis.* les cris de joye & les applaudissemens.

Pag. 138. l. 19. Chapas, *lis.* de Chappes.

Pag. 142. l. 38. De Rozeliere, *lis.* de la Razeliere.

Pag. 143. l. 13. De Hertré de Loré. *Mettez une virgule entre ces deux noms; ce sont ceux de deux personnes.*

Pag. 146. l. 36. Chamlivaut, *lis.* Champlivault.

Pag. 147. l. 3. Brie, *lis.* Bray, *& ailleurs.*

Ibid. Attachés, *lis.* attachées.

Pag. 154. l. 12. Flavancourt, *lis.* Flavacourt.

l. dern. Jusqu'à la superstition, *ajout.* qualité dont il étoit redevable aux moines, parmi lesquels il avoit été élevé, & qu'il aimoit passionnément. Du reste libéral, voluptueux, fainéant, perdu de débauches, & ce qu'il y avoit encore de pire, crédule jusqu'à l'excès &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 155. l. 13. Ce vieillard, *ajout.* furieux. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 23. Qui que, *lis.* quoi que.

l. 27. Sur lui, *lis.* sur ce vieillard insensé. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

LIVRE QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIE'ME.

Pag. 167. l. 15. Frere de Chastillon, *ajout.* On crut dans la suite qu'il s'étoit laissé prendre à dessein; car les Parisiens, malgré la haine qu'ils avoient autrefois pour l'Amiral Gaspard de Coligni son pere, le comblerent de caresses & d'honneurs. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 22. Leur pere, *ajout.* & l'attacher la tête en bas au gibet de Montfaucon, après &c. *MS. Samm.*

l. 34. A sept lieuës, *lis.* à dix lieuës. *MS. Samm.*

Pag. 178. 19. Sur la ville, parlerent, *lis.* sur la ville, ils parlerent.

Pag. 181. l. 19. De ce Prince, *ajout.* qui tomboit du mal caduc. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 198. l. 20. Crecy, *lis.* Crescy.

Pag. 200. l. dern. D'Escony, *lis.* d'Escouy.

Pag. 220. l. 37. Chaburdes, *lis.* Chaburd.

Pag. 223. l. dern. Rochegiron, *not.* C'est peut-être, Puigiron. *Put.*

Pag. 226. l. 28. D'Armanse, *ou* d'Hermance.

Pag. 238. l. 5. D'occampo, *ou* de l'Ocampo,

LIVRE CENTIE'ME.

Pag. 240. l. 4. Leur, *lis.* lui.
Pag. 241. l. 13. Jean de Fernel. *Meteren le nomme*, de Fernez.
Pag. 243. l. 3. Capitaine dans le régiment, *lis.* Sergent de la Compagnie.
l. 17. Son régiment pour le donner, *lis.* sa Compagnie pour la donner.
l. 35. Fort de Norden, *lis.* fort de Noordam.
Pag. 245. l. 33. Fort d'Immetille, *lis.* fort d'Immetiel.
Pag. 246. l. 33. Du Wesel, *lis.* de Wesel.
Pag. 247. l. 6. La Campigne, *ou* le Kempenlandt.
l. 35. Butinghe. *Meteren l'appelle* Benting.
Pag. 249. l. 5. de Bont. *Meteren l'appelle* de Bout.
Ibid. Leynsel, *lis.* Leynsen.
Pag. 250. l. 6. Leur répondirent, *ajout.* le 23. de Septembre.
Pag. 254. l. 26. Toûjours, *lis.* presque toûjours.
Pag. 256. l. 15. La Briele, *ou* la Brille.
l. 34. Or une verge, *not. Le calcul qui suit est de M. Dupuy. On lit seulement dans le texte de l'édition de Londres*; Or le pied étant évalué à cinq florins, il s'ensuit que toutes ces levées ont dû couter autrefois cinq cens soixante mille livres de gros de Flandres, c'est-à-dire trois millions trois cens soixante mille florins.
Pag. 257. l. 17. Narva, *ou* Nerva, *& ailleurs.*
Pag. 259. l. 29. Paul Duchansck, *lis.* Uchanszki.
l. 30. Belzet, *lis.* Belz, *& ailleurs.*
Pag. 263. l. 12. Ensuite, *lis.* dans la suite. *Ce ne fut que l'année suivante.*
l. 27. Cette Colonne, *lis.* cet Obelisque.
l. 37. Sainte Marie Majeure, *lis.* sainte Marie du peuple.
Pag. 264. l. 10. Il fit établir, *lis.* réparer.
Ibid. Deux colonnes, *not.* Ce sont la colonne Trajane, & la colonne Antonine.
l. 12. En Transylvanie, *ajout.* en Valachie, & en Moldavie.
l. 24. Une grande maison dans la vigne du canton,

lis. un palais dans la vigne Montalte près de sainte Marie Majeure.

l. 34. Lorsqu'il se faisoit quelque ceremonie, *lis.* lorsqu'il tenoit chapelle.

l. 37. Du Settizonio, *ou* Septizone. *not.* C'étoit un ancien édifice bâti par l'Empereur Severe.

Pag. 265. l. 1. Ruë Julienne, *lis.* ruë Julie.

l. 36. Qui borne d'un côté la vigne du Pape, *lis.* qui passe derriere la vigne de Montalte.

Pag. 266. l. 8. La porte Salara, *lis.* Salaria.

l. 14. Dans le Palais Papal, *lis.* Il fit bâtir un escalier spatieux & magnifique, pour descendre du Vatican dans la Chapelle Grégorienne sans sortir dehors.

l. 16. Il plaça &c. *lis.* Dans l'endroit où Pie IV. avoit fait construire un theâtre, pour des spectacles, dont les gradins étoient de marbre, il fit bâtir une grande salle où il plaça la fameuse bibliotheque du Vatican. Cet édifice &c.

l. 20. Trois cens trente-sept, *lis.* trois cens dix-huit.

Pag. 268. l. 18. S. Diegue, *lis.* S. Didace.

Pag. 269. l. 11. Sortiroit de la Chapelle, *not.* Ce sont les propres termes de M. de Thou. Cependant il faut lire *n'assisteroit point à la cérémonie.* En effet l'Ambassadeur d'Espagne ne pouvoit sortir de la Chapelle sans y être auparavant entré; or s'il y fût entré il auroit nécessairement pris place au-dessus ou au-dessous du Marquis de Pisani, ce qu'on vouloit éviter.

Pag. 271. l. 18. Constantin, *lis.* Costanzo.

Pag. 273. l. 21. Fit croire à ceux, *lis.* aux Espagnols qui étoient déja fort prévenus.

Pag. 274. l. 5. Vives querelles, *ajout.* Les Espagnols ne se contenterent pas de décrier la conduite de ce Pape, tandis qu'il vivoit, & d'avoir mis en œuvre les protestations les plus injurieuses à son autorité, pour l'engager à envoyer des secours aux ligueurs de France, dans la vûë d'épuiser ces trésors, qu'ils appréhendoient que Sixte n'employât à leur faire la guerre. Ils porterent contre lui leur vengeance jusques même après sa mort; & ils n'oublierent rien pour rendre sa memoire abominable par les libelles diffamatoires, qu'ils répandirent contre lui de toutes parts. J'en ai vû

moi-même quelques exemplaires. Sixte, disent-ils, qui par le moyen de la magie étoit depuis longtems en commerce avec le démon, avoit fait pact avec cet ennemi du genre humain de se donner à lui à condition qu'il le feroit Pape, & qu'il lui donneroit six ans de regne. En effet, Sixte fut élevé sur la Chaire de S. Pierre, & pendant cinq années qu'il gouverna dans Rome, il signala son Pontificat par des actions, qui surpassent la foible portée de l'esprit humain. Enfin au bout de ce terme ce Pape tomba malade; & dans cet état le démon s'étant apparu à lui pour le sommer de sa parole, Sixte s'emporta fort contre la mauvaise foi de l'Ambassadeur d'enfer, lui reprochant que le terme dont ils étoient convenus n'étoit pas échu, & qu'il s'en manquoit encore un an. Mais le démon le fit souvenir qu'au commencement de son Pontificat ayant condamné un jeune homme contre les Loix, parce qu'il avoit un an de moins qu'il ne falloit pour pouvoir être fait mourir, il l'avoit cependant fait executer, en disant qu'il lui en donnoit un des siens; que cette année jointe aux cinq autres qu'il avoit regné, faisoient les six ans complets qu'il lui avoit promis, & que par conséquent il avoit tort de se plaindre, qu'il vînt le sommer de sa parole avant le terme. Sur quoi Sixte confus, & qui n'avoit rien à répondre, demeura muet, & s'étant tourné vers la ruelle de son lit, se prépara à la mort au milieu des agitations terribles que lui causoient les remors de sa conscience. Au reste, je ne donne ce trait que comme un bruit répandu par les Espagnols; & je serois très-fâché d'en garantir la verité. Après la mort &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 274. l. 24. Légat ordinaire, *lis.* Nonce extraordinaire.
l. 36. Ce chemin, *lis.* cet ouvrage.

Pag. 275. l. 10. Qu'une chose, *lis.* qu'il étoit surpris qu'une chose si légere fût d'un si grand poids pour un homme.

Pag. 282. l. 38. D'y venir, *ajout.* & qui avoit prétexté une maladie, pour se tenir éloigné de la Cour. Sur la nouvelle &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 283. l. 23. Importante, *lis.* si importante.

Pag. 288. l. 11. La Pouille, *lis.* la Marche.
l. 25. Montacuti, *lis.* Montauti.

Pag. 290. l. 21. Attaqua, *ajout.* à Belmonte.

Pag. 291. l. 31. Son parent, *lis.* son oncle. *MS. Samm.*

Pag. 297. l. 19. Ferhat Grand Vizir, *lis.* le Bacha Ferhat.

Pag. 300. l. 1. Sanloique, *lis.* Salonique.

Pag. 303. l. 13. Wratislaw, *lis.* Breslaw, *& ailleurs.*

l. 30. Qu'il étoit informé, *lis.* qu'il ne pouvoit lui cacher que par les intelligences qu'il avoit à la Porte, & par le rapport des Ambassadeurs des autres Princes Chrétiens, il avoit été informé, qu'un des plus puissans motifs qui eussent engagé les Turcs à attaquer la Pologne dans un tems où ils ne cherchoient qu'une occasion favorable de prendre les armes, c'étoit qu'on leur avoit fait entendre, que la division regnoit entre les Grands du Royaume, que les Polonois avoient encore tout à craindre du côté de l'Allemagne & de la Moscovie, & qu'ils n'étoient pas en état d'entretenir longtems des troupes étrangeres à leur service. L'assemblée, &c.

Pag. 304. l. 37. Sigismond, Auguste, *lis.* Sigismond Auguste.

Pag. 306. l. 12. Il ajouta, *ajout.* qu'il leur faisoit donc défense de tenir une seconde assemblée; que cependant comme il avoit, &c.

Pag. 307. l. 3. De l'Eté, *ajout.* dans Nerva & dans les environs.

Pag. 309. l. 26. Le vingt-un de Juin, *lis.* le vingt-deux de Mai.

Pag. 311. l. 20. Ranucci, *lis.* Ranuce.

l. 23. Charle de Mansfeld. *Meteren le nomme* Octavio.

Pag. 312. l. 20. Glimes. *Meteren l'appelle* le Seigneur de Gleyn.

l. 21. Le Prince d'Orange, *lis.* le Prince Maurice, *& ailleurs.*

Pag. 313. l. 1. D'un côté, *lis.* d'un autre côté.

Pag. 314. l. 7. Palentin, *lis.* Salentin.

l. 36. N'étoit pas sans fondement, *lis.* ne fut pas inutile.

Pag. 318. l. 8. De ses illustres, *lis.* de ses augustes.

l. 28. Leyden, *lis.* Leyde.

LIVRE CENT-UNIE'ME.

Pag. 324. l. 7. Le Chancelier Williams Cecill, *lis.* le Chancelier Williams, pour Cecill.

l. 9. Ces deux, *lis.* ces trois.

Pag. 325. l. 12. Du Fresne, *lis.* sieur de Fresne.

l. 16. Des Princes Lorains, *ajout.* gens ambitieux. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 18. Des Jésuites, *ajout.* leurs émissaires. *MSS. Reg. Put. & Rig.*

Pag. 333. l. 15. Le dix Juillet, *lis.* dans le dix Juillet.

Pag. 334. l. dern. De Misne, *lis.* Meissen.

Pag. 335. l. 22. Général d'armée, *ajout.* & comme il étoit jaloux de sa réputation, c'étoit, disoit-il, le principal motif qui l'engageoit de passer en France. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 336. l. 12. Le douze Août, *lis.* le vingt-uniéme d'Août.

Pag. 337. l. dern. Jeune Seigneur ardent, *lis.* homme d'un caractere féroce, & qui bravoit tous les dangers, s'offrit.

Pag. 338. l. 34. L'épée fleurdelisée, *lis.* l'épée Royale.

Pag. 339. l. 16. Se réjouirent, *ajout.* au contraire.

Pag. 341. l. 11. De Baujeu de Jauges, *lis.* de Beaujeu sieur de Jauges.

l. 12. De Marins de Forcez, *lis.* de Marins & de Forcez.

Pag. 342. l. 1. Où la galiotte les attendoit, *lis.* où on iroit les prendre dans une barque.

l. 6. Deux cens chevaux, *lis.* deux cens arquebusiers.

Pag. 345. l. 1. Le vingt-un Mai, *lis.* le douze de May.

Pag. 346. l. 1. Cent Gendarmes, *lis.* cent Lances.

Pag. 348. l. 23. Qui joignoit, *lis.* qui joignoit à l'esprit impérieux d'un pédagogue, qui ne pouvoit plus lui être d'usage, toute la souplesse d'un Courtisan; & David &c.

l. 28. Ce jeune homme, *ajout.* fils d'un petit Ministre Protestant avoit un tour &c. *MSS. Reg. Put. & Rig.*

l. 31. Son élevation, *ajout.* Du reste il avoit beau-

coup de presence d'esprit, & parloit sans comparaison beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Comme après la mort du Roi Henri III. il se trouvoit presque sans ressource, il chercha à se tirer de la misere. Dans cette vûë il s'appliqua à gagner l'amitié de Touchard, qui le fit entrer dans la maison du Cardinal de Bourbon; & comme il étoit naturellement flateur, caressant, railleur, qu'il excelloit surtout en effronterie, talent si utile à la Cour, il ne lui fut pas difficile de s'insinuer dans les bonnes graces du Prélat disposé à donner sa confiance au premier qui s'offriroit pour s'en emparer. En effet, le Cardinal de Bourbon étoit naturellement indolent. Uniquement occupé des plaisirs que le present lui offroit, & peu en peine de l'avenir, crédule jusqu'à l'excès, aisé à prévenir par de faux rapports & par les bruits les plus mal fondés, il étoit en tout le reste d'une inconstance extrême, d'une bigoterie qui alloit jusqu'à la superstition, portant la dévotion jusqu'à la momerie, à l'exemple du feu Cardinal de Bourbon, son oncle, auquel il étoit d'ailleurs fort inférieur par une avarice sordide qui le deshonoroit; mais il se piquoit d'aimer les lettres, & on peut dire que c'étoit-là le seul endroit par où il sembloit en quelque sorte soutenir sa dignité. Du reste il n'avoit ni la gravité, ni la conduite que son rang exigeoit de lui; cependant il avoit encore la vanité de vouloir paroître appliqué aux affaires. Avec de telles dispositions il ne lui fut pas difficile de s'accommoder d'un homme du caractere de du Perron. Il se brouilla avec tous ses autres amis, qui lui conseilloient pour ses propres interêts & pour ceux de l'Etat, de vivre en bonne intelligence avec le Roi, & d'obéïr à ce Prince, & jetta les fondemens &c. *MSS. Reg. Put. & Rig.*

Pag. 350. l. 9. De posterité, *ajout.* Que son droit à la Couronne ne pouvoit pas non plus lui être contesté par ce jeune enfant, que les Protestans disoient faussement être fils du Prince de Condé son frere, puisqu'il y avoit tout lieu de douter de son état. Que si &c. *MSS. Reg. Put. & Rig.*

Pag. 351. l. 1. Magdeleine d'Angoulême, *lis.* Diane.

Pag. 352. l. 13. D'Andoini, *lis.* d'Andoins.

Pag. 355. l. 23. En liberté, *lis.* à couvert.

Pag. 356. l. 24. Un peu, *lis.* beaucoup.

Pag. 360. l. 10. A souhaiter, *ajout.* sinon.

Pag. 361. l. 28. De Moy, *lis.* de Mouy.

Pag. 363. l. 28. Bienveillance, *ajout.* On l'avoit averti qu'il se laisseroit aisément gagner par les promesses : il lui en fit, & par ce moyen il n'eut pas beaucoup de peine &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 364. l. 13. Gaëtano, *lis.* Cajetan, *& ailleurs.*

Pag. 367. l. 5. Sur d'autres sujets, *lis.* tout contraires.

Pag. 370. l. 18. L'auteur, *ajout.* Dans le fond il étoit Flamand natif du Brabant, & Religieux du célebre Monastere de Gemblours, ou Giblou, à deux milles de Namur. Il écrivit d'abord contre Gregoire VII. dans le differend qu'eut ce Pape avec l'Empereur Henri IV. Il composa aussi des Annales historiques, qui commencent à la mort de l'Empereur Valens, & qu'il continua jusqu'à son tems, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1110. Les Liégois suivoient le parti de leur Evêque, qui dans ce differend avoit embrassé lui-même celui de l'Empereur, dont il étoit vassal. Or dans cette lettre, dont je viens de parler, ils prétendoient que Rome étoit une véritable Babylone, soutenant que dans les circonstances, on pouvoit lui donner ce nom à bien plus juste titre, que ne l'avoit fait autrefois l'Apôtre S. Pierre, à cause des abus monstrueux, qui depuis ce tems-là s'étoient introduits dans l'Eglise. Ils ajoutoient, que dans l'Evangile on ne trouve que deux especes de glaives, dont l'exercice puisse appartenir au Pape en qualité d'Ange du Seigneur qu'il represente ; le glaive spirituel, dont J. C. a parlé, lorsqu'il a dit qu'il n'étoit pas venu apporter la paix, mais le glaive ; & le glaive du martyre, qui par la mort au peché couronne la constance des glorieux Confesseurs de la foi ; Qu'à l'égard de la troisiéme espece de glaive, elle convient uniquement au Magistrat séculier ; & que par conséquent ceux qui sont assis sur la Chaire de S. Pierre ne peuvent, sans abuser d'une maniere indigne de l'autorité & de la dignité Apostolique, oublier le caractere d'Apôtres, dont ils sont revêtus, & mettre le glaive à la main des puissances de la terre pour faire la guerre aux fidéles ; Que la priere & les larmes étoient les seules armes du Sacerdoce ; & que lorsque

quelqu'un osoit se montrer réfractaire aux ordres de l'Eglise, il suffisoit qu'il fût regardé par-tout le reste des membres qui la composent, comme un Payen & un Publicain; Que selon tous les anciens Peres ce châtiment étoit beaucoup plus terrible, qui si on faisoit mourir le coupable par le glaive, qu'on le livrât aux flammes, ou qu'il fût exposé aux bêtes pour en être dévoré; Qu'imbu de ces sages principes, lorsque sous le Pontificat de Gregoire I. un certain Maxime s'empara par force du Siége de Thessalonique, on ne vit point ce S. Pape mettre en usage contre cet intrus d'autres armes, que celles qui convenoient à son ministere; que pour ne pas donner occasion à un schisme, il ne sacra point Honorat, à qui lui-même avoit destiné cet Evêché; & que content d'user contre le rebelle des Censures Ecclésiastiques, il l'avoit enfin engagé par cette conduite à rentrer dans le devoir; Que Paschal au contraire s'étoit comporté d'une maniere toute differente; Qu'on l'avoit vû exciter lui-même Robert Comte de Flandres à prendre les armes contre ceux de Cambray, & mettre deux Evêques aux mains dans la même ville.

Les Liégeois confirmoient ce qu'ils venoient d'avancer par l'exemple de Priscillien, condamné par le Pape Damase, & executé à mort contre l'avis & malgré le sentiment contraire de S. Martin & des autres Evêques Orthodoxes. Ils montroient ensuite, qu'étant les membres du même corps, ayant été régenerés dans le sein de la même Eglise, faisant tous également profession de la même foi, qu'ils tenoient de J. C. on avoit tort de les traiter d'une maniere si criante, tandis qu'on ne pouvoit leur reprocher d'autre crime que d'être soumis aux puissances établies de Dieu pour leur commander, & de garder à l'Empereur & à leur Evêque la fidélité qui leur étoit dûë; Qu'en effet c'étoit de S. Paul lui-même qu'ils avoient appris, que toute ame sans exception doit être soumise aux puissances supérieures, & que qui que ce soit ne peut se soustraire à l'obéïssance dûë au Magistrat légitime; Que cependant pour anéantir la force de ce précepte de l'Apôtre, on voyoit aujourd'hui de nouveaux Docteurs introduire une doctrine jusqu'alors inouïe, sans craindre le même reproche, que le Sauveur fait aux

Pharisiens

Pharisiens dans S. Matthieu, sans appréhender qu'on leur dise, comme à ces hypocrites, (*a*) *Pourquoi pour suivre vos traditions, transgressez-vous le commandement du Seigneur Dieu?* Qu'ils ne voyoient donc pas pourquoi, ni comment, ou par qui ils avoient pû être séparés de la communion des fidéles; Que ce n'étoit, ni par aucun Evêque, ni par un Archevêque; Que ce ne pouvoit pas non plus être par le Pape, puisqu'il n'étoit pas possible qu'il ignorât cette parole de Nicodéme, qui se trouve dans l'Evangile de S. Jean, (*b*) *Notre Loi condamne-t'elle personne sans l'avoir entendu, & avant qu'on ait informé contre lui?* Qu'ainsi Dieu n'avoit voulu prononcer la condamnation de Sodome, qu'après avoir été lui-même témoin de ses désordres; Qu'à la verité en parcourant la terre, l'homme ennemi avoit semé l'yvroie parmi le bon grain; qu'il avoit mis la division entre l'Empire & l'Eglise, entre le Trône & le Sacerdoce, mais qu'il falloit attendre le tems de la moisson; qu'alors les Anges envoyés du Seigneur sçauroient bien séparer l'yvroie & la mettre en gerbes, pour être ensuite jettée au feu. « Et que peut-» on, ajoutoient-ils, reprocher à notre Evêque? Il suit, dit-» on, le parti de son Prince; mais n'a-t'il pas juré de lui » être fidéle, & y a-t'il un plus grand crime que le parjure? » Dieu seul exemt de changement, ne craint point de se » parjurer. Mais l'inconstance est le partage de l'homme; & » c'est pour cela qu'il lui est défendu d'engager sa parole, » s'il ne veut en même-tems s'engager devant Dieu à être » fidéle à son serment? Persuadés de ces vérités, qu'ont donc » fait les auteurs du schisme malheureux, qui désole aujour-» d'hui l'Empire & l'Eglise? Ils ont, sans aucun fondement, » habilement imaginé un moyen merveilleux pour fomen-» ter cette funeste division. Ils ont absous les sujets du ser-» ment de fidélité qu'ils avoient fait à leur Prince. Mais » ont-ils oublié la terrible sentence prononcée par la bou-» che d'Ezéchiel de la part de Dieu même contre le Roi » Sedecias, qui s'étoit révolté contre Nabuchodonosor, » qu'il mourroit pour avoir violé son serment? S. Jerôme

(a) *Quare vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram.* Matth. 15.

(b) *Nunquid lex nostra judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso & cognoverit quid faciat?* Joan. 7.

» ne prend-il pas occasion de là de nous avertir, qu'il n'est
» jamais permis de manquer de parole, même à un ennemi ;
» qu'on doit moins regarder qui est celui à qui l'on promet,
» que celui qu'on a pris pour garant de la promesse qu'on a
» faite ; & que de deux hommes, dont l'un se laisse tromper
» sur la foi d'un serment qu'il révere, tandis que l'autre
» abuse du nom de Dieu pour faire tomber un ennemi dans
» le piége, le premier est sans contredit le moins à plain-
» dre, d'autant plus que le serment du dernier lui a fait
» un ami de celui qu'il pouvoit regarder auparavant com-
» me un adversaire ? Personne n'ignore ce que le Décalo-
» gue nous commande au sujet du serment ; & qui doute,
» que quiconque ne rend pas à son Prince l'obéïssance qui
» lui est dûë, quiconque est assez impie pour abuser du
» nom de Dieu qu'il a pris à témoin de ses promesses, &
» pour refuser à son souverain l'hommage que S. Pierre
» ordonne de lui rendre, ne péche griévement contre ce
» précepte, & ne soit dans le chemin de la réprobation ?

Ils concluoient de là, qu'il étoit donc inutile de chercher à les intimider par la crainte des excommunications lancées par Hildebrand, par Odon qui avoit pris le nom d'Urbain II. & par Paschal ; Qu'au lieu de se laisser épouvanter par ces vaines menaces, ils s'en tenoient à la doctrine des SS. Peres, pour laquelle ils auroient toûjours un vrai respect ; Que c'étoit d'eux qu'ils avoient appris, que le gouvernement de l'Eglise ne ressembloit point à celui des puissances de la terre, mais à celui d'un troupeau fidéle ; Que c'étoit par ce principe qu'on ne les avoit jamais vû reprendre qu'avec douceur les Princes & les Magistrats séculiers, lorsqu'ils étoient tombés dans les fautes les plus griéves ; Que souvent même ils avoient jugé plus à propos de dissimuler leurs désordres, que de les relever ; Que l'Evêque de Liége communiquoit avec son Souverain, qu'il ne le traitoit point en excommunié, parce que par un usage établi depuis plusieurs siécles, & observé par tant de saints Prélats ses prédecesseurs, qui avoient constamment rendu à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu, il avoit juré à son sacre d'être toûjours fidéle à ce Prince ; Qu'en payant le tribut

à Cesar, le Sauveur s'étoit servi d'une piéce de monnoïe, qui portoit empreinte l'image de l'Empereur; que par-là il avoit voulu nous faire entendre, qu'en se soumettant à la Loi commune, il ne donnoit rien qui lui appartînt, qu'il ne faisoit que rendre à Cesar ce qui étoit à Cesar; Qu'en effet la terre est du ressort des Rois & des Princes de la terre; que par une sage disposition de la providence ils sont la source de tous les biens que nous possedons; que tous nos droits dérivent de leur autorité souveraine; Que par conséquent tout Evêque vassal de quelque Prince séculier que ce soit, ne peut éviter avec trop de soin de tourner contre son Prince les armes qu'il lui a mises à la main; c'est-à-dire qu'il devroit se regarder comme le plus détestable de tous les hommes, s'il étoit jamais assez ingrat pour abuser contre son Souverain des bienfaits qu'il auroit reçus de sa main libérale; Qu'en effet à examiner sans prévention la doctrine répanduë dans tous les livres Saints, on trouveroit évidemment que les Rois & les autres Souverains ne peuvent absolument être excommuniés, ou que si cela est possible, on ne doit du moins en venir-là qu'à la derniere extrémité; Qu'il est bien permis de les avertir, de les reprendre, d'user même envers eux de quelques corrections salutaires, pourvû qu'elles partent de gens dont la probité & la piété ne soient point douteuses; mais qu'on ne peut passer au-delà; Que rien au reste n'est plus sage que cette disposition de la providence, puisque Dieu étant le Roi des Rois, il a dû se réserver à lui-même & au secret ineffable de ses jugemens, le droit de prononcer du sort heureux ou malheureux de ceux qu'il a lui-même établis pour le representer sur la terre; Que c'étoit donc à tort que Paschal traitoit de faux Clercs & d'excommuniés un Clergé toûjours obéissant à son Evêque & à son Archevêque, incapable d'admettre jamais aucune variation en matiere de doctrine, & constamment soumis aux saints decrets des Conciles de sa Province, où l'on tenoit pour premiere maxime de ne point s'adresser au Pape pour tout ce qui y avoit été une fois décidé par l'autorité des Saintes écritures; Qu'à la verité ils n'avoient aucune déférence pour ses Légats, parce qu'au lieu de travailler à

la réformation des mœurs & de la discipline, uniquement occupés de leur interêt particulier, ils ne sembloient paroître dans leurs Provinces, que pour autoriser les meurtres & le carnage, les brigandages & la désolation de leurs Eglises; qu'en cela ils ne faisoient que suivre l'exemple des Conciles d'Afrique, qui refuserent toûjours constamment de reconnoître les Légats des Papes Zozime, Celestin & Boniface; qu'ils prioient donc Paschal de rabattre un peu de sa fierté & de ses hauteurs, & d'examiner murement avec son Conseil par quels artifices ses prédecesseurs depuis Silvestre jusqu'à Hildebrand étoient parvenus à ce haut point de puissance, où l'on voyoit les Souverains Pontifes élevés, de quels crimes jusqu'alors inoüis leur ambition les avoit rendus coupables, & de se rappeller au contraire avec combien de zéle & de modération ces mêmes Rois, ces mêmes Empereurs qu'ils attaquoient, avoient arrêté les funestes suites des schismes que ces Papes avoient eux-mêmes excités dans l'Eglise; Que ce paralléle suffisoit seul pour faire connoître combien la religion avoit tiré plus d'avantage de la piété des Princes séculiers, que des vains foudres d'Hildebrand, d'Odon, & de Paschal; Qu'il ne devoit point au reste trouver mauvais qu'on lui fît la correction; Que S. Paul avoit osé résister en face à S. Pierre lui-même, & que la modération Chrétienne avec laquelle ce Prince des Apôtres avoit reçu ces avis étoit un exemple, qu'il avoit voulu donner à ses successeurs de la maniere dont ils devoient se comporter en pareilles circonstances; Que de leur côté, au cas qu'il y eût quelque chose à reprendre dans leur conduite, ils étoient prêts de se corriger, & disposés à accepter le châtiment de leur faute dans leur ame & dans leurs biens; Qu'au reste il devoit faire attention que comme la premiere espece de punition étoit sans contredit du ressort de celui, à qui l'usage du glaive spirituel a été confié, de même l'autre n'appartient uniquement qu'aux puissances séculieres; Que Hildebrand avoit été le premier Pape qui se fût arrogé ce droit; Que d'abord il avoit lancé publiquement les foudres de l'excommunication contre l'Empereur Henri, & avec lui contre tous ses sujets; Que cependant il s'étoit adouci dans la

ſuite, & avoit excepté de ſes cenſures ceux qui par devoir étoient néceſſairement obligés de reſter attachés à ce Prince; Qu'au lieu de ſuivre un ſi pernicieux exemple, Paſchal devoit bien plûtôt imiter S. Pierre dont il ſe vantoit d'occuper la place; Qu'il devoit ſe contenter d'avoir coupé l'oreille à Malchus & ſonger à remettre l'épée dans le foureau. « En effet, diſoient-ils, l'Empereur eſt-il plus » coupable que Malchus? Le Pape a beau le traiter de » fauteur d'herétiques, d'ennemi de Dieu, d'uſurpateur de » l'Empire, d'Idolâtre & de Simoniaque; il a beau le dé- » clarer excommunié par les Princes des Apôtres & leurs » ſucceſſeurs. Fût-il tout cela, ſeroit-ce une raiſon pour » prendre les armes contre lui, & pour vouloir lui ôter » l'Empire? Prier, pleurer, conjurer le Tout-puiſſant de » changer ſon cœur, ne ſeroit-ce pas-là en pareil cas le » devoir de tout fidéle? S. Paul ordonne de prier publi- » quement pour tous les Princes; cependant de ſon tems » les maîtres de la terre étoient-ils Catholiques? étoient- » ils même Chrétiens? Combien de fois n'entendons-nous » pas dans les Prophétes Dieu ordonner à ſon peuple de » prier pour Nabuchodonoſor & pour Balthaſar ſes ſervi- » teurs? Rien de plus déſirable qu'un Roi vertueux; mais » s'il ne l'eſt pas, doit-on le rejetter pour cela? Ne doit-on » pas au contraire regarder ce partage des bons & des » mauvais Princes, comme un effet des ſecrets impénétra- » bles de la providence, qui veut ainſi punir ou récom- » penſer les nations qu'elle leur a ſoumiſes? » De là ils concluoient que S. Gregoire avoit eu raiſon de dire, que celui qui gémit ſous le gouvernement d'un mauvais maître, ne doit point attribuer ſa peine à celui qui en paroît l'auteur; que s'il ſe voit ſoumis à une domination tyrannique, c'eſt uniquement parce qu'il l'a mérité; & qu'il doit plûtôt regarder ſon malheur comme un châtiment de ſes propres fautes, que comme un effet de l'injuſtice de celui qui le gouverne, puiſqu'une des menaces que Dieu fait à ſon peuple, c'eſt *de lui donner des Rois dans ſa fureur.* Ils ajoutoient, que nous avions donc grand tort de nous plaindre de voir au-deſſus de nos têtes ceux que Dieu nous a deſtinés dans ſa vengeance pour être nos maîtres; Qu'en

effet, on voyoit ſouvent arriver que ceux qu'on avoit le plus ſouhaité d'avoir pour Princes, revêtus du pouvoir ſouverain, ne ſe rendoient odieux à leurs peuples que par la faute de leurs ſujets; Qu'on en avoit un exemple remarquable dans Saül que le trône changea abſolument; que la conduite de ceux qui gouvernent eſt tellement dépendante du génie de ceux qui leur ſont ſoumis, que malgré les meilleures intentions du Paſteur, il participe très-ſouvent à la contagion dont le troupeau eſt infecté; Que les vices & les vertus des Rois ont une liaiſon réciproque avec la conduite bonne ou mauvaiſe des peuples, qui leur obéiſſent; Que ſouvent il ne faut qu'un mauvais maître pour communiquer ſon iniquité à tous les peuples, qui reconnoiſſent ſon pouvoir; & que ſouvent l'iniquité des ſujets donne au monde de mauvais Princes; Qu'il n'appartient donc point aux ſujets de vouloir juger ceux qui ne reconnoiſſent que Dieu pour Juge.

Les Liégeois finiſſoient leur lettre, en déclarant qu'ils regardoient l'excommunication lancée contre l'Empereur & contre eux, non-ſeulement comme injuſte, mais encore comme abuſive & paſſant les pouvoirs du Pape, & en proteſtant qu'en conſéquence ils n'y auroient aucun égard. On réſolut &c. *MSS. Reg. & Samm.*

Pag. 370. l. 29. Lampini, *liſ.* Lampineti.

Pag. 372. l. 9. Le 25. du même mois, *liſ.* le 24. de Septembre.

Pag. 385. l. 16. De Chauvigny, *liſ.* de Chaumeray.

LIVRE CENT-DEUXIE'ME.

Pag. 391. l. 6. Qui s'étoit jetté, *liſ.* qui par la plus noire ingratitude & la plus inſigne de toutes les perfidies, s'étoit jetté &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 7. Parti, *ajout.* Le Marquis étoit un jeune homme perdu de réputation pour ſon avarice, ſes brigandages & ſes cruautés. Comme il poſſedoit de grands biens en Bretagne au-delà de la Loire, ſoit du côté de ſa mere, ſoit de la libéralité de nos Rois, pour les conſerver dans ces

tems douteux, où il étoit encore incertain de quel côté tourneroit la victoire, & s'assûrer par le même moyen la possession de ceux qu'il avoit en Normandie & aux environs de Paris ; il convint avec son pere & sa mere de passer en Bretagne, & d'embrasser le parti du Duc de Mercœur. Sa mere accoutumée au manége & aux plaisirs de la Cour devoit y rester, ou se retirer du moins dans quelqu'une des villes qui tenoient pour le Roi. Le pere prit le parti de s'exiler lui-même en Toscane, où sous le faux prétexte d'une feinte maladie, & par une épargne sordide, il resta caché dans une Abbaye voisine de Florence. Saint Laurent, dont l'habileté &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 391. l. 36. Bocherel, *lis.* Becherel.

Pag. 392. l. 11. De Tremblaye, *lis.* de la Tremblaye brave Officier, qui avoit &c. *MSS. Samm.*

Pag. 394. l. 4. Guyon, *lis.* Gouyon,

Pag. 397. l. 33. Sa fille, *not.* C'étoit la petite fille de sa femme. *Put.*

Pag. 400. l. 21. De Sarrouet, *ajout.* de Tresumel.

Pag. 401. l. 36. Gaulthier, *not.* Lisés de Coniers. Les mémoires de Montmartin le nomment, sieur de Coniers Juge de Laval, & le faut ainsi nommer. *Put.*

Pag. 402. l. 3. Chantoit bien, *ajout.* & il avoit passé avec lui une partie de la nuit précedente. *MS. Reg.* Ce procedé rendit le Duc odieux. Il voulut se justifier, & y travailla inutilement. Enfin après bien des raisons, qu'il allégua pour se disculper, toutes aussi mal imaginées les unes que les autres, il ne trouva point de meilleur moyen pour excuser un procedé si brutal, que de dire, qu'il ne voyoit pas qu'on dût lui faire un procès pour avoir sacrifié à sa juste vengeance la vie d'un homme de néant, qui d'ailleurs étoit infecté du poison de l'herésie ; ajoutant, que s'il étoit vrai qu'on eût tué ses gardes, les prisonniers du château de Nantes pouvoient compter d'avoir le même sort que le Juge de Laval. Il vouloit parler de quelques Officiers du parti du Roi, qu'il avoit fait enfermer dans les cachots de cette place, où on les traitoit par son ordre de la maniere la plus indigne. C'étoient le Marquis de la Roche, qui

avoit été fait prisonnier en trahison au commencement de cette guerre, la Tremblaye, & de Launoy Conseiller au Parlement. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 405. l. 8. Emmanuel de Savoye, *not.* Lisez *Emmanuel Philibert des Prez.* Honoré de Savoye Marquis de Villars Maréchal de France, mourut l'an 1580. sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille unique, Henriette de Savoye Marquise de Villars, qui de son premier mari Melchior des Prez sieur de Montpezat, eut Emmanuel Philibert des Prez Marquis de Villars, & Henri (nommé à l'Evêché de Montauban, qu'il quitta) Marquis de Montpezat. *V. l'hist. Geneal. de France par le P. Anselme, p.* 631. C.

l. 15. De Cahors, *lis.* du Quercy.

l. 18. De Limoges, *lis.* du Limousin.

Pag. 411. l. 19. De Blacons, *not.* Il porte tous ces noms à cause de diverses substitutions. *Put.*

Pag. 412. l. 33. Alphonse Roho, *ou* Alphonse Aif-Roho.

Pag. 413. l. 28. de Charra, *ou* de Charre.

Pag. 427. l. 19. Angaraino, *lis.* Angarano.

Pag. 439. l. 29. Martin, l'Anglois, *lis.* Martin l'Anglois. *C'est une seule personne.*

Pag. 440. l. 26. Du Parlement, *ajout.* & sacrifiant tout à une avarice sordide, il n'eut pas &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 441. l. 13. Gouldin, *lis.* Gourlin.

l. 23. On joignit, *ajout.* Christophle Sanguin Chanoine de Notre-Dame, Jean Hamilton &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 446. l. 6. Le Docteur Martin, *ajout.* par Sanguin, par Genebrard &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 447. l. 26. Afin qu'on ôtât, *lis.* par laquelle, en avouant qu'il étoit un de ceux qui s'étoient trouvés en armes au Parlement, quand on le conduisit à la Bastille, il demandoit qu'on ôtât à la Cour la connoissance de ce qui le regardoit, & que le decret donné contre lui ne fût point executé; ce qui le réduiroit, ajoutoit-il, à la mendicité. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 451. l. 25. Y avoit été tué deux ans auparavant, *lis.* y fut tué dix ans après la mort de son pere. *MS. Samm.*

Pag. 453. l. 32. De grosses arquebuses, *lis.* de mousquets.

Pag. 454. l. 8. Le onze de Novembre, *lis.* un Lundi onze Novembre.

Pag. 455. l. 7. Fauxbourg de Cauchoise, *lis.* Fauxbourg Cauchois.

Pag. 457. l. 31. Maillé de Benehart, *lis.* de Maillé Benehart.

Pag. 458. l. 29. Le huit de Decembre, *ajout.* qui étoit un Dimanche.

Pag. 460. l. 23. S'étant défait, *lis.* Ayant assassiné par l'ordre, ou du moins avec l'agrément du Duc de Mayenne, Florimond d'Halwin &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 466. l. 16. d'Ibarra, *lis.* de Rocanova.

Pag. 467. l. dern. Mardi-gras, *lis.* Mercredi des Cendres.

Pag. 468. l. 37. Rainuce, *lis.* Ranuce, *& ailleurs.*

Pag. 471. l. 1. Le dix-sept de Février, *lis.* le dix-huit.

l. 20. Cheverni, *lis.* Chiverni.

l. 24. Le vingt-cinq de Février, *lis.* le vingt-six.

l. 29. Gorge, *lis.* George.

Ibid. Frere de Villars, *lis.* André-Baptiste de Brancas sieur de Villars. *Edit. Angl.*

LIVRE CENT-TROISIE'ME.

Pag. 476. l. 20. Donna, *ajout.* le 29. Mars.

l. 23. Le 19. Mars. *Otez cette datte.*

Pag. 484. l. 16. De Mayenne, *lis.* de Parme.

Pag. 486. l. 38. Quilleboeuf, *ajout.* ou Ville-Henry.

Pag. 493. l. 23. Villieres, *lis.* Villiers.

Pag. 501. l. 27. Un diable, *lis.* un Pape diabolique. *MS. Samm.*

l. 38. De Rovere, *lis.* de la Rouere.

Pag. 504. l. 20. Giustiniano, *ou* Justiniani.

Pag. 505. l. 30. De Février, *ajout.* qui étoit un Dimanche.

Pag. 508. l. 36. Que s'étant à la verité &c. *lis.* Que s'étant mis en chemin sans être chargé d'aucun ordre du Roi, & seulement pour satisfaire au desir qu'il avoit de rendre ses devoirs à S. S. il ne croyoit pas, &c.

Pag. 551. l. 23. Le huit de Novembre, *lis.* le dix-huit.

Pag. 511. l. 24. Deux jours, *lis.* trois jours.

Pag. 515. l. 22. De Février, *ajout.* ſur le ſoir.

Pag. 517. l. 5. Son fils, *ajout.* On le conduiſit à Loches ; & il ne fut, &c.

l. 30. Infectoit, *liſ.* infeſtoit.

Pag. 521. l. 6. Promtement, *ajout.* de Suſanne.

Pag. 528. l. 24. La Perriére Andiran, *liſ.* la Perriére, par Andiran.

Pag. 529. l. 31. Leur Commandant, *liſ.* Sergent Major.

Pag. 532. l. 32. Des peuples, *ajout.* Le Maréchal Guillaume de Joyeuſe ſon pere étoit mort quelque tems auparavant. On l'accuſoit d'avoir été peu reconnoiſſant des biensfaits du Connétable Anne de Montmorency. Il eſt vrai que le Maréchal n'étoit encore qu'Evêque d'Aleth, lorſque ce Seigneur l'honora de ſon alliance, en lui faiſant épouſer Marie de Baſtarnay, niéce de Made. de Montmorency ſon épouſe, & partagea avec lui un des gouvernemens des plus conſidérables du Royaume. Il n'avoit pas montré moins d'ingratitude envers le feu Roi, qui l'avoit comblé d'honneurs, lui & toute ſa famille, & qu'il abandonna cependant lâchement, pour ſuivre le parti de la ligue. On doit rendre cette juſtice au Cardinal ſon fils, qu'il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à cette réſolution de ſon pere, & que tant que Henri III. vêcut, il fut toujours conſtamment attaché à ce Prince, à qui il étoit ſi redevable. Il ne reſtoit donc plus alors de toute cette nombreuſe famille, qu'Antoine Scipion de Joyeuſe, qui fût en état de commander les armées. Ce Seigneur ayant reçu &c. *MSS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 533. l. 18. De Loriéres, *liſ.* de Lauſiéres.

l. 21. D'Eſpernon ſon frere, *ajout.* qui venoit de prendre Villebois en Angoumois, étoit ſur le point, &c.

l. 29. Languedoc, *liſ.* Gaſcogne.

Pag. 534. l. 35. Milices, *ajout.* Les ennemis ſe vengerent de cette perte par la priſe d'environ deux cens bœufs, dont ils ſe rendirent maîtres proche de S. Leofaire. L'ardeur des aſſiégeans. *MSS. Reg. & Samm.*

Pag. 536. l. 36. Quinze cens, *liſ.* ſix cens. *MSS. Samm.* Liſez cinq cens, ſelon les mémoires de la Ligue. T. 5. p. 177. *Put.*

Pag. 538. l. 8. Mille hommes, *lis.* quinze cens. *MS. Samm.*
Pag. 541. l. 17. Ginassèrvy, *lis.* Ginasseroy.
Pag. 542. l. 7. Douze cens, *lis.* cent vingt.
Pag. 547. La note qui est au bas de la page est inutile, puisque M. de Thou n'a pas dit auparavant qu'il n'y avoit que douze cens hommes d'assemblés; mais seulement qu'on comptoit déja douze cens hommes d'infanterie, sans parler de la cavalerie. Outre cela, depuis l'avis donné à Lesdiguieres, il pouvoit encore être arrivé de nouvelles troupes au Duc de Savoye.

LIVRE CENT-QUATRIE'ME.

Pag. 556. l. 8. Berlaymont, *lis.* Barlaymont, *& ailleurs.*
Pag. 559. l. 34. Saelsleldt, *lis.* Saesfeldt.
Pag. 566. l. 20. De Vorp, *lis.* Dorp.
Pag. 567. l. 10. Drente, *lis.* Tuente.
Pag. 572. l. 31. La fortune, *not.* Voici de quelle maniere Meteren rapporte ce fait dans son histoire des guerres de Flandres, page 337. « La navire Angloise avec son artillerie » étoit estimée valoir cent trente mille florins: les Anglois » ne laisserent pour cela de continuer toûjours en leur des» seing, & de tâcher à faire quelque dommage aux Espai» gnols, & l'année prochaine ils recouvrerent fort riche» ment leur perte. Car une navire Angloise nommée l'A» mitié, allant pour trafiquer en Barbarie, sur laquelle étoit » Patron un certain Thomas Whyt de Londres, avec en» viron quarante-cinq hommes, après qu'il eût déchargé » sa Frette, & qu'il étoit contraint d'attendre quelques mois » pour avoir sa charge & son retour, devant que de pou» voir retourner à la mayson, s'en alla en attendant haut » en mer, en un endroit où il sçavoit que les navires, les» quelles alloient ou retournoient des Indes, prenoient leur » cours à la hauteur de trente-six degrés. Etant-là, il ren» contra deux petites navires Espaignoles, lesquelles étoient » chargées de la part du Roy, & avoient été convoyées » auparavant par quelques galeres: ces navires le pensoient » venir prendre, mais elles furent prinses, l'une devant, » l'autre après, non sans grand danger; car ils y trouve-

„ rent cent vingt-ſept hommes vivans, & huit morts, il les „ amena ſur la rade en Barbarie, & ayant prins ſa charge, „ il les emmena à la mayſon. Il y avoit en ces deux navires „ plus de quatorze cens coffrets d'argent vif, chaque coffret peſant cent & cinquante livres, ou un quintal & demy, avec plus de cent tonneaux de vin, & la peſanteur „ de dix tonneaux de miſſaulx & bulles du Pape, juſqu'au „ nombre (ſuivant les lettres & notices qu'on en trouva ès „ navires) de deux millions & ſoixante & douze mille : qui „ ſervoyent pour les ames des vivans & des morts, & leſquelles on debvoit diſtribuer ès pays & provinces de la „ nouvelle Eſpaigne, comme *Incatan, Quatimala, de Hondura, & de Philippines*. Cet argent vif & ces bulles coutoient au Roy environ trois cens mille florins, & il en eût „ bien fait cinq millions d'or; en quoi l'on peut voir quel „ traficq fait le Roy, & que c'eſt un marchand qui fait „ grand gain, tellement qu'il ne ſe fault pas étonner d'où „ lui viennent toutes ces richeſſes qu'il tire des Indes. Pour „ bien entendre cecy, il faut ſçavoir que ces bulles étoient „ taxées à deux reaulx la piéce, & encores une partie de „ dix-huit mille à quatre reaulx la piéce (comme l'on trouva „ par les inſtructions & mémoires leſquelles étoient ès navires, & par leſquelles le Roy commandoit de les vendre „ aux habitans, qui ſont contraints d'en achapter) deſorte „ que cela eût bien valu au Roy, avec encores dix balles de miſſaulx tous dorés, plus de quatre cens mille ducats : & l'argent vif près de deux millions de ducats ; ayant „ fait deffendre, que nul ſur peyne de la vie, n'en envoyât „ ès Indes, ſinon lui, car ſçachant que c'eſt une matiere „ ſi néceſſaire, que ſans icelle on ne peut raffiner l'or & „ l'argent qu'on tire des mines, il a fait tel accord avec „ les mineurs qu'il faut qu'ils lui donnent, pour chaque livre d'argent vif, une livre de fin argent épuré. *Edit. Angl.*

Pag. 579. l. 32. Le Cimeterre, *liſ.* le Poignard.

l. 35. D'Elamado, *liſ.* de *del Punnal.*

l. 36. Son ſabre, *liſ.* ſon poignard.

Pag. 586. l. 32. De Saxe, *ajout.* qu'il avoit répudiée à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, une fille unique &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 589. l. 5. De Mondovi, *not.* On l'appelloit ordinairement le Cardinal de Mondovi. *Edit. Angl.*

Pag. 590. l. 17. La plus reculée, *ajout.* & sa sagesse jointe à beaucoup de candeur & à une érudition profonde lui mérita de Juste Lipse le surnom de Thales François. Il fut élu &c. *MSS. Reg. & Samm.*

l. 26. A Paris, *ajout.* Ainsi je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de lui rendre ici un devoir dû à l'amitié qui fut entre nous, & à l'estime que je fais de ses vertus. Il me reste &c. *MS. Samm.*

Pag. 599. l. 4. Ilkirckern, *lis.* Ilkircken.

l. 26. De Wic, *lis.* de ce Bourg.

Pag. 602. l. 29. Steinbach, *ajout.* Ministre de Dresden.

Pag. 612. l. 18. Quarata, *lis.* Quaranta.

Pag. 613. l. 25. La Sclavonie, *lis.* la Hongrie, la Sclavonie, & la Dalmatie.

Pag. 616. l. 3. Spalatro, *lis.* Spalato.

Pag. 619. l. 2. Ersa, *lis.* Erla.

Pag. 621. l. 1. Ferracine, *lis.* Terracine.

Pag. 623. l. 6. Neuheusel, *ou* Neuhausel.

LIVRE CENT-CINQUIE'ME.

Pag. 643. l. 5. Sledein, *lis.* Sleiden.

Pag. 646. l. 9. De Tuentes, *lis.* de Fuentes.

l. 20. Malaspini, *lis.* Malespine.

Pag. 648. l. 15. En dedans, *ajout.* Mais comme ces travaux avoient été fort précipités, il ne paroissoit pas qu'ils fussent en état d'arrêter l'ennemi. En tirant &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 653. l. 23. Sur la tranchée, *lis.* sur le bord du fossé.

Pag. 655. l. 8. Jean André Gambarella Sergent Major, *lis.* Jean André, & pour Sergent Major Gambarella, sous la conduite &c.

l. 11. S. Omer, *ajout.* Bapaume.

l. 31. Husden, *lis.* Huesden, *& ailleurs.*

Pag. 660. l. 2. Fort de S. Jean, *ou* Steinfort.

l. 38. Grinbergh, *lis.* Gransberg.

Pag. *661*. l. 1. Ootmerſum, *ou* Ootmaerſen.

Pag. *663*. l. 38. Et Françoiſes, *ajout.* qui arriverent de Normandie.

Pag. *666*. l. 22. Qu'on répandoit, *liſ.* qu'on les répandoit.

Pag. *670*. l. *6*. Je lui ai fait, *liſ.* je les lui ai fait.

Pag. *696*. l. 3. Providence humaine, *liſ.* prudence humaine.

Pag. *698*. l. 23. Martel, *liſ.* Marteau.

Pag. 701. l. 18. Bangey, *liſ.* Baugey.

Pag. 702. l. *26*. Roſſe, *liſ.* Roſe.

LIVRE CENT-SIXIE'ME.

Pag. 720. l. 2. Avocat du Roi, *liſ.* Avocat Général.

Pag. 727. l. 13. L'indignation, *liſ.* l'excommunication.

Pag. 748. l. 1*9*. Glaſcow, *ou* Glaſgow.

Pag. 750. l. 13. Gabriel de Schomberg, *liſ.* Gaſpard.

Pag. 754. l. 24. Le parti des Politiques, *liſ.* le Tiers parti.

Pag. 7*6*2. l. 27. Du Pape, avant que le Roi, *liſ.* du Roi, avant que le Pape.

Pag. 7*6*8. l. 1*9*. Le Vendredi Saint, *liſ.* le Vendredi ſuivant.

Pag. 781. l. 2*9*. S'en ſont élevés, *liſ.* ſe ſont élevés.





